

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

ROMANIA

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remembrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.
WACE.

6^e ANNÉE — 1877



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU

PC
2
3.6
7.6

23350

NOTICE
SUR
UN MS. BOURGUIGNON

(MUSÉE BRITANNIQUE ADDIT. 15606)

SUIVIE DE PIÈCES INÉDITES

Parchemin, 161 ff.; 0^m,255 sur 0^m,185; commencement du XIV^e siècle¹; acquis par le Musée le 8 novembre 1845 de Th. Rodd, libraire qui a beaucoup acheté pour cet établissement, et provenant de Motteley, de Paris. Le libraire Motteley, qui était en même temps amateur de livres, a fait plusieurs ventes. L'une d'elles, la dernière, eut lieu en 1845, mais le 2 décembre, selon l'indication du catalogue de vente (Paris, Guillebert), et naturellement, notre ms., acquis d'un intermédiaire par le Musée dès le 8 novembre de cette même année, n'y figure pas. Il faut donc croire qu'il a été acheté de gré à gré.

Voici maintenant ce que ce volume nous apprend sur sa propre histoire. Vers le commencement du XIV^e siècle il était en Bourgogne, où il paraît avoir été exécuté, à en juger par les formes du langage. En effet, il y a sur le verso du feuillet 5 de la pagination la plus récente quelques notes écrites, paraît-il, à cette époque, et dont j'ai déchiffré ce qui suit. D'abord ces mots d'une écriture très-fine : *Henris (?) Fourners de Semur*. Puis, au-dessous, d'une autre écriture : *Ces livres est* (ici un nom gratté). *Qui l'anblera as forches penduz sera*. Je n'ai aucun moyen de déterminer si dans la première inscription il s'agit de Semur en Auxois (Côte-d'Or) ou de Semur en Brionnais (Saône-et-Loire). Du reste, ces deux lieux ne sont pas fort éloignés l'un de l'autre. Plus tard le ms. appartient à Fauchet, comme le prouve cette note placée en tête du fol. actuellement numéroté 160, mais qui était autrefois le premier : *paraphrase des pseaulmes. Cest a moy Claude Fauchet*. Çà et là sur les marges (ff. 35, 127, 133), quelques mots de l'écriture bien connue du savant président. Voilà donc un livre à signaler à celui qui s'imposera la tâche difficile de reconstituer la bibliothèque de Fauchet. Je ne crois pas qu'aucune citation de notre ms. ait été faite dans le célèbre *Recueil de l'origine de la langue et poésie française*, mais on sait que cet

1. Saint Louis (25 août) figure au calendrier qui commence ce volume.

ouvrage ne donne qu'une idée bien incomplète des lectures faites par son auteur¹.

Le ms. add. 15606 se compose en réalité de 161 ff. comme je l'ai dit plus haut. Néanmoins la pagination qu'il a reçue à son entrée au Musée lui en donne 162, parce qu'elle comprend un premier feuillet moderne (peut-être de la main de Motteley) où se lisent quelques renseignements sur le contenu du ms. Mais il y a en outre une autre pagination, faite au XV^e siècle ce me semble, et souvent enlevée par le couteau du relieur, qui commence à iv, correspondant au fol. 2 de la nouvelle pagination, et conserve jusqu'à la fin sur cette dernière l'avance de deux unités. Il y a donc au commencement une lacune de trois feuillets. Ces trois feuillets se retrouvent à la fin du volume. Ils sont maintenant numérotés 160 à 162, mais ils l'étaient autrefois j, ij et iij. Les anciens chiffres se lisent encore sur les deux premiers. C'est sur le fol. j (= 160), ai-je dit, que se trouve l'autographe de Fauchet. Nous verrons plus loin ce que contiennent ces feuillets, et pourquoi on les a rejetés à la fin du volume.

Je vais maintenant donner une table très-sommaire des ouvrages ou opuscules renfermés dans le ms. add. 15606, soulignant les titres empruntés aux rubriques du ms.

- I. Le calendrier.
- II. *De David li prophécie*. — Vers.
- III. Paraphrase du psaume *Eruclavit* (ps. XLIV). — Vers.
- IV. Traité de la messe. — Prose.
- V. La *Conception* de Wace.
- VI. *Des poignes d'enfer*. — Vers.
- VII. Prière intitulée : *Salut dou sanc et dou cors Jehus Christ*. — Vers.
- VIII. *De Nostre Dame*, prière. — Vers.
- IX. *De Jhesu Crist*, deux prières. — Vers.
- X. Sermon. — Vers.
- XI. Prière. — Vers.
- XII. Psaumes de la Pénitence. — Vers.
- XIII. La Bible du seigneur de Berzy.
- XIV. *Des bestelotes*, connu sous le titre de « Dit de l'Unicorne ». — Vers.
- XV. *Des .ij. chevaliers*. Sera publié plus loin. — Vers.
- XVI. Caton, traduction d'Adam de Suel.
- XVII. *Ansoignemens de Doctrine*. Le « Doctrinal Sauvage ». — Vers.
- XVIII. *Pour chatoier les orguilloz*. Sorte d'enseignement moral qui sera publié plus loin.
- XIX. Les *Quinze Signes*. — Vers.
- XX. *De la Plure-chante*. — Vers.
- XXI. Vie de saint Denis. — Prose.
- XXII. Le dit de Guillaume d'Angleterre. — Vers.
- XXIII. *Li livres de sapience*. — Prose.
- XXIV. Le Cloître spirituel. — Prose.

1. La Bibliothèque nationale possède une vingtaine de mss. ayant appartenu au président Fauchet; voy. L. Delisle, *le Cabinet des mss. de la Bibl. nat.* II, 363-4.

Reprenons maintenant tous ces articles un à un. Je n'ai pas l'intention d'épuiser en une fois le ms. : mon but est pour le présent de faire connaître exactement les ouvrages ou opuscules qu'il renferme, et de publier deux d'entre eux. D'autres seront étudiés en une prochaine occasion avec des développements qui ne sauraient trouver place dans ce mémoire.

J'ai reproduit, autant que les ressources de notre imprimerie le permettaient, les abréviations dont la solution présente quelque doute, ainsi 9 pour *con* ou *com*, p qui peut être *per*, *par*, *por*, etc.

I. — CALENDRIER.

Il serait désirable que l'on publiât une collection d'anciens calendriers appartenant à des temps et à des lieux aussi variés que possible. On arriverait sans doute ainsi à constater des particularités, principalement dans le choix des saints, propres à chaque province. à chaque diocèse peut-être, et de la sorte on aurait un élément précieux pour déterminer l'origine des mss. qui contiennent un calendrier¹. Le seul ouvrage de moi connu (il y en a d'autres indubitablement) où se trouvent reproduits d'après des mss. un certain nombre d'anciens calendriers, est le *Medii avi Kalendarium*² de Hampson. L'un d'entre eux (I, 461-72) est en français. Il est tiré du ms. Harléien 273, fin du XIII^e siècle, qui provient, paraît-il, de l'église de Ludlow (Shropshire). Il diffère beaucoup du nôtre. J'ai fait en diverses collections de mss. quelques recherches dans l'espoir de découvrir un calendrier analogue à celui qu'on va lire, mais sans succès.

Dans la publication qui suit, j'ai cru pouvoir sans inconvénient remplacer les indications anciennes de quantièmes par la simple numérotation des jours de chaque mois. Ainsi, en regard de l'*Apparition* (Epiphanie), je place un 6, au lieu que le ms. porte *f* (lettre domin.) *viiij id.* J'ai omis les quantièmes des jours pour lesquels il n'y a rien de marqué. Cela économise un grand nombre de lignes.

Dans le texte du ms. il y a des mots en rouge et d'autres en noir, les uns et les autres de la même main, selon toute apparence. Les premiers sont ici reproduits en italiques, les seconds en simple romain. En outre il y a quelques additions d'une fine écriture qui ne semble pas de beaucoup postérieure à celle du reste du ms. Ces additions sont imprimées en petit texte.

Les jours égyptiens sont ceux qu'on trouve marqués dans presque tous les calendriers du moyen-âge. Voyez à ce propos le mémoire de M. J. Loiseleur, intitulé : *Les jours égyptiens, leurs variations dans les calendriers du moyen-âge* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXXIII, 1873)³.

1. M. H. Bradshaw, le bibliothécaire de l'Université de Cambridge, a commencé une collection de ce genre. Puisse-t-il un jour la publier !

2. Le titre complet, qui est fort long, a été donné ci-dessus, III, 296.

3. J'ai publié en 1866 dans le *Jarbuch f. romanische Literatur* (VII, 49-51) quatre listes de jours périlleux d'après des mss. de Paris, de Londres et de Glasgow. Depuis j'en ai trouvé beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

On remarquera que quelques-uns des noms des saints ont la forme du génitif latin (*Proti*, 11 sept.; *Marci*, 7 oct.; *Galli*, 16 oct.). Ils ont donc été transposés sans traduction, de quelque calendrier latin dans le nôtre.

<i>Janvex hai .xxxj. jour, li lene</i>	25	<i>Li marsoinche</i> ¹ ,	
<i>.xxx. jours.</i>	27	<i>Li resurrections.</i>	
1 <i>Li ans neaf.</i>	<i>Jor eg.</i>	28	<i>D. eg.</i>
6 <i>Li picions.</i>			
13 <i>Saint Hilaire.</i>			
15 <i>Saint Mort.</i>		<i>Avris hai .xxx. jor, li lene .xxix.</i>	
16 <i>Sain Marceal.</i>		<i>jors.</i>	
17 <i>Saint Anthoine.</i>		4 <i>Saint Ambroise.</i>	
20 <i>S. Flavien. S. Sobachien.</i>		6 <i>Sain Venebar.</i>	
21 <i>Sante Annès.</i>		10	<i>D. eg.</i>
22 <i>Sain Vincent.</i>		12 <i>Heufamie.</i>	
25 <i>Saint Poul.</i>	<i>D. eg.</i>	14 <i>Sain Valerien.</i>	
26 <i>Saint Policarpe.</i>		20	<i>D. eg.</i>
27 <i>Sain Jehan Boiche d'or.</i>		23 <i>Sain George.</i>	
28 <i>Sainte Annès</i>		27 <i>Sain Mar avangelistes.</i>	
		28 <i>Sain Vitour.</i>	
—————			
<i>Fevrex hai .xxviij. jors, li lene</i>		<i>Mai hai .xxxj. jour et li lene .xxx.</i>	
<i>xxix.</i>		<i>jors.</i>	
1 <i>Sainte Brite.</i>		1 <i>Sain Jacq. et S. Felipe.</i>	
2 <i>Li chandelouse.</i>		3 <i>Sainte crois.</i>	<i>D. eg.</i>
3 <i>Sain Blaive.</i>		6 <i>Sain Jehans.</i>	
4	<i>D. eg.</i>	9 <i>Sain Nicholas.</i>	
5 <i>Sainte Agate.</i>		10 <i>Sain Gordien.</i>	
14 <i>Saint Velantin.</i>		12 <i>Sain Pancras.</i>	
22 <i>Sain Pere.</i>		20 <i>Sain Bandere</i> ¹ .	
24 <i>Sain Mathias.</i>		25 <i>Saint Urbain.</i>	<i>d. eg.</i>
		28 <i>Sain Germain.</i>	
—————			
<i>Mars hai .xxxj. jor, li lene .xxx.</i>		<i>Jehuns ai .xxx. jors et li lene .xxix.</i>	
<i>jors.</i>		<i>jors.</i>	
1 <i>Saint Aubin.</i>	<i>D. eg.</i>	1 <i>Sain Nicomede.</i>	
21 <i>Sain Benoît.</i>			

JANVIER. 15, Saint Maur. — 21 et 28, Sainte Agnès, dont la fête est le plus ordinairement placée au 21; voy. les Bollandistes, Janv. II, 807 a.

FÉVRIER. 1, *Sancta Brigida*.

MARS. 25, L'Annonciation. L'Art de vér. les dates (éd. in-8°, II, 23), cite *Marzache*. Cf. Hampson, II, *Marseces*.

AVRIL. 6, S. *Winebaudus*, dont la fête tombe en effet ce jour. Boll., Avril, II, 572. — 12, Sainte Euphémie, Boll., Avril, II, 81.

MAI. 20, Plutôt *Baudere*, s'il s'agit de S. *Baudelius*, de Nîmes. Boll. Mai, V, 194.

2 Sain Marcelin.		11 Sain Tiburce.	
6 Sain Claudien.		13 Saint Ipolite.	
9 Sain Felecien.		14 Vigile.	
10	<i>D. eg.</i>	15 <i>Nostre Dame me-ost.</i>	
11 <i>Sain Barnabé.</i>		18 Saint Agapie.	
13 Sain Reneber.		20 Sain Feleber.	
16 Sain Forgehu (?).	<i>D. eg.</i>	22 <i>Sain Siphoric.</i>	
18 Sain Marcelin.		24 <i>Sain Bortelemier.</i>	
19 Sain Gervais.		25 Sain Lohis. Sain Genise.	
23 Vigile.		28 Saint Augustin.	
24 <i>S. Jehan batitre.</i>		29 <i>Sain Jehan.</i>	
25 <i>Saint Eloï.</i>			
26 <i>Sain Jehan.</i>			
28 Vigile.			
29 <i>Saint pre, sain Pou.</i>			
<i>Junios ai .xxxj. jours et li lene .xxx. jours.</i>		<i>Septembres ai .xxx. jors et li lene .xxx. jors.</i>	
1 <i>Sain Thibaut.</i>		1 <i>Sain Ladre.</i>	
2 Sain Marcenée.		2 Sain Juste.	
4 Sain Martin.		3	<i>D. eg.</i>
11 Sain Benoit.		4 Sain Marcel.	
13	<i>D. eg.</i>	5 Sain Ferru.	
18 Saint Arnou.		8 <i>Nostre Dame.</i>	
20 Sainte Marguerite.		9 Sain Gorgone.	
22 Li Madelene.	<i>d. eg.</i>	11 Sain Prothi.	
25 Sain Jacq. S. Clitofe.		14 <i>Sainte crois.</i>	
28 Sain Nazaire.		17 Sain Lamber.	
30 Germani, epí.		20 Vigile, li cartant.	
		21 <i>Sain Mathier.</i>	<i>D. eg.</i>
		22 Sain Moris.	
		24 Saint Andoiche.	
		25 Sain Vandelin.	
		27 Sain Florantin,	
		29 Sain Michié.	
<i>Ost ai .xxxj. jour et li lene. xxix. jors.</i>		<i>Octovrez ai .xxxj. jour et li lene .xxix. jours.</i>	
1 Sain pre.	<i>D. eg.</i>	1 Sain Romier.	
3 Saint Estiene.		2 <i>Sain Ligier.</i>	
5 Sain Domenique.		6 <i>Sainte Foi.</i>	
6 Sain Ci.			
9 Vigile.			
10 <i>Sain Loirans.</i>			

JUIN. 13, *Ragnebertus*, Boll., Juin, II. 694. — 16. *S. Ferrucolus* (?) Boll., Juin, III, 7.

JUILLET. 2, C'est ainsi que j'ai lu : peut-être *Martinée*? C'est *S. Martinianus*, Boll., Juillet, I, 300.

AOUT. 6, Saint Sixte, pape? — 20. *S. Philibert*. — 22. *S. Symphorien*. — 25. *S. Genesisus*. — SEPTEMBRE. 20. Les Quatre Temps. — OCTOBRE. 1, *S. Remi*, maintenant, en prov. *San Roumié*. — 7. *S. Marc*. — 16. *S. Gall*.

7 Sain Marci.		25 Sainte Catherine.	
9 Sain Denise.		27 Sain Maxime.	
11 Sain Suplis.		28	D. eg.
13 Sain Girart.		29 Vigile.	
15 Sain Lienart.		30 Saint Andrier.	
16 Sain Galli.			
18 Sain Luc avangelitres.		—————	
19 Saint Aquilin.		Delors ai .xxxj. jour et li lene .xxix.	
22		jors.	
25 Sain Crepien.	D. eg.	1 Saint Eloi.	
27 Vigile.		6 Sain Nicholas.	
28 Sain Simon et Jude.		7	D. eg.
31 Vigile de Toz Sainz.		8 Nostre Dame.	
		13 Sainte Luce.	
		21 Sain Thomas.	
		22	D. eg.
Novembres ai .xxx. jors et li lene		24 Vigile.	
.xxx. jors.		25 Nativité de Deu.	
1 Li Touz Sains.		26 Saint Estienne.	
2 Des trespacez.		27 Sain Jehan.	D. eg.
5	D. eg.	28 Li inoscent.	
8 Li .iiij. caronez.		29 Sain Thomas.	
9 Sain Theodore.		30 Li jour riloux.	
11 Sain Martim.		31 Sain Sauvestre.	
13 Sain Breceom.			
14 Saint Maclou.			
16 Saint Euchere.		Après la sainte Agathe lene prime	
20 Saint Ysidore.		querons	
22 Sainte Cecile.		Lou semadi après li voile des Bran-	
23 Sain Climant.		cons.	

NOVEMBRE. 8, Les Quatre Couronnés (Claude, Castor, Symphorien, Nicostate). — 13, Saint Brice (*Briccio*).

DÉCEMBRE. *Delors*. On a beaucoup disserté sur l'origine de ce nom. M. de Wailly a cité, à l'appui de l'opinion qui explique *deloir* (c'est la forme la plus fréquente) par *de l'our*, une charte dont il lit les derniers mots : *au mois de l'oir dñs* (voy. *Annuaire de la Soc. de l'hist. de France*, 1852, p. 33-4). M. Bourquelot, qui a réuni un très-grand nombre d'exemples du mot en question (*Bibl. de l'Éc. des Ch.* 6, III, 75), a contesté cette explication en se fondant sur ce que tous les textes connus (sauf celui cité par M. de Wailly) portaient *mois de deloir*, et non *mois deloir*. Il ne sera donc pas inutile de citer un exemple qui vient confirmer l'opinion défendue par M. de Wailly. Dans une chronique d'outremer, on lit à l'année 1254 : « Après, u mois *del* ier morut pape Inno- cent » (*Hist. occid. des Croisades*, II, 442). Un autre ms. porte *mois de l'iver*, leçon fautive, mais qui pourtant confirme la bonne. Il n'y a pas de doute sur le sens, puisque le pape Innocent IV mourut en effet le 7 décembre. — Toutes mes recherches pour trouver ce que c'étaient que les « jours riloux » ont été vaines.

II. — POÈME ALLEGORIQUE

SUR LE SIÈGE DE JÉRUSALEM PAR NABUCHODONOSOR ET NABUZARDAN.

Ce poème, qui est précédé de la rubrique assez peu appropriée *De David li prophete*, est en somme un combat des vices et des vertus, sujet bien souvent traité au moyen-âge. C'est donc une sorte de débat, mais qui offre ceci en particulier qu'il est coulé dans le moule d'une allégorie d'ailleurs bien connue. Jérusalem, c'est l'âme du chrétien; Babylone représente l'enfer; et ainsi le récit du siège de Jérusalem par Nabuzardan (Rois, IV, xxv) représente le siège de l'âme par le diable. Il y a aussi des traits empruntés à la description de la Jérusalem céleste de l'Apocalypse (ch. xxi). On n'ignore pas que ces allégories ont été courantes au moyen-âge. Il suffira de rappeler ici les deux poèmes en dialecte véronais de *Jerusalem celesti* et de *Babylone infernali*, publiés successivement par Ozanam¹ et par M. Ad. Mussafia². Il y a dans les œuvres de saint Bernard un sermon « de duodecim portis Jerusalem » (Migne, CLXXXIV, 1117), et un autre analogue dans celles de saint Brunon (Migne, CLXV, 89). Notre poème est tout à fait indépendant de ces écrits; et j'ajouterai même qu'il m'a semblé, à en juger par une rapide lecture, avoir le caractère d'une composition originale fondée sur des lieux communs de théologie. Son principal intérêt réside dans sa date, qui est précise et ancienne: l'auteur nous dit en terminant qu'il s'est mis à l'œuvre en 1180. Je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré un autre ms. de cet ouvrage.

De David li prophete. (f. 63)
 Or m'antendez .j. pou, signor,
 Ne me tenez p menteor
 De ce que je vos veul oter :
 De Jherusalem la cité,
 De la beauté, de la richace,
 De la bonté, de la autece
 Des murs de pierre preciose,
 Dont la cité est tote close,
 De la mervoilouse clarté
 Qui anlumine la cité,
 Et des portes et des antrées
 De(s)chieres pierres aornées,
 Et dou precios pavement
 Qui tote la cité porprent,
 Des tors de la cité nobile,
 Et des citiens de la vile

Qui a Deu chantent los et graces
 p les rues et p les places.
 Que vos faroie je lonc plait ?
 C'est la verité entresait.
 De la cité nus ne pet dire
 Ne l'estoire ne la matiere ;
 Meas vaut assez que je ne di,
 De certain lou vous afi (*sic*),
 Car an tot ce selonc la letre
 Ne devez pas vostre sen motre,
 Car c'est dit por allegorie.
 Et autre chose senefie
 Ceste Jherusalem terrestre :
 Ne sai commant poist cel estre
 De la Jherusalem celeste (*b*)
 Dont hont profecié li prophete,
 Tout ne pquant nos dit de l'une

1. *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie*, Paris, 1850; notice, p. 118-34; texte, p. 291-312.

2. Pièces A et B des *Monumenti di dialecti italiani*. Vienne, 1864 (Comptes-rendus de l'Académie de Vienne, t. XLVI).

3. Fol. iij de l'ancienne pagination.

Prophecié ont de chascune,
 Si com tesmoigne l'escriture,
 Ceste cité, ceste figure,
 Signor, quanque ce senefie
 Je n'ai pas lou sans que v⁹ die,
 Mas nonpquant tant vos an di,
 Selonc ce que Deu servons ci,
 Chascun, di, des bon(e)sheürez,
 Ne di pas chascun des dāpnez :
 La n'avront ja li felon part,
 Car Babiloinne iert d'autre part,
 La cité de confusion
 Ou il avront lor mansion,
 Avec Sathan qu'il hont servi,
 Cōme si home et si ami :
 C'est leu de peine et de martire,
 De plaint de plor, de duel et d'ire.
 De cestui lais la mencion,
 Car il n'i a se torment non ;
 Et dira de Jherusalem
 Ce que j'en croi et que j'en sen.

Hon trouve an l'estoire ancienne
 La Jherusalem terriene
 Li rois de Babiloinne assist,
 Et tant sit devant qu'il la prist ;
 Arst et destruit la Deu maison,
 Lou ceclé (?), temple Salemon.
 Tot āporta l'argent et l'or :
 Ce fut Nabugordonosor (*sic*). (c)
 Grant mal fit a Jherusalem,
 A icest tens Nabradanz ¹ :
 Les oz conduist des chevaliers,
 Et fut maitres confanoers (*sic*) ;
 Princes queurs fut de la coisine ² ;
 Au roi fit la cité encline.

De fi savons selonc l'estoire
 Ceste destrucion fut voire.
 Li pueples ot Deu corrocié ;
 Si lor avint de lor pechié.
 La prise de ceste cité
 Vos veul traire a moralité ;
 Hoesz, selonc l'allegorie,
 Que ceste prise senefie.
 Ce devez vos tuit savor bien
 Que l'arme a chascun crestien,
 Ou est de pais la vision,
 Est citez Deu et mansion ;
 De ceaus sera, laissus es ceaus,
 Jherusalem celestiaus.
 De Babiloine est rois et sire
 Deables, lai tient son āpire :
 C'est an anfer, ou li felon
 Seront a grant confusion.
 Icil nos essaut nuit et jor ;
 Il n'ot onques pais ne sejour.
 Chascun de nos essaut et tante
 De ce mal ou plus met s'entente,
 De la cité Deu deuaine ³
 Vot avor li felons lou reyne.
 Antor ai ses engins dreciez, (d)
 Se prendre la pet mōt ert liez.
 De ses angins, de sa boïdie
 Vos gtera une partie ;
 Et p ce les vos veul gter
 Que vos les puissez eschiver.
 De toz mal est orguel reine
 Et gmanemens et racine.
 Ele ai .vij. vices principauz
 Qui gduent les autres mauz.
 Ses premiers dux et vaine gloire...

1. Corr. *Nabuzardan* ; cf. IV, *Rois*, xxv, 8 et suiv.

2. Nabuzardan est toujours qualifié dans la Bible de « princeps militiæ » ou « exercitus », ou de « magister militum. » Plus loin, fol. 9 b, le même personnage est qualifié de « princeps des queurs (= queux) et des meingiers. » Ainsi encore, dans la rubrique du *Sermon joyeux de la vie de saint Onignon* (A. de Montaignon, *Poésies françoises des XV^e et XVI^e siècles*, I, 284), Nabuzardan est qualifié de « maistre cuisinier », et la même facétie se retrouve dans Rabelais, IV, xxxix.

3. *Sic*, corr. [de] *Deu demaine* ?

Ce poème, qui a environ 1550 vers, se termine ainsi (fol. 17, anc. pagin. fol. xix) :

Por ce donra Dex l'erité	Onques ne cesse ne ne fine,
De Jherusalem la cité	Toz tēs la cité enlumine.
Non ceos qui bien 9menceront,	Ele ai non vision de pais,
Mas ceos qui en bien fineront.	Dex nos hi moint et clars et lais !
C'est la clarté qui enlumine,	Seignor, ver moi ne vos poist mie,
Nos dit l'escriture divine :	Se je ai blasmé lor folie :
N'est de lune ne de soleil,	Si s'amandent, si feront bien,
Ains nuls hōs ne vit son paroil ;	Plus feront lor prou que lou mien.
Totes autres clartez sormonte,	
A sa beauté nule ne monte ;	Mil ans ot et .c. [et] hoitante
De lui veoir est li loiers	Cant a travaillier mit s'entente
Que Dex donra ses chevaliers	Icil qui ceste estoire fit
Iqui au pmenable jor	De la naissance Jhesu Crist.
De la clarté nostre Seignor.	

III. — PARAPHRASE DU PSAUME *ERUCTAVIT*.

Cet ouvrage, composé pour Marie de France, comtesse de Champagne de 1164 à 1198¹, nous a été conservé en un nombre de copies relativement considérable. Voici la liste de celles que je connais :

- Paris, Bibl. nat. fr. 902, fol. 159 ; incomplet ; ms. exécuté en Angleterre.
 — — — 1536, fol. 248 ; le prologue (14 vers) est omis.
 — — — 1747, fol. 85 ; ms. exécuté dans le midi de la France.
 — — — 2094, fol. 172.
 — — — 20046 (anc. S. G. fr. 1985), fol. 37.
 — — — 24429 (anc. La Vall. 41), fol. 117.
 — — — 25532 (anc. N.-D. 195), fol. 268 ; le prologue est omis.
 — Arsenal B. L. fr. 283, fol. 69 v°.

Madrid, Bibl. nat., F 149².

Vienne, Bibl. palat., 3430, fol. 1.

Inc. (fol. 18, anc. pagin. fol. xx) :

Une chanson que David fist,
 Que Nostre Sire ou cuer li mist

1. Voy. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des comtes de Champagne*, IV, 642. — M. Martin a pensé (*Le Besant de Dieu*, p. xlii) que la « dame de Champagne » du v. 3 pourrait être Blanche de Navarre, femme de Thibaut III. M. Martin, qui se serait épargné cette erreur en consultant le livre de M. d'Arbois de Jubainville, ou simplement le catalogue des mss. français de la Bibl. nat., n° 902, n'a pas fait attention que la « dame de Champagne » en question est qualifiée un peu plus loin de « suer le roi de France », ce qui ne peut s'appliquer qu'à Marie, sœur de Philippe-Auguste.

2. Je donnerai prochainement la notice de cet important ms.

Dira (= *dirai*) ma dame de Champaigne.
Celui cui Damedex enseigne
En espere de toz ses biens....

IV. — TRAITÉ DE LA MESSE.

Inc. (fol. 35, anc. pagin. fol xxxvij) :

C'est ici l'antrée de la mosse : quant l'an doit oïr la mosse ne les ordenances qui(l) afierent a faire. Premièrement au 9mancement de la mosse l'on doit restraindre les sans an lui, que l'an ne doit panser ne regarder a chose que soit ohie ne vehue...

Je n'ai pas pris la peine de rechercher d'où ce traité était traduit. Je me borne à remarquer qu'il se retrouve encore dans le ms. Barrois 305, chez le comte d'Ashburnham ; cf. Delisle, *Bibl. de l'Ec. des ch.*, 6, II, 251.

V. — WACE, LA CONCEPTION DE NOTRE-DAME.

Inc. (fol. 37, anc. pagin. fol. xxxix) :

Ou non Deu qui nos doint sa grace,
Oez que nos dist maistre Gace,
En quel tans, 9mant et p coi,
Au tans Guillaume lou bon roi,
Fu 9mancié et estaubli
De ceste estoire que je di
Que la feste fu celebrée
Que 9cehue et engendrée
An ma dame Sainte Marie...

Fin :

Que il parsoniers nos en face
p sa pidié et p sa grace,
Que por l'arme Sainte Marie
Pater noster chascuns en die.

Autres mss. de cet ouvrage bien connu :

Paris, Bibl. nat. fr. 818, fol. 4.

— — — 1504, fol. 417. Copie moderne d'un ms. qui paraît perdu.

— — — 1527.

— — — 24429 (anc. La Vall. 41), fol. 73.

— — — 25532 (anc. N.-D. 195), fol. 320.

- — lat. 5002, fol. 117 8° (ce n'est qu'un fragment de la fin).
 — — Ms. Noblet de la Clayette, p. 141.

Tours, 927, fol. 61.

Cambridge, Saint John Coll. B 9, fol. 1.

On sait que cet ouvrage a été publié deux fois : d'abord par MM. Mancel et Trébutien ¹, d'après le ms. 25532, puis par M. Luzarche d'après le ms. de Tours ². Le ms. 25532 présente un début tout particulier, conçu en fort mauvais vers dont Wace ne saurait aucunement être responsable. Voici les neuf premiers vers de cette leçon : au neuvième la leçon du ms. 25532 se raccorde au texte de Wace.

Se aucuns est cui Dieu ait chier,
 Sa porele (*sic, pour perole*) et son mestier,
 Viegne oir que je dirai.
 Ja d'un seul mot n'i mentira[j].
 Maistre Guaces, uns clers sachanz,
 Nos espont et dit en romanz,
 En quel tans, comment et par cui
 Fut commencié et établi
 Que la feste fust celebrée...

VI. — DESCENTE DE SAINT PAUL EN ENFER.

Je ne m'étendrai pas sur ce poème, ayant l'intention de l'étudier, avec d'autres sur le même sujet, dans un mémoire sur les légendes pieuses dans la littérature française, dont je rassemble les matériaux depuis bien des années. Je me bornerai à dire qu'il est fondé sur un apocryphe dont nous possédons deux rédactions latines. Celles-ci dérivent d'un texte grec que nous n'avons pas (ou du moins qui n'a pas été publié, que je sache), mais qui devait être de fort près apparenté à l'*Ἀποκάλυψις τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Παύλου* publiée par Tischendorf, et de laquelle on a aussi une traduction syriaque.

Cette légende, dont la popularité est attestée par la variété même des rédactions qu'on en possède, a une importance considérable pour l'histoire des croyances religieuses au moyen-âge. Bien que le fait de la descente de saint Paul en enfer et l'écrit qui la raconte aient été également repoussés par l'Eglise, néanmoins il n'est pas douteux que ce même écrit est la source principale des idées qu'on s'est faites des tourments réservés aux damnés.

Je connais en français cinq rédactions rimées de cette légende. De la rédaction en quatrains que renferme le ms. 15606 je ne puis indiquer que deux autres mss. :

1. *L'établissement de la fête de la conception de Notre-Dame, dite fête aux Normands*, par Wace, publié par Mancel et Trébutien. Caen, 1842, in-8°.

2. *La Vie de la vierge Marie*, de maître WACE (p. p. V. Luzarche). Tours, 1859.

Paris, Bibl. nat., fr. 24429 (anc. La Vall. 41), fol. 133. (A)

— — — 24432 (anc. N.-D. 198), fol. 91 c (B).

La particularité de notre texte, c'est qu'à un certain endroit, au quatrain XXI, les vers octosyllabiques à rimes plates viennent remplacer les quatrains alexandrins. Toutefois ceux-ci reparessent après une courte interruption et se poursuivent jusqu'à la fin. On connaît dans l'ancienne littérature française quelques poèmes où le mètre change ainsi sans raison apparente. De ce nombre sont les *Enseignements Trebor* (B. N. fr. 25408 ; cf. *Hist. litt.*, XXIII, 60), le *Partenopeus* et deux anciennes traductions de la Bible ¹.

Le texte a été écrit à longues lignes, afin d'économiser l'espace, les pages étant trop étroites pour admettre deux colonnes d'alexandrins, tandis qu'une seule colonne eût laissé un espace blanc. En voici le commencement et la fin avec les variantes des deux mss. pour les 80 premiers vers :

Des poignes d'enfer.

- I. Beau signor et vos dames, faites que l'on vos ohie, (fol. 81 a)
 Que Dex doint a vos armes de paradiz la joie!
 Si je sa aucun bien que je dire ne doie,
 4 A vos ne toiche mie quex poicherres que soie.
- II. J'a appris a escole, sou sa por escriture ;
 De Deu heit la parole cilz qui de Deu n'ai cure.
 Mez ciz qui de Deu est et qui aime droiture
 8 Mont hi a lou cuer preu si autant a mesure.
- III. Or escoutez signor qui Damedeu amez,
 Que les poines d'enfer et les delors dotez,
 Je vos ferai antandre, se hoïr lou voulez,
 12 Comant pechierres hons est an anfer penez.
- IV. Des grans poignes d'anfer vos dira je partie,
 A garant l'escriture, si n'an mantira mie,
 Cōmant pecherres hōs les dessert an sa vie,
 16 Qui Deu ne vet amer, ains maint an fole vie. (b)
- V. Soignour, desus cet arc (?) est .j. cielz 9passez,
 De lune et de solot et d'estoiles formez,
 Por cui trestoz li mons est hui anluminez.
 20 Soz celui est .j. autre qui est Dex apalez.
- VI. An après est li ciez ou est la maetez

1. Sur lesquelles voy. Stengel, *Mittheilungen aus franzoesischen Handschriften d. Turiner Univ. Bibliothek*, p. 18, note.

1-8 Les deux premiers couplets manquent dans B C.

14 B C Par g. d' — 16 C en felonie, B et il maint en folie.

17 B C cel air. — 18 B C d'e. listez. — 20 B C Deseur cel en a a. iC Desour cel a .j.) q. e. ciel a. — 21 C Après est li tiers ciels ; B est li sieges et la grant m.

- Ou li fiz Deu p̄maint qui de virge fut nez,
 Qui p̄ les pecheors fut an la croix penez,
 24 Que deables avoit trestoz anprisonéz.
- VII. Ainz ne fu hōs mortez qui tot ice veïst,
 Fors l'apostre sain Pou qui tot lou mont oïst.
 Cil vit jusque au tier ciel, la ou est Jhesu Crizt,
 28 Por sain Michié l'arcange que Jhesus li tramist.
- VIII. Icele grant autoce que gloire est appalée,
 Por cuer de crestien ne pest estre pansée,
 Por lotre de nul cler ne pet estre provée;
 32 Benoitte sera l'arme que laissus ert tornée.
- IX. Icele grant autauce vit sains Pau resplandir ;
 Ne lou pet reconter quant il n'ost lou lesir,
 Que nostre Sire Dex ne li vot consantir ;
 36 Ne li hōs n'est pas dignes qui doive ce oïr. (c)
- X. Soignors, or vos dira ce que vos hai promis :
 Con grant sont li tormant ou delorous pahis,
 La ou cil pecheor seront ansamble mis,
 40 Qui ne veulent amer ne Dé ne ses amis.
- XI. Sains Pou fut an anfer ainçoiz que il transist,
 Quar sains Michié l'arcange l'i mena et conduïst.
 Dex vot que il cogneust les poignes et veïst
 44 D'enfer, et de mal fere p̄ ce chateïst.
- XII. Or orrez ja parler de l'anfernal delor,
 A garant a[n] traons sain Pou nostre doctor
 Commant sont tormanté li mavais poicheor,
 48 Que por la vaine gloire laissent lor creator.
- XIII. An l'abime d'anfer hai .j. harbre planté
 Dont li seges desor sont charbon ābrasé ;
 Les brainches sont de feu, li rain sont anflamé,

25 *B* cest estre ; *C* qui ces .iiij. ciex. — 26 *C* qui l'amor Diex conquist,
B que Dameldieu conquist.

29 *B C* ajoutent La ou sainte Marie est roïne clamée.

30 *B C* par bouche de bon cler (*B* cuer) ; *B* dite ne racontée, *C* ne puet
 estre escoutée.

35 *B C* Fors le filz Dieu meïsmes qui por lui (*C* nos) vost morir.

39 *C* en flambe m.

44 *B C* Tant en poons savoir com saint Pols nous en dist.

49 *B C* A l'entrée. — 50 *B* li cimes, *C* les branches (*sic*). — 51-2 *bis B* Les
 cimes sont de flambes et li rain borjonné | Le brandon plus ardent que n'est feu
 embrasé ; *C* Et de boutons de fer estre tous boutonés | De boutons plus ardans
 que nus feus embrasés.

- 52 Des broiches sont li rain antor environné.
 52 bis Plus ardent et plus apre que charbons alumé
 XIV. Illuc vit sain Pou poicheors cruciez
 Les .j. pandre por mains, les autres por les piez, (d)
 Por les brainches desus anbroichiez, anfichiez,
 56 Les autres por les dois panduz por lor pechiez.
 XV. Sains Pou hai regardé par la senestre part,
 Si vit une fornoise de feu qui tos tans art ;
 La flame por .vij. leus les devise et depart.
 60 Or prions Damedeu, lou roi, que nos an gart
 60 bis De prisom au deable, et nos trahe a sa part.
 XVI. Soignours, an l'apre (corr. la) fornoise habitent .vij. delors ;
 .vij. diable l'atisent : c'est lor maistre labours ;
 Et .vij. flames an issent de diverses colours ;
 64 De chascune des flames issent .j. grans ardouz.
 XVII. Anviron la fornoise hai .vij. cruex tormant
 Ou pecheors sont mis, mortel cruciaumant.
 .vij. deable les gardent au trainchant feremant.
 68 Quant ont l'arme saisie, si la getent dedans.
 XVIII. Set plaies les apele(nt) la divine escriture :
 La premere est de noix et destrouinant froidure,
 La tierce est de feu et de mervoilouse ardure,
 72 La quarte est de sanc angousoz sens mesure.
 XIX. La quinte des .vij. plaies et dō cruai serpent,
 Et la siste de foudres et d'avenimemant ;
 La septainne de paors et d'epaontemant :
 76 Or vos an gart Dex qui fit lou formemant !
 XX. Quant icil .vij. deable hont une arme saisie,
 Por ices .vij. tormans chascuns a soi la guie :
 Li .j. la lance a l'autre, ja ne sera guerpie ;
 80 De queque part qu'ele aile deable l'ont saisie.
 XXI. Lor vient a la chaitive .j. delorouz essaut
 82 Qui por ses grans pechiez sofrera si grant mal.

60 bis manque (naturellement) à B C.

64 B De ch. des branches en i. .iiij. a., C De ch. des .vij. en i. .vij. chalors.

66 B Ou p. reçoivent, C As p. revient. — 70 B ajoute ce vers qui paraît nécessaire, bien qu'il donne au quatrain un vers de trop : La seconde est de glace et de tranchant nature.

73-6 riment en ens dans B, et par suite variantes considérables.

- En anfer hai une roe male
 84 Que outormant plunge et avole,
 De quoi feuz d'anfer dedesoz
 Les las, les orgoillors, les glos,
 Qui an cele roe sont mis.
 88 La roe briemant vos devis,
 Si 9me sain Pou nos recont
 Qui sait que cele roe monte :
 Mont est pesans et anvoisouse,
 92 Et grans et griez et perilose
 A ces qui tormanté seront
 Et p droite deserte iron.
 Tote est 9passée por art [art.
 96 Et de totes [pars?] trainche et
 Ansint escorche et art et cuit
 Qanque elle atant et a9cut. (b)
 .iij. goules ai soz cele roe ;
 100 An ces goules s'enbat et noe
 Et parmi eas sa voie torne.

 Mõt est chascune grans et lée :
 104 An l'une ai glace et jalée
 Si froide, si cruel, si pesme
 Que nul mostre n'i pet esme ;
 Et a[n] l'autre ai metaux boil-
 108 Et la tierce si mau olans [lanz,
 Que tote la roe an salit
 De la puor qui de li ist.
 Tuit cil qui murent an pechié
 112 Sunt a cele roe ataichié, [mans
 Et plurent por les [grans] tor-
 De totes manieres dedans.
 Illeil *sic* qui ont tel guer[re] don
 116 Por ce qu'il orent a bandon
 Les biens dou monde, et il mo-
 [rirent,
 Que Deu ne povres ne con-
 [nurent ;
 Et selonc ce que mespris hont,
 120 Plus et mains tormanté i sont.
 Mõt hi a torman sanz mesure,
 Merveille est 9mant nüz il dure ;
 Mais oncor hont il une poinne
 124 Que plus les grive et plus les
 [poinne
 Que totes ces choses ne font :
 Ce est li duel, qui toz les font,
 De ce qu'i voient paradis
 128 Et la grant joie ou cil sont mis
 Qui an cest monde Deu ser-
 [virent,
 Par coi la joie desservirent. (c)
 Je vos ai conté briement
 132 La dolor et lou dänement.
- Ne vos anuit il mie mes paroles oir.
 N'i a celui de vos ne 9vigne morir,
 La boiche et lou palaix et la langue porrir ;
 136 Richece ne beauté ne vos porra garir.
 Don ne veïstes vos morir vos ansessous
 Li quel vos hont laissié et terres et honours ?
 Ne savez ou il sont, s'ont mestier de secors.
 140 Dex gart nos et vos des anfernaus delours !
 Tuit an irons après, ja nan ert trestorné ;
 Mõt por pet estre liés qui maint en cherité.
 Qui main an cherité il maint an Damedé,
 144 Et Dex est an celui qui maint an cherité.

85 Corr. art desoz? — 89 D'ici à la fin du morceau en octosyllabiques (v. 132) les vers sont écrits en colonne. — 102 Vers omis. — 106 mostre, pour metre? ou mostre[r]? Le vers est trop court.

Or prions Damedé qui an la crois fut mis,
 Premeremant p nos et puis p ses (*corr.* nos) amis,
 Que il oit merci des mors et aussimant des vis,
 148 Que an anfer ne soient mauvaisemant assis.

Sain Pou et saint Michiez sont an anfer antré :
 Si hont de devant hos .j. tormant esgardé ;
 Sain Pou s'en arestist quant il l'out avisé,
 152 De la poor qu'i ot reclama Damedé :

(d)

« Marci, beas sire Peres qui mains en trinité!
 « Garde m'arme et mon cors de ceste tempesté. »
 Sain Michié [se] regarde, lou vit espaonté ;
 156 De la maim lou soigna, si l'a aseguré.

Li tormant don saint Pou ot la paor si grant
 Vos sai je bien conter ; lui an trais a garant :
 Ce est une grant roe de nor feu tot ardant :
 160 Mil toises hai de lonc et de large autretant.

La roe est de [noir] feu menuemant tornant,
 Estanceles an volent menuemant sailant,
 Roiges, indes et noires, mont aspremant cuianz.
 164 De la menor porroit ardor uns aymant.

C'est [la] pre plus dure qui pet estre trovée,
 La pierre d'aymant est p ce apalée ;
 Mas s'ere ou feu d'anfer ja n'i avroit durée ;
 168 L'arme qui la ira mōt est malaürée.

Fin (fol. 187 d) :

Quant saint Michié li anges hot saint Pou tot mostré,
 An .j. petit momant l'a ou soi (*corr.* ciel) tranporté :
 Paradis li mostra, lou regne Damedé,
 Ou li bon seront mis a grant bienaürté.

Soignour, de paradis ne vos sai reconter :
 [Car] tant ert grans la joie com Dex voudra doner
 A ces cou (= *qui l'*) serviront et lou voudront amer.

Or prions Damedeu qui tot pet gouverner
 Tel chose nos lai dire por quoi puissaīs monter
 Laissus an cele joie qui tot tans doit durer!

A la place des vers octosyllabiques ci-dessus rapportés, il y a dans les deux autres mss. neuf quatrains qui sont sans rapport aucun avec l'interpolation du ms. de Londres.

VII. — *Salut dou sang et dou cors Jhesu Crist.*

Pressiours sanc, saintimes cors,
 Qui an la crois fut ꝑ nos mors,
 Et pendi ton fil Jhesu Criz
 Qui lou monde forma et fit,
 Qui fut mors et occiz por moi,
 Et ꝑ touz pecheors, bien lou croi ;
 ꝑ nos vos ferit de la lance
 Longin, c'est ma fine creance...

Cette pièce se termine au fol. 88 c par ces vers :

Cant vos tenrez vos jugement
 De tout lou mont ȝmunement
 Avec vos mere nostre Dame,
 Que vos aez de mon cors m'arme. *Amen.*

VIII. — *De Nostre Dame.*

Ave sainte Marie, digne de grant amour,
 Gloriose pucele, fonteigne de doçour,
 Rose tot tans novele, li lis de douce odour,
 Estoile san decors, soloiz sanz tenebroure,
 Mere de misericorde, Jhesu lou creator
 Qui premiers li vouastes cheasté et amor,
 Sans exā de fame ne de nūs ancessor...

C'est une prière composée de quarante-cinq vers distribués en deux tirades, l'une en *our*, l'autre en *ez*.

Suit (fol. 89 a) :

IX. — *De Jhesu Crist.*

Ave Jhesu beau sire, li sov[e]rains puissans,
 Voie es a dēsvoié, salus, veras amans ;
 Bienahurez (est) li cors qu'a toi est atandans ;
 Grans guer[re]don donnés au cors humilians.
 La sainte Madelene exploitai saigemant ;
 Ains ne laisçai ꝑ home a ces siegle vivant,
 Ains s'abaissa vers vos très par desos .j. banc.

Cette tirade monorime est suivie d'une autre en *ier*, dont les deux premiers vers (fol. 90 a) sont :

Ave, Jhesu beau sire, qui tot peuz justisier
 Qui ꝑ ta grant pidié daignas mort essayer...

X. — SERMON.

Exhortation à résister aux tentations. Inc. :

Damedex nostre peres ouvra mont saïgement (f. 90 c)
 En nostre premerain, si vos dira 9ment.
 Quant lou premerain home deauble anvahi,
 ꝑ angim lou trahit, si com (vos) avés ohi.
 Por ce vot Dex an terre que .j. saïge home eüst
 Que il pust lou deauble anginier et seüst ;
 Mais nule creature ne lou pet bien faire
 Fors Dex tant soulemant de ceste ovre porfaire.
 Ceste besoigne anprist nos pere Jhesu Cris :
 Ce fu li bons ꝑ cui deauble fut sorpris...

Fin (fol 96 c) :

Or vos hai ansegnié belement et apris
 9ment devés respondre contre vos enemis
 Qui tot adès vos gaïtent, et ꝑ vos decevor
 Se metent a grant painne et au main et au soir.
 S'a ce que dit vos ai volez bien garde prendre,
 Nuns d'aux ne vos poura legierement sosprendre.
 Or prions tuit a Deu qui sofrï passion (d)
 Qu'i nos voille garder de tel temptacion.

Amen.

XI. — PRIÈRE.

Dex qui feïs 9me veras pere
 De ta fille ta sainte mere,
 Quant ꝑ pidié de nos venis
 Prendre de char humanité,
 Sens deguerpir ta deïté...

Fin (fol 97 a) :

Douce mere, virge benigne
 Qui de porter Deu futez digne,
 Sans corrompre virginité,
 Voie, secors au desvoïés,
 Vostre chier fil ꝑ nos proïés...

XII. — LES PSAUMES DE LA PÉNITENCE.

Précédés (fol. 97 b) de cette rubrique : *Tornez ces foillot, si troverez les .vij. salmes an romant môit bien.* Cette version des psaumes de la Pénitence se

rencontre dans une infinité de mss. du XIII^e au XVI^e siècle. Elle est particulièrement fréquente dans les livres d'heures. Inc. :

Dex, an tun jugement ne m'arguer pas, sire... (f. 97 c)

XIII. — LA BIBLE DE HUGUE DE BERZI.

Pièce connue, depuis l'édition de Méon ¹, sous le titre de *Bible au seigneur de Berze*, que lui donne le ms. B. N. 837. Elle se rencontre dans quatre mss., outre celui du Musée :

Paris, Bibl. nat., fr. 378, fol. 3.

— — — 837, fol. 261. — Texte de Méon.

Bruxelles, Bibl. des ducs de Bourgogne, 9411-26.

Turin, Bibl. roy., L. V. 32, fol. 174, — Scheler, *Notice*, etc., p. 89.

Voy. sur ce petit poème l'*Histoire littéraire*, XVIII, 816-21.

Por faire l'arme saine

(f. 100 b)

Ciz qui plus voit plus doit savor,
 Que por oïr et por veoir
 Set l'on ceu que l'on ne savroit.
 Qui toz jors an .j. liu seroit
 Seïchoiz que gueres n'apanroit.
 Tant ai alé, tant sui venu,
 Que j'a lou siegle conneü
 Qui ne vaut riens a maintenir,
 Fors por l'arme dou cors morir...

Fin (fol. 107 c) :

Beal sire Dex, rois poetis,
 Ansint com je vos ai requis,
 An bien faire si me tenez,
 Ne ja ne vos an repantez
 De moi adracier a bien faire,
 Car qui 9mance bien a faire
 Sõ doit tenir jusque a la some. (d)
 Sire qui pdonas a l'õme
 Ses pechiez quant il se repant
 De bon cuer et veraïement,
 Fai moi, sire, tout aussimant
 p ton digne 9mandement. Amen.

XIV. — DE L'UNICORNE.

Aux sept mss. de ce dit qui ont été indiqués ici même, I, 207², il faut ajouter :

1. Barbazan-Méon, *Fabliaux*, II, 394. La rubrique de fr. 378 est « la Bible Hugue de Berzi. » Probablement Berzi-le-Sec, Aisne.

2. La leçon du ms. 2162, indiquée dans la *Romania*, I, I., a été publiée sous

Paris, Bibl. nat., fr. 2094, fol. 218.

— Arsenal, B. L. fr. 283, fol. cliij.

— — — 288, fol. 77 v°.

Turin, Bibl. roy., fr. 36 (L. II, 14), fol. 583.

Des bestelotes, moralité.

Mot par est fox ciz qui antant,
 Qui lou bien voit et lou mal prant.
 Premiex devroit a bien antandre,
 Et puis a trestoz faire antandre,
 Aug bon mo(n)t, se l'on l'i laisse...

XV. — DES DEUX CHEVALIERS.

Sera publié à la suite de cette notice.

XVI. — CATON, TRADUIT PAR ADAM DE SUEL.

Il existe, à ma connaissance, sept anciennes traductions françaises en vers des distiques de Denis Caton : celles d'Hélie de Winchester, d'Everard, d'Adam de Suel, de Jehan du Chastelet, de Lefèvre, et deux anonymes. La plus répandue a été celle d'Adam de Suel, dont je connais treize exemplaires, y compris le ms. 15606. Aux sept mss. (six de la Bibl. nat. et un du Musée britannique) qui ont été indiqués dans la *Romania*, I, 209, il faut ajouter :

Dijon, 2982, fol. six.

Tours, 927, fol. 185. — *Romania*, II, 93.

Berne, 354, fol. 117.

Bruxelles, Bibl. des ducs de Bourg., 9411-26.

Madrid, Bibl. nat., F 149, fol. 49.

Seignor, ains que je vos 9mant (fol. 113)
 Espondre Caton an romant,
 Vos veul devisier la santance
 Don nostre maistre sont an tance,
 Quar li on dient et (= a) delivre
 Que cilz Catons qui fit ces livre...

XVII. — LE DOCTRINAL SAUVAGE.

On peut voir sur cet ouvrage bien connu l'*Histoire littéraire*, XXIII, 238-41. Je regrette que l'auteur de cet article n'ait pas donné les raisons qui l'ont conduit à supposer qu'il y eût « dans ce recueil fort confus des passages de « plusieurs mains différentes ». Je ne trouve, quant à moi, aucune trace de la diversité qu'a cru reconnaître M. Le Clerc : je pense que le *Doctrinal* est d'un

ce titre : *Le dit de l'Unicorne et del Serpent*, en vieux picard..., par M. F. (lisez J.) WOLLENBERG. Berlin, Calvary, une 1/2 feuille gr. in-8° (extrait d'un programme universitaire publié en 1862).

seul auteur, et d'un auteur à qui on peut avec probabilité attribuer d'autres écrits remarquables à plus d'un titre. Ce n'est pas le moment de traiter ici cette question, et je me borne à donner la liste des mss. du *Doctrinal* qui sont parvenus à ma connaissance. Dans cette liste, j'ai pris soin d'indiquer, autant que me l'ont permis les moyens que j'ai eus de me renseigner, les premiers vers de chaque texte, précaution nécessaire, parce que, par suite de transposition ou d'omission, les diverses leçons du *Doctrinal* présentent trois commencements différents. Il y a là une première indication pour le classement de ces leçons.

Paris, Bibl. nat., fr. 834, fol. 1. — *Certes bone chose est de bon entendement.*

— — — 837, fol. 334. — *Or escoutez seigneur que Diex vous benëie.*
— Texte de Jubinal, *Nouv. rec.*, II, 150.

— — — 12483 (anc. Suppl. fr. 1132), fol. 123. — *Certes bonne chose est de bon enseignement.*

— — — 19152 (anc. S. G. fr. 1239), fol. 101. — *Certes bone chose est de bon entendement.*

— — — 25408 (anc. N.-D. 273 bis, fol. 25). — *Certes boene chose est li boen entendement.*

— — — 25462 (anc. N.-D. 272), fol. 195. — *Signour or escoutës ke Diex vous benëie.*

— — — 25547 (anc. St-Victor 624), fol. 2. — Commence par un couplet qui paraît propre à ce ms., mais qui est taché au point qu'on ne peut plus en lire que quelques mots.

— Ms. Noblet de la Clayette, p. 135. — *Certes bone chose est de bon entendement.*

— Arsenal, B. L. fr. 283, fol. cccij¹.

Epinal, 189. Voy. *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1876, p. 75-6.
— *Seigneurs or escoutez que Dieu vous benye.*

Lyon, Palais S. Pierre, 28 (Cat. Delandine, n° 983). — *Seigneurs or entendës que Dieu vous benye.*

Metz, 105. Voy. Clercx, *Catal. des mss. relatifs à l'Hist. de Metz et de la Lorraine* (1856), p. 83. — *Seigneurs or escouteis que Dieu vous benoye.*

Rennes. 147. Voy. Maillet, *Description des mss. de Rennes* (1837), p. 120.

Bruxelles, Bibl. des ducs de Bourg., 9411-26. fol. 93 v°. — *Certes bone cose est...*

— — — 10459 : remaniement exécuté en 1444 par Jean de Stavelot; cf. Scheler; *Notice sur deux mss. de Turin*, p. 73.
— *A moy entendeis mes amis.*

— — — 10575. — *Glorieux Diex qui me fus².*

1. Il ne m'est pas possible de donner le début de la leçon contenue dans ce ms., une décision bien peu justifiable, je n'hésite pas à le dire, ayant autorisé le prêt à l'étranger de ce ms. qui est d'un prix infini, et par son ancienneté, et par le grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs uniques, qu'il contient.

2. J'emprunte les *incipit* des mss. de Bruxelles au *Catalogue des mss. de la Bibl. roy. des ducs de Bourgogne*, t. I. Le *Doctrinal de sapience* contenu dans le n° 10397, et que mentionne M. Stengel, *Durmart*, p. 460, paraît être un ouvrage différent de notre *Doctrinal*.

Londres, Musée brit., Harl. 978, fol. 124. — *Oez seignurs entendez que Deus vous benëe.*

— — — 4333, fol. 105 b. — *Signor or escoutés que Dex vos benoë.*

— — — Egerton 745, fol. 207 b. — *Seigneurs or escoutés que Dix vous benëe.*

Oxford, Bodleienne, Digby 86, fol. 177. — *S'il estoit uns fraunes homme ki me vousist entendre.* Stengel, Notice du ms. Digby, p. 69.

— Jesus Coll. 29, fol. 201. — *Si ceo fust un riche heome ki me vousist entendre.*

Berne, 113, fol. 202 ; copie à la Bibl. nat., Moreau 1727. — *Certes bone cose est de bon entendement.*

Turin, fr. 134 (L. V. 32), fol. 62. Scheler, Notice, p. 73¹.

A ces mss il faut ajouter l'ancienne édition (vers l'an 1500) mentionnée par M. V. Le Clerc, *Hist. litt.*, XXIII, 240.

La leçon du ms. add. 15606 commence ainsi :

Anseignemans de Doctrine.

(f. 118 b)

Soignor, or escoutez, que Dex vos benohie !
S'orrez bons mos noveas qui sont sanz vilenie,
Ceu est de doctrinau qui ansoigne et chastie
Lou siegle, qui se gart d'orguer et de folie.

Certes bone chose est de bon antandemant...

Fin (fol. 122 b) :

Cest doctrinau doit on apanre et retenir,
De bons ansoignemans ne puet nuls maux venir.
Qui bien les retienra Dex l'an doint bien joir. *Amen.*

XVIII. — *Pour chatoier les orguilloz.*

Pièce que je crois inédite, et qui sera publiée à la fin de cette notice.

XIX. — LES QUINZE SIGNES DE LA FIN DU MONDE.

Le jugement dernier et la description des quinze signes qui doivent le précéder sont l'un des lieux communs de la poésie du moyen-âge. On peut voir sur les origines de cette croyance et sur la littérature qui en est sortie un mémoire de Mlle Caroline Michaelis dans l'*Archiv für d. Studium d. neueren Sprachen*, XLVI, 33-60. Le petit poème que nous avons ici a eu le plus grand succès, tant en France, où il a été composé, qu'en Angleterre où il a été souvent copié. Mais tous les exemplaires ne sont pas également complets. Plusieurs commencent à ces vers qui manquent dans notre ms. par suite d'une omission, mais que j'ai rétablis en note :

Se ne vous cuidoie anoier
Ou destorber d'aucun mestier².

1. M. Scheler, qui disserte sur les différences des leçons de Bruxelles et de Turin, a malheureusement négligé de citer le commencement de chacune d'elles.

2. Une preuve évidente de la grande popularité de cette pièce est que ces

D'autres plus loin encore (v. 49 du ms. 15606) :

Qui or veut oïr la mervoille
Envers qui rien ne s'aparoille¹;

de sorte qu'à s'en tenir aux indications des catalogues, on pourrait prendre pour des poèmes différents ce qui n'est qu'un seul et même poème plus ou moins complet. Aussi ai-je soin, dans la liste qui suit, d'indiquer entre parenthèses le vers par lequel débute chaque exemplaire :

- Paris, Bibl. nat. fr. 834, fol. 126. — *Oez trestous communement.*
 — — — 837, fol. 112. — *Oez trestuit communement.*
 — — — 1533, fol. 33. — *Or oez comunement.*
 — — — 2094, fol. 194. — *Oez trestuit comunement.*
 — — — 2168, fol. 186. — *Se ne vos cuidasse anuier.*
 — — — 12483 (anc. Suppl. fr. 1132), fol. 142. — *Se ne vos cuidasse cnuier.*
 — — — 19152 (anc. S. G. fr. 1239), fol. 24 v°. — *Se ne vos quidasse annuier.*
 — — — 20040 (anc. S. G. fr. 1659) fol. 105. — *Oïès trestuit communement.*
 — — — 25545 (anc. N.-D. 274 bis), fol. 104. — *Oiez signor, communalment.*

Arsenal, B. L. fr. 288, fol. 97 r°, col. 3. — Je donne en note le début qui est particulier².

deux vers ont été reproduits sans changement dans un poème sur l'histoire de J. C. et de la vengeance tirée de sa mort par Vespasien :

Se ne vos cuidoie anoier
Ou destorbe[r] d'aucun mestier,
De la venganche vous diroie
Que fist li rois Vespaziens...

(Turin, ms. fr. 36, dans Stengel, *Mittheilungen aus franzoes. handschr. d. Turiner Univ. Bibliothek* (1874, p. 22). — L'emprunt ne s'est pas borné à ces deux vers ; toute la partie précédente du prologue paraît avoir été transcrite, autant qu'on peut en juger d'après les extraits cités par M. Stengel qui, ne s'étant pas aperçu de cette imitation, ne nous a pas donné les moyens de faire une comparaison complète.

1. Encore deux vers devenus populaires. Dans la traduction de l'Évangile de Nicodème par André de Coutances :

En Jerusalem tel merveille
Qu'a nule rien ne s'apareille.
(Musée brit., add. 10289, fol. 80 c).

Dans le *Fergus* de Guillaume :

Fergus esgarde la mervelle
A cui nule ne s'apareille.
(Edit. Martin, 1872, 115, 9-10).

Au début du *Boucher d'Abbeville* (Barbazan-Méon, *Fabliaux*, IV, 1) :

Seignor oïès une mervoille
C'onques n'oïstes sa pareille.

2. Or entendez .j. trouvement
Qui ore est fet nouvellement
Tel que nous n'avons pas evus,
Confaitement Zodiacus
Court encontre le firmament.
Li planettes ne sont pas lent,
La nature des elemens,
Et la seducion des vens,

Lyon, Bibl. de la ville, 384 (Cat. Delandine, n° 645)¹. *Qui ore viaut oïr la mervoille*: Tours, 927, à la suite du mystère d'Adam, éd. Luzarche, p. 69. — *Oiez, seignor, communement*.

Londres, Lambeth, 322, fol. 150. — *Se jco ne vos quidasse emuyer*.

Oxford, Corpus Chr. 36, fol. 46. — *Se ne vos cremisse enuer*.

Cambridge, Univ. lib. Gg. I, 1, fol. 111 b. — *Oiez tuz communalment*.

— Caius Coll. 435, p. 139. — *Se ge ne vos cuidasse enuier*².

— S. John Coll. B. 9, fol. lij b. — *S'il ne vous devoit esnuier*.

Berne, 354, fol. 60. — *Se ne vos cremisse enuier*.

Des XV signez aez memore. (fol. 124)

- | | |
|------------------------------------|--|
| Oez trestuit gmunemant | Tant p est ploins d'iniquité |
| Dū nostre sires nos reprant : | 20 Qu'i n'ai de lui nule pidé. |
| De ceu que tote creature, | Plus velontiers ouroit gter |
| 4 Chascune selons sa nature, | gmant Rolans ala joter |
| Requenoit meauz son creatour | A Olivier son gpaignon |
| Que hōs ne fait ; s'a grant | 24 Qu'i ne feroit la passion |
| [delour. | Que Dex soffrit a grant aan |
| Mas hōs de lui servir se foint, | p lou poichié d'Aive et d'Adā. |
| 8 De quoi nostre Sires se plaint | p quoisumes nos orgoilous ? (b) |
| Qui nos ama tant bonnemant, | 28 Hé ! las, chaïti, ja morrons nos ! |
| De canque ai souz lofirmemant | Ou est qui p nos bien ferai |
| Nos hai donné la soignerie, | Cant l'arme dou cors partira ? |
| 12 Et chascuns de nos louguerrie : | Certes, nostre ami ploreront : |
| Muez bestes, ors et lions, | 32 C'est toz li biens qu'i nos faront. |
| Oiseaus, serpens, de mer poi- | Ha eciant nos occions, |
| [sons, | Nos qui Damedeu guerraons. |
| Ciel et terre, souloi et lune ; | Mōt an aront grief jugemant |
| 16 Et des estoilles n'i ai nule | 36 Après ces siegle trespasant ; |
| Qui ne face ceu qu'ele doit. | Car cant ses siegles fenira, |
| Et hons que fait qui tot ceu | Nostre Sires signe ferai, |
| [voit ? | Ceu nos recūte Jeremies, |

Car li uns est en Orient
Et li autres en Occident,
Et li autres vers mienuit.
Pour Dieu, seingneurs, ne vous
Ne vous doutasse a anuier [anuït.

Ou destourber d'aucun mestier
Des .xv. signes vous deisse,
Que ja mentir ne vous queisse,
Toute la pure verité...

1. Ce ms. contient aussi (ff. 1 à 8) la *Passion* dont j'ai cité précédemment (*Romania*, V, 473) les premiers vers d'après un ms. de Tr. C. C. Le même ouvrage se trouve encore dans les mss. B. L. fr. 288 (fol. 18 v°) de l'Arsenal, 3430 (fol. 112) de Vienne, et enfin a été intercalé dans les textes des *XV signes* tel que l'offre le ms. 20040.

2. Voy. sur ce ms. *Romania*, IV, 385.

14 Le ms. omet ici deux vers ainsi conçus dans le ms. de Tours :

Font quanque il deivent sans tristor
Et gracient tuit lor creator.

38 Il y a ici une omission, causée probablement par un bourdon, que je répare

- 40 Jerobabel et Hisaïes,
De Babiloigne Daniel,
Et si l'aforme Ezechier,
Aaron, Amon et Moïses,
- 44 Tuit li autre pphete après.
.j. pou devant lou jugemant
Tuit li felon seront dolant.
Dex montrera sa poeté
- 48 Ou siegle de sa maeté.
- Qui or vet hoïr merevoilles
Anvers cui riens ne s'aparoille,
Dreçoit son chief, si merégart :
- 52 Je li dira bien de quel part
Viendra la grant mesaventure
Qui passera tote nature.
- Or escoutez de la journée
- 56 Qui tant doit estre redotée :
Dou cié chorra plue sanglante :
Ne cuidiéspas que je vos mante :
[(fol. 124 v^o)
Tote chose an ert colorée ;
- 60 Mōt aurat i apre journée.
Li āfant qui a naistre seront
Dedans les vantes crieront :
« Marci, rois Dex omnipotans,
64 « p ceu ne queresaint ja naistre
« Que naisquesaint a ce iour,
« Quetoteriens soufre delour. »
- Li primex jors sera itaus,
68 Mas li secuns sera plus maus,
Car dou ciel charront les es-
[toilles :
Ceu ert une grant merevoilles...

La popularité de ce petit poème s'est étendue jusqu'au midi de la France. Le ms. Bibl. nat. fr. 1745 (fol. cxvj v^o et suiv.) en contient une version provençale dont voici le début. Je place à droite des chiffres de renvoi au texte précédent.

- | | |
|--|--|
| Ar escotas so que ieu diray,
Que totz escrigz trobat ho ay
Els libris de antiquitatz | No so cell home ta fello,
12 Si vas Dieus ha sa entencio
Ni .j. pauc mi vol escotar,
Que nol convenga a plorar. |
| 4 Que son escrigz de veritatz,
Si co l'escrig san Jeronimes
Cant ell parletz dels .xv. signes. | 16 Nostre Senher signes fara ;
So nos recomta Jeremias,
Zorobabel et Ysayas,
E si o ferma Ezechiel |
| 8 Can totas cauzas periran,
Fara Dieus per sa gran benanansa
En .xv. jorns tals demostransa | 20 E la propheta Daniel, |

d'après le ms. 837 :

Quant icest siecle fenira
Et Diex aus bons joie donra.

Se ne vos cuidoie anoyer
Ou destorber d'aucun mestier,
Des .xv. signes vos deïsse,
Ainz que remuer m'en queïsse,
Toute la pure verité.
Seignor vendroit il vos a gré
A oïr la fin de cest mont,

64-5 Corr. queresains, naisquesains.

Que toutes choses fineront ?
N'a soz ciel homme si felon,
Se vers Dieu a s'entencion
Et .j. pou me veut escouter,
Que ne l'estuece ja plorer ;
Quar, quant li siecles fenira
Nostre Sires signes fera ;
Par .xv. jors voudra moustrer
Signes qui font a redouter.
Ce nous raconte Geremies.

2 Dans totz escrigz, comme aux vers suivants dans antiquitatz, veritatz, et ailleurs encore, on remarquera que le copiste met à la fin des mots un z qui n'est justifié par rien. C'est p.-ê. un simple ornement d'écriture.

- Nathan, Amon e Moyzens,
 Motz d'autras prophetas apres.
 Um pauc enan lo jutjamen,
 24 Cant li malvays ceran dolen,
 Mostrara Dieus sa magestatz
 Et en terra sa pozestatz.
- Qui vol auzir las maravilhas [49]
 28 Vas cuy res no si aparelha,
 Endregz son cor .j. pauc m'esgartz,
 Et ieu diray li daus cal partz
 Venra la grans dezaventura
 32 Que passara tota mesura.
- Ar entendes de la(s) jornada(s) [55]
 Que tan deu esser redobtada(s);
 Non cujes pas que ieu vos menta :
 36 De cel cayra plueia sancnenta,
- Tota la terra n'er coltada,
 Motz y aura aspra rozada.
 Los efans que natz no ceran
 40 Dedin los ventres cridaràn
 Ab clara vos motz autamen
 Merce a Dieus omnipoten ;
 E diren ho totz en ayssi :
 44 « Reys glorios, Senher merci !
 « Nos volgram mays esser men,
 « Que car (tart?) venrem a naysse-
 [men,
 « En aquel temps ni en aquell jorn
 48 « Que totas res suffiràn dolor. »
 Ar tornaray a ma razo,
 Et escotas tug mo sermo.
- Lo premier jorn cera motz fers...

XX. — LA PLEURE-CHANTE.

L'*Histoire littéraire*, XXIII, 253, n'a consacré que cinq lignes à cette pièce qui se recommande non moins par le mérite de la forme que par l'intérêt du fond. Elle a du reste été publiée deux fois. D'abord en 1834 par H. Monin¹, puis en 1839 par Jubinal, dans les *notes et éclaircissements* de son édition de Rutébeuf (1^{re} édition, I, 398 ; 2^e édition, III, 91-9). Elle a été très-souvent copiée. Voici une liste, probablement incomplète, des mss. où elle se rencontre : Paris, Bibl. nat. fr. 837, fol. 335 (texte de Jubinal).

- — — 12483 (anc. S. fr. 1132), fol. 210.
 — — — 19152 (anc. S. G. fr. 1239), fol. 103.
 — — — 25408 (anc. N.-D. 273 bis), fol. 109.
 — Arsenal, B. L. fr. 283, fol. cccl.

Lyon (Texte de Monin).

Bruxelles, 9411-26, fol. 78 v^o.

Londres, Musée brit., Harl. 4333, fol. 101. — Cf. *Romania*, I, 208.

Ashburnham place, Barrois 305; cf. Delisle, *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 6, II, 251.

Turin, fr. 134 (ou L. V. 32), fol. 58. Cf. Scheler, *Notice*, etc., p. 73.

De la plure-chante, hestoire. (fol. 127 a)

De celui aut soignor qui an la crois fut mis
 Lou jor dou grant divandre, si com l'estoïre dit,
 Saint ciz benoît e a bone fim pris
 Qui .j. pou entendra des biens que j'a apris.

Mõt vaut meuz plore-chante que ne fait chante-plore :
 Cil qui s'anvoise et chante e an pechié demoire

1. La *Pleure-chante*, prose (sic) morale et religieuse en roman du XIII^e siècle. Lyon, 1834, 16 p. in-8^o.

Prorera (*sic*) an anfer, ja n'ert qui lou secoire,
 Antre les Satanas qui sont nor 9me moure.
 Et de la plore-chante savez que senefie?...

XXI. — VIE DE SAINT DENIS.

Traduction de la vie latine qui se rencontre dans une infinité de mss., et qu'il ne faut pas confondre avec celle qu'on attribue à Fortunat, et qu'ont publiée les Bollandistes (9 oct.). — Inc. (fol. 130 a) :

Des apostres qui anoncient la loi nostre Signour Jhesu Crit.

Après la precieuse mort que nostres Sires, verax Dieu et verax hons,
 vout sofrir an la sainte veraie croiz p lou salut dou monde, et après sa
 resurreccion et sa glorieuse ascension, qu'i monta es sains ciels, et siet a
 la destre de son pere.....

La même version se rencontre en plusieurs mss., notamment Bibl. nat. fr.
 696, fol. 1 ; 1040, fol. 145 ; Troyes, 1955.

XXII. — LE DIT DE GUILLAUME D'ANGLETERRE.

C'est le poème que M. Fr. Michel a publié en 1840 dans le t. III de ses
Chroniques anglo-normandes, d'après le ms. B. N. fr. 24432 (anc. N.-D. 198).
 Je ne connais pas un troisième exemplaire de cette pièce. — Inc. (fol. 140) :

Por recorder .j. dit sui ci endroit venuz.
 Dex gart touz ceoz et celles dont serai entenduz !
 De .j. roil (*sic*) voz veuz parler de qui fut maintenuz
 4 Li pahis de Engleterre ; or est s'arme laissuz.
 En la joe des cielz ou tuit porrons aler
 La fome 9 lou roi dō je vos veul parler,
 L'Escriture tesmoinne car qui vet aut monter
 8 Il ne doit pas grant fais desuz son col porter ;
 Et c'est escrit que richez qui ne vet dire *tien*
 N'antrerai en la gloire dou Dex maint et li suen...

XXIII. — LE LIVRE DE SAPIENCE.

Compilation de maximes bibliques évidemment traduite de quelque auteur
 ecclésiastique des bas temps. — Inc. (fol. 152 a) :

Li livres de sapience.

Li 9mancemanz de sapience est la paors de Deu. Et dit Salemons li
 saiges : A ces qui dotent Deu riens ne lor faut, ne a ces qui l'ainment
 an verité. Et David dit : Nostre sires (d) Dex fera la velonté a ces qui

XXII. — *Var. du ms. 24432.* — 6 Se faisons com. — 7 que qui v. — 9 c'un
 r. — 10 ou D. — 10 N'enterroit.

lou doteront ; et lor prieres orra et les fera saus. Et sain Jehans dit li apostres : Qui dotera Deu, mont ferai biem. De ceu dit .j. saigez : Se tu doutes Deu si te doteront totes choses qui te verront...

XXIV. — *Ci omence li salmons de Cloistre espirituel, qui doit estre en chascune arme, et vient en moralité au cloistre materiel.* (fol. 156 c)

La sainte arme qui (corr. cui) force d'amour fait languir li fait dire la bonté de son ami et de son espouz, quar n'est pas merevoille cui aguilons point se il saut. Si se vante la damoisele de son ami qui la menere ou deduit ou celier au vin...

Il me semble qu'il y a une lacune, dont je ne puis mesurer l'étendue, après le feuillet 156 qui termine un cahier. Voici les derniers mots de ce feuillet et les premiers du suivant :

Fol. 156... Cis cloistre doit estre poins de quarriaux de .vij. colors : li premiere est pidiez des amis charnez qui Deu servent ; li segons es despiz dou monde ; li tiers est despiz des choses tēporez.

Fol. 157. C'est de la nectée de Jhesu Crist, de violete de umilité, de roses de pacience...

Le ms. se termine, ainsi qu'il a été dit ci-dessus (p. 2), par trois feuillets maintenant numérotés de 160 à 162, mais qui autrefois étaient placés au commencement du volume. Les deux premiers portent encore les n^{os} j et ij ; quant au troisième, qui devait porter le n^o iij, il a été rogné d'un peu près, et le chiffre a disparu. Ces trois feuillets étaient autrefois dans le corps du ms. Ils ont été coupés (probablement à cause de quelque faute de copie) et remplacés, de la même main, par de nouveaux feuillets, véritables *cartons* qu'on a insérés à leurs places respectives. Le folio 160 commence par ces vers *C'onques Dex n'ama ypocrite | Ja n'avra s'amor ne sa grace...* qui sont aussi les premiers du fol. 30. De même le fol. 161 a cédé sa place au fol. 35. Quant au troisième, le fol. 162, je n'ai pas trouvé à quel feuillet il correspondait. On voit que l'usage de certains bibliophiles, qui font relier à la fin du volume les feuillets remplacés par des cartons, ne date pas d'hier.

Je vais maintenant extraire du ms. addit. 15606 deux pièces que je crois inconnues. Viendront ensuite quelques observations sur la langue du ms.

LES DEUX CHEVALIERS.

Ces deux chevaliers étaient deux frères dont la vie était bien différente. L'aîné, tout en dévotion, ne songeait qu'à faire pénitence et à assurer son salut par des bonnes œuvres et des actes de piété. Le plus jeune au contraire menait une vie élégante et somptueuse. Il se peignait quatre fois le jour, nous dit le poète ; il passait son temps aux tournois et aux fêtes. Il y avait acquis un grand renom, et selon l'expression proverbiale de l'auteur « d'armes avoit passé

Gauvain »¹. Un jour il tint une cour et y invita son frère. Celui-ci y vint, mais sa tenue faisait un singulier contraste avec celle des autres invités. Tandis que ceux-ci étaient tout au plaisir, lui songeait aux joies du paradis, et personne ne le vit rire. On s'en étonne : son jeune frère, perdant patience, veut le contraindre à paraître joyeux, et n'y parvenant pas, le défie. L'aîné rentre en son château et se met en défense, prévoyant bien qu'il allait être attaqué. Il le fut en effet dès le lendemain. Désireux d'éviter une inutile effusion de sang, l'aîné propose au cadet de vider leur querelle par un combat singulier. Celui-ci accepte, et, contre toute attente, est mis hors de combat et obligé de rendre son épée. Le vainqueur emmène son prisonnier dans son château, le fait déshabiller, et ordonne à deux chevaliers de lui appuyer leurs épées contre le corps au point que le sang coule. — « Ris donc maintenant! » lui dit-il. Mais celui-ci n'en a guère envie. — « Moi non plus, » reprend le frère aîné, « je n'ai point envie de rire lorsque je songe aux peines de l'enfer. » Puis il lui pardonne, et désormais ils vécurent en bonne intelligence, le cadet consacrant, lui aussi, sa vie à la pénitence. De longues années après ces événements, le frère aîné se sentant mourir, recommanda à sa femme de lui faire ouvrir le cœur quand il serait mort. Elle le fit, et on y trouva l'image d'un crucifix.

Je ne connais aucun autre texte, aucune autre rédaction de ce pieux récit. Il y a dans le ms. Bibl. nat. fr. 24432 (anc. N.-D. 198), fol. civ^v-cvij, un petit poème en quatrains intitulé *le Dit des .ij. Chevaliers*, mais qui n'a aucun rapport avec celui dont le texte suit.

<p><i>Dou pechié d'orgueil laissier.</i> (fol. 110 b) [naire, Frainche gent douce et debo- .j. pou vos veuz prier de faire Pais por oïr raison certene. 4 Jhesu Cris qui vit et qui regne 9m(e) sires, com rois, 9me Dex, Li nostre pere droiturex, Rois dou ciel et [rois] des ar- [canges, 8 Rois des apostres et des anges, Rois desus tote creature, Fiz de [la] Virge nate et pure, La saintime pucele monde, 12 Li grans sires de tot lou monde Qⁱ sus tote rien ai puissance, Vos gart de tort et d'acusance, Et d'an9brier et de contraire,</p>	<p>16 Et nos doint a si bon chié traire C'atex ovres puissains amordre Qui soaint a rahōplir l'ordre Laissus an la gloire celestre, 20 Por devers la partie destre Dou roi qui pas n'ainme boïdie. Signor, ne cuidez que je die Chifles ne gas d'avau la vile, 24 Ains vos di selonc l'avangile Qui dit an fine verité Que hōs qui vient an charité (c) Qu'i vient an Deu et Dex an lui, 28 Dex est toz jors avec celui Qui vit et se tient natemant An bonne foi onestemant, Ansinc com li lois lou 9mande. 32 Mas ne cuidez que je vos mante A devisier la 9mandise,</p>
---	---

1. Cf. par ex. R. Vaqueiras :

Vencut agr'a sobrier

D'aventura Galvanh. (*Lex rom.*, I, 365).

26-7 vient, *Corr.* maint ; cf. I *Joan.* IV, 16.

- La loi, les poins, de sainte
[Eglise :
A piece achivé ne l'avroie,
36 Ou estre puet que ne savroie.
p ceu nem'an veisantremot[r]e,
Mas je vos veis an romant
.j. essample beal a oïr [motre
40 Dun tuit iciz porront joïr
Qui hi panseront de fin cuer,
Car toz mal an metrons defuer,
Orguel, avarice et anvie ;
44 Mont an amanderont lor vie
Et vers Deu et vers nostre Dame ;
Prou hi avre[z] a cors e arme ;
Nos an[a]vons bien tuit metier.
48 Or oez que je veus traitier,
Et de quoi vos fais mancion.
D'une ante esirent dui ciun :
L'ante, ceu fut .j. chevaliers,
52 Mas ne seré ja aparliers
De dire quex hons il estoit,
Mas c'a bien faire s'afaitoit.
Sa moiliers hot de li .ij. fiz
56 Beas valos, saiges et soitiz ;
Ceu furent li ciun de l'ante. (d)
Norri furent an lor jovante
[A] aise et furent chier an .ij. ,
60 A tant que .j. jors fu avenuz
Que chevaliers an fit li paires ;
Puis morit : ausi fit li maire
amedui furent mis an terre.
64 Li frere partirent an erre
Hastivement lor heritaige
An pais ; de ceu firent que saige.
Chas d'aux ot .j. bel chateal,
68 Bien seant, fort et riche et bel.
Parti sont : or lor gvient fomes ;
Adonc esposerent .ij. dames.
Noces hi ot grans et plenieres ;
72 Gens hi ot de maintes meneres
Qui grant joie et [grant] feste
[firent,
- Que cant les noces departirent
Chas9s freres an sa maison
76 Se demora longe saison.
Li ainez fut prouz et jantis,
A Deu servir est antantis.
An jehuner et an voillier
80 Voloit lou sien cors trevailier,
An bien et an armone faire ;
Et chas9 jor vetoit la ere
p l'amor Deu nostre Signor
84 Mõt volontex, et san grinor
Ne pet nōs hōs soffrir sans
Sa fome li façoit ofort [mort.
Qui tote sa vie savoit [(f. 111.)
88 Et mōt grant pidié an avoit.
Formant l'amoit et tenoit chier,
Riens ne lisait que reprochier.
Ses sires mōt la tenoit chiere,
92 Que mōt avoit bone menere.
ādui meneent (mōt) bone vie.
Mas de tot ceu n'ai nūlz anvie
Li fraire(s) au signor qui estoit
96 ā son chatel ou s'afaitoit
Et pignoit .iiij. foiz lou jor ;
N'ere mie adès a sejour,
Ains aloit sans delaement,
100 Quant savoit .j. tornoïmant,
Torneoit an estrange terre,
Pris de chevalerie querre.
Tant fit par sa chevalerie
104 Qu' il hot [an] sa baichellerie
D'armes, et grans pris et grans
[los
Plus c'onques n'ot li quens de
[Los,
Ne ciz de Bar ne ciz de Noi,
108 Ciz de Blois ne ciz de Sain Poi.
Mõt hot grant pris et grant
[renon,
9 ne parloit se de lui non
Près et loint an estrange terre,
(Pris de chevalerie querre)

- 112 An torn[oi]ement et an guerre.
D'armes avoit passé Gauvain,
Maint chivaliersprit de sa main
Et maint an ferit sus l'escu.
- 116 .j. jor hot .j. tornoi voincu,
Lou pris hot deces qui hi furent.
Cantornoé hont, si s'esmurent,
Il et sa gent, por revenir [(b)
- 120 An son pahis, qu'i vet tenir
Grant cort de joe, qu'i savoit
Que lou pris dou tornoi avoit.
An son pahis est revenuz ;
- 124 Amez i fut et chier tenuz ;
Son frere mande que il vaine
A sa cort, que pas ne remainne ;
Et li predons ploins de pidié,
- 128 Qui vers Deu hai tex amitié
Qu'inepanse a nule autre chose,
I li vint : or oez la porglose :
A la cort ot maint gentil home,
- 132 N'an porroie dire la some :
Dames hi ot et damoiseles
Acimées, nobles et bales. [joie :
Après maingier commançai
- 136 N[en]ji ot dame (dame) qui soit
[coe,
Ains chantient por contancion
Mains mos de diverses chansons
Ciz chivalier espingnent tuit,
- 140 Tex joie menent et tex bruit
Qu'il n'est nuls hōs, si les oïst,
An cui li cuers ne resjoïst.
Mas li bons freres au signor
- 144 Pansoit a la joie grinor,
A la joie de paradis
Qui est et qui sera toz dis.
Ne li chaloit de lor paroles,
- 148 De lor dis ne de lor caroles.
p riens que vit ne ohit dire (c)
- Ne fut hōs qui lou vehit rire.
Formant s'an merevoilent tuit :
152 Au signor li dient plus d'uit:
« Sire, » font il « [il] nos est vis
« Quen'est mie bien vostre amis
« Vostre freres, car il li pause
156 « Deceste gent quici s'anvoise ;
« N'est home qui hui lou viet
[rire
« Demandez p quoi ceu est,
[sire? »
Li chevaliers ot la novele,
160 Tot maintenant son frere apale :
« Frere, » fait il « qu'avez hahu ?
« Avez [vos] vostre sanc bahu ?
« Estes vos iriés de mon bien ?
164 — Frere, » fait il « neni, de rien.
— Dites moi donc p que xraison
« Vos ne faites an ma maison
« Joe ausi com cil autre funt ?
168 « Vos sospirez de cuer pfont,
« Hui ne getastes .j. souris :
« Ceu est p ceu que je hai lo(s)
[pris
« D'armes plus que vos ; bien
[lou sai,
172 « Duel an avez. — Frere, nen
[ai ;
« Honques n'an hos ne duel
[ne ire.
— Riez dō ! ja vos covient rire ;
« Riez ! car rire vos covient.
176 — Non fera, car il ne m'a tiēt,
« Ne si ne suic ne autrement.
— Riés ! car je lou vos gmant,
« Ou ja serois toz detrainchiez.
180 — Frere, » fait il, « de fi
saichiez (d)
« Que p ceu puis perdre la teste,

fautive du v. 102. On peut supposer que ce vers était écrit en renvoi au bas de la page dans le ms. sur lequel le nôtre a été copié, et que notre copiste l'a transcrit, d'abord à sa vraie place, dans le texte, puis une seconde fois par erreur à la place du renvoi. — 157 Ms. hōs.

- « Ne rira [ne] n'i fera feste,
 « Ceu saichiez vos bien tot
 [de fi.
- 184 — Non? » fait il, « et je vos
 [deffi :
 « Se vos ocierra de ma main
 « Ains que part li jors de demain,
 « Cui qu'i poit ne cui qu'i soit
 [bel,
- 188 « Se vos truiz an vostre chatel.
 « Alez vos an! » Et ciz s'an
 [torne,
 Qu'a la feste plus ne se jorne,
 Ains monte et puis se met an
- 192 Et ciz demenerent la joe [voe.
 Tant que ceu vint a l'aserir,
 Et il s'an vint por soi garir
 An son chatel ; il dest sa fome
- 196 Son estre ; lor plora la dame,
 Des .ij. eauz 9mance a larmer.
 La nuit font lor portes fermer,
 Et quant ceu vint a l'andemain
- 200 Li chevaliers leva bien main ;
 Sa gent ai fait d'armes garnir,
 Ne vet 9 l'an puisse escharnir.
 Son cors fit armer et sa teste,
- 204 Car il crient lou fou de la feste;
 Et puis ai fait matre la sale
 Sus .j. grant destrier de Castale,
 Et si fit lou cheval quovrir ;
- 208 Après fit les portes ovrir.
 Devant lui garde an la chā-
 [painne,
 Si hai veu mainte ansoigne,
 Maint panunceal et maint escu ;
 [(f. 112)
- 212 Lor sot bien que la guerre fu.
 Dit a ses gens que [il] saut
 [soient,
 Et que p chose que il voient
 Ne se movaint jusque il re-
 [veinne.
- 216 Lor s'ā part, de sa main se
 [soigne,
- Si s'an va la lance baissie
 Tant qu'il vint a la chevauchie.
 Son frere apale d'une part :
- 220 « Frere, » fait il « se Dex vos
 [gart,
 « Dites moi qu'avez an pansé?
 « Avez por vostre cuer pansé?
 « Volez me vos dō faire guerre?
- 224 — Oil, et getter mort a terre,
 « Car lou corros et l'acoison
 « Vos des hier ā ma maison. »
 Li predōs tantost li respont :
- 228 « Frere, p Deu qui fit lou mont,
 « Il m'est avis et si me samble
 « Se mes gens et les vos as-
 [sanble
 « Se 9batent, ceu sera maus.
- 232 « Moi et vos 9batons por aus,
 « p tel covant que se je suis
 « Voincuz, vos auroissanz anui
 « Ma terre et tot mon aritaige ;
- 236 « La teste an pretez an otaige.
 « Et se vos estes p mon cors
 « Voincuz, je vos an manra lors
 « ā prison dedās mon chatel ;
- 240 « Se vos ocierra si m'est bel. »
 Ciz qui cuidoit valor Rolant
 Vit son frere maigre et crolant,
 [(b)
 Bien an cuida maingier tieu .iiij.
- 244 Ocirre lou cuide et abatre.
 Maintenant li ai dit por ire :
 « Je l'ostroi, » fait il, san plus
 [dire.
 Lor s'antrevenent li valsaul ;
- 248 Chas9 lait core lou cheval,
 Andui orent trainchanz espiez ;
 Desus les escuz vorneciez
 S'antreferent p tex vortu
- 252 Que li .j. hai l'autre abatu
 Jus dou cheval āmé la préee.
 Au plus june mie n'agrée,
 p ceu que d'armes ot grant pris :
- 256 p la raïne ai son cheval pris,

- Et puis avoit trait nu lou branc
Vers lou bon predōme au cuer
Sou va ferir p tel air [franc.
260 Sus l'escu qu'i an fit cheir
.j. grant chancel amé lou pré.
« Vos n'avez pas fait a mongré, »
Fait li predons, « p saint
[Martin,
264 « Mas vos aurois ja .j. tatin. »
Lor lou fiert sus lou chapelier
Dou eaume, si que chanceler
Lou fit : tant estoit eslordiz.
268 Tant duremant fut estordiz
Qu'i ne sot a dire ho ne non.
Autre foiz lou fiert li predon,
Et ciz cheit toz estandu,
272 A son frere ai lou branc randu ;
Marcicrie, et li predons saut, (c)
Se dit : « Vos an vanroiz an aut,
« An prison, tot a ma marci,
276 « Et si vos desarmés ici
« La teste, car plus ne vos
[quier. »
— Frere, » fait il « mōt ve-
[lontier. »
Il se desarme, et li predons
280 Apale de l'ost .j. garceon
Qui lor ai randu lou destrier
Que il monte por les estriers.
Au garceon di'en t qu'il aile tost
284 La novele conter an l'ost,
Que pais est, et chascuns s'an
[aile.
Que ciz lor ai conté sanz faile
Cil de l'ost oient la novele :
288 N'i ot celui cui ne fust bale :
Tuit se departent, si s'an vont.
Et li frere ou chastel amont
Sont venu mōt ativemant ;
292 Et li aīnez soutivemant
- An apale .iij. chevaliers,
Ardiz [et] coraigeuz et fiers :
« Or tost ! » fait il « prenez
[mon frere :
296 « Une grant paor et amere
« Li faites, car je lou gmant,
« Et si vos dira bien gmant :
« Desarmez lou, a une espée
300 « Taigne chascuns longue et lée,
« Et desoz chascune memale
« Li anpointiez sus la forcele
« Une espée et por darrier
[l'autre ;
304 « Ne n'i ait ja ne .j. ne autre (d)
« Ne face sanblant de l'ocierre.
« Poignez cant vos lou m'or-
[roiz dire
« .j. pou, si que vōe son sanc
308 « Coler tot contraval son flanc ;
« Mas ne m'ociés pas mon frere :
« Andouz nos porta une mere,
« Et .j. paires nos angendra.
312 « Mas je suis ciz qui lou vādra
« Sa felor, car trop fou lou
[truis.
« Predomme an fera, se je puis. »
Ausinc g li predons lou dit,
316 Cil lou firent sanz contredit :
Desarmé l'ont et desvetu.
A pures braes trestot nu ;
Chas g tient une espée grant,
320 Li .j. au destre bras l'en prant
Et li autres p lou senestre ;
Or ai il bien trové son maistre,
Car desoz chascune memale
324 Li apoīent une alemale
Trainchant, agüe e afilee ;
Por darrier fu la tierce espée
Droit ādroit ou les autres sont.
328 Li predons lor escrie adont,

299 a est pour et, comme aussi au v. 368. — 309 Corr. Mas que? — 312 lou vandra? corr. li taudra? — 326 Je ne vois pas bien de quelle main était tenue cette troisième épée.

- Si 9 por ire, fieremant :
 « Poignez! car je lou vos [9mant. »
 Cil lou poignant, et il tressaut;
 332 Li sanc p mé les plaes saut,
 Contraval li descent et raie
 A terre de chascune plaie.
 Cil sent la delor, si fremit
 [(f. 113)
 336 Ses freres lou voit, se li dit :
 « Ri, frere, ri! o[r] ri, o[r] ri!
 — Non fera : j'a lou cuer
 [marri.
 « 9mant rira ne a quex guise
 340 « Qui voit ne qui sant son juise ?
 « De paor hai lou cuer marri
 « Ne ja n'atan nule marci,
 « Ains atan la mort arestaul ;
 344 « Et cop d'espée me font maul
 « Don ciz chivalier me font
 [guerre.
 « Si voi mon sanc cheira terre.
 « Tex duelaique jene puis dire,
 348 « De joe faire ne de rire.
 — Non? frere, dites vos de voir?
 — Oil. — Don povez [vos]
 [savoir
 « Que ausi com vos estes ore
 352 « Ere je lor e plus ancore
 « Destroiz, car plus erent poi-
 [gnanz
 « Et angoissoz et detrainchanz
 « Les espées don je santoie
 356 « La delor, don pansis estoie ;
 « Car je pansoie a la delor
 « D'anfer qui me tot la quelor.
 « Car tex paor me fait anfers
 360 « Qu'i n'aisusmoi ne os neners
 « Ne fremisse cant m'e[n] sou-
 [vient,
 « Si que de joie ne me tient,
 « Ne nuls tans ne nule saison.
 364 « Or ralés an vostre maison,
 « Car je ne vos ocierra pas,
 « Mas de mau faire soi[e]z las.
 [(b)
 « Pansez an bien dès ore mais,
 368 « Ansinc avrons moi a vos
 Ciz li otroe qu'i sera [pais. »
 Predons, gimais mau ne ferai.
 Il dit vor, car puis predons fu :
 372 Puis ne porta lance n'escu,
 Ains mena puis vie d'ermitte
 Por amor dou saint Esperite.
 Et li predons qui hot esté
 376 An sainte vie maint esté,
 Et maint iver et maint termine,
 Sait de fi (que) sa vie define :
 Declinant va, ne pet plus vivre.
 380 A sa fome dit a delivre : [doi.
 « Dame, je muer, foi que vos
 « Fariez vos or riens p moi? »
 La bonne dame li respont :
 384 « N'est riens c'om puisse faire
 [ou mont
 « Que p vostre amor ne feisse.
 (Manque un vers)
 — Feriez ore, chiere dame?
 388 — Oil, sire, sachiez, por
 [m'arme.
 — Don vos pri cant je sera mors
 « Que vos facez ovrir mon cors;
 « S'an faites forstraire lou cuer,
 392 « Saichoiz que vos hi avroiz
 [buer.
 « Tant soulement faites p moi
 « Lou cuer faites fandre p mi:
 « Si vorroiz qu'il avra dedanz. »
 396 La mors li fut antre les danz :
 Cant ot ceu dit morir l'estut.
 Et la dame, si 9me il dut, (c)
 Fit vitemant, sanz sejourner,

343 Il faut entendre a estal. — 347-8 Ces deux vers se lient mal. Le second est p.-é. le début d'une phrase dont la fin manquerait.

- 400 Lou cors an tex guise atorner : Et buer angendrez de son pere.
Ovrir ; s'an fit traire lou cuer ; Hé! Dex! il ne remaint c'an nos,
Et cant li cuers an fut mis 424 Car ausi [bien], ce sachiez vos,
[fuer(s)], Venroit Dex ꝑ nos consoilier.
Fandre lou fit, saichoiz de fi : S'apprenez por lui a voilier
404 Dedanz trova .j. crucefi, Voiliez 9me por icelui
(D)ou cuer moïmes ; saichez 428 Qui ses services abeli [(d)
[don] Tant qu'i l'avoit escrit ou cuer,
Hons qui panse an Deu an ꝑfon, Ne unques n'an hexit defuer,
Veraement, de cuer antier, Ains vequit et usa sa vie
408 Deable nou panst anginier ; 432 An charité sanz nule anvie.
Mas ne croit Deu ne son povor. Hé! Dex! qui de son digne cors
Et Dex ne se fait pas veor Fist charité, et prit la mort
A cha9, ne il n'est mie tans, De mort an crois ꝑ nos secorre
412 Mas dou deable ai bon desfans 436 De nos poichiez, et vout res-
Hōs qui sert nostre creatour, Sa proie qui est aculie, [corre
Car avec lui et tot antour Cil nos destort de l'asailie
Sont li message Jhesu Crit, Dou deable, qu'i ne nos face
416 Si 9 nos trovons an escrit. 440 Dommaige et ne nos anlace ;
Qui or lou porroit tant amer Et ma dame sainte Marie
Qu'i pohit son cuer antaumer Vers lui nos an soit an ahie,
Tant que li fiz Deu hi antrat Sains Pou, s. Peres et s. Jehans
420 Et que ses autex i orat(?), 444 Respondaint tuit: Amen, amen.
Buer seroit [ciz] nez de samere, Si faut des .ij. chevaliers.

ENSEIGNEMENT MORAL.

Cette pièce est écrite en sixains de vers octosyllabiques rimant par *aab aab*, forme qui a été fort employée jusqu'à la Renaissance. C'est notamment celle des fables du XIII^e siècle publiées en 1834, d'après un ms. de Chartres, par Gratet-Duplessis¹, et des *Ténèbres de Mariage* (fin du XV^e siècle ou commencement du XVI^e), réimprimées par M. de Montaiglon dans ses *Poésies françaises*, I, 17. Tel est aussi le type du sixain donné dans l'*Art de rhétorique*, également réimprimé par M. de Montaiglon (III, 121)². Quant au fonds il se compose de lieux communs de morale. On ne trouve dans ces strophes guère de ces traits précis qui donnent à certains dits relatifs aux états du monde un réel intérêt pour l'histoire des mœurs. Néanmoins, comme ce petit poème ne se trouve pas, à ma connaissance du moins, dans nos mss. de Paris, j'ai cru utile de le publier.

409 *Vers corrompu?* — 428 *Corr.* Cui. — 434 *Corr.* l'amors. — 436 et vout? — 437 est, *corr.* ert?

1. On en trouvera une dans mon *Recueil d'anciens textes*, partie française, n^o 32.

2. C'était aussi une des formes du sixain dans la poésie provençale. En français la forme qui a prévalu est *aab ccb*.

- Por chatoier les orgueilleoz.*
 (fol. 122 b)
 Por orguillors humilier
 Vos veul .j. gte desploer
 Que j'a apris novalement,
 Dō maint se porront chatoier
 Quant il l'ouront pronuncier,
 6 S'il hont sanz ne antandemant.
- On doit bien oïr e antandre
 ꝑ ansoignier et ꝑ aprandre
 Bon gte et bon dit ausimant,
 Ceoz don on pet exāple panre
 Et de folie soi reprandre
 12 Et contenir plus saigement.
- Qui saigement se vet tenir
 Ces monde li covient air
 Et vivre ā pais et õblement.
 Vos vaez sovent avenir
 Que Dex ne vet orguel sofrir
 18 Qui dure au siegle longemant.
- Mais l'amors dou monde nos
 [tient
 Si que de Deu ne nos sovient,
 Ains l'avons dou tout oblié,
 Si(l) nos pait il et nos sotient
 Et nos donne ceu qui covient.
 24 (Manque un vers)
- Il nos daüt bien sovenir (c)
 Que Dex vot a onte morir
 Por nostre vie restorer,
 Et an ces monde vot venir
 Et humblement soi maintenir
 30 ꝑ nos aidier a ceu covrer.
- Qui plus ai richesce e anour,
 Si doute moins nostre Signour,
- Et ait armone et charité ;
 Mas .j. pou fait sanblant d'amor
 Liriche(s) au pauvre e au menor
 36 Tant que il l'a deserité.
- Il n'i hai leauté ne foi,
 Ne point de bien ne point de loi,
 Foi ne justise ne droiture,
 Ceu font li maistre de la loi,
 Li prince, li conte et li roi.
 42 Il ne lor chaut dou motre cure.
- Ou monde ai tant de convoitise
 Que nus n'ai riens qui li sofise,
 Ja tant, saicheois, n'avra
 [d'avor.
 La chars nos resaut e atise
 Qui nos destroint et nos justise,
 48 ꝑ acūplir tot son volor.
- Ahine, luxure e anvie,
 Orguel, paroce et glotonie,
 Hont si conquesté ces pahis
 Qu'i n'i remant chatelerie
 Ne borc ne vile ne abaïe [avis.
 54 Qu'il ne praignent, ce m'est
- Si religios hont abis
 Si hont il autant de delis (d)
 Et plus que n'ont li seculere ;
 Por neant se cavrent, ce cuit,
 Car on sait bien il i sont tuit :
 60 Il hont changié regle a menere.
- Orguel, rapine et troicherie
 Portent au moignes compai-
 [gnie,
 Au grans abés e au prelas ;
 Humilitez s'an est fuïe
 Mõt corrocie et mõt marrie

9 Bon, ms. ban. — 20-3 Cf. ces vers du poëme de Boëce :

Quar no nos membra per cui vivri esperam,
 Qui nos soste tan quan per terra annam,
 E qui nos pais, que no murem de fam.

- 66 Qui n'aïme mie tex soulax. Sanz recovrier et sans confort;
 Trop durement est esbaïe Tex va a maul qui recovra,
 Car chivaliers ne l'aïment mie, 102 Tex s'avance qui ne pourra
 Ainsli sont durement contraire; Tout acûplir devant sa mort.
 Ceufait la chars, nostre enemie, Ces mondes n'est que ruse et
 Qui onques ne fit bonne anvaïe, [fable,
 72 Ne riens qui a Dieu dahut plaire. Il n'i ai riens qui soit esteauble,
 Hé! chetis mondes soufraitous Tojors se change et se remue;
 Et decevans e angoisouz, [chié, Mais l'autre siegle est delitable
 Ploins de soufrait e de poi- 108 Ou est la joie pordurable
 Mondes cruex e orguillos, Qui ne se change ne remue.
 Nos ne vivrons que .j. jor ou Qui bien panserot an sa vie,
 78 Mar nos hi sumes aloichié! [.ij.]; Il ne devoit avoir anvie [ciers.
 Ces mondes nos est essanple- D'estre orguillos ne boban-
 [re:s] Or panse bien, si t'umilie,
 Que nos devons nos cuers re- 114 Et tu verras, n'an doter mie,
 [traire] Que tu ce dois petit prisiert.
 D'amer li et de matre cure, Que vaut orguez? que vaut
 Car il i ait trop a refaire. [gaire [arnois?
 Nuns [hom] n'i pet demorer Que vaut bobans? que vaut
 84 Qui n'ait poinne et male avan- [avors
 [ture. Qui a neant doit reparier?
 Ou monde ai tant de mauvaitié, N'i demorra contes ne rois, (b)
 Hui es sains, (et) demain desai- Arcevaques, clors ne borgeos
 [tié; 120 Que tot ne convainne morir.
 Li plus sains ai grant meladie, Las! tant hi ai de desconfort
 [f. 123] Ou mort ou pris ou mehainié, Que nuns ne sait de quele mort,
 Ou pt câqu'i ai gaaigné Quant ne gmant il doit fenir.
 90 A .j. cou, an tote sa vie. Ja nul n'i avra qui an port
 Ne blou ne bife n'estaïfort,
 Fortune fait maint home riche, 126 Fors c'un suaire a l'anfinir.
 Et mat si aut et si l'anfiche
 Que il ne prise nule gent;
 Mas an pou d'oïre lou deffiche,
 Et vire .j. tour et lou refiche
 96 An povreté e an neant.
 Tex est sains qui demain morra,
 Tex rit et joue qui plor(e)ra 132 Qui ne devainne porreture.

- Certez, fous est a desmesure
 Cors, qui n'aut que fiens e or-
 [dure
 Et formez de si vil matere,
 Quant p neant se deffigure,
 Et sait qu'il est a avanture
 138 D'estre demain mis an la bere.
- Ja por la mort ne seroit quite :
 Il convient que l'arme s'esquite
 An purcatoire tot aincois,
 Ou tant ai poigne et male luite
 Qui ne porroit estre descrite
 144 Ne an latin ne an francois.
- Cil qui avront confession
 Et de très grant devocion
 Fin et loiau repantemant,
 Cil recevront purgacion.
 Nus n'avra ja remission
 150 S'il ne l'achete durement.
- Li desconfès mort an pechié
 Nematront ja, saichoiz, lou pié,
 Ne n'i avront espurgemant,
 Aincoiz vanront trestuit soilié
 An la cort Deu estre jugié
 156 Cant il tanra son parlemant.
- Li userier hi randront 9te
 Et dou chetau et de la monte,
 Apertemant, devant la cort.
 N'i demorra ne roi ne 9te
 Qui trop n'i ait delor et onte,
 162 Et qui ne soit tenuz bien court.
- Apoutoles et cheardenaus,
 Chiez et fontaine de tos maus,
 p orguel et por soignerie,
 Quirichesont d'autrui chetaus,
 Por ataniques et por seaus
- 168 Et por apertes simonies ;
 Cil de Grant-mont et de Citeaus,
 Fraires tampliers et Opitaus
 An cui cheritez est perie,
 Qui font au segle lor aveaus
 p faux jugemans desleaus,
 174 Don toz li mons se plaint et
 [crie ;
 Fauz medisans et janglaous,
 Badeauz, bailis et termaous,
 Qui tant de mau ont pchacié,
 Homecides et traïtour,
 Et puis après ci robaour
 180 N'i receront pas oblié. (d)
- Li plaidior et li arbitres,
 Qui hont juré sus les reliques
 Qu'i ne seront ou nul a tort ;
 Prevos de chateaus et de viles,
 Qui font de troiches et de
 [guilles
 186 Faux jugemans et faux racort ;
 Tesmoins pjures et orliers,
 Foiz-mantie[s] et bordeliers,
 Ploins de vice et de luxure,
 Faux chanjaors et faux dra-
 [piers,
 Il receront ou lor soumiers
 192 Tuit cheargié de fauces me-
 [sures.
 Li plaidior religious
 Qui sont g[1]outon e anviois
 Et hont anvie d'autrui bien
 (Deux vers omis).
 198 Que ne fut onques nule rien.
 Cil qui ont vescu sobremant,
 Sanz avor l'autrui malemant
 An leaté e an amour,

134. *Corr.* n'est? — 152 *Corr.* N'i. — 167 *Ms.* araniques. — 170 *Ms.* tram-
 pliers.

Et hont heu de povres gent	210	Qui nos fit toz a sa sanblance ;
Pidié et donnent largemant		
204 p amour Dé nostre soignour ;		Qui nos avoît humilité, Pais e amour et cherité
Cil an iroint la voie clere,		Et an la fin tex repantance
Au congié Deu e a sa mere,		Que nos voians la Trinité
An padiz, droit, sanz doutance,		Laissus (es cieuz) an une deité
Ou il avront joe et lumere,	216	Ouil n'ait point de descordance.
Avec Jhesu Crit nostre paire		Amen.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES

SUR LA LANGUE DU MS. ADDIT. 15606.

On a vu au début de cette notice que le ms. addit. 15606 avait appartenu, dès le commencement du XIV^e siècle, à un habitant de Semur, d'où la présomption légitime qu'il a dû être exécuté dans cette ville ou aux environs. Mais il y a deux Semur, l'un dans la Côte-d'Or (Semur en Auxois), l'autre tout au sud du département de Saône-et-Loire (Semur en Brionnois), séparés par l'intervalle de plus d'un degré. Si on avait des documents en langue vulgaire écrits dans l'une et l'autre de ces deux villes au temps de Philippe le Bel, il serait probablement possible d'y reconnaître des particularités de langage à l'aide desquelles la patrie de notre ms. pourrait être déterminée. Mais je ne connais pas d'anciens textes romans de Semur en Brionnois ; et pour l'autre Semur, les seules pièces qui me soient accessibles, celles qu'a publiées M. Garnier dans ses *Chartes de communes et affranchissements en Bourgogne*¹, jettent peu de jour sur la question qui nous occupe, car la plus ancienne, qui est de 1262 (n^o 389), nous étant parvenue à travers deux ou trois copies, n'offre pas un texte suffisamment assuré, et les autres ou bien sont trop récentes, ou émanent de la chancellerie des ducs de Bourgogne. Mon impression est que la probabilité est en faveur de Semur (Côte-d'Or) ; j'imagine qu'à Semur (Saône-et-Loire) l'idiome se ressentirait davantage du voisinage des pays de langue d'oc.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que notre ms. a été exécuté en Bourgogne, qu'il offre un spécimen précieux du dialecte bourguignon, dont on a beaucoup parlé, que personne, jusqu'ici, n'a étudié. On sait que Fallot divisait le domaine de la langue d'oïl entre trois dialectes :

1. Dijon, 1867-8, 2 vol. in-4°.

le bourguignon, le picard et le normand. Burguy et même Diez ont admis cette division. Pour l'auteur de la Grammaire des langues romanes (traduct. I, 114), le dialecte de l'Île-de-France est une subdivision du bourguignon. Une erreur d'un autre genre a contribué à fausser les idées à l'endroit du bourguignon. C'est qu'on a admis, depuis Fallot¹ (sans qu'il y eût pour cela l'ombre d'une raison), que les anciennes traductions des sermons de saint Bernard et de divers ouvrages de saint Grégoire étaient en dialecte de la Bourgogne, de sorte qu'on attribuait à ce dialecte des caractères qui ne lui conviennent aucunement, et qu'on se dispensait de rechercher ceux qui lui sont propres. J'avais, depuis longtemps, reconnu que les textes prétendus bourguignons, mis au jour par Le Roux de Lincy, différaient très-sensiblement, quant à la langue, des chartes de la Bourgogne, lorsque l'étude de poésies liégeoises, sur lesquelles j'avais à faire un rapport au Comité des travaux historiques, me conduisit à croire que les traductions de saint Bernard et de saint Grégoire appartenaient plutôt aux pays wallons qu'aux bourguignons². Les personnes qui prendront la peine de comparer ces textes avec le ms. 15606 verront que la langue des premiers diffère très-notablement de celle du second. L'étude de notre ms. ne peut donc manquer de révéler des faits linguistiques nouveaux. Je me bornerai, dans les remarques qui suivent, à noter les points par lesquels la langue de ce ms. diffère de celle de l'Île-de-France. Je prends surtout mes exemples dans les deux pièces ci-dessus publiées (*les deux Chevaliers* et *l'Enseignement moral*), principalement dans le premier, désignant le second par *B*; les renvois (et c'est le plus grand nombre) qui ne sont accompagnés d'aucune indication autre que le n° du vers, se rapportent aux *Deux Chevaliers*. Je ferai usage, comme terme de comparaison, des chartes de Bourgogne publiées par M. Garnier, avec réserve cependant, sachant que ces textes sont loin d'être publiés avec toute l'exactitude désirable³.

VOYELLES.

1. — Le fr. *a* devient *ai*. Ce fait, constant en lorrain, n'est ici que fréquent, *ai* (*habet*) 94, 128, *començai* 135, etc. L'inconséquence de

1. Voy. Le Roux de Lincy, *Les Quatre livres des rois*, p. cxxvi.

2. Voy. *Romania*, III, 432.

3. M. d'Arbois de Jubainville, dans la *Revue critique* (1868, art. 173), et M. Bourquelot, *Revue des Sociétés savantes* (4^e série, X, 472) y ont constaté de nombreuses fautes de lecture. — J'aurai aussi fréquemment occasion de citer le poème de Floovant, dont l'unique copie connue présente avec notre ms. de nombreux points de ressemblance. Toutefois je ne vais pas jusqu'à dire qu'il y ait identité, les deux textes ayant chacun leurs particularités, et je pense que le ms. de Floovant appartient à une région un peu plus septentrionale que le ms. add. 15606.

la copie doit, en ce cas comme en d'autres, être expliquée par une double raison : d'abord par le peu de soins du copiste, qui, ainsi que beaucoup de ses pareils, n'avait pas de système orthographique arrêté ; ensuite par ce fait que les textes qu'il copiait n'ont pas été originairement composés en bourguignon, de sorte qu'il a conservé dans sa copie beaucoup des formes originales. — On trouve aussi, comme en lorrain, et pour *a* (fol. 113, ci-dessus p. 20), et *vice-versa* (cf. ci-après n° 5).

2. — Devant *l* ce même *a* devient *au*, comme dans une infinité de documents bourguignons, vosgiens et lorrains, notamment dans Floovant : *arestaul*, *maul*, 343-4.

3. — *a*, précédé d'un *j* et déjà affaibli en *e*, a été absorbé par la semi-voyelle (*y*) que produit cette consonne, d'où *gimais* 370, en passant par *gemais*, *giemais*. *Jemais* est la forme ordinaire dans Floovant ; mais on trouve aussi *jimais*, par ex. v. 1550.

4. — Le groupe latin *âtr*, au lieu de se réduire à *ér* selon l'usage général du français, devient *air* comme en provençal : *paire*, *maire* 61-2, *B* 209, *fraire* 95, *B* 170.

5. — En français, *l'e* et *l'i* en position du latin aboutissent également à *è* (*e* ouvert), *bèle* de *bella*, *mèsse* de *missa*¹. Ici cet *è* a pour correspondant un *a* devant *l* dans les paroxytons : *bales* 134, *apale* 160, 219, *sale* (selle), *Castale* (Castille, anciennement *Castelle*) 205-6, *memale*, *alemale* (lame) 323-4, *cavrent* (couvrent) *B* 28, de même devant *t* : *nate* (nette) 10, 29, *matre* 205, *B* 81, *mat* (met) *B* 92. La même mutation est de règle dans Floovant, surtout devant *l*, voy. les assonances en *è-e* aux pages 28, 54, 62 de l'édition, quelquefois devant *t* : *regrate* v. 319. — *a* pour *est* p. 24 v. 6 ; pour *et* (la conjonction) 299, 368. —

1. Non pas dès les plus anciens textes de notre langue. Il y a eu en français une période où *l'e* venant de *i* en position ne sonnait pas comme *l'e* venant de *e* en position, et conséquemment faisait rime à part : ce qu'on voit dans la tirade 121 de *Rolant* (éd. Müller), où toutes les assonances correspondent à un *i* latin en pos. (*arcevesque*, *messe*, etc.), sauf une, *Tulete* (Tolède) qui est un mot étranger. Aucune des assonances de cette tirade ne reparait dans les autres tirades en *è-e* de *Rolant* qui sont fort nombreuses, et où les mots assonants augmentés des rimes venant de *ai*. C'est de même qu'en provençal *i* en position donne des rimes en *e* *estreit*, tandis qu'*e* en position devient *e* *larc* (voy. dans Hugues Faidit, p. 81 *b*, les rimes en *ELA larc* et *ELA estreit*). En provençal la distinction s'est maintenue d'autant mieux que les rimes en *e* *estreit* se trouvaient augmentées des rimes venant de *ï* latin (lesquelles en français sont en *ei* ou *oi*) ; en français au contraire, à part *Rolant*, les assonances en *è* ou bien ne contiennent pas d'*i* latins en position, ou les mélangent avec les *e* latins en position. Voir pour ces faits Bœhmer, *Romanische Studien*, I, 599 (cf. *Romania*, IV, 499-500), et Darmesteter, *Revue critique*, 1875, II, 267. J'ai vainement cherché à retrouver quelque chose de cette distinction dans le traitement que notre ms. bourguignon fait subir à *e* et à *i* en position : la confusion paraît complète entre les deux sons originairement distincts, et la variété du traitement ne paraît dépendre que de la nature de la consonne qui suit.

De même avant la tonique : *apalez* p. 12 v. 20, *marci* 342, *matront* B 152. — Cf. Bonnardot, *Romania*, V, 319.

6. — En d'autres cas assez variés, l'*è* français est représenté dans notre ms. par *o* : *valos* (vallots) 56, *clors* (clerc) 119, *motre* (mettre) 37-8, *lotre* (lettre) p. 13 v. 33, *fome* (femme) 69, 86, *paroce* B 50, *mosse* (messe) p. 10 (fol. 35 du ms.). Il y a des exemples semblables dans Floovant : *froche* (fraîche) v. 620, *prouoce* (prouesse) v. 2070, *redroce* v. 854, *reçot* v. 298 (cf. *recet* v. 305), *Maïmot* (Mahommet) v. 414, 479, *mot* (3^e personne singulier prés. de *mettre*) 269. Cette mutation est ordinaire dans l'Est. Ainsi S. *Verolus*, patron de Châtillon-sur-Seine, a changé son nom en S. *Vorle*. — Il y avait une certaine hésitation, sinon dans la prononciation, du moins dans la notation, car nous avons ci-dessus, p. 7, col. 1, *richace*, *autece*, et p. 13 v. 29 *autoce*, v. 33 *autauce*, et on vient de voir qu'on rencontre aussi bien *matre* que *motre*.

e, *i*, en position, passent aussi à *o* avant la tonique : *vortu* 251, *vorne-ciéz* (vernissé) 258, *moïmes* 415, *chorra* (fut. de *cheoir*) p. 25 v. 57 (mais *charront* v. 69), *vorrez* 395. — Comp. *torreent* (anc. fr. *terroient*, tiendraient) dans la charte de Bèze (Garnier, I, 541) ; *sorgens* (sergents) en 1386 (Garnier, II, 287), et dans Floovant *moïmes* v. 476, 590, *pordu* v. 270, *pormi* v. 300, *pordonnez* v. 470, *formetez* v. 548, *eschavolée* v. 502.

7. — *e* fr., en hiatus, avant la tonique, devient volontiers *a* : *bahu* (anc. fr. *beü*, *bû*), *hahu* (*eü*) 161-2, *daüt* (= *deüst*) B 25, *dahut* B 72. — Dans la charte de Bèze je lis *haüest*¹ (= *eüst*, le sens n'est pas douteux), le mot que l'éditeur (I, 540) lit *havest*. Citons encore *reçaiü* dans une lettre du duc de Bourgogne Eudes IV (Garnier, II, 368), et dans Floovant, *vaer* v. 127.

8. — *ē* lat. tonique suivi d'*n*, mais non en position, devient *oi* (non *ei* comme en français) : *ploins* 127, B 78, 189, *poignes* (peines) p. 12. — De même *e* avant la tonique (dès lors la quantité n'importe plus) dans *soignor* p. 12 v. 1, forme qui est ordinaire dans Floovant.

i lat. et fr. devient *e* (*ê* ou *è*?) dans *des* (*dixi*) 226, *dest* (*dixit*) 195.

9. — *ō* tonique du latin, après avoir probablement passé par *ue*, se montre réduit à *e* dans *pet* (anc. fr. *puet*) 85, *vet* (anc. fr. *vuet*) 120.

Avant la tonique *o* s'affaiblit en *e* : *predons* 129, *felor* 313, *delor* 335, 357, *quelor* (anc. fr. *color*) 358; fait dont on a ailleurs bien des exemples : *seror*, *seloil* (soleil), *henorer*, etc. — *Menoie* est constant dans la charte de Bèze (Garnier, I, 540-1). — *o* s'affaiblit en *a* dans *caronez*

1. Je ne vois pas bien quelle est la valeur de l'*e* dans ce mot, non plus du reste que dans *ocierre* 305, *ocierra* 365, etc. Cf. *poiël* (poil) Floovant v. 463, *desierre* (desire) v. 507, *aielme* (heaume) 909, etc., *fust*, Garnier, I, 488.

(couronnés), au calendrier, 8 nov., sans doute après avoir passé par *queronez*, forme qui se trouve dans Floovant, v. 38.

10. — \bar{u} tonique lat., suivi d'un *n*, s'affaiblit en *e* (è?) dans *lene* (lune), exemple unique que nous offre d'une façon constante le calendrier de notre ms. — On pour *un*, p. 20 (fol. 113).

11. — Les groupes latins *en*, *in*, suivis d'une consonne, sont arrivés graduellement en français au son *an*. Cette mutation a eu lieu plus tôt dans l'Est que dans le reste des pays de langue d'oïl¹. Ici elle est constante, *an* (lat. *in*) 25, 26, etc.

12. — Mais lorsque *c* ou *g* vient après les groupes latins *en*, *in*, ou même *an*, l'effet de la position est annulé, et le son *i* s'introduit dans *an*, quelle que soit son origine. Ainsi : *frainche* (franche) 1, *maingier* 243, *branches* p. 13 v. 51, *detrainchiez* (anc. fr. *detranchiez*) 179, *voincu* 116, 234, 238. — La charte de Bèze nous offre à plusieurs reprises *Loingres* (Langres), *freinchises* (Garnier, I, 540-1). De même *venoinges* (vendanges), *venoingier*, *estroinges* (étranges) en 1387, dans un arrêté du conseil ducal de Bourgogne (Garnier, I, 287), *controindriens* (*ibid.*, II, 333); *blainche* dans Floovant v. 62, *troinchier* v. 153, 422.

13. — Cet effet du *c* se manifeste, en dehors des groupes formés avec *n*, dans les groupes *ecc*, *occ*, *ucc*, qui deviennent *oich*, *oic*, selon la voyelle qui suit : *poicherres* p. 12 v. 4, *poicheor* p. 13 v. 47, p. 14 v. 53. *boïche*, calend. 27 janv., p. 15 v. 135, *toïche* p. 12 v. 4, *troïches*, B 185.

14. — La diphthongue française *ai* se réduit à *a*, comme en Lorraine : *fera* (ferai, à la 1^{re} pers.) 176, *rira* (rirai) 182, *ocierra* 185, *braes* (braies) 318, *plaes* (plaies) 332, *veraement* 407. — *ai* est remplacé par *é* dans *seré* 52, exemple qui paraît isolé.

15. — La diphthongue française *oi* se réduit de même à *o* : *valor* 241, *povor*, *veor* 409-10, *joe* 121, 167, 192, *voe* 191, *vor* (voir, *verum*) 371, *otroe* (anc. fr. *otroie*) 369, *borgeos* B 119, *desploer* B 2. — De même dans la charte de Bèze, *eyncos*, anc. fr. *ainçois* (Garnier, I, 541). On trouve aussi *hors* à côté de *hoirs* dans une charte de Rouvres (cant. de Genlis, arr. de Dijon, de 1357 (Garnier, I, 489). — Cf. *Romania*, V, 324.

Notons *au* dans *pause* (anc. fr. *poise*) 155, où *au* répond à un *e* long du latin.

oi se réduit à *e* dans *meneent* 93; on pourrait donc au v. 112 restituer non *torn[oi]ement*, leçon du v. 100, mais *torn[e]ement*, ou *torn[o]ement* (cf. *torné* v. 118)². Les imparfaits et conditionnels en *-eent*, au lieu de

1. Voy. mon mémoire sur *en* et *an* toniques, dans les Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. I; cf. *Romania*, II, 248.

2. Théoriquement, il faudrait en français réserver la diphthongue pour la tonique, conjuguant : *tornoi*, *tornois*, *tornoie*, *torneons*, *tornecz*, *tornoient*, mais

-oient, sont très-fréquents dans la charte de Bèze : *aveent, fereent, regarderent, mostrerent, torreent* (tiendraient), *sereent*, etc., mais cependant *disoient, trovoient*.

oi s'affaiblit enfin en *i*, dans *chantient* (chantaient) 137, *anoncient*, fol. 130, ci-dessus, p. 27. Une charte de Rouvres (cant. de Genlis, arr. de Dijon), 1357, nous offre de même *pourrient* (Garnier, I, 489), *ferient* (*Ibid.*, 490) ; dans un acte de 1234 relatif à Semur-en-Auxois, mais émanant du duc de Bourgogne Eudes IV, je relève *haurient, pourient* (Garnier, II, 369).

16. — La finale latine *æus, eus*, est ordinairement traitée en français comme une diphthongue, l'*u* persistant et l'*æ* devenant *ie*. Mais dans notre ms. l'*u* disparaît et est remplacé par un *r* qui, selon toute apparence, n'était pas prononcé avec le son qui lui était propre, mais servait à allonger la syllabe : *Bortelemier* (*Bartholomæus*), calendrier, 24 août, *Mathier* (*Matthæus*), 21 sept. *Andrier*, 30 nov., peut être mentionné ici à cause de la forme prov. *Andreu, Andrieu*, qui indique un type *Andræus*. — En 1262, il y avait à Semur-en-Auxois un prieur appelé *Hervier* (*Hervæus*), voy. Garnier, I, 364. De même dans Floovant *fiers* (*fevus*, prov. *feu, fieu*) 99, 139, 148¹. Ce qui me fait croire que l'*r* ne sert qu'à allonger la syllabe, c'est l'emploi qui en est fait en d'autres cas où le son *r* n'est guère admissible : *Roumier* (*Remigius*), 5 oct., *queurs* p. 8, note 2, *pressiours* (précieux) p. 17, *orguillors* (orgueilleux) B 1 ; et dans Floovant : *bur* (buste, anc. fr. *buc, bu*) v. 218, *armerz* (armé) v. 437.

CONSONNES.

17. — Le *t* final roman, venant après une consonne, tombe assez régulièrement lorsque le mot suivant commence par une consonne : *Sain Marceal, Sain Vincent, Sain Jehan*, mais *Saint Hilaire, Saint Aubin*. Le calendrier publié ci-dessus p. 4-6 fournit à cet égard des exemples à foison. Citons encore *ces* p. 18 (fol. 97), etc., *Reneber* (*Ragnebertus*) calend. 13 juin, *Feleber* (*Philibertus*) 20 juin, *Lamber* 17 sept., *don* ou *dom* (= dont) qui est des plus fréquents, *ces* p. 24 v. 36-7, B 28.

en fait je ne trouve pas de texte où cette règle, si constante en des cas analogues (par exemple pour l'*æ* dans *je tien, nous tenons*), soit régulièrement observée.

1. En français, la même mutation s'observe quelquefois. Les *Chenilier* mentionnés à la rime par Rutebeuf dans sa complainte d'Outremer (2^e édition de Jubinal, I, 115), ne sont point autres que les *Cancliu* ou *Chenclieu* de maint autre texte, et dans ce nom, *-ier* comme *-iu* ou *-ieu*, répond à une finale en *-æus* comme je le montrerai en une autre occasion. Dans le français *Angiers, Poitiers, estrier* (prov. *Anjeus, Pèiteus, estreup*), *-ier* correspond sinon à *-æus*, du moins à des formes analogues ; cf. *Romania*, V, 380:

— Floovant : *Tur* (Turcs) 430, *tin* (tint) 172, *montan* 453, *don* presque à chaque page.

18. — *l* finale tombe fréquemment : *Michié* p. 13 v. 28, *cié* p. 25 v. 57, et surtout après *i* : *ci* (pour *cil*) B 179, *qu'i* (pour *qu'il*) constamment. Le copiste, qui ne prononçait pas cette *l*, l'écrivit où elle n'a point affaire : *il* (= *y*) 130, p. 15 v. 22, *sil* (= lat. *sic*) 322 *roil* p. 27 (fol. 140), *valsaul* 247. — Dans Floovant aussi l'*l* est souvent omise : *qu'i* 231, 286, 346.

19. — Après *o* nous voyons l'*l* se vocaliser en *u* dans *Pou*, calendrier, 29 juin¹, ou en *i*, dans *Poi* 108. Pour ce dernier cas, comp. dans Floovant v. 104, 107, *mantai* (*mantellum*), *chatais* (châteaux) 728.

20. — *l*, dans le corps du mot, devient *n* dans *nuns* 85 et 94 (où le copiste a écrit par erreur *nūlz*, mettant en trop soit l'*n*, soit l'*l*. *Nuns* (*nullos*) se trouve dans une charte du seigneur de Tilchastel (Garnier, II, 417), et aussi dans Floovant. — *Mont*, qui est très-fréquent ici et se rencontre assez souvent en d'autres textes, est de la même façon formé de *multum*.

21. — *n* final (roman) est parfois remplacé par *m* : *maim* p. 16 v. 156, *angim* fol. 98 c (p. 18), *biem* p. 28 l. 2. — Très-fréquent dans Floovant : *Floovam* 165, *Joceram* 818, (*desrubam*) 1300, *Maupriam* 618, *Tavergam* 1304. Les exemples seraient encore plus nombreux dans l'un et l'autre texte, si on n'était naturellement porté à transcrire par *n* l'abréviation marquée par le *titulus*. Cf. *Romania*, V, 327.

22. — *c* spirant est figuré par *ce* dans *dreceoit* p. 25 v. 51, *garceon* 283; *ainceois* B 141; *franceois* B 144, cf. *saicheois* B 45, *cheange* B 105-8, *cheardenaus* B 163. Le même usage se montre assez fréquemment dans les chartes bourguignonnes.

23. — *s* devant une consonne tombe ordinairement : *metiers* 47, *chags* 67, 411, *vetoit* 82, *acimées* 134, *chatel* 188, *Baittre* calend. 24 juin, *Clitofe* (Christophle) 25 juillet, etc. — *Nostre* et *vostre* sont, autant qu'il me souvient, toujours écrits en abrégé, et peut-être eût-il mieux valu transcrire l'abréviation par *notre* et *votre*. — Dans Floovant aussi *maité* v. 23, *maité* v. 91 (cf. ci-dessus *maetex* p. 12 v. 21), *chetiaus* (châteaux), *croitrai* v. 99, etc.

24. — *s* final tombe aussi dans *ver* p. 9 col. 2, *tier* p. 13 v. 27, *or* 352, *tieu* 243 *san* p. 17 (fol. 88), 244, *au* p. 18 (fol. 97), B 62-3.

25. — Notre ms. fait un fréquent usage de l'*h* initiale, non pas seulement aux divers temps du verbe *avoir*, où cet emploi pourrait être expliqué par une recherche étymologique (peu vraisemblable, il faut le dire, de la part de notre copiste), mais en des mots où l'étymologie est hors

1. Cela n'est pas constant : il y a *Poul* au 25 janvier.

de question : *Heufamie*, calend. 12 avril, *hexit* (*exivit*) 430, *hoir* p. 12 v. 11, *harbre* p. 13 v. 49, *hi* (*ibi*) 392, etc. — Le même fait s'observe dans les chartes bourguignonnes, dans Floovant, et dans le *Girart de Roussillon* (bourguignon) de 1336, publié par M. Mignard.

FLEXION.

Je me bornerai à un très-petit nombre de remarques.

L'article *li* est parfois employé avec des mots féminins : *li lois* 31, *li maire* 62.

La déclinaison est médiocrement observée, ce qui, de la part d'un copiste assez ignorant et vivant au commencement du XIV^e siècle, n'a rien que de fort naturel.

Dans la conjugaison on remarque, en des verbes de classes différentes, des parfaits en *i* : *morit* 62 (mourut), *morirent* (en rime avec *connurent*) p. 15 v. 117, *arestist* (arrêta) p. 16 v. 151. Floovant nous offre de même *trovit* v. 5. — On trouve aussi dans un ms. bourguignon de la Bibl. nat. (lequel toutefois n'est pas de la même partie de la Bourgogne que le ms. Add. 15606) : *apparit* (dans mon *Choix d'anciens textes*, partie française 25, 46), *morit* (ibid. 99), *cognuit*, en rime avec *aduit* (ibid. 87).

Menere p. 28 (fol. 156), si la forme est sûre, est un exemple du présent dérivé du plus-que-parfait latin, forme qui a subsisté jusqu'à nos jours dans certains patois de la Franche-Comté ; voir ce que je dis sur ce point dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, IV (1866), 352.

La finale française *-ons* de la première personne du pluriel est souvent en *-ains* : *puissains* (puissions) 17, *voians* B 214.

De même la 3^e pers. du plur. : *soaint* (soient) 18, *movaint* 215, *respondaint* 444. Ces exemples, aussi bien de la 1^{re} pers. que de la 3^e, appartiennent tous au subj. — De même dans Floovant v. 152 *perdesant* (perdissent). — On sait qu'on a en lorrain pour le présent de l'indicatif, 3^e personne du sing., de nombreux exemples où *ant* remplace le *ent* du français (voy. *Romania*, II, 253, note 4).

Paul MEYER.

LA POESIA POPULAR GALLEGA¹.

Buscando en la poesía gallega ejemplos de una forma especial de versificación, hemos ido recogiendo algunas composiciones populares de varias clases que no juzgamos indignas de ser coleccionadas. No todas emplean la forma local de la lengua gallego-portuguesa : como suele suceder en semejantes casos, algunas usan en todo ó en parte de la lengua nacional.

Los herederos del nombre, y hasta cierto punto descendientes de los antiguos *Callaicos*, conservan tradiciones de fisonomía céltica, que indica M., tales como la creencia en las almas errantes y en la muerte próxima comunicada por el aspecto de un difunto, etc. Acaso entre ellas pueda contarse la particular afición al instrumento músico que la lengua castellana designa con el nombre del mismo pueblo (*gaita gallega*); mas por lo que toca á la poesía popular cantada no hallamos por nuestra parte huella segura de tradición primitiva. Y si bien esta poesía ofrece algún género especial ó característico, el que está ahora mas en boga le es comun con otras provincias de España, donde, no menos que en Portugal y en Galicia, sigue todavia dando nuevos retoños. Por él comenzaremos nuestro estudio.

COPLAS. Aunque en Galicia se da este nombre (su forma castiza es *copras*) á toda poesía popular, llámanse así especialmente, como tam-

1. M. = D. Manuel Murguía en su erudita *Historia de Galicia*, Lugo, 1866, I, 218 ss., 577 ss. — M*. = Noticias y poesías que nos ha comunicado el mismo sr Murguía. — S. = Poesías que nos ha comunicado D. Juan A. Saco Arce, Pbro, ventajosamente conocido por su *Gramática de la lengua gallega*. — T. = Noticias y poesías (hemos debido suprimir no pocas) que nos dictó el joven gallego P. Taboada. — C. = *Cantares gallegos* (coplas populares que les sirven de tema) de D. Rosalía Castro de Murguía. — G. = Germond y Heltterich *Aperçu de l'hist. des langues neolat. en Espagne*. — B. y P. = Los maestros de música Barbieri y Piquer. — Creemos ineditas las poesías señaladas con M*. S. T. B. P y X (éstas de vario origen). — Al Catedrático de nuestra facultad de ciencias, á la vez que bibliófilo, D. J. R. Luanco debimos el conocimiento de la obra de Murguía y algunas poesías semi-populares.

bien en Castilla, las cuartetos sueltas, de versos generalmente octosílabos¹, libres los impares y asonantados ó aconsonantados el segundo y el cuarto. De este género hablaba ya el P. Sarmiento á mediados del siglo pasado en sus *Memorias*, 537, 98: « ... en Portugal es tan natural la poesía de que se habla, que cada pastor es poeta y cada moza de cántaro poetisa. Esto que es comun en toda España es más particular en Portugal y Galicia... Además de esto, en Galicia las mujeres no son sólo poetisas, sino tambien músicas naturales... En la mayor parte de las coplas hablan las mujeres con los hombres. » Aun en el dia, segun M., « no hay acto de la vida vulgar que no tenga sus coplas; las mugeres principalmente parecen haber inventado este medio de dar á conocer sus sentimientos. » T. nos dijo que coplas las compone todo el mundo, hasta los labradores, á diferencia de los versos (poesías que presumen de artísticas) « que quieren mas inteligencia. »

Las coplas abrazan todo género de asuntos y no consienten una clasificación rigurosa: las distribuimos aproximativamente en religiosas, reflexivas, locales (las que se refieren á un hecho histórico, ó una costumbre ó preocupacion del país), melancólicas, amatorias y satíricas ó joviales, dejando para el fin las que presentan un carácter mas indeciso, las dobles y las de versos no octosílabos.

Entre las coplas castellanas y portuguesas que se han coleccionado, no todas, á nuestro ver, pueden ser llamadas poesía popular: algunas no son poesía y otras no son realmente populares. No todas las gallegas que publicamos ó reproducimos merecen el primer nombre, pero todas ó casi todas pueden ser hijas de una inspiracion popular genuina. Las hay muy bellas, algunas de una simplicidad de todo punto primitiva; la 23 nos parece sublime.

Ademas del nombre general de coplas se emplean otros, entre ellas el antiguo de *cantiga*. Las coplas satíricas se llaman tambien, segun T., *tiradillas para escarnir* ó simplemente *tiradillas*.

Es comun la denominacion de *A-la-las*, derivada del estribillo que acompaña á menudo á las coplas. El uso de este estribillo fue recordado por el fecundo versificador Zernadas, cura de Fruime († 1777), muy buen gallego, pero por lo visto poco aficionado á las costumbres populares:

Porqué de sus *talalís*
 En el estribillo eterno
 Parece que unos batanes
 A coros estoy oyendo².

1. No creemos inoportuno recordar que nuestra métrica creanta en los versos una sílaba más que la francesa.

2. Zernadas, *Rev. de Esp.*, n.º 111.

Por el contrario en nuestros días C. que está dotada de un vivo sentimiento de la poesía popular, llama á este estribillo

O dulce a.. la.. lala
Que lengua de amores fala †.

Al enviarnos el nº 15 B. le dió el nombre general de *muñeira* y el particular de *alborada*, lo cual significa que se canta con música de *muñeira*, y que se destina á ser cantado á la hora del alba.

Hay coplas que se llaman *de Nadal. de Añinovo, y de Reys*. « Cántanlas, nos dice M*, los mozos de las aldeas para sacar dinero ó cosa que lo valga : cada día son peores y menos fieles á la lengua del país. » Segun T., son todavía populares en algunas ciudades y se dice comunemente : « Vamos á cantar ós reys. » En los nºs 70 y 136 se halla esta expresion.

TERCETOS. La poesía gallega tiene una clase de estancias que suele acompañarse con el pandero. Es la de tercetos de versos octosílabos, casi siempre libre el segundo y asonantados ó aconsonantados el primero y el tercero. Puede considerarse como una cuarteta en que los dos primeros versos se han concentrado en uno, el cual á lo menos forma las más veces sentido separado y á menudo se compone de una frase vocativa. Esta forma que no observamos en las demas poesías populares de España ni en la de Portugal², recuerda naturalmente el ternario céltico : pero se ha de notar que éste era monorimo.

RUADAS. Fórmase á veces una serie de estos tercetos para acompañar el baile llamado *rua* ó *ruada*³. Segun T. este baile se llama tambien en algunos lugares *fuliada* y suele danzarse en una plaza ó era : un hombre canta y toca el pandero, mientras los demas hombres y las mujeres cantan y bailan, terminando con un sonido agudo y prolongado, llamado *atruxo*⁴.

El ejemplo de *ruada* que da M. y que hemos creído oportuno repro-

1. Atestigua tambien este uso una « Letrilla (impresa) de los labradores gallegos á los regios desposorios de S. M. (Fernando VII con Maria Cristina, 1829) en las funciones de la M. N. y M. L. ciudad de Santiago con su acostumbrado *Ala, lala, lala, lala*. — *Ala, lala, lala, la!* V. tambien nuestro nº 65.

2. Hay alguna danza catalana y letrillas castellanas en que el tema es un terceto generalmente con las rimas *abb* (como nuestro nº 112). — Los *stornelli, ó sciuri* italianos ofrecen mucha semejanza con los tercetos gallegos, con la notable diferencia de que los versos son endecasílabos, si bien á menudo el primero se reduce á la invocacion del nombre de una flor, v. g. *Fior di limone*.

3. En unos villancicos cantados en el *Nacimiento del Hospital de Santiago* leemos : « Hoxe é gran festa, meniñas, — Hoxe é dia de ruar... » ; « Vamonos xa pra aldea — Pois aqui n'é bon ruar... »

4. Este grito recuerda naturalmente como notámos ya en nuestros *Trov. en Esp.* y ha notado por su parte M. lo de « *pubem Barbara nunc patriis ululantiem carmina linguis etc.* » de Silio, pero no por esto creemos que haya derivacion.

ducir es una composición notable en su género y sumamente animada y característica. De su contexto se deduce que debió ejecutarse en un lugar cerrado, acaso un huerto ó patio. T. nos dictó el comienzo de otra que no parece de igual metro :

Aqui mozas, aqui mozas,
 Aqui todas, aqui todas,
 Al redor d'ó pandeiro

 Lelele, lelele lelelele
 Uh ! Uh !

MUÑEIRAS. Esta es la forma castellana de la palabra gallega *muñeira*, derivada de *muño* (molino) y que significa *molinera*¹. Mas bien que un género poético designa una clase de aires ó melodías que acompañan una danza de igual nombre. Todo, nos dijo T., se puede cantar como *muñeira* ó como *fandango*. Hay, sin embargo, un metro que corresponde á estas melodías, cuyo carácter esencial, segun ha observado M., es la división de los versos en hemistiquios. Mas el tipo perfecto de esta clase de versificación existe cuando los versos son endecasílabos, de acento en la primera, cuarta y séptima sílabas, que es lo que alguna vez ha sido llamado *endecasílabo de gaita gallega*².

Este metro, ya en su forma más libre é irregular, ya en su forma perfecta, no es exclusiva, pero sí muy característica del pueblo gallego y se acomoda al instrumento musical favorito de este pueblo. Entre los refranes colleccionados por S. en su *Gramática* hay un número bastante crecido en versos de *muñeira* :

- 1 Alegria, alegrote,
 Que anda o rabo d'ó porco n-o pote.
- 2 Compra n-a casa e vende n-a feira.
- 3 Escudeiro mancebo,
 Déitate tarde levántate cedo.
- 4 Fillos criados traballos dobrados.
- 5 Gracias á Dios que cocemos
 Sete petadas e nove debemos³.
- 6 Gracias a Dios y-ás nosas labores,
 As nosas barrigas parecen tambores.

1. Hay ó hubo un baile llamado *modiña portuguesa*. No es de creer que medie relacion entre esta palabra y la *muñeira*.

2. En un art. inserto en la *Revista histórica latina* II, 182 ss. (V. *Romania*, 1875, p. 508) « Del decasílabo y endecasílabo anapésticos » (denominación que usamos en el mismo sentido en que se habla de trocáicos y jámbicos neolatinos) tratamos de esta especie de versos y del dodecasílabo que se combina ventajosamente, ya con el decasílabo, ya con el endecasílabo anapésticos.

3. T. que nos dictó como *muñeiras* los 1, 5 y 8 decía en este verso: « Catorce panes e quince debemos. » En el segundo verso del 8 decía: « Cuncas y pratos habés de ruxir. »

- 7 Home sentado non fai bon mandado.
 8 Martes d'antroido cando has de vir?
 Casquiñas d'ovos (casi) habés de ruxir.
 9 Marzo marzola torbon é rayola ¹.
 10 *Quen* vende é mente a bolsa ll' o sente.
 11 Salto d'un souto e métome en outro.
 12 Ti que me levas y-eu que m'ajudo,
 Vamo-los dos ó cabo d'o mundo.

Por unos versos de Zernadas (que nos ha comunicado S.) vemos que en el siglo pasado ya se consideraba como *aire antiguo* el metro de la muñeira ² :

.
Minuet al aire antiguo.

Si en Compostela la noble y leal
 Hoy ciñe Carlos su regio laurel
 Lo hace en lugar de Jacob celestial,
 Porque se sepa que un rey, como es él,
 Debe á Santiago el imperio español etc. ³.

Aunque la repetición de palabras y frases es distintivo común de la poesía popular, se observa de un modo especial en la mayor parte de *muñeiras*, cuya construcción ofrece una semejanza notable con las canciones de índole popular que llevan en el *Cancioneiro* del Vaticano el nombre de antiguos trovadores portugueses ⁴.

La inspiración de las *muñeiras* es bien poco elevada; pero por razón de la importancia relativa del género no hemos sido escrupulosos en la elección de ejemplos.

1. Es el refrán común á muchas lenguas contra la inconstancia del Marzo. Estos refranes suelen contener derivados depresivos del nombre del mismo mes: *marzola*, *marzan* éste y otro gallego; *marzadas* otro castellano; *marsot* y *marscja* dos catalanes; *marscgia* uno mentonés.

2. « Carta-cuenta ó razón en suma de las festivas gozosas demostraciones con que la M. N. y M. E. ciudad de Santiago celebró la solemne aclamación de N. R. y S. D. Carlos III (1759). »

3. Los modernos poetas gallegos no han fijado la atención, según parece, en el endecasílabo anapéstico y cuando tratan de imitar las *muñeiras* usan del decasílabo ya interciso (5 + 5), ya anapéstico (muy común en la poesía castellana). Este es el metro de una que pasa indebidamente por *muñeira* popular y que consta de varias estancias: « Una noite n-a eira d'o trigo, etc. ».

4. Compárense, por ejemplo nuestros n.ºs 115-120 con la ya famosa *cantiga do amigo* del rey Diniz: Ay frores! ay frores do verde pyno! — Se sabedes novas do meu amigo... Ay frores! ay frores do verde ramo! — Se sabedes novas do meu amado ». Monaci *Canti ant. port.* n.º 1, V. también II, III, V, VI, VIII, y otras en el *Cancioncínho* de Varnhagen. Fuera de Galicia hallamos con análoga construcción en Asturias: « Ay Juana, cuerpo garrido, etc. (Cuadrado *Recuerdos y Bellezas de España*, Asturias y León, p. 237) cuyos versos son cuasi todos endecasílabos anapésticos y el conocido « Cantan de Oliveros é cantan de Roldan », que se lee en un documento apócrifo inserto en las *Grandezas de Avila* del P. Ariz.

MAYOS. La personificación del mes de las flores que en otros puntos de España y en alguno del S. de Francia era una *Maya*, en Galicia es un *Mayo*. Segun T. los niños hacen una choza de retama y dentro se coloca uno que es el que canta; otros van al rededor y siguen el canto golpeando el suelo con estacas. « Los *Mayos*, nos dice M^r, van decayendo. En mi niñez, y no soy muy viejo, los he visto en esta poblacion que es la que guardaba mejor tales tradiciones. Un muchacho, cubierto de hinojo de pies á la cabeza, y coronado de rosas, era el *Mayo*. Este cantaba las coplas que otros muchachos iban acompañando con el siguiente estribillo :

Cantarei o mayo
E mais ben cantado.

ROMANCES. Si juzgamos por las muestras que hemos reunido no abundan en Galicia; mas no por esto admitimos que haya en este pueblo una repugnancia innata hacia un género tan natural y difundido. Acaso se introdujeron ó se compusieron en Galicia en menor número que en Portugal y en Asturias; pero basta para explicar la actual carestía la decadencia del espíritu tradicional y la mayor afición á otros géneros más enlazados con la música y la danza. Igual escasez se nota (juzgando por lo que se ha publicado), no tan solo en Aragon y en Valencia, sino tambien en Castilla y Andalucía, que tan fecundas fueron en romances.

Publicamos dos religiosos, dos novelescos, uno de costumbres, dos que se pueden llamar humorísticos y uno de carácter menos popular. Tenemos ademas noticia de los siguientes.

Coelho ha publicado (*Romania*, 1873, p. 270), á mas de uno que corresponde á nuestro n^o 134 otro de *A Morte de Xesus* :

Juebes santo, juebes santo tres dias antes de Pascoa...

T. nos dictó estos versos que parecen principio de romance (castellano) :

Santa Catalina hija de un rey moro
Matóla su padre con (una) espada de oro¹.

M. publicó notables fragmentos del romance de *Santa Irena* que dió ya á conocer Almeida-Garret, aunque no en su *Romanceiro* y de que Th. Braga² *Rom. geral*, p. 123, ha dado versiones de Santarem (Iria a fidalga), de Covilhã (Santa Iria), del Minho (Santa Helena) y *Canc. do archip. açoriano*, p. 364, otra que lleva tambien el nombre de Santa Iria.

1. Sabido es que el asunto de Santa Catalina es favorito de la poesía popular. V., por ejemplo, Smith, *Romania*, 1875, p. 440. En Cataluña se conserva un romance vulgar castellano del mismo asunto que empieza : « Ahi arriba en estos mundos Hay tierras muy regaladas. »

2. Al citar las colecciones de este autor, mas fieles y copiosas que la de Almeida-Garret, debemos advertir que estamos muy distantes de admitir ciertas ideas que con especial insistencia en ellas se exponen.

De Santa Irena que se dice haber dado nombre á Santarem hablan antiguos breviarios lusitanos (V. *Esp. sagr.* XIV, 201 ss.). Aunque en la version gallega se conserva más fielmente el nombre de la Santa, el romance es indudablemente de origen portugues. La version de M. empieza :

Estando cosendo n-a miña almohada...¹

El mismo M. trae una version abreviada de la que Braga, *Rom. geral*, p. 146. *Arch. açor.* p. 372, llama *Xácara d'o Cégo* :

Abrem os portiños ábreme o postigo.

Es un rapto, pero al revés de otras muchas canciones del mismo asunto, contra la voluntad de la robada. Esta alcanza la libertad en las versiones portuguesas; la gallega termina con la exclamacion :

Adios miña casa ! adios miña terra
Adios miña nay ! Ay meu beu que este boo pasar era !

T. nos dictó algunos versos estropeados de la *Pastorinha* (*Pastoriña*)² :
Braga, *Rom. geral*, p. 173, *Arch. açor.*, p. 373 :

Linda pastoriña ti que fas aqui
N-este monte roso de tanto peligro ;
Te advierto, niña si quieres venir conmigo, etc.

Este romance que por su comienzo parece ha de ser una serrana al estilo antiguo, versa sobre el repugnante argumento de un recién venido que hace una apuesta contra la virtud de su hermana.

Finalmente M* nos ha remitido los siguientes versos de un romance de costumbres, únicos que recuerda, á pesar de haberlo visto impreso :

Elas eran tres comadres é de un barrio todas tres,
Fixeron una comida para ir a san Andres.
Una puso treinta ovos, otra puso vint'e seis...

Mientras estan comiendo llegan los maridos y las apalean³.

Advertiremos que los gallegos reivindican la propiedad del famoso romance ó cantar : *O figueiral figueirido*, fundándose en algun resabio no portugues del lenguaje (*ninas ó niñas, lhorando, hombre, cerca*), en que *si el hecho fuese histórico* debiera haber acontecido en Galicia y no en Por-

1. En la version de Covilhã Iria perdona á su matador ; en las demas, inclusa la gallega, se le atribuye un language menos propio de una santa.

2. La actual ortografía gallega, á ejemplo de la castellana, emplea *ñ* y *ll* en lugar de *nh* y *lh*, usadas por los provenzales y conservadas por los portugueses. La *h* de *unha* y sus compuestos indica pequeña aspiracion para separar la *a* de la *n* V. Saco *Gramatica*, p. 26. T. pronunciaba casi *unga*.

3. En Cataluña hay un romance de igual asunto aunque de diferente asonante :

Las ninas son al forn a coure cocas finas
Qu'en volen fé' un diná quels seus marits no hi siguin
(Jalibert, curtet, curtet de la mala gelosia), etc.

tugal, poblado entonces de moros, y en que el solar de los Figueroas se halla en Galicia y bien lejos del mediodía ¹.

CANTARCILLOS. No hemos logrado ninguna oracion infantil que se nos dice, y lo supondriamos aunque no se nos dijese, que existen en Galicia; pero sí algunos cantarcillos de otra clase. Los n^{os} 139 y 140 ofrecen una versificación muy libre como es comun en esta clase de obrillas, que se recitan, sin embargo, con un movimiento rítmico muy decidido. M. da otro ejemplo de metro muy uniforme :

Pico pico, mazarico
Quen che dou tamaño bico? etc. ².

ENSALMOS. Damos tres muestras de este género, á veces poco accesible.

DIALOGOS. Aunque patrimonio de personas del pueblo y á menudo de campesinos, este género es mas bien vulgar que verdaderamente popular.

« En las bodas de los campesinos, nos dice M^s, suele presentarse una gran bolla o torta de pan que se destina como premio al que mejor y más coplas cante, improvisadas unas, otras de las que ya andan entre la gente del campo. Boda en que no hay *regueifa* (asi se llaman estas tortas) ³ es de las más pobres y de ellas se burla la musa popular (V. el n^o 19). » Las coplas improvisadas en las bodas, que reciben tambien el nombre de *regueifas*, consisten á menudo en un diálogo o desafío, cuyos contendientes suelen ser un mozo y una moza. Estas improvisaciones tienen poco valor literario y « todo se cifra en la gracia y la facilidad de la improvisacion. » Como suele suceder en casos análogos los versos son prosaicos, pero la costumbre es poética.

En el ejemplo que publicamos puede observarse la frecuente repeticion del último verso de una copla como primero de la del adversario : costumbre muy adecuada á la improvisacion y que, segun M., se observa tambien en las luchas poéticas de las CANTADEIRAS, las cuales, por lo visto, son diferentes de las REGUEIFAS ó coplas cantadas en las bodas ⁴.

1. Estas razones aduce D. Teodosio Vesteiro que está publicando una *Galeria de gallegos ilustres*. — Obsérvese que el cantar tiene una construccion simétrica que recuerda la que hemos notado en cantares portugueses y gallegos : pero esto no puede ilustrarnos acerca del lugar ni de la época de la composicion.

2. Este cantarcillo se halla tambien, aunque menos extenso, en *Arch. açor.*, p. 180; en Castilla dicen tambien los niños : Pito, pito, colorito. Donde vienen tan bonito?

3. « Lopez Tamarid en su *Compendio de algunos vocablos arábigos*, etc. dice que *regaiía* es voz árabe que significa torta. » M. — Engelmann *Gloss. de mots esp. et port. dérivés de l'arabe* pone : « *Reguifa*. árabe *Raguifa*, que P. de Alcalá traduce por *horonazo de huevos, oblada y torta*. »

4. M. llama *Reguifa* a nuestro n^o 145, pero nos dice que suele darse á semejantes composiciones el nombre de *romance* á falta de otro mejor. — El mismo nos informa de que los aldeanos de Galicia tienen tambien sus representaciones dramáticas, en parte habladas, en parte mimicas.

VILLANCICOS. Estas composiciones, del genero lirico no hablamos de los romances narrativos referentes al mismo asunto, tan recomendables por su objeto y que tan poéticas costumbres recuerdan, son casi siempre semi-populares, es decir, debidas á letrados que se esfuerzan en hablar el lenguaje del pueblo ¹. Asi no es verdaderamente popular, á pesar de su aspecto rústico, el *Villancete pelo Natal* publicado por Varnhagen *Trovas*, p. 360 ², ni lo son, a pesar de su sencillez y gracia, los dos romancillos que damos por muestra, excepto la estancia final del primero que es un simple canto de cuna ³.

Si hubiesemos de creer á Terreros, *Paleografía española*, la música popular de Galicia (no menos que de Portugal) tendria lejana ascendencia, pues se hallaría « su aire y gusto » en las Cantigas de Alfonso. Como sea, las melodías publicadas por M. y otras recogidas por P. ofrecen un sabor particular, distinto del de las del mediodía de España. Algunas, segun el mismo P., se asemejan á las de las montañas de Santander; una de ellas es cuasi igual á otra catalana. La de las *Regueifas* consiste en una cantilena muy poco variada y adecuada á la improvisacion. Conocida es en toda España la animada *muñeira* con que se canta el n.º 116 y suponemos tambien los 114 et 115. La que nos cantó T. como aplicable á toda especie de versos, aun á los octosilabos, es asaz insignificante ⁴. El canto de *rua* que publica M. tiene mucha viveza y, como las *muñeiras*, la primera sílaba fuertemente acentuada.

M. habla con natural entusiasmo de las melodías gallegas y algunas, en efecto, son muy bellas. Este sentimiento es comun á cuantos estudian los cantos populares con disposiciones estéticas. Aunque en estos cantos son en cierta manera indivisibles la letra y la melodía, la primera no siempre ofrece cuanto se desea y á veces ofrece lo que no se quisiera; al paso que la melodía nos da un conjunto perfecto en su clase, sin elemento alguno que desagrade.

1. Tambien puede componer poesia semi-popular un poeta iletrado, influido por modelos no populares: esto es comun en Italia.

2. Cuasi todo los versos de este villancete son endecasílabos anapésticos, ó bien de 12, ó bien de 6, ó 3 sílabas (quebrados de 12), es decir que tienen el movimiento de *muñeira*.

3. Un villancico-*muñeira* catalan: « Que li darem an-al noy de la mare » ha de provenir, en opinion nuestra, de un original gallego. Su musica es muy semejante al de « Tanto bailé »; pero vemos que en Galicia solo conocen su estribillo que suelen decir en castellano: Tantaratan que los higos (ó las uvas) son verdes Tantaratan que ya maduraran). El villancico ó á lo menos el estribillo es tambien conocido en Castilla.

4. Es bastante parecida al motivo del *Roberto*: « Oh fortune, à ton caprice », despojado de su energia. Se asemejaría más si se modificase este motivo para aplicarlo a endecasílabos anapesticos, como el siguiente: « Oh ma fortune que soit ton caprice... »

La variedad de instrumentos de música usados en Galicia atestigua la afición á este arte. C. describe el efecto de alguno de ellos :

Redoble das castañetas,
Xas-carrás-cas das conchiñas ¹,
Xurre xurre das pandeiras,
Tambor do tamborilero,
Gaitiña, gaita gallega,
Xa non m' alegras dicendo :
Muñeira, muñeira.

Hay además las *ferrñas* (sonajas) y la flauta y la *sanfona* (viella) que en algunos casos se unen á la gaita para acompañar el baile llamado muñeira ².

Si éste es el que conocemos y que suele representarse en la escena con el nombre de *gallegada*, es una danza decorosa, aunque muy alegre y animada y á la cual se da cierto carácter cómico. No la describe con este último carácter M. que habla del « vivo movimiento del galan » y de « la modestia y pudorosa parsimonia de las mujeres. »

Recordando estos usos, el traje provincial que, al parecer, no ha sido aún sustituido por la fea uniformidad moderna, las dos especies poéticas características del terceto y de la muñeira, la índole de varias melodías, el contenido de algunas coplas y las tradiciones y costumbres que se han conservado, puede decirse que Galicia posee una poesía nacional. Aunque sabemos cuan aventurado es atribuir este título á composiciones que expresan sentimientos comunes á todos los pueblos y que pueden haber nacido en un país extraño ³, el conjunto de las obras poéticas que conocemos corresponde á la idea que generalmente se tiene del pueblo gallego : algo muelle, pero apacible y bondadoso, sin que deje de ofrecer, acaso más de lo que se creyera, propensiones satíricas.

COPLAS ⁴.

1 C.

Nosa señora d'a Barca
Ten o tellado de pedra ;
Ben o pudera ter d'ouro
Miña Virxe si quixera.

2 S.

Miña Virxen d'Aguas Santas
Ten as culleres n-a fonte
Para beber os romeiros
Que vén cansados d'o monte.

1. Conchas naturales, sin duda modelo de las castañetas, llamadas también en gallego (como en catalán) *castañolas*.

2. A veces debe de acompañarla el tamboril, conforme indica el estribillo : « Tantarantan. »

3. Por su vecindad y parentesco con Portugal y por la estancia de muchos de ellos en Madrid y Andalucía los gallegos han tomado naturalmente poesías de estos países, pero esto no significa que á su vez no hayan podido comunicarlas.

4. Indicamos con letra *cursiva* ó *bastardilla* lo que nos ha parecido exclusivamente castellano en algunas poesías en que domina el gallego, y lo que es gallego en las principalmente castellanas : señalando las últimas por la abreviatura (Cast.).

3 C.
 Miña Santa Margarida,
 Miña Margarida Santa,
 Tendes a casa n-o monte
 Donde o paxariño canta.

4 T.
 Non cantés cantigas ¹ locas
 Porque é muito pecado;
 Cantá [boas] cantiguiñas
 A Cristo Crucificado.

5 S.
 Anque tocan as campanas
 Non tocan po-los que morren;
 Tocan po-los que estan vivos
 Para que d'eles s'acorden.

6 S².
 O secreto d'o teu peito
 Non contes ó teu amigo;
 A amistä logo s'acaba
 Y-él che sirve de testigo.

7 S.
 Mota bonita n-o mundo
 Non habia de nacer.
 Porque fai com' a mazá:
 Todo-la queren comer.

8 T.
 Vamos indo, vamos indo
 Para servicio d'o rey;

Os ricos quedan n-a terra
 E y-eu ³ que so pobre irey.

9 M¹.
 A Virxen de Cerca vaise.
 O cabildo vay con ela;
 Panadeiriñas d'a praza
 Vinde á despedirvos d'ela.

10 T⁵.
 O portugues rebeludo,
 Criado de mala ley,
 Que che costaba en decir
 Velay vén o noso rey?

11 M.
 Uns corren para Castilla,
 Outros corren para Cais,
 E solo Dios é quen sabe
 En donde a fortuna está.

12 M⁶.
 A Castilla van os homes,
 A Castilla por ganar;
 Castilla queda n-a terra
 Para quen quer traballar.

13 T⁷.
 En Alba hay boas mozas,
 En Campaño a fror d'elas,
 En Leres o refaixallo,
 En San Vecente son belas.

1. Los gallegos que tienen una tintura de lengua castellana suelen convertir la gutural suave en aspirada; así se cuenta de unos que querían ocultar su naturaleza y que la descubrieron, respondiendo á un ¿quien vive? *Unjaros* en ver de *Ungaros*. T. decía constantemente *cantija*, *pelijro*, etc., por *cantiga*, *peligro*, etc. — En cuanto á la acentuación T. hacia llana y no esdrujula la palabra *cantiga*, y aunque se nos dice que hay aldeanos que dicen *cántiga*, será por influencia erudita reciente, pues creemos con Vignau (*Rev. de Arch.*) que si el pueblo hubiese recibido la vos *cántica* la hubiera contraído.

2. « El secreto de tu pecho — No se lo des a un amigo, — Que si la amistad quebrare — Te ha de servir de testigo ». Fernan Caballero, *Cuentos y poesías populares*. p. 208. Variantes en E. Lafuente Alcantara, *Canc. popul.* II, *Coplas*, p. 33, nota, y otra muy parecida en la misma pagina.

3. Esta y antes de vocal es muchas veces simplemente eufónica.

4. Se refiere a la translacion de la imagen de la Virgen de Cerca a San Agustin donde desvues ha celebrado sus funciones religiosas el Concejo de Santiago. M.

5. Se refiere, segun parece, á la separacion de Portugal. Es singular que, segun T., se canta en son de fandango portugues.

6. En Castilla se canta: « A las Indias van los hombres — A las Indias por ganar — Las Indias aqui las tienen — Si quisieran trabajar. »

7. Segun T. los cuatro pueblos que se nombran pertenecen a un mismo concejo. — El tema se presta a variantes. Asi en Asturias hallamos la copla citada por Jovellanos: « En Cangas hay bonos moços — En Aviles la flor d'elles — En Luanco mielgues curades — Y en Xixon paraxismeres. » Algo semejante en Andlucia: « A Roma se va por bulas — Por tabaco a Gibraltar, etc. Fernan, p. 376. V. tambien Lafuente. p. 401 y 423: En Cabanda venden cocios En Alcorisa pucherós, etc.

- 14 T.
 Pontevedra é boa villa
 Da de beber á quen pasa ;
 A Fonte de Ferrería,
 San Bartolomé á prasa.
 15 B¹.
 Vexo á Vigo, vexo á Vigo
 Tamen vexo á Compostela ;
 Vexo o Ponte de San Payo
 Camiño de miña terra.
 16 C.
 Castellanos de Castilla,
 Tratade ben os gallegos ;
 Cando van, van como rosas,
 Cando vén, vén como negros.
 17 T.
 Si che vas á San Benito
 Non vayas ó de Paredes,
 Que tamen San Benito hay
 N-ese convento de Leres.
 18 M.
 Os soldados vanse, vanse,
 Vanse po Cudeiro arriba ;
 As rapaciñas d'Orense
 Choran que cortan a vida.
 19 M².
 A regueifa está n-a mesa,
 Feita de pan de centeo ;
 A muíño qu'a moheu
 Non tiña capa nin veo.
 20 T.
 Fuliada d'esta noite
 Mañana será sonada ;
 Qu'ela sea o que non sea,
 Sempre será fuliada.
- 21 M².
 Cando o rio fosse enriba
 E os carballos deren uvas,
 Han de ser homes de ben
 Os homes de barbas rubias.
 22 T (Cast.)³.
 Válgame Dios como canta
 La serenita del mar,
 Que los navios dan vuelta
 Para la sentir cantar.
 23 S.
 Quen me dera dar un ay
 Que s'oira alá enriba,
 Que dixera miña nay
 « Aquela é miña filla. »
 24 M (Cast.)⁴.
 Yo quisiera tener madre
 Aunque fuese de una *silva*,
 Que aunque la *silva* picase
 Siempre era la madre mia.
 25 M³.
 Non me prendas, *silva* verde,
 Que n'estou n-a miña terra ;
 Nunca *silva* me picou,
 Que non me vingase d'ela.
 26 M⁶.
 Arriméme á un pino verde
 Por ver si me consolaba ;
 O pino como era verde,
 De verme chorar choraba.
 27 T⁷.
 Alto pino, alto pino
 Qu'ò ceo chegou a rama ;
 Non me derrames o pino
 Que me derramas a alma.

1. Var. X. « Vexo Vigo, vexo Cangas, — Tamen vexo Redondela. » Así debe decir segun M².

2. En Cataluña es el pelo rojo el de mala fama : « Home roig y gos pelut Primé mort que conegut. »

3. « A Sereia quando canta — Canta no pégo do mar ; — Tanto navio se perde — Oh que tao dulce cantar ! » *Arch. Açor.*, p. 5.

4. Aunque el language es castellano se da a la palabra *silva* el sentido gallego de *zarza*. — Ai quem me dera ter mae — Inda que fosse una *silva* — Inda que ella me arranhasse — Sempre eu era sua filla » Braga *Canc. pop.*, p. 106.

5. « *Silva* verde nao me prendas — Olha que nao me seguras... » ; « Una *silva* me predeu... » ; « A *silva* que me predeu... » ; « Ha *silvas* que dan amores... » Braga *C. p.*, 44 y 45. Se ve que esta palabra se toma en sentido metafórico.

6. Version castellana casi literal en Lafuente, p. 283.

7. Variante de los dos ultimos versos M² : « Debaixo d'o alto pino — Tiña meu amor a cama. »

28 M¹.
Soïdades danme os campos,
As viñas, as vendimiadas
Y os paxariños cantando
N-as tardes é madrugadas.

29 G.-C.

Airiños, airiños, aires,
Airiños d'a miña terra ;
Airiños, airiños, aires
Airiños, levaima a ela.

30 C.-S.

Adios rios, adios fontes
Adios regatos pequenos,
Adios vista² d'os meus ollos,
Non sei cando non veremos.

31 C.

Hora, meu meniño, hora
Quen vos ha de dar a teta,
Si tua nay vai ò muíño
E teu pay á leña seca?

32 T.

A subi-la é á baixá-la
A costa de Carracedo,
A subi-la é á baixá-la
Perdei a cinta d'o pelo.

33 S.

Agora que m'eu hei d'ir
As pedriñas choraran :
Chorai, pedriñas, anoite
Que me vou po-la mañan.

34 S.

Salvaterra non ten augua,
Se non ten eu ll'a darei ;
Co'a augua d'os meus ollos
Salvaterra regarei.

35 C.-M³.

Qu'a rula que viudou
Xurou de non ser casada,
Nin pousar en ramo verde,
Nin beber d'augua crara.

36 M¹.

Na alma se me clavou
A rais d'o teu querere ;
Mentras n-o mundo vivere
Outro amor non hey de tere.

37 M⁵.

Adios non, si non m'o digas
Qu'é che palabra muy triste ;
Entre dos que ben se queren
Costa caro despedirse.

38 M.

Si ti me tiberas ley
En che tibera cariño ;
Escribirache unha carta
N-as alas d'un paxariño⁶.

39 S⁷.

Anque me vou, non me vou,
Anque me vou, non m'olvido ;
Anque me marcho c'o corpo
Non me marcho c'o sentido.

40 C.

Mais o que ben quixo un día
Se á querer tén aficion
Sempre lle queda una mágoa
Dentro d'o seu corazon.

41 M.

Augua d'o Pilar de Cruña,
Augua d'o lindo beber,
Quen amores tén ó lonxe
Ma lle valera non ter.

1. Los portugueses tienen la palabra *saudades* (*soledades* cast.; *anyoransa*, *anyorament* junto con *anyorar* y *anyorarse* cat., en ciertos casos *regret* fr. y *desiderium* lat.). De esta palabra han usado y abusado los poetas portugueses modernos. La forma gallega *soïdade* se halla ya en el rey Deniz.

2. Var. S. « fonte ». Acaso dijo « lume ».

3. Var. M. « A rula... de y-augua. »

4. Esta e es paragógica (V. Saco, *Gramática*, p. 20 y 21) y exigida por la música : por esto resultan tres consonantes seguidos. — « Hasta el alma me ha llegado — La raíz de tu querer. — Si no es verdad lo que digo — Mala puñalá me den. » Lafuente, p. 143. — M. da esta copla y la siguiente como muestras de Ala-las.

5. « Nunca me digas adios, — que es una palabra triste ; — Corazones que se aman — Nunca deben despedirse. » Lafuente, p. 689.

6. Esto recuerda las aves mensajeras de otras poesías populares.

7. « Aunque me voy, no me voy, — Aunque me voy, no me ausento — Aunque me voy de palabra — No me voy de pensamiento. » Lafuente, p. 188.

42 C.-M¹.
Cantan os galos pr'o dia,
Erguete, meu ben, é vaite;
¿ Como m'hei d'ir, queridiña,
Como m'hei d'ir e deixarte.

43 T.
Cantá, mininas, cantá
Si po-lo voso gusto é;
Todas as herbiñas cheiran
Donde vos ponés os pes.

44 T².
As estrelas menudiñas
Traen o tempo composto;
Contigo, mina miniña
Nunca logrei ningun gusto (gosto?
45 S³. gozo?)

Ehi tês o meu corazon,
As chaves par'o abrir;
Non eu tengo mais que darche,
Ni ti mais que me pedir.

46 C.
Ahi tês o meu corazon,
Si o queres matar ben podes;
Pero como estas ti dentro
Tamen si o matas morres.

47 T.
O meu amor qu'ha de ser
Quedou de vír aqui oxe;
Se ha de vír inda non tarde
Que ten o camiño lonxe.

48 T.
Adios, miña miniña,
A chorar mullei un pano;
Non pensei que namorar
Costase tanto traballo.

49 T⁴.
Eu tirei una laranxa
De Martin á Portonovo;
Dentro d'aquela laranxa
Iba o meu corazon todo.

50 T.
Adios, miña miniña,
Adios, meu si e meu non,
Regalo de miña vida,
Prenda d'o meu corazon.

51 C⁵.
Si o mar tibera bandaras
Forate ver ô Brasil;
Mais o mar non ten bandaras,
Amor meu, por dond' hei d'ir?
52 P (Cast.)⁶.

A tu puerta estamos cuatro
Todos cuatro te queremos;
Mira, niña, en cual *escolles*
Los demai *caricaremos*.

53 T.
A perdiz anda n-o monte
O perdigon n-o collado,
A perdiz anda diciendo:
« Ven acá, meu namorado. »

54 T.
Debaixo de l'escaleira
D'o señor Gobernador
Hay unha parra con uvas
Quen será o vendimiador?

55 M.
Falando c'unha meniña
Esmortecido quedei;
Acoleime n-a sua casa
E co'a meniña casei.

1. Nicomedes Pastor Diaz publicó ya esta copla en su novela *Una cita*. Como obra literaria es en miniatura una *alba* del género provenzal, pero preferimos acordarnos de la despedida de *Julietta* y *Romeo*.

2. « As estrelas pequeniñas — Facem o céo bem composto — Assim sao os signaes pretos — Meniña, nesse teu rosto ». Braga, *C. p.*, p. 79.

3. *Ehi* y *Ahi* de la siguiente copla son una variedad dialectal; v. Saco, *Gramatica*, p. 232. — « Nao tenho mais que te dar — Nem tu mais que me pedir — Dar-te-hei meu coraçao — E a chave para o abrir. » Braga, *C. p.*, p. 90.

4. « Toma, niña, esta naranja — Te la doy porque te quiero — No la partas con cuchillo — Que va mi corazon dentro. » Lafuente, p. 108.

5. Casi literal en Braga, *C. p.*, 138. Sin duda alguna de origen portugueses.

6. « A tu puerta estamos cuatro, — Todos cuatro te queremos, — Escoge tu de los cuatro — Y la demas buscaremos » Fernan, p. 296. — Segun M¹. la palabra *caricaremos* no es gallega; acaso dijo *carrexaremos*.

56 T¹.
Muito quero a San Francisco
Porque leva unha corona;
Muito mais che quero a ti
Porque che chamas Ramona.

57 S².
O anillo que ti me deches
Era de vidro, e crebou;
Tan mala guía ti leves
Como o anillo levou.

58 S³.
Quen tèn os fillos pequenos
Nunca deixa de cantar;
Quen tèn seu amor n-a guerra
Nunca deixa de chorar.

59 T.
Péitate (Peita?) o cabelo, miniña,
E non seas pigriseira,
Que o cabelo é a gala
D'unha miniña solteira.

60 G.
Non hay cantiga n-o mundo
Que non tiña seu refran;
Nunca ninguen faga conta
Senon d'o quo tènna-a mau.

61 S.
Sirvir ô rey, queridiña,
Sirvir ô rey, gran regalo!
Sirvir ô rey, queridiña,
Nin d'á pe nin d'á cabalo.

62 T.
En m'amorei d'un soldado
Por un pan de municion;
O pan xa se va acabando,
Non quero soldado, non.

63 X.
Marruxiña, tu refaixo
Por vida de San Piriño,

Non lo botes amarillo,
Botalo coloradiño.

64 C.
Con esta miña gaitiña
As nenas hei d'enganar,
Non sean elas toliñas,
Non vengan ô meu cantar.

65 M.
O canto d'o galleguño
É canto que nunca acaba,
Qu'empeza con talalila
Y acaba con talalala.

66 S.
Mariquiña d'a forneira
Tua nai onte coceu;
Dame un anaco de bola
Po-la nai que te pareu.

67 S⁴.
Todos me din que che deixe
Que m'has de dar mala vida;
¿ Onde iras, boi, que non ares
Sinon à cortaduria?

68 S.
A muller d'o meu hirman
Chámame cara lavada;
Pasa a y-augua po-la porta,
Lávate, miña cuñada.

69 S.
Se non foran as vixigas,
Señor San Bartolomé,
Se non foran as vixigas
Que bunitiña era eu!

70 T⁵.
A tua porta, miniña,
Vouche á cantar os Reis:
O carabel tèn deu follas,
E a rosa dezaseis.

1. « Mucho quiero a San Francisco — Porque tiene cinco llagas; — Mucho mas te quiero á ti, — Porque Francisca te llamas. » Fernán, p. 252. La misma y otras parecidas en Lafuente, p. 122.

2. « O anel que tu me deste — Era de vidro e quebrou — O amor que tu me tinhas — Era pouco e acabou. Braga, C. p., p. 131. Con el final de esta copla portuguesa tienen semejanza la dos primeros versos de una de Lafuente, p. 321. « El amor que te tenia Era poco y se me fué... »

3. « Quem tiver fillos pequenos — Por forza ha de cantar; — Quantos veces as maes cantam — Con vontade de chorar. » Braga, C. p., 134.

4. « Adonde iras, buey, qui no ares? » es refran castellano. « Onde iras, boi que non ares? A cortaduria. » Saco, Gramatica, p. 275.

5. « O cravo tem vinte folhas — A rosa tem vinte uma — Mas o cravo anda em demanda — Por a rosa ter mas uma. » Braga, C. p., p. 63.

71 T.
 Botey as redes ò mar
 Para cullir unha boga ;
 Cullin a cabeza d'unha
 Para dar á miña sogra.
 72 T¹.
 Velay vên o touro bravo.
 Velay vên po-lo terreiro ;
 O aire levoule a capa
 E o vendabal o sombreiro.
 73 T.
 Toma, cego, a limosna
 E no me tomes a mans.
 Perdome, miña señora,
 Pensei que todo era pan.
 74 T.
 Noite boa, noite boa
 Pa ser noite diferente
 Doume o meu pay una tunda,
 Levei-n-a caladamente.
 75 T.
 Miña sogra morreu onte,
 Deixoume o pote á ferrer ;
 Déixame comer o caldo
 Que tamen hei de morrer.
 76 T.
 Indo para Santiago
 Doy [unha] volta ò capote :
 Acordome miña sogra,
 Amai as popas ò pote.
 77 T.
 Non as quero, non as quero
 Castañas d'o teu majusto ;
 Lévoas n-a faltriqueira
 Para comer á meu gusto.
 78 T².
 O meu hirman está en Cades
 E mandoume unha navalla
 E o letreiro que decia :
 « Se queres comer traballa. »
 79 T.
 Bota leña n-este lume
 — É verde e non quero arder.

A muller de ruin home
 Meis lle valera morrer.
 80 F.
 Eu me casei por un año
 Para ver a vida qu'era ;
 O año vai acabando,
 Solteriña quen me dera !
 81 T.
 Unha vella è un candil
 Son dos demoños n-a casa,
 La vella riñe que riñe
 O candil queima a grasa.
 82 M.
 Agora xa non se usa
 Pedir a filla ò seu pay ;
 Se non entrar po-la porta :
 Eh meu sogro, como vai ?
 83 T.
 Esta noite ha de chover
 Que leva cerco a luna ;
 Quera Dios non chovan palos
 En las costillas d'alguna.
 85 T.
 Unha vella é mais ben vella,
 Mais vella qu'o meu chapeu,
 Tratáronlle casamento,
 Levou as manos ò ceu.
 86 T.
 As miniñas de Parada
 Non tèn nada n-as orellas ;
 Cando vên o dia santo
 Ponen cagadas d'ovellas.
 87 (Cast.) T.
 Madre, vengo de Madril
 De ver un rico fandango :
 A la *porta* de l'Audencia
 Alli lo quedan bailando.
 88 T.
 A miña moller morreu,
 Enterrei-n-a n-o palleiro ;
 Deixeille un brazo fora
 Para tocar o pandeiro.

1. T. sospechaba que esta copla era portuguesa y pronunciaba en ella las *o* como *u*, lo cual hizo rarisimas veces en las otras.

2. « Mi marido fué á las Indias — Y me trajo una navaja — Con un letrado que dice : — Si quieres comer trabaja. » Fernan, p. 354. Lafuente, p. 370.

89 T.
San Antonio e mais a coixa
Iban por un carreiriño,
E a coixa iba dicendo :
Dame un netiño de viño.

90 T.
Non quero home pequeno,
Que a miña ha de valer
Que me parece n-a casa
A basoira de barrer.

91 S.
Eu ben vin a morte negre
Comendo un racimo d'uvas ;
Vaite d'aquí, morte negra
Desamparo d'as viudas.

92 T¹.
Se ouver algun valenton
Qu'en la calle s'atrevese,
Xa pode traer consigo
O cura qui o confese.

93 T (Cast.)².
Dama qu'estas á la sala
Oxe non sales á fora,
Se has de salir ó *non,*
Mándalo decir en copla.

94 T.
Nos d'acá é vos d'alá
Somos tantos coma vos ;
Nos comemos o carnero
E os cornos son para vos.

95 S³.
Nos d'aca é vos d'alá
Somos tantos coma vos ;
Temo-lo rio pro medio
Murriñas sode-los vos.

96 T.
Xa non podó cantar mais
Que se m'acaba a gracia ;
Esta poquiña que teño
A levo pra miña casa.
Xa non podó cantar mais
Que se m'acaba a fala

Que augua de fonteiriña
Fai a fala [mui] privada.
97 T.

Este pandeiro que toco
É de pelleixo d'ovella :
Inda onte comei herba
E oxe toca que rabea.
Este pandeiro que toco,
Este que teño n-a man
Este pandeiro que toco
É de pelleixo de can.

98 T.
Mina nay doume unha tunda
Co'aro d'unha pineira,
Mina nay, tena vergonza
Que vén a genre de feira.
Miña nay doume unha tunda
Co'aro d'unha camisa,
Miña nay, teña vergonza
Que vén a gente de misa.

99 T (Cast.).
Si te vas á los Madriles
Ten cuidado con los gatos ;
Mira que cojen la carne
Antes de ponerla al plato.
Si te vas á los Madriles
Repara en un *caminiño*
Que hay un can como un *demoño*
Ficado en un barraquiño.

100 T.
Oxe luns, mañana martes
Corta feira logo vén ;
De mañana en outo días
E a semana que ven.
Cando ha de ser domingo,
Domingo cando ha de ser,
Cando ha de ser domingo,
Miniña, para te vèr.

101 G⁴.
Por amor de voso galo
Traidora, mala veciña,
Por amor de voso galo

1. Esta copla parece mas propia de andaluces que de gallegos, cuyo defecto no es la fanfarronería.

2. Esta copla tiene respuesta que no recordó T.

3. Esta copla y la anterior, aunque nos han llegado de tan diverso origen, se ve que se corresponden.

4. Los eruditos editores de esta copla suponen, no sabemos si con bastante fundamento, que alude al olvido de la lengua gallega y dominio de la castellana.

Perdei a miña galiña.
 Per amor de vosa lengoa,
 (Malo rayo ve la (vo-la) fenda)
 Por amor de vosa lengoa
 Perdei a miña facenda.

102 C.

Como chove menudiño,
 Como menudiño chove,
 Como chove menudino,
 Po-la banda de Laiño,
 Po-la banda de Lestrobe.

103 M.

Pobres vaquiñas miñas,
 S'o meu cuidado
 Como pesa n-a y-alma
 Pera n-o carro.

104 T.

Si vas a Santiago

Cómprame un Santiaguíño
 Non m'o compres grande,
 Compram'o pequeniño.

105 C.

San Antonio bendito
 Dademe un home
 Anque me mate,
 Anque m'esfolle.

106 C.

Sempre malla que che malla,
 Enchendo a cunca,
 E qu'é o demo traballa,
 Acabará tarde o nunca.

107 X.

Morre o tangeiro
 Deixelo morrer
 Qu'outro tangeiro novo
 Ha de nacer.

TERCETOS.

108 C.

Campanas de Bastabales,
 Cando vos oyo tocar
 Morrome de *soledades*.

109 M¹.

Estrellita d'o luceiro,
 Quen tèn amores non dorme
 Se non o sono primiero.

110 T.

Rabo de sardina crua,
 Tanto se me da por ti,
 Como po-los cans de rua.

111 M.

Elas de Laiño son,
 Collen o junco n-as breñas.
 Van á vender ó Padron.

112 C².

Anque che son d'a montaña
 Anque che son montañesa,
 Anque che son non me pesa.

113 T.

Ladran os cans, gente ven,
 Son os de noite pasada
 Quedano de vir e vên.

RUADA.

114 M³.

Veña o pandeiro á ruar
 Qu'estas son as mazarrocas
 Qu'hoxe teño de fiar.

O pandeiro toca ben,
 As ferrinas fanlle o son ;
 Vivan os qu'amores tèn !

Vivan as mozas gallegas,
 Vivan as bonitas mozas
 Y os galans d'a nosa terra.

Mociñas á bailar todas ;
 Mociños, arriba, arriba !
 Ti tamen, meu Furabolos.

1. A ribeira cuando corre — No meío faz a zoadá ; — Quem tem amores nom dorme — O somno da madrugada. *Arch. açor.*, p. 71.

2. Che (te) se usa a menudo sin necesidad gramatical y como formula de benevolencia. V. Saco, *Gramatica*, p. 165.

3. Es decir : no es hora todavía de dar el grito ó atruxo.

Non t'asañes, non, rapaz,
Qu'as nenas son para ver,
Os galans para mirar.

Veña por onde quixer ;
Toca, panderiño, toca,
Mas que ch'o coiro rabée.

Cada un é pr'ou que é :
O pan está pr'a fougina ;
Antoníño, saca o pe.

Estira a cofia, Maruxa,
Dobra as mangas d'a camisa
E qu'o denguíño se luza.

A ruada vaise armando ;
Tira, Pepe, ese candil
Qu'estan á porta chamando.

Ines, acude ô mantelo,
Puntéa ben, que ti ben sabes
Dalle o brazo e junta os dedos.

Viran chuscós (Dio-lo queira)
Pro ese chama n-o quinteiro
Y os chuscós vén po-la eira.

Entra meigo, non atruxes
Garda, Xan, as castañetas
E contame ond'oxe fuches.

MUÑEIRAS.

115 B¹.

Cando te vexo n-a beira d'o río
Queda o meu corpo tembrando de frío,
Cando te vexo d'o monte n'altura
A todo o mon corpo lle da calentura.

116 S².

Tanto bailei co'a ama d'o cura
Tanto bailei que me deu calentura ;
Tanto bailei que nunca bailara
Tanto bailei que me namoricara.

117 X (Cast.)³.

Tanto bailé á la puerta del cura
Tanto bailé que me dió calentura ;
Tanto bailé á la puerta del horno
Tanto bailé que me dieron un bollo.

118 M⁴. T.

Vállate Dios aquela qu'é vella
Quer que lle fagan a cama de pedra ;
Vállate Dios aquela qu'é moza
Quer que lle fagan a cama de folla.

119 M⁴.

Manga rachada foi á Castilla

1. El Sr. B. llama á esta « verdadera muñeira » en oposicion a la copla n. 15. Por todos estilos nos parece, en efecto, el tipo del género (desearíamos que este tipo fuese mas ideal). Hasta el dodecasílabo que sigue á los tres endecasílabos puede decirse que completa el período musical, moderando el vivo movimiento de los versos anteriores.

2. Esta muñeira « harto picaresca » segun dice con razon S., nos parece menos primitiva que la anterior é imitacion suya. Var. de los dos últimos versos (M⁴): Tanto bailei e tanto bailei — E tanto bailei que me namoriquei.

3. Esta muñeira castellana es una especie de traduccion libre y decorosa de la anterior.

4. El primer verso está compuesto de dos hemistiquios de cinco sílabas.

E n-o camino topou unha filla ;
 Toda vestida de seda labrada
 Porque era filla de Manga rachada.
 120 G. M¹.

Isca d'ahi galiña maldita,
 Isca d'ahi non me mate-la pita ;
 Isca d'ahi galiña ladrona,
 Isca d'ahi pra cas de tua dona.
 121 C.

As de cantar que ch'ei de dar zonchos,
 As de cantar que ch'ei de dar moitos.
 122 T.

Pepa, Repeta caminsa lavada (?)
 Foy a muhino lambé-la forcada.
 123 T.

Birbirinchin d'o beira d'o mar
 Dille a teu pay que non podes andar.
 Larilari, laralari, lari.
 124. G.

Tantarantan por onde van a Noya,
 Tantarantan po-la Corredoira.
 Tantarantan !
 125 T (Cast.)².

Al pasar la barca me dijo el barquero :
 Moza bonita no paga dinero ;
 Al pasar la barca me dijo *Farruco* :
 Moza bonita no paga trabuco.
 126 T³.

Cabaleiro que vas de cabalo
 Malo fogo te salte n-o rabo.
 Tres de riba, tres de baixo
 Inda cais d'o cabalo abaixo.
 127 T⁴.

Lagartiño vai o foradiño
 Que ven tua nai co'a cunca de viño,
 Lagartiño vai ó portelo
 Que ven tua nai co'a cunca d'o grelo.
 128 S⁵.

Fun ô muhiño d'o meu compadre
 Fun po-lo vento vén po-lo aire.

1. Solo el segundo verso es endecasílabo; pero los demás pueden sonar en el canto como tales dando el valor de dos tiempos a la última sílaba del primer hemistiquio. Así se hace en algún caso análogo de la poesía popular catalana.

2. Impares dodecasílabos.

3. Los dos primeros y el último decasílabos — Obsérvese que la palabra *rabo* se extiende por irrisión a los hombres en algunos modismos gallegos. V. Saco, *Gramática*, 220 y 221.

4. Impares decasílabos, pares dodecasílabos sino se contrae *tua*.

5. Esta muñeira y las que siguen están en hemistiquios de cinco.

129 C.

Miña santiña miña santasa,
 Miña cariña de calabasa,
 Ei d'emprestarvos os meus pendentos
 Ei d'emprestarvos o meu collar,
 Ei d'emprestarvos, cara bonita,
 Si me desprendes a puntear.

130 T¹.

Eu teño un cansiño que se chama José
 Que baila o fandango co'a punta d'o pe,
 Eu teño un cansiño que se chama Laredo
 Que baila o fandango co'a punta d'o dedo.

MAYO

131 T².

Esté é o Mayo que Mahiño é,
 Este é o Mayo que anda d'o pé.
 O noso Mayo, anque pequeniño,
 Da de comer á Virxen d'o Camiño.
 Velay o Mayo *cargado de rosas*
 Velay o Mayo *que las trae mas hermosas.*
 Angeles somos *del cielo venimos,*
 Si nos dais licencia *á la Reina le pedimos.*
 Angeles somos *del cielo bajamos*
 Si nos dais licencia *á la Reyna la cantamos.*

ROMANCES.

132 T. (Cast.)³.

Caminando va José, caminando va Maria,
 Caminan para Belen [para llegar con el día].
 Cuando llegan a Belen toda la gente dormia.
 Abre las puertas, portero, portero de porteria,
 Abre las puertas, portero, á José, *mais á Maria.*
 — Estas puertas no se abren en cuanto no viene el dia.
 Cuando fué la media noche la Virgen parida *sia* (sic).
 Con su niño en los brazos lloraba cuanto podia ;
 Echó mano a los cabellos a un lienzo que tenia
 Lo puso en tres pedazos y al niño (le) envolvió Maria.
 Vienen ángeles del cielo, ricos pañuelos traian.
 [Los] unos eran de lana (lino ?) otros de la lana fia,
 Luego volvieron a ir cantando el Ave Maria.

1. Dodecasílabos.

2. Endecasílabos casi todos de acento en la septima ; menos el ultimo y antepenultimo que son dodecasílabos.

3. Coelho l. c. publicó la version gallega de este romance, mas completa al principio, mas truncada al fin.

133 T. (Cast.).

Era la hija de un rey moro que otra hija no tenia,
 Rezaba cinco rosarios todos cinco era en un dia.
 Uno [era] por la mañana y [otros] dos al mediodia
 Y dos en [la] media noche cuando su padre dormia.
 Cuando rezaba el rosario vino la Virgen Maria :
 ¿Que haces aqui, [mi] devota, que haces, devota mia?
 — Estoy rezando el rosario que ofrecérvolo (sic) queria.
 — Si [tu] quisieres ser monja [ser monja de monjeria],
 O quieres subir al cielo con tan buena compañía?
 — [Que] yo no quiero ser monja, (ni) tampoco de monjeria,
 Que quiero subir al cielo con tan buena compañía.

133 M¹.

Indou Doña Silvela por un corredor arriba,
 Tocando n-unha vigüela n-a calle d-a Figuria.
 [Acordou seu pae da cama con o estrondo que fazia :
 Que tendes, Doña Silvana que tendes, a vida minha ?]
 — O Rey tiña ahi tres fillas, casadiñas con familia,
 Eu por ser a mais bonita *aqui me hallo* rendida.
 — Que che farei, miña filla, si pra ti no hay compañía?
 — Esté calado, meu pay, qu'eu remedio lle pondria :
 Chame o Conde d'Algalia casadiño con familia
 Que matara y-a Condesa por casar co' sua filla.
 [É manda chamar o Conde d'a sua parte e da filla].
 Chamache o Rey de palacio no sey que che quereria.
 — Que manda a su maxestá? que manda a ma señoría?
 — Que matares a Condesa por casar con miña filla.
 — Porque a hei de matar, triste, s'eu motivo ningun tiña?
 — Presentarasm' a cabeza n-esta dourada vacia;
 E se non m'a presentaras arrebatareiche a vida.
 Tornou o Conde d'Algalia mais triste que d'a leyria (?)
 Cerrou portas é ventanas cousa que nunca facia,
 E mandou cubri-la mesa figurando que comia,
 As bagoas que d'él caian por tod' a mesa corrian.
 Baixouse doña Condesa á preguntarle que tiña :
 Que ten o Conde d'Algalia? porque chora, miña almiña?
 — Mandoume o Rey de palacio que che vos quitar' a vida
 E que si non che quitaba qu'el me quitaria a miña.
 Querem'o Rey de palacio pra casar con sua filla.
 Presentareille a cabeza n'esa maldita vacia.
 — Non chore o Conde d'Algalia qu'eu remedio lle pondria.
 Manda vir un cirujano que m'abra unha sangria

1. Almeida, II, 44, conde Janno; Braga, *Rom. geral*, p. 68; conde Alberto (Porto), p. 71; conde Alves (Beira Baixa); *Arch. açor.*, p. 259, conde Jano. No dudamos de que todas estas versiones (como tambien la catalana) provienen del conde Alarcos de Riaño. La tradicion popular ha eliminado algunas frases de caracter juglaresco, pero, conforme notó Puymaigre con respecto á la version arreglada por Almeida, ha olvidado pormenores interesantes. Llenamos algunos vacios de la version gallega con versos de la de Porto, conservando en ellos la ortografia portuguesa.

Que pouquiniño e pouco vaisem acabando a vida.
 Déixame dar unha volta d'esta sala pra couciña
 Despedirme d'os criados con quen eu m'adivertia :
 Déixame tamen pasear tod' esta miña casiña.
 Dame o fillo mais vello [que o quero pentear]¹
 Traem 'acá esoutro mais novo e dareille de mamar.
 [Mama, mama, meu meniño] d'este leite d'amargura
 Porque mañan d'estas horas veraisme n-a sepultura.
 Estando o neno mamando xa començou de falar²;
 Toda a gente po-la calle xa s'empez'a alborotar.
 Toc'a campana en palacio non sei ca la aberia
 Que morreu Doña Silvela d'unha morte repentina.
 [Morreu a filla do rey pela soberba que tinha :]
 Descasar a ben casados cousa que Dios non queria.

134 S³.

I

Xeneroso capitán
 Que vén á esta guerra
 Pra quintar os soldados
 E levá-los á terra,
 Cento leva quintados
 Trinta voluntarios foron.
 D'os quintados
 Un muy triste vay á guerra.
 — Porque vas triste, soldado,
 Porque te vas triste á ela ?
 — Eu non vou por pai nin mai
 Nin cormanciños que teña,
 Vou por unha dama é doncella
 Que levo medo que me morra.
 — Sete anos te dou d'ausolto,
 Que te volvas por' onda ela ;
 Os cabo d'os sete anos,
 Que te botes á guerra.
 — Volta, meu cabalo, volta,
 Volta antes que se morra.

II

Chegando á ver a capilla
 De Rodomi
 O cabalo se m'espanta ;
 Eu tamen m'espulñei,
 Oin unha voz que decia :
 Non teñas medo, caballero,
 Non me teñas medo a min,
 Que son a dama e doncella
 Que algun tempo te servin.
 — Se es a dama e doncella
 Que algun tempo me serviches,
 ¿ Porque no me falas á min ?
 Se es ti a dama é doncella
 Que algun tempo me serviches
 ¿ Porque non bicas á min ?
 — Os iabios con que te bicaba
 N'a terra xa os metin.
 Abur, caballero, abur,
 No podó estar mais eiqui,
 Porqué os infernos estan

1. La version gallega decia unicamente « Peinarei-n-o. »

2. Segun es de ver, en esta version, asi como en la del *Arch. Açor.*, por otra parte muy alterada, se halla, aunque incompleto en la nuestra, el pormenor del niño de teta que habla, que hubiera podido creerse intercalacion de Almeida.

3. La versificación está tan revuelta que no hemos podido escribir este romance on líneas largas. — En la poesia popular de la Peninsula hallamos cuatro temas, mas o menos relacionados, expuestos en romances asonantados en *i* : 1° La adúltera sorprendida; 2° la adúltera que recibe á su esposo creyendo que es su complice; 3° un caballero á quien se anuncia la muerte de su esposa ó de su dama; 4° la dama ó esposa que habla al caballero desde el sepulcro. El 1° en Duran n.º 1459, 1461; el 2° aislado y completo en un romance catalán (creemos haber visto un canto italiano del mismo asunto y asonante); el 3° aislado en el drama *Reinar despues de la muerte* de Guevara aplicado a Inés de Castro; el 2°, 3° y 4° (abreviado el segundo) en Almeida, II, 123, Bernal Francez; *Rom. geral*, p. 34, Bernal Francez; *Arch. açor.*, p. 202 ss., Bernal y Pedro Francez. La composición que publicamos está formada del 4° tema añadido á una parte del romance del *El Soldado* ó *Quintado* conocido tambien en Portugal y Cataluña.

Agardando xa por min.	Cantas mais misas me tengas,
— Se t'agardan os infernos	Mas tormentos son pra min.
Venderei o meu cabalo	O dia da miña morte
E terei misas por ti.	Mal dia che foi por min,
— Non vendas o teu cabalo,	Por olvidarme de Dios
Nen teñas misas por min	E por membrarme de ti.
Cantas mas misas me teñas,	Si te casas, meu soldado,
Mai penas son para min.	Cásate en Valladolid;
— Se por ti aguarda o inferno	A primeira filla que teñas
Venderei as miñas rentas	Poneraslle com'á min,
E terei misas por ti.	Pra que cando chames, sepeas
— Non vendas as tuas rentas,	Acordarte ti de min.
Nin teñas misas por min	

135 S¹.

En xunquin os meus boiciños fun co'iles a arada
 E n-o medio de camiño esqueceume a aguillada.
 E volvume a miña porta topei a porta cerrada
 — Abrem'a porta, muller abrem'a porta, malvada.
 — ¿ Como ch'ei d'abrir a porta s'estou facendo a colada?
 — ¿ De quen é aquel gato roxo qu'está debaixo d'a cama?
 — E un gato d'un viciño que veu pr'onda a nosa gata.
 — Traem' aca a miña escopeta a ver si podo tirarle.
 — Non fagas eso, marido, non m'averçonces a cara

135a M^a.

Levantéme po-lo lunes ó lunes po-la mañana
 E collin os mens boiños e leveinos a labrar;
 Cheguei ó campo con eles, esquenceusem a aguillada,
 Volvin a casa por ela topei a porta cerrada.
 Abreme a porta, muller, que m'esquenceu a aguillada
 — Aguardade mais un pouco porqu' estou moi ocupada.
 Senteime n-unha pedriña fortuna non m'aparaba.

*Quien te me diera, marido, tendido en aquella sala²,
 Con las piernas amarillas, la cara desfigurada,
 Y yo vestida de luto, llorando de mala gana,
 Y los vecinos que digan « ahí llora la cautivada³ »
 Y los curas a la puerta diciendo « que salga, salga. »*

136 S¹.

Elas eran once damas, todas amigas d'o Xueza
 Pegou o tângano-mángano⁵ n-elas non quedaron senon dez.

1. Aunque abundan los romances del mismo asunto y alguno con el mismo asonante, ninguno recordamos directamente enlazado con el presente. Suprimimos por mas indecoroso algunos versos de la segunda version que por otra parte recibimos incompleta.

2. Estos versos en que la adúltera expresa tan bellos sentimientos, en buen castellano y muy bien contruidos, acaso sean obra de un poeta malicioso y no enteramente lego.

3. Acaso equivalga al *captiu* o *caitiu*, pr. y *chétif*, fr., en sentido de *desgraciado*, pero es probable que el que compuso estos versos puso *cuitada*.

4. Esta poesía, de un caracter muy popular, se funda en un juego de numeros como otras del mismo género.

5. S. cree estas palabras formadas *ad libitum*.

D'aquelas dez que quedaron foron a xugar o probe¹,
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon nove.
 D'estas nove que quedaron deron en comer bizcoito.
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon oito.
 D'estas oito que quedaron deron en ir á San Vecente,
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon sete.
 D'estas sete que quedaron deron en cantar os Reis,
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon seis.
 D'aquelas seis que quedaron deron en beber viño tinto
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon cinco.
 D'estas cinco que quedaron deron en comer n-un prato
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon catro.
 D'estas catro que quedaron deron en ir á San Andrés
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon tres.
 D'aquelas tres que quedaron deron en comer n-as uvas,
 Pegou o tângano-mángano n-elas non quedaron senon duas.
 D'estas duas que quedaron deron en andar á tuna,
 Pegou o tângano-mángano n-elas e non quedou senon unha.

137 S².

Estando o Señor don Gato en silla d'ouro sentado,
 Poñendo medias de seda y-o seu zapato picado,
 Mandáronlle cartas novas se quería ser casado
 C'unha gatiña morena d'unha pintiña n-o rabo.
 O gato co'a alegría rubiuse logo á un tellado.
 Unha pulga deull' un couce é caiu o gato embaixo
 Partindo catro costelas e a metade d'o espinazo.
 Mandou logo chamar curas pra dar conto d'o robado.
 Sete varas de chorizo. outro tanto d'adubado
 Unha xerriña d'aceite pra facer millor guisado.

138 M* (Cast.)³.

Copla de Pepa Rosa cuando se iba a embarcar su marido.
 Puente y las Burgas, adios, y la Virgen del Cesí
 Sacra Virgen del Carmelo todas me asistan a mi!
 Burgas frescas y calientes calle oscura y nada mas
 Convento de San (sic) Domingo no vuelvo á verte jamas!
 Convento de San Francisco, convento de los garbosos,
 Adios el Padre Guardian con todos los religiosos.

* * * * *

1. No sabemos que clase de juego es este.

2. Fernan Caballero publicó y Wolf reproduce *Span. Volkslieder*, una versión castellana de este romance. Una mujer de Menargues (pueblo catalán fronterizo de Aragón) nos dijo haberlo aprendido de los gallegos que pasaban por allí.

3. Este romance vulgar, pero que recuerda los antiguos artísticos de trovadores, fue, según cree fanáticamente M., compuesto cuando la marcha del batallón provincial de Orense, á una de las campañas extranjeras emprendidas en tiempo de Carlos III. Por supuesto que el autor del romance no fue el que se supone su héroe, sino un poeta del pueblo. Nos dice el mismo M* que lo cantan los ciegos de la tierra de Orense (ciudad en que se hallan todas los lugares en él mencionados) causando cierto enternecimiento en el auditorio. Lo considera como muestra del castellano hablado por los gallegos iletrados. La copia que nos remitió no era completa y además suprimimos no pocos versos, para abreviar.

Una vez os digo adios hasta el dia judicial,
 Que aquel dia será visto aquel dia y nada más.
 Adios, nobles caballeros y otros de mi igualdad,
 Tenientes y coroneles que hay en esta ciudad.

Yo te encargo, Pepa Rosa, que no te vuelvas casar,
 Pero quedas muy pimposa no te podras resguardar
Non ponderan quince dras en el pesar se acabar.
Nin vendran [los] cuatro meses sin volverte a proclamar.
 Toma, hija, estos diez doblones para tu te remediar
 Que si tu madre se casa maldito los quiere dar (sic).
 — Adios, mi padre querido, esto si que es de llorar
 Que no alcanzaré licencia de poderlo ir á abrazar.

Yo te encargo, Pepa Rosa, que no te vuelvas casar etc.
 — Valgate Dios, mi marido, esto si que es de llorar;
 No me dejas ningun pré para yo me remediar,
 Que de las tristes viudas todos suelen murmurar
 Y las piedras del camino tras de ellas son á tirar.

Adios, campo del Posio donde ejercicio tomaba,
 Adios la calle oscura donde á muchos convidaba.

Adios puente temerosa, adorno de la ciudad,
 Donde pasan los comercios que vienen de terra y mar

Santo Cristo milagroso, Virgen de la Trinidad
 Me liberte y me defenda de terra de mourindad.

CANTARCILLOS

139 M¹.

Jogo d'os pelouros.

Xastre,
 O demo t'arrastre,
 Quo chova, que neve
 O demo te leve.

Ay pete, pete,
 Vay pr'o burato
 Coida d'os teus fillos
 Qu'estan langreando.

140 S.

Jogo d'a roda.

Ande a roda,
 Ande a roda
 Qu'eu quero
 Qu'eu quero
 Xa casar.

Non me serve
 Non te quero
 Soilo a ti
 Soilo a ti
 Hei de querer

1. Corresponde al juego que llaman en Castilla á las *juegas* con la siguiente letra : « La coja — manoja — que pasa por el rio — y nunca se moja. = Paso el puente — reluciente — del color de la aguardiente. — Paso esta — tambien esta — paso el conde y la condesa. » M*.

141 S¹.

Estando a mora
 N-o seu lugar
 Ven a mosca
 Pr'a picar.
 A mosca n-a mora
 A mora n-a silva
 A silva n-o chao,
 O chao como é duro
 De todo ten man.
 —
 Estando a mosca
 N-o seu lugar
 Ven a pita
 Pr'a pillar.
 A pita n-a mosca
 A mosca n-a mora etc.
 —
 Estando a pita
 N-o seu lugar
 Ven o zorro
 Pr'a pillar
 O zorro n-a pita
 A pita n-a mosca etc.
 —
 Estando o zorro
 N-o sen lugar

Ven o can
 Pr'o pillar.
 O can n-o zorro
 O zorro n-a pita, etc.
 —
 Estendo o can
 N-o sen lugar
 Ven o lobo
 Pr'o pillar.
 O lobo n-o can
 O can n-o zorro etc.
 —
 Estando o lobo
 N-o seu lugar
 Ven o pau
 Pr'a lle pegar.
 O pau n-o lobo,
 O lobo n-o can,
 O can n-o zorro,
 O zorro n-a pita,
 A pita n-a mosca,
 A mosca n-a mora,
 A mora n-a silva,
 A silva n-o chao,
 O chao como é duro,
 De todo ten man.

ENSALMOS

142 M².

Nube negra
Dios te estienda,
Nube rubia
Dios te destruya ;
Nube blanca,
Dios te esparza.
 Tres Apostoles santos
 Iban por un camiño
 C'o meu señor Xesucristo
 Atoparon.

O meus santos, pra d'ond'ides ?
 — Imos pr'o Monte Olivar
 — Que ides catar
 — Erbas é (de ?) un año
 Pra curar fistola,
 Chagas, feridas.
 — D'aquí vos volverés,
 Prometimento me farés
 Qu'ouro nen prata non tomares.
 Tomaréi a sal de mar

1. Es una poesía que podemos llamar continua, por el estilo de ciertos cuentos ritmicos. Creemos que faltan al principio dos estancias : « Estando o chao... Ven a silva. » « Estando a silva... Ven a mora. »

2. Estos versos supersticiosos de poco valor literario cobran mayor interés por su antigüedad relativa. « Son del siglo XVII, nos dice M², y los hallé entre los papeles de la Inquisición de Santiago, siendo Director del Archivo General de Simancas, en el cual se guardan. » Habla también de algunos castellanos conservados en el Archivo General de Alcalá y de otros que remitió el P. Caravantes, misionero gallego de últimos de siglo XVII, al Santo Oficio.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| Agua da fonte perenal | Chagas é feridas |
| La lidra (cidra?) | C'o poder de Deu |
| E aceite de oliva. | E d'a Virxe Maria. |
| Con esto curarés | |
| | 143 M*. |
| Madre, madrona | Como fizo a lanzada |
| Volvete o teu redor | Que deu Longinos á Noso Señor |
| | 144 M*. |
| Estaba San Crimente | — Pois eu ch'as bendigo |
| En una pedra sentado | Po-lo arrecido, |
| Ven por ahí a Virxe Maria, | E sol rayente |
| Preguntando que estas facendo, San | Por saltador |
| [Crimente. | E roedor |
| — Señora, estou morrendo de nivas | Que che volvran |
| [é dentes. | O bon amor, |
| — Qués que ch'as bendiça, San Cri- | Como foi a lanzada |
| [mente? | Que deu Longinos á Noso Señor. |
| — Si Señora, de moi boa mente. | |

DIALOGO

145 M* 1.

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| <i>Con licencia de mi padre</i> | — A que veño eu ch'o direi |
| <i>Y de la señora tía</i> | Eiche de contar verdad; |
| <i>Yo quisiera preguntar</i> | Veño por pasá-lo tempo |
| <i>Ese guapo a que venia.</i> | Que'e cousa de mocidad. |

1. La copia de M* no era completa y ademas suprimimos versos para abreviar. — Creemos que no sera inoportuno un sencillo indice de palabras gallegas de menos facil inteligencia: Amais (T.): ademas. — Anaco: trozo. — Antruido: carnaval. = Asañarse: enfadarse. — Atruxo (verbo atruxar): grito al fin de las ruas. — Bâgoa: lagrima. — Basoira: escoba. — Beira (cast. vera, cat. vora): orilla, borde. — Bico: pico. — Bicar: picar y besar. — Bola: pan de maiz. — Burato: agujero. — Caminsa (tambien camisa): camisa. — Capa: muela de molino. — Carballo: roble. — Carrexar: acarrear. — Corta (de cuarta) feria; miércoles. — Couce: coz. — Culler (cat. cullera): cuchara. — Cunca: taza. — Cruña: Coruña. — Dengue: abrigo superior en el traje de las mugeres. — Deitarse: Dormirse. — Encherse a cunca: estar a su negocio. — Espuliñarse: espeluznarse. — Esquecer o esquencer: acordar. — Farruco: dim. de Francisco. — Ferrer: fogon. — Fiar: hilar. — Forcada: cucharon sin mango para probar la sopa. — Foucina: hoz. — Fuliada: reunion para arrancar la paja del maiz; por extension rua, segun T. (Saco deriva esta palabra de fulion y la define: fiesta nocturna). — Furabolos: (agujerea-bollos) entrometido. — Gando: ganado. — Gango: carica. — Grello: flor de la espiga del nabo. — Chao: suelo. — Inda: aun. — Jungir: uncir. — Lamber: lamer. — Langrear: morir de miseria. — Lumia: calificacion como de mujer perdida, ladrona, bruja. — Magoa: herida. — Magusto: refresco. — Mazá: manzana. — Mazarroca: mazorca o hilada. — Meniña y Miniña: niña. — Nadal (tambien cat.): Navidad. — Netiño: cuartillo. — Niva (cat. geniva y tambien engiva): encia. — Onte: ayer. — Pau: palo. — Petada: bollito. — Pelouro: canto rodado. — Pineira: cedazo. — Pitelo: astilla. — Prestar: aprovechar. — Puntear: hacer puntadas (labor). — Quintero: corral. — Rabear: pasarlo mal. — Rachado: listado. — Refaixallo: aumentativo de Refaixo? segun T. — robustez. — Roso: aspero. — Rubir: subir (notable ejemplo del cambio de s en r). — Soidades. V. p. 59. — Tolo (dim toliño): tonto. — Tizar: atizar. — Trabuco (acaso no gallego) corrupcion de tributo. — Veo: el hierro que sujeta la *capa* del molino. — Zoncho: castaña cocida.

— Si vès por pasá-lo tempo
 Queridiño, ben dixestes ;
 Si non sabe-lo camiño
 Volve por onde vineches.

— O camiño ben o sei
 Que ch'o vexo dend'aquí ;
 Pero teño de levar
 Unha rosa coma ti.

Si quès que case contigo
 Has de facerme unha casa
Que cueste dos mil doblones
Asomadita à la plaza
 — Non me fábles d'unha casa

Que me das n-o corazon,
 Que xa eu ch'a teño feira
 En Santiaguíño de Herbon

Pondreite por taberneira
 N-a ciudade d'o Santiago
 — N-a cuidade d'o Santiago

Non quero ser taberneira
 Non me criou miña náy
 Para ser revendedeira.

— A tu mai é unha lumia
 O teu pai un nigromante :
 A casta toda ch'é boa...
 Mala polvora levante.

VILLANCIGOS

146 S.

E fagamos durma ben.

—

A ron ron, ron ron, meu neno
 A ron ron, ron ron, meu amor,
 Durme ben, meu queredino,

Que che cante o ron ron.

Ron ron, ron ron, ron ron, ron.

Alegria, meus amigos
 Mais alegría é pracer
 E que viva o rei d'os ceos
 Por sempre enxamais, amen.

—

Rita, encende catro pallas
 E corramos a Belen
 Cantémoslle o ron ron ò neno

Co'as bágoas n-os ollos
 Quedou durmidoño :
 Durme que che preste,
 Meu inocentiño.

—

Ay miña xoina,
 ¿Cantos trabalinos
 Ven pasar ò mundo
 Para redimirnos?

—

D'ises piteliños
 Qu'estas ehi facendo

147 S.

Trai, Pepiño, au poucos
 Pra quentá-lo neno.

—

Trai, Pepiño, trai
 D'ises piteliños
 Pra quentá-lo neno
 Que ten moito frio.

—

Non te canses, nai,
 En facerme os gangos,
 Qu'eu vin á este mundo
 Pra pasar traballos.

PANERÀ DE REVI FRIBORDZEY.

Proverbes patois du canton de Fribourg et spécialement de la Gruyère, recueillis par J. CHENAUX, et suivis de comparaisons et rapprochements par J. CORNU.

PROVERBES MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.

- 1 En janvier la ney e lè frey enplyon le gurney.
- 2 Xè fevrey nè fevròte, mà ven cè tòt deblyòte.
Xè fevrey nè fevrûye, mà amènerè gran brùyé.
I fò cè fevrey faxe xon devey.
- 3 Xè fevrey fevrûye, mà meyne en tsan le jûye; xè fevrey nè fevrûye,
mâ meyne mâle jûre.
- 4 I vô mí xü la curtèna dû pí de ney tye un òmo xen mandze en fevrey.
- 5 I vô mî on lâ xü lè femey tye un òmo xen mandze en fevrey.
- 6 Entre mà e avri tsanta, cücü, xè t'î vi.
- 7 Bijè de mà, ven (*ou* ùra) d'avri, fan la rêtsèxé dû payi; ven (*ou* ùra) de mà, bijè d'avri fan la rina dû payi.
- 8 Ven (*ou* ùra) de mà, bijè d'avri mèdzon mè de blyâ tye tòt lè payi.
- 9 La verdyâ de mà nè vô ren xü le præ.
- 10 Verdyâ de mà, bijè d'avri fan la rina dû payi.
- 11 Can i tône ù mí de mà, fena e enfân deyvon plyorâ (*ou* trenblyâ);
can i tône ù mí d'avri fena e enfân deyvon xe redzoyi (*ou* piti e gran deyvon xe redzoyi).
- 12 Tõna de mà, venta de blyâ; tõna d'avri, rêtsèxé ù payi.
- 13 Can òn a yü trè bi mí d'avri, òn a grò ten de mûri.
- 14 ù mí d'ù la plyòdzè deri lè bú.

Jours.

- 15 Lè dèvendro ly amerey mí crevâ tye î jòtro dzoá rexenblyâ.

- 16 Xèri on bi dzoá tye Camentrán, xè Pátýe ire lè lendemán.
 17 A la Xentè Lùxé (13 décembre) lè xò d'una pùdzé;
 A la Xent Anteyno (17 janvier) lè repè d'on mueyno;
 A la Tsandelája (2 février) lè repè d'un' epája.
 18 Can i ney lè dzoá de la Xen Xebaxtyán (20 janvier), on revey
 vent e dù yádzò lè bú blyan.
 19 A la Xen Vençén (22 janvier, u tòt dzâle u tòt fen.
 20 Xè lè lá pú veyré d'una montanyé a l'òtra lè dzoá de la Tsande-
 lája, i xe fò recatxi xî xenâne.
 21 A la Xentè Adyeta (5 février) l'iwe avò la tsèreyreta.
 22 A la Xentè Adyeta dèmi xon fen dèmi xa palyeta.
 23 A la Xentè Adyeta la mityí de xa tsevançeta.
 24 A la Xen Matiâ (24 février), buna fena, djíta te já.
 25 A la Xen Dzojet (19 mars), lè mutsón ú brotset.
 26 A la Xen Dzojet le crapotet.
 27 La plyòdzé a la Xen Midâ (8 juin), la plyòdzé xi xenâne xen
 plyacâ.
 28 Tò Xen (1^{er} novembre) tò Pátýe.
 29 A la Xen Martén (11 novembre) la vatsé ú len; xè nè li ye pà,
 n'end e pà ben lyen.
 30 A Tsalande le mùxilyón, a Pátýe le lyexón.

PRONOSTICS.

- 31 Can le dzénilye xe pyályon pè la lòdzé, ly e xünyo de plyòdzé.
 32 Aprí la dzalâyé la lavâyé.
 Aprí la blyantxyá la molyá.
 33 Xè la lèna renovale pè la dèmendzé, prepàra pon e plyantsé.
 34 Gran moá, granta cúa.
 35 Can le nyòle van contrè Plyanfayón, pren ta leyna e ton tacón;
 can le nyòle van contrè lè Valey, pren ta fò e ton covey.
 36 La plyòdzé dù matén nè revire pà lè pelérén (ou n'enpatse pà la
 dzornâ dù pelérén).
 37 Lè ròdzò dù matén fâ alâ le mulén; lè ròdzò dù dèvè lè nè fâ
 xetxi le lapé.
 38 Can i tōne (ou tâne) xü lè bú nyü, i nevéçrè xü lè bú folyü.
 39 Tan tōne cè plyá.
 Tan nyolate cè plyá, tan ly afòrhlye cè x'evâie (L. Ruffieux).
 40 Gróxa úra e vilyé fena n'an djemé jú cori po ren.

PROVERBES AGRICOLES.

- 41 Pè le vaní le derbí; pè le praí le xapí.
 ú vaní le derbí; a la combala la xapala.

- 42 Pè le combale le nevê; pè le gâle le perê.
 43 Payi de fromén, payi de tormén.
 44 Payi de montanye, payi de xénalye.
 45 Avô lè hlyon déjò lè pon;
 Avô lè bey ren de tey;
 Avô lè ryô adyü la xô;
 Avô lè dâ ren nè xâ.
- 46 Djiyemê an tardü nè fû vajü.
 Vô mi tardü tye vajü.
 47 An de fen, an de ren.
 An de plyòdzê, an de fen; an de tsô, an de ren.
 48 Déjò lè grò l'andén l'ânâyê dû txyertén.
 49 L'aveyna de fevrey fâ trenblyâ le xoley.
 50 Gran d'aveyna e pey perhí xe recontron volotyî.
 51 Fen de tsô, fen de mô.
 52 I te fô ben fenâ, xè tè vû ben aryâ.
 53 Can le prôme xon mâre, tsijon (ou tseyjon) xen le gürlä.
 54 Plyanta te tsü a la plyaneytê dû rahlyón e mey le a la plyaneytê dû bacón.
 55 Totevi la xejón ameyne la mexón.

PROVERBES DIVERS.

- 56 Le jacütâre xon mendro tye le lâre.
 57 Xi cê nè di ren ly afite.
 Xi cê di ren afite.
 58 Ly e on bil oji tye l'agaxê, ma trü xovén ly êntüye.
 59 Le jaluetè rühyé ne tsijon (ou tseyjon) pâ avô la boârna (ou la tsémênâ).
 60 Can on x'â me ben, ðn a totevi prû plyeçê.
 61 Can on n'a pâ xen c'ôn âme, i fô amâ xen c'ôn a.
 62 ðn a vüto de tòt prâ tye de l'anâ.
 63 Lí y a ben dî jân o a l'onbro, can lé xelâ ly e müxí.
 64 Vè l'apotityéro i nè fô ren letxí;
 Vè lè fâvre i nè fô ren totxí.
 65 Ren aprén cê nè còçe (ou cê nè çoçey).
 66 Xi cê n'a pâ n'a tye a atendre.
 67 On n'a djiyemê jü yü un axilyâre xobrâ xü on tey.
 68 Xen c'on balye a la poârta redexén pè la boarna.
 69 Ben robâ nè profite pâ.
 70 Lyen de xon ben, prî de xa perda.
 71 I betêvilyâ pâ (ou ren) de butévallye.

- 72 De beyrê li y a pã tan de mô, porvü c'on xatse retornã a l'oçô.
 73 Li y a ren de biçê tan mô lodjyã po nè puyey tsúmã aprí una mēdjyã.
 74 Xi cê ly a di biçê ly a di perde.
 75 On n'e djiemê blyã mã tye pè mendro tye xe.
 76 Xi cê n'a ren fi de mô n'a pã püeyrê dû boryô.
 77 Mê on brãçe, mê i xen.
 78 Lí ya per tòt dû brúlyo tye î cãrte.
 79 I nè fô pã brüçã por ben avanhí; inútilo d'aryã devãn de maneyí.
 80 La bütsilyè nè xãte pã lyen dú tron.
 81 I fô xe fêrê emi de la canalyè : le brãve dzen nè fan ren de mô.
 82 Xi cê n'a ren de Catén n'a ren de xagrén.
 83 Xi cê x'entsôtène xen cayón x'enverne xen bacón.
 84 Ti le cayón nè xon pã den le büetón.
 On ví pa xê ben di cayón, ma le plyè grô xon pã î büetón.
 85 I fô ben cémehí po ben furni.
 86 Xi cê n'e pã contén, c'alixe vè lê contentyã,
 87 Le bon conto fan le bon jemi.
 88 Ti le cütí de fú talyon ben.
 89 òn e plyè gran ten cütí tye levã.
 90 Can òn e den la dançé, i fô la danhí.
 91 I fô lê dejoádrê po raménã l'oádrê.
 92 I nè fô pã xe deviçi devãn d'alã drémi.
 93 Xê tè werde la dêmendzê, la dêmendzê te werderê.
 94 Xen cê ly e a dû trê ly e a nyon.
 95 Le bon Dyü n'envúye pã lê tsévri xen lê boxón po lê nüri.
 96 Tsacón por xe, lê bon Dyü por ti.
 97 Yô lê bon Dyü vá, i plyã.
 98 Lêxen adí fêrê xi c'enmandze le xéríje.
 99 Tot mihí dzaloji.
 100 Dzaloji pãxe vúdeji.
 101 On nè di pã dzalyè a una mòdzê cê n'a pã (ou ren) de tatse.
 102 Le dzanlye xe mòçron, la vrêtã rixte a tsõma (ou la vrêtã xãbre a tsãma).
 103 Le dzanlye de xti an fan vivrê l'an cê ven.
 104 Lí ya ben mê tye le tsen cê dza pon.
 105 Tòte brãve dzen xe valyon.
 106 Can on cònye le dzen, on lú demande pã dü yô xon.
 107 La dzénilyè nè di pã tsantã devãn lê pü.
 108 I fô djiemê dzérã de ren.
 109 Lêxen ôtye po l'avini : li ya ben mê de dzoá derí lê vaní.
 110 En xe devèjén on x'entén.

- 111 Awî de l'erdzén òn a di xùblyet a Xen Lyôdo.
 112 Dû jèvi valyon mê tye yon, d'apri lé çoçémî de Mûdón.
 113 Can lé mô ly e fey, le jèvi xon prey.
 114 Xi cé n'a pâ l'expri a la tiça devrè l'avî î pí.
 115 Xi cé pè xon ben pè xun exyén.
 116 Can tsacón x'eyde (*ou eydye*), nyon nè xe creyve.
 117 Farna fretsè e pan tsò n'enrètsèxon pâ l'oçò.
 Ben de priçe e pan tsò n'enrètsèxon pâ l'oçò.
 118 En farvazén on ven fâvre.
 119 Xi cé xe fâ faya, lé là lé mèdze.
 120 Lí ya una fen a tót.
 121 De female den una mejón i n'en fò pâ mê tye de fornî ú peylyo.
 122 Dî female e di tsavò i n'end a pâ xen defò.
 123 I fò prendrè lé ten cémén i ven, le female cémén xon, e l'erdzén
 po xen cé vô.
 124 Can fena plyece de parlâ (*ou devějâ*), l'entèremén fò apreçâ (*ou
 preparâ*).
 125 Moâ de fena, ya de tsavò, ly e la tsevacé de l'oçò.
 126 Xi cé fâ xen cé nè dey arève a xen cé nè vùdrèy.
 127 Xi cé fâ cémén xon vèjén nè fâ ne mô ne ben.
 128 Tô tè me fâ tò te fari, dejej la txívra a xon tsévri.
 129 Ben farè, ben troverè.
 130 I fò c'on en faxe, xè n'e pâ a la rêçé, ly e èn alén beyrè.
 131 N'e pâ totevi fiça, can le hlyòtse xõnon.
 132 Xi cé ly a prû filye e prû tey djyemé dzúyo nè xe vey.
 133 I nè fò pâ wityí l'erba a la rojâ e le filye a la tsandeyla.
 134 Le filye e le tsavò nè xâvon pâ (*ou nè xan pâ*) yò xèrè lú oçò.
 135 Le filye de bon payijân, le motete de pûre dzen, xon mâre devân
 d'içrè vilye.
 136 On pú pâ içrè en mîmo ten ú foá e ú mulén.
 137 Xi cé ly a pueyré dî fòlye nè dî pâ alá ú bú.
 Car dit un autre prov. : Xi cé va ú bú va a la dyèra.
 138 Le frè nè pâyon nyon.
 139 Djyemé frèlet n'a atrapâ bon bret.
 140 Tot fû tsançé.
 141 N'e ren d'içrè fû, x'on lé fâ pâ a veyrè.
 142 Nyon n'e fû parey.
 143 Ly e bon d'içrè fû, ma awî rejón.
 144 Tí le fû ly âmon xénâ e vèri la xinyála po vanâ.
 145 Xi cé balye la coârda a non fû entén xénâ mê tye xon xú.
 146 I nè fò pâ ataryâ le fû.
 147 Xè n'ire ren de fû, nè xèrey ren de cûre.

- 148 Tan plyè vilyo, tan plyè fù.
 149 Yò li ya ren de fu, li ya ren de fumeyrè.
 150 Lê fù ly e on bon dycerçon, ma on crúyo mètre.
 Lê fù e l'iwe xon di bon dycerçon, ma di crúyo meytre.
 151 Gaba te, nyon né te gabe.
 152 Djyemé gran gabâre n'e jû gran fajâre.
 153 Di cú le gâle vinyon a mâle.
 154 Prémí gânye cú x'ecoártse.
 155 Gòta xù gòta xe fâ la mòta.
 156 Grâta te awî te jonlye.
 157 Grâta me, te grateri.
 158 Vô mi werdâ çú cè xon grâ tye d'ën engrexî di jôtro.
 159 Decûçe lê grô e lê ryô nè bêta pâ tun oçò.
 Car L'iwe, le xinyâ e le gran tsémén xon ti di crúyo vèjén.
 160 Ly e la purirè di plyè grô cè xen lê plyè mô,
 161 Di grobî nò jend an ti.
 162 Xen cè ven pa la hlyòta xen va pè lê tabâ.
 163 Xi cè n'entén (*ou n'ù*) tye una hlyòtsè n'entén tye on xon.
 164 Can on pârlè dù lâ, i xò de la dzâ.
 165 Tòt xen cè blyantseye n'e pâ laçi.
 166 A corédji on lanbén nè pè pâ ton ten; lêxè lo amolyî, xè ly
 amòlye gran ten n'amolyerè pâ po ren.
 167 N'e pâ lâre xi cè lâre ròbe.
 168 N'e pâ lê tot de xe levâ matén, i fò modâ prû vüto.
 169 Xi cè lêxe fêrè lêxe burlâ xa mejón,
 170 Le lü d'oâ mâryon le cú toâ.
 171 Tsò epi xe fâ la lyéna.
 Prû lyite fan maya (L. Ruffieux).
 172 Fâ cémén tè vüdri, ma cémén tè fari ton lyî, tè te cütseri.
 173 Nyon né vù içrè majaley po lê fedzo.
 174 On né pù pâ prendrè due mâre ú mîmo ni.
 On né trâve djyemé due mâre den lê mîmo ni.
 175 Tòte le marmite ly an lú cüvihlyo.
 176 Le marmitón ly an adî (*ou totevi*) còtye bon letsón.
 177 Maryâde vò, maryâde vò pâ : mô le mòtse, mô le taván, mô le
 pyâ, mô le molán, dyâblyo l'on, dyâblyo l'òtro.
 178 A la cueytè xe mârye, a liji xe repén,
 Can on xe mârye a la cueytè, on xe repén a liji.
 179 Po xe pendrè e xe maryâ i fò pâ gran ten li mujâ.
 180 òn e plyè vüto maryâ tye ben lodji.
 181 I fò xe maryâ po xe fêrè a blyamâ; i fò müri po xe fêrè a gabâ.
 182 Mê òn a, mê on vüdreya vey.

- 183 Mê melyâ, mê de dzênilye mê de já.
 184 De pû xe mehlye, de pû ly a a férê.
 185 Xi cê ly e mètrê xe cutse yô vâ.
 186 I vô mi têt mèdji tye têt drê.
 187 Prû mèdze e ren nè bey, djyemê xû nè xe vey.
 188 La mijêrê ameyne la nyêjê.
 189 Mô xû mô n'e pâ xendâ.
 190 On mô nè ven djyemê xolet.
 191 Can lê mô i ven, i trôtse.
 192 Mòlavêjâ nè vi pâ xen peyne.
 193 Fô de têt po férê on mondo.
 194 Due montanye nè xe recontron pâ, ma ben dû jòmo.
 195 On pren mê de môtse awî dû mey tye awî dû vénêgro.
 196 Xi cê xe talye lê nâ la façê xe defâ.
 197 Trê dzoâ de nõçe, lê lendemân ren de pan.
 198 Xi cê va a nõçe va a cõçe.
 199 Ben nye, ben denyé.
 200 Mê on pêle (*ou* plyâme) le jô, mê i xenton mô.
 201 Tsatye oji trâve xon ni bi.
 A tsatye oji xon ni xenblye bi.
 202 Lê plyê crûyo onbro po la mejón d'on payijân ly e on tsaçi.
 203 I nè fô pa xe talyî le jonlye lê dêvendro, x'on xe vû gratâ lê
 dêxando.
 204 Ly e pertêt cê li ya ôtye, frò ver nõ cê nõ nõ baten ti le dzoâ.
 205 Djyemê crûyo o vrey n'a jû bun ùti (*ou* bune badye).
 Le crûyo jorey n'an djyemê bune badye.
 206 On nè fâ tye xen c'on pâ, e pâ xen c'on pâ.
 207 Lí ya ren d'axê pahyén tye lê travô : ly atén adi c'on lê faxe.
 208 Lê pan nure ben di xoârte de dzen.
 209 Awî le janhyân on mèdze lê pan blyan.
 210 Mèdzê dû pan ney, can t'i dzûno, xê té vû mèdji dû pan blyan,
 can té xêri vilyo.
 211 Ly e totevi la pançê cê meyne la dançê.
 212 Can l'enfân ly e batxi, le parén mancon pâ.
 Can la filyê ly e maryâyê, le martxyân vinyon.
 213 Le paròle pâxon, le cú caxon.
 214 Le patse fan le jeçatse.
 215 On nè fâ pâ de mendre patse tye û mohî.
 216 Xi cê xovén dzüye, mèdze e bey, pâye totevi tâ xen cê dey.
 217 Po payî e mûri ly e totevi prû vûto.
 218 Tsatye payî, tsatye mûde.
 219 Xi cê vû prendrê dû pexón ne di pâ avi pueyrê de xe molyî.

- 220 Ly e pertôt cè le peyre xon düre.
 221 Le peyre rubaton adi í gró pèrewè.
 222 A foârcè de fyèrè di peyre xü on tey, en rixte adi còtye june (ou en xâbre adi còcuna).
 223 Lî ya mê de dzüne pî a la taneri (ou a l'afitemén) tye de vilye.
 224 Po prendrè le piti i nè fô pâ atendrè cè xan frò dù ni.
 225 Le piti van adi devè (ou düvè) lè bâ.
 226 Piti a piti (ou tsó pú) l'ojî fâ xon ni,
 227 Plyan va, lyen tsémène.
 228 I nè fô pâ bréji lè pon, can òn a paxâ l'iwe (lisez lè hlyon).
 229 Xi cè fâ una pòtsè farè ben on potsón.
 230 Can ly e bon ly e prá.
 231 On crûyo arandzemen vô mî tye on bon proçès; xè còcón te demande ta rôba, balyè la ley e ta tsémijé away.
 232 Trè proçès gányî, un òmo rinâ.
 233 Prometrè e tini xon dù.
 N'e pâ lè têt de prometrè, i fô tini.
 234 Prû prometrè e pú (ou ren) tini, ly e le fû e le cüre entretini.
 235 Promexa fâ devala.
 236 Xi cè ven pûro ven crûyo.
 237 Xen cè ven pè lè raçi x'en va pè la fòrtsè.
 238 Xen cè ven de rapèna i x'en va de ruvéna.
 239 Can le rate xon xûle; la farna (ou farèna) vô ren mê.
 240 La rejón ly e buna per têt.
 241 Ren xé, ren lè.
 242 Yò lî ya ren, nyon lî xe ten.
 243 Awî ren on n'a ren.
 244 Xen cè ven dù ren on lè pren po ren.
 245 Xi cè re pón ly apón.
 246 Ben xovén on xenplyo revî vô mî tye dù bon jevi.
 Ben xovén on bon revî fâ mê d'efè tye on bun evi.
 247 Revî de janhyán, revî de tucán; revî de dzüne dzen, revî de ren.
 248 Tôt rexère e têt reçrén, têt retrève a xon bején.
 249 Le rémaxe nâve ecâvon totevi ben.
 250 Xi cè xarey l'avini xérey prû rétso.
 251 Ly e la mendra rya dù tsè cè crejène lè mê.
 La mendra rya dù tsè fâ lè mê de ya.
 252 Atán xi cè ten cè xi cè ly ecoártse.
 253 Dù ten, di female e dù goernemen nè x'en fô pâ mehlyâ, püxcè (ou dücè) on n'avançe ren.
 254 òn arè totevi mê de tèra tye de ya.

- 255 Can tòt údrè ben, nò li xèrén pà mè; ly e dyüxtamén (*ou portán*)
adón cè li farí bon.
- 256 Can li y a po trè, li ya po catro.
- 257 Lè tren mèdze lè ben.
- 258 Can òn a fi trenta, i fò fèrè trentyón.
- 259 Bon trídze, bon devén.
- 260 Trü ly e trü.
- 261 Lè trü pàxe mejèra. Comp. : Can la mejèra ly e plyeyna, i táme.
- 262 Lè trü ameyne lè trü pù.
- 263 Ly e le tsa cè brijon tòte le cètale.
- 264 Por prendrè le rate le tsa tréjon lú gan.
- 265 I fò nù tsahyá por en nuri yon.
- 266 Ben tsante e ben dançe fã mihí cè pù tsevançe.
- 267 Ben tsantã e ben danhí nè grávon pã d'avanhí.
- 268 A tsavò balyí on nè demande pã xè ly e fran.
A tsavò balyí on nè weyte pã le den.
- 269 On nè talye pã lè pí a non tsavò lè prèmi yãdzo cè x'axupe.
- 270 Le tsen xen cua n'an pã pueyrè de moçrà lè cù.
- 271 Can tòt údrè ben, farè bon d'igrè tsèrotón; can ben tserdzerón
trü, ily údrè adí ben.
- 272 I nè fò pã ürdi mè tye c'on pù tramã.
- 273 On van de püdze vò mi werdã c'una fylè a maryã.
- 274 Ven cè dzãle, bijè cè dedzãle, fena cè pù pãrle, xon trè tsúje
galyã rãre.
- 275 Ven xü laçi poarte profi; laçi xü ven poarte venén,
- 276 Mí vò igrè rúdjí de ver mènã tye de x'engrexí de rapèna.
- 277 Tsatye vèlãdzo, tsatye lengãdzo.
- 278 Frotãde le bôte a non vèlãn : i dèrè cè vò le li burlãde (*ou le li yí
burlãye*).
- 279 Xi cè mòde cémén ví revén cémén modzón.
- 280 Fã bì vini vílyo, ma fã mò l'igrè.
- 281 Füdrey vini vílyo devãn tye de vini dzũno.
- 282 A ten ù tã la vrètã ven adí a dzoã.
- 283 ù pũro lè xa.
- 284 On nè xò dù xa cè xen cè li ya.
- 285 Tsatye peyna mèrète xalêro.
- 286 Vò mí xalyí frò dù la rüva tye dù lè fon.
- 287 Dì xarvente de príçe, di tsavò de mõney, cè le bon Dyü nò pre-
jervey.
- 288 I vüdrey mí xavey tye d'avey.
- 289 On nè xã ne cè va ne cè ven.
- 290 A ten u tã tòt xe xã.

- 291 Xi cé né xâ ren n'âblye ren.
 292 Xi cé x'en xen x'enprén.
 293 Xi cé xe xen ben n'a pueyré de ren.
 294 Lî ya pâ de xen cé valyon lê bon Dyü.
 295 Ly e trû tâ de bêta de la xô, can la tsè xen dza mô.
 296 I n'e ren de xobrâ tâ, porvü cé né falye pâ retornâ.
 297 Xi cé conte xü la xupa di jôtro va xovén drêmi xen marendâ.
 298 I né fô pâ xûtâ dû prâ a la tsèreyré.
 Le txivre e le tsevreyre xâton dû prâ a la tsèreyré.
 299 Crûyé ya e buna moâ djyemê xon jû d'acoâ.
 300 Xê la yê tséjey, ti le jôji xérân prey.

COMPARAISONS ET RAPPROCHEMENTS.

Les travaux de Bridel, peu nombreux du reste, sont tout ce qu'il y a d'important sur les proverbes de la Suisse romande. Ce sont les *Instructions pour mon fils Pierre-Louis*, p. 127-136 du *Conservateur suisse, ou Etrences helvétiques*. Lausanne 1874 (tome VI)¹, et les *Proverbes en patois vaudois ou roman* dans le même ouvrage, 1830, p. 429-436². Aussi un nouveau recueil plus riche et mieux ordonné sera-t-il bien reçu de tous ceux qui aiment la littérature populaire.

Il y a environ un quart de siècle que son auteur s'occupe de réunir les proverbes fribourgeois et surtout gruériens. Il en a publié quelques-uns dans le *Journal de Fribourg* de 1860, dans la *Feuille d'avis de la Gruyère* de 1870, dans l'appendice du *Glossaire* de BRIDEL et dans les *Nouvelles étrences fribourgeoises* de 1866, 1869-1875. Ces publications sortant à peine du pays où elles voient le jour, un recueil général est des plus désirables.

Les trois cents proverbes contenus dans cet article sont répartis en *Proverbes météorologiques* par ordre chronologique, en *Pronostics, Proverbes agricoles* et *Proverbes divers*, par ordre alphabétique, basé non sur le premier mot, mais sur le mot principal imprimé en caractères espacés.

Le système orthographique est, à peu de différences près introduites pour le rendre encore plus simple, le même que dans les *Chants et Contes populaires de la Gruyère*, publiés dans la *Romania* de 1875.

1. *Recueil de CORBAZ*, p. 185-193 et *Nouvelles étrences fribourgeoises* 1873, p. 95-100.

2. *Recueil de CORBAZ*, p. 140-145.

Voici les recueils que j'ai consultés et que je cite selon l'ordre que j'ai suivi dans les comparaisons et rapprochements :

Le doyen BRIDEL. *Glossaire du patois de la Suisse romande avec un appendice contenant une série de traductions de la parabole de l'Enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes* (p. 530-544), le tout recueilli et annoté par L. FAVRAT. Lausanne, 1866 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Tome XXI).

L'abbé G. PONT. *Origines du patois de la Tarentaise*. Paris, 1872.

Le Dr PERRON. *Proverbes de la Franche-Comté*. Besançon et Paris, 1876.

LE ROUX DE LINCY. *Le livre des proverbes français*. Seconde édition. Paris, 1859. 2 vol.

Armana provençau, 1857, 1859-1865, 1867-1873.

Adelphé ESPAGNE. *Proverbes et dictons populaires recueillis à Aspiran (arrondissement de Lodève)*. *Revue des langues romanes*, 1873, p. 600-633.

Le pasteur FESQUET. *Proverbes et dictons populaires recueillis à Colongnac (arrondissement du Vigan, Gard)*. Même revue, 1874, p. 103-134.

César OUDIN. *Refranes o proverbios Españoles traduzidos en lengua Française. Con cartas en refranes de Blasco de Garay*. Troisième édition. A Bruxelles 1634.

Theophilo BRAGA. *Cancioneiro popular* (p. 182-196) : *Aphorismos poéticos da lavoura*. Coimbra, 1867.

Orlando PESCECETTI. *Proverbi italiani. Raccolti e ridotti sotto à certi capi e luoghi communi per ordine d'alfabeto*. In Venetia, 1611.

P. Alessandro da CRECCHIO franciscain. *Scelta di proverbi morali italiani offerta à saggi estimatori del senno antico*. 1^a ediz. romana. Roma, 1863.

Eduard BOEHMER. *Churwälsche Sprichwörter. Romanische Studien. Heft VII*. 1876, p. 157-209¹.

Rev. C. SWAINSON. *A Handbook of wheather Folk-lore*. Edinburgh and London, 1873. In-8^o.

PROVERBES MÉTÉOROLOGIQUES.

1 Comp. Perron, p. 4 : « Janvier so et bè remplit cave et soulé », « Quand sec est le mois de janvier, ne doit se plaindre le fermier », p. 5 : « Poussière en janvier, abondance au grenier », « Janvier

1. Ce recueil permettant par sa bonne disposition des renvois faciles, je me suis dispensé de citer *in extenso* les proverbes à rapprocher. R. signifie *Rheinisch* et E. *Engadinisch*.

d'eau chiche fait le paysan riche », et p. 6 : « Janvier et février comblent ou vident le grenier. » De même en Italie : « Il gran freddo di genaio empie il granaio » *Prov. mor.* 540, « Gran fred de Genar l'impïeniss el granar » Swainson. *Handbook of Weather Folk-lore*, p. 19. Comp. encore *Prov. mor.* 1162 : « Genaio polveraiò empie il granaio. »

2 « Si février ne donne pas du froid, mars vient qui gâte tout. » Le Rév. C. Swainson cite sans indication de provenance ce dicton : « Si février ne févrote, mas vient qui le garotte », p. 42. Le *Glossaire* de Bridel, p. 531, donne les mêmes dictons, le second en patois de Valangin : « Se févri ne févreye, mar vin que debreye ». Comp. sur le mois de mars le dicton de Valangin : « Si mar ne marmotte, avri fà la potte » *Gloss.* de Bridel, p. 532. Le Roux de Lincy, 1, 99 : Si febvrier ne fait des siennes, mars lui livre camp et guerre fière. » A Menton l'on dit : « Se Febraro non febreigia, Mars marsegia » *Rom.* 1875, p. 493. On exprime fréquemment la même idée par : « Il faut que février fasse son devoir, » Perron, p. 4 : « Il faut que l'hiver se fasse. » L'it. dit pareillement : « Se febbraio non febbreggia, marzo campeggia » *Prov. mor.*, 930. Bœhmer, p. 207, 4.

3 « Si février donne du froid, mars mène paître les oies; si février ne donne pas du froid, mars amène de mauvais vents. » *L'Arm. prouv.* de 1857 cite un dicton différant peu de la seconde partie de celui-ci : « Se fevrié noun febrejo, touti li mes de l'an aurejo. »

4 « Il vaut mieux voir en février deux pieds de neige sur le tas de fumier qu'un homme en manches de chemise. »

5 « Il vaut mieux voir un loup sur le fumier qu'un homme en manches de chemise en février. » Perron, p. 5 : « Vaut meu voûre in loup enraigé q'en houme en ch'mise au mois d'janvie. » Le *Glossaire* de Bridel, p. 532, cite le même dicton en patois de Valangin : « Atant vodré vai on lu dsu on fémi, qu'en homme detchepouénâ u mai d' févri. »

6 *Glossaire* de Bridel, p. 532 : « Etre mar et avri, tchante, coucou, s' t'ai vu. » Perron, p. 20 : « Entre mars et aivri, chante, coucou, si t'e vi. » *Arm. prouv.* 1857 : « En abriéu canto lou couguou, s'es viéu », et *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 374 : « En abriu canto lou coucut, se viu. »

7 Bise de mars, vent d'avril, font la richesse du pays; vent de mars, bise d'avril, font la ruine du pays. Le *Glossaire* de Bridel, p. 531, donne la première moitié de ce même dicton.

8 « Vent de mars, bise d'avril, dévorent plus de blé que tout le pays. »

9 « La verdure de mars ne vaut rien pour les prés. »

10 « Verdure de mars, bise d'avril, font la ruine du pays. »

11 *Glossaire* de Bridel, p. 531. Le Roux de Lincy cite deux dictons

fort semblables, I, 110 : « Quand il tonne en mars, le bonhomme dit : Hélas! Quand il tonne en avril, le bonhomme se réjouit »; et p. 134 : « En mars quand il tonne, chacun s'en étonne; en avril s'il tonne, c'est nouvelle bonne. « Voir aussi Swainson, p. 80. On trouvera dans le livre de M. Swainson, p. 56-57, des proverbes contradictoires sur le pronostic à tirer du tonnerre de mars.

12 « Tonnerre de mars, vente de blé (signe de misère, le blé sera cher); tonnerre d'avril, richesse au pays. » Le Roux de Lincy a le même dicton, I, 92 : « Quand il tonne en avril, il faut apprêter son baril »; comp. Perron, p. 6 : « Quand é toune en fevré, faut pouthiâ là brousse au soulé, » et p. 7 : « Toinne en meû, poitche là fritâ a tzeu ; toinne en aivri poitche lâ fritâ a paigni. »

13 « Quand on a vu trois beaux mois d'avril, il est bien temps de mourir »; c'est-à-dire qu'on doit être vieux, parce qu'il est extrêmement rare que le mois d'avril soit beau. Comp. Perron, p. 8 : « Jamais mois d'avril ne fut si beau qu'il n'y eût de la neige à plein chapeau, » « l'aipairue du mois d'aivri n'entre pas dans lou bari », « Jaimâ bourgeon d'aivri n'o aivu ne bê jû ne bé ri. »

14 *Glossaire* de Bridel, p. 532. « Au mois d'août la pluie derrière le bois », c'est-à-dire qu'elle est toujours prête à arriver. Comp. Perron, p. 9 : « Le mois d'août trompe les fous; il n'a jamais fait grandir le Doubs. »

15 *Glossaire* de Bridel, p. 532. Perron, p. 16 : « Le vendredi aimerait mieux crever qu'aux autres jours ressembler. » Le Roux de Lincy, I, 135, a la même superstition relative au vendredi : « Vendredi de la semaine est le plus beau ou le plus laid. »

16 « Ce serait un beau jour que celui de Carnaval, si Pâques était le lendemain. »

17 Nous trouvons ce même dicton en France : « A la sainte Luce le jour croît le saut d'une puce » Le Roux de Lincy, I, 124; en Provence : « Per Santa Lucia lous jours creissou dau saut d'una pucia » Ad. Espagne dans la *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 618 (xxxvi), et avec une variante : « A santo Lùcio li jour augmenton d'un saut de clusso » *Arm. prouv.*, 1857; en Espagne : « Santa Lucia mengua la noche y cresce el dia » Oudin, *Refr. esp.*, p. 235; en Portugal : « Dia de Santa Luzia cresce un palmo o dia », et « Dia de Santa Luzia mingúa a noite e cresce o dia » Theoph. Braga, *Canc. pop.*, p. 182-3; et en Italie : « Da S. Lucia a Natal e allongato il di un passo di gal », « Da S. Lucia a Natal cresce il di un passo di can » Orl. Pescetti, p. 217b, et « Per San Barnabà (11 giugno) il più lungo dell' està; per Santa Lucia il più corto di che cisia » *Prov. mor.*, 850. Le Roux de Lincy, I, 118 : « A la saint Antoine les jours croissent le repas d'un moine », « A la Chandeleur les

jours croissent la durée du repas d'une épouse; » I, 96 : « A la fête de la Chandeleur les jours croissent de plus d'une heure. »

18 « Quand il neige le jour de la saint Sebastien, on revoit vingt-deux fois le bois blanc (de neige). » En fr. : « A la saint Sebastien, l'hiver reprend ou se casse les dents » Swainson, p. 32.

19 Le Roux de Lincy, I, 129 : « A la saint Vincent tout dégèle ou tout fend. » « A la saint Vincent l'hyver se reprend : tout gèle ou tout fend ou se rompt la dent. » A. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 611 (VIII) : « Per sant Vincent lou frech cousent », et *Arm. prouv.*, 1857 : « Per san Vincèn li glaceiroun perdon li dènt o li recoubron per lontems. »

20 « Si le loup peut voir d'une montagne à l'autre le jour de la Chandeleur, il se faut recacher six semaines. » Comp. Perron, p. 11 : « Quand l'ours met ce jour-là sa patte à la fenêtre, il la retire pour quarante jours », « Ai lai chandelouset laivou lou sereillo beilleret sé senangna aipré lai pousse passeret », « Quand las bos chantant ou que las miale floutant aivant lai Notre-Daime, é se recaichant ché semene de temps. »

21 « A la sainte Agathe l'eau descend le petit chemin (le dégel commence). »

22 « A la sainte Agathe, à moitié son foin, à moitié sa paille (la moitié de l'hivernage du bétail est passée). » Perron, p. 57 : « Ai lai Saint-Ogothe moitié de ton foin et de tai peillote », « Pour le deux février il faut avoir moitié de son fourrage au grenier. » Comp. en it. : « Mezzo gennaio, mezzo pane e mezzo pagliaio » *Prov. mor.*, 680.

23 « A la sainte Agathe la moitié de la récolte est employée. »

24 « A la saint Mathias, bonne femme, laisse sortir tes abeilles. »

25 « A la saint Joseph, le bout de la chandelle dans le baquet. » Dès le 19 mars le cordonnier ne travaille plus de nuit; si on allume sa chandelle, il l'éteint dans l'eau du baquet dont il se sert pour ramollir le cuir. »

26 « A la saint Joseph les petits crapauds (commencent à sortir). »

27 « La pluie à la saint Médard, la pluie six semaines sans discontinuer. » Comp. dans Le Roux de Lincy, I, 126, un dicton semblable : « S'il pleut le jour saint Médard, il pleuvra quarante jours plus tard », et dans les *Orig. du patois de la Tarentaise*, par l'abbé G. Pont, p. 78 : « Se plé lo dzor de sein Médar, i plé karanta dzor pé tar. » Voir aussi l'*Arm. prouv.* de 1855 : « Quand plòu per sant Medard, de la recordo emporto un quart, » ou « plòu quarante jour pu tard. » Celui que cite Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 615 (XXIV) : « Quand plòu per sant Medard las rendas diminuon d'un quart », aussi « quaranta jours dura lou bard » est plus différent. Comp. Perron, p. 14 : « S'il

pleut le jour de saint Médard, le tiers des biens est au hasard,.... il pleuvra quarante jours plus tard; à moins que la Saint-Barnabé ne vienne à lui couper le nez. »

28 « Le temps sera à Pâques comme à la Toussaint. »

29 « A la Saint-Martin, la vache au lien (à la crèche): si elle n'y est pas, elle n'en est pas bien loin. »

30 *Glossaire* de Bridel, p. 530. Ce dicton appartient à tout le domaine roman, à la France : « A Noël au balcon, à Pâques au tison », « A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons », « A Noël souvent moucherons et à Pasques sont les glaçons » Le Roux de Lincy, I, 112; à la Provence : « Que per Nouè se sourelha, per Pascas crèma sa legna » Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 609 (1), ou « Qu'a Nadal se sourelha a Pascas crèma sa legna » *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 592, ou bien aussi : « Nouvè' u jo, Pasco au fio. Nouvè' u fio, Pasco au jo » *Arm. prouv.*, 1857; à l'Espagne : « La de Navidad al sol, la florida al tizon » Oudin, *Refr. esp.*, p. 102, et « Por Navidad sol y por Pasqua carbon » *Ibid.*, p. 191; au Portugal : « Por Natal ao jogo, pela paschoa ao fogo » Braga, *Canc. pop.*, p. 190, et « O Natal ao soalhar e a paschoa ao lar » p. 183; et à l'Italie : « Da Natal al giuoco, Da Pasqua al fuoco » *Orl. Pescetti*, p. 217b, « Natale al sole, Pasqua al tizzone » *Prov. mor.*, 751. Comp. encore : « Dicembre agghiacciato non dev' essere disprezzato » *Prov. mor.*, 312. Bœhmer, p. 208, 16. Comp. Perron, p. 10 : « Noël herbeux, Pâques neigeux. Noël herbeux, Pâques teigneux. »

PRONOSTICS.

31 « Quand les poules se pouillent à la remise, c'est signe de pluie. »

32 « Après la gelée la lavée (la pluie) » Perron, p. 25. — « Après la gelée blanche la mouillée (la pluie). » Le Roux de Lincy, I, 99 : « Blanche gelée est de pluie messagière. »

33 « Si la lune renouvelle le dimanche, prépare pont et planche (c'est signe de pluie). »

34 « Long museau, longue queue. » Perron, p. 3 : « Té nà, té coue ». C'est-à-dire que si l'hiver commence vite, il finit tard. Le *Glossaire* de Bridel, p. 531, donne ce dicton sous une forme plus claire : « Can l'ivè a on lon bè, l a asèbén na londzè cúa. » Perron, p. 3 : « Quand l'hiver a une longue tête, il a une longue queue. »

35 « Quand les brouillards vont contre Planfayon (que le vent d'ouest règne, amenant ordinairement la pluie), prends ton alène et ton tacon; quand les brouillards vont contre le Valais (que la bise, vent du nord-est, règne, amenant ordinairement le beau temps), prends ta faux et ta

Pierre à aiguïser. » On veut dire par là qu'il faut dans le premier cas travailler à la maison, rapiécer ses habits, ses souliers ou les harnais; et dans le second cas faucher ses foins ou ses blés sans crainte de la pluie. Voir dans le *Glossaire* de Bridel, p. 530, deux dictons semblables, l'un vaudois : « Sè le nyòle van d'amón, pren l'aulyè e lu tacón, sè le nyòle van d'avò pren lu covay e la fò », l'autre de Valangin : « Quand la niole est dsu Tchumont, pret l'eúlhe et poui le tacon; quand é l'est dsu le Van-né, pret la fortche et le raté. »

36 *Gloss.* de Bridel, p. 531. « Plôdze du matin arrêthe pâ lo pelerin » l'abbé G. Pont, *Orig. du patois de la Tarent.*, p. 82. Perron, p. 25 : « La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », « Pluie du matin n'est pas journée. » Comp. en ital. : « Rossa la sera, bianco il mattino, è la giornata del pellegrino » *Prov. mor.*, 839.

37 « Le rouge du matin (le ciel rougi par le soleil levant) fait aller les moulins (amène la pluie); le rouge du soir (le ciel rougi par le soleil couchant) fait sécher les plantes¹ (amène la sécheresse). » Ce dicton mentionné déjà dans l'Évangile de S. Mathieu, XVI, v. 2-3 : Facto vespere dicitis : « Serenum erit, rubicundum est enim cœlum; et mane : Hodie tempestas, rutilat enim triste cœlum », est commun à la France, Perron, p. 24 : « Rougeu du maitin fan virie las melin. Las rougeu du souet fan soichie las touets », « Arc-en-ciel du matin, pluie sans fin; arc-en-ciel du soir, il faut voir », « L'arc-en-ciel du souet rassue las gouillets. » « Rouge vesprée et blanc matin est la joie au pèlerin » (xv^e siècle) Le Roux de Lincy, I, 111, et « De rouge matinée lede vesprée » II, 475; à la Provence qui en a plusieurs versions : « Roujéirola de la sera, bel tems espera », « Rougéirola dau mati ploja en cami » Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 618 (xxxvii et xxxviii), « Rouge de séro, bel tens espéro », « Rouge de sero, blanc dòu matin, es lou journau dòu pelerin », « Rouge de matin escoumpisso lou camin » Ibid. en note; à l'Espagne : « Aurora ruvia, o viento o lluvia » Oudin, *Ref. esp.*, p. 32; et à l'Italie : « Il rossor de la sera buon tempo mena », « Il rossor de la mattina fa riempire la piscolina » Orl. Pescetti, p. 193b. Bœhmer, p. 209, 13.

38 *Glossaire* de Bridel, p. 531 : « Quand il tonne sur le bois nu (dépouillé de ses feuilles), il neigera sur le bois feuillé. »

39 *Glossaire* de Bridel, p. 531 : « Tant teunne qu'et pieu » (Valangin). Le Roux de Lincy, I, 134 : « Tant tonne qu'il pleust » du xv^e siècle. Orl. Pescetti, p. 144 b : « Tanto tuona che piove, » p. 90 b : « E non tuona mai, che non piova »; et p. 223 b : « Quando hà ben tonato e tonato, è forza che piova. » — « Quand le ciel est assez couvert, il pleut;

1. Par *lapé* on entend dans la Gruyère le *rumex alpinus*, patience des Alpes.

quand les nuages ont assez couvert les sommets, ils se dissipent enfin. »

40 « Gros vent et vieille femme n'ont jamais couru pour rien. » Il y a deux variantes de ce proverbe dans le *Glossaire* de Bridel, p. 538 : « Vilyè fena e gran vèn nè coriran jamé po rèn » du canton de Vaud, et « L'ouère et lè vilhè dget ne corret pas por ret » de Valangin. Perron, p. 25 : « Grand vent, grande pluie » ; et p. 26 : « Jaimà grant vent ni veille fanne n'ont couru pou ran. » Le proverbe français : « Besoin fait vieille trotter », dont Le Roux de Lincy, I, 486, donne un exemple du XIII^e siècle, est le même, mais moins complet. Il en est de même du proverbe provençal cité par Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, 1874, p. 125 : « Besoun fo la vielho troutà e lous gambèts sautà. »

PROVERBES AGRICOLES.

41 « Par les roches, les sapelots ; dans les prairies, les grands sapins. »

« Sur les sommets, les sapelots ; dans la petite vallée, le grand sapin. »

42 « Dans les petits vallons, les amas de neige ; dans les gorges, les amas de pierres. »

43 « Pays de froment, pays de tourment. »

44 « Pays de montagnes, pays de clochettes. »

45 « En bas la rivière, dessous le pont ; en bas le petit ruisseau, pas de maison ; en bas le courant, adieu le sel ; en bas le torrent, rien ne sait. »

46 « Jamais année tardive ne fut improductive » *Glossaire* de Bridel, p. 532. « Année tardive ne fut jamais oisive¹ » Perron, p. 3. Comp. le proverbe espagnol : « Mas vale año tardio que vazio » Oudin, *Refr. esp.*, p. 122, et le proverbe portugais : « Melhor é o anno tardio que vasio » Braga, *Canc. pop.*, p. 184.

47 *Gloss.* de Bridel, p. 533. « An de foin, an de rien. » Comp. Perron, p. 2 : Annà de van, annà de ran. »

« Année de pluie, année de foin ; année chaude, année de vin. »

48 « Sous le gros andain, l'année de disette. » Comp. Perron, p. 3 : « Année pluvieuse, année chancreuse. »

49 « L'avoine semée au mois de février [est si pesante qu'elle] fait trembler le plancher supérieur des granges. » *Glossaire* de Bridel, p. 536 : « Aveine de fevrî fâ pieyî l' soli » (Valangin). Le Roux de Lincy, p. 99, a un dicton tout pareil : « Belle avoine de février donne espérance au

1. Les formes semblables de ce dicton en roman grüérin, en franc-comtois, en espagnol et en portugais, me paraissent appuyer solidement l'étymologie d'*oisif* proposée par Thomsen, *Romania*, 1875, p. 262. Comp. encore *vouaisü*, *Gloss.* de Bridel s. v., et p. 532.

grenier. » Perron, p. 44 : « L'avoine de février remplit le grenier ; Mâ o trop tâ. »

50 « Grains d'avoine et pois percés se rencontrent volontiers. »

51 « Foin de montagne inaccessible au bétail, foin de peine. »

52 « Il te faut bien faner, si tu veux avoir beaucoup de lait. »

53 « Quand les prunes sont mûres, elles tombent d'elles-mêmes. »

Le *Glossaire* de Bridel, p. 533, a ce même proverbe une fois avec des variantes sans importance et l'autre fois avec une comparaison mal achevée : « Can le prôme san ben maure ; yê tsizon sen le grulâ ; le fêlye san têt de mémo, can l'an fôta de maryâ. » Comp. les proverbes italiens : « Quando la pera è matura, convien ch' ella caggia » Orl. Pescetti, p. 176 b, « Quando la pera è matura, se ne casca senza tortura » *Prov. mor.*, 53. Boehmer, R. 82.

54 « Plante tes choux sous la constellation du fumier et cuis-les sous celle du lard. » On veut indiquer par là qu'il faut beaucoup d'engrais pour faire croître les choux et beaucoup de graisse pour les cuire. Peut-être a-t-on voulu par ces constellations d'un nouveau genre tourner en ridicule ceux qui prêtent foi aux influences des astres. Comp. le fr. : « Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la graisse » Le Roux de Lincy, I 63.

55 Perron, p. 4 : « La saison amène la moisson. » Le Roux de Lincy, II, 294 : « En temps, lieu et saison, le donner et moisson » ; *Cartas en refr.* de Blasco de Garay, p. 10 : « Cada cosa en su tiempo, y nabos en adviento » ; en it. plus simplement : « Ogni cosa hà la sua stagione » Orl. Pescetti, p. 141.

PROVERBES DIVERS.

56 « Le zaxotsàre nè vâlyan pâ mê tye le lâre. » (Jorat) « Les écouteurs sont moindres que les voleurs. » Comp. *Glossaire* de Bridel, p. 538, Perron, p. 76, et Boehmer, R. 115.

57 « Qui ne dit rien consent. » Boehmer, E. 65.

58 *Glossaire* de Bridel, p. 534. « C'est un bel oiseau que la pie, mais quand on la voit trop souvent, elle ennuie. » Perron, p. ix et 73 : « Ç'o in bel ouisé que l'aiguaisse, mais quand on l'ai prou vu, on s'en seule. »

59 « Les alouettes rôties ne tombent pas dans la cheminée. » Comp. Le Roux de Lincy, I, 139 : « Les allouettes luy tomberont toutes rôties dans la bouche. »

60 « Quand on s'aime bien, on a toujours assez de place (dans la maison). »

61 « Qui ne peut comme il veut, veuille comme il peut » Le Roux

de Lincy, II, 399. De même en italien : « Chi non può quel che vole, voglia quel che può » Orl. Pescetti, p. 241, et « Chi non può far come vuole faccia come può », p. 92.

62 « On a vite de tout assez sauf de l'honneur. »

63 « Quand le soleil est couché, il y a bien des bêtes à l'ombre » Le Roux de Lincy, I, 132. En provençal : « Quand lou soulèu es coucha, i a forço bèsti à l'oumbro » *Arm. prouv.*, 1861, p. 103.

64 « Chez l'apothicaire il ne faut rien lécher ; chez le forgeron il ne faut rien toucher. » Comp. dans le recueil d'Orl. Pescetti, p. 42b (= *Prov. mor.*, 74) : « Al fabro non toccare ; al maliscalco non t'accostare ; allo speziale non assaggiare » ; p. 196b : « Non toccar i ferri de bottega » ; et p. 225b : « Non trescar co' ferri de bottega. »

65 « On n'apprend rien sans qu'il en coûte », ou « On apprend à ses dépens. »

66 « Celui qui n'a pas n'a qu'à attendre. » Le proverbe cité par Le Roux de Lincy, I, 134, a un sens différent. Comp. Bœhmer, *R.* 242.

67 « On n'a jamais vu un couvreur rester sur un toit. »

68 « Ce que l'on donne à la porte redescend par la cheminée », c'est-à-dire l'aumône n'appauvrit pas. Comp. *Prov. mor.*, 22 : « All' uomo limosiniero Dio è tesoriero », et 566 : « La limosina mantiene la casa. »

69 « Bien volé ne profite pas. » Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 627-8, a le même proverbe : « Be raubà se flouris, jamais noun es granà », et « Be raubat a pas jamais prousperat. » Les *Prov. mor.* ont trois versions de ce proverbe, 880 : « Roba rubata a corta durata » ; 681 : « Mal guadagnato, male speso », et « La roba di male acquisto se la porta il vento. » Bœhmer, *R.* 182, 253, 254, 255, 256. Comp. encore 272, 273. *E.* 29-48.

70 *Glossaire* de Bridel, p. 540. « Loin de son bien, près de sa perte. »

71 « Pas de badinages avec les gens susceptibles. »

72 *Glossaire* de Bridel, p. 536. « A boire il n'y a pas tant de mal, pourvu qu'on sache retourner chez soi. » Comp. Bœhmer, *E.* 87.

73 « Il n'y a pas d'animal si mal logé qui ne puisse se reposer après avoir mangé. »

74 « Qui a du bétail a des pertes. »

75 « On n'est jamais blâmé que par moindre que soi. »

76 « Celui qui n'a pas fait de mal n'a pas peur du bourreau. » En it. : « Chi delitto non ha timor non sente » *Prov. mor.*, 127 ; « Cammina dritto e non aver paura » *Prov. mor.*, 156, et « Male non fare, e paura non avere » *Prov. mor.*, 676. Bœhmer, *E.* 45.

77. « Plus on remue, plus il y a d'odeur. » De même en provençal : « Au-mai va boulegas, au-mai sente » *Arm. prouv.*, 1868, p. 109, et en

italien : « Chi casca nel fango, quanto più vi si dimena, tanto più s'imbratta » Orl. Pescetti, p. 176.

78 « Il y a partout de la tricherie excepté au jeu de cartes. »

79 « Il ne faut rien brusquer pour bien avancer; inutile de traire avant d'avoir manié (le pis de la vache). » Comp. Bœhmer, R. 39, 97. E. 209.

80 « L'éclat de bois ne saute pas loin du tronc. » Comp. dans le recueil d'Orl. Pescetti, p. 208 : « Ogni pianta serba della sua radice », « il ramo al tronco s'assomiglia », « La tacca somiglia all' arbore », « La scheggia vien dal legno. » Bœhmer, R. 166, 178.

81 « Il faut se faire ami de la canaille : les braves gens ne font pas de mal. » Comp. le proverbe français : « De gens de bien ne vient que bien » Le Roux de Lincy, II, 281. L'it. dit : « Usa col buono, e sta ben col cattivo » *Prov. mor.*, 994.

82 « Celui qui n'a pas de Catin (d'amourettes) n'a pas de chagrins. » Comp. Perron, p. 74 : « Pour vivre heureux, pas d'amourettes, pas de procès et pas de dettes. »

83 « Celui qui passe l'été sans garder de cochon, passe l'hiver sans lard. »

84 « *Glossaire* de Bridel, p. 535. « Tous les cochons ne sont pas dans les étables. »

85 « Bien commencé demi avancé » Le Roux de Lincy, II, 248. « Chose bien commencée est à demi achevée » II 271. « Pèr bèn fini, fau bèn commença » *Arm. prouv.*, 1868, p. 108. « Chi ben comincia ha la metà dell' opra » Orl. Pescetti, p. 50 (= *Prov. mor.*, 199, avec la variante *è alla*). Bœhmer, R. 15, 16.

86 « Que celui qui n'est pas content aille chez celui qui le contentera. » Comp. Bœhmer, R. 330.

87 « Les bons comptes font les bons amis » Le Roux de Lincy, II, 123. En it. : « Patti chiari, amici cari », ou aussi « Conti corti amicizia lunga » *Prov. mor.*, 830. Comp. Bœhmer, R. 288.

88 « Tous les couteaux de fou coupent bien. »

89 Il y a dans Le Roux de Lincy, II, 360, ce prov. : « On est plus en terre qu'en prez » qui n'offre guère de sens; peut-être faut-il lire *qu'en piez*, ce qui équivaldrait au proverbe gruélin (P. M.).

90 « Quand on est dans la danse, il faut la danser. » En italien : « Poi ch' io son intrato in danza, bisogna ch' io balli » Orl. Pescetti, p. 161b, et « Chi non sa ballare, non si metta al ballo » *Prov. mor.*, 158.

91 « Il faut le désordre pour ramener l'ordre. » Comp. Perron, p. 73 : « La misère met ordre. »

92 « C'est folie se dépouiller avant d'aller coucher » Le Roux de Lincy, II, 262. En prov. : « Fau jamais se desabiha avans de se metre

au lié » *Arm. prouv.*, 1863, p. 44; car, dit un autre proverbe qui en semble être le commentaire : « Qui le sien donne avant mourir bien tost s'appreste à moult souffrir » Le Roux de Lincy, II, 389, 395. « Que baillo soun ben davans mouri merito de pati » Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, p. 133. Et en esp. : « Quien da lo suyo antes de morir apareje se a bien sufrir » Oudin, *Refr. esp.*, p. 226, et « Quien da lo suyo antes de su muerte merece que le den con un maço en la frente » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 91.

93 *Glossaire* de Bridel, p. 532. « Si tu gardes le dimanche, le dimanche te gardera. »

94 Le Roux de Lincy, II, 390 : « Qui est à touz, si est à nulz » (xv^e siècle).

95 *Glossaire* de Bridel, p. 535. « Le bon Dieu n'envoie pas le chevreau sans le buisson pour le nourrir. »

96 « Chacun pour soi et Dieu pour tous » Le Roux de Lincy, I, 19, et II, 267. Bœhmer, *E.* 252.

97 « Oû Diex veut se pleut » du xiii^e siècle, « Là où Dieu veult il pleut » du xv^e siècle, Le Roux de Lincy, I, 21. Comp. encore II, 477. « Souleio e plòu coume Diéu vòu » *Arm. prouv.*, 1872, p. 99. « Quando Dios quiere, con todos vientos llueve » Oudin, *Refr. esp.*, p. 199. « Quando Dio vuole, a ogni vento piove » *Orl. Pescetti*, p. 23b.

98 « Laissons toujours faire celui qui met la queue aux cerises. »

99 « Envyé en tout art est en vie » Le Roux de Lincy, II, 296. En italien : « L'astio è frà gli artefici », et « l'invidia fu sempre maritata frà gli artefici » *Orl. Pescetti*, p. 127. On connaît les vers d'Hésiode dans les *Travaux et les Jours* :

..... ζήλοϊ δὲ τε γείτονα γείτων

..... εἰς ἄφρονον σπεύδοντα.

καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτονι τέκτων.

καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονεῖ καὶ ἀοιδὸς ἀοιδῷ (23-26).

100 « Jalousie passe sorcellerie. »

101 *Glossaire* de Bridel, p. 534. « On n'appelle pas tachetée une génisse qui n'a point de taches. »

102 « Les mensonges se montrent, la vérité reste à l'ombre. »

103 « Les mensonges de cette année font vivre l'année prochaine. » Proverbe des ouvriers qui, après avoir promis de faire l'ouvrage dans un temps indiqué, ne le font que plus tard.

104 *Glossaire* de Bridel, p. 539. « Les chiens ne sont pas seuls à aboyer. »

105 « Toutes les braves gens se valent. »

106 « Quand on connaît les gens, on ne leur demande pas d'où ils viennent. »

107 *Glossaire* de Bridel, p. 534. « La poule ne doit pas chanter devant le coq » prov. fr. En prov. : « Jamai davans lou gau galino dèu canta » *Arm. prouv.*, 1862, p. 70, ou « Aqui ount' es lou gau fau pas que la galina cante » *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 584, ou aussi « Ai! que vai mau, quand la galina fai lou gau », p. 583. L'espagnol s'exprime autrement : « Con mal esta el huso, quando la barba no anda de suso » Oudin, *Refr. esp.*, p. 48; mais l'it. dit pareillement : « In casa non ci è pace, quando gallina canta e gallo tace » *Prov. mor.*, 549. Bœhmer, *E.* 257.

108 « Il ne faut jamais jurer de rien. »

109 « Laissons quelque chose pour l'avenir, il reste encore bien des jours derrière la montagne. »

110 « En s'expliquant on se comprend. »

111 « Avec de l'argent on a des sifflets à Saint-Claude », c'est-à-dire on peut acheter des sifflets à la foire de la ville de Saint-Claude en France, où l'on vendait autrefois beaucoup de jouets d'enfants. En esp. : « Por dinero bayla el perro » Oudin, *Refr. esp.*, p. 190, et « Quien dineros tiene alcança lo que quiere », p. 218, *Cartas en refr.* de Blasco de Garay, p. 69.

112 « Deux avis valent mieux qu'un », ou « Deux sûretés valent mieux qu'une » est un proverbe bien usité en français; cependant Moudon, petite ville du canton de Vaud, n'est pas ici pour la rime, ainsi qu'on serait tenté de le penser. Dans les franchises de cette ville de 1285, qui furent celles d'un grand nombre d'autres lieux, et entre autres de Gruyères, on lit les articles suivants :

19 Si quis voluerit aliquem a regiquina repellere, dicens ipsum esse litigatorem vel litis participem, debet hoc probare per *duos* testes.

24 ... si ultra mensuram vulneratus extimare vellet operas sive expensas, dominus vel qui loco domini interfuerit debet taxare et admensurare predicta, habitis secum *duobus* probis hominibus de Melduno.

43 Macellario credendum est de expositione carniurn per suum juramentum cum uno sequente idem jurando...

61 Ille qui deportat pagam tabernarii invito tabernario et contradicente et ponente bannum taberne, tenetur domino in sexaginta solidis, si probatur per *duos* testes.

62 ... si vadiatus negat debitum et vadians potest id ipsum probare per *duos* testes, non debet bannum domino. (Voy. les *Chartes communales du pays de Vaud* dans le tome XXVII des Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.)

113 « Quand la chose est faite, li consaus en est pris » du XIII^e s., Le Roux de Lincy, II, 376. En italien : » Domandar consiglio dopò il fatto » Orli. Pescetti, p. 190, et « Dopo il fatto ognuno è savio » *Prov.*

mor., 337. Dans le Jorat (Vaud), on a une comparaison proverbiale du même sens : « L e comèn la grayla aprî vénendzè. » *Comp. Bœhmer, R.* 299.

114 « Celui qui n'a pas l'esprit à la tête devra l'avoir aux pieds (sera obligé de faire du chemin pour réparer ses sottises). » L'italien dit : « Chi non ha cuore habbia gambe » *Orl. Pescetti, 141b*, et « Chi ha poca memoria deve aver buone gambe » *Prov. mor.*, 248.

115 « Qui perd le bien perd le sens » *Le Roux de Lincy, II, 401*. De même en italien : « Chi perde la robba perde il consiglio » *Orl. Pescetti, p. 180*.

116 *Glossaire* de Bridel, p. 536. « Quand chacun s'aide, personne ne se tue » *Perron, p. 80*.

117 *Glossaire* de Bridel, p. 533. « Farine fraîche ou bien de prêtre et pain chaud n'enrichissent pas la maison. » « Bein d'église n'enritsai pâ », l'abbé G. Pont, *Orig. du patois de la Tarentaise*, p. 76. *Perron, p. 53* : « Jeune femme et pain chaud sont des ruine-outau », « Jeune femme, bois vert et pain tendre font bientôt maison à vendre. » *Comp. les différentes versions du même proverbe citées par Ad. Espagne, Rev. des lang. rom., 1873, p. 627 (LXXIII)* : « Be de puta ou de campana jamais noun flouris ni noun grana », « Ben de campano ni flouris ni grano », « Argent de fremo e soun de campano noun flouris ni grano. » *Ibidem, p. 632 (XIII)* : « Bos verd, fenno jouino, escoubo novo, pan caud, arouinoun l'oustau », « Bos verd e pan caud fan la rouino d'un oustau », « Pan fresc, proun fiho e bouesc verd metoun l'oustau èu en desert », « Boués vert e pa cald destruisoun l'oustal. »

118 « En forgeant devient on febre » (xv^e siècle) *Le Roux de Lincy, II, 130*, et « En forgeant on devient forgeron ». « Atressi cum per far-guar | Es hom fabres per razo, | Es hom laïres per emblar, | e tracher per tracio (P. Cardinal, Mahn, *Ged.* 758). L'espagnol dit : « El usar saca oficial » *Oudin, Refr. esp.*, p. 80. *Comp. Bœhmer, R.* 30.

119 Ce proverbe appartient à tout le domaine roman; en fr. : « Qui se fait brebis le loup le ravit » *Le Roux de Lincy, I, 153*, « Qui se fait bête le loup le mange », p. 148; en prov. : « Fasès-vous fedo, loup vous manjara » *Arm. prouv.*, 1864, p. 24. « Que fedà se fai, lou loup la manja » *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 320; en ital. : « Chi pecora si fà, il lupo se la mangia » *Orl. Pescetti, p. 172*. L'italien dit aussi : « Chi colomba se fà, il falcon se la mangia » *Orl. Pescetti, p. 172*. Outre ces deux proverbes il y en a encore un autre exprimant la même vérité. *Prov.* : « Fasès vous mèu bèn dous, mousco vous manjara » *Arm. prouv.*, 1860, p. 73. De même en espagnol : « Hazed os miel, y comer os han moscas » *Oudin, Refr. esp.*, p. 93.

120 « Il y a une fin à tout. »

121 « Des femmes dans une maison il n'en faut pas plus que de poëles dans une chambre. »

122 « Il n'y a femme, cheval, ne vache, qui n'ait toujours quelque tache » Le Roux de Lincy, I, p. 226. De même en espagnol : « Ni mujer sin tacha, ni mula sin raça » Oudin, *Refr. esp.*, p. 147, et « Quien quisiere mula sin tacha que se este sin ella » *Cartas en refranes de Blasco de Garay*, p. 94; et en portugais : « Quen quer cavallos sem tacha sem elles se acha » Braga, *Canc. pop.*, p. 187.

123 « I fâ preindre lo tein kemein à vein, lous omo kemein i son, l'ardzein pe cein kâ vâ » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 81. « Il faut prendre le temps comme il vient, les gens pour ce qu'ils sont [ou « les femmes pour ce qu'elles sont. » Perron, p. 66], et l'argent pour ce qu'il vaut » Le Roux de Lincy, I, 133. Bæhmer, *R.* 160. Comp. les proverbes moins complets : « L'en doit prendre le temps comme Dieu l'envoye » Le Roux de Lincy, II, 336, et « Il faut laisser le monde comme il est » II, 310. De même dans les *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 78 : « Fâ laïché allâ lô mondo kemein à vâ. »

124 *Glossaire* de Bridel, p. 536 : « Can fene bôtson (cessent) de parlà Pentèremèn fô apretâ. »

125 *Glossaire* de Bridel, p. 534 : « Mort de femme, vie de cheval, c'est la prospérité de la maison. »

126 *Glossaire* de Bridel, p. 541. « Qui fait ce qu'il ne doit il lui advient ce qu'il ne voudroit » du xv^e siècle, Le Roux de Lincy, II, 392. Comp. aussi II, 398. De même en italien : « Chi fâ quel che non deve, gli intervien quel che non crede ». « Chi vuol far quel che non puote gli intervien quel che non vuole » Orl. Pescetti, p. 92. Bæhmer, *R.* 38. E. 39.

127 « Celui qui fait comme son voisin ne fait ni mau ni bin. » Perron, p. 78.

128 « Comme tu me fais, je te ferai, disait la chèvre à son cheveau. » Comp. Le Roux de Lincy, II, 373 : « Pour ce te fais que tu me refaces. L'une bonté l'autre requiert », et le proverbe franc-comtois et prov. : « Que tê fâ, fâ li, quement dit l'ousé » Perron, p. 78, « L'alausetto dis : que ti fo, fai-li, » ou bien : « Que te fo fa-li, que te guinho, guinho-li » Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, 1874, p. 129, et la note de la même page. L'espagnol dit : « Qual hizieres, tal avras » *Cartas en refranes de Blasco de Garay*, p. 12. Un autre proverbe de la Suisse romande du même sens est : « Còca por còca », « noix pour noix » *Glossaire* de Bridel, p. 541.

129 *Glossaire* de Bridel, p. 541. « Qui bien fera bien trouvera ou avera » est un proverbe du xiii^e siècle. Le Roux de Lincy, II, 384 et 481; prov. : « Qu bèn fara ben trouvara » *Arm. prouv.*, 1868, p. 108;

italien : « Chi ben farà *ou* fa, ben havrà » Orl. Pescetti, p. 81. *Prov. mor.*, 192, « Fa bene il ben che fai, e bene tu n'avrai » *Prov. mor.*, 410, « A chi fa bene, Iddio manda bene » *Prov. mor.*, 1. Une autre forme du même proverbe est : « Qui mal fera mal trouvera » Le Roux de Lincy, II, 395. « Tò fà, tò vin », c'est-à-dire à qui fait tort, tort arrive. Perron, p. 74. « A chi mal fà mal vâ » Orl. Pescetti, p. 177*b*, « Chi fa male, aspetti male » *Prov. mor.*, 19. En prov. nous avons les deux proverbes réunis : « Que ben farà ben troubarà; que mau farà mau traubarà » Ad. Espagne, *Revue des langues rom.*, 1873, p. 604. Bœhmer, R. 4. E. 120.

130 « Il faut qu'on en fasse (des sottises), si ce n'est pas à la crèche c'est en allant à l'abreuvoir. »

131 « Il n'est pas toujours feste » Le Roux de Lincy, II, 315, ou « Il n'est pas tous les jours festes » I, 29, « quand les cloches sonnent. » Comp. Bœhmer, R. 169.

132 *Glossaire* de Bridel, p. 540. « Celui qui a beaucoup de filles et de maisons, jamais plaisir ne se voit. » Perron, p. 91 : « Les filles et les chevaux sont des ruine-outeau », « Qui n'a que des filles pour des gendres sera à toutes heures en grand esclandre » Le Roux de Lincy, I, 234.

133 De même en français : « Toille, femme layde ny belle prendre ne doit (l. dois) à la chandelle » Le Roux de Lincy, II, 426; en espagnol : « La mujer y la tela no las catas (*lisez* catad) a las candelas » Oudin, *Refr. esp.*, p. 111, et en italien : « Nè donna nè tela non pigliar a lume di candela » Orl. Pescetti, p. 15 et 38*b*, parce que, selon le proverbe français : « A la chandelle la chèvre semble demoiselle » Le Roux de Lincy, I, 164, et selon le proverbe espagnol : « De noche a la vela la burra parece donzella » Oudin, *Refr. esp.*, p. 63.

134 *Glossaire* de Bridel, p. 533-4. « Les filles et les chevaux ne savent pas où sera leur demeure. » « Les femmes et les chevaux ne savent pas leur rétro » Perron, p. 93.

135 « Les filles des bons (riches) paysans trouvent de suite des maris, et les pauvres gens sont obligés de vendre ou de manger leur fromage avant qu'il soit vieux. »

136 « On ne peut pas être en même temps au four et au moulin. » Comp. : « On pouè pâ trecaudà é allà à la pretheauchon » l'abbé G. Pont, *Orig. du patois de la Tarentaise*, p. 74, « Non si puè attendre alla casa e ai campi » Orl. Pescetti, p. 118*b*, « Non si puè esser in un medesimo tempo in Francia e in Lombardia » Orl. Pescetti, p. 119.

137 « Il ne faut pas aller au bois qui craint les feuilles » Le Roux de Lincy, I, 60.

138 « Les frais ne payent personne. »

139 « Jamais trop gourmet n'a eu bonne sauce. »

140 « Chaque fou a sa chance. » Un proverbe it. dit : « La fortuna ou Dio aiuta i pazzi ed i fanciulli » Orl. Pescetti, p. 24^b et 74; un autre : « Pazzi e piccirilli Dio l'ajuta » *Prov. mor.*, 814.

141 Comp. « Fol semble sage, quand il se tait » Le Roux de Lincy, I, 238, « Folie gardé(e) vaut deux fois dite » II, 476, « Por ce est li fox qu'il face la folie » I 243; et le proverbe esp. : « El bovo si es callado, por sesudo es reputado » Oudin, *Refr. esp.*, p. 71.

142 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « Chacun a sa marotte. »

143 « C'est bon d'être fou, mais modérément. »

144 « Tous les fous aiment sonner les cloches et tourner la manivelle pour vanner. »

145 « Celui qui donne la corde d'une cloche à un fou entend sonner plus qu'il ne veut. »

146 « Il ne faut pas agacer les fous. »

147 « S'il n'y avait pas de fous, il n'y aurait pas de folles. »

148 « D'autant plus vieux, d'autant plus fou. »

149 « Y a pâ de foua sein femire » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarantaise*, p. 76. « Il n'est jamais feu sans fumée » Le Roux de Lincy, I, 70, « Où n'y a feu n'y a fumée », I, 71. De même en provençal : « P'o pas fioc en coumbo qu'entoucon noun ressoundio » Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, p. 128 (XCII). Comp. aussi la note : « Tant pregont non se fa lou fuec que lou fun non saille », « N'ey pas jamais ta pregoun lou houec que lou hum noun sortie » (Béarn). L'espagnol dit : « Donde fuego se hace humo sale » Oudin, *Refr. esp.*, p. 68.

150 Comp. Le Roux de Lincy, II, 110 : « Argent est un bon serviteur et un mauvais maître. »

151 « Vante-toi, puisque personne ne te vante. » Un autre proverbe de la Suisse romande est : « N'a pâ fôta de braga cê se brage e mîmu » *Glossaire* de Bridel, p. 537.

152 De même en français : « Grand vanteur, petit faiseur » Le Roux de Lincy, II, 303, « De grans vanteurs petits faiseurs » II, 282, « Communément un grand diseur se trouve enfin petit faiseur » II, 127. Le provençal et l'espagnol expriment la même vérité par le proverbe : « Jamai cat miaulaire fugué bon cassaire » *Arm. prouv.*, 1860, p. 89, « Gato maullador nunca buen caçador » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 16. Comp. encore l'expr. prov. : « Mè de braga tye de fê » *Glossaire* de Bridel, p. 537. Bœhmer, *R.* 98, 317. *E.* 18, 19.

153 « Quelquefois les plaisanteries deviennent sérieuses. »

154 « Qui gagne d'abord se ruine ensuite. » En italien : « Chi vince da prima perde da sezzo » Orl. Pescetti, p. 105^b, et « Chi vince da prima, male indovina » Orl. Pescetti, p. 106.

155 *Glossaire* de Bridel, p. 533. « Goutte après goutte se fait le fro-

mage. » Bœhmer, *R.* 50. Comp. les proverbes français : « Goutte à goutte on remplit la cuve » Le Roux de Lincy, I, 66; prov. : « Gouto à gouto si vuejo la bouto » *Arm. prouv.*, 1868, p. 108; et esp. : « Gota à gota la mar se apoca », « Grano no hinche harnero, mas ayuda a su compañero », « Grano a grano hinche la gallina el papo » Oudin, *Refr. esp.*, p. 90. Comp. encore *Glossaire* de Bridel, p. 535 : « Sè tôte gôte cresan, tôte gôte decresan. »

156 « Gratte-toi avec tes ongles. »

157 *Glossaire* de Bridel, p. 541. « Gratte-moi, je te gratterai », c'est-à-dire : « Loue-moi, je te louerai. »

158 « Il vaut mieux garder ceux qui sont gras que d'en engraisser d'autres » (en parlant des gouvernements).

159 *Glossaire* de Bridel, p. 535 et 538. En esp. : « A par de rio ni compres viña, ni olivar, ni caserio » Oudin, *Refr. esp.*, p. 27, « Ni hagas huerta en sombrio, ni edificques cabe rio » p. 137, « Ni pesca cabo rio, ni viña cabo camino » p. 146. En italien : « Nè mulo, nè mulino, nè fiume o forno per vicino » Orl. Pescetti, p. 23b. Car, dit un autre proverbe : « Un grand seigneur, un grand clocher et une grande rivière sont trois mauvais voisins » Le Roux de Lincy, II, 101; prov. : « Segnour, ribiero e camin, fan tres marrit vesin » *Arm. prouv.*, 1862, p. 104, « Segnour, ribiero e grands camins sont tous tres de catious vezins » Alph. Roque-Ferrier, *Rev. des lang. rom.*, 1874, p. 307.

160 « Les fautes des grands sont les plus scandaleuses. »

161 « Des bourgeons nous en avons tous », c'est-à-dire chacun a ses défauts.

162 « Ce qui est venu de la flûte s'en va au taborin. » « Ce qui vient de la flûte retourne au tambour » Le Roux de Lincy, II, 103. « Ce qui vient de pille-pille s'en retourne en guille-guille » Perron, p. 172. Comp. Bœhmer, *R.* 247.

163 « Kan on eintein ke na clotse, on n'eintein k'on son » l'abbé G. Pont, *Orig. du patois de la Tarentaise*, p. 73; en français : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son », proverbe dont on n'a pas d'exemples anciens, Le Roux de Lincy, I, 8; de même en provençal : « Quau n'entènd qu'uno campano n'entènd qu'un son », ou « Qu n'ause qu'uno campano n'ause qu'un son » *Arm. prouv.*, 1864, p. 72, et 1868, p. 107; et en italien : « Bisogna sentir ambedue le campane innanzi che si dia la sentenza » Orl. Pescetti, p. 107b, et : « Non giudicare se senti una campana senza l'altra » *Prov. mor.*, 758.

164 « Quand on parle du loup, il sort de la forêt. » Le proverbe savoyard est : « Kan on parle du laou, al arive i baou » l'abbé G. Pont, *Orig. du patois de la Tarentaise*, p. 78, et le proverbe français : « Quand on parle du loup, on en voit la queue » Le Roux de Lincy, I, 182.

165 La forme de ce proverbe doit appartenir en propre à la Gruyère, car le français dit : « Ce n'est pas tout or ce qui reluist, ni farine ce qui blanchist » Le Roux de Lincy, I, 81, « Tout ce qui reluit n'est pas d'or » Perron, p. 70; le prov. : « Tout ço que luse n'es pas d'or » *Arm. prov.* 1868, p. 107; l'esp. : « Todo lo blanco no es farina » Oudin, *Refr. esp.*, p. 254, « Nò es todo oro lo que reluze » Oudin *Refr. esp.*, p. 162. ou bien aussi : « No es oro todo lo que reluze ni harina loque blanquea » *Cartas en refranes de* Blasco de Garay, p. 24; et l'italien : « Oro tutto non è quel che risplende » Orl. Pescetti, p. 15, et « Dov'è l'oro luce; ma non è tutt' oro quel che luce » *Prov. mor.*, 321. Bœhmer, *R.* 22. E. 189.

166 « A corriger un lambin ne perd pas ton temps; laisse-le amouiller, s'il amouille longtemps, il n'amouillera pas pour rien. »

167 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « N'est pas voleur celui qui vole le voleur. » Comp. Le Roux de Lincy, II, 307 : « Il est bien larron qui dérobe un larron. »

168 En français on trouve ce même proverbe dès le XIII^e siècle : « Au matin lever ne gist mie tous li esplois, » « Ce n'est pas le tout de se lever matin », ou « c'est peu de se lever matin, il faut encore arriver à l'heure » Le Roux de Lincy, II, 232 et I, 101, « Ce n'est pas tout de courir, il faut partir à temps » II, 258, ou « C'est peu que de courir, il faut partir à point » La Fontaine, *fable du Lièvre et de la Tortue*. Plus brièvement : « C'est tout de partir à l'heure » Le Roux de Lincy, I, 101.

169 « Celui qui laisse faire laisse brûler sa maison. »

170 « Les louis d'or font marier les gens difformes. » Perron. p. 55 : « Terre marie merde et l'argent peutes gens. »

171 *Glossaire* de Bridel, p. 533. « Epi par épi on fait la glane. » — « En portant assez de charges de foin, on parvient à faire une meule. »

172 « Kemein on fâ sa cutse on se cutse » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarantaise*, p. 77. En fr. : « Comme on fait son lit on se couche » Le Roux de Lincy, II, 172. Comp. encore II, 395 : « Qui mal fait son lict mal couche et gist » G. Meurier (XVI^e siècle), et en esp. : « Quien mala cama haze en ella se yaze » Oudin, *Refr. esp.*, p. 207. Bœhmer, *R.* 86.

173 « Personne ne veut être boucher pour le foie. »

174 « On ne peut pas prendre deux mères au même nid. »

175 « Il n'y a pas de si petit poutot qui ne trouve son convéquirot » Perron, p. 66. « A chaque pot son couvercle » Le Roux de Lincy, II, 214. « Il n'y a si méchant pot qui ne trouve son couvercle » II, 215. De

1. *Amouiller*, terme technique, c'est assouplir le pis de la vache pour la traire. Voir Littré, s. v., qui donne une autre signification de ce verbe.

même en esp. : « No ay olla tan fea que no halle su cobertura » Oudin, *Ref. esp.*, p. 160.

176 « Les marmitons ont toujours quelques bons morceaux. »

177 « Mariez-vous, ne vous mariez pas, mauvaises les mouches, mauvais les taons, mauvais les poux, mauvaise la teigne, diable l'un, diable l'autre. » Perron, p. 56 : « Marie-toi, ne te marie pas, pour sûr tu t'en repentiras. »

178 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « Qui en haste se marie à loisir se repent » Le Roux de Lincy, II, 390, « Celui qui trop tôt se marie peut bien dire au bon temps adieu » II, 89, « Qui mal se marie tost se marrie » II 395. Un autre proverbe de la Suisse romande, d'un sens plus général dit : « Sèn c'on a fê a la cuaité on s'en repèn a lèzi » *Glossaire* de Bridel, p. 537. De même en esp. : « Quien de presto se determina de espacio se arrepiente » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 13.

179 « Pour se pendre et se marier il ne faut pas y penser longtemps. »

180 « On est plus tôt marié que bien logé » Perron, p. 56. Aussi, dit le proverbe français : « Avant de te marier aye maison pour habiter » Le Roux de Lincy, II, 244.

181 « Il faut se marier pour se faire blâmer ; il faut mourir pour se faire louer. » Comp. le proverbe prov. : « Cau naisse pèr èstre poulit, si maridà pèr èstre riche e mouri pèr èstre brave » Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, p. 120 (XL).

182 En esp. : « Quien mas tiene mas quiere » Oudin, *Refr. esp.*, p. 231.

183 *Glossaire* de Bridel, p. 534. « Plus il y a, mieux c'est ; plus il y a de poules, plus il y a d'œufs. »

184 Le proverbe français est : « Qui de tout se tait de tout a pais » qu'on rencontre dès le XIII^e siècle, Le Roux de Lincy, II, 388. De même en prov. : « Que de res noun se mescla de tout a repaus » Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 629 (LXXXVI), ou « Qui biou en pax dorm en repaus » Alph. Roque-Ferrier, *Rev. des lang. rom.*, 1874, p. 301 ; et en italien : « Chi fà i fatti suoi non s'imbratta le mani » Orl. Pescetti, p. 86b et 158b, et « Non mischiarti in molti affari, se vuoi schivar de' giorni amari » *Prov. mor.*, 744.

185 « Celui qui est maître se couche où il veut. »

186 « Il vaut mieux tout manger que tout dire. » Bœhmer, *E.* 102.

187 « Qui mange beaucoup et rien ne boit ne se voit jamais rassasié. »

188 « La misère amène le noise. »

189 « Mal sur mal n'est pas santé ou ayse » Le Roux de Lincy, I, 262 et 275, II, 343.

190 et 191 *Glossaire* de Bridel, p. 535. Ce proverbe se rencontre

dans tout le domaine roman; en France : « Un malheur ne vient jamais seul » Le Roux de Lincy, II, 431, ou « Quand une fortune vient ne vient seule » (xv^e siècle) Le Roux de Lincy, II, 378; en Provence : « Lou mau ven à quintau e s'en vai à tarnau » *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 631. Comp. aussi l'énigme. p. 306; en Espagne : « Mal sobre mal y piedra por cabeçal » Oudin, *Refr. esp.*, p. 123, « Bien vengas mal, si vienes solo » Oudin, *Refr. esp.*, p. 36, *Cartas en refranes de* Blasco de Garay, p. 90, « El mal entra à braçadas y sale à pulgaradas » Oudin, *Refr. esp.*, p. 72; en Italie : « Le non vengon mai sole, » « Le disgrazie son come le ciregie, una tira l'altra » Orl. Pescetti, p. 25b, « Ogni mal vuol giunta » p. 134, « Il male viene a carri, e va via a oncie » p. 134. Bœhmer, *E.* 255. Comp. avec 191 l'inverse dans Perron, p. 65 : « Là où le bien vient, il torche ».

192 « Mal avisé ne fut jamais sans peine » (xvi^e siècle) Le Roux de Lincy, II, 342. « Mal avisé n'est pas sans peine » Perron, p. 70. « Mau avisà a toujours de peno » *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 631 (VI).

193 « Il faut de toute sorte de gens pour faire un monde » Perron, p. 41.

194 Ce proverbe est de tout le domaine roman; de la France : « Deux hommes se rencontrent bien, mais deux montagnes point » Le Roux de Lincy, I, 79, ou sans rime : « Les hommes se rencontrent et les montagnes non » I, 253; de la Provence : « Bèn se rescontron dos montagno, quand se rescontron dous gibous » *Arm. prouv.*, 1867, p. 87; de l'Espagne : « Topanse los hombres y no los montes » Oudin, *Refr. esp.*, p. 255; et de l'Italie : « Si riscontran gli huomini e non le montagne », « Dice il proverbio ch' à trovar si vanno gli huomini spesso, e i monti fermi stanno » (Ariosto) Orl. Pescetti, p. 232. Il y a deux autres versions du même proverbe dans les *Prov. mor.*, 490 : « I monti non si raffrontano, ma gli uomini si rincontrano, » « I monti fermi stanno, e gli uomini a riveder si vanno. » Bœhmer, *R.* 122. *E.* 173.

195 « On prein pe mé de mutse avoué de mie k'avoué de venegre » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 78; en français de même : « On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre » Le Roux de Lincy, I, 186.

196 Le Roux de Lincy a plusieurs variantes anciennes de ce même proverbe : « Qui son nes coupe sa face désouore » II, 469, ou « enledist sa face » II, 482, ou « il deserte son vis » II, 498. Le prov. moderne est : « Qui coupe son nez défigure son visage » II, 387. De même en italien : « Chi si taglia il naso, s'insanguina la bocca » Orl. Pescetti, p. 133b. Bœhmer, *R.* 268.

197 « Trois jours de noce, le lendemain pas de pain. »

198 « Celui qui va à la noce va à la dépense. »

199 « Qui bien lie bien deslie » Le Roux de Lincy, II, 384; prov. : « Qui ben lia ben desli » (Marcabrun), Bartsch, *Chrest. prov.*², p. 60, 10; esp. : « Mira que ates que desates » Oudin, *Refr. esp.*, p. 129, « Quien bien ata bien desata » *Cartas en refranes de* Blasco de Garay, p. 29; italien : « Chi ben serra ben apre » Orl. Pescetti, p. 39. Bœhmer, *E.* 30.

200 « Plus on pile l'ail plus il sent mauvais. »

201 « A chacun oiseau son nid semble beau » Le Roux de Lincy, I, 188 et II, 472, proverbe dont on a des exemples dès le XIII^e siècle. De même en prov. : « Cada aussel troba soun nis bel » Ad. Espagne, *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 605, et en it. : « Ad ogni uccello suo nido è (ou pare) bello » Orl. Pescetti, p. 170. *Prov. mor.*, 23. Comp. encore : « Ogni volpe porta amore alla sua tana » *Prov. mor.*, 784. Bœhmer, *R.* 2. *E.* 6.

202 « L'ombre la plus mauvaise pour la maison d'un paysan, c'est un château. »

203 « Il ne faut pas se couper les ongles le vendredi, si l'on se veut gratter le samedi. »

204 « Il y a partout quelque chose (du désaccord) excepté chez nous où nous nous battons tous les jours. »

205 *Glossaire* de Bridel, p. 541. « Maveis ovriers ne trovera ja bon ostil » (XIII^e siècle) Le Roux de Lincy, II, 143. L'it. dit pareillement : « Cattivo lavoratore a ogni ferro pon cagione » Orl. Pescetti, p. 185b.

206 Comp. les proverbes français : « Chacun fait ce qu'il peut » Le Roux de Lincy, II, 267, et « Outre pouvoir noient » (XIII^e siècle) II, 365; l'esp. : « Quien quando puede no quiere, quando quiere no puede », et l'it. : « Chi non fa quando può non può far ou non fà quando vuole », Orl. Pescetti, p. 92b, 157, 161, « Chi non vuole quando può, non può quando vuole » *Prov. mor.*, 259, « Fa come puoi, non come vuoi » *Prov. mor.*, 404, « Chi fa a potere, fa a dovere » *Prov. mor.*, 136.

207 « Il n'y a rien d'aussi patient que le travail, il attend toujours qu'on le fasse. »

208 « Le pain nourrit bien des sortes de gens. » Comp. l'italien : « O povero pane, da chi se' tu mangiato! » Orl. Pescetti, p. 65b.

209 « Avec les vieillards on mange le pain blanc. » Consolation donnée aux filles qui épousent des vieillards. Comp. le proverbe ital. : « Beata colei, che di vecchio pazzo s'innamora » Orl. Pescetti, p. 27b.

210 « Mange du pain noir quand tu es jeune, si tu veux manger du pain blanc quand tu seras vieux. » Comp. Le Roux de Lincy, II, 211 : « Manger son pain blanc le premier, » et les proverbes italiens : « Chi vâ a caval da giovane, vâ a piedi da vecchio » Orl. Pescetti, p. 230b, « Chi travaglia in gioventù, riposa in vecchiaia » *Prov. mor.*, 240. Comp.

aussi dans le *Glossaire* de Bridel, p. 542, le proverbe de Valangin : « Djouveunn cavali vilh piotón », et Bœhmer, *R.* 89, 230.

211 « Les pansards font marcher les penseurs » ; prov. qui diffère de celui que cite l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 75 : « Après la panthe vin la danthe », et du proverbe français : « De la panse vient la dance » Le Roux de Lincy, II, 76.

212 Comp. le proverbe prov. : « Bateja fa, peirin se presenton » *Arm. prouv.*, 1861, p. 30. Un autre proverbe dit : « Quand notre fille est mariée nous trouvons trop de gendres » Le Roux de Lincy, I, 234 ; de même en esp. : « Ahija casada salen nos yernos » Oudin, *Refr. esp.*, p. 9.

213 « Les faits se montreront et les ditz passeront » Le Roux de Lincy, II, 333. Comp. l'italien : « Le parole son femine, e i fatti son maschi » Orl. Pescetti, p. 169.

214 « Les contrats lient. » On disait en ancien français : « Conveances (conventions) vainquent loi » Le Roux de Lincy, II, 277. Cf. P. Meyer, *Rapports au ministre*, p. 174.

215 *Glossaire* de Bridel, p. 539. « Les moindres marchés qu'on fait sont ceux qu'on fait à l'église (en se mariant). » Comp. un autre prov. : « I vô de grò mi xe burlâ a l'oço tye ú mohi. »

216 « L'homme qui moult boit tard paye ce qu'il doit » Le Roux de Lincy, I, 255, « Qui trop boist tard paye ce qu'il boit (*l. doit*) » II, 408.

217 « C'est toujours assez tôt de payer ses dettes et de mourir. »

218 Français : « Autant de villes autant de guises » Le Roux de Lincy, II, 183, « Tant de gens, tant de guises » II, 418 ; esp. : « En cada tierra su uso » Oudin, *Refr. esp.*, p. 82 ; ital. : « Tanti paesi tante usanze » Orl. Pescetti, p. 229, et « Tal paese tal usanza » p. 241. Bœhmer, *R.* 294.

219 *Glossaire* de Bridel, p. 540 : « Can on vau dau pesón, se fò molyi e si c'a fôta de fû cê lo tsertsay. » Prov. « Quau noun s'arrisco noun pren peis » *Arm. prouv.*, 1867, p. 82 ; esp. « Sin mojarse el pescador nunca toma muy gran pez » *Dialogo entre el amor y un cavallero viejo* à la suite des *lettres* de Blasco de Garay, ou aussi : « Quien no se osa aventurar, no passa la mar », et « Quien no se aventura, no anda a cavallo ni a mula » Oudin, *Refr. esp.*, p. 211 ; italien : « Non si può haver de' pesci senza immollarsi » Orl. Pescetti, p. 306, et « A chi nulla tenta, nulla riesce » *Prov. mor.*, 21. Comp. Bœhmer, *R.* 314.

220 Prov. « Li roucas soun dur pertout » *Arm. prouv.*, 1868, p. 108.

221 « Les pierres roulent toujours vers les gros tas de pierres. » « La pierre va toujours au murger ¹ » Perron, p. 65.

1. *Murger*, tas de pierres élevé entre les héritages et où chacun jette ou porte celles qu'il ôte de son champ ou de sa vigne (Perron).

222 « A force de jeter des pierres sur un toit, il en reste toujours quelques-unes. »

223 « Il y a plus de jeunes peaux à la tannerie que de vieilles. » Comparaison expressive dont on se sert pour montrer qu'il meurt plus de personnes dans la jeunesse que dans la vieillesse. Le fr. dit : « Il va plus au marché peaux d'agneaux que de vieilles brebis » Le Roux de Lincy, I, 138, et l'it. : « Più capretti e agnelli vanno in beccheria che pecore e becchi », « Così presto muojon le pecore giovani come le vecchie », « Non hà più carta l'agnello che la pecora » Orl. Pescetti, p. 149b.

224 *Glossaire* de Bridel, p. 535 : « Po prèndre lu ni, né fò pâ atèndre cè le zozì seyan via. » C'est-à-dire, pour prendre les petits (oiseaux) il ne faut pas attendre qu'ils soient hors du nid.

225 « Le petit (le pauvre) a toujours la courte paille. »

226 Patois savoyard : « A tsa paou l'aougé fà son ni » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 82 ; en franç. : « Petit à petit l'oiseau fait son nid » Le Roux de Lincy, I, 189 ; en esp. : « Poco à poco hila la vieja el copo » Oudin, *Refr. esp.*, p. 189 ; en it. : « A passo si va à Roma » *Prov. mor.*, 72.

227 *Glossaire* de Bridel, p. 538. En français : « Qui va doucement va surement » Le Roux de Lincy, II, 409 ; en italien : « Chi va pian va san », « Pian pian si va lontano », « A penna a penna si pela un' ocha ; a passo a passo si fa de gran cammino » Orl. Pescetti, p. 99b ; « Chi va piano, va sano ; e chi va sano, va lontano » *Prov. mor.*, 189. Bœhmer, R. 338. E. 68.

228 « Il ne faut pas briser le pont, quand on a passé la rivière. »

229 « Celui qui fait une grande cuillère en fera bien une petite. » En français : « Qui fait un fer cent en sçait faire » Le Roux de Lincy, II, 392, « Celui qui fait bien un panier fait bien une charpigne (corbeille) » Perron, p. 73 ; en italien : « Chi fà il carro lo sà disfare » Orl. Pescetti, p. 117.

230 Perron, p. 138 : « Quand l'o bin, l'o prou ». « Quand c'est assez, c'est assez. » Comp. Bœhmer, E. 15.

231 Patois savoyard : « On mauvais arrandzemein vâ miu qu'on bon procès » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 73 ; français : « Un mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès » Le Roux de Lincy, II, 146 ; esp. : « Mas vale mala avenencia que buena sentencia » Oudin, *Refr. esp.*, p. 121. Bœhmer, R. 147 et Nachtrag, p. 187. E. 179 ; aussi, ajoute le proverbe gruérin : « Si quelqu'un te demande ton habit, donne-le-lui et de plus ta chemise (plutôt que d'entamer un procès). » Comp. Perron, p. 74 : « Celui qui gagne un procès revient en chemise, et celui qui le perd revient tout nu ; » et en it. :

Di due già litiganti ecco il ritratto; l'uno in camicia, e l'altro nudo affatto » *Prov. mor.*, 359.

232 « Trois procès gagnés un homme ruiné. » *Prov. mor.*, 630 : « L'homme che litiga sempre perde. »

233 De même en patois savoyard : « Promettre et teni son dué », « Promettre va dza bin, mai teni é co miu » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 80. « Dire et faire son doué » p. 75; et en fr. : « Ce sont deux, promettre et tenir » Le Roux de Lincy, II, 260, « Promettre et tenir sont deux » II, 376, « Promettre est facile, mais effectuer difficile » II, 376. Bœhmer, R. 370.

234 « Beaucoup promettre et rien tenir est pour vrais fols entretenir » Le Roux de Lincy, II, 246, « De fole promesse se fait fox tous liez » (XIII^e siècle) I, 238, « De bel promès est li fol en joy » II, 474, « Douces promesses fols lient » II, 290, « Promettre sans donner est à fol contenter » II, 376, « Promesse saunz doner est au fol confort » II, 480. Le proverbe espagnol est plus général : « Buenas palabras y ruynes hechos engañan sabios y locos » Oudin, *Refr. esp.*, p. 39. L'italien est comme le gruérin et le français : « Prometter non è per dare, ma per matti contentare » Orl. Pescetti, p. 95; aussi : « A pazzi e a fanciulli non si vuol prometter nulla » Orl. Pescetti, p. 173b. Un autre proverbe pareil est : « Gli huomini si legano per le parole e i buoi per le corna », ou aussi « Le funi legano i buoi e le parole gli huomini » Orl. Pescetti, p. 169.

235 Espagnol : « Quien fia o promete en deuda se mete » Oudin, *Refr. esp.*, p. 227; ital. : « Ogni promessa è debito » *Prov. mor.*, 787, « Cosa promessa è mezzo debita » Orl. Pescetti, p. 66b, ou « Il prometter è la vigilia del dare » p. 205b.

236 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « Qui devient pauvre devient mauvais. »

237 « Ce qui vient par le râteau s'en va par la fourche. »

238 *Glossaire* de Bridel, p. 539. « Ce qui vient par la rapine s'en va par la ruine. »

239 Perron, p. 73 : « Quand las gouris sont trop gras, é cassant iout souît »; le prov. dit : « A ase sadou, lou blad i' es de pesoto » *Arm. prouv.*, 1857, p. 64, ou « Quand lei pouerc soun sadou, lei cereio soun amaro » *Arm. prouv.*, 1868, p. 107; l'esp. : « Al hombre harto las cerezas le amargan » Oudin, *Refr. esp.*, p. 17; l'it. : « Colombo pasciuto ciregia amara » Orl. Pescetti, p. 197b.

240 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « En toute saison duit raison » Le Roux de Lincy, II, 294. L'italien exprime la même vérité par : « Ogni cosa vuol misura », ou « Tutte le cose voglion peso e misura » Orl. Pescetti, p. 146b, et plus conformément au prov. gruérin : « Ogni cosa vuol la sua ragione » *Prov. mor.*, 738.

241 « Rien ici rien là »; l'esp. dit : « Quien ruyn es en sa villa ruyn es en Sevilla » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 27.

242 « Où il n'y a rien personne ne demeure. »

243 « On beille rien pe rien » l'abbé Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 75. « On n'a rien pour rien » Le Roux de Lincy, II, 361, « Rien pour rien » II, 413, « De rien rien » II, 286. Bœhmer, *R.* 221, 368.

244 « Qui rien n'a rien n'est prisé (xv^e siècle) Le Roux de Lincy, II, 404, « Vis est tenu partout qui riens n'a » (xiii^e siècle) II, 435. De même l'italien : « Povertà fà l'huomo vile, » ou « Povertà fà viltà » Orl. Pescetti, p. 187.

245 *Glossaire* de Bridel, p. 540. « Qui répond envenime la chicane. » Comp. l'esp. : « A cartas cartas y a palabras palabras » Oudin, *Refr. esp.*, p. 4; et l'it. : « Le parole son come le ciregie, ch' una tira l'altra » Orl. Pescetti, p. 169.

246 « Bien souvent un simple proverbe vaut mieux que deux bons avis. »

247 « Proverbes de vieillards, proverbes de radoteurs; proverbes de jeunes gens, proverbes de rien. »

248 « Tout garde et tout conserve tout retrouve à son besoin. » Comp. le prov. it. : « Chi ben ripone ben trova » Orl. Pescetti, p. 86b (= *Prov. mor.*, 276, avec une variante).

249 Provençal : « Escoubo novo fai bèu sdu » *Arm. prouv.*, 1864, p. 85; it. : « Spazzatura nuova spazza ben la casa » Orl. Pescetti, p. 231. Comp. Perron, p. 71 : « Toutes les servantes font balai neuf. » Bœhmer, *R.* 276. *E.* 224.

250 « Qui connaîtrait l'avenir serait assez riche. »

251 *Glossaire* de Bridel, p. 532 : « L e la mendrè rüva dau tser cè crêne lu mê. » Le Roux de Lincy donne trois versions de ce même proverbe : « Du char la plus meschante roue est celle qui crie toujours » (xvi^e siècle) II, 161; « La pire roe de la charrette fait greignor noyse » (xiii^e siècle) II, 477; « C'est la pire roue comme est très seur qui fait plus de bruit et rumeur » II, 263. Perron, p. 75 : « Moins la roue (d'un char) est graissée, plus elle crie. » L'italien dit de même : « La più trista ruota del carro è sempre quella che cigola » Orl. Pescetti, p. 237, ou aussi : « La peggior ruota è quella che cigola » *Prov. mor.*, 571.

252 Pareillement en français : « Autant fait celui qui tient le pied que celui qui escorche » Le Roux de Lincy, II, 244, ou « Car qui escorche et pié tient par une voie se contient » I, 175; en provençal : « Autant fai aquéu que tèn coume aquéu qu'escourtego » *Arm. prouv.*, 1867, p. 87, et en it. : « Tanto merita chi tien quanto chi scortica, » ou

bien « Tanto è chi ruba quanto chi tien il sacco » Orl. Pescetti, p. 165. Bœhmer, *E.* 234.

253 « Du temps, des femmes, du gouvernement, ne nous en mêlons pas, puisqu'on n'avance rien. » De même en italien : « Nè di tempo nè di Signoria non ti dar malinconia » Orl. Pescetti, p. 223. Bœhmer, *R.* 369. *E.* 201.

254 Provençal : « Avèn toujours mai de bèn que de vido » *Arm. prouv.*, 1864, p. 87.

255 « Quand tout ira bien (sur cette terre), nous n'y serons plus; c'est pourtant alors qu'il y ferait bon. » Comp. 271.

256 Perron, p. 80 : « Quand il y en a pour trois, il y en a pour quatre. »

257 *Glossaire* de Bridel, p. 540. « Le train mange le bien. » Comp. Perron, p. 41 : « Le train mange le train », « Charroi gagné charroi dépensé. »

258 « Quand on a fait trente, il faut faire trente et un (terminer la chose commencée). » Comp. l'it. : « Chi fè sei fè sette » Orl. Pescetti, p. 92.

259 « En fréquentant les bons, on devient bon. »

260 « Trop est trop » Le Roux de Lincy, II, 429. L'italien dit de même : « Ogni troppo è troppo » Orl. Pescetti, p. 147*b*. *Prov. mor.*, 783.

261 Comp. les proverbes italiens : « Ogni troppo sta per nuocere », « Ogni troppo versa », « Ogni soverchio porta colpa » Orl. Pescetti, p. 147*b*, « Il soverchio rompe il coverchio » *Prov. mor.*, 486, et « Chi troppo la tira, la spezza », « Il troppo storpia » *Prov. mor.*, 129. Bœhmer, *R.* 154, 190. *E.* 85.

262 Comp. le proverbe français : « Le trop et le trop peu rompt la feste et le jeu » Le Roux de Lincy, II, 332, et les deux prov. italiens : « Il molto e l poco rompe lo giuoco » Orl. Pescetti, p. 59, et « Tanto è il troppo quanto il troppo poco » p. 165*b*. Aussi : « Il troppo guasta, ed il poco non basta » *Prov. mor.*, 557. Bœhmer, *E.* 236.

263 « Ce sont les chats qui brisent toutes les écuelles. »

264 « Pour prendre les souris les chats tirent leurs gants. »

265 « Il faut neuf chasseurs pour en nourrir un. » Perron, p. 42 : « Chaisoux, pauchoux, haibits dreilloux », « Pauchoux, pouilloux ; chaisoux, dreilloux », « Il faut sept chasseurs pour en laisser mourir un de faim », « La chasse amène la besace », « Qui va à la chasse perd sa place. » Comp. le proverbe provençal : « Jamais cassaire a nourri soun paire » *Arm. prouv.*, 1872, p. 29; les proverbes espagnols : « A puerta de caçador nunca gran muladar » Oudin. *Refr. esp.*, p. 27, et « Tal dexta el caçador la casa como la caça la cama » Oudin, *Refr. esp.*,

p. 250, et le proverbe italien : « Chi vuol fare figli poverelli, li faccia cacciatori, e acciappa uccelli » *Prov. mor.*, 271.

266 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « Qui bien chante et qui bien danse fait un métier qui peu avance » Le Roux de Lincy, II, 73.

267 *Glossaire* de Bridel, p. 537. « Bien chanter et bien danser n'empêchent pas d'avancer. »

268 On a des exemples de ce proverbe en français dès le XIII^e siècle : « A cheval donné ne luy regarde en la bouche », « Cheval donné ne doit-on en dens regarder » Le Roux de Lincy, I, 160, « A chevell doné sa dent n'est agardé » II, 472. L'espagnol et l'italien disent de même : « A cavallo dado no le miren el diente » Oudin, *Refr. esp.*, p. 5. « A caval donato non guardar (ou non si guarda) in bocca. » Orl. Pescetti, p. 81b. *Prov. mor.*, 11. Comp. Bœhmer, *R.* 257. E. 7.

269 « On ne coupe pas le pied à un cheval la première fois qu'il bronche. »

270 « Les chiens sans queue n'ont pas peur de montrer le derrière » Car, dit un proverbe italien : « Chi disprezza l'onestà dimostra che non l'ha » *Prov. mor.*, 207.

271 « Quand tout ira bien, il fera bon être charretier; quand même on chargera trop, tout ira toujours bien. »

272 « Il ne faut pas ourdir plus qu'on ne peut tramer. » Cf. *Flamenco*, v. 1068 : « Assatz ordís, c'ora que tesca. »

273 Comp. les proverbes français et espagnols : « Fox est cis qui fame veut gaitier » (XIII^e siècle) Le Roux de Lincy, I, 235, « Qui a femme à garder n'a pas journée assurée » I, 229, « Filles sottes à marier sont bien pénibles à garder » I, 234, « C'est un fâcheux troupeau à garder que de sottes filles à marier » II, 265, « Qui a des filles est toujours berger » I, 234. Perron, p. 93 : « Celui qui a une fille à garder de nun ne doit causer. » L'espagnol dit tout pareillement : « Niña y viña, y peral y havar malos son de guardar » Oudin, *Refr. esp.*, p. 147. Comp. l'it. : « Figlie, vigne e giardini, guardale dai vicini » *Prov. mor.*, 425.

274 *Glossaire* de Bridel, p. 538, avec une variante sans importance. « Vent qui gèle, bise qui dégèle, femme qui peu parle, sont trois choses des plus rares. » Comp. Perron, p. 3 : « Vent qui gèle, bise qui dégèle et femme qui parle latin ne causent qu'ennui et chagrin. »

275 « Vin sur lait c'est souhait, lait sur vin c'est venin » Le Roux de Lincy, II, 221, ou « Lait sur vin c'est venin ; vin sur lait c'est souhait » II, 199. « Le vin sur le lait rend le cœur gai ; le lait sur le vin rend le cœur chagrin » Perron, p. 82. De même en provençal : « Vin sus la es restaura ; la sus vin est un verin » *Arm. prouv.*, 1872, p. 57, et en espagnol : « Dixo la leche al vino : Bien seas venido amigo »

Oudin, *Refr. esp.*, p. 65, et « La leche con el vino torna se venino » p. 104.

276 « Mieux vaut être rongé de vermine que de s'engraisser de rapine. »

277 « Chaque village, chaque langage. »

278 « Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle », « De vilain jamais bon fait », « Faites bien le vilain et il vous fera mal » (xiii^e siècle) Le Roux de Lincy, II, 105. Gabriel Meurier (xvi^e siècle) cite encore : « Dépends le pendant, il te pendra; oigne le vilain, il te poindra » Ibidem. On a dès le xiii^e siècle : « Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra » Le Roux de Lincy, II, 106. *Comp. Revue critique*, 1870, II, 405. L'italien dit de même : « Chi s'impregna di villan, tutto l'anno gli duol la pancia », et « Chi fà servizio al villan, si sputa in man » Orl. Pescetti, p. 237 b.

279 « Celui qui part veau revient jeune bœuf », c'est-à-dire : les sots feraient mieux de rester chez eux, car ils ne reviendront pas plus sages. De même les proverbes italiens : « Andar bestia, e tornar bestia, » et « Andar vitello e tornar bue » Orl. Pescetti, p. 115.

280 « La vieillesse est une belle chose, mais elle est pénible à supporter. »

281 « Il faudrait devenir vieux avant de devenir jeune. »

282 « Tôt ou tard la vérité se découvre. » *Comp.* 290.

283 « Au pauvre le sac. » *Comp.* le proverbe italien : « Al villano la zappa in mano » *Prov. mor.*, 64.

284 « On tire du sa ke cein ke lai e » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 81. « On ne tire du sac que ce qu'il y a. » *Comp. Glossaire* de Bridel, p. 535 : « On nè pau sali de la farnà blyantsé d'on sa de tserbón. »

285 « Tsake peina mouerte salaire » l'abbé G. Pont, *Origines du patois de la Tarentaise*, p. 80. En français : « Toute peine mérite salaire. »

286 « Il est plus facile de sortir du bord que du fond. »

287 « Des servantes de prêtres, des chevaux de meuniers, que le bon Dieu nous préserve. »

288 L'espagnol dit de même : « Mas vale saber que aver » Oudin, *Refr. esp.*, p. 120, *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 84.

289 Le proverbe français est : « On ne scet qui meurt ne qui vit » Le Roux de Lincy, II, 362.

290 L'espagnol dit : « El tiempo aclara las cosas » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 22, et l'italien : « Ogni cosa al fin si scuopre » Orl. Pescetti, p. 203, et « Il tempo scuopre ogni cosa » p. 222 b. Bœhmer, *R.* 216, 352.

291 *Glossaire* de Bridel, p. 541 : « Si cè nè sà rèn ne pau rèn depèdre. » « Qui ne sait rien n'oublie rien. »

292 « Qui se sent coupable s'enflamme » c'est-à-dire se fâche.

293 « Qui se sent innocent n'a peur de rien. »

294 « Il n'y a pas de saints qui valent le bon Dieu. »

295 « Quand la viande est gâtée, il est trop tard d'y mettre du sel. »

296 « Ce n'est rien de rester tard, pourvu qu'il ne faille pas retourner pour achever sa besogne. »

297 Le Roux de Lincy donne quatre versions de ce proverbe répandu au-delà des Alpes et des Pyrénées : « A tart manjue qui à autrui escuele s'atent », ou « A tart prent qui à autrui s'atent » (xiii^e siècle) II, 195, « Qui s'attend à l'escuelle d'autrui a souvent mauvais diner » II, 196, ou « Qui sur l'escuelle d'autrui s'asseure, quand il pense manger il jeusne » I, 32 ; espagnol : « Quien à mano agena espera mal yanta y peor cena » Oudin, *Refr. esp.*, p. 231 ; italien : « Chi per altrui man s'im-bocca tardi si satolla » OrL. Pescetti, p. 219b. *Prov. mor.*, 231.

298 *Glossaire* de Bridel, p. 535. « Il ne faut pas sauter du pré au chemin. » — « Les chèvres et les chevrières sautent du pré au chemin. »

299 *Glossaire* de Bridel, p. 541. Espagnol : Quien en mal anda en mal acaba » *Cartas en refranes* de Blasco de Garay, p. 22 ; italien : « Chi mal vive, mal muore » *Prov. mor.*, 256, « Chi ben vive ben muore » OrL. Pescetti, p. 149b ; car « Qual vita tal fine » *Prov. mor.*, 256. Bœhmer, R. 241.

300 « Si le ciel tombait, il y aurait bien des bêtes à l'ombre, ou bien des alouettes de prises » Le Roux de Lincy, I, 97, « Si les nues cheoit, les aloes sont toutes prises » (xv^e siècle). Comp. Rabelais, liv. IV, ch. 16 : « Toutes fois on dict que les alouètes grandement redoutent la ruyne des cieulx, car les cieulx tombant toutes seroyent prises » Le Roux de Lincy, I, 139. En provençal : « Si lou ciel toumbavo, fouarso ousséou serien pres a la leco » Alph. Roque-Ferrier, *Rev. des lang. rom.*, 1874, p. 302, qui cite le proverbe latin : « Si cœlum caderet, multæ caperentur alandæ. » Italien : « S'el ciel rovinasse, si piglierebbon di molti uccelli » OrL. Pescetti, p. 184. Comp. le proverbe du Jorat (Vaud) : « Sé n'ïre on sé e on ma, on bêteray on tsevô dèn una botòlye, » et ceux de la Franche-Comté : « Avec un si on mettrait un cheval dans une bouteille, » et « Si toutes les bêtes étaient attachées, les liens seraient trop chers » Perron, p. 137.

MÉLANGES.

I.

SPIGOLATURE PROVENZALI.

I. — CERCALMON, *Car vei fenir a tot dia*.

In un suo articolo intorno a Cercalmon¹, il Mahn, discorrendo della tenzone *Car vei fenir a tot dia*, dice che « il Conte de Poitou menzionato nella nostra poesia, che deve ricompensare Cercamon, è di sicuro il noto primo trovatore, di cui Cercamon ben era tuttavia contemporaneo. »

Non so se il dotto autore scriverebbe ora di nuovo queste parole; so bene che non le avrebbe scritte mai, per poco che si fosse data la briga di esaminare la storia. Perchè esse reggano, occorre una piccola modificazione; bisogna aggiungere un *non* : di sicuro il Conte di Poitou qui menzionato non è Guglielmo IX.

Non ci vuol molto a provarlo. La lieta prospettiva che si mette innanzi colle parole *lo coms de Peitieu ve*, è poi ripresentata due volte ancora sotto altre forme : *Gran be vos venra de Fransa*, | *Si atendre lo voletz... Maistre, conte novel* | *Aurem nos a Pantacosta*. In tutti e tre i luoghi, io dico, si deve alludere ad una cosa stessa; almeno, per scindere in tre speranze ciò che secondo l'interpretazione spontanea appare come una speranza sola, occorrerebbero ragioni ben gravi. E ragioni, nè gravi, nè lievi, non ne esistono punto; anzi, le circostanze che emanano dalla tenzone, presa nel suo senso più naturale, trovano una corrispondenza così esatta nella storia del tempo, da permetterci perfino di determinare, non solo in che anno, ma perfino in qual mese, sia stata composta questa poesia.

Si cominci dal mettere senz' altro in disparte Guglielmo IX. Suppo-

1. *Der Troubadour Cercamon*, nel *Jahrb. f. roman. Liter.*, I, 83.

niamo pure ch' egli, quando Cercalmon e Guglielmino vennero tra di loro a tenzone, fosse in Francia, dove infatti andò più volte. Ciò basterebbe per renderci ragione alla meglio delle due prime allusioni : ma e che faremmo della terza? Cercalmon, come si accennerà poi, era già in età provetta. Guglielmo IX succedette al padre nella contea essendo giovinetto quindicenne, l'anno 1086. Se si alludesse a questo conte, Cercalmon verrebbe dunque ad essere, e di molto, il trovatore più antico di cui noi s'abbia ricordo, la storia positiva della lirica cortigiana provenzale si spingerebbe ad un tempo, al quale fino ad ora s'era creduto di poter giungere solo per via d'ipotesi. Troppa grazia, perchè sia lecito accettarla ad occhi chiusi! Apriamoli, e vedremo subito svanire il sogno. Non può essere fiorito nel secolo XI il poeta che noi sappiamo essere stato maestro a quel Marcabruno¹, che viveva e componeva tuttavia nel 1180².

Neppure Guglielmo X, figliuolo ed erede del IX, riesce ad appagarci. Scompajono le difficoltà cronologiche : resta inesplicato il *Gran be vos venra de Fransa*. Si vuol nondimeno tener in serbo questo personaggio per un caso di necessità? Si tenga pure : dal canto mio non credo di arrischiare nulla, assicurando che non si sentirà più il bisogno di andarlo a ripescare.

Infatti, non s'ha che a badare ai casi avvenuti alla morte di Guglielmo X, per acquistare la certezza più piena che nella tenzone in discorso si allude al successore di questo principe. Mi si permetta di riferire come le cose andassero, dietro la scorta dei cronisti, e tra gli altri di Sugieri, che oltre ad essere stato spettatore autorevolissimo, ebbe anche parte attiva in quei fatti.

Nei primi mesi dell' anno 1137 Guglielmo X ebbe desiderio d'imprendere un pellegrinaggio a S. Jacopo di Compostella. Egli non aveva figli maschi : bensì due femmine, Eleonora e Petronella. Prima di partire, dubitando del ritorno, consegnò in un testamento le sue ultime volontà, per assicurare la sorte delle figliuole, che, in grazia del sesso, correvano grandissimo pericolo d'essere spogliate : « *Filiæ meas Regis domini mei protectioni relinquo, Leonoram collocandam cum domino Ludovico Regis filio, si baronibus meis placuerit, cui Aquitaniam et Pictaviam relinquo, Petronellæ vero filiæ meæ, possessiones meas et castella quæ in Burgundia, ut proles Gerardi ducis Burgundiæ, possideo.* »

1. V. la biografia provenzale di Marcabruno; Diez, *Leben u. Werke der Troub.*, p. 42; Suchier, *Der Troubadour Marcabru : Jahrbuch*, XIV, 142.

2. Diez, *Leben u. Werke d. Troub.*, p. 51. [C'est une erreur qui va être immédiatement corrigée. Voir l'article suivant. — P. M.]

3. Bouquet, XII, 409.

Guglielmo partì, e non rivide più i suoi domini; chè il Venerdì Santo, vale a dire il 9 di Aprile, egli spirava nel santuario stesso di Compostella, mentre si leggeva il Passio¹. Recata nel Poitou la trista nuova, si mandarono subito messaggi a Luigi il Grosso, significandogli le disposizioni testamentarie del defunto. Il re non si fece pregare: Eleonora portava una dote che equivaleva oramai al regno di Francia; la parte maggiore delle provincie del mezzogiorno veniva con queste nozze a riunirsi strettamente alla corona; un dominio quasi nominale da secoli, si trasformava in possesso pieno e immediato. Così Luigi, per beneficio della fortuna, poteva mettere il colmo a quell' edificio, a cui aveva consacrato la vita intera: l'autorità regia era infine ripristinata in tutto il suo splendore.

Orbene, stabilite le nozze tra Eleonora e l'erede del trono — Luigi ancor esso — si pensò all' esecuzione. La solennità del fatto, il bisogno di accaparrarsi il rispetto dei nuovi sudditi, richiedevano magnificenza d'apparato. Una scorta agguerrita e numerosa era inoltre necessaria per far valere l'autorità del testamento e vincere le resistenze che si sarebbero potute incontrare. Fra coloro che accompagnarono Luigi per consigliarlo e guidarlo, fu pure Sugieri². Si partì nel Giugno; il 1° di Luglio si giunse a Limoges³, e vi si ebbero accoglienze solenni. Quindi si proseguì il viaggio. Le nozze furono celebrate a Bordeaux, dove anche furono prestati gli omaggi⁴. Ma ecco che, mentre duravano tuttavia le feste, giunsero nuove a Luigi che il padre era morto⁵. Che fare in così grave frangente? Luigi raccolse i suoi consiglieri, ed essi, tutti d'accordo, gli suggerirono di ritornare prontamente in Francia, affinchè per il meno non si perdesse il più⁶. A Goffredo, vescovo di Chartres, fu commessa intanto la cura della nuova sposa e l'ufficio di provvedere ad ogni bisogno che potesse nascere. Ciò fatto, Luigi si affrettò a partire, ed andò a prender possesso del regno.

Ora intendiamo pienamente, che significhi il bene che deve venir di Francia ed il nuovo conte che si aspetta. Pur troppo furono speranze fallaci, e Cercalmon, che vedeva tutto di color cupo, aveva ben più ragione dell' avversario, che lo voleva persuadere a star di buon animo.

1. *Id.*, 413.

2. *Id.*, 62.

3. *Id.*, 435. Erra il compilatore dell' Indice, dicendo il 30 Giugno. Non badò che nel testo di Goffredo Vosiense c'è un doppio domani: *in crastinum; die crastina*.

4. *Id.*, 84.

5. Luigi il Grosso morì il 1° di Agosto. Ce lo attesta Sugieri (Bouquet, XII, 63). Contro una tale autorità non può aver forza Orderico Vitale, che pone cotesta morte tre giorni più tardi (*Ib.*, 761). Cf. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des Comtes de Champagne*, II, 331.

6. *Id.*, 84.

Si credeva che Luigi sarebbe rimasto nei nuovi stati : la subita morte del padre mandò a vuoto ogni cosa, e per lunghi e lunghi anni Limoges fu privata dello splendore di una corte. Bisognerà aspettare il 1169, perchè di nuovo risorga con Riccardo Cuor di Leone l'antica grandezza. E allora teniamoci pur sicuri che il povero Cercalmon non potrà più godere della generosità del nuovo principe.

E adesso caviamo il costruito dalla nostra esposizione. Si tratta di fissare una data. La tenzone di Cercalmon e Guilhalmi deve dunque porsi tra la morte di Guglielmo X e la venuta di Luigi. Ma abbiamo qualcosa di più : il nuovo conte è aspettato per la Pentecoste. Che giungesse poi qualche poco più tardi, non vuol dir nulla per noi : la poesia è senza dubbio anteriore al 30 di Maggio, nel qual giorno, l'anno 1137, cadeva quella solennità. 9 Aprile e 30 Maggio : ecco limiti abbastanza angusti : eppure si possono restringere maggiormente. Bisogna dar tempo alla notizia della morte avvenuta in Galizia di giungere in Poitou, ai sudditi del defunto di deliberare, ai messi di andare a Luigi il Grosso, di trattarsi, di ritornare colle nuove dell' adesione sua e del tempo fissato per le nozze. O forse i messi non erano ancora ritornati e l'insediamento a Pentecoste è un' ipotesi di Guglielmino? Se anche ciò fosse, dal 9 di Aprile non cesseremmo perciò di doverci portare verso la fine del mese. Questo da un lato. Dall' altro è da osservare che della Pentecoste si parla come di un tempo, vicino sì, ma non imminente. Però eccoci sicuri che la tenzone ebbe luogo tra il declinare dell' Aprile e il principio del Maggio.

Abbiamo così guadagnato un punto fisso per la vita di Cercalmon. Questo punto non basta, se non possiam dire in pari tempo quale fosse allora presso a poco la sua età. Una frase di Guilhalmi schiarisce anche questo dubbio : *Maistre*, egli dice, *josca la brosta | Vos pareis al test novel*. « Maestro, fino ai capelli voi apparite con nuovo capo. » Cercalmon si duole della sua miseria; nessuno lo soccorre, nessuno dona più. O come? dice l'altro. Ma se vi vedo messo a nuovo fino nei capelli! — Manifestamente il povero trovatore incanutisce¹. Egli non è dunque più giovane. Diamogli dai quaranta ai cinquant' anni : saremo nel vero, o ce ne scosteremo di ben poco.

Sicchè Cercalmon dovrà esser nato sulla fine del secolo XI; l'età sua più florida cadrà all' incirca tra il 1120 ed il 1135, ossia, coinciderà cogli ultimi anni di Guglielmo il trovatore e colla signoria del figlio. Poichè il venir meno della stirpe dei conti di Poitou lo lascia così avvilito, saremo indotti a credere ch' egli avesse da tempo riposte in essi le sue speranze.

1. [Cette interprétation est un peu forcée. Je dois ajouter que les deux vers ...*josca la brosta | Vos pareis al test novel*, sont pour moi fort obscurs. — P. M.]

Spegendosi cotesta schiatta, egli, che ha pur girato tanta parte di mondo¹, non volge gli occhi altrove; crede non gli resti altro, che mandare il canto del cigno. E così noi veniamo ad intendere sempre meglio qual parte considerevolissima abbiano avuto i conti di Poitou, signori ad un tempo del territorio Limosino, nell'affinamento della nuova poesia, la quale da un'umile condizione si solleva alla dignità dell'arte. Con lei e per lei si sollevano anche i suoi cultori; i giullari pongono studio nel *trovare*, ed acquistano per tal modo anche un nuovo nome. Cercalmon è appunto uno di costoro; anch'egli, grazie alla poesia, nonostante l'umile condizione, ebbe favore di principi, e sollecitò — forse non invano — la benevolenza di donne gentili.

P. RAJNA.

II.

MARCABRUN.

L'excellente dissertation qu'on vient de lire m'a donné l'idée de publier quelques recherches qui ont pour résultat de fixer plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour les limites de la carrière poétique en même temps que de la vie de Marcabrun. On sait que ce troubadour vécut pendant un certain temps avec Cercamon², celui-là même dont M. Rajna vient de dater avec précision la poésie la plus importante. M. Diez a le mérite, ici comme pour beaucoup d'autres troubadours, d'avoir été le premier à composer avec critique la biographie du personnage, et à faire sortir quelques dates, au moins approximatives, des allusions historiques contenues dans quelques-unes de ses pièces³. On ne saurait

1. *E cerquet tot lo mon lai on poc anar.*

2. C'est ce que nous apprend l'une des deux notices (la seule qui ait de la valeur) que nous possédons sur ce poète: « Marcabrus si fo gitatz a la porta « d'un ric home, ni anc no saup hom qui [el] fo ni d'on. En Aldrics del Vilar fetz « lo noirir. Apres, estet tan ab un trobador que avia nom Cercamon qu'el « comensset a trobar, et adoncs el avia nom *Panperdut*, mas d'aqui enan ac nom « Marcabrun. Et en aquel temps non apellava hom *cansson*, mas tot quant hom « cantava eron *vers*. E fo mout cridatz et ausitz pel mon e doptatz per sa lenga, « car el fo tant maldizens que a la fin lo desfeiron li castellan de Guian de cui « avia dich mout gran mal » (Vatican 5232, fol. 27). — Cette biographie a été publiée par Rochegude et par Raynouard d'après le ms. Saibante, maintenant égaré, mais qui n'est certainement rien autre qu'une copie du ms. 5232 du Vatican; voy. ce que je dis à ce sujet, *Revue critique*, 1867, II, 91. — Il est assez probable que le biographe de Marcabrun est aussi celui de P. d'Auvergne, car la notion que *vers* était le nom commun de toute espèce de chant, se retrouve dans la vie de P. d'Auvergne presque dans les mêmes termes que dans celle de Marcabrun.

3. *Leben und Werke der Troubadours*, 1829, p. 42-51.

adresser le même éloge à l'article de l'*Histoire littéraire* où Emeric David a placé notre troubadour dans le XIII^e siècle, sans faire le moindre effort pour dater aucune de ses poésies, sans se douter que le sujet eût été étudié avant lui¹. Tout récemment M. Suchier, mettant à profit les publications de MM. Mahn, Grützmacher, Milá y Fontanals, qui ont rendu facilement accessibles la plupart des poésies de Marcabrun, et s'étant d'ailleurs procuré copie de presque tous les textes encore inédits, a publié sur cet ancien troubadour des recherches qui se recommandent par la précision des indications bibliographiques, et par la circonspection avec laquelle sont abordées, ou plutôt réservées, les véritables difficultés. Ce travail n'est pas à proprement parler une dissertation : c'est plutôt une série de notes mises bout à bout, et dans lesquelles on peut trouver d'utiles remarques, moins toutefois sur Marcabrun lui-même que sur d'autres personnages dont M. Suchier a jugé à propos de nous entretenir incidemment. Ainsi M. Suchier² soutient contre M. Stimming, le dernier éditeur de Jaufre Rudel (qui ne fait d'ailleurs que développer l'idée émise par Foncemagne et Paulmy et reprise par Diez), que la comtesse de Tripoli, pour l'amour de qui Jaufre Rudel fit le voyage d'outre-mer, doit être identifiée, non pas avec Mélissende, fille de Raimon I^{er}, comte de Tripoli, mais avec Odierno, femme de ce comte et mère de Mélissende. Cette opinion, qui est la mienne, et qui pourrait être appuyée d'autres arguments que ceux qu'a invoqués M. Suchier, conduit à placer le voyage de J. Rudel et sa mort, non plus, comme dans l'autre hypothèse, après 1161, mais vers 1147⁴.

Revenons à Marcabrun. Entre les quarante pièces ou environ qu'on possède de lui, sept ou huit seulement contiennent des allusions historiques. Deux (*Pax in nomine Domini* et *Empereire per mi mezeis*) ont été placées à 1146 ou 1147, date qui, j'en dirai tout à l'heure les raisons,

1. *Hist. littér. de la France*, XX, 539-46.

2. *L. l.*, p. 126-9.

3. Raimon II, selon Du Cange (*Familles d'outre-mer*, 481) qui fait de Raimon de Saint-Gilles le premier comte de Tripoli.

4. Ce n'est pas toutefois que tout soit à approuver dans la discussion à laquelle se livre M. Suchier, et par exemple il est impossible de ne pas relever la singulière méprise dans laquelle il est tombé en rapportant (p. 128) la mort de Raimon de Tripoli au 27 juin 1152, faisant, bien gratuitement, un mérite à M. Stimming d'avoir mis à l'année 1152 cet événement, qui, dit-il, est placé « vers l'an 1152 » par Du Cange (*Familles d'outre-mer*, p. 482) et en 1149 par D. Vaissète. M. Suchier, qui ne paraît pas très-familier avec l'histoire des croisades, s'est visiblement embrouillé dans ses notes. Il a confondu Raimon de Tripoli, tué vers 1152, sans qu'il soit possible de préciser davantage (Du Cange, p. 482; Vaissète, éd. orig., II, 454; éd. Privat, III, 760) avec Raimon d'Antioche, tué le 27 juin 1149 (Du Cange, p. 189, Vaissète, éd. orig., II, 454; éd. Privat, III, 759), et de la confusion de ces deux dates il a formé ce « 27 juin 1152 » qui ne répond à rien.

devrait être un peu reculée; mais l'erreur, si elle existe, est sans grande conséquence. Dans une troisième (*A la fontana del vergier*) se trouve une allusion précise à la croisade de Louis VII, ce qui date la pièce de 1147. Enfin, tous les critiques, à la suite de Diez, s'accordent à placer la composition d'*Aujatz de chan com enanz se meillura* en 1180 au plus tôt.

J'espère montrer que cette dernière pièce est au contraire l'une des plus anciennes que nous ayons de Marcabrun, et qu'entre celles dont on peut fixer la date, aucune n'est plus récente que *A la fontana*, qui est de 1147, ou environ.

L'objet principal de ma dissertation est donc *Aujatz de chan*, mais d'abord, pour préparer le terrain, j'examinerai quelques autres vers. Et en premier lieu celui dont voici la traduction ¹.

I. *Pax in nomine Domini!* Marcabrun a fait les paroles et l'air. Oiez ce qu'il dit! comment, par sa bonté, le seigneur du ciel nous a fait près de nous un lavoir tel qu'il n'y en eut jamais, sinon outre-mer, là-bas vers [la vallée de] Josaphat, et c'est en faveur de celui qui est près d'ici que je vous exhorte.

II. Soir et matin nous devrions, si nous étions sages, nous laver, je vous l'assure; chacun a le moyen de s'y laver; chacun, tandis qu'il est sain et sauf, devrait aller au lavoir qui est pour nous un vrai remède. Car, si avant [de nous être purifiés] nous allons à la mort, notre demeure, au lieu d'être là-haut, sera en bas.

III. Mais avarice et manque de foi tiennent Jeunesse séparée de son compagnon (la libéralité ²). Ah! quelle douleur, que le plus grand nombre vole là où on ne gagne que l'enfer! Si nous ne courons au lavoir avant que nous ayons la bouche et les yeux clos, il n'y a si orgueilleux qui, au jour de sa mort, ne trouve plus fort que lui.

IV. Le Seigneur qui sait tout ce qui est, tout ce qui sera et tout ce qui a été, nous y a promis (au lavoir) honneur par la parole d'un empereur. Et l'éclat de ceux qui se rendront au lavoir, savez-vous quel il sera? plus grand que celui de l'étoile qui guide les navires, à condition que nous vengions Dieu du tort qui lui est fait ici, et là-bas vers Damas³.

1. Voir le texte dans mon *Choix d'anciens textes*, partie provençale, n° 10.

2. Cette interprétation n'est pas donnée au hasard: nous voyons en effet dans la pièce *Dirai vos en mon latin*, que Joven avait pour frère *Donar*:

Desviat a son cami
 Jovens que torn' a decli,
E Donars, qu'era sos fraire
 Va s'en fugen a tapi,
 C'anc dans Costans l'enganaire
 Joi ni jovens non jauzi.

C'est ainsi que dans le Roman de Ham, par Sarrazin, *Doner* est le fils de *Courtoisie* (édit. de la Soc. de l'Hist. de France, p. 223).

3. On sait que le principal effort de la seconde croisade a été dirigé contre le sultan de Damas.

V. De la lignée de Caïn, le premier homme mauvais, il y a ici ¹ tant de gens, desquels aucun ne porte honneur à Dieu. Nous verrons qui l'aimera de cœur, car, par la vertu du lavoïr, Jésus sera avec nous, étant chassés les garçons ² qui croient aux augures et aux sorts ³.

VI. Et les débauchés corne-vin, presse-dîner, souffle-feu, croupe-à-terre ⁴, resteront dans ⁵. Dieu veut épurer à son lavoïr les hardis et les doux, tandis que ceux-là garderont les logis, et trouveront un fort adversaire; c'est pourquoi je les chasse honteusement.

VII. En Espagne, de ce côté, le marquis [R. Bérenger IV] et ceux du Temple Salomon souffrent le poids et le fardeau de la fureur des Sarrazins; et Jeunesse recueille mauvaise louange; et le blâme, à cause de ce lavoïr, tombera sur les plus puissants seigneurs, rompus, faillis, indifférents à la joie et à l'action.

VIII. Les Français sont dégénérés s'ils disent non à la cause de Dieu; je les

1. En Gascogne, ou du moins dans le midi de la France.

2. Au sens méprisant comme en ancien français. Je crois que *tornatz los garsos atras* est une construction absolue, ce qui justifie l'emploi du cas régime; ou on pourrait encore faire de *tornatz* un impératif. Cf. *Els Sarrasis tornar atras*, dans *Empereira per mi meçis*.

3. Les augures tirés du vol des oiseaux, les sorts obtenus en ouvrant à l'aventure certains livres. Sur les augures, voy. Du Cange, *Albanellus*; Diez, *Leben u. Werke der Troub.*, p. 22; Du Méril, *Etudes sur quelques points d'archéologie et d'hist. littér.*, p. 120, note 5; sur les sorts, Du Cange, *Sortes virgilianæ*. Marcabrun était ennemi de ces superstitions. Dans sa pièce à Audric, il tourne en ridicule ce personnage qui croyait à l'augure tiré du vol des hobereaux.

4. Il y a ici (v. 46-48) plusieurs mots composés, locutions populaires dont l'emploi est tout à fait dans la manière de Marcabrun, et qui méritent une note. *Corna-vi* veut dire « celui qui corne le vin », *cornà* étant originairement un impératif, mais le composé étant employé comme si *cornà* était la 3^e pers. sing. prés. ind. Ce même nom se rencontre à la fin du XI^e siècle dans la pièce 148 du Cartul. de S. Victor (*Willelmus Cornavins*), et un peu plus tard, dans le Cart. de S. Cyprien lez Poitiers, n^o 362, *Archives du Poitou*, III. Cette expression ne vient donc pas, comme M. Milá y Fontanals l'a supposé (*Trov. en Esp.* p. 75, n. 9) de l'usage de servir le vin dans des cornes. — *Coita-disnar* est celui qui presse, qui hâte le dîner. — *Buffa-tizo* est celui qui souffle le feu; cf. *gaité-tison*, relevé par M. Darmesteter, *Formation des mots composés*, p. 182; *buffa-fuec* est encore employé par Marcabrun comme terme injurieux dans *Dirai vos senes duptansa* (fr. 856, fol. 175 a), et *bufar lo foc el carbo* est à ses yeux une occupation méprisable (Mahn, *Ged.*, n^o 724, 7). A la catégorie de ces souffle-feu, ou garçons de cuisine, appartiennent encore ces *guirbant* que Marcabrun poursuit sans cesse de ses invectives et à qui certains seigneurs confiaient imprudemment leurs femmes: *E tenon guirbautz als tizos || Cui las comandan a gardar* (Mahn, *Ged.*, n^o 609, 4). — *Crup en cami* est probablement le synonyme d'*acropitz*, qui se tient habituellement accroupi, par suite, vil, méprisable, terme très-fréquent chez Marcabrun. C'est vraisemblablement au même sens qu'est mentionné (*Dirai vos senes duptansa*, 856, fol. 174 d) *Selh qui crup en l'escura*.

5. J'aime mieux ne pas essayer de traduire *inz el folpidor* (v. 49); la variante *en fera pudor* n'est sans doute qu'une grossière correction du copiste, qui sert cependant à assurer la finale *-pidor* et l'*f* du commencement. Toutefois, comme l'*f* et l'*s* se ressemblent fort, on pourrait risquer *sospidor* (**sospitorium* formé sur *sospes*?) au sens de lieu de refuge, endroit où on se repose. Ou encore ne pourrait-on dériver *sospidor* de *suspicere*, une cachette d'où on pourrait examiner les arrivants? Ce sens serait en rapport avec le v. 52, *E cil gaitaran los ostaus*. Tout cela est plus que douteux.

ai mis en demeure [de venir ici]¹. Antioche, prix et valeur, ici Guyenne et Poitou, sont dans les larmes. Seigneur Dieu, en ton lavoïr, donne repos à l'âme du comte, et ici que le Seigneur qui ressuscita protège le Poitou et Niort !

M. Milá², et M. Suchier après lui, affirment sans hésitation que le *vers del Lavador* a été composé en vue de l'expédition qui eut pour résultat la prise d'Almeria, c'est-à-dire vers 1146 ou 1147. Je ne crois pas cette date très-assurée. Alphonse VIII, roi de Castille et de Léon, portant le titre d'empereur depuis 1135, a été plus d'une fois en guerre contre les Sarrazins, et bien que l'expédition d'Almeria ait été la plus brillante, il n'y a aucune preuve que la pièce de Marcabrun ait été faite à ce moment. La dernière strophe me semble indiquer une date un peu plus ancienne. Pourquoi la Guyenne et le Poitou sont-ils dans les larmes ? Quel est ce comte pour l'âme de qui Marcabrun invoque la miséricorde divine ? Ni M. Milá ni M. Suchier ne paraissent y avoir songé. Le seul comte de Poitou, en même temps duc de Guyenne, qui soit mort vers ce temps-là est Guillaume VIII (ou X comme duc de Guyenne), décédé le 9 avril 1137, et je suis par conséquent porté à croire que le *vers del Lavador* n'est pas de beaucoup postérieur à cet événement. Je ne m'explique pas très-bien la mention d'Antioche dans ce couplet³. Peut-être le poète s'est-il rappelé que le prince d'Antioche était le frère cadet de Guillaume VIII. Quoi qu'il en soit, il est sûr que Marcabrun regrettait le comte de Poitou, et l'on peut par suite conjecturer qu'il avait fréquenté sa cour. Ce qui résulte encore de la dernière strophe de la pièce *Al prim comens de l'ivernail* :

En Castella e vas Portegau,
On anc non fo trames salutz,
E Dieus los sau !
E vas Barcelona atretau,
Puois lo Peitavis m'es faillitz,
Serai mai cum Artus perduz.

Je cite ce couplet d'après la leçon du Vatic. 5232. Les trois autres mss. (tous trois de la même famille), qui contiennent la même pièce, ne font pas mention du comte de Poitiers, et terminent ainsi la pièce :

En Castella et en Portegal
Non trametrai autras salutz
Mas : Dieus los sal !

1. *Qu'eu sai com es*, dans toutes les éditions, y compris la mienne, mais je traduis comme s'il y avait *Queus* (= *Quels*) *ai comes*, ce qui est à peine une correction.

2. *Trovadores en España*, p. 79.

3. Le sens adopté par M. Milá ne me satisfait pas beaucoup.

Et en Barselona atretal,
E neis la valor sont perduz.

En Gascoigna, sai ves Orsaut,
Me dizo qu'en creis us petitz
On trobarez s'ieu sui perduz.

Comme on voit, le vers relatif au *Peitavi* a été tout simplement omis, et le vers *Serai mai cum Artus perduz* a été remplacé, ainsi que M. Suchier l'a déjà remarqué, par un pur remplissage. Cette leçon a pourtant le mérite de nous avoir conservé l'envoi qui contient, indépendamment de *Gascoigna*, un nom de lieu facile à déterminer, la vallée d'Ossau¹.

Ces vers, dans lesquels le troubadour dit que le Poitevin, assurément son protecteur, lui manque, sont postérieurs, et sans doute d'assez peu, à la mort du comte. Il semble, autant que les leçons divergentes que j'ai citées permettent d'en juger, qu'ils aient été composés au nord des Pyrénées; l'auteur se proposait d'aller en Espagne, mais il paraît qu'il n'y était pas encore. La pièce *Al prim comens* serait donc un peu antérieure à *Pax in nomine Domini*, selon toute apparence composé au-delà des Pyrénées.

C'est en Espagne aussi, et probablement à la cour de l'empereur Alphonse, qu'a été fait *Empereire per mi mezeis*², dont je vais traduire les deux derniers couplets :

Si les fleuves n'étaient si gros, les Almoravides seraient en mauvaise passe : nous pourrions leur en donner garantie. S'ils attendent le retour de la chaleur et la venue du seigneur de Castille, nous les ferons maigrir de Cordoue.

Puisque France, Poitou et Berry obéissent à un seul seigneur, qu'il vienne ici (ce seigneur) faire à Dieu le service de son fief, car je ne sais pourquoi vit le prince qui ne va pas faire à Dieu le service de son fief !

La période pendant laquelle la France et le Poitou ont obéi à un même seigneur est celle de l'union de Louis VII et d'Eléonore (1137-1152), et comme les derniers vers indiquent clairement que Louis VII ne s'était pas encore croisé, la pièce ne peut être postérieure au commencement de l'année 1147; mais elle peut être antérieure de plusieurs années, puisque rien n'oblige de croire qu'elle ait été composée au moment de l'expédition d'Almeria.

Voilà donc trois pièces postérieures, de bien peu d'années, selon toute apparence, à 1137, et on en pourrait ajouter une quatrième (*Empereire per vostre pretz*³) qui est adressée à l'empereur Alphonse. Voici maintenant

1. Voy. *Romania*, II, 432.

2. Raynouard, *Choix*, IV, 130; Milá y Fontanals, *Trov. en Esp.* p. 81.

3. Elle ne se trouve que dans le ms. de Modène, et les quatre premiers vers

une pièce qui me paraît composée du vivant du comte Guillaume VIII, c'est-à-dire avant 1137. Dans ce vers, Marcabrun, exprimant une idée qui est l'un des lieux communs de sa poésie, dit : « Prix est descendu
« de haut en bas, et tombé dans les balayures ; les pères et les fils ne se
« ressemblent guère, car je ne trouve personne, *sinon en Poitou* qui
« s'y (= à Prix) attache. »

Pretz es vengutz d'amon (d)avau
E cazegutz en l'escobilh ;
Greu parejara mai egau
Paire ni filh,
Qu'ieu non truep un, eisetz Peitau,
Que s'i atill¹.

M. Suchier est porté à croire qu'il s'agit de Richard de Poitiers, plus tard Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, mais cette opinion est la conséquence naturelle de l'explication jusqu'à présent admise de la pièce *Aujatz de chant com enans se meillura*. Je vais donc essayer de prouver que ce chant n'a pas été mis à sa vraie date.

La pièce *Aujatz de chant*² est une sorte de lamentation, comme Marcabrun en a fait plusieurs, sur la décadence de Prouesse et de Valeur, de toutes les qualités qui aux yeux d'un troubadour constituaient la perfection. Il est inutile de la traduire (d'autant que le sens de plusieurs vers n'est pas clair pour moi) : il suffira de rapporter les passages où se trouvent des allusions historiques :

Je ne vois guère (dit Marcabrun) maintenir droit ni raison, quand par richesse un garçon est empereur.

en ont été publiés dans l'*Hist. littér.* XX, 541. Sachant qu'elle avait été copiée pour Sainte-Palaye, je me proposais de la publier d'après les copies déposées à l' Arsenal ; mais, m'étant fait remettre le vol. qui contient les extraits du ms. de Modène (B. L. fr. 55, t. VI), j'ai constaté que le feuillet contenant la pièce de Marcabrun avait été coupé au canif. Cette mutilation n'est pas la seule dont ait eu à souffrir ce volume. J'ai cru utile de dresser et de publier la liste des feuillets enlevés, y joignant la concordance avec la description du ms. de Modène due à M. Mussafia. La voici :

fol. 31, <i>Forniers per mos....</i>	(Mussafia, n° 474).
fol. 43, <i>N'Albert eu sui....</i>	(Mussafia, n° 524).
fol. 44, <i>A l'honor Dieu....</i>	(Mussafia, n° 541).
fol. 56, <i>Emperaire....</i>	(Mussafia, n° 681).
fol. 68, <i>Ben grans avolesa....</i>	(Mussafia, n° 719).
fol. 76, <i>Cabra juglar....</i>	(Mussafia, n° 741).
fol. 85, <i>Amics Marchabrun....</i>	(Mussafia, n° 760).
fol. 87, <i>Tot a estrun....</i>	(Mussafia, n° 761).

1. D'après B. N. fr. 749 (Mahn, *Ged.* n° 798). D'autres mss. ont une leçon assez différente, mais où est conservée la mention du Poitou.

2. Raynouard, *Choix*, IV, 303 ; la leçon du ms. du Vatican est imprimée dans l'*Archiv* de Herrig, LI, 29. Je fais aussi usage du ms. fr. 1749, qui seul a les deux derniers couplets.

Dreig ni rason noi, vei maintenir gaire¹
 Quan per aver es us gartz empeaire.

Voici maintenant la fin, qui est à citer en entier :

Coms de Peitieux vostre pretz ameillura
 E d'en Anfos de sai, si gaireil dura,
 Car Avignon e Proensa e Belcaire
 Te meils per seu no fes Tolzan sos paire.

S'aquest n'Anfos fai contenensa pura,
 Ni envas mi fai semblan de frachura,
 Sai vas Leo en sai un debonaire,
 Franc de razo, cortes e larc donaire.

De malvestat los gart sant' Escriptura,
 Que no lor fassa cafloquet ni peinture.
 Cel qu'es e fo *regum rex* e salvaire
 La sospeiso del rei n' Anfos m'esclaira !

Comte de Poitiers, votre valeur s'améliore, comme aussi celle d'Alphonse, pour peu qu'elle persiste, car il tient mieux Avignon, Provence et Beaucaire, que son père ne faisait le Toulousain.

Si cet Alphonse se contente de me faire bonne mine (?), et se montre chiche à mon égard, j'en sais un, vers Léon, qui est de bonne race, franc, courtois et large dans ses dons.

Puisse la sainte Ecriture les garder de mauvaiseté,². Veuillez celui qui est et qui fut roi et sauveur des rois, dissiper l'inquiétude que j'ai à l'endroit du roi d'Aragon !

Voici comment M. Diez, dont l'opinion a été adoptée par M. Suchier, explique ces allusions : « Le comte de Poitiers est sûrement Richard « d'Angleterre, et le second Alphonse II d'Aragon, qui, depuis 1167, « gouvernait la Provence. Son père, Raimon-Bérenger IV, comte de « Barcelone, avait sans succès fait la guerre au comte de Toulouse.... Un « passage de cette même pièce rend plus que vraisemblable que Marca- « brun avait atteint un âge assez avancé; c'est quand il s'irrite de ce qu'un « enfant (*ein Knabe*) soit empereur à cause de ses richesses. Nous ne « croyons pas qu'il puisse être question d'un autre que de l'empereur de « Constantinople, Alexis II, qui, en 1180, monta sur le trône dans sa « treizième année » (*Leben u. Werke der Troubad.* p. 51).

Tous les faits exposés par M. Diez sont vrais, mais je ne crois pas qu'aucun d'eux ait le moindre rapport avec la pièce de Marcabrun.

1. La leçon (inédite) du ms. fr. 1749 est différente pour ce vers : *Pretz ni valor ne vezem tener gaire.*

2. Je n'entends pas le vers que je remplace par des points, et l'explication donnée par M. Milá, p. 104, note, n'est pas admissible, puisqu'elle conserve le texte, où il y a au moins une faute, celle de l'hémistiche.

Une première remarque est qu'*a priori* il n'est pas très-naturel de faire vivre jusqu'au delà de 1180 un poète de qui, pour le reste, les dernières œuvres à peu près datées se rapportent à l'an 1147. L'invraisemblance s'accroît si on considère que Marcabrun n'est pas mort de vieillesse, puisque, au témoignage de sa vie, il périt de mort violente. Enfin, si Marcabrun a vécu jusqu'au temps de Richard Cœur-de-Lion, comment expliquer que sa biographie soit si brève et si pauvre, tandis que pour les poètes de ce temps nous avons des notices assez riches en faits ? Notons que Marcabrun n'est pas un poète de peu d'importance, et qu'il a été tenu longtemps en grande réputation, comme le montrent d'assez nombreuses mentions de son nom dans la littérature de la fin du XII^e et du XIII^e siècle ¹.

Maintenant j'en viens à l'examen des faits. Et d'abord, le vers *Quan per aver es us gartz emperaire*. Je crois que M. Diez se méprend lorsqu'il traduit *gartz* par « enfant » ou « jeune garçon » (*Knabe*). En effet, *garz* est ici une expression méprisante comme dans le cinquième couplet de *Pax in nomine Domini*, traduit ci-dessus, comme dans tant de textes provençaux ou français du moyen-âge, comme *garcio* dans les documents latins du même temps. Le sens nettement injurieux de ce mot est encore accusé par le contexte : *Quan per aver...* « quand pour richesse... » Il n'en faut pas davantage pour mettre Alexis II hors de cause ; outre qu'il est douteux qu'un troubadour ayant passé sa vie en Gascogne et en Espagne se soit jamais beaucoup intéressé à la succession des empereurs d'Orient. L'empereur espagnol Alphonse devant être supposé à l'abri de toute injure de la part de notre troubadour, qui fut son protégé, l'allusion ne peut se rapporter qu'à un empereur d'Allemagne dont l'élection ait été l'objet de contestations. Cette circonstance ne s'étant pas présentée pour Frédéric Barberousse, qui succéda sans débat aucun à son oncle Conrad III, nous n'avons plus à choisir qu'entre Conrad III (1138) et Lothaire II (1127), l'un et l'autre élus avec l'appui de la cour de Rome. Comme dans sa pièce *Lo vers comens quan vei del fau*, Marcabrun accuse Rome de vénalité :

Puois avers fai Roma venau,
(*Arch.* xxxiii, 335b.)

nous ne devons pas être surpris si notre poète a soupçonné que l'argent avait joué un certain rôle dans une élection à laquelle le Saint-Siège avait contribué. Reste l'expression *us gartz* qui, appliquée à un empereur d'Allemagne, est, j'en conviens, un peu dure. Mais Marcabrun avait un caractère violent et porté aux extrêmes. Ses poésies en donnent la

1. Ces témoignages ont été énumérés dans *Flamenca*, p. xxvii et 421.

preuve, et si des seigneurs peu patients le firent tuer, ce n'est pas apparemment pour leur avoir dit des douceurs.

Mais qui était cet empereur, Lothaire ou Conrad ? Cela dépendra des solutions que nous adopterons pour les autres personnages de la pièce.

Le comte de Poitiers, selon Diez, serait Richard d'Angleterre. Sans doute, si on suppose que le « garçon » qui est devenu empereur est Alexis II, mais cette hypothèse écartée il devient infiniment plus probable d'admettre qu'il s'agit du même comte de Poitiers que nous avons vu regretté par Marcabrun, à savoir Guillaume VIII, mort en 1137. A partir de ce moment, jusqu'au divorce de Louis VII et d'Éléonore, le Poitou est uni à la France, de sorte que le premier comte de Poitiers que l'on rencontre après Guillaume VIII est Richard que nous venons d'écarter. Guillaume VIII adopté, Conrad III est éliminé, puisqu'il n'a été élu qu'un an après la mort de Guillaume VIII, et par conséquent le « garçon » devenu empereur doit être Lothaire II.

Passons à Alphonse qui tient mieux Avignon, Provence et Beaucaire que son père ne tenait le Toulousain. Est-ce Alphonse II d'Aragon comme le prétend M. Diez ? C'est impossible : non pas seulement parce que l'époque où régnait ce prince ne concorde pas avec les résultats que nous venons d'obtenir, mais encore parce que l'hypothèse de M. Diez, prise en elle-même, soulève diverses objections dont ni ce savant ni M. Suchier ne se sont avisés. L'Alphonse à déterminer doit être seigneur d'Avignon, de Provence et de Beaucaire, et fils d'un seigneur de Toulouse. Or jamais Alphonse d'Aragon n'a occupé Beaucaire, qui par le traité de 1125 a été, comme toute la rive droite du Rhône, attribué au comte de Toulouse. Puis, jamais Raimon-Bérenger IV, le père d'Alphonse II, n'a occupé le Toulousain. Qu'il ait fait ou non la guerre au comte de Toulouse, il importe peu : le texte dit que le père de l'Alphonse en question tenait le Toulousain.

Les conditions indiquées sont au contraire parfaitement remplies par Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse de 1112 à 1148. Il possédait Beaucaire, comme aussi, aux termes du traité de 1125, Avignon en partie, et le marquisat de Provence¹. Son père, Raimon de Saint-Gilles, qui passa en Orient les huit dernières années de sa vie (1096 à 1105), paraît s'être tout à fait désintéressé du gouvernement de sa terre, de sorte que Toulouse put être impunément occupée pendant plusieurs

1. Si on objectait que dans le texte il y a « Proensa », et que par là il faut entendre, non le marquisat de Provence seulement (c'est-à-dire la partie située au nord de la Durance), mais la Provence entière, je répondrais que la « Proensa », sans restriction, est aussi comptée dans le poème de la Croisade albigeoise (v. 3227) au nombre des terres de Raimon VI, encore qu'il n'en eût, tout de même que son grand-père Alphonse-Jourdain, qu'une partie.

années par le comte de Poitiers Guillaume VII, celui qui fut troubadour. En voilà assez pour rendre raison des paroles du poète.

« Si cet Alphonse se montre chiche à mon égard, » dit Marcabrun, « j'en sais un du côté de Léon qui est courtois et généreux. » — Il me semble que la phrase est construite de telle façon que le personnage auquel il est fait allusion en second lieu doit, comme le premier, s'appeler Alphonse (*S'aquest n'Anfos... Sai vas Leo en sai un...*). S'il en est ainsi, nous n'avons pas à hésiter sur notre choix : ce généreux prince n'est autre qu'Alphonse de Castille et de Léon, celui que nous avons vu si clairement désigné dans plusieurs des pièces de Marcabrun. C'est à celui-là par conséquent, et non pas à Alphonse II d'Aragon, que se rapporte le dernier vers de la pièce.

En résumé, les quatre personnages désignés dans cette pièce sont le comte de Poitiers Guillaume VIII, l'empereur Lothaire II, le comte de Toulouse Alphonse-Jourdain, le roi de Castille et de Léon Alphonse VIII. Guillaume VIII étant mort en 1137, il faut que la pièce soit antérieure à cette date ; de plus, comme Alphonse de Léon n'y reçoit que le titre de roi, on peut croire qu'il n'avait pas encore pris le titre d'empereur. Par conséquent *Aujatz de chant com enans se meillura* est probablement antérieur à 1135. Et c'est ainsi que cette pièce, bien loin d'être l'œuvre de la vieillesse de Marcabrun, est au contraire la plus ancienne parmi celles de ses poésies qu'on peut dater ; les plus récentes étant jusqu'à présent *A la fontana del vergier*, où il est fait une allusion précise à la croisade de Louis VII, et *Cortezamens voil comensar* qui est adressé

A Jaufre Rudel oltra mar,

et par conséquent doit être aussi rapporté à l'année 1147, ou environ.

P. M.

III.

FRANÇAIS R = D.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'excellent article dans lequel M. Tobler a démontré que *mire* vient de *medicu(m)* et *grammaire* de *grammatica* (voy. *Romania*, II, 241-244). J'accepte pleinement sa double découverte, et je ne diffère avec lui que sur un point, qui fait l'objet de la présente note. Il s'agit de savoir comment on a passé de *medicu* à *mire*. M. T. pense que, si l'on trouve dans les formes *mirie mire miere* un *r* à la place du *d* disparu, il faut le regarder « non comme issu du *d*, mais comme intercalé, parce qu'il apparaît aussi à la place de consonnes dont le changement en *r* est d'ailleurs inconnu. En effet, nous trouvons non-

seulement *remire* pour *remedium*, *omecire* pour *homicidium*, *Allyre* pour *Illydius*... mais aussi *navire*, que j'aime mieux considérer comme forme secondaire de *navie* (pr. *navei*, *navigi*, esp. *navio*), dérivé certainement de *navigium*, que comme provenant d'une forme nouvelle *navilium*; de plus *artimaire* ou *artumaire*, forme secondaire d'*artimage*, dérivé incontestablement d'*artem magicam*, enfin *grammaire* de *grammaticum* (et *grammaticam*). C'est ainsi qu'à côté de *mie* pour *medicum* se place la forme *mirie*, etc. » Dans un article tout récent de la *Zeitschrift* de Kuhn (voy. ci-dessous, p. 155), le savant philologue est revenu sur cette question et l'a résolue de même, à propos du mot *vrlle*, que M. Bugge a rattaché (*Romania*, III, 160) à *viticula*. « Rien n'oblige, dit M. Tobler, à admettre ici après le *v* initial une épenthèse de l'*r* dont il n'y a peut-être pas d'autres exemples; en revanche rien n'empêche de penser que l'hiatus qui se produisit après la chute du *t* ait été détruit ici de la même manière que j'ai admise dans la *Romania* pour *mire*, *remire*, *navire*, *grammaire*, et que Bugge (*Rom.*, IV, 362) admet aussi pour *hure*. J'ajouterai les exemples suivants : *daumaire* de *dalmatica*, Dial. Greg., 256, 8; *convirer* (il faut lire ainsi au lieu de *conjurer*) de *con-vitare*, Troie 24609; *firie*, Ch. Rol. 1278, à côté de *fié*, *fire* de *ficatum*; *esbarist* (: *guarist*) dans G. de Coinsy 659, 428, *esbarie* (: *marie*) ib. 267, 253 et 483, 57, *esbaris* (: *esmaris*) 36, 410, 465 d'*esbaïr*; *garigna* Baud. Seb. XII, 172 (il est vrai que Boca propose d'écrire *gaingna*); *oron* Mont S. Mich. 1085, *seront* Jeh. de Journi 503, 913 de *secundum*; le mot *devorer* « maudire », qu'il faut naturellement séparer de *devorer* « manger » (Littré les confond), et qui vient de *devotare* (on ne trouve pas, que je sache, en anc. fr. la forme *devoër*); *afiree* = *afice* qu'il faut lire, suivant moi, au lieu d'*atiree* dans Gautier de Coinsy 565, 373 *ce n'avint onques* *Que fust perdue n'adiree* *Riens qui a toi fust atiree*; la locution *a estuire* (: *deduire*) du Roman de la Rose 4073 est sûrement *a estuide*; de même dans l'autre mot *estuire*, qui se trouve avec le sens d'« étui » dans Barbazan-Méon, IV, 247, 251, *r* pourrait bien être inséré, ou ne serait-ce pas une forme féminine parallèle à *estui*? *Volenterif*, d'où provient, dans Phil. de Thaon Best. 600, l'adverbe de six syllabes *volenterivement*, et qui est plus fréquent sous la forme *volentrif*, montre également l'*r* qui ne se trouve pas dans *volenteif* (abrégé en *volentif*); je ne me rappelle pas avoir vu *plenterif* à côté de *plenteif*, mais il faut joindre à cette liste le fr. mod. *plantureux*, anc. *plenturos* et aussi *plenteüros*, Amad. 6764, dont l'*r* a remplacé le *v* disparu de *plentivos* pour *plenteüvos* (pour l'*u*, cf. fr. mod. *machurer*)¹... Dans Alexis 62 *b* tous les mss. appellent *Acaries*

1. M. T. montre ici en quelques lignes que l'anc. fr. *plentor*, invoqué par M. Littré, n'a jamais été rencontré, et que le pr. *plendor* n'est qu'une faute de lecture pour *plen dor*.

l'empereur romain *Arcadius*, et il me semble risqué de remettre le *d* latin à la place de l'*r* : cet *r*, d'après ce qu'on vient de voir, est justifié sans qu'il soit besoin de recourir à la confusion supposée avec saint Acaire. Enfin rappelons le fr. mod. *sureau* ; certainement de l'anc. fr. *seü* on peut tirer sans intermédiaire un dérivé *seü-r-el* ; la difficulté est que *seür* à côté de *seü* se trouve déjà dans l'ancienne langue ; la forme prise par le dérivé aurait-elle influé sur celle du primitif ? Ou bien l'*r* remplace-t-il des consonnes tombées même à la fin des mots ? C'est sûrement le cas dans *leur*, *lor* = *la ou*, qu'on rencontre dans plusieurs textes des provinces du Nord (voy. Gætt. Gel. Anz., 1874, p. 1046)... Je pense encore que le mot *car*, qui se rencontre souvent dans Baud. Seb. à la place du pronom relatif *que* et de la conjonction *que* (si je ne me trompe, seulement devant des voyelles), est identique à *que* ; ce n'est sûrement pas le *car* issu de *quare* : *Or oiés l'aventure car il li avenra*, IV, 540 ; *Tant ala par la ville car il vint a un four*, VII, 626, et très-souvent. »

Les exemples allégués par M. Tobler doivent être sensiblement restreints. L'étymologie de *hure*, proposée par M. Bugge, toute séduisante qu'elle soit, est loin d'être certaine. *Conjurer*, dans le roman de Troie, peut fort bien rester. *Esbarir*, forme que je ne connais, aussi bien que M. T., que par Gautier de Coinci, ne me paraît pas pouvoir venir d'*esbaïr* ; le sens ne convient pas partout ; ainsi dans ce passage : *Nostre nef est si esbarie Par pou qu'ele n'afonde et noie*, 521, 198 : je le traduirais plutôt par « ébranler ». Pour *garigna* il faut lire *gaingna*. Je ne crois pas à la distinction établie entre les deux *devorer* : M. T. lui-même la rend peu vraisemblable en remarquant que *devoer* n'existe pas en ancien français ; la transition du sens n'est pas impossible, surtout si on considère qu'il s'agit là d'un mot à moitié savant : on peut trouver un intermédiaire dans le sens de « faire périr, tuer », donné aussi à *devorer* (Jubinal, *Contes*, I, 83). *Afirer* pour *atirer* dans G. de Coinci est une conjecture un peu bien hardie. *Volenterif* dérive évidemment de *voluntarius* ; cf. *maladif*, *tardif*, pr. *asprieu*, etc. Quant à *planteureux*, je l'explique par *plenteivuros*, adj. d'un subst. *plenteivure*, tiré de *plenteif* ; dans le *Dolopathos*, v. 2770, on trouve *plantiverose* comme variante à *planteurose*. J'exclus tous les exemples plus ou moins douteux qui présentent une *r* finale, parce qu'en tout cas ils appartiennent à un autre genre.

Restent donc les mots *mire remire homecüre Allyre navire artumaire grammaire daumaire firie soron estuire*. Retrançons *soron* (*sorone* au XIV^e siècle, dans Littré, s. v. *selon*), qui est une variante de *selon* et où l'*r* est par conséquent issue d'une *l* intérieure. On voit tout de suite que tous les mots dont l'étymologie est sûre présentent dans leur type latin une voyelle accentuée suivie d'une dentale, d'un *ï* et d'une

voyelle finale : *médi(c)um*, *remedium*, *homicidium*, *Illydium*, *grammati(c)a*, *dalmati(c)a*, *studium*¹. Il faut y joindre *Gire*, forme fréquente en anc. fr. de *Aegidius*², et *envire* (*envirie* dans Phil. de Thaon : Meyer, *Recueil*, p. 287). Trois mots feraient exception, d'après M. T., et présenteraient une gutturale en place de la dentale. Le premier, *navire*, provient incontestablement de *navilium*, fréquent en bas-latin ; le v. fr. a souvent la forme *navilie* ; je ne citerai que *Rol.* 2627 (à côté de *navirie* 2642) ; plus tard *navile*, p. ex. *Viol.* 799. — *Firie* est plus compliqué, mais n'est pas plus douteux. Le mot essentiellement populaire *ficatum* a eu, comme on sait, en roman, des destinées fort diverses, ou plutôt a subi des dégradations successives : le roum. *ficat*, le sarde *figáu*, le vén. *figá* ont seuls conservé l'accentuation latine ; l'it. *fégato*, le pg. *figado* (esp. *higado*) nous montrent un déplacement d'accent ; ce déplacement amène naturellement l'affaiblissement de l'*a*, que nous trouvons dans le *figido* des glosses de Cassel, et dans le *féghet* bolonais ; une fois cette forme admise, elle se transforma, par analogie avec les nombreux mots semblables, en *fidicum* : de là le piém. *fidich*, le bergam. *fidech*, le lombard *fidegh* ; de là aussi le prov. *fetge* (suisse *fedge*), qui ne peut venir de *ficatum*, et la triple forme française *fie*, *feie* (*foie*) et *firie* qui est à *fidicum* ce que *mirie* est à *médicum*. — Reste *artumaire* ou *artimaire*, qui viendrait « incontestablement » de *artem magicam*. Je le conteste cependant, et je le tire de *arte mathematica*, qui aurait donné régulièrement *artimatimaire* ou *armatimaire* ; on ne s'étonnera pas, dans un mot savant passé dans le peuple, de cette syncope qui ne manque pas d'ailleurs d'analogies. *Artimaire* et *daumaire* viennent ainsi confirmer la brillante explication de *grammaire* que nous devons à M. Tobler. La forme *artimage* représente d'une autre façon le suffixe *ática*.

Reste à savoir comment la dentale des mots en question s'est changée en *r*. A mon avis, elle a passé par *l*. L'*l* devant *i* atone en hiatus a donné très-fréquemment *r* en ancien français : citons *concire evangire nobire mire apostoire*, plus *navire* qui vient d'être cité, et les noms propres comme *Basire Mabire Aulaire* ; la forme plus ancienne de ces mots est *concilie evangilie nobilie milie apostolie navilie Basilie Mabilie Eulalie*. Les mots que nous étudions ont dû avoir pour première forme : *midie remidie homecidie Allidie artimádie gramádie dalmádie fidie estúdie envídie*³, puis *milie remilie homecilie Allilie artimálie gramálie dalmálie filie estúlie envílie*, puis *mirie remirie homecirie Allirie artimárie gramárie dalmárie firie estúrie envirie*, et enfin *mire remire homecire Allyre artimaire grammaire daumaire*

1. On sait que M. Ascoli a démontré que le suffixe *-atico-* est devenu *-adio-* avant de prendre la forme *-aggio* en it., *-age* en français.

2. Et aussi, si l'on veut, *A(r)carie* de *Arcádium*.

3. Cette forme existe dans le Psautier d'Oxford, CXVIII, 139.

(*fire*) *estuire* (*envire*). La plupart ne nous ont été conservés que sous une de leurs formes ; celle en *l* manque à tous. Cependant elle se rencontre, et elle a subsisté jusqu'à nos jours, pour un mot que j'ai laissé en dehors : *Aegidius* a donné, en passant par *Gidie* (*Gide* s'est conservé comme nom propre), *Gilie* (*Rol.* 1392), d'où *Gile Gilles*, et *Gire*, forme fréquente (en prov. aussi *Gili* et *Giri*), et conservée dans plusieurs noms de lieux. Je crois pouvoir aussi retrouver la forme en *l* d'*artimaire* dans *Rolant : Par artimal l'i conduit Jupiter* (v. 1392) ; il est facile de corriger *artimâlie*, en sorte qu'avec *artimage*, qui représente *artimâdie*, on aurait, pour ce mot aussi, la série complète.

La cause de l'altération du *d* (primitif ou secondaire) dans tous ces mots est évidemment l'influence exercée par le *yod* voisin, bien que le changement direct de *d* en *l* ne soit peut-être pas sans exemples en français. Mais je ne sais s'il faut faire remonter à la période romane une tendance du *d* à s'altérer dans cette situation. Quelques exemples ladins — comme *salvárec* — ne prouvent rien, et je ne pense pas qu'on puisse rapprocher du phénomène français celui que présente l'espagnol dans des formes comme *julgo mielga* (*medica*) et les suffixes en *-algo* (= *adgo*, *azgo*)¹. Il faut cependant noter en castillan *homecillo*, qui répond visiblement à la forme *homecilie* que j'ai supposée entre *homecidie* et *homecirie* ; quant à *Gil*, le nom de ce saint provençal a dû être emprunté au lieu de son culte.

Vrille, pour en revenir à ce mot, vient donc de *ville* avec une *r* simplement épenthétique comme dans *breuilles*², *fronde*, *gouffre*, *chanvre*, l'it. *frustagno*, et un assez grand nombre d'autres mots romans.

G. P.

IV.

UN SIGNE D'INTERROGATION DANS UN PATOIS FRANÇAIS.

L'*l* final tombe en général à la fin des mots dans le normand actuel ; par suite *il* suivi d'une consonne ou placé après le verbe a été réduit à *i* ; ainsi : *i viindra*, *viindra-t-i*? Or le normand négligeant en général les liaisons à la fin des mots, du moins après *t*, on a fini par ne plus savoir quelle était la valeur du *t* de *viindra-t-i*, lequel a continué exceptionnellement à se faire sentir, et *ti* a été considéré comme représentant, au

1. Sur ces formes et d'autres analogues, voy. les savantes recherches de M^{me} C. de Vasconcellos, *Studien zur rom. Wortschäpfung*, p. 235-55.

2. *Breuilles*, entrailles de poisson. C'est le pluriel d'un mot fém. *brueille*, qui se rencontre dans des textes du XIV^e siècle, et qui n'est autre que le mot *buille*, « entrailles, » expliqué ici dernièrement (*Rom.* V, 382).

lieu de *i* seulement, le pronom de la troisième personne. Mais la langue ne s'en est pas tenue là, et après avoir perdu le sentiment de la valeur étymologique de *ti*, elle a oublié quelle était la valeur personnelle véritable de cette particule, pour n'y voir qu'un signe d'interrogation qu'on pouvait employer indifféremment à la première comme à la troisième personne ; c'est ainsi, — sans doute par analogie avec les expressions comme *ton père ira-t-i? ton frère l'ém'-t-i?* où le sujet est un substantif et par conséquent de la troisième personne, — qu'on a dit à la première : *j'iré-ti? j' l'ém'-ti?* locutions dans lesquelles *ti* joue exclusivement le rôle de particule interrogative.

D'après cela le présent de l'indicatif du verbe *alé* se conjugue ainsi interrogativement en normand :

<i>j' vèe</i> ou <i>j' vouèe-ti?</i>	<i>j'alōn-ti?</i>
<i>vā-tu?</i>	<i>aloū?</i>
<i>va-ti?</i>	<i>vōn-ti?</i>

Parmi ces formes il faut remarquer, outre l'emploi assez général dans les patois du singulier *je* comme pluriel, la contraction, à la seconde personne pluriel, du pronom *vous* avec la terminaison verbale *ès*, contraction qui a déterminé la chute du *v* initial de ce pronom ¹.

Charles JORET.

V.

EMPLOI DU PRONOM POSSESSIF A LA PLACE DE L'ADJECTIF DÉMONSTRATIF EN NORMAND.

Un des phénomènes grammaticaux les plus curieux que présente le patois normand est l'emploi du pronom possessif à la place de l'adjectif démonstratif *celui*. Quand cet adjectif a-t-il disparu? Il n'est guère facile de le savoir en l'absence de documents vraiment populaires des trois derniers siècles. Pourquoi a-t-il disparu? Il est tout aussi difficile de le dire, puisque si *celui* devait presque nécessairement se transformer, par suite de la répugnance du patois moderne pour la diphthongue *ui*, il pouvait subsister sous la forme *celieu* ou mieux *celi* (*s'li*).

Quoi qu'il en soit, le parler populaire a complètement rejeté *celui*, *celle*, *ceux*, et il se sert à la place de *l' siin*, *la siène*, *lé siïn(s)*. Par exemple :

L' siin qui l' di n' n'a manti.

La siène qui l' vé a d' bouōu-z ūs.

Lé siïns qui l' vōdrōn viindrōn l' qu'ri.

1. Le phénomène que signale ici M. Joret n'est pas propre au normand ; il se retrouve en français, et je l'étudierai incessamment dans la *Romania*. — G. P.

De même, au lieu de *celui de*, on dit *l' siin de* ou mieux *à*. Ainsi :

Ch' ès l' siin à son père.

Il me semble qu'on peut voir dans ce dernier exemple le point de départ de l'emploi de *l' siin* pour *celui* ; on a dû passer sans peine, en effet, de l'expression *ch' ès l' siin* = c'est celui qu'il possède, où *l' siin* désigne la possession entière et complète, à l'expression *ch' ès l' siin à son père* = c'est celui que possède son père, où *l' siin* ne désigne plus la possession que d'une manière pléonastique ; mais précisément à cause de cela cette idée accessoire de possession attachée à l'origine à *l' siin* a dû finir par s'effacer, puisqu'elle était suffisamment exprimée par les mots *à son père*, et *l' siin* n'a plus été considéré que comme un pronom représentant le substantif en dehors de toute idée de possession ; dès lors il pouvait figurer dans des phrases où cette idée ne se rencontre plus et par suite se substituer au démonstratif.

Charles JORET.

CORRECTIONS.

I.

SUR LES GLOSSAIRES PROVENÇAUX DE HUGUES FAIDIT.

MM. Gaston Paris, Tobler et Paul Meyer ont successivement proposé ici (I, 234, II, 337 et 347) diverses corrections, pour la plupart excellentes, au texte imprimé de ces grammaires. J'ai glané après eux quelques menues observations qu'il ne sera peut-être pas sans utilité de recueillir. Plusieurs, dans le nombre, se rapportent à des passages déjà examinés par ces savants, mais sur lesquels mon opinion diffère de la leur.

30 a. « Derengar — *de serie militem exire.* » La correction *militum* proposée par M. Gaston Paris me semble inutile, *militem* étant ici régulièrement à l'accusatif. Cf. 36 a, « *espelir — avem de ovo exire.* »

30 b. « Escracar — *tussiendo spiritum emittere.* » Corr. *sputum.*

33 a. « Sosteirar — *sepelire.* » Corr. *sosterrar.*

33 b. « Suar, souar — *sudare.* » Il aurait fallu, je pense, imprimer *sovar*. Le *v* se sera ici introduit, après la chute du *d*, comme dans *auvir*, *lauvar*, etc. L'*o* dans cette forme a lieu de surprendre, car l'*ū* latin devient en provençal *u*, et non *o estreit*. Peut-être faudrait-il corriger *suvar*.

33 b. « Trepar — *manibus ludere.* » On peut sans hésitation, ce me semble, corriger *pedibus*.

40 a. « Caf — *impar vox indignantis.* » Cette ligne et la suivante paraissent avoir été interverties. Je mettrais « Baf — *vox indignantis* » en tête. *Impar* s'expliquerait ensuite parfaitement.

40 b. « Pals — *pallium.* » Corr. *palum.*

42 a. « Brams — *clavis (sic).* » Corr. *clames*. Il y avait peut-être *clams* (la forme provençale pour la latine) dans le ms. d'où dérive celui que reproduit l'édition.

42 a. « Tams — *p.r.* » On peut, je pense, adopter la correction *Cams*

= *Cham*, à laquelle M. Tobler a songé, mais qu'il a hésité à proposer. Le traducteur aura ici employé *par*, comme il se sert ailleurs de *sic* ou de *idem*, pour ne pas répéter le nom propre.

42 a. « Calms — *planicies sive herba*. » Lisez *sine*. *Chaumes* (aussi *charmes*) est, en plusieurs pays de langue d'oc et de langue d'oïl, le nom des terres incultes. C'est ainsi qu'on appelle à Angoulême « Chaumes de Crage¹ » un plateau aride et rocailleux auquel conviendrait on ne peut mieux la définition du *Donat*.

43 a. « Tancs — *pannum, lignum acutum*. » Outre les significations relevées par M. Tobler dans *Rohegude*, *tanc* a aujourd'hui et avait certainement aussi autrefois celle de *heurt* (on en a précisément un exemple dans le passage des *Leys d'amors* (1, 216, ligne 6), auquel renvoie M. Tobler. C'est peut-être cette signification que traduisait le mot auquel s'est substitué sous la plume du copiste le *pannum* de notre texte.

43 a. « Flars — *lumen magnum*. » Comme *flars* se trouve ailleurs (*Flamenca*, 7492), on ne peut songer à corriger *fars* (phare). Est-ce le même mot que ce dernier, avec l'épenthétique ?

44 a. « Fatz — *favus*. » Corr. *fa[t]uus*.

44 a. « Blaus — *bludus*.... » A *lividus*, correction de M. Tobler, je préférerais *blindus* (qui est dans *Ducange*) comme plus près du ms. La signification fondamentale de *blaus* paraît d'ailleurs être *flavus*.

44 b. « Pahz — *pacem vel stultus*. » Pour *stultus* (ital. *pazzo*) il n'y a pas de difficulté, mais *pacem* n'est pas possible. Dans tous les mots de cette liste, *h* représente un *i* palatal provenant de *c* ou *d'i* et associé à une dentale. On remarquera de plus que les substantifs, dans notre dictionnaire, sont partout ailleurs traduits par le nominatif latin. Je pense d'après tout cela que *pacem* est ici une faute de copiste pour *pacum*.

45 a. « Abas — *abbas*. » Ce mot, l'*a* final y étant atone, n'a pu être introduit ici que par une erreur de copiste. On peut, je pense, corriger sans hésitation « Albæs — *albus* ».

45 b. « Fleis — *fit contentus*. » M. Tobler suppose que *fleis* est un subjonctif et, en conséquence, corrige *sit*². Ne serait-il pas préférable d'y

1. Cf. la *Crau* de la Provence et, dans le *Donat*, 43 b « *craucs — sterilis* », 64 b, « *crauca — terra sterilis* », comme a justement corrigé M. Gaston Paris.

2. L'opinion de M. Tobler est partagée par M. Mussafia (*Voy. Die catalanische metrische Version der Sieben Weisen Meister*, au glossaire), qui cite à l'appui un exemple provençal (de Folquet de Lunel) et deux exemples catalans. Mais le *fleis* de Folquet de Lunel, qu'il faut certainement rattacher à *fleissar*, identique au *slixar* catalan (et non à *flechir*, comme l'a fait Raynouard par méprise), ne paraît pas être le même que le *fleis* du *Donat*. En effet, ce dernier figure parmi les rimes en *eis larg*, tandis que le *fleis* de Folquet est *étroit*, puisqu'il rime avec *eys*, *reys* et *ereys*, tous mots rangés, dans le *Donat*, sous la rubrique *eis estreit*.

voir le parfait de *flechir*, employé neutralement et dans une signification métaphorique et morale, ce qui expliquerait la traduction ?

45b. « Leis — *lectus*. » Peut-être cette traduction, contrairement à ce que croit M. Tobler, n'est-elle pas à rejeter. A côté du parfait *'lexi*, que suppose nécessairement l'it. *lessi*, a pu exister un participe *'lexus*, qui serait la source de notre *leis*.

46b. « Sems — *senis vel munias*. » Corr. *minuas*.

47 a. « Grens — *barba*. »

« Bens — }
« Lens — } *letus juxta labia*. »

Juxta labia, transporté mal à propos après *letus*, a sa place nécessaire après *barba*. Quant à *letus*, qu'il faut évidemment corriger *lentus*, on doit l'attribuer exclusivement à *lens*. *Bens* restera ainsi sans traduction. Mais ce mot est ici inadmissible. Il faut donc ou le rejeter ou le corriger « vens », en ajoutant *ventus* pour le traduire¹.

48 a. « Saumatiers — *custos saumarii* ». *Saumatier* existe encore, à côté de *saumarier*. Il ne faut donc pas hésiter à conserver ici cette forme.

48 b. « Teliers — *illud quod in tela textitur*. » Corr. *in quo tela*.

48 b. « Sorbiers — *Sorbarius vel corbellarius*. » *Sorbellarius*, proposé par M. Tobler, ferait, ce me semble, une répétition oiseuse. Je pense qu'il faut rattacher *corbellarius* à *cornus* par *'cormellarius*. Le cormier et le sorbier ne sont, comme on sait, que le même arbre à des degrés différents de culture. Pour la substitution de *b* à *m*, cf. *debremba* qui est, en languedocien moderne, l'inverse de *remembrar* et encore *berma* = *mermar* (même dialecte).

49 a. Verps — *lupus*. » Je soupçonne que *lupus* devait être suivi d'une épithète dont le traducteur, ne pouvant la découvrir dans le latin, a laissé la place vide, et que *verps* signifie *loup-garou*. Ce qui me le fait supposer, c'est que le nom de cet animal fantastique est en limousin *Le-berou*, mot composé dont le second élément (le premier n'est autre que *lupus*, fortement altéré) a avec notre *verps* une parenté visible.

49 a. « Aderms — *inhabitabilem facis*. » *Adermir* (*aermir*) existe à côté de *adermar*. La correction de M. Tobler est donc inutile.

49 b. « Aertz — *inhæret*. » Je crois qu'ici encore M. Tobler corrige à tort. *Aertz* peut être une forme de 3^e personne du singulier aussi légitime que *dertz* qui précède presque immédiatement, car *tz* = *z* et *z* = *d*. C'est ainsi qu'on trouve quelquefois *notz* pour *nodum*, *nutz*² pour *nudum*, *motz*

1. Cf. dans *Flamcnca*, v. 3597, *mil bes* = *mil ves*. On trouvera aussi *bens* lui-même, pour *vens*, dans la paraphrase des *Litanies* publiée par M. l'abbé Lieutaud (*Un troubadour aptésien*), v. 239.

2. Le provençal moderne dit *nus* et de même *nis* (*nidum*). — D'autres

pour *modum* (*Flamenca*, 6250, 7561), formes qu'il serait imprudent de corriger.

§ 2a. « Fenis — *debiles*. » Glose confirmée par un passage d'un texte publié depuis les remarques de M. Tobler. Voy. le *Bulletin de la Société des anciens Textes*, 1, 61 : « E fonz tan caytieus e tan dessemblatz e tar fenis que anc nos poc sofrir. » C'est donc l'idée d'*exténué* et non, comme le suppose M. Tobler, celle d'*efféminé* que traduit ce mot. Mais d'où vient-il ? D'après sa place dans le dictionnaire, il devrait correspondre à un type latin en *inus* ou *is(s)us*. Mais c'est peut-être tout simplement le participe passé de *fenir*, pris au sens où nous l'employons souvent encore, et introduit ici sous cette forme, soit par erreur, soit plutôt par l'effet d'une licence déjà généralement admise. Cf. *Croisade albigeoise*, v. 6455 :

Que los mortz els fenis metau els monimens.

§ 2a. « Ganditz — *destinans* (?) *timore*. » M. G. Paris a proposé *declinans* d'après 36h : « gander *declinare cum fuga*. » On pourrait aussi penser à *festinans*.

§ 3a. « Solorius — *solitarius*. » Il n'y a pas lieu à correction pour cette glose. Le témoignage assuré que réclame M. Tobler en faveur de *solorius* est fourni par Peire Vidal (*Bem pac d'ivern e d'estiu*) :

Ma domn'a pretz soloriu
Denan mil combatadors.

M. Bartsch traduit ce mot par *sonnenklar*; mais c'est là une interprétation purement arbitraire.

§ 3b. « Zocs — *pes ligneus propter ludum* » (lis. *lutum* avec M. G. Paris). La place de ce mot devrait être parmi les rimes en *ocs* large, comme l'a justement remarqué M. G. Paris. Il peut se faire cependant qu'il n'y ait pas eu ici de confusion dans le ms. En effet on prononce aujourd'hui *souc* en plusieurs lieux, par exemple dans la partie centrale du département de la Dordogne. Mais au nord du même département l'*o* reste pur, au moins dans la forme masculine (*soc*), car au féminin il s'altère, sans pourtant passer à l'*ou*. Il devient seulement *u* : *sucho* (sabot), d'où *suchier* (sabotier).

§ 4a. « Bols — *equus nimis pulsans*. » Il faut, je pense, corriger *pols*, substantif de *polsar* (= valde anhelare, § 2b). Le traducteur aura mis *equus*, etc., au lieu de *morbus equi*, etc. (maladie d'un cheval poussif).

§ 5b. « Tors — *pars*. » La place de *tors* est bien parmi les *ors largs*, comme le prouve la prononciation moderne, qui est *tros* et non *trous*. Cf. le moderne *morcho* = **mysca* pour *myxa*. De ces exemples on peut

exemples de $z = d$, après r , sont *Ricarz* et *Bernarz*, au cas oblique, qu'on peut voir dans le *Recueil* de M. Meyer, p. 165.

conclure que l'*u* latin provenant de *y* n'avait exactement ni la même qualité ni le même son que l'*u* indigène. Pareillement, quand *y* passait à l'*i*, cet *i* devait être plus *larg* que l'*i* latin d'origine. Témoin *geis* (*gypsum*) qui figure (45*b*) parmi les rimes larges, tandis que *teis*, *feis*, *peis*, *ceis*, *eis* sont rangés parmi les étroites.

56*b*. « Bortz — *ludus*. »

« Bortz — *manuum sonus*. »

Peut-être *manuum* doit-il être transporté de la seconde ligne à la première. Voy. dans Raynouard (II, 211*b*) un passage d'Arnaut Daniel où *bortz* est associé à *trepz* (danse). Dans ce cas *sonus*, resté seul, pourrait être corrigé en *spurius*, qui en diffère moins que les deux autres mots, de signification pareille, auxquels a pensé M. Tobler.

57*b*. « Cotz — *permutatio*. » Je corrigerais volontiers *percutatio* (notre traducteur s'est permis de pires barbarismes), considérant *cotz* comme le substantif du verbe *cotar* qui manque à Raynouard et à Rochegeude, mais dont on peut voir un exemple au v. 7882 de *Flamenca*¹.

58*b*. « Grutz — *farrum*. » *Farrum* est ici pour *far* = *gruau*, qui est le sens de *grutz*. Ce mot existe encore, tout au moins en Languedoc, où on l'applique spécialement au gruau de maïs.

59*a*. « L'us — *unus*². » M. Tobler propose de corriger *fus*; mais ce mot se trouve quelques lignes plus bas. *Lucius*, indiqué par M. Meyer, aurait donné *lutz*. On pourrait ici corriger *jus*, et à la page 77, ligne avant-dernière, de Raimon Vidal³, soit également *jus*, soit *fus*.

1. Selon une remarque de M. Tobler, dont j'ai connaissance par une note de la publication déjà citée de M. Mussafia (p. 16, note 3), j'avais pensé d'abord à tirer notre *cotz* de *cotir*, verbe dont il y a un exemple au t. II, p. 218, des *Leys d'amors*, et auquel je croyais pouvoir rapporter aussi le *coton* de *Flamenca*. Mais ce *cotir* paraît n'être que *quaterre*, refait sur *percutir*, etc. L'*o* par conséquent y doit être étroit, tandis qu'il est large dans notre *cotz* comme dans le *coton* de *Flamenca*.

2. [Voici, en regard l'une de l'autre, les deux leçons, 1^o de l'édition de M. Guessard, qui reproduit le ms. XLI, 42 de la Laurentienne; 2^o du ms. B. N. lat. 7534 (fol. 36 v^o) qui passe pour être la copie de ce dernier ms. :

EDITION	Ms. 7534
<i>in us</i>	<i>In us dies</i>
Lus dies lune	Lus Lumen
l'us unus	Lus unus
	Us unus

On est donc conduit à supposer que la bonne leçon était : *In us* : Lus, *lumen*; — lus, *dies lune*; — l'us *unus*. — Je sais bien que le correspondant régulier de *lucem* est *lutz*, et que par conséquent ma conjecture se heurte à l'objection déjà opposée par M. Chabaneau à *lucius*; mais il est certain que *lus*, de *lucem*, a de bonne heure été admis par certains troubadours. Ainsi dans une pièce de Guillem Rainols d'Apt, — que M. Bartsch attribue à tort à Bertrand de Born, *Grundriss*, table des troubadours, 80. 6, — on trouve *lus* (*Ged. d. Troub.* n^o 313, 4) en rime avec *us*, *reclus*, etc. Cette pièce a été composée vers 1216. — P.M.]

3. M. Tobler propose de changer *res*, qui se lit au même endroit, en *ros*,

63a. « Estelha. . . . » La traduction doit être *frangit*. Cf. l'espagnol *estrelhar*.

64b. « Esca — *illud cum quo ignis accenditur vel esca cara cani*. » On pourrait proposer « *vel esca — caro cani* », supposant que le second *esca* est provençal comme le premier, ce qui du reste ne serait pas indispensable pour justifier la correction.

65b. « Iscla. . . . » La traduction est sans doute *insula*. Cf. le provençal moderne *isclo*. De là la forme *islia* qu'on trouve quelquefois.

65b. « Osa — [*audet*]. » Cela n'est pas possible. Il aurait fallu, très-probablement, répéter simplement *osa* (fr. *heuse*), qui est aussi un mot de la basse latinité. C'est, je pense, parce que ce mot et les trois autres, placés sous la même rubrique, avaient en latin la même forme qu'en provençal que le copiste, ou peut-être l'auteur lui-même, s'est dispensé de les traduire.

Camille CHABANEAU.

II.

DIALOGUS ANIME CONQUERENTIS ET RATIONIS CONSOLANTIS.

(Supplément à l'article publié ci-dessus, V, 269-332.)

Sur la traduction de ce texte en dialecte lorrain du XII^e siècle, M. Mussafia nous adresse quelques observations critiques, portant sur la lecture ou le sens de certains mots douteux. Ces observations sont reproduites dans les lignes ci-dessous, la plupart en entier, avec quelques détails de discussion quand il y a lieu. J'y joins une correction proposée par M. Boucherie d'après une théorie qui lui est personnelle et que ce n'est pas le lieu de discuter incidemment.

Ces remarques judicieuses témoignent de l'attention avec laquelle MM. M. et B. ont examiné ce texte parfois difficile ; nous les en remercions et comptons mettre quelques-unes de leurs critiques à profit dans la prochaine publication d'un texte patois du XV^e siècle, tiré d'un autre manuscrit de la bibliothèque d'Epinal.

III 10. *Nuns ni mi donent deffendeme avee* (nullus adminiculum subtribuit) ; *avee* è forse *avee* = *aiue* coll' *e* *superfetaneo* ; *io avrei stampato* : *ni mi donent deffendeme[nt...] avee*, oppure *d. e* *avee*.

jugeant impossible l'admission de ce mot parmi ceux qui ont *s* fixe à la finale. Mais les *Leys d'amors* confirment ici, loin de le contredire, le témoignage de Raimon Vidal. Voy. t. II, p. 180.

IV 6. *Li loir et les donnes portent forces as lois* (premia et dona legibus vires tulerunt) ; *loir* è per certo *loier* = *loyer*, esatta traduzione di *premia*. — Observation juste, en vertu de laquelle il faut supprimer ce qui est dit sur *loir* au bas de la page 327, orthographier *loir* et ajouter ce mot ainsi écrit à la liste de ceux qui réduisent la diphthongue *ié* en *i* (voy. les exemples réunis page 325).

IV 15. *Nule chose n'est esquisse, nule aut[re] vertet nen est chachie nen atrové[e]* (Nichil exploratum est, nichil patefactum est, nichil investigatum est, nichil repertum est). La traduction segue così fidelmente l'originale, che si può dubitare di *aut[re] vertet*. Sarei tentato di vedere nell'*autvertet* del codice qualche cosa che corrisponde al *patefactum est*; cfr. XXVII 62. — Le passage auquel renvoie M. Mussafia est tel : *A moi sait aiuverés tes pardons, où sait aiuverés* (= fr. *soit ouvert*) répond au latin *pateat*. Mais d'une part il semble difficile de voir quelque ressemblance formale entre *aiuverés* ou plutôt *ajuueres* du ms. et *autuertet*. Et d'autre part la syntaxe s'oppose, non moins que la grammaire, à ce qu'il y ait en cet endroit autre chose qu'un substantif féminin donnant le sujet et réglant l'accord du verbe et du participe *est chachie nen atrovée*. Si l'on admet *vertet* comme lecture de la dernière partie du groupe de lettres *autuertet*, la correction proposée *aut[re] vertet* offre un sens très-plausible et très-clair.

VII 2. Il y a ici dans la traduction une lacune qui m'a induit en erreur à propos d'une correction au manuscrit. Les deux phrases du texte latin : *Omnes... ut leprosum tangere horrent. Jacet caro astricta ferro, jacet pressa catenis, jacet ligata vinculis, jacet vincta compedibus*, sont rendues en français par ce peu de mots : *Tui me enhorristent comme lipros de liens et de boes*. Dans l'hypothèse que la lacune portait sur la phrase tout entière, *Jacet... compedibus*, *liens* a été corrigé en *fiens* (= latin *finis*, cp. français « fiente ») et rattaché, ainsi que *boes*, à *lipros* de la phrase précédente. M. Mussafia remarque avec raison que *liens* est la bonne leçon, traduisant *vinculis* comme *boes* (= v. fr. *buies*) répond à *compedibus*. La lacune dans la traduction est donc moins considérable que je ne l'avais supposé : elle ne porte que sur la première partie de la phrase, de *jacet* à *ligata*.

XXVII 32. *Nota noblamant* = *nombr.*; altro esempio di *l = r* e d'ommissione della nasale. — *Noblamant* = *nombromant*, notation individuelle du lorrain *nombralemant*, lequel répond au français *nombrablement*. La nasale est tombée d'autant plus facilement dans la première syllabe que la lettre initiale est déjà *n*. Les nombreux exemples cités à la page 327 (auxquels il convient d'ajouter *et = en*, IV 2, XXVII 36) témoignent que *n* n'avait pas encore pris d'une façon définitive la valeur nasale. Cette modification du son primitif a été certainement moins générale et

moins profonde dans les dialectes orientaux que dans le français proprement dit. C'est ainsi que les chartes de Metz présentent, au XIII^e siècle, les noms propres *Martin, Colin, Jacquemin, Huwin Huin*, etc., écrits au sujet *Martis, Colis, Jacquemis, Hwis*, etc.; qu'au XIV^e siècle elles offrent des mots comme *seblance* 'cp. *ensemble* du « Dialogue », VII, 9, des futurs tels que *varrai vaurai, terrai tarrai* = français *viendrai tiendrai*. De même le patois bourguignon dit *parre éparre* pour « prendre apprendre », *tarre* « tendre », *tarré* « tiendras, tiendra ». — Sur la fluidité de la nasale, voy. *Romania*, II, 158-9.

XXIX 8. *Garde de to fai et nate et niant corrupue* (serva rectam fidem; tene sinceram fidem). In *de to* deve celarsi la traduzione di *rectam*; se no, non ci sarebbe *et* dinanzi *nate*. — J'avais déjà indiqué par une note que ce passage est corrompu.

XXXI 2. *Porte pale viare et sac cors, famellos et aies soif*, telle est la leçon du ms. traduisant ces phrases latines : *Pallida ora gere, aridum corpus porta, esuri et siti*. Sur quoi M. Mussafia remarque : Par mi certo che fra *cors* e *famellos* manchi una parola, forse *soies*.

XXXII 11-12. Corriger, d'après M. Mussafia, *te cuisses* en *t'euisses* = *t'esuisses*. subj. de *eschuir* « esquiver, éviter », en traduction de *caveas*.

Une autre correction plausible, indiquée par M. A. Boucherie, est la modification de *emlesges*, XIII 9, en *emlerges*, ce qu'on peut faire, vu le manque de signification précise du *titulus* qui se trouve au-dessus de *le* dans *em leges* du ms. Ce serait alors un composé de *in* et du comparatif neutre *largius*, soit * *inlargiare*, d'où *emlergier*, sens qui coïncide parfaitement avec celui de *dilatare* de l'original latin (*Revue des langues romanes*, 1876, p. 276).

François BONNARDOT.

III.

FRAGMENT D'UN CONTE CATALAN.

(Supplément à l'article publié ci-dessus, p. 453-65.)

8. Non potrebbe il traduttore non aver ben compreso *justise* e tradotto *ensegna*?

24. *Laguiar* mi pare buona lezione, identico al *laguiar* del primo esempio recato dal Raynouard, tolto dalle *Leys d'amor*. Pare che abbia il significato di « indugiare, perdre tempo. » Non ho a mano il fr. per confrontare ¹.

1. [L'original français porte :
Briément vos iert l'histoire dite,
Car je n'ai cure de delai.]

44. *Tota o tot'*.

64. *Fill*,

146. *Infant.* »

153. *Amic*,

165. Perchè credere che il traduttore non capi? Tradusse bene *soi quart* in *si quart*. L'essere scritte queste due voci insieme nulla rileva. Anche i traduttori italiani, voltando dal francese, usavano *se quarto*, *se quinto*.

189. *Daçi, vos vos*.

217. *Daquella* in una parola.

219. *Lo moch?* Non *li?* Se veramente *lo*¹, è forma da notarsi, e fa riscontro a *los* dativo.

254. Se la spiegazione *em pinet* col mezzo di *poenitet me* vuol dire che anche il verbo catal. è usato qual impersonale, direi di no; *penedir* dà anche alla prima persona *penet pinet*.

287. *Auchs* va benissimo. È il sostantivo verbale di *auçar ahucar* (cf. 286): « vide i cani e udi le grida. » Cosa vorrebbe infatti dire « udi gli uccelli? »².

A. MUSSAFIA.

1. [Il y a bien *lo* dans le ms. — A. M.-F.]

2. [J'accepte toutes ces corrections et remercie vivement le savant professeur de Vienne d'avoir bien voulu me lire avec autant d'attention. — A. M.-F.]

COMPTES-RENDUS.

Ueber die Mathaeus Paris zugeschriebene Vie de saint Auban,
von Hermann SUCHIER. Halle, Niemeyer, 1876, in-8°, vj-60 p.

A propos de la *Vie de saint Auban*, publiée par M. Atkinson (voy. *Romania* V, 384), dont il voulait d'abord écrire une simple récénsion, M. Suchier s'est vu amené à étudier la métrique anglo-normande, objet, comme on a pu le voir dans mon article sur cette publication, des bizarres conjectures de l'éditeur. M. S. ne s'en est pas tenu à la formule générale d'après laquelle les auteurs anglo-normands auraient eu l'intention de composer des vers réguliers suivant le modèle des vers français qu'ils connaissaient, mais n'auraient pu y réussir, d'une part parce qu'ils ne possédaient pas suffisamment les règles de ces vers qu'ils voulaient reproduire, d'autre part, parce qu'ils ne prononçaient pas le français comme les Français. Il a voulu pousser plus loin la précision des recherches, et abondant, comme il le dit, un terrain vierge, il a essayé de déterminer les règles de versification qu'ont suivies les poètes anglo-normands, et subsidiairement les modifications phonétiques que subissait en Angleterre la langue française. L'auteur avoue lui-même qu'il ne disposait pas de matériaux assez nombreux pour donner à toutes ses assertions une base suffisamment large et solide; mais les faits, bien classés et appréciés sagement en général, qu'il a rassemblés, sont acquis et forment une importante contribution à cette histoire de la langue française en Angleterre, qui est aujourd'hui un des grands *desiderata* de la science, et pour laquelle il existe encore si peu de travaux préparatoires. Discuter chacune des opinions de M. Suchier demanderait un long travail; je me bornerai à dire que je ne partage pas toutes ses idées, surtout sur la versification; ainsi tous les vers cités page 32 me paraissent, à vue de pays, devoir et pouvoir très-facilement être corrigés. Je suis porté aussi, en admettant même ses vues générales sur les divers rythmes anglo-normands, à croire à de fréquentes irrégularités, et à voir par exemple dans des poèmes comme *Gilote et Johane* (et tant d'autres) de simples tâtonnements vers une forme rythmique à peine entrevue, plutôt qu'une imitation de la versification germanique (d'autre part j'accorderais à l'accentuation saxonne une influence plus ancienne que ne le pense l'auteur, p. 39: *ôve*, d'où *of*, de *ovuéc*, ne s'explique pas autrement). — P. 3, je ne vois pas de raison bien sûre pour regarder comme anglo-normande la belle *Dispute du corps et de l'âme*, publiée par Wright, et qui, comme on sait, a été décalquée en espagnol au XIII^e siècle. — M. S. a reconnu, p. 35, que le poème *Or vient le tens* était l'œuvre d'un Français; mais il ne va pas assez loin en disant « qu'il semble exagérer les fautes de langage anglo-normandes; » c'est une grosse parodie, qu'il ne fallait pas citer et employer ici. — On est fort surpris de voir M. S. placer encore (p. 45) Jean de Garlande au XI^e siècle.

G. P.

Ueberlieferung und Sprache der Chanson du Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. Eine kritische Untersuchung von Dr Ed. KOSCHWITZ. Heilbronn, Henninger, 1876, in-8°, VIII-92 p.

J'ai parlé de la remarquable étude sur le *Voyage de Charlemagne*, publiée par M. Koschwitz dans les *Romanische Studien* (*Romania*, IV, 505). L'auteur l'a reprise à d'autres points de vue dans ce nouvel ouvrage, qui se divise en deux parties. La première ajoute au rapprochement déjà institué entre les diverses versions françaises et étrangères la comparaison de la version galloise, dont M. K. s'est procuré une copie, et qu'il est, paraît-il, en état d'utiliser par lui-même. — La seconde partie, de beaucoup la plus longue, s'occupe de la langue du poème. C'est un travail excellent, très-complet dans sa sobriété, et qui, comme toutes les études du même genre, aboutit à des résultats d'un intérêt général pour la connaissance de l'ancien français. M. K. est arrivé sur plusieurs points à préciser, à compléter, à rectifier ce qui avait été dit avant lui. Je ne partage pas toujours son avis, mais il est toujours assez bien motivé pour qu'on doive en tenir compte. J'aurai bientôt l'occasion de reprendre toutes les questions traitées en ces derniers temps par MM. Mall, Bœhmer, Koschwitz, Scholle et d'autres encore. Je me borne pour le moment à recommander le travail de M. K. à tous ceux qui s'occupent de philologie française.

G. P.

Beiträge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters, unter besonderer Berücksichtigung der englischen und nordischen Litteratur, von Dr Eugen KÖELBING. Breslau, Kœbner, 1876, in-8°, quatre-256 p.

M. Kœlbing a réuni dans ce volume six études fort intéressantes, et dont chacune apporte un véritable enrichissement à la littérature comparée. 1. *Sur les versions anglaises de la légende de Théophile* (voy. ci-dessous, p. 153). — 2. *Sur la version anglaise de la légende de S. Grégoire, dans son rapport avec le poème français et l'imitation de Hartmann d'Aue*; c'est une utile addition aux études déjà faites sur ce sujet, et qui vont prochainement être résumées par M. A. Weber dans l'édition critique du *Grégoire* français qu'il prépare. — 3. *Sur les versions anglaises du Partonopeus*. Un fragment anglais, récemment découvert, permet à M. K. de présenter avec plus d'assurance sa thèse déjà fort vraisemblable de l'existence d'un poème français sur *Partonopeus* antérieur à celui qui nous est parvenu (cf. *Romania*, IV, 148). — 4. *La saga noroise d'Elis ok Rosamunda et sa source*. Une comparaison minutieuse de la version scandinave d'*Elic de Saint-Gile* avec le poème français amène M. K. à l'opinion que la *saga* représente une forme plus ancienne de la chanson, notamment en ce qui touche le dénouement tout-à-fait différent dans les deux récits. A cette occasion, l'auteur rétracte les opinions qu'il avait précédemment exprimées, se faisant l'écho de M. Brynjúlfsson, sur la source et la valeur des poèmes de ce genre. Il va peut-être maintenant trop loin dans un sens opposé à sa première erreur (cf. *Romania*, II, 357), et, en tout cas, des phrases comme celle-ci font sourire : « Nous autres Allemands, nous avons tout particulièrement le droit d'être fiers (*stolz*) de ce que nos poètes

du moyen-âge n'ont pas trouvé un seul des produits de cette poésie digne de passer dans leur langue (p. 134).» Voilà un orgueil fort innocent; mais avec beaucoup de gloires de ce genre, on ne ferait pas une littérature bien riche! M. K. rend de grands services en analysant les *sagas* au profit des romanistes; mais croit-il que tous comprennent l'islandais? Il devrait bien traduire ses citations. — 5. *Études sur les plus anciens rimur islandais*. Ce travail, le plus long du volume, est d'un intérêt plus spécial, bien que M. K. montre que ces *rimur* ont souvent de la valeur pour la critique des originaux étrangers dont ils sont issus. — 6. *Skaufhalabalkr*, ancien poème islandais du cycle de *Renart*, publié avec des remarques. Le récit mis en vers par le poète islandais paraît être de son invention; mais il atteste sans doute une certaine diffusion dans les pays scandinaves de ce cycle de récits qu'on a appelé « l'épopée animale. »

G. P.

Essai sur le vocalisme roumain, précédé d'une étude historique et critique sur le roumain, par C.-D. GÉORGIAN. Bucarest, Gœbl, 1876, in-8°, 104 p.

L'*Étude historique et critique sur le roumain* annoncée par le titre de cette brochure n'a pas encore paru; c'est la seconde partie seule qui a été imprimée et présentée par l'auteur, comme thèse de doctorat, à la Faculté de philosophie de Leipzig. M. Géorgian est un de ces jeunes Roumains, si dignes de nos sympathies, qui veulent faire profiter l'histoire et la philologie nationales des progrès accomplis dans d'autres pays par la science. Il est venu étudier à Paris et en Allemagne, et son ouvrage de début montre qu'il est au courant des derniers travaux accomplis dans le domaine de la philologie roumaine. Il faut surtout lui savoir gré d'avoir voulu donner à ses recherches une base historique, qui, jusqu'à présent, a trop fait défaut aux études de ce genre; ainsi il a dépouillé fructueusement des livres imprimés en roumain avant notre siècle (surtout des livres religieux), et il en donne une liste utile; il a trop souvent négligé de nous faire connaître et de se demander quel dialecte exact est représenté par ces livres. Sur le vocalisme roumain, M. G. a des idées très-personnelles, qu'il présente avec trop d'assurance, mais qui ne laissent pas d'être intéressantes et parfois très-justes. Malheureusement elles manquent absolument de précision et de clarté, et ce défaut, contre lequel le jeune auteur aurait en tout état de cause à se mettre en garde, a été aggravé d'une manière bien fâcheuse par la forme qu'il a choisie. Il est regrettable qu'il n'ait pas fait revoir son ouvrage par quelqu'un de ses amis français au point de vue de la langue; il est on ne peut plus rebutant et souvent impossible de suivre sa pensée, déjà assez flottante, à travers des phrases mal construites, mal coupées, composées de mots qui ne sont pas français ou ne sont pas pris dans le sens français. Qu'on joigne à cela un déluge de fautes d'impression tel qu'il ne s'en est jamais vu, et on comprendra qu'il est à craindre que cette brochure ne soit mise de côté par maint lecteur sans plus ample examen. Ce serait injuste. Il n'est personne qui ne puisse s'instruire dans le travail de M. G., même sans accepter ses idées, et nous avons jusqu'ici si peu de renseignements précis sur le roumain, qu'il ne faut pas rejeter un secours réel, parce qu'il est maladroitement présenté. Espérons que M. G., averti par la critique, s'astreindra

une autre fois à donner à son exposition plus de clarté, à ses déductions plus de rigueur, et surtout plus de correction à son langage. Il y a dans son essai plus d'un bon endroit, qui promet à la philologie romane un utile auxiliaire.

G. P.

La Fosse du Soucy, étude philologique, par A. JOLY. Paris, Vieweg, 1876, in-8°, 16 p.

On désigne sous le nom de *Fosse du Soucy*, et plus anciennement de *Soucy* tout court, un endroit où la rivière d'Aure, réunie à la Drôme, se perd dans les sables d'une colline, près de Bayeux, à trois kilomètres de la mer. Que veut dire ce nom? M. Joly écarte avec raison le rapprochement avec diverses localités appelées *Soucy* (forme mérovingienne *Sauciacus*, qui représente *Sabuc-* et non pas *Salic-*, plus le suffixe gaulois *-iac* latinisé en *iacus*, et non un adjectif latin en *iacus* devant lequel il faudrait sous-entendre *campus*). Les formes anciennes (XV^e siècle) du mot lui donnent pour finale une *s*, *Soussis*. M. J. rapproche avec beaucoup de vraisemblance ce mot du mot *solsis*, qui se trouve dans le roman de *Thèbes* (où il relève les variantes des trois manuscrits), et dans la *Chronique des ducs de Normandie*, et qui signifie clairement « abîme, gouffre. » Mais quelle est l'étymologie du mot *solsis*? M. J. la trouve dans un dérivé de *solsus*, *sols* part. de *solvere*, qui a en effet existé et s'est conservé dans *absous*. *Solvere* voudrait dire « rompre, » ce qui fait quelque difficulté, parce qu'en roman il n'a jamais que le sens de « payer » ou « résoudre. » Il faut d'ailleurs considérer que la seule charte du XIII^e siècle où on parle du *Soucy* l'appelle *sorsiz*, et que l'acte le plus ancien ensuite (1405), s'il porte au dos *soussiz*, a dans le contexte *soursiz*. Que l'*r* de *sorsiz* soit devenue *l*, il n'y a là rien de très-étonnant. Je serais tenté de rapprocher *sorsiz*, qui serait la forme primitive de *solsiz*, de *sorbere*. *Sorbir* se disait pour engloutir (voy. Roquefort; de m. *asorbir*, p. ex. *Alexis*, 61 e var.). *Sorbere* a pu avoir pour participe *sorpsus*, et peut-être cette forme expliquerait-elle, avec le mot français, le correspondant provençal, que M. J. n'a pas cité, *somsis* pour *sorpsis*, *sompsis*. *Somsis* est dans *Boèce*, v. 182 : *E pois met l'arma en effern el somsis*. Diez (*Altrom. Sprachd.* 65) remarque sur ce mot : « Raynouard le traduit par *profond* (*Abgrund*¹), et effectivement ce sens doit lui appartenir, puisqu'il existe à côté un verbe *somsir*, abîmer, parf. 3^e pers. *sumpsi* Lex. rom. l 525b, part. *somsig* Ferabr. v. 2016²... *Somsir* s'est-il formé de *subcidere* (couper par dessous, défoncer?) comme *somrire* de *subridere*? Ce qui y contredit, c'est que la flexion est autre que celle d'*aucire* (*occidere*) et *circuncire*. » Plus tard, Diez (*Et. Wb.* II c *sumsir*) a donné une autre étymologie, tirant ce mot de *summersus*, d'où *sumrsire*

1. Diez traduit ici le prov. et non la version de Raynouard, en supprimant avec sa concision habituelle le redressement exprès de la petite erreur de celui-ci, qui prend *somsis* pour un adjectif. M. Bartsch, dans le glossaire de sa *Chrestomathie provençale*, a reproduit par distraction ce qu'il lisait dans Diez : « *Somsis*, profond, *Abgrund*; » mais ces deux mots ne sont pas synonymes, et le second seul est bon.

2. Ce n'est pas tout à fait sûr. Le ms. porte : *Tuh foran ja peritz e comfig e negatz*; Bekker a corrigé *somsig* en s'appuyant sur *Boèce*, où il lit *somsig* au lieu de *somsis*. J'avoue que je ne m'explique pas cette forme *somsig* au participe. Le vers français correspondant (2000) est : *Tout fuissent ja noïé, peri et affondré*. P. è. le pr. avait-il p. *descomfig e n.?*

sum(r)sir. Cette étymologie pourrait aussi bien que celle que j'ai proposée convenir au français ; elle présente une contraction qui me paraît douteuse. Remarquons que le prov. a une forme *sozzic*, citée par Diez, qui se rencontre tout à fait avec le fr. *souzzic*. — Le verbe fr. *sousir*, cité par M. J., doit avoir le même sens que le pr. *sunsir*, c'est-à-dire « s'abîmer, s'engloutir. » Le seul passage où il se trouve (*Chron. d. d. de N.*, v. 25143) autorise cette interprétation aussi bien que celle d' « éclater, se fendre, » adoptée par M. Joly.

En résumé, M. J. a établi la signification primitive du nom de lieu *Soucy*, devenu *Fosse du Soucy* depuis qu'on n'en comprend plus le sens ; il a expliqué les vieux mots *solsiz* et *solsir*. Quant à leur étymologie, celle qu'il propose ne paraît pas probable, tant à cause du sens qu'à cause du mot provençal, qu'on ne peut guère séparer du mot français. Celle de Diez et la mienne peuvent convenir aux deux mots ; ni l'une ni l'autre n'est évidente.

G. P.

Serie delle edizioni delle opere di Giovanni Boccacci, latine, vulgaris, tradotte e transformate. — Bologna, Romagnoli, in-8°, 162 pages. — (Le titre imprimé sur la couverture est ainsi conçu : *Bibliografia Boccacesca*.)

Bibliografia dei vocabolari né' dialetti italiani raccolti e posseduti da Gaetano Romagnoli, compilata da Alberto BACCHI DELLA LEGA. Bologna, Romagnoli, in-8°, 96 p.

La *Bibliografia Boccacesca* est, tout de même que l'ouvrage publié par M. Panti dont nous rendions compte dans notre précédente livraison, un hommage rendu à Boccace, à l'occasion du centenaire célébré le 21 décembre 1875. Je ne sais si la nécessité de faire paraître ce livre à jour fixe a forcé l'auteur, M. A. Bacchi della Lega¹, à rédiger avec précipitation un travail qui se prêtait moins qu'aucun autre à l'improvisation, mais on ne saurait accorder que cette bibliographie soit exécutée avec le soin et la méthode indispensables en pareille matière. L'auteur s'excuse dans sa préface sur ce que son travail est la première bibliographie de Boccace qui ait été publiée ; assertion qui n'est pas rigoureusement exacte. Car les répertoires de bibliographie générale (Brunet, Græsse, etc.) fournissaient un premier fond très-considérable ; et M. Bacchi sait bien que dans le plus grand nombre des cas il n'a fait autre chose que reproduire les descriptions de ses devanciers, principalement de Græsse, qui lui-même avait copié Brunet. Cette façon de procéder a divers inconvénients. Outre qu'on s'expose à reproduire d'anciennes erreurs, il est impossible de ramener à un système uniforme des descriptions prises de seconde main. Puis, bien souvent, ces descriptions comportent des signes qui manquaient à l'imprimerie de M. Romagnoli, et l'auteur a eu le tort de ne pas reconnaître qu'il vaut mieux à coup sûr développer les abréviations que d'écrire par ex. MULIER, pour *mulierum*.

Nous avons en France d'excellents modèles de bibliographies spéciales. Je citerai notamment la *Bibliographie cornélienne* de M. E. Picot. Si on compare pour la méthode générale cet ouvrage à la *Bibliografia Boccacesca*, on découvre dans cette dernière une quantité d'imperfections, tant dans la description des éditions que dans leur classement. Ainsi le système qui consiste à remplacer le

1. Son nom paraît au bas de l'avertissement.

titre de l'édition par *lo stesso* ou *la stessa* est absolument inadmissible dans une bibliographie spéciale. C'est se faire la tâche trop facile. Puis il faudrait que les traductions fussent groupées par langue, chaque groupe ayant son titre spécial. Il faudrait surtout que l'auteur eût quelque connaissance des langues étrangères, évitât les fautes d'orthographe dans les titres, et n'intercalât pas, comme cela a lieu p. 73, une traduction danoise entre deux traductions anglaises. Il faudrait enfin que chaque article fût pourvu d'un numéro, et que l'ouvrage fût suivi d'une table avec renvoi à ces numéros. Ces remarques nous dispensent d'entrer plus avant dans la critique d'un travail qui est à refaire sur de nouvelles bases.

Le second ouvrage de M. Bacchi était d'une exécution plus facile. C'est un catalogue d'une collection mise en vente, et, par conséquent, la partie la plus épineuse du travail, à savoir la recherche des ouvrages, se trouvait toute faite. Il n'y avait qu'à mettre ensemble les vocabulaires de chaque dialecte, et à les classer dans chaque groupe selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Ces vocabulaires étant presque tous très-modernes, la description n'en présentait aucune difficulté. M. Bacchi me paraît avoir convenablement accompli sa tâche, et son petit répertoire est bon à garder. Mais il ne faut pas perdre de vue que la collection qu'il a décrite est fort incomplète, et que par exemple on n'y voit pas figurer les anciens glossaires que M. Mussafia a mis à profit dans son *Beitrag zur Kunde der Norditalienischen Mundarten* (1873).

En même temps que ces deux opuscules, nous avons reçu de M. Romagnoli un autre répertoire bibliographique, la *Bibliografia statutaria e storica italiana* compilata da L. MANZONI. Bologna, 1876, vol. I, xxiv-569 p. — Ce travail, qui n'est pas de la compétence de la *Romania*, nous a paru très-bien fait.

P. M.

Devinettes ou Enigmes populaires de la France, suivies de la réimpression d'un recueil de 77 indovinelli, publié à Trévise en 1628, par Eugène ROLLAND, avec une préface par Gaston PARIS. Paris, Vieweg, 1877, in-12, xvi-178 p.

Le titre de ce joli petit volume dit assez ce qu'il contient et le recommande suffisamment aux amateurs de littérature populaire. Les commentaires de M. Rolland aux textes qu'il a recueillis, soit dans des livres, soit dans la bouche du peuple, attestent de son érudition dans ces matières. On pourrait lui reprocher d'avoir admis quelques énigmes qui ne sont pas vraiment populaires, mais il faut reconnaître que la ligne de démarcation est bien difficile à tracer. Dans la préface, M. G. Paris s'est attaché à montrer l'intérêt de ces études, le nombre et la délicatesse des questions qu'elles soulèvent. Aux rapprochements qu'il fait à propos de l'énigme 71 (sur les poissons), il faudrait ajouter que le commencement de l'énigme russe se trouve dans *Symposium* (n° 11) :

Est domus in terris, clara quae voce resultat;

Ipsa domus resonat, tacitus sed non sonat hospes;

Ambo tamen currunt, hospes simul et domus una.

Elle reparait dans la *Disputatio Pippini cum Albino* (voy. *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, N. F. II, 543). Le même texte contient une variante de l'énigme d'Homère (Rolland, n° 80), qui n'est mentionnée non plus ni dans le livre, ni dans la préface.

PÉRIODIQUES¹.

I. REVUE DES LANGUES ROMANES, 2^e série, t. II, n^o 19 (15 octobre). P. 169-88, Montel et Lambert, *Chants populaires du Languedoc* (suite). — Bibliographie : *Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes*, par M. Constans (A. B.); *Les folies du sieur Lesage*, édition Aubert des Mesnils (A. Roque-Ferrier), article très-défavorable. — Périodiques. Sous cette rubrique, M. Boucherie rend compte des deux premières publications de la Société des anciens textes français.

— N^o 11 (15 novembre). P. 225, Milà y Fontanals, *Notes sur trois manuscrits*. Le premier, et de beaucoup le plus important de ces mss., est un chansonnier provençal appartenant à un professeur de l'Université de Saragosse. Ce chansonnier, dont les premiers feuillets manquent, a été exécuté en Catalogne, probablement au XV^e siècle, ou tout à fait à la fin du XIV^e; du moins c'est ce que divers indices me font supposer, M. Milà ayant négligé de nous renseigner sur la date et sur l'apparence extérieure de ce recueil. En revanche il en a dressé une table qui est utile et intéressante, encore bien qu'il eût été possible d'adopter une disposition typographique plus commode. Il y a dans cette table un assez grand nombre de petites erreurs qui paraissent en général être des fautes d'impression. Le ms. se divise en trois parties dont la première contient une longue suite de pièces de Serveri de Girone : la plupart ne se trouvent nulle part ailleurs. La seconde partie est occupée par des pièces de l'époque classique, dont on connaît des copies nombreuses, et probablement meilleures. On y trouve aussi quelques-unes des anciennes biographies de troubadours. Enfin, la troisième partie comprend quelques poètes de l'École de Toulouse (milieu du XIV^e s. environ) qui, pour la plupart, n'ont jusqu'à présent été signalés nulle autre part. — Le deuxième ms. étudié par M. Milà est un roman catalan en prose, jusqu'ici inconnu, qui a pour sujet les prouesses de Curial (ne pas confondre avec l'ouvrage d'Alain Chartier qui porte le même nom) et ses amours avec dame Guelfa. M. Milà publie le début et la fin de ce roman, communication utile, mais où la ponctuation laisse bien à désirer. Le ms. est conservé à la bibliothèque nationale de Madrid, comme aussi celui du troisième ouvrage signalé par M. Milà, qui est une ancienne traduction béarnaise de la *Disciplina clericalis*. Selon M. Milà, ce dernier ms. appartiendrait à la deuxième

1. Nous devons nous excuser de l'irrégularité qu'on aura remarquée dans le compte-rendu des *Périodiques*, et que ce dernier numéro ne fait pas encore cesser; nous reprendrons dans le prochain tout notre arriéré.

moitié du XIV^e siècle. Je le crois plutôt du XV^e ; c'est l'époque que je lui avais assignée lorsque j'eus occasion de le voir à Madrid, et les extraits transcrits par M. Milà révèlent un fait intéressant qui est en accord avec cette attribution : c'est que la traduction béarnaise est faite non pas sur le latin, mais sur la version française du commencement du XV^e siècle qu'a publiée l'abbé Labouderie. La comparaison des trois textes le montre surabondamment :

Texte latin, p. 28. — Fuit quidam sapiens versificator egregius, sed egenus et mendicus, semper de paupertate sua amicis conquerens, de qua etiam versus composuit, talem sensum exprimentes : « Tu qui partiris, monstra cur pars mea mihi desit; culpandus non es, sed dic mihi quem culpabo, nam si constellatio mea est mihi dura, a te quoque id factum esse indubitabile est : sed inter me et ipsam tu orator et iudex es. »

Trad. franç.

Il fut jadis un moult sage versifieur, mais povre estoit et besoigneux, et se complaignoit adès a ses amis de sa povreté, et en fist vers qui avoient tele sentence : « Tu qui pars, dy moy pourquoy ma part y fault. Tu ne fais mie a blasier de ce, mais dy moy qui je en blasmeray, car se ma destinée est a moi dure, non pourquant certaine chose est que tu me fais ceste durté ; mais tu es advocat et juge entre moy et ma destinée. »

Trad. béarn.

Et fut un sabi bersificayre, mas pauvre era e nesseiros, et se complanha tout jour a sons amiz de paubretat, e ne fit sertans vers qui aben tau sentence : « Tu qui partes, digues perquez ma part y faut¹. A tu no fey punt a blaymar d'asso, mai digues me a qui io ne blaymery, car sy ma destinee e ma fortune es a my dures, creyes que certane cause es que tu no me feys punt² aquesta durtat ; mas tu es avocat et jutge entre myn e ma fortune. »

— P. 241. Alart, *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne* (suite). — P. 254-7. A. Roque-Ferrier, *De la double forme de l'article et des pronoms en langue d'oc*. Supplément au mémoire publié antérieurement sur le même sujet dans la *Revue*, voy. *Romania*, V, 406. — Bibliographie : Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* ; Meunier, *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel* ; compte-rendu par M. Boucherie, qui émet, p. 272, à propos des accusatifs en *-ain* et *-on* (*Aude-Audain*, *Pierre-Pierron*) une opinion singulièrement arriérée. M. Quicherat a indiqué, il y a dix ans, dans son traité de la formation française des anciens noms de lieu (p. 62-3, cf. *Revue critique*, 1869, II, 348) l'origine de ces formes. — Périodiques : Compte-rendu de la *Romania*, n° 19. Entre les corrections que M. Chabaneau propose à la charte du pays de Soule publiée ci-dessus, p. 371-2, par M. Bémont et moi, j'accepte volontiers celle de la ligne 25 : « Qui anc ab lor fes nuille male carte, » et aussi l'explication de *pogge*, forme féminine de *podium* ayant le sens de « terre en friche. » Mais traduire *nasse* (l. 28) par « nièce », c'est tomber dans une de ces erreurs auxquelles se prêtent si facilement nos anciens textes du Midi. Je n'ai pas expliqué ce mot parce qu'il l'a été, et très-suffisamment, par Du Cange, au mot *nassa* : c'est une pêcherie. On en a une infinité d'exemples. Dans le compte-rendu de ce même numéro de la *Romania*, M. Boucherie trouve « tout à fait extraordinaire » que j'aie dit que le langage des habitants de Courtisols n'est qu'un patois champenois. Il n'y a d'extraordinaire ici

1. Dans la *Revue*, on lit *yfant*.

2. Le traducteur béarnais, qui ne comprenait pas la phrase française, a cru bien faire en ajoutant une négation.

que l'étonnement de M. B., qui serait certainement bien embarrassé s'il lui fallait définir ce qu'il appelle la colonie ou l'agglomération de Courtisols. S'il avait eu connaissance des textes en patois de Courtisols qu'a publiés M. Tarbé dans ses *Recherches sur l'histoire des patois de Champagne* (I, 135-7), il n'eût pas été d'un avis autre que le mien.

P. M.

II. JAHRBUCH FÜR ROMANISCHE UND ENGLISCHE LITERATUR, XV, 3. — P. 267, Hæfelin, *Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg* (nous publierons prochainement une critique spéciale de M. Cornu sur ce travail). — P. 312, Witte, *Formation du pluriel du substantif dans l'anglo-saxon de la dernière période*. — P. 369, Albers, *Sur le Faust de Marlowe*. — P. 393, Lücking, *Sur la cantilène de Sainte Eulalie* (observations qui ont perdu leur intérêt depuis la publication du fac-simile héliographique de ce texte; ainsi il faut lire v. 26 *oram* et non *orem*, et v. 21 *A czo* (= *ço*), ce qui met fin aux longues discussions sur ce mot). — P. 397, Compte-rendu, par M. Liebrecht, de l'admirable recueil de contes siciliens de Pitriè.

XV, 4, P. 407, Hæfelin, *Recherches* (suite et fin). — P. 445, Fragment de la chanson de *Herwis*, p. p. Schadel (112 vers, sur un feuillet de parchemin conservé à la bibliothèque de Darmstadt). — P. 450, Liebrecht, *zum Decamerone* (curieux rapprochement entre une partie de la 5^e nouvelle du second jour et un conte bouddhique récemment publié par M. Schiefner). — P. 452-497, Bibliographie. Ce fascicule est le dernier du *Jahrbuch*. Le 1^{er} avril prochain paraîtra à la librairie Lippert, à Halle, la première livraison de la *Zeitschrift für romanische Philologie*.

III. ENGLISCHE STUDIEN, herausgegeben von Dr Eugen KÖELBING. Heilbronn. — T. I, liv. 1, 1877. — Le *Jahrbuch f. roman. u. englische Literatur*, dont nous avons annoncé, dans la chronique du dernier numéro, la cessation, faisait une part raisonnable à la philologie anglaise, qui en outre était accueillie dans les revues spécialement consacrées aux langues et littératures germaniques en général. Voici qu'un savant, connu déjà par d'intéressants travaux de littérature comparée, M. Kœlbing, vient de fonder pour les études anglaises un recueil qui, sans s'astreindre à une périodicité régulière, paraîtra par cahiers de dix à quinze feuilles. Les articles pourront être écrits en allemand, en anglais ou en français. Pour que cette clause fût mise en pratique dès le premier numéro, l'un des compatriotes et des collaborateurs de M. Kœlbing a écrit en anglais quelques pages (p. 181-6) qui ne sont malheureusement pas exemptes de fautes d'impression et même de grammaire. A part ce court article (qui a pour objet le texte d'une pièce de Ben Jonson), à part quelques notes de M. F. Liebrecht sur des superstitions populaires, le cahier tout entier a été rédigé par M. Kœlbing. Ne pouvant mentionner ici que ce qui se rattache aux études romanes, nous laissons de côté la collation du ms. de l'*Ormulum*, qui forme le premier article. P. 16, *Die jüngere englische Fassung d. Theophilussage*, supplément à un précédent travail de M. Kœlbing sur les rédactions anglaises de la légende de Théophile¹. Les deux versions ici publiées en regard l'une de

1. E. Kœlbing, *Beiträge zur Vergleichenden Geschichte d. romantischen Poesie u. Prosa d. Mittelalters...* Breslau, 1876; p. 1-41.

l'autre sont précédées d'une introduction où M. K. fait voir que le *Théophile* en vers français du ms. Musée br., Bibl. roy. 20 B XIV est traduit d'un texte latin qui se trouve dans un ms. cottonien. — P. 57, *Zwei mittelenglische Bearbeitungen d. Sage von S. Patrik's Purgatorium*. M. Kœlbing connaît de cette légende quatre versions françaises en vers et trois anglaises, qu'il compare longuement les unes aux autres, sans arriver à déterminer leurs rapports ; et finalement il publie l'un des textes anglais. L'exposé de M. K. est ici, comme en d'autres cas, pénible et compliqué. L'auteur ne possède pas assez l'art de bien diviser un sujet, et de donner du relief aux points importants. M. K. ne paraît pas avoir connu la vie de saint Patrice du ms. Ee. 6. 11 de l'Université de Cambridge. En voici le début et la fin :

En honurance Jhesu Crist (p. 13)
 Ke tut le mund furma e fist,
 Un' aventure voil cunter
 Dunt plusurs se porrunt amender,
 Ki cest escrit vouldront oïr
 E en lur quers bien retenir.
 Le oïr ne vaut une chastanie
 Ki del retenir ne se penie,
 Eynz vaut mieuz de tut lessyr
 Ke oïr e tost ublier.
 Seignurs, pur ceo le vus ay dist
 Ke vus ky orez cest escrit,
 Si bien i ad sil retenez,
 E si n'i ad si l'amendez ;
 Ceo voil a tuz iceus requere
 Ki meuz de moi le saverunt faire.
 De ceo ne voil jo plus parler,
 A mun purpos voil repeirer ;
 Deu vus doint bon achevement !
 Ore oyez le commencement ;

Si cum jo l'ay escrist truvé
 Vus voil dire la verité,
 Ne ja de ren n'y mentiray,
 Sulunc l'escrist ke truvé ay.

En Yrlande esteit jadyz
 Un hom ky ert de grant pris :
 Sen Patriz esteit sun dreit nun.
 Mult ert de grant religiun,
 En Deu servir s'entente mist
 Ki pur lui meint miracle fist ;
 Taunt cum il ert en ceste vie
 Anviz pur luy dunat aye.
 En icel tens ceus de la terre
 Vers Damneudeu teneyent guerre,
 Kar bien faire ne voleint,
 Si repleni de mal esteint ;
 Seyn Patriz en out grant dolor. (b)

Fin :

(p. 37)

Or vus hastez, bel duz amis,
 Kar quant le servise est (l. ert) chanté
 Le priur et tut le clergé
 A grant processiu vendrunt,
 E la porte vus uverunt ;
 E s[e] il vus ne trovent pas,
 Il quiderunt ignes [le] pas
 Ke [vus] seez a mort liveré,
 Si cum les autres unt esté,
 E meintenant arere irrunt,
 La porte après eus fermerunt.
 Quant le chevaler ceo entent
 Il se haste mult durement,
 La beneicun li unt duné,
 E il s'en est avant alé.

Le chevaler tant se pena,
 E si hastivement munta,
 Ke meïmes l'ure sus veneit
 Ke la porte uverte esteit ;
 Et quant le priur l'a veü,
 A mult grant joie l'ad receü,
 Od sei el muster le mena
 U autre quinze jurs juna,
 E demura en oreisuns,
 En junes, en afflicions.
 E tuz iceus ke cest oyrent
 A Dampneudeu graces rendirent.
 Quant tut le terme fu passé,
 Kar la quinzenie aveit juné,
 Le chevaler ad la croiz prise,

A Deu servir ad s'entente mise :	E Dampnedeu l'a recuilli
Pur son servise meuz parfere	La sus en par[a]jis celestre,
Le seint Sepucure alat requere,	U il ad fet as sous bel estre.
E quant il fu d'iloc venu	Ore nus doit Deu par sa merci
Abit de moyne ad receü.	Ke nus le façum altresi. Amen.
Tut sun purpens ad tut esté	
De servir Deu en honesteté (sic)	<i>Explicit liber de Gaudio Paradisi ter-</i>
Dekes sa alme del cors departi ;	<i>restris.</i>

Ce poème a 1790 vers. Pour la bibliographie du sujet, M. K. aurait peut-être trouvé quelque utile renseignement dans « *Le voyage du Pays de Saint-Patrix*, réimpression textuelle, augmentée d'une notice bibliographique, par « PHILOMNE-STE JUNIOR. Genève, Gay, 1867 » ; cf. le compte-rendu de M. Gaidoz, *Revue critique*, 1869, art. 75. A la p. 60, M. K. cite le début de la version contenue dans le ms. Harleien 273 ; les trois derniers vers cités sont ainsi conçus : *Jesu requis, ne l'os desdire | De latin la dei escrere | E par lais en romanz fere*. Ma copie porte : *Je su... estrere | E pur...¹* — P. 121-69, *Zur Ueberlieferung und Quelle des mittelenglischen Gedichte : Lybeaus Disconus*. Dans cet article, M. K. donne, par comparaison à l'édition de Ritson, les variantes d'un ms. de Naples déjà signalé autrefois dans les *Reliquiae antiquae* de MM. Th. Wright et J.-O. Halliwell (II, 65), y entremêlant, sans beaucoup d'ordre, des remarques sur le rapport du poème anglais avec le *Bel inconnu*, publié (et bien mal publié!) en 1860 par M. Hippeau, et avec le *Wigalois* de Wirnt de Gravenberg. P. M.

IV. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS, 1876. — P. 37, Assemblée générale du 8 juin 1876 ; discours du président ; rapports du secrétaire et du trésorier. — P. 64-132, Fr. Bonnardot, *Notice du manuscrit 189 de la bibliothèque d'Epinal, contenant des mélanges latins et français en prose et en vers*. L'extrême variété des pièces contenues dans ce curieux volume explique l'étendue de la notice, qui donne de nombreux extraits, intéressants par la singularité de la langue.

V. ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG ; N. F., III, 4. — P. 414-423, Ad. TOBLER, *Etymologies françaises*. On connaît l'érudition, la méthode et la pénétration ingénieuse du savant professeur de Berlin ; aussi ses travaux sont-ils toujours instructifs et intéressants, même quand on n'admet pas ses conclusions. 1. *Vuille*. A propos de l'étymologie *viticula*, démontrée ici (III, 160) par M. Bugge, M. T. remarque qu'il ne connaît du mot qu'un exemple en ancien français, qui malheureusement donne déjà *ville* et non *veille* ; je lui signale la forme désirée dans un passage fort curieux du *Martyre de saint Baccus*, composé par Gieffroy de Paris en 1313 (*Jubinal, Contes*, etc., I, 255 ; au v. 9, lisez *fuilles* (p. *merveilles*) et *veilles*, au v. 17 *veillettes* p. *viellettes*, et au v. 29

1. Soit dit en passant, la même version se trouve dans le ms. fr. 2198 de la Bibl. nat., où on lit : *J'en suy requis ne l'os(e) dedire | De latin le doy estraire | Et pour les lays en romant faire* (fol. 30).

veilles pour *vielles*) ; ce passage a en outre l'avantage d'éclaircir complètement le sens de celui qu'a cité M. Tobler. Il rattache à ce mot des remarques sur l'*r* intercalée dont j'ai contesté les résultats plus haut (p. 129). — 2. *Rouette*. Dans cette note excellente, M. T., après avoir montré que *rouette* est un doublet de *riorte* (*retorta*) et non un dérivé de *roue*, donne un certain nombre d'exemples de cette interversion de *eo* en *oe*, c'est-à-dire qu'il explique par une tendance générale des formes jusqu'ici énigmatiques. Une note contient sur les emprunts faits par l'auteur des *Miracles de N.-D. de Chartres* à Gautier de Coinci, une observation exacte. — 3. *Javelot*. M. T. rattache ce mot à *glaive*, par l'intermédiaire d'une forme *glavelot*. La chute d'une *l* à cette place est peu probable ; mais, si elle avait eu lieu, le *g* n'aurait pu se changer en *j*, car ce changement est antérieur à l'époque où on peut placer la chute de l'*l* dans *glavelot* (notons que *glaive* au sens de lance n'est pas, à ma connaissance du moins, antérieur au XIII^e siècle). M. T. compare *cheville* de *clavicula* ; je pense qu'il reconnaîtra que ce mot vient, comme je l'ai dit ici (V, 382), de *capitula*. — 4. *Piètre*. Cette note démontre que *piètre* est bien *pedestris*, en apportant des exemples en v. fr. de *peestre* au sens du latin. Il faut y joindre *peestre* dans un passage corrompu et que je n'ai pas compris en le citant dans *Alexis*, p. 214. — 5. *Afoler*. Ce verbe, dans le sens de « endommager, blesser, » ne doit pas être séparé du même verbe au sens de « rendre fou, » et a la même origine : c'est ce qu'établit fort bien M. Tobler. — 6. *Estuet*. Cet article, le plus ingénieux de tous, n'est pas le plus convaincant. M. T. pense que *estuet* est une altération de *est ues* = *est opus*, où on a d'abord, prenant cette locution pour une 3^e personne, changé *s* en *t*, puis d'où on a tiré tout un verbe. Il n'y aurait lieu de discuter cette étymologie, appuyée de toutes sortes de raisonnements, qu'en en proposant une autre, et c'est ce que je suis hors d'état de faire. — En terminant, M. T. explique *oil*, non plus par *hoc illud*, mais par *hoc ille*. Cette réponse aurait été originairement restreinte aux cas où il s'agissait de la 3^e personne, sujet du verbe sous-entendu : les autres personnes entraient dans des locutions semblables. Exemples : *Vendras tu?* — *O je* (d'où plus tard *ôie*, ce qui paraît un peu dur ; d'ailleurs ne faudrait-il pas *o gié?*). *Ai je tort?* — *O tu. Viendra il?* — *O il* ; et de m. *o nos, o vos. O il* servait également pour le pluriel. *Ne nil* s'expliquerait de même par *nen il. Se non è vero, è ben trovato*.

G. P.

VI. REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 6^e série, t. II, septembre à décembre 1875. — P. 421-4. Plainte adressée au duc de Lancastre contre un juge de la cour de Gascogne, vers 1387, document gascon communiqué par M. Marchegay, et curieux à différents égards. Malheureusement on y peut reconnaître un assez grand nombre de fautes de lecture dont plusieurs à la vérité se laissent aisément corriger (*proaussas*, l. *proanssas* ; — *rouhos*, l. *ronhos*, etc.)

T. III, mai-juin 1876. — P. 429-49, P. Meyer. Rapport sur des communications de MM. Blanc, Charvet, Eyglie, de Fleury, Gomart, Luzel, Mireur et Tartière. Entre ces communications, les seules qui se rattachent aux études romanes sont celles de M. Blanc, qui consistent en deux textes provençaux (de Vence) d'un intérêt assez ordinaire, et celle de M. Mireur qui est importante. C'est le

relevé de toutes les notions que les archives communales de Draguignan fournissent sur des représentations de mystères en cette ville. La plus ancienne de ces représentations est de 1437, la seconde en date est de 1532, la plus récente de 1670. A l'aide de ce document et de plusieurs autres, M. Meyer a dressé une liste de tous les mystères provençaux que l'on possède¹, ou dont l'existence est constatée par des mentions relatives à leur représentation. Leur nombre total s'élève à 21 ou 22 ; mais il est certain que plusieurs de ces mystères ont été joués en français.

VII. REVUE CRITIQUE, juillet-décembre. — Art. 152. Ayer, *Grammaire comparée de la langue française* (art. important de M. Darmesteter). — 156. Andresen, *über deutsche Volksetymologie* (H. Gaidoz ; plusieurs remarques concernent la langue française). — 171. Bougeault, *Histoire des littératures étrangères*. — 183. Palmer, *Carnet d'un chasseur d'étymologies* (à propos de l'anglais, l'auteur traite souvent de mots romans). — 186. *Rime di Petrarca...* p. da Carducci (ouvrage hors ligne, qui fait vivement désirer la suite). — Méray, *La Vie au temps des Trouvères*. — 240. Wissmann, *Etudes sur le poème de King Horn*. — 241. *Imberios et Margarona*, p. p. Meyer (E. Legrand).

VIII. LITERARISCHES CENTRALBLATT, juillet-décembre. — 37. *Y seint greal...* ed. by Williams, III (texte gallois ; le v. IV contiendra le *Charlemagne* gallois). — 38. *Imberios et Margarona...* hgg. von Meyer. — 40. *Li dialogue Gregoire le pape...* hgg. von Færster (important article de M. Tobler).

IX. JENAER LITERATURZEITUNG, juillet-décembre. — 35. *La mort du roi Gormond...* p.p. Scheler (art. de M. Færster à joindre à celui de la *Romania* V, 377 ; la remarque la plus intéressante concerne le mot *tambre*, et non *cambre*, dont la forme et le sens sont établis). — 48. Neumann, *die germanischen Elemente in der prov. und. franz. Sprache*, I ; Schultze, *die germ. Elemente der franz. Sprache* (le second de ces écrits, d'après M. Stengel, est une pure aberration ; le premier est loin d'être satisfaisant. Nous partageons cette opinion et nous engageons l'auteur à ne pas donner suite à son entreprise avant de s'être mieux mis en état de la conduire à bonne fin.) — 49. C. Michaelis de Vasconcellos, *Studien zur romanischen Wortschöpfung* (E. Stengel ; nous donnerons un article étendu sur cet ouvrage important) ; Meyer, *das Leben des Trobadors Gaucelm Faidit* (E. Stengel ; article sévère). — 50. *Carmina clericorum* (article de M. Wein-kauff sur cette petite publication anonyme et fort mauvaise).

1. Il y en a six, dont cinq sont entiers. Le sixième est le fragment sur lequel voy. *Romania*, IV, 152. On connaît aussi un fragment de mystère mayorquin.

CHRONIQUE.

Nous communiquons à nos lecteurs le document suivant, daté de Berlin, 1^{er} février 1877 :

« La mort de FRÉDÉRIC DIEZ, arrivée le 29 mai 1876, a fait naître, dans le cercle de ses élèves et de ses admirateurs, la pensée de rattacher à son nom glorieux une fondation destinée à faire progresser la science, créée par lui, de la philologie romane, à encourager de nouveaux adeptes à marcher dans la voie ouverte par le maître, de façon à entretenir dans les générations futures l'esprit qui a dirigé ses travaux, et en même temps à rafraîchir perpétuellement le souvenir de son mérite inoubliable.

« Les soussignés, qui ont pris l'initiative de cette

FONDATION DIEZ,

adressent leur invitation non-seulement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont été disciples du maître, quelle que soit leur patrie, car ils ne sont pas les seuls à jouir du fruit de son activité, s'ils en ont profité plus que les autres. Ils adressent avec confiance leur demande de participation à tous ceux qui ont à cœur en général le progrès et l'honneur de la science, tant aux Romains, dont Diez le premier a fait comprendre les langues dans leurs vrais rapports entre elles et dans leur développement individuel, qu'à ses compatriotes, au milieu desquels il a, pendant de longues années, travaillé avec tant de fruit, au nom desquels il ajoute une gloire scientifique que bien peu peuvent égaler, et dont les écoles lui doivent, pour une branche importante de l'enseignement, la possibilité d'un progrès que les générations prochaines pourront seules apprécier dans toute sa portée.

« Les contributions qui nous seront adressées seront employées à encourager le travail scientifique dans le domaine des études romanes, mais nous ne pouvons dire encore quel sera le mode précis auquel on s'arrêtera. On songerait particulièrement à appliquer les intérêts du capital qu'on espère réunir à récompenser, à des périodes qui seraient à déterminer, des travaux éminents relatifs à ces études, sans avoir égard à la nationalité des auteurs, et en admettant au jugement, si on trouve la chose possible, des personnes compétentes des divers pays. En second lieu, on pourrait penser à la création de prix pour les meilleures réponses à des questions posées ; peut-être aussi à la création d'une bourse à cette Université où Diez a enseigné pendant cinquante ans. Il y a lieu d'espérer qu'après la clôture préalable de la souscription, qui aura lieu le 30 décembre 1877, on pourra arrêter des statuts de concert avec une des plus grandes insti-

tutions scientifiques de l'Allemagne¹, qui se chargerait d'administrer la fondation. Jusque-là, les membres soussignés du comité se déclarent prêts à recevoir les fonds, dont la réception sera annoncée publiquement plus tard. Les sommes envoyées seront, pour le moment, déposées dans la maison Mendelssohn et C^o, à Berlin, qui s'est déclarée disposée à tenir provisoirement la caisse du comité, et à laquelle les comités qui se formeraient à l'étranger peuvent envoyer directement leurs contributions.

« Le comité aurait volontiers invité des personnes qui partagent les sentiments de ses membres pour le maître décédé, mais qui demeurent à une grande distance de Berlin, à joindre leurs signatures à celles qui se trouvent au bas de cette invitation ; il s'en est abstenu, pour ne pas rendre trop difficiles les démarches communes qu'il faudra faire par la suite. Mais il sera profondément reconnaissant aux personnes qui ailleurs, notamment à l'étranger, aideront l'entreprise en faisant connaître le plan de la fondation, en provoquant des souscriptions, et en les transmettant au comité. Déjà les professeurs G. J. ASCOLI à Milan, K. BARTSCH à Heidelberg, N. DELIUS à Bonn, A. MUSSAFIA à Vienne, G. PARIS à Paris, ont accepté de s'associer de cette manière aux efforts du comité de Berlin.

« *Le comité pour la fondation Diez :*

Cons. BONITZ (Berlin)	Prof. GRÖBER (Breslau)
Prof. MAHN (Berlin)	Prof. MOMMSEN (Berlin)
Prof. von SYBEL (Berlin)	Prof. TÖBLER (Berlin)
Prof. EBERT (Leipzig)	Prof. HERRIG (Berlin)
Prof. METZNER (Berlin)	Prof. MÜLLENHOFF (Berlin)
Prof. SUCHIER (Halle)	Prof. ZUPITZA (Berlin). »

Nous n'avons pas besoin de dire que l'œuvre entreprise par le comité de Berlin a toute notre sympathie. Nous serions heureux que la France contribuât pour une large part à encourager des études auxquelles elle doit tant, et à rendre honneur au maître vénéré qui a été, chez nous aussi, l'initiateur du mouvement philologique actuel. Nous engageons donc nos lecteurs à contribuer, autant qu'ils le pourront, à donner de la publicité à l'appel du comité Diez. Nous accueillerons aussi avec plaisir les suggestions qu'on pourrait nous adresser relativement au meilleur emploi à faire des fonds recueillis. Le comité n'ayant pas encore de vues absolument arrêtées à ce sujet, il nous semblerait bon que les diverses opinions qui peuvent se former se produisissent en public.

— M. Schuchardt, précédemment professeur de philologie romane à Halle, vient d'être nommé en la même qualité à l'Université de Graz (Styrie).

— M. Arsène Darmesteter soutiendra prochainement à la Faculté des lettres de Paris deux thèses pour le doctorat, l'une en français, *sur les ressources que possède la langue française actuelle pour la création de mots nouveaux*, l'autre en latin, *sur les diverses réclactions de Floovant*.

— On parle de fonder à la Faculté des lettres de Montpellier une chaire de langue et littérature française du moyen-âge.

1. L'Académie de Berlin.

— M. Meyer a trouvé à la Bibliothèque nationale deux mss. des sermons français de Maurice de Sully qui avaient échappé à ses premières recherches. Il est persuadé qu'on en rencontrerait d'autres dans des bibliothèques insuffisamment explorées, et prie les lecteurs de la *Romania* qui en connaîtraient de vouloir bien les lui signaler.

— On vient de trouver à la Bodleienne, dans une vieille reliure, deux feuillets contenant en tout 120 vers du ms. du poème de la croisade que nous avons fait connaître dans le premier article de notre tome cinquième. Ce ms. est français (non pas anglo-normand, comme les deux que nous avons fait connaître) et du milieu environ du XIII^e siècle. Nous publierons très-prochainement ces 120 vers et le fac-simile photographique de l'une des pages retrouvées.

— Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Rivista di filologia romanza*, dont nous leur avons annoncé la cessation, va au contraire continuer à paraître, et dans de meilleures conditions, avec l'appui de l'Université de Rome.

— Il paraît depuis le 5 janvier, à la librairie Viaut (42, rue Saint-André-des-Arts), une publication périodique, intitulée : *MÉLUSINE, revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigée par MM. H. Gaidoz et E. Rolland* (paraît deux fois par mois, in-4^o, 16 pages; prix : France, 15 fr.; Etranger, 16 fr.). A partir de notre prochain numéro, nous rendrons compte de chaque fascicule de *Mélusine*; nous ne pouvons aujourd'hui que recommander vivement à nos lecteurs une publication aussi intéressante, que nous avons appelée de nos vœux (voy. *Romania*, 1875, p. 159), et qui est dirigée par deux savants aussi compétents que zélés.

— En même temps que *Mélusine* poussait son premier cri de ce côté des Alpes, paraissait sur l'autre versant, chez Loescher (Torino-Roma-Firenze), le premier numéro de la *Rivista di letteratura popolare, diretta da Fr. Sabatini*. Nous comptons aussi rendre compte de la *Rivista*. Nous avouons que le *Proemio* du directeur nous a paru contenir des idées bien vagues, et qui risqueraient fort, si on les précisait, d'être décidément fausses. Nous avons été aussi surpris de voir énumérer, parmi ceux qui ont inauguré les études auxquelles la *Rivista* est consacrée, « Gil Christ nella Scozia (s'agit-il de l'orientaliste Gilchrist?), » et « Grimm in Danimarca (!). » Mais si l'éditeur ne semble pas avoir une préparation très-solide, il a de bons collaborateurs, comme le montre déjà le premier numéro de la *Rivista*, et nous espérons que son entreprise sera soutenue par le public.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

DIT DE L'EMPEREUR COUSTANT.

Le petit poème qu'on va lire se trouve dans le ms. de la Bibliothèque royale de Copenhague fr. n° LV (anc. fonds royal n° 2061). C'est un manuscrit in-4°, sur vélin, composé de 161 feuillets à deux colonnes de 36 lignes chacune, et contenant, d'après le catalogue d'Abrahams¹, les ouvrages suivants :

1. F° 1 r°-139 v° : Roman de la Rose.
2. F° 149 v°-154 r° : *Li dis de l'empereour Coustant*.
3. F° 154 r°-154 v° : Poésie amoureuse.

Début : A vous, singnour, qui des boins iestes :
Ouvvrés les ieus, dreciés les testes.

Fin : Et qui ore volra canter
Par courtoisie une canchon
Bien desiervira le pardon.

Explicit.

4. F° 154 v°-161 v° : *Chi commenche de l'evesque de droit*.

Début : Catons li sages en son livre
Moult pourfitant doctrine livre.

Fin : Se me pensai que li contères
Estoit voir disans u mentères,
Et si me voloit abourder ;
Si l'alai mout fort conjurer
Se il me disoit voir ou non,
Car je n'ai pas intention
Que proprement peüst avenir.

1. *Description des mss. français de la Bibliothèque royale de Copenhague*. Copenhague, 1844.

Enfin quant vint au departir
 Me connut que songiet l'avoit
 Brisebare, et [dont] songiet soit.
 Saciés que plus avant n'en sai :
 Par tant le rent que l'acatai.

La notice d'Abrahams tomba sous mes yeux comme je venais d'imprimer (*Russische Revue*, IV, p. 181-202) sur la légende qui fait l'objet du *Dit* une étude que l'on trouvera plus loin, augmentée et refondue. Je reconnus tout de suite, aux extraits donnés dans le catalogue, que c'était une version poétique du conte de *l'Empereur Coustant*, publié par MM. Moland et d'Héricault. Par la gracieuse entremise de M. le prof. Smith, M. Thor Sundby eut la bonté d'en prendre pour moi une copie : j'offre ici tous mes remerciements à l'éminent savant qui m'a permis d'être à sa place l'éditeur de ce poème ; il est inutile de dire que sa copie était faite, non-seulement avec exactitude, mais avec l'intelligence que peut seule donner une connaissance approfondie de l'ancien français. Je préparai cette copie pour l'impression, et M. G. Paris a pris la peine de la revoir et d'en corriger les épreuves. Différents traits qu'il est inutile de signaler par le menu rendent l'attribution de ce petit poème à un auteur picard extrêmement vraisemblable.

LI DIS DE L'EMPEREOUR COUSTANT.

- | | |
|--|--|
| <p>Envyiertamps, quant li frois dure,
 Que desgatee a li froidure
 Ierbes et flours, qui ont esté
 Par le viertu dou temps d'esté
 5 Em prairies et en cans ;
 Et que ces oisiaus de lor cans
 Tapir a li yviers destrains,
 Et li pluseurs perent d'estrains
 Cambres, sales en lieux de joins,
 10 Ne nuls n'est a painnes si goins
 Qu'en esté, si liés ne si gais ;
 Par ces bos corneilles et gais
 Ot on braire et crier de fain ;
 Et qu'en lor sason sont li fain,
 15 Car li paisant en repaissent
 Lor biestes, qui mie ne paissent
 L'ierbe en camp ne en cemin nee ;
 En cel tamps en ma ceminnee
 M'iere pour le froidure assis</p> | <p>20 As oevres Fortune pensis,
 Comment li plus poissant del mont,
 Qui par leur droit anciestre amont
 Furent sur se roe monté,
 Ont esté de li desmonté
 25 Et gieté en la boe jus
 (Moult par est desghissés ses jus),
 Et aucun de mout petit pris
 A elle si en grasse pris
 Telle fois et si haut l'eslieve
 30 Que en son sa roe le lieve
 Et l'i tient tant qu'il est en vie ;
 Aucunne fois ra elle envie
 D'aucun que sour sa roe met,
 Que de celle honour le demet
 35 Tout jus ou en estat moien :
 N'i convient prier ne moien.
 Dont me prist talent d'un dit fere
 D'un enfant de moult bas affaire</p> |
|--|--|

10 Si manque — 29 f. est que s. — 30 roce — 31-32 intervertis — 33 Daucuns —
 34 Qui

- Que Fortune eslever vout si
 40 Que elle le fist sans nul si
 Par en son sa roe monter,
 Tous rois de sen tamps sourmonter.
 Et pour çou mes engiens s'aoevre
 De la matere mettre a oevre,
 45 Et ma volentés moult agriesse.
- Il ot jadis un roi en Griesse
 Qui Floriiens fu appiellés,
 Moult fu poissans et redoutés,
 Rices et tres larges donneres.
 50 De Bisence fu empereres.
 Une femme ot de grant valour,
 Qui fu fille l'empeureur
 Augustus, qui tint Rommenie
 Et le roiaume d'Italie
 55 Qui Lombardie est appiellée.
 De Augustus tieunt la contree :
 De se fille tout l'iretage
 Avoec se fille a mariage
 Donna Florian au corps gent.
 60 Moult s'entrainerent loiaument,
 Mout demenerent bonne vie
 Et par moult loial compaignie
 Furent un poi de tamps ensanle.
 Mes ensi avint, ce me sanle,
 65 Que d'enfant morut la royne
 Qui mout estoit de bonté finne;
 Li rois si grant doel en mena
 C'onques puis fame n'espousa :
 Donc l'amoit il biend'amour tendre
 70 Que ains puis ne vout fame prendre;
 Sanlans fu a la tourterielle :
 Tout son vivant plora s'ancielle.
 Li enfes qui li demoura,
 De quoi la dame trespasa,
 75 Ce estoit une damoiselle
 Sour toutes creatures bielle :
 Sebelinne fu appiellée
 Et Sebile en droit nom nommée.
 Sa mere si bien resanloit
 80 Que sa propre façon sanloit :
 Li rois pour çou trop miex l'ama,
 A boinnes gardes le kierka;
- Dis norices li fist avoir,
 Plainnes de bien et de savoir,
 85 Fames as contes, as marcis
 Les plus poissans de sen pays :
 Moult lor proia del bien garder.
 A un castiel le fist porter
 Qui estoit el chief de sa tierre
 90 Si fort que il ne cremoit guerre.
 Li rois qui moult fist a loer
 Vieunt a Bissance sejourner
 Qui loinc de cel castiel estoit.
 Une nuit en son lit gisoit,
 95 Moult anguisseus et moult pensis
 Pour sa femme l'empeveys ;
 Tenrement se prist a plorer
 Et doucement a regreter :
 « Ahi ! dame sage et courtoise,
 100 Queme de vostre mort me poise !
 Vo valours et vo courtoisie,
 Vo biauté, li haute lingnie
 De quoi vous estiés descendue,
 M'ont toute ma joie tolue
 105 Et en grant douleur embatu.
 A ! dame, que sont devenu
 Li grant delit et li solas
 Que j'avoie de vous, elas !
 Tout me font muer en tourment :
 110 Adiés me sont el coer present. »
 Ensi fu grant part de la nuit.
 Un poi devant le mienuit
 Li rois de son lit se leva,
 Son cambrelent en apiella,
 115 Par devant lui le fist venir,
 Si se fist caucier et viestir.
 Hors de sa cambre s'en issi
 Et jus del palais descendi :
 Par les rues prist a aler
 120 Pour lui un petit oublier.
 Une fame oy qui crioit
 Moult haut, car d'enfant travail-
 [loit ;
 Li rois regarda amont l'iestre,
 Son mari vit a la feniestre,
 125 Qui es estoilles regardoit
 Et a Dieu doucement prioit

- Qu'elle ne peust ajesir.
 Le roi ne vint pas a plaisir,
 Car de sa fame li souvint
 130 Et pour çou plus au coer l'en tint. 175 Amont duskes a la forcielle.
 Le cambrelent a apiellé
 Et puis apriés li a parlé
 De l'ord vilain puant felon
 Qui a Dieu a fait s'orison
 135 Que sa dame ne puist agire : 180 « A ! biau sire, pour Dieu merci !
 Il a desiervi grant martire.
 Mais peu apriés çou demoura
 Que cieus devotement pria
 A Dieu que sa femme agesist ;
 140 Et Dieu droit en celle eure fist 185 Cieus atout l'enfant descendi
 La dame d'un fil delivrer
 Dont chi apriés orés parler.
 Cieus astronomiïens estoit ;
 O lui un sien ami avoit
 145 A cui il dist ces mots ensi : 190 Qui par raençon se censoit
 « Or saciés, » fait il, « tout de fi
 Que mes enfes, qui chi est nés,
 De Griesse sera couronnés,
 Empereres de ceste ville,
 150 Rois del roiaume de Sesille, 195 Li moine de celle abeye,
 De Romme emperere sera,
 Nuls destourner ne l'em pora
 Pour destrainte ne pour pooir,
 Car a fame en avera l'oir
 155 Qui fille est no roi Floriien. » 200 Tout sanglent et envolepé
 Li rois ces mos entendî bien,
 Car li preudons qui çou disoit
 Si grant joie en son coer avoit
 Qu'il ne se sot garde donner
 160 Que nuls le peust escouter. 205 Li rois l'en crut, qui moult l'ama.
 Li rois l'oy, moult l'em pesa :
 Il fist tant et tant pourçaça,
 Ains que uit jour fuissent passé,
 C'om a le valeton emblé
 165 A le mere, et a lui bailliet 210 Pour le martire qu'il sentoit :
 Dedens sa cambre le porta,
 Sen cambrelent o lui mena :
 Andoi l'enfant desvoleperent,
 170 Mais onques si biel n'esgarderent. 215 Entre ses dous bras l'emkierka,
 Mais le coer ot d'ire enflamé
 Par devant l'abbé l'emporta.

127 Que elle — 133 De lor v. — 134 le second a manque. — 140 drois —
 143 astronomijes — 148 griesses — 172 quil en o. — 176 creaturelle — 184 acreater
 — 193 maiscreant — 196 fu — 207 labeye, cf. v. 129.

- « Sire, » dist il, « voiies mer-
[veilles :
Ains ne veistes lor pareilles. »
A tant li a moustré l'enfant.
220 Li abbes en ot pité grant :
Il a fait un mire venir
Savoir s'on le poroit garir ;
Cieus dist que bien le gariroit,
Qui bien son leuier l'en donroit :
225 Dous cens besans a demandés,
Mais tant est leur markiés alés
Qu'il en dut cent besans avoir.
Il fist dou garir son pooir :
Et li chars qui fu jovene et tendre
230 Se prist volentiers a reprendre,
Si qu'en poi d'eure fu garis.
Li abbes en fu esjoys :
En sains tons le fist baptisier ;
Il meismes le vaut sacier.
235 Et pour çou qu'il ot cousté tant
Li missent il a non Coustant.
Baillier li fist boinne nourice
Qui ne fu ne folle ne nice ;
Plus monteplioit en un mois
240 K'uns autres ne fesist en trois ;
Et quant il ot entendement,
Li abbes, qui l'amoit forment,
Li a fait boin mestre livrer
Pour lui aprendre et doctrinner
245 D'iestre. de parler et de lettre ;
Et quant il se seut entremettre,
Il le fist devant lui trecier
Et avoecques lui cevaucier ;
De tres rices dras le viestoit,
250 Car mout grant honneurs li estoit
Quant uns si nobles damoisiaus,
Si gens, si courtois et si biaus,
Siervoit a table devant lui ;
Mais par tamps en ara anui.
255 Li abbes ot d'un grant affaire
Par devant l'empereour a faire ?
Il monta sour son palefroï,
Coustant mena avoecques soi.
Dedens Bisence s'en entrerent
260 Et par les rues tant alerent
- Qu'il sont ens el palais monté :
L'empereour ont salué.
Floriens qui moult fu courtois
Assist l'abbé les lui au dois
265 Et le fist delés lui mangier.
Coustant siervi de sen mestier
Par devant l'abbé sen signour :
Forment pleut a l'empereour.
A l'abbé demanda errant :
270 « Qui vous donna cel biel enfant ? »
Cieus qui garde ne s'en donna
Tout le voir tantost l'en conta,
Comment li portiers l'ot trouvé
Devant le porte envolepé
275 D'une vermeille kieute pointe ;
La verité si l'entraointe
Que Floriyens sait tout de voir
Que c'est cieus qui devoit avoir
Sa fille et tout son hiretage,
280 Dont dolans est en son corage.
« Abbes, » dist il, « donnés le
[moi :
Mout est dingnes pour servir roi ;
Et se par vo volenté l'ai
Le treu dis ans quitterai. »
285 Il ne li osa escondire,
Mais moult en ot el doel et yre ;
Il prist a l'empereour congiet,
Em plorant a Coustant laisiet.
Li enfes plora treusement
290 Qui son singnour amoit forment.
Trois jours fu Coustans a sejour
A Bisence o l'empereour
Roi Floriien, qui li atire
La besongne de sen martire ;
295 Nequedent envis le faisoit,
Car li enfes moult lui plaisoit,
Mais il savoit tout de certain
Que c'estoit li fieus d'un vilain,
Et pour çou l'empereour sanloit,
300 Se sa fille espousee avoit,
Qu'elle en seroit deshonneree
Et sa couronne avilenee.
« Coustant, » dist il, « d'un mien
[affaire

236 Le — 273 portier — 276 tr dans entracointe est peu lisible — 290 singnoure —
293 Rois floriens

- Vous estuet un mesage faire
 305 A cel castiel (se li nomma
 Et le voie li ensengna) :
 Men prouvoist me saluerés,
 Et ces lettres vous li donrés,
 Et li dites qu'il ne laist mie
 310 Sour corps, sour membres et sour
 [vie
 Çou ne face que je li mande
 Parcest escript chi et commande. »
 Coustans dist que bien li dira :
 Il prist congiet et si monta.
 315 Douze journees y avoit,
 Mais il erra a tel exploit
 Qu'il vint en dis jours au castiel
 K'a merveilles vit fort et biel;
 Mais s'il seust çou que il porte.
 320 Il n'entrast ja dedens le porte.
 Il a encontre un garçon
 Qu'il vit descendre d'un dougnon;
 Dou prouvoist li a demandé,
 Et il li dist en verité
 325 Qu'il estoit assis au disner.
 Pour çou n'i volt Coustans aler
 Devant çou c'om eust mengiet.
 Dalés le porte ot un vergiet;
 Coustans en cel vergiet entra,
 330 Son ceval apriés lui saca;
 Desous une ente s'est couciés,
 Car il estoit moult traveilliés,
 Et la s'endormi desous l'ente.
 Il devoit bien songier a ente :
 335 Plus y dormi que dusc'a nonne.
 La fille au roi qui moult fu bonne,
 Tres noble et sage damoiselle,
 Avoecques li mainte pucielle,
 Nobles et bien emparentees,
 340 Sont dedens le vergiet entrees :
 Coustant desous l'ente trouverent ;
 A grant merveille regarderent
 Sa façon, sa coulour rosine,
 Sen biel corps, sa gente poitrine ;
 345 Entr'elles assés en parlerent
 Et de biauté moult le loerent.
 Mout plot a le fille le roy,
 Et secreement dist a soi :
 « E ! Dieus, com tres rice tresor
 350 Mieux ameroie que tres or
 Le visse o moi par mariage,
 Que tout le mont en yretage.
 Rien n'i a oubliyé Nature. »
 Tant qu'elle vit a sa çainture
 355 Une aumousnière de rice oeuvre ;
 La pucielle le prist, se l'uevre :
 Le lettre sem pere y trouva,
 Tantost le saiel em brisa :
 Ensi le vaut Dieu consentir
 360 Qui ne voloit mie souffrir
 Que ses boins siergans fust ocis,
 Dont puissemi vint grans pourfis.
 Sebelinne lisi la lettre,
 Qui bien s'en savoit entremettre :
 365 Le mort Coustant y a trouvee,
 De dolour fu toute esplouree :
 Car ses peres li rois mandoit
 Au prouvoist que lues qu'il tenroit
 Coustant, qu'il le fesist morir
 370 Secreement, et que oir
 On n'en seust jamais nouvelle.
 Forment desplut a la pucielle ;
 Une damoiselle appiella,
 Celi en qui plus se fia :
 375 « Diex ! » dist ele a li, « quel
 [damage,
 Quant ou venir de son eage
 Convient morir ce damoisiel !
 Ains a nul jour ne vic si biel.
 Ciertes pas ne le soufferaï,
 380 Ains se je puis exploiterai
 Que je l'averai a mari,
 Car onques mes homme ne vi
 Qui tant peust a men coer plaire.
 A ! douce amie deboinnaire,
 385 Conseilliés m'ent, se m'en savés ! »
 Et elle li dist : « Vous avés
 Dou vuit parcemin saielet
 Que vos peres vous a donet
 Pluiseurs escroes grant pieça ;
 390 Et pour çou le vous saïela
 Que vos lettres en fesissiés

- S'aucun besoing en eussiés.
 Prendés ent une, si metés
 Çou dont cils enfes soit sauvés. »
 395 Sebelinne s'en esjoi :
 « Douce amie, » dist elle a li,
 « Alés pruekes le parkemin ! »
 Et celle se mist au kemin.
 Et si est moult tost retournée
 400 A tout l'escroe saielée,
 Encre et pane aveques porta,
 A Sebelinne tout bailla.
 Et celle s'asist a escrire
 Et ensi commença a dire,
 405 Com celle qui moult ot science :
 « Jou, emperere de Bisence,
 De Griesse et de Sesille rois,
 Qui sousteneres sui des drois,
 A vous, mes fiables prouvos,
 410 Mant et commanc que aussitos
 Que ces lettres avrés oiies,
 Que del messagier, qui baillies
 A vous les avra de par moi,
 Faciés autant dou corps de soi
 415 Que de moi meismes feriés,
 Et que tantost vous li faciés
 Sebille ma fille espouser ;
 Et se çou volés refuser
 Ne men commandement despire,
 420 De vilain et cruel martire
 Vo corps martiriyer feroie,
 Si tos que trouver vous poroie :
 Car je me tienc de çou pour fis
 Que venir em poet grans pourfis
 425 A vous et as sougis del renne ;
 Et apriés men deciet y tienne. »
 Quant tout son voloir mis y a,
 Le lettre sagement ploia
 Et le mist dedans l'aumousniere.
 430 Biellement se traient arriere,
 Dedens lor cambres repairierent,
 Coustant desous l'ente laisserent,
 Et quant il ot assés dormi
 Il s'esveilla, moult s'esbahi
 435 Quant il vit le soleil si bas :
 Del vergiet issi tout le pas
- Et si monta ens el palais
 U li prouvos tenoit ses plais.
 Par devant li s'agenoulla :
 440 Tres hautement le salua
 De par le rice emperour.
 Quant li prouvos de sen signour
 Oy le damoiseil parler,
 Tantost le courut acoler,
 445 Car son singnour amoit forment,
 Et li dist : « Dous amis, comment
 Le fait mesure et ses barnages ? »
 Et li valés qui moult fu sages
 Courtoisement li respondi :
 450 « Bien, beau sire, le Dieu merci ;
 Par moi cest escript vous envoie
 Et forment vous commande et
 [proie
 Que faciés ce que dedens a. »
 Tantost le lettre li bailla.
 455 Li prouvos la lettre lisi ;
 Quant le commandement oy
 Si fort, moult s'en esmerveilla ;
 Le damoiseil moult regarda :
 Riens n'i vit qui li messesist,
 460 En son secré meismes dist :
 « Bien sanle de grans gens extrais.
 Et a çou aquier je me pais
 Que mon signeur tieng a si sage
 Qu'il n'eust ja par ce message
 465 Fait ce commandement a moi
 Se il ne seust bien pour quoi. »
 Lors a Sebelinne mandee.
 Elle est ens illueques entree,
 Avocques li grant compaignie
 470 De pucielles de sa maisnie ;
 De rice atour fu acesmee,
 D'oneur et de biauté peree.
 Tout cil dou palais sus salirent
 Si tos que la pucielle virent ;
 475 Li prouvos ala contre li
 Et doucement li dist ensi :
 « Ma damoiselle, ciëus varlès,
 Qui tant par est courtois et nès,
 Mesagiers est a mon signeur
 480 Vo pere et nostre empereur. »

401 auuec — 404 Et si c. — 411 aues — 413 Le vous es aura — 425 As vous —
 431 lors — 439 si — 441 empereur — 447 mesires — 459 maissesist — 463 mesig-
 gneur — 464 la — 468 illuec

- Quant Sebelinne l'entendi,
 Son affaire moult bien couvri,
 Coustant par le blance main prist,
 Moult le bienvegna et li dist :
- 485 « Biaus ciers sires, que fait mes
 [peres,
 Qui de Bissance est empereres? »
 Quant Coustans oy que c'estoit
 La fille au roi que tant prisoit,
 Moult s'i prist a humelyier,
- 490 Et si se vaut agenouillier,
 Mais celle en ses bras le retint.
 Li prouvos a Sebille vint,
 D'une part le traist a conseil
 Et li dist : « Forment m'esmerveil
 495 D'un mant que mes sires m'a fait. »
 Lors li a tout contet le fait
 De le lettre qu'elle escrisi.
 Sebelinne moult s'esbahi
 Par sanlant et fist l'esmarie
- 500 Et li dist : « Or ne faites mie
 La cose de vous seulement,
 Mais par le conseil de le gent
 A mon pere l'empereour,
 Des haus hommes anciennour,
- 505 Et par lor conseil en ouvrés :
 Mandés les et se leur moustrés;
 Car s'aucunne cose y queoit
 Qui desplaisans men pere soit,
 La coupe si en averiés
- 510 Se de vo conseil le faisiés. »
 Li prouvos s'i est acordés,
 Lors a les haus hommes mandés ;
 Il y vinrent a rice atour,
 Et quant il furent en la tour
- 515 Devant le prouvoist descendu,
 Il lor a l'escript despondu
 Et le cruel commandement.
 Par le commun assentement
 Fu li mariages greés ;
- 520 Coustans ne fu pas appiellés
 De cel autre ne de celui,
 Ains coururent tantost a lui
 Tout li plus gros qui la estoient,
 Si le congoent et fiestoient
- 525 Et li font aussi grant honneur
 Que nel fesissent lor singnour.
 Coustans s'esmerveilla forment,
 Et nonpourquant moult sagement
 S'en maintient et biel s'en accointe.
- 530 Le fille au roi, qui moult fu cointe,
 Sebille li font espouser,
 Et font par les rues crier
 Pour le fieste plus essaucier
 C'om n'i ouvrast de nul mestier
- 535 Tant ke uit jour fuissent passés ;
 Et s'ont le barnage mandé
 A dis liues tout en tous sens.
 L'endemain y vint tant de gens
 C'om n'i pooit osteus trouver ;
- 540 Cascuns s'i penoit de fiester
 Pour l'empereur a gré siervir
 Que il devoient moult cremir.
 Cil et celles qui la estoient
 Coustant a merveilles looient
- 545 De sens, de biauté, de maintiens.
 A Bissance fu Floriyens
 Qui de Coustant moult desiroit
 Savoir, se li prouvos l'avoit
 Par son commandement occis.
- 550 Au quint jour qu'il s'en fu partis
 Fist sen affaire apareillier
 Et ne finna de cevacier ;
 Si est droit au castel venus,
 S'oy qu'il estoit esmeus
- 555 De toutes les menestraudies
 Et de toutes les melodies
 Qu'il convenoit a faire joie.
 Un varlet vit en mi sa voie
 Li rois et se li demanda
- 560 Pour quoi laiens si grant joie a.
 Cieus li dist : « Sire, le pour quoi
 Devés vous bien savoir, je croi :
 C'est pour les noeces de Coustant,
 Le biel, le courtois, l'avenant,
- 565 Qui prise a Sebille vo fille,
 Pour çou s'esjoist si la ville ;
 Car a vo prouvoist le mandastes
 Par vos lettres et commandastes
 Que on li fesist espouser ;

- 570 Et il ne l'osa refuser
 Que fais n'en fust li mariages. »
 Et dist li rois : « Il fist que sages
 Quant il fist no commandement. »
 Puis dist en lui secrement :
- 575 « Fols est qui ce voet destourner
 Que Dieus a volut ordener :
 Jamès painne n'i meterai,
 Mes tous jours a oir le tenrai. »
 Il cevauca dusk'as degrés ;
- 580 El palais est li cris alés
 Que l'emperere fu venus :
 Cescuns est contre lui venus.
 Quant Sebelinne l'oy dire,
 Esprise fu de doel et d'ire,
- 585 Car de çou forment s'esmari
 C'om ne li tolist son mari.
 Et nompourquant contre lui vinrent
 Andoi, et main a main se tinrent :
 Par devant lui s'agenouillierent
- 590 Et hautement le bienvegnierent ;
 Et quant il vit les deux enfans
 Devant lui main a main tenans,
 Plains de grascieuse biauté,
 Pris fu d'amour et de pité :
- 595 Ens es bouces les a baisiés
 Et se mist ses mains sour lor ciés ;
 De tout le sien les raviesti.
 Sebelinne moult s'esjoy :
 Or a elle tout son voloir.
- 600 Li rois fist de Coustant sen oir ;
- Bien le siervi a gré Coustans.
 Mes puis ne veski que dous ans
 Li rois apriés cest mariage :
 Coustans saissi tout l'iretage,
 605 A empereur fu receus ;
 De ses hommes fu cier tenus.
 Si tos com il fu couronnés
 Fu de li li abbes mandés
 Qui le nourri et aleva :
- 610 Par sen conseil toudis ouvra.
 A cel tans mescreant estoient
 Tout cil qui en Griesse manoient,
 Mes par le conseil a l'abé
 Mist partout le crestienté,
- 615 Tout le peuple fist baptisier ;
 Mainte capielle et maint moustier
 Y fist faire et mainte abeye,
 Dieu ama moult toute sa vie.
 Tout cil de Bissance la bielle
- 620 I receurent la loi nouvelle,
 Et pour cette nouvelleté
 Ont Bissance sen nom mué :
 Le nom leur singneur li donnerent,
 Le roi Coustant, que moult ame-
 [rent :
- 625 Pour ce que si nobles estoit
 Et que nobles oevres faisoit,
 L'appelloient Coustant le noble :
 Et pour çou ot Coustantinnoble
 Li cyté de Bissance a nom,
- 630 Qui encore est de grant regnon.

Explicit de l'empercour Coustant de Coustantinnoble.

Le moyen âge a entouré le nom de Constantin le Grand d'une couronne de légendes, formant un cycle à part qu'il serait intéressant d'étudier. Le conte et la légende se sont surtout attachés à certains épisodes de sa biographie, plus ou moins historiques, qui ont tout particulièrement fait travailler l'imagination populaire. C'est ainsi que se sont produits les récits sur son enfance, sur son baptême par le pape Sylvestre, sur l'infidélité de son épouse, sur la fondation de Constantinople, etc. Dans la

mémoire des peuples de l'Occident ce monarque est resté le type d'un empereur puissant; le souvenir de ses richesses s'est conservé dans la formule traditionnelle « l'or Constantin », le pendant du « trésor Salemon. »

Dans l'esquisse qui suit je me borne à étudier les légendes qui ont rapport à son enfance. Elles se sont conservées dans trois rédactions différentes, ayant toutes à leur base la même tradition.

La *première* de ces rédactions se trouve dans deux versions françaises du XIII^e siècle, l'une en prose, l'autre en vers, celle que je publie ici pour la première fois. Dans l'une et dans l'autre le nom du héros principal est Coustant; il s'entend que c'est Constantin le Grand, puisque le nom de Coustant y est mis en rapport avec la dénomination de Constantinople. C'est ainsi que le texte en vers nous dit que l'empereur Coustant était aimé de tous, et

Pour ce que si nobles estoit
Et que nobles oeuvres faisoit
L'appelloient *Coustant le noble*,
Et pour cou ot Coustantinnoble
Li cytés de Bissance a non.

Le récit en prose cherche à concilier les données légendaires avec celles de l'histoire, la tradition de Coustant, qui aurait donné son nom à Byzance, avec les droits que l'histoire attribue à Constantin. C'est ce qui explique, selon moi, les dernières lignes de la version en prose : « Et engendra li enpereres Coustans en sa fame un oir masle ki ot a non Coustantins, ki fu puis molt preudom. Et si fu puis la cités apielée Coustantinoble, pour son pere Coustant ki tant cousta, ki devant avoit esté apielée Bisanche. » On trouvera plus loin un autre exemple de cette confusion des noms de Constant et de Constantin. Quant au contenu des récits français sur l'enfance de Constantin, on peut à juste titre le qualifier de *légendaire*.

La *seconde* rédaction nous est fournie par deux textes : l'un, en latin, se trouve dans la chronique de Jacques d'Acqui, annaliste italien du XIII^e s.; l'autre, en italien, dans le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti (XIV^e s.). Le résumé sommaire de la légende, que nous a conservé ce dernier, ne permet pas de décider s'il a utilisé le récit de la chronique, ou si, comme le chroniqueur, il a puisé à une source plus ancienne. Quoi qu'il en soit, les deux versions ont un caractère commun : le thème légendaire de la rédaction française leur sert de base, mais il y a eu introduction d'une nouvelle circonstance épisodique et l'on y remarque surtout la tendance à mettre les données légendaires d'accord avec les noms et les faits de l'histoire.

Comme *troisième* rédaction je n'ai sous la main qu'un récit serbe :

l'altération du thème primitif y provient non de l'influence des réminiscences historiques, mais d'une confusion avec un autre cycle, également légendaire.

Plus loin nous apprécierons le contenu de ces légendes concernant l'enfance de Constantin. Mais dès ce moment quelques considérations générales ne seront pas hors de place. Le récit de l'enfance était déjà répandu dans l'Europe occidentale au XIII^e siècle, dans deux versions différentes. Si l'une d'elles a eu le temps de se modifier sur le sol européen (j'ai en vue la rédaction de Jacques d'Acqui et du *Dittamondo*), il est facile de conclure de ce fait que la légende primitive y est arrivée à une époque plus reculée, — et probablement de Byzance. Le récit serbe en donne la preuve : vu l'influence considérable de la littérature byzantine sur celles des peuples jougolaves, cette voie de transmission nous paraît plus probable que l'hypothèse contraire, d'après laquelle les Serbes auraient puisé leur récit à une source européenne.

I.

1. *Les récits français.* — La nouvelle en vieux français¹ nous parle d'un empereur du nom de Muselin, régnant à Byzance et versé dans l'astrologie. Un soir, par un beau clair de lune, l'empereur cheminant par les rues de Constantinople en compagnie d'un de ses chevaliers, ils vinrent à passer devant une maison où gémissait une chrétienne en couches. Ils entendent son mari sur le *solier* prier Dieu d'accorder à sa femme une heureuse délivrance, et bientôt après le conjurer de ne pas lui venir en aide. L'empereur indigné somme cet homme de lui donner l'explication de son étrange conduite. Le mari lui déclare qu'il est astrologue. « J'ai lu, » lui dit-il, « dans les étoiles que si l'enfant venait au monde à une certaine heure, il serait malheureux et mourrait d'une mort violente ; que, né à une autre heure, il serait au contraire favorisé de la fortune. » Ainsi s'expliquait la prière contradictoire qui avait surpris l'empereur. Le père affirmait que Dieu avait exaucé sa prière et que son fils était venu au monde à une heure propice : il épouserait, continuait-il, la fille de l'empereur de Byzance et deviendrait lui-même empereur. — Muselin révoque en doute la prophétie, mais l'astrologue lui affirme qu'il doit en être exactement comme il l'a dit. Alors l'empereur se propose de rendre absolument impossible l'accomplissement de la prédiction : il fait enlever l'enfant par un de

1. Moland et d'Héricault, *Nouvelles françaises en prose du XIII^e siècle*, p. 3-32.

ses chevaliers, qu'il charge de lui ouvrir le ventre ; il veut lui arracher le cœur de sa propre main ; le chevalier l'en empêche et promet au souverain de jeter à la mer l'enfant, qu'on croyait mort ; mais, saisi de compassion, il l'expose sur un fumier devant un couvent. L'enfant est trouvé par l'abbé, qui le confie aux soins d'un médecin ; celui-ci demande cent besants d'or pour le soigner, mais il doit se contenter de quatre-vingts. De là le nom donné à l'enfant : *Coustant*, « pour çou k'il sanbloit k'il coustoit trop au garir. » L'enfant guéri, l'abbé le met à l'école où il fait des progrès étonnants. Devenu un beau garçon de quinze ans, il tombe par hasard sous les yeux de l'empereur qui était venu voir l'abbé. Le monarque apprend l'histoire de l'enfant trouvé, et le demande aux moines. Ils le lui accordent volontiers ; alors l'empereur cherche un nouveau moyen de se débarrasser de ce *truand* qui doit épouser sa fille. Il l'envoie à son châtelain de Byzance avec une lettre qui enjoint de tuer sans délai le porteur. Or la lettre tombe entre les mains de la princesse qui s'éprend du beau jeune homme et, le voyant endormi de lassitude, lui enlève la lettre, à laquelle elle en substitue une autre écrite de sa main : celle-ci contenait l'ordre au châtelain de fiancer le nouvel arrivé avec la fille de l'empereur, ce qui eut lieu immédiatement. Lorsque Muselin arrive après la noce, il reconnaît que contre les décrets de la providence il n'y a rien à faire. A sa mort lui succède sur le trône son gendre Coustant, qui eut pour fils Coustantin ; mais Byzance se nomma Coustantinople « pour son pere Coustant qui tant cousta. »

Les faits essentiels du Dit en vers de l'empereur Coustant sont identiques à ceux de la nouvelle en prose : il n'y a de changé que les noms des personnages. Florian, empereur païen de Grèce et de Byzance, y est l'époux de la fille d'Auguste, souverain de la Romanie et du royaume d'Italie qui porte le nom de Lombardie. La femme de Florian meurt en couches, lui laissant une fille nommée Sebile ou Sebeline :

77 Sebelinne fut apiellée
Et Sebille en droit non nommée.

L'empereur est inconsolable. Une nuit, tourmenté par ses tristes pensées, il va rôder par la ville avec son *cambreient*. Le récit qui suit reproduit toutes les circonstances de la nouvelle en prose : gémissements d'une femme en mal d'enfant, prière contradictoire du mari qui est « astronomiens » ; au moment où l'enfant vient au monde, le père prédit à son ami, qui est à côté de lui, ce qui attend le nouveau-né : il sera empereur de Byzance et de Rome et roi de Sicile, et épousera la fille de Florian. L'empereur, qui a entendu la conversation, fait enlever l'enfant, etc. — Quelques détails de peu d'importance constituent seuls la différence entre la version en prose et celle en vers : le médecin à qui

s'adresse l'abbé réclame une rémunération de 200 besants d'or et se contente de 100, ce qui explique le nom donné à l'enfant :

235 Et pour çou qu'il ot cousté tant
Li missent il à non Coustant.

L'enfant, venu à Byzance avec l'abbé, est reconnu par l'empereur qui l'obtient à force de prières et l'envoie dans un « castiel » à son « prou-vost » avec la lettre dont nous savons le contenu. Coustant, qui arrive à l'heure du dîner, s'endort dans un « vergiet », où vient à passer Sebeline. Alors a lieu la substitution de la lettre, et le récit se termine par le mariage de Sebeline et de Coustant, que l'empereur est forcé d'accepter comme un fait accompli. Deux ans plus tard, Florien meurt et Coustant lui succède sur le trône. Quant à Constantin, fils de ce dernier, il n'en est pas fait mention.

Les rapports précis du récit en prose et de celui en vers nous semblent difficiles à déterminer. Malgré la ressemblance parfaite de leur contenu, chacun des récits le développe à sa façon, ce qui n'exclut pas leur dépendance réciproque. On y trouve des traits d'une conformité presque littérale : voy. la nouvelle en prose, p. 30 : « Li empereres, ki fu sages, lor fist molt grant joie et *mist les II mains sour lor II tiestes*, et les i tint grant pieche, et c'est la maniere de la beneïçon as paiïens » ; dans le Dit v. 596 il y a : *Et se mist ses mains sour lor ciës*. — Sebeline admire Coustant « ki se dormoit et estoit *vermaus comme rose* » ; elle dit à son amie : « Bielle compagne, a il ichi *rice tresor !* » (nouv. en prose, p. 21) : dans le Dit v. 342-3 : « A grant merveille regarderent Sa façon, sa *coulour rosine* » ; v. 349 : « E Dieus, com *tres rice tresor !* » etc. — La différence de nom entre Muselin et Florien et les noms nouveaux de Sebeline et d'Augustus soulèvent la question de savoir lequel des deux conteurs a pu modifier le texte de l'autre.

2. *Récits italiens*. — La légende rapportée par Jacques d'Acqui et reproduite dans le *Dittamondo* a pour base la même tradition que les textes français que nous venons d'analyser, mais elle a dû se prêter à un rapprochement avec les faits historiques qui n'est pas des plus adroits. Dans le conte original, l'empereur, désirant détourner l'accomplissement de la prophétie, persécute de toutes les manières son gendre prédestiné, et le charge d'une lettre qui contient un arrêt de mort ; à cette lettre en est substituée une autre, et ce qui devait arriver arrive : la fille de l'empereur épouse l'homme que déteste son père. — Il s'agissait de concilier cette donnée avec les faits historiques. L'histoire a connaissance des hostilités de Galère et de Constantin, fils du coempereur Constance Chlore. Dans le conte, le gendre prédestiné est de naissance obscure, un enfant trouvé : Constantin était le fils illégitime de Constance

et de sa concubine Hélène, qui ne devint que par la suite son épouse légitime¹; l'origine princière de cette dernière appartient à une légende postérieure; celle qui concerne sa provenance de Trèves est déjà répandue au IX^e siècle. — Dans le récit de Jacques d'Acqui Constantin n'est d'abord pas reconnu par son père. — On voit que la légende et l'histoire présentaient certains points de repère, des coïncidences qui ont été mises à profit, bien que d'une manière incomplète: l'inimitié de Galère contre Constantin n'est pas relevée dans le récit de J. d'Acqui, et il y manque le motif de cette inimitié traditionnelle: la prophétie du mariage. Néanmoins lorsque vers la fin du récit Constantin épouse la fille de Galère, je n'hésite pas à reconnaître dans ce fait un trait de la légende primitive. En effet, ce mariage n'est pas historique; d'un autre côté il nous est raconté avec des détails typiques, dans lesquels on ne peut s'empêcher de voir l'altération d'un épisode identique du conte de l'enfant trouvé. Des marchands, frappés de la ressemblance de Constantin avec l'empereur Constance, mais ne se doutant pas qu'il est réellement son fils, veulent profiter de cette ressemblance: ils emmènent l'enfant chez Galère, munis d'une lettre soi-disant de Constance, dans laquelle celui-ci prie Galère de fiancer sa fille avec celui qui est censé être le fils de Constance. Il n'y a donc point, comme dans l'ancienne légende, une substitution de lettre, mais il y a substitution fictive de personne, ce qui amène, comme dans le conte, un heureux dénouement. Il est difficile de se représenter ce qui a pu donner lieu à cette modification; il est clair, en tout cas, que dès que des personnages nouveaux — les marchands — ont été introduits dans le conte et que c'est à eux qu'a été attribuée l'idée de la lettre mensongère, il en est résulté infailliblement des modifications subséquentes: le fait de la prophétie et des pièges tendus par l'empereur n'ont point trouvé place dans la nouvelle transformation quasi-historique du récit original.

Voici le texte de Jacques d'Acqui²:

Sicut scribitur in cronica Treverensi, quidam rex fuit habens filiam, nomine Helenam; et mortua matre, stat Helena in cura suae nutricis. Cui puellae in visio beati apostoli Petrus et Paulus apparuerunt, monentes eam quod statim cum sua nutrice in forma peregrine vadat Romam, quia de ea Deus disposuit suam voluntatem. Venit Helene predicta visio secundo et tertio. Tunc cum nutrice sua de domo recedit; vadunt Romam; in Roma obviant imperatori Constantio. Helena pulcra placet sibi, illam cognovit et annulum pro jocale

1. Voy. les témoignages de Zosime, d'Orose et de saint Jérôme dans Massmann, *Kaiserchronik* III, 846-7; Manso, *Leben Constantins d. Grossen*, 3^e appendice; Burckhardt, *Die Zeit Constantins des Grossen*, p. 349, note 2.

2. *Chronicon Imaginis Mundi* (éd. Gustave Avogadro) dans les *Historiae patriae Monumenta edita jussu regis Caroli Alberti. Scriptorum t. III* (Aug. Taurin. 1848), p. 1390-92.

eidem dedit, in quo erat figura imperatoris cum scriptura tali : anullus imperatoris Constantii. Imperator vero ab ea recedens, remansit Helena puella gravida ; quae se videns gravidam fore, habitat in Roma cum sua nutrice. Venit tempus partus et peperit filium masculum in figura similitudinis imperatoris Constantii, quem ex nomine patris Constantinum denominavit. Crevit puer et ad scholas Judaeorum et Grecorum vadit. Vadit et revertitur et semper transit per viam quorundam mercatorum de Tuscia, qui videntes puerum pulcrum et in similitudine imperatoris Constantii, calide cogitant de puero isto maximum lucrum habere. Tunc enim erat maxima discordia de imperio inter Romanos et Grecos. Dicebat enim rex Byzantii quod monarchiam habebat totius orientis et occidentis, et Romani etiam dicebant habere eamdem monarchiam. Isti vero supradicti mercatores naves multas parantes, cum magno honore et litteris falsis bulla romana roboratis, Bisantium navigio pervenerunt, et ad imperatorum Bisanti euntes litteras eidem presentant in haec verba : « Valerio Grecorum et Bisantii imperatori Constantius Romanorum imperator pacem bonam. Considerans cursum temporis et etiam dampnum corporum et animarum et divinum iudicium futurum super delinquentes, adeo disposui tecum pacem habere de discordia, qui est inter nos propter nomen imperandi, et peto quod haec pax firmetur a te bono animo et corde perfecto, ut filiam tuam conjungas matrimonialiter cum filio meo Constantino, quem ad te mitto cum fidelibus meis lateribus litterarum presentibus. Vale semper pacifice. » Recepta littera imperatoris Constantii Romanorum ab imperatore Valerio Grecorum gaudium non modicum factum est (et) per totam Bizantium civitatem ; et de concilio procerum civitatis et imperii statim data est filia imperatoris Valerii Constantino, quem credebant filium imperatoris Constantii romani. Omnia sunt parata. In recessu dedit imperatrix filie in cingulo lapides pretiosos insertos immensi valoris. Naves omnes ascendunt, thesaurum maximum super naves ponunt, Constantinum cum sponsa sua deducunt ; versus Romam ostendunt velle navigare et viam ordinatores facti accipiunt in contrarium : quandam insulam vacuum in nocte ascendunt, Constantinum et suam sponsam super insulam ponunt. In nocte media omnes illi facti ordinatores navem ascendentes pueros vacuos cum aliquo cibo super insulam in lecto dormientes sub uno pulchro papillone dimisserunt. In crastino enim quedam navis romana inde transiens, Deo volente, illos ambo de insula elevavit, scilicet Constantinum et sponsam suam, et illos usque Romam deduxit. Dum autem perveniunt ad urbem, vadit Constantinus cum sua sponsa ad vicum ubi sua mater manebat, et matrem et nutricem matris tristes et vivas (?) inveniens, illis sua presentia gaudium renovavit. Omnia jam predicta Constantinus narravit. Ad quem mater : Ergo haec tua socia est filia imperatoris Grechorum ? Tunc dixit Helena sponsae Constantini : Non tristeris filia, quia non es decepta : hic enim Constantinus, maritus tuus, filius meus est vere imperatoris Constantii romani, et ego sum filia Flavii regis Alamanie de Treveris... Hoc facta puella, uxor Constantini, dat Helene soceri suae omnes lapides pretiosos, quos in cingulo insertos occulte de Grecia portatos apud se habebat. Quos statim Helena vendidit et ex eis maximum thesaurum suscepit. Suscepto thesauro vadit stare magnifice in opposito palatii in Roma, ubi imperator Constantius morabatur ; ibi enim Helena, faciens magnificentias suas, tempore congruo cum filio suo Constantino se honorifice presentavit coram Constantio imperatore, et quicquid jam dictum est Constantio imperatori apparuit, osten-

dens eidem anullum quem ab imperatore susceperat quando illam primo carnaliter cognovit. Quis imperator exauditis valde est gavisus, et cognita veritate de matrimonio filii sui Constancii et filie imperatoris Grecorum, statim pacem firmavit, et Helenam matrem Constantini in uxorem accipiens, Constantinum legitimavit. Qui imperator Constantius antiquus moriens, filius suus... in imperium successit, et in Greciam transiens, regnum Bizantii dilatando et muris maximis decorando Constantinopolim a suo nomine denominavit, que usque hodie sic vocatur. »

La rédaction de la légende de Constantin, telle qu'elle nous a été conservée par Jacques d'Acqui, était connue de l'auteur du *Dittamondo*, l. II, ch. XI. Les éditions de 1474 et de Monti présentent dans le texte des altérations qu'il serait facile de corriger à l'aide de la chronique latine, si les manuscrits du *Dittamondo* n'offraient une leçon satisfaisante. Voici le texte de Monti :

Cloelio re padre di Elena fue,
 La qual giovine inferma a Roma venne,
 Divota a Cristo quanto si può piue.
 Libera e sana qual fu mai divenne,
 Onde per sua beltà Costanzo allora
 Vago di lei più dì seco la tenne.
 Un anel d'or le donò in sua dimora,
 Che più non volle, e poscia un fanciul fece
 Simile al padre e bellissimo ancora.
 Costui avendo tre anni con diece,
 11 *Per mar andando*, fu menato a un rè,
 Che allor regnava tra le genti grece.
 Tanto fu data a mercadanti fè,
 Che'l rè la figlia sua gli diede a sposa,
 Ma qui non dico il modo, nè il perchè.
 16 *Rubogli poi tornando d'ogni cosa*,
 17 *E soli li lasciò com piacque a Dio*;
 Rimase lor la ricca veste ascosa.
 Tornando a me Costanzo il signor mio
 20 *Elena sposa imperatrice feo*,
 Poscia che'l ver con l'anello scoprio ¹.

Notons que chez Fazio degli Uberti le beau-père de Constantin est simplement qualifié de « rè » ; il le distingue de Galère, sur lequel il ne dit que ce peu de mots :

1. Je donne les variantes des manuscrits que j'ai consultés : Ms. de la bibl. nat. de Paris, Ital. n° 81, f. 60 recto, = vers 11 : *A'nganno fu per mar menato a un rè* ; Ms. de Venise, Marc. cl. IX, c. XI : *A'ngegno per mare fu menato a un rè* ; Jacques d'Acqui : *calide cogitant*. — Vv. 16-17 : ms. de Paris : *Rubarli poi, tornando, d'ogni cosa — Lasciarli soli, e come piacque a Dio* ; ms. Marc. id. — V. 20 : ms. Par. : *sposa e mperatrice* ; ms. Marc. : *sposa e imperatrice* ; Jacques d'Acqui : *Helenam... in uxorem accipiens*.

Poco Galerio mi fu buono o reo,
 E però poco di lui ti ragiono
 Chè 'n due anni dir posso che'l perdeo.
 Poscia Costanzo, ch' assai mi fu buono,
 Passò in ponente, e delle opere sue
 Ancor pensando contenta ne sono,

après quoi vient l'épisode sus-mentionné. — Je serais porté à supposer que Fazio degli Uberti avait sous les yeux un texte de la légende semblable au récit de Jacques d'Acqui ; la distinction de Galère et du souverain anonyme, beau-père de Constantin, serait son œuvre personnelle : une concession de plus à la vérité historique.

3. *Légende serbe*¹. — Selon la légende serbe Constantinople n'aurait pas été bâtie de main d'homme, elle aurait apparu d'elle-même. Un empereur, qui a trouvé à la chasse une tête de mort, fait marcher son cheval dessus. Alors la tête lui dit : « Pourquoi me foules-tu ? je puis encore te nuire quoique morte. » L'empereur descendit de cheval et emporta le crâne chez lui ; il le brûla et réduisit en poudre les restes, qu'il enveloppa dans un papier et serra dans un coffre. Là-dessus il se mit en voyage. Sa fille, déjà adulte, prit les clefs du coffre, l'ouvrit, trouva le papier, mouilla son doigt sur sa langue, le trempa dans la poudre, le lécha et remit le papier après l'avoir soigneusement replié. Là-dessus elle devint enceinte, et le souverain reconnut que la faute en était à la tête de mort. Quoique encore vierge, elle mit au monde un garçon. Or il arriva qu'un jour l'empereur prit dans ses bras le petit enfant, qui lui saisit la barbe. Curieux de savoir si l'enfant avait fait cela exprès ou par ignorance, l'empereur fit remplir un bassin de charbons ardents, et un autre de ducats. L'enfant porta aussitôt la main sur l'or². Alors le monarque craignit que la menace de la tête ne s'accomplît. Lorsque le garçon fut devenu jeune homme, l'empereur l'envoya dans le vaste monde : « Tu ne te reposeras, » lui dit-il, « qu'à un endroit où tu trouveras deux maux aux prises l'un avec l'autre. » Le jeune homme erra par le monde et arriva sur l'emplacement de Constantinople, où il trouva une épine autour de laquelle s'enroulait un serpent, de sorte qu'ils se piquaient l'un l'autre. « Voilà mes deux maux, » s'écria le jeune homme, et là-dessus il s'éloigna de l'arbuste en faisant un circuit ; puis, quand il eut marché quelque temps, il fit halte en vue de l'épine et se dit : « Voilà où il faut que je m'arrête. » A ces mots il se retourna pour

1. Karadzič, *Dictionnaire de la langue serbe*, 2^e éd. s. v. Carigrad ; Hormayr, *Archiv für Geschichte, Statistik, Literatur und Kunst*. Wien, 1823, 16^e année, n. 100, p. 665, dans Massmann, *Kaisereroneik* III, p. 870-1.

2. Massmann rappelle à cette occasion le récit biblique de l'épreuve de Moïse enfant.

regarder en arrière, et il vit que, depuis l'arbuste jusqu'à l'endroit où il était arrivé, une muraille s'était élevée sur ses pas; s'il n'avait pas prononcé ces paroles en s'arrêtant, le mur serait arrivé jusqu'à l'épine. Le peuple ajoute qu'à Constantinople l'espace que le jeune homme avait encore à franchir pour revenir à l'arbuste est resté sans muraille. Plus tard le jeune homme devient empereur de Constantinople après avoir détrôné son aïeul.

Que dans le jeune homme de la légende serbe il faille sûrement voir Constantin, c'est ce dont témoignent les rapports qu'on établit entre lui et la fondation de Constantinople. — Nous tâcherons de déterminer les rapports qu'il y a entre cette légende et le Dit de Constantin, tel qu'il s'est conservé dans les versions françaises.

Sous l'impression de la prophétie, l'empereur veut détourner le mariage de sa fille, qui néanmoins s'accomplit. Dans les contes populaires que nous reproduisons plus loin pour servir de terme de comparaison avec les légendes françaises, le jeune homme, persécuté par le père de l'épouse qui lui est prédestinée, se marie malgré tous les obstacles, et ordinairement le persécuteur succombe. Ce trait s'est conservé dans la légende serbe : le vieil empereur est forcé de céder son pouvoir à un personnage qu'il a persécuté et qu'il exile. Si ce personnage n'est pas son gendre mais son petit-fils, cette modification pourrait s'expliquer, comme en général toutes les différences de la légende serbe d'avec le conte de Constantin, par l'introduction d'un nouvel élément épique : la naissance miraculeuse du héros prédestiné. Des contes et des mythes antiques nous parlent de femmes fécondées par un fruit qu'elles ont mangé, par de l'eau dans laquelle on a trempé une fleur magique, etc. ; dans la tradition serbe le même rôle est dévolu à la poudre de la tête de mort. Celle-ci y remplit deux fonctions : c'est d'elle qu'émane la prédiction¹, c'est elle aussi qui joue le rôle du gendre fatal de la légende de Constantin, ou plutôt elle le partage avec l'homme né de sa cendre, c'est-à-dire, avec le petit-fils de l'empereur.

Mais il est peut-être plus aisé d'expliquer les rapports qui existent entre la légende serbe et les récits français de Constantin, non pas par l'adjonction d'un épisode accessoire, mais par la simple substitution d'un récit à un autre, avec conservation des mêmes protagon-

1. Le crâne prophétique rappelle moins le récit du chroniqueur russe (la mort d'Oleg) et de l'*Orvarodds-saga*, que l'épisode suivant de la *byline* de Vassili Bouslaévitch : Au haut d'une montagne Vassili rencontre un crâne humain desséché ; il le pousse du pied pour l'écarter. Alors la tête de mort lui dit : « Sache que j'ai été le crâne d'un chrétien, » et elle lui prédit qu'un jour lui aussi sera foulé aux pieds et roulera comme elle. La prophétie s'accomplit : Vassili, voulant sauter par dessus une pierre, tombe et se tue sur place. Voy. aussi le crâne prophétisant dans la légende de saint Macaire.

nistes. L'idée dominante de la légende de Constantin l'enfant trouvé, c'est celle de la fatalité, de la nécessité du destin; la même idée a donné lieu à plusieurs autres récits épiques, formant un cycle particulier. Par analogie un récit de ce genre se serait substitué à celui que la tradition rattachait ordinairement au nom de Constantin. C'est ainsi que se serait formée la légende serbe, qui a un pendant dans la nouvelle suivante du *Tutinameh* turc¹.

Dans l'Yemen vivait un marchand du nom de Djewehr-Schinàs, qui avait une fille unique. Se promenant une fois dans les champs, il heurta par hasard du pied un crâne humain, sur lequel se trouvaient ces mots : « Quand cette tête était encore vivante, elle a causé la mort de quatre-vingts hommes, et longtemps après son trépas elle doit encore faire périr quatre-vingts hommes. » Djewehr-Schinàs emporte le crâne à la maison, le pile et en serre les restes dans une cassette qu'il cache dans un coffre. — En l'absence de Djewehr-Schinàs, sa fille en agit avec la poudre du crâne exactement comme la princesse de la légende serbe, et devient aussi exainte. On donne à son fils le nom d'Ibn-el-Ghaïb, le fils du mystère. Celui-ci étonne par les manifestations précoces de sa sagesse, tout autant que l'enfant merveilleux de la légende serbe.

La continuation de la nouvelle du *Tutinameh* diffère de la légende; si, néanmoins, j'appelle l'attention sur certains détails du récit turc, c'est à cause de quelques points de vue généraux qui en dérivent.

Quelque temps s'écoule et il arrive dans l'Yemen des marchands de pierres précieuses; Djewehr-Schinàs en achète quelques-unes; mais le sage Ibn-el-Ghaïb en prend aussitôt deux qu'il met de côté, les reconnaissant comme fausses. Djewehr-Schinàs, qui s'en rapporte à l'enfant en tous points, rend aussitôt les pierres aux marchands, qui ne savaient pas eux-mêmes que parmi leurs pierres précieuses il y en eût de fausses; s'étant convaincus que l'enfant a raison, ils supplient Djewehr-Schinàs de le leur céder, lui promettant en retour tout ce qu'il exigera. D'abord le vieillard ne s'y prête pas, mais le garçon le prie lui-même de lui permettre de se joindre aux marchands. « Je serai leur compagnon de voyage, » lui dit-il; « je verrai le monde. Si tu as connaissance de mon origine mystérieuse, les autres, qui l'ignorent, me percent de leurs railleries et me traitent de fils sans père. Laisse-moi partir, nous serons ainsi exempts des plaisanteries, des railleries. » Le garçon part avec les marchands pour le Semák, leur patrie, où il dévoile l'infidélité de la femme du visir Kâmbin.

1. *Tutinameh*, übers. v. G. Rosen, II, p. 85 sqq. : *Geschichte von dem Schädel durch den achtzig Menschen das Leben verloren*. — Wickerhauser, *Die Papageimärchen*, p. 206 sqq. : *Der Todtenschädel*.

Ce récit est le remaniement d'un conte analogue qu'on trouve dans la *Tutinameh* persan et dans la 3^e nuit du *Çukasaptati* indien. Benfey a indiqué les rapports qui existent entre celui-ci et un épisode du roman de Merlin¹ : le devin Pushpahasas, qui sait ce que valent les protestations d'innocence d'une femme infidèle, éclate de rire en les entendant; c'est comme Merlin qui, dans une situation identique, explique son rire étrange précisément de la même manière. Si, comme le pense Benfey², la version turque a considérablement altéré le canevas primitif du *Çukasaptati*, j'indiquerai, de mon côté, un trait qui unit plus intimement cette version à la légende de Merlin : Ibn-el-Ghaïb et Merlin sont nés l'un et l'autre dans des circonstances extraordinaires, comme le jeune homme de la légende serbe : ils n'ont pas de père reconnu; ces trois enfants sont des devins, comme l'Eracles du roman de Gautier d'Arras.

Eracles, dans la première partie du roman, offre encore une analogie remarquable avec Ibn-el-Ghaïb. Il vient aussi au monde au milieu de circonstances mystérieuses, dont le récit en style pieusement chaste aura remplacé les détails plus primitifs et plus crus du conte. De même que Ibn-el-Gaïb prie son grand-père de le céder aux marchands, Eracles s'adresse à sa mère, la priant de le vendre. Tous deux ont le don de divination et le manifestent de la même manière : tous deux se connaissent en pierres précieuses et en femmes; en outre Eracles possède encore le don d'apprécier les chevaux. En choisissant une épouse pour l'empereur, il démêle aussi les pensées intimes de la femme à travers le voile de son extérieur, et il se met à rire, tout comme Merlin et Pushpahasas :

Eracles fait une risée
De çou k'il a pensé tel rage,
K'il voit bien leus tout son corage (v. 2262 ss.);
Eracles en prent à sousrire (v. 2287);

c'est encore lui qui dénonce à son époux l'infidélité de l'impératrice Atanaïs.

Il serait difficile de douter de l'origine byzantine de ce roman; les légendes grecques du « sage vieillard », nouvellement publiées³, accrois-

1. *Orient und Occident* I, 2, p. 344 sqq.; voy. *ibid.* la notice de Liebrecht, p. 341 sqq.

2. *L. c.* p. 345.

3. V. Gidel, *Histoire de Ptochléon*, dans l'annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 6^e année (1872) : *Mémoires et Notices*, p. 53 sqq. — Legrand, dans la *Collection des monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, 1^{re} série, n^o 19; *id. ibid.*, nouvelle série, n^o 1 : *Recueil des chansons populaires grecques; Histoire du sage vieillard*, p. 257 sqq. — Wagner, *Carmina graeca mediæ ævi*, p. 277-303. — Voy. aussi

sent encore la probabilité de cette hypothèse. Il convient peut-être de rechercher une source pareille pour la légende serbe sur la fondation de Constantinople et pour le cycle plus étendu où elle s'est introduite d'une façon particulière : le cycle de Constantin l'enfant trouvé. Au-delà de l'original byzantin se présentent des légendes orientales qui engagent à poursuivre plus loin les études comparatives. Le paragraphe suivant en donnera un premier échantillon.

II.

Les légendes de Constantin, ou plutôt les ramifications d'une seule légende, dont nous venons de donner l'analyse, rentrent dans le cycle de ces récits fatalistes, dont le rameau le plus connu est la légende tragique de Judas ¹. On y voit partout cette idée fondamentale que nul ne saurait échapper à son sort. A un enfant né dans une hutte, de parents obscurs (à quoi la légende serbe substitue la donnée d'une naissance mystérieuse, et la chronique latine celle d'une naissance illégitime), un avenir brillant est réservé : il deviendra riche et aura une riche épouse : il deviendra même empereur, souvent au préjudice d'autres, qui mettent tout en œuvre pour empêcher le sort de se réaliser : l'enfant ou le jeune homme est persécuté, voué plusieurs fois à la mort, mais il échappe toujours ; et comme tout doit lui réussir, ses adversaires ou lui cèdent ou disparaissent par la mort ². De même que dans le récit serbe c'est Constantin qui détrône son grand-père, de même dans un conte albanais il est prédit à un roi qu'un de ses petits-fils le tuera. Alors le souverain fait jeter à la mer et noyer tous les enfants mâles que mettent au monde ses deux filles. Mais le troisième garçon qui avait été jeté à la

D'Ancona. *Le Fonti del Novellino* (Romania, t. III, p. 164-5), notes à la 3^e nouvelle.

1. Voy A. D'Ancona, *La leggenda di Vergogna... e la leggenda di Giuda* (*Scelta di curiosità letterarie* n° 39) p. 86 sqq.

2. Nous avons le pendant de la légende de l'époux prédestiné dans celle de la fiancée du destin. Elle se retrouve dans la version en prose (*pobyvalstchina*) de la *byline* de Sviatogor (Rybnicof, 1, n° 8, note aux pp. 39-41). — Sviatogor rencontre un forgeron battant deux cheveux fins sur une enclume. « Qu'est-ce que tu forges là ? » lui demande le bogatyr. « Je forge le sort des époux prédestinés l'un à l'autre. » Sviatogor est curieux de savoir quelle femme lui écherra, et le forgeron lui fait savoir que sa future habite la capitale d'un royaume au bord de la mer, et qu'il y a déjà trente ans qu'elle y git dans la pourriture. Sviatogor part pour la tuer : suivant les indications données il trouve une fille qu'il frappe de son épée ; puis il s'éloigne. Mais le coup d'épée n'avait fait que fendre une croûte semblable à de l'écorce de sapin, qui recouvrait le corps de la jeune fille, et elle en sort éblouissante de beauté. Le bruit s'en répand. Sviatogor l'ayant épousée sans la reconnaître, lui demande quelle est la cicatrice qu'elle a sur le sein ; il apprend ce qui en est et torce lui est d'avouer qu'il n'y a pas moyen d'échapper à son sort.

mer n'est pas noyé, les flots l'ayant rejeté sur la plage où le trouvent des bergers qui l'élèvent. Devenu un vigoureux jeune homme, il délivre la fille de l'empereur d'un monstre auquel elle était exposée, et il obtient sa main en récompense; mais pendant la noce il tue par mégarde son aïeul, dont il devient le successeur¹.

Les contes dont je donne plus loin l'analyse ont plus d'affinité avec le dit de Constantin. Je ferai observer préalablement qu'ils contiennent tous en commun la donnée de la lettre, sous la forme qu'elle a revêtue dans la nouvelle française, « la lettre d'Urie. » Le récit serbe n'en fait pas mention; ne s'y serait-elle pas effacée? Chez J. d'Acqui nous l'avons vue jouer un rôle important; il est vrai que l'emploi qu'on en fait est autre, mais les contes suivants font naître la conviction que c'est là une modification ultérieure et que la « lettre d'Urie » est la conception la plus ancienne.

Dans un conte *sicilien*², un roi s'égaré à la chasse par un orage mêlé d'une pluie torrentielle; il passe la nuit dans une maison isolée et y entend le vieux propriétaire s'entretenir avec les étoiles. Interrogé par le roi, le vieillard lui apprend ce que les astres lui ont révélé: sa femme a mis au monde un garçon, et la reine une fille, et ce fils épousera la fille du roi. Rentré à la maison, le roi constate que la première partie de la prédiction s'est accomplie; alors il se fait apporter tous les garçons nés le même jour que sa fille. On lui en apporte un seul qui, sur son ordre, doit être tué, et dont la langue doit lui être présentée comme preuve de cette mort; mais les serviteurs ont pitié de l'enfant, qu'ils exposent dans la forêt, tout en montrant à leur maître la langue d'un chien et la chemise de l'enfant tachée de sang de chien. Sur ces entre-faites le petit est trouvé par un marchand ismaélite nommé Giumentu, qui l'adopte. Devenu un grand jeune homme, il va commercer en Espagne, où la fille du roi s'éprend de lui. Questionné par le roi, il lui répond qu'il est le fils de Giumentu et qu'il épouserait volontiers la princesse, si ses parents le lui permettaient. « Retourne donc chez toi et reviens directement, » lui dit le roi. Le jeune homme se met en route, mais ses parents adoptifs lui interdisent leur maison dès qu'ils apprennent son plan de mariage; à cette occasion il apprend pour la première fois son histoire et comme quoi il n'a ni père ni mère. Il s'éloigne inconsolable, et voilà que dans une forêt silencieuse, pendant qu'il est assis sous un arbre, se lamentant sur la rigueur du sort, lui apparaît un vieillard qui se donne pour son père, l'emmène en Espagne sur son cheval et le con-

1. Hahn, *Griechische und albanesische Märchen*, II, 98: *Perseus*.

2. Pitré, *Fiabe, novelle, racconti ed altre tradizioni popolari siciliane* t. II, n° C: *Lu mircantu smailitu Giumentu*.

duit au palais du roi, à qui il se fait reconnaître : « Je suis, lui dit-il, celui qui t'a, dans le temps, prédit l'avenir de ta fille. » Le roi veut le chasser, mais le vieillard lui apparaît sous des traits imposants : c'est un empereur qui parfois erre dans le monde, lisant l'avenir dans les astres. Alors le roi, n'ayant plus rien à objecter, fiance sa fille au fils de l'empereur.

Rédigée de la sorte, cette légende se montre défigurée sous plusieurs rapports : il y manque la lettre classique d'Urie, laquelle s'est préservée dans le livre populaire italien de *Florindo e Chiarastella*¹. Je connais ce livre par l'extrait de Teza². Galisse, roi d'Espagne, rencontre à Rome un villageois qui lit dans les étoiles l'avenir de son fils : l'enfant portera un jour la couronne d'Espagne. Le roi fait enlever l'enfant Florindo et, croyant l'avoir mis à mort, il l'abandonne dans une forêt. Florindo est recueilli et élevé par Tosco; quand on lui apprend qu'on ne sait pas de qui il est le fils, il va au loin errer dans le monde, à la recherche de son père, et arrive à Saragosse où, dans un jardin, il voit Chiarastella, la fille du roi; celle-ci le prend à son service en qualité d'écuier. Galisse prend du goût pour lui et veut l'avoir à sa cour, tandis que Chiarastella est invitée à aller faire une visite au frère de Galisse, le roi du Portugal. Florindo, qui en est chagriné, déplore son malheureux sort; le roi ayant reconnu le jeune homme et craignant l'accomplissement de la prédiction, l'envoie chez son frère avec une lettre où il recommande de tuer le porteur. Arrivé en Portugal, Florindo y retrouve sa bien-aimée, qui, se doutant de la trahison, se fait montrer la lettre, à laquelle elle en substitue une autre, où elle écrit l'ordre de la fiancer au jeune homme. Vient le jour de la noce et en même temps l'annonce de la mort de Galisse, après quoi Chiarastella et Florindo entrent en possession du trône d'Espagne.

Passons maintenant aux métamorphoses que notre légende a subies chez d'autres peuples, et voyons d'abord la version *allemande* : Une

1. *Historia de Florindo et Chiarastella*. Venetia, Giov. Andr. Valvassore detto Guadagnino, 1555, in-4°. V. Passano, *I Novellari italiani in verso*, pp. 57-59, et Pitré l. c., note au n° C, qui renvoie au n° VI de la collection de De Gubernatis (Novelline di S. Stefano : *il rè di Spagna*), qu'à mon grand regret je n'ai pu consulter. Voy. Vittorio Imbriani, *La novellaja fiorentina* (Livorno, Vigo, 1877) n° XXXIV : *Florindo e Chiara Stella*. Les héros du conte florentin portant les noms de Florindo et Chiarastella, j'en conclus que nous n'avons là qu'un rifacimento du livre populaire. [Il en est de même du conte recueilli par M. de Gubernatis; il n'est donc pas à regretter que notre savant collaborateur ne l'ait pas connu. — G. P.]

2. E. Teza, *I tre capelli del nonno Satutto* p. 39-40. Voy. aussi A. Weber, *Ueber eine Episode im Jaimini-Bharâta*, dans les Monatsberichte d. kœn. preuss. Acad. d. Wiss. 1869, p. 380-381 (d'après une communication de R. Kähler).

3. Gebr. Grimm, *Kinder und Hausmärchen* I, n° 29 : *Der Teufel mit den drei goldenen Haaren*. — Cf. Bœhle, *Märchen für die Jugend* n° 8; Meier, *Deutsche Volksmärchen aus Schwaben* n° 79.

pauvre femme avait mis au monde un fils, auquel il fut prédit que dans sa quatorzième année il épouserait la fille du roi; le monarque, ayant eu connaissance de la prophétie, en ressentit un vif déplaisir; il se rendit chez les parents de l'enfant et, feignant de la cordialité: « Bonnes gens, leur dit-il, vous êtes bien pauvres, et votre enfant doit vous être à charge; confiez-le-moi, j'en prendrai soin. » Après bien des hésitations les parents s'entendirent avec le souverain, et lui livrèrent l'enfant moyennant une forte somme d'argent. Alors le roi mit le petit dans une caisse et le jeta dans une eau profonde; mais la caisse ne coula pas à fond, elle fut portée jusqu'à un moulin, à deux lieues de la capitale, et repêchée par le meunier qui recueillit l'enfant et l'adopta. Un jour, par un temps d'orage, le roi s'était abrité dans le moulin. En voyant l'enfant il demanda au meunier si c'était son fils; puis quand il découvrit que c'était l'enfant fatal, il chercha un nouveau moyen de le faire périr: il pria le meunier de lui permettre d'envoyer le fils adoptif porter une lettre à la reine. Cette lettre était conçue en ces termes: « Dès que ce garçon sera arrivé, qu'il soit immédiatement tué et enterré. » L'enfant se mit en route et le soir il descendit dans une maison de brigands; là, pendant son sommeil, les brigands lui prirent la lettre; l'ayant lue, ils eurent pitié du jeune garçon. Suit la substitution d'une lettre avec le contenu que nous savons; l'enfant trouvé épouse la princesse, et le roi arrive trop tard pour prévenir le mariage.

Le conte *norvégien*¹ dans Asbjørnsen offre beaucoup de conformité avec le conte allemand: l'enfant trouvé y est fils d'un meunier; les astrologues prédisent qu'il épousera la fille du riche Peer Krømmer. D'abord il est jeté à la rivière dans une caisse, puis on l'envoie à la mort avec une lettre perfide, à laquelle des brigands touchés de pitié en substituent une autre.

Dans une légende *danoise* dans Grundtvig², le nom du riche est Ribber-Krømmer: il demande à de pauvres gens un abri pour la nuit; mais il n'y a pas de place dans leur cabane parce que l'hôtesse est en couches. Ribber-Krømmer couche dans l'étable. C'était du temps où Jésus-Christ et Pierre l'apôtre parcouraient la terre: cette nuit-là ils s'abritent dans une grange, tout près de l'endroit où était Ribber-Krømmer, qui entend leur conversation. L'apôtre demande quel sort est réservé au nouveau-né; le Seigneur répond qu'il épousera la fille du riche. A l'aube, Ribber-Krømmer enlève l'enfant de la cabane et le jette à l'eau dans une corbeille. L'enfant est sauvé par un pêcheur qui l'élève;

1. Asbjørnsen og Moe, *Norske Folkeeventyr*, 2^e éd., n^o 5, *Rige Peer Krømmer*; voy. la traduction allemande de Bresemann (Berlin, 1847), I. 29.

2. Grundtvig, *Gamle danske Minder* I, n^o 215; *Ribber-Krømmer*.

puis il est reconnu par Ribber-Krøemmer qui l'envoie porter une lettre à sa femme et à sa fille. La lettre contient l'ordre de mettre à mort le porteur. Chemin faisant le jeune homme entre dans une église où Jésus-Christ et Pierre l'apôtre lui demandent la lettre, la déchirent et lui en remettent une autre, où ordre est donné de fiancer immédiatement le messenger à la fille de Ribber-Krøemmer. — Plus loin la légende se développe de la façon commune à tous les récits de ce cycle.

Une autre rédaction du conte danois (Grundtvig, l. c., n° 214 : *Rige Per Møller*) nous présente la même légende plus riche en développements. L'hôtellerie du riche Pierre Møller est ordinairement pleine de gens assis sur les bancs tout le long des murs. Un soir bien tard, où il y avait abondance de visiteurs, il arrive un étranger qui s'assied sur un des bancs. Bientôt après un pauvre couple, mari et femme, demande à passer la nuit : la femme était enceinte et pouvait enfanter d'un moment à l'autre. « Je puis vous faire asseoir sur un banc, » leur répond l'hôte, « je n'ai pas d'autre place. » Quand vint le temps de mettre au monde et que la femme ne put plus y tenir, l'hôte la fit entrer dans le four, où elle mit au monde un fils. Cependant dans l'hôtellerie tout le monde s'entretenait de cette pauvre femme en couches, et l'inconnu arrivé peu auparavant prédit que, quand l'enfant serait devenu un homme, il épouserait la fille unique du riche Pierre Møller. « Il n'en sera rien, » se dit l'hôte, et quand, quelques jours plus tard, le pauvre couple va se mettre en route, il leur propose de garder l'enfant. « Vous êtes pauvres, vous avez même peine à vous sustenter, et chez moi il sera fort bien, je le traiterai comme mon propre fils. » Ils acceptent l'offre et se mettent en route. Alors Pierre Møller prend l'enfant, lui crève les yeux et l'expose dans un épais fourré. Quelque temps après vient à passer près de cet endroit un riche suivi d'un pauvre. Le pauvre demande au riche : « Quest-ce que ces cris qui partent de la forêt ? Ce sont probablement les corbeaux qui se sont abattus sur le corps d'une bête morte, » répond le riche tout en continuant son chemin. Mais le pauvre, voulant savoir ce qui en était, attache ses chevaux et pénètre dans la forêt. Il trouve l'enfant qu'il emporte en l'enveloppant de ses haillons. Sa femme n'ayant point d'enfant, les pauvres gens adoptèrent l'enfant trouvé. La seule chose qui les affligeait, c'est qu'il était privé de la vue. Quand il fut en âge, il était hors d'état de faire paître les oies, parce qu'il les écrasait en marchant dessus. Il fallut prendre une petite fille pour les mener brouter, et le garçon marchait à côté d'elle. Un jour un inconnu s'approcha d'eux ; il passa la main sur les yeux de l'aveugle, qui y vit clair. — Cependant Pierre Møller avait depuis longtemps entendu parler de cet aveugle qu'on avait trouvé, et il devina que c'était l'enfant dont il avait voulu se défaire. Il alla trouver le pauvre couple,

il leur dit qu'en entreprenant un voyage au loin il avait oublié de donner à sa femme une commission, et il leur demanda s'ils ne consentaient pas à envoyer leur enfant porter une lettre. Dans la lettre il enjoignait à sa femme de retenir le porteur, de faire chauffer le four et de l'y faire brûler. Le garçon se met en route; un homme le rencontre, qui lui demande où il va et se fait montrer la lettre. Quand il en a pris connaissance, il la rend au jeune homme et lui indique le chemin de chez Pierre Møeller. L'enfant va trouver la femme de Møeller et lui remet la lettre, où il lui était commandé de bien recevoir le garçon, de le vêtir et de le choyer comme son propre fils. Quelque temps après, Pierre Møeller revient à la maison, et y trouve l'enfant plein de vie. Il demande une explication à sa femme; celle-ci lui montre sa propre lettre dont elle a suivi exactement les recommandations. Alors Pierre Møeller médite un autre projet de se défaire du jeune homme: il lui impose des travaux pénibles. Ce n'est qu'après leur réussite que la légende parle du mariage de l'enfant trouvé avec la fille de Pierre Møeller, celui-ci périssant misérablement.

Dans le conte *finnois* d'Antoine Puuhara ¹, deux sages qui passent la nuit dans une chaumière prédisent le sort d'un enfant qui vient de naître. Dans cette même chaumière était descendu un riche marchand de peaux de renard; pendant que l'hôtesse est en couches, il entend le plus jeune des deux sages dire à l'autre: « Sois secourable à cette femme pendant ses souffrances. Cela fait peine de l'entendre gémir. » A quoi le plus âgé des deux réplique: « Il n'est pas encore temps. » Puis il se retourne sur sa couche. Lorsque le plus jeune réitère sa demande, l'autre répond: « Maintenant j'ai fait ce qui était en mon pouvoir. » Il dit, et le nouveau-né était déjà entre les bras de l'accouchée. Le plus âgé des sages prédit que le nouveau-né héritera du riche marchand. Le lendemain ce dernier se rend chez le propriétaire de la chaumière et le prie de lui donner son fils à élever. Le père y consent. Parti avec l'enfant, le marchand l'expose dans une forêt sur les branches d'un arbre: un bûcheron le trouve et le recueille; il est reconnu dans son nouveau logis par le riche marchand, qui lui prépare une nouvelle épreuve: il l'envoie porter à sa famille une lettre où il enjoint de le pendre à un bouleau. Des écoliers en promenade le rencontrent endormi, et à la perfide lettre ils en substituent une autre, qui amène immédiatement les fiançailles du jeune homme avec la fille du riche; celui-ci arrive trop tard pour y mettre obstacle.

Dans un conte *hongrois* ², Jésus-Christ et l'apôtre Pierre entrent chez

1. Erman, *Archiv für die wissenschaftliche Kunde Russlands*. XVI Jahrg., p. 236-247.

2. Stier, *Ungarische Volksmärchen* n° 17: *Des armen Manns Sohn und die Kaufmannstochter*.

un garde-forestier dont la femme vient d'accoucher. Le père de l'enfant, qui prend le Sauveur pour un prêtre, lui demande sa bénédiction : le Christ lui annonce que, quand son fils sera devenu homme, il épousera la fille d'un riche marchand qui se trouve justement là dans leur chaumière. Le marchand s'indigne à la pensée que sa fille sera fiancée à un homme de basse condition ; mais le Christ lui répète qu'il en doit être ainsi. — Il n'est pas dit dans le conte qu'on ait exposé l'enfant dans la forêt, ni qu'on l'ait jeté à l'eau. — Devenu homme et ayant appris la prophétie qui le concerne, le fils du forestier va à la recherche de sa fiancée ; il rencontre dans une hôtellerie le riche marchand qui, aux réponses du jeune homme, reconnaît en lui son gendre prédestiné. Aussitôt il se présente à lui comme son futur beau-père et il lui promet de lui donner une lettre pour sa femme, afin qu'elle l'unisse sans retard avec sa fille. Mais la lettre contenait tout autre chose : elle recommandait de battre le porteur et de le chasser de la maison. En chemin le jeune homme s'endort, des écoliers font une substitution de lettre, et le conte se termine par les fiançailles.

Un conte *tchèque*¹ parle d'un roi qui s'est égaré à la chasse et en est réduit à passer la nuit chez un charbonnier, dont la femme vient de mettre au monde un garçon. Le roi, qui ne dort pas, voit apparaître à minuit trois vieilles femmes blanches ; elles tiennent en main des lumières et s'approchent de l'enfant pour lui prédire son sort. La dernière lui prédit qu'il épousera la fille du roi. Celui-ci se fait céder le garçon, à quoi le charbonnier se prête d'autant plus volontiers que sa femme vient de mourir en couches. L'enfant est jeté à la rivière dans une corbeille, et il est sauvé par un pêcheur qui se charge de l'élever ; puis il est reconnu par le roi, et il va porter à la reine une lettre où il est enjoint de le mettre à mort ; une vieille femme y substitue une lettre qui est cause des fiançailles du jeune homme avec la princesse.

Dans un récit *croate*² un comte dit à un paysan, depuis longtemps à son service, que s'il leur naît à chacun d'eux un enfant, à l'un un garçon, à l'autre une fille, ils les marieront. La paysanne met au monde un fils, qui est élevé dans la maison du comte, et celui-ci devient père d'une fille. Un jour, le comte irrité contre le paysan fait exposer son fils dans la forêt. Le garçon y est retrouvé par un aubergiste qui l'élève ; il est découvert par le comte qui l'envoie porter une lettre à la comtesse. Suit la substitution de lettre par des écoliers errants, et puis viennent les fiançailles.

1. Erben, *Sto prostonarodnich pohádek*. V Praze 1865, p. 1-7 ; Waldau, *Böhm. Märchen*, p. 527.

2. Valjavec, *Narodne pripovjedke*. U Varazdinu, 1858, 10., pp. 157-162.

On voit que la rédaction croate, qui omet la prophétie, a perdu quelque peu le caractère fataliste du cycle. Dans le conte *serbe*, récemment publié par M. Jagič¹, ce caractère est assez évident. En voici l'analyse. Un voyageur passe la nuit dans une maison où il naît un garçon; deux anges y prédisent que le bonheur du nouveau-né est entre les mains du voyageur; alors celui-ci achète l'enfant aux parents et le délaisse dans une forêt sur les branches d'un arbre. Le petit est trouvé et élevé par un berger; on le nomme « l'enfant trouvé. » Plusieurs années après, le même voyageur, passant devant l'habitation des bergers, entend prononcer le nom étrange de l'enfant, et après s'être renseigné sur son compte il l'achète aux gens qui sont chargés de l'élever. Désirant s'en défaire, il lui remet une lettre qui recommande de tuer le porteur. Chemin faisant le messager rencontre un jeune moine qui échange la lettre, etc. Lorsque le voyageur est de retour chez lui, « l'enfant trouvé » est déjà fiancé à sa fille. Cependant le beau-père continue à tendre des pièges à son gendre. Un soir il le charge d'aller puiser de l'eau, et il ordonne aux domestiques de précipiter dans le puits le premier qui s'y rendra dans la soirée. Mais la belle-mère et la femme retiennent le jeune homme, qui n'y arrive qu'à minuit. Sur ces entrefaites, le beau-père, qui a voulu se convaincre qu'on a exécuté ses ordres, arrive au puits le premier, et c'est lui qu'on y jette.

Dans un conte *polonais*² le riche mais avare Zlotolub se réfugie pendant l'orage dans la cabane d'un pauvre à l'agonie, dont la femme est en couches et dont les cinq enfants meurent de faim. Sortant de la chaumière Zlotolub exprime les impressions que cette scène a faites sur lui. « Pourquoi, se dit-il, ces gens-là se marient-ils ? Voilà cinq enfants affamés, déguenillés, et un sixième va leur naître pour subir le même sort ! » — Il faut savoir que pendant ses voyages Zlotolub a appris le langage des oiseaux, et voici ce qu'il leur entend dire : un moineau crie à un autre que le maître de la cabane est mort et que sa femme est accouchée d'un fils qui épousera la fille du riche marchand. Zlotolub prend le nouveau-né et le jette en chemin dans le creux d'un tilleul; une femme le trouve et l'élève comme son fils. — Plus loin le conte, tout en reproduisant les données connues, y ajoute quelques détails nouveaux. A l'âge de sept ans « l'enfant trouvé » (tel est le nom donné au petit) sauve la vie à Zlotolub, qui pendant son sommeil va être mordu par un serpent venimeux. Dans un entretien le marchand apprend que celui auquel il doit

1. *Archiv für slawische Philologie* I, 2; *Aus dem südslawischen Märchenschatz*, p. 288, n° 14; *Wer was thut, alles für sich*. Je n'ai pu voir le livre de Baring-Gould, *Household-stories*, et notamment son n° 6, auquel renvoie une note de R. Kehler au n° 14 de la collection de Jagič.

2. Glinski, *Bajarz polski* t. III, p. 193-213.

la vie est l'enfant trouvé qui lui est si odieux ; il s'en empare de nouveau et le jette à la rivière. Un meunier le retire de l'eau, et un moine, qui passait la nuit au moulin, l'emmène au couvent. Une seconde fois l'enfant sauve son ennemi de la fureur des loups ; une conversation s'en suit, et Zlotolub, qui reconnaît le garçon, le frappe de son couteau et s'enfuit à l'aventure. Cependant la femme et la fille du marchand trouvent sur la route le pauvre blessé, l'emportent et prennent soin de lui. Il y a déjà huit ans que l'enfant est chez elles, et cependant Zlotolub n'est pas encore revenu ; sa famille ne sait ce qui lui est arrivé. Un beau jour on engage le jeune homme, que tout le monde a pris en affection, à aller à la recherche de Zlotolub. Il réussit à retrouver le chef de famille, auquel il sauve la vie pour la troisième fois, en le tirant des flammes. Le marchand le reconnaît, il se nomme et apprend qu'il y a déjà longtemps que l'enfant trouvé est de la famille. Le jeune homme veut aussitôt rentrer à la maison, car il lui tarde d'annoncer l'heureux résultat de ses recherches ; mais Zlotolub le retient et envoie à sa famille un jeune compagnon de voyage, porteur d'une lettre à sa femme, à qui il recommande de le fiancer à sa fille sans plus tarder. Il espérait ainsi faire échouer la prophétie des oiseaux au sujet de son futur gendre. En route le messager est assailli par des brigands qui le lient à un arbre ; la lettre, qu'il a laissée tomber, est ramassée par l'enfant trouvé qui la remet à la femme de Zlotolub ; celle-ci a soin d'exécuter l'ordre de son mari. Zlotolub arrive lorsque la cérémonie est déjà célébrée, mais il conçoit de nouveaux projets : il enjoint à deux de ses confidents de creuser une fosse sur la route et d'y enterrer le premier venu qui y tomberait, fût-ce un parent ou lui-même en personne. Le lendemain matin il charge l'enfant trouvé d'une commission qui doit le faire tomber dans le piège. En chemin le jeune homme s'attarde à sauver des mains des brigands une femme qui se trouve être sa mère. Zlotolub, qui était sorti pour s'assurer de la mort de l'enfant trouvé, tombe lui-même dans la fosse, et on l'y enterre.

Dans les contes russes ¹ qui appartiennent à notre cycle, les principaux personnages ont des noms constants : ce sont « le riche Marco » et « Basile l'infortuné » (celui-ci se nomme parfois André ou Jean). Marco est un marchand fort riche qui a en haine les mendiants et qui lance ses chiens sur ceux qui s'approchent de ses fenêtres. Viennent un jour deux petits vieillards aux cheveux blancs ; Marco veut les faire chasser, mais sa fille de cinq ans, « la belle Anastasie », le supplie de leur donner un asile, ne fût-ce que dans l'étable. Or, ces vieillards n'étaient ni plus ni moins que Jésus-Christ et un de ses saints [parfois c'est

1. Afanasjef, *Contes populaires russes*, nouv. éd., III, n. 173 a et b ; voir une troisième rédaction t. IV, p. 426-429.

le Christ seul qui paraît, ou bien c'est un ange du ciel). Vers l'heure des matines le cierge s'allume lui-même devant les saintes images ; les vieillards se lèvent, tirent de leurs sacs des vêtements sacerdotaux et se mettent à officier. Anastasie, qui voit tout cela de sa soupente, voit aussi arriver un ange qui s'adresse à un des vieillards : « Seigneur, lui dit-il, dans tel et tel village, à tel et tel paysan il est né un fils ; comment veux-tu qu'on le nomme et quelle part de bonheur doit lui échoir ? » A cela le Seigneur répond : « Son nom sera Basile, son surnom l'Infortuné, et par compensation il aura la fortune du riche Marco. » Le lendemain, les vieillards partis, Anastasie raconte à son père tout ce qu'elle a vu et entendu. Dans la crainte de voir la prédiction se réaliser, le père fait atteler sa voiture et se rend au village dont on a parlé. Là il apprend que le plus pauvre des paysans vient d'avoir un fils qui a reçu le nom de Basile, mais qui n'est pas encore baptisé, parce que personne ne veut être le compère d'un pauvre. Alors Marco offre d'être parrain et propose au père une somme d'argent pour qu'il lui donne son fils à élever. « J'en ferai un homme, » lui dit-il. Après bien des hésitations le pauvre y consent ; Marco prend l'enfant et, en route, il le fait jeter dans un ravin ; c'était en hiver. — Le surlendemain des marchands passent par ce chemin ; ils sont porteurs d'une somme de douze mille roubles qu'ils doivent au riche Marco. Arrivés au ravin, ils entendent les cris d'un enfant et ils envoient leur commis savoir ce que c'est. Le commis descend dans le ravin et il y voit une verte pelouse, au milieu de laquelle est assis un enfant qui joue avec des fleurs. Les voyageurs le prennent avec eux et ils arrivent chez le riche Marco, qui reconnaît aussitôt son filleul. Il propose aux marchands de les tenir quittes de toutes leurs dettes s'ils lui donnent l'enfant. Ils y consentent et se remettent en route. — Un soir, Marco prend l'enfant, le met dans un baril et le jette à l'eau. Le baril est jeté aux pieds des murs d'un couvent où l'on reçoit l'enfant : il y passe seize années et apprend à lire et à écrire. Marco le revoit et, contre une forte somme d'argent, le marchand le reprend à l'abbé et aux frères, leur disant qu'il veut en faire son premier commis. Suit l'épisode de la perfide lettre ; Marco y écrit à sa femme : « Aussitôt la lettre reçue, va à la savonnerie avec le porteur de ce message et précipite-le dans une chaudière bouillante. » Chemin faisant, Basile rencontre un vieillard, qui lui demande où il va et ce que c'est que la lettre qu'il porte. Il en rompt le sceau et la donne à lire à Basile. Celui-ci, les larmes aux yeux, se demande : « Qu'ai-je pu faire à cet homme pour qu'il m'envoie au trépas ? » Le vieillard alors lui dit : « Ne t'attriste pas ; le bon Dieu ne t'abandonnera point. » — Et il souffle sur la lettre qui se recachète ; mais il y avait écrit dedans : « Ma femme, dès que tu auras reçu cette lettre, marie Anastasie avec le messager. » Ce qui a lieu en effet.

Un conte *petit-russien* ¹, tout en conservant le nom de Marco le riche, offre un exemple intéressant des altérations que subissent souvent les traits essentiels d'une légende dans la transmission orale. — Le riche Marco s'est arrêté sous les fenêtres d'une chaumière, et c'est là qu'il désire passer la nuit; il entend un enfant pleurer d'une voix « angélique. » « Vous avez là un méchant marmot, » dit-il aux gens de la chaumière, « il ne fait que pleurer toute la nuit; vendez-le-moi. » On le lui donne, et il le jette au milieu de la forêt, dans un tas de neige. — On voit que dans cette version de la légende, l'action du marchand n'est pas motivée : on a oublié la prophétie. — Une colonne d'air chaud descend du ciel sur l'enfant et une douce atmosphère l'enveloppe dans la neige, de sorte que l'enfant ne souffre pas du froid. Non loin de là un paysan avait fait ses meules de foin; en allant chercher du foin, il aperçoit une clarté extraordinaire, et, s'en approchant, il trouve l'enfant dans son nimbe et le recueille chez lui. — Quelque temps après, Marco s'arrêtant près de la maison du paysan entend de nouveau l'enfant pleurer de sa voix angélique. De nouveau il l'achète, l'enferme dans un van et le jette à l'eau. Des moines le repêchent et l'élèvent dans leur couvent. Troisième apparition de Marco, qu'attire la voix angélique de l'enfant qui chante. Marco l'achète pour la troisième fois, et il l'envoie remettre à sa femme une lettre où ordre est donné de mettre à mort le porteur. Cependant, grâce à une intervention divine, l'ordre contenu dans la lettre se transforme en celui de marier aussitôt le porteur avec la fille du riche. Après la noce le jeune homme se met en route et chemine, chemine... Suit le récit des travaux pénibles qu'il accomplit. D'ordinaire, dans les contes européens de ce cycle, c'est le beau-père de l'enfant trouvé qui les lui impose, dans l'intention de faire périr son futur gendre. Dans la version petite-russienne cette circonstance manque; le jeune homme part de son propre gré et ce n'est qu'à la fin du conte que nous voyons se dessiner le rapport de cet épisode avec l'ensemble.

Mentionnons encore, pour terminer, un conte *albanais* ². Il avait été prêté à un riche marchand que le fils cadet d'un certain pauvre lui dé penserait toute sa fortune. Le marchand prie le pauvre de lui céder son enfant et le lance à la rivière. Les flots rejettent l'enfant sur le rivage, et un berger le recueille et l'élève. Quand il a atteint l'âge de quinze ans, le marchand arrive chez le berger et y remarque le beau jeune homme, il le reconnaît et apprend du père adoptif qu'il y a déjà quinze ans que le jeune homme est dans la maison. — Suit le message et la lettre contenant

1. Dragomanof, *Traditions et contes populaires de la Petite-Russie*, p. 329-332 : *L'enfant à la voix angélique et Marco le riche*.

2. Hahn, l. c. I, n° 20.

l'ordre de tuer le porteur. Chemin faisant le jeune homme rencontre un saint, qui se fait montrer la lettre et en substitue une autre. Rentré chez lui, le marchand revoit l'enfant trouvé déjà fiancé à sa fille. Alors il écrit au garde de ses vignes une autre lettre, où il lui enjoint de tuer tout homme qui, à une certaine heure, entrera dans la vigne; puis il y envoie son gendre, sous prétexte d'en rapporter des raisins. Le gendre part aussitôt, mais il arrive avant l'heure indiquée; il cueille autant de raisins qu'il lui en faut, puis il rentre chez lui par un autre chemin. Le marchand va voir si sa commission est faite, et le gardien le tue. Ainsi l'enfant trouvé entre en possession de la fortune de son beau-père, et il sait bien la dépenser.

La dernière perfidie du marchand albanais, qui n'atteint pas son but, de même que les pièges dressés par Zlotolub et le voyageur du récit serbe, se sont introduits dans notre légende par analogie : ils proviennent d'une autre légende fataliste assez répandue, fondée sur l'adage : Ne creuse pas une fosse à ton prochain, tu pourrais bien y tomber toi-même ¹. La ballade bien connue de Schiller nous autorise à nommer cette variante de la tradition fataliste : « Légende de Fridolin » ou le « Message à la forge » (*Der Gang nach dem Eisenhammer*). Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur le caractère particulier de ce cycle légendaire ² et sur ses rapports avec celui qui nous intéresse en ce moment. Je me borne à mentionner l'écho que cette tradition a trouvé dans un sermon allemand du xv^e siècle ³ ainsi que dans d'anciens *prologues* russes, où elle se retrouve sous la date du 18 avril, comme un emprunt au *παιτεριζόν* ⁴. Ce dernier indice témoigne en faveur d'une origine byzantine ⁵, et je le prends d'autant plus en considération qu'il faudra, selon toute probabilité, faire découler de la même source le dit de Constantin. — Voici le récit du *παιτεριζόν* : Pendant une famine un père avait vendu son fils à un seigneur; en se séparant de son enfant, il lui avait enjoint de ne jamais passer devant une église pendant le service divin sans y entrer et y rester jusqu'à la fin de l'office. Le jeune homme observa strictement les recommandations de son père. Un jour qu'il avait remarqué que la femme de son maître était en liaison criminelle avec un serviteur, il n'en dit rien à personne et se borna à prier Dieu de leur pardonner leur péché. Mais la maîtresse, craignant le scandale, devint furieuse contre celui qui l'avait

1. Weber l. c. p. 25-6.

2. Voy. la note de M. G. Paris à propos de la version catalane publiée par M. Morel-Fatio (*Romania*, V, 454).

3. *Germania*, III, 3; Fr. Pfeiffer, *Predigtmärlein*, n° 31, p. 437-440.

4. Buslaef, *Esquisses historiques*, I, p. 448-449 : *Monuments de l'ancienne littérature russe*, I, p. 81-83 (*Légende du serf dévot*, deux variantes).

5. C'est aussi l'avis de M. Gaston Paris, l. l.

surprise, et elle le calomnia auprès de son mari, lui persuadant que ce jeune homme avait l'intention de le tuer. Alors le seigneur résolu de lui faire subir le dernier supplice, et il convint avec « l'éparque » que celui-ci tuerait l'homme qui se présenterait à lui porteur d'un suaire (σουδάρσιον = *sudarium*, *oubrousü*). Le jeune homme fut envoyé, mais en chemin il entra dans une église où il s'attarda ; pendant ce temps on fit périr à sa place le vrai coupable, celui qui avait déshonoré le seigneur et son épouse ¹.

La plupart des légendes que nous avons mentionnées (sauf les légendes albanaise, italienne, polonaise et serbe) font suivre le récit que nous connaissons par un autre, qui leur est commun à toutes : le beau-père, qui n'a pas eu le temps de prévenir le mariage fatal, impose à son gendre toute sorte de travaux pénibles, l'exposant ainsi à de grands périls ; mais le jeune homme en sort sain et sauf, et c'est le beau-père qui finit par en pâtir. Cet épisode, provenant d'un autre cycle, qui a pour sujet les « travaux pénibles » ou les « missions périlleuses », se serait adjoint à notre légende en Europe, et à une époque assez reculée, puisque les versions russe, petite-russienne, tchèque, croate, allemande, hongroise, finnoise, danoise et norvégienne sont également complétées par le récit des travaux pénibles, qui s'y rattache de différentes manières : on le trouve ordinairement vers la fin du conte, après le mariage de l'enfant trouvé ; il n'y a que la légende danoise de Grandtvig, n° 214, qui le mette avant, et nous avons vu que le conte petit-russien n'a pas réussi à le lier intimement à l'ensemble de l'action. L'épisode des « travaux pénibles », ainsi que celui de « Fridolin », sont donc dans notre légende d'une introduction relativement récente, n'en sont pas des traits originaux et essentiels ; c'est ce que prouvent d'un côté le récit de Constantin, que nous avons analysé ; de l'autre, un conte qui se lie au nom de l'empereur Conrad, et qui s'est conservé chez Godefroi de Viterbe ², dans les *Gesta Romanorum* ³, ainsi que dans quelques autres monuments. Voici le texte de Godefroi :

Conradus imperator secundus nulli violatori pacis parcebat. Unde comes Lupoldus violator pacis timens occidi ab imperatore. fugit in silvam remotissimam. ibique cum uxore sua solus in tugurio latitabat. Contigit imperatorem ex venatione sua fortuito casu illuc divertisse, et ea nocte peperit comitissa mascululum. Quo vagiente, vox de celo ait : O imperator, infans iste erit tibi gener et heres. Hac voce tertia vice audita ⁴, surgit imperator diluculo, et

1. Cette légende présente des points de conformité avec celle de l'orphelin Ahmed, qui se trouve dans l'introduction au roman arabe des *Sept vizirs*. V. Weber l. c. p. 45-6 et Scott, *Tales, anecdotes and letters, translated from Arabian and Persian*, p. 53.

2. Ed. Pistorius, p. 333 ; Pertz, *Scriptores*, XXII, p. 243.

3. Ed. Oesterley, n° 20 et les notes.

4. Cf. *Gesta Rom.* l. c. : « Eodem nocte mulier filium peperit et Cesar vocem

inventis duobus suis famulis, dixit : *Ite et occidite illum infantem et cor ipsius representate michi. Qui euntes accipiunt infantem, set miserti ipsius, non occidunt, sed super arborem ponunt, atque relinquunt. Regi autem representant cor leporis pro corde infantis. Rex autem eos remuneravit. Transiens postea inde dux quidam, invenit et deportat infantem et adoptat eum in filium. Imperator longe post in domo ducis videt puerum et habet suspectum, ne sit ille quem precepit occidi, et assumit eum quasi pro cliente, et precepit ut ad reginam litteras suas portet, in quibus praecipiebat regine, ut visis litteris faciat eum occidi. Puer autem rem ignorans pergit et in domo sacerdotis¹ hospitatur, qui ei dormienti litteras subripuit et aperuit, et visa ibi morte pueri, alias litteras scripsit in hunc modum : Cum videris hunc puerum, regina, statim da et filiam nostram in uxorem, sicut diligis vitam tuam. Et istas litteras reposuit in marsupium pueri. Puer nescius abiit, et ita filia regis statim tradita est ei².*

J'ai fait observer plus haut que ce n'est guère que superficiellement que cette tradition est mise en rapport avec Conrad; les *Gesta Romanorum* allemands substituent à ce nom ceux de Hannibal, Hambribal, Hanibubal³. Ces oscillations impliqueraient, peut-être, qu'un nom plus ancien, le nom primitif, se serait perdu.

En abordant les versions orientales de notre légende, je m'arrêterai avant tout à un conte ossète⁴. Il y avait une fois un prophète fort pieux qui n'avait pas d'enfants. Cet homme, qui pénétrait le sens caché de la parole divine, avait appris par une de ses lectures qu'il lui naîtrait une fille, que Dieu ferait échoir en partage au fils d'un *coussak* (esclave ou serf du prince). Désirant prévenir l'accomplissement de cette prophétie, il pria le prince de lui céder la femme du coussak avant la naissance de l'enfant : il emmène cette femme enceinte dans les champs et l'éventre d'un coup de sabre; puis il la laisse morte sur place. « Et, comme c'était œuvre divine, l'enfant sortit du ventre de sa mère et rampa jusqu'à ses mamelles, dont il se mit à sucer le lait. » Un prince, qui n'avait pas d'enfants, se trouvant à la chasse, aperçoit le petit, le fait porter dans sa maison, l'élève et en fait son fils adoptif. « Il faut que je lise mon livre », se dit un jour le prophète, et il lut que l'enfant était en vie. Alors il se rend chez le prince et lui dit qu'il a absolument besoin d'envoyer une lettre au sujet d'une affaire fort importante, et que le seul à

audivit dicentem : *Accipe, accipe, accipe...* Et secunda vice audivit vocem dicentem ad ipsum : *Redde, redde, redde ..* Et ecce tertia vice audivit vocem dicentem sibi : *Fuge, fuge, fuge, Conrade! hic puer primogenitus gener tuus erit.*

1. *Gesta Rom.* : in quamdam ecclesiam.

2. Dans la suite il devient lui-même empereur, sous le nom de Henri III.

3. Graesse, *Gesta Rom.*, II, 198; Massmann, *Kaiserchronik*, III, 1095-96.

4. V. *Collection de renseignements sur les habitants du Caucase*, v. II : Djantemir Schanajef, Contes populaires ossètes, p. 6-7 : *Le prophète aimant Dieu.*

qui il puisse confier ce message est le fils du prince. Le jeune homme part avec une lettre où ordre est donné de ne pas le laisser sortir vivant. Il était encore nuit lorsqu'il arriva à la maison du prophète. Epuisé de fatigue, il s'endormit sur le seuil, et pendant son sommeil la lettre lui glissa de dessous l'aisselle. Sur l'aube, la fille du prophète aperçut le beau garçon, dont elle s'amouracha. C'était œuvre de Dieu : elle ramasse la lettre et, l'ayant lue, elle la déchire ; puis elle se hâte d'en écrire une autre selon son cœur et la glisse dans la poche du jeune homme. Ce fut avec ce message qu'il se présenta à la femme du prophète. Celle-ci était tout heureuse de voir arriver un gendre. Puis, ainsi que la jeune fille l'avait recommandé dans la lettre, on lui prépara tout ce qu'il lui fallait pour son trousseau et on la laissa partir avec le jeune homme. Quand ils se présentèrent au prophète, celui-ci s'écria tout stupéfait : O seul vrai Dieu, rien ne se fait donc sans ta volonté !

Les autres variantes orientales parvenues à notre connaissance, l'indienne et l'arabe (celle-ci déjà mentionnée par Grimm), ont déjà ajouté à leur thème primitif la légende de Fridolin. Tel est le conte *indien* ¹, qui fait naître à Sudhârmika, roi de Kerala, un fils portant le signe du bonheur, six orteils au pied gauche. Après le décès des parents, la nourrice de l'enfant le porta à la ville de Kuntala. Là, dans le palais du ministre Dhrishtabuddhi, l'enfant se fait remarquer des sages, qui, frappés de son extérieur et de ses manières, conseillent au ministre de lui accorder une attention particulière, vu que, à en juger d'après certains indices, le destin lui réservait la royauté. Cette prophétie déplut au ministre, qui résolut de faire périr le nourrisson. Mais les hommes chargés de la sinistre mission eurent pitié de l'enfant, et ils se bornèrent à lui couper son sixième orteil, pour le montrer au roi comme preuve de l'exécution de ses ordres. Ils exposèrent l'enfant dans une forêt, et il y fut recueilli par le prince des Kulinda. — Puis le récit parle de l'éducation, des progrès rapides et des exploits guerriers de l'enfant trouvé, auquel on donne le nom de Candrahâsa, souriant comme la lune ; le prince des Kulinda l'adopte. Un jour, Dhrishtabuddi, en audience chez le prince, reconnaît en Candrahâsa le garçon sujet de la fatale prophétie. Il s'alarme à cette découverte, et, craignant pour la mort de ses deux fils, il écrit à son fils Madana, soi-disant au sujet d'importantes affaires d'état, mais en réalité il lui donne l'ordre d'empoisonner le porteur. Pour que le message arrive au plus vite, on en charge le jeune Candrahâsa. Près de la ville des Kuntala il s'endort sous un manguier et là Vishayâ le remarque : c'est la fille du ministre. Elle s'éprend de l'enfant trouvé. Voyant une lettre sortir de la poche du jeune homme, elle la prend, la décachète et est saisie

1. Weber l. c. p. 14-25.

d'épouvante en apprenant la cruelle mission; mais, revenant aussitôt à elle, elle substitue dans la lettre aux mots : *Donne-lui du poison*, ceux-ci : *Donne-lui Vishayâ* (en mariage); elle recachète la lettre, et, l'ayant remise dans la poche de Candrahâsa, elle rentre à la maison. Suit le mariage de Candrahâsa avec Vishayâ, puis la colère du ministre, qui, rentré chez lui, résout de faire périr son gendre par tous les moyens. Il soudoie un homme pour le tuer près d'un temple non loin de la ville, et envoie Candrahâsa dans le temple y porter une offrande de fleurs. Mais, chemin faisant, celui-ci est mandé auprès du roi, qui lui transmet le gouvernement, tandis que Madana, le fils du ministre, qui s'est chargé de l'offrande, est mis à mort. A cette nouvelle, le père se tue lui-même.

Dans un conte *arabe*, chez Galland ¹ et Cardonne ², nous voyons un père persécuter son fils, et cette persécution est motivée d'une façon si particulière que nous y reconnâtrions un trait nouveau, si nous n'avions pas ce même détail dans un conte indien, connu probablement déjà au ^{ve} siècle ³. — Le marchand Kébal (chez Cardonne c'est Mohallek), qui appréhende le ressentiment de sa despotique mais riche épouse, tue sa concubine, belle esclave qu'il a achetée dans un de ses voyages. Il voudrait aussi faire périr le fils qu'elle lui a donné (dans le récit de Cardonne ce fils n'est pas nommé, dans celui de Galland il se nomme Kébal), mais il n'arrive pas à ses fins : il expose l'enfant dans un lieu désert où le trouve un berger, qui se charge de l'élever; puis il le jette à la mer dans un sac de cuir, et l'enfant est sauvé par un pêcheur qui l'élève. Ensuite le père envoie son fils porter une lettre, dans laquelle il est dit de tuer le porteur; cette lettre tombe entre les mains de la fille du marchand; elle y substitue une autre et devient ainsi l'épouse du jeune homme. Kébal, qui a juré la perte de son fils, fait encore une dernière tentative : il donne ordre à ses gens de massacrer l'homme qui descendra vers une certaine heure son escalier, cet homme étant son ennemi secret. A l'heure indiquée, il envoie son gendre par cet escalier; mais la fille du marchand, pressentant un malheur, retient son mari, et pendant ce temps Kébal est haché par ses propres gens, au moment où il descend lui-même l'escalier, pour s'assurer que son ordre est exécuté.

Une étude attentive des versions occidentales de notre conte donnerait peut-être lieu de les classer en groupes, suivant les différences les plus saillantes du récit. C'est ainsi que dans certains contes, c'est le riche qui arrive chez le pauvre, dans d'autres c'est le pauvre qui demande un gîte,

1. *Nouvelle suite des mille et une nuits*, contes arabes, II, 172-183; *Cruauté de Mohallek*.

2. *Mélanges de littérature orientale*, II, 69-82.

3. Weber l. c. p. 42-44.

etc.; l'épisode de la lettre substituée se prêterait aussi à une espèce de classement, qui pourrait servir à préciser les limites géographiques de la propagation de tel ou tel groupe légendaire. Dans l'aperçu qui suit, nous nous bornerons à une comparaison sommaire des rédactions orientales et occidentales, qui nous amène approximativement aux conclusions suivantes :

1. Le Dit de Constantin (surtout dans la rédaction française) et la tradition de Conrad, de même que le conte ossète présentent la forme la plus ancienne de la légende, dépourvue encore de tout détail secondaire. Voici leur formule : prophétie + lettre d'Urie ¹.

2. Les contes orientaux (à l'exception du conte ossète), de même que le conte polonais, serbe et albanais, se sont complétés par la légende de Fridolin, qui y joue un rôle épisodique. Leur formule serait donc : prophétie + lettre d'Urie + légende de Fridolin.

3. La plupart des légendes européennes ont pris un développement ultérieur : elles sont complétées vers la fin par un détail puisé à un cycle hétérogène, celui des travaux pénibles. Cette adjonction, qui ne se retrouve pas dans les rédactions orientales, se serait faite en Europe.

4. Si les traditions mentionnées sous le n° 1 ont pénétré en Europe comme une importation de l'Orient, le nom de Constantin, se rencontrant dans des variantes et des relations très-divergentes, témoigne en faveur d'un intermédiaire byzantin. Ne serait-il pas présumable que dans le récit des *Gesta Romanorum* nous avons affaire à la légende même de Constantin, où on n'aurait fait que substituer des noms nouveaux et plus connus aux anciens tombés en oubli ? Une telle substitution est loin d'être rare ; il est intéressant de noter qu'elle a eu lieu une autre fois au détriment des noms de Constant ou Constantin. Je veux parler de la « Vaticinatio Sibyllae. » Dans ce texte singulier, où on prédit les destinées de l'empire d'Orient, le nom du dernier empereur est Constant : « Et tunc exsurget rex nomine et animo Constans. » Il faut probablement entendre Constantin, d'accord avec la tradition byzantine selon laquelle, de même que Constantin a été le fondateur de Byzance, le dernier souverain de la cité se nommera aussi Constantin. Il règnera 122 ans : « Et ipsius regnum 122 annis terminabitur. » C'est là un détail qui n'est pas dénué d'intérêt, parce qu'il peut servir à expliquer l'étrange indication d'une pièce en provençal, de Bertran de Paris de Rouergue : comme quoi l'empereur aurait mis 120 ans à bâtir Constantinople :

Cen vint ans obret c'anc als no fe².

1. On trouve aussi une « lettre d'Urie » dans le conte courde des Trois Frères dans Lerch, *Forschungen über die Kurden*, p. 48 suiv.

2. Bartsch, *Denkmäler der provenzalischen Litteratur*, p. 85 suiv. : v. p. 87, v. 31.

Cette prophétie a passé littéralement dans le traité *De Vita Antechristi*, publié sous le nom d'Adson, avec cette seule différence que le nom de l'empereur n'y est indiqué que par son initiale : *Cujus nomen erit C.* — Ce *C.* fut interprété depuis comme Charlemagne, et, par suite, le traité même attribué à Alcuin ; c'est ainsi que l'on eut une nouvelle donnée pour la légende de Charlemagne, empereur « revenant ».

En terminant, je ferai observer que, de même que la légende allemande fait s'égarer l'empereur Conrad à la chasse, c'est par une aventure de chasse que commence la légende serbe, pour finir, comme le récit de Jacques d'Acqui, par la fondation de Constantinople, qui fait pendant à celle du couvent de Hirschau par Henri III¹.

Alexandre WESSELOFSKY.

1. Grimm, *Deutsche Sagen*, 2^e éd., n^o 486, p. 162. Voy. Simrock, *Deutsche Märchen* (Stuttg. 1864), n^o 72 : c'est, en substance, le récit de Godefroi, il n'y manque que les noms historiques. Un roi qui n'est pas nommé s'égaré à la chasse du cerf (*Hirschjagd*), ce qui s'harmonise parfaitement avec la fondation du couvent de *Hirschau* mentionnée dans le conte de Grimm.

DELLE VOCI ITALIANE

CHE RADDOPPIANO UNA CONSONANTE PRIMA DELLA VOCALE
ACCENTATA.

È un fatto ovvio nella storia della lingua italiana, come la consonante scempia che succede alla vocale accentata soglia raddoppiarsi; al modo che si vede in *acqua* da *āqua*, *leggo* da *lēgo*, *legge* da *lēge*[m], *figgere* da *fīgere*, *pittima* da *epithēma*, *macchina* da *māchina* (dove anche, invece, *mācina*), *femmina* da *fēmina*, e simili. Questo fatto si può tradurre in altri termini così, che, quando la vocale accentata è lunga, essa s'abbrevia, e la lunghezza sua passa alla consonante successiva (*lēgem*, *lēgge*), e quando è breve, s'allunghi la successiva consonante per assicurare così la brevità della vocale (*āqua*, *ācqua*). Giacchè (si badi), se è vero che la quantità latina, come tale, è andata perduta nell'italiano, non è men vero però che anche in italiano la vocale accentata ha attualmente una certa differenza quantitativa; poichè, si pronunzia con una certa lunghezza se ha dopo di sè una consonante scempia (*piāno* = *plānus*, *māno* = *mānus*), e con maggior rapidità se le succede una consonante doppia o un gruppo di consonanti (*cāldo* = *cāl(i)du*, *fībbia* = *fīb(u)la*). Onde ben si può dire che, pronunziando *āqua* come *ācqua*, non si sia fatto che impedirle di diventare *āqua* (come *māno*). Su questo fenomeno, del raddoppiamento della consonante successiva alla vocale accentata, si potrà recar forse maggior luce raccogliendo e confrontando tutte le voci ov'esso ha luogo; ma è già, come dicevo, un fatto ovvio ed abbastanza esemplificato e dichiarato ¹.

Se non che, anche prima della vocale accentata avviene non di rado che una consonante si raddoppi: il *sepeli* del latino è per noi *sepellire*, ed anzi *seppellire*, *sceleratus* è *scellerato*, *rhetorica* è anche *rettorica*, oltrechè *rettorica*, e così via. Or cotali raddoppiamenti sono stati avvertiti appena.

1. Vedasi DIEZ, *Grammatik der romanischen Sprachen*; vol. I, trattato della *Prosodia*. — SCHUCHARDT, nella *Romania*, III, 14.

Il DIEZ stesso non fa che accennarne alcuni esempj in promiscuità coi raddoppiamenti posteriori all'accento ¹; nè altri, ch'io sappia, ne ha fatto soggetto di più speciale ricerca. Non mi è parso dunque inutile raccogliere tutte le voci che presentano il raddoppiamento in questione, ed indagare le ragioni che in ciascuna di esse possano averlo determinato.

Ma, prima di trascrivere e dichiarare le voci cosiffatte, gioverà ch'io significhi quali norme io abbia tenute nello spogliare il vocabolario della lingua italiana.

Anzitutto, non ho fatto alcun caso di quelle parole, che presenterebbero bensì, prese isolatamente, il raddoppiamento in sillaba protonica, come *tollerare* per *tolere*, *serrare* per *serare*, *lecceto* per *ilicetum*, *colle-rico* per *cholericus*, ma che devono la lor doppia consonante semplicemente all' influsso delle parole a loro strettamente affini, fornite della normale geminazione postonica, quali sono *tollero* da *tolero*, *serro* da *sero*, *leccio* da *iliceus*, *collera* da *cholĕra* ². E tanto meno mi son curato di quelle parole che, sebben di radicale latino, pur non continuano direttamente alcuna voce latina; bensì si derivarono, mediante qualche suffisso, da qualche voce latina già venuta alla forma italiana; com'è il caso, poniamo, di *arrugginire*, il quale si derivò da *ruggine*, quando questo s'era già così ridotto, da *aerúgine*[m] che era originariamente ³.

In secondo luogo, non ho preso in considerazione quelle voci che già in latino oscillavano tra la consonante scempia e la doppia, com'è il caso di *solenne* (e -ll-), di *pugilato* (e -ll-), *Brettagna* (lat. Britannia, ma già Britto), di *betonica* (e -tt-), e di alcuni derivati di nomi dal suffisso in -ĕla ⁴, come *candelara candeliere* (e -ll-). Non so risolvermi a collocar qui anche *mercenario-mercennajo*. In qualche vocabolario latino ⁵ si trova, a proposito di *mercenarius*, avvertito che forse sarebbe più retto

1. V. *Gramm. d. r. Spr.*; vol. I, il capitolo sulle *Consonanti italiane*, e propriamente il paragrafo sulla *Geminazione*.

2. Il *Colĕra* (morbus) è la stessa parola, *χολĕρα* (νόσος, come chi dicesse 'la biliosa'), rivenutaci come parola tecnica medica, e con accento greco. Il quale accento sarebbe utile gli fosse mantenuto, assieme al genere maschile, per maggior distinzione da *collera*, quando pur non fosse, com'è, dell'uso più comune (cfr. Giusti: *Nina, risolviti, Non far l'austera... Viene il cholĕra*).

3. È notevole l'analogia che occorre tra le vicende della consonante secondo ch'è prima o dopo l'accento e le vicende della vocale secondo ch'è atona od accentata. Come si ha *solva* (= solĕbat), di contro a *suole* (= sólet), così si ha *legittimo* (= legítimus) di contro a *legge* (= lége[m]), Ma d'altra parte, come si ha *suonare* (= sonare) per influsso di *suono*, così si ha *tollerare* per influsso di *tollero*. E finalmente, come da *piele* (non più pedef[m]) si derivò *piedino*, così da *ruggine* (non più aerúgine[m]) si derivò *arrugginire*.

4. Almeno, se han ragione quei lessicografi che accettano lo quella, quere la, dopo loquela, querela.

5. V. KLOTZ, *Latinisches Wörterbuch*.

mercennarius = **mercēd(e)narius*; ma, quando pur questa forma con -nn-, invece che teoricamente ricostruita, fosse reale e documentata, resterebbe sempre dubbio, se il nostro *mercennajo* fosse il pertinace continuatore della forma latina in questione, o non piuttosto un postumo e casuale ritorno del semplice *mercenario* alla *n* geminata.

In terzo luogo, ho trasandato, come ognuno intende, quelle voci, ove la consonante doppia non è che il risultato della assimilazione di due consonanti che erano o diventarono attigue. Questo è il caso di *addome* = *abdomen*, *annegazione* = *abnegatione*[m], *annegare* (sommersere) = **adnecare*, *accattare* = **adcapitare*, e di tutti gli altri neocomposti di *a(d)* e *co(n)*, come *arredo* e *corredo* (circa -*redo*, vedi DIEZ, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, I³, 344), *addobbare* (germ. -*dubban*), *assannare*, ecc., formati sull'analogia dei composti tradizionali. E van pur qui ascritti, senza parlar di *mattino* = *mat[ui]tinum*, anche *città* = *civ[i]tate*[m], *battaglia* = **batvalia* (anche per influsso di *battere*), *mannaja* = **manvaria*, *gennaio* = **janvarius*, *burrasca* = **borjasca* = *boreasca* (cfr. *burrina* = *borina*, *bolina*; e βουρζαζ = βουρζαζ), *zafferano* = arabo *za'farân*, *assassino* = arabo *hasciscin*, *caffè* = arabo *qahvah*. E qui spetterà pure *camminare*, il qual verbo, secondo l'ASCOLI, non è altro che **camb-inare* da **camba* (= *gamba*), analogo interamente a *ped-inare*¹. Forse con gli altri esempj di doppia consonante risultante da nesso assimilato potrebbe qui imbrancarsi anche il 'lupo *mannaro*', quasi significasse 'lupus manvarius' (= *manv-*), 'il lupo che cammina con le mani, che ha mani per piedi anteriori'; giacchè, almeno secondo una versione assai comune della credenza popolare, l'infelice uomo, pur comportandosi come lupo, non cessa d'avere gli organi umani. Ma è più probabile che d'altro non si tratti, se non d'un 'lupus **humanarius*, (cfr. λουζάνθρωπος), cioè 'lupo umano'; cosicchè avrò ad attribuirlo alla categoria D, *a*; per cagione, s'intende, della forma toscana, chè a Roma (*manaro*) e nel Mezzodi (*menaro*) troviamo la consonante scempia. Finalmente, il verbo difettivo *arrogere*, che se fosse vera la infelice derivazione del DELIUS, da *ad-augēre*, ci darebbe un esempio di -*r-* (da -*d-*) in -*rr-*, non è che *arrogare* con alterata conjugazione (v. DIEZ, *Gramm. d. r. S.*, II, 126, ed *Etym. W.*, II, 5; e cfr. il *rógito* della lingua notarile).

In quarto luogo, ho ommesso quelle voci ove il raddoppiamento non è che apparente graficamente. P. es. *grillanda* pare aver geminato l' *l* di *ghirlanda*; ma siccome questa si pronunzia in realtà *ghirllanda* (v. VESCOVI, nel *Vocab. dell'uso toscano del Fanfani*, p. 773; e SCHUCHARDT, nella

¹. Per lo -*mb-* in -*mm-* vedasi DIEZ, *Gramm. d. r. S.*; vol. I, *Consonanti latine*, e propriamente *b*, in fine.

Romania, III, 16-17), anzi in altre epoche si sarebbe scritta proprio così, senza tanti scrupoli (v. RAJNA, *I Cantari di Carduino* ecc., Bologna, Romagnoli, 1873; p. LXV-VI), così la metatesi *grillanda* non ha fatto che smascherare meglio la doppia. Per la stessa ragione ho omesso pure *mammalucco* (fr. *mameluque*), che è l'arabo mamluk, che noi pronunzieremmo naturalmente *mamm-lukk*.

In quinto luogo, non ho qui tenuto conto di quei raddoppiamenti, come eppoi, accanto, dappoi, comechè, comechessia, soprattutto, e simili: raddoppiamenti che appaiono quando si facciano conglomeramenti di due parole, di cui la prima abbia, come appunto l'hanno *e*, *a*, *da*, *come*, *sopra*, ecc., il potere di raddoppiare, anche quando le parole si scrivano separatamente, la consonante iniziale della parola seguente (p. es. *e tu*, pronunzia *ettù*). Questi raddoppiamenti, che altri chiama 'sintattici', e che, a scanso d'ogni più lontano equivoco, io inclinerei a chiamar 'paratattici', sono stati già illustrati da altri ¹ e da me stesso ² altrove; e sebbene meritino forse ancora studj e dichiarazioni ulteriori, tuttavia non hanno in verità niente a che fare col soggetto onde qui vogliamo trattare, ed al quale oramai senz'altro ci volgiamo; dopo avere però ancora avvertito, che del raddoppiamento di *z*, come di quello che pare facile e spontaneo a questo singolare suono, risultante del resto quasi sempre da nesso di consonanti assimilato, non ci occuperemo punto.

I raddoppiamenti di consonante in sillaba protonica pajon determinati da molteplici condizioni, sicchè li verremo enumerando distribuiti in altrettante categorie. Delle quali la prima

A) è una categoria sui generis, alquanto distinta da tutte le altre, e tale che non esige una enumerazione compiuta, ma s'accontenta di una mera esemplificazione. Comprende essa quelle voci in cui una consonante è rinforzata da una consonante continua (*j*, *l*, *r*) che immediatamente le succeda: par che essa comunichi alla consonante precedente, che di solito è *b*, *d*, una parte della sua forza durativa. Questo è il caso di *abbiura* (arcaismo per *abjura*; lat. *abjurare*), *abbietto* (= *abjectus*), *obbietto*, *obbiezione*, *subbietto*, *addiacente* (= *adjacente*[*m*]), *addiettivo* (= *adjectivus*)³; di *obbliquo*, *obblio*; di *abbrivare* (= **ab-ripare*), *Abbruzzo*

1. V. RAJNA, nel *Propugnatore*, vol. V; e SCHUCHARDT, nella *Romania*, III, 1-30.

2. *Propugnatore*, vol. V.

3. Dovremmo annoverare qui anche la forma comune *Macchiavelli*. Il nome originario fu *Mal-chiavello*, cioè *Malo-chiodo* (vedi il vocabolario sotto '*chiavello*' = *clavulus* con suffisso mutato), dello identico significato, quindi, che *Mal-aguto*, ed analogo a *Malaspina*, *Malbranche* (assai più antico di Dante), *Malanima*, *Malvezzi*, *Malagrida*, ecc. Si sarebbe aspettata l'assimilazione (*lkj* in *kkj*), ma si ebbe invece la soppressione dell' *l*, cioè *Machiavello* (vedi il Sonetto suo a Giuliano de' Medici: «Ma perchè un po' del pover Machiavello Vostra Magni-

(Aprutium). Giova però avvertire, e che queste voci, tranne la penultima, hanno anche la forma con consonante scempia (cfr. *público*, ecc.), e che la forma con la doppia la devono forse in parte pure alla influenza analogica delle parole come *abbattere*, *addurre*, *supporre*, *opporre*, che contengono un prefisso o identico o rassomigliante. La seconda classe

B) è di quelle parole sdrucchiole, che raddoppiano la consonante che precede immediatamente la vocale accentata. Pare che l'accento abbia in parola sdrucchiola una maggior forza che in parossitona, epperò la voce, preparandosi alla pronunciazione di un tal accento più energico, dia alla consonante stessa che lo precede una energia maggiore. Appartengono a questa classe¹: *accidia* (ἀκηδία), *accolito* (ἀκόλιθος), *acólūthus*, *Isid. Orig.* 7, 12, 29), *assintoto* (-s-; ἀσύνπτωτος), *ammennicolo* (-min-; *admīnīculum*), *Bambillonía* (*Babilonia*)², *bassilico* (-s-; βασιλικόν), *bassilica* (-s-; una delle vene del braccio), *bottarica* (bottarga, -t-, ὠστάρης), *buccolica* (-c-; bucolica), *cattolico* (catholicus, καθολικός), *commedia* (comœdia), *effimero* (ἐφήμερος), *faccimolo* (-c-; 'malia'; facinora?)⁴, *giannizzero* (-n-), *immagine* (-m-), *ippocrito* (-p-; ὑποκριτή), *meccanica* (-c-; μηχανική), *melliloto* (-l-; melilōtus, μελίλωτος), *mucellagine* (-cill-, -cil-; mucilago e mucillago), *pettegolo* (-a, puticulus?, cfr. *putto* -a, dial. *putel*?), *rettorica* (-t-; rhetorica), *soffistica* (-f-), *turribolo* (-r-; thuribulum), *Pittagora* (-t-; Pythagoras), *Flamminio* (-m-; Flaminus), *Pollonia* (-l-).

Su alcune di queste parole si può legittimamente sospettare che abbiano

finenza si ricordi ») e *Machiavelli*; o forse si ebbe il plurale *Ma'chiavelli*, donde si riconiò il singolare *Machiavello*. Comunque, la tendenza che si ha a pronunziare e scrivere *Macchiavelli*, nasce dal solito influsso raddoppiativo del *j* sulla consonante antecedente, ed è ajutata anche dalla inopportuna analogia del nome *macchia*.

1. Quando noto la parola senz'altro, vuol dire che essa non ha che la forma con la consonante doppia; quando aggiungo in parentesi '-b-', p. es., vuol dire che sussiste storicamente anche la forma con consonante scempia. Ma quale delle due sia più usata attualmente, facendosi qui una mera questione fonologica, non accenno e non cerco. Ometto anche di notare i derivati: notato, p. es., *immagine*, lascio stare *immaginare*, *immaginoso*, ecc. ecc.

2. Vedi RAJNA, I, cit.

3. Scherzose formazioni analogiche, allusive a questi due ultimi vocaboli, sono la *buccolica* per 'la question della bocca, del mangiare', e *accattolica* (*vivere all'*) per 'accatto (*viver d'*)' [cfr. il PORTA, nel *Fraa Zener*: « Che fin che lù el batteva la *cattolega*, L'eva franch l'interess de la *büccolega* »]. Forse a ribadire la scherzosa allusione che è in *accattolica* potrebbe aver contribuito in piccola parte il pensar che si fece agli ordini monastici cattolici dei mendicanti. Ad ogni modo, altri scherzi analoghi si hanno, p. es., in *Sassonia* per 'paese sassoso', *Moscovia* per 'luogo pieno di mosche', 'candele di cera di *Segovia*' per 'candele di sego', e via via. Ognuno, già, ricorda i mariti di *Cornovaglia* dei poemi cavallereschi.

4. Ma pare s'abbia anche *faccitimulo*.

influito parole aventi con esse qualche accidentale analogia fonica nella prima sillaba. Per esempio, *accidia*, *assintoto* possono facilmente essere state imbrancate tra le parole come *accendere*, *assomigliare*, contenenti il prefisso *a* (*d*); e in *accolito* si potè persino sentire un *accolto*. In *immagine*, *immaginare*, si potè vedere quasi un composto di *in-*; del che sarebbe opportuna conferma il sentirsi in alcune parlate italiane *me immagino* (ASCOLI). La terza categoria

C) è di quelle parole, le quali, avendo due o più sillabe prima di quella ove cade l'accento principale, vengono spontaneamente ad avere un altro accento, minore, sulla sillaba iniziale; il qual minore accento è naturale che produca anch' esso, benchè di certo con minor costanza ed efficacia che non faccia l'accento principale, il raddoppiamento della successiva consonante. Ad esempio, la forma *strattagemma* per *stratagemma* = *stratēgēma* = *στρατηγείμα* è in sostanza *strátta-gémma*, quasi come *vivaménte*, *liéveménte*, e così via. Le altre voci che spettano a questa categoria sono: *abecedario* (*abecedarium*), *accademia* (*-c-*; *acadēmīa*, più tardi *-emīa*, Ἀκαδημαίεια), *Allemagna* (*-l-*; *Alemania* e *-nnia*)¹, *allifante* ed *ellionfante* (= *elefante*; commistovi anche, nella forma *ellionf- e lionf-*, indebitamente il nome del 'leone'), *allimbicco* (sp. *alambique*, arabo *al-anbīq*), *appostolico* (*-p-*), *Appollonia* (*-p-*), *avvoltojo* (*-v-*), *babilonia* (*-b-*), *ballacócora* (dialettale toscano per 'albicocca'; v. CAIX, *Saggio sulla storia della lingua e dei dialetti italiani*, p. 137), *Catterina* (*-t-*; *καθημερινή*), *cemmamella* (e *cemanella*, *ciaramella*, antichi francesismi, da *chalumelle* = piccola *calamus*), *cioccolatte* (spagn. *chocolate*, dal messicano *chocollatl*), *coccodrillo* (**cocodrillus*, *crocodilus*, *κροκόδειλος*), *coccovergia* (napol. *cuccuvaja*; da *cucubare*), *commestibile* (da *comedo*), *ceppicone* (storpiatura popolana di **occipit-one*; v. CAIX, op. cit., p. 57. 141), *eternale* (arc.), *effemeride* (*ephemeris*, *ἐφημερίδα*), *faccellina* (*-c-*), *Ferragosto* (*Feriae Augusti*), *fummosterno* (specie d'erba, da *fumus terrae*, [cfr. *fummo* = *fumo*]), *mattematico* (*-t-*; *mathematicus*), *missirizzi* (*-s-*), *openione* (*-pi-*), *pallafreno* (*-l-*; *paraveredus*), *pellegrino* (*-r-*; *peregrinus*), *pappagallo* (d'incerta origine, v. DIEZ, *Etymolog. Wörterb.*, I, 303; ma tutte le altre lingue, romanze e non romanze, hanno un solo *p*), *pellicano* (*pelicanus*, *pelecanus*, *πελεκάνος*), *Raffaele* (*Raphaël*), *rebbicone* (e *ribecone*, accrescitivo di *ribéca*, dall'arabo *rabâb*; v. DIEZ, *Et. W.*, I, 348), *Ruffignano* (*Rufinianus*, nome loc.; FLECHIA), *scellerato* (*sceleratus*), *seccomoro* (e *sicomoro*, *sycomorus*), *seppellire* (*-p-*; *sepelire*), *suppelttile* (*supellex*), *soddisfare* (*-d-*;

1. Invece, da *Alamania*, *-nnia*, venne *Allamagna*, donde la forma aferetica *Lamagna*, e, preso il *La* per articolo, *la Magna*; a ribadire quest'ultima forma contribuendo il *correr* che si fece col pensiero all'aggettivo *magna*, che dovè parer ben conveniente alla famosa « *vagina gentium* ».

satisfacere), *tittimaglio* -malo (-t-; τῆθύμαλλος, *Zaccaria* (-c-; Zacharias). *Attanasio* (-t-; Athanasius).

Anche per molte di queste parole non è illegittimo il sospetto che abbiano ricevuto, se non la spinta, almen la conferma, al raddoppiamento, dal ricordar che esse fecero inconsapevolmente altre parole, omofone ad esse nelle sillabe iniziali, e talora non affatto incongrue nel significato. Alcune, come *accademia*, *avvoltojo*, *soddisfare*, arieggiavano i composti dal prefisso a(d), su 'b); *pellicano* ricordò forse la 'bianca pelle', *seccomoro* il *secco*, *pappagallo* il *pappare*, *Ferragosto* il *ferro*, *ceppicone* il *ceppo*. La quarta categoria

D è di parole parossitone, delle quali non è facile assegnare un motivo che le abbia indotte a raddoppiar la consonante precedente all'accento. Ne abbiamo, ad ogni modo, un doppio tipo. Alcune presenterebbero, quando il raddoppiamento non ci fosse, il tipo monotono di una serie di sillabe composte di consonante più vocale (e l'iniziale può esser sola vocale) come **a-lu-me* (*allume*), **ca-po-ne* (*capone*); e in queste il raddoppiamento potrebb'esser venuto da tendenza dissimilativa. Le altre ci presenterebbero dopo l'accento una doppia consonante o un nesso di consonanti, come **so-la-zzo* (*sollazzo*), **Ve-le-tri* (*Velletri*), e in queste potrebbe il raddoppiamento esser nato da tendenza ad assimilare il peso delle consonanti precedenti con quello delle susseguenti all'accento. Comunque si debba pensare di questo non facile punto, ecco intanto le due spartizioni accennate:

a: *alloda* -dola (alauda), *l'alloro* (illa-laurus), *allume* (alumen), *bellico* (umbilicus), *bubbone* (βουβών), *borrace* [sale] (-r-; arabo būraq), *bottega* (apothēca), *cammino* (-m-; caminus, κάμινος), *cappone* (capo -ōnis, κάπων), *Fittone* (= Pitone; Python), *fittone* [barba maestra della pianta] (φύτον? da cui però forse *fitto, donde l'accrescitivo *fittone*? e insinuatavisi poi, ad ogni modo, l'idea di 'fitto nel suolo'?), *graffito* (graphium, graphis? e poi, ad ogni modo, insinuatavisi l'idea del 'graffio'), *mammone* (voce orientale; ma in tutte le altre lingue ha un sol m; greco antico μῆμος, medio e moderno μάμος; in alcuni nostri dialetti meridionali *maimone*, *mannaro* (vedi sopra), *mellone* (-l-; melo -ōnis), *miccino* (da mica?), *parassita* (parasitus, παράσιτος), *petrosellino* (petroselinum, πετροσελίνον), *scruttino* (-t-) e *squittino* (= scrutinio, -inare), *scaffale* (medio-alto-ted. schafe; dialett. nostro merid. *scafale*), *tappeto* (tapetum), *zinnale* (-n-; *sinalis), *Bartolommeo* (-m-, Bartholomaeus), *Niccola* (-c-) e *Niccolò* (-c- [onde par continuarsi parallelamente e un Νικλάος italo-dorico, e Nicolāus = Νικέλαος], *Tolommeo* (-m-; Ptolemaeus), *Tommaso* (-m-). Non so se allogar qui *vassojo*, che è certo 'il luogo dei vasi'; forse con un incompleto suffisso -ojo per -tojo.

b): *allegro* (alácre-) *allocco* (ulucus), *alodio* (latino medioevale *alodium*; e le altre lingue neolatine hanno un *-l-*, fuorchè il francese dice *alleu*), *bacello* (a me pare potersi derivare da *bacillum*, *bastoncello*), *cammello* (*-m-*; *camēlus*), *Cammillo* (*-m-*; *Camillus*), *dammasco* (e *domasco*, con *a* in *o* per contatto di *m*; *Damascus*), *galloppa* (= *groppa*, v. DIEZ, *Et. W.*, I, 224), *gammurra* (*camūrus*?), *mannocchio* (*-n-*; cfr. *manipolo*), *nappello* (*-p-*), *ommetto* (*-m-*; *omitto*), *ottarda* (*avi[s]-tarda*), *pannocchia* (*panicula*), *pennechio* (*peniculus*) e *pennello*, *pappardo* (*papāver*), *Pollacco* (*-l-*), *sollazzo* (*solatium*), *soffismo* (*sofisma*, *σέζησιμα*), *suggello* (*sigillum*), *uccello* (**avicello-*), *Velletri* (*Velitrae*), *Lancillotto* (*-l-*).

Che anche in talune di queste voci *v* siano stati influssi di false analogie, non *v'* è dubbio. Senza stare ad almanaccare su tutte quelle in cui una tal cosa si può presumere, ci basti toccare di *sollazzo* e *suggello*, ove facilmente *s'* è immaginato un composto del prefisso *sub-*. Su *cammino* = *camīnus* certo influi, indebitamente, *cammino* (*iter*).

Quanto poi a *ottarda* e *uccello*, non parrebbe che lo sparir del dittongo *au* (per *av[i]* = *avi-*) sia affatto innocente del raddoppiamento della consonante che gli succedeva; tanto più se si consideri come, quando il dittongo resta, resti pur scempia la consonante (*augello*, e meridionale *auciello*). Se non che, di una assimilazione come quella di *città* (**civitate*), non è a parlare, non avendosi qui *attarda* nè *accello*. Ammenochè non si supponesse che **avtarda*, **avcello* passassero in **ovtarda*, **ovcello* (con *a* in *o*, pel contatto di *v*), donde *ottarda*, *uccello* (per *occ-*).

E qui convien che si tocchi di alcuni verbi, di cui le singole voci, isolatamente prese, dovrebbero la loro doppia consonante a ragioni diverse, cosicchè il verbo complessivamente considerato non si sa a quale delle categorie fin qui poste ascriverlo. L'infinito *garreggiare* (*-r-*), e *garreggiava* (*-r-* e simili, entrerebbero nella categoria C, come *stráttagemma* ecc. Invece *(io) garreggio* (*-r-*), *(egli) garreggia* (*-r-*) e simili, entrerebbero nella categoria D, *b*, come *cammello* ecc. E finalmente *garréggiano* (*-r-*) entrerebbe nella categoria B, come *cattolico* ecc.

Dicasi lo stesso di *eccheggiare* (*-c-*); e pressappoco lo stesso di *sagginare* (*sagino*¹), di *proccurare* (*-c-*), *proffilare* (*-f-*), *provvedere* (*-v-*). Di *profferire* (*-f-*) non si può dir neanche questo, giacchè ha addirittura alcune voci ove la doppia viene ad essere postonica, come *próffero*¹. E forse può stare che sia *próffero* la causa di *profferire*, e quest'ultimo la causa di tutti i raddoppiamenti che han luogo dopo il prefisso *pro-*. I quali però, donde che sian nati, non intendo perchè non si estendano anche a *proporre*, *procedere*, *proteggere*, *profittare* e simili.

1. Lo stesso si ha a dir di quel brutto *immitare* (*-m-*). In cui però influi l'erroneo supposto di un prefisso *in-*.

Nè a minori incertezze dàn luogo varj composti dai prefissi *ab-* e *ad-* come *abominare* (-b-), *abborrire* (-b-), *abbondare* (-b-), *addirare* (-d-), *addoprare* (-d-), *addornare* (-d-); ai quali uniremo *obbedire* (-b-) e *ubbidire* (obedi e) ¹. Se queste forme sien dovute all' analogia dei molti verbi comincianti per *a-* o-, come *abbellire*, *opporre*; ovvero all' essersi trovate certe voci verbali nelle condizioni delle voci delle varie categorie da noi enumerate, come per es. *abómino* come *cathólicus*, *òbedire* come *pèlicánus*, e quindi aver raddoppiato esse (*abbómino*, *òbbèdire*) ed essersi trascinate così appresso tutte le altre voci; se a uno di questi motivi, dico, o a tutti e due insieme, o ad altri ancora, debbasi la geminazione che si osserva in cotali verbi, io non ho modo di risolvere; e, inverità, ho più desiderio che speranza, che altri possa darne una dichiarazione appieno soddisfacente.

Nè s'è finita coi prefissi, che pajono esser davvero, in questa faccenda, la pietra dello scandolo. Il prefisso *in-* dà luogo a forme or con *-n-* risolutamente scempia, come *inorridire*; or con risoluta geminazione di *n*, come *innamorare*; or finalmente oscillanti tra le due, come *inondare* (-*nn-*), *innalzare* (-*n-*). In italiano *in* e *non* son le sole parole, si può dire, che abbiano, senza essere interamente atone come gli articoli, serbata la consonante finale; ma, stante la tendenza irresistibile dell'organo toscano a ridurre ad uscita vocalica anche le voci desinenti in consonante, geminando la consonante finale e aggiungendovi un *e* ², *in* e *non* si ridussero spesso a *inne*, *nonne*, persin nella scrittura ³. Onde non riesce difficile intendere *l'inn-amarare*, *inn-alzare*, *inn-abissare* e via via, che sarebbero dovuti all' abitudine fatta dall' orecchio toscano all' *inne* per *in*. E forse l'essere più o men carica di consonanti la parte verbale del composto dovè contribuire a determinare la scelta tra *-in* e *inn-* (come si vede appunto in *inn-a-mo-ra-re*, da un lato, ed in *in-orr-i-di-re* dall'altro).

A false analogie son proprio dovute *dissenteria* (-s-; *dysenteria*, *δυσεντερία*), *dissuria*, (*dysuria*, *δυσουρία*), *raccamare* (*ricamare*; verbo arabo *raqama*), *rammanzina* (-m-, *romanzina*), *rammaricare* (**re-amaricare*), *ammendare* (*emendare*), *arringo-are* (creduto da *a+***ringare*, mentre non è che *aringo*, fr. *harangue*, dal germanico *hring*, oggi *ring* 'circolo', in cui fu posta *a* tra *h* e *r* per eufonia; cfr. *pitocco* = *πρωτόκος*),

1. Quanto ad *annaffiare*, esso è *inaffiare* con prefisso scambiato. Ed *annaspere*, che potrebbe aver la identica spiegazione, potrebbe però, stante la frequenza della forma *naspo* per *aspo*, in molti dialetti, essere semplicemente un derivato di *naspo*, come *annasare* di *naso*.

2. *Quibus* è letto dai Toscani *quibusse*, *dixit dissitte*. E altre provincie dialettali fanno su per giù lo stesso; i Calabresi dicono *quibussu*, *dicchisitti*.

3. V. RAJNA, I. cit.

subbisso (-b-; fatto sopra *abisso*, creduto composto del prefisso *a*, mentre è ἄβυσσος, *abyssus*). E qui va anche ascritto il *sussurro*, (che da molti, contro tutte le consuetudini toscane vecchie e nuove, si scrive per *susurro*, sũ surro), ed è da mandare a spasso, assieme con *stassera* ed altre cose simili. E qui pure, giacchè si parla di false analogie, citeremo *emanceppare* per emancipare, vedutivisi dentro 'i ceppi'.

Ei sarà un'altra categoria di voci forestiere, le quali assumono facilmente la consonante doppia, per ciò che non riconnettendosi ad altre voci italiane restano esposte più delle altre a trasformazioni arbitrarie. Avremo *baccalà* (DIEZ, *Et. W.*, II, 242), *cacciao* (spagn., portogh. franc. *cacao*, messicano *kaka huatl*), *caccivacca* (-c-; voce portogh.), *dettaglio* (*détail*), *gecchire* (franc. *jéquir*, antico-alto-tedesco *jehan*; DIEZ, *Et. W.*, I, 205), *gettajone* (presso gli scrittori latini *gith*), *ginnetto* (spagn. *ginete*), *Ghibellino*, *lacchè* (DIEZ, *Et. W.*, I, 239), *mattalotaggio* (-t-; *matelotage*), *occitano* (= provenzale, da *oc*, che sogliamo pronunziare *occ.*), *palettò* (*palletot*), *passagaglio* -allo (spagn. *pasagalle*), *pottaggio* (*potage*), *quiddità* (lat. scolast. *quiditas*, da *quid*, che suolsi pronunziare *quidd*), *taffettà* (pers. *talfteh*), *tonnellata* (-n-; spagn. *tonelada*), *traccheggiare* (DIEZ, *Et. W.*, II, 242).

Notiamo finalmente parecchie voci che restano dubbie, stante la etimologia o incerta od affatto oscura. Sono: *aggina*, *ammannire* (-n-; da *mano*? DIEZ, *Et. W.*, II, 152, vi ripugna), *arlecchino*, *abbaino*, *acceggia*, *baccalare* (-c-), *battifolle*, *belletta*, *billera*, *billeri*, *cammeo*, *facchino* (v. il dizionario di BELLINI e TOMMASEO, che su questa voce riferiscono alcune congetture), *ferrajuolo* (-r-), *gabbano* (DIEZ, *Et. W.*, I, 109. 193), *gabbanella* (-b-), *gabbeo*, *galleria*, *gallone* (cfr. *gal-ante*, *gala*; DIEZ, *Et. W.*, I, 195; e vi fu uno, non ricordo più chi, che mise avanti l'etimo ala per 'nastro'), *gallirico*, *garretta* (-r-), *gattabuja*, *ginnaremo*, *guarguattaggio*, *marrone*, *marruffini*, *mattajone*, *mattarozza* (-t-), *mattone*, *mellina* (da Malines, come dicono?), *mullaghera*, *pappoleggio* (-p-), *parroffia* (-r-), *saggina*, *scoffone*, *scuffina*, *sdonnino*, *sessitura*, *sevecchime*, *solleccola*, *solluchero* (salivicula? CAIX, op. cit., p. 93), *subbillare* (-b-) e *sobillare* (sibilare? o da *subula*, come alcuni dicono?), *tafferuglio*, *tattamella*, *tellina*, *tinnuáculo*, *tottavilla*, *zaccagna*, *zaccarale*, *zeconato*, *zeppolino*.

Finita la enumerazione e distribuzione delle voci, ci resta ancora una parte importantissima della nostra ricerca: quali sieno le consonanti che più volentieri soggiacciono al raddoppiamento. Ripercorrendo le nostre liste (escluse, s'intende, la categoria A, e queste ultime voci incerte), ci troviamo talora avanti a dubbj penosi, non sapendoci risolvere a inclu-

1. La propensione del toscano pel -tt- l'ebbe già avvertita, con la sua solita perspicacia, il FLECHIA (*Archivio glottologico italiano*, vol. II, pag. 318).

dere o ad escludere quelle voci, ove il raddoppiamento, più che a ragioni fonetiche, le quali del resto non devono aver quasi mai taciuto interamente, è dovuto a influsso di parole, affini di suono e di significato, cui esse ricordavano. Comunque, fatta la statistica con la maggior discrezione possibile, troviamo, che a tutte va innanzi, per facilità a raddoppiarsi, la *l*, che si raddoppia ben ventotto volte. Le vien subito dopo il *t*¹, che si raddoppia ventuna volta. Sussegue la *m*, con venti esempj. Il *c* gutturale si raddoppia sedici volte. Dodici volte il *p*; dodici la *n*; nove la *f*, ed altrettante il *b*; otto la *s*, ed altrettante il *c* palatale; sette volte la *r*; e cinque il *d*. Infimi sono il *g* palatale e il *v*, che han due soli esempj ognuno. Di *g* gutturale non ho neanche un esempio.

D'indagare le ragioni di questo diverso, quasi direi, coefficiente di geminabilità dei varj suoni, non ho ora il tempo nè la maniera. Come neanche mi sento in grado di risolvere, se i motivi da noi sopra accennati per le singole categorie sieno stati essi la prima spinta al raddoppiamento, e la consonante, già in sè disposta a raddoppiarsi, abbia sol approfittato della buona occasione per farlo; ovvero se sia stata la consonante la prima a far premure, dirò così, pel suo raddoppiamento, e i motivi suddetti abbiano solo determinata la concessione del raddoppiamento medesimo; se insomma *catolico*, p. es., lo abbian fatto *cattolico* più per rafforzare l'accento e dar maggior corpo alla parola che per sfogare la velleità raddoppiativa del *t*, o viceversa. Inclinerai, in verità, al primo supposto; benchè forse per qualche singola voce, o forse per quasi tutta la categoria D, si possa anche preferire il secondo.

Altra questione non lieve è quella che concerne l'età dei nostri raddoppiamenti, della quale crediamo non potersi, almen per ora, dir altro se non che essa vada risolta in modo speciale per ogni singola voce. Nella schiera di parole che si son passate in rassegna ve n'ha di quelle in cui il raddoppiamento è recente, come ve n'avrà certamente di quelle veterane, che assunsero la doppia consonante persin dai tempi anteriori alla formazione delle varie lingue neolatine. Già sul principio di questo scritto furono notate alcune parole, come pugilatus ecc., che accanto alla forma con consonante scempia aveano già nel latino classico la forma con la doppia. E si può qui aggiungere che puranco di quelle norme che diventarono generali in questa o quella lingua neolatina, o proprio caratteristiche di qualcuna di esse, i primi accenni si trovano nel latino dei

1. Dei venti e un caso di *-t-* raddoppiato, otto sono di *-th-* (*cattolico*, *Atanasio*, *Pittagora*, *Catterina*, *matematica*, *tittimaglio*, *bottega*, *Fittone*), e dei sedici di *c* gutturale tre sono di *ch* (*meccanica*, *eccheggiaire*, *Zaccaria*). Ma ciò non noto, se non per osservare insieme che errerebbe di molto chi, in questi undici casi, tenesse il raddoppiamento per una trasformazione o compensazione della primitiva aspirazione.

migliori tempi. Nei quali, per esempio, s'ebbe offa accanto a òfella (oggi *ofella* e *offella*), che sembra accennare di già alla tendenza al raddoppiamento della consonante postonica ¹. E di *tapetum* (τάπητος), benchè in latino non s'abbia mai altro che con -p-, pure è legittimo sospettare che in età ancora antica volgesse a -pp-, tostochè accanto all'italiano *tappeto* troviamo il francese *tapis*, e non *tavis*, come in massima s'aspetterebbe che fosse se venisse da *tapetum*, e il tedesco *teppich*. Ma certo recentissimo è *bellico* ed *eccheggiare* e simili. La nostra raccolta, quindi, mette assieme i portati di età storiche diversissime.

E come l'intento storico è, s'è già detto, quello a cui abbiamo mirato, qui noi dovremmo finire, senza guardar punto alla questione pratica ortografica. Ma non possiamo rassegnarci a dipartirci dal nostro soggetto senza trarne almeno un criterio generale, un ἐπιμύθηον quasi direi. La quantità non scarsa di questi raddoppiamenti protonici ci deve, mi pare, rendere non troppo restii ad accoglierli nell'uso ortografico. Dove la forma con consonante doppia ha interamente soppiantata quella con la scempia, non v'è neanche questione da fare, e nessuno, io credo, penserà a scrivere *alodola*, *scelerato*, *solazzo*, *alegro*, *botega* e simili. Dove la forma con consonante doppia, quantunque comparsa, in certe epoche e in certe provincie, nella letteratura, non è riuscita a farsi strada, ed è morta, o, tutt' al più, è rimasta circoscritta a poche o a molte parlate toscane, sarebbe un' affettazione, letteraria o popolare, secondo i casi, il rimetterla ora in campo, in luogo di quella ch' è più usata e più etimologica: una tale affettazione commetterebbe chi scrivesse *mattematica*, *proccurare* e simili. Ma dove tra le due forme ha luogo ancora un certo contrasto, quivi può avere anche un certo campo il gusto, e sin il capriccio, individuale. L' essere colui che scrive un erudito, a cui stia sempre innanzi alla mente il tipo etimologico, od uno vago di seguire quanto sappia di più recente e di più popolare; l' essere egli nativo d'una provincia italiana ove le parlate locali spesseggino di doppie, o dove invece le scempie tengano il campo; l' avere trovata l' una forma o l' altra in libri prediletti o avversi; il volere spingere la concisione fino a risparmiare le lettere o la facondia fino ad abbondare di quelle; tutte

1. Come si trovano anche già certi scempiamenti; p. es., *canalis* da *can na*. E a questo proposito, raccoglieremo qualche esempio di scempiamento italiano; senza però volerne fare oggetto di ricerca e di dichiarazione. Citiamo: *abate* (-bb-), *comiato* (-mm-), *comando*, *comune*, *comento*, *-tario* (-mm-), *cinabro* (*cinnabaris*, *κιννάβαρις*), *canochiiale* (-nn-), *esagerare*, *Emanuele* (-mm-), *grammatica* (-mm-), *paralasse* (-ll-; *παράλαξις*), *parosismo* (-ss-; *παροξυσμός*), *scamonea* (*scammonēa*, *σκαμμωνεία*), *ufizio* (-ff-). Cfr. *malato* (*male aptus*; ma preso per participio di *malare*, *ammalare*, verbi denominativi di *male*; cfr. invece *malattia*), *brulico* (da * b[r]ullico da bullio? CIX, op. cit., p. 102), *comodo*, *pratico* (*practicus* Fulgent. Myth. 2, 1; *πρακτικός*; a scempiare il -tt- contribuì l'analogia di *fanatico*, *companatico*, *matematico* e simili).

queste e simili altre cose sogliono determinare colui che scrive a scapricciarsi a prediligere piuttosto l' una che l' altra forma; predilezione, del resto, che spesso è affatto momentanea e mutabile. Tuttavia, io crederei che un criterio giusto avesse ad esser questo. Quanto alle parole che entrano più nel linguaggio dotto, preferirei la forma più etimologica; direi la poesia *bucolica*, per esempio, e direi, scrivendo di matematica, gli *asintoti*; perchè queste son parole tecniche che restano nel dominio di pochi, i quali facilmente possono convenire di attenersi alla forma più etimologica e meno sformata. Ma direi sempre *cattolico*, *meccanica*, perchè l' uso comune è questo, e scrivendo altrimenti si va incontro alla meraviglia di molti e al sorriso di parecchi, senza che metta conto di suscitare quella o di sfidar questo.

Francesco D'OVIDIO.

CONTES POPULAIRES LORRAINS

RECUEILLIS DANS UN VILLAGE DU BARROIS

A MONTIERS-SUR-SAULX (MEUSE)

(Suite).

XII.

LE PRINCE ET SON CHEVAL.

Il était une fois un roi qui avait un fils. Un jour, il lui dit : « Mon fils, je pars en voyage pour une quinzaine. Voici toutes les clefs du château, mais vous n'entrerez pas dans telle chambre. — Non, mon père, » répondit le prince. Dès que son père eut le dos tourné, il courut droit à la chambre et y trouva une belle fontaine d'or; il y trempa le doigt; aussitôt son doigt fut tout doré. Il essaya d'enlever l'or, mais il eut beau frotter, rien n'y fit; il se mit un linge au doigt.

Le soir même, le roi revint. « Eh bien ! mon fils, avez-vous été dans la chambre ? — Non, mon père. — Qu'avez-vous donc au doigt ? — Rien, mon père. — Mon fils, vous avez quelque chose. — C'est que je me suis coupé le doigt en taillant la soupe à nos domestiques. — Montrez-moi votre doigt. » Il fallut bien obéir. « A qui me fierai-je, » dit le roi, « si je ne puis me fier à mon fils ? » Puis il lui dit : « Je vais repartir en voyage pour quinze jours. Tenez, voici toutes mes clefs, mais n'entrez pas dans la chambre où je vous ai défendu d'entrer. — Non, mon père ; soyez tranquille. »

A peine son père fut-il parti que le prince courut à la fontaine d'or; il y plongeait ses habits et sa tête; aussitôt ses habits furent tout dorés et ses cheveux aussi. Puis il entra dans l'écurie, où il y avait deux chevaux, Moreau et Bayard. « Moreau, » dit le prince, « combien fais-tu de lieues d'un pas ? — Dix-huit. — Et toi, Bayard ? — Moi, je n'en fais que quinze, mais j'ai plus d'esprit que Moreau. Vous ferez bien de me prendre. » Le prince monta sur Bayard et partit en toute hâte.

Le soir même, le roi revint au château. Ne voyant pas son fils, il courut à l'écurie. « Où est Bayard ? » dit-il à Moreau. — « Il est parti avec votre fils. » Le roi prit Moreau et se mit à la poursuite du prince.

Au bout de quelque temps, Bayard dit au jeune homme : « Ah ! prince, nous sommes perdus ! je sens derrière nous le souffle de Moreau. Tenez, voici une éponge ; jetez-la derrière vous le plus haut et le plus loin que vous pourrez. » Le prince fit ce que lui disait son cheval, et, à l'endroit où tomba l'éponge, il s'éleva aussitôt une grande forêt. Le roi franchit la forêt avec Moreau. « Ah ! prince, » dit Bayard, « nous sommes perdus ! je sens derrière nous le souffle de Moreau. Tenez, voici une étrille ; jetez-la derrière vous le plus haut et le plus loin que vous pourrez. » Le prince jeta l'étrille, et aussitôt il se trouva une grande rivière entre eux et le roi. Le roi passa la rivière avec Moreau. « Ah ! prince, » dit Bayard, « nous sommes perdus ! je sens derrière nous le souffle de Moreau. Tenez, voici une pierre ; jetez-la derrière vous le plus haut et le plus loin que vous pourrez. » Le prince jeta la pierre, et il se dressa derrière eux une grande montagne de rasoirs. Le roi voulut la franchir, mais Moreau se coupait les pieds ; quand ils furent à moitié de la montagne, il leur fallut rebrousser chemin.

Pendant le prince rencontra un jeune garçon, qui venait de quitter maître et retournait au pays. « Mon ami, » lui dit-il, « veux-tu échanger tes habits contre les miens ? — Oh ! » répondit le jeune garçon, « vous voulez vous moquer de moi. » Il lui donna pourtant ses habits ; le prince les mit, puis il acheta une vessie et s'en couvrit la tête. Ainsi équipé, il se rendit au château du roi du pays, et demanda si l'on avait besoin d'un marmiton : on lui répondit qu'oui. Comme il gardait toujours la vessie sur sa tête et ne laissait jamais voir ses cheveux, tout le monde au château le nommait le Petit Teigneux.

Or, le roi avait trois filles qu'il voulait marier : chacune des princesses devait désigner celui qu'elle choisirait en lui jetant une pomme d'or. Les seigneurs de la cour vinrent donc à la file se présenter devant elles, et les deux aînées jetèrent leurs pommes d'or, l'une à un bossu, l'autre à un tortu. Le Petit Teigneux s'était glissé au milieu des seigneurs ; ce fut à lui que la plus jeune des princesses jeta sa pomme : elle l'avait vu démêler sa chevelure d'or, et elle savait à quoi s'en tenir sur son compte. Le roi fut bien fâché du choix de ses filles : « Un tortu, un bossu, un teigneux, » s'écria-t-il, « voilà de beaux gendres ! »

Quelque temps après, il tomba malade. Pour le guérir, il fallait trois pots d'eau de la reine d'Hongrie : le tortu et le bossu se mirent en route pour les aller chercher. Le prince dit à sa femme : « Va demander à ton père si je puis aussi me mettre en campagne. »

« Bonjour, mon cher père. — Bonjour, madame la Teigneuse. — Le Teigneux demande s'il peut se mettre en campagne. — A son aise. Qu'il prenne le cheval à trois jambes, qu'il parte et qu'il ne revienne plus. »

Elle retourna trouver son mari. « Eh bien ! qu'est-ce qu'a dit ton père ? — Mon ami, il vous dit de prendre le cheval à trois jambes et de partir. » Elle n'ajouta pas que le roi souhaitait de ne pas le voir revenir. Le prince monta donc sur le vieux cheval et se rendit au bois où il avait laissé Bayard. Il trouva auprès de Bayard les trois pots d'eau de la reine d'Hongrie ; il les prit et remonta sur le cheval à trois jambes. En passant près d'une auberge, il y aperçut ses deux beaux-frères qui étaient à rire et à boire. « Eh bien ! » leur dit-il, « vous n'êtes pas allés chercher l'eau de la reine d'Hongrie ? — Oh ! » répondirent-ils, « à quoi bon ? Est-ce que tu l'aurais trouvée ? — Oui. — Veux-tu nous vendre les trois pots ? — Vous les aurez, si vous voulez que je vous donne cent coups d'âlène dans le derrière. — Bien volontiers. »

Le tortu et le bossu allèrent porter au roi les trois pots d'eau de la reine d'Hongrie. « Vous n'avez pas vu le Teigneux ? » leur demanda le roi. — « Non vraiment, sire, » répondirent-ils. « En voilà un beau que votre Teigneux ! »

Quelque temps après, il y eut une guerre. Le prince dit à sa femme : « Va demander à ton père si je puis me mettre en campagne. »

« Bonjour, mon cher père. — Bonjour, madame la Teigneuse. — Le Teigneux demande s'il peut se mettre en campagne. — A son aise. Qu'il prenne le cheval à trois jambes, qu'il parte et qu'il ne revienne plus. »

Elle retourna trouver son mari. « Eh bien ! qu'est-ce qu'a dit ton père ? — Mon ami, il vous dit de prendre le cheval à trois jambes et de partir. » Elle n'ajouta pas que le roi souhaitait de ne pas le voir revenir. Le prince se rendit au bois sur le cheval à trois jambes. Arrivé là, il mit ses habits dorés, monta sur Bayard et s'en fut combattre les ennemis. Il remporta la victoire. Or, c'était contre le roi son père qu'il avait livré bataille.

Le tortu et le bossu, qui avaient regardé de loin le combat, retournèrent auprès du roi et lui dirent : « Ah ! sire, si vous aviez vu le vaillant homme qui a gagné la bataille ! — Hélas ! » dit le roi, « si j'avais encore ma plus jeune fille, je la lui donnerais bien volontiers !..... Mais avez-vous vu le Teigneux ? — Non vraiment, sire, » répondirent-ils. « En voilà un beau que votre Teigneux ! »

Survint une nouvelle guerre. Le prince envoya sa femme demander pour lui au roi la permission de se mettre en campagne. Puis, s'étant rendu au bois sur le cheval à trois jambes, il mit ses habits dorés, monta sur Bayard, et partit pour la guerre, encore plus beau que la première fois. Il gagna la bataille, et le tortu et le bossu, qui regardaient

de loin, disaient : « Ah ! le bel homme ! le vaillant homme ! — Ah ! sire, » dirent-ils au roi, « si vous aviez vu le vaillant homme qui a gagné la bataille ! — Hélas ! » dit le roi, « que n'ai-je encore ma plus jeune fille ! je la lui donnerais bien volontiers..... Mais avez-vous vu le Teigneux ? — Non vraiment, sire. En voilà un beau que votre Teigneux ! »

Il fallait encore deux pots d'eau de la reine d'Hongrie pour achever la guérison du roi. Le prince fit demander au roi la permission de se mettre en campagne, et s'en alla au bois sur le cheval à trois jambes. Il trouva les deux pots près de Bayard ; il les prit, puis il repartit. En passant devant une auberge, il y vit ses deux beaux-frères qui étaient à rire et à boire. « Eh bien ! » leur dit-il, « vous n'allez pas chercher l'eau de la reine d'Hongrie ? — Non, » répondirent-ils ; « à quoi bon ? En aurais-tu par hasard ? — Oui, j'en rapporte deux pots. — Veux-tu nous les vendre ? — Je veux bien vous les céder, si vous me donnez vos pommes d'or. — Qu'à cela ne tienne ! les voilà. »

Le prince prit les pommes d'or, et ses beaux-frères allèrent porter au roi l'eau de la reine d'Hongrie. « Avez-vous vu le Teigneux ? leur demanda le roi. — Non vraiment, sire, » répondirent-ils. « En voilà un beau que votre Teigneux ! »

Bientôt après, le roi eut de nouveau à soutenir une guerre. Le prince se rendit au bois, comme les fois précédentes, sur le cheval à trois jambes. Arrivé là, il mit ses habits dorés, avec lesquels il avait encore meilleur air qu'auparavant, monta sur Bayard et partit. Il gagna encore la bataille. Comme il s'en retournait au galop, le roi, qui cette fois assistait au combat, lui cassa sa lance dans la cuisse afin de pouvoir le reconnaître plus tard.

De retour dans le bois, Bayard dit à son maître : « Prince, je suis prince aussi bien que vous : je devais rendre cinq services à un prince. Voulez-vous partir avec moi ? Mais maintenant où est mon royaume, où est tout ce que je possédais ? » Le prince le laissa partir seul, et revint au château sur le cheval à trois jambes.

Le roi fit publier partout que celui qui avait gagné la bataille recevrait une grande récompense. Beaucoup de gens se présentèrent au château après s'être cassé une lance dans la cuisse ; mais on n'avait pas de peine à reconnaître que ce n'était pas la lance du roi.

Cependant le prince était arrivé chez lui, et sa femme avait envoyé chercher un médecin pour retirer la lance. Le roi vit entrer le médecin ; comme celui-ci restait longtemps, il entra lui-même et reconnut sa lance ; il ne savait comment expliquer la chose. Le prince lui dit : « C'est moi qui ai tout fait. La première fois, j'ai trouvé les trois pots d'eau de la reine d'Hongrie près de mon cheval : je les ai cédés à mes beaux-frères moyennant cent coups d'alène que je leur ai donnés dans le der-

rière. La seconde fois, ils m'ont donné leurs pommes d'or pour avoir les deux autres pots. »

Le roi fit alors venir le tortu et le bossu : « Eh bien ! » leur dit-il, « où sont vos pommes d'or ? — Nous ne les avons plus. » On leur donna à chacun un coup de pied et on les mit à la porte. On fit la paix avec le père du prince, et tout le monde fut heureux.

Notre conte correspond au n° 136 de la collection Grimm, qui est moins complet. Voir les remarques de G. Grimm sur ce conte et aussi celles publiées par M. R. Kœhler en 1867 sur un conte italien (*Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. VIII, p. 253) et en 1870 sur plusieurs contes siciliens de la collection Gonzenbach (n° 26, 61 et 67), dans lesquels nous retrouvons, en les complétant les uns par les autres, les divers éléments de notre conte lorrain.

Nous insisterons sur certains rapprochements déjà indiqués dans ces remarques et nous en ajouterons de nouveaux.

L'introduction de notre conte lorrain se retrouve, plus ou moins ressemblante, dans différents contes européens. A ceux que M. Kœhler a analysés dans ses remarques sur le conte italien, nous pouvons en ajouter d'autres, très-voisins aussi du nôtre pour l'ensemble du récit : un conte du Tyrol italien (Schneider, n° 20), deux contes du « pays des Saxons » en Transylvanie (Haltrich, *Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen*, 1856, n° 11 et 15), et un conte flamand (Deulin, *Contes du roi Cambrinus*, 3^e éd., 1874; voir, p. 151, le conte intitulé *Caillou qui biques !...*). Mentionnons encore un conte catalan du *Rondallayre* publié par M. Maspons y Labros (3^e série, 1875, p. 21) et le conte breton de *Koadalan*, recueilli par M. F.-M. Luzel (*Revue celtique*, n° 1, 1870), lesquels, dans le cours du récit, s'écartent de notre conte.

En Orient, nous avons d'abord à citer un épisode d'un poème des Kirghiz de la Sibérie méridionale (Radloff, *Proben der Volksliteratur der türkischen Stamme Süd-Sibiriens*, t. III, 1870, p. 261). Kosy Kœrpœsch, parti à la recherche de sa fiancée, arrive auprès d'une « fontaine d'or » ; il y trempe sa chevelure, qui devient toute dorée. Une vieille femme qui lui apprend où est Bajan, sa fiancée, lui conseille de se déguiser en teigneux. Il arrive pendant la nuit à la *yourte* de Bajan et se couche par terre. La jeune fille, s'étant réveillée, voit la *yourte* tout éclairée. Ce sont les cheveux de Kosy qui sont sortis de dessous sa coiffure et qui brillent. Elle reconnaît que Kosy est là.

Mais ce qui se rapproche d'une façon bien plus frappante de l'introduction de notre conte lorrain, c'est un conte qui a été recueilli dans l'île de Zanzibar, chez les Swahili, population issue d'un mélange de nègres et d'Arabes (*Swahili Tales*, with an english translation, by Edward Steere. London, 1870, p. 381). En voici le résumé :

Un sultan n'a point d'enfants. Un jour, il se présente devant lui un démon sous forme humaine, qui lui offre de lui en faire avoir, à condition que sur deux, le sultan lui en donnera un. Le sultan accepte la proposition ; sa femme mange une certaine substance que le démon a apportée et elle a trois enfants. Quand ces enfants sont devenus grands, le démon en prend un et l'emmène dans sa maison. — Au bout de quelque temps, il donne au jeune garçon toutes ses

clets et part pour un mois en voyage. Un jour, le jeune garçon ouvre la porte d'une chambre : il voit de l'or fondu ; il y met le doigt et le retire tout doré. Il a beau le frotter, l'or ne s'en va pas ; alors il enveloppe son doigt dans un chiffon de linge. Le démon, étant revenu, lui demande : « Qu'avez-vous au doigt ? » — « Je me suis coupé, » dit le jeune garçon. Pendant une autre absence du démon, le jeune garçon ouvre toutes les chambres. Il trouve dans les cinq premières des os de divers animaux, dans la sixième des crânes humains, dans la septième un cheval vivant. « O fils d'Adam ! » lui dit le cheval, « d'où venez-vous ? » Et il lui explique que le démon ne fait autre chose que de dévorer des hommes et toutes sortes d'animaux. Il donne au jeune garçon le moyen de le faire périr. Le jeune garçon suit ces conseils, et, débarrassé du démon, le cheval et lui vont s'établir dans une ville, bâtissent une maison, et le jeune homme épouse la fille du sultan du pays.

Ce n'est pas seulement l'introduction de notre conte lorrain, c'est presque tout l'ensemble du récit que nous retrouvons dans le Cambodge (Bastian, *die Völker des östlichen Asiens*, t. IV, 1868, p. 350). En voici le résumé d'après l'analyse fort écourtée de M. Bastian :

Après diverses aventures, Chao Gnoh, enfant extraordinaire, est recueilli par la reine des Yakhs (sorte d'ogres ou de mauvais génies), laquelle l'adopte pour fils. Elle le laisse libre de se promener à son gré dans les jardins du palais ; mais il ne doit pas s'approcher de l'étang d'argent ni de l'étang d'or. Poussé par la curiosité, Chao Gnoh va voir l'étang d'or, y plonge le doigt, et, ne pouvant enlever l'or dont son doigt est resté couvert, il se voit obligé de le bander et de dire à la reine qu'il s'est blessé. Puis il visite les cuisines du palais et y trouve des morceaux d'ossements et aussi une paire de pantoufles merveilleuses avec lesquelles on peut voyager dans l'air, un bonnet qui donne l'apparence d'un sauvage (*sic*) et une baguette magique. Il prend ces objets et s'élève en l'air par la vertu des pantoufles. Comme il se repose sur un arbre, la reine des Yakhs l'aperçoit et lui crie de revenir ; mais il ne l'écoute pas. Alors elle met par écrit toute sa science magique, appelle autour d'elle tous les animaux et meurt de chagrin. Son fils adoptif, étant venu aux funérailles, lit les formules que la reine a écrites et les apprend par cœur. Puis, prenant son vol, il arrive dans un pays où justement un roi célébrait les noces de ses filles, à l'exception de la plus jeune qui ne trouvait personne à son goût. Le roi fait venir tous les jeunes gens de son royaume, mais aucun ne plaît à la princesse, puis tous les hommes d'âge, mais sans plus de résultat. Alors il demande s'il est encore resté quelqu'un. On lui répond qu'il n'y a plus que le sauvage (Chao Gnoh) qui joue là-bas avec les enfants de la campagne. Quand la princesse entend parler de Chao Gnoh, elle se déclare aussitôt disposée à l'épouser, malgré le mécontentement de son père, qui la bannit avec son mari dans un désert. Quelque temps après, le roi exprime le désir d'avoir du poisson et envoie ses gendres lui en chercher ; mais ceux-ci ne peuvent en trouver, car Chao Gnoh, grâce à son art magique, a rassemblé tous les poissons autour de lui après avoir lui-même changé de forme. Enfin, après bien des supplications de la part de ses beaux-frères, il consent à leur en céder, mais seulement à condition qu'il leur coupera le bout du nez. Ensuite le roi a envie de gibier ; mais ses gendres ont beau chasser :

Chao Gnoh a rassemblé autour de lui tous les animaux de la forêt, et il ne leur en cède que contre le bout d'une de leurs oreilles. Mais bientôt, poussés par les génies qui sont indignés de voir mépriser leur ami (Chao Gnoh), des ennemis fondent en grand nombre sur le pays du roi, et ses gendres sont battus. Comme le roi demande s'il ne reste plus personne, on lui parle de Chao Gnoh, et celui-ci, muni par les génies d'armes magiques et d'un cheval ailé, a bientôt fait de mettre l'ennemi en déroute. A son retour, le roi, rempli de joie, le fait monter sur son trône.

Dans ce conte de l'extrême Orient, comme dans notre conte lorrain, se trouvent à la fois l'épisode des objets cédés par le héros à ses beaux-frères et celui de la victoire remportée par lui, épisodes qui, dans un grand nombre de contes européens de ce type, ne sont pas réunis dans le même récit. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de nous arrêter un instant sur le premier de ces deux épisodes.

Dans un conte sicilien (Gonzenbach, n° 61), Peppe cède à ses frères les oiseaux qu'il a tués, à la condition qu'il leur imprimera sur l'épaule une tache noire. Dans un conte grec moderne (Hahn, II, p. 198), le héros ne donne à ses beaux-frères une fiole de lait de biche qui doit rendre la vue au roi qu'après qu'ils se sont laissé marquer au derrière (*sic*) du sabot de son cheval. Dans un romance espagnol cité par M. Kœhler, Juan remet successivement à ses frères l'eau merveilleuse, le lait de lionne et les étendards pris sur l'ennemi, en échange de quoi ses frères lui donnent les poires qu'ils ont reçues du roi (dans le conte du Tyrol italien mentionné plus haut, le prétendu « teigneux » cède à ses beaux-frères une fiole de sang de dragon contre les « boules d'or » — dans un autre conte du même pays, contre les « pommes d'or » — qu'ils ont reçues des princesses); puis ils se laissent couper une oreille et enfin marquer au fer rouge d'un signe de servitude sur l'épaule gauche. Dans un conte russe, également cité par M. Kœhler, c'est contre un petit doigt du pied, puis de la main, et contre une lanière sanglante taillée dans leur dos que les beaux-frères du héros reçoivent de lui trois animaux merveilleux qu'ils étaient allés chercher.

Ces conditions du conte russe se retrouvent identiquement dans un poème des Tartares de Sibérie, très-voisin de notre conte et dont voici l'analyse (Radloff, t. II, 1868, p. 607 et suiv.) :

Sudæi Mærgæn, trahi par sa femme qui veut le faire tuer, abandonne son pays. Près de mourir de faim dans une forêt, il dit à un ours qu'il rencontre de le dévorer. L'ours a peur de lui et s'enfuit. Sudæi Mærgæn le rattrape, le saisit et le lance par terre : la peau lui reste dans la main. Il s'en revêt et arrive dans un pays où il effraie les gens. Il entre dans une maison, dit qu'il est un homme et demande à une jeune fille pourquoi il y a tant de monde rassemblé. Elle répond que c'est le mariage de ses deux sœurs. Son père, un prince, veut lui faire épouser un certain individu; elle refuse. Le père se fâche : « Alors », dit-il en se moquant, « veux-tu prendre l'ours que voilà? » La jeune fille répond qu'oui. Elle le prend en effet pour mari, et ils vont se loger dans une vieille écurie. — Un jour, les beaux-frères de Sudæi Mærgæn reçoivent du prince l'invitation d'aller veiller sur certaine jument, dont le poulain disparaît chaque

année. La femme du prétendu ours a entendu, et elle va rapporter la chose à son mari. Sudæi Mærgæn lui dit d'aller demander pour lui un cheval au prince. Celui-ci lui donne un mauvais cheval et voilà Sudæi Mærgæn en campagne; mais en chemin il lui arrive un autre cheval, celui avec lequel il s'était entui de son pays, et ce cheval lui apporte tout un magnifique équipement. Il trouve près de la prairie où est la jument ses beaux-frères endormis sur leurs chevaux. Quand la jument a mis bas son poulain, Sudæi Mærgæn voit un énorme oiseau fondre dessus et l'enlever. Il bande son arc et abat l'oiseau. Pour avoir cet oiseau, ses beaux-frères, qui ne le reconnaissent pas, lui donnent sur sa demande une phalange de leur petit doigt. Quelque temps après, le prince dit à ses deux gendres d'aller tuer un tigre qui lui mange son peuple. C'est encore Sudæi Mærgæn qui le tue, et il le cède à ses beaux-frères à condition de leur tailler des lanières dans le dos. Après diverses aventures, il dévoile devant le prince la conduite de ses beaux-frères.

L'épisode de la bataille est, dans plusieurs contes européens, remplacé par l'épisode d'un tournoi où le héros remporte le prix (par exemple, dans le conte du Tyrol italien cité plus haut).

Toute cette partie de notre conte se retrouve dans une légende du moyen âge, celle de Robert le Diable (*Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1869, p. 976 seq.). Robert le Diable, pour expier ses péchés, se fait passer pour muet et pour idiot et vit méprisé de tous à la cour de l'empereur de Rome. Celui-ci a un sénéchal qui a demandé en vain la main de sa fille. Pour se venger de ce refus, le sénéchal vient assiéger la ville avec une armée de Sarrasins. L'empereur marche contre lui. Robert, qu'on a laissé au château, trouve dans le jardin, près d'une fontaine, un cheval blanc avec une armure blanche complète; en même temps une voix du ciel lui dit d'aller au secours de l'empereur. Il part, remporte la victoire et disparaît pour aller reprendre au château son rôle de fou. Deux fois encore il gagne la bataille; la dernière, l'empereur, voyant le chevalier inconnu s'éloigner à toute bride, lance une pique pour tuer son cheval, mais il le manque et atteint Robert à la jambe. Celui-ci s'échappe néanmoins, emportant dans sa blessure la pointe de la pique. Il la cache dans le jardin et panse sa blessure avec de l'herbe et de la mousse. La princesse l'aperçoit de sa fenêtre, comme elle l'a déjà vu précédemment revêtir son armure et monter à cheval; mais, comme elle est muette, elle ne peut rien dire. L'empereur fait publier que celui qui lui présentera la pointe de la pique et lui montrera la blessure faite par lui à l'inconnu, aura sa fille en mariage. Le sénéchal parvient à tromper l'empereur et déjà il est à l'autel avec la princesse, quand celle-ci, par un miracle, recouvre la parole et dévoile tout. Robert veut continuer à faire l'insensé, mais un ermite, qui a eu une révélation à son sujet, lui dit que sa pénitence est terminée, et Robert épouse la princesse.

Les contes que nous venons de résumer ne nous présentent pas l'épisode de la poursuite à laquelle échappe le prince en lançant derrière lui divers objets magiques. Cet épisode existe dans les contes tyrolien, catalan et breton mentionnés plus haut; il figure également dans d'autres contes analogues au nôtre: dans un conte autrichien (*Vernaleken*, n° 8), dans un conte norvégien (*Asbjørnsen*, n° 14, I^{er} vol. de la trad. allemande) et dans deux contes lapons, dont l'un

ressemble fort au nôtre (voir la Revue *Germania*, année 1870, n° 6 et 7 des contes lapons traduits par M. Liebrecht; ces deux derniers, à partir de cet endroit, passent dans un autre groupe de contes). Nous le retrouvons aussi dans un grand nombre de contes différents de notre conte lorrain pour l'ensemble du récit. Ainsi M. Kæhler cite des contes écossais, irlandais, allemands, hongrois, polonais (*Orient und Occident*, t. II, 1862, p. 107, 111 et suiv.). Nous pouvons encore mentionner, en Europe, un conte catalan (*Rondallayre*, 1^{re} série, 1871, p. 46), un conte sicilien (Gonzenbach, n° 64), un conte italien recueilli à Rome (Miss Busk, *The Folk-lore of Rome*, 1874, p. 8), un conte roumain de Transylvanie (Revue *l'Ausland*, année 1856, p. 2121), un conte allemand du même pays (Haltrich, n° 37), un conte des Tsiganes de la Bukovine (Mémoires de l'Académie de Vienne, t. 23 (1874) p. 327), un conte grec moderne (Hahn, n° 1), un conte irlandais (P. Kennedy, *The Fireside Stories of Ireland*, Dublin, 1875, p. 61), un conte islandais (Arnason, trad. anglaise, 2^e série, p. 521), un conte finnois (*Gattingsche Gelehrte Anzeigen*, 1862, p. 1228), un conte russe (Gubernatis, *Zoological Mythology*, II, p. 60); en dehors de l'Europe, mais dans les limites de l'empire russe, un conte samoyède (*Gattingsche Gelehrte Anzeigen*, loc. cit.) et un conte kirghiz de la Sibérie méridionale, recueilli par M. Radloff dans son ouvrage déjà plusieurs fois cité (t. III, p. 383).

Dans l'extrême Orient, nous pouvons rapprocher de ce même épisode de notre conte le passage suivant d'un livre siamois (*Asiatic Researches*, t. XX, Calcutta, 1836, p. 347). Un jeune homme, nommé Rot, s'enfuit du palais d'une yak (sorte d'ogresse), en emportant divers ingrédients magiques. Poursuivi par la yak, au moment où il va être atteint, il jette derrière lui un de ces ingrédients : aussitôt il se dresse d'innombrables bâtons pointus qui arrêtent la poursuite de la yak. Celle-ci les fait disparaître par la vertu d'une autre substance magique, et déjà elle est tout près du jeune homme, quand celui-ci, au moyen d'un nouvel ingrédient, met entre elle et lui une haute montagne. La yak la fait également disparaître. Alors Rot fait s'étendre derrière lui une grande mer, et la yak, qui se trouve au bout de son grimoire, est obligée de battre en retraite.

C'est de l'Inde que les Siamois ont reçu toute leur littérature avec le bouddhisme. On peut donc en conclure que ce thème de la poursuite vient de l'Inde. Nous en avons, du reste, la preuve directe. Nous le retrouvons en effet dans un conte populaire actuel du Dekkan et dans un des récits de la grande collection formée par Somadeva de Cachemir au XI^e siècle de notre ère, la *Kathā-Sarit-Sāgara* (l'« Océan des Histoires »).

Dans le conte populaire indien (Miss Frere, *Old Deccan Days*, 2^e édit. 1870, p. 62, 63), un jeune homme, poursuivi par un *Raksha* femelle (sorte de mauvais génie, de démon), à qui il a dérobé divers objets magiques, met successivement entre elle et lui, par la vertu de ces objets, une grande rivière, puis une haute montagne, et enfin un grand feu qui consume la forêt à travers laquelle elle passe et la fait périr.

Dans le conte sanscrit de Somadeva (Voir l'analyse du 7^e livre dans les Comptes-rendus de l'Académie de Leipzig, 1861, p. 203 seq.), — conte qui ressemble beaucoup à un autre de nos contes lorrains, *Chatte Blanche*, que

nous donnerons plus tard, — le héros, Çringabhuya, pour échapper à la poursuite d'un *Rākshasa*, jette successivement derrière lui divers objets que lui a donnés sa fiancée, fille d'un autre *Rākshasa* : de la terre, de l'eau, des épines et du feu, et il se trouve entre lui et le *Rākshasa* d'abord une montagne, puis un large fleuve, puis une forêt qui enfin prend feu, et le *Rākshasa* renonce à le poursuivre.

XIII.

LES TROCS DE JEAN-BAPTISTE.

Il était une fois un homme et sa femme, Jean-Baptiste et Marguerite. « Jean-Baptiste, » dit un jour Marguerite, « pourquoi ne faites-vous pas comme notre voisin ? il troque sans cesse et gagne ainsi beaucoup d'argent. — Mais, » dit Jean-Baptiste, « si je venais à perdre, vous me cherchiez querelle. — Non, non, » répondit Marguerite, « on sait bien qu'on ne peut pas toujours gagner. Nous avons une vache, vous n'avez qu'à l'aller vendre. »

Voilà Jean-Baptiste parti avec la vache. Chemin faisant, il rencontra un homme qui conduisait une bique. « Où vas-tu, Jean-Baptiste ? — Je vais vendre ma vache pour avoir une bique. — Ne va pas si loin, en voici une. » Jean-Baptiste troqua sa vache contre la bique et continua son chemin.

A quelque distance de là, il rencontra un autre homme qui avait une oie dans sa hotte. « Où vas-tu, Jean-Baptiste ? — Je vais vendre ma bique pour avoir une oie. — Ne va pas si loin, en voici une. » Ils échangèrent leurs bêtes, puis Jean-Baptiste se remit en route.

Il rencontra encore un homme qui tenait un coq. « Où vas-tu, Jean-Baptiste ? — Je vais vendre mon oie pour avoir un coq. — Ce n'est pas la peine d'aller plus loin, en voici un. » Jean-Baptiste donna son oie et prit le coq.

En entrant dans la ville, il vit une femme qui ramassait du crottin dans la rue. « Ma bonne femme, » lui dit-il, « gagnez-vous beaucoup à ce métier-là ? — Mais oui, assez, » dit-elle. — « Voudrez-vous me céder un crottin en échange de mon coq ? — Volontiers, » dit la femme. Jean-Baptiste lui donna son coq, emporta son crottin et se rendit sur le champ de foire ; il y trouva son voisin. « Eh bien ! Jean-Baptiste, fais-tu des affaires ? — Oh ! je ne ferai pas grand'chose aujourd'hui. J'ai changé ma vache contre une bique. — Que tu es nigaud ! mais que va dire Marguerite ? — Marguerite ne dira rien. Ce n'est pas tout : j'ai changé ma bique contre une oie. — Oh ! que dira Marguerite ? — Marguerite ne dira rien. Ce n'est pas encore tout : j'ai changé mon oie contre un coq, et le coq, je l'ai donné pour un crottin. — Le sot marché que tu as fait

là ! Marguerite va te quereller. — Bah ! Marguerite ne dira rien. — Parions deux cents francs : si elle te cherche dispute, tu paieras les deux cents francs ; sinon, c'est moi qui te les paierai. » Jean-Baptiste accepta et ils reprirent ensemble le chemin de leur village.

« Eh bien ! Jean-Baptiste, » dit Marguerite, « avez-vous fait affaire ? — Je n'ai pas fait grand'chose : j'ai changé ma vache contre une bique. — Tant mieux. Nous n'avions pas assez de fourrage pour nourrir une vache ; nous en aurons assez pour une bique, et nous aurons toujours du lait. — Ce n'est pas tout. J'ai changé ma bique contre une oie. — Tant mieux encore. Nous aurons de la plume pour faire un lit. — Ce n'est pas tout. J'ai changé l'oie contre un coq. — C'est fort bien fait ; nous aurons toujours de la plume. — Mais ce n'est pas encore tout. J'ai changé le coq contre un crottin. — Voilà qui est au mieux. Nous mettrons le crottin au plus bel endroit de notre jardin, et il y poussera de quoi faire un beau bouquet. »

Le voisin, qui avait tout entendu, fut bien obligé de donner les deux cents francs.

Ce conte se rapproche beaucoup du conte tyrolien *la Gageure* (Zingerle, II, p. 152), dans lequel Jean troque successivement sa vache contre une chèvre, la chèvre contre une oie et l'oie contre une crotte de poule qu'on lui donne comme une chose merveilleuse. Ainsi que dans notre conte, la femme de Jean se montre enchantée de tout ce qu'a fait son mari et Jean gagne les cent florins de la gageure.

En Norwège, on raconte aussi la même histoire (Absjærnsen, trad. all. 1^{er} vol. n° 18). Gudbrand troque sa vache contre un cheval, le cheval contre un cochon gras, le cochon contre une chèvre, la chèvre contre une oie, l'oie contre un coq, et en dernier lieu, comme il a faim, le coq contre une petite pièce de monnaie, le tout à la grande satisfaction de sa femme.

Dans un conte russe (Gubernatis, *Zoological Mythology*, I, p. 176), le dénouement est beaucoup moins édifiant. Après avoir troqué de l'or contre un cheval, le cheval contre une vache, la vache contre une brebis, la brebis contre un cochon de lait, le cochon de lait contre une oie, l'oie contre un canard, et enfin le canard contre un bâton avec lequel il voit des enfants jouer, le paysan rentre chez lui, où sa femme lui prend le bâton des mains et lui en donne dru et ferme sur les épaules.

Dans un conte anglais (Halliwell, *Popular Rhymes and Nursery Tales*, 1849, p. 26), « M. Vinaigre », qui se trouve en possession de quarante guinées, les emploie à acheter une vache à la foire. En revenant, il rencontre un joueur de cornemuse ; pensant que c'est un excellent métier, il échange sa vache contre la cornemuse. Son essai d'en jouer ne réussit pas ; il a grand froid aux doigts : il échange la cornemuse contre une paire de gants bien chauds qu'il troque eux-mêmes ensuite, étant fatigué, contre un gros bâton. Il entend un perroquet perché sur un arbre qui se moque de lui et de ses échanges. De fureur, il lui lance le bâton, qui reste dans l'arbre. Quand il rentre chez lui, il est battu par sa femme.

Rappelons enfin le conte allemand n° 83 de Grimm. Jean s'en retourne dans son village après avoir reçu de son maître, pour sept années de fidèle service, un morceau d'or gros comme sa tête. Fatigué de porter cette charge, il est enchanté de la troquer contre un cheval. Le cheval le jette par terre ; Jean se trouve très-heureux de le troquer contre une vache, la vache contre un cochon de lait, le cochon de lait contre une oie et l'oie contre une vieille meule à aiguiser, avec laquelle un rémouleur lui a dit qu'il fera fortune. Jean, ayant soif, veut boire à une fontaine : en se baissant il heurte sa meule, qui tombe au fond de l'eau. Ainsi débarrassé de tout fardeau, Jean continue joyeusement sa route pour aller retrouver sa mère.

Dans la *Semaine des Familles* (année 1867, p. 72), M. André Le Pas a publié un conte belge du même genre, fortement moralisé. Le pauvre Jean a reçu de saint Pierre une robe d'or ; il se laisse entraîner par le diable, qui se présente à lui successivement sous la forme de divers personnages, à une suite d'échanges qui finalement ne lui laissent entre les mains qu'un caillou. Mais, en récompense d'un bon mouvement qui l'a empêché de jeter le caillou à la tête de méchantes gens, un ange lui rend la robe d'or.

XIV.

LE FILS DU DIABLE.

Un jour, un homme riche s'en allait à la foire. Il rencontra sur son chemin un beau monsieur, qui n'était autre que le diable. « Vous devez avoir du chagrin ? » lui dit le diable. — « Pourquoi ? » répondit l'homme, « n'ai-je pas tout ce qu'il me faut ? — Sans doute ; mais si vous aviez des enfants, vous seriez bien plus heureux. — C'est vrai, » dit l'homme. — « Eh bien ! » reprit le diable, « dans neuf mois, jour pour jour, vous aurez deux enfants, si vous promettez de m'en donner un. — Je le promets, » dit l'homme.

Au bout de neuf mois, jour pour jour, sa femme accoucha de deux garçons. Bientôt après, le diable vint en prendre un, qu'il emmena chez lui et qu'il éleva comme son fils. Le petit garçon devint grand et fort : à treize ans, il avait de la barbe comme un sapeur.

Le diable avait des filatures. Il dit un jour à son fils : « Je vais sortir ; pendant ce temps tu surveilleras les fileuses, et tu auras soin de les faire bien travailler. — Oui, mon père. » Tout en surveillant les fileuses, le jeune garçon voulut se faire la barbe. Tandis qu'il y était occupé, il aperçut dans son miroir une des femmes qui lui faisait des grimaces par derrière. Il lui allongea une taloche : les vingt-cinq femmes qui filaient furent tuées du coup.

Bientôt le diable rentra chez lui. « Où sont les femmes ? » demanda-t-il, « ont-elles bien travaillé ? — Elles sont toutes couchées ; allez-y

voir. » Le diable voulut les réveiller; voyant qu'elles étaient mortes, il fit des reproches à son fils. « Une autre fois, » lui dit-il, « ne t'avise pas de recommencer. — Non, mon père, je ne le ferai plus. »

Le diable alla chercher vingt-cinq femmes pour remplacer celles qui avaient été tuées, puis il dit à son fils : « Je vais sortir; veille à ce que les fileuses ne perdent pas leur temps. — Oui, mon père. » Pendant l'absence du diable, le jeune garçon eut à se plaindre d'une des fileuses; il lui donna un soufflet, et les vingt-cinq femmes tombèrent mortes.

Étant allé ensuite se promener au jardin, il vit une belle dame blanche qui l'appela et lui dit : « Mon ami, tu es dans une mauvaise maison. — Quoi? » s'écria le jeune garçon, « la maison de mon père est une mauvaise maison! — Tu n'es pas chez ton père, » dit la dame blanche, « tu es chez le diable. Ton père est un homme riche qui demeure loin d'ici. Un jour qu'il allait à la foire, le diable se trouva sur son chemin et lui dit qu'il devait avoir du chagrin. Ton père lui ayant répondu qu'il n'avait pas sujet d'en avoir, le diable reprit : « Si vous aviez des enfants, vous seriez plus heureux. Eh bien! dans neuf mois, jour pour jour, vous aurez deux enfants si vous consentez à m'en donner un. Ton père y consentit, et c'est toi que le diable est venu prendre. Maintenant, mon ami, tâche de sortir d'ici le plus tôt que tu pourras. Mais d'abord va voir sous l'oreiller du diable : tu y trouveras une vieille culotte noire; emporte-la. Plus tu en tireras d'argent, plus il y en aura. » Le jeune garçon dit à la dame qu'il suivrait son conseil et rentra au logis.

Le diable, à son retour, fut bien en colère en voyant encore toutes les femmes tuées. « La première fois qu'il t'arrivera d'en faire autant, » dit-il au jeune homme, « je te mettrai à la porte. » L'autre ne demandait que cela; aussi, quand le diable l'eut chargé de nouveau de surveiller ses fileuses, il les tua toutes d'un revers de main. Cette fois, le diable le chassa.

Le jeune garçon, qui n'avait pas oublié la culotte noire, se rendit tout droit chez ses parents. D'abord on ne le reconnut pas; bientôt pourtant, comme il ressemblait un peu à son frère, on voulut bien le recevoir comme enfant de la maison; mais son père n'était nullement satisfait de voir chez lui un pareil gaillard.

Bien que les parents du jeune homme fussent riches, ils allaient eux-mêmes à la charrue; son frère l'emmena donc un jour avec lui aux champs. Comme ils étaient à labourer, un des chevaux fit un écart. « Donne un coup de fouet à ce cheval, » cria le frère. Le jeune gars donna un tel coup de fouet que le cheval se trouva coupé en deux. Le frère courut à la maison raconter l'aventure à son père. « Que veux-tu? » dit celui-ci, « laisse-le tranquille : il serait capable de nous tuer tous. » Cependant, le jeune garçon revint à la maison avec la charrue

sur ses épaules et une moitié de cheval dans chaque poche; il avait labouré tout le champ avec le manche de son fouet. « Mon père, » dit-il, « j'ai coupé le cheval en deux d'un coup de fouet. — Cela n'est rien, mon fils; nous en achèterons un autre. »

Quelque temps après, c'était la fête au village voisin; le frère du jeune garçon lui demanda s'il voulait y aller avec lui; il y consentit. Son frère marchait devant avec sa prétendue; l'autre les suivait. Ils arrivèrent à l'endroit où l'on dansait. Pendant que le jeune homme regardait sans mot dire, un des danseurs s'avisait de lui passer la jambe par plaisanterie. « Prends garde, » lui dit le frère du jeune homme, « tu ne sais pas qu'il pourrait te tuer d'une chiquenaude. — Je me moque bien de ton frère et de toi, » dit l'autre, et il recommença la plaisanterie. Le jeune garçon dit alors à son frère et à la jeune fille de se mettre à l'écart auprès des joueurs de violon, puis il donna au plaisant un tel coup, que tous les danseurs tombèrent roides morts. Son frère s'enfuit, laissant là sa prétendue. Le jeune garçon la reconduisit chez ses parents; arrivé à la porte, il lui dit : « C'est ici que vous demeurez? — Oui, » répondit la jeune fille. — « Eh bien! rentrez. » Il la quitta et s'en retourna chez lui.

Son frère avait déjà raconté au logis ce qui s'était passé. « Les gendarmes vont venir, » disait-il; « notre famille va être déshonorée. » Le jeune homme, étant rentré à la maison, barricada toutes les portes et dit à ses parents : « Si les gendarmes viennent me chercher, vous direz que je n'y suis pas. » En effet, vers une heure du matin, arrivèrent vingt-cinq gendarmes; on leur ouvrit la porte de la grange et ils y entrèrent tous. En les voyant, le jeune garçon prit une fourche et en porta un coup à celui qui marchait en tête : vingt-quatre gendarmes tombèrent sur le carreau. Le vingt-cinquième se sauva et courut avertir la justice. Cependant l'affaire en resta là.

Le lendemain, on publia à son de caisse par tout le village que ceux qui voudraient s'enrôler auraient bonne récompense. Le jeune homme dit alors à ses parents : « J'ai envie de m'enrôler. — Mon fils, » répondit le père, « nous sommes assez riches pour te nourrir; tu n'as pas besoin de cela. — Mon père, » dit le jeune homme, « je vois bien que je ne vous causerai que du désagrément; il vaut mieux que je quitte la maison. » Il partit donc et se rendit au régiment.

Un jour, le colonel lui donna, à lui et à deux autres soldats, un bon pour aller chercher de la viande : ils devaient en rapporter quinze livres chacun. Ils allèrent chez le boucher, qui leur livra la viande. « Comment! » dit le jeune garçon, « voilà tout ce qu'on nous donne! mais je mangerais bien cela à moi tout seul. Allons, tuez-moi trois bœufs. — Mon ami, » répondit le boucher, « pour cela il faut de l'argent. » Le

jeune homme mit alors la main dans la poche de la culotte noire, et, comme il ne savait pas compter, il jeta sur la table de l'argent à pleines poignées. Le boucher ramassa l'argent et tua trois bœufs. « Maintenant, » dit le jeune garçon à ses camarades, « nous allons en rapporter chacun un. » En l'entendant parler ainsi, les deux soldats se regardèrent. « Si cela vous gêne, » dit-il, « je n'ai pas besoin de vous. » Il demanda une corde au boucher, attacha les trois bœufs ensemble et les chargea sur ses épaules. Dans les rues, chacun s'arrêtait pour le voir passer et restait ébahi. Le colonel, lui aussi, ne put en croire ses yeux. Le lendemain, il l'envoya au vin; le jeune homme en apporta trois tonneaux attachés sur son dos avec une corde.

Tout cela ne plaisait guère au colonel; il aurait bien voulu se débarrasser d'un tel soldat. Pour le dégouter du service, il l'envoya au milieu des champs garder une pièce de canon que trente chevaux n'auraient pu traîner, et lui ordonna de rester en faction pendant toute la nuit. Le jeune homme, trouvant le temps long, se coucha par terre et s'endormit. Au bout d'une heure, s'étant réveillé, il prit la pièce de canon et la porta dans la cour du colonel; quand il la posa par terre, le pavé fut enfoncé. Puis il se mit à crier : « Mon colonel, voici votre pièce de canon; maintenant vous ne craignez plus qu'on vous la prenne. »

Le jeune homme s'était engagé pour huit ans; comme il était novice en toutes choses, il croyait n'être engagé que pour huit jours. Au bout des huit jours, il se rendit près du colonel et lui demanda si son temps était fini. « Oui, mon ami, » dit le colonel, « votre temps est fini. »

Il quitta donc le régiment et alla se présenter chez un laboureur. La femme seule était à la maison; il lui demanda si l'on avait besoin d'un domestique. « Mon mari, » dit-elle, « est justement sorti pour en chercher un; attendez qu'il rentre. » Le laboureur revint quelque temps après sans avoir trouvé de domestique, et le jeune homme s'offrit à le servir : il ne demandait pas d'argent, mais seulement sa charge de blé à la fin de l'année. Le laboureur et sa femme se consultèrent : « Sans doute, » se dirent-ils, « le garçon est gros et grand, mais avec quinze boisseaux il en aura sa charge. » Le marché conclu, le laboureur lui montra ses champs et lui dit d'aller labourer. La charrue était attelée de deux méchants petits chevaux : le jeune homme, craignant de les couper en deux au moindre coup de fouet, déposa son habit par terre, coucha les deux chevaux dessus et se mit à labourer tout seul. La femme du laboureur l'aperçut de sa fenêtre. « Regarde, » dit-elle à son mari, « le nouveau domestique qui laboure tout seul. Jamais nous ne pourrons le payer; tout notre blé y passera. Comment donc faire pour nous en débarrasser? » Quand le garçon eut fini son labourage, il revint à la maison avec un cheval dans chaque poche. Le laboureur et sa femme

lui firent belle mine. « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner ? » lui dirent-ils. — « J'ai voulu finir mon ouvrage, » répondit le garçon ; « tous vos champs sont labourés. — Oh ! bien, » dit le laboureur, « vous vous reposerez le reste de la journée. » Le jeune homme se mit à table ; il aurait bien mangé tout ce qui était servi, mais il lui fallut rester sur sa faim.

Le lendemain, le laboureur, qui voulait le perdre, l'envoya moudre dans certain moulin d'où jamais personne n'était revenu. Le garçon partit en sifflant. Etant entré dans le moulin, il vit douze diables, qui s'enfuirent à son approche. « Bon ! » dit-il, « voilà que je vais être obligé de moudre tout seul. » Il appela les diables, mais plus il les appelait, plus vite ils s'enfuyaient. Il se mit donc à moudre son grain et, quand il eut fini, il renvoya à la maison un cheval qu'il avait emmené avec lui. En voyant le cheval revenir seul, la femme du laboureur eut un moment de joie, car elle crut que le domestique ne reparaitrait plus. Mais bientôt il revint, amenant avec lui le moulin et le ruisseau jusqu'au près de la maison de son maître. « Maintenant, » dit-il, « ce sera plus commode ; je n'aurai plus besoin d'aller si loin pour moudre. — Mon Dieu ! » disaient le laboureur et sa femme, « que vous êtes fort ! » Ils faisaient semblant d'être contents, mais au fond ils ne l'étaient guère.

Un autre jour, le laboureur dit au jeune homme : « J'ai besoin de pierres ; va m'en chercher dans la carrière là-bas. » Le garçon prit des pinces et des outils à tailler la pierre et descendit dans la carrière, qui avait bien cent pieds de profondeur : personne n'osait s'y aventurer à cause des blocs de pierre qui se détachaient à chaque instant. Il se mit à tirer d'énormes quartiers de roche, qu'il lançait ensuite par-dessus sa tête, et qui allaient bien loin tomber sur les maisons et enfoncer les toits. Le laboureur accourut bientôt en criant : « Assez ! assez ! prends donc garde ! tu écrases les maisons avec les pierres que tu jettes. — Bah ! » dit le garçon, « avec ces petits cailloux ? »

Le laboureur, ne sachant plus que faire, l'envoya porter une lettre à un sien frère, qui était geôlier d'une prison, et lui dit d'attendre la réponse. Le geôlier, après avoir lu la lettre, fit enchaîner le jeune homme et l'enferma dans un cachot. Le jeune homme se laissa faire, croyant que telle était la coutume, et que c'était en cet endroit qu'on attendait les réponses. Il finit pourtant par trouver le temps long ; il brisa ses chaînes en étendant les bras et les jambes, et donna dans la porte un coup de pied qui la fit voler sur le toit. Puis il alla trouver le geôlier. « Eh bien ! » lui dit-il, « la réponse ? — C'est juste, » répondit le geôlier, « je l'avais oubliée. Attendez un moment. » Il écrivit à son frère de se débarrasser du garçon comme il pourrait, mais que, pour lui, il ne s'en chargeait pas. Le jeune homme mit la lettre dans sa poche et partit ; puis, se ravi-

sant, il emporta la prison avec le géôlier, et la déposa près de la maison du laboureur. « A présent, » dit-il à son maître, « il vous sera bien facile de voir votre frère. Mais, » ajouta-t-il, « est-ce que mon année n'est pas finie ? — Justement, elle vient de finir, » répondit le laboureur. — Eh bien ! donnez-moi ma charge de blé. » A ces mots, les pauvres gens se mirent à pleurer et à se lamenter. « Jamais, » disaient-ils, « nous ne pourrions trouver assez de grain, quand même nous prendrions tout ce qu'il y en a dans le village. » Le jeune garçon feignit d'abord de vouloir exiger son salaire, mais enfin il leur dit qu'il ne voulait pas leur faire de peine, et même il leur donna de l'argent qu'il tira de la culotte noire.

En sortant de chez le laboureur, il marcha droit devant lui, si bien qu'il arriva sur le bord de la mer ; il s'embarqua sur le premier vaisseau qu'il trouva. Mais un des gens du vaisseau, sachant qu'il avait une culotte dont les poches étaient toujours remplies d'argent, lui coupa la gorge pendant son sommeil et s'empara de la culotte. — Je l'ai encore vu, ce matin, qui se promenait avec cette vieille culotte noire.

L'ensemble de notre conte a une grande analogie avec le conte hessois *le Jeune Géant* (Grimm, n° 90), avec un conte norvégien (*Tales of the Fjeld*, trad. d'Asbjærnsen par G. W. Dasent. Londres, 1874, p. 48), un conte du « pays des Saxons » en Transylvanie (Haltrich n° 16) et un conte tchèque de Bohême (Waldau, *Bœhmisches Märchenbuch*, 1860, p. 288). Nous aurons occasion de revenir sur ces contes qui présentent divers traits frappants de ressemblance avec deux autres de nos contes lorrains, voisins de celui-ci, *Bénédicté* et *Le Laboureur et son Valet*.

Comparez aussi un conte roumain de Transylvanie, publié en 1856 dans la revue *l'Ausland* (p. 692) : Juon a été allaité pendant douze ans et il est devenu d'une force extraordinaire. Il entre au service d'un laboureur et ne demande pour gages que le droit de donner à son maître un soufflet au bout de l'année. « C'est bon », pense le maître, « je saurai bien me débarrasser de toi avant ce moment là. » Il envoie Juon labourer avec les autres valets. Juon leur dit de se reposer et laboure le champ à lui seul. Le laboureur s'effraie. Il envoie Juon moudre dans le moulin du diable, d'où jamais personne n'est revenu vivant. Juon moud tranquillement son grain et revient sans le moindre mal. Alors le laboureur lui dit de curer un puits et, quand il y est descendu, il fait jeter dans le puits de grosses pierres et enfin une meule de moulin. Juon fait un petit effort et sort du puits avec la meule sur la tête en guise de chapeau (ce détail se retrouve dans notre conte lorrain *Bénédicté*). Alors, d'un revers de main il étend le laboureur raide mort, lui coupe la tête et s'en va ailleurs.

Nous avons résumé dans les remarques sur notre n° 1, *Jean de l'Ours*, l'ensemble d'un conte avare du Caucase et d'un conte des Kariaines de Birmanie. Ces contes renferment l'un et l'autre un épisode qui se rapproche de notre *Fils du Diable*, et surtout des deux contes lorrains mentionnés plus haut. Le voici :

Dans le conte avare, Oreille-d'Ours, doué d'une force prodigieuse, entre

comme valet au service d'un roi. Celui-ci se disposait à envoyer cent hommes couper du bois. Oreille-d'Ours s'offre à rapporter du bois en suffisance, si on lui donne à manger ce qu'on avait préparé pour les cent hommes. Il rapporte d'un coup cent arbres et rentre ainsi dans la ville, éventrant le mur de l'un, renversant la maison de l'autre. Le roi, effrayé, songe à s'en débarrasser. Il l'envoie successivement faire des réclamations de sa part à une *kart* (sorte d'ogresse) et à un dragon. Oreille-d'Ours lui ramène la *kart* et le dragon eux-mêmes. Enfin le roi le fait attaquer par toute une armée qui le crible de flèches; mais les flèches ne font pas sur Oreille-d'Ours plus d'effet que des puces (nous retrouvons aussi ce détail dans notre conte *Bénédictité*). Oreille-d'Ours, se voyant ainsi attaqué, déchire en quatre une jument que le roi lui avait donnée à garder; il lance le premier quartier, et, du coup, il étend mille hommes par terre; il recommence jusqu'à ce qu'il ait anéanti l'armée du roi.

Dans le conte kariaïne, les gens deviennent envieux de Ta-ywa et de sa force, et ils cherchent à le faire périr. Ils font rouler sur lui une grosse pierre sous prétexte de la lui donner pour bâtir une maison à sa mère, puis un gros arbre qu'ils disent être pour lui faire du feu; enfin ils l'envoient chercher un tigre dont il devra faire une offrande pieuse pour la guérir de la fièvre. Peine inutile. Ta-ywa se tire de tout sain et sauf. Un jour une jeune fille qu'il aime lui apprend la méchanceté des gens. « S'il en est ainsi, » dit-il, « si on ne m'aime pas, je m'en vais. »

Relevons, pour terminer, dans les collections de contes populaires étrangers quelques ressemblances de détail.

L'introduction de notre conte se rapproche de celle d'un conte grec moderne de l'île de Syra (Hahn, n° 68). Un démon déguisé se présente à un roi et lui promet qu'il aura plusieurs enfants s'il consent à lui donner l'aîné. Elle est encore plus voisine de celle d'un conte italien de Vénétie (n° 13 de la collection Widter et Wolf publiée en 1866 dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*). Un prince sans enfants désire tant en avoir qu'il en accepterait du diable lui-même. Un étranger paraît et lui dit : « Promettez-moi de me donner un enfant, et moi je vous promets que dans un an vous en aurez deux. » Rappelons aussi le commencement du conte swahili de l'île de Zanzibar, analysé dans les remarques de notre n° 12.

Dans un conte slave de Moravie (Wenzig, *Westlawischer Märchenschatz*, p. 67), le diable s'offre à battre tout le grain d'un laboureur qui lui promet pour salaire sa charge de blé. Le diable emporte tout le blé.

Enfin, dans le conte tchèque indiqué plus haut, Nesyta, jeune homme merveilleusement fort, entre au service du diable. Il délivre une pauvre âme qui s'envole sous la forme d'une colombe blanche après lui avoir dit de demander au diable pour salaire un vieil habit qu'il verra pendu à un clou : les poches de cet habit sont toujours remplies d'or et d'argent. C'est là, comme on voit, le pendant de l'épisode de la culotte noire que la dame blanche dit au héros du conte lorrain de dérober au diable.

XV.

LES DONNÉS DES TROIS ANIMAUX.

Il était une fois trois cordonniers, qui allaient de village en village. Passant un jour dans une forêt, ils virent trois chemins devant eux; le plus jeune prit le chemin du milieu, et ses compagnons ceux de droite et de gauche.

Au bout de quelque temps, celui qui avait pris le chemin du milieu rencontra un lion, un aigle et une fourmi, qui se disputaient un âne mort. Le jeune homme fit trois parts de l'âne et en donna une à chacun des animaux, puis il continua sa route.

Quand il se fut éloigné, le lion dit aux deux autres : « Nous avons été bien malhonnêtes de n'avoir pas remercié cet homme qui nous a fait si bien nos parts; nous devrions lui faire chacun un don. » Et il se mit à courir après lui pour le rejoindre.

Le jeune cordonnier fuyait à toutes jambes, car il croyait que le lion était en colère et qu'il voulait le dévorer. Lorsque le lion l'eut rattrapé, il lui dit : « Puisque tu nous as si bien servis, voici un poil de ma barbe : quand tu le tiendras dans ta main, tu pourras te changer en lion. » L'aigle vint ensuite et lui dit : « Voici une de mes plumes : quand tu la tiendras dans ta main, tu pourras te changer en aigle. » La fourmi étant arrivée, l'aigle et le lion lui dirent : « Et toi, que vas-tu donner à ce jeune homme? — Je n'en sais rien, » répondit-elle. — Tu as six pattes, » dit le lion, « tandis que moi je n'en ai que quatre; donne-lui en une, il t'en restera encore cinq. » La fourmi donna donc une de ses pattes au cordonnier en lui disant : « Quand tu tiendras cette patte dans ta main, tu pourras te changer en fourmi. »

A l'instant même le jeune homme se changea en aigle pour éprouver si les trois animaux avaient dit vrai. Il arriva vers le soir dans un village et entra dans la cabane d'un berger pour y passer la nuit. Le berger lui dit : « Il y a près d'ici, dans un château, une princesse gardée par une bête à sept têtes et par un géant. Si vous pouvez la délivrer, le roi son père vous la donnera en mariage. Mais il faut que vous sachiez qu'il a déjà envoyé des armées pour tuer la bête et qu'elles ont toutes été détruites. »

Le lendemain matin, le jeune homme se dirigea vers le château. Quand il fut auprès, il se changea en fourmi et monta contre le mur. Une fenêtre était entr'ouverte; il entra dans la chambre après avoir repris sa première forme et trouva la princesse. « Que venez-vous faire ici, mon ami? » lui dit-elle. « Comment avez-vous fait pour pénétrer

dans ce château ? » Le jeune homme répondit qu'il venait pour la délivrer. « Méfiez-vous, » dit la princesse, « vous ne réussirez pas. Beaucoup d'autres ont déjà tenté l'aventure; ils ont coupé jusqu'à six têtes à la bête, mais jamais ils n'ont pu abattre la dernière. Plus on lui en coupe, plus elle devient terrible, et si on ne parvient à lui couper la septième, les autres repoussent. »

Le jeune homme ne se laissa pas intimider; il alla se promener dans le jardin, et bientôt il se trouva en face de la bête à sept têtes, qui lui dit : « Que viens-tu faire ici, petit ver de terre? tu es sorti de terre et tu retourneras en terre. — Je viens pour te combattre. » La bête lui donna une épée, et le jeune homme se changea en lion. La bête faisait de grands sauts pour le fatiguer; cependant, au bout de deux heures, il lui coupa une tête. « Tu dois être fatigué, » lui dit alors la bête, « moi aussi; remettons la partie à demain. »

Le jeune homme alla dire à la princesse qu'il avait déjà coupé une tête; elle en fut bien contente. Le lendemain il retourna au jardin et la bête lui dit : « Que viens-tu faire ici, petit ver de terre? tu es sorti de terre et tu retourneras en terre. — Je viens pour te combattre. » La bête lui donna encore une épée et, au bout de quatre heures de combat, le jeune homme lui coupa encore deux têtes. Puis il alla dire à la princesse qu'il y en avait déjà trois de coupées. « Tâche de les couper toutes, » lui dit la princesse. « Si tu ne parviens à abattre la septième, tu périras. »

Le jour suivant, il redescendit au jardin. « Que viens-tu faire ici, petit ver de terre? tu es sorti de terre et tu retourneras en terre. — Je viens pour te combattre. » Au bout de huit heures de combat, il coupa trois têtes à la bête et courut en informer la princesse. « Tâche de lui couper la dernière, » lui dit-elle, « puis fends cette tête avec précaution, et tu y trouveras trois œufs. Tu iras ensuite ouvrir la porte du géant et tu lui jetteras un des œufs au visage, — aussitôt il tombera malade; tu lui en jetteras un autre, et il tombera mort. Tu lanceras le dernier contre un mur, et il en sortira un beau carrosse, attelé de quatre chevaux, avec trois laquais : tu te trouveras auprès de moi dans ce carrosse, mais avec d'autres habits que ceux que tu portes en ce moment. »

Le jeune homme retourna dans le jardin. « Que viens-tu faire ici, petit ver de terre? tu es sorti de terre et tu retourneras en terre. — Je viens pour te combattre. » Ils combattirent pendant dix heures : la bête devenait de plus en plus terrible; enfin le jeune homme lui coupa la septième tête, il la fendit en deux et y trouva trois œufs, comme l'avait dit la princesse; puis il alla frapper à la porte du géant. « Que viens-tu faire ici, poussière de mes mains, ombre de mes moustaches? » lui dit le géant. Le jeune homme, sans lui répondre, lui jeta un des œufs au visage, et le géant tomba malade; il lui en jeta un second, et le géant

tomba mort. Il lança le troisième contre un mur, et aussitôt parut un beau carrosse, attelé de quatre chevaux, avec trois laquais. La princesse était dans le carrosse et le cordonnier s'y trouva près d'elle; elle lui donna un mouchoir dont les quatre coins étaient brodés d'or.

Toute la ville sut bientôt que la princesse était délivrée. Or il y avait là un jeune homme qui aimait la princesse et qui avait essayé de tuer la bête à sept têtes. Quand la princesse et le cordonnier s'embarquèrent pour se rendre chez le roi (car il fallait passer la mer), ce jeune homme partit avec eux.

Un jour, pendant la traversée, il dit au cordonnier : « Regarde donc dans l'eau le beau poisson que voilà. » Le cordonnier s'étant penché pour voir, l'autre le jeta dans la mer, où il fut avalé vivant par une baleine. Le jeune homme dit ensuite à la princesse : « Si tu ne dis pas que c'est moi qui t'ai délivrée, je te tuerai. » La jeune fille promit de faire ce qu'il exigeait d'elle. En arrivant chez le roi son père, elle lui dit que c'était le jeune homme qui l'avait délivrée, et l'on décida que la noce se ferait dans trois jours.

Pendant il y avait sur un pont un mendiant qui jouait du violon. Les baleines aiment beaucoup la musique; celle qui avait avalé le cordonnier s'approcha pour entendre. Le mendiant lui dit : « Si tu veux me montrer la tête du cordonnier, je jouerai pendant un quart d'heure. — Je le veux bien, » répondit la baleine. Au bout d'un quart d'heure il s'arrêta. « Tu as déjà fini? — Oui, mais si tu veux me le montrer jusqu'aux cuisses, je jouerai pendant une demi-heure. — Je ne demande pas mieux. » Au bout de la demi-heure, il s'arrêta. « Tu as déjà fini? — Oui, mais si tu veux me le montrer jusqu'aux genoux, je jouerai pendant trois quarts d'heure. — Je le veux bien. » Au bout des trois quarts d'heure : « Tu as déjà fini? — Oui, j'ai fini; il paraît que tu ne trouves pas le temps long. Si tu veux me montrer le cordonnier depuis la tête jusqu'aux pieds, je jouerai pendant une heure. — Volontiers, » dit la baleine. Et elle le montra tout entier au mendiant. Aussitôt le cordonnier se changea en aigle et s'envola. Le mendiant s'enfuit au plus vite, et il fit bien, car au même instant la baleine, furieuse de voir le cordonnier lui échapper, donna un coup de queue qui renversa le pont.

Le jour fixé pour les noces de la princesse, on devait habiller de neuf tous les mendiants et leur donner à boire et à manger. Le cordonnier vint au palais avec ses habits froissés et tout mouillés; il s'assit près du feu pour se sécher et tira de sa poche le mouchoir aux quatre coins brodés d'or, que lui avait donné la princesse. Une servante le vit et courut dire à sa maîtresse : « Je viens de voir un mendiant qui a un mouchoir aux quatre coins brodés d'or : ce mouchoir doit vous appartenir. » La princesse voulut voir le mendiant et reconnut son mouchoir;

elle dit alors à son père que ce mendiant était le jeune homme qui avait tué la bête à sept têtes.

Le roi alla trouver celui qui devait épouser sa fille et lui dit : « Eh bien ! mon gendre, voulez-vous venir voir si tout est prêt pour le feu d'artifice ? — Volontiers, » répondit le jeune homme. Quand ils furent dans la chambre où se trouvaient les artifices, le roi y mit le feu et le jeune homme fut étouffé.

La princesse se maria, comme on l'avait décidé, le troisième jour ; mais ce fut avec le cordonnier.

Ce conte a été apporté à Montiers-sur-Saulx par un jeune homme qui l'avait appris au régiment, comme le n° 3.

Les trois thèmes dont se compose notre conte, — partage fait par le héros entre plusieurs animaux et dons qui lui sont faits par eux, délivrance d'une princesse, prisonnière d'un géant ou d'un autre être malfaisant, et enfin délivrance du héros lui-même retenu captif au fond des eaux, — ces trois thèmes, à notre connaissance, ne se rencontrent pas d'ordinaire combinés dans un même récit (ils le sont dans le n° 23 des *Novelline di S. Stefano*, déjà citées, de M. de Gubernatis). En revanche, dans les collections déjà publiées, ils se trouvent plusieurs fois isolément ou groupés par deux.

Ainsi, dans un conte grec moderne d'Épire (Hahn, n° 5), même service rendu par le prince aux animaux, même don à lui fait par ces animaux, qui sont aussi un lion, un aigle et une fourmi. Moyen analogue employé par la princesse, sa femme, pour le délivrer, après qu'il a été avalé par un *drakos* (sorte d'ogre), habitant au fond d'une fontaine (elle fait voir au *drakos* des pommes qu'elle lui donnera s'il lui montre son mari).

Dans un conte allemand (Wolf, *Deutsche Hausmärchen*, 1851, p. 82 seq.), se retrouve le partage. Vers la fin du récit, le héros pénètre sous la forme d'une abeille dans le château où la princesse sa femme est enfermée, et celle-ci trouve moyen de se faire dire par le géant comment on peut le tuer (nous verrons ce trait dans un autre de nos contes lorrains). C'est aussi sous la forme d'un lion que le héros combat contre un dragon. — Dans un autre conte de la même collection (p. 377), le héros a été entraîné au fond d'un étang par un petit homme gris à qui son père l'a promis avant sa naissance ; il est délivré par un magicien qui se le fait montrer à mi-corps, puis tout entier, par le nain, d'abord pour une montre, ensuite pour un miroir. Dès que le héros se voit hors de l'eau, il se change en oiseau et s'envole. (Dans le conte italien de M. de Gubernatis mentionné plus haut, c'est d'abord une boule de cristal, puis une boule d'argent, enfin une boule d'or que la femme du héros donne au sorcier qui retient son mari sous terre.)

Comparez encore, pour cette troisième partie de notre conte, le n° 181 de Grimm, conte de la Lusace, intitulé *l'Ondine de l'Étang*, un conte du Haut-Palatinat (Schœnwerth, *Aus der Oberpfalz*, II, 219), un conte flamand (Deulin, *Contes du roi Cambrinus*, p. 92 seq.), un conte écossais (Campbell, n° 4, variante). Dans ce dernier conte, pour se faire montrer son mari par l'ondine, la prin-

cesse joue de la harpe sur le rivage de la mer, comme dans notre conte le mendiant joue du violon.

Dans un conte breton (F.-M. Luzel, 5^e rapport, p. 36) où figure aussi le partage, un ancien prétendant de la princesse, femme du héros, jette celui-ci à la mer du haut d'une falaise. Une sirène le prend et l'emporte dans sa grotte. Un jour elle consent à l'élever sur la paume de sa main au-dessus des flots. Aussitôt il souhaite de devenir épervier et s'envole auprès de sa femme qui, le croyant mort, allait se marier avec le prince qui l'avait jeté à la mer. — Dans un conte allemand de la collection Præhle (*Kinder-und Volksmärchen*, 1853, n^o 6), c'est pendant une traversée, comme dans notre conte, que le héros est jeté à la mer par un rival.

Venons aux deux autres thèmes qui composent notre conte. Nous retrouvons encore le partage dans un conte tyrolien (Zingerle, II, n^o 1). Grâce aux dons que lui ont fait le lion, la fourmi et la cigogne, le héros parvient à délivrer une princesse gardée par un dragon. — Comparez aussi le conte de Præhle, deux contes italiens de la collection Comparetti (1875), n^{os} 32 et 55, et un conte norvégien (*Tales of the Fjeld*, trad. d'Absjærsen, p. 223).

Dans un conte sicilien de la collection Pitre (t. II, p. 215), Beppino partage un âne mort entre une fourmi, un aigle et un lion. Pour pénétrer dans le palais où sa femme est tenue emprisonnée par un magicien, il se change en aigle et en fourmi. Il combat un lion, le tue, l'ouvre : il en sort deux colombes. Beppino les saisit, en tire deux œufs et les brise sur le front du magicien, qui meurt. — Comparez un autre conte sicilien (n^o 6 de la collection Gonzenbach) : Joseph, changé en lion, combat un dragon. Quand il l'a tué, il faut qu'il ouvre la septième tête, d'où sortira un corbeau qui a un œuf dans le corps. Cet œuf, il faut le jeter au front du géant qui garde la princesse, femme de Joseph, pour le faire périr.

Dans ces deux contes, ainsi que dans le nôtre, l'idée première s'est obscurcie. Elle se retrouve sous sa forme complète dans un grand nombre des contes de ce type. Ainsi, dans un conte lapon, intitulé *le Géant, dont la vie était cachée dans un œuf* (*Germania*, année 1870), une femme qui a été enlevée par un géant, lui demande où est sa vie. Il finit par le lui dire : dans une île au milieu de la mer il y a un tonneau ; dans ce tonneau, une brebis ; dans la brebis, une poule ; dans la poule, un œuf, et dans l'œuf, sa vie. Grâce à l'aide de plusieurs animaux, le fils de la femme retenue prisonnière (dans la plupart des contes de ce type, c'est son prétendant ou son mari) parvient à s'emparer de l'œuf et fait ainsi mourir le géant.

Comparez un conte écossais (Campbell, n^o 1) et divers autres contes, norvégien, allemand, russe, cités par M. Reinhold Köhler à propos de ce conte dans la revue *Orient und Occident* (t. II, p. 101). Nous y ajouterons plusieurs contes bretons (*Le Corps sans âme*, n^o 5 de la collection de contes bretons publiée à Brest en 1870 sous le titre de *Le Conteur breton*, par MM. A. Troude et G. Milin ; *Le Corps sans âme*, dans le 1^{er} rapport de M. Luzel, p. 112 ; cf. 5^e rapport, p. 131), divers contes italiens (Gubernatis, *Zoological Mythology*, t. II, p. 314. — Comparetti, n^{os} 32 et 55), un conte russe (ibid., II, p. 338 et 395), un conte lithuanien (*Contes des paysans et des pâtres slaves*, trad. par M. Al. Chodzko, p. 218), un conte du

« pays des Saxons » en Transylvanie (Haltrich, n° 33), deux contes islandais (Arnason, trad. anglaise, 2^e série, p. 456 et 518), etc.

En Orient, nous pouvons rapprocher de cette partie de notre conte un conte des Tartares de la Sibirie méridionale (tribu des Barabines), recueilli par M. Radloff dans le 4^e vol. de ses *Proben der Volksliteratur der türkischen Stämme Süd-Sibriens* (Saint-Petersbourg, 1872, p. 88). Dans ce conte, une femme qui a été enlevée par Tasch-Kan feint de consentir à l'épouser et lui demande où se trouve son âme. « Je vais te dire, » répond Tasch-Kan, « où est mon âme. Sous sept grands peupliers il y a une fontaine d'or; il y vient boire sept marals (sorte de cerfs), parmi lesquels il y en a un dont le ventre traîne à terre; dans ce maral il y a une cassette d'or; dans cette cassette d'or, une cassette d'argent; dans la cassette d'argent sept cailles; l'une a la tête d'or et le reste du corps d'argent. Cette caille, c'est ma vraie âme. » Le beau-frère de la femme a tout entendu. Il peut ainsi la délivrer.

Dans un conte arabe (*Histoire de Scif-Almoulouk et de la Fille du Roi des Génies*, faisant partie de certains manuscrits des *Mille et une Nuits*), un génie finit par dire à une jeune fille qu'il a enlevée où est son âme. Son âme est dans un passereau qui est enjéré dans une petite boîte; cette boîte se trouve dans sept autres; celles-ci, dans sept caisses; les caisses, dans un bloc de marbre au fond de la mer.

Un livre siamois (Bastian, *die Völker des Östlichen Asiens*, t. IV, 1868, p. 340) raconte que Thossakan, roi de Ceylan, pouvait, grâce à son art magique, faire sortir son âme de son corps et l'enfermer dans une boîte qu'il laissait dans sa maison pendant qu'il allait en guerre, ce qui le rendait invulnérable. Au moment de combattre le héros Rama, il confie la boîte à un ermite, et Rama voit avec étonnement que ses flèches atteignent Thossakan sans lui faire de blessures. Hanouman, le compagnon de Rama, qui se doute de la chose, consulte un devin, lequel découvre, par l'inspection des astres, où se trouve l'âme de Thossakan; Hanouman prend la forme de ce dernier et se rend auprès de l'ermite, à qui il redemande son âme. A peine a-t-il la boîte, qu'il s'élève en l'air en la pressant si fort entre ses mains qu'il l'écrase, et Thossakan meurt.

Dans un livre hindoustani (Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature hindouie et hindoustanie*, t. II, p. 557), un prince « éventre avec son poignard un poisson dans lequel un *div* (espèce d'ogre) avait caché son âme ».

Enfin, dans un conte populaire actuel de l'Inde recueilli par miss M. Frere (*Old Deccan Days*, 2^e éd., Londres, 1870, p. 13), une princesse, retenue prisonnière par un magicien qui veut l'épouser, obtient de lui par de belles paroles qu'il lui dise s'il est ou non immortel. « Je ne suis pas comme les autres, » dit-il. « Loin, bien loin d'ici, il y a une contrée sauvage couverte d'épais fourrés. Au milieu de ces fourrés s'élève un cercle de palmiers, et, au centre de ce cercle, se trouvent six jarres pleines d'eau, placées l'une sur l'autre : sous la sixième est une petite cage, qui contient un petit perroquet vert, et, si le perroquet est tué, je dois mourir. Mais il n'est pas possible que personne prenne jamais ce perroquet; car, par mes ordres, des milliers de génies entourent les palmiers et tuent tous ceux qui en approchent. »

Dans le fameux conte égyptien des *Deux Frères*, qui remonte au moins au

xv^e siècle avant notre ère et qui a été traduit d'abord par M. de Rougé (*Revue archéologique*, 9^e année, 1852, 2^e partie, p. 385 seq.) et ensuite par M. Maspero (*Revue des Cours littéraires*, t. VII, 1871, p. 780), Bâtâû dépose son cœur sur la fleur d'un cèdre. Il révèle ce secret à sa femme, qui le trahit. On coupe le cèdre : le cœur tombe par terre et Bâtâû meurt.

XVI.

LA FILLE DU MEUNIER.

Un jour, un meunier et sa femme étaient allés à la noce. Leur fille, restée seule au moulin, alla chercher sa cousine pour venir coucher avec elle. Pendant qu'elles disaient leurs prières, la cousine aperçut deux hommes sous le lit. « Tiens ! » pensa-t-elle, « ma cousine vient me chercher pour coucher avec elle, et il y a quelqu'un sous son lit. » Puis elle dit tout haut : « Ma cousine, je vais aller mettre ma chemise, que j'ai oubliée chez nous. — Je peux bien vous en prêter une des miennes. — Merci, ma cousine ; je n'aime pas à mettre les chemises des autres. — Revenez donc bientôt. — Oui, ma cousine. »

La fille du meunier l'attendit longtemps. Enfin, ne la voyant pas revenir, elle se décida à se coucher. Tout à coup les deux voleurs sortirent de dessous le lit en criant : « La bourse ou la vie ! — Nous n'avons point d'argent, » dit la jeune fille, « mais nous avons du grain : prenez-en autant que vous voudrez. » Ils montèrent au grenier. Comme il n'y avait pas de cordes aux sacs, la jeune fille leur dit d'aller au jardin chercher de l'osier pour les lier, et quand ils furent sortis, elle ferma la porte.

Les voleurs avaient une main de gloire¹, mais la jeune fille ayant eu soin de pousser le verrou, ils ne purent rentrer. « Ouvrez-nous, » lui crièrent-ils. — « Passez-moi d'abord votre main de gloire par la charnière. » L'un des voleurs la passa, et, tandis qu'il avait la main sous la porte, la jeune fille la lui coupa d'un coup de hache. Aussitôt les deux compagnons prirent la fuite.

Au point du jour, on entendit le violon : c'étaient les gens de la noce qui revenaient. Le meunier et sa femme étant rentrés au logis, la jeune fille ne leur dit rien de ce qui lui était arrivé.

Quelque temps après, le voleur dont la main avait été coupée se présenta pour demander la jeune fille en mariage. Il s'était fait faire une main de bois, qu'il avait soin de tenir toujours gantée ; il se disait le fils de M. Bertrand, homme considéré dans le pays : aussi les parents de la jeune fille furent-ils très-flattés de sa demande.

1. Voir les remarques pour l'explication du mot *main de gloire*.

Le voleur dit un jour à la jeune fille : « Venez donc voir mon beau château au coin du petit bois. — J'irai ce soir, » répondit-elle, mais elle resta à la maison. Quand le voleur revint, il lui dit : « Vous n'êtes pas venue au château; vous m'avez manqué de parole. — Que voulez-vous? » répondit-elle, « je n'ai pu y aller; j'irai demain... Mais pourquoi portez-vous toujours un gant? — C'est que je me suis fait mal à la main, » dit le voleur.

Le lendemain, la jeune fille monta en voiture avec un cocher et un laquais. Au coin du petit bois, elle vit une maison d'un aspect misérable. « Voilà, » dit-elle, « une triste maison. Restez ici, mon cocher, mon laquais; je vais voir ce que c'est. » Elle alla donc seule vers la maison et aperçut en y entrant sa cousine, que le voleur égorgeait. « Pour Dieu! pour Dieu! » criait-elle, « laissez-moi la vie! jamais je ne dirai à ma cousine qui vous êtes. — Non, non! qu'elle vienne, et elle en verra bien d'autres! » La fille du meunier, qui était entrée sans être remarquée, se hâta de sortir en emportant le bras de sa cousine que le voleur venait de couper. Il y avait sous la table une trentaine de gens ivres, mais personne ne la vit.

« Mon cocher, mon laquais, » dit la jeune fille, « fuyons d'ici; c'est un repaire de voleurs. » De retour au moulin, elle raconta ce qu'elle avait vu. Comme le prétendu devait venir le soir même, on appela les gendarmes, on les habilla en bourgeois et on les fit passer pour des amis de la maison.

En arrivant, le voleur dit à la jeune fille : « Vous m'avez encore manqué de parole; vous n'êtes pas venue voir mon château. — C'est que j'ai eu autre chose à faire, » répondit-elle. Vers la fin du repas, le voleur lui dit : « Entre la poire et la pomme, il est d'usage que chacun conte son histoire : mademoiselle, contez-nous donc quelque chose. — Je ne sais rien, » dit-elle, « contez vous-même. — Mademoiselle, à vous l'honneur de commencer. — Eh bien! je vais raconter un rêve que j'ai fait. Tous songes sont mensonges; mon bon ami, vous ne vous en fâcherez pas. — Non, mademoiselle. »

« Je rêvais donc que vous m'aviez invitée à venir voir votre château. J'étais partie en voiture avec mon cocher et mon laquais. Au coin du petit bois, je vis une maison d'un aspect misérable. Je dis alors à mon cocher et à mon laquais de m'attendre, et j'entrai seule dans la maison. J'aperçus mon bon ami qui tuait ma cousine. Tous songes sont mensonges; mon bon ami, ne vous en fâchez pas. — Non, mademoiselle. — Pour Dieu! pour Dieu! » criait-elle, « laissez-moi la vie! jamais je ne dirai à ma cousine qui vous êtes. — Non, non, qu'elle vienne et elle en verra bien d'autres! » Je ramassai le bras de ma cousine que mon bon ami venait de couper, et je m'enfuis. Messieurs, voici le bras de ma cousine. »

Les gendarmes saisirent le voleur, et on le mit à mort, ainsi que toute sa bande.

L'introduction de notre conte est presque celle d'un conte lithuanien de la collection Schleicher (p. 9). Douze voleurs se glissent l'un après l'autre dans une maison par un trou qu'ils ont creusé sous le mur. Mais, à mesure qu'ils passent, la fille de la maison leur abat la tête. Le dernier des voleurs se doute du sort qui l'attend : il retire brusquement la tête, mais non sans que la jeune fille en ait coupé la moitié. Il se la fait refaire en bois (!) et se présente comme prétendant à la main de la jeune fille.

Nous trouvons aussi une introduction fort ressemblante à celle de notre conte dans un conte tyrolien (Zingerle, I, n° 22) et dans un conte italien (Comparetti, n° 1). Comparez encore l'introduction d'un conte sicilien (Gonzenbach, n° 10).

A partir de l'endroit où le voleur se présente comme prétendant, notre conte se rapproche d'un autre conte lithuanien (*Ibid.*, p. 22) et surtout d'un conte anglais (Halliwell, *Popular Rhymes and Nursery Tales*, p. 47), d'un conte norvégien (*Tales of the Fjeld*, trad. d'Absjærnsen, p. 231), d'un conte des Tsiganes de la Bohême et de la Hongrie (C. R. de l'Acad. de Vienne, classe historico-philologique, 1872, p. 93, et 1869, p. 158) et du conte hessois n° 40 de la collection Grimm, *le Brigand fiancé* (voir les remarques de G. Grimm sur ce n° 40).

Un conte allemand (Schambach et Müller, *Niedersächsishe Sagen und Märchen*, 1855, n° 25, p. 307), dont l'introduction est à peu près identique à celle du conte lithuanien résumé plus haut, présente tout l'ensemble de notre conte lorrain.

La *main de gloire* qu'ont les voleurs dans notre conte est un objet magique. D'après M. F. Liebrecht (*Heidelberger Jahrbücher*, 1868, p. 86), elle est formée de la main desséchée d'un voleur pendu, dans laquelle on place une chandelle faite de graisse humaine, etc. La vertu de ce talisman, c'est de priver de leurs mouvements les personnes qui se trouvent dans le voisinage ou de les plonger dans un profond sommeil¹. M. Liebrecht croit que le mot *main de gloire* (*mandeglore*, *mandegore*) vient du mot *mandragore*. — Dans le conte sicilien n° 10 mentionné plus haut, le voleur qui s'est introduit dans le palais pour se venger de la reine, met sur l'oreiller du roi un certain papier magique qui endort le roi d'un sommeil d'où rien ne peut le tirer. (Comparez la fin du conte sicilien n° 23.)

Nous avons entendu raconter à Montiers-sur-Saulx une variante commentant comme la *Fille du Meunier* et qui se rapprochait ensuite du conte sicilien n° 10. Dans l'un et dans l'autre, le brigand épouse la jeune fille; puis il l'emmène dans un endroit solitaire, l'attache à un arbre et l'accable de coups. Dans le conte sicilien, pendant qu'il est allé chercher ses compagnons pour achever sa victime, passent un paysan et sa femme qui conduisent au marché une charge de sacs de coton. Ils mettent la jeune fille dans un de ces sacs et elle échappe ainsi au brigand, après divers incidents. Dans la variante lorraine,

1. Voir à ce sujet une curieuse citation des anciennes coutumes de la ville de Bordeaux, dans le *Magasin pittoresque*, t. XXXIV (1866), p. 37.

dont malheureusement nous ne nous rappelons la fin que confusément, ce doit être dans un ballot que la jeune fille échappe. — Comparez, parmi les contes mentionnés plus haut, le conte lithuanien (Schleicher, p. 10) et le conte allemand de la collection Schambach et Müller, p. 309.

XVII.

L'OISEAU DE VÉRITÉ.

Il était une fois un roi et une reine. Le roi partit pour la guerre, laissant sa femme enceinte.

La mère du roi, qui n'aimait pas sa belle-fille, ne savait qu'inventer pour lui faire du mal. Pendant l'absence du roi, la reine mit au monde deux enfants, un garçon et une fille; aussitôt la vieille reine écrivit au roi que sa femme était accouchée d'un chien et d'un chat. Il répondit qu'il fallait mettre le chien et le chat dans une boîte et jeter la boîte à la mer. On enferma les deux enfants dans une boîte, que l'on jeta à la mer.

Peu de temps après, un marchand et sa femme, qui parcouraient le pays pour vendre leurs marchandises, vinrent à passer par là; ils aperçurent la boîte qui flottait sur l'eau. « Oh ! la belle boîte ! » dit la femme; « je voudrais bien savoir ce qu'il y a dedans : ce doit être quelque chose de précieux. » Le marchand retira de l'eau la boîte et la donna à sa femme. Celle-ci n'osait presque y toucher; elle finit pourtant par l'ouvrir et y trouva un beau petit garçon et une belle petite fille. Le marchand et sa femme les recueillirent et les élevèrent avec deux enfants qu'ils avaient. Chaque jour le petit garçon se trouvait avoir cinquante écus, et chaque jour aussi sa sœur avait une étoile d'or sur la poitrine.

Un jour que le petit garçon était à l'école avec le fils du marchand, il lui dit : « Mon frère, j'ai oublié mon pain; donne-m'en un peu du tien. — Tu n'es pas mon frère, » répondit l'autre enfant, « tu n'es qu'un bâtard : on t'a trouvé dans une boîte sur la mer, on ne sait d'où tu viens. » Le pauvre petit fut bien affligé. « Puisque je ne suis pas ton frère, » dit-il, « je veux chercher mon père. » Il fit connaître son intention à ses parents adoptifs; ceux-ci, qui l'aimaient beaucoup, peut-être aussi un peu à cause des cinquante écus, firent tous leurs efforts pour le retenir, mais ce fut en vain. Le jeune garçon prit sa sœur par la main et lui dit : « Ma sœur, allons-nous-en chercher notre père. » Et ils partirent ensemble.

Ils arrivèrent bientôt devant un grand château; ils y entrèrent et demandèrent si l'on n'avait pas besoin d'une relaveuse de vaisselle et d'un valet d'écurie. Ce château était justement celui de leur père. La

mère du roi ne les reconnut pas; on eût dit pourtant qu'elle se doutait de quelque chose; elle les regarda de travers en disant : « Voilà de beaux serviteurs! qu'on les mette à la porte. » On ne laissa pas de les prendre; ils faisaient assez bien leur service, mais la vieille reine répétait sans cesse : « Ces enfants ne sont propres à rien; renvoyons-les. »

Elle dit un jour au roi : « Le petit s'est vanté d'aller chercher l'eau qui danse. » Le roi fit aussitôt appeler l'enfant. « Ecoute, » lui dit-il, « j'ai à te parler. — Sire, que voulez-vous? — Tu t'es vanté d'aller chercher l'eau qui danse. — Moi, sire! comment ferais-je pour aller chercher l'eau qui danse? je ne sais pas même où se trouve cette eau. — Que tu t'en sois vanté ou non, si je ne l'ai pas demain à midi, tu seras brûlé vif. — A la garde de Dieu! » dit l'enfant, et il partit.

Sur son chemin il rencontra une vieille fée, qui lui dit : « Où vas-tu, fils de roi? — Je ne suis pas fils de roi; je ne sais qui je suis. La mère du roi invente cent choses pour me perdre : elle veut que j'aille chercher l'eau qui danse; je ne sais pas seulement ce que cela veut dire. — Que me donneras-tu? » dit la fée, « si je te viens en aide? — J'ai cinquante écus, je vous les donnerai bien volontiers. — C'est bien. Tu iras dans un vert bocage; tu trouveras de l'eau qui danse et de l'eau qui ne danse pas; tu prendras dans un flacon de l'eau qui danse, et tu partiras bien vite. » Le jeune garçon trouva l'eau demandée et la rapporta au roi. « Danse-t-elle? » dit le roi. — « Je l'ai vue danser, je ne sais si elle dansera. — Si elle dansait, elle dansera toujours. Qu'on la mette en place. »

Le lendemain, la vieille reine dit au roi : « Le petit s'est vanté d'aller chercher la rose qui chante. » Le roi fit appeler l'enfant et lui dit : « Tu t'es vanté d'aller chercher la rose qui chante. — Moi, sire! comment ferais-je pour aller chercher cette rose qui chante? jamais je n'en ai entendu parler. — Que tu t'en sois vanté ou non, si je ne l'ai pas demain à midi, tu seras brûlé vif. »

L'enfant se mit en route et rencontra encore la fée. « Où vas-tu, fils de roi? — Je ne suis pas fils de roi, je ne sais qui je suis. Le roi veut que je lui rapporte la rose qui chante et je ne sais où la trouver. — Que me donneras-tu si je te viens en aide? — Ce que je vous ai donné la première fois, cinquante écus. — C'est bien. Tu iras dans un beau jardin; tu y verras des roses qui chantent et des roses qui ne chantent pas; tu cueilleras bien vite une rose qui chante et tu reviendras aussitôt, sans t'amuser en chemin. » Le jeune garçon suivit les conseils de la fée et rapporta la rose au roi. « La rose ne chante pas, » dit la vieille reine. — « Nous verrons plus tard, » répondit le roi.

Quelque temps après, la vieille reine dit au roi : « La petite s'est vantée d'aller chercher l'oiseau de vérité. » Le roi fit appeler l'enfant et

lui dit : « Tu t'es vantée d'aller chercher l'oiseau de vérité. — Non, sire, je ne m'en suis pas vantée; où donc l'irais-je chercher cet oiseau de vérité? — Que tu t'en sois vantée ou non, si je ne l'ai pas demain à midi, tu seras brûlée vive. »

La jeune fille s'en alla donc; elle rencontra aussi la fée sur son chemin. « Où vas-tu, fille de roi? — Je ne suis pas fille de roi; je suis une pauvre relaveuse de vaisselle. La mère du roi veut nous perdre; elle m'envoie chercher l'oiseau de vérité, et je ne sais où le trouver. — Que me donneras-tu si je te viens en aide? — Je vous donnerai une étoile d'or; si ce n'est pas assez, je vous en donnerai deux. — Eh bien! fais tout ce que je vais te dire. Tu iras à minuit dans un vert bocage; tu y verras beaucoup d'oiseaux; tous diront : *C'est moi!* un seul dira : *Ce n'est pas moi!* C'est celui-là que tu prendras, et tu partiras bien vite; sinon, tu seras changée en pierre de sel. »

Quand la jeune fille entra dans le bocage, tous les oiseaux se mirent à crier : « C'est moi! c'est moi! » Un seul disait : « Ce n'est pas moi! » Mais la jeune fille oublia les recommandations de la fée, et elle fut changée en pierre de sel.

Son frère, ne la voyant pas revenir au château, demanda la permission d'aller à sa recherche. Il rencontra de nouveau la vieille fée. « Où vas-tu, fils de roi? — Je ne suis pas fils de roi, je ne sais qui je suis. Ma sœur est partie pour chercher l'oiseau de vérité, et elle n'est pas revenue. — Tu retrouveras ta sœur avec l'oiseau, » dit la fée. « Que me donneras-tu si je te viens en aide? — Cinquante écus, comme toujours. — Eh bien! à minuit tu iras dans un vert bocage; mais ne fais pas comme ta sœur : elle n'a pas écouté mes avis et elle a été changée en pierre de sel. Tu verras beaucoup d'oiseaux qui diront tous : *C'est moi!* tu prendras bien vite celui qui dira : *Ce n'est pas moi!* tu lui feras bequeter la tête de ta sœur, et elle reviendra à la vie. »

Le jeune garçon fit ce que lui avait dit la fée : il prit l'oiseau, lui fit bequeter la tête de sa sœur, qui revint à la vie, et ils retournèrent ensemble au château. On mit l'oiseau de vérité dans une cage, l'eau qui danse et la rose qui chante sur un buffet.

Cependant il venait beaucoup de monde pour voir ces belles choses. Le roi dit : « Il faut faire un grand festin et y inviter nos amis. Nous nous assurerons si les enfants ont vraiment rapporté ce que je leur ai demandé. » Il vint donc beaucoup de grands seigneurs. La vieille reine grommelait. « Voilà de belles merveilles que cette eau, et cette rose, et cet oiseau de vérité. — Patience, » dit le roi, « on va voir ce qu'ils savent faire. » Pendant le festin, l'eau se mit à danser et la rose à chanter, mais l'oiseau de vérité ne disait mot. « Eh bien! » lui dit le roi, « fais donc ce que tu sais faire. — Si je parle, » répondit l'oiseau, « je

rendrai bien honteux certaines gens de la compagnie. — Parle toujours, » dit le roi. — « N'est-il pas vrai, » dit l'oiseau, « qu'un jour où vous étiez à la guerre, votre mère vous écrivit que la reine était accouchée d'un chien et d'un chat ? N'est-il pas vrai que vous avez commandé de les jeter à la mer ? » Et comme le roi faisait mine de se fâcher, l'oiseau reprit : « Ce que je dis est la vérité, la pure vérité. Eh bien ! ce chien et ce chat, les voici ; ce sont vos enfants, votre fils et votre fille. »

Le roi, furieux d'avoir été trompé, fit jeter la vieille reine dans de l'huile bouillante. Depuis lors, il vécut heureux et il réussit toujours dans ses entreprises, grâce à l'oiseau de vérité.

Voir dans la collection Grimm les remarques de Guillaume Grimm sur le conte allemand n° 96 et celles de M. Reinhold Kæhler sur le conte sicilien n° 5 de la collection Gonzenbach.

Aux contes de ce type mentionnés dans ces remarques il faut ajouter un conte islandais (Arnason, *Icelandic Legends*, translated by Powell and Magnusson, II, p. 427), un conte breton de même titre que notre conte lorrain (le *Conteur breton*, par A. Troude et G. Milin. Brest 1870), plusieurs contes siciliens (n° 36 de la grande collection de M. Pitre, qui donne l'analyse de contes italiens analogues recueillis en Toscane, en Piémont, dans le Milanais, dans la Vénétie); deux contes italiens (n°s 6 et 30 de la collection Comparetti, 1875); deux contes catalans du *Rondallayre* (1^{re} partie, 1871, p. 63 et 107); un conte russe (Gubernatis, *Zoological Mythology*, II, p. 17).

On remarquera que, dans le conte breton, l'oiseau de vérité, « jusqu'à ce qu'il soit pris, est l'oiseau du mensonge. » Il en est de même dans notre conte lorrain.

Un trait particulier de ce conte lorrain, c'est que, pour perdre les enfants, la vieille reine les accuse de s'être vantés de pouvoir mener à bonne fin telle ou telle entreprise périlleuse. C'est là un thème fort connu et qu'on a déjà rencontré dans notre collection (voir le conte n° 3, *Le Roi d'Angleterre et son Filleul*), mais que nous n'avons jamais vu, croyons-nous, entrer comme élément dans les contes de ce type. Le plus souvent, dans ces contes, la belle-mère ou les sœurs de la reine, cherchent, elles-mêmes ou par des émissaires, à éveiller chez les enfants (qui, là, ne sont pas au service du roi leur père) le désir de posséder les objets merveilleux, et à les pousser ainsi à leur perte.

Au milieu du xvi^e siècle, en Italie, Straparola insérait parmi ses nouvelles un conte analogue (n° 3 des contes extraits de Straparola et traduits en allemand par Valentin Schmidt. Berlin, 1817), qui a été imité par M^{me} d'Aulnoy sous le titre de *La Princesse Belle-Étoile*.

Un roman du moyen-âge, imprimé en 1499 et analysé dans les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque* (t. F., p. 4 seq.), l'*Histoire du Chevalier au Cygne*, présente, dans son introduction, un grand rapport avec les contes que nous étudions. Une reine met à la fois au monde six fils et une fille. Ils étaient tous d'une beauté parfaite et portaient en naissant chacun une chaîne d'or au cou. La sage-femme, par ordre de la reine-mère, dit que la reine est accouchée

de sept petits chiens. Un écuyer de la vieille reine, chargé par elle de faire périr les enfants, en a pitié et les dépose près d'un ermitage. Ils sont élevés par l'ermite. Quand ils ont environ sept ans, un chasseur les voit dans la forêt et parle d'eux à la vieille reine qui, comprenant ce qu'ils sont, envoie le chasseur pour les tuer. Celui-ci se contente de leur enlever, à cinq garçons et à la petite fille qu'il trouve, leurs colliers d'or, et les enfants sont changés en cygnes, etc.

D'autres romans du moyen-âge reproduisent ce trait d'une reine accusée d'avoir mis au monde des petits chiens (*op. cit.* t. H. p. 189, t. O, p. 131). Dans un conte siamois (*Asiatic Researches*, Calcutta, 1836, t. XX, p. 348), la femme d'un roi est accusée par une rivale d'être accouchée d'un morceau de bois. Ce détail se retrouve dans le conte arabe bien connu des *Mille et une Nuits*, les *Deux sœurs jalouses de leur cadette*. Ce conte arabe se rapproche de tous les récits indiqués ci-dessus, ainsi qu'un conte avare du Caucase, traduit par M. Schiefner, dont voici le résumé (*Mém. de l'Ac. des sciences de Saint-Petersbourg*, 3^e série, t. XIX, 1873, n^o 12).

Trois sœurs, cardeuses de laine, s'entretiennent un soir ensemble, et chacune d'elles dit aux autres ce qu'elle ferait si le roi la prenait pour femme. Le roi entend leur conversation : il épouse l'aînée, puis la seconde, qui ne peuvent tenir leur engagement, enfin la troisième. Celle-ci a dit qu'elle donnerait au roi un fils aux dents de perles et une fille aux cheveux d'or. Pendant que le roi est à la guerre, elle met au monde, en effet, un fils aux dents de perles et une fille aux cheveux d'or. Ses deux sœurs, jalouses, font jeter les enfants dans une gorge de montagnes et envoient dire au roi que sa femme est accouchée d'un chien et d'un chat. Le roi ordonne de noyer le chien et le chat et d'exposer la mère, à la porte du palais, aux insultes des passants.

Cependant les deux enfants sont nourris par une biche, qui les conduit, devenus grands, dans un château inhabité, où ils vivent ensemble. Un jour que la jeune fille se baignait dans un ruisseau voisin du château, un de ses cheveux d'or est entraîné par le courant jusque dans la ville du roi. Une veuve le montre aux femmes du roi. Celles-ci comprennent que les enfants sont encore vivants. Elles envoient la veuve pour chercher à les perdre. La veuve remonte le ruisseau, trouve la jeune fille seule et lui parle du pommier qui parle, qui bat des mains (*sic*) et qui danse. La jeune fille meurt d'envie d'avoir une branche de ce pommier et son frère va la lui chercher au milieu des plus grands dangers, auxquels il échappe. La veuve vient ensuite parler à la jeune fille de la belle Jesensoulchar : si son frère l'épousait, cela ferait pour elle la plus agréable compagnie. Le jeune homme, apprenant le désir de sa sœur de lui voir épouser la belle Jesensoulchar, se met aussitôt en campagne. Un vieillard à longue barbe qu'il rencontre assis sur le bord du chemin le détourne de son entreprise : la belle Jesensoulchar habite un château d'argent tout entouré d'eau ; il faut l'appeler trois fois, et, si elle ne répond pas, on est changé en pierre. Le rivage est couvert de cavaliers ainsi pétrifiés. Le jeune homme persiste, et il lui arrive ce qui est arrivé aux autres. Ne le voyant pas revenir, sa sœur s'en va à sa recherche. Elle rencontre le même vieillard, qui lui dit que, si Jesensoulchar ne répond pas la première et la seconde fois, il faut lui crier : « Es-tu vraiment plus belle que moi avec mes cheveux d'or, que tu es si fière ? » La jeune fille suit ce conseil et

Jesensoulchar se montre : aussitôt tous les cavaliers changés en pierre reviennent à la vie. Le jeune homme épouse Jesensoulchar et l'emmène dans son château, ainsi que le bon vieillard. C'est ce vieillard qui, à l'occasion d'une visite faite au roi par les jeunes gens, révèle le mystère de leur naissance.

XVIII.

PEUIL ET PUNCE.

Ain jôu, Peuil et Punce v'lèrent aller glaner. Qua i feurent pa lo chas, lo v'là que veirent ine grouse niâie que v'nôt. Peuil deit à Punce : « I va pleuvé, faout n'a r'naller. Mé, j'areuil bée me hâter : je ne marche mé¹ veite, j' s'reuil toujou mouillie; j'm'a virà tout bellotema². Té, r'va-t'a à tout per té³; t'ais do grandes jambes, t'erriverais chie nô ava lé pleuje, et t'ferais lo gaillées⁴ a m'attada. »

Punce se môt a route, saouta, saouta. Elle feut bitou à la mason. Elle rellumé l'feuil, elle apprôté lo gaillées et elle lo moté cueire da l'chaoudron. Ma v'là qu'a lo remia, elle cheusé⁵ d'dà et s'y nia.

Ain peuou aprée, Peuil ratre : « Ah ! qu'j'à frô ! qu'j'à frô ! j'seuil tout mouillie. Punce, vérousque t'ie ? Vinà m'baillée do gaillées; j'lo mingerà a m'rachauuffa. » Ma l'avô bée crier : Punce ne rapondôme. I s'moté à la chorcher, et voïa qu'elle n'atôteme tout là, i peurné ine cûyie e i tiré ine assiettaie de gaillées. Ma v'là qu'à lé proumère cûriaie, î croque Punce. « Ah !

POU ET PUCE.

Un jour, Pou et Puce voulurent aller glaner. Quand ils furent par les champs, les voilà qui virent une grosse nuée qui venait. Pou dit à Puce : « Il va pleuvoir, il faut nous en retourner. Moi, j'aurais beau me hâter : je ne marche pas vite, je serai toujours mouillé; je m'en irai tout doucement. Toi, retourne-t-en toute seule, tu as de grandes jambes, tu arriveras chez nous avant la pluie, et tu feras les gaillées⁴ en m'attendant. »

Puce se mit en route, sautant, sautant. Elle fut bientôt à la maison. Elle ralluma le feu, elle apprêta les gaillées, et elle les mit cuire dans le chaudron. Mais voilà qu'en les remuant, elle tomba dedans et s'y noya.

Un peu après, Pou rentre : « Ah ! que j'ai froid ! que j'ai froid ! je suis tout mouillé. Puce, où est-ce que tu es ? Viens me donner des gaillées; je les mangerai en me réchauffant. » Mais il avait beau crier, Puce ne répondait pas. Il se mit à la chercher, et voyant qu'elle n'était pas là, il prit une cuiller et il tira une assiettée de gaillées. Mais voilà qu'à la pre-

1. *Mie*, en vieux français. — 2. *Bellotement*, bellement, doucement.

3. On dit : à *part soi*. — 4. Mets du pays, fait de pâte cuite dans du lait.

5. *Chut*, du verbe *choir*.

quée malheur ! Punce o croquaïe !
Qu'o ce que j'vâ feïre ? Je n'reste
mé tout cei, j' m'a vâ. »

Qua i feut da lé rue, i parté pa
l' Val-Deyé¹. I passé d'va ain vou-
lot ; l' voulot li deit : « Qu'o ce
que t'ais don, Peuil ? »

— « Punce o croquaïe. »

— « Eh bé ! mé, j'm'a vâ char-
rie². »

Qua i feut d'va chie l'père Vau-
din³, l' couchot li deit : « Qu'o ce
que t'ais don, Peuil ? »

— « Punce o croquaïe,

« Voulot charrie. »

— « Eh bé ! mé, j'm'a vâ chan-
ter. »

Ir'tourné pad'vée chie Loriche⁴ ;
l'fourmouaïe li deit : « Qu'o ce que
t'ais don, Peuil ? »

— « Punce o croquaïe,

« Voulot charrie,

« Couchot chante. »

— « Eh bé ! mé, j'm'a vâ dan-
ser. »

Ain peuou pû lon, l'atôt à coûté
d'la mason d'meuussieu Sourdat⁵,
que faiôt d'l'ouëille. Y avôt ine
femme que sortôt avo deuou boui-
rottes⁶. La femme li deit : « Qu'o
ce que t'ais don, Peuil ? »

— « Punce o croquaïe,

« Voulot charrie,

« Couchot chante,

« Fourmouaïe danse. »

mière cuillerée, il croque Puce.
« Ah ! quel malheur ! Puce est cro-
quée ? Qu'est-ce que je vais faire ?
Je ne reste pas ici, je m'en vais. »

Quand il fut dans la rue, il partit
par le Val-Derrière¹. Il passa
devant un volet : le volet lui dit :
« Qu'est-ce que tu as donc,
Pou ? »

— « Puce est croquée. »

— « Eh bien ! moi, je m'en vais
battre. »

Quand il fut devant chez le père
Vaudin³, le coq lui dit : « Qu'est-
ce que tu as donc, Pou ? »

— « Puce est croquée,

« Volet bat. »

— « Eh bien ! moi, je m'en vais
chanter. »

Il retourna par devant chez Lo-
riche⁴ ; le fumier lui dit : « Qu'est-
ce que tu as donc, Pou ? »

— « Puce est croquée.

« Volet bat.

« Coq chante. »

— « Eh bien ! moi, je m'en vais
danser. »

Un peu plus loin, il était à côté
de la maison de M. Sourdat⁵, qui
faisait de l'huile. Il y avait une
femme qui sortait avec deux cru-
ches. La femme lui dit : « Qu'est-
ce que tu as donc, Pou ? »

— « Puce est croquée,

« Volet bat,

« Coq chante,

« Fumier danse. »

1. Le Val-Derrière. C'est dans cette rue de Montiers qu'est née, à la fin du siècle dernier, celle dont nous tenons ce conte.

2. Charrier, c'est-à-dire traîner en grinçant, battre.

3. Le père de notre conteuse.

4. Un homme du village.

5. Encore une personne du village.

6. Comparez *buire*, *burette*.

— « Eh bé! mé, j'm'a vâ casser mo deuou bouïrottes. »

Ainco pû lon, i s'trouvé pré deuou Grand-Four¹. Tout jeustema, l'père Quentin² l'chaouffôt pou affourner l'pain, et i r'miôt l'boû que brûlôt avo s'feurgon. L'père Quentin li deit : « Qu'o ce que t'ais don, Peuil? »

— « Punce o croquaie,
« Voulot charrie,
« Couchot chante,
« Fourmouaie danse,
« La femme é cassé so deuou bouïrottes. »

— « Eh bé! mé, j'm'a vâ t'fourrer m'feurgon aou cû. »

— « Eh bien! moi, je m'en vais casser mes deux cruches. »

Encore plus loin, il se trouva près du Grand-Four¹. Tout justement, le père Quentin² le chauffait pour enfourner le pain, et il remuait le bois qui brûlait avec son fourgon. Le père Quentin lui dit : « Qu'est-ce que tu as donc, Pou? »

— « Puce est croquée,
« Volet bat,
« Coq chante,
« Fumier danse,
« La femme a cassé ses deux cruches. »

— « Eh bien! moi, je m'en vais te fourrer mon fourgon au c... »

Comparez dans le recueil des frères Grimm le conte hessois de même titre (n° 30). M. de Hahn a trouvé à Smyrne un conte grec moderne analogue intitulé *Grain de Poivre* (n° 56) : on y voit figurer un petit garçon appelé Grain de Poivre à cause de sa petitesse et qui tombe dans un chaudron bouillant, le vieux et la vieille qui l'élèvent chez eux, une colombe, un pommier, une fontaine, la servante de la reine, la reine et le roi. A la fin, le roi, affligé de ce qu'il vient d'entendre, jette sa couronne par terre et dit à son peuple : « Le cher petit Grain de Poivre est mort ; le vieux et la vieille se désolent ; la colombe s'est arraché les plumes ; le pommier a secoué toutes ses pommes ; la fontaine a laissé couler toute son eau ; la servante a cassé sa cruche ; la reine s'est rompu le bras, et moi, votre roi, j'ai jeté ma couronne par terre. Le cher petit Grain de Poivre est mort. »

Dans un conte norvégien du même genre, d'Asbjærnsen, traduit récemment en anglais par M. Dasent (*Tales of the Fjeld*, p. 30), les personnages sont : un coq, qui se noie dans un tonneau de bière que sa poule vient de brasser ; la poule, un moulin à bras, une chaise, une porte, un poêle, une hache, un tremble, des oiseaux, un bonhomme et une bonne femme. Pour terminer, la bonne femme jette sa soupe contre le mur.

M. Pitre a trouvé en Sicile trois contes de ce type (n° 134).

Mentionnons enfin un conte probablement français : *Mouche des bois est morte* (Magasin pittoresque, t. 37 (1869), p. 82).

Il est curieux de voir comme l'idée générale de ce conte s'est localisée à Montiers-sur-Saulx. On pourrait suivre *Peuil* à travers les rues du village et s'arrêter avec lui devant telle ou telle maison, jusqu'au *Grand-Four*, le four banal, supprimé à l'époque de la Révolution.

(A suivre.)

Emmanuel COSQUIN.

1. Le four banal. — 2. Le fourrier du four banal avant 1789.

MÉLANGES.

I.

LES NOMS PROPRES LATINS EN *-ITTUS-ITTA* ET LES DIMINUTIFS ROMANS EN *-ETT-*.

Selon Diez¹, qui suit l'opinion de Pott, la terminaison diminutive *-ETT-* ne serait pas d'origine latine, mais d'origine allemande; cependant le fait qu'elle appartient à tout le domaine roman hormis au valaque engage à supposer une base *-ITTUS -ITTA* dans le latin populaire, plutôt que de recourir à une autre langue pour en rendre raison. Mais il y a ici plus qu'une hypothèse, il y a certitude. Des noms propres de femmes tels que

<i>Attitta</i>	<i>Gallitta</i>	<i>Pollitta</i>
<i>Bonitta</i>	<i>Julitta</i>	<i>Pussitta</i>
<i>Caritta</i>	<i>Livitta</i>	<i>Senecitta</i>
<i>Favitta</i>	<i>Lucitta</i>	<i>Suavitta</i>
<i>Frunitta</i>	<i>Nonnitta</i>	<i>Vilitta</i>

ont été recueillis par Otto Jahn² et par Josef Klein³, qui les rapproche avec raison de ceux en *-etta* et *-ita* si nombreux en italien et en espagnol. A ces féminins tirés d'inscriptions et de manuscrits vient s'ajouter *Suavittus*, cité par Jahn, *Hermes*, III, p. 191. Le suffixe que présentent ces noms est certainement le même que celui qu'on rencontre si fréquemment dans les noms propres romans, d'où il a passé aux substantifs et aux adjectifs.

J. CORNU.

1. *Grammatik der romanischen Sprachen*, II, 371-373; trad., II, 343.

2. *Hermes*, III, p. 190-191.

3. *Kosenamen auf ITTA*, *Rheinisches Museum für Philologie*, N. F. Bd 31 (1876), p. 297-300.

II.

TANIT = TENEBAT DANS LES SERMENTS.

C'est à tort qu'on a voulu, dans le serment des soldats de Charles le Chauve, corriger les mots *los tanit* pour se débarrasser d'une forme qu'on ne pouvait pas expliquer¹. En effet, si la raison que j'ai donnée dans la *Romania* (1875, p. 454-457) pour prouver que l'*i* de *dist*² est bien à sa place est bonne et valable, elle le sera aussi pour établir que *tanit* est l'équivalent de *tenebat*.

Quant à l'*a* de la première syllabe, il n'offre pas de difficultés, vu l'incertitude des atones dans les Serments et vu les exemples très-nombreux où l'*a* répond à *e* ou *i*. On rencontre en ancien français, Saint-Alexis, ms. L *anames* 74 a 122 d ANIMAS, *aname* 82 e ANIMA; Voyage de Saint-Brandan publié par Suchier dans les *Romanische Studien*, *tamez* 457 TIMETE, *manerent* 538 *MINARUNT, *manuserie* 1462; *Sermo de sapientia* à la suite des Dialogues Gregoire lo pape, *sanior* p. 284/41 285/1/4/14 SENIOREM, *saniorie* p. 285/12/14/24 *SENIORIA, *jaleie* 284/7 GELATA, *planierement* 288/31, *anemis* p. 290/1/2/3, *amendeir* p. 296/28/35; Sermons de Saint Bernard *alenies* p. 531, *anemis* p. 533 et 537. En provençal, la Croisade contre les Albigeois a *avesques* EPISCOPUS, *benazir* 3727 BENEDICERE, *benazic* 8541, *benazet* 6620, *benazit* 7048, *sent Danis* 7112 SANCTUM DIONYSIUM, *enamics* 9054 INIMICOS, *traüt* 3767 TRIBUTUM. On trouve de même en italien, *Fioretti di S. Francesco*, édition de Vérone 1822, *celabro* p. 151 = CEREBRUM, *incontanente* à côté de *incontenente*, *immantanente* à côté de *immantenente* et *immantinente*, *trabuto*. A ces exemples on peut ajouter ceux que cite Ascoli, *Saggi ladini* 75 et 813.

Tanit est un imparfait : c'est un temps permis par la syntaxe, et pour la forme il est aussi bien justifié que *sit*, qui, à moins d'être un latinisme, ne saurait avoir pour base que **siat*, demandé par l'ensemble des langues romanes, et qu'il serait mal à propos de séparer de *seie soie*, *seies soies*.

1. V. *Romania*, 1874, p. 371 note, et *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur*, XIII, p. 384-385, et XV, p. 87-88.

2. La forme *dist* (*dist*, p. 457, est une faute d'impression) n'est du reste pas aussi extraordinaire qu'elle me le paraissait d'abord à cause de la combinaison *ft*, non pas qu'on la rencontre ailleurs, mais on trouve encore dans quelques anciens textes la combinaison *fs* qui se réduit plus tard constamment à *s*. La vie de saint Alexis, le Psautier d'Oxford, la Chanson de Roland, le Voyage de saint Brandan publié par Suchier dans les *Romanische Studien* et les quatre livres des Rois en fournissent nombre d'exemples.

3. Ceux que donne Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, sont sans valeur à l'exception de *tamer*, *Livre des Rois*, p. 17, comme Suchier et Græber l'ont déjà remarqué avec raison.

Car si *seit soit* était le latin *sit*, il ne pourrait garder son *t*. Il y a, il est vrai, *sostendriet* dans la cantilène de sainte Eulalie et dans le fragment de Valenciennes *savciēt* Bartsch, *Chrest.* p. 5/17, *astreiet* p. 5/18, 31, *fereiet* 5/31, *mettreiet* 7, 15, avec le maintien de l'*e = a* après l'accent; mais pouvons-nous leur accorder de l'importance pour le texte des Serments? Quant à *los* Diez l'a expliqué suffisamment, *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 13.

J. CORNU.

III.

SPIGOLATURE PROVENZALI.

II¹. — LA BADIA DI NIORT.

I biografi di Guglielmo IX, conte di Poitiers, sogliono narrare una scandalosa storiella, la quale desta non poco interesse anche in chi si occupa della storia dei costumi. In Italia ne diffuse la cognizione il buon Galvani², del quale non importa ripetere le parole, eco qual sono del Ginguené³ e del Millot⁴. La notizia del Ginguené merita invece proprio di essere riferita: « On conserve encore à Niort la tradition d'un trait de libertinage unique peut-être dans son genre. Guillaume y avait fait bâtir, pour son usage, une maison de débauche, en forme de couvent, divisée en cellules, gouvernée par une abbesse, ou prieure, et où toutes les sortes de prostitution étaient soumises, comme le sont les exercices monastiques, à des pratiques régulières. »

Una tradizione di questo genere conservata per sette interi secoli, sarebbe davvero un bel caso. Se non che essa è puramente e semplicemente un sogno dello scrittore, il quale, con una leggerezza inescusabile — e dico poco — frantende e travisa ciò che leggeva nel Millot. Questi, alla sua volta, aveva avuto l'infelice idea di mutilare e di voler esporre la notizia originaria, fornita da un cronista contemporaneo. Intendo parlare di Guglielmo di Malmesbury, già prima citato da parecchi; tra gli altri, per disteso dall' Alteserra⁵, fin dalla metà del seicento. Riportiamo noi pure qui subito il passo del monaco inglese, unica fonte di tutto quanto fu detto in proposito. Do il testo quale sta scritto nella Raccolta di Dom Bouquet (XIII, 19) :

1. V. VI, 115.

2. *Fiore di Storia letteraria e cavalleresca dell' Occitania*. Milano, Turati, 1845. Pag. 77.

3. *Histoire littéraire de la France*, XIII, 43.

4. *Histoire littéraire des Troubadours*, I, 3.

5. *Rer. Aquitan.* l. X, c. 13. T. II, p. 495.

« Denique apud castellum quoddam *Ivor* habitacula quædam quasi monasteriola construens, Abbatiam pellicum ibi se positurum delirabat : noncupatim illam et illam, quæcumque famosioris prostibuli esset, Abbatissam vel Priorem, cæteras vero officiales instituturum cantitans. »

Dove si dice *Ivor*, l'editore annota doversi correggere *Niort*; e *Nior* aveva letto infatti, o almeno stampato anche l'Alteserra. Si la correzione vada esente da ogni dubbio, non ardisco decidere.

Orbene : adesso che abbiamo davanti la notizia nella sua primitiva integrità, rivolgiamo a noi stessi una domanda. È dessa credibile ? — Un' ombra di dubbio se la permise di già il Millot : « Un tel projet, *s'il fut réel*, prouveroit bien », etc.¹. E l'ombra si dilata presso il Diez. Neppur egli impugna propriamente il fatto : lo dichiara peraltro non troppo conciliabile collo spirito religioso del tempo².

Quanto a me, non mi fermo al dubbio : arrivo alla negazione. Fosse pur Guglielmo potente quanto si vuole, quanto si vuole libertino, credere ch' egli giungesse a formare il disegno di una *regola* di meretrici e a dargli, se non altro, un principio di esecuzione, è proprio troppo. — Ma e l'autorità del cronista ? Vorremo dunque accusar costui d'aver inventato di pianta ? — Nient' affatto. Guardiamogli bene in faccia, e l'autorità sua andrà salva, senza che occorra per ciò dare uno schiaffo alla ragione.

Non so intendere perchè non si sia mai fatto bene attenzione a quella parola *cantitans*. Lo stesso Diez la traduce con un' espressione affatto generica : *habe ausgesagt*. Eppure, secondo me, essa ci porge spontaneamente la chiave dell' enigma. Il Conte *cantitat* di voler nominare questa e quella donna badessa o priora del suo strano monastera. Ciò significa, a mio vedere, ch' egli manifestava le sue intenzioni in una poesia, in un *vers*. Il buon monaco, che aveva, e non a torto, un' opinione assai trista dei costumi suoi, credette dicesse da senno. Non peccò di mala fede ; al contrario ! Fu solo di una buona fede un pochino eccessiva ! Se a costui fosse venuta alla mano, o alla memoria l'altra poesia di Guglielmo, *En Alvernhe, part Lemozi*, oramai sarebbe stato uomo da pigliar sul serio anche le prodezze della penultima strofa. Che procedesse con sincerità, lo mostra, e la parola citata, e il non avere, ben altrimenti dal Ginguéné, trasformato in fatti ciò che il suo testo non gli poteva dare che come disegni : « Abbatiam pellicum... se *positurum* delirabat. » Egli inganna : ma soltanto perchè ha cominciato dall' ingannare sè medesimo.

Mi piace di camminare con molta cautela, e però sottopongo a riprova l'ipotesi. La dimentico dunque un momento, e nemmeno penso più all'

1. Loc. cit.

2. *Leben und Werke d. Troub.*, 5 : « Der englische Geschichtschreiber erzählt uns einen Zug von ihm, der sich mit der Religiosität der Zeit kaum in Einklang bringen lässt. »

incredibilità intrinseca della cosa narrata, per esaminare sotto un altro aspetto le parole del cronista. Non s'intende proprio come mai il Malmesburiense, che sa tanti particolari di questa bella faccenda, non dica sillaba dell' esito. Eppure scriveva dopo la morte del Conte. In che modo, a fatti compiuti, la notizia gli era giunta così circostanziata per un verso, così monca per l'altro? — Vedo: avrà avuto unicamente sotto gli occhi l'editto con cui il dissoluto fondatore creava le titolari delle nuove dignità da lui istituite! Certo la supposizione spiegherebbe a meraviglia anche quei futuri, *positurum*, *instituturum*, che, riflettendo bene, mettono pur essi qualche spina nel cervello. Peccato che cotesto editto sia ancor più difficile a digerire delle famose bolle di Papa Innocenzo, colle loro funicelle e col piombo!

Pertanto, prese come notizia storica, le parole del cronista sono un gineprajo di difficoltà. — E se si considerano come riflesso di un *vers*? — Il poeta bandisce ch' egli ha stabilito d'istituire una badia di femmine, generose dei loro favori. Già vanno sorgendo gli edifici in vicinanza d'un suo castello. Egli chiama Maria, chiama Maddalena. Ai loro meriti ben si addicono i massimi onori: l'una sarà dunque badessa, l'altra priora. Altre — e le vien nominando — saranno suore nella degna brigata. — O io m'inganno, o non si saprebbe immaginare un' orditura che meglio rispondesse al carattere della musa di Guglielmo, quale ci si rivela nelle altre poesie. Si pensi più specialmente al *vers* già citato, *En Alvernhe, part Lemozi*. Quasi arriverei a dire che anche la struttura della strofa doveva essere somigliante: un tessuto di quadernarii e di ottornarii.

Qui sento il bisogno di chiarire, se pure è possibile, un punto alquanto bujo. Ciò che il Conte di Poitiers sta edificando, non è un unico fabbricato, bensì *habitacula quaedam, quasi monasteriola*. Confesso d'esser poco dotto in fatto di fraterie; ma certo, tra gli ordini femminili allora esistenti, non ne conosco alcuno che possa in ciò aver servito di modello a Guglielmo. E intanto, se, quanto alle forme, la nuova badia non è riflesso della realtà, l'idea del poeta perde gran parte del suo sale. Che dunque pensare? — Un' ipotesi sembra conciliar tutto così bene, che non so rattenermi dal riguardarla come probabile. Si non c'erano monache, c'era bensì una regola di frati, la quale, non solo ammetteva, ma richiedeva il modo d'abitare che risulta dalle parole del Cronista. Tutti conoscono i Certosini, et non occorre di sicuro ch' io sciupi tempo a descrivere un loro convento. Ma forse non tutti ricordano che quest' ordine nacque alla fine del secolo xi. Fu nel 1084 che Bruno si ritrasse, con sei compagni, nelle montagne presso Grenoble. Dopo sei anni egli partiva di colà, lasciando in suo luogo un successore, e se ne andava a fondare un secondo monastero nella Calabria, dove morì nel 1101. L'isti-

tuzione era dunque recentissima, allorchè dovette esser composta la nostra poesia. S'aggiunga che era cosa francese, se mi si permette di usare il vocabolo in un senso un poco anacronistico. Che avesse attratto anche l'attenzione di Guglielmo, non si può a meno di supporlo. Orbene : Bruno aveva istituito un ordine maschile : il Conte si dà l'aria di volerlo estendere all' altro sesso, completando, in certo modo, l'opera del fondatore¹. I Certosini avevano la regola più austera tra quante se ne fossero ancor viste : appunto per ciò tornava di modellare su di loro la badia bordellesca. Quanto più vivo il contrapposto, tanto maggiore l'efficacia. Temevamo che mancasse il sale : eccone invece in abbondanza, e del vero *sal nigrum*. Si potrebbe esser tentati di cercare nell' ipotesi anche un appiglio per determinare con esattezza il tempo della composizione. Non ne trovo alcuno che abbia almeno una certa consistenza ; quanti pajono offirmisi, sono debolissime radici, le quali si schiantano, se appenami provo ad aggrapparmi. Bisogna aver ben presente al pensiero che la parodia della vita monastica è per l'autore un mezzo, e non il vero suo oggetto.

L'oggetto vero, la parte sostanziale, consiste in quella serie di nomi, tra cui si ripartivano gli uffici del monastero. Di ciò non saprei dubitare. Dubiterò invece, e non poco, che le elette di Guglielmo fossero femmine da conio, come parrebbe dire, e dovette credere il cronista. L'analogia di materia coll' *En Alvernhe*, m'inclina ad immaginarle piuttosto donne maritate e di condizione onorevole, quali sono appunto *la molher d'En Gari* e *d'En Bernart*. E forse queste due eroine della poesia conservata apparivano anche nella perdita. Ma qui è opportuna una riserva. Non oserei affermare che il poeta si servisse dei nomi veri ; un ardimento cosiffatto sarebbe forse stato rischioso anche per un pari suo. E nemmeno escluderei senz' altro la possibilità che i suoi personaggi fossero in parte invenzioni spiritose. Purchè gli ascoltatori credessero alla loro realtà, e guardandosi attorno, fantasticassero identificazioni più o meno probabili, l'effetto era ottenuto, era raggiunto lo scopo.

E qual era cotesto scopo ? — Se non m'inganno, satira e riso ad un tempo. Duro peraltro fatica a immaginare il mio poeta vindice disinteressato della morale offesa. Forse Guglielmo aveva vendette da compiere, sdegni da sfogare, contro beltà restie a lui, e, a suo credere, non rigide ugualmente con tutti. Checchè sia di ciò, il tuono da lui assunto doveva esser burlesco. Solo scherzando, un Don Giovanni suo pari poteva permettersi di esporre alla berlina la scostumatezza altrui.

Ma queste sono semplici congetture, abbastanza superflue, se si vuole.

1. Le Certosine legittime furono istituite assai più tardi, al tempo di Guido, quinto generale dell' ordine di S. Bruno.

Lo scheletro della composizione perduta ci sta davanti nelle parole del cronista; lo spirito che vi doveva scorrer per entro, è certo quello stesso che vive e si agita nelle altre poesie di Guglielmo. Ognuno dunque soffi di nuovo nella vecchia creta l'anima che n'è fuggita, rivesta di polpe le ossa, ed operi egli medesimo la risurrezione. Quanto a fantasmi, non ci contentiamo mai pienamente che dei nostri proprii. Così è, e così dev' essere.

Prima di finire, rimetto un momento il piede su terreno più sodo per aggiungere una piccola osservazione. La storiella della badia non è probabilmente il solo tratto biografico di Guglielmo dovuto semplicemente ai suoi versi. Chi metta a riscontro quanto si afferma nella vita provenzale, che il Conte « anet lonc temps per lo mon per enganar las domnas, » coll' avventura riferita nel tante volte citato *En Avernhe*, dovrà, per lo meno, aprir l'animo al sospetto, che su questa poesia e altre del medesimo stampo si fondi tutta l'asserzione. Un terribile seduttore, Guglielmo era senza dubbio; ma dal conoscerlo tale, all' immaginarselo un seduttore errante, che corresse anni ed anni il mondo per mera smania di trofei femminili, ci corre assai. Qui, checchè si dica, sentiamo di essere nel mondo delle finzioni poetiche. Badino dunque i poeti a non dire di sè in versi, ciò che poi non vorrebbero ripetuto e creduto in prosa. O piuttosto — sarà più giusto — badino i signori critici a distinguere i domini della fantasia da quelli della realtà, e a vagliare con diligenza meticolosa le notizie loro trasmesse da chi non era in grado di sceverare lui stesso la pula dal grano.

PIO RAJNA.

IV.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE

MAINTENUE JUSQU'A CE JOUR DANS LE VALAIS.

Qu'il y ait au monde un coin de terre parlant une langue romane où l'on continue à distinguer par la désinence dans l'article le nominatif de l'accusatif, voilà un archaïsme fait pour nous étonner et difficile à croire sans preuves. Mais les preuves, je les ai. Je les tire des traductions de la *Parabole de l'enfant prodigue* en patois des vallées d'Anniviers et d'Hérens (Valais), *Glossaire* de Bridel, p. 431-434, traductions qui présentent d'ailleurs tant de phénomènes intéressants qu'elles font vivement désirer une étude approfondie sur ces deux dialectes.

Saint-Luc (Val d'Anniviers).

Nominatif.

12. LÉ plou zouvenno a détt à chon pâre.

12. LÉ *pâre lau j a partagia chon binn.*

13. LÉ *plou zouvenno féss ramacha tott.*

22. LÉ *pâre a détt à chau chervitiau.*

Accusatif.

18 et 21. *i'é petzchia contre LO paradett.*

Comp. encore :

20. *chou pâre LO l'a iouk... é LO l'a bijia.*

22. *couvrik-LO.*

23. *amenâ oun vé gras, é touâ-LO.*

Evoléna (vallée d'Hérens).

Nominatif.

12. LI *plou zoveno dé dau ditti à chon parre.*

12. LI *parre lau j a faiti LO partazo de chon bin.*

13. LI *fiss LI plou zoveno... èth allâ loin ein oun pahik ethrange.*

22. LI *parre ditti à chon chervitau.*

25. *Quan LI primié dé fiss qu'ire pè le zan e j ouk tornâ pré de la michjon, i a avouik LO train de dansse.*

27. LI *valetti li a refondouk : Vouthri frâri e tornâ et LI vouthri parre i'a bauchia LO vé grâ.*

28. LI *parre e chaillek.*

31. LI *parre loui a refondouk.*

Accusatif.

18. *I me faut parti po allâ trovâ LO parre.*

18 et 21. *io e petschia contre LO chiel.*

22. *Couÿsche-vo de me portâ LO plou biau perpouin et mette-LO á moun fiss.*

23. *Amenâ topari foura LO vé engraschia et bauche-lo.*

25 et 27. *Voir ci-dessus au nominatif.*

32. *I fallek faire LO festin.*

A Evoléna on paraît même distinguer au pluriel le nominatif de l'accusatif. Celui-ci est LÉ :

15. *l'a cogna den cha michjon de la campagni po allâ vouardâ LÉ caïon ; Celui-là LI :*

16. *i Poure ithâ prau countain de mingié de raschine que mingevon LI poissi.*

J. CORNU.

V.

FRANÇAIS R POUR D.

M. G. Paris (*Romania*, 1877, p. 129 ss.) revient après M. Tobler sur les mots français qui présentent une *r* issue d'un *d* latin : il montre que les seuls exemples authentiques sont *mire* = *medi(c)um*, *remire* =

remedium, *homecire* = *homicidium*, *Allyre* = *Illydium*, *grammaire* = *grammati*ç a, *daunaire* = *dalmati*ç a, *estuire* = *studium*, *Gire* = *Aegidium*, **envire* = *invidiam*, **fire* = *fidi*ç um pour *ficatum* (piém. *fidich*), *artimaire* = *artem mathematici*ç am. Dans toutes ces formes l'*r* représente un *d* latin, ou un *d* roman issu de *t* latin, qui à l'époque de la transformation était suivi d'un *i* suivi lui-même d'une autre voyelle ; les épels *mirie*, *furic*, *envirie* montrent que l'*r*, quoique née du voisinage de l'*i*, ne représente que le *d* seul ; l'*i* s'est maintenu un certain temps après la naissance de l'*r* ; si plus tard il est tombé, c'est en vertu d'un phénomène indépendant du premier.

M. P. cite d'autres formes où une *r* française remplace dans les mêmes conditions non un *d*, mais une *l* : *navire* = *navilium*, *concire* = *concilium*, *evangire* = *euangelium*, *mire* = *milia*, *Aulaire* = *Eulalia*, et de même *nobire*, *Basire*, *Mabire*. L'*i* s'est maintenu aussi après la naissance de l'*r*, car on a *navirie*. M. P. remarque que le nom *Aegidium* a donné non-seulement *Gire*, mais aussi *Gilie* : il en conclut que les autres mots où *r* provient d'un *d* ont aussi passé par une forme qui en avait fait *l*. On aurait eu successivement *di*, *li*, *ri*, *r*. Le degré *artimalie*, intermédiaire entre *artem mathematicam* et *artimarie*, serait caché dans une leçon *artimal* du *Rolant*. Le français *homecille* serait encore représenté dans le castillan *homecillo*.

Cette théorie est séduisante par bien des côtés, mais je ne puis m'empêcher d'y voir de grandes difficultés. La conjecture sur *artimal* est d'autant plus sujette à caution que dans le passage où cette forme se trouve elle est immédiatement suivie d'une *l*, dont l'*l* de la forme corrompue peut fort bien provenir. Le castillan *homecillo* et le français hypothétique **homecille* ne remontent pas à une source populaire commune, car le mot français, ayant conservé la protonique, ne peut pas être populaire ; si le mot castillan a été emprunté à la langue française, il est assez naturel que le suffixe *-illo* se soit substitué à une finale étrange comme *-idie* ou *-irie*. Enfin *Aegidius* n'est pas très-probant. De ce qu'un nom de saint, de bonne heure populaire dans un très-vaste territoire, a donné dans les divers lieux des formes dialectales diverses, on ne peut pas conclure qu'un mot savant comme *estuire*, *homecire*, *remire* ait passé successivement, en un même lieu, par des phases où ces variétés dialectales se retrouvent¹. Enfin, *a priori*, il est peu croyable qu'un mot comme *medicus*, dont on a conservé tant de représentations romanes, ait passé

1. Ce n'est pas *Girie* qui est mis pour *Gilie*, mais au contraire *Gilie* qui est pour *Girie*. C'est un provençalisme. Dans des comptes en provençal dépouillés par M. P. Meyer (*Romania*, 1876, p. 489) *ecclesia* donne non-seulement *gleysa*, *gleissa*, *gliera*, etc., mais aussi *gleylha* et *guicya*. C'est très-justement que M. G. Paris explique le castillan *Gil* par un emprunt au provençal.

par la forme **milie* sans qu'il reste de cette forme la moindre trace; et l'in vraisemblance augmente quand on considère combien nous avons d'exemples de *l'* dans les mots où elle a réellement existé, comme *navilie*, *apostolie*, *Mabile* et *Mabille*, *Gilles*, *évangile*.

La solution de la difficulté doit être cherchée, si je ne me trompe, dans une remarque chronologique. Le changement de *d* en *r* s'est certainement opéré assez tard. Il est postérieur au changement du *t* en *d* dans *grammatica*, *dalmatica*, *ficatum*, *mathematica*. Il est postérieur à la chute du *c* dans ces mots et dans *medicus*. Il est postérieur à la chute des protoniques, car il se manifeste dans le mot savant *homecire* qui a été formé postérieurement à cette chute. Il est postérieur à la chute des épitoniques finales, puisqu'on a un *e* dans *mire*, *remire*, *estuire* (cf. *mi* = *medium*, *moi* = *modium*): cette observation nous fait voir en outre que *remire* et *estuire*, lorsqu'ils se sont formés, étaient des mots savants. On peut donc supposer que la naissance de *l'r* n'est pas antérieure à la période carolingienne.

Or, pendant cette période, peut-être même avant, le *d* ou *t* placé entre voyelles avait pris le son du δ grec moderne, du *th* anglais de *other*, du *d* espagnol moderne tel qu'il s'est conservé dans certains dialectes. De là les épels *adiudha*, *cadhuna*, *Ludher*, *Lodhuuigs* dans les serments de 842, avec *dh* pour *t* ou *d*, comme *u* consonne pour *p* ou *b* dans *avant sauir*. De là bien plus tard les épels tels que *emperethur* = *imperatorem*, *lothet* = *laudat*, etc., dans le ms. L de l'*Alexis* (G. Paris, *Alexis*, p. 93 s.) et dans d'autres textes influencés par l'écriture saxonne (Ibid., p. 95). Par conséquent, dans les mots tels que *mirie* = *medi(c)um*, le groupe *ri* ne vient de *di* que par l'intermédiaire de δi . On a eu successivement **midie*, **miðie*, *mirie*, *mire*.

Entre **miðie* et *mirie* il est inutile de chercher des intermédiaires. La consonne à occlusion incomplète δ est formée tout comme la consonne à occlusion incomplète *z* par la pointe de la langue, et tend comme elle à s'échanger avec *l'r* linguale. M. Joret (*Mém. de la Soc. de ling.*, III, p. 161) a signalé dans le patois du canton de Seignelai les prononciations *mêze*, *pêze* pour *mère*, *père*. A Jersey *l'r* médiale a trois prononciations suivant les paroisses, *r* linguale non vibrée (comme *l'r* des Anglais), *z* et δ : ainsi le mot *heureux* se prononce *heureux*, *heuzeux* et *heuðeux*. Comme le rhotacisme du *z* a lieu dans les deux sens (ainsi *chaise* de *cathedra* et *Jeru* de *Jesu*, Joret, p. 161), il est vraisemblable que δ a pu se changer en *r* aussi bien que *r* en δ .

On peut donc formuler ainsi la loi phonétique qui a réglé la formation des mots comme *mire*: « A une certaine époque, postérieure au changement de *t* et *d* en δ , à la chute du *c* épitonique médial, à la chute des voyelles protoniques et des épitoniques finales, et à la création d'un

certain nombre de mots savants, le groupe consonantique *zi*, partout où la langue française le possédait alors, a été remplacé par un autre groupe consonantique *ri*, issu directement du rhotacisme de la consonne *z* au contact d'un *i* consonne. »

L. HAVET.

VI.

UN NUOVO CODICE

di *chansons de geste* del ciclo di Guglielmo.

I manoscritti contenenti tutta una serie di *chansons de geste* del ciclo di Guglielmo, *le marquis au court nez*, non sono davvero così copiosi, che l'abbattersi in uno, ignorato fino a qui, non sia da riguardare come una buona fortuna, degna di essere comunicata ai compagni di studio. Eccomi dunque a intrattenere un pochino i lettori della *Romania* di un bel codice, che, grazie alla cortesia del nobile proprietario, ebbi di recente l'opportunità di esaminare in una delle più insigni biblioteche private che sieno e in Italia e fuori, la Trivulziana¹.

Non mi dilungherò in descrizioni. Il codice è membranaceo, scritto, a quanto pare, nella seconda metà del secolo XIII. Consta adesso di 229 carte, una delle quali, tra la 207^a e la 208^a, fu saltata per isbaglio da chi appose anticamente i numeri progressivi. Altre cinque, che erano segnate 1, 59, 78, 90, 178, furono strappate da qualche vandalo dei secoli scorsi, per avidità delle miniature — non troppo pregevoli del resto — che ornavano il principio delle singole *chansons*. Non so qual buona stella abbia preservato i fogli 22, 38, 141, 191, che offrivano pure il medesimo allettamento. Ogni facciata si divide in due colonne; e ciascuna di queste porta 40 versi. Solo nei quattro primi fogli (2-5) le colonne hanno un verso di meno, vale a dire 39. In totale veniamo ad avere una somma di quasi 36500 versi.

Ecco la serie delle *chansons* contenute nel codice. Indico distintamente il numero dei versi conservati e dei perduti. Questi ultimi, s'intende, calcolo per approssimazione. Se non che, mercè l'impronta lasciata dalle miniature, l'errore che posso commettere è solitamente minimo: di uno verso o due, e non più. Dove, per cause speciali, rimane maggior incertezza, aggiungo un punto interrogativo.

I. (f. 2a-22a) *Enfances Guillaume*, mancanti del principio. 3185 v. + 140?

1. È dare un' eccellente notizia il far sapere che, dei manoscritti di questa preziosa raccolta, un uomo egregio, il conte Giulio Porro, sta preparando un catalogo, che vedrà probabilmente la luce in un tempo non lontano.

- II. (f^o 22a-38a) *Couronnement Loosy*. 2593 v.
 III. (f^o 38a-47b) *Charroi de Nimes*. 1464 v.
 IV. (f^o 47b-58b) *Prise d'Orange*, mutila in fine, v. 1825 + 44.
 V. (f^o 60a-77b) *Enfances Vivien*, mancanti del principio e della fine.
 2880 v. + 217.
 VI. (f^o 79a-89b) *Covenans Vivien*, mutilo in principio ed in fine.
 1760 v. + 154.
 VII. (f^o 91a-142a) *Bataille d'Aleschans*, mancante del principio.
 8164 v. + 11.
 VIII. (f^o 142a-167b) *Bataille Loquifer*, mutila in fine. 4136 v.
 + 120?
 IX. (f^o 169a-191a) *Moniage Renoart*, mutilo in principio. 3584 v.
 + 16?
 X. (f^o 191a-233a) *Moniage Guillaume*. 6866 v.

È cosa meritevole di nota, che questa serie non combina precisamente con quella di nessuno tra i codici enumerati dal Gautier¹. Non ci trovano luogo le *chansons* più recenti; in particolare il *Foulques de Candie*, ammesso invece nel codice 774 (già 7186³) della Nazionale di Parigi, che del resto combinerebbe col trivulziano. L'omissione accresce pregio d'antichità al manoscritto, od agli esemplari da cui esso deriva.

A titolo di saggio, trascrivo le prime *tirades* del *Couronnement Loosy*.

1. (f^o 22a) Oez seignor que diex uos soit edant
 Le gloriex par son comandemant
 Plest uos oir d'une estoire vaillant
 Bone et cortoise gentil et auenant
5. .j. nain iuglierres nesai por quoi seuant
 .j. mot adire ius que len li comant
 De loosy ne lere ne uos chant
 Et de guill. au cort nes le uaillant
 Qui tant soffri sus sarrazine gent
10. De meillor home ne cuit que nus uos chant
 Seignor baron pleret uos dun essemple
 Dune chancon bien fete et auenante
 Quant diex eslut nonante et .x. reaumes
 Tot le meillor torna en douce france
15. Lemainne roi ot anon² challemainne
 Cil aleua volentiers douce france
 Diex ne fist terre qui enuers li napende
 Il alaprendre bauiere et alemeingne
 Et normendie et aniou et breteingne
20. Et lombardie et nauarre et touquane

1. *Epop. franç.*, III, 23.

2. o col *titulus*.

- Rois qui de france porte coronne dor
 Preudon doit estre et vaillant de son cors
 Et silest hon qui li face nul tort
 Nedoit guerir na plain nabos
25. Desi qui let recreant ou mort
 Sainsi nu fet dont pert france son los
 Ce dit lestoire coronnez est atort
 Quant lachapele fu beneoite aes
 Et li moustiers fudediez et fes
30. Cort iot bone tele ne verrez mes
 .xiiij. conte garderent le pales
 Por laioutice lapoure gent iuet
 Nus neseclaimme qui tres bon droit nen et
 Lors fist len droit mes or nufet len mes
35. A cortoisie lont torne limauues
 Par sans¹ loiens remainrent li droit plet
 Diex est preudon qui nos gouverne et pest
 Si conquerons anfer qui est punes
 Lesmauues princes dont ne sordrons mes
40. Leior iot bien .xviij. euesques, etc.

L'interesse del codice è accresciuto dalle sue particolari vicende. Scritto e miniato, per quanto a me pare, nella Francia, passò da gran tempo le Alpi; e non le Alpi soltanto. Ce ne dà la prova una nota, sul verso dell' ultimo foglio. « Regilliose (*sic*) ac honeste domine franche habatissime monasterii hordinis sancte clare de raguse detur libenter. » A Ragusa ed in un monastero di donne! Notevole anche quella raccomandazione di concedere senza difficoltà il libro. A chi? Alle monache? Non è improbabile, dato che sapessero leggere. Certo le *chansons* contenute nel volume, l'ultima soprattutto, potevan dirsi una lettura molto edificante. Comunque sia, ecco un indizio da aggiungere agli altri mille, per convincersi quanto fosse ampiamente diffusa la conoscenza della lingua d'oil. Ma come mai il libro era capitato in fondo alla Dalmazia? Forse portato dalla stessa madonna Franca o dai suoi parenti? Per verità il nome mi fa quasi nascere la tentazione di credere costei francese, o di nascita, o di schiatta. Ma anche senza questa ipotesi, il fatto si spiega colla massima agevolezza. Ragusa era soggetta al leone di S. Marco, e poteva dirsi una colonia di Venezia. Ora, è ben noto che la regione veneta era diventata oramai una seconda patria per la letteratura epica francese, e però anche per i codici, che ne contenevano i documenti.

L'esame della scrittura permetterebbe soltanto di assegnare alla

1. L. *faus*.

dimora del codice sulle rive dalmate una data approssimativa. S'ha un bel fare : la paleografia, specialmente per certi luoghi e certi secoli, deve contentarsi di segnare confini assai larghi. Ma qui, per buona sorte, non siamo ridotti a mendicar luce incerta. La stessa mano che segnò il nome di madonna Franca, pose lì accanto un' altra nota : « Joanes superantio dei gratia veneçie dalmatie atque crouaçie dux et dimidie..... » Seguono alcune altre parole, semicancellate. Poichè non ce ne viene alcun lume maggiore, tralascio di riportare anche qual tanto che ne ho decifrato. Senz' altro affannarci, eccoci a cavallo. Se abbiamo doge Giovanni Soranzo, vuol dire che ci troviamo fra il 13 giugno 1312, e l'ultimo di dicembre del 1328. Una data di antichità davvero assai rispettabile.

Par da supporre che cotesto nome non sia stato messo lì senza una qualche occasione speciale. Forse era giunta allora la notizia della nuova elezione. Questa è, a mio credere, l'ipotesi più verosimile. Tuttavia lo stimolo potè anche venire da qualche altra circostanza. È da tenere a calcolo che il Soranzo ebbe a darsi non poco pensiero della Dalmazia. Egli ridusse all' obbedienza le città di Zara, Spalatro, Traù, Sebenico, che s'erano ribellate¹. I particolari dei fatti non ci sono noti abbastanza, per fondarsi sopra induzioni ben determinate.

Poteva sembrare che il convento di santa Chiara avesse a rimanere ben a lungo un asilo tranquillo per il manoscritto. Niente affatto. Dio sa per quali vicende, alle prime peregrinazioni ne tennero dietro altre. Quando precisamente, non si può dire ; fatto sta che al principio del secolo xv, o fors' anche alla fine del xiv,—qui i criterii paleografici diventano unica scorta — il volume era già a Milano. E il proprietario di allora affermava il suo diritto, scrivendo in fine, sulla faccia interna della rilegatura : « Iste liber est nicholy de vicomercato porte nove parochie Sancti protaxij ad monachos Mediolan². » Ho cercato inutilmente un Nicola negli alberi genealogici della famiglia Vimercati, che la Trivulziana possiede. Bensì nelle memorie della famiglia stessa, raccolte da Carlo Ulderico Galluccio e manoscritte nella medesima biblioteca, è ricordata una carta del 1434, in cui si fa menzione di tre nobili fratelli, Giovanni, Lancilotto e Corradino³ « de capitaneis de Vicomercato natos nobilis viri Domini Nicolai. » Non so dire se costui sia il medesimo Nicola Vimercato in casa del quale, a Ricengo, tenendo la signoria Gian Galeazzo, si rappattumarono l'anno 1398 i Guelfi ed i Ghibellini di

1. V. la Cronaca di Andrea Dandolo ; Muratori, *R. It. Scr.* XII, 411.

2. La parola *Mediolan* è scritta colla solita abbreviatura.

3. Probabilmente quello stesso che fu segretario del duca Filippo Maria, e che n'ebbe in ricompensa molti privilegi, come risulta da una carta del 1423. V. Tettoni, *Teatro Araldico*, VIII, appendice.

Crema¹. È possibile l'identificazione dei due, e quella di entrambi, o dell' uno di essi, coll' antico possessore del codice². Ma più che di possibilità non vorrei certo parlare, nonostante che i tempi pajano combinarsi assai bene, e che il silenzio delle genealogie faccia supporre poco frequente tra i Vimercati il nome di Nicolò. Da questa famiglia il manoscritto non uscì probabilmente che per passare — forse insieme coi documenti e le memorie ricordate or ora — nella nobile casa dei Marchesi Trivulzio. Potè così restarsene in pace sul suolo lombardo, ed evitare le nuove peregrinazioni — se non peggio — che gli sarebbero toccate, se avesse mutato la dimora di un privato cittadino colla sontuosità del castello e della libreria Viscontea di Pavia.

P. RAJNA.

VII.

DU PASSAGE D'S Z A R, ET D'R A S Z

DANS LE NORD DE LA LANGUE D'OC.

Le passage d'sz à r et réciproquement d'r à sz au xiv^e siècle, dans une certaine partie de la langue d'oc, a été surabondamment établi par M. Meyer dans les trois articles qu'il lui a consacrés³. En donner de nouveaux exemples serait donc assez inutile, s'ils se bornaient à confirmer un fait désormais indubitable, sans apporter aucun élément nouveau à la question. Tel n'est pas le cas de ceux qu'un heureux hasard nous a fait rencontrer, dans des études qui du reste n'avaient rien de commun avec la philologie, et c'est ce qui nous engage à les publier. Ils concernent en effet une région où ce phénomène n'avait pas encore été signalé, et de plus ils ont l'avantage d'apporter avec eux des dates précises. Ces exemples sont pris dans la nomenclature géographique de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, provinces qui forment, comme on sait, la limite septentrionale de la langue d'oc. Ils nous ont été fournis exclusivement⁴ par de précieuses assiettes d'impôts du xv^e siècle réunies par Gaignières et conservées aujourd'hui à la Bibliothèque natio-

1. Fino, *Annali di Crema*, I, 3^o (I, 127 nella ristampa fatta a Crema nel 1841).

2. Un « Georginus de Vicomercato », che abitava appunto nella parrocchia di S. Protasio « ad monachos » si vede apparire tra i novecento del consiglio, eletti l'anno 1388, in un documento pubblicato dal Calvi, *Patriziato Milanese*, p. 384. Forse era il padre, certo poi un parente, del Nicolò nostro.

3. *Romania*, IV, 184-194, 465-8; V, 488-90.

4. Nous pourrions encore citer en dehors de cette source et pour une région un peu différente : *Chirassimont* (Loire); au xiii^e et au xiv^e siècle : *Chasal-Symont* (Aug. Bernard, *Cartul. de Savigny*, p. 915 et 936); en 1492 : *Charassimont* (*Ibid.*, p. 954).

nale sous les numéros 23898 (Basse-Auvergne), 23901 (Marche), 23902 (Haut-Limousin), et 23903 (Bas-Limousin) du fonds français. Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces assiettes d'impôts, comme tous les documents administratifs d'un intérêt général à la même époque et dans les mêmes pays, sont rédigées en français; mais évidemment les noms de lieux y ont été reproduits sous leur forme courante, — sauf en ce qui concerne les terminaisons féminines, — et les phénomènes phonétiques qu'ils nous présentent sont bien le fait du *provençal* vulgaire de cette région au xv^e siècle.

Nous allons donner d'abord le tableau complet¹ des cas où nous avons remarqué le changement d'*sz* en *r* et d'*r* en *sz*; puis nous résumerons brièvement les conclusions que l'on en peut tirer. Pour plus de commodité nous désignons par A, B, C, D les manuscrits 23898, 23901, 23902 et 23903 dont nous avons parlé plus haut. Comme ce sont des recueils sans pagination de pièces rangées chronologiquement, les dates sont les seuls renvois, quoique peu précis, que nous puissions indiquer.

1. — Changement d'*sz* en *r*.

Formes en <i>sz</i> .	Formes en <i>r</i> .
Authezat (Puy-de-Dôme) : <i>Oltazacum</i> (<i>Cartulaire de Sauxillanges</i> , p. 296); <i>Autezat</i> A 1438, 1440, 1441; <i>Autheizat</i> A 1467; <i>Altezat</i> A 1478.	<i>Alteyrat</i> A 1445; <i>Auteyrat</i> A 1459, 1468.
<i>Azerat</i> (Haute-Loire) : <i>Azarac</i> 1286 (Baluze, <i>Miscel.</i> , éd. Mansi, I, 297); <i>Azerat</i> A 1445, 1478.	<i>Arerat</i> A 1440, 1468; <i>Areyrat</i> A 1459; <i>Arera</i> A 1467; <i>Arezat</i> A 1438, 1441.
<i>Berbezit</i> (Haute-Loire) : <i>Berbezi</i> 1415 (<i>Titres de la mais. de Bourbon</i> , n ^o 5005); <i>Berbezy</i> A 1445, 1480.	<i>Berbery</i> A 1438, 1440, 1441, 1459, 1467, 1468, 1478.
<i>Billezois</i> ² (Allier).	<i>Billerez</i> A 1459, 1467, 1468,

1. Il semble au premier abord qu'il faille ajouter à cette liste *S. Illidius* = *S. Alyre* (Puy-de-Dôme); mais il n'en est rien. La formation *Illidius* = *Alyre* appartient à une série de mots, récemment étudiés par MM. Tobler, Paris et Hävet, où l'*r* apparaît de bonne heure à la place du *d*. Ce qui prouve bien que ce n'est pas là un phénomène contemporain de celui que nous étudions, et qu'il ne faut pas y voir le changement de *d* en *z* puis de *z* en *r*, c'est que dès le xiv^e siècle on trouve constamment *Aliri*, *Alire* et jamais *Alizi*, *Alize* dans les nombreux exemples que nous avons de ce mot (4 exemples en 1356, 1357 : *Bibl. nat.*, *Franc.* 22295, pièces 2 et 10; *Franc.* 24031, fol. 1 et 4; 18 exemples pour le xv^e siècle : *A passim*).

2. Quoique nous ne connaissions pas la forme latine de ce mot, ce ne peut être évidemment que l'adjectif *Biliacensis*, dérivé de Billy (*Biliacum*) qui est dans le voisinage. Les habitants de Billy s'appellent aussi *Billezois*.

- 1481, 1527; *Billhercz* A 1478, 1480, 1482.
- Cerzat* (Haute-Loire) : *Sarazago?* 980 (*Cartul. de Brioude*, p. 27); *Cereisat* A 1438, 1440, 1441; *Cerezat* A 1445; *Cereysat* A 1480.
- Chambezon* (Haute-Loire) : *Chambendon*, XI^e s. (*Cartul. de Sauxill.*, p. 482); *Chambezon* A 1445, 1480.
- Mazeirat*¹ (Haute-Loire) : *Maceriacum* 756 (*Cartul. de Brioude*, p. 47); *Mazerac* 1287 (*Baluze, Miscel.*, I, 300); *Mazeirat*, *Mazeyrat* A 1445, 1468, 1478.
- Molompize* (Cantal) : *Molinum Pisisimi* 823 (*Deribier du Chatelet, Dict. stat. du Cantal*, IV, 356); *Molempizy* A 1445, 1459; *Molempozy* A 1467, 1468, 1478.
- Nozerolles* (Haute-Loire) : *Nozariolas* 971 (*Cartul. de Brioude*, p. 267); *Nozeyrolles* A 1440, 1445, 1459, 1467, 1468, 1478.
- Perpezat*² (Corrèze) : *Perpezac* XII^e s. (*Labbe, Bibl. nova*, II, 599); *Perpezat* D 1424, 1438, 1454 et suiv.
- Perpezat* (Puy-de-Dôme) A 1438, 1445, 1459, 1467, 1468, 1478.
- Peyzat* (Dordogne, canton de La Nouaille); *Peysacum* 1408 (de Gourgues, *Dict. topogr. de la Dordogne*); *Peyzat*, *Peyzat* C 1424, 1435, 1437, 1454.
- Sermentizon* (Puy-de-Dôme) : *Charmentazos* 1357 (*Bibl. nat. Lat.* 17714, f^o XIII); *Sermentazoux*
- Chamberon* A 1438, 1440, 1441; *Chamberron* A 1459, 1467; *Chambeyron* A 1468, 1478.
- Marerat* A 1438, 1440, 1441, 1459, 1467, 1468.
- Molempery* A 1438, 1441; *Molempyry* A 1440.
- Noreyrolles* A 1437, 1441; *Norezollés* A 1438.
- Perperat* D 1440, 1443, 1446.
- Perperat* A 1440, 1441.
- Peyrat* C 1438, 1441, 1442, 1447, 1448.
- Sermentaroux* A 1441, 1468.

1. Nous réunissons sous un même titre les mentions simultanées de *Mazeirat-Aurouze* et de *Mazeirat-Christinac*, car les documents donnent toujours une même forme en *r* ou en *z* à ces deux localités, sauf en 1468 où l'on trouve *Marerat* pour la première et *Mazeirat* pour la seconde.

2. Nous réunissons sous ce titre *Perpezat-le-blanc* et *Perpezat-le-noir*.

A 1438, 1440, 1445, 1459,
1467, 1478.

Vezeux (Haute-Loire) : Ecclesia Vereroux A 1438, 1440, 1441; Vezeux
Vesodonensis, Villa de Vezeson reyroux A 1459, 1467, 1468.
1114 (*Cart. de Sauxil.*, p. 496,
497); Vezeux A 1445; Veze-
zoux A 1478.

2. — Changement d'*r* en *sz*.

Formes en *r* :

Aubeyrat¹ A 1438, 1441, 1445,
1459, 1467, 1468, 1478.

Auteyrac (Haute-Loire) : *Alteriacum*
925 (*Cart. de Brioude*, p. 129);
Auteyrat A *passim*.

Azeirat (v. *supra*).

Chénérailles (Creuse) : *Chanaleillas*
1267 (*Bibl. nat. Lat.* 17116,
p. 393); *Chanereilles* B 1451.

Dompierre (Haute-Vienne) : *Dom-
pere*, *Dompierre* C *passim*.

Laurière (Haute-Vienne) : *Laureira*
1222 (*Chr. de Saint-Martial*, p.
par Duplès-Agier, p. 111); *Lou-
riere* C 1424, 1454, 1456.

Lignareix (Corrèze) : *Linares*, *Ly-
nayreix* D *passim*.

Nozerolles (v. *supra*).

Vallilias 969 (*Cartul. de Brioude*,
p. 107); *Vareilles* A 1438, 1441,
1459, 1467, 1468, 1480, 1481,
1482.

Vergerat A 1438; *Vergerat* A 1441;
Vergheirat A 1459, 1467, 1468,
1478, 1480, 1481, 1482.

Formes en *sz* :

Aubazat (Haute-Loire); *Aubezat* A
1440; *Albazat* A 1480.

Autezat A 1438, 1441.

Arezat A 1438, 1441.

Chanezaillies 1431 (*Arch. nat.*, KK
648, pièce 127), 1441 (*Bibl.*
nat. Franç. 21423, f^o 9 r^o);
Chanezeillies B 1440.

Dampeize C 1424.

Lozière C 1435, 1438, 1441, 1442,
1447, 1448.

Linazes D 1424.

Norezolles A 1438.

Vazeilles²-Limandres (Hte-Loire) :
Vazeilles A 1440, 1441, 1478,
1527.

Vergezat (Haute-Loire) A 1445,
1527; *Verghezat* A 1440.

1. Cf. Albairac (Hérault); Jean d'Aubayrat, 1394 (*Titres de Bourb.*, n^o 3954, à l'erratum).

2. Cet exemple vient infirmer l'étymologie de *Vareilles* proposée par M. Meyer (*Romania*, IV, 192) : *Basilea. Varçilles* dérive très-régulièrement de *Vallilias* (= *Valliculæ*; cf. *supra Canaliculus* = *Chénéraillies*); et si tous les départements avaient des dictionnaires topographiques, on retrouverait sans doute partout la même forme primitive. Ainsi pour les cas que nous avons pu vérifier, *Vareilles* (Saône-et-Loire) est au XI^e siècle *Vallilias* (*Cart. de Savigny*, p. 1052); *Vareilles* (Creuse) est en 1477 *Valeilthes* (*Bibl. nat., Franc.* 21423, f^o 45 v^o). Quant à la

On remarquera que le passage d'*r* à *sz* ne paraît pas tout à fait aussi fréquent que celui d'*sz* à *r*; mais comme d'ailleurs ces deux faits sont évidemment le résultat d'une même cause, à savoir la confusion entre les sons *r* et *sz*, il n'y a pas lieu de les étudier séparément.

Les exemples réunis ci-dessus nous montrent donc que ce phénomène s'est produit à la fois au xv^e siècle dans l'Auvergne, le Limousin et la Marche. Toutefois, dans ces deux derniers pays, il semble s'être manifesté avec beaucoup moins de force et pendant un temps beaucoup moins long que dans le premier¹. De plus les exemples que l'on y en trouve sont un peu isolés et aucun lien topographique bien étroit ne paraît les rattacher les uns aux autres. Dans l'Auvergne, au contraire, sauf un cas isolé (*Billezois*), la confusion entre *r* et *sz* semble avoir été restreinte à la partie méridionale de l'ancien *Bas-Pays* (sud du Puy-de-Dôme et nord-ouest de la Haute-Loire). En effet, dans les nombreux documents relatifs à la Haute-Auvergne que nous avons parcourus², nous n'avons découvert aucun exemple du même fait.

Ce groupe de la Basse-Auvergne, qui nous fournit à lui seul 11 exemples du passage d'*sz* à *r*, se prête particulièrement à une étude chronologique. Malheureusement nous ne pouvons remonter à l'origine du phénomène puisque le plus ancien document que nous ayons (1438) nous offre déjà 7 cas où *sz* a passé à *r*. Du moins pour les années suivantes peut-on dresser une véritable statistique philologique qui ne manque pas d'intérêt :

En 1440,	<i>sz</i> persiste dans 4 cas,	passé à <i>r</i> dans 7;
— 1441,	— 2	— 9;
— 1445,	— 10	— 1;
— 1459,	— 4	— 7;
— 1467,	— 5	— 6;
— 1468,	— 4	— 8;
— 1478,	— 8	— 3;
— 1480,	— 11	— 0.

On voit qu'après une lutte assez longue, *sz* reprend définitivement le dessus vers 1480 pour se maintenir jusqu'à nos jours. En effet le caractère de ce phénomène est ici tel que M. Meyer l'avait constaté pour le

forme *Vazeilles*, d'ailleurs beaucoup plus rare, elle se rattache, comme on voit, à *Vareilles*.

1. Nous n'avons remarqué aucune trace d'un fait semblable dans les textes limousins du xv^e siècle, d'ailleurs peu considérables, que nous avons pu consulter (Leymarie : *Limousin historique*, p. 24-31 (1403); 192-198 (1400-1424), 404-5 (1416), 410-414 (1436)).

2. Le n^o 23897 du fonds français de la Bibl. nat. renferme pour la Haute-Auvergne des assiettes d'impôts de 142, 41425. 1426, 1430, 1432, 1447, 1478, 1484.

Languedoc proprement dit¹ : il est essentiellement temporaire et n'a presque pas laissé de traces de son existence. Dans trois cas seulement (et encore un seul est-il hors de doute, les formes anciennes manquant pour les deux autres) le changement d'*r* en *sz* a été consacré par l'usage : *Aubazat*, *Vazeilles*, *Vergezat*. De ce fait on peut conclure assez vraisemblablement que la confusion entre *r* et *sz* a dû se produire dans le nord de la langue d'oc sensiblement plus tard que dans la région étudiée par M. Meyer, c'est-à-dire, selon toute apparence, dans les premières années du xv^e siècle. Si en effet on la faisait commencer au milieu du xiv^e siècle, comme il est certain qu'elle durerait encore jusque vers la fin du xv^e, il serait surprenant qu'ayant vécu si longtemps elle eût laissé si peu de traces durables.

A. THOMAS.

VIII.

TERMES DE PÊCHE : JARRET, BOUGUIÈRE.

JARRET.

(*Sparus smar*, Linn., *Smaris vulgaris*, Cuv.)

M. Littré a rangé sous la rubrique de *jarret* (en latin *poples*) le « poisson du genre des spares », également appelé *jarret*². Ce sont pourtant deux mots différents, entre lesquels il n'y a qu'une simple coïncidence d'homophonie. L'étymologie du premier étant connue, il ne reste plus qu'à chercher celle du second. Qui voudrait en effet accepter l'aventureuse hypothèse de Carpentier? « Hesychio ἰζρζξ est piscis genus, unde dictus videtur *jarretus*. » Je n'ai pas rencontré d'exemple dans l'ancienne langue, ce qui n'est pas étonnant, ce poisson qui vit dans la Méditerranée n'étant un comestible ni de luxe ni de grande utilité. En revanche il s'en rencontre un dans la *Vida de S. Honorat* par Ramon Ferat (éd. Sardou, p. 176, col. 1, in fine) :

Can l'endeman li pescador
Tireron la ret contra lor,
Non troban bugua ni gerllet.

1. Un autre caractère commun qu'il est à peine besoin de relever, c'est que dans notre région comme plus au sud, la confusion se produit entre les sons *sz* et *r* sans distinction de provenance, que d'une part l'*s* soit primitive (*Molinum Pisimi* = *Molempery*), que le *z* vienne d'un *c* spirant (*Maceriacum* = *Marerat*) ou d'un *d* (*Chambedon Chamberon*), que de l'autre l'*r* soit primitive ou vienne d'une l' (*Canaliculus* = *Chanezcilles*).

2. M. Littré a sans doute trouvé ce mot dans Legoarrant : cf. sub voc. *mène*, où *jarat* est écrit avec une seule *r*, faute typographique sans doute comme *picaret* au lieu de *picarel*; M. Littré a oublié de donner la facile étymologie de *mène* (*maena*, μαίνα, μαινίς) et de *mendole* (*macnidula*) : Honnorat tirait le provençal *mendola*, *moundola*, *amendoula*, *emendoula* de *mendosus*.

Le ms. de la B. N., n° 13509, porte *garlet*. Raynouard, qui a connu ce passage, traduit (III, 581) *jarlet* par *jarlet*. On chercherait sans doute inutilement *jarlet* dans les dictionnaires français. Du reste, *jarret* lui-même manque dans Napoléon Landais, Bescherelle et Poitevin; il est également oublié par le *Thresor de la langue francoyse* 1606, Furetière, Ménage, Richelet, le dictionnaire de Trévoux, l'Encyclopédie¹, etc. Cotgrave a « *Jarre*, the name of a cod ded. »

Bellon nous apprend que le « *smaris seu cerus quem girulum vocant* » portait à Venise le nom de *girolo* et à Marseille celui de *giaret*². D'après Rondelet, il était appelé *cerres* à Naples, *gerres* à Marseille, *giroli* et *gerulli* à Venise, *garon* à Antibes³. Aujourd'hui, suivant Honnorat, on le nomme en Provence : *gerla*⁴, *gerle* à Nice⁵; *gerre*, *jarre*, *jarret* dans les Bouches-du-Rhône⁶.

Le *sparus smariscus*⁷ a été connu de Pline le naturaliste sous le nom de *gerres* et sans doute aussi de *gerricula*. M. Littré, dans sa traduction de Pline XXXII, 53, 5), n'a point pressenti ou admis cette identification : il traduit donc littéralement par *gerricule* et *gerris*. M. Lebaigue (*Dict.*

1. On y trouve *garlet* avec renvoi à *carrelet*. De même dans Honnorat *garlet* = *carrelet*. Il n'y a pas à tenir compte de ces formes pour trouver l'étymologie que nous cherchons, le *carrelet* étant bien différent du *sparus smariscus*.

2. Petri Bellonii Cenomani *De Aquatilibus*... Parisiis, MDLIII, p. 226, 228.

3. Gulielmi Rondeletii *Libri de piscibus marinis*... Lugduni, MDLIII, p. 140. Les deux premiers mots ont une terminaison latine, les deux suivants sont au pluriel. Cette synonymie a été reproduite par Lacépède, sans indication d'origine (*Œuvres du comte de Lacépède*. Nouv. éd. par Desmarests. *Hist. nat. des poissons*, IV. Paris, 1830, p. 454, note 7).

4. Dans Achard *gerlo*. Il le tire de je ne sais quel celtique *gerl* = petit.

5. C'est aussi ce que dit le D^r Risso : *Ichthyologie de Nice*. Paris, Schœll, 1810, in-8°. p. 238. C'est là, sans doute, qu'Honorat a trouvé ce renseignement.

6. A ces formes on serait tenté d'ajouter encore celle de : « *Jarlet*, s. m. vl. *Jarlet*, = *Jarlet*, poisson. » Il est vrai qu'Honorat n'a pas reconnu ce poisson puisqu'il n'en donne pas le nom scientifique, mais évidemment *jarlet* n'est qu'une forme un peu différente des précédentes. — Toutefois nous ne l'admettons pas comme contemporaine, elle n'est qu'ancienne. La rédaction d'Honorat peut faire illusion et donner à penser qu'il a trouvé *jarlet* chez le peuple et dans le vl. [= vieux langage], *jarlet* chez Raynouard. Il n'en est rien. *Jarlet* comme *jarlet* sortent tous deux du *Lexique Roman*. On ne saurait être trop circonspect à l'égard d'Honorat. C'est à lui, par exemple, que Diez (*Etym. Wört.*, I, 249) a emprunté la forme prétendue moderne *abech*, due originairement à une faute de Raynouard (*l'abech*, pour *labech*, dans le *Lex. rom.*, II, 12).

7. Outre les noms déjà vus, le *sparus smariscus* porte encore chez Honnorat ceux de *pataclet*, *gavaroun* (Risso, *Ichth.*, p. 239, *gavaroun* = *sparus maris*, gerle encore jeune), *picarel*. Ce dernier qualificatif est usité en français, et il était, au dire de Rondelet (p. 140), employé en Espagne et dans la Narbonnaise; il convient d'en rapprocher celui de *spigaro* dont on se servait à Rome (Bellon, p. 228). *Garou*, sur les côtes de la Méditerranée désignerait le *sparus smariscus* d'après Littré et Legoarant : *garou* n'est sans doute qu'une mauvaise lecture du *garon* de Rondelet (voir ci-dessus).

lat.-fr.) traduit aussi ou plutôt transcrit *gerres* par *gerris*. Facciolati ni Freund ne donnent de version personnelle; ils citent, sans soulever d'objection, un ancien glossaire : « gerres $\mu\alpha\iota\nu\acute{\iota}\delta\epsilon\varsigma$. » Cette interprétation côtoie le sens. La mendole (*Sparus maena* Lin., *Sparus mendola* Lac., *Maena vulgaris* Cuv.) est apparentée de fort près au *sparus smarís*, et à Toulon par exemple une variété de la mendole serait appelée *jarret*¹. La confusion pourrait avoir encore été faite ailleurs. Ainsi Honnorat donne *picarel* comme synonyme à *mendola*; il agit de même à l'article *gerle* 1^o 2. *Gerle*, qui manque dans Littré, est donné par Landais comme synonyme de *spare mendole*, et par Bescherelle comme l'équivalent niçois de « *mendole*, gros poisson du genre *picarel* », ce qui est contradictoire, outre que Risso affirme que le *gerle* est le nom nicéen du *sparus smarís*. Lacépède lui-même, qui avait justement reproduit comme synonymes du *sparus smarís* le *gerres* de Pline, le *cerres* napolitain, les *gerruli* et les *giroli* de Venise, n'a pas su que *gerle* était le même mot, et il le donne malencontreusement (p. 138) comme synonyme de mendole.

Toutes ces contradictions ne doivent pas nous tromper. Le peuple est parfois embarrassé pour donner un nom à toutes les variétés végétales ou animales. Il pourra donc lui arriver de les englober sous une appellation unique. Ce n'est pas ici le cas. Bellon, Rondelet et Risso ont étudié sur les lieux; eux-mêmes n'ont nullement confondu la *smarís* (*giaret* Bellon, *gerre* Rondelet, *gerle* Risso) et la *maena* (*mendola* à Marseille, Bellon, p. 225; Rondelet, p. 138; *amendoulo* à Nice, Risso, p. 239), et le peuple faisait aussi la distinction, ainsi qu'il est prouvé par les noms vulgaires que rapportent ces savants³. Par conséquent le *gerres* de Pline, c'est-à-dire notre *gerre*, *gerle*, etc., n'aurait pas dû être traduit par $\mu\alpha\iota\nu\acute{\iota}\delta\epsilon\varsigma$ = *maena* = mendole. *Gerres* et *maena* se distinguent entre eux comme chez les Grecs $\sigma\mu\alpha\rho\iota\varsigma$ et $\mu\alpha\iota\nu\acute{\iota}\delta\epsilon\varsigma$:

Βόσκονται $\mu\alpha\iota\nu\acute{\iota}\delta\epsilon\varsigma$ ἰδὲ τράγοι ἢ δ' ἀθριῖνοι
καὶ $\sigma\mu\alpha\rho\iota\delta\epsilon\varsigma$ καὶ βλέννος ἰδὲ σπάροι ἀμφοτέροί τε
βῶνες⁴.

1. Honnorat au mot *jarret*. Je regrette de n'avoir pas retrouvé la source où a puisé le lexicographe provençal.

2. Je me défie d'autant plus de l'exactitude de cette traduction de *gerle* 1^o par *mendole* qu'elle est empruntée par Honnorat à Garcin, textuellement, y compris la faute de *picarel* au lieu de *picarel*, ce qui prouve peu d'attention. Une ligne plus bas *gerle* 2^o est traduit par *spare smarís*.

3. Il y a plusieurs espèces de *smarís* et de *mendoles*; nous ne parlons que de la distinction du genre, ce qui est déjà suffisant. Et même la variété synonymique des *smarís* et des *mendoles* permettrait de supposer que les pêcheurs connaissent quelques espèces. Pour la détermination scientifique voir Cuvier et Valenciennes : *Histoire naturelle des poissons*, VI (1830), p. 287-320. Ces auteurs ne considèrent pas la *smarís* et la *mendole* comme des sparoides, ils en font une famille à part : celle des ménides.

4. Nous choisissons cet exemple d'Oppien (1, 108) parce qu'on y trouve réunis

Pour en revenir à l'étymologie de *jarret*, nous aurons :

<p style="text-align: center;">GERRES, GIRRES¹</p> <p style="text-align: center;">gerre, — jarre</p> <p style="text-align: center;">giaret, jarret</p>	<p style="text-align: center;">*GERRULUS</p> <p style="text-align: center;">gerle, — *jarle</p> <p style="text-align: center;">gerllet, — garllet, jarlet²</p>
---	---

BOUGUIÈRE.

Dans l'exemple de Ramon Feraut cité plus haut on a vu figurer le bogue (*Sparus boops*, Linn., *Boops vulgaris*, Cuv.). Quoique ce poisson soit bien connu³, M. Littré l'a oublié. Du reste dans sa traduction de Pline xxxii, 53, 3) il avait eu des doutes sur ce mot, et plus méticuleux que le « Thresor de la langue françoise », Furetière, Ménage, l'Encyclopédie, etc., il préférerait user d'un latinisme : *boca*.

Ce poisson était nommé chez les Grecs βόαξ, βόηξ, βώξ ou βώξ⁴ et

la *σμαρίς* = gerres = gerre, la *μαίνις* = maena = mendole et le bogue dont il sera question plus loin. Les trois genres de poissons sont voisins l'un de l'autre : « facies non omnibus una, nec diversa tamen », mais ils conservent leur individualité, et c'est dans ce sens qu'il convient d'entendre Athénée (édition Meineke, Leipzig, Teubner, 1858, in-12. II, p. 68, Z 313) : Σπυρίππος δὲ ἐν δευτέρῳ Ὁμοίων ἡμοιά τῆσιν εἶναι τῆ μαίνιδι βόαα καὶ σμαρίδας κτλ. Aristote ne les confond pas : au livre VIII. 30, il parle de la *smaris* et de la *mainis*, au livre IX, 2, il cite le βώξ. Le romain ne paraît pas avoir fusionné ces sens, puisqu'il a conservé ces trois noms pour les trois genres : *σμαρίδα* ou *μαρίδα* (forme déjà connue par Bellon). — *μαίνουσι*, — *βόπα* ou *βούπα*. — On n'adoptera donc pas l'interprétation de Henri Estienne, au mot *σμαρίς*, « aliqui maenidas esse putant. »

1. L'édition de Pline par J. Sillig (V, 1851, p. 53) donne *gerres*, — celle de Ludw. Jahn (IV, 1859, p. 311) *girres* avec la majorité des mss. Cuvier et Valenciennes ont employé le mot de *gerres* dans un sens tout nouveau. Ils désignent sous ce nom un genre inconnu à la Méditerranée (p. 336-63).

2. Cotgrave, « tant sa curiosité a été grande et exacte à lire toute sorte de livres, vieux et nouveaux, et de tous nos dialectes », n'a omis aucune des formes que nous avons rencontrées dans Rondelet et Bellon. C'est évidemment chez le premier qu'il a trouvé *gerre*, *picarel* et *garon*, chez le second qu'il a pris le « marseillois » *giaret*, cette belle infidèle de la prononciation provençale. Voilà donc le lecteur amoureux du contrôle averti que les noms de poissons donnés par Cotgrave devront dorénavant être recherchés dans Bellon et Rondelet, *Rondibilis*, comme dit Rabelais (Pantagruel, III, 31).

3. Élevé à la taille du thon dans Du Cange au mot *bogua*, le bogue a trouvé son lit de Procuste au mot *boca*, où il est précipité au rang de « *pisciculus* ». A moins d'avoir lu les *Libri de piscibus marinis*, il est difficile de savoir que la citation ainsi indiquée par les Bénédictins : *Tract. de piscibus cap. 65 ex Cod. reg. 6838. C. Box vel boca Plinio*, etc., est tirée de Rondelet; même remarque pour l'article *gerrulus*.

Bellon (p. 230) nous apprend que ce poisson était appelé *boga* à Marseille et à Rome. De son côté Rondelet écrit (p. 137) : « Venetiis *booba*, in reliqua Italia, Liguria, Gallia Narbonēsi, Hispania *bogue nominatur.* » Dans Cotgrave : *bocque* et *bogue*; dans Nicot : *boque*. Risso *Ichth.*, p. 242 : *bugo* à Nice. Achard, Garcin : *bogo*.

4. Ὁμοιάσθη δὲ παρὰ τὴν βούψιν, dit Athénée (Z 287, éd. cit., II, 21), explication fournie aussi par les scholies d'Oppien (I, 110).

La traduction rapportée par H. Estienne « βόαξ; esse τὰς λευκομαίνιδας, maenas

chez les Romains *boca*, *bocas* (?) et *box*¹. Cette première désignation conservée dans les langues romanes s'est perdue dans le romaique. Mais ce poisson a été aussi appelé βέωψ. Cuvier et Valenciennes ont élevé des doutes à ce sujet (*loc. cit.* p. 262) : « Quant au nom de βέωψ que lui affecte Rondelet et que Linnaeus lui a conservé, on ne voit ni d'où il est tiré, ni pourquoi il conviendrait à un poisson dont les yeux n'ont point une grandeur excessive². » Que cette qualification convienne peu, c'est possible. Le bogue n'a pas des yeux de bœuf, mais il n'est pas davantage remarquable par sa voix : ce serait une supposition oiseuse que de croire pour ce motif que le nom de bogue venu jusqu'à nous ait changé de sens en route. Il n'est pas moins arbitraire de méconnaître le βέωψ. Il importe du reste de le remarquer, Rondelet n'est pas l'inventeur de ce nom de βέωψ. Athénée (*Z* 287, p. 21 de l'édition précitée) dit en effet : Ἀριστοφάνης δ' ὁ Βυζάντιος κακῶς φησὶν ἡμᾶς λέγειν τὸν ἰχθύν βῶακ, θεὸν βέωπα ἐπεὶ μικρὸς ὑπάρχων μεγάλους ὄπας ἔχει. Εἴη ἂν οὖν ὁ βέωψ, βόδς ἐρθαλμοὺς ἔχων. Précisément cette forme, dont on ne rencontre que ce seul exemple, est la seule qui ait survécu dans le romaique où elle s'est transformée en βέπα ou βοῦπα³ = bogue.

candidiores, quos vulgo girros s. girrulos vocant », demande à être discutée. *Gerrus* et *girrulus*, mots dont on ne connaît pas la date, répondent au latin classique *gerres*, *gerricula*, ils doivent donc être écartés, puisqu'ils désignent le *sparus smar*is (picarel, jarret, etc.). — Quant à λευκομαίνις, je ne sais trop qu'en dire. Chassang et Alexandre le traduisent par « anchois blanc », Rondelet (p. 140) ne fait pas difficulté de l'identifier au *sparus smar*is. Aristote n'en parle pas, et d'après Athénée ce serait un autre nom du bogue : Καλοῦνται δὲ τινες καὶ λευκομαίνιδες ἃς ἐνίοι βόακας ὀνομάζουσι κτλ. Ce qui ne laisse pas de jeter quelque doute sur cette traduction de λευκομαίνις par βόαξ, c'est que d'après Aristote (*Hist. des anim.*, VIII, 30) la μαίνις, comme le σμαρίς, est blanche en hiver et noire en été : καὶ ἐκ λευκοτέρων πάλιν ἐν τῷ θέρει καθίστανται καὶ γίνονται μελανες, et c'est aussi ce que répète Pline (IX, 81, ed. Jahn-Mayhoff, II, p. 132). « Mutant colorem candidum maenae et fiunt aestate nigriores. » D'où cette supposition possible que λευκομαίνις désignerait le μαίνις d'hiver.

1. Freund et Lebaigue prétendent à tort que le *boca* est un poisson de mer inconnu. C'est de *boca* et non de *bocas* que dérivent les formes romanes énumérées par Diez (*Etym. Wört.*, I, 172). La majorité des mss. de Pline (éd. Jahn, IV, p. 311) donne *boca*, 1 *bocha*, 1 *focha*, 2 *box*. La forme *bocas* est peut-être fautive, elle est employée par Festus : « *Bocas* genus piscis a boando, id est vocem emittendo, appellatur. » Quant à *boare* lui-même, « *boare* id est clamare a graeco descendit. » — Isidore de Séville (*op. atq. ind. Bon. Vulcanii Brugensis. Basileae* [1577], XII, 6, col. 297) : « *Boccas* dicunt etiam boves marinos, quasi boacas. » Isidore commence son énumération des poissons par les monstres marins : « balenae, cete, equi marini, *boccae*, cerulei, delphines, porci marini, » etc., à peu près comme Pline dans son IX^e livre. Je suis donc persuadé qu'il parle non pas du *boca* = bogue, mais des « vituli marini quos vocant *phocas* » (Pline, IX, 19, éd. Jahn-Mayhoff, II, 1875, p. 117). A qui connaît la réputation du phoque, cette explication paraîtra soutenable.

2. Cette objection a été reproduite par Valenciennes dans le Dictionnaire de d'Orbigny.

3. Cf. le *booba* vénitien cité plus haut. La traduction allemande habituelle est

Nous arrivons à *bouguière*. C'est un « filet très-délié », disent Poitevin et Littré, — « employé en Provence », ajoutent Landais et Bescherelle. *Buguiera*, dit Honorat, « grand filet horizontal, dont on se sert dans les environs de Nice, et qu'on jette le soir à la mer, d'où on le retire le matin, et dans lequel on prend les gades-sey, les caraux, les trachures. » C'est aussi ce qu'avait écrit le docteur Risso¹. Le même auteur ajoute plus loin (p. 259) : « [On pêche] le smaris, la mendole, les bogues, l'élevé, le passeroni, le marron à la *bughiere*. »

Le sens étymologique de bouguière, filet peu ou prou « délié », est donc « filet à prendre les bogues »². Et telle est la signification de *bogara* en italien, de *boguera* en espagnol et de *bogueiro* en portugais.

J. BAUQUIER.

IX.

UNE BALLADE HIPPIQUE.

La Bibliothèque de Pavie contient sous la cote CXXXI. A. 16 un petit manuscrit du commencement du XVI^e siècle, qui, après un court traité de musique (début : *In principio septem sunt litere musicales, videlicet a. b. c., etc.*) renferme un certain nombre de chansons françaises et italiennes, avec la musique, généralement peu intéressantes. J'y ai copié la ballade suivante; elle est curieuse mais très-gravement altérée, et très-probablement tronquée. On voit que les chevaux chantés par la poésie du moyen-âge conservaient leur gloire à côté des coursiers illustrés par les poètes de l'antiquité qu'on venait de remettre en honneur. Je ne sais à qui appartenait le *Montagne* qu'elle célèbre. Je donne cette pièce avec les corrections que j'ai pu y introduire; il est clair qu'elle en appelle encore mainte autre. Parmi les chevaux mentionnés, les uns seront reconnus de tous les lecteurs, les autres me sont aussi inconnus qu'à eux.

Vous qui parlés du gentil Buciphal,
De Galatée qui tant eut de regnon
Au temps qu'Estor i estoit a chival,

Ochsenfisch ou *Ochsenauge*. Diez a sans doute tort de traduire par *Meerbrassen*.

1. *Ichthyologic*, etc., p. xvij : « La *Bughiero* : c'est un grand filet qu'on jette le soir à la mer, de manière à le faire plonger horizontalement. On le laisse toute la nuit dans le même lieu, et le matin on vient le soulever, pour surprendre ainsi les poissons voyageurs, tels que les gades-sey, les caraux, trachures, etc. »

2. Cuvier et Valenciennes (loc. cit. p. 265) : « Les pêcheurs emploient à cette pêche des filets particuliers, qu'ils nomment *bughiera*, et croient la rendre plus heureuse en suspendant à leur navire de petites figures de bogues, ciselées en argent. »

1 L'initiale manque — 2-3 Ces deux vers sont intervertis — 2 Desgalette... ha de r. — 3 t. destor qui e.

- C'on dit celui de Mezense le bon.
 5 De qui Virgille loua sy fort le nom
 Pour ce qu'il vout o le bon duc morir
 Et ne digna le servage souffrir
 D'estranges mains, n'estre soubz leur ensegne.
 Parler n'en faut ne plus en enquerir,
 10 Fors seulement du bon courcier Montagne.
 Se Broyefort en maint estour real
 Le fit si bien qu'il eut bruit a seyson,
 Et Pirion le rosin Marcial
 Et rous Baiart qui fu au filz Hemon,
 15 Legier, Vignoses, Caldor et Calon,
 Et Grimande qui tant souloit courir,
 Que Maugis heut quant il vint secourir
 Au bon Regnault encontre Charlemagne,
 Les feis de ceulx ne faut plus soustenir
 20 Fors seulement du bon courcier Montagne.
 Pour prince aiant vouloir de conquerir
 Ne sey courcier n'aultre gennet d'Espagne,
 S'en presse veult soy bouter ou yssyr,
 24 Fors seulement le bon courcier Montagne.

G. P.

6 Pour ce qu'il vouloit en le bon dut — 8 Destre m — 9 Parler nensant,
 ne e. — 11 et m. estat r. — 17 Qui mangis... vient — 21 Pour ce pr. —
 23 Sempresser v.

COMPTES-RENDUS.

Carmina medii aevi maximam partem inedita — Ex bibliothecis helueticis collecta edidit Hermannus Hagenus. Bernae. Apud Georgium Frobenium et soc. MDCCCLXXVII. (XIX-236 p. petit in-8°. Environ 150 pièces disposées sous 136 numéros. Huit représentations de dessins acrostiches. Index des noms propres, index des commencements des pièces, classement des pièces par sujets. Liste des mss. employés, dont le plus grand nombre est du X^e siècle : 29 de Berne, 3 de Genève, 2 d'Einsiedeln, 1 de Leyde). — Prix : 5 fr. 35 c.

M. Hagen, de Heidelberg, professeur à Berne depuis une douzaine d'années, est connu des philologues par un certain nombre de travaux estimables (ainsi ses *Anecdota helvetica* qui forment un volume de supplément dans la collection Keil des grammairiens latins, ses biographies de Pierre Daniel et de Bongars; son catalogue des mss. de Berne ¹) : il publie aujourd'hui une collection de poésies latines du moyen-âge. Cette collection comprend des hymnes liturgiques, des pièces historiques ou légendaires, des poèmes moraux, des traités en vers sur les mathématiques, la musique, les jeux. Ce nouveau volume est très-intéressant, et fait souhaiter la publication des autres poésies du moyen-âge, contenues dans les mss. de Berne, et que le même éditeur se réserve de donner au public. — La grande majorité des pièces que M. Hagen a groupées dans ce recueil sont antérieures au XII^e siècle.

Comme le titre l'indique, elles ne sont pas toutes inédites : tel est le cas de beaucoup des hymnes liturgiques; pour celles-ci le dépouillement des mss. de Berne reste plein d'intérêt, parce qu'il fait voir comment les textes actuels, dont la forme a été consacrée par l'usage de l'Église, avaient été remaniés et corrigés au point de vue de la versification et de la prosodie ². Pour d'autres réimpressions M. Hagen se justifie par un motif qui est tout à fait légitime, à savoir le

1. Une série d'énigmes en sixains, tirées des mss. de Berne, a été fournie par M. H. à l'anthologie de M. Riese. Je ne connais pas son travail intitulé *Antike und mittelalterliche Räthselposie* (Bienne 1869).

2. Parmi des exemples innombrables, j'en citerai seulement un où le remaniement est manifeste : c'est la première strophe de la pièce XXIII (de Sédulius), où, en remplaçant le dimètre iambique fautif *Hostis Herodes impie* par *Crudelis Herodes deum*, on a détruit la disposition abécédaire. *Herodes* de ce même exemple montre que, si l'on pouvait ramener toutes les hymnes chrétiennes à leur forme primitive, on trouverait à glaner çà et là quelques particularités de prosodie non encore inscrites dans le *Thesaurus* de M. Quicherat.

désir de ne pas interrompre arbitrairement des séries de pièces contenues dans un même manuscrit, et de respecter les points de repère de l'histoire des lettres. On ne peut qu'approuver un tel scrupule, mais à la condition que d'autres scrupules s'y joignent. Quand une pièce de Fortunat figure au recueil général des œuvres du poète, il est naturel de ne point la réimprimer sans dire le fait au lecteur, et il n'est point inutile de collationner le texte déjà connu. Pour avoir négligé cette précaution, M. Hagen s'est trouvé admettre dans une seule et même lecture, au vers 15 de la pièce LII, un non-sens, une faute de quantité, et une monstruosité paléographique. Le contexte indiquait surabondamment qu'il était question du patriarche Σήθ, il fallait une syllabe longue devant *obiit*¹, enfin le ms. donnait *sedh* par un *d* et une *h* : le texte de l'éditeur présente la conjonction *sed*. Si M. H., qui a cru devoir copier sa pièce XXII sur le ms. de Berne 455, parce qu'en principe il ne faut pas interrompre la série du ms. 455, avait en outre pris la peine de chercher cette pièce dans Du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au XII^e siècle*, p. 142), il eût vu que la pièce XXIII, tirée aussi du ms. de Berne 455, en est la continuation; au lieu d'avertir en note que XXII est *hymnus abecedaribus a littera A usque ad G*, il eût pu noter que les pièces XXII et XXIII ne forment à elles deux que le commencement d'une hymne abécédaire dont la fin (depuis O jusqu'à Z) manque dans le ms. de Berne et est donnée par Du Méril comme par ses devanciers. Du Méril (*Poésies inédites du moyen âge*, p. 286) aurait pu lui fournir aussi une version de la pièce LIII, sur l'histoire de Joseph, avec *cinquante-deux strophes* au lieu de *vingt*, bien que cette version soit tirée d'un ms. où la fin manque. Du Méril encore lui eût donné pour LIV les variantes d'un ms. de Paris (*Poés. ant. au XII^e s.*, p. 241), pour LXI vingt-cinq strophes au lieu de trois (*Ibid.*, p. 135), pour LX les variantes d'un ms. de Paris et quelques-unes de celles d'un ms. de Clermont (*Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 297)².

Il est d'autant plus fâcheux que M. Hagen n'ait pas songé à consulter les ouvrages de Du Méril, qu'il y aurait trouvé non-seulement des notes d'explication très-érudites et très-utiles, mais encore ce que lui-même ne possédait qu'à un degré insuffisant, la connaissance et le souci de la versification.

1. Il y a longues années que le vers en question figure dans le *Thesaurus poeticus lingue latine* de M. L. Quicherat pour établir la quantité de *Seth*. J'aurai souvent dans la suite à tirer parti de l'ouvrage de M. Quicherat (2^e édition, 1875), qui est le seul répertoire de la prosodie latine qu'un philologue puisse consulter utilement. C'est d'après M. Quicherat que je cite plus loin nombre de passages des poètes antiques.

2. Du Méril, *Poés. pop. lat. du m. a.*, p. 321 note 2, cite l'épithaphe de Rollon en entier d'après la pierre : M. H. au n^o CXXXVI, IV en reproduit la première moitié d'après un manuscrit. — La pièce XXVIII est celle dont Du Méril, d'après Sinner, cite un fragment dans ses *Poésies populaires latines antérieures au XII^e siècle*, p. 249 n. 1. La pièce V, sur l'arrivée à Rome de l'empereur Lothaire : voir E. D[uemmler], *Historische zeitschrift* de Sybel, 1877, 2, p. 345 ss.) rappelle le chant sur l'arrivée de Louis le Débonnaire à Orléans, que Du Méril cite au même endroit. — Voir d'autres indications d'éditions antérieures dans l'article de M. Duemmler. Un compte rendu, de M. A. R[iese], a paru dans le *Literarisches Centralblatt*, 1877, p. 310. A propos de l'allusion à César (cviii 59), relevée par M. Riese, voir P. Meyer, *Le roman de Flamenca*, p. 284 n. 1.

M. Hagen en effet, soit par négligence, soit par scepticisme, soit faute de préparation spéciale, n'a tenu presque aucun compte de la versification et s'est ainsi privé d'un des plus sûrs entre les instruments de la critique. Dans les manuscrits foisonnaient les fautes de quantité, les vers trop longs ou trop courts, les interversions, les rimes inexactes : toutes ces fautes indistinctement, qu'elles vinssent de l'ignorance des auteurs ou des lapsus des copistes, ont été reproduites par l'éditeur à peu près sans aucune tentative de correction. Son premier soin pourtant eût dû être de scander chaque pièce, de s'interroger sur chaque difficulté, de chercher des distinctions entre les auteurs, les époques, les scribes, les genres poétiques, les rythmes, de cataloguer les simples licences, les maladroitures, les fautes formelles, les corruptions, de faire partout un dosage exact des éléments de barbarie. S'il eût pris cette peine il eût bien vite reconnu que les vers n'ont jamais été de la prose, même aux temps mérovingiens, à plus forte raison après Charlemagne ; il eût fini par s'apercevoir que la versification du XII^e siècle était aussi correcte que celle de Prudence ou d'Ausone, et qu'elle offrait à la critique autant de ressources que la versification la plus raffinée du IV^e siècle.

Les fautes tout à fait grossières, parmi celles qu'on a le droit d'attribuer aux poètes eux-mêmes et que par conséquent l'éditeur doit respecter, sont réparties dans le recueil de M. Hagen entre un nombre restreint de pièces, dont la plupart comptent parmi les plus anciennes. Ainsi dans les deux courts acrostiches à *Aelfred* du ms. de Berne 671 (le texte d'ailleurs en est manifestement corrompu), on trouve l'hiatus *formasti habens ix 5*, le spondée *sîmul ix 4*, le dactyle *Gratiæ x 1* ; dans la pièce de Taion, du ms. de Berne 611, l'hiatus *contrâ horrenda* à la césure *xj 9*, les mesures *amantēs 5*, *impîis 9*, *ad regiū[m] caeli 10*, *finienda 7*, *sû(p)plîcia 9* ; dans les acrostiches intolérables du ms. de Berne 212, *peris lxx 8*, *dēin lxx 26* et *lxx 24*, *noxā ablatif lxx 11*, *ūmens lxxj 13*, *cōgito lxxj 18* et *22*, *honōratque lxxij 19*, *rēpletus lxxij 6*, *diābli lxxij 28*, *Pîtheo (Pythio ?) lxxiv 20*, et l'hiatus entre *m* finale et *h* initiale *lxxv 24* ; dans l'acrostiche également intolérable du ms. de Genève 22, *cāsam 21*, *sēucus 26* ; dans la pièce *lxxix efflūgitamus 81*, *uōuebas 101*, *uapōrabat 103*, *f'iat 81*, *adamantinis 31*, *panōgyricus* (*y* long) *16*, *sermōque 61* et *110* ; dans la pièce *lxxxij*, *oetiēs 16*, *fūgere* infinitif *57*, et, dans *lxxxj*, *ferūs* subjonctif *7*, sans compter les hiatus à la césure dans *lxxxj 2* et *lxxxij 70* ; dans les pièces didactiques du ms. de Berne 358, *torcūlaria xiv 50*, *læna = leæna xij 49*, *ātrium xiv 70*, *lîbraŕe* et *lîbra xv 5* et *105*, *xvj 112*, *xviiij 112*, *xix 11*, *înhabitabiles xix 29*, *rōsseissa xvj 6*, *...ōque xix 33* ; dans des pièces sapphiques du haut moyen âge, par compromis entre la versification ordinaire et la versification rythmique, l'emploi d'une longue à la seconde syllabe (*Cuiūs deuotum xxxvj 9*, *Qui dēbet v 3*, *Nobis æternum* et *Nobis ut xlvj 3* et *7*) ou à la sixième ou à la neuvième syllabe (*Prouidus custos generis hūmani i 13*, *E quibus Maurus sādulus minister xxxvj 21*, *Totius mundi māchinam gubernat xxxj 19*, *Hodie lactus segregasti mundo xxxvj 6*, *Sic dei iussis libere pūrendo xxxvj 27*, l'allongement facultatif

1. Cf. *sūplicantis* dans Gautier de Châtillon, *Alexandr.* 1,280. Déjà *sūplex*, au temps de Constantin, dans Optatianus Porphyrius (xiv 11 et 25 L. Mueller).

d'une finale (v 23 et 28, xxiv 20, xxiiij *passim*, xxxvj *passim*, xliij *passim*, xlvj *passim*, xlvij *passim*, xlix 2), l'admission de l'hiatus (xxxvj 2, 3, 5, 9, 13, 13, 33), sans compter *puēri* xxxvj 9 et 22, *sēgregasti* xxxvj 6, *ueniūque* et *niueūque* au nominatif xlvij 18 et 26, *Hōdie* xxxj 3, *mēlos* v 2; dans des quatrains en dimètres iambiques, également du haut moyen âge, et très-probablement aussi sous l'influence de la versification rythmique, des hiatus (xxxv 12, xxxviiij 12, xxxix 1 et 12. lxij 15, lxxv 4), des allongements facultatifs de finales (xxxv 9, lxij 8), *blandimenta* xl 6, *martyribus* par y long xxxviiij 9, *mātris* xxv 9, *vām* (?) accusatif lxij 36, *remōuens* xxxix 8; dans des vers asclépiades, complets ou tronqués d'une syllabe, des allongements de finales (xliij *passim*, xvij 29), ou des abrégements (*Spreuere penitus teque secuti sunt* xliij 7). Dans des sixains d'adoniques rythmiques (pièce 1) où *melle* et *carnis* (57, 62) sont des nominatifs, où *uernis* (69) est mis pour *uernibus*, et probablement (50) *Ignis cum floris* pour *Hymnis* (cf. xlviiij 4) *cum floribus* ¹ on a *glorja* 104, *plātānus* 86, *cxātus* (?) 73; dans la pièce rythmique sur la mort d'Héric, duc de Frioul (liv) on a *Jonicus* trisyllabe au vers 3, et inversement *Aquileia* pentasyllabe au vers 7. Des adverbes en *e*, tirés d'adjectifs de la seconde déclinaison, ont la finale brève (probablement par confusion avec les adverbes comme *saepē*, *facilē*, *malē*, *benē*), dans plusieurs des pièces barbares déjà citées : *rectē* x4, *prouidē* lxxxj 6, *unicē* (?) lxix 28, *perfidē*, *ualdē*, *piē* lxx 5, 6, 17, *congruē* lxxv 25, *ualdē* lxxvj 29, *maximē* lxxix 75, *trinē* xvj 35. On rencontre isolément les prosodies fautives *hēri* (hier) cvij 63, *mādida* cxxx 16, *mōbilis* ² cxxxj 30, *rōborata* cxxxv iv-4, *Iuliana* cxxvj 12. Dans les vers hexamètres ou élégiaques (si l'on fait abstraction de l'exemple déjà cité *formasti habens*), l'hiatus est permis à la césure du troisième pied (xj 9, lxxxj 2, lxxxiiij 70, cxxxvj iv-3) ou du quatrième pied (devant une *h*, p. 123 note), en vertu d'une tolérance dont il y a des exemples dans Virgile et qu'admettaient certains grammairiens (Thurot, *Extrait de divers mss. latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen-âge*, Notices et extraits, t. 22, 2^e partie, p. 448); une fois on trouve hors de la césure le plus excusable des hiatus, celui qui a lieu entre une *m* finale et une *h* initiale (lxxv 24). La licence de l'hiatus était donc contenue dans des limites étroites : les versificateurs étaient moins enclins à admettre l'hiatus qu'à risquer les élisions les plus dures, comme celle de *seu* lxxij 23.

La nomenclature des fautes attribuables aux poètes n'est pas encore complète; mais il est temps de faire remarquer que plusieurs de celles qui viennent d'être cataloguées, et toutes celles qui seront citées maintenant, sont loin d'être imparadonnables. Les formes *rēpletus*, *ūtrium*, *lībrare*, *lībra*, *mātris* sont nées d'une interprétation trop large de la règle des syllabes communes (cf. Thurot, p. 421) : on doit excuser au même titre *sēcreta* xxi 3; *sēgregasti* xxxvj 6, *theūtrum* cvij 55, *rētranseat* cxiiij 15, *rēples* cv 41, ainsi que *onāger* (xiiij 60) qui très-probablement

1. La strophe paraît désigner le dimanche des Rameaux, et *In tempus uiri* signifie sans doute *in tempore ueris*. — Le mot *acceptor* au v. 31 signifie *accups* : il a été pris à contresens par le scribe, qui a mis en titre *VERSVS DE ACCIPITRE ET PAVONE*.

2. On a signalé *immobilis* déjà dans Ennodius.

a pour origine le *onāgros* de Virgile¹; *rēscissa* et *inhābitabiles* s'expliquent par l'incertitude qui existait pour un homme du haut moyen âge à l'égard de la séparation des mots. La scansion *puōri* tient à un phénomène familier aux romanistes : à l'époque où l'accent latin changea de nature et devint un ictus, il abandonna toute voyelle antépénultième suivie d'une autre voyelle, et se transporta sur la voyelle pénultième; c'est ainsi que *filicū* vient de *filīolūm* et non de *filīolūm*, *paroi* de *pariētē*, et le vieux français *moillier* de *mulierē*. De là *mulière* vc 16 et lc 2, comme dans les exemples cités par M. Quicherat, comme dans le vers 660 de l'*Orestis tragoedia*, comme dans plusieurs vers de Dracontius (De Duhn, p. 111); voir les *Extraits* de M. Thurot, p. 432. De fausses analogies, comme celles de *fieri*, des adjectifs en *-inus* et *-ānus*, des supins en *-itum*, des secondes personnes en *-is* ont donné naissance aux fautes *fiat*, *adamantīnis* (cf. Thurot, p. 428) *platānus* (cf. *balānus*, Thurot, *ibid.*), *exitus*, *peris* : de même *diēi*, *stāturus*, *iūgum* ont amené par analogie *rei* (de *res*) lxxxvj 7, *stātutus* lxxvij 2 et *stātīm* (immédiatement) cxiv 5, *iūgis* (Sédulius ap. Quicherat) et *iūgiter* iv 27 et cxxxj 10; *suspīcari* a amené *suspīcione* cxiv 8². *Iūliana* peut se défendre par les immunités particulières aux noms propres : à plus forte raison on ne sera pas scandalisé de *Exsūperius* vije 108, de *Maurīcius* vije 62 et 122, de *Anīcius* (a long) lxxiv 9, de *Patricius* (?³) lxxv 31, et on ne verra qu'une pure variété de prosodie dans *Agauno* (a bref, au diphthongue) vije 14. On ne sera pas plus surpris de voir un poète du haut moyen-âge se tromper sur la mesure de *μάγιστρος*, *πύθιος* ou *μέλος* qu'on ne le serait de voir un versificateur contemporain estropier un nom sanskrit ou arabe : on s'étonnera plutôt de la correction relative des mots transcrits du grec. Les *Carmina* en fournissent un grand nombre qui ont un article dans le *Thesaurus* de M. Quicherat, et dont par conséquent on connaît le traitement dans la langue des poètes classiques et des premiers poètes chrétiens; or, en dehors de *platānus*, de *martyribus* par y long, de *Pūtheo* et de *mēlos*, les seules variétés de prosodie que ces mots présentent dans M. Hagen et que M. Quicherat n'ait pas cataloguées sont *sōphus* vij 23, *sōphīa* iv 20 et lxiv 20⁴, *panōgyricus* par y long lxxix 16, *epitrīta* lxxvij 2 et 6, *pāpam* ij 3, *ūmen* vij 36, *Zābulon* xlv 12, puis une forme qui est de Sédulius (*Hērōdes* xxij 1, de même lxxij 1) et une forme (*Stōphanus* lxiv 3) que Dracontius avait employée (*Satisfactio* 171)⁵; enfin trois

1. Si étrange que cela puisse être, il semble que l'analogie de *pātris*, combinée avec celle de *māter* et de *frāter*, ait fait de même écrire *pāter* à Dracontius (1, 12 De Duhn).

2. Le poète a dû écrire *suspīcione*, comme porte le ms., et non *suspīcione*.

3. Si au lieu de *patricior* on lisait *Patrici*, *os*.

4. Aussi *sōphus* xvi 86, *sōphīa* lxxx 35 et 43, et, avec le respect de l'accent grec observé aussi par Prudence et Fortunat (v. Quicherat), *sōphīa* iv 4 et 27, x 6, lxxv 20, lxxix 76, lxxx 29, cxxix 2.

5. La pièce xxxii est d'une versification trop peu sûre pour qu'on soit tenu d'admettre *Athōnac* et *diadōma* aux v. 9-10 : encore *diadōma* s'expliquerait-il par la conservation de l'accent grec. Voici des quantités dont plusieurs sont fautives au point de vue de la science linguistique moderne, mais sur lesquelles les versificateurs du moyen-âge n'avaient pratiquement aucun moyen de se renseigner : *ue* xix 16, *sacrōsancti* xlvi 13, *thōricus* cxxix 6, *gōzōphylācium* xlv 57, *mōnas* lxxxv 9, 10, *hōmiōlia* lxxxvii 6, *cōluri* xviii 31, *diāmetrum* xvi 86, *diūtonicus*

formes plus correctes que celles qu'ont employées Fortunat, Juvencus et Paulin de Nole, à savoir *Grēgōrius* = Γρηγόριος lxxj 3, *Zēbedaeus* = Ζεβ. cv 45, *Satūnan* de Σατῶν lxiix 35. Partout ailleurs, qu'elles soient fautives ou qu'elles soient légitimes, les variétés de prosodie des *Carmina* reposent sur la tradition des bons poètes chrétiens. Si des erreurs ont été commises dans la transcription du grec, elles sont donc d'ordinaire imputables aux versificateurs des bas temps de l'empire, non à ceux du moyen âge proprement dit. *Gēōmetrica* xix 3 est fondé sur un précédent de Juvénal; une foule d'autres formes sont fondées sur des précédents de Lactance, de Juvencus, d'Ausone, de Prudence, de Paulin de Nole, de Sidoine, d'Avit, de Sédulius, d'Ennodius, de Fortunat, d'Arator. Ainsi *Pīlatus* cvij 88 (Lactance), *tetrāgōnus* etc. lxxxij 11, lxxxiv 7 et 13 (Ausone), *zīzānia* xiv 25 (Prudence, Fortunat), *herēmita* ijc 21 (*erēnius* Prud. et Avit, pour conserver l'accent de ἔρημος; cf. Thurot, p. 430), *idōlum* vije 18 (Prud., Sédulius, Fort.), pour conserver l'accent de εἰδωλόν), *paracīlitus* xxv 15, xlv 22, lv 72, lx 94. lxx 26 (Prud.; pour conserver l'accent de παράκλητος¹), *Sabōoth* j 2 (Prud.), *Gabriel* xxij 18, xlvj 9 (Prud., Paulin), *Simon* vij 39 (Prud.), *Isac* lxxij 33 disyllabe (Prud., etc.) *allēlūja* ij 24 (Paulin), *diābli* lxxij 28 (*diābolus* Paulin, cf. *zābulus* Riese, *Anthologia*, 204, 7 et Alcuin t. II, p. 281, Migne²), *phīsīs* lxxx 14 et 22 (*physicus* de même dans Sidoine et Ennodius), *philologia* lxxx 40 et 46 (*philosophus* Sid.³), *būtyrum* iijc 29 (Sid., Fortunat⁴), *Thāles* xvij 50 (Sid.), *Abel* par a long lxxij 28 (Avit), *protoplastus* lxxxvij 3 (Avit, Fortunat), *Sāmāritānus* cv 25 (Sédulius), *Maria* xxij 4, xxiv 4, xlvj 17, lxx 13 et 34, jc 10 (Sédulius, Fortunat, Arator, à cause de l'accent de Μαρία), *ecclēsīa*⁵ xvj 154, lxxvj 2 (Ennodius, Fortunat), *monastērīum* cxxxj 13 (Fort.), *triūdis* etc. xvj 21, 51, 59, 73, 74, 98, 99, 160, 161, 162, 179, 182, 199 (Fort.), *Jūdiūth* lxxvj 16 (Fort. : Quicherat s. v. *Anna*), *Aron* disyllabe lxxij 23 (Fortunat?) *Hierusālem* et *Hierosōlyma* avec *hie* comptant pour une longue⁶ lv 56 et 54 (v. Quicherat), *Ioseph* trisyllabe lxiix 16 (Juvencus, Paulin), *Iōhannes* ou *Johanncs* lij 38, lxiix 9 et 20, lxxv 15 (cf. Quicherat), *Iesus*

LXXXVII 10, (cf. *diābolus*), *diatessaron* xvi 120, *Trōgus* LXXXVIII 20, 24, 35 61, *Senōnia* LXXXVII 18, *Massiūcensis* LXVI 2, *Gēnōiēfa* CXXXIV 1, *Tādo* I 25, II 1, 25, VII 10, 14, *Sōfrīdus* III 1, *Leodfrīdus* (eo diphthongue) VIII 4, *Gaufrīdus* IIG 1, *Frēde* IX 3, *Odo* (o initial bref) LXVI 16, *Ardvini* ou *Ardūini* LXVI 20, *Sichelmus* LXVI 21, *Adalbertus* (a initial long) LXVI 22, *Bōuo* LXXIX 3, *Bēthel* LXXII 29, *Bārionū* XXXIV 7, *Constantinōpolitani* CXXX note.

1. M. H. imprime toujours *paracletus* par un c, contre l'autorité constante des mss. C'est *paracīlitus* qui est la bonne orthographe : elle repose sur l'identité de son à laquelle étaient arrivées au temps des poètes chrétiens les deux voyelles ē et ī. On a de même *Polyclītus* = *Polyclētus* (= Πολύκλητος) dans Prudence, *Agapītus* = Ἀγάπητος Thurot 428. Pour l'équivalence de ī et ē cf. en sens inverse dans le livre de M. H. *Burdēgala* IIIc 30 note. Pour l'abrégeement des longues épitoniques cf. *antiphōna* (Aldhelm, cf. Thurot 428), et aussi *paradīsum* XXVII 24.

2. Plus correctement *zābulus*, Hagen CXXXIV 6.

3. Cf. *philosophia*, Gautier de Châtillon *Alexandr.* I, 20.

4. Cf. *bōlismus* = βολιμος, Vital de Blois *Aulul.* 121 Osann.

5. Aussi *ecclēsīa* Hagen XXXIV 2, XXXVII 5.

6. Cf. Gautier de Châtillon, *Alexandr.* I, 421 et 541.

disyllabe ou *Jesus*, initial xlj 1, xliv 1, lxiv 1, lxx 22, lxxij note, après une voyelle lxxij et probablement lxiv 15, *Jesus* lxxij 5, *Jesus* trisyllabe lxx 26 (voir dans M. Quicherat les divers traitements du mot). Sur la tradition des derniers siècles de l'empire, en même temps que sur l'enseignement formel des grammairiens du moyen âge, reposaient aussi certaines variétés de prosodie qu'on admettait pour des mots purement latins : ainsi *trigintū* etc. xvj 53 et 80, xviiij 37, *postea* cvij 54 (Quicherat; cf. Thurot, p. 437). *Virtūs*, qui se rencontre trois fois (iv 27, v 33, lv 27), a son analogue dans le *senectūs* de Dracontius (*Satisfactio* 224)¹ : cette scansion vient peut-être de quelque règle mal formulée, destinée primitivement aux nominatifs singuliers comme *bonūs* et *manūs*². Ce ne sont pas des fautes que *sūctus* (lxxj 20) qui se trouve dans Horace, que *rūdīt* (xliij 59) qui se trouve dans Perse (cf. Thurot, p. 434), que *cōlīdic* (lxxvij 2) qui paraît autorisé par Plaute, Térence et Catulle, que *hūic* (xviiij 78 et liij 17) qui se trouve dans Stace, que *ñi* (lxxx 9, cxix 5, xviiij 16) qui se trouve dans Ovide (*Halicut.* 34), que *cūi* (xxxiv 11, xlviij 11, à côté de *cui* monosyllabe xxvj 50, lxvj 36, lxxj 33) dont on a deux exemples, sans compter les exemples de *cūi* (v. Quicherat); que *dīnceps* (viijc 139) qui est dans Prudence et que justifie le *dīhinc* de Virgile; enfin *Lusītani* xjx 41 est autorisé tant bien que mal par Prudence, *praeuīricatio* viijc 29 et *Saxōnica* lxxiv 30 par Fortunat, *Pictūuenses* iijc 31 par Fortunat et par les grammairiens du moyen âge (Thurot, p. 433, cf. *Andegūi*, p. 428). Ainsi donc les fautes personnelles des versificateurs de M. Hagen se réduisent à un nombre peu considérable.

Les licences de métrique, tout comme les licences de prosodie, reposaient sur des traditions antiques. Par exemple, il était admis au moyen-âge qu'une finale brève compte pour une longue, dans l'hexamètre, à la césure du troisième pied; les exemples de cet allongement par la césure fourmillent dans le recueil de M. Hagen. Le moyen âge n'avait fait que régulariser (voir les textes des grammairiens, Thurot, p. 448) l'exception admise par Virgile dans quelques vers tels que *Non te nulliūs exercent numinis irae*. Parfois l'allongement porte sur la césure du second pied (Hagen xj 10, lvj 9, 11, lvij 2, lxxiv 3 (*nēc*), lxxvij 10, cxxjx 11, et dans un vers élégiaque iv 2) ou sur la césure du quatrième pied (H. xj 1, lxvj 13, lxix 4, lxx 17, lxxij 3, 7, 29, lxxiiij 20, 23, lxxiv 29, lxxxvj 7, 17, 31, 32, lxxvij 19) : or Virgile avait écrit *Pingue sup̄er olcum infundens ardentibus extis* et *Dona dehinc auro grauiū scetoque elephanto*. Dans le recueil de M. Hagen on trouve même des finales allongées en dehors de la césure, c'est-à-dire dans le temps faible; mais il n'y a de cette liberté que quatre exemples, qui tous portent sur des monosyllabes : *nēc* lxxx 45, *fūc* cv 24 et 40, *cōr* cxxxv iii-2³.

En dehors des vers dactyliques les finales brèves sont fréquemment allongées; dans le recueil de M. H., comme on l'a déjà vu, le fait se présente pour la strophe sapphique, pour le vers asclépiade complet ou tronqué, pour le dimètre

1. Cf. *scrūtūs* dans Gautier de Châtillon, *Alexandr.* 10, 296.

2. Le *mercēs* de Dracontius (6, 56 De Duhn) viendrait d'une confusion avec les mots en *-īs*.

3. Comparez *ēs* dans un dimètre iambique (lxii 7). — De même *fūc* dans Vital de Blois, *Aulularia* 645. — Alcuin avait commencé un hexamètre par *Mel apis* (correction de Jaffé pour *Me lapis*, Einharti vita Caroli magni², p. 8).

iambique. C'est une licence excessive si l'on veut, mais en tout cas cette licence est particulière au haut moyen âge. Aucune des pièces qui la présentent n'est fournie par un ms. postérieur au X^e siècle; on n'aurait aucun droit de l'admettre dans une pièce du XII^e siècle par exemple, et je doute fort qu'elle fût encore pratiquée au X^e.

L'o final est commun partout excepté dans la terminaison du datif et de l'ablatif (Thurot 438); il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on rencontre presque à chaque vers *passiō, amō, amandō, amantō, ergō, quandō, porrō* lxx 20 (cf. Quicherat), *ilicō cvij* 16 (cf. Quicherat), *denuō cvij* 71, ...*ōque, sermōque*; en sens inverse on a *duōdecim* xvj 102 et 108, comme dans Lactance *duōdecies*. — Il est partout admis dans les poèmes des mss. bernois, et il l'a été pendant tout le moyen âge, qu'une brève reste brève devant les groupes initiaux *sc, st, sp* (on avait dans Horace *saepē stylum et praemiā scribae*), et de même devant *sf* ou *sph* (xviiij 8), *sm* (xiiij 8), *z* (xvj 82, xix 27), *pt* ou *phth* (lxxxvij 1). C'est tout à fait une exception que *effoderē scro[bes]* xiv 24; cette exception aussi s'appuyait sur des précédents comme dans Virgile *telā scandite*. — Dès l'antiquité il a été admis qu'une voyelle brève suivie d'une consonne finale pouvait, devant une *h* initiale, former une syllabe longue (Diomède, p. 430, 18; Donat, *Ars* p. 369, 5 et Servius p. 424, 15 et Sergius p. 479, 2; Pompejus p. 116, 11; Victorinus p. 28, 3, etc. : éd. Keil; cf. De Duhn ad Dracontium p. 111). Il est tout naturel de trouver cette règle appliquée dans nombre de passages : j 13, xv 73 et 118, xvj 185, xvij 66, xviiij 103, xxiiij 1, xxix 8, xxxj 13 et 14, xliij 11, xlviij 5, lj 33 et 37, lxij 8, 27 et 48, lxiiij 4 et 10, lxxj 29, lxxv 12 et 18, lxxvij 10, lxxx 15, lxxxij 92.

En résumé, les vers du recueil Hagen, comme tous les vers du moyen âge, sont soumis à des règles plus ou moins rigoureuses selon les époques, mais enfin ils sont soumis à des règles. Aussi un grand nombre de corruptions dues au copiste se révèlent d'elles-mêmes à tout lecteur qui lit assez lentement pour sentir l'harmonie du rythme : et bien souvent, dès qu'on est averti par l'oreille de la faute, la correction est facile et certaine. Ainsi viij 7 *pedi* (qui d'ailleurs est peu intelligible) aurait l'*e* bref : il faut *pelagi per marmora*. — viij 17, *ūd limina* : il faut un mot tel que *ostia*. — xj 4 : *Florea cuncta gerit [et] prata uirentia gestat*. — xvj 44, le vers veut *ipsē*, et non le génitif barbare *ipsae*. — xviiij 67, *circumeant* ne fait un choriambique qu'à la condition d'être écrit en un seul mot. — xxj 10, *Claustrū pudoris permanent* : l. (?) *Clastrum... permanet*; au vers 13 l. *procedit* au lieu de *procedens*. — xxv 11, *atrae* : l. *atrā*; 12, *resoluit*, l. *resolue*. — xxvj 39, *et* est de trop. — xxvij 19, *captiuatā* : il faut sans doute *captiua est*. — xlviij 10 ss., *uuit* est impossible; d'ailleurs ce mot ne donne aucun sens. Il faut *bibit*. — xlix 6 s. (vers sapphiques), M. H. change *pellat langorem* en *pellat languorem*, alors que le mètre indique *pellāt angorem*; il garde à la fin du vers *pietatēm patris*, qui est vide de sens, au lieu de corriger *pietate*. — lvj 1, *qui quaeris uitam honestam* : lire *qui uitam quaeris honestam*. — lxxv 5, *Regina sicut anium* ne fait pas un dimètre iambique : il faut *alium*. — lxxvi 10 : *E propriis finibus* ne peut commencer un hexamètre : heureusement la correction est facile. *Christi* au v. 19 est si peu vraisemblable, qu'il faut ou admettre une corruption du texte, ou supposer que le poète avait fait de *Christi-*

minister un composé. — *Siue* (lxxxviii) 26) ne peut former un demi-pied : corriger *seu*. — La pièce vijc se compose de 219 hexamètres léonins, où la rime porte sur deux syllabes : cette circonstance rend nécessaires les corrections *nolet* (11), *uictus* (36), *audens* (176); au v. 213, pour rimer avec *sodalem*, on peut être tenté de substituer *talem* à *similem*. Au v. 105 *Velle sē seruari* est inadmissible; il faut probablement lire au vers 104, comme M. H. l'indique en note, *Quam... fractam... labefactam* à l'accusatif, et ensuite *Velleque*. Au v. 155 le mètre veut *Frena[que]*. — ijc 20 : la correction de *ille* en *illi* est indispensable. — ic 9 : la rime montre qu'il faut changer non pas *malum* en *malo*, mais *assuatum* en *assucto*. M. H. paraît avoir compris que les pécheurs tirent du crime leur pied chargé de hontes : mais ce serait là une locution bizarre, et, ce qui tranche le doute, *praegraue talum* est un solécisme. Évidemment un vers s'est perdu entre 8 et 9. — c 9 s., lire *Vi... fiat... esca uolucrum Vel... fiat* [ut] *esca natantum* (ms. *fiat escat*). — ciiij 19, *passeruli uolūptarent*, l. *uolūtarent*. P. 174 n., v. 2, bien que *ferē* ait été employé par Ausone, il faut garder *fore*, et la rime indique de changer *nollet* en *nolet*; j'adopte les deux corrections de M. H. et je ponctue : *Si bonus ista legit, gaudet, quia quae* (ms. *qui*) *legit egit*; *Si malus, inde dolet, qui[a] sit malus*; et *fore nolet*. — civ 6, *narīs* et non *nares*, pour la rime. — cvij 55, la rime veut *regula patrum* (et non *primum*). — cviiij 76, *Tunc laudīs titulos* est trop court : il faut *Tuae*. — cxj 8, *Vi nulla sese disparilitate grauent* : lire *disparitate*. — cxij 8, *Et fetus eadem uelle orare suos* : l. *uorarc*. — cxxxj 29 : *Quisquis* [ad] *aeternum mauult conscendere regnum*. — cxxxij 10 : *Ibit* [et] *ad lectum nuda puella tuum*. — cxxxiiij 19, *Post haec* : ôter *haec*.

M. Hagen n'a effectué aucune de ces corrections, pour la plupart assez évidentes; en outre, plus d'une fois, il a ajouté aux fautes des mss. des fautes nouvelles. Ainsi dans la pièce xv, au vers 6, il faut deux iambes de suite et l'on a *situmque mensa* : M. H. propose *situmque emensa*. Au vers 29 il faut un mot anapestique, le ms. a *abies*, que M. H., en note, avoue pouvoir être conservé : dans le texte il imprime *abietis*. Dans xvj 67 et lx 95 il signale des lacunes, mais il dispose tellement les mots subsistants que, de quelque façon qu'on essayât de remplir les vides, le vers ne pourrait se scander. Dans xxx 15, la lecture *egregie* de la seconde main et de M. Hagen semble moins incorrecte que le *egregi* de la première main (encore cela n'est-il pas parfaitement sûr, voir Gell. 14, 5); mais du moins *egregi*, qui a l'accent sur la seconde (Gell. 13, 26 = 25, 2; Priscian. 7, 18, p. 302, 16 Hertz) fait le vers, et *egregie* ne le fait pas. Dans xlvij. 31, le ms. donne *tetras*, qui ne se comprend pas; on voit seulement qu'il faudrait un mot iambique : M. Hagen imprime *taetris* (qui ne se comprend pas mieux que *tetras*). Dans lxxj 3, par exception, M. Hagen corrige le ms. : il suit Senebier, qui à *laude* avait substitué *laudes* : par malheur il fallait garder la forme *laude*, dont la finale est allongée par la césure comme au v. 8 celle de *anhelante*. P. 122, note, en déchiffrant un texte formé par acrostiche, M. H. lit au commencement d'un hexamètre *cruci sancta*, alors que la disposition de l'acrostiche permet de lire *sancta cruci*. Dans la pièce lxxix il propose de lire au commencement d'un hexamètre *indicans* (v. 69), et, à la fin d'un hexamètre (v. 72) il préfère à la leçon *renides* (qui d'ailleurs est bonne pour le sens) la variante *renites*. Dans lxxxiiij 2, vers léonin qui finit par *gliscas*, il choisit non la

bonne leçon qui place à l'hémistiche *discas*, mais une variante qui y place *lector*. Dans lxxiv, à la fin du dernier vers élégiaque, il remplace *menteque uoecque uale*, qui n'a ni rythme ni sens, par *mente uoecque uale*, qui ne donne pas plus l'un que l'autre. Dans viic 34, vers hexamètre dont les premières syllabes ont été coupées, il donne le choix entre les restitutions [*In cae*]de et [*In fi*]de. Au v. 109, où *praelia* d'ailleurs convient parfaitement, il propose « *praemia vel pretia* », comme si ces deux mots avaient la même mesure. Dans vic 32, le commencement d'hexamètre *Paulatim correpe statum* lui déplait, et il écrit *Correpe paulatim statum*, ce qui fait d'un coup deux fautes de quantité. Dans vc 17, il préfère, pour finir un dactyle, *para à pete*. Dans ivc 32, où il faut rimer avec *laborem*, il propose de remplacer *memorem* par *memorans*; dans cijj 23, où il faut rimer richement avec *membrana*, de remplacer *plana* par *plena*. — iic 9 ss., *sine te Deus omnia curat, Cumque sui iuris sint iusti cum perituris, Praemia cum penis iustis moderatur habenis*. Il y a deux mss., dont l'un porte la leçon authentique *sui iuris* (c'est-à-dire *eius iuris, iu eius manu*) et l'autre ms. donne *sine turis* : M. H. écrit *sine curis*, ce qui fournit une faute de quantité sans donner de sens plausible. Dans cvij 71 il corrige *o quam Est graue nefas* en *o quam Est graue, quam nefas* : il était facile d'écarter la faute en insérant non pas *quam*, mais *quamque*. Au vers 100 il y a *cedor, peneque miser misere dor* (*poenae dor*, je suis livré au châtement) : M. H. a imprimé *paeneque miser misere edor*, c'est-à-dire, sans doute, les verges me dévorent presque, *ēdor paenē*. Dans cix 32, on est étonné de voir rimer *Carnotis* avec *iuuentutis* : or le ms. a *canutis*. *Canutus*, mot bas-latin qui figure dans certains glossaires, équivaut à *cannus* ou *senex* (c'est le français *chenu*) ; *Carnotis* au contraire n'a ici aucun sens.

M. Hagen, n'ayant point scandé d'une façon continue les vers qu'il imprimait, n'a pu songer à donner l'index des mètres et rythmes employés. Voici cet index :

Hexamètres : ix, x, xj, lxxvj, lxxvij, lxxix, lxx, lxxj, lxxij, lxxiij, lxxjv, lxxv, lxxvj, lxxvij, lxxx, lxxxvj, lxxxix, vic, cxxiv, cxxxj, cxxxv 4, cxxxvj 7. — Hexam. léonins : lxxix *partim*, lxxxiij, lxxxv, lxxxvij, lxxxviij, ix, viic, vc, ive, iiic, iic, ic, c, cj, cij, cijj, civ, cv, cvj, cvij, cxxvij, cxxviij, cxxix, cxxxv 1, 2, 7, 8, cxxxvj 6, 8. — Distiques semblables à ceux de Caton ¹, lvij.

Distiques : ij, iij, iv, lij, lvj, lxxvij, lxxvij, lxxxj, lxxxij, lxxxiv, cx, cxj, cxij, cxiiij, cxiv, cxv, cxvj, cxvij, cxviij, cxix, cxx, cxxj, cxxij, cxxv, cxxvj, cxxxiij, cxxxv 3, 5, 6, cxxxvj 2, 3, 5 ; — en vers léonins : cxxx ; — avec similitude du premier hémistiche de l'hexamètre et du second hémistiche de l'élégiaque : vij, viij. — Hexamètres et élégiaques mêlés : vj, cxxxvj 4.

Trimètres iambiques : xvj.

Asclépiades à deux choriambes : xiv ; — « *asclepiadeo metro* » - - - - - - - - - - lxxvj *adnot*. — Hendécasyllabes : xix. — Vers adoniques : lxxvj *adnot*.

Vers - - - - - - - - - - xvij ; — vers - - - - - - - - - - xiiij ; — vers - - - - - - - - - - xv.

Strophes de trois trochaïques septénaires : lj, lv ; — strophes de quatre dimè-

1. M. H. n'a pas mis en relief la disposition en strophes de deux hexamètres. Cf. la suscription (de seconde main) *CATONIS* dans le ms. A. — Je pense que le 5^e distique doit venir avant le 4^e, comme dans la copie écrite par Daniel.

tres iambiques : xxj, xxij-xxiij, xxv, xxix, xxxiv, xxxv, xxxvij, xxxviii, xxxix, xl, xlj, xlv, lix, lxij, lxij bis, lxiiij, lxiv, lxv ; — strophes sapphiques : j, v, xviii, xxiv, xxxj, xxxiiij, xxxvj, xliij, xlvj, xlvij, xlviii, xlix, cxxxiv ; — strophes alcaïques : xij ; — strophes asclépiades (sur le type *Scriveris Vario* d'Horace) : xliij.

VERSIFICATION RHYTHMIQUE. — Quatrains iambiques : dimètres xx, xxvj, trimètres xxx. Trimètres en strophes de cinq vers : liv. Strophes pseudosapphiques (3 trimètres iambiques et un adonique) : lx. Strophes de deux adoniques allitérés (voir à la p. 290) : viiijc ; de six adoniques allitérés : l. — Trochaïques septenaires en tercets : xxvij, xlv ; en quatrains : liij. Dimètres trochaïques, en quatrains avec refrains : lviiij, lxj.

Octosyllabes irréguliers : xxvij, xxxij ; — strophes formées de courts vers rimés disposés diversement : cviiij, cix¹.

Strophes monorimes, formées de trois vers rythmiques (dont chacun contient un hémistiche de trois trochées et demi et un hémistiche de trois trochées), avec un quatrième vers qui est métrique : cxxxiiij².

Acrostiches.—Initiales : v (HLOTHARIUS), ix et x (ÆLFRED). Dessins compliqués écrits en rouge dans les mss., reproduits³ en caractères gras par M. Hagen p. 215 ss. : lxix-lxxvj. — Pièces et fragments abécédaires, c'est-à-dire dont les strophes commencent successivement par les diverses lettres de l'alphabet : xxij-xxiiij (ABCDEFGHI, HILN), xxv (FGH, avec une strophe indifférente), lx (de a à z, y compris k, avec une strophe indifférente), lxj (ABC) ; en outre L (strophes de six adoniques rythmiques, l'initiale revenant dans tous les vers de la même strophe ; manquent K, Y et Z) ; M. Hagen aurait dû laisser dans le texte même l'abréviation de *Christus* (Xpus) quand elle fournit à l'acrostiche la lettre X.

L'étude des diverses pièces, faite au point de vue de la versification, suggère des conjectures plus ou moins plausibles sur l'histoire du texte de ces pièces. M. H. suppose que la pièce lxij est formée de deux hymnes distinctes : en la scandant on trouve à l'appui de cette opinion un argument. En effet la première

1. M. H. n'a pas fait ressortir typographiquement la disposition des strophes en couples. cviii est composé de cinq couples de strophes ; cix d'une strophe isolée, mais dont les deux moitiés sont égales, et de deux couples. Le nombre des syllabes n'est pas toujours rigoureusement le même dans les vers qui se correspondent : voir cviii 21-31, 40-49, 55-64, cix 46-57.

2. Le vers métrique est ordinairement un hexamètre, parfois c'est un élégiaque (52). La bizarrerie de cette composition de strophe s'explique par ce fait, que quelques-uns des vers métriques ainsi accouplés aux vers rythmiques sont tirés d'Ovide. Une pièce toute pareille, où presque tous les vers métriques sont tirés des poètes anciens, a été publiée par M. Wright, *the Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 152, puis par Du Méril, *Poés. pop. lat. du m. a.*, p. 155. Voir en outre les pièces données par M. Wright, p. 159, 163, 229, et par Du Méril, p. 275. — On notera que le v. 14 a une syllabe de trop. Ces quatrains sont intéressants pour l'histoire des études littéraires au moyen âge. Ils concernent la vie et les ouvrages d'Ovide.

3. Ces pièces, évidemment écrites en carré, ont été reproduites en rectangle, ce qui déforme les dessins. Cette déformation est surtout fâcheuse pour la pièce lxxviii, où l'acrostiche dessine la coupe d'une église (p. 219). — Ces compositions bizarres sont imitées de Publilius Optatianus Porphyrius, poète du temps de Constantin.

partie admet l'hiatus (15) tandis que la seconde admet l'éliision (18 et 31)¹. La pièce lxxxj (épitaphe de Wifordus) présente cette particularité que les vers insignifiants y sont léonins (1, 2, 4, 6, 7, 8) tandis que la rime manque dans les vers qui donnent des détails précis (5, 9, 10, 11, 12) et dans un vers où le subjonctif *feras* aurait l'a bref (v. 3). Cela peut faire conjecturer qu'on a approprié pour Wifordus une épitaphe léonine composée pour un autre². — Dans la critique de l'épitaphe de l'abbé Jean (pièce cijj) il n'y a que deux vers non léonins sur vingt-cinq : ils sont sans doute transcrits textuellement de l'épitaphe critiquée. — La pièce cxxix, formée de treize vers dont onze sont léonins, doit être séparée des deux vers terminaux qu'y ajoute le ms. de Berne. Ces deux vers n'ont aucun rapport au sujet ; ils sont léonins aussi, mais la rime y porte sur deux syllabes et non comme dans tout le reste de la pièce sur une seule. Ce sont des sentences de morale religieuse comme celles qu'on trouve si souvent, dans les manuscrits, isolées ou plaquées au hasard. — Une observation analogue doit être faite sur la pièce cxxxij. Celle-ci n'est pas léonine : les deux derniers vers sont des léonins à rime riche qui se trouvent isolément dans un ms. de Munich. Or ces deux vers ne font que répéter la pensée contenue dans les deux vers précédents, et forment avec eux une redondance que la forme dialoguée du morceau rend intolérable. M. H. admet un changement de personnage, mais cette hypothèse soutient mal l'examen. — Les divergences qui existent entre la leçon du ms. de Munich et celle du ms. de Berne peuvent donner à penser que dans ce dernier l'addition du distique vient d'une citation faite de mémoire³.

L'éditeur ne s'est pas toujours efforcé autant qu'il serait souhaitable de comprendre les textes techniques, et sa ponctuation laisse souvent à désirer. Pour être bref je me contenterai d'indiquer quelques rectifications. xvj 74 ss., ...*decernitur. In se reuertens hoc modo qui* (le nombre 5) *dicitur : Namque ipse, per se, ceteros uel impares, Ductus, repraesentare se dinoscitur.* Cinq multiplié par lui-même ou par un autre nombre impair, donne un produit où les unités sont au nombre de cinq. *Ductus* signifie encore *multiplié* au vers 179. — xvj 104 ss., *Medii, duos quos* (les nombres 6 et 12) *inter, octo cum nouem Sunt ; unus ex his* (le nombre 9) *mox per ipsum terminum Superatur a duodecim, quo sex tegit* (12—9=9—6). *Confertur octo lege nec non musica, Nam parte tali uincit illum praeminens, Qua parte sex hic uincit...* (10—8=8—6 ; *praeminens* est le nombre 10, cf. 127 et 188). — xvi 158 ss., *Perfectus inde surgit octonarius, Cybus uocatus ipse primus omnium, Crescens diade : motione primula Tetras diade duplicata prouenit ; Diade mota gignit octonarium. Perfectus et, tegit (?) quod hunc, senarius, Cybi quod omnis sunt tot eminentiae.* — lxxxvj 19. Il faut lire *quod* au lieu de *quid* et mettre une simple virgule après *orbis*. Le sens de ce vers et du suivant, traduit en notre langage, c'est que le rayon du cercle est égal au côté de l'hexagone régulier inscrit. — La pièce lxxxvij énumère les intervalles musicaux de quinte, quarte, octave,

1. Il n'y a rien à tirer du v. 34, qui est corrompu.

2. Notons que *sextis in nonis* ne peut désigner le jour des nones. — Cette locution est intéressante parce qu'il est rare de voir ces sortes de formules écrites en toutes lettres et garanties par le mètre.

3. C'est un exemple frappant d'interpolation ayant pour source un « passage parallèle. »

douzième, quinzième, et les rapports numériques (rapports de longueurs de cordes) qui correspondent à ces intervalles, à savoir $2/3$, $3/4$, $1/2$, $1/3$, $1/4$. Les vers relatifs aux intervalles de douzième et de quinzième doivent être lus et ponctués ainsi : *Addita diplasiae (et non triplasiae) triplam format diapente, Constans ter quinis post quas est quadrupla phthongis.* — M. H. donne p. xvij une explication fort ingénieuse de l'énigme cxxxv, vii, mais j'avoue que le premier vers m'embarrasse beaucoup. Je ne vois pas comment on peut désigner le Vulturne par cette proposition : *Est domus in terris, sed uiuit semper in undis* ; je ne comprends ni comment un fleuve (ou un vent) vit dans l'eau, ni comment il peut être appelé une maison, une demeure¹. Le premier hémistiche pourrait à la rigueur s'expliquer par une imitation maladroite de la jolie énigme de Symphosius sur le fleuve et le poisson² (*Est domus in terris, clara quæ uoce resultat, Ipsa domus resonat, tacitus sed non sonat hospes, Ambo tamen currunt, hospes simul et domus una*) ; mais que faire du second hémistiche ? — La pièce lxxxv donne la recette d'un tour bien connu. Etant donnés 15 pions blancs et 15 pions noirs, on les dispose de telle façon que, si on compte 15 fois de 1 à 9 et que chaque fois on supprime le 9^e, les 15 noirs soient tous sacrifiés alors que les 15 blancs restent au complet. D'après le titre, *Sors cuiusdam de XV Christianis totidemque Iudæis*, les deux couleurs représentent des chrétiens et des juifs. Chez nous les enfants exécutent le tour avec des cartes, soit en faisant des deux couleurs les Blancs et les Nègres, auquel cas ils sacrifient les cartes noires, soit en en faisant les Français et les Anglais, auquel cas ils sacrifient les rouges ; pour retenir la disposition des couleurs on se sert des voyelles du vers mnémorique *Populeam virgam mater regina ferebat*, chaque voyelle exprimant le nombre que son rang indique, a 1, e 2, i 3, o 4, u 5. Cette disposition des couleurs est résumée dans le ms. de Berne par un distique, qui suit la pièce principale écrite en hexamètres léonins. M. Hagen n'a pas remarqué que les indications de cette pièce sont en désaccord avec le distique, que le titre, où le ms. donne par erreur le chiffre XX au lieu de XV, est par là en contradiction tant avec le distique qu'avec la pièce, que le vers 4 a une syllabe de trop et que la rime de l'hémistiche y

1. [Lire sans doute au v. 1 *Est deus* pour *Est domus*. Cf. sur l'énigme du poisson *Romania* vi (1877) p. 150. — G. P.]

2. On me fait remarquer justement que cette énigme pourrait désigner non le fleuve et le poisson, mais l'écaille de la tortue : et que même, dans cette hypothèse, elle s'expliquerait mieux. Toutefois les sujets des énigmes avoisinantes, l'existence d'une autre énigme sur la tortue, et surtout l'explication que fournissent le ms. de Saumaise (VII^e-VIII^e s.) et l'*Histoire d'Apollonius de Tyr*, obligent de s'en tenir à l'interprétation reçue. — *Post-scriptum*. Je dois à M. Ém. Chatelain la copie d'une énigme sur le Vulturne, fournie par un ms. du Vatican (Reg. 1351, f^o 131 v^o) uniquement rempli de poésies de Baudri de Bourgueil (voir L. Delisle, *Romania* I, 1872, p. 46) :

Vna nouem constat trisillaba pars elementis :
 Cuius si quando dematur sillaba prima,
 Quod remanet miles quondam pugnauit in armis ;
 Si medium tollas, facient remanentia plagam ;
 Demas postremam (l.-mum), uolucrum duo cetera signant ;
 Totum iungatur, fluuium signare uidetur.
 Nec uoces id agunt : sed uocum significata
 Hec tot uulturnus, per partes, posse uidetur.

manque. Il a donc transcrit dans son texte, sans les corriger, les fautes du ms. de Berne : le lecteur n'est pas peu surpris de voir qu'en même temps, dans ses notes critiques, il cite sans en tirer parti des variantes excellentes empruntées à l'anthologie de M. Riese.

J'ajoute, sans m'astreindre à un ordre rigoureux, des observations diverses relatives à des pièces diverses.

La pièce LXXIX est attribuée par M. H. à Alcuin parce que dans le ms. elle est précédée de deux pièces d'Alcuin. Mais ces deux pièces, comme en général les poésies d'Alcuin, sont d'une versification facile et agréable¹ tandis que la pièce LXXIX est aussi gauche et aussi barbare qu'elle est ennuyeuse. Il semble que l'auteur s'y soit pris à deux fois pour la fabriquer, ou qu'il l'ait fabriquée avec des fragments hétérogènes. Ainsi la tirade 1-6 est léonine (la rime manque au vers 5, mais ce vers, où l'indicatif *tenet* inséré entre *rexit* et *agat* fait solécisme, a dû être inséré après coup); une autre tirade léonine, très-longue, va du vers 62 au vers 95 (le v. 89 a dû être inséré après coup, et au v. 93 il est facile de placer à l'hémistiche *fidus* qui rime avec *amicos*), mais la tirade finale ne contient que 3 vers léonins sur 22. Le vers 13, léonin, est isolé au milieu d'une série de vers dont la plupart ne le sont pas : or ce vers, où *nostro cothurno* est dit ridiculement pour *nostra lyra* ou toute expression analogue, semble calqué maladroitement sur un vers de la grande tirade léonine, le v. 64, où *sophocleo cothurno*, copié de Virgile, offre un sens présentable. — Il y aurait fort à faire pour rendre cette pièce lisible : voici quelques indications. Au v. 8 garder *parentum*. Vers 8 ss. : *Nempe tuo canos sensus in pectore gestas, Et manibus libros; et cultos semine campos Ore geris (ms. teris) uel mente refers, ut, plenus adoris (ms. odoris) Frugiferi, spinisque carens, sis culmus optimus. Quo (c.-à-d. ideo) granum superi condaris in horrea caeli!* Il semble qu'il faille intervertir 13-17 et 18-21 (dans 19 lire *spermate* au lieu de *spermata*). 26 ss. : ponctuer *Omnibus es factus, iubet ut pus omnia Christus Esse, manet nostrum sub quo constanter in aeuum Omne quod est; licet* etc. La rime indiquerait de garder au v. 37 *magnificum*, de changer au v. 35 *pio* en *piü*, de lire au v. 66 *mysteriarichis* (= *mysteriarches*; le ms. a *misteri archesi*, leçon dont l'i final devait à l'origine être superposé à l'e). Au v. 45, au lieu de *quantum decor asse, lire tantum decorasse*. Mettre un point après *sagaci* (47), deux points après *corporis* (50); *mentis saninus* (49) doit être lu non pas *mentis si animus*, mais *mentis, aninus*, avec allongement par la césure. Au v. 66 corriger *si* en *sit*. Aux v. 80 s. ponctuer *lapillo Cingi quo petimus, « F'iat hoc » simul efflögitamus*. Aux v. 83 s. mettre *post... tuum* entre deux virgules, au v. 91 mettre une virgule avant *decus*, aux v. 99 s. ponctuer *quia, nobiscum praesens... fraudem, uerbis*, aux v. 112 ss. lire *Et paupertinis ponens compluscula uerbis, Impendi... frustror uehementi, Aeternum cupio lactus...*

La pièce LXXVII a été publiée d'après un ms. de Paris dans un ouvrage que M. H. n'a pu voir avant de donner son édition, *De l'état des sciences dans*

1. Le vers 2 de la pièce LXXVIII est presque identique à un vers d'une autre pièce d'Alcuin (Migne, t. II, p. 745, LXXVI 10.) — *Post-scriptum*. M. Dümmler dit (*Histor. ztschr.*) avoir montré dans le *Neues archiv f. ältere deutsche geschichtskunde*, II, p. 222, que les pièces LXXIX et LXXX datent à peu près de l'an 987. Le destinataire de LXXIX serait Constantin de Fleury.

l'étendue de la monarchie françoise sous Charlemagne ; dissertation... par M. l'Abbé Le Beuf..., Paris. 1734, in-16, 98 p. suivies d'un feuillet non paginé qui contient la pièce d'Alcuin (la dissertation en question a été reproduite dans la collection Leber des dissertations relatives à l'histoire de France, t. 14, mais sans la pièce d'Alcuin). Le Beuf note sur le premier vers : « Dans un Manuscrit de Saint Germain des Prez, Num. 524. les dix premiers vers se trouvent dans la grammaire de SMARAGDE, intitulés : *Versus cujusdam*. Le premier est ainsi : *Est mihi servili scripulus...* Scripulus vaut mieux que *Scrupulus* du Ms. de la Bibliothèque Royale [*Le Beuf désigne lui-même le Regius 5304, qui en réalité porte aussi scripulus*]. Il semble que ce soit un nom propre, et peut-être celui de Crispulus renversé pour faire le vers. » C'est dans le ms. de Saint-Germain que Le Beuf a puisé ses suppléments aux lacunes du Regius, v. 6 sævi, v. 8 nigro. Voici la collation des deux mss. de Le Beuf (je mets en italiques les abréviations résolues):

B. N. ms. lat. 8674 (ancienne cote 5304) f° 110 v°: VERSUS ALCUINI AD SAMUHELEM SENNENSIS CIUITATIS EPISCOPUM. 1 scripulus (*sic, et non scrupulus*) — 3 *bis om.* — 3 *ter comm Lugd.* — 4 *competa* — 6 *sæui om.* — 8 *nigro om.* — 9 *bis Sic mihi acra* — 14 *nette* — 16 *sæua* — 18 *satient* — *bachis* — 21 *multoni* — 22 *laudis* — 24 *samuhel* — *secla* — *Suit sans titre, et séparée seulement par un ¶ la pièce lxxviii*¹ : 2 *aquæ om.* — 7 *librum felicibus* — 11 *tuus ou tuas?* — *Suit : Monocolos dicitur cantus unimembris (sur divers termes de musique)*².

B. N. ms. lat. 13029 (S. G 635, olim 524), f° 12 r°, addition en marge : VERS⁹ CVIDAM 1 *ditione* — 3 *bis om.* — 3 *ter etiam (que om.)*. — 4 *cadit* — *competa* — 5 *n. q. certe est* — 6 *sæui* — 9 *bis à 24 om.* — Au vers 9 *bis* la leçon *mihi* doit être substituée au *mala* du ms. de Leyde.

Les exécrables acrostiches LXX-LXXV sont attribués par le ms. à JOSEPH ABBAS SCOTTVS et la pièce LXXII est suivie d'une tirade dont voici le dernier vers : *Tuque memento mei, dicor qui nomine Ioseph*. Or la pièce LXXIV (dans le dessin acrostiche, de sorte que la lecture et l'orthographe même sont certaines) atteste que l'auteur se nomme *Puplius Albinus*. Très-probablement les deux dénominations

1. Comparer à cette pièce le n° X des *suppositicia* dans le Martial de Schneidewin.

2. *Le ms. contient, comme l'indique le catalogue, un commentaire sur Martianus Capella, puis le livre de Priscien à Symmaque sur les nombres : ce dernier s'arrête à ces mots, Vnde incipit nomen exutraque parte circūscriptū IMI uel etiā sic CM. (Hertz, t. II, p. 407, 26). Suit, sans séparation, une série de gloses sur des noms grecs, depuis le f° 109 v°, Nicticora noctis pupilla. Anastron. side sidere.... jusqu'au f° 110 v°, Balneū dictū apotubalineon .I. a cōsolatione uel recreatione animi. Solet enī mestis et infirmis mederi. Orestes filius fuit agamenonis regis. Qui postquā reuersus est. cū patre suo a bello troiano. euenit ut matrem suā occideret. Post cuius necē statī furuit. Tandēq. in se reuersus. scripsit tragoediam de suis erroribus. et bello maxime troiano. dicta autem tragoedia. uel ab hirco. qui graece tragos dicitur et dabatur bellorū scriptoribus in praemiū. uel a uilibus munusculis. quae graece tragemata uocantur. Suivent, toujours sans séparation, des vers détachés de l'Apotheosis de Prudence, dont voici les numéros d'après l'édition de Parme de 1788 : 194, 195, 196, 197 (cloacinae autiphone), 308 (cū), 315 (géalōgus avec une sorte d'accent et un trait courbe que je suppose être des signes de quantité), 479 (jusqu'à frigentibus inclusivement, avec un blanc d'une dizaine de lettres à la fin de la ligne). À la ligne, VERSUS ALCUINI, etc. — On notera la plaisante doctrine qui fait d'Oreste lui-même l'auteur de l'Orestis tragoedia.*

tions sont exactes : *Joseph* est le nom réel et *Puplius Albinus* le nom littéraire d'un même personnage. Comme Alcuin aussi avait pour nom littéraire *Albinus*¹ (cf. lxxvij 23), je suis bien tenté de croire que la mention *ALCVINVS ABBAS* en tête de la pièce lxxix vient d'une confusion, et que cette pièce comme les suivantes est de Joseph. Elle n'est pas moins exécrable à tous les points de vue, elle présente le même système de dessins acrostiches, elle a en commun avec elles la quantité barbare *dēin* et les formes barbares *Iessus* pour *Iesus* et *ylidrus* pour *chelidrus*.

L'orthographe de ces acrostiches est à noter. Ils offrent de nombreux exemples de *s* pour *ss* ou *ss* pour *s* :

Iessus lxxix 1, lxx acrost., lxxj 26, lxxij 5 (*Iesus* lxxij 7), — *iusis* lxx 6 (*iussu* lxxv note) — *profusso* lxxij 22 — *missit* lxxij 27 — *impraesa* (= *impressa*) lxxij 13 (cf. *conposuit* dans les titres de lxxix et lxx, à côté de *conposuit* dans le titre de lxxv). Ces exemples ont ceci d'intéressant, qu'ils viennent de l'auteur lui-même et non d'un scribe; en effet, dans toutes les pièces en question, le nombre des lettres est rigoureusement réglé par l'acrostiche. L'auteur écrivait *thriumphat* lxxix 9, *ydrum* lxx 2, *ammota* (p. *amota*) lxx 8, *asculet* lxx 14, *pūlulet* lxxj 30, *altitronus* lxxij 5 (*altiithrono* lxxij 7), *prumta* lxxij 26, *cispes* lxxij 36, *Puplius* lxxiv acrost., *Carlus* (mais *Cārōlus* dans la pièce lxxv, signée de Teudulfé).

Les vers 34-57 de la pièce viic, qui a pour sujet la légende de la légion thébaine, ont été mutilés par le relieur du ms., dont le couteau en a fait disparaître les premières syllabes. On peut, pour faire comprendre la suite des idées, restituer le passage à peu près de la façon suivante. J'emprunte quelques suppléments à M. Hagen.

	Nuntius haec recitat,	sed grex pius impia uitat,
	Quod rex hortatur	contemnens quodque minatur,
	[Impau]de fortis,	uacuu formidine mortis,
35	[Caelica (cf. 169)]	terrenis praeponeus gaudia penis.
	[Vnus,] ut afflictus	declinat uiuere uictus (uirtus ms.),
	[Praemia] morte breui	meriturus perpetis eui :
	« Nunc, ait,] ille status ²	ruat, efficiat cruciatus :
	Mox pate fit, talis	quid agat furor imperialis;
40	[Vi Xp]i ³ murus	non est aliqua ruiturus;
	[Caelum] dent igitur,	liquido nobis aperitur.
	[Omnis] daemonicus,	quod Christo non sit amicus;
	[Christum] diligimus:	quod spernit, amare nequimus,
	Atque nef]as remur,	si templa deum ueneremur
45	[Ausimusu]e sacrum	fidei uiolare lauacrum.
	Sacra qui dem fugimus,	tamen ad tua iussa uenimus,
	Iusta D]o ⁴ dantes,	nec, rex, tibi danda negantes.

1. *Post-scriptum*. Alcuin a même porté le double nom *Publius Albinus*, Jaffé, *Monumenta alcuiniana* p 902. Cette remarque est de M. Dümmler. D'après le même savant, Joseph est un élève d'Alcuin.

2. Cet édit, cette proscription?? Cf. Tertullien, *De spectaculis* init. : quis status fidei, quae ratio ueritatis, quod praeeptum disciplinae.

3. C'est-à-dire *Christi*.

4. C'est-à-dire *Deo*. Le ms. a lō, dont le jambage initial doit être un reste du d.

Non uolumus] flecti (scelus est), sed corpore plecti :
 [Uitio tam] uobis opus est, quam passio nobis. »
 50 Miles u[er]t ista refert, rex iram talibus effert :
 « Non ego ma[ndatum] legale sinam uiolatam,
 [Nec sine ui]ndicta transire meos mea dicta :
 [Praemia digna] ferent, ausis quod talibus herent ;
 [Noscent] iussa dari, sacra non debere negari ;
 55 [Si ne]quit hortatus, compescat eos cruciatus.
 [Nec ta]men est totum punire gregem mihi uotum :
 [Quis] uelit hos temere pariterque uiros abolere ?¹
 Sorte placet numeri uel perdere uel misereri :
 Ite, reseruatis aliis decimos perimatis,
 60 Ut nece paucorum labet improbitas aliorum. »

Chacune des trois pièces vc, ivc, cv est donnée par les trois mss. de Berne 702, 710 et 434, que M. H. désigne par les lettres ABC (A et B sont des XI^e et XII^e siècles, C du XV^e) : il est regrettable que M. H., qui dans sa préface paraît attacher une juste importance à l'histoire des mss., n'ait pas saisi cette occasion de tenter un classement généalogique. Bien que les trois pièces réunies ne fassent guère plus de cent vers, les variantes fournissent les éléments d'un classement très-vraisemblable. C n'a en commun avec A ou avec B aucune faute manifeste; au contraire A et B ont en commun, à l'exclusion de C, la faute *para* ou *pera* pour *pete* (vc 17), la faute *quod* pour *quem* (vc 11), la faute *rapiat* pour *rapiet* (ivc 16), la faute *sed* pour *uel* (ivc 7), la faute *impune* pour *sine fine* (cv 17 et 18), l'omission du vers *Diuicius cedis animumque tuum male ledis* 2. M. Hagen, induit en erreur sans doute par l'ancienneté plus grande de A et de B, et par l'incorrection extrême de C, a admis dans son texte toutes ces fautes de AB sans en excepter une. Ce n'en sont pas moins des fautes, et, jusqu'à démonstration contraire, elles établissent que AB, par opposition à C, constitue une famille; que par conséquent AC^{prime} B et BC prime A. De là cette conséquence, que dans vc 12 il faut lire, avec BC, *tollit* et non *tollens*, dans cv 26, avec BC encore. *Christe Dei uerbum, qui despicias omne superbum* (et non avec A, *esse superbum*, c'est-à-dire τὸ τὴν εἰς ἐπερχόμενον, locution barbare que M. H. a adoptée); que dans cv 24, il faut *fūc haereat ista cicatrix* (*hereat* B, *habeat* C; cf. *fūc ad* au v. 40) et non *fac fiat plaga cicatrix* qui est une correction du copiste de A. Le classement montre encore que dans les vers cv 17-23, qu'A seul donne correctement, les perturbations de B et celles de C sont indépendantes les unes des autres; cela n'est d'ailleurs nullement invraisemblable, ces perturbations étant amenées de part et d'autre par la quasi-identité des vers 16 et 18. — Au v. 18 il faut *At* (*at* B, *et* C); le *ast* de A a été inventé pour faire une longue devant la leçon fautive *impune*.

La fin de la pièce civ est corrompue. Les vers mal bâtis 21-23, qui font double emploi avec 17-18, ont sans doute été remplacés par ceux-ci, puis, par erreur, reproduits tout en queue. Le réviseur qui a fait 17-18 ne tenait pas à

1. Je ne sais si le point d'interrogation est dans le ms. : cela est de quelque importance pour la restitution.

2. Ivc 12 *bis*: ce vers, qui s'enchaîne très-bien dans le contexte, ne ressemble nullement aux interpolations de C, telles que Ivc 11 *bis* ou cv 4 *bis*.

rimer aussi richement que le premier auteur, et il a fait rimer *concupitus* avec *unus*¹. Je lirais, en effectuant diverses corrections :

- 14 Est tamen ipsorum distantia suppliciorum,
 15 Quae sic pensantur, ut crimina perpetiantur
 16 Poenas maiores maiora, minora minores :
 (21) (Ergo [ms. O] scelus foedum, quasi si caper appetat hoedum
 (22) Cum capra non desit, [tantus] dolor orbis adhaesit,
 (23) Vt minor est nullo, punitur non minus ullo).
 17 Ergo concupitus quem sexus perficit unus,
 18 Culpa minor nulla, punitur non minus ulla ;
 19 Vnde timens² penas, sceleri non laxet habenas
 20 Qui non laxauit, retrahat qui foeda patrauit.

L'absence de tout titre et de toute explication fait de la pièce viiic une énigme bien propre à exercer la patience du lecteur. J'avais renoncé à y rien comprendre, quand la solution m'a été fournie par mon frère Julien. Les dix-neuf lignes qu'offre le ms. donnent, pour chaque année du cycle de dix-neuf ans, la correspondance entre le terme paschal et le régulier de cette année. L'ordre est celui des années du cycle ; le terme paschal est désigné par les locutions *nonae aprilis, octonae kalendae*, etc. ; le régulier est ensuite exprimé dans le texte en toutes lettres, et à côté en chiffres ; dans le détail tout concorde parfaitement avec la grande *Table chronologique* contenue au 1^{er} volume de *l'Art de vérifier les dates*. — Chaque vers se compose de deux adoniques rythmiques très-barbares entre les initiales desquels il y a allitération ; voici un essai de restitution (très-approximative) :

	None aprilis	No[ue]runt quinos,	V
	Octo(ne) kalende	Assim aepromunt,	I
	Idus aprilis	Etiã sexis,	VI
	None quaterne	Na[m]que dipondjo,	IIII
5	Item undene	Ambiunt quinos,	V
	Quatuor idus	Capiunt ternos.	III
	Terne kalende	Titulant senos,	VI
	Quatuor deni	Cubant in quadris,	IIII
	Septene idus	Septenos legunt ³ ,	VII
10	Sene kalende	Sorciunt ternos,	III
	Deni septeni	Donant [et] assim,	I
	Fridie nonas ⁴	Porro quaternos ⁵ ,	IIII
	Nouene notant(ur)	Namque septenos,	VII
	Pridie idus	Panditur quinis,	V
15	[Ipse] kalende (aprilis)	Exprimunt unum ⁶ ,	I
	Dvodene namque	Docte quaternos ⁷ ,	IIII

1. Nous avons un autre vestige de ses remaniements au v. 10, où le premier hémistiche, qui rime avec *colubris*, devait dans la composition originale être terminé par *lugubris* : le réviseur, ne trouvant pas au mot assez de propriété, a refait un hémistiche avec *tristis*.

2. Ou *tremens* ; ms. *tamen spenas*.

3. Ms. *septenos idus septem aeligunt*.

4. Ms. *nonarum*.

5. Ms. *quaterni*.

6. Ms. *unum exprimunt*. — 7. Ms. *quaternis*.

Speciem quintam	Speramus dvobus,	II
QVarte ¹ kalende	QVinqve conicjunt,	V
Quindene tribus	Constant ² adeptis.	III

Voici encore quelques corrections de détail :

v 13 : *Tætra* ceu *nubes radios coruscæ Solis inuadit, Boreasque spirans Verberat nubis tenebrosam amictum, Emicat et sol: Haud secus...* (ms. *cum, nubes*). — xij 10, *ut cingit...*, *ut instaurant...*, *ut texatur...*, *ut mordet...*, *uernant...*, *ornat...* : la grammaire veut un indicatif. Le vers n'admettant pas *textitur*, il faut lire *nexatur*; d'ailleurs, pour le sens, *nexare* est ici préférable à *texere*. — xvj 69 : [*Mund*]o *attributus iungitur quinaris, [El]ementa mndus quod subit post quattuor. [Hic (ou Is) co]agulatus etc.* — xvj 90 : *Quis esse perfectum [neget senarium]*. La perfection du nombre 6 est exprimée au vers 163. — xvj 143 s. : *Sic paruulis in men[se den]te[s septimo] Surgunt, et hi mutantur orbe septimo.* — viic 126 s. : *Aspera nonne pati dubia sub sorte parati Regi paremus plagasque necemque timeamus?* Il faut *paremus? plagasne.* — cij 7 : *Vngens et pungens et mitibus aspera iungens* : M. H. a cru devoir changer *ungens* en *urgens*. Mais le versificateur joue ici sur *ungere* et *pungere* comme dans le proverbe *oignez vilain il vous poindra*; il ne faut donc pas hésiter à garder la lecture du ms.³. Au v. 14 *ensis* indique qu'il s'agit d'une date de mort, et non, comme le dit la note, d'une date de naissance; je compléterais donc la lacune en lisant *Quod februs mensis fuit huic [quasi morti]fer ensis (ou leti]fer.* — viic 102 s., il faut ponctuer : *Cum sex centenis (600), geninisque nouem (18), duodenis Quattuor (48) occisis*; total, 666 soldats massacrés lorsqu'on décime pour la première fois la légion thébaine. En effet la légion en comprenait $100.3.2 + 2000.3 + 10.3 + 9.4 = 6666$ (vers 7 s.). Il en reste donc 6000 : la seconde fois on en tue 600 (vers 136 : *duo sustinere trecenti*). Il résulte de là que *Sorte in sex acta* au v. 137 n'a pas de sens : peut-être faut-il lire *Sorte in se exacta; reliqua nec parte subacta, Cuius, etc.* — cxxxij 2, *actoris et cuius, auctor iste Riese* : plutôt *actor is et cuius*. — Il suffira d'indiquer très-brièvement les corrections suivantes, parmi lesquelles plusieurs portent sur de simples fautes d'impression. ij 7, *O filio*, l. *Officio*. — vij 10, *populi*, l. *populis*. — xij 39, *triens*, l. *nitens*. — xiv 43, *uniferis*, l. *uuiferis* (cf. xv 72 *snperat*, ivc 26 *inuatur*). — xvj 121, *quaterno*. — xix 29, *Tum ternæ inhabitabiles*. — xxj 9, *tumescit*. — xxiv 20, *trinus et inus*, l. *unus*. — xxx 5, *haec die ms.*, *haec dies Hagen*, l. *hac die*. — xxxvj 10, *prostas*, l. *praestas*. — xxxvij 8, *ignosce*. — xlij 13, *cunctis*, l. *cuncti*; 16, *crimine*, l. *crimina*; 17, *hora*, l. *ora*. — xliij 23, *quoque*. — l 13, *contectis plumis*, l. *contactas*; 26, *exstinctus sole*, l. *exstincto*; *subens*, l. *rubens*; 29, *plumis*, l. *plumas* (?); 37, *ipsi. l. ipse*; 43, *Hic [in] uolatu* (?); 55, [*per*] *plaudunt* (?); 64, *garder liquens*; 110, *triumphis*, l. *triumphes* et non *triumphus*; 119 s., *Xpus sepulchro, Xpus resurgit*. — liv 2, *redundantia*. — lv 27, *Vertis*, l. *Virtus* (?); 41, *Nos*, l. *Hos*; 50, *Tollat*, l. *Tollet*; 59, *beatorum*, l. *beatarum*. — lvj 2, *atque*; 5, *garder beatis*; 9, *detraxit*; 20, *sordidulam*, l. *sordidulum*. — lvij 5, *præcaue, nunc* (ms. *nun*,

1. Ms. quaterne.

2. Ms. constant tribus.

3. Cf. Baldo dans Du Ménil, *Poésies inédites du m. a. p. 250 l. 15* : *Intus enim pungunt sua uerba, forinsecus unguunt.*

non) *felix, ne te, dum nescis* (var. *cernis*) et *audes* (var. *audis*) etc.; au v. 8 lire avec le manuscrit de Daniel *mortales*. — lx 9, *mar[is]* — lxij 12, *aequus*; 24, *eius*. — lxij 5, *quicquid*. — lxix 6, *oue*, l. *ore*; 116, fin de la première note, *orbi*, l. *orbis*. — lxx 9, *seu*, l. *sed*; 26, *ultorue natus illorum*, l. *ultor uenatus ilidrum* (cf. *ylidrus* lxix, 32). — lxxij 32, *mursus es inferni*, l. *murus es infernis*; P. 121, n., l. 5, *flos campi*. — lxxv 21, *ordinis atque*. — lxxvij 7, *utere, quisque [legis] librum* (on pourrait aussi lire *leges*; ici *quisque* vaut *quisquis*; P. 136, n., l. 2, *prolui*. — lxxij 23, *numeros*, l. *numerus*; au v. 43 garder *quis* (= *quibus*); 73, *fuert*, l. probablement *fuertis*; 86, *Itque*, l. *Atque*; 86, *Hi... habent*, l. *Hic... habet*; 95, *Hoc factio mss.*, *Hoc fato* Hagen, l. *Hoc pacto*. — lxxxiv 44, *conuocat* ms., *conprobat*? Hagen, l. *conlocat*. — lxxxvij 4, *excidium* et non *excidium*; 11, *tempora* et non *tempore*; la rime indique de lire *aduentu* (11), *associatus* (20), *excelsis* (23). — viic 7, *uicibus*; 73, *hinc*: *huic*. — viic 119, je ne puis comprendre pourquoi M. H. change *solacia* (que le ms. d'ailleurs écrit correctement par un *c*) en *solatio*; 180 s., l. *Hanc gladius* (ms. *gladiis*) *straiut, cibus hanc opulens satiauit, Vitigenam* (Hagen Nitig.) *rorem bibit hacc, uomit illa cruorem*; 197 s., *Quod* (et non *Quid*, scil. *corp[us] effectum*) *me tantorum comitem probat esse uiro.um, Vel* (et non *Vt*) *fuga*, etc. — vic 25, *Inde* et non *Vnde*; un point après *manere*; 33, *perdifficilem* en un seul mot, 40, *inuchit* (préférable pour le sens à *inuenit*, et dont *inuicit* n'est qu'une orthographe incorrecte). — vic 48 ss. Je proposerais, quoique avec doute, la lecture suivante: *rerum. Nec fieri quemquam fugitiuus posse beatum* *Indicat ipse dolor* (*fugitiuus*, c.-à-d. qui se transporte avec l'homme), *qui defugientibus extat. Nunc* etc. (ms. *quid de fugientibus extat*); 55 s., *Sed non ut ualeant languoris perdere causas: Qui dolet aut metuit, patet hunc non esse beatum* (ms. *ne ualeant, qui metuit*; cf. 58 *His dolet aut metuit*). — iic 24, *utpote grandem*, et non *ut puto*. Ces mots se rapportent à *culpam*. — ciij, changer *sic* en *si* au v. 21 et écrire au v. 23 *si pro membrana*. — cvij 68, *per iniqua* en deux mots; 99, *grauis*. — cvij 32, *fis*, lire *fit*. — cxij 12, *fenus*, lire *funus*. Aux v. 28 et 36 corriger *nota*, *notum* en *uota*, *uotum* (et non *nutum*), et dans cxvij 18 lire *indicat* (non *indicat* qui n'est nullement « sensui aptius »); cxvij 14, *bono*. — cxvij 9, *partes*, l. *artes*? Ce serait à vérifier sur l'inscription originale, qui sans doute existe encore. — cxxij 3, *Et*, lire *At*. — cxxxij 5, ms. *quidem*, H. *quidam*, plutôt *pridem*. — cxxxiv 36, *coruscae*. — Corrections de ponctuation: iv, un point après 10 et non après 12; 25, la virgule après *superbi*. — vij 31, la virgule avant *uobis*; 43, ôter les deux points après *aue*, mettre un point-virgule après *tellus*. De même viij 21. — xvj 58, un point-virgule après *dant mille*. — xxxij 10, ôter la virgule après *diadema*. — l 2 ss., *Ad astra tendit Alta sublimis; Aspergens* etc. — lij 39, ponctuer plus fortement après *uterque*. — lxij 1, ôter la virgule après *Rex*. — lxiv 3, la virgule avant *nisibus*. — lxxvij 2, *praeclara* entre virgules. — lxxiv 15, ponctuer *tu pater, o patriae decus, et* etc. — lxxvij, un point après le v. 13, deux points après le v. 14, une virgule après le v. 20; au v. 24 un point et virgule après *sedes*. — lxxvij, au v. 11 deux points après *disce*; au v. 13 une virgule après *iuenis*. — lxxx 9, la virgule avant *ei*; 13, *bouum uena... illud: Gens*; un point après 22 et une virgule après 23; un point après 31, une virgule après 34; et un point d'interrogation après 40. — lxxxij 48, ôter la virgule avant *quae*. — lxxxij, des virgules avant

puncto et après *relicto*. — lxxxix 6, deux points après *des*. — viic 152, une virgule après *sed*; 201, ôter la virgule qui suit *amoenam* et la mettre avant *requiem*. — vic 11 ss., *odium, timor* — *mentes*; *Quattuor* — *omnis*. *Vix*. — iic 22 s., une virgule après *annis*, une autre après *aqua*. — cj 12, une virg. après *dissimiles*. — cv, une virgule après 45, deux points après 47. — cvij 7-8, un point d'exclamation après *inania*, un point après *tenuisset*; 32, la virgule après *peius* et non avant; un point-virgule après 55; une virgule après 95; ôter la virgule après 102. — cviii, ôter les virgules après 16, 20, 38, et dans 18; en mettre après 19, 55; un point-virgule après 17. — cxj 19, pas de virg. après *res*. — cxij 23, virgule après *frondibus*. — cxiv 6, une simple virgule après *arte*. cxvij 5, la virg. après *similis*. — cix 9-10, ôter toute ponctuation après *munus*, et mettre un point après *focus*. — cxx, un point après 4. — cxxvj 15, ôter la virgule avant *ut* (qui n'est pas corrélatif à *ita*). — cxxvij 14, un point après 14. — cxxviii, ôter la virgule après 6. — cxxix, ponctuer fortement après 9. — cxxxvj iv-2, une virgule après *fortis*.

Au point de vue de la lexicographie j'ai noté au courant de la lecture les formes suivantes, remarquables tantôt pour le sens et tantôt pour la forme (je laisse de côté la plupart des noms propres, dont M. Hagen a donné un index) :

- senior* (seigneur) vij 2,
 ? *mūre* x 4,
 ? *taltan* x 5 (l. *talentum* ?),
 ? *idūs* lxxvj 8, *Phīlōgōus* lxxvj 8, ? *tōrpes* lxxvj 9,
Sīrenæ (confusion produite par l'acc. *Sīrenas*) xiiij 53,
feta (fécondée par) xiiij 62,
cerastes féminin. xiiij 74,
moriere = *periere* liij 52,
barca xiv 11,
gauisus ob quod xxiv 11,
triumphare actif xxxvij 24,
cothurnus lxxix 23, lxxviii 14, 64,
uassōbō lxxj 9,
ruricolus lxxiv 29.
rutilis lxxv note
scrīpūlus lxxvij 1,
sinscalcus lxxvij 2, *būtīclarius* lxxvij 2.
lauander lxxvij 3 *ter*,
focarius lxxvij 3 *ter*,
caninator lxxvij 23,
progenies (ancêtres) lxxix 4,
phillōra lxxix 30,
sintagma lxxix 41 (la pièce lxxix fourmille de mots grecs : Σύνταγμα serait-il le titre d'un ouvrage du destinataire Constantin ?),
cosmi triquadri lxxix 74,
desma lxxix 77,
psalmatio lxxix 90,
cēphal = κεφαλήν lxxx 48.

taphus = τάφος lxxxj 8,
putelis lxxxj 9,
miles, chevalier (romain) cxxxiiij 10,
trianglus lxxxvj 7, *liuellus* lxxxvi 14,
quadratorium lxxxvj titre,
flatus (âme) viic 74, 92, 93, *ivc* 18, *lux* (œil) viic 76,
nulli (génitif) viic 167,
de ficibus (= *ficus*) iiic 7, *de fratre* (= a fr.) cxxx 11,
homo (= *maritus*) iiic 16, *filia* (= *puella*) cijj 20,
quod (= *cur*) iiic 21.
Dei pietas (pitié) iic 7,
februs mensis cijj 14,
quae nescio viic 186,
quo pro cijj 9,
qualiter (= *quomodo*) cvij 12.
remaneri cvij 14,
alba, frocum, capellus (vêtements) cvij 13, 16, 17,
amodo (et non *a! modo* : c'est un adv. fréquent au moyen âge) cvij 41,
merci (c'est le mot français) cvij 76,
odio (je hais) cvij 85,
consepelisse cxvij 16,
uelle suo cxxiv 2, *posse tuum* cxxvj 6,

Dans la pièce lxxxij et la suivante il y a lieu de relever les noms donnés aux pièces du jeu d'échecs. Dans lxxxij on a, outre le roi et la reine, toute une hiérarchie féodale, des *comites* (les fous), des *equites* (les cavaliers) et aux frontières de l'échiquier des *marchiones* (les tours) : voir les v. 37, 39, 42 (v. 41 s. *Extremos retinet fines, inuectus uterque Bigis, seu rochus, marchio siue magis* : le rochus, ou plutôt le marquis). — xiiij 75, dans un vers qui au dire de l'éditeur est *ferè totus putredine deletus*, il est hardi de lire *colubres*. *Mysteriarachus* lxxix 66 est un autre barbarisme. — lxxvij 21, *Multo*, qui est imprimé par une grande M et qui figure dans l'index des noms propres, n'est ni un homme ni un être mythologique, et n'a aucun droit à la majuscule. Ce mot désigne le *ueruex* du v. 18 : c'est tout bonnement le mot français *mouton*. Voir Diez, *Wörterbuch*, au mot *montone*. M. H. a fait aussi un nom propre de *heremita* iic 21. — cv 15, M. H., trompé par *tot* du v. 14, change *quod* en *quot*. Mais il faut garder *quod* (= *ut*) qui est un romanisme : *in tot, quod despero*, en tant de choses, que je désespère¹.

Au point de vue de l'orthographe, en outre des formes qui ont déjà été relevées, les mss. dépouillés par M. Hagen présentent quelques formes à noter : *salplimus* et *salplamus* (pour *psall.*) xxvj 28 et 33, *ignos* (pour *hymnos*; cf. l 50?) xlviij 4, *grax* et *gragem* (a pour e) vii 32, 56, *filix* = *filix* xiv 25; dans l 44 l'auteur avait dû écrire *hangeli* pour *angeli*. L'emploi de l'y est très-rare, et je crois qu'au moins dans les cas où l'i que les mss. lui substituent forme une rime

1. Sur l'emploi de *quod* voir Osann, *Vitalis Blesensis Amphitr.* 196; cf. dans le même poème 341 *sic quod dicor* = *sic ut dicar*, et ajouter l'exemple *Aulul.* 195.

pour l'œil, M. H. aurait dû le conserver : ainsi *chelis* lxxix 62. La même observation s'applique aux rimes entre *e = ae* (ou *e = oe*) et *e* ordinaire ¹. Dans viic 114 la rime suppose l'orthographe *magestri*. — *Frax* cvij 81 est pour *fraus* et doit se prononcer comme *fraus*; c'est ainsi que dans les textes français *cheux* vaut *chevaus*. M. H. avertit (cxxxij 2) que *actor* qu'il laisse dans le texte vaut *auctor* : la même remarque n'eût pas été superflue cxxvj 3. — Au point de vue de la prononciation, il y a lieu de relever les rimes *ficum*, *iniquum* iiii 4; *precor*, *aequor* iic 26; *aequum*, *mecum* ic 13; *cum qua*, *saluunca* ic 19; ainsi que la rime *fecit*, *profecit*, *iecit*, *ne sit* cxxxij 28.

Au point de vue de l'histoire, on pourrait faire sur le livre de M. Hagen beaucoup de notes intéressantes. Je souhaite qu'une personne compétente entreprenne cette tâche.

Il est temps de conclure par une appréciation d'ensemble. L'édition des *Carmina* est utile et soulève mille problèmes curieux; M. Hagen a rendu service à la science en opérant le dépouillement des mss. de Berne, et ça et là il s'est acquitté du devoir d'éclaircir son texte. Mais on ne peut méconnaître que le travail a été fait trop vite, que les éditions antérieures n'ont pas été collationnées, que le sens n'a pas été étudié d'assez près et que la ponctuation a été mise souvent au hasard, que le choix entre les variantes a été fait sans méthode, que plusieurs des corrections qui ont été proposées violent des règles élémentaires; qu'enfin, chose presque incroyable, l'éditeur semble n'avoir pas eu conscience des différences qui distinguent un texte en vers d'un texte en prose. De telles négligences feraient sans doute grand tort, dans l'estime de M. Hagen, à un philologue non allemand : c'est du moins ce que peut faire présumer l'aigreur d'une certaine antithèse établie par lui, assez hors de propos, entre une qualité germanique et un défaut danois ². Mais mêler les questions de jalousie nationale aux questions de science est un travers où ne tomberont pas les lecteurs français : à coup sûr ils reconnaîtront avec une cordialité complète le soin que M. Hagen apportera à ses éditions futures. Il leur suffira que sa prochaine publication de poésies du moyen-âge atteste une connaissance sérieuse de la versification, acquise soit à l'école de la science allemande, soit à l'école de M. Thurot et de M. Quicherat.

L. HAVET.

Le Martyre de sainte Agnès, mystère en vieille langue provençale. Texte revu sur l'unique manuscrit original, accompagné d'une traduction littérale en regard et de nombreuses notes, par M. A.-L. SARDOU. Paris, Champion, [1877]. In-8°, xvi-112 p. (Publication de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes).

Le mystère de sainte Agnès a été découvert à Rome et publié en 1869 par

1. Smaragdus scande *tróchi* lv 2, tout comme Virgile avait scandé *chorōas*; et le ms. porte *trochi*. Ici encore il est pour le moins superflu de rétablir un *a* devant l'*e*.

2. La qualité germanique est la force, le défaut danois est l'insolence (je ne puis dire pourquoi *Danicæ insolentiae* a une majuscule et *vis germana* une minuscule). Je ne sais au juste à qui s'adresse la phrase en question (p. vi) : si c'est de M. Madvig qu'il s'agit, il méritait l'honneur d'être nommé.

M. Bartsch. Cette édition, malgré quelques imperfections, est sans contredit l'une des meilleures qu'ait publiées ce savant. Le travail de M. Sardou ne diffère pas assez de celui de son devancier pour qu'il y ait lieu d'en rendre un compte détaillé. Le motif qui a poussé l'éditeur de la *Vie de saint Honorat* à donner une fois de plus la mesure de ses connaissances en provençal, c'est que « l'édition donnée par M. Bartsch, avec sa longue introduction et ses nombreuses notes en allemand, n'a pu profiter qu'aux personnes familiarisées avec la langue de Goethe » ; motif dont la portée nous échappe ; car la « longue introduction et les nombreuses notes » du premier éditeur contiennent une foule de notions utiles qu'on chercherait vainement dans l'introduction et dans les notes du second, de sorte que les personnes qui ignorent « la langue de Goethe » ne sont guère plus que par le passé en état de profiter des recherches de M. Bartsch.

La nouvelle édition se recommande, en apparence du moins, par un mérite plus sérieux : celui d'une nouvelle révision du ms. de Rome. Cette révision pouvait être fructueuse. L'un de mes anciens élèves, M. Clédât, qui en 1875 appartenait à l'école de Rome, a collationné, et non sans utilité, le ms. de *Sainte Agnès*. Mais le même travail, fait par M. Sardou, ne me paraît pas avoir produit de résultats bien importants. Il y a par exemple, aux folios 70 et 71 du ms. plusieurs morceaux ajoutés après coup, soit par le copiste, soit, plus probablement, par l'auteur lui-même. Ces fragments ont été intercalés par M. Bartsch (p. 7 à 10) hors de leur place, et embarrassent visiblement le dialogue. M. S. les a rejetés en appendice, ne sachant qu'en faire, et a conservé diverses fautes de lecture commises par M. Bartsch. Cependant l'examen du ms. a révélé à M. Clédât l'endroit du texte où ces additions doivent prendre place¹.

M. S. s'est mis au travail sans soupçonner que depuis l'édition de M. Bartsch, personne se fût occupé de *Sainte Agnès*. Il en résulte qu'il a manqué l'occasion de vérifier sur le ms. des conjectures proposées par divers érudits, et parmi lesquelles plusieurs sont certaines. Ainsi il y a (Bartsch, l. 520, Sardou, p. 32) un vers lu par le premier éditeur : *El bosc clar deua uist al palasih amfos*, et par lui corrigé d'une façon arbitraire autant qu'in vraisemblable. M. Sardou a lu comme M. Bartsch (sauf *dena* au lieu de *deua*) et adopté sa correction. Mais, dès 1869², j'avais proposé la bonne lecture : *El bosc dardena (d'Ardena) justal palaihs Amfos*, qui a été adoptée par M. Bartsch lui-même³. Depuis, j'ai su par M. Clédât que ma conjecture était réellement la leçon du ms.

M. S. n'a, heureusement, pas trop touché au texte de M. Bartsch, qu'il eût été assurément fort en peine d'améliorer. Toutefois il a proposé çà et là quelques modifications qui sont loin d'être toujours heureuses. Je citerai par ex. celle du v. 82 : *As en Sinproni, e vos digas*. M. S. pense que le vers a une syllabe de trop, et propose la suppression de *vos*. M. S. ne se rend évidemment pas compte de l'accentuation de *Sinproni*.

Les onze pages de l'« Introduction » sont consacrées à des matières fort étrangères à *Sainte Agnès*. Ainsi M. S. s'y livre à des attaques aussi dénuées de

1. Le travail fort instructif de M. Clédât vient de paraître dans la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

2. *Revue critique*, 1869, II, 185.

3. *Grundriss*, p. 6. Au lieu de *palaihs Amfos*, M. B. a proposé *palais ausor*, ce qui rétablit la rime avec le second vers.

bon sens que d'à propos contre ma traduction de *Flamenca*, me reprochant charitablement d'avoir omis dans cette traduction des pages entières parce que je n'étais pas en état de les comprendre. Si donc M. Guessard a joint aux chansons de geste qu'il a publiées, non une traduction, mais un sommaire, c'est qu'il était incapable de traduire les textes qu'il éditait. Au lieu de me chercher une querelle d'allemand au sujet d'un ouvrage publié en 1865, M. S. eût mieux fait de prendre à partie quelque travail plus récent, par exemple le rapport que j'ai fait l'an dernier au Comité des travaux historiques sur son édition de la *Vie de saint Honorat*. — M. S., qui tient absolument à n'être d'accord avec moi sur aucun point, me blâme encore d'imprimer : « *Quel reis Esclaus nil reis d'Ongria* » ; il préfère écrire avec Raynouard : « *Qu'el reis Esclaus ni'l...* » et part de là pour dire que je suis « de l'école allemande ». Le plus allemand des deux n'est pas celui qu'on pense. Le système de Raynouard n'avait plus guère, à ma connaissance, qu'un adhérent, M. le Dr Mahn; maintenant il en aura deux. Quant au système que je suis, c'est celui que M. Guessard exposait (en grand détail, et sans se faire faute de démontrer l'erreur de Raynouard) à l'École des chartes, devant des auditeurs au nombre desquels se trouvait, si j'ai bonne mémoire, M. Sardou lui-même (1857-8).

A la suite du texte est jointe la copie, avec transcription en notation moderne par M. l'abbé Maillard, de plusieurs morceaux de musique que contient le mystère. C'est peut-être là tout ce qu'il y a de bon dans l'édition.

P. M.

Die catalanische metrische Version der sieben Weisen Meister,
Von Adolf MUSSAFIA. Wien, Gerold, 1876, in-4°, 85 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vienne*, t. XXV).

On connaissait depuis longtemps, par divers renseignements qu'à rappelés M. Mussafia, l'existence à Carpentras d'une version catalane du *Roman des Sept Sages*. M. Mussafia, auquel on doit déjà de si importants travaux sur diverses versions de cet ouvrage célèbre, pria il y a quelques années M. Fœrster, qui parcourait alors les bibliothèques de France en quête de manuscrits inédits, de lui copier ce texte. J'allai de mon côté à Carpentras, en décembre 1873, pour prendre non une copie, mais une analyse du roman catalan en vue du cours que je faisais alors au Collège de France, et ayant appris juste à temps le projet qu'avait mon savant ami de publier le texte même, je pus collationner pour lui quelques passages qu'il m'indiqua. Je retrouve en outre dans mes notes un certain nombre de passages transcrits textuellement, et grâce auxquels je puis apprécier la copie de M. Fœrster. Cette copie est fort bonne, comme on devait l'attendre d'un paléographe aussi exercé; mais il faut ajouter qu'il a eu à la faire un mérite particulier, car le manuscrit est extrêmement difficile ou du moins offre sur certains points des difficultés particulières, notamment en ce qui concerne la distinction de *is* et *ts*, de *c* et *t*, et certaines abréviations. Je trouve entre mes notes et les passages correspondants du texte imprimé un certain nombre de différences, en général peu importantes, et où je suis d'autant moins sûr d'avoir raison que j'ai travaillé très-vite et que je n'ai pas copié les vers en question avec l'attention qu'on apporte à une copie qui doit être imprimée. Je

signale quelques-unes de ces divergences, qui peuvent avoir de l'intérêt. V. 17, *Bencills*, et de même v. 31, *Enalls* (= *Encills*); il faut sûrement lire *Bencilles*, *Encilles*; la double *l* est surmontée d'une barre qui indique une abréviation; on trouve de même *Lentuls* et d'autres mots. — V. 22, j'ai lu *Car veg que conquest i avets au lieu de prest o a*. — V. 24, j'ai lu *gazardonats* (voy. la note). — V. 30, *questia* pour *que sia*. — V. 123, *qualcon* (*qualque*). — V. 126, *molts gens* (*moltes gents*). — V. 213, le ms. a *cortset* en un seul mot; ne pourrait-on garder ce diminutif au lieu d'adopter la correction proposée en note? — V. 594, j'ai lu *paue*, mais il est certain que le ms. se prête aussi à la leçon *patit*. — V. 1095, j'ai lu *jaquets*, et souvent *que* où l'imprimé porte *qui*. — V. 1339, *prets* (*precs*). — V. 2218, j'ai lu *stalonar* pour *scalonar*; c'est certainement la bonne leçon; et il est probable que *estolon*, cité dans la note, doit être corrigé en *estalon*. Le sens de ces mots est « étançonner (cf. le roman français des *Sept Sages*, éd. Leroux de Lincy, p. 53), étançon »; pour l'étymologie, cf. Littré, au mot *Etalon* 2. — V. 2404, le ms. porte bien *Cant ho*, mais il faut corriger *Catho*. — V. 2892, *tant*; j'ai marqué dans mes notes que le ms. pourrait permettre de lire *cant*, qui est meilleur pour le sens. — V. 2946, *fylla* (*fila*). — V. 3045, *sta* (*sia*); voy. sur ce vers la remarque de la p. 32. — V. 3188, *stort* (*estort*). — On parle de réimprimer le poème catalan, pour la *Société des langues romanes*, d'après l'édition de M. Mussafia; il sera bon de collationner soigneusement le texte sur le manuscrit : la connaissance et l'étude de l'ensemble permettra de lire sûrement plus d'un passage douteux. Il serait à propos d'ailleurs, dans une réimpression, d'introduire dans le texte les excellentes corrections que M. Mussafia s'est borné à indiquer en note, et à rejeter en note les leçons fautives du manuscrit. Ce manuscrit est déplorablement corrompu, et la lecture du poème, dans l'état où il nous est arrivé, ne peut se faire avec le moindre agrément.

Outre cette restitution perpétuelle, M. M. a joint à son texte une introduction grammaticale, des notes explicatives et un glossaire des mots difficiles, qui sont assez nombreux. Il est superflu de recommander aux philologues la lecture de ces pages; tout le monde connaît la science, la critique et la pénétration de M. Mussafia. De tous les disciples de Diez, c'est celui qui a le plus largement compris la tradition du maître. Il est également chez lui dans chacune des provinces du domaine roman; il n'en est pas une où il n'ait fait, non-seulement d'utiles applications de la meilleure méthode, mais d'importantes conquêtes. C'est la première fois qu'il s'occupe de l'ancien idiome catalan, et il n'a pas traité ce sujet sans en avoir éclairé plusieurs faces¹. Quant au commentaire que pouvait demander le texte au point de vue de l'histoire littéraire, M. M. ne l'a pas donné cette fois. Ce n'est pas que ces recherches lui soient moins familières que les études purement grammaticales : j'ai déjà rappelé ses travaux antérieurs sur les différentes versions des *Sept Sages*. Mais il réserve ce travail pour un mémoire spécial. A vrai dire, je ne vois pas bien avec quoi il le remplira, à moins qu'à propos du texte catalan il n'entreprenne une étude générale sur les rédactions occidentales des *Sept Sages*. Le texte catalan n'a pas pour cette étude un intérêt particulier; il est facile en effet de reconnaître qu'il dérive de

1. Voy. sur ce travail les intéressantes remarques de M. Chabaneau dans la *Revue des langues romanes* de décembre 1876.

la rédaction française publiée par Leroux de Lincy et que je désigne par L¹. Il doit même en dériver directement, car il ne s'en éloigne que fort peu, et toutes les modifications qu'il a apportées à son original s'expliquent par deux causes : le désir d'abrégé (et en effet la rédaction catalane est relativement fort courte) et le désir de mieux motiver. Il serait trop long de montrer ici par le menu l'application de ces deux tendances : je ne pense pas qu'on puisse songer à attribuer à ce poème, d'ailleurs assez médiocre, une origine indépendante de L².

Il est un seul point où la rédaction catalane se sépare de L, non pour abrégé ou pour motiver, mais au contraire pour allonger sans motif. Elle ajoute à l'histoire d'Hippocrate (*Medicus*), qui tua son neveu par jalousie et s'en repentit lorsque, devenu malade, il ne l'eut plus pour le soigner, un épisode inconnu aux autres versions des *Sept Sages*. Hippocrate, dit le poème, avait une femme qu'il aimait et dont il se croyait aimé. Un jour tous deux à leur fenêtre regardaient un troupeau de porcs, parmi lesquels était une truie³. « L'homme qui mangerait de la chair de cette truie, dit Hippocrate, serait perdu sans remède. — Quoi! sans remède? dit la femme. Vous me faites trembler. — Il n'y en aurait qu'un, reprit le sage *physicien*, ce serait de boire du bouillon⁴; mais si on n'avait pas de bouillon, on mourrait sans faute. » On devine la suite : l'épouse perfide fait tuer la truie et en sert la chair à son mari; en même temps elle fait briser la marmite et jeter le bouillon. Hippocrate, dès qu'il a goûté cette chair, change de couleur; quand il apprend qu'il ne pourra pas avoir de bouillon, il sait qu'il est perdu et à qui il le doit. Cependant il dissimule, et feignant de discuter avec sa femme *chérie* les conditions de leurs testaments respectifs, il la fait asseoir près de lui sur une pierre glacée, dont le froid lui entre dans le corps et la tue même avant lui. Ainsi il meurt vengé. Cette histoire se retrouve, beaucoup mieux motivée, dans le roman du *Saint Graal* (voy. P. Paris, *les Romans de la Table-Ronde*, I, p. 266 ss.); il ne paraît pas cependant que ce soit là que l'ait prise le poète catalan : car le dénouement est un peu différent. Dans le roman français Hippocrate dit au roi son beau-père, qui voudrait le guérir, que le seul remède serait une lame de marbre qu'une femme aurait réchauffée en s'y étendant nue, et c'est ainsi qu'il arrive à faire périr sa femme. Les deux récits ont une source commune, qui bien probablement est originairement byzantine. Il faut remarquer que le roman français raconte les aventures d'Hippocrate à propos de « l'île d'Ipocras », où se trouveraient encore les ruines de son palais. Or il est certain que beaucoup de traditions s'étaient de bonne heure attachées au nom d'Hippocrate dans l'île de Cos, sa patrie (aujourd'hui Lango) : elles y étaient très-vivantes au moyen-âge et

1. Sur cette désignation et sur la classification des rédactions françaises en prose du roman des *Sept Sages*, je renvoie à la préface de mon édition de deux de ces rédactions, qui paraîtra incessamment.

2. On pourrait être tenté de prendre pour une trace d'une forme bien plus ancienne la substitution, dans *Avís*, d'un perroquet à la pie du roman français. Mais cette substitution était suggérée par le talent du perroquet pour la parole : elle s'est faite également, et d'une façon tout indépendante, dans le poème anglais publié par M. Wright, qui dérive d'une autre rédaction française en prose (A).

3. Le v. 1023 dit *truyes*; mais on voit par le v. 1026 qu'il s'agit d'une truie spéciale. C'était une truie *en chaleur*, comme nous l'apprend le texte que je vais rapprocher du catalan.

4. Il faut comprendre le bouillon de la chair de la truie.

elles y subsistent encore ¹. L'auteur du roman catalan ² a été induit par le seul nom du héros à ajouter cette aventure à celle qu'il venait de raconter sur Hippocrate ³.

Un passage curieux des *Leys d'Amors* contient un résumé du *Roman des Sept Sages* qui a sans doute pour base un texte provençal : « Tot le romans dels .vij. savis procezish aperpauc per aquesta figura ⁴ : quar can le filhs del emperador fo jutjatz a penjar per l'emperador son payre, cascus dels .viii. savis lo distriguec un jorn que no fos pendutz ab un ysshemple que li dizia cascus per esta forma : Si pendes aquest etan, ayssi ten prengua coma al borgues de son bon lebrier ; e pueys venia l'altres e dizia : Si to filhs fas penjar, ayssi ten prendra cum fe ad aytal baro de son auster ⁵. La emperayritz quar volia mal a son filhastre filh del'emperayre, cant era la nueg am 11 marit, defazia tot can li savi havian fag e dig de jorn am d'autres ysshemples quel fasia et aduzia a son prepauzamen, pel contrari d'aquels dels philozophes, perque l'efans fos pendutz. Enpero Dieus finalmen lo gardec si que l'efans romas coma denan, e ela fo despessada ⁶. » Ce sommaire, évidemment fait de mémoire, ne nous apprend rien sur les particularités qui pouvaient distinguer le texte d'où il provient. Rien n'empêche qu'on n'y reconnaisse notre poème catalan ⁷ : l'écart des deux dialectes, au XVI^e siècle, n'était pas assez grand pour que ce poème offrît quelque difficulté à des lecteurs toulousains ⁸.

G. P.

La reine Esther, tragédie provençale. Reproduction de l'édition unique de 1771, avec introduction et notes, par Ernest SABATIER. Nîmes, André Catélan, 1877. Pet. in-8°, xli-83 p.

La pièce dont on vient de lire le titre est restée inconnue à tous les bibliographes. Elle paraît n'avoir eu qu'une seule édition, dont on ne connaît qu'un exemplaire, celui qui a servi à la réimpression faite par les soins de M. Sabatier. Cet exemplaire unique, qui appartient à la bibliothèque municipale de Carpentras, a perdu son titre ; on l'a rétabli à la main d'après un exemplaire qui, paraît-il, ne se retrouve plus. Le titre restitué est ainsi conçu : « *La Reine Esther, tragediou en vers et en cinq actes, a la languou vulgari, coumpousadou a la maniere dei Juifs de Carpentras*. A la Haye, chez les Associés. » La date de la publication, et aussi tout ce qu'on sait de la composition de cette pièce, est

1. Voy. Dunlop-Liebrecht, p. 173, 481.

2. Ou peut-être la source où il a puisé.

3. On trouve une allusion à cette histoire dans un texte catalan et aussi dans un texte français, qu'on peut lire tous deux dans Comparetti, *Virgil*, II, 107.

4. Il s'agit de la figure que les auteurs appellent *paradigma*, d'après la rhétorique latine. C'est-à-dire « exemple, » et dont les prédicateurs, disent-ils, font grand usage.

5. *Auster* doit être une faute pour *auzel*, et l'allusion se rapporte ainsi au conte *Avis*.

6. *Leys d'Amors*, t. III, p. 290.

7. Je n'attache aucune importance à la circonstance que l'impératrice est *despessada* ici et brûlée dans le poème catalan. Nous avons affaire à un résumé fait de mémoire, par conséquent peu exact, et d'ailleurs tous les textes s'accordent à la faire brûler.

8. Cet article était imprimé quand j'ai lu dans la *Revue des langues romanes* (2^e sér., III, 103) la note supplémentaire de M. Chabaneau où il cite aussi le passage des *Leys d'Amors*. Il ne regarde pas *auster* comme un *lapsus calami* ; je ne pourrais y voir en tout cas qu'un *lapsus memoriae*.

fourni par un avis au lecteur imprimé à la fin du volume, où on lit que la tragédie d'Esther a été composée « par l'illustre rabin MARDOCHÉE ASTRUC de la ville de l'Isle, perfectionnée et augmentée par le très-digne rabin JACOB DE LUNEL, de la ville de Carpentras. » La date est ainsi indiquée : « Ce 15 Tevet, an de la création du monde 5535 », ce qui correspond, nous dit M. Sabatier, au 18 décembre 1774.

M. S. a réuni dans sa préface (p. xxx et suiv.) quelques renseignements sur ces deux rabbins desquels le premier vivait vers la fin du XVIII^e siècle. Il est du reste impossible de déterminer en quoi ont consisté les perfectionnements et les augmentations apportés par le second à l'œuvre de son devancier. M. S. suppose avec toute probabilité que le titre pompeux de « Tragédie de la reine Esther » et la division en cinq actes appartiennent au réviseur. « La pièce », nous dit M. S., « était primitivement connue sous le nom de *lou Jo de Haman* » (p. xxxiv). Si ce n'est là qu'une conjecture, elle est du moins très-vraisemblable. La « Tragédie d'Esther », en effet, est entièrement construite dans la donnée des jeux dramatiques du moyen âge. C'est un mystère, tout comme le *Ludus Sancti Jacobi* ou le mystère de sainte Agnès. Cette circonstance nous permet de rendre compte ici d'une composition qui par sa date sort un peu des limites chronologiques dans lesquelles la *Romania* se renferme habituellement.

La Tragédie d'Esther, ou Jeu de Haman (si ce titre, que je préférerais, a quelque authenticité) offre à divers points de vue un vif intérêt. Il est curieux de voir le mystère du moyen âge fleurir encore au XVIII^e siècle. Des témoignages récemment mis au jour¹ conduisaient à la même conclusion, mais avec une bien moindre certitude, car plusieurs de ces témoignages, bien que tirés d'archives du midi de la France, se rapportent très-vraisemblablement à des mystères français. D'autre part, on savait bien que les Juifs avaient composé, jusqu'à une époque assez récente, des chants religieux en provençal, et M. S. en avait donné la preuve², mais on ne pouvait guère soupçonner qu'ils avaient emprunté aux catholiques le drame religieux. Enfin, la pièce elle-même, comme texte de langue, mérite d'être étudiée. Quant au mérite littéraire, il est nul : ce drame est aussi pauvre de style que d'idées ; il est écrit en un patois abominable, où les mots français abondent³, et où les vers faux sont tellement nombreux qu'il est difficile d'en faire peser toute la responsabilité sur le premier éditeur.

M. S., à qui il faut d'abord savoir gré d'avoir rendu accessible un document aussi rare, a joint à son édition une intéressante préface, où on remarquera de précieux renseignements sur la condition des Juifs de Carpentras pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle. Il a aussi joint à son texte des notes assez nombreuses

1. Dans la *Revue des Sociétés savantes*, voy. ci-dessus, p. 156-7.

2. Voy. *Romania*, III, 498.

3. Voici, à titre d'échantillon, quelques vers (p. 27) :
 Garou, garou, lou rey vaou averti toutare.
 O ciel ! lou pitouyable récit !
 Moun sang dans mes venes se glace.
 Lou rey es dounc a la merci
 De dous cruels remplis d'oudace.
 Faou qu'avertigue d'aques pas
 Noste bon rey et venerable
 Per evita un méchant trepas
 Que ly preparoun dous miserables.

et en général utiles. Toutefois, l'édition n'est pas de tous points satisfaisante : il s'en faut même de beaucoup. L'usage de ce texte eût été plus aisé si l'éditeur avait pris la peine de numéroter les vers. Un court glossaire n'eût pas été sans utilité. L'emploi de l'apostrophe n'est pas toujours très-régulier, ainsi, dans une indication scénique qui se reproduit plusieurs fois (et qui est en français), pourquoi imprimer *en sanallant? en s'en allant* eût été plus clair. Il ne peut y avoir aucune raison pour imprimer, p. 14, *L'attenour d'auo chapitre* (la teneur du chapitre). Pourquoi lit-on presque à chaque page *l'y, l'a*, quand le sens exige *ly, la?* Page 20, *aneou* doit être lu *au cou*. Alors même que ces fautes existeraient dans l'édition originale, il n'y aurait lieu de les reproduire que dans une édition ayant le caractère d'un fac-simile, ce qui n'est point le cas de la publication de M. Sabatier. Les accents aussi sont employés avec peu de conséquence. Le commentaire enfin laisse sans explication maint passage difficile, et peut-être corrompu.

En somme, la publication de M. Sabatier pourrait être meilleure; toutefois elle sera bien accueillie de ceux qui s'intéressent à la littérature provençale.

P. M.

G. FLECHIA. **Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi.** Roma, 1876, in-4°, 7 p. 1.

Diez a admis (trad. fr. II, 121) avec Biondelli, que les 1^{re} pers. plur. qu'on trouve en milanais, en bergamasque, etc., comme *uni porta, am porta, noter am porta* (= *portamus*), se composaient du thème verbal, plus de la caractéristique *m* préfixée au lieu d'être suffixée. Ce serait là une bizarrerie sans exemple, non-seulement en roman, mais en indo-européen. M. Flechia la fait disparaître, en montrant que dans ces formes *um, am* est un reste de *homo*. On a d'abord dit : *on porte pour nous portons*, puis, comme on ne trouvait plus assez marquée l'expression de la 1^{re} pers. du plur., on a rétabli le pronom : c'est comme si on disait en français *nous on porte*. C'est une singularité d'un autre genre, mais elle n'a rien d'inexplicable, et elle a son pendant exact dans l'usage toscan, qui dit *noi si pranza* pour *nous dinons*, *si pranza* étant l'équivalent de *on dine*. M. Fl. montre quelque chose d'analogue dans les langues celtiques, et j'ajouterai que dans plusieurs patois du centre et de l'ouest de la France, *on* a remplacé *nous* : « Où allez-vous ? — *On va à Angers* », etc. Il paraît même s'être produit la confusion inverse à celle des dialectes italiens, c'est-à-dire que *on* s'est fait suivre de la première personne du pluriel. Une chanson populaire, — dont je ne connais pas d'ailleurs la provenance, — dit : « La belle, si nous étions dedans sur au bois, *Ons* i mangerions fort bien des noix, *Ons* i mangerions à notre loisir. » Remarquez dans le premier vers la forme française *nous*. La consonne finale de *mangerions* ne se prononçant pas, on pourrait y voir aussi bien *mangeriont*, 3^e pers. du plur., ce qui serait une manière de faire rentrer dans la locution l'idée de pluriel, mais non celle de personne. — La perspicacité de M. Flechia a débarrassé la grammaire romane d'une anomalie que les meilleurs philologues n'avaient pas su expliquer.

G. P.

PÉRIODIQUES.

I. — REVUE DES LANGUES ROMANES, 2^e série, t. II, n^o 12 (15 décembre 1876). P. 282-302, Montel et Lambert, *Chants populaires du Languedoc* (suite). — Bibliographie : Mussafia, *Die Catalanische Version der sieben weisen Meister* (C. Chabaneau, utiles observations). *Les folies du sieur Lesage*, édition Aubert des Mesnils (A. Roque-Ferrier, 2^e art.). E. Rolland, *Faune populaire de la France* (A. B.). — Périodiques.

— T. III, n^o 1 (15 janvier 1877). P. 1, Milá y Fontanals, *Anciennes énigmes catalanes*; elles sont tirées d'un chansonnier catalan du xv^e siècle, où elles ont été insérées après coup, probablement au xvi^e siècle. — P. 9, Alart, *Trois formules de conjuration en catalan* (1397), tirées d'un registre de notaire. La troisième de ces formules est semblable à l'*ensalmo* galicien que M. Milá a publié dans le dernier numéro de la *Romania*, sous le n^o 142 (p. 73). M. Alart, qui s'est aperçu de cette coïncidence, nous informe qu'en un endroit, illisible dans l'original, où il avait cru pouvoir lire ou restituer « al puig de Sant Johan » on peut aussi bien lire « al puig de mont Oliván », en s'aidant de la prière galicienne qui porte *monte Olivar*. — P. 13-36, Chabaneau, *Grammaire limousine*, additions et corrections. — Bibliographie : Vaschalde, *Anthologie patoise du Vivarais* (A. R.-F.).

— N^o 2-4 (15 février - 15 avril). P. 57, Noulet, *Histoire littéraire des patois du Midi*; appendice bibliographique (suite). — P. 73-87, Montel et Lambert, *Chants populaires du Languedoc* (suite). — Bibliographie : P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, 2^e livraison (A. B.). — Périodiques. Dans le compte-rendu du t. XVI des Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, est rapportée une inscription tumulaire de 1270, où on lit, à la suite du nom, les cinq vers suivants : *Tu que la vas ta boca clauza | Guarda est cors qu'aisi repauza | Tals co tu iest e ieu si fui | E tu seras tals co ieu sui. | Di pater noster e no l'enui*¹. La même idée a été souvent exprimée, notamment dans la vieille inscription citée par Du Cange au mot *essere* : *Cod estis fui, et quod sum essere abetis*. P. M.

II. RIVISTA DI FILOLOGIA ROMANZA, vol. II, fasc. 3-4. — P. 129, Braga, *Sobre a poesia popular da Galiza* (contient des vues bien hasardées). — P. 144, Suchier, *Tavola del canzoniere provenzale di Cheltenham*. — P. 193, Ferraro, *Saggi di canti popolari raccolti a Pontelagoscuro*. — P. 221, Wesselofsky, *Un capitolo di Antonio Pucci* (traite le même sujet que la première partie du *Chevalier a l'espée*; l'auteur compare en outre un conte russe). — P. 173 et 228.

1. Pour la locution *e no l'enui*, cf. *Gir. de Rouss.*, ms. d'Oxford v. 10 : « La cançons est molt bone, e no'n's anui. »

Caix, *Studj etimologici* (propositions étymologiques pour les mots *laggare* = a. fr. *laier*, *gire*, *sgomentare*, *strapazzare*, *bettola*, *guocco*, *loja*, *ripentaglio*, *arbuscello*, *agio*, *assettare*, *cantimplora*). — *Comptes-rendus, Périodiques et Notizie*. — Nous n'avons pas encore de nouvelles décisives sur le sort de ce recueil, dont la disparition attristerait tous les romanistes.

III. ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN¹. — LII, p. 177-240, Scholle, *La prononciation et la chute de l's d'après les chartes de Joinville* (bon travail). — P. 281-292, Mahn, *Sur la poésie épique des Provençaux* (n'apporte pas de faits ni d'arguments nouveaux). — P. 293-324, Hoffmann, *Les drames de Jodelle*. — P. 392-402, Löffler, *Sur la conjugaison française* (moderne). — P. 403-414, Gaspary, *L'étude du dialecte napolitain* (intéressant). — Nous relevons parmi les *Mélanges* un article de M. Wittstock (p. 447-457) *sur les mots français dans le poème des Nibelungen*, et une note de M. Sachse (p. 459) *sur le nom de Roland*.

LIII, p. 1-16, Grünwald, *über die keltischen Elemente im französisches* (insignifiant). — P. 17, Brinkmann, *Grammatische Untersuchungen*, I : *Je n'ai garde* (l'auteur essaie de démontrer que dans cette locution *ne* est une forme de *en*, semblable au *ne* prov., et cherche en français d'autres exemples de ce *ne* = *en*; son article est un tissu de contre-sens). — P. 425-32, Gaspary, *über eine Eigenthümlichkeit des neapolitanischen Dialektes* (bonnes remarques concernant l'influence des voyelles finales sur la tonique; cf. Diez, trad. fr., II, 55).

LIV, p. 155-182, 337-366. Brinkmann, *Études de métaphores : l'âne, le mulet, le chat* (voy. t. XLVI et L). — P. 182-210, Buchholtz, *Sur la grammairc italienne* (1. *L'infinitif présent au sens passif* (p. 188-9 noi si). 2. *La préposition a. 3. Le gérondif*). — P. 241-302, Sachs, *Sur l'état actuel des études relatives aux dialectes romans* (discours lu, en partie, à l'assemblée des philologues allemands; il contient des renseignements utiles, mais naturellement fort incomplets). — Dans les séances de la Société, signalons une intéressante communication de M. Lücking (p. 404) *sur le déplacement de l'accent en français*. — *Mélanges* : Hardung, *l'article partitif en portugais* (p. 116-118); Eysenhardt, *Giusto de' Conti; Poésie de Conclave* (468-473).

LV, p. 83-90, Mahn, *La langue provençale et son rapport avec les autres langues romanes* (faible). — P. 189-200, Brinkmann, *Sur l'usage de la préposition de devant le nom en fonction de prédicat*. — P. 241-296, Kressner, *Les bestiaires du moyen âge* (peu approfondi; l'auteur a joint un fragment de l'*Elucidari* provençal, qui, étant traduit du latin, n'avait ici aucun intérêt particulier). — P. 363-382, Marelle, *Contes et chants populaires français*. — P. 327-362, Brinkmann, *Études de métaphores : le bœuf*. — P. 407-438, S. Grégoire, p. p. Horstmann (en anglais). — Séances de la Société; p. 201, Lücking, *Sur l'accentuation des mots français (populaires) tirés du grec*.

1. Par suite de diverses circonstances, inutiles à mentionner ici, nous n'avons pas rendu compte de l'*Archiv* depuis longtemps. La dernière notice, relative à la première moitié du t. LII, se trouve dans notre t. III (1874), p. 315. Nous donnons aujourd'hui le déposé sommaire de quatre volumes et demi, ce qui nous remet à peu près au courant.

LVI, p. 11-57, Kressner, *Nachrichten über das altfranzösische Epos Aymeri de Narbonne*, I (analyse et extraits d'après le ms. B. N. 24369). — P. 51-58, Kressner, *Epigrammes du XVI^e siècle, tirées d'un ms. de Lausanne* (l'éditeur croit qu'elles sont de Marot, et il y est question du colloque de Poissy! Elles sont calvinistes, fort mordantes, mais assez médiocres.) — P. 155-187, Bunte, *über eine französische Bearbeitung des Hyginus*. Cet ouvrage, dédié à François I^{er} quand il n'était que duc d'Angoulême, et composé par Robert Frescher, « maître es arts et bachelier en théologie, » est conservé dans le ms. Blankenb. 237 de la bibl. de Wolfenbüttel. — P. 187-221 et 281-309, Marelle, *Contes et chants populaires français* (ces articles ont été tirés à part; nous en parlerons à un autre endroit). — P. 241-263, Mahrenholtz, *Molière und die römische Komödie*. — P. 265-280, Meissner, *die bildlichen Darstellungen des Reinke Fuchs im Mittelalter* (très-incomplet naturellement, mais judicieux et utile, notamment pour l'Angleterre). — P. 343-377, Brinkmann, *Etudes de métaphores : la chèvre, le mouton, le porc*. — P. 391-417, Horstmann, *Zwei Alexiuslieder* (en ancien anglais). — P. 418-55, Comptes-rendus des séances de la Société pour l'étude des langues romanes. Nous y remarquons p. 420 une note de M. Kastan sur le créole, p. 422; une de M. Mahn sur les mots *almanach* et *ambassadeur*, p. 423; une de M. Læschhorn sur les origines du *Taming of the Shrew*. G. P.

IV. IL PROPUGNATORE, IX. — P. 328-362, Imbriani, *Sul testo del Candelaio di Giordano Bruno* (suite). — P. 373-409, Corazzini, *Del contrasto di Ciullo d'Alcamo* (nous reviendrons sur cet article, ainsi que sur d'autres travaux relatifs au même sujet, notamment sur une lettre que nous a adressée M. Caix, dans une notice spéciale). — P. 409-424, *Storie popolari in poesia siciliani*, publ. da Salomone-Marino (suite). — P. 430-468, Razzolini, *Squarci con alquante varianti della Divina Commedia*. — P. 471-501, *Bibliographia*.

V. REVUE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE, ou Revue de philologie française, recueil mensuel publié sous la direction de M. Favre¹, janvier-mars. — Ce singulier recueil contient des dissertations sans valeur, tirées d'ouvrages anciens, sur la langue française, sur le latin, sur les idiomes celtiques, etc., des versions déjà connues de la *Parabole de l'Enfant prodigue* en divers patois, des réimpressions de textes déjà publiés, et plutôt gâtés qu'améliorés par le nouvel éditeur, plus une reproduction avec additions (mais où les renvois sont omis) du *Glossaire français* de Du Cange; cette reproduction comprend 12 pages au bout de trois mois, ce qui en relègue l'achèvement à une période assez longue. Tout cela est d'ailleurs aussi incohérent que possible. Il est à désirer, si cette revue doit continuer, que M. Favre s'adjoigne des collaborateurs: il pourra ainsi procurer quelques publications utiles; mais pour sa part il devrait se borner à fournir ses presses.

VI. ROMANISCHE STUDIEN, VIII. — Foth, *Die Verschiebung lateinischer Tempora in den romanischen Sprachen*. Cet excellent travail, qui remplit tout le

1. Librairie Champion, quai Malaquais, 15. Prix : 15 fr.

fascicule (p. 243-336 du t. II), se divise en deux parties : *les Faits* et *les Causes*. Nous signalerons surtout le 3^e chapitre de la 1^{re} partie : *Formes temporelles romanes d'une origine jusqu'à présent incertaine*. Ce chapitre comprend cinq paragraphes : 1) *le futur conditionnel en espagnol, portugais et roumain* (l'auteur pense qu'il provient à la fois du futur antérieur et du parfait du subjonctif latin); — 2) *le parfait provençal moderne* (il faut l'expliquer simplement par l'influence de la 3^e personne du pluriel sur les autres, et les faits analogues qu'on observe en roumain s'expliquent de même); — 3) *l'infinitif employé en italien à la place de formes personnelles du verbe* (M. Canello a eu tort de voir l'imparfait du subjonctif dans diverses formes, usitées seulement chez des poètes et à la rime, et qui offrent simplement un emploi particulier de l'infinitif); — 4) *l'imparfait du subjonctif dans le sarde de Logudoru* (il faut le rattacher à l'imparfait du subjonctif latin); — 5) *le parfait de l'indicatif dans le sarde de Logudoru* (les formes en *-si* sont modernes et ne proviennent pas du plus-que-parfait du subjonctif latin). — Sur tous ces points nous sommes à peu près d'accord avec l'auteur, et nous sommes heureux de pouvoir renvoyer à sa démonstration claire et convaincante. La seconde partie de son travail, *les Causes*, de nature plus philosophique et où il remonte jusqu'à l'usage du latin classique, offrirait plus de points contestables; cependant nous croyons qu'en gros les vues simples et ingénieuses qu'il expose sont conformes à la vérité des faits. Le mémoire de M. Foth (c'est, croyons-nous, son premier écrit) mériterait, par la clarté de la forme et l'intérêt du sujet, d'être traduit dans notre langue. — La note de la p. 259 contient une erreur empruntée à Grimm (dans « il fut la lire » *il fut* est synonyme de « il alla »), et une méprise étrange, due sans doute à une faute d'impression dans le livre où M. F. a puisé sa citation : « dès les temps où fut écrite notre chanson » n'a jamais pu être français; lisez *fut écrite*.

VII. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES, 1877. — P. 38-40, P. Meyer, *Notice du manuscrit Canonici Miscell. 278 de la bibliothèque bodléienne, à Oxford* (ce qu'il contient de plus intéressant est un texte bilingue, français et flamand).

VIII. GERMANIA, XXI, 1. — P. 18-27, Kœhler, *Sur la Mågus-Saga* (intéressantes remarques sur trois épisodes de ce récit; cf. *Romania*, IV, 474 ss.). — P. 67-80, Liebrecht, *Petites notices* (mythologiques). — P. 81-83, Kælbjerg, compte-rendu d'un travail fort mal fait de M. Bieling sur la *Vie de S. Grégoire*; M. K. publie d'après le ms. anglais qu'a fait connaître M. B. un morceau qui est maintenant imprimé tout au long dans le *Recueil* de P. Meyer.

IV¹. P. 383-399, Liebrecht, *La gageure des trois commères* (analyse comparative de contes latins, français, italiens et russes; M. L. ne mentionne pas celui de La Fontaine). — P. 399-400, Liebrecht, *Tpru, purt* (cf. *Romania*, III, 315).

IX. ZEITSCHRIFT FÜR DEUTSCHES ALTERTHUM, N. F. IX. — P. 65-68, Waitz, *Sur le Concile d'amour* (remarques critiques, d'après de nouvelles sources,

1. Les livraisons 2 et 3 de ce volume, ainsi que la 4^e du précédent, ne nous sont point parvenues.

sur cette pièce curieuse, publiée par M. Waitz dans le t. VII de la *Zeitschrift* et racontant un concile de nonnes, censément tenu à Remiremont, où on délibère sur les mérites respectifs, en amour, des chevaliers et des clercs). — P. 68-86, Poésies latines de l'époque carolingienne, publiées par Dümmler.

X. ZEITSCHRIFT FÜR DEUTSCHE PHILOLOGIE, VIII (1877). — P. 101-105, Kœhler, *La source de la ballade de Bürger Lenardo et Blandine* (on savait qu'elle provenait de *Guiscardo et Ghismonda*, première nouvelle de la quatrième journée du *Décameron*; M. K. montre par quels intermédiaires elle est arrivée au poète allemand).

XI. BEITRÄGE ZUR GESCHICHTE DER DEUTSCHEN SPRACHE UND LITERATUR, III. — P. 304-334, Zarncke. *Zur Geschichte der Gralsage* (cet important mémoire concerne spécialement deux points : 1^o d'après M. Z. le fameux Kyot, que Wolfram d'Eschenbach cite comme la source principale de son *Parzival* (cf. *Romania*, IV, 148-150), n'aurait jamais existé; Wolfram n'aurait eu sous les yeux que le *Perceval* incomplet de Chrestien, et il l'aurait complété et modifié à sa guise; il serait trop long de discuter ici cette hypothèse : disons seulement qu'au premier abord elle nous semble avoir certaines apparences pour elle; il est au moins certain que tout ce qui dans le *Parzival* s'éloigne de Chrestien a une physionomie très-différente de celle du roman français que nous connaissons : 2^o le passage de Guillaume de Malmesbury où il est parlé de Joseph d'Arimathie comme étant venu en Angleterre et ayant été enterré à Glastonbury serait interpolé, et on n'aurait cherché à Glastonbury la tombe de ce saint personnage que longtemps après Guillaume et après la diffusion des romans français. Beaucoup d'autres remarques intéressantes seraient à relever dans cette notice concise : ainsi l'auteur montre que *Peredur* (l'équivalent de *Perceval* dans le *Mabinogion*) ne peut signifier ni « le chercheur du bassin », ni « le compagnon du bassin », etc. La dissertation de M. Zarncke marquera en tout cas une date dans l'histoire des études sur ce sujet si curieux et si obscur).

XII. MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS, III, 2. — P. 210-248, Joret, *Le patois normand du Bessin*. Nous n'avons ici que le commencement de ce mémoire, qui sera sans doute tiré à part et que nous apprécierons mieux quand il sera complet. Disons seulement qu'il y a parfois de la confusion dans la disposition comme dans les termes. Il va sans dire d'ailleurs que c'est un travail méthodique et qui fait époque dans l'histoire des études sur le dialecte normand, études déjà nombreuses, mais jusqu'ici assez mal dirigées.

XIII. BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, XXXVII, 5. — P. 317, Raynaud, *Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu* (ce travail a paru dans une brochure séparée; nous en rendrons compte sous cette forme). — P. 443, *Note* (de M. Delisle) *sur les poésies de Richard de Poitiers*, très-intéressante; on y montre que Richard est auteur de sept petites pièces de vers anonymes, et non sans valeur historique, publiées récemment par M. Wattenbach.

— XXXVII, 6. — P. 444-470, L. de Mas-Latrie, *Guillaume de Machaut et la Prise d'Alexandrie* (M. de M.-L., à propos de ce poème de Machaut, qu'il va

publier, étudie la biographie de l'auteur, mais les renseignements dont il a cru l'enrichir paraissent devoir être rapportés à un homonyme de Machaut (voy. *Revue Historique*, mai 1877, p. 215-217); ce qu'il dit sur le poème du *Voir Dit*, considéré par lui comme un pur roman, comme « une *Nouvelle Héloïse* du moyen-âge », n'est pas soutenable devant la lecture de ce singulier poème, où des événements très-réels, au moins quant au fond, sont certainement retracés. — P. 470-528, L. Delisle, *Notice sur vingt manuscrits du Vatican* (nous relèverons surtout, dans cette précieuse notice, le curieux morceau d'un *Philippus de Vitriaco*, que M. D. n'identifie pas avec assurance au célèbre évêque de Meaux; la question est à étudier). — Dans la Bibliographie, signalons l'analyse de l'*Etude biographique sur François Villon* par A. Longnon (H. Lot), nouvelle édition, mais singulièrement augmentée, de son article dans la *Romania*.

XIV. MÉLUSINE, revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigée par MM. H. Gaidoz et E. Rolland, n° 1-6 (janvier-mars). — Nous ne pouvons donner ici le sommaire de ces six numéros, fort bien remplis, mais d'articles courts et par conséquent nombreux. Nous signalerons les suivants, comme intéressant de plus près nos lecteurs. 1. Baudry, Traditions populaires de la Neuville-Chant-d'Oisel (Normandie); Brueyre, Contes créoles (suite au n° 2). — 2. Quépat, *Jean Bout-d'homme*, conte messin; Joret, Superstitions du Bessin. — 3. Marion, Prière populaire de la Nièvre; Traditions populaires de Warloy-Baillon (Somme). — 4. Devic, *Le temps long*, conte du Quercy; Carnoy, *Jean l'Avisé*, conte picard; Charencey, Traditions populaires du département de l'Orne. — 5. Carnoy, *Jean l'Idiot*, *Jean de l'Ours*, *les Fées et les deux bossus*, contes picards; Smith, *les Fugar*. — 6. Rolland, *l'Homme qui vient du ciel*, conte du Vivarais. — Tous les numéros contiennent en outre des chansons, prières, jeux, dictons, formulettes, etc., recueillis à bonnes sources et souvent accompagnés d'images et de mélodies. Enfin *Mélusine* donne une excellente bibliographie des publications nouvelles qui intéressent la mythographie et la littérature comparée¹.

XV. LA ACADEMIA, RIVISTA DE LA CULTURA HISPANO-PORTUGUESA, LATINO-AMERICANA, n° 10, mars. — P. 150-151, Girbal, *Carlomagno en Gerona* (quelques renseignements sur le culte rendu à Charlemagne à Girone, et reproduction de la remarquable statue qui lui fut élevée au XIV^e siècle dans la cathédrale de cette ville).

XVI. ITALIA², III. — Caix, *Le débat sur la langue italienne*. Dans cet intéressant article, M. C. expose les différents systèmes auxquels a donné lieu, en théorie et en pratique, la constitution d'une langue littéraire commune pour toute l'Italie. Les étrangers trouveront dans ces pages le moyen de s'orienter facilement dans un labyrinthe fort embrouillé. On sait quel est le point de vue du savant auteur lui-même (voy. *Romania*, IV, 146); il s'en faut d'ailleurs que tous ses compatriotes y soient ralliés.

1. M. Reinhold Köhler a consacré dans la *Jenaer Literaturzeitung*, 1877, n° 16, un article extrêmement sympathique aux six premiers numéros du journal de MM. Gaidoz et Rolland.

2. Recueil trimestriel publié par M. K. Hillebrand, chez Hartung, à Leipzig.

XVII. BOLETIN DE LA SOCIEDAD de amigos del pais de Valencia. — Enero-junio (1875?). P. 13-96. *Estudio histórico critico sobre los poetas Valencianos de los siglos XIII, XIV y XV*, por don Rafael Ferrer y Bigné. Cette énumération des poètes valenciens, accompagnée de quelques renseignements biographiques et de la liste des œuvres de chaque poète, est utile et semble assez complète. Il me semble que l'auteur doit plus d'un renseignement à la *Resenya dels antics poetas catalans* de M. Milà (*Jochs florals* de 1865) qu'il ne cite nulle part.

A. M.-F.

XVIII. REVUE CRITIQUE, janvier-mars. — 13. De Montaiglon et de Rothschild, *Poésies françaises*, t. XI (G. P.) — 14. Darmesteter et Hatzfeld, *Morceaux choisis du XVI^e siècle* (Ch. Marty-Laveaux; voy. p. 118 une réponse de MM. D. et H.).

XIX. LITERARISCHES CENTRALBLATT, janvier-mars. — N^o 1. Carducci, *Rime di Petrarca* (Schuchardt). — 2. Diez, *Ueber romanische Wortschæpfung* (Schuchardt). — 5. *La divina Commedia*, éd. Scartazzini (Schuchardt; vraie encyclopédie dantesque). — 6. Ayer, *Phonologie de la langue française*; Scheler, *La transformation française des mots latins*; Meunier, *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel*; Darmesteter, *Traité de la formation des mots* (Schuchardt). — 8. Wace, *Roman de Rou*, éd. Andresen (Suchier).

XX. JENAER LITERATURZEITUNG, janvier-mars. — 3. *Gregoire le Pape, Aiol et Mirabel*, hgg. von Fœrster (Suchier; cet article contenait sur les relations de la Société des anciens textes avec M. Fœrster des assertions inexactes que M. S. a rectifiées dans un numéro suivant). — 4. Kœlbing, *Beitrag zur Gesch. der romant. Poesie; Ueberlieferung und Sprache des Voyage de Charlemagne* (Suchier). — 8. Kœlbing, *Englische Studien* (Suchier). — 10. Laurentius, *Zur Chanson de Roland* (Stengel); Kœlbing, *La Chanson de Roland* (Stengel).

XXI. ZEITSCHRIFT FÜR OESTERREICHISCHE GYMNASIEN, 1877. — P. 197-213, *Li chevaliers as deus especes...* hgg. von W. Fœrster; compte-rendu de M. Musafia, très-long et naturellement très-instructif. J'y relèverai une particularité d'un intérêt actuel pour les lecteurs de la *Romania*. Le poème en question contient le mot *mile* = *mire* = *medicum*; M. M. en prend occasion pour dire que suivant lui, dans tous les cas où *r* répond en a. fr. à *d* latin, le *d* a passé par *l*. C'est la même opinion que j'ai exprimée ici (VI, 129) et à laquelle M. Havel a substitué, dans l'article qu'on a lu plus haut, une nouvelle explication. *Mile* offre au moins, avec *Gile*, une autre forme en *l*. M. M. renvoie à une note ancienne sur ce sujet (au mot *invidia* = *invidia*) dans son glossaire de la légende de Sainte Catherine en ancien véronais; il a en effet rassemblé dans cette note, que j'aurais dû citer, plusieurs exemples du changement de *di* en *li*, dans ces conditions, dans des dialectes de la Haute-Italie.

CHRONIQUE.

FONDATION DIEZ. — En face du comité dont nous avons publié la dernière fois le manifeste, il s'en est formé un autre, dont nous reproduisons également la circulaire :

« Vienne, 11 avril 1877.

« En souvenir de Frédéric Diez, le fondateur de la philologie romane, mort l'année dernière, on a l'intention d'instituer une

FONDATION DIEZ

qui aura pour but de provoquer, d'encourager et de récompenser le travail dans ce domaine scientifique.

« Il y a quelque temps, de *Berlin*, on a fait un appel aux souscripteurs pour cette fondation. Un appel semblable part aujourd'hui de *Vienne*, et, si nous ne nous trompons, la circonstance que la monarchie austro-hongroise réunit des nationalités si diverses, loin de nuire au succès de notre entreprise, le facilitera. Car la *Fondation Diez* n'exclut pas seulement de prime abord la prédominance d'une nation quelconque; elle est particulièrement destinée à réconcilier et à rapprocher Romains et Germains. Ceux mêmes qui ne sont pas en état de mesurer complètement la valeur de la philologie romane apprécieront dans cette fondation un beau symbole d'union, qui mérite leur participation cordiale.

« Cette entreprise a été saluée avec sympathie, aussi bien qu'en Allemagne et en Autriche-Hongrie, en Angleterre, en France, en Italie et en Roumanie. D'autres pays se joindront peut-être à ceux-là. On ne pourra penser à une organisation définitive de la fondation qu'après quelque temps, car elle sera nécessairement déterminée par le chiffre des souscriptions.

« MM. Braumüller (Graben) et Gerold (Stefansplatz), libraires, ont consenti à recevoir les souscriptions; on peut aussi les adresser aux soussignés :

D ^r Fort. DEMATTIO, professeur à l'Université d'Innsbruck.	Cons. aul. dr. Fr. chev. de MIKLOSICH, professeur à l'Université de Vienne.
D ^r Att. HORTIS, directeur de la bibl. mun. de Trieste.	D ^r Ad. MUSSAFIA, professeur à l'Université de Vienne.
D ^r E. MARTIN, professeur à l'Université de Prague.	D ^r H. SCHUCHARDT, professeur à l'Université de Graz. »

Cette circulaire avait été préparée par deux remarquables articles de M. H. Schuchardt, l'un dans le supplément de l'*Allgemeine Zeitung* du 18 février, l'autre dans la *Gegenwart* du 7 avril. Nous traduisons en grande partie le premier de ces deux articles, qui a peu de chances d'être répandu dans les pays

romans, et nous ne doutons pas que les sentiments élevés du savant professeur de Graz ne fassent sur nos lecteurs une excellente impression :

« En dehors de son but propre, qui est elle-même, la science peut en avoir d'autres; il n'y en a certainement pas de plus noble que celui-ci : rapprocher et réconcilier les peuples. La vraie science est internationale, et en dépit d'autres internationales, *rouge* ou *noire*, elle considère ce titre comme un titre d'honneur. On comprend que la grande guerre qui a troublé tant de relations ait eu son contre-coup même dans le domaine de la science; ce que l'on comprend moins, c'est que la provocation ne soit pas toujours partie du côté français. Autant la passion était excusable après un tel désastre, autant la magnanimité était commandée après une telle victoire. Or il n'a pas manqué, parmi les Français, de savants dont la douleur patriotique n'a pas égaré le jugement impartial; et il n'a pas manqué, parmi les Allemands, de savants qui ont abusé du prétexte scientifique pour des agressions politiques. Si l'on ne regarde pas la paix comme une simple trêve pour préparer la guerre, il faut souhaiter que les liens rompus se rattachent, plus solidement même qu'auparavant, et c'est surtout aux hommes de science à prendre cette tâche à cœur. Ils seraient dignes de blâme s'ils ne saisissaient pas chaque occasion de travailler à combattre les maientendus et les mauvais vouloirs entre les peuples. Or on ne peut en trouver une plus favorable que celle à laquelle sont consacrées les lignes suivantes.

« La descendance commune des langues romanes ne s'est jamais effacée de la conscience de ceux qui les parlent, mais elle n'est devenue que tardivement l'objet d'une étude scientifique. Et le rapport de ces langues entre elles et avec le latin n'a pas été de prime abord bien compris : il était réservé à un allemand, au professeur Fr. Diez, de Bonn, de nous donner du développement des langues romanes dans le temps et dans l'espace un tableau exact, clair et lumineux. Il est le fondateur de la linguistique romane, et même, nous pouvons le dire plus généralement, de la philologie romane, car la critique des anciens textes et l'investigation des origines littéraires ne pouvaient se faire que sur les bases de la linguistique comparative. Le grain qu'il a semé a mis du temps à lever; mais dans la dizaine d'années qui vient de s'écouler on a largement regagné l'arriéré, et surtout grâce à l'active participation des Romains. Depuis l'année 1870 ils ont produit des travaux beaucoup plus importants que les Allemands (je laisse ici de côté un homme dont l'activité s'étend, avec le plus grand succès, sur toutes les provinces linguistiques et littéraires de ce domaine, parce qu'il enseigne et écrit en roman aussi bien qu'en allemand¹). C'est surtout, parmi les pays romans, la France et l'Italie qui comptent ici; nous devons aussi des contributions précieuses au Portugal et à la Roumanie; seul, le pays qui il y a trois siècles nous a donné le *Diálogo de las lenguas* n'a à nous montrer que des mains vides². Grâce à la place que l'étude des langues romanes occupe depuis longtemps dans nos Universités nous avons sur les Romains un certain avantage, qu'ils commencent d'ailleurs à nous disputer; mais qu'est-ce à dire en regard de l'avantage immense qu'ils ont sur nous? Les instruments qu'il nous faut nous

1. Tous nos lecteurs comprennent qu'il s'agit de M. Ad. Mussafia.

2. M. Schuchardt oublie ici les travaux de notre éminent collaborateur M. Milá y Fontanals, qui, tant pour la linguistique que pour la littérature, se placent au premier rang.

fabriquer à la sueur de notre front, ils les ont naturellement dans la main. Ne finiront-ils pas par s'en servir avec une légèreté et une sûreté tout autres que nous? Ne trouveront-ils pas toujours dans nos travaux de petits ou de grands défauts?

« La politique n'est pas tout-à-fait étrangère à cet accroissement d'intérêt que la France et l'Italie apportent à ces études. Tant que l'unité politique de l'Italie n'était pas accomplie, l'unification linguistique semblait pour les Italiens le centre de toute philologie; maintenant qu'ils ont atteint le but désiré, ils sont arrivés aussi à un jugement plus calme et plus libre, et avec un zèle digne des plus grands éloges ils ont abordé l'étude de ce *particularisme* linguistique qui n'a eu chez aucune nation romane un développement aussi riche et aussi beau. La France, trahie par le sort des combats, s'est mise à estimer doublement les arts de la paix; et quand deux romanistes parisiens, dont l'un était avec le maître de Bonn en relations particulièrement intimes, fondèrent en 1872 une revue pour leur science, ils prirent comme devise ces vers d'un vieux poète français :

Pur remembrer des ancessurs
Les faiz e les diz e les murs.

« De Paris, le goût de la philologie romane s'est propagé dans le sud de la France, et il y a rencontré un mouvement littéraire qui lui était propice de toutes façons. Les Catalans en Espagne et les Provençaux en France sont depuis longtemps favorables à l'idée de la décentralisation; ils l'ont étendue au domaine politique, mais ce n'est que dans le domaine littéraire qu'ils l'ont réalisée, brillamment réalisée. L'auteur de *Mircio* compte parmi les premiers poètes de notre temps : il s'appelle Mistral. Aux fêtes littéraires où fraternisaient Catalans et Provençaux, étroitement unis par la langue, a succédé à Montpellier en 1875 une fête d'un caractère plus général, où la littérature et la linguistique distribuaient leurs prix en commun, et où, à côté des intérêts particuliers de la *langue d'oc*, on insistait sur la communauté intime de tous les Romans. Il est bien possible que le souvenir des victoires allemandes n'ait pas été étranger à cette ardeur, mais il n'a reçu, dans cette cordiale et joyeuse fête, aucune expression le moins du monde haineuse, et on peut espérer que la *Chanson du Latin*, pour laquelle est ouvert cette année un concours poétique, ne sera pas un chant de guerre, mais un hymne de paix. Il ne doit pas se trouver de Bertrand de Born pour enflammer à la guerre contre la patrie de celui qui a tant contribué à faire battre plus vivement le pouls de la jeune Romania, et qui le premier, par d'excellentes traductions et de lumineux commentaires, a fait connaître aux Allemands les œuvres des vieux troubadours. Sous sa direction Romans et Allemands se sont réunis pour un travail commun. Sa vie s'est écoulée simple et modeste; l'éclat d'honneurs publics n'a pas répondu à ses mérites; cherchons à réparer cette omission. Car c'est maintenant ou jamais qu'il faut veiller à ce que la gloire de la paix ne s'efface pas trop devant celle de la guerre.

« C'est à Rome que la pensée d'un monument pour Frédéric Diez s'est fait jour pour la première fois; la direction de la *Rivista di filologia romanza* a offert cent lire pour ce but. Mais de quel genre doit être ce monument? Qu'on élève un monument à chacun avec ce qui a été la matière ou l'objet de son tra-

vail : aux héros de la guerre avec du bronze et de la pierre morte, aux héros de la science avec des matériaux plus fins et vivants. Telle a été aussi la pensée du comité berlinois qui a lancé dernièrement un appel pour la *Fondation Diez*..... Pour le dire sans réserve, je trouve cette pensée excellente, mais je trouve la forme qu'on lui a donnée trop étroite... Un monument qui prétend répondre dignement au caractère personnel et scientifique de notre maître doit reposer également sur les épaules de l'Allemagne, de la France et de l'Italie; les Romains doivent être, non point tolérés ou à l'occasion invités, mais associés à l'œuvre dès l'origine. Espérons que le plan de la fondation Diez sera modifié dans ce sens. On ne peut pas dire qu'il soit trop tard : on ne saurait décider avant toute discussion publique une chose qui ne peut réussir que grâce à la participation d'un grand nombre de personnes. On ne peut pas dire non plus que le plan proposé soit impraticable : l'exécution en serait assurément rendue plus difficile, mais dans la proportion même où il augmenterait de valeur... Qu'on ne soit pas trop timoré ou trop raide; qu'on mêle à la froide réflexion un peu d'enthousiasme; qu'on gagne les Romains par une attitude cordiale et par des concessions légitimes, et ils ne se refuseront certainement pas à se joindre aux Allemands pour instituer la fondation Diez. Je ne vois pas où elle pourrait avoir son siège mieux qu'à Rome, et là des congrès internationaux de romanistes pourraient facilement s'y rattacher. L'Italie offre aux Allemands et aux Français un domaine neutre, international, en même temps qu'un but favori de voyage; en Italie les études romanes sont rapidement devenues florissantes, et c'est là que travaille l'homme auquel après Diez. — nous le reconnaissons sans envie. — la linguistique romane a le plus d'obligations¹. Quant à Rome, le berceau des langues romanes et de la civilisation occidentale, elle offre au philologue roman mille attraits cachés. Il étudie dans les bibliothèques des papes, des Chigi, des Barberini, les commencements des littératures romanes, il suit dans les catacombes les premiers pas des langues romanes, il songe à Sant' Onofrio à une de leurs gloires les plus brillantes², et il admire sur les lèvres romaines la force et la grâce dont elles sont susceptibles. Enfin Rome appartient non-seulement aux Romains, mais aussi aux Allemands. Non point certes à cause du « saint empire romain de nation germanique; » c'est depuis que nous avons perdu Rome matériellement que nous l'avons conquise intellectuellement : pour nos poètes, nos artistes, nos savants elle est devenue une seconde patrie, et notre Institut archéologique est établi sur le Capitole. En face des ruines qui ont enseveli tant de peuples, d'empires et d'institutions, les dissonances nationales s'éteignent plus aisément, et, quand, à l'époque où l'amandier fleurit, le tiède zéphyr nous caresse en passant sur ce grand sépulcre, nous croyons sentir le souffle du « printemps universel » qui « rajeunit la face du monde. » Peut-être sont-ce là des rêves; et cependant, pour être le centre d'une fondation qui a pour but de faire fructifier en tous sens le souvenir d'un homme éminent, qui cherche à augmenter, non pas seulement l'activité de la science, mais l'amitié des peuples, il me semble toujours que Rome est indiquée entre toutes les villes, qu'en tout cas elle se présente plus naturellement que Berlin. »

1. Inutile de nommer M. Ascoli.

2. C'est là qu'est enterré le Tasse.

Cet article a été accueilli avec sympathie par plusieurs journaux allemands (*Augsb. Allgem. Zeitung*, 3 avril; *Neue Freie Presse*, 7 mars; *Magazin für die Litter. des Auslands*, 7 avril), anglais (*The Academy*, 17 mars), italiens (*Opinione*, 18 mars; *Gazzetta d'Italia*, 25 mars), et roumains (*Timpul*, 2-3 mars; *Curicul de Jassi*, 25 mars). Dans son second article, M. Schuchardt est revenu sur ce sujet surtout pour expliquer qu'il n'y avait dans sa proposition aucune hostilité contre Berlin, et pour proposer de former des comités multiples qui recueilleraient des souscriptions pour une *Fondation Diez*, en laissant pour le moment indéterminé l'emploi précis qu'on ferait des fonds recueillis, qui, de l'accord général, doivent être consacrés, sous forme de bourse ou de prix, à encourager et récompenser les jeunes gens qui s'occupent de philologie romane *sans distinction de nationalité*. C'est conformément à ces idées que le Comité de Vienne a lancé l'appel que nous avons donné plus haut.

Entre le Comité de Berlin et le Comité de Vienne, nous n'avons pas à nous prononcer. Il est clair que les fonds, dans quelque caisse qu'ils aillent provisoirement séjourner, finiront par se réunir, et nous ne doutons pas qu'il ne leur soit donné, au bout du compte, la destination à la fois la plus large, la plus libérale et la plus pratique. Nous rappelons que les souscripteurs peuvent adresser leurs offrandes à M. Gaston Paris (7, rue du Regard, à Paris), et nous engageons vivement tous ceux qui s'intéressent à la philologie romane et qui comprennent les obligations qu'elle a à notre cher maître, tous ceux aussi qui partagent les généreuses idées de M. Schuchardt, à contribuer au monument qu'on élève à l'auteur de la *Grammatik der romanischen Sprachen*, à celui dont on peut dire à juste titre :

Hinc cū Barbaries, ilinc Romania plaudit.

Nous publions une première liste des souscriptions qui jusqu'à présent nous ont été adressées :

La Société philologique de Cambridge . . .	270 fr.
G. Paris.	500
Michel Bréal.	20
Alfred Morel-Fatio.	20
Gabriel Monod.	40
Arsène Darmesteter.	10
Louis Havet.	5
A. Barbier de Meynard.	5
Louis Leger.	5

875 fr.

G. P.

— L'Académie des sciences morales et politiques propose, pour l'année 1879, le sujet suivant :

« Rechercher les origines et les caractères de la chevalerie, ainsi que les origines et les caractères de la littérature chevaleresque.

« Déterminer, dans la chevalerie et dans la littérature qui en est l'expression, quelle part peuvent avoir eue : 1° l'élément celtique (gallois, breton et gaélique); 2° l'élément germanique et scandinave ; 3° le christianisme et l'esprit religieux.

« Examiner si une part d'influence doit être aussi attribuée à la civilisation arabe et moresque, au moins sur la branche méridionale de la littérature chevaleresque.

« Étudier l'influence qu'ont exercée la chevalerie et la littérature chevaleresque sur les mœurs et les idées de la France et de l'Europe depuis le XI^e siècle jusqu'à la dernière période de la chevalerie, caractérisée par le chevalier Bayard.

« Déterminer les rapports et les oppositions entre la morale chevaleresque, telle qu'elle se dégage des *Chansons de geste* et de l'ensemble de cette littérature, et, d'autre part, la morale de l'Eglise et l'esprit de la législation féodale.

« Ce prix est de la valeur de *quinze cents francs*.

« Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1878. »

— M. Schipper, professeur de philologie romane à Königsberg, ayant été appelé à Vienne en qualité de professeur de langue et littérature anglaise, il a été remplacé par M. Vollmøller, privat-docent à Strasbourg.

— La Société archéologique de Béziers vient de publier la sixième livraison (2^e du tome II) du *Breviari d'amor*, dont l'édition était restée en suspens depuis onze ans. Cette livraison contient les vers 20913-26364. A la différence des précédentes, elle est entièrement l'œuvre de M. G. Azais, le savant secrétaire de la Société. Voici comment s'est faite cette édition qui, somme toute, malgré ses imperfections, fait honneur à la Société archéologique de Béziers. Le texte des cinq premières livraisons a été établi par M. P. Meyer, d'après les mss. Bibl. nat. fr. 857 (A), 9219 (B), 858 (C), 1601 (D)¹ ; la copie du ms. A avait été faite pour la plus grande partie par M. Michelant. La notice des mss. publiée en 1862 avec la première livraison (p. x-xx) est de M. Meyer, qui a aussi revu les épreuves des cinq livraisons, sauf celles des feuilles 9 à 11 du t. I. Lorsque M. Meyer se mit à l'œuvre, en décembre 1860, il n'avait encore que des notions très-vagues sur l'art de faire une édition critique. Personne ne le lui avait appris, et, à cette époque, personne en France n'eût pu le lui apprendre. Aussi crut-il, bien à tort, pouvoir se dispenser de collationner régulièrement les mss. C et D ; le premier, parce qu'il était de tout point détestable ; le second, parce que ce texte y avait subi de la part de son copiste catalan diverses modifications. Or, comme M. Mussafia l'a plus tard montré dans le troisième fascicule de ses *Handschriftliche Studien*², les deux mss. de Paris A et B, comme l'un des deux mss. de la Bibl. imp. de Vienne, appartiennent à une seule et même famille qui est caractérisée par l'omission d'un certain nombre de passages. Ces omissions, qui sont de celles qu'on appelle en terme d'imprimerie des *bourdons*, furent reconnues par M. Meyer, et corrigées d'après C et D (à défaut du bon ms. de Vienne et des mss. de Londres), dès qu'il lui fut possible de collationner les épreuves sur les mss., c'est-à-dire à partir de la troisième livraison, publiée au commencement de l'année 1864³ ; mais il avait fallu

1. Parfois on a fait aussi usage de la version en prose catalane contenue dans le ms. esp. 353 (anc. S. Germ., fr. 137).

2. 1864. Extraits des comptes-rendus des séances de l'Académie de Vienne, t. XLVI.

3. A cette livraison est jointe l'introduction de M. G. Azais.

lire les épreuves des deux premières livraisons loin de Paris, et c'est ainsi que le texte de ces deux livraisons (vers 1-10693) est fort inférieur à celui des trois livraisons suivantes. La quatrième livraison, qui s'arrête au v. 15797 et termine le premier volume, parut à la fin de 1864, et la cinquième (1^{re} du t. II) en 1866. Cette même année, M. Meyer, ayant été nommé archiviste aux Archives de l'Empire, se trouva dans l'impossibilité de continuer l'édition, qui dès lors resta interrompue. La livraison qui vient de paraître a été préparée par M. Azais à l'aide d'une copie exécutée pour la plus grande partie par M. Michelant, et dont le commencement seulement avait été jadis revu par M. Meyer.

— Nous recevons de M. Krebs la communication suivante relativement à un ms. que vient d'acquérir la *Taylor Institution*, à Oxford :

« Ce ms., in-8°, est composé de 62 feuillets de vélin et orné d'une majuscule en or et couleur. Il contient :

« 1^o Fol. 1-41a, *I Trionfi di Petrarca*, commençant par ces mots : « Inchoincia i trionffi di messer Franchescho Petrarca...

« Nel tempo che rinova i mie sospiri. »

et finissant (fol. 41a) :

« Hor che fie dunque a rivederla in cielo. »

« Ce texte des *Trionfi*, comparé avec celui de l'édition la plus correcte (Padova, 1820), offre plusieurs variantes.

« 2^o Après 3 pages vacantes, les fol. 43-54b contiennent la biographie de Dante, écrite par Leonardo Bruni Aretino. Cette « Vie de Dante » a été publiée dans plusieurs éditions de la *Divina Comedia*. On la trouve notamment dans celle de Florence, 1819, in-fol., t. IV, p. j-ix. Mais le texte du ms. est précédé d'une introduction (11 1/2 pages), qui paraît inédite, et offre des variantes qui méritent notre attention.

« 3^o Après une autre lacune de 2 feuilles (fol. 57-62a), une biographie de Pétrarque. Elle commence par ces mots : « Francescho Petrarca, huomo di « grande ingegno e no di minore virtu, naque in areçço del orto », et finit ainsi : « Cosiacchi merita come acchi non merita dare sipuo. »

« Sait-on si cet abrégé d'une biographie ancienne de Pétrarque a déjà été publié? »

— M. W. Færster, qui publiera incessamment les deux premiers volumes de son *Crestien de Troyes*, annonce en même temps qu'il va diriger, chez Henninger, à Heilbronn, l'impression d'une *Altfranzösische Bibliothek*, comprenant des textes publiés et inédits, avec introductions, notes et glossaires.

— On annonce la prochaine apparition, chez Trübner, à Strasbourg, de l'édition de *Renart*, par M. Martin, depuis longtemps attendue impatientement.

— On nous adresse naturellement un grand nombre de livres dont nous ne pouvons donner de comptes-rendus détaillés. Ce n'est pas la bonne volonté qui nous manque, c'est le temps, l'espace et les forces. Cependant il est bon que les auteurs ou les éditeurs qui veulent bien nous envoyer leurs publications les voient au moins annoncées, et d'autre part c'est rendre service à nos lecteurs que de leur faire connaître même superficiellement les ouvrages relatifs à nos

études qui passent sous nos yeux. Nous donnerons dorénavant, à la fin de la chronique de chaque numéro, la liste des livres qui nous auront été adressés. Nous joindrons parfois, mais sans aucune régularité, un mot d'appréciation à tel ou tel ouvrage; il va sans dire que ni l'insertion dans la liste ni l'appréciation sommaire n'impliquent que nous renonçons à donner du livre un véritable compte-rendu. A partir du prochain numéro les livres seront mentionnés dans l'ordre où nous les avons reçus; aujourd'hui nous relevons au hasard ceux que nous trouvons sur notre bureau :

- V. IMBRIANI, XII Conti pomiglianesi, con varianti avellinesi, montellesi, bagnolesi, milanesi, toscane, leccesi, ecc., illustrati da Vittorio Imbriani. Napoli, Detken et Rocholl, 1877, in-12, xxxij-290 p. — La Novellaja fiorentina, nella quale è accolta integramente la Novellaja milanese. Livorno, Vigo, 1877, in-12, xv-640 p. — Recueils aussi précieux par la sincérité des textes que par la science et l'esprit des commentaires.
- S.-A. GUASTALLA, Canti popolari del circondato di Modica. Modica, Lutri e Secagno, 1876, in-12, cxxx-104 p. — Nous n'avons là que le premier volume d'un recueil qui fait très-bonne suite à ceux que nous possédons déjà de chants populaires siciliens; la préface contient des renseignements fort intéressants.
- L. DELISLE, Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Tome I, *Théologie*. Paris, Champion, 1876, in-8°, clix-201 p. — Cette importante publication sera indispensable à toutes les bibliothèques publiques et à tous les travailleurs qui s'occupent du moyen-âge; M. Delisle nous fait espérer qu'elle marchera vite. Elle est précédée d'une introduction très-instructive sur l'origine des divers fonds manuscrits de notre grande Bibliothèque.
- P. RAJNA, Le Fonti dell' Orlando Furioso. Firenze, Sansoni, 1867, in-8°, xij-532 p. — Ouvrage capital, et où l'ancienne littérature française tient naturellement une grande place.
- Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII^e siècle, publiés pour la Société de l'Histoire de France par N. DE WAILLY. Paris, Renouard, 1876, lxxij-332 p. — Edition critique, avec notes et glossaire, du charmant ouvrage imprimé une première fois sous le titre de *Chronique de Rains*, une seconde fois sous celui de *Chronique de Flandres*.
- P. KRUGER, Ueber die Wortstellung in der franzoesischen Prosalitteratur des dreizehnten Jahrhunderts. Berlin, 1876, 60 p. (Inaugural-Dissertation).
- L. CLÉDAT, Cours de littérature du moyen-âge professé à la Faculté des lettres de Lyon. Leçon d'ouverture. Paris, Thorin, 1877, in-8°, 29 p.
- A. FLECK, Der betonte Vocalismus einiger altostfranzoesischen Sprachdenkmæler, und die Assonanzen der *Chanson des Loherains*. Marburg, 1877, in-8°, 29 p. (Inaugural-Dissertation).
- A. LUCHAIRE, De lingua Aquitanica. Paris, Hachette, 1877, in-8°, 65 p. (thèse latine de doctorat). — Bon travail, où l'auteur parle des rapports phonétiques du basque et du dialecte gascon en homme qui connaît l'un et l'autre.

- La Chanson de Roland*. Genauer Abdruck der Venetianer Handschrift IV, besorgt von E. KÜELBING. Heilbronn, Henninger: Paris, Vieweg, 1877, in-8°, 175 p. — Reproduction diplomatique, qui sera fort utile aux savants, puisque M. Hofmann n'a pas encore publié celle qu'il a imprimée depuis longtemps.
- Der Münchener Brut*, Gottfried von Monmouth in französischen Versen des XII. Jahrhunderts... hgg. von K. HOFMANN und K. VOLLMÖLLER. Halle, Niemeyer, 1877, in-8°, lij-124 p. — Traduction en vers de G. de Monmouth, indépendante de celle de Wace et presque aussi ancienne, conservée (incomplète) dans un ms. de Munich, publiée avec une importante introduction philologique.
- Adam*, mystère du XII^e siècle, texte critique accompagné d'une traduction par L. PALUSTRE. Paris, Dumoulin, 1877, in-8°, xij-187 p. — Beau livre, mais sans valeur scientifique. L'éditeur ne dit même pas si pour son texte « critique » il a revu le manuscrit, et n'indique pas les leçons de l'édition précédente quand il s'en écarte, ce qu'il fait souvent à tort. La traduction montre qu'il est loin d'avoir toujours bien compris, ce qui était d'ailleurs impossible avec la leçon qu'il prétendait traduire.
- Gesta Apollonii Regis Tyrii* metrica ex codice Gandensi edidit E. DÜMLER. Halle, 1877, in-4°, 20 p. (*Preisvertheilungsprogramm*). — Edition faite avec soin (et c'était fort malaisé) d'un poème (incomplet) du X^e siècle, qu'il ne faut pas attribuer, comme le faisait Haupt, à Walafrid Strabon.
- Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie*... hgg. von H. ANDRESEN, I. Heilbronn, Henninger; Paris, Vieweg, 1877, xcvi-238 p. — Nous parlerons en détail de cette importante édition; disons tout de suite qu'elle annule absolument celle de Pluquet. Voyez l'article de M. Suchier dans le *Centralblatt*, indiqué ci-dessus.
- A. DELBOULLE, Glossaire de la vallée d'Yères. Havre, Brenier, 1879, in-8°, xv-344 p. — Travail d'amateur. Voy. *Revue critique*, 1877, n° 20.
- CORDAT (L'abbé), Noëls vellaves, 1631-1648, publiés par l'abbé Payrard. Le Puy, Freyrier, 1876, xxxij-126 p. — Ces Noëls, du second tiers du XVII^e siècle, sont précieux comme document pour l'histoire du patois du Velay; en eux-mêmes ils sont assez gais, mais sans grande valeur.
- F. CANALEJAS, De la poesia heroico-popular castellana. Madrid, Saiz, 1876, in-12, 75 p. — Se rattache au beau livre de M. Milá y Fontanals sur le même sujet.
- G. PITRÈ, Saggio di giuochi fanciulleschi siciliani. Palermo, Montaina, 1877, in-8°, 29 p.
- A. LONGNON. Etude biographique sur François Villon. Paris, Menu, 1877, in-12, 223 p. — L'étude publiée dans la *Romania*, t. II, ne forme qu'une partie de ce volume, où l'auteur a fait connaître des découvertes encore plus importantes que les premières.
- F. MASPONS Y LABROS, Tradicions del Vallès, ab notas comparativas. Barcelona, 1876, in-12-iv, 150 p. — Plusieurs de ces *traditions* (notamment

- la seconde, qui appartient au cycle des *Femmes-Cygnés*) sont intéressantes, ainsi que les remarques de l'auteur; mais il raconte dans un style trop fleuri.
- F. ZARNCKE, *Der Graltempel. Vorstudie zu einer Ausgabe des jüngern Titulrel.* Leipzig, Hirzel, 1876, in-4°, 182 p.
- O. KNAUER, *Zur altfranzösischen Lautlehre.* Leipzig, 1876, in-4°, 46 p. (Programm). — Observations sur la langue de *Richard le Bel*.
- HOSCH, *Untersuchungen über die Quellen und das Verhältniss der provenzalischen und der lateinischen Lebensbeschreibung des hl. Honoratus.* Berlin, 1877, in-8°, 63 p. (Inaugural-Dissertation). — L'auteur pense que la vie latine de S. Honorat est issue de la biographie provençale de R. Ferat (cf. *Romania*, IV, 237 ss.).

— Nous avons reçu trop tard pour lui consacrer cette fois l'analyse détaillée qu'il mérite le premier numéro de la *Zeitschrift für romanische Philologie*. Disons seulement que l'exécution matérielle en est fort belle, et que les articles sont aussi intéressants que variés.

— Il nous reste juste le temps et la place de publier le document suivant, relatif à la Fondation Diez, que nous venons de recevoir d'Italie :

Appello agli studiosi italiani concernente la « Fondazione Diez. »

Com'è noto, in Allemagna s'è da qualche tempo introdotto l'uso lodevolissimo d'onorare gl'illustri trapassati, piuttosto che con istatue o altri siffatti monumenti, con delle « fondazioni », le quali, intitolate dal loro nome, giovino in qualche modo al progresso delle scienze o discipline in cui quegli si furon segnalati, o tornino comunque in qualche beneficio dell' universale. Tale è, per esempio, la « Fondazione Bopp », istituitasi, alcuni anni sono, per promuovere gli studj glottologici in generale.

Ora, da molti fra i discepoli e ammiratori dell' illustre romanologo Federigo DIEZ, morto il 29 maggio dell' anno scorso, si è sentito il vivo desiderio d'intitolare dal suo nome una *fondazione* che abbia per iscopo di promuovere studj e lavori nel campo di quella filologia romanza della quale egli ben può chiamarsi il fondatore, e, incoraggiandone il progresso sulla via tracciata dal gran Maestro, giovi così ad ampliare e fecondare le nobili resultanze da lui conseguite e serbi a un tempo ognor viva e presente la memoria de' suoi meriti imperituri.

Quindi è che da alcuni dei principali filologi e romanisti alemanni volendosi mandare ad effetto questo pensiero, già nato pur nell' animo di parecchi studiosi anche fuori dalla Germania e particolarmente in Italia, s'ordinò dapprima un Comitato in Berlino, poi un altro in Vienna, facendosi appello da entrambi¹ a quanti v'hanno, in qualsiasi paese, discepoli e ammiratori del gran romanologo per l'istituzione di una

« FONDAZIONE DIEZ »

e invitandosi a prendervi parte anche tutti coloro a cui in generale sta a cuore il progresso del lavoro scientifico, siano essi di stirpi latine, le cui lingue il

1. La circolare del comitato berlinese porta la data del 1° febbraio 1877 e le firme dei professori Bonitz, Ebert, Græber, Herrig, Mahn, Mætzner, Mommsen, Müllenhoff, von Sybel, Suchier, Tobler, Zupitza. Quella del comitato viennese, la data dell' 11 aprile 1877 e le firme dei professori Demattio, Hortis, Martin, Miklosich, Mussafia, Schuchardt.

DIEZ insegnò primo a rettamente conoscere nelle loro reciproche attenze e nella loro intima natura, siano essi suoi connazionali, che per opera di questo illustre concittadino videro così notevolmente accresciuto l'onore degli studj alemanni.

Non s'è ancora definitivamente fermato il modo in cui dovrà essere usufruttato il capitale che si vuol così raccolto al fine di promuovere il lavoro scientifico nell'ambito degli studj romanzi. Ma l'intento principale è di conseguire un reddito con cui premiare, a determinati periodi, quelle più meritevoli opere che si pubblicheranno nel campo degli studj neo-latini, e ciò sempre senz'alcuna distinzione circa la nazionalità degli scrittori, e, per quanto sia possibile, pur tacendo che ai giudizj prendano parte de' periti d'ogni paese. Si vorrebbero anche assegnare de' premj alle migliori Memorie intorno a temi da proporsi. Chiusa poi la raccolta dei fondi, pel che è fissato il 31 dicembre del 1877, la « Fondazione Diez » sarà annessa a uno dei primarj Istituti scientifici, da cui ne disponderà indi innanzi l'amministrazione.

I sottoscritti docenti italiani di filologia neo-latina, costituitisi in « Comitato per la fondazione Diez », rivolgendosi ora come fanno anch'essi ai loro concittadini per invitarli a concorrere a codesta bell'opera, non dubitano punto che questi ben sentiranno come incomba alla primogenita fra le stirpi latine di mostrare in quest'occasione la sua viva gratitudine e la sua profonda venerazione a quel glorioso che fondava la scienza delle lingue romanze, e di contribuir così ad un tempo all'incremento d'una disciplina, la romanologia, che dovrà far parte essenziale della cultura de' popoli neo-latini. Essi tengono per fermo che gli studiosi italiani, in questa nobile gare internazionale, risponderanno degnamente alla fiducia espressa negli appelli che ci vengono d'oltralpi e che già hanno trovato pronta adesione anche in Francia, in Inghilterra ed in Rumenia.

Il contributo, al quale sono invitati gli studiosi italiani, sarà incassato dal libraio-editore signor Ermanno Loescher (che ha casa a Torino, a Roma e a Firenze), pregato dai sottoscritti a far da tesoriere. Chiusa la colletta con la fine dell'anno, e previa pubblicazione di un conto particolareggiato di quanto si sarà raccolto e dei nomi dei singoli contribuenti, i fondi saranno trasmessi al comitato di Berlino dal quale è partito il primo impulso e col quale non può dubitarsi che abbia a procedere di pieno accordo anche il comitato di Vienna, comuni essendo gl'intenti e diventando perciò come necessaria anche la piena concordia nei mezzi. Se però qualche offerta o promessa fosse vincolata a particolari condizioni, non per questo i sottoscritti l'accetteranno con minor riconoscenza.

Milano e Torino, il 20 aprile 1877.

Graziadio ASCOLI (Milano), — Napoleone CAIX (Firenze). —
 Ugo Angelo CANELLO (Padova), — Francesco D'OVIDIO
 (Napoli). — Giovanni FLECHIA (Torino), — Arturo
 GRAF (Torino), — Ernesto MONAGI (Roma), — Pio
 RAJNA (Milano).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupley à Nogent-le-Rotrou.

LA PRONONCIATION DE IE

EN FRANÇAIS¹.

Messieurs les directeurs,

L'un de vous m'a exprimé récemment le désir de me voir formuler par écrit quelques idées sur la phonétique romane dont je lui avais dit un mot de vive voix. C'est pour répondre à ce désir que je rédige la présente note. Bien qu'elle soit un peu longue, ce n'est point une dissertation en règle : c'est seulement une esquisse de la théorie que je crois probable. — Il s'agit de savoir comment, des formes latines *pēdem*, *piētātem*, *cānem*, *cārum*, on est arrivé aux formes phonétiques actuelles du français : *pyé*, *pityé*, *xyē*, *xêr*.

Ici y représente une consonne, par opposition à *i* qui est une voyelle. La consonne *y* est sonore après une sonore : *vyē* = *vénit*; après une sourde elle est sourde : *tyē* = *ténet*. Sonore, elle est identique au *jod* allemand; sourde, au *ch* de *ich*. Seulement le *jod* et le *ch* allemands sont toujours au commencement ou à la fin d'une syllabe : *jahr*, *je*, *ich-komme*, *mäd-chen*; au contraire, dans les mots français comme *vient*, *tient*, *piéd*, *chien*, etc., la consonne *y* est à l'intérieur de la syllabe. Ainsi, tandis que les Allemands coupent *mäd-chen*, *Gret-chen*, nous coupons *main-tiennent*, *Ê-tienne*; de même *ga-bion*, *ques-tion*, *pré-cieux*, etc.; de même encore l'*u* consonne dans *ce-lui*; l'*ou* consonne dans *An-toine*, *la-douane*, *le-fouet*; l'*l* dans *râ-cler*, *Hon-fleur*; l'*r* dans *pa-trie*, *em-pereur*, *nom-breux*. — Même la consonne de *ie* initial tend à s'enfermer dans l'intérieur de la syllabe : *ü-nyên* = *une hyène*, *dē-lyèbl* = *de l'hièble*. Le *y* ne peut commencer la syllabe que s'il est précédé d'une voyelle : *āphwa-yé*, *dwa-yē*, etc. Après un groupe de deux consonnes le groupe *ie* prend le son disyllabique *iyé* (*fē-vri-yé*) et la consonne *y* commence la syllabe; les très-rare personnes qui prononcent encore *ie* monosyllabe disent *fèv-ryé*, *ka-lūd-ryé*, *buk-lyé*, *môt-ryé*; de là dans les patois *fevèrier*, *calendèrier*, *boukèlier*, *sanghèlier*, *montèriez*.

Quant à la voyelle *e* qui suit la consonne *y*, elle est en tout assimilée par la prononciation actuelle de Paris à l'*e*, de date et de source

1. M. Stanislas Guyard, à qui j'avais communiqué une épreuve de cet article, me fait remarquer qu'il a exprimé des idées assez voisines des miennes, *Journal asiatique*, 1876, 1, p. 444.

quelconque, que précède n'importe quelle autre consonne. Je crois certain qu'aujourd'hui, pour une oreille parisienne, *piéd* rimerait parfaitement avec *pâté, mai, aimer, amadoués, montre-les*; — *tienne* avec *mène, peine, humaine*; — *hyène* avec *pène, reine, chaîne, traîne*; — *chien* avec *vin, bain, plein, tu plains, il plaint, tu peins, il peint*.

Je ne crois pas qu'aucun dialecte roman traite le groupe *ie* d'une autre façon. Pour ce qui est de la consonne *y*, elle sonne exactement de même dans l'italien *fievole* = *flebilis*, où son origine est consonantique, et dans l'italien *fiera* = *fera*, où elle est issue d'une diphthongaison de *l'e*. Pour ce qui est de la voyelle *e*, l'italien admet les rimes *impero* :: *vero* :: *Piero, intesi* :: *sospesi* :: *richiesi, era* :: *vera* :: *schiera* (Dante), l'espagnol admet les assonances *deber* :: *jüez* :: *sien* :: *bien* :: *enforqué* :: *prez* :: *curé* :: *fué* :: *torcer* :: *fe* :: *ser* :: *esté* :: *oireis* :: *aprender* :: *esté* :: *bien* :: *dél* :: *rey* :: *diez* (Michaelis, *Romancero del Cid* 1). Ainsi donc, dans le roman contemporain, le groupe *ie* est une syllabe comme *da, bo* ou *li*, formé d'une consonne et d'une voyelle, et traité en conséquence dans les vers, partout où la versification est au courant de la langue. Il n'y a plus en roman de diphthongue *ie*.

Il n'en a point été toujours ainsi. En ancien français, pendant une longue suite de siècles (et aussi, si j'ai bonne souvenance, dans l'espagnol du Poème du Cid par exemple), *ie* est un élément à part et n'assone qu'avec lui-même. Le plus ancien français distingue trois *e*, dont l'un correspond à \bar{e} ou \bar{i} latin, l'autre à \check{e} dans une syllabe fermée, le troisième à *a* (ainsi *mette* = *mĭttat*, *bele* = *bĕlla*, *pere* = *patrem* appartiennent à trois assonances incompatibles), et en outre il distingue de ces trois *e* la diphthongue *eo* (*e* + nasale) et la diphthongue *ei*; avec aucun de ces cinq éléments ne peut assoner la diphthongue *ie*. *Cres-ti-ien* = *christianum* assone bien avec *chielt* = *calet*; il peut assoner avec *piet, ciel, consei-llier, moi-llier*; mais il n'assone pas avec *ma-ri-er* = *maritare*, bien qu'ici la chute du *t* ait mis *l'e* en contact avec un *i*. Dans de telles circonstances il est clair que *l'i* du groupe *ie* ne pouvait avoir comme aujourd'hui la valeur d'une consonne *y*. *L'i* était certainement une voyelle, et le groupe *ie* était une diphthongue tout comme à la même époque *ai, au, eu*. Et je suis porté à croire que dans la diphthongue *ie* la plus intense des deux voyelles était *l'i*. Il est aisé de prononcer *crés-ti-ien, con-séi-l'ier, pai-ier, txan-djier*. Au contraire un *i* moins intense que *l'e* est au moins très-difficile à faire entendre d'une façon distincte dans des groupes pareils; un son aussi fugace, après une voyelle comme *i*, une diphthongue comme *ai*, une consonne comme *j* ou *l'*, se serait de très-bonne heure fondu avec le phonème précédent. L'hypothèse de la prononciation *ie* rend d'ailleurs bien compte de la contraction en *i* si fréquente dans les dialectes. Enfin elle fait comprendre comment il a pu y avoir si longtemps

un abîme entre *ma-ri-e* et *moi-ti-e*. — La diphthongue *ie* était donc une diphthongue *décroissante* ¹.

Quel était le son de la seconde voyelle dans la diphthongue *ie*? Là dessus le français contemporain ne peut nous renseigner : dans *piéd*, *tienne*, *hyène*, *chien* nous avons quatre variétés d'*e* bien distinctes, à savoir *e* fermé, *e* ouvert bref, *e* très-ouvert long, *e* ouvert nasalisé. Selon toute apparence l'*e* avait dans la diphthongue le même timbre qu'il a gardé en italien après le changement de l'*i* intense en une consonne *y*, à savoir le timbre de notre *e* ouvert bref de *mettre*, *jette*, *Joseph*, *tu es*, *marais*. Il est, je crois, généralement et justement admis que l'*e* bref latin avait précisément le timbre de notre *è* ouvert : il y a donc moins loin de *pĕdem* à *pièt* que de *pĕdem* à *pièt*. — Le son de la diphthongue, en ancien français, était donc *iè*.

La diphthongue française *ie* a deux origines principales, à savoir *ĕ* accentué, et après un phonème lingual postérieur quelconque (*i*, *e*, *y*, *t*, *d*, *l*, *n*, *k*, *g* ²) un *a* accentué. A ces deux sources il faut joindre le suffixe *-arium*. Ainsi on a de la première source *piet* = *pĕdem*, *vient* = *uĕnit*; de la seconde source *chier* = *cārum*, *chiere* = *cārum*, *aidier* pour **aid'ar* = *adiutāre*, *paier* = *pacāre*, *crestien* = *christianum*, *chien* = *cānem*; de la troisième source *premier* = **primaire* = *primārium*.

Voici comment je me figure la transition pour la première source, par exemple le passage de *pĕdem* à *pièt*. Le latin classique dit *pĕdēm* avec *è* aigu; le latin vulgaire dit *pĕdè* avec *è* intense; sous l'influence de l'intensité, l'ancienne voyelle aiguë se prolonge et devient double en durée, ce qui mène à *pĕdèè*. De la même façon, à une autre époque, le classique *fīdem*, devenu en latin vulgaire *fēdè*, se prolonge en *fēdèè*. Les deux diphthongues monochromes *èè* et *éé* subissent ensuite l'influence d'une tendance qui s'est manifestée souvent dans le langage et qu'on pourrait appeler loi de *réfraction* des voyelles longues : les deux parties dont se compose la diphthongue prennent chacune une nuance distincte, de sorte que *pĕdem* aboutit à *pĕt*, *pièt*, *fīdem* à *fĕt*. Dans *pièt* on passe du timbre plus fermé au plus ouvert, dans *fĕt* du timbre plus ouvert au plus fermé.

Pour la seconde source, *a* précédé d'un phonème lingual postérieur, les degrés *èè* et *èè* ont dû aussi précéder le degré *iè*; je serais d'ailleurs porté à croire que *èè* a été précédé de *aè*, de sorte qu'on aurait eu successivement *kaarum*, *kaaro*, *kaèro*, *kèèro*, d'où plus tard *kier*, *chier*. Le son *aè* aurait été la transformation commune de tous les *a* accentués non placés dans une syllabe fermée; après un phonème lingual postérieur, à

1. J'ai proposé ce terme *Romania*, t. III (1872), p. 323.

2. Je crois avec M. Thomsen (*Mém. de la soc. de ling.*, III, p. 106 ss.) que le français a possédé, dans les mots comme *guetter*, *aider*, etc., des consonnes mouillées, analogues à celle des langues slaves.

une date ancienne, le premier élément *a* serait devenu plus lingual, et se serait assimilé au second élément è (*kaèro kèèro* = *càrum*, *kaènè kènè* = *cànem*¹), tandis qu'après un phonème non lingual la diphthongue *aè* aurait persisté plus longtemps; plus tard les *aè* subsistants auraient donné *ae* puis *ai* devant une nasale (*maint* = *mànet*, encore *maent* dans l'Eulalie²); enfin la diphthongue *aè*, en dehors des mots comme *càrum*, *cànem* et *mànet*, se serait assez longtemps maintenue (avant de se métamorphoser en *é* comme à Paris, en *è* comme en Normandie, en *ei* comme en Bourgogne) sous la notation *e*. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, je crois très-probable que, dans *càrum* et *cànem* comme dans *pèdem*, la diphthongue *iè* est issue par réfraction d'une diphthongue monochrome *èè*.

Je n'aborderai pas ici le problème ardu que soulèvent les mots de la troisième source³.

L'histoire de l'*o* latin est généralement très-analogue à celle de l'*e* et l'histoire de l'*u* à celle de l'*i*. De même que *crēdere* et *fīdem* donnent par réfraction d'une voyelle monochrome *creidre* et *feīt*, de même dans l'Eulalie *bellatiōrem* donne *bellezour* et *sūam* donne *souue*. De même que *pēdem* donne *pèèdè* puis par réfraction *pèèdè*, *pièdè*, de même *bōnum* donne *bòno* puis par réfraction *bòno*, *buòno*. L'italien contemporain dit d'une part *pyèdè* par un *e* ouvert intense, d'autre part *bwonò* par un *o* ouvert intense.

L'idée de la réfraction vocalique m'a été suggérée par une observation sur la langue russe, que je dois à M. Stanislas Guyard. En russe, l'*o* accentué, et de même le *iat'* accentué⁴, sont des diphthongues, des voyelles réfractées. Dans l'une et dans l'autre de ces deux voyelles le son est d'abord très-fermé, ensuite très-ouvert; et, en général, la première partie de la voyelle est la plus intense des deux⁵.

Le génitif *godu* du mot *god*, année, se prononce *gòda*; l'infinitif *èyat'*, se transporter, se prononce *yèèyat'*; seulement l'*ò* et l'*è*, dans la seconde partie des diphthongues réfractées russes, sont plus ouverts que notre *o* de *botte* et notre *e* de *tette*. L'*è* russe vaut de même *yò*⁶.

1. Ici l'*a* qui se lingualise est enfermé entre un phonème lingual qui le précède et une voyelle linguale qui le suit. L'*a* s'est de même lingualisé sous une double influence linguale dans les types *cácat*, *iáctet*, *iáctat*; et il y a été traité exactement comme l'eût été un *ǣ* latin.

2. Je dois une partie de ces combinaisons à M. A. Darmesteter.

3. Le traitement de **cerasea*, qui donne *cerise*, *ciriegia*, montre que le traitement du suffixe *-arium* doit être expliqué par voie phonétique, et non écarté sous prétexte de confusion avec le suffixe *-erium*.

4. Le *iat'* est la lettre russe qui a la forme d'un *b* minuscule barré.

5. Le *iat'* contient en outre une consonne initiale *y*, qui après une consonne disparaît, mais mouille la consonne précédente.

6. La réfraction vocalique, d'après une observation que j'ai faite à plusieurs

Dans les langues romanes la seconde partie de la diphthongue réfractée est devenue la plus intense. Il en est de même en russe, au témoignage de M. Guyard, pour l'*o* et le *iat'* (et aussi, je pense, pour l'*ë*) de certaines syllabes fermées. Ainsi dans le mot *god*, année, « l'*o* équivaut à l'anglais *wa* de *wasp* » : *gôot* ou *gwot*. La langue russe nous offre donc le diphonème *croissant* à côté de la diphthongue *décroissante*.

De tous les dialectes français, celui où la diphthongue *décroissante* *iè* se changea le plus tôt en un groupe *croissant* *iè* ou *yè* fut le normand d'Angleterre. Là, très-peu de temps après la conquête, on voit l'ancienne diphthongue *ie* rimer sans difficulté avec l'*e* issu de l'*a* latin tonique non influencé dans le sens lingual, par exemple avec l'*e* de *amer*, *ame*, *amez*. Or, en Normandie, le son le plus ordinaire de cet *e* est fort ouvert de là dans le patois de comédie les formes caractéristiques *allais*, *v'nais* pour *allez*, *venez*, etc. ¹, et il a dû l'être toujours, sans quoi il se serait confondu avec l'*e* fermé issu d'*e* long ou d'*i* bref latin. Sur le continent et à Jersey on entend encore cet *e* ouvert ; à Guernesey on l'écrivait au *xvi^e* siècle *ei* ou *ey* et on le prononce aujourd'hui *ai*. Il n'est donc pas douteux que l'anglo-normand devait, comme l'italien moderne, prononcer *yè* et non *yé*.

Aujourd'hui on prononce *arrière* avec un *e* ouvert long, au *xvii^e* siècle on disait *arrière* avec un *e* fermé, et dans mon hypothèse on avait commencé par dire *arrière* avec un *e* ouvert bref. Il est prudent, en général, d'admettre, entre le français de la chanson de Roland et le nôtre, plutôt un grand nombre de révolutions phonétiques qu'un petit nombre.

La diphthongue *iè* doit être distinguée soigneusement d'une diphthongue *iè* qui est fréquente dans les patois, mais que le français de Paris contracte d'ordinaire en *i*, et qui a pour source un *e* ou un *i* combiné avec un *i* secondaire. Ainsi *dix* = *decem*, *six* = *sex*, *pis* = *péius*, *pis* = *pectus*, *prix* = *pretium*, *église* = *ecclesia*, le suffixe *-ise* = *-itia*, *lit* = *lectum*, *dépit* = *despectum*, *parfait* = *perfectum*, *confit* = *confectum*, *delite* = *delectat*, *prie* = **precat*, *lie* = *ligat*, *nie* = *necat*, *nie* = *negat*, *scie* = *secat*, *chie* = *cacat*, *gist* = *iacet*, *disme* = *decima*, *engin* = *ingenium* ¹, *pire* = *peior*, *sire* = *se(n)ior*, *lire* = *legere*, *élire* = *eligere*, *suffire* = *sufficere*, *empire* = *imperium*, *martire* = *martyrum*, *mire* = *medicum*, formes qui dans les patois se retrouvent pour la plupart avec un diphonème *yè* à la place de l'*i* parisien.

reprises et dont M. Guyard m'a confirmé l'exactitude, se manifeste en outre dans l'acuité de la voix. Le génitif *goda* se prononce en réalité *gôda*, avec un ton descendant analogue sans aucun doute au circonflexe antique. Ce ton descendant se fait entendre même quand la voyelle n'est pas susceptible de deux variétés de timbre : *patxe*, plutôt (comparez *patxi*, étant tombé).

1. De même *vint* = **uñit*, de *uñire*, et par analogie *tint*.

Dans le français proprement dit le diphonème ne se conserve que devant une *r* qui fait partie de la même syllabe (*tiers* = *tertium*, *mestier* = *ministerium*, *mostier* = *monasterium*, *concierge* = **conseruium*, *cierge* = *cereum*, *vierge* = *uirginem*), et aussi dans *nièce* = **neptia*, *pièce* = *pecia*, à côté de *épice* = **specia*. Le timbre fermé de l'*e* a été modifié dans le français contemporain partout où cette voyelle n'est pas le dernier phonème du mot; mais on l'entendait encore au commencement du xvii^e siècle. Le *Grand dictionnaire des rimcs françoises, selon l'ordre alphabétique, à Cologne*, clo. loc. xxiv. [par De la Noue], atteste positivement que *niece* et *piece*, ayant « vn é masculin en la penultiesme », ne peuvent rimer avec les mots en *esse* bref ou long (p. 26, col. 3); à propos des mots en *erge*, comme *héberge*, *serge*, *verge*, *asperge*, il s'exprime ainsi (p. 52 col. 2) : « Ceux ci ont en la penultiesme l'E qui se prononce comme la diphthongue ay à laquelle pronontiation il faut tirer l'E masculin de la terminaizon suyuante quand on luy aparie »; puis il énumère les mots de la rime *ierge*, à savoir *cierge*, *concierge* et *vierge*, et rappelle qu'on peut les apparier à la terminaison précédente « en accommodant ceste cy à sa pronontiation. » Il est donc certain que la bonne prononciation était alors *nièce*, *pièce*, *cierge*, *concierge*, *vierge*¹.

Il me reste à mentionner un dernier phénomène. Une fois l'*i* de la diphthongue *ie* devenu une consonne *y*, cette consonne est devenue malaisée à prononcer après une chuintante, et par suite a été éliminée. Ainsi au lieu de *chier*, *chieure*, *peschier*, *bouchier*, *porchier*, *boulangier*, *lingiere*, *giel*, etc., on dit aujourd'hui *xêr*, *xêvr*, *péxé*, *buxé*, *pòrxé*, *bulājé*, *lējêr*, *jèl*. Il y a des romanistes dont l'oreille est en retard de quelques siècles et qui se figurent *entendre* aujourd'hui la différence entre les assonances en *e* et l'assonance en *ie*. Je les prie de se demander de bonne foi si *chèvre* ne rime pas avec *levre*, *cher* avec *pair*, et *le boucher* avec *je bouchai*. La consonne *y* a été éliminée après un autre *y* et après *gn* : *köséyé* = *conseillier*, *éparn'é* = *espargnier*, *nétwayé* = *netoier*². — Elle se maintient, je ne saurais dire pourquoi, entre une chuintante et l'*e* nasal : *xyê* — *chien*, *iyê* — *Gien*³. Mais entre un *y* et un *e* nasal elle disparaît : *dwayê* = *doiien*.

1. De la Noue permet de faire rimer *tiers* avec *rentiers*. Il est certain que de bonne heure *ie* s'est confondu avec *îè* partout où il ne se contractait pas, ou plutôt que, quand il ne s'est pas contracté, c'est qu'il s'était confondu avec *îè*.

2. Dans les infinitifs comme *aider*, *guetier*, *baisier*, *baissier*, *chaucier*, *empérier*, l'*i* a disparu en français moderne. Mais les formes *aider*, *guetter*, *baiser*, *baïsser*, *chausser*, *empirer* ont été relaites sur *aide*, *guette*, etc., et non tirées des formes du vieux français. C'est une action analogique et non une action phonétique. Il est clair que *empirer* est formé sur *empire*, non tiré de *empérier*. Hors de la conjugaison l'*i* reste toujours après *t*, *d*, *s*, *z*. *r* : *lavandier*, *moitié*, *casier*, *peaussier*, *arrière*.

3. *I jê*, dans la prononciation actuelle, ne représente pas le latin *ille gemit* et

En résumé, je pense que la source commune la plus ancienne de la diphthongue française est *èè*; que de là est sorti par réfraction vocalique *èè* puis *iè*; qu'ensuite la diphthongue *décroissante* s'est changée en un groupe *croissant*, *iè* puis *yè*; qu'enfin le groupe *yè*, dernière forme commune à tous les *iè* du vieux français, s'est partagé, à la suite des vicissitudes les plus complexes, de façon à donner naissance aux diverses prononciations *yè*, *yê*, *yé*, *yê*, et après certains phonèmes *è*, *ê*, *é*, *ê*.

L. HAVET.

le v. fr. *il gient* : *jê* est au pluriel *jèn'* comme *pê* au pluriel *pèn'*; c'est encore une affaire d'analogie. Je crois que M. G. Paris (*Romania*, IV, 1873, p. 122 ss.) n'a pas assez songé à distinguer ce qui vient de la phonétique et ce qui vient de l'analogie.

VIE DE SAINT JEAN BOUCHE D'OR.

M. Alessandro d'Ancona, le savant professeur de Pise, a publié en 1865 dans la *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare*, la « Leggenda di Sant Albano » et la « Storia di San Giovanni Boccadoro. » M. d'A. a accompagné son édition d'une savante introduction où il passe en revue les nombreuses versions de ces deux légendes.

En parlant des versions françaises, M. d'A. dit (p. 39) : « In Francia le varie versione della nostra leggenda non portano mai il nome del Boccadoro. » Il y a cependant un poème dans le ms. de l'Arsenal, B. L. fr. 283, fol. 78 v^o, qui a pour titre : « Or dirons de saint Jehan Bouche d'or. » Nous ne connaissons point d'autres manuscrits de ce poème.

Un conte tout-à-fait semblable fait partie du « Roman de la Vie des pères. » Il a été publié par Méon, *N. R.* II, 129, et porte le titre : « De la damiselle qui ne volt encuser son ami ou de celle qui mit son enfant sus l'ermite. » Seulement ce n'est pas de la fille d'un roi qu'il s'agit dans ce conte : le père est un simple bourgeois, et le héros du récit est un ermite sans nom. L'histoire de l'encre répandue par le diable et remplacée par de l'or y est naturellement omise, puisqu'il ne s'agit pas de Chrysostome.

L'auteur du poème de saint Jean Bouche d'or, qui s'appelle Renaut (voy. v. 19 et 860 du texte publié ci-après), nous apprend (v. 17 *ib.*) qu'il a trouvé son sujet dans la « Vita patrum. » Je ne crois pas qu'on puisse attacher grand prix à cette assertion. C'est ainsi p. ex. que l'auteur du conte *Del tumbeor Nostre Dame*, publié dans la *Romania* (1875, p. 315), dit aussi avoir puisé dans « la vie des anciens pères », et M. Fœrster, l'éditeur de ce conte, a vainement cherché son original dans ce recueil. Il ressort de là, nous le croyons, que les poètes prétendaient quelquefois avoir puisé dans la *Vie des pères*, qui était sans doute un

recueil d'une autorité très-respectée, uniquement pour donner plus de valeur à leurs récits, comme tant de chroniqueurs et de romanciers disent avoir trouvé leurs histoires à Saint-Denis. Nous nous abstenons donc de fonder entre ces deux contes, sur cette assertion du poète, un rapport de dérivation qui serait, par d'autres raisons encore, difficile à établir.

Parmi les autres contes français mentionnés par M. d'Ancona comme représentant la tradition sur Saint Jean Bouche d'or, il n'y a qu'un *miracle* qui présente réellement de la ressemblance avec le poème de Renaut. C'est le « Miracle de Nostre Dame de Saint Jean Crisothomes et de Anthure, sa mere, coment un roi lui fist coper le poing et N. D. lui refist une nouvelle main. » Ce miracle, publié une première fois par M. Carl Wahlund (Stockholm, 1875), vient de l'être de nouveau par MM. G. Paris et U. Robert, pour la Société des anciens textes français¹. Dans cette version aussi saint Jean est accusé à tort par la fille d'un roi de l'avoir rendue grosse; il est exilé et rappelé comme dans les contes précédents. Mais le récit a reçu deux additions, l'histoire de la mère de saint Jean, Anthure, et un autre tour joué à saint Jean par le diable : le diable écrit, en contrefaisant l'écriture de saint Jean, une lettre injurieuse pour le roi; le roi découvre cette lettre, croit Jean coupable et lui fait couper la main; Notre Dame lui en rend une nouvelle.

Le « Miracle de Nostre Dame de Saint Jehan le Paulu, hermite, etc. » n'a qu'un trait de commun avec le poème de saint Jean Bouche d'or, c'est qu'un petit enfant demanda à être baptisé par Jean. Tout le reste de l'histoire est différent. L'ermite se rend réellement coupable de la faute qui est imputée à tort à saint Jean Bouche d'or; puis il tue la fille du roi pour cacher son crime. C'est, en deux mots, la même histoire que celle de la « *Leggenda di Sant Albano* », publiée par M. d'Ancona, et simplement renouvelée dans les deux versions italiennes publiées à la suite par le même savant, et intitulées : « *La istoria de San Giovanni Boccadoro.* » Il existe un autre poème français en vers octosyllabiques dans le ms. Bibl. Nat. 1553, fol. 421, intitulé : « *De saint Jehan Paulu.* » Voici le contenu de ce poème, que nous croyons inédit : Le pape Basile a une vision. Il est porté par un ange dans le purgatoire et voit là les différents tourments des âmes trépassées. Basile s'étonne beaucoup d'en voir une qui rit. Il lui demande ce qui peut la rendre aussi joyeuse, et elle répond : Il va naître une fille à Rome qui sera la mère de Jehan Paulu, et celui-ci me délivrera d'ici par ses prières. Après cette vision, Basile va trouver la fille dont l'âme a parlé, il prend soin de la marier. Elle a un garçon qu'on appelle Jehan. Jehan prend la résolution de délivrer l'âme du purgatoire

1. *Miracles de Nostre Dame par personnages* (1876), p. 269-309.

et s'en va dans ce dessein dans un désert près de Toulouse. L'histoire de la fille du roi de Toulouse, qui vient ensuite, est tout-à-fait la même que celle de la fille du roi dans la *Leggenda di Sant Albano*. Ici aussi est ajouté le miracle de l'enfant nouveau-né qui apprend à Jean qu'il a obtenu le pardon de ses péchés.

Une introduction semblable à celle-là se trouve dans le récit allemand sur saint Jehan Bouche d'or (cité par M. d'Ancona, p. 31), emprunté au « Passionale », imprimé à Nuremberg en 1488. Le conte allemand contient deux traits particuliers qui sont destinés à expliquer le nom de Bouche d'or. Le premier ne se trouve point dans les versions mentionnées ci-dessus : saint Jean enfant entre dans une église et adresse une prière à la Vierge ; celle-ci lui dit de la baiser sur la bouche : Jean le fait, et depuis ce temps on voit autour de ses lèvres un cercle d'or luisant. Le second trait est le même que dans le poème français de saint Jean Bouche d'or : il se rapporte à l'écriture d'or de saint Jean et se rencontre encore dans les deux versions italiennes de la « *Istoria di San Giovanni Boccadoro*. »

Voici maintenant le texte du poème français de Saint Jehan Bouche d'or, tel qu'il est contenu dans le ms. de l'Arsenal B. L. fr. 283 f° 78 v° :

Or dirons de saint Johan bouche d'or.

- | | |
|--|---|
| <p>Se chil qui les romans ont fais
Des outrages et des mesfais
Eusent lor sens apreste
A dire de divinite,
5 Mout eusent exploitie mieus.
Tout autresi come li mieus
Est dous vers le fiel qui'st tant
Si est plus dignes li depors [fors,
C'on dit qui reconforte l'arme,
10 Et plus plaist Deu et nostre dame
Et as bons sains qui'sunt en gloire.
Bien doit on tenir en memoire
Lor vie, et por as gens aprendre,
Por chou k'essample i puisent
[prendre,
15 Si iert leur nons plus tenus chier.
Un miracle veul comenchier
Que <i>vita patrum</i> nous raconte;
Bien doit on raconter cest conte,
Si com nous raconte RENAUS :</p> | <p>20 Mout en est li miracles biaus.

Il fu jadis uns mout haut rois
C'ainc n'ama guerres ne desrois,
Mais pais et droiture et raison.
Cil rois avoit en sa maison
25 Un capelain de sainte vie :
En son cuer avoit grant envie
Des Deu besans multploier,
Si les voloit si emploier
Qu'il les peust al doble rendre.
30 A chou devroit chascuns entendre
Selonc ce que on a, savoir
Ke droit conte peust avoir,
S'il en a cinc ou dis ou un :
Car li don ne sunt pas commun ;
35 Dex les a livres a mesure,
Rendre les convient a usure,
Quant covenra au demander; [der,
Sauf chou que Dex veut conman-</p> |
|--|---|

- A cascon en doit il servir,
 40 Que qui chou ne veut aconplir
 Certes mau rechet les besans.
 Or ores com li bon Jehans
 Ki puis ot a non *bouce d'or*,
 Multeplia le Dieu tresor,
 45 Que Diex li ot mis entre mains.
 On reconte, chou est del mains,
 C'on ne poroit conter le dime
 Con il cremoit le roi hautime :
 Ja ne finast de verseiller,
 50 Ne de juner ne de veiller,
 A bien faire iert tous ses acors;
 Dame iert li ame et sers li cors,
 Moulte ert honestes ses usages,
 Et tant estoit cortois et sages
 55 Ke ja hom n'aperceust s'uevre.
 Envers le pule bien se cuevre;
 Car quant entre le gent venoit,
 Feste et leeche demenoit :
 Estre savoit a cascon fuer,
 60 Mais il avoit dedans son cuer
 Plante, si qu'il vivoit sans gile
 Selonc les dis de l'euvangile.
 On quidoit qu'il amast le monde;
 Le cuer avoit et net et monde,
 65 Trop par estoit de nete vie.
 Diables en ot grant envie,
 Por la sainte que il menoit;
 Nuit et jor entor lui aloit,
 Qu'il le cuidoit faire pechier;
 70 En grant se met del trebuchier,
 En mainte maniere l'assaut :
 Mes ses asaus riens ne li vaut.
 Fois et creance ert ses escus,
 Qu'il ne pooit estre vencus.
 75 Diables en ot grant engaingne;
 Tot autresi comme l'araingne
 Devant le moske met le roi,
 L'empira et mist mal au roi
 Par une trop fause querele.
 80 Li rois ot une fille bele
 Que tos li pulles loe et prise;
 Moulte iert cortoise et bien aprise,
 Ses eures sot et son sautier,
 Volentiers aloit au mostier;
- 85 Sovent au capelain parloit,
 Qui maint bel mot li enseingnoit :
 N'i entendoit nule folie.
 Diables l'a si asaillie
 Et pointe d'un agu quarrel
 90 Amer li fist un damoisele,
 Et chil ama la damoisele;
 Endeus aus esprist l'estincele.
 Li dansiaus tant s'i acointa,
 Tant vint a li qu'il l'enpreingna ;
 95 Car diables a porcachie
 Le fruit qu'en lui a semencie.
 Nel pot pas covrir lonc termine;
 Moulte se desmente la mescine;
 Car bien savoit qu'ele iert de-
 [chute.
- 100 Quant diables l'a aperchute,
 Aproismies s'est joste s'oreille,
 De felonie le conseille :
 « Damoisele, que vaut vo plainte?
 « Tout entresait estes enchainete.
 105 « Quant li rois le sara, vos pere,
 « Et la roine, vostre mere,
 « Lues en seres mise a gehine.
 « Or soies tant cortoise et fine
 « Que vostre ami en desconbres ;
 110 « Mius est que autrui encombres,
 « Que vos drus kiece en mortel
 [main.
-
 « Dites qu'aveis este sa drue,
 « Que vos en seres bien creue.
 115 « Un oef n'en puet mie vos estre,
 « Se vos faites ocire un pres-
 Tant l'a diables encantee [tre. »
 Que moulte en est entalantee,
 Del prestre metre a danpnement.
 120 Ne demora pas longuement
 Qu'aperchute s'est la roine
 Au contenment le mescine
 Et au mangier quel le faisoit ;
 En tel guise se demenoit,
 125 Chascun jor sanble que devie :
 Sa mere conut bien teil vie,
 Si come feme d'autre fait :
 Entresait seit qu'ele a mesfait.

- Cele a la face pale et tainte;
 130 La mere l'a de tant atainte
 K'ele seut la mesaventure.
 Au roi conta la conteneur,
 Qui moult grant dolor en de-
 [maïne;
 En une canbre o soi l'en maine,
 135 N'i ot fors la roine et lui.
 « Fille, fait nos as grant anui
 « Et lait reprovier et hontage,
 « Qui enchainte ies par soignen-
 [tage;
 « Chertes, moult par en ai grant
 [honte.
 140 « Or me di tost et si me conte
 « De qui tu ies ensi honie,
 « Jehis le hors, nel çoille mie,
 « Dites le moi sans demorance:
 « Moult en iert pris crueus ven-
 [jance
 145 « De celui qui t'a enpreingnie. »
 Diables qui l'a enseingnie
 S'est a cel conseil enbatus,
 Par qui mains hom est abatus,
 Et mis a honte et a desroi.
 150 En plorant regarda le roi,
 Quiet a terre, sa face moille,
 As pies son peire s'agenoille,
 Puis si le baise faintement,
 Puis li a dit moult piteument :
 155 « Merchi, » fait ele, « beaus dous
 [sire ! »
 « Ne vaut noient : il t'estuet dire
 « Le non de celui qui 'st mesfais,
 » De qui tu as rechut le fais
 « Qui si par est hors et vilains. »
 160 « Sire, Jehans vos capelains,
 « C'on quide de tel netee,
 « M'a tolue ma castee.
 « A premiers le bien m'enseigna,
 « Et au darain m'enpreigna;
 165 « De mal faire est bien ensin-
 [gnies. »
 Quant li rois l'ot, si s'est seingnies:
 « Jehans? » dist il, « dis tu
 [achertes? »
- « Oil, beaus tres dous sire,
 [chertes. »
 Li rois la roine regarde :
 170 « Et qui se donast de ce garde,
 « De si saint home com Jehan?
 « Il en ara honte et ahan :
 « Par la corone que je port,
 « Arives est a moult mal port !
 175 « Trop par est or cis blasmes
 [lais. »
 Li rois manda en son palais
 Ses plus haus barons a droiture,
 Si lor dist la mesaventure:
 Ainc ne se volt plus atargier ;
 180 A ses homes a fait jugier
 Le chapelain qui nel savoit,
 Et coupes et pecie n'avoit ;
 Mais diables qui het sa vie
 Li a tot ce fait par envie.
 185 Et quant le virent li baron
 Escrie l'ont come un larron
 Qui est repris a ses desrois.
 « Jehan, Jehan, » ce dist li rois,
 « Ta chastee est redoissie !
 190 « Por quoi as ma fille engroissie?
 « Ta falsete est perrilleuse :
 « L'aighe coie est plus resoi-
 [gneuse
 « Que n'est la rade, et plus de-
 [choit :
 « Car cil s'en garde qui le voit.
 195 « Li prives lerre est li plus maus.
 « Sauf te quidoie et tu es faus :
 « Tu m'as done venin por basme. »
 Quant Jehans ot le vilain blasme,
 Il se seigne, ne set que dire :
 200 Poi prisast on son escondire.
 Tote la cours sor lui resone.
 Li rois en jurre sa corone
 Qu'il ert demain menes en l'ille
 Ou li mers bat et li vens hille.
 205 « De ta deserte aras le droit. »
 Or vos dirai quels l'ille estoit.
 Uns rochiers ert de mer enclos ;
 De bos estoit tos plains li clos ;
 Trop avoit en la desertine

- 210 Ours et lions et sauvechine,
 Guivres, dragons, serpens volans :
 Quant ert repris alguns dolans
 C'on devoit a mort travaillier,
 La ert menes por esillier,
- 215 Et les bestes le devoient
 A grant dolor, qui la estoient.
 En tel afaire, en tel ahan
 Dut li rois esillier Johan
 Par le dit a la damoisele.
- 220 Li sains hom cort a la capele,
 Si a tot maintenant aers
 Parcemin et taillie quaiers,
 Et de son enke plain cornet,
 Ses pennes et son kenivet,
- 225 Tot portera o lui li sire;
 Car aucun bien voldra escrire
 En l'ille desor le rivage;
 Car ne doute beste salvage,
 Ne il n'a paor ne doutance
- 230 Comment qu'il ait sa sostenance;
 Car en nostre segnor se fie
 Qui ses sergans pas ne defie,
 Mais tos jors est pres del def-
 [fendre.
- Li rois le comanda a prendre
- 235 A ses sergans pour devorer
 Car il ne velt plus demorer;
 Et cil i vont isnele pas,
 Si l'amainent plus que le pas,
 Celui qui n'iert mie mesfais.
- 240 La fille al roi ert el palais,
 Si li dist, quant le vit venir :
 « Ice vos doit bien avenir,
 « Dans fals prestres, malvais le-
 [chiere! »
- Li sains hom a leve sa chiere,
- 245 Quant entendu a la parole;
 Lors a regardee la fole : [dit ?
 « Qu'est che, male feme, qu'as
 « Certes, malement as mesdit.
 « Dex set moult bien que n'i ai
 [coupes
- 250 « En cel mesfait, dont tu m'en-
 [coupes.
 « Moult comparras chier ton
 [desroi;
 « Car je depri al souverain roi,
- « Qu'il te rende ta false plainte
 « Si que del fruit dont es en-
 [chainte
- 255 « A nul jor delivre ne soies,
 « De si adont que me revoies. »
 Li sergant le maintient atant :
 De totes pars le vont batant.
 N'arestent jusqu'a la rive;
- 260 De laidengier cascuns estrive.
 Aprestee trova la nef:
 Docement i entre et soef
 Li capelains dont li oil larment,
 Et li sergant, qui moult bien s'ar-
 [ment
- 265 Por les lions et por les ors;
 L'aighe trespasent a grant cors
 Jusqu'en l'ille que vont requerre:
 Le saint home metent a terre,
 Puis si se sunt ariere enpaunt;
- 270 Et li capelains qui remaint
 S'est a la terre agenoillies,
 De lermes a ses ex moillies.
 Une sainte orison comence :
 « He! vrais Dex, qui al diemence
- 275 « De tes manoeuvres reposas,
 « En paradis Adan posas,
 « Dont puis fu mis hors con
 [mendis,
 « Por le fruit que li desfendis;
 « Las! por coi aerst il la pome
- 280 « Que conperé ont tot li home
 « Que nature ot formes et fais ?
 « Il meismes en ot tel fais,
 « Qu'en travail fu tant con fu vis,
 « Et puis ens en infer ravis,
- 285 « En tenebres, en obscurte,
 « Por le fruit de maleurte,
 « Honte en ot li ame et li cors;
 « He! vrais peres misericors,
 « Duel ustes de vo creature
- 290 « Qui estoit en la vil closure,
 « U tot aloient, fol et sage;
 « En terre envoias ton message,
 « A celui fu dit li salus
 « Qui est voie, vie et salus;
- 295 « Cele parole car devint,
 « Al noel a naisçance vint, [cierent,
 « Li angle as pastors le non-

- « Qui forment s'en esleecierent ;
 « L'estoile fu des rois veue,
 300 « Cascuns le vit en sa venue,
 « Cascuns mut seus de son en-
 [pire,
 « Et vos les asanblastes, sire :
 « L'estoile a vos les amena ;
 « Cascuns offrande vos dona,
 305 « Cascons solonc ce que li sanble,
 « Vos les presistes tos ensamble ;
 « Al saint temple fustes offers ;
 « Li justes Simions, vos sers,
 « Vos rechet de joie aempris :
 310 « Lors fu ses desirs aconplis
 « Lonc la parole qu'il savoit,
 « Que sains espirs dit li avoit :
 « Ains que la mort paor te face,
 « Verras tu ton Deu en la face ;
 315 « Il le voit voir a son talent ;
 « Si com jo croi tot vraiment
 « Qu'ensi avint icis recors, [cors,
 « Si salves vos m'ame et mon
 « Et envoieus sustance et vie.
 320 « Dyables m'a fait par envie
 « Cest duel, qui 'st de mal ense-
 [gnies. »
 Il lieve sus, si s'est segnies.
 L'orison fu en latin dite :
 Por ce l'ai en romans escrite
 325 Que li lai le puissent aprendre,
 Fermer en lor cuer et entendre.
 Ki le dira de bon corage,
 Miex l'en ert a tot son aage.
 Li sains hom qu'iert a tort menes,
 330 Ert de tos biens enlumines.
 Envers le ciel regarde en haut,
 Hardiement s'en entre el gaut,
 Ainc les bestes ne resoigna.
 Ore oies con Dex li dona
 335 Grant honor en la desertine.
 Li dragon et la serpentine,
 Li lion et les autres bestes,
 Dont il i ot moult de rubestes,
 Encontre le saint home aloient,
 340 Aorerent et inclinoient
 Humblement com fuissent oeilles.
- Les vertus Deu et ses merveilles
 Ne porroit bouche d'ome dire.
 Tant ala par le bois li sire
 345 Qu'il vit un arbre en un destor,
 Dont li erbe estoit drue entor :
 De rain, de fueille est bien vestus.
 La est li preudom arestus,
 Et si li plot a remanoir,
 350 La voldra faire son manoir.
 Des rains et de la foille aporte,
 Closure i fait, entree et porte.
 Quant ce ot fait li Deu amis,
 Si se segna, dedens s'est mis :
 355 La voldra alcun bien escrivre.
 Mais il ne set de coi puist vivre,
 Ne de quel part socors li viegne ;
 A Deu, se lui plaist, en soviegne
 Par sa grace, par sa pitie.
 360 La nuit, quant il fu anuitie,
 Li sains hom ne s'oblia pas :
 A genols vait isnel le pas,
 Dist conplie dedens sa cele,
 Le jor de la virge pucele,
 365 Et apres vigile des mors.
 Les bons us ou il ert amors
 Voldra, se il puet, maintenir,
 La droite voie veut tenir.
 Se bien a ore dusc'a ore,
 370 S'il puet, miex le fera encore.
 Dedans sa novele maison
 Fu tote nuit a orison ;
 S'il dormi, ce fu a genols,
 Piech'a qu'il n'ot les ex saols ;
 375 Matines dist a l'ajornee ;
 Quant clere fu la matinee,
 A Deu moult saintement rendi
 Et prime et tierce et midi ;
 En son cuer fait veu et promese,
 380 S'armes eust, il cantast mese ;
 Epistle et evangile dist.
 Apres un des quaiers eslist,
 Si apresta son escritoire,
 Comenchieur veut un saint estoire
 385 El non del poissant roi celestre.
 Il ne voldra mie useus estre :
 Qui en huiseuse s'amolie,

- Penser li fait mainte folie.
 Son parcemin et penne taille
 390 D'entrer en la haute bataille,
 Dont dyables a grant envie,
 Qu'il comence si sainte vie,
 Ou ot mainte bele aventure.
 Forment li plaisoit l'escriture,
 395 Son fain oblie pour la joie.
 Mais al diable mult anoié :
 Bien sot, se la vie est escrite,
 Ou il ore tant se delite,
 Que soventes fois le lira,
 400 Apres cestui altre escrira.
 « Jo le quidai avoir vengu,
 « Mais il a pris le haut escu,
 « Dont bien s'est envers moi co-
 Son cornet a li fel aers, [vers. »
 405 Tot l'encre en a espandu fors.
 Li sains hom volsist estre mors,
 Quant il vit son enke espandu.
 « He! las, ore ai jo tot perdu,
 « Puis que mes enques gist par
 [terre.
 410 « He! las, qui m'a fait ceste
 [guerre? »
 « Male cose a en cest contor. »
 Li sains hom garda tot entor,
 L'anemi vit par devant lui,
 Qui grant joie ot de son anui :
 415 Il en rist et fait lie chiere.
 « Hai! » fait il, malvais lechiere,
 « Par toi est abatu mes enkes!
 « Quides tu donc que tu me
 [venkes? »
 « Oie voir, abatus seras.
 420 « Or me di coment escriras?
 « Tot ton enke as perdu : al
 [mains
 « Or seront huiseuses tes mains,
 « Qui si se penoient t'ovrer.
 « Or n'aras enke ou recovrer :
 425 « Tu as perdu veu et promesse,
 « Ne jamais ne canteras messe.
 « Et de quel cose vivras tu?
 « En tel dessert t'ai enbatu
 « Ou il n' a ne pain ne ferine,
- 430 « Mais ors et autre salvagine,
 « Dont tes cors est en grant peril.
 « Tot tes cors est mis en exil ;
 « Car trop cointes estre soloies.
 « Se mon conseil croire voloies,
 435 « Jo te racorderoie al roi. »
 Quant li sains hom ot le desroi,
 Lieva sa main, sor li fist signe
 De la crois qui tant par est digne,
 C'anemis aprochier ne l'ose.
 440 Le satenas laidist et cose
 Que moult l'a fait el cuer dolant,
 Pus li a dit par maltalent :
 « Jo te commant, fel anemis,
 « Par celui qui 'n la crois fumis,
 445 « Qui reçut mort et pasion
 « Por geter l'ame de prison
 « Qui en enfer estoit en cartre
 « Que mais ne te puisses enbatre
 « En cest ille, tant con g'i ere.
 450 « Fui t'en de ci, malvais lechiere!
 « Trop m'as porsui longement. »
 Cil s'en fui isnelement.
 Li sains hom est dedens sa cele,
 Le fil a la virge pucele
 455 Proie moult que socors li face.
 Envers terre cline sa face,
 Sor sa main a mise sa kene,
 En sa bouche boute sa pene,
 Si le tornie et maine et tire,
 460 Et en apres de cuer sospire :
 En grant torment estoit ses cors.
 De sa bouce a retraite fors
 La penne ki ert atempree :
 De color d'or bien destempree
 465 A veu tot le tuel plain.
 Devant ses ex a trait sa main,
 Longement l'esgarda li prestre :
 « He! Dex, quel color puet ce
 [estre?
 « En porroit on escrire letre? »
 470 Par assai le comence a metre
 Apres l'autre letre qu'est noire,
 Mais cele respent, qui est oire :
 Tote l'autre letre enlumine.
 « Hai! sainte vertus devine!

- 475 « Se de tel enke plus eusse,
 « Con bieaus escrits faire peusse !
 « Dex, con m'en fust grace
 [donee ! »
 Quant il ot dite sa pensee,
 En sa bouche le tuel bouted :
- 480 Le tuel vit plain de tel gouste,
 Si bele con d'itel color.
 Son fain oblie e sa dolor
 Oblie, Dex le sostenoit ;
 En sa bouche l'enke prenoit,
- 485 Sa salive devenoit ors,
 Et quant escopir voloit hors,
 Sa colors muoit a droiture
 Si con ançois fu par nature,
 Et a l'escrire estoit ors fins.
- 490 Ains que venue fust sa fins
 Vit on l'escrit que tant fu gens,
 Moult en loerent Deu les gens :
 Tant con vesqui et ot duree
 Ot puis a non *bouce doree*, [veille.
- 495 Et drois fu pour la grant mer-
 Jehans nuit et jor se travaille
 De Deu servir et sa puissance ;
 Moult est povre sa sostenance :
 D'erbes vivoit et de racines,
- 500 Mais les douçors qui erent fines,
 Ne li mannes, bien en sui cers,
 Qui peut le pulle ens es dessers
 Ne lor plot miex, quant les man-
 [goient,
 Que les herbes Jehan faisoient ;
- 505 Car Dex le saveur i metoit,
 Qui son ami pas n'oblioit :
 Sovent le faisoit visiter.
 Or le lairai de lui ester,
 Si dirai de la fille al roi
- 510 Qui sus li mist par son desroi
 Que par lui ot cel encombrier.
 Trois ans passerent tot entier,
 Qu'ele onkes ne pot agesir ;
 De sante ot moult grant desir,
- 515 A grant dolor use sa vie.
 La mesestance ot deservie,
 C'al saint home sus mis avoit

- 520 Et nuit et jor ses poins detort :
 Tel duel a a poi ne s'afole.
 « Lasse ! dolante ! con fui fole
 « Quant j'encopai l'ome saintime
 « Qui si bien ert del 'roi hau-
 [tisme !
- 525 « Car ore apert sor ma semence.
 « Ore en voi jo bien la provence
 « De la parole qu'il descrist
 « Envers le saint cors Jesu Christ :
 « Quant il issi de cest palais,
- 530 « Oians trestos, et clers et lais,
 « Proia que grose remansise,
 « De ci a tant quel reveise.
 « Bien a Dex fait sa volente :
 « Quatre ans ai ja ençainte este,
- 535 « Lonc tans ert mes cors encon-
 « Car il est piecha devorez. [bres ;
 « Jel porchaçaï, lasse ! caitive !
 « Moult sui dolante que sui vive. »
 Si grosse estoit a poi ne crieve,
- 540 Tot dis gisoit, onques ne lieve.
 Li rois en tel despit l'avoit
 K'il ne l'ooit ne le veoit.
 En une chambre estoit repuse,
 Enserree comme recluse ;
- 545 Ades gist en un lit enverse ;
 Une seule feme i converse,
 Qui li aporte sa vitaille.
 Ensi languist, ensi travaille :
 Tant a mal, nus nel porroit dire ;
- 550 La mort sor tote rien desire.
 El demora en tel maniere :
 Dex acompli bien la priere
 De son ami, con droituriers.
 Set ans fu grosse tos entiers
- 555 Li lasse qui est en tempeste.
 A un jor d'une haute feste
 Vint en sa cambre la roine,
 Si araisone la mescine :
 « Fille, con pesme vie aves !
- 560 « Car me dites, se vous saves,
 « Se enchainte estes ou emflee.
 « Del roi en ai este ciflee [peske :
 « Sovent, quant il de vos m'en-

- « Dame, vo fille porte un veske ;
 565 « Quant il ert nes, bien le gardes,
 « A l'apostoile le rendes »
 « Si me rampone e contralie. »
 « Dame, certes par ma folie
 « Ai le mal; quant jel porchaçai,
 570 « C'est a bon droit, se honte en
 « Le col ai durement chargie [ai.
 « De mon mesfait, de mon pechie,
 « C'a tort le mis sor le saint
 [home:
 « Il n'i ot copes, c'est la some:
 575 « D'un danzel fu, que jo amoie;
 « Por mon pere, que jou cremoie
 « Que nel fesis livrer a mort,
 « Johan en encopai a tort:
 « Grant honte en ot e sans mes-
 580 « Une proiere l'oi faire [faire.
 « A Deu, qui bien est averee.
 « Que je ne fuisse delivree
 « De si qu'il revenist arriere.
 « Ja del fruit, bele mere chiere,
 585 « N'iere delivre, c'est mes sors,
 « Si arai veu cel saint cors. »
 La roine oi le meschief:
 Pour le mesfait sengna son chief,
 Quant ot le pechie desloial:
 590 « Fille, por coi fesis tel mal?
 « Corecie as Deu e ses sains.
 « Moult ert preudom li chapelains
 « Ki a tort fu deshones.
 « Piecha est mors e devores:
 595 « Jamais nul jor ne le verras;
 « Or di coment deliverras,
 « Quant sans lui ne pues des-
 [loier? »
 « Dame, qui porroit envoier
 « Sergans en l'ille fiers et os,
 600 « Il i troveroient des os
 « De ceaus qui iluec sont ocis:
 « Car assez en i a on mis;
 « Tot coillissent e mals e bons:
 « Se troves estoit uns des suens,
 605 « On les feroit laver ensamble,
 « Si en bevroie, ce me samble:
 « De l'aighe u seroit atoucies
 « Un de ses os, de fi sachies,
 « Delivre estroie sans doutance,
 610 « Tes est ma fois e ma creance.
 « Dame, ore aies merci de moi. »
 « Fille, soffres: g'irai al roi
 « Cest oevre raconter e dire. »
 La dame qui li cuers sospire
 615 Est en plorant al roi venue,
 Et si li est as pies cheue,
 Devant trestous les pies li baise;
 Ne quidies mie c'al roi plaise:
 « Leves, » fait il, « sus, bele
 [amie! »
 620 « Sire, jo n'en leverai mie,
 « S'arai un don que jo demant. »
 « Dame, jo ferai vo conmant,
 « Bien porres vostre plaisir dire. »
 « Sui en certaine, beaux tous
 [sire? »
 625 « Oil, dame, coi qu'il me grieve. »
 La roine a cest mot se lieve,
 Aproismie s'est les s'oreille,
 Le fait sa fille li conseilie,
 Son forfait e sa felonie.
 630 Ensi con ele l'ot gehie,
 La verite a descoverte,
 Dont cele a encor sa deserte
 Por celui qui moult Deu cre-
 E de fin cuer loial l'amoit: [moit,
 635 A tort noma le capelain.
 Li rois a levee sa main,
 Si s'est plus de cent fois segnies:
 « Las! » fait il, « con sui engi-
 [gnies!
 « Bien sai que Dex me requerra
 640 « Son sergant e demandera:
 « A tort li fis tolir la vie.
 « La fole a le mort deservie
 « Que li porchaca sans pardons. »
 « Avoi! sire, ce est mes dons
 645 « De le lase dont parol ci,
 « Que vos aies de li merci;
 « Se Deu plaist, ne vous des-
 [dires. »
 « Dame, » fait il, « et vous l'ares;
 « Certes de ce sui moult dolans. »

- 650 Ele li prie des sergans
 Qui por les os en l'ile iroent
 Et a lui les aporteroent.
 « Qu'en ferez vous, amie chiere? »
 Ele li conte la proiere
- 655 Que li capelains fist par ire,
 (Bien l'en oi Dex nostre sire),
 Que jamais ne deliverra
 De ci adont k'il revenra;
 C'est la creance a la dolente
- 660 Qui soffert a mainte tourmente,
 S'on pooit rien de lui trover
 Pour la caitive delivrer,
 Ou aucun os qui de lui soit.
 Tout maintenant delivrerroit :
- 665 Se Dex veut, bien peut avenir.
 Li rois a fait sergans venir.
 Si lor dist son comandement.
 Cil sont arme isnelement
 De bones armes pour desfendre;
- 670 Ale en sont sans plus atendre
 Jus'as nes qui sunt a la rive.
 De bien faire cascuns estrive
 Encontre les bestes salvages.
 Dont tout estoit plain li bos-
 [cages:
- 675 Moulit les redoutent li sergant.
 Envers l'ille s'en vont nagant
 Por socorre la damoisele.
 Jehans estoit devant sa cele,
 Si lavoit herbes et racines,
- 680 Cex voit venir par aatines,
 D'elmes, d'aubers apareillies:
 Moulit s'est li sains hom mer-
 [veillies,
 Quide que le viegnent destruire.
 Envers le ciel ses deus mains
 [puire,
- 685 Puis dist : « Dex ! oies ma
 [proiere !
 « Ci voi venir une gent fiere :
 « Metre me volent a martire.
 « Se vostre plaisir i est, sire,
 « Que mais n'i ait de mon tem-
 [poire.
- 690 « Receves l'ame en vostre gloire!
- « Ja me porront trover tot prest,
 « Puis que li vos plaisirs i est
 « Que plus n'i ait de mon eage. »
 Li capelains vint al rivage
- 695 Encontre cex qui arrivoient.
 Moulit s'esmerveillent quant le
 [voient :
 Ne seivent con puist avenir.
 Jehans dist : « Bien puissies
 [venir !
 « Plaist vous ci herbergier o
 [nos? »
- 700 « Sire, » font il, « qui estes vos.
 « Qui entre ces bestes manes? »
 « Segnor, » fait il, « ci fui
 [menes.
 « Set ans a, par fause acoision :
 « Johans li capelains ai non. »
- 705 « Johans? vives vos donc, biaux
 [mestre? »
 « Oil, merci al roi celestre,
 « Qui m'a done vie et peuture. »
 Cil li conterent l'aventure
 Que por ses os furent venu.
- 710 « Segnor, bien vous est venu :
 « Tot ensamble me renmenres ;
 « Sofires un poi, ja me rares. »
 Il est corus ses livres prendre,
 Puis en revint sans plus atendre :
- 715 En lor nacele reçut l'ont,
 Et a grant joie s'en revont.
 Tant ont de nagier estrive,
 Qu'il sunt en lor terre arive.
 Moulit desirent que li reis sache
- 720 Le gaing qu'il ont fait en lor
 [cache :
 Onques en bos n'en terre nueve
 Ne fu faite si bele trueve.
 Deus messages au roi envoient
 Qui bien et bel parler savoient :
- 725 Conte li ont coment amainent
 Le saint home, dont joie mainent,
 Sain et sauf et plain de vertu.
 Quant li rois ot la grant vertu,
 Bati son pis en repentance, [gance
- 730 Crient que Dex n'en prange ven-

663-4 Ces deux vers sont placés dans le ms. après le v. 658 — 669 armes manque
 — 674 bosages. — 687-8 intervertis — 727 Le saint home et — 728 o. de gr.

- Del tort que al saint ome fist.
Trestote la cite fremist,
Quant il oirent la novele;
Tot blasmerent la damoisele
- 735 Par qui fu meus li desrois.
Encontre va a pie li rois,
Et la roine a grant pite.
A l'entree de la cite
Encontrerent le capelain.
- 740 Li bons hom a leve sa main,
Ses a beneis et segnies.
Li rois li est cheus as pies
Et la roine s'agenoille;
La face et li mentons li moille.
- 745 Car elle plore tenrement :
Merci li proie doucement
Des mals que fait li ont a tort.
Jehans qui de Deu a confort
Lor respont a moult simple face :
- 750 « Jel vous pardoins, et Deus si
« Ce porchaça la pecherece [face.
« Ki de moi ert si menterese :
« Encor dure cis blasmes lais. »
Conduit l'en ont dusc'al palais
- 755 Li rois a trestot son empire.
La damoisele l'oi dire :
Moult grant desir a del veoir ;
Par lui quide merci avoir
De la dolor qui tant est male.
- 760 Aporter se fait en la sale
Devant le roi ki est ses pere ;
Pitie en a eu sa mere,
De honte et d'angoisse noirci :
« Bele fille, cries merci [vaille. »
- 765 « Au saint home que il vous
Ses mains joint cele qui travaille,
Plains gete dolerous et haus :
« He ! capelains nes et loiax,
« A grant tort vous mis sus la
[rage.
- 770 « Oiant mon pere et son barnage
« Je di que coupes n'i eustes
« Et que mon pechie ne seustes.
« Sire, merci de ceste lasse
« Ki a tel duel sa vie passe ; [lor. »
- 775 « C'est drois que conper ma fo-
- Quant li sains hom ot la dolor,
Pitie ot de sa mesestance.
« As tu dont vraie repentance? »
« Oil, se Jesus me secore ! »
- 780 La roine de pitie plore,
A genols vait, forment li grieve.
Li capelains amont l'en lieve,
Si li dist moult piteusement
Qu'ele laist son doulouement.
- 785 « Certes ne puis, dolor me donte :
« Mon enfant voi morir a honte. »
« Se Deu plaist, s'iert reconfor-
En une cambre l'a menee, [tee. »
La lasse qui grant duel demaine.
- 790 Li sains hom la roine en maine :
L'uis serra apres lui li preste.
Ne laissa fors que la dame estre,
Qui moult ert plaine de tristor.
« Dame, or prions al creator
- 795 « Qu'il nos envoit confort et joie,
« Et ma proiere essauce et oie
« De ce que jo li voil requerre. »
Les deux genols a mis a terre,
S'a commencie s'orison
- 800 Ki moult fu de sainte raison :
« Biais sire Dex, puis que Jonas
« El ventre del poisson gardas,
« Et moi as garde vers les bestes
« Qui tant par estoient rubestes,
- 805 « Si voir con ceste honor m'as
[faite,
« Qui moult bien doit estre
[retraite,
« Or te proi de ceste esgaree
« Que jusques ore as enserree :
« Delivre le par ta poissance ;
- 810 « Rent moi le fruit de tel sam-
[blance
« Con il aferist al termine. »
Il a segnie la mescine
Qui en dolor a mes maint jor :
Onques n'i ot plus de sojour.
- 815 Mais maintenant tot a delivre
D'un enfant malle se delivre,
Si forme come de set anz ;
De tes paroles con d'enfans

- Ot le cors doctrine et sage;
- 820 Onques nul jor de son eage
Ne vit plus bele creature.
Delivre est de sa porteur :
Saine se lieve isnelement
La danzele, nul mal ne sent;
- 825 Le saint home aert par les pies,
Qui a terre ert agenouillies :
« Saine sui et point ne me grieve. »
Jehans li capelains se lieve,
Et voit l'enfançon qui parole
- 830 Si l'aplanie, si l'acole.
Tantost li requist cil baptesme,
Et le saint oile et le saint cresseme.
Tantost l'enfant baptisa on,
Et del capelain ot le nom.
- 835 Deu loent tot de cel miracle,
Que Dex a fait, de cest segnacle.
Li rois l'onore et si princier,
Et li autres pules l'a chier.
Ses livres mist a la capele :
- 840 Quant seue fu la novele
Que ses livres tot d'or escrist
Qu'en sa bouche destempre prist,
Par miracle Deu en loerent,
Et puis *Boucc d'or* l'apelerent :
- 845 Por sa sainte conversion
Sains Jehan Bouce d'or a non.
Sa vie fu nete et saintisme,
Puis plot a deu le roi hautisme,
K'il fu veske de la cite.
- 850 De sa vie vos ai conte ;
Et quant fine fu li bon mestre,
Orison fist al roi celestre
Que femes qui enfans portoient,
S'a lor besoing le reclamoient,
- 855 Que l'enfes mort ne receust
Devant qu'en fons baptesies fust,
Et la mere a honor vesquist ;
Dex li dona ce qu'il requist :
Tenir l'en doit on en memoire.
- 860 Por RENAUT qui a fait l'estoie
En romans si cortoisement
Deprions Deu omnipotent, [fais,
Le segnor dont tos biens est
Que il nos pardoinst nos mesfais,
- 865 Et otroit droite penitance,
Si con cil qu'est de tel poissance.
Et quiconques escrite l'ait
Foi et plente de tos biens ait,
Et si ait permanable vie!
- 870 *Amen, amen*, cascuns en die.

Chi fine saint Johan Bouche d'or.

Alfred WEBER¹.

Londres, 12 février 1877.

818 tos — 839 mis — 842 Et quen s.

1. Ce texte a été revu et collationné sur le ms. par M. G. Paris.

TRAITÉS CATALANS

DE GRAMMAIRE ET DE POÉTIQUE.

Il y a quatre ans, à l'occasion de quelques remarques sur le texte du traité grammatical de Raimon Vidal, j'exprimais l'espoir qu'on recouvrerait peut-être un jour le recueil signalé autrefois par Jaime de Villanueva en son *Viaje literario à las iglesias de España*, comme renfermant, entre autres opuscules, les *Regles de trobar compuestas por Ramon Vidal de Besalú, y explicadas por Jofre Foxa*¹.

Ce recueil, que Jaime de Villanueva avait vu dans la bibliothèque des Carmes déchaussés de Barcelone, ne s'est pas retrouvé, et paraît irrévocablement perdu, mais on en a découvert une copie faite au siècle dernier avec assez de soin, semble-t-il, sinon avec une parfaite connaissance de la langue et du sujet. Cette copie, ayant fait partie de la bibliothèque du marquis de la Romana, et conservée jusqu'à ces derniers temps au ministère de Fomento, à Madrid, a été récemment transportée à la Bibliothèque nationale de cette ville. C'est là que notre savant collaborateur M. Milá y Fontanals l'a étudiée le premier : il en a donné une notice et des extraits dans quatre articles publiés par la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, n° des 5 et 20 octobre, 5 et 20 novembre 1876. Me trouvant l'an dernier à Madrid, peu de jours avant la publication du premier de ces articles, j'eus l'occasion d'étudier la précieuse copie dont l'existence m'avait été révélée quelque temps auparavant par une communication personnelle de M. Milá, et m'étant convaincu que les traités contenus dans ce recueil, sans avoir peut-être toute la valeur que je leur avais supposée, offraient cependant un réel intérêt pour l'histoire des littératures provençale et catalane, je me fis faire une copie de la plupart d'entre eux. Cette copie a été exécutée par M. A. Paz y Meliá, de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui s'est acquitté avec le soin le plus méritoire de la tâche qu'il avait bien voulu accepter.

Le recueil de Madrid, déjà suffisamment décrit par M. Milá dans les articles sus-indiqués, contient neuf traités, dont voici l'indication selon l'ordre du ms.

1° *Mirall de trobar. Lo autor de esta obra fou JOAN DE CASTELLNOU.* A la fin se trouve un explicite où figure un autre nom, celui de « Berenguer de Noya. »

2. *Regles d'en JOFRE DE FOXA.*

1. *Romania*, II, 348. J'aurais dû dire « Jofre de Foxa ». mais je suivais Villanueva et Torres Amat.

3. *Regles d'en RAMON VIDAL.*
4. *De doctrina de compendre* (lis. *compondre*) dictats.
5. *Compendi de JOAN DE CASTELNOU.*
6. *Doctrina de cort por TERAMAYGUIS DE PISA.*
7. *Lo Dpctrinal de trobar* [par RAMON DEL CORNET] *am la glosa o correccio e declaracio sua, autor JUAN DE CASTELNOU.*
8. *Las Flors del Gay Saber* par GUILHEM MOLINIER.
9. *Libre de concordanses appellat Diccionari, ordenat per en JACHME MARCH.*

De ces neuf traités, deux seulement à ma connaissance se trouvent ailleurs : les *Reglas de trobar* de Raimon Vidal dont on connaît depuis longtemps deux mss. à Florence, et le *Compendi* de J. de Castelnou dont un ms. ancien existe à Barcelone¹. Le premier de ces deux ouvrages mérite d'être réimprimé d'après

1. M. Milá en a donné le début dans ses *Trovadores en España*, p. 478-9. Voici ce début, et de plus la table des rubriques, d'après le même ms. de Barcelone (X n. 10, 26) :

« Aquest es lo compendi de la conaxença dels vicis que poden esdevenir en los dictats del gay saber, axi fora sentença con en sentença. E ayçi es la premera partida on son contenguts e declarats los vicis que hom pot atrobar fora sentensa; lo qual compendi a feyt JOHAN DE CASTELNOU, un dels .vij. mantenedors del consistori de Tolosa de la gaya sciencia, al noble e discret en Dalmau de Rochaberti, fill que fou del molt noble en Dalmau de bona memoria, vezcomte de Rochaberti.

« Car mant hom dupte quals son aquelles letres que muden lur so cant los es ajustada aquesta espiracio *h*, perçonos disem que quant *h* es pausada apres *e*, *l*, *n*, *p*, *s*, lostay mudar lor propri so; e podets o veser per aquests versets. Aprop *l*, *e*, *n*, *p*, *s*, muda lur so con ades versets : — De *e* : *empach-empacha, estrech-estrecha, gach e gacha*. — De *l*, *batalh, veylh, filh, e palh, talh, e metalh, perilh* et *falha*. — De *n* havets *gasanh- gasanhâ, endenh- endenha, banh...*

Fin et table, fol. xxxviii v^o :

« Rayso per que los dictayres del compendi no s'es gardas (*sic*) del (*sic*) vicis fora sentencia per tot son proces e regla.

« Alcu per ventura se merevella car nos non som gardat en nostre proces dels vicis tots qu'er' havem declarats, e nos diem quels creem haver esquivats en las exemplis que havem pausats per rims en l'altre proces que havem fet. Empero, sins em pecat en re, volem estar a correccio d'omes entendens.

Del vici appellat replicacio, .j.	De la figura appellada poloptotas, .xj.
Dels exceptions de replicatio, ij.	De la figura appellada paracinetios
De la segona natura de replicacio, .ij.	.xij.
De la terça manera de replicacio, .iiij.	Del vici appellat fire, .xij.
De les escusacions de replicacio, .iiij.	— mot pesan, .xiiij.
Del vici appellat rim tornat, e de les	— hiat, .xiiij.
escusacions d'aquell, .iiij.	— metasisme, .xiiij.
Del vici appellat rim tornat, .iiij.	— collusio, .xv.
Del vici appellat pausa tornada, .iiij.	— liamen compost, .xv.
Del vici appellat bordo tornat, .iiij.	— fals accen, .xvj.
De rim faxuch e de totes ses maneres,	— pedas, .xv.
.v.	— contradicçios, .xviiij.
De la figura appellada anadioplosis,	— separacios, .xviiij.
.viiij.	— una digressio, .xviiij.
De la figura appellada epinaleusis,	— estil mudat, .xviiij.
.viii.	— iteracio, .xx.
De la figura appellada epizesis, .xj.	— foravertats, .xx.

la copie de Madrid pour des raisons que je ferai connaître tout à l'heure; quant au second je m'en tiendrai au prologue et à la table données ci-dessous en note. J'imprimerai aussi, non pas dans l'ordre de la copie de Madrid, mais autant que possible selon l'ordre chronologique, plusieurs des autres traités.

I. — RAIMON VIDAL, *Las Reglas de trobar*.

Mon intention n'est pas de disserter sur l'ouvrage de R. Vidal qui est depuis longtemps estimé à sa valeur, mais de montrer que la copie de Madrid peut servir à améliorer en plusieurs passages le texte que nous possédons de ce traité dans la seconde édition de M. Guessard (1858). On en connaissait jusqu'à présent deux mss., tous deux conservés à Florence, l'un à la Laurentienne, l'autre à la Riccardienne¹. Le traité est intitulé *las razos de trobar* dans le second de ces mss.; il n'a pas de titre dans le premier. Dans l'édition de 1858 le texte est essentiellement celui du ms. laurentien, l'autre ms. ayant fourni un assez grand nombre de variantes. Mais ces variantes ne sont probablement pas toutes celles que le ms. pourrait fournir, et tant qu'on ne sera pas complètement informé des rapports et des différences des deux mss., il sera bien difficile de porter un jugement assuré sur leur valeur relative. Il y a là une lacune que comblera bientôt, je l'espère, la nouvelle édition des *Grammaires provençales* qu'a annoncée M. Stengel, et à laquelle l'impression de la leçon de Madrid apportera un élément utile. Si, comme il y a apparence, les trois mss. sont indépendants, le troisième fournira en bien des cas le moyen d'opter entre les leçons différentes des deux autres.

— error, .xxj.	Dança, .xxxij.
— desonestat, .xxj.	Discorts, .xxxij.
Perque ha hom acustumat, de cantar de dones, .xxj.	Tensors (<i>sic</i>), .xxxij.
Del vici appellat jactança, .xxij.	Partiments, .xxxij.
— sobrelaus,	Pastorella, .xxxij.
— verbotitat,	Retranxa, .xxxij.
Diffinicions de trobar, .xxvij.	Planchs, .xxxij.
Perque fon tractat logay saber, .xxvij.	Scondiz, .xxxij.
De compas, .xxx.	Dels accens que havem dits segons romanç, .xxxij.
Diffinicions de bordo; mostra qu' es rims, .xxx.	De ryms acordants, .xxxv.
Mostra que es cobla, ne quants bordos deu haver, .xxx.	De ryms senrials* et leials, .xxxv.
Mostra que es vers, .xxxj.	De ryms consonants, .xxxvj.
Cançons, .xxxj.	De rims simples leonismes, .xxxvj.
Sirventesch, .xxxij.	De rims perfeig leonismes, .xxxvij.
	Dels dictats no principals; d'estampida, .xxxvij.

Finito libro sit laus et gloria Christo | Qui dedit celeri laudetur mente fideli |
Vivat in celis Franciscus Rubei nomine felix!

Le texte de la copie de Madrid présente des variantes importantes, de sorte que ce traité ne saurait être convenablement publié sans le secours des deux mss.

1. Je ne compte pas le ms. de Paris qui n'est qu'une copie de celui de la Laurentienne, voy. l'édition de M. Guessard, p. lxij.

* Sonans? Cf. *Leys d'Amors*, I, 154.

En attendant que la comparaison des deux mss. de Florence soit possible, je puis au moins constater que le ms. de Madrid permet d'apporter de très-notables améliorations au texte que M. Guessard a tiré de ces deux mss. Mes notes en donnent la preuve; je me bornerai ici à viser particulièrement les notes des §§ 8, 12 et 15 où l'édition présente des omissions importantes, produites par ce qu'on appelle en typographie des *bourdons*.

Le texte de Madrid se rapproche souvent de celui du ms. Riccardi, là où ce dernier diffère du ms. laurentien, et en ces cas il n'y a pas à douter, selon moi, que la leçon du laurentien doit être rejetée. Avant même de connaître le ms. de Madrid, le Riccardi, à en juger par les variantes qu'en a tirées M. Guessard, m'avait toujours paru fort digne d'estime. Comme ce n'est pas un ms. ancien, mais une copie de la fin du *xvi*^e siècle ou du commencement du *xvii*^e, il n'est point surprenant qu'il s'y rencontre des erreurs de copie. Il y en a aussi, et beaucoup, dans le ms. de Madrid, mais non pas aux mêmes endroits, et ainsi ces deux médiocres copies peuvent servir à constituer un bon texte.

Pour la commodité des citations et des notes, j'ai divisé le traité de Raimon Vidal, tel que le présente l'édition de M. Guessard, en 50 paragraphes. De ces 50 paragraphes, 20 (17 à 36 inclusivement) manquent dans le ms. de Madrid. Je ne saurais dire si cette lacune existait déjà dans le ms. de Barcelone, ou s'il faut en laisser la responsabilité au copiste à qui nous devons le ms. actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid.

Mon but étant simplement de faire connaître la copie de Madrid, j'ai dû m'abstenir d'y introduire aucune correction. Ça et là, pour faciliter la lecture et épargner au lecteur la peine de chercher aux notes une restitution nécessaire, j'ai rétabli entre [] un mot omis, mais les passages corrompus ne sont pas corrigés, et je me suis borné à les signaler en note. Je n'ai rien tenté, ni dans le commentaire ni dans le texte, pour la restitution des vers cités, dont la leçon est souvent inintelligible : ce sera l'œuvre d'une édition critique, pour laquelle il y aura lieu de mettre à contribution, non pas seulement le ms. du traité de R. Vidal, mais encore ceux des troubadours.

REGLES D'EN RAMON VIDAL

1. Per ço com eu Ramon Vidals ay vist e conegut que pauchz homens saben ne han sabuda la maneyra del trobar, vull heu far aquest libre per dar a conexer es a saber qual trobador han meyls trobat; atressi en qual manera deu hom instruir o menar lo saber de trobar. Si eu mi allonch en causa que poria dir pus breus, nous en devetz maravellar, car eu vey e conesch que man saber en son tornat en tenso, car so tant breument dit; perque mi allongaray per tals lochs quis porion ben leu dir pus breu. Atressi matex si y fas errada e si y lays, pot se be avenir per oblit, o per ço car eu non ay ges ausidas totas las causas qui son el mon. o per ventura hi poria fallir per enfalagamen ¹ de pensar. Perque tots hom prims e subtils m'en deu rasonar ² pus conega la causa : car eu crey

1. — 1 G. (Guessard) fallimentz. — 2 *Mieux G.* n'o m'en deu uchaizonar.

be que mant hom mi blasmara o dira que en algun loch hi degra mays metre, que sol ell lo quart no sabra far ne conexer, ni saubra dir, si non ho trobes tant be asemat o assermat ³. Atressi matex vos dich que home prim hi haura que, sitot s'estay be, coy ⁴ sabrien millorar o may trar o metre, car a greu trobaretz nengun sauber tant fort ni tant primament dit c'us hom fort prim no y pogues millorar e mays metre. Per qu'és dix que negu saber, pus basta ne be estay, negus homs nol deu tocar ne moure ⁵.

2. Primerament sapies que totas gens, christians, juheus, sarrahins, senyor, emperador, rey, princep, duch, comte, vezcomate, comdor, vezcomdor, cavaller (G. p. 70), clerch, burgues, vila o home pauch e gran, menon ¹ dia trobar e xantar, en axi qu'en volon obrar e qu'en volon entendre, o qu'en volon dir, o qu'en volon ausir, car a greu seretz, en negun loch tan privat ne tan sol, pus que gen hi ha pauca o molta, que ades non haujatz cantar o un o autre o tots ensemps, que neys li pastor de la montanya e ² tot lo maior solaç qu'il han es de xantar; e tuyt li mal e li be del mon son en menbrança e en memoria mes per trobar que per als. E ja no trobaretz pretz, be dich, ne mal dich, pus que trobayre l'aya dit ne mes solamen en rima, que tots tempz ne sia en remenbransa; e trobars e xantar^s egalment son cap de totas gallardias ³.

3. En aquest saber de trobar son egalment li trobador et li ausidor ¹ motas vetz enganat. E diray vos quo ne per que ne son enganat li ausidor qui re en trobar no entenen: per ço que, com ausiran un bon xantar, faran semblan que fort be l'entendon, e ja res non entendran. E fan ho per ço cor se cuydan que hom los tengues per pechs, si dizion que no l'entendisson: axi enganon lur matex, car un dels majors del seyns del mon es qui vol apendre e demandar ço que no sap, perque assatz deu haver major vergonya aquell qui no sap, que aquell qui demana e vol apendre ².

4. Atressi, aquells qui cuydon entendre e res no entendon, e per altre cuydament ¹ no ho apenrion, romanon malament enganat. Ez eu no dich ges que totz los homenz del mon pusca far eu primz entendentz, ne que de llurs enugs ne de llurs vicis se tornen per la mia paraula ²; e anch no fon tan gran orde de error, pusca hom hi pusca parlar e y sia be entes,

³ o assermat est visiblement une addition, et en même temps une correction, faite par un copiste. — ⁴ G que i. — ⁵ C'est à peu près la leçon du mss. Riccardi.

² — ¹ Supplétez tot; G. meton totz jorns lor entendimen en. — ² e est de trop. — ³ Même leçon que le Ricc., qui, d'après l'édition, omet les mots son cap.

³. — ¹ E li ausidor, qui est nécessaire, aussi donné par le Ricc. — ² Cinq des lignes de l'édition manquent ici.

⁴. — ¹ G. per otracujament. — ² Le texte correspondant de l'édition est inintelligible. J'avais proposé (Romania, II, 349) une correction que ne confirme pas le ms. de Madrid.

que no trobe qualque hom qui apren o enten; per que eu, sitot no enten que totz los pusca far prims ne entenz, eu si vull far aquest libre per la una partida.

5. E sapies que aquest saber de trobar anch may no fo mes ne ajostatz tant be en un sol loch, mas que cascuz so ac en son cor, segonz que fo primz e entenz; ne creatz que nulls homz n'aya estat maestre n'en sia estatz perfeys, car tant es lo saber car e fis que nulls (*G. p. 71*) hom no s'en dona garda, mas del tot conexera totz homz primz e entenz qui be esgart aquest libre. Empero, eu no dich ges que sia perfeytz ne maestre, mas tant ne diray, segonz so que cuig, en aquest libre, que totz homz qui be l'entendra ne haia bon cor ne subtil en trobar, ne poyra far sos cantars ses tota vergonya.

6. Primerament deus saber que totz homs qui vol entendre en trobar deu saber que nenguna parladura no es tan natural ne tan dreta a trobar del nostre lengatge com aquella francesa, del Lemosi, e de totes aquellas terras qui entorn li estan o son lur vesinas, e atressi de totes aquelles qui son entre ellas¹; e tuyt ly homs qui en la terra son nat e noyritz han la parladura natural e dreyta. Mays quant us d'els es eyxitz de la parladura per una rima que altre mostre, o per altre, can meyls ho coneix² ceyl qui ha la parladura reconeguda que null altre. E quell no cuydon ja mal far com fan com la gitan de sa natura, axi com se cuydon que llur lenga sia. Per que eu vull far aquest libre a dar a conexer la parladura a ceylls qui la parlen dreyta, e per ensenyar a ceylls qui no Lemozi la sabon.

7. Perque debes saber que la parladura francesa val mays, e es pus avinent a far romanc e retronxas¹ et pastorellas; e aycellas de Lemosi valon² mays a cansos, a serventes, a verses; e per totes las altres del nostre lengatge, son³ en major auctoritat li cantar de la parladura de que de null altre.

8. E mant hom ditz que *porta* ne *pa*, ne *vi*, no son paraulas de Lemozi, per ço cor se dizon atressi en las autras terras axi com en Lemozi: per que no sabon ques dizon. Car totes aquellas paraulas que hom ditz en Lemozi axi com en las autras terras, atressi son de Lemozi com de

6. — *Mieux G.*: con aquela de Proenza o de Lemosi o de Saintonge o d'Alverna o de Caerci. Per qe ieu vos dic qe qant ieu parlarai de Lemosi, qe totes estas terras entendas e totes lor vezinas, e totes cellas qe son entre ellas. — 2 *Corrompu*: *G.* per una rima o per alcun mot qe li sera mestier, cujon las genz qi non entendon qe la lur lenga sia aitals, qar non sabon lur lenga, perqe mielz lo conois...

7. — 1 e retronxas qui se trouve aussi dans *Ricc.* (retromas) manque dans *G.* — 2 *G.* mas cella de *L.* val. — 3 *De même dans Ricc.* mais plus correctement, de totes las autras dels nostres lengatges, e per aizo son: *G.* per totes las terras de nostre lengage so.

las outras terras. Mas aycellas que hom ditz en Lemozi¹ d'otra guisa que en las outras terras son propriament de Lemozi. Perqu'eu vos dich que totz hom qui en trobar vulla entendre, deu saber la parladura del Lemozi. En apres deu saber aquellas² de la natura de la gramatica, si fort primament vol trobar ni entendre, car tota la parladura de Lemozi se parla naturalment e drete per caz e per nombre e per generes e per temps e per personez e per mous. E axi poretz be entendre e ausir si me escoutatz.

9. Sapiex que totz homs qui s'entendra¹ en gramatica deu saber que vuit parts son; e totes las paraulaz del mon son de las unas d'aquestas vuit; ço es saber : del nom o del verb o del particip o del pronom o del adverbi o del conjunctiu o de la proposicio o de la interjeccio.

10. E ultra tot aço qu'eu t'ay dig, devez saber que paraulas hi a de tres guizas : la una es ajectiva, l'otra substantiva, l'otra comuna, [l'otra] ni la primera, ni l'autre, sustantiu ne ajectiu. Sustantivas son aquellas que en pluralitat o en singularitat mostren persona o gent¹ o temps, o sostenon o son sostengudas. Ajectivas son aycellas del nom o del pronom o del adverbi² o del particip; que aycellas del verb, ne del conjunctiu³ ne de la preposicio, ne de la interjeccio, per ço cor no han pluralitat ne singularitat, ne demostron genre ni persona ni temps, ni sostenon ne son sostengudas, potz aquestas appellar neutras.

11. Las paraulas ajectivas son axi com *bos*, *beyls*, *bona*, *beyla*, *fortz*, *vils*, *sotils*, *plaren*, *sobres*¹, *am*, *vau*, *amalautsch*, *enautisch*; e totes las outras del mon qui demostron sustancia. En axi com qui desia cant a² o que fay o que sofre; e son per aço appellades ajectivas car no les pot portar en entendimen si sobre sustancia no les gita.

12. Las paraulas substantivas son axi com *boneza*, *cavallers*, *cavallz*, *dona*, *poma*, *eu*, *tu*, *meus*, *seus*, *fuy*, *estar*; e totes las outras del mon qui

8 — 1. *Ce passage est inintelligible dans G. par suite d'un bourdon* : car totes paraolas qe ditz hom en Lemozi d'autres guisas que en outras terras, aqellas son propriament de Lemozi. *On voit qu'entré Lemozi et d'autres 22 mots ont été omis.* — 2 *Mauvaise lecture* : G. alques.

9. — 1 G. s'entenda.

10. — 1 *Corr.* genre — — 2 adverbi a *évidemment pris la place du verbe qui est un peu plus loin, et réciproquement.* — 3 G., *après avoir, comme le ms. de Madrid, annoncé dans la première phrase de cet alinéa la distinction des mots adjectifs et des mots substantifs, confond ensuite ces deux espèces* : ajectivas e substantivas son totes acellas qe an pluritat et singularitat, e mostron genre et persona e tempo, e sostenon o son sostengudas, aisi con son sellas del nom et del pronom e del particip et del verb; mas cellas de l'adverbi e de la conjunctio.

11. — 1 G. soffrenz. — 2 G. *vau*, *grasisc*, *engresisc*, o cant a. *Au § 13, où les mêmes exemples reparaisent, le ms. de Madrid a enegresisch au lieu d'enautisch. La leçon engresisc de G. (Laurent.) est au moins douteuse. Les mots e totes las a. d. m. q. d. s. du ms. de Madrid sont de trop ici, puisqu'ils appartiennent à la définition des mots subsantifs, voy. l'alinéa suivant.*

demostron sustancia visible o ¹ no vizible; e han nom per ço sustantivas cor demostron sustancias e sostenon las adjectivas; e potz ne far una rayso complida sens las adjectivas ², axi com qui dezia : *eu suy reys d'Arago, eu suy rich hom.*

13. E sapies que las paraulas adjectivas son de tres maneyras : las unas masculinas, e las autras femeninas, et las autras comunas. Las masculinas son axi com *bos, beyls*, e totas aycellas que hom ditz en entendimen de masculi, e no las pot hom [dir mas] ab sustantiu masculi. — Las femeninas son axi com *bonas, beylas*, e totas aquellas que hom ditz en entendiment femeni. — [G. p. 73] Las comunas son axi com *fort, vils, sotils, plazents, sofrenz, am, vau emalautisch, enegresisch*, e moutas d'autres qu'en hi a d'aquesta manera. E son per aco apellades comunes car hom les pot dir tam be ab sustantiu masculi com ab femeni, com ab cascuns ¹. E axi matex n'i ha tres maneras de sustantivas com d'ajectivas.

14. Las paraulas sustantivas femeninas son *beleza, bonea, dona, poma*. e totas cellas que demostron sustancia femenina. — Las masculinas son *cavallers, mercaders, cavayls, meus, tieus*, e totas las autras qui demostron sustancia masculina. — Comunas son *eu, tu, suy, estau*, e totas autras don se pusca demostrar axi be femeni com masculi; en axi com qui dezia : *Verge es aquell hom, o verge es aquella femna.*

15. Primeyrament vos parlaray del nom e de las paraulas qui son de la sua natura, com las ditz hom en Lemozi. Et sapiatz que en lo nom ha cinch declinacionz, e cascuna de aquelles ha dos nombres : lo singular, lo plural; el singular parla de una causa sola en lo nominatiu e en tots los altres cases; el nominatiu plural, e totz los altres cases del plural parlon de moutas en cascu cas, los quals cases son sis : ço es saber nominatiu ¹, genetiü, datiu, acusatiu, vocatiu, ablatiu.

16. Apres ayço devetz saber que gramatica fa cinch genres : ço es saber, masculi, femeni, neutre, comu et omne. Mas en romanç, totas las paraulas del mon sustantivas e ajectivas son, axi com eu vos ay dig desus, masculinas, femeninas, comunas, e de llur entendiment, de ¹ petitas en fora c'om pot abreujar per raho de neutre, aycest s'alongon ².

12. — ¹ G. e. *qui est visiblement fautif*. — ² *Nouveau bourdon dans G. qui a omis les mots* e potz... adjectivas.

13. — ¹ G. a subst. masc. com ab feminin, o a feminin com a masculin et com ab comun.

15. — ¹ *Nouveau bourdon dans G., les trente et un mots qui précèdent, depuis [nominatiu] e en tots los altres cases, ont été omis.*

16. — ¹ G. en. *et commence une nouvelle phrase à ce mot. J'avais déjà rectifié la ponctuation (voy. Romania, II, 349) et proposé las au lieu de en; la leçon du ms. de Madrid conduit au même sens que ma correction.* — ² *Ici le ms. de Madrid omet la valeur de sept pages de l'édition.*

37. [G. p. 80] Ausit havetz dels masculins; araus diray dels femenins. E dich que en lo nominatiu e en lo vocatiu singular ditz hom *eylla, ceylla, aquesta, altra, cesta*; e en los autres cases singulars dits hom *ley celluy, altra, altruy, aquista, cesta, cestuy*; e en totz les cases plurals ditz hom *eylas, ceylas, altras, altruy, aquistas, cestas, las, mas, sas*.

38. Aquestes son les paraules que hom ditz totas vegadas en totz lochs: *eu, me, te, se, tu, nos, vos*¹, les altres paraules del pronom ço es saber, *meus, teus, seus, nostres, vostres*, s'alongon e s'abreujon, axi com dels noms masculins. — Las femeninas, ço es saber *meua, teua, seua, vestra, nostra, vestrada, nostrada*², s'alongon e s'abreujon axi com los femenins del nom.

39. En ayço qu'eu vos ay dig podetz haver entendut com ne en qual manera se menon las paraulas del nom e del particip e del pronom [G. p. 81] en allongament e en abreugament; e en semblantz vos parlaray ara del adverbí, e del conjunctiu e de la preposicio e de la interjeccio. E sapies que paraules hi ha del adverbí que hom pot dir longas e breus, segonz que hauras mester, en axi com *mays o may, als, [al], largamen, largamens, bonamens, bonamen, examen, examens, altramens, altramens*: Atresi ditz hom totes aquelles d'aquesta maneyra. E las autres paraules del adverbí, e totes aquellas del conjunctiu e de la preposicio e de la interjeccio, totz hom prims las deu ben gardar; car tota via e en totz lochs las ditz hom de una guisa.

40. Huymais vos parlaray del verb. En la primeyra persona del singular ditz hom *suy*, en la terça persona del plural ditz hom *so*, axi com qui volia dir *eu suy beylls*, o *aquell so beyl*. E per ço vos ay parlat d'estas duaz personas car man trobador an mesa la una persona per [l']altra¹.

41. Atresi hi ha autres paraules de [l] verb en que li plus dels trobadors han fallit, e axi con *tray, atray, retray, tre, retre, meynscre, descre, parti, sofri, trahi, vi*. Per ço cor en aquestes tres paraules han fallit li plussor dels trobadors, parlar vos n'ay per xastiar los trobadors.

42. E devetz saber que *estray, tray, atray, retray*, son de presentz temps e del indicatiu e de la terça persona del singular. E deu las hom dir axi com qui dezia, *aquell tray lo cavall del stable, aquel retray bonas novas, aquell se tray de ço que havia promes, aquell atray gran be als seus*. — En la primera persona deu hom dir: *eu trach lo cavall del stable*,

38. — ¹ Dans G. les mots cités manquent, et le commencement de la phrase (aquestas... locs) est mal à propos rattaché à l'alinéa précédent. — ² Vestrada et nostrada manquent, je crois avec raison, dans G.

40. — ¹ Assez différent et plus complet dans G. qui donne toute la conjugaison du présent.

*eu retrach bones noves, eu m'estrach de ço queus havia promes, eu atrach gran be amas*¹. [G. p. 82] On en Bernat de Ventador fallich, en axi que mes la terça persona per prima en dos canta[r]s, en aquell qui dig : *Er cant vey la fulla | Jus dels arbres caser*; e atressi en aquell qui dix : *Eras no vey luzir soleyl*. Del primer cantar falli en aquella cobla :

Ja madona nous maravelles²
 Contra lo da[m]p[nat]ge
 E la pena qu'eu tray,

Axi dix tray. e degra dir *trach*. E en l'altre fallich en aquella cobla que dix :

Ja madona nos maravell
 Sil prech quem do s'amor nim vay
 Contra la fealdatz³ quem retray.

Perque aço es mal dit. E atressi [degra] dir *eu tray per vos gran mal*. E per aventura mant hom dira no pogra dir *trac* ne *retrach*, que la rima anaba en *ay*. E aquell deu hom respondre que ell degra cercar paraules en *ay* que no fossen biaxades ni falsades en persona ni en cas. Que *s'estrach*, *atray* ditz hom en aquella guisa matexa.

43. Atressi matex so de present temps e del indicatiu e de la terça persona e del singular *cre*, *descre*, *meynscre*; e en la primera persona ditz hom *crey*, *descrey*, *mescrey*. E aya mal estay qui diu *eu cre* o *aquell crey* a la nostra parladura, com qui desia *eu ve*, *aquell vey*, *m'amia*, car en la primera persona ditz hom *vey*, e en la terça ditz hom *ve*, atressi ditz hom en la primera [G. p. 83] *crey*, e en la terça ditz hom *cre*; e atressi ditz hom de totz los autres. On en Guerau de Bornell hi falli en la sua bona canço qui dix *Gemante*¹ | *Sens fallimen* | *Un xan vallen*, en aquella cobla qui ditz

De no
 M'en vau meten
 Per sobrardiment
 En burda
 Mantenguda
 Quen tray
 Vos tayl assay
 Que a la mia fe
 Be cre.....

Aquest *cre*, que es de la terça persona, pausa ell per la primeyra, per que fallich malamen. — Atressi men² blasmi en Peyrol qui dix

Ezenam la con la mia fe
 Quant vey mon danges mi matex non *cre*.

42. — 1 *Corr.* als mieus. — 2. *Erreur du copiste, car ce vers appartient à la citation d'après.* — 3 *Corr.* bay ... foldat.

43. — 1 *Corr.* Gen m'aten. *La citation qui suit est toute corrompue.* — 2 m'en ou ne?

E en Bernat de Ventadorn qui dix

Totas las dupte las *meynscre*.

En altre loch on dix

E per pauch de joy nom *recre*.

A tuyt aquest *cre* devon dir *crey meynscrey, recrey*; perque tuy aquist an fallit en aco.

44. [G. p. 84] Atressi te dich que *sofri, feri, trahi, vi, noyri*, e totaz aquellas d'aquesta natura, son del present temps e del indicatiu, e de la primera persona del singular; e en la terça persona ditz hom: *prench¹, sofrich, ferich, grazich, vich*. Don en Folques fallich qui dix en la terça persona *trasi*, en aquella canço qui dix: *Aran gens veus, en abtant pauch d'afayn* en aquella cobla que dix

Que aura mays aytan de bona fe
Cant mays mils si matex no *trasi*.

Aquest *trasi* es ditz en la terça persona per *trasic*, es hom en la primera persona ditz *trasi*; e atressi matex de totz les autres d'aquesta natura: e trac vos en semblan en P. Vidal que dix, en la terça persona,

C'Alexandris *trasic*....

Lo qual dix be ço que dir devia, perque seria ayta mal dix *aquell vi un home*, o *auci*, o *feri un home*, co qui desia *eu vich*, o *eu fisch²* un home. E atressi matex faras de tots los autres semblantz a aquestz. Perque podeu assatz entendre, pus eu vos ay probat que aytan bon trobador hi son fallitz, li malvat en que y podon errar. E qui be ho volrra entendre o esgardar primament, d'aquestz trobadors meteyz en trobara mays de malvadas paraulas qu'eu non ay dichas, e d'altres mays qu'eu non sabria dir ne conexer, ne nulls homs primz per be conexem que fos, si fortment no s'i treballaba³.

45. Las outras paraulas del verb, per ço cor eu no sabria dir totas aquellas sens gran affayn, totz homz primz las deu gardar be, e usar com auzira las genz parlar d'aquellas terras, e que deman a aquells qui han la parladura regoneguda, e que esgar los bons trobadors com las han dichas, car yl no podon haver sauber gran, meyns de gran us, si tot se saben l'art¹.

46. [G. p. 85] Per haver maior entendimen, vos vull dir que paraules hi ha don hom pot far dos manz¹, axi com, *leyal, cal, cau, vilan*, cascu sino pot hom dir quant le leyal canço². E axi trobam que ho

44. — ¹ Corrompu. — ² Corr. ferich. — ³ La fin, depuis perque podeu, diffère sensiblement de G., c.-à-d. du ms. de la Laurentienne, mais est à peu près identique à la leçon du ms. Ricc.

45. — A peu près identique à Ricc. Le texte correspondant de G., depuis e usar com auzira, est inintelligible.

46. — ¹ Lis. avec G. rimas. — ² Cela n'a aucun sens; lisez avec G. leyal,

han menat li trobador. Mas li primer, ço es *talen*, *leyal canso*, lo pus dret 3. Vilan sins sufrens meyls laugerament 4.

47. Dit vos ay en qual loch del nom en que hom ditz *mel* e *cera* 1; ereus vull dir que cant son verb ditz hom *meylor*, *peyn* 2, ayso qu'en 3 volia dir *eu millor* o *eu peior*.

48. Perque totz homs prims qui be vulla trobar e entendre deu ben haver esgardadas e regonegudas e privadas las paraulas de Lemozi, e de las terras qu'eu vos ay ditas 1, e que las sapia abreujar e allongar et vareiar e dreyt dir per tots los lochs qu'eu vos ay ditz; e deu si ben gardar que per nenguna rima que mester haia no la meta fora de sa proprietat, ni de son cas, ni de son genre, ni de son nombre, ni de sa part, ni de son nominatiu 2, ni de son temps ni de sa persona, [ni de son alongamen], ni de son abreujament.

49. E atressi matex deu guardar, si vol far un cantar, o un romanç, que diga raso e parlades continuades e propies e avinents, e que son cantar ne son romanç no sien de paraules biaxades ni de dues parladuras, ni de razos mal continuades ni mal seguides. E, per exempli, axi com en Bernat de Ventadorn dix que tant amava si doms que per re no s'en podia partir ne s'en partira. E en la quinta cobra ex dix

Als altras son huy mayes escazeguts 4

Cascuna pot sis vol a sos ops cayre 2.

50. Et tuyt ceyll qui dizon *amic* per *enemich* 1 e *mey* per *me*, e *mantener* e *retenir* *erenger* 2, han fallit, can paraulas francesas son, no les deu hom mesclar ab les lemozinas, ni aquestas ni negunas altras francesas. E de las paraules biaxades dix eu P. d'Alvergeu 3 [G. p. 86] *amic* per *amic*h, e *xasti* per *xastich* 4; ez eu no crey, que terra sia el mon hon hom diga aytals paraulas, mas el comdat de Fores. E si be ço es, per un petit de terra no deu hom acullir aytals paraulas 5. Ez eu no puch dir ges totes las paraulas malvadas, ne las rayzos, mas tant ne cuig dir, que totz homz prims quis vulla aprimar en aquest saber 6.

talen, vilan, canson, fin; e pot hom ben dir, quis vol, lian, talan vila, chanso, fi. — 3 *Lis.* so li p. d. — 4 *G.* Vilan, fin, sufren miels abreviamen.

47. — *Curieuse faute de copiste. G.* melhor o peior, eraus.. *le copiste a été trompé par la première syll. de melhor et par era, et en a fait mel e cera.* — 2 *Lis.* *avec G.* peior. — 3 *G.* aisi con qi.

48. — 1 *Les derniers mots sont conformes à la leçon de Ricc.* — 2 *Mieux G.* ni de son mot.

49. — *On conçoit que B de Vent. a dû dire A las... escazutz.* — 2 *Lis.* traire.

50. — 1 *Cela n'a aucun sens; G.* amis per amics. — 2 *G.* e mantener per mantener, e retenir per retenir. — 3 *Même leçon que dans Ricc.; le texte de G. à cet endroit est corrompu et très-abrégé.* — 4 *Ricc. (et c'est, je pense, la bonne leçon):* amiu per amic, castiu per castic. — 5 *E si be... paraulas manque dans Ricc. aussi bien que dans G. La leçon du ms. Ricc. se termine par la critique de quelques vers de P. Raimon de Toulouse et de Gaucelm Faidit.* — 6 *Cette phrase manque dans Ricc.;*

Plazens plasers, tant vos am eus dezir
 Que res nom pot plazer ses vos nim platz.
 Pecar faretz doncs sim volets auzir,
 Pus als nom platz, nem pot abellir ;
 5 Qu'eu fora richs sim dexasatz sofrir
 Qu'eu vos pregas ans c'altrem fazes gay.
 Bem poriatz storcre de morir
 Sol queu plagues mos fis prechs retenir,
 E far semblan co m'en pogues jauzir ;
 10 E sius volgues que altran volgues may¹.

II. — *Doctrina de compondre dictats.*

Ce petit traité, ou doctrinal, comme on disait jadis, contient l'exposé sommaire, mais très-précis, de seize genres de poésie. Dans une première partie (§§ 2 à 18) l'auteur fait connaître, pour chacun de ces genres, la matière qu'il comporte et la forme qui lui est propre ; puis il dit un mot de la musique qui lui convient. Dans une seconde partie (§§ 19 à 33) il explique le nom de chacun de ces genres : en d'autres termes, il donne, avec plus ou moins de succès, l'étymologie. La « doctrine pour composer ditiés » (ainsi pourrait-on traduire le titre en ancien français) se donne comme étant une dépendance des « Regles de trouver » de Raimon Vidal, à la suite desquelles elle se trouve placée dans le ms. En effet par ces mots du § 1 : « per les rahons dessus dites quez eu t'ay mostrades » l'auteur se rattache à un traité précédent, qui ne paraît pas être autre que celui de R. Vidal ; et les mots « quez eu t'ay mostrades » semblent indiquer que l'auteur du second traité est aussi celui du premier. En outre l'emploi du mot « regles » dans le dernier § (« axi son complides les dites regles ») paraît établir un rapport avec le titre du premier traité « Las regles de trobar ». Enfin il faut reconnaître que les « Regles pour trouver » justifient assez peu leur titre, et que le court traité dont le texte suit en forme assez naturellement le complément.

Il y a donc des raisons d'une certaine valeur pour attribuer la *Doctrina de compondre dictats* à R. Vidal. Cependant je ne me prononcerai pas à cet égard,

elle est ainsi conçue dans G. (ms. Laur.) : E ieu non puese ges aver auzidas totas las paraulas del mon, mas en so qe a estat dig mal per manz trobadors ni las malvazas razons ; pero gran ren en cug aver dig en tant per qe totz homs prims s'en poira aprimar en aquest libre de trobar e d'entendre o de dir o de respondre. Cette leçon n'est pas très-correcte, ainsi il faudrait je crois saber au lieu de libre ; elle peut néanmoins servir à corriger celle de Madrid, où il y a lieu de restituer s'en poira après vulla à moins de supposer que la fin de la phrase a été omise.

1. Je ne sais pas du tout de qui peuvent être ces vers qui me paraissent bien peu dignes de Raimon Vidal et même de l'époque où il vivait. Il y faut faire les restitutions suivantes : V. 3, Pecat ; — v. 4 ni nom p. ; — v. 5 s. denhessetz ; — v. 6, altram ; — v. 7, estorser ; — v. 8, queus p. ; — v. 10, altram valgues.

imitant la sage réserve de M. Milá¹, qui remarque que tels des genres mentionnés par ce petit traité, par ex. la *gelozesca*, semblent dénoter plutôt la fin du XIII^e siècle que le commencement. Je n'insiste pas sur ce point parce que la *gelozesca*, pour ne nous avoir été connue jusqu'à présent que par un texte des *Leys d'amors* (I, 350), pourrait cependant avoir été en usage depuis une époque assez ancienne. Mais, ce qui me frappe par dessus tout, c'est la différence de ton et de manière qui existe entre la *Doctrina* et les *Regles*. Autant la première est méthodique et systématique, autant les *Regles* sont libres d'allures, se présentant un peu au hasard, sans plan déterminé, s'étendant, se développant selon la fantaisie de l'écrivain. L'auteur de la *Doctrina* est un simple maître d'école; l'auteur des *Regles* est un poète ou, à tout le moins, un homme d'imagination autant que de sens. Il me semble que si Raimon Vidal avait écrit la *Doctrina*, il eût accompagné ses définitions de remarques où on eût retrouvé le cachet de son esprit vif autant que judicieux, et surtout qu'il les eût appuyées d'exemples. Si la *Doctrina* est de lui, nous pouvons être assurés que nous n'en avons que le résumé ou, si l'on veut, le squelette.

Il est intéressant de comparer les définitions de la *Doctrina* avec celle des *Leys d'amors*. Cette comparaison, dans le détail de laquelle je ne puis entrer ici, sera facilitée par le tableau de concordance qui suit :

<i>canso</i> , 2, 18 ;	Cf. <i>Leys</i> , I, 340 ;
<i>vers</i> , 3, 19 ;	— I, 338 ;
<i>lays</i> , 4, 20 ;	» »
<i>sirventesch</i> , 5, 21 ;	— I, 340 ;
<i>retronxa</i> , 6, 22 ;	— I, 346 ;
<i>pastora</i> , 7, 23 ;	— I, 346 ;
<i>dança</i> , 8, 24 ;	— I, 340 ;
<i>plant</i> (planh), 9, [25] ;	— I, 336 ;
<i>alba</i> , 10, 26 ;	» »
<i>gayta</i> , 11, 27 ;	» »
<i>estampida</i> , 12, 28 ;	» »
<i>sompni</i> , 13, 29 ;	» »
<i>gelozesca</i> , 14, 30 ;	» »
<i>discort</i> , 15, 31 ;	— I, 342 ;
<i>cobles esparses</i> , 16, 32 ;	» »
<i>tenso</i> , 17, 33	— I, 344.

Les *Leys* traitent en outre du *partimen* (I, 344), soigneusement distingué de la *tenso*, et de l'*escondig* (I, 348). Elles mentionnent sommairement le *sompni*, la *gilozesca* et l'*estampida* (I, 348 et 350) sans les définir, et donnent des exemples de *coblas esparsas* dans la partie des rimes (I, 174) et dans celle des couplets (I, 252-4). Quant au *lays*, à l'*alba* et à la *gayta*, les *Leys* n'en parlent point. Ces trois formes existaient pourtant dès la plus belle époque de la poésie provençale ; les deux dernières empruntées à la poésie populaire, la première empruntée selon toute apparence au français. Ce qui est à noter ici, c'est que le *lays* est décrit comme un genre de poésie consacré à des sujets pieux, ou du

1. *Revista de Archivos*, 20 octobre 1876.

moins moraux (§ 4 et 20). Le lai français et les deux lais provençaux que nous possédons ¹ ne sont nullement dans cette direction. Mais il y eut des lais répondant à la description de la *Doctrina*, celui par exemple que Raimon Féraut dit avoir composé sur la Passion :

Cell que volc romançar la vida sant Alban,

E los verses del lay fetz de la Passion.

Les différences dans les définitions sont, à mon avis, assez marquées pour qu'il y ait lieu de considérer les deux traités comme tout à fait indépendants l'un de l'autre. Je crois la *Doctrina* antérieure aux *Lays*, et je ne crois pas que les auteurs des *Lays* aient connu la *Doctrina* : il y a là une raison de plus pour n'attribuer point à R. Vidal la *Doctrina*.

DE DOCTRINA DE COMPENDRE ¹ DICTATS.

1. Açò es manera de doctrina, per la qual poras saber e conexer que es canço, vers, lays, serventesch, retronxa, pastora, dança, plant, alba, gayta, estampida, sompni, gelozesca, discort, cobles esparses, tenso; per la qual raho, per les rahons dessus dites quez eu t'ay mostrades, poras venir a perfectio de fer aquestes sens errada, ses repren-dimen, com fer ne volrras.

2. E primerament deus saber que canço deu parlar d'amor plazement, e potz metre en ton parlar eximpli d'altra rayso, e ses maldir e ses lauzor de re, sino d'amor. Encara mes, deus saber que canço ha obs e deu haver cinch cobles; eyxamen n'i potz far, per abeylimen e per complimen de raho, sis o set o vuit o nou, d'aquell compte que mes te placia. E potz hi far una tornada, o dues, qual te vullés. E garda be que en axi com començaras la raho en amor, que en aquella manera mateixa la fins be e la sequesques; e dona li so noveyl co pus bell poras.

3. Si vols far vers, deus parlar de veritatz, de exemples e de proverbis o de lauror ¹, no pas en semblant d'amor; e que en axi com començaras, ho proseguesques eu fins, ab so novell tota vegada. E aquesta es la diferencia que es entre canço e vers, e que la una rayso no es semblant de l'altra. E cert aytantes cobles se cové de far al vers, com a la canço, e aytantes tornades.

4. Si vols fer lays, deus parlar de Deu e de segle, o de eximpli o de proverbis de lauror ses feyment d'amor, qui sia axi plazent a Deu co al segle; e deus saber ques deu far e dir ab contriccio tota via, e ab so

1. Le lai *Markiol* et le lai *nom par* (sans pair) dans le ms. fr. 12615.

RUBRIQUE. Sans doute pour *compondre*, *composer*.

3. — 1 Lauror pour lauzor « louange », le sens ne paraît pas douteux; cf. plaren, R. Vidal § 11. Toutefois, au § suivant le même mot reparait n'étant plus précédé d'o, ce qui pourrait faire penser aux proverbes des *laboureurs*, proverbis de lauradors.

novell e plazen, o de esgleya o d'autra manera. E sapies que y ha mes-ter aytantes cobles com en la canço, e aytantes tornades; e segueix la raho e la manera axi com eu t'ay dit.

5. Si volz far sirventz, deus parlar de fayt d'armes e senyalladament¹, o de lausor de senyor, o de mal dit o de qualsque feyts qui novellament se tracten; e començaras ton cantar segons que usaran aquells dels quals ton serventez començaras; e per proverbis e per exemples poretz hi portar lez naturaleses que fan, o ço de que fan a rependre o a lausar aquells dels quals ton serventez començaras. E sapies quel potz fer d'aytantes cobles co laün d'aquetz cantars que t' he mostratz, e potz lo far en qualque so te vulles, e specialment se fa en so novell, e maiorment en ço de canço. E deus lo far d'aytantes cobles com sera lo cantar de que pendras lo so; e potz seguir las rimaz contra semblantz del cantar de que pendras lo so; atresi lo potz far en altres rimes.

6. Si vols far retronxa, sapies que deus parlar d'amor, segons l'estament en quen seras, sia plazen o cosiros; e no y deus mesclar altra raho. E deus saber que deu haver quatre cobles, e so novell tota vegada. E deus saber que per ço ha nom retronxa car lo refray de cadauna de les cobles deu esser totz us.

7. Si vols far pastora, deus parlar d'amor en aytal semblan com eu te ensenyaray, ço es a saber, si t' acostes a pastora e la vols saludar, o enquerer o manar o corteiar, o de qual razo demanar o dar o parlar li vulles. E potz li metre altre nom de pastora, segons lo bestiar que guardara. E aquesta manera es clara assatz d'entendre. e potz li fer sis o vuit cobles, e so novell o so estrayn ya passat.

8. Si vols far dança, deus parlar d'amor be e plamentment en qualque estament ne¹ sies. E deus li² fer de deutz ni cobles³ e no pus, e respost, una o dues tornades, qual te vulles; totes vegades so novell. E potz fer, sit vols, totes les fins de les cobles en refrayn semblan. E aquella raho de que la començaras deu continuar, e be servir al començament, al mig e a la fi.

9. Si vols far plant d'amor o de tristor, deus la raho continuar; e pot lo fer en qual so te vulles, salvant de dança. E atressi potz lo fer d'aytantes cobles con la[s] dels damunt dits cantars, e encontra sembles² o en dessemblants; e no y deus mesclar altra raho si no plahien, si per compacio no y ho podies portar.

10. Si vols far alba, parla d'amor plamentment; e atressi lauzar la dona on vas o de que la faras; e bendi l'alba si acabes lo plazer per lo

5. — 1 *Corr.* d'ensenyament?

8. — 1 *Corr.* que? — 2 la? — 3 *Corr.* dedentz .iiij. cobles? *les Leys spécifient trois couplets.*

9. — 1 *Corr.* en contrasemblants; *cf. la fin du § 5.*

qual ames¹ a ta dona. E si no l' acabes, fes l'alba blasman la dona e l'alba on anaves. E potz hi fer aytantes cobles com te vulles, e deus hi fer so novell.

11. Si vols fer gayta, deus parlar d'amor o de ta dona, desigan (?) e semblan que la gayta te pusca noure o valer ab ta dona, e ab lo dia qui sera avenir¹, e deus la far on pus avinentment pugues, preyan totavia la gayta ab ta dona que t' ajud; e potz hi far aytantes cobles com te vulles; e deu haver so novell.

12. Si vols far estampida, potz parlar de qualche fayt vulles, blasman o lauzan o merceyan, quit vulles; e deu haver quatre cobles e responedor, e una o dues tornades, e so novell.

13. Si vols far sompni, deus parlar d'aquelles coses quit seran vijares que haies somiades, vistes o parlades en durmen; e potz hi far cinch o sis cobles, e so novell.

14. Si vols far gelozesca, deus parlar de gelozia, reprenden o contrastan de fayt d'amor; e deu haver responedor, e quatre cobles, e una o dues tornades, e so noveyll o estrayn ya feyt.

15. Si vols far discort, deus parlar d'amor coma hom qui n' es deseparat; e coma hom qui no pot haver plaser de sa dona e viu turmentatz; e que en lo cantar lla hon lo so deuria muntar, qu'il baxes. E fe lo contrari de tot l'altre cantar. E deu haver tres cobles, e una o dues tornades e responedor. E potz metre un o dos motz mes en una cobla que en altra, per ço que mils sia discordant.

16. Si vols fer cobles esparses potz les far en qual so te vulles; e deus seguir las rimes del cant de que trayras lo so. E atressi les potz far en altres rimes; e deven esser dues o tres cobles, e una o dues tornades.

17. Si vols far tenso, deus la pendre en algun so que haia bella nota, e potz seguir les rimes del cantar o no. E potz fer quatre o sis cobles o vuit, sit vols.

18. Encara mays te vull mostrar, per ço que sies pus entendenz en ton trobar, que canço es appellada canço per ço con es causa naturalment pazada en manera de cantar; e per homens autz e bays, ço es saber que a totz aquells platz pretz, amors e cortesia e solaç, ensenyamentz, e tot ço que ella parla.

19. Vers es appellatz per ço vers cor parla de proverbis, e de razonz naturals, de eximplis de veritats, de presentz temps, de passat e de esdevenidor.

20. Lays es appellat per ço lays quis deu far ab gran contriccio, e ab gran moviment de cor vers Deu o vers aycellas causas de que voltras parlar.

10. — 1 aniest?

11. — 1 *Les idées se suivent mal; je soupçonne quelque lacune.*

21. Serventetz es dit per ço serventetz per ço com se serveix e es sotsmes a aquell cantar de qui pren lo so e les rimes; e per ço cor deu parlar de senyors o de vasalls, blasman o castigan o lauzan o mosttran, o de faytz d'armes o de guerra o de Deu o de ordenances o de novelletatz.

22. Retronxa es dita per ço retronxa per ço cor totes les cobles deven esser estronçades a la fi; e per ço lo refrayn de la primeyra cobla serveix a totes les altres cobles.

23. Pastora es dita per ço pastora cor pren hom lo cantar de aquella persona de qui hom lo fa; e pot esser dita pastora si la persona guarda oveylles o oques¹ o porchs o d'altres diverses bestiaris.

24. Dansa es dita perço com naturalment la ditz hom dança[n] o bayllan, car deu [aver] so plazent; e la ditz hom ab esturment, e plau a cascus que la diga e la escout.

[25. Plant....]

26. Alba es dita per ço alba car pren nom lo cantar de la ora a que hom lo fa, e per ço cor se deu pus dir en l'alba que de dia.

27. Gayta es dita per ço gayta cor es pus covinent a fer de nuyt que de dia, per que pren nom de la hora que hom la fa.

28. Stampida es dita per ço stampida cor pren vigoria en contan o en xantan pus que null autre cantar.

29. Sompni es appellat per ço sompni cor lo cantar parla de ço que li par que havia vist de nuyt, o ha auzit en sompni.

30. Gelouzesca es dita per ço gelouzesca per ço cor gelozamen parla de ço que dir vol, contrasta[n] ab alguna persona en son cantar.

31. Discort es dit per ço discort cor parla discordament e reversa, e es contrari a totz altres cantars, cor gita de manera ço que diu.

32. Cobles esparses son dites per ço cobles esparses cor se fan espresament en qual so te vulles. Empero convesc¹ que li seguesques hom manera axi coma canço.

33. Tenso es dita tenso per ço com se diu contrastan e disputan subtilmen lo un ab l'altre de qualque raho hom vulla cantar.

34. E axi son complides les dites regles ordenades per doctrina en trobar, per la qual doctrina cascus qui be les gart e les veja, si es subtil d'entencio, pora leugerament venir a perfeccio de la art de trobar.

(A suivre.)

Paul MEYER.

23. — 1 *prov. aucas, des oies.*

32. — 1 *Corr. conven.*

LA NOVELLA BOCCACCESCA

DEL SALADINO E DI MESSER TORELLO.

Parecchi scritti si vedono addotti dagli indagatori delle origini del Decamerone per illustrare la Novella 9^a della x^a giornata: l'*Avventuroso Ciciliano*, il *Conde Lucanor*, e varie versioni d'un' avventura meravigliosa di Carlo Magno ¹. Quest' avventura — un portentoso ritorno, che preserva l'imperatrice dall' aver due mariti ad un tempo — non è che una determinazione speciale d'un tema ampiamente diffuso, e comune soprattutto presso le nazioni germaniche. Appartengono alla stessa famiglia, nell' occidente, la leggenda del cavaliere di Mœrungen ², d' Enrico il Leone ³, di Thedel da Walmoden ⁴, e altre ancora ⁵; nell' oriente, per dire il poco che è a mia cognizione, un caso di Vidushaka, presso Somadeva ⁶, e un' avventura d' Abulfauaris nei *Mille e un giorno* ⁷. Pare che in servizio del *Decamerone* si sia badato poco a passare in rassegna questa numerosa famiglia; se no, un esempio del *Dialogus Miraculorum* di Cesario (*Dist.* 8^a, *cap.* 59), che da nessuno vedo citato al proposito nostro ⁸, avrebbe di certo richiamato l'attenzione. Eccolo tutto intero, per comodo dei lettori ⁹.

« In villa quae dicitur Hohenbach miles quidam habitavit nomine Gerardus; huius nepotes adhuc vivunt, et vix aliquis in eadem reperitur villa quem lateat miraculum quod de illo dicturus sum. Hic sanctum Thomam Apostolum tam ardentem diligebat, tam specialiter prae caeteris

1. V. principalmente LANDAU, *Die Quellen des Decam.*, 57, 67, 144; id., *Beiträge zur Geschichte der italien. Novelle*, 171.

2. GRIMM, *Deutsche Sagen*, n. 529.

3. SIMROCK, *Deutsche Volksbücher*, t. I; GRIMM, *Op. cit.*, n. 526.

4. SIMROCK, *Op. cit.*, IX, 497.

5. V. SIMROCK, *Deutsche Mythologie*, 3^a ed., 176.

6. L. III, c. 18; t. II, 29 nella traduzione del Brockhaus.

7. G. clxxxiii; p. 228, nell' ed. del *Panth. littér.*

8. Bensì la ricorda il Simrock nel luogo citato della sua *Mitologia*.

9. Seguo una stampa di Colonia del 1591. Ma l'edizione migliore — che mi duole di non avere alla mano — è certo l'ultima, procurata dallo Strange (Colonia, Heberle, 1851).

sanctis honorabat, ut nulli pauperi in illius nomine petenti eleemosynam negaret : multa praeterea privata servitia, ut sunt orationes, ieiunia et missarum celebrationes, illi impendere consuevit. Die quadam, Deo permittente, omnium bonorum inimicus diabolus ante ostium militis pulsans, sub forma et habitu peregrini, in nomine sancti Thomae hospitium petivit : quo sub omni festinatione intromisso, cum esset frigus, et ille se algere simularet, Gerardus cappam suam foderatam, bonam satis, qua se tegeter iens cubitum, transmisit. Mane vero, cum is, qui peregrinus videbatur, non appareret, et cappa, quaesita, non fuisset inventa, uxor marito irata ait : Saepe ab huiusmodi truttanis illusus estis, et adhuc a superstitionibus vestris non cessatis. Cui ille tranquillo animo respondit : « Noli turbari; bene restituet nobis hoc damnum sanctus Thomas. » Haec egit diabolus ut militem per damnum cappae ad impatientiam provocaret, et Apostoli dilectionem in eius corde extingueret : sed militi cessit ad gloriam quod diabolus praeparaverat ad ruinam, et inde ille amplius est accensus, unde iste confusus est ac compunctus. Nam, parvo emenso tempore, Gerhardus, limina beati Thomae adire volens, cum esset in procinctu positus, circulum aureum in oculis uxoris in duas partes dividens, easque coram illa coniungens, unam illi dedit et alteram sibi reservavit, dicens : « Huic signo credere debes. Rogo etiam ut quinque annis redditum meum expectes; quibus expletis, nugas cui volueris. » Et promisit ei : qui, via vadens longissima, tandem, cum magnis expensis maximisque laboribus, pervenit ad civitatem sancti Thomae Apostoli; in qua a civibus officiosissime est salutatus, et cum tanta charitate susceptus, ac si unus illorum esset, eisque notissimus. Gratiam eandem adscribens beato Apostolo, oratorium eius intravit et oravit, se, uxorem, et omnia ad se pertinentia illi commendans. Post haec, termini sui reminiscens, et in eodem die quinquennium completum considerans, ingemuit, et ait : « Heu, modo uxor mea viro alteri nubet! » — Impedierat Deus iter eius propter hoc quod sequitur. — Qui cum tristis circumspiceret, vidit praedictum daemonem in cappa sua deambulantem; et ait daemon : « Cognoscis me, Gerharde? — Non, inquit, te cognosco, sed cappam. » Respondit ille : « Ego sum qui in nomine Apostoli hospitium a te petivi, et cappam tibi tuli, pro qua et valde punitus sum. » Et adiecit : « Ego sum diabolus, et praeceptum est mihi, ut antequam homines cubitum vadant, in domum tuam te transferam, eo quod uxor tua alteri viro nupserit, et iam in nuptiis cum illo sedet. » Tollens eum, in parte diei ab India in Theutonium, ab ortu solis in eius occasum transvexit, et circa crepusculum in curia propria illum sine lesione deposuit. Qui domum suam sicut barbarus intrans, cum uxorem propriam cum sponso suo vidisset comedentem, propius accessit, eaque aspiciente, partem circuli in scyphum mittens abscessit. Quod ubi illa vidit, mox extraxit, et partem sibi dimis-

sam adiungens, cognovit eum suum esse maritum, statimque exiliens in amplexu eius ruit, virum suum Gerardum illum esse proclamans, sponso valedicens : quem tamen Gerardus illa nocte, pro honestate, secum retinuit. »

La novella boccacesca consta di due fatti principali : l'accoglienza del Saladino nella casa del cortesissimo gentiluomo lombardo, ed il portentoso ritorno, che impedisce le nuove nozze. Orbene : il riscontro offertoci da Cesario differisce essenzialmente dagli altri, inquantochè ci somministra il parallelo per tutto il racconto, non già solo per l'una o l'altra delle due parti. Questa rispondenza più completa è cosa di molto rilievo. E s'aggiungono, a fare ufficio di rincalzo, certi accordi minuti. Se messer Torello riceve al partire un anello dalla moglie, Gherardo ne divide uno colla sua ; se questi fissa alle seconde nozze un termine di « uno anno, un mese ed un dì, » dopo che manchino sue notizie, l'altro ne pone uno di cinque anni, dalla partenza in genere. E come nella casa del gentiluomo pavese i finti mercatanti sono vestiti e regalati di robe e giubbe ricchissime, in quella dell' alemanno il non meno finto pellegrino riceve una cappa¹, datagli, è vero, solo in prestito, ma della quale egli pensa a regalarsi da sè medesimo. E coteste robe rappresentano poi la medesima parte nel secondo incontro : sono riconosciute, o in tutto o a mezzo, qui da messer Torello, là da Gherardo. S' avverta inoltre che il legame tra le due parti del racconto è sostanzialmente il medesimo ; solo, l'identità si trova dissimulata dagli accidenti, diversi presso i due scrittori, e ben più complicati, com'è troppo naturale, in quello di essi che mira a comporre un' opera d'arte. Ma le ultime scene soprattutto convengono a meraviglia : il banchetto nuziale, l'anello gittato nella coppa, il pronto riconoscimento da parte della donna, il precipitoso levarsi dalla tavola e correr nelle braccia del marito, le esclamazioni²; per ultimo, la condotta cortese che si tiene verso il nuovo sposo. In verità, non si potrebbe desiderare un accordo più pieno.

Dei particolari qui enumerati, molti trovano corrispondenza anche in altre versioni³; tutti, nonchè riuniti insieme, nemmeno sparsamente.

1. BOCC. : « Due paia di robe, l'un foderato di drappo e l'altro di vaio, non miga cittadine nè da mercatanti, ma da signore, e tre giubbe di zendado... » — CES. : « Cappam suam foderatam, bonam satis ».

2. BOCC. : « Gridò : Questi è il mio signore, questi veramente è messer Torello. » — CES. : « Virum suum Gerardum illum esse proclamans ».

3. Per citare qualche esempio, un termine dopo il quale la moglie possa rimaritarsi — dieci anni — è fissato anche da Carlo Magno presso Enekel (VON DER HAGEN, *Gesammtab.* II, 619). Ed un anello, là dove si parla della partenza, appare anche in questo medesimo testo (v. 21); se non che non ne è poi più questione, nè esso serve punto al riconoscimento. Al riconoscimento serve bensì quello di Vidushaka, gettato in un secchio d'acqua, come il nostro nella coppa

Però uno stretto vincolo di parentela tra la novella e il miracolo è da ammettere di necessità; rimane dubbio soltanto il preciso grado e la specie.

Ebbe propriamente il Certaldese davanti agli occhi il testo del credulo monaco di Heisterbach? — La cosa non si potrebbe dire inverosimile. Il *Dialogus miraculorum*, dal tempo della sua composizione — si stava scrivendo nel 1222 — aveva avuto tutto l'agio di diffondersi, e s'era realmente diffuso. Non so davvero se i manoscritti dell' opera intera abbondassero nel trecento in Italia; so per altro che una copiosa vena, derivata di là, venne ad arricchire quelle raccolte di esempi, di cui facevano tanto uso i predicatori, ad edificazione e terrore dei credenti. Per venire a qualche caso concreto, in forma abbreviata, trovo il racconto che c'interessa, con altri molti della stessa provenienza, in un *Alphabetum narrationum*, di cui il manoscritto ambrosiano ch' io conosco¹ non sarà di certo il solo esemplare.

Eppure, a non voler correr rischi, bisogna dubitare. Già, più si va avanti cogli studii, e più si vedono intralciarsi le genealogie dei racconti nel medio evo. Non c'è oramai narrazione di cui non si vengano a conoscere e non s'abbiano a supporre parecchie versioni, spesso così prossime da dare facilissimamente luogo a scambi. Nel nostro caso, il dubbio è aggravato da certe concordanze sporadiche, che Cesario non ci può spiegare, tra taluno degli altri rappresentanti germanici certamente ignoti al Boccaccio, e la novella italiana. Poco importa senza dubbio che il mezzo anello del *Dialogus* sia un anello intero nell' *Enrico il Leone* e nel *Cavaliere di Mærungen*. Ma non si può dire altrettanto della maniera come questo anello vien trasmesso dal marito alla donna. Nella leggenda di Enrico, il reduce sconosciuto fa chiedere alla duchessa un sorso di vino. Ella riempie un bicchiere, e glielo manda. Enrico beve, e deposto poi l'anello nella coppa, fa che questa sia riportata alla moglie. Siam già, per qualche rispetto, più vicini a messer Giovanni che nel racconto di Cesario. E il cavaliere di Mærungen ci fa ancora avanzare di un passo. Qui il pellegrino, dopo aver bevuto e messo l'anello nel residuo del vino, commette al coppiere di ripresentare la tazza alla signora, e di pregarla da parte sua che non isdegni di berci alla sua volta. Orbene: una circostanza dà valore speciale agli accordi — non cito quelli che sian comuni a Cesario — con quest' ultima narrazione. Essa ha contatti peculiari col miracolo narrato dal monaco. Anche il viaggio del cavaliere di Mærungen ebbe per meta la terra di S. Tomaso. Ciò tutto che viene

del vino. Curioso che nel racconto indiano, come nel boccacesco, cotesto anello è dono della donna!

¹. Segnato *T.* 45. *sup.*

a dire? — Fa sospettare che il miracolo in discorso si narrasse anche in una forma ancor più prossima al racconto boccacesco, di quella nota a noi. Questa, anzichè madre, potrebb' esser nonna, zia, cugina; le strette somiglianze provenire da rapporti indiretti, non precisabili coi materiali di cui dispongo per ora. Contuttociò s'intende bene che Cesario rimane sempre il legittimo rappresentante di cotesti suoi ipotetici parenti, i quali, adesso almeno, — dato che siano esistiti davvero — ci sono noti solo da lui e per lui, in quanto cioè le loro fattezze siano ad esso comuni.

Ciò posto, continuiam pure a discorrere del racconto di Cesario, come di una vera e propria fonte della nostra novella. Non è la sola; niente affatto. Siccome peraltro è quella che unica ci accompagna da un capo all' altro della narrazione, sia pure ad una certa distanza e con temporanee scomparse, sembrerebbe ragionevole supporre che da lei si sian prese le mosse. Tuttavia non avvenne forse così. Certo, il disegno generale del quadro appar condotto dietro questo modello; se non che al quadro stesso messer Giovanni non pensò, a mio credere, se non dopo aver concepita l'idea di taluna delle cose che nel modello non erano. Badiam bene: siamo alla giornata decima del *Decamerone*, quella in cui « si ragiona di chi liberalmente ovvero magnificamente alcuna cosa operasse ». Ora, la magnificenza e liberalità del Saladino erano troppo famose, perchè potessero mancare qua dentro. « Fu in donare magnifico, e delle sue magnificenze se ne raccontano assai, » ci dice il Boccaccio medesimo, nel *Commento* all' *Inferno*, c. iv, v. 129¹. Pertanto, a quel che mi pare, si dovette partire di qui; indi metter gli occhi sul miracolo, come sopra di una materia, che, acconciamente foggjata, poteva diventare espressione efficace del concetto che s'aveva nella mente. Ciò, ben inteso, dato che la novella fosse scritta appunto per esser posta nella nicchia in cui la troviamo. Che così fosse, qui al termine dell' opera, credo assai verosimile.

Ma, comunque sia, è indubitato che nell' applicazione del racconto di Cesario alla persona del Saladino, consiste la peculiarità della novella boccacesca. E di cotale applicazione par bene di scorgere il movente. V'era una certa intrinseca analogia tra il fatto narrato dal monaco tedesco, e casi che si raccontavano del famosissimo soldano. Si rifletta al suo picchiare in vesti di romito alla porte del « conte Artese », e più ancora alla cortesia che egli riceveva sconosciuto in Ispagna da « Ugo di Moncaro », e che poi a mille doppii ricambiava in Oriente: cose queste che noi apprendiamo da una nota al terzo libro dell' *Avventuroso Ciciliano*².

1. T. I, 293, nell' ediz. Moutier.

2. Il Lami (*Novelle letterarie*, XV, 561) fu il primo a citar questa nota per illustrare le origini della novella del *Decamerone*.

Di cotesta nota gioverebbe conoscere la fonte : francese, senza dubbio.

E invero, che il Saladino viaggiasse trasfigurato per il mondo, era tradizione diffusissima. A noi giova sentire che cosa dica in proposito lo stesso Boccaccio, là dove, nel luogo già citato del *Commento* dantesco, parla, non più da novelliere, ma da storico : « Fu vago di vedere e di cognoscere li gran Principi del mondo, e di sapere i loro costumi : nè in ciò fu contento solamente alle relazioni degli uomini; ma credesi che, trasformatosi, gran parte del mondo personalmente cercasse, e massimamente intra' Cristiani, li quali, per la Terra Santa da lui occupata, gli erano capitali nemici. »

Credesi : ecco la critica che fa capolino. Invece parla della cosa senza ombra di scetticismo il più antico commentatore di Dante, Jacopo della Lana, delle parole del quale quelle del Certaldese mi pajono come un'eco : « Questi (*il Saladino*) fue Soldano di Babilonia, lo quale fue sagacissima e savia persona : sapeva tutte le lingue, e sapeva molto bene trasformarsi di sua persona; cercava tutte le provincie e tutte le terre sì de' Cristiani come de' Saraceni, e sapeva andare sì segretamente che nulla sua gente nè altri lo sapea ¹. » E seguita dicendo, come da un astrologo gli fosse detto che Goffredo di Buglione (!) lo doveva uccidere. Volendo prevenire il fato coll'ammazzare egli Goffredo, in abito di pellegrino si conduce a Parigi. Un abate, incontratolo per via, lo riconosce e lo chiama. Il Saladino nega dapprima il suo essere; poi, visto che il negare non vale, e avuta promessa di segretezza, manifesta anche l'intento del viaggio. L'abate va a contare il fatto al re, il quale manda fuori Goffredo in mezzo alla sua propria scorta. Il Saladino si persuade di non poter eseguire il disegno; vuol partire; è preso, e muore poi in corte.

La tradizione dei misteriosi viaggi del Saladino è pure uno dei motivi su cui poggia il cinquantesimo esempio del *Conde Lucanor* ². Invece essa non ha che vedere colla ventiquattresima fra le *Novelle antiche*, poco opportunamente rammentata dal Liebrecht ³ e da altri. Là si tratta semplicemente di una visita, poi ricambiata, al campo cristiano; non già di una peregrinazione oltremare. Bensì questo racconto, che appartiene in origine a Carlo Magno ⁴, se pure anche Carlo non l'ha ereditato Dio sa da chi, serve a mettere sempre più in evidenza fino a qual segno il cavalleresco soldano avesse assunto natura leggendaria. Senza dubbio farebbe cosa giovevole chi prendesse a studiare in un lavoro speciale « il Saladino nella tradizione del Medio Evo. » Pur

1. P. 16, nell'ed. Civelli (Milano, 1865).

2. *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*; Madrid, 1860; p. 420.

3. Nelle note alla versione del Dunlop, p. 511.

4. G. PARIS, *Hist. poët. de Chm.*, 291.

troppo non tutto quanto si narrava sarà giunto fino a noi. O perchè Francesco da Buti, commentando il solito verso dantesco, dopo averci solleticato la curiosità col dire che di lui « si contanò molte belle istorie », ci rimanda con un ingratisimo, « ma perchè non le ò autentiche non le scrivo »¹? Meno male l'Ottimo, nella fine della nota che per la maggior parte ha copiato del Laneo: « Molte cose si trovano scritte di lui leggiadre e belle, e amò per amore la Reina di Cipri »². Ecco almeno un cenno; un cenno che ci richiama alla mente il Norandino dell'*Innamorato*, ed il torneo per Lucina, e che ci fa pensare alle questioni delle fonti boiardesche ed ariostesche.

Presso il Boccaccio, il Saladino gira l'Europa all'intento di osservare gli apparecchi che si stanno facendo per la Crociata. Forse che questo motivo era dato dalla tradizione? — Non addurremo certo per provarlo il passo di un altro commentatore di Dante, il così detto *Anonimo*, che si vede citato dal Lami³; chè le parole di costui sono evidentemente ricalcate sul principio della novella di messer Giovanni. Piuttosto sembrerebbe offrirci un indizio il modo come il Certaldese, nel commento suo, riunisce in un sol periodo le peregrinazioni e la inimicizia coi Cristiani. Se non che in questo accoppiamento io sospetto di dover scorgere un riflesso della nota del Laneo, e precisamente dell'aneddoto della venuta a Parigi.

Così stando le cose, può esser prezzo dell'opera citare un incidente analogo, che occorre nel principio degli *Aspramonti* toscani⁴, e che s'aveva prima di certo in un originale francese o franco-italiano, non rinvenuto finora⁵. Agolante, — riassumo il testo in prosa di Andrea da Barberino, — fermato il disegno di un gran passaggio contro la Cristianità, manda segretamente Sobrino, uno dei re suoi vassalli, a spiare le forze degli avversarii. Sobrino, solo soletto, si avvia, e cerca l'Italia, l'Ungheria, la Magna, Fiandra, Brettagna, Inghilterra, Guascogna, Provenza; da ultimo, la Francia. Un anno intero si trattiene in corte di Carlo come famiglia. Quindi, visitato Galafro re di Spagna, ritorna ad Aganoro, dopo esserne stato assente ben sei anni e sei mesi.

1. *Commento di Fr. da Buti sopra la D. C. di D. A.*; Pisa, Nistri, 1858; I, 137.

2. *L'Ottimo Commento della D. C.*; Pisa, Capurro, 1827; I, 50.

3. *Novelle letterarie*, I. cit. Il commento dell'*Anonimo* si ha ora tutto a stampa, per cura del Fanfani (Bologna, Romagnoli, 1866). La nota sul Saladino sta a p. 123 del t. I.

4. Veramente, bisogna fare delle riserve per una delle due versioni rimate, quella conservataci dal codice magliabechiano *Cl. VII, 10, 682*; chè i primi canti mancano in questo manoscritto, l'unico di cui io abbia notizia.

5. Anche gli *Aspramonti* dei due codici di Venezia prendono l'azione a un punto assai più inoltrato. I saracini sono già padroni della Calabria.

La ventiquattresima *novella antica* — una novella doppia — menzionata fuori di luogo per i viaggi, poteva invece ricordarsi ad altro proposito. Non però la parte a cui s'intendeva di alludere; bensì l'altra, la prima. Messer Torello, prigioniero presso il Saladino, è trattato come l'anonimo « cavaliere francesco ». Entrambi sono sottratti al carcere, vengono in grazia, sono rivestiti nobilmente e tenuti come cari compagni dal cortese signore. Ed entrambi, caduti poi in tristezza per desiderio del ritorno, sono confortati, e tosto rimandati con ricchi doni.

Sicchè, diversi elementi concorrono anche alla formazione delle novelle boccacesche. Creare, non è per solito altra cosa che comporre genialmente, e foggiate di nuovo. E compone il popolo, compongono gli uomini dell'arte: questo senza coscienza, per effetto di leggi naturali; quelli invece scientemente, per deliberato proposito. Nel caso nostro, appena so dubitare che anche l'episodio di Carlo Magno ¹ non fosse noto al Boccaccio, e non abbia contribuito in qualche maniera. — Noto da quali libri? — Certo non dal *Weltbuch* di Enenkel, ancorchè sia questa la sola versione che ci offra speciali analogie. Vi abbiamo una scena nel duomo di Aquisgrana ², che somiglia non poco alla nostra in San Pietro in Cielo d'oro, quando sagristano, monaci ed abate si sgomentano alla vista di messer Torello. Forse il novelliere conobbe l'originale donde aveva attinto il rimatore tedesco; ma certo ponno esservi ben altri giri e rigiri. S'avvertirà anche una seconda convenienza. La moglie di Carlo è costretta alle nuove nozze dai baroni del regno, come quella di messer Torello dai parenti suoi. Qui per altro si può parlare con più verosimiglianza di un incontro fortuito, prodotto dall' analogia dei dati, che di vera parentela.

In Italia, l'avventura di Carlo fu narrata molte volte. Una prima versione — prima, solo perchè più indietro c'è bujo — ce la darebbe Nicola da Padova. Disgraziatamente la seconda parte del suo poema s'è perduta, sicchè bisogna contentarsi di una breve allusione nel principio dell' opera. Carlo sta per muovere di Francia coll' esercito:

(F^o 12a) Avant qe Carles partist deu premer liu,
 Por le conseil de ses barons plus fiu ³,
 Fist demander Anseis de Pontiu;
 Neveu stoit Gaenes, si com ie vos escriu;
 A lui leissa France e l'en fist bailleu;
 Pues lui voust fere la mainere Pompiu,
 Qe rois voust estre por son enging sotiu.
 Vos oirez com le roi de Mongiu ⁴

1. V. PARIS, *Hist. poët. de Chm.*, 396.

2. VON DER HAGEN, *Gesamtab.*, II, 628.

3. Il cod. ha *tiu*.

4. Il cod., *monguy*.

Torna en France corçoç et pensiu
 Por feir venjançe dou treit melesiu,
 Qe lui voloit tolrir son reigne plus autiu,
 E la roine belle cum flor de çiu :
 Ja erent fetes la noçe et le coriu ;
 Mais a grant duel en fu treit le reliu ¹.

Consoliamoci colle redazioni posteriori. Una di esse, quella che si contiene nel *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, è abbastanza accessibile perchè si possa rimandare al libro chi sia desideroso di studiarla². Del resto, non ha nulla che ce la riveli più strettamente imparentata delle altre colla novella del *Decamerone*. Piuttosto riassumerò, perchè inedita, la versione eterodossa dataci dalla *Spagna* del codice mediceo-palatino 101, t. III, sebbene di analogo col Boccaccio non vi resti oramai più niente.

Mentre Carlo sta ad assedio a Pampalona, e quando appena Orlando è ritornato d'Oriente, giungono da Parigi lettere dell' imperatrice. Essa racconta come, essendo gran contesa tra Macario e Trasmondo di Maganza e certi altri baroni, mandasse per molta gente, che fosse in sua difesa. Ne nacque uno scandalo. Un giorno, a un desinare, ecco i due maganzesi venir a questione col conte Rinieri di Tremogna. Da ciò una zuffa, in cui lasciano la vita trentasette baroni. La parte maganzese ha la peggio, esce fuori, si ritrae alle sue terre, e ritorna poi rinvigorita a mettere il campo a Parigi, pretendendo dalla regina la consegna dei baroni avversarii. — Avute queste nuove, Carlo rimette all'indomani il deliberare in proposito. Ma la notte Orlando gli consiglia di non indugiare. Evocato uno spirito per mezzo di un libriccino donato dal soldano ad Orlando e da questi all' imperatore, i due hanno la piena conferma delle cose contenute nella lettera. Orlando vorrebbe allora correr egli a Parigi, a metter riparo; ma Carlo non glielo permette, e determina di andar egli in persona, accompagnato da Namò, Ansuigi, Ottone e Berlinghieri. I cinque partono di celato quella notte medesima, e cavalcano con tanta celerità, che compiono il viaggio in soli dieci giorni; prestezza miracolosa, tantochè « si dice per alguno che Charlo si fè portare al diavolo... E chosi si dicie ed è iscritto per lo libro della Ispangnia chonposto in rima ». — Carlo entra dunque in Parigi, e si conduce al suo palagio, dove, propagatasi la novella, accorre quanta baronia è nella terra. Allora Macario e Trasmondo s'affrettano a levare il campo, e ridottisi alle loro terre, mandano a chiedere perdono. Ottenutolo, ven-

1. Mi è giovato ridare questo passo, sebbene già l'abbia stampato nel *Propugnatore*, IV, 1, 64.

2. *Il viaggio di Carlo Magno in Ispagna per conquistare il cammino di S. Giacomo*, pubblicato per cura di A. Ceruti; Bologna, Romagnoli, 1871; II, 57.

gono a Parigi, e fermata di presenza la pace, seguono poco stante l'imperatore, che ritorna con nuove genti in Ispagna.

Ecco l'elemento meraviglioso sfumato pressocchè del tutto. Appena s'è potuta salvare, grazie alle superstizioni del tempo, un' evocazione di spiriti. Guai alla poesia, quando cade nelle mani dei prosatori! Per ristoro della scipita narrazione che ho riassunto, metterei qui la versione della *Spagna* in rima secondo la lezione del manoscritto riccardiano, se non fosse un pochino troppo lunga. Bastimi dunque, sebbene a malincuore, rimandare alle stampe, per quanto scorrette. Che la composizione di cotesta *Spagna* abbia preceduto quella del *Decamerone*, non si può per adesso nè affermare nè negare. Certo le probabilità maggiori stanno per il no. Ma non vuol dire; esistevano a ogni modo gli originali sui quali lavorò il rimatore, e dovevano esser noti e diffusi da tempo.

A un ritorno miracoloso, simile ai nostri, ed anzi più specialmente a quello del gentiluomo pavese, allude in un sonetto Cerco Angiolieri :

Il fuggir di Min Zeppa, quando sente
Il nemico, sì passa ogni volare;
E Pier Faste, che venne d'oltremare
In una notte in Siena, fè niente
A rispetto di lui....¹.

In una notte ! Proprio come messer Torello. Chi sapesse dar notizie di cotesta enimmatica avventura, rischiererebbe forse considerevolmente la genesi della novella decameroniana. Chi sa che qui non si nasconda un anello tra Cesario e il novellatore da Certaldo ?

P. RAJNA.

¹. Questa quartina è riportata dal D'Ancona nel suo studio su Cecco Angiolieri; *Nuova Antologia*, Gennaio 1874, p. 41.

PHONOLOGIE DU BAGNARD.

La vallée de Bagnes est le bras de l'Entremont qui s'ouvre à Saint-Brancher du côté du levant. C'est là que se réunissent les deux Drances pour aller rejoindre le Rhône à Martigny¹. Les recherches que j'ai pu faire dans l'automne de 1874 pendant un séjour qui n'a duré que deux semaines ne s'étendent pas sur le langage de toute la vallée : elles ont pour base celui du Châble qui est le village principal de la commune de Bagnes. Cette commune, qui compte une population d'environ 4,000 âmes, parle plusieurs dialectes différents, si différents, m'a-t-on dit, qu'autrefois les habitants avaient de la peine à s'entendre les uns les autres. Selon Bridel² son langage se composerait de celtique, de latin et de mots qui appartiendraient à l'idiome des Madjares et des Sarrazins. Comme les pages suivantes mettent en œuvre presque tous les mots que j'en ai recueillis, la preuve est donnée que l'élément latin y a la place prédominante.

Ces recherches suivent le même ordre et la même marche que les si remarquables travaux d'Ascoli sur les dialectes latins. Les paragraphes n'y ont pas été changés, afin qu'elles soient plus faciles à consulter. S'ils ne suffisaient pas, leur nombre a été augmenté au moyen de lettres.

1. On peut consulter sur la vallée de Bagnes les ouvrages suivants :

SCHNER, Description du département du Simplon ou de la ci-devant république du Valais. A Sion, 1812 (p. 498-504).

BRIDEL, Course à l'éboulement du glacier de Gétroz et au lac de Mauvoisin au fond de la vallée de Bagnes, 16 mai 1818.

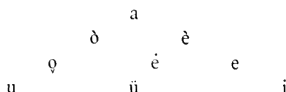
ESCHER, TRECHSEL et DE CHARPENTIER, Rapport sur l'état actuel de la vallée de Bagnes dans le canton du Valais relativement aux mesures propres à la prémunir contre l'effet destructeur du glacier inférieur de Gétroz. Présenté au haut gouvernement du canton du Valais par la commission chargée de cet examen. Zurich 1821.

2. Voy. VULLIEMIN, Le doyen Bridel. Essai biographique. Lausanne, 1855, p. 250.

LES SONS DU BAGNARD ET LEUR TRANSCRIPTION.

a) *Voyelles.*

Elles sont toutes comprises dans le triangle suivant qui dispense de longues explications :



Les voyelles nasales sont les mêmes qu'en portugais, ce sont *ã õ ù ï ê* qui sont marquées par *an on un in en*, hormis les cas où il pourrait y avoir confusion.

b) *Diphthongues.*

Elles n'offrent matière à aucune remarque d'importance; cependant il n'est peut-être pas inutile de dire que *ëü* se prononce de même que dans l'allemand *Häuser, heute*, où la diphthongue est indiquée imparfaitement par l'orthographe.

Consonnes.

Mon orthographe est la même que dans les Proverbes de la Gruyère. *c* et *g* marquent toujours des sons gutturaux.

j a la prononciation française.

ly marque *l* mouillée.

ny marque *n* mouillée.

r est interdental.

s se trouve seulement dans le son composé *ts*.

w est le *w* picard et wallon.

x a le son du *ch* français.

y est le *j* allemand.

z ne se rencontre que dans *dz*.

Un son que je ne connais jusqu'à ce jour qu'au val de Bagnes et qui paraît lui être particulier est celui que j'ai marqué, faute de mieux, par *hl*. Pour le prononcer il faut redoubler la langue, dont la pointe s'appuie contre le haut du palais, et laisser échapper l'air de chaque côté. Ce son n'est pas le même que celui que j'ai marqué dans mes autres travaux par *hll* ou *hly*.

VOYELLES TONIQUES.

A long et A bref.

C. NIGRA, *Fonetica del dialetto di Val-Soana*, 1-61.

1 A long demeure :

alam

àla aile

adripare

aruà arriver

alluminare	avuná éclairer, luire	merendare	marendá goûter (à quatre heures)
cubare	coá couvrir		
stare	etá rester	putare	poá tailler
matrem	mâré ¹ mère		xapá allaiter

2 A bref se prolonge :

latro	âré voleur	patrem	pâré ¹ père
fabrum	fâvré maréchal.	sapam	xáva sève

3a e = A dans *grave* qui devient *grey*. La forme de ce mot a été de bonne heure déterminée par *leve* ou *breve*, comme Diez l'a fort bien remarqué. C'est ce que confirme pleinement l'emploi de *vey* et de *grey* opposés l'un à l'autre.

3b Le développement d'un *i* palatal modifie en *i* l'*a* latin, quelle que soit sa quantité

caveam	dziwé cage	examen	exin essaim
scaphium	etsihlo cuvier.	aquam	iwé eau
scalam	etxia échelle	canem	tsin chien

Dans *txyüra* de *capram*, chèvre, l'*a* subi la même modification, mais la vocalisation de la labiale l'a obscurcie.

Ainsi que nous l'avons vu, l'*a* pur de l'infinitif de la première conjugaison se maintient, mais un *i* palatal, quelle que soit son origine, l'assourdit en *ê*². Ainsi nous rencontrons les infinitifs suivants :

ii. albergare	abardjyé	cogitare	cudjyé essayer
*admuriare	amoeyryé saler excessivement	*cohortiliare	curtelyé cultiver le jardin
annuntiare	anonhlé annoncer		danhlé danser.
se laniare	s'anyé se fatiguer	*de exlaniare	delanyé délasser
*ad collocare	atyêutyé accoucher	*deexcarricare	detserdjyé décharger
*abantiare	avanhlé avancer		endrudjyé engraisser du terrain, y mettre du fumier
*acuculare	avulyé piquer		axuedjyé rendre uni
*assicurare	axüryé assurer		enhlujanjyé nettoyer une seconde fois
baiulare	balyé donner		
*bassare	baxyé abaisser		
*bullicare	bêudjyé bouger		
	brülyé mugir	*impactare	enpatxyé empêcher
coagulare	calyé cailler	*inrabiare	enradjyé enrager
	coaxyé glousser pour appeler les poussins		x'entriyé s'en tirer, comprendre
*cuminiare	comenhlé commencer	irrigare	erdjyé irriguer

1. Cette forme ne s'emploie que comme terme de mépris.

2. Il aurait fallu un signe indiquant à la fois la qualité et l'accent de la voyelle.

	fareyè <i>mettre des</i>	praedicare	predjyè <i>parler</i>
	faro ¹ <i>dans une</i>	*profectare	profeytyè <i>profiter</i>
	<i>cuisine</i>	replicare	repleyè <i>manger, avaler</i>
*clariare	hleyryè <i>voir clair</i>		se retriyè <i>se retirer</i>
	hluxyè <i>glousser</i>		rinhlè <i>rincer</i>
laxare	laxyè <i>laisser</i>		tabuxyè <i>frapper</i>
lubricare	lueydjyè <i>glisser, mener avec un traîneau</i>	taleare	talyè <i>couper</i>
			télyè <i>tiller le chanvre</i>
*medicare	meydjyè <i>soigner un malade</i>	tertiare	traalyè <i>travailler</i>
		torcularè	trehlè <i>tresser</i>
*molliare	molyè <i>mouiller</i>		troyè <i>presser le raisin</i>
	moraxyè <i>réprimander</i>	*captiare	tsahlè <i>chasser</i>
	neyjyè <i>dans</i> metrè	*clavicularè	tsilyè <i>cheviller</i>
	neyjyè o tsénevo	girare	véryè <i>tourner</i>
	panhleyè <i>se remplir la panse</i>	*vocitare ³	vudyè <i>vider</i>
		weidanjan	wanyè <i>semmer et planter</i>
picare	pedjyè <i>coller</i>		xèrèjyè <i>sérancer</i>
*picare ²	petxyè <i>piocher</i>		

Le participe passé ne subit pas cet assourdissement, car *laniatum* donne *anyà* fatigué, ce qui est d'autant plus étonnant qu'un substantif tel que *mercatum* devient *martxyè*, marché.

4a ô fermé = AV AB :

clavem	hlò <i>clef</i>	trabem	trò <i>poutre de pont</i>
--------	-----------------	--------	---------------------------

4b ô fermé = AT :

bonitatem	bontò <i>bonté</i>		<i>concentrée comme dans un four.</i>
veritatem	verètò <i>vérité</i>		
? ablatum,	blò <i>blé</i>	*re + palatum	repaò <i>place où l'on dépose la terre prise au bas du champ.</i>
pratam	prò <i>pré</i>		
part. de à (alà)	aò <i>allé</i>		
minatam	mènò <i>mené</i>		
pistatum	pità <i>froment écrasé</i>	*remutatam-am	revò <i>fem. rewâyé retiré, reculé</i>
	retofò <i>se dit de la chaleur étouffée et</i>	volatum	vò <i>volé</i>

5 6 7 AN AM :

lanam	âna lâna <i>laine</i>	manum	man <i>main</i>
gentianam	dzenhlâna <i>gentiane, plante et liqueur</i>		melâna <i>flancs du porc tué</i>

1. *fâro*, pierre plate.

2. Voir Ducange, s. v. *picare* 2

3. Voy. *Romania*, 1875, p. 256-262.

panem	pan pain	tanam	tana tantère
ramum	ran <i>branche de sapin</i> <i>qu'on met dessous</i> <i>un fagot pour le</i> <i>traîner dans un</i> <i>dévaloir</i>	lamen	van ou lan <i>planche</i>
		'illum + in de-	vendem'in <i>lende-</i> <i>main</i>
		sanum -am	xan xâna sain

8a A en position latine :

arborem	âbro arbre	pastor	pâto fruitier
annum	an an	Reginhart	rênâ renard
arcam	artsê coffre	it. tacca	tatsê clou en <i>géné-</i> <i>ral ; furoncle</i>
alterum	âtro autre		
bassum	bâ bas	*turnassemus	tornaxen
commando	comando <i>je com-</i> <i>mande</i>	vaccam	vatsê vache
		saccum	xa sac
*diam Martis	dêmâr mardi	sabulam	xabla sable
*diam sabbati	dêxando samedi	seraculam ¹	xaralê serrure
masculum	mâhlo mâle	sonaculam ²	xonalê clochette
passum	pâ pas		

La plupart des exemples ci-dessus montrent une tendance à abrégier l'*a* long et à maintenir l'*a* bref. Cependant nous voyons *âlê*, mais *cale* et *canyê*. *Mâdo* (= *malâdo*), *mâlê* et *tâbla* offrent le prolongement de l'*a*, mais *xabla* garde sa quantité latine. *Tênâle* est traité autrement que *xaralê* et *xonalê* qui ont la même quantité que *muralê*. Quelle est la raison de cette divergence dans des mots de même dérivation ? Si l'on attribue le prolongement de la voyelle à l'influence de la labiale qui suit ou qui précède dans des mots tels que *mâdo*, *mâlê* et *tâbla*, pourquoi n'a-t-il pas eu lieu dans *xabla* ? *Tâbla* serait-il peut-être un mot d'introduction moderne, autrement dit d'origine savante. Dans ce cas le prolongement de l'*a* serait bien justifié. A l'exception de *malade* qui a un *a* bref très-bien dans son droit, quelle que soit son étymologie, mais qui pourtant ne l'a pas partout — dans le Jura bernois on dit *malâde*, — le français présente la même difficulté plus aisée à soulever qu'à résoudre dans *maille*, *sable*, *table* et *tenailles*, tous avec un *a* long, tandis qu'il est bref dans *ferraille*. Y a-t-il eu par aventure confusion entre les suffixes -ACULAM et -ALIA ?

3c *îr* = ATR :

matrem	mîrê mère
patrem	pîrê père

î est la réduction de *ai* dont nous aurons l'occasion de parler plus tard. *Matrem* et *patrem* donnent, comme nous l'avons vu plus haut, les doublets *mârê* et *pârê* qui sont des termes de mépris et qui désignent le

1. Voy. Ducange, s. v.

2. Voy. Ducange, s. v. *sonaglia sonailla*.

plus souvent le mâle et la femelle des animaux. *Fratrem*, où nulle distinction n'était nécessaire, n'a produit que *frare*, de même que *ârè* seul rend *latro*.

8b A en position romane :

aquilam	âlè aigle	*herbaticum ¹	erbâdzo herbe des prés surtout en automne
araneam	aranyè araignée	graneam	grandzè grange à foin
*arboraticum	arberâdzo la moitié du produit d'un ar- bre planté au bord du champ d'autrui à qui elle appartient	male habitum	mâdo malade
		maculam	mâlè maille
baiulo	balo je donne	montanea	montanyè montagne
	baranyè scie de charpentier	muralia	muralè muraille
coagulat	cale il caille	paleam	palè paille
catulam	canyè lapin femelle	tabulam	tâbla table
co(n)caculam	cocalè coquille d'es- cargot	taleo	talo je coupe
		*tenacula ²	tênâle tenailles
glaciem	dahlè glace	*villaticum	veâdzo village

8c î, contraction de ai, = A + gutturale.

brachium	brî bras		grixè graisse
corvaceum	corbî corbeau	aquam	îwè eau
facere	firè faire	magis	min plus et mais
facisfacitfactum	fi	magidem	min pétrissoire
facitis	fide	macrum	mingro maigre
fragum	fri fraise	*seraceum ³	xeri sérac
fraxinum	frîno frêne	saxum	xi rocher

xoey (dans *firè xoey*, empêcher une personne de s'ennuyer) de *solatium*, modifié en *solacium*, a conservé la diphthongue *ai* dans *ey*. La chute de *l'* est probablement la cause qui a empêché cette contraction. Dans les trois mots suivants nous rencontrons *ê* au lieu de *î* :

lacrimam	êgrêma larme
in ecce hac	enhlê de ce côté-ci
in illac	enlê de ce côté-là

Dans *êgrêma* l'*e* a été vraisemblablement déterminé par le déplacement de l'accent. *Hlê* et *lê* sont souvent enclitiques ; de là la divergence.

9a *ey eyrè* = ARIUM ARIAM :

*bandariam⁴ bandeyrè bannière, drapeau

1. Voy. Ducange, s. v. *herbagium*.
2. Voy. Ducange, s. v.
3. Voy. Ducange, s. v. *seracium*.
4. Voy. Ducange, s. v. *banderia*.

*berleria ¹	barleyrè anneau auquel est fixé le battant de la sonnette	granarium	grèney grenier
		*matrucularium	maruley marguiller
			metaney second berger
	borateyrè roue entourée d'une sorte de crêpe qui sépare la farine d'avec le son	mortarium	mortey mortier à piler
		nucarium	noyey noyer
			potey ferblantier
		prunarium	prumey prunier
calendarium	candrey almanach		tenaley cerf-volant
	catyeyrè garde-robe	candelarium	tsandeeey chandelier
*cuparium	coey		tsarateyrè jarrettière
	cropeyrè croupière	carrarium	tsareyrè chemin
	cumahleyrè crémail- lère	salariam ⁴	keyrè auge pour donner le sel aux brebis; petit sac pour porter le sel
*talponarium	derbuneyrè taupinière		
*scalarium ²	etseeey escalier	sementarium-am	xémentey -rè homme, femme qui vend des graines
*fumariam	fumeyrè fumier		
*filariam ³	fyeyrè sorte de poutre		

9b Deux mots présentent un *e* fermé long qui est dû sans doute à une double influence de la palatale antérieure et postérieure. Ce sont : *pascuarium* qui devient *patyé*, troisième récolte d'un pré, et *sextarium* qui donne *xètê*, setier.

Il y a un *è* accentué comme dans les infinitifs énumérés à 3b dans *fëühle* = *falciarium*, manche de faux, et dans *prèmyè* = *primarium*, premier, où la palatale a été doublement attirée.

Burirè de **butirariam*, baratte, doit sa forme à l'influence des deux *i*. Mais *irè* de *aream*, aire de la grange, offre la réduction normale de la diphthongue *ai*. Comp. le français *aire*.

10 *ô* = AL suivi ou non suivi d'une consonne :

*spathulam	epôla épaule	caballum	tseô cheval
altum	ô haut	caldam	tsôda résidu du sérac
palum	pô pieu		ou séré
talem	tô tel	calceas	tsôhle culottes

La même vocalisation a lieu dans les deux mots suivants où *al* provient d'un *e* ouvert :

1. Voy. Ducange, s. v.

2. Voy. Ducange, s. v.

3. Voy. Ducange, s. v. *fileria*.

4. Voy. Ducange, s. v.

- | | | | |
|--|--------------|-------------|----------------|
| | bellum -am | byô bela | <i>beau</i> |
| | novellum -am | novô novela | <i>nouveau</i> |
- 11 *ât* pour *art* = ALT par dissimilation dans :
- | | | | |
|--|-------------|---------|--------------|
| | alterum -am | âtro -a | <i>autre</i> |
|--|-------------|---------|--------------|
- Comp. *âbro* de *arborem*.
- | | | | |
|----|----------|---------|-----------------|
| 13 | plangere | plendrê | <i>plaindre</i> |
| 14 | sanctum | xen | <i>saint</i> |
- 15 *anyê* = ANEA *ANYA :
- | | | | |
|--|-----------|----------|-----------------|
| | araneam | aranyê | <i>araignée</i> |
| | *montanea | montanyê | <i>montagne</i> |
- 16 *ant* = ANT non soutenu par une voyelle dans :
- | | | | | |
|--|---------------|-----------|------------|-----------------|
| | Quadragesimam | entrantem | Cramentrân | <i>Brandons</i> |
|--|---------------|-----------|------------|-----------------|
- et ANT appuyé dans :
- | | | | |
|--|----------|---------|-------------------------|
| | Dranciam | Dranhlê | <i>la Drance</i> |
| | cantor | tsanto | <i>chanfre d'église</i> |
- 17a *anm* = AMM :
- | | | | |
|--|---------|--------|---------------|
| | flamman | hlanma | <i>flamme</i> |
|--|---------|--------|---------------|
- 17b *an* = AMP non soutenu par une voyelle :
- | | | | |
|--|--------|------|--------------|
| | campum | tsan | <i>champ</i> |
|--|--------|------|--------------|
- Il est appuyé dans le mot difficile :
- | | | | |
|--|--------------------|--------|--------------|
| | gamba ¹ | tsanba | <i>jambe</i> |
|--|--------------------|--------|--------------|
- E long tonique.
(Nigra, 7-9.)
- 18 *ê* reproduit Ê devant N dans :
- | | | | |
|--|--------|-------|-----------------|
| | avenam | aêna | <i>avoine</i> |
| | cœno | hlêno | <i>je soupe</i> |
| | pœnam | pêna | <i>peine</i> |
- 19 20 21 *ey (ei)* = Ê :
- | | | | | | |
|-------------|-----------|---------------------------|-------------------------|---------|-------------------------|
| habere | avey | <i>avoir</i> | *descensam | dexeyja | <i>le 8 sep-</i> |
| *Bernensem | Berney-ja | <i>Bernois;</i> | | | <i>tembre; descente</i> |
| | | <i>mauvais sujet</i> | *stelam | eteiya | <i>étoile</i> |
| *betulletum | byoey | <i>endroit où il</i> | habetis | ey | |
| | | <i>croît des bouleaux</i> | mustelam | moteiya | <i>belette</i> |
| dēbere | deey | <i>devoir</i> | parietem | parey | <i>paroi</i> |
| debeo | deio | | pe(n,sile) ² | peiyo | <i>chambre</i> |

1. Voy. Diez, E. W., s. v.

2. Voy. Ducange, s. v. *pisalis*.

*plovere	ploey <i>pleuvoir</i>	setam	xeiya <i>soie</i>
*potere	poey <i>pouvoir</i>	secale ¹	xeiya <i>seigle</i>
telam	teiya <i>toile</i>	sepem	xey <i>haie</i>
candelam	tsandeyia <i>chandelle</i>	vero	yey <i>donc, v.fr. voir</i>
valere	vaey <i>valoir</i>		

21*b* *i* se présente dans deux exemples :

acetum	aji <i>acide pour faire cailler le petit lait</i>
cœnam	hlina <i>souper</i>

et *a* apparaît pareillement dans deux exemples :

foetam	faya <i>brebis</i>
metam	maya <i>tas de litière de sapin, de mélèze</i>

E bref tonique.

(Nigra, 10-14).

22 Il est rendu par *ey* dans :

leva te	eyva te	pro deo	pordey <i>rôdeur</i>
lepor- + a <i>fém.</i>	leyvra <i>lièvre</i>	leve	vey <i>facilement,</i>

23 et par *ye* (*ya*) dans :

bene	byen <i>bien</i>	pedem	pya <i>piéd</i>
petram	pyerra <i>pièrre</i>	remedium	remyedzo <i>remède</i>

Ce dernier exemple est peut-être cité à tort, attendu que la modification de l'*e* aurait aussi sa raison dans l'*i* attiré.

24 EU :

	meus	myð <i>mien</i>
et par analogie	tuus	tyð <i>tien</i>
et	suus	xyð <i>sien,</i>

exemples auxquels il faut ajouter *ego* qui fait *yø*.

25 *Bene* a deux formes séparées par la signification. L'une est *bin*, biens, fortune, usitée aussi dans *e bin*, eh bien, et *axèbin*, aussi, l'autre est *byen* cité plus haut.

E tonique en position.

(Nigra, 15-16).

27 28a Position latine :

lacertum-am	ajer ajerda <i>lézard</i>	dentem	den <i>dent</i>
bennam	bendacaisse à mener le fumier	*diam Mercuri differentiam	démècro <i>mercredi</i> diferenhlè <i>différence</i>
*bravamente	brâmen <i>bravement</i>	centum	hlen <i>cent</i>
comprehendere	comprendre com- prendre	infernum merendam	ifè <i>enfer</i> marendà <i>goûter</i>

1. Voy. Ducange, s. v. *sigalum*.

mentem	men <i>mémoire</i>	vendere	vendré <i>vendre</i>
nervum	nè <i>nerf</i>	secernere	xèdrè <i>choisir</i>
perditam	perda <i>perte</i>	serpentem	xerpén <i>serpent</i>
palum ferri	poè <i>levier en fer</i>	sementem	xémén <i>graines</i>
tridentem	tren <i>trident</i>	substernere	xotèdrè <i>mettre la</i> <i>litière</i>
calidum tempus	tsotén <i>été</i>		
ventum	ven <i>vent</i>	versus	yer <i>vers</i>

Position romane :

debitum	deto <i>dette</i>
haereticum	eredzo <i>sorcier</i>
feminam	fena <i>femme</i>

28b 29 *i* + cons = ES + cons. :

bestiam	bityè <i>bête</i>	*essere	itrè <i>être</i>
fenestram	fénitra <i>fenêtre</i>	pressum	prí <i>fromage frais</i>
estis	íte	vespam	wipa <i>gùpe</i>

30 *ey eyrè* = ERIUM ERIAM :

feriam	feyrè <i>foire</i>
materiam	mateyrè <i>peau travaillée. étoffes</i>

Ce suffixe est donc traité tout pareillement à ARIUM ARIAM, où l'*i* devenu palatal, avant de passer à la syllabe antérieure, a changé l'*a* en *e*. Comp. 9a et 9b.

31 *è* = ELLUM :

*lacticellum	ahlè <i>lait</i>	rastellum	ratè <i>râteau; épine dorsale</i>
botellum	boè <i>boyau</i>		
borrellum ¹	borè <i>collier</i>	*tinellum	tènè <i>cuveau à chou-croute, à viande</i>
circellum	dzardzè <i>bords du tonneau</i>	castellum	tsatè <i>château</i>
furnellum	fornè <i>fourneau</i>	cultellum	tyèutè <i>couteau</i>
misellum -am	mejè <i>f. mejà, ladre</i>	vitellum	vè <i>veau</i>
avicellum	ojè <i>oiseau</i>		

Ajoutons à ces diminutifs le mot *pellem* qui devient *pè*, *peau*.

Deux adjectifs qui présentent du reste dans leur féminin une irrégularité ont élargi l'*e* en *a*. AL a subi plus tard le même traitement que dans les mots où l'*a* est originaire. Ce sont :

bellum -am	byo bella <i>beau</i>
novellum -am	novò novella <i>nouveau</i>

Voir 10.

32 ENS s'est réduit de bonne heure à ÈS. Aux exemples cités 19 20 21, ajoutons :

prehensam ²	preyja <i>récolte</i>
------------------------	-----------------------

1. Voy. Ducange, s. v.
Voy. Ducange, s. v. *presa*.

I long tonique.
(Nigra, 17-20).

33 \tilde{i} = I long :

album *spinum	arbecin aubépine	nidum	nin nid
audire	auï entendre	*palinum	palin sorte d'échalas
*campaninum	canpanin petite clochette	prae + tempus + iva	partenixia (vatsè) vache précoce, qui met bas le veau de bonne heure
*quaerire	cèri chercher cretin cretin		
crinem	crin crin	primum -am	prin prinma mince
consobrinum	cujin cousin	radicem	ri racine
*cohortile ¹	curti jardin	ripam	ria bord
dicere	dire dire	tardivam	tardia (vatsè) vache qui met bas au printemps
dormire	drumin dormir		
gengivam	dzenjia gencive	*caminum	tsémin chemin
*diurnivam	dzornia journée	venire	vènin venir
illidere	enlindre agacer	*veninum	verin venin
spinam	epina épine	vitem	vi cep
it. fornire	furnin achever	sappinum	xapin sapin
liberum	ibro libre	sarcire ?	xarti faire rentrer, assujettir
libram	ivra livre		
molinum	muin moulin		

Remarque. — L'*i* s'est réduit à *y* dans *spicam* qui devient *epyá*, épi, et *urticam* qui donne *urtyá*, ortie, par sa rencontre avec *a* qui, en attirant l'accent, a fait disparaître la voyelle qui le portait auparavant.

35 Le suffixe participial ITO de la quatrième conjugaison subit le même traitement que si l'*i* était bref :

ex + turd + itum	eturdey étourdi
partitum	partey parti

I bref tonique.
(Nigra, 21-23).

36 I bref se maintient dans *totum diem* qui donne *toti*, si l'étymologie de ce mot, qui signifie « toujours », est assurée. En effet une autre est aussi naturelle et s'appuie sur le gruérin *totevi* = *totam vicem*, dont le sens est le même. La chute du *v*, comme on le verra plus tard, n'offre aucune difficulté et la contraction de *ai* en *i* est dans les habitudes de notre dialecte, ainsi que nous l'avons montré plus haut, 3c 8c et 9b. Si cette étymologie est la vraie, la raison de la conservation de l'*i* est la même que dans *picem* qui devient *pi*, poix, résine, où elle provient de la

1. Voy. Ducange, s. v. *corti*.

gutturale suivante. Un troisième exemple où l'*i* bref a persisté est l'adverbe *via*, loin, mais quelle est la raison de son maintien ?

37 *en* = IN et IM :

in	en <i>en</i>
minus	men <i>moins</i>
sine	xen <i>sens</i>

38 insimul enhlenblo *ensemble*

39 nigrum -am nê neyré *noir*

40 C'est *ey* qui est la forme normale de l'*I* bref :

digitum	dey <i>doigt</i>	fidem	fey (mafey) <i>foi</i>
invidiam	envey <i>envie</i>	piper	peyvro <i>poivre</i>
librum	eyvro <i>livre</i>	presbyterum	preyre <i>prêtre</i>

I tonique en position.

(Nigra, 24-25).

41 L'*i* se maintient dans :

quinque	hlin <i>cing</i>
pinnam	pina <i>poutre du toit</i>
pîsto	pîto <i>de pîtà j'écrase</i>

et dans *vineam* qui donne *vinyè*, où il y a position romane. *Pîto* conserve même sa quantité latine, tandis que *pina* et *vinyè* ont l'*i* bref. C'est étonnant que *villa*, où les langues romanes sont unanimes à garder l'*i*, appartienne à la série suivante qui présente des mots dont l'*i* se modifie en *e* fermé ou ouvert selon les consonnes qui suivent.

42 Position latine :

inter	entre <i>entre</i>	mittere	metre <i>mettre</i>
linguam	enwa <i>langue</i>	patrignum ²	parén <i>homme, chef de la famille</i>
hirpicem	èrxè <i>herse</i>		
stringere	etrendre <i>serrer</i>	capistrum	tsêtro <i>licol</i>
fimbrias	frendze <i>franges</i>	villam	vea <i>ville</i>
*matrignam ¹	marena <i>femme</i>		

Position romane :

dominicam	démendzè <i>dimanche</i>
ficatum ³	fedzo <i>foie</i>
ciner + suff. fém. a	hlendre <i>cedre</i>

Suffixe ICULUM ICULAM :

articulum	artè <i>orteil</i>	*buttuculam	botèlè <i>bouteille</i>
-----------	--------------------	-------------	-------------------------

1. Voy. Ducange, s. v. *matrina*.

2. Voy. Ducange, s. v. *patrinus*.

3. Le latin vulgaire semble avoir changé ce mot en *fidagum*.

*battuiculum	batè <i>battant de la sonnette</i>	geniculum auriculum	dzonè <i>genou</i> orèlè <i>oreille</i>
--------------	------------------------------------	------------------------	--

O long tonique.

(Nigra, 26-30).

46a èü = Ô :

*colatorium ¹	colèü <i>vase ouvert au fond pour couler le lait</i>	melio ^{rem} miratorium	melèü <i>meilleur</i> meryèü <i>miroir</i> motxyèü <i>mouchoir</i>
*zelosum -am	dzalèü -ja <i>jaloux</i>	nodum	nyèü <i>nœud</i>
*gaudiosum -am	dzoyèü -ja <i>joyeux</i>	pilosum -am	pyèü -ja <i>poilu</i>
scopam	etyèüva <i>balai</i>	peduculosum	pyoèü -ja <i>qui a des</i>
*scopo	etyèüvo <i>je balaie</i>	-am	<i>poux</i>
illorum	èü <i>leur, eux</i>	*captiatorem	tsahlèü <i>chasseur</i>
ovum	èü <i>œuf</i>		tsijyèü <i>cavité qui</i>
horam	èüra <i>heure</i>		<i>reçoit la prentixè,</i>
dér. de fimbrias	frendjyèü <i>instrument pour émietter le lait caillé</i>	co[n]suere	<i>petit lait qui découle du fromage</i> tyèüdrè <i>coudre</i> xèmotyèü <i>instrument pour écraser le raisin</i>
florem	hlèü <i>crème battue levée dans la baratte</i>		
lavatorium	lavyèü <i>lavoir</i>		

46b O demeure, mais en changeant sa quantité, devant les dentales *t* et *n* :

actionem	axyón <i>action</i>	pulmonem	pormón <i>poumon</i>
factionem	fahlón <i>façon</i>	potionem	puijón <i>poison</i>
ma[n]sionem	meyjón <i>cuisine</i> ²	totum -am	tò tòta <i>tout</i>
occasionem	ocajón <i>occasion</i>		

Il se maintient aussi dans *vò* = *vos* et dans *òra*, à présent. Mais ce dernier exemple est peu certain, vu que le sens ne me permet pas de le considérer purement et simplement comme un doublet de *horam* donnant *èüra*, ainsi que fait Diez dans l'E. W., mais je le tiens pour le latin *ad horam*, dont l'emploi adverbial a facilement fait contracter *a* et *o* en *ò*. Un cas unique maintenu sans doute grâce à la voyelle suivante est *codam* qui donne *caua*, queue, car le maintien de la diphthongue originale me semblerait encore plus invraisemblable.

1. Voy. Ducange, s. v. *colum* 3.

2. Le sens du mot a pris le même développement que *otò*, qui signifie *cuisine* dans le canton de Vaud.

O bref tonique.

(Nigra, 31-33).

50 Le produit est le même que celui de l'o long :

*aviolum	avèü oncle	novem	nèü neuf
*deforas	defèüra dehors	novum -am	nèü nèüva neuf-ve
diam Jovis	dédzèü jeudi	probe	prèü assez
lineolum	enyèü bout de ficelle	rotam	rèüa roue
*exprobo	eprèüvo j'essaie	cor	tyèü cœur
molam	mèüa meule		

51 Dans *bonam* donnant *bôna*, bonne, et *sono* qui fait *xôno*, je sonne, il y a eu prolongement de la voyelle latine.

52 Pourquoi *foriam* donne-t-il *foeyrè*, diarrhée, et *historiam*, *istoeyrè*, histoire, tandis que *memoriam* devient *memuirè*, mémoire?

53 *ua* = OCUM :

jocum	djua jeu
focum	fua feu
locum	lua lieu

O tonique en position.

(Nigra, 34-37).

54 et 56a

accordat	acòrde il plait	frontem	fron front
apponere	apondrè ajouter, at-tacher	corb + a fém.	gòrba corbeille
	bòrna cheminée	pontem	pon pont
concam	contsé bassin de fontaine, de pressoir	portam	pòrta porte
		porto	pòrto je porte
cornua	còrna corne	somnum	xono sommeil

55 OCT s'est réduit à *i* dans le produit de *noctem* qui est *nin*, nuit. *û* = OSC dans *bû*, bois, de *boscum*, tandis que l'*u* est bref dans *cuxè*, cuisse = *coxam*. La forme de ces deux mots est déterminée par l'*i* palatal résultant de la gutturale. C'est ce même son qui a rétréci l'*o* en *ü* dans *corticem* qui devient *crutsè*, son. Comp. *purtsu* = *porticum* dans le dialecte du Jorat et ma phonétique du dialecte du pays d'Enhaut, 56a, Rem. Un troisième représentant de OSC se rencontre dans *poey*, puis, qui est *post* que le latin vulgaire semble avoir transformé en *posc*.

56b L'effet de la palatale a singulièrement modifié *oculum* qui a fait *juey*. Le *j* appartient proprement à l'article, mais l'analogie l'a introduit au singulier. C'est une faute toute semblable à celle sanctionnée dans le dictionnaire de l'Académie, entre *quatre-z-yeux* au lieu de *entre quatre*

yeux. Dans *dolia* donnant *dolè* pot de terre à mettre le beurre, et *folia* devenant *folè*, feuille, la même palatale a sauvé la voyelle latine.

57 *û* = OL suivi d'une consonne :

<i>collum</i>	<i>cú cou</i>
<i>it. volta</i>	<i>ûta vouûte</i>

mais les proparoxytons ont *èü* :

<i>molere</i>	<i>mèüdre moudre</i>
<i>pollicem</i>	<i>pèüdzo pouce</i>

58 *Longe* donne *luen*, loin, par l'effet de la gutturale fondue en palatale. Un exemple unique de *un* au lieu de *on* est *amun* = *ad montem*, en haut.

U long tonique.

(Nigra, 38-39).

59 60 U se conserve mais en changeant sa quantité dans :

commun + a <i>fém.</i> ¹	<i>comuna commune</i>
<i>unam</i>	<i>una une</i>
<i>lunam</i>	<i>vuna lune</i>

Il la garde dans *verrucam* qui donne *varuyè*, verrue, et *carrucam* qui fait *tsèrüyè*, charrue, sans doute par l'effet de *y*.

Quand UM et UN manquent d'appui, ils se réduisent à *o* nasal :

* <i>coagulumen</i>	<i>calón lait caillé et</i>	<i>unum</i>	<i>on un</i>
	<i>découpé</i>	* <i>remolumen</i>	<i>remolón son le plus</i>
* <i>diam lunae</i>	<i>délón lundi</i>		<i>fin</i>

Mais la persistance du *t* dans *brq brqta* = *brutum*-am, vilain, m'amène à croire que l'*u* ici s'est trouvé en position ; ainsi s'explique son changement en *o*. Le masculin disait une fois **brut* et le féminin a été formé par l'addition de *ta* au lieu de l'*a* pur et simple. A côté de sa conservation ou de son élargissement, on rencontre son rétrécissement en *ü* dans :

<i>mulam</i>	<i>müa mule</i>	<i>ultra</i>	<i>ütre outre, jusque</i>
<i>plumam</i>	<i>plüma plume</i>	<i>securum</i>	<i>xüi sûr</i>
<i>pulicem</i>	<i>püdzè puce</i>		

Ce dernier mot doit sa forme à la métathèse de l'élément palatal. Il devient *ü* aussi dans le suffixe participial -UTUM :

avoyü entendu
necü né
poxxü pu ;

et dans les substantifs verbaux en -ATURAM, suffixe qui devient -*ütrè* ou -*yütrè* selon la nature des consonnes qui le précèdent :

1. L'on ne saurait penser à *communia* qui aurait donné une autre forme.

andyürè	<i>apparte-</i>	<i>firmaturam</i>	farmüirè <i>serrure</i>
	<i>ment</i>	<i>montaturam</i>	montyürè <i>monture,</i>
*botonaturam	botènyürè	<i>bouton-</i>	<i>mulet, cheval</i>
	<i>nière</i>		

U est devenu ü sous l'influence de y dans *fetyürè*, forme ou moule à faire le fromage, que le mot latin dont il dérive soit *facturam* ou *facturam*. La première étymologie a l'autorité de Ducange.

Une forme difficile à expliquer, parce qu'elle est unique, est *pye*, seulement, de *pure*.

U bref tonique.

(Nigra, 40-42).

61	<i>desupra</i>	<i>dejèura dessus</i>
	<i>lupum</i>	<i>lèü loup</i>
Mais, quand il est en hiatus, il devient <i>au</i> :		
	<i>duas duos</i>	<i>daue, masc. dû deux</i>
	<i>illam tuam</i>	<i>a taua la tienne</i>
	<i>illam suam</i>	<i>a xaua la sienne</i>

Pourquoi *murium -am* fait-il *moeyro -è*, trop salé, tandis que *salem muriam* est rendu par *xarmüirè* ?

U tonique en position.

(Nigra, 43-47).

63 Il se maintient dans :

<i>acūculam</i>	<i>avulè aiguille</i>	* <i>fructa</i>	<i>fruitè fruits</i>
<i>exsuctum -am</i>	<i>exuè -tè desséché</i>		<i>purga médecine,</i>
<i>fructum</i>	<i>fruè fromage</i>		

mots qui tous ont un *u* long en latin; *pugnum* en revanche donne *poin*, quoique l'*u* paraisse être long. Mais dans *Augusta* qui devient *ûta*, Aoste, la contraction ne permet pas de dire si nous avons la conservation de l'*u* bref.

64 et 65 Ailleurs il est rendu par ò :

<i>bullam</i>	<i>bòla boule</i>	* <i>nebullam</i>	<i>nyða nuage</i>
<i>betullam</i>	<i>byða bouleau</i>	<i>ungulam</i>	<i>onlè ongle</i>
<i>columnam</i>	<i>còna colonne</i>	<i>ulmum</i>	<i>òrmo ormeau</i>
<i>duplum</i>	<i>dòblo double</i>	?	<i>pòpa pis d'une laie</i>
<i>diurnum</i>	<i>dzò jour</i>	<i>pulpam</i>	<i>pòrpa viande dure</i>
<i>in summo</i>	<i>enhlón au sommet</i>	<i>rubeum</i>	<i>ròdzo rouge</i>
<i>gurdum -am</i>	<i>gòrdo -a raide defa-</i>	<i>ruptam</i>	<i>ròta route</i>
<i>guttam</i>	<i>gòta goutte [tigue</i>	<i>ndl tuf</i>	<i>tòpo -a sombre, noir</i>
<i>guttareum</i>	<i>gòtro goître [relle</i>	* <i>tegullam</i>	<i>tyða tuile</i>
<i>locustam</i>	<i>lòta cigale et saute-</i>	<i>arabe sukkar</i>	<i>xòcro sucre</i>

Une forme sans autres exemples est *fau* de *furnum*, four.

65 *b* èu + cons. = UL + cons. :

*bullico	bèudzo <i>je bouge</i>	*pulvera	pèüdra <i>poudre</i>
Bulgarum	bèügro <i>homme so-</i> <i>lide</i>	pulvis + a <i>fém.</i>	pèühla <i>poussière</i>
dulcem	dèu dèühlè <i>doux</i>	peduculum	pyèù pou

DIPHTHONGUES TONIQUES.

(Nigra, 48-53).

67 OE AE. Plus haut, à l'occasion de l'*e* long, nous avons déjà cité des exemples qui présentent ces diphthongues. Voici maintenant réunis tous ceux que nous avons rencontrés :

foetam	faya <i>brebis</i>	*praegnum	pren prèmyè <i>por-</i> <i>tant-e</i>
caelum	hleè <i>ciel</i>	-am ¹	
coenam	hlina <i>souper</i>	taedam	teiya <i>bois résineux</i> <i>du tronc de dalè</i>
poenam	pena <i>peine</i>	saepem	xey haie

68 AV. Cette diphthongue est rendue par ù :

claudere	hluré <i>clore et fermer</i>
pauperum -am	pûro -a <i>pauvre</i>
causam	tsúja <i>chose</i>

Sur le produit de *caudam*, *codam*, qui est *caua*, queue, voyez 46b. *Fagum* que le latin vulgaire semble avoir transformé en **fagvum*, *favum* est devenu *fau* (Jorat), puis *fèü*, conformément au développement normal de la diphthongue AV dans le val de Bagnes.

VOYELLES ATONES.

(Nigra, 54-86).

69 A; maintenu :

avenam	aèna <i>avoine</i>	articulum	artè <i>orteil</i>
lacertum -am	ajer ajerda <i>lézard</i>	*abantiare	avanhlè <i>avancer</i>
acetum	aji 21 <i>b</i>	acuculam	avulè <i>aiguille</i>
araneam	aranyè <i>araignée</i>	calendarium	candrey <i>almanach</i>
*arboraticum	arberàdzo ²		
èü = AL + cons. :			
fèüdá	tablier	*calceonem	tsèühlón <i>bas</i>
falcarium	fèühlè <i>manche de</i> <i>faux</i>		tsèüpón <i>bouchon</i> tsèüpuná <i>boucher</i>
caldaria	tsèüdeyrè <i>chaudière</i>		

1. Voy. Ducange.

2. Voy. 8 *b* = ramaládzo (Jorat).

71 A s'altère en *e* et *è* après un son palatal :

*adcaptare	adzetà <i>acheter</i>	dérivé de canalem	tsenalýá <i>conduit</i>
gallinam	dzênêlé <i>poule</i>		d'eau d'un toit
catenam	tsêna <i>chaîne</i>	catenellam	tsênea <i>collier de</i>
caballum	tseô <i>cheval</i>		sonnette
*caminum	tsêmin <i>chemin</i>	claviculam	tsilê ¹ <i>cheville</i>

Cette altération est obscurcie dans *tsêna* et *tsilê* qui ont subi une contraction.

Un son palatal, quelle que soit sa provenance, modifie l'a des terminaisons atones en *è*. Par ce fait la première déclinaison est partagée en deux, mais seulement au singulier. La première conjugaison est de même scindée en deux.

	andyüirê <i>apparten-</i>	differentiam	diferenhlê <i>différence</i>
	ment	dolia	dòlê 56 b
araneam	aranyê <i>araignée</i>	gallinam	dzênêlé <i>poule</i>
arcam	artsê <i>coffre</i>	caveam	dziwê <i>cage</i>
apiculam	avêlé <i>abeille</i>	ecclesiam	eleyê <i>église</i>
acuculam	avulê <i>aiguille</i>	*limaceam	emaxê <i>escargot</i>
*bandariam	bandeyrê <i>bannière</i>	exsuctam	exuêtê <i>masc. exuê</i>
	baranyê 8 b		<i>sec, desséché</i>
*berleria	barleyrê 9 a	familiam	famêlé <i>famille</i>
bestiam	bityê <i>bête</i>	fîrmaturam	farmüirê <i>serrure</i>
*butticulam	botêlé <i>bouteille</i>	facturam ou fic-	fetyüirê 59 60
	botényüirê <i>bouton-</i>	turam	
	nière	falciculam	fêufêlé <i>faucille</i>
*butyrariam	burirê <i>baratte</i>	foriam	foeyrê <i>diarrhée</i>
	butsêlé <i>copeau</i>	folia	fòlê <i>feuille</i>
catulam	canyê <i>lapin femelle</i>	fortia	fòrhêlé <i>force</i>
*cacariam	catyeyrê <i>garde-</i>	furcam	fòrtsê <i>fourche</i>
	robe	*fructa	fruitê <i>fruits</i>
coliculam	conêlé <i>quenouille</i>	fumariam	fumeyrê <i>fumée</i>
concam	contsê 54 et 56 a	*filiariam	fyeyrê <i>sorte de poutre</i>
conscientiam	conxinhlê <i>con-</i>	graneam	grandzê <i>grange à</i>
	science		<i>foin</i>
	cropeyrê <i>croupière</i>	ahd clocca	hlòtsê <i>cloche</i>
	cumahleyrê <i>cré-</i>	aream	irê <i>aire de la grange</i>
	maillêre	aquam	iwê <i>eau</i>
coxam	cuxê <i>cuisse</i>	maculam	mâlê <i>maille</i>
*talponariam	derbuneyrê <i>taupi-</i>	materiam	mateyrê <i>pcau tra-</i>
	niêre		<i>vaillêe; étoffes</i>
dominicam	dêmendzê <i>dimanche</i>	memoriam	memuîre <i>mémoire</i>

1. Gruy. *tsévilyê*.

'minus cadentiam	metsanhlé <i>difficulté excessive</i>		trentyüire <i>cheville du char</i>
muriam	moeyrè <i>trop salée</i>	troga et troia ²	trüyè <i>truie</i>
'montanea	montanyè <i>montagne</i>		tsarateyrè <i>jarretière</i>
'montaturam	montyüire <i>monture, mulet, cheval</i>	carrariam	tsareyrè <i>chemin</i>
nigram	neyrè <i>noire</i>	carrucam	tsèrüyè <i>charrue</i>
ungulam	onlé <i>ongle</i>	claviculam	tsilé <i>cheville</i>
auriculam	orèlè <i>oreille</i>	caldaria	tsèudeyrè <i>chaudière</i>
paleam	palé <i>paille</i>	verrucam	tyèuxè <i>courge</i>
parariam	pareyrè <i>pareille</i>	vineam	varüyè <i>verrue</i>
'pavoriam	poeyrè <i>peur</i>	'seraculam	xaralè <i>serrure</i>
primariam	prèmyerè <i>première</i>	salem muriam	xarmüirè <i>saumure</i>
'pecia ¹	pyèhlè <i>pièce, pièce d'argent</i>	salariam	xeyrè 9 a
ranuculam	rènlè <i>grenouille</i>	sementariam	xèmenteyrè 9 a
it. rocca	rotsè <i>pièce</i>	cerasea	xèryejè <i>cerise</i>
it. tacca	tatsè 8 a	'sonacula	xonalè <i>clochette</i>

73 L'a initial est tombé dans *Cramentrân* 16 = *Quadragesimam entrantem*, à moins que l'on aime mieux admettre la chute du second a avec métathèse de l'r. Il est tombé après l'accent dans **diam sabbati* qui devient *dëxando*, samedi, et *platanum* qui fait *plîno*, platane. Après la chute du v, l'a final atone s'est contracté avec l'a tonique dans *brâmén* = *brava mente*.

74 E latin est conservé. Il en est de même de celui qui provient des diphthongues AE et OE :

'se adpraestare	x'aprestà <i>s'apprêter</i>	gentianam	dzenhlâna <i>gentiane</i>
benn- + suff. dim.	bendzôn <i>crèche pour donner à manger aux mulets hors de l'écurie</i>	ecclesiam	eleyjè <i>église</i>
'Bernensem	Berney <i>Bernois</i>	'intestatum	entetò <i>entêté</i>
crepare	creà <i>percer, crever</i>	'herbaticum	erbâdzo 8 b
debere	deey <i>devoir</i>	haereticum	eredzo <i>sorcier</i>
'desce[n]sam	dexeyja <i>descente</i>	levare	evâ <i>lever</i>
differentiam	diferenhlè <i>différence</i>	femellam	femâ <i>femme, surtout en mauvaise part</i>
		lev + suff. dim.	levetlèger
		memoriam	memüire <i>mémoire</i>
		'poenibilem	peniblo <i>pénible</i>
		praedicare	predijè <i>parler</i>

1. Voy. Ducange.

2. Voy. Ducange, s. v.

re + appellare	xe rapeà <i>se rap- peler</i>	re + emendare	remendâ <i>raccom- moder</i>
		serpentem	xerpén <i>serpent</i>

Un certain nombre de mots offrent un *e* sourd au lieu de l'*e* fermé. Ce sont :

*quaerire	cêri <i>chercher</i>		la choucroute
fenestram	fênitra <i>fenêtre</i>	tenere	ténin <i>tenir</i>
'coenare	hlênâ <i>souper</i>	venire	vênin <i>venir</i>
repositam	rêpûta <i>têtes de choux fendues en quatre et traitées comme</i>	venenum	vêrin <i>venin</i>
		sementem	xémén <i>graines</i>
		cerasea	xéryejê <i>cerise</i>

La plupart l'ont par l'influence de l'*i* qui suit; *hlênâ* a son explication dans *hlina*, comp. plus bas, 80; *xémén* a sans doute sa cause dans l'*ê*. Le préfixe *re-* est rendu le plus souvent par *rê*.

75 E élargi en *a* par l'influence de la consonne suivante :

heri noctem	arnin <i>hier soir</i>	prae + tempus	partenxia 33
vervecarium-am	bardjyê <i>berger</i>	+ iva	
*berlariam	barleyrê 9 <i>a</i>	re + merced + are	remahlâ <i>remercier</i>
	barney <i>faux</i>	vermina (avec dé-	varmêna <i>masse de</i>
*deretrarium	darey <i>dernier (troi- sième) berger</i>	placement d'ac-	vermisseau
sternuere	etarnin <i>éternuer</i>	cent)	
merendam	marenda <i>goûter (à quatre heures)</i>	vermaceum	varmin <i>vermis- seau</i>
mercatum	martxyê <i>marché</i>	verrucam	varûyê <i>verrue</i>
		seraculam	xaralê <i>serrure</i>

Dans *dzalëü* = *zelosum*, l'*a* doit remonter assez haut, vu qu'il est commun à plusieurs des langues néolatines.

77 Un cas unique, pour cela difficile à analyser, est :

geniculum dzonè¹ *genou*

78 Il tombe avant la syllabe tonique :

vervecarium -am bardjyê -rê *berger*
deretrarium darey
resecare rexyyê *scier*

après la syllabe accentuée :

apponere	apondrê <i>ajouter, attacher</i>	bibere	beyrê <i>boire</i>
attendere	atendrê <i>attendre</i>	coquere	coeyrê <i>cuire</i>
battuere	batrê <i>corner (cornu ruere); frapper, sonner</i>	comprehendere	comprêdrê <i>com- prendre</i>
		dicere	dirê <i>dire</i> [<i>dents</i>]
		illidere	enlindrê <i>agacer (les</i>

1. Comp. *torén*, 80.

stringere	etrendrè <i>serrer,</i> <i>presser</i>	piper	peyvro <i>poivre</i>
excutere	etyèurè <i>battre le blé</i>	plangere	plendré <i>plaindre</i>
facere	firè <i>faire</i>	cadere	txyeyrè <i>tomber</i>
ciner + as	hlendre <i>cendre</i>	co[n]suere	tyèurè <i>coudre</i>
claudere	hlûrè <i>clorre et fermer</i>	vendere	vendré <i>vendre</i>
legere	lirè <i>lire</i>	secernere	xèdrè <i>choisir</i>
mittere	metrè <i>mettre</i>	*sequere	xèurè <i>suivre</i>
molere	mèùdrè <i>moudre</i>	substernere	xotèdrè <i>mettre la</i> <i>litière</i>
pulver + a <i>fém.</i>	pèùdra <i>poudre</i>	*vidère	yèrè <i>voir</i>

à la fin des mots :

accordare	acordà <i>plaire</i>	picem	pi <i>poix, résine</i>
annuntiare	anonhlè <i>annoncer</i>	*plovere	ploey <i>pleuvoir</i>
adripare	aruà <i>arriver</i>	*potere	poey <i>pouvoir</i>
audire	auì <i>entendre</i>	probe	prèù <i>assez</i>
habere	avey <i>avoir</i>	pedem	pya <i>piéd</i>
Berne[n]sem	Berney-ja <i>Bernois</i>	pure	pye <i>seulement</i>
bonitatem	bontó <i>bonté</i>	potionem	puijón ¹ <i>poison</i>
bene	byen <i>bien</i>	*radicem	ri <i>racine</i>
Quadragesimam	Cramentrán <i>les</i>	talem	tó <i>tel</i>
entrantem	<i>Brandons</i>	totam vicem ou	toti <i>toujours</i>
crinem	crin <i>crin</i>	totum diem	
dentem	den <i>dent</i>	tridentem	tren <i>trident</i>
*diam lunae	délón <i>lundi</i>	trabem	tró <i>poutre de pont</i>
fidem	fey <i>foi</i>	canem	tsin <i>chien</i>
frontem	fron <i>front</i>	leve	vey <i>facilement</i>
*greve = grave	grey <i>difficilement</i>	vitem	vi <i>cep</i>
nucem	nyuey <i>noix</i>	sepem	xey <i>haie</i>
panem	pan <i>pain</i>	sapere	xey <i>savoir</i>
parietem	parey <i>paroi</i>	sementem	xémén <i>graines</i>
pellem	pé <i>pcau</i>		

En hiatus il produit le plus souvent une palatale :

nec unum, nec unam	nyon, nyuna <i>aucun</i>
peduculum	pyèu <i>pou</i>
peduculosum -am	pyoèu <i>pou</i>

Mais *rc* + *emendare* donne *remenda*, *raccommoder*.

79 I ne se maintient que fort rarement :

differentiam	diferenhlè <i>différence</i>	infernum	ifè <i>enfer</i>
filiolum	filuè <i>filleul</i>	pistare	pità ² <i>fouler, écraser</i>

1. S'emploie surtout comme terme d'injure.

2. Comp. Nigra, 71.

Ce dernier mot est d'autant plus remarquable qu'il garde sa quantité latine, même à la syllabe atone.

80 Il se change le plus souvent en *é* :

* <i>advisare</i>	avëjâ <i>regarder</i>	* <i>tinellum</i> ¹	tênê 31
* <i>capitanum</i>	capêtân <i>capitaine</i>		têrén torén <i>tiroir</i>
	medêhlin <i>médecin</i>	<i>veritatem</i>	verêtô <i>vérité</i>
* <i>minare</i>	mênâ <i>mener</i>	<i>vicinum -am</i>	vëjin, vëjêna <i>voisin</i>
<i>primarium -am</i>	prémyê -erê <i>premier</i>	<i>girare</i>	véryê <i>tourner</i>

et quelquefois en *e* fermé :

<i>fimaceum</i>	femin <i>fumier</i>	* <i>miratorium</i>	meryèu <i>miroir</i>
<i>misellum -am</i>	mejë mejâ <i>ladre</i>	* <i>villaticum</i>	vêádzo <i>village</i>

81 Devant *r* suivi d'une consonne il s'élargit en *a*, comme l'*e* dans le même cas. Voir le n° 75 :

<i>circellum</i>	dzardzê <i>bords du tonneau</i>
<i>firmaturam</i>	farmüirê <i>serrure</i>
<i>circulare</i>	xarhlâ <i>cercler</i>

82 Il s'assourdit en *u* devant une labiale dans *adripare* qui devient *aruâ*, arriver, et *sibilare* qui fait *xiüblâ*, siffler.

83 Chute de l'*i*; avant l'accent :

* <i>lacticellum</i>	ahlê <i>lait</i>	<i>lubricare</i>	lueydjyê 3 <i>b</i>
* <i>cuminitiare</i>	comenhlê <i>com-</i> <i>mencer</i>	<i>heri noctem</i>	arnin <i>hier soir</i>
<i>quadragesimam</i>	Cramentrân <i>les</i>	<i>avicellum</i>	ojê <i>oiseau</i>
<i>entrantem</i>	<i>Brandons</i>	<i>praedicare</i>	predjyê <i>parler</i>
<i>irrigare</i>	erdjyê <i>irriguer</i>	<i>pullicenum</i>	püdzin <i>poussin; oi-</i> <i>seau</i>
* <i>foris tempus</i>	fëürtén <i>printemps</i>		

après l'accent :

<i>laricem</i>	arjê <i>mélèze</i>	<i>forfices</i>	forhle <i>ciseaux à</i> <i>tondre les brebis</i>
<i>bibis bibit</i>	bei		
<i>butyrum</i>	bëürro <i>beurre</i>	<i>fraxinum</i>	frîno <i>frêne</i>
<i>debitum</i>	deto <i>dette</i>	* <i>operaticum</i>	ovrâdzo <i>ouvrage</i>
<i>digitum</i>	dey <i>doigt</i>	* <i>poenibilem</i>	peniblo -a <i>pénible</i>
* <i>diam Jovis</i>	dédzëu <i>jeudi</i>	<i>perditam</i>	perda <i>perte</i>
* <i>diam Martis</i>	dëmar <i>mardi</i>	<i>pollicem</i>	pëüdzô <i>pouce</i>
<i>genitam</i>	dzentagentille, <i>sage</i>	<i>pulicem</i>	püdzê <i>puce</i>
* <i>herbaticum</i>	erbâdzo 3 <i>b</i>	<i>repositam</i>	repûta 74
<i>haereticum</i>	eredzo <i>sorcier</i>	<i>calidum -am</i>	tsô tsôda <i>chaud</i>
<i>hirpicem</i>	ërxiê <i>herse</i>	<i>coryl + a fém.</i>	tyëüdra <i>noisetier</i>
<i>feminam</i>	fena <i>femme</i>	* <i>volitis</i>	vëüde <i>vous voulez</i>
		<i>salicem</i>	xôdzê <i>saule</i>

1. Voy. Ducange, s. v. *tinellus* 1.

84 O ; il est rendu par o :

adfrontare	afrontà <i>attaquer</i>	fora[s] ¹ viare	xe foryà <i>se mettre de côté</i>
boletum	boey sorte de <i>cham-pignon qui croît sur le bois</i>	*molare	moà <i>aiguiser</i>
bonitatem	bontô <i>bonté</i>	mol+ suff. dim.	moeta <i>pièce de bois ronde recouvrant la baratte</i>
colare	coâ <i>couler</i>	montanea	montanyè <i>montagne</i>
co[n]caculam	cocalè <i>coquille d'es-cargot</i>	mortarium	mortey <i>mortier à piler</i>
commun+ afém.	comuna <i>commune</i>	mo[n]strare	motrà <i>montrer</i>
coliculam	conèlè <i>quenouille</i>	*potere	poey <i>pouvoir</i>
conflare	conhlà <i>gonfler</i>	pomarium	pomey <i>pommier</i>
	xe conparà <i>avoir de la peine</i>	port+ suff. dim.	porteta <i>contre-vent</i>
*colaphare	copà <i>couper</i>	*torculare	troyè <i>presser du vin</i>
*corvaceum	corbi <i>corbeau</i>	volare	voà <i>voler</i>
*se demorare	xedemorà <i>s'amuser</i>	solatium	xoey
*scopare	ecoà <i>balayer</i>	sonare	xônâ <i>sonner</i>
*exprobare	eprovà <i>essayer</i>	*sonaculam	xonalè <i>clochette</i>
fora[s] ¹ ire	fori <i>BAS VALAIS printemps</i>		

85 Dans les mots suivants il est devenu u (ü), dans plus d'un sans doute par l'effet de l'i tonique :

bovinam	buèna <i>viande de vache</i>	*soliculum	hluè <i>soleil</i>
dérivé de cacare	cayunet <i>petit porc</i>	molinum	muin <i>moulin</i>
cogitare	cudjyè <i>essayer</i>	molin+ suff. dim.	munet <i>moulin à fouler les pommes, moulin à foulon</i>
co[n]sobrinum	cojin <i>cousin</i>		
*côhortiliare	curtelyè <i>3 b</i>		
*côhortile	curti <i>jardin</i>	*morire	muri <i>mourir</i>
*talponariam	derbuneyrè <i>taupinière</i>	potionem	puijôn <i>poison</i>
dormire	drümin <i>dormir</i>	*totare ²	tyüâ <i>tuer, éteindre</i>
ital. fornire	furnin <i>achever</i>	*vocitare	vudyè <i>vider</i>

Cette influence de l'i est indubitable dans *drümin*. *Tyüâ* a sa cause dans le y.

87 L'o s'est conservé dans les nominatifs :

pastor	pâto <i>fruitier</i>
cantor	tsanto <i>chantre d'église</i>
sector	xeyto <i>faucheur</i>

1. *Foris* serait peut-être plus vraisemblable.

2. Comp. Ascoli, *Saggi ladini*, p. 36, note.

Mais dans *ârè*, de *latro*, *o* est tombé et *TR* a été soutenu par *è*. Un cas unique d'*o* devenu *e* se présente dans **arboraticum* qui donne *arberâdzo*. Comp. l'italien *albero*.

88 Il est tombé dans :

*adcollocare	atyèütxyè <i>accoucher</i>
*corrosare ¹	crojà <i>arracher</i>

De même que l'*u* après *q*, l'*o* est tombé après *c* dans *coagulare*, *calyc*, cailler, et dans l'adv. dérivé de *coactare* avec le suffixe *-on*, *catsón*.

Il y a eu contraction de l'*o* avec *u* dans *locustam* qui devient *lòta*, cigale et sauterelle.

89 U; maintenu :

*butyrariam	burirè <i>baratte</i>	*matrucularium	maruley <i>marguiller</i>
*fumariam	fumeyrè <i>fumée</i>	muralia	muralè <i>muraille</i>
*fugire	fuyi <i>aller</i>	urticam	urtyà <i>ortie</i>
lubricare	lueydjyè 3 <i>b</i>		

Par la vertu de l'*y* il s'est changé en *ü* dans :

*assecurare	axüryè <i>assurer</i>
pullicenum	püdzin <i>poussin ; oiseau en général</i>

90 Changé en *o* :

*admuriare	amoeyryè <i>saler ex-</i> <i>cessivement</i>	*locustellum	lotè BRUSON <i>cigale</i> <i>et sauterelle</i>
annuntiare	anonhlè <i>annoncer</i>	mustelam	moteiya <i>belette</i>
burs+ suff. dim.	borxeta <i>bourse</i>	pull+ suff. dim.	polet <i>coq ; robinet</i>
cubare	coâ <i>couver</i>	pulmonem	pormón <i>poumon</i>
*cuparium	coey = covay VAUD	pronuntiare	prenonhlè <i>pronon-</i> <i>cer</i>
discurrere	dexcori <i>parler</i>	peduculosum	pyoèü <i>pouilleux</i>
*diurnivam	dzornia <i>journal</i>	*turnare	tornâ <i>revenir</i>
in+funds+ are	enfonhlâ <i>enfoncer</i> fornatsè <i>cavité du</i> <i>fourneau</i>	superare	xobrâ <i>rester, de-</i> <i>meurer</i>
furnellum	fornè <i>fourneau</i>	substernere	xotèdrè <i>mettre la</i> <i>litière</i>
*cuparium	govey <i>seille</i>		

UL + cons. se change en *or* dans *pormón*; un autre traitement plus ordinaire de la même formule offre la vocalisation de l'*l* :

a[u]scultare	atyèütâ <i>écouter</i>	*multonem	mèütón <i>mouton</i>
*bullicare	bèüdjyè <i>bouger</i>	cultellum	tyèütè <i>couteau</i>

Le développement de la diphthongue *èü* a sans doute suivi la marche suivante : *ou* au *èü*. Si *crèütyón*, entamure du pain, qui répond à *crotsón*

1. L'étymologie admise est plus que douteuse.

du Jorat (Vaud), dérive de *crustam*, comme le sens paraît l'indiquer, je ne vois pas trop comment il faut l'analyser. Un changement ancien d'*u* en *a* se présente dans *xatyëürè* de *subcutere*, secouer, abattre.

92 Il tombe avant l'accent :

coagulare	calyè cailler	Drantiam	Dranhlè Drance
*coagulumen	calón 59 60	gerul + suff. dim.	dzerlón seillon à
catul + suff. dim.	canyón jeune lapin, jeune chien		porter à manger aux porcs
computare	contà compter	*circulare	xarhlà cercler
après l'accent :			
catulam	canyè lapin femelle	*tardivum	tardi tardif
genitum	dzen gentil, sage	tempus	ten temps
gerulum	dzerlo hotte	calidum	tsò chaud
*insimul	enhlenblo ensemble	co[n]suere	tyëüdrè coudre
*spathulam	epôla épaule	vinum	vin vin
furnum	fau four	*seraculam	xaralè serrure
masculum	mâhlo mâle, homme	circulum	xarhlo cercle
minus	men moin	versus	yer vers
ungulam	onlè ongle	saxum	xi rocher
peduculum	pyèu pou		

U s'est combiné avec M de manière à former un seul son dans *revô*, *rewâyè* = *remutatum* -am 4 b.

93 *Diphthongues*. — Le traitement de AE et OE ne différant en rien de celui de l'E, nous avons donné les exemples qui lui appartiennent au n° 74.

AU; cette diphthongue n'offre pas moins de cinq traitements. L'*u* a disparu de fort bonne heure dans *auscultare* qui a fait *atyëütâ* et *Augustam* contracté en *Ûta*. Il y a *o* dans *ojè* = *avicellum* et *orèlè* = *auriculam*. Grâce à l'*i* tonique, *Mauritium* est devenu *Muri*, tandis que la diphthongue continue à vivre dans *aui* de *audire* et *dzauï* de *gaudere*. Enfin, quant à *ëütôn*, il répond à *autôn* du canton de Vaud. La gutturale qui ici ne s'est pas fondue en palatale, me paraît avoir contribué à protéger la diphthongue.

CONSONNES CONTINUES.

H.

95			
Subst. verb. de hi-	envèrna	haereticum	eredzo sorcier
bernare		hirpicem	èrxè herse
herbaticum	erbâdzo 8 b	hodie	wa, wey aujourd'hui

J.

(Nigra, 87).

96 J est rendu par *dz* dans :

*diam Jovis	dédzèu <i>jeudi</i>
*jarria, joria ¹	dzèu <i>forêt</i>
juven + a <i>fém.</i>	dzuèna <i>fille</i>

et par *dj* ou *djy* dans :

jocum	djua <i>jeu</i>
jam	djya <i>déjà</i>

Djua a sa raison dans l'influence de la gutturale fondue en palatale, mais *djya* est une exception qu'il faut se contenter de signaler.

J (Y) qui suit une autre consonne.

(Nigra, 89-100).

97-98 LY se réduit à *l*, après avoir passé par *d* interdental :

dolia	dòlè 71	*mollio	mòlo ² <i>je mouille</i>
doli + <i>diff. dim.</i>	dolón <i>pot</i>	muralia	muralè <i>muraille</i>
familiam	famèlè <i>famille</i>	paleam	palè <i>paille</i>
filiolum	filuè <i>filleul</i>		polén <i>poulain</i>
folia	fòlè <i>feuille</i>	*taleo	talo ³ <i>je coupe</i>
meliozem	melèu <i>meilleur</i>		

Un cas de *d* maintenu s'offre dans *padahlè* = *paleaceam* 8 *b*, forme qui a sa cause dans la dissimilation.

Nous verrons plus tard, à l'occasion de *l'*, que à la tête et dans le corps des mots entre deux voyelles sa conservation est exceptionnelle. Aussi la vraie explication de formes telles que *lire* de *legere*, *lòta* de *locustam*, *luen* de *longe* et *lueydjyé* de *lubricare*, c'est que dans toutes il y a eu une fois une *l* mouillée produite par la liaison d'une palatale et de *l'* latin. *Lòta*, par exemple, doit remonter à la série suivante de transformations : *lòta* **lyòta* **lyoosta* **loyosta*.

99 RY : voyez §2. Les exemples sans attraction font défaut.

100 VY :

caveam	dzivè <i>cage</i> .
foras viare	xe foryà <i>se mettre de côté</i>
vi + <i>diff. dim.</i>	yon <i>sentier</i>

101 SY :

ecclesiam	eleyjè <i>église</i>	occasionem	ocajón <i>occasion</i>
ma[n]sionem	mejón <i>meijón</i> <i>cui-</i> <i>sine</i>	cerasea	xéryejè <i>cerise</i>

1. Voy. Ducange, s. v.

2. Mais l'infinifit est *molyè*.3. Infinitif *talyè*.

102a NY :

laniatum	anyá <i>fatigué</i>	*recuneatum	recunyá <i>retiré, reculé</i>
araneam	aranyé <i>araigué</i>		
lineolum	enyèu <i>bout de ficelle</i>	vineam	vinyè <i>vigne</i>
	gunyè <i>compliment</i>	germ. weidanjān	wanyè <i>semencier et planter</i>
*montanea	montanyè <i>montagne</i>		

102b

extraneum	etrandzo <i>étranger</i>	grane + suff. dim.	grandzón <i>petite grange</i>
extranearium	etrandzyè <i>étranger</i>		
graneam	grandzè <i>grange à foin</i>	lineum	indzo <i>linge</i>

105a DY :

diurnum	dzò <i>jour</i>
*diurnivam	dzornia <i>journée</i>
remedium	remyedzo <i>remède</i>

105b

dimidium	démyé <i>demi</i>	modium	moè <i>muid = 24 mesures fédérales</i>
*gaudiosum	dzoyèu <i>joyeux</i>		
envidiam	envey <i>envie</i>		raïè <i>canal</i>

107 TY :

annuntiare	anonhlè <i>annoncer</i>	*minus cadentiam	metsanhlè <i>difficulté excessive</i>
*abantiare	avanhlè <i>avancer</i>		
*cuminiare	comenhlè <i>commencer</i>	patientiam	paxenhlè <i>patience</i>
conscientiam	conxinhlè <i>conscience</i>	pronuntiare	prènonhlè <i>prononcer</i>
differentiam	diferenhlè <i>différence</i>		trehlè <i>tresse</i>
Drantiam	Dranhlè <i>Drance</i>	*tertiare	trehlè <i>tresser</i>
gentianam	dzenhlàna <i>gentiane</i>		tsahlè <i>chasse</i>
factionem	fahlón <i>façon</i>	*captiare	tsahlè <i>chasser</i>
fortia	forhlè <i>force</i>	*captiatorem	tsahlèu <i>chasseur</i>
		cantionem	tsanhlón <i>chanson</i>

x se présente dans *axyón = actionem*, action, et *paxenhlè* cité ci-dessus. T s'est maintenu dans *bitye* de *bestiam* et *crèütyón*, dim. de *crustam*. Y a été attiré dans *potionem* qui donne *puijón* et *solatium* qui a fait *xoey*.

109 BY :

*in rabiare	enradjyé <i>enrager</i>	rubeum	ròdzo <i>rouge</i>
fimbrias	frendze <i>franges</i>	rube + suff. dim.	rodzete <i>graines d'épine-vinette</i>
	frendjyèu 46 a		

PY :

propius	pròtso <i>proche</i>
scaphium	etsihlo <i>cuvier</i>
ahd. krippea ²	rèhlè <i>crèche</i>

Une forme unique est *axyè = apiarium²*.

1. Voy. Diez, E. W., s. v. *greppia*. — 2. Voy. Ducange, s. v.

L.

(Nigra, 101-107).

111-112 L simple à la tête et dans l'intérieur des mots même redoublée ne se conserve que exceptionnellement.

Tête des mots :

laxare	laxyè <i>laisser</i>	lev + <i>suff. dim.</i>	levet -a <i>léger</i>
lupum	lèü <i>loup</i>	lepor + a <i>fém.</i>	leyvra <i>lièvre</i>
levare	levà <i>lever</i>		londzé <i>longe</i>

Corps des mots :

alam	âla <i>aile</i>	scholam	ecûla <i>école</i>
bellam	bela <i>belle</i>	pal + <i>suff. dim.</i>	paleta <i>spatule</i>
bullam	bòla <i>boule</i>	casal + <i>suff. dim.</i>	tsalet <i>emplacement</i>
*deexlaniare	delanyè <i>délasser</i>		où couchent <i>les</i>
*diam lunae	délón <i>lundi</i>		vaches dans <i>les</i>
*zelosum -am	dzalèü -ja <i>jaloux</i>		montagnes
scutellam	ecòlla <i>tasse de bois</i>		

Son sort est de tomber au milieu comme à la tête des mots.

Au commencement :

lacticellum	ahlè <i>lait</i>	lineolum	enyèü <i>bout de ficelle</i>
lacertum -am	ajer ajerda <i>lézard</i>	[il]lorum	èü <i>leur et eux</i>
lanam	âna <i>laine</i>	levare, leva te	evá, eyva te
laniatum	anyá <i>fatigué</i>	*lacticatam	eytyá <i>petit lait</i>
se laniare	x'anyè <i>se fatiguer</i>	librum	eyvro <i>livre</i>
latro	âre <i>voleur</i>	liberum -am	ibro -a <i>libre</i>
laricem	arjè <i>mélèze</i>	lineum	indzo <i>linge</i>
(il)lac	ê là	libram	ivra <i>livre</i>
lacrimam	êgrèma <i>larme</i>	illum -am	o a le la
*limaceam	emaxè <i>escargot</i>	de[il]la	da de la
linguam	enwa <i>langue</i>		uxè ² <i>branche d'un</i>
lixivum ¹	enxü <i>eau de la lessive</i>		<i>arbre fruitier</i>

Dans l'intérieur des mots entre deux voyelles :

alá VAUD	â <i>aller</i>	colare ³	coà <i>couler</i>
part. du v. préc.	aó <i>allé</i>	columnam	còna <i>colonne</i>
boletum	boey ⁸⁴	dolentem	dòyén <i>petit</i>
betullam	byòda <i>bouleau</i>	de longo	dyon <i>le long</i>
betulletum	byoey <i>endroit où il</i> <i>croît des bouleaux</i>		tò dü yon <i>tout du</i> <i>long</i>
calendarium	candrey <i>almanach</i>	*scalarium	etseeey <i>escalier</i>
*caballam	cavá <i>jument</i>	scalam	etxia <i>échelle</i>

1. Voy. Forcellini qui a aussi *lixivium*.

2. Dans la Gruyère *loxè* ou *luxè*.

3. Coà *ahlè* est « couler le lait ».

femellam	femà <i>femme</i>		d'empêcher les souris de pénétrer dans la grange
filariam	fyeyrè <i>poutre d'une chambre</i>		
galopà JORAT	gaopà <i>galoper</i>	pal+ suff. dim.	paeta <i>alphabet</i>
cellarium	hley <i>cave</i>	patellam	pía <i>poêle</i>
*soliculum	hluè <i>soleil</i>	pilosum -am	pyèu -ja <i>poilu</i>
malehabitum	màdo <i>malade</i>	peduculosum	pyoèü -ja <i>pouilleux</i>
*maxellam	maxà <i>molaires extrêmes</i>	re + pal + are	repà <i>prendre la terre au bas d'un champ et la porter au sommet</i>
misellam	mejá <i>ladre</i> [mes		
malle+ suff. d.	mè <i>maillet</i>		
molam	mèüa <i>meule à aiguiser la faux</i>		
molare, molo	moà, mèüo <i>aiguiser</i>	* horologium	ròdzo <i>horloge</i>
mol + suff. dim.	moeta 84	casal+ suff. dim.	tsaet = tsalet
*maleadagiatum	moeyjyá <i>malaisé</i>	candelarium	tsandeyy <i>chandelier</i>
mul+ suff. dim.	muet <i>mulet</i>	capellam	tsapà <i>chapelle</i>
mulinum	muin <i>moulin</i>	castellanum	tsatyân <i>châtelain</i>
	munerexè <i>canal qui amène l'eau à une usine</i>	catenellam	tsènea <i>collier de sonnette</i>
mulin+ suff. dim.	munet <i>moulin à fouler les pommes</i>	*tegullam	tyòa <i>tuile</i>
mulam	müa <i>mule</i>	valere	vaey <i>valoir</i>
nebulam	nyòa <i>nuage</i>	villam	vea <i>ville</i>
palam	pá <i>pelle</i>	villaticum,	veádzo <i>village</i>
pal + suff. dim.	paet <i>Pierre qui remasc. couvre la colonne appelée grè, afin</i>	volare	voà <i>voler</i>
		volatum	vò <i>volé</i>
		*salarium	xeyrè 9 a
		solatium	xoey

Après la chute de l'l, il arrive souvent que la langue remédie au hiatus par un *v* :

*lamen	van <i>van</i>	leve	vey <i>facilement</i>
larvam	vára <i>hanneton</i>	illam lunam	a vuna <i>la lune</i>
*illumina + de-	vendemán <i>lende-</i>	alluminare	avunà <i>éclairer, luire</i>
mane	main		

La diphtongue *ey* se change en *ei* et y détruit le hiatus qui résulte de la suppression de l'l dans :

*stelam	eteiya <i>étoile</i>	telam	teiya <i>toile</i>
mustelam	moteiya <i>belette</i>	candelam	tsandeyya <i>chandelle</i>
pe_n]sile	peiyo <i>chambre</i>	xeyla GRUY.	xeiya <i>seigle</i>

Le même son est intercalé dans :

dolentem	dòyén -ta <i>petit</i>	tam leve	tayey <i>un peu</i>
pilatam	peyò <i>bouillie</i>	*vitellare	veyà <i>véler</i>

Nous trouvons un changement de *l* en *n* commun d'ailleurs aux autres langues romanes et qui a sa cause dans la dissimilation dans *conèlè*, que-nouille, = *coliculam*.

Le passage fort connu de *l* en *r* devant une autre consonne se rencontre dans les exemples suivants :

*album spinum	arbecin	<i>aubépine</i>	pulmonem	pormón	<i>poumon</i>	
alterum- am	âtro-a =	*artro	autre	pulpan	pòrpa	<i>viande dure</i>
qualemque	carcón	carcuna	*salem	muriam	xarmüirè	<i>saumure</i>
unum-am		<i>quelqu'un</i>				

Un cas de mouillure de *ll* commun à une grande partie du domaine roman est celui que présente *gallinam* devenu successivement **dzilyènè*, *dzènyè* (Vaud), puis *dzènèdè*, *dzènèlè*.

L après une autre consonne.

(Nigra, 108-115).

114 PL :

plana	plâna	<i>plaine</i>	subst. verb. de	entsaplo	fer à encha-
plangere	plendré	<i>plaindre</i>	*incapulare	pler	
platanum	plino	<i>platane</i>	replicare	repleyè	<i>manger,</i>
*plovère	ploey	<i>pleuvoir</i>		avaler	
plumam	plüma	<i>plume</i>			

Il est devenu *bl* sans doute par assimilation dans un exemple connu :

duplum -am dòblo -a *double*

115 BL initial :

ablatum ? blò *blé*

BL médian :

*pœnibilem peniblo *pénible*
 sabulam xabla *sable*
 sibilare xublâ *siffler*

116 hl = FL :

conflare	conhlâ	<i>gonfler</i>	subst. verb. de	xòhlo	<i>souffle, vent</i>
flammam	hlanma	<i>flamme</i>	subflare		
florem	hlèu	46 a			

117 CL initial est rendu également par *hl* :

clarum -am	hlâ hlâra	<i>clair</i>	ahd clocca	hlòtsè	<i>cloche</i>
*clariare	hleyryè	<i>voir clair</i>	claudere	hlùrè	<i>clorre et fermer</i>
clavem	hlò	<i>clef</i>		hluxyè	<i>glousser</i>

120 de même après une consonne :

	cumahleyrè	<i>crémaillère</i>	pessucul + suff.	pihlet	<i>loquet</i>
	enhlujanyè	3 b	dim.		
*incudinem	enhluna	<i>enclume</i>		rahlâ	<i>râcler</i>
masculum	mâhlo	<i>mâle; homme</i>	circulum	xarhlo	<i>cercle</i>
misculare	mehlâ	<i>mêler</i>	circulare	xarhlâ	<i>cercler</i>

118 C'L se réduit à *l*, après avoir passé par *ly* et *d* interdental :

aquilam	âlé aigle	*matrucularium	maruley marguiller
apiculam	avèlé abeille	auriculam	orèlé oreillé
acuculam	avulé ¹ aiguille	ranuculam	rènòlé grenouille
*butticulam	botèlé bouteille	*tenacula	tènàlé tenailles
co _n ca _n culam	cocàlé coquille d'es- cargot	*tenacularium	tenaley cerf-volant
coliculam	conèlé quenouille	*torculo	tròlé je presse du vin
falciculam	fèufèlé faucille	claviculam	tsilé cheville
falcicul + suff.	fèufèlón serpe à tail- dim. ler la vigne	*seraculam	xaralé serrure
maculam	màlé maille	*sonacula	xonalé clochette
		*sonacul + suff.	xonalón petite clo- chette

T'L = C'L :

vetulam vylé vieille

La mouillure s'est conservée grâce au changement en *ny* dans *canyè* lapin femelle, *canyón*, jeune lapin, jeune chien, de *catulam*.

Pour le maintien de la gutturale, comp. le vaudois *gatolyè*, chatouiller, = **catuliare*; *elyjè*, église, de *ecclesiam*, doit sans doute sa forme à un adoucissement ancien de la gutturale assez ordinaire aux mots grecs.

121 GL initial et dans le corps des mots subit le même traitement que C'L :

coagulat	cale il caille	strangulare	etranlà étrangler
*coagulumen	calón 59 60	ungulam	onlé ongle

Un mot a gardé le *d* encore en usage dans le Val d'Orsières, c'est *glaciem* qui devient *dahlé*, glace.

122 LY est fort rare; il se rencontre dans :

vigilatam velyà veillée

R.

(Nigra, 116-121).

123 Maintenu à la tête et dans le corps des mots :

ramum	ran 5 6 7	*deforas	defèūra dehors
radicem	ri racine	merendam	marenda goûter à quatre heures
ruptam	ròta route		
laricem	arjè mélèze		

r entre deux voyelles prend dans certains cas une prononciation interdentele qui se rapproche de *l*; par exemple dans :

fàret mèche de coton	gàreta étable à porc
fùret perçoïr	òra à présent

1. Le verbe qui en est dérivé est *avulyè*.

Final il ne se conserve que dans les proparoxytons.

Verbes :

accordare	acordà <i>plaire</i>	habere	avey <i>avoir</i>
*admuriare	amoeyryè <i>saler excessivement</i>	fora[s] <i>ire</i>	fori <small>BAS VALAIS</small> <i>prin-temps</i>
audire	auì <i>entendre</i>		

Mais *apponere* fait *apondrè* et *facere*, *firè*.

Substantifs et adjectifs :

*vervecarium	bardjyè <i>berger</i>	pararium	paryè <i>pareil</i>
*colatorium	colèu <i>vase à couler le lait</i>	pastor	pâto <i>fruitier</i>
*deretrarium	darey <i>dernier (troisième) berger</i>	pascuarium	patyè <i>troisième récolte d'un pré</i>
granarium	gréney <i>grenier</i>	pomarium	pomey <i>pommier</i>
cellarium	hley <i>cave</i>	primarium	prémyè <i>premier</i>
lavatorium	lavyèu <i>lavoir</i>	prunarium	prumey <i>prunier</i>
*matrucularium	maruley <i>marguiller</i>	pure	pye <i>seulement</i>
meliozem	melèu <i>meilleur</i>	candelarium	tsandey <i>chandelier</i>
*miratorium	meryèu <i>miroir</i>	cantor	tsanto <i>chantré d'égglise</i>
mortarium	mortey <i>mortier à piler</i>	sector	xeyto <i>faucheur</i>
nigrum	nè <i>noir</i>	sementarium	xémentey <i>homme qui vend des graines</i>
papyrum	papey <i>papier</i>	sextarium	xètè <i>setier</i>

124 Métathèse :

dormire	drümin <i>dormir</i>	*tertiare	trehlè <i>tresser</i>
	xe retriyè <i>se retirer</i>	*torcularè	trolyè <i>presser du vin</i>

r a pareillement changé sa place dans *tyèüdra* = *coryl* + *a* fém.

Il est tombé avant une consonne par dissimilation dans :

arborem	âbro <i>arbre</i>	substernere	xotèdrè <i>mettre de la litière</i>
alterum	âtro <i>autre</i>		
*diam Mercuri	démècro <i>mercredi</i>		

Il est intercalé sous l'influence de l'*r* final dans *calendarium* qui a donné *calendrey* et maintenu à la fin des mots dans les exemples suivants :

lacertum	ajer <i>lézard</i>		due à <i>une voûte</i>
*diam Martis	demâr <i>mardi</i>		pour y <i>conserver les pommes</i>
	tablar <i>table ou planche suspendue</i>	versus	yer <i>vers</i>

Mais le plus souvent le soutien d'une autre consonne n'empêche pas sa chute :

diurnum	dzò <i>jour</i>	persicum	pyè <i>bleu</i>
furnum	fau <i>four</i>	sub.verb. desub-	xotè <i>litière</i>
mercedem	maxin <i>merci</i>	sternere	
palum ferri	pofè <i>levier en fer</i>		

V et W.

(Nigra. 127-131).

127-129 V n'a gardé sa prononciation latine que dans *dzivé*, cage, = *caveam* et *wipa*, guêpe, = *vespam*. Il est devenu consonne de semi-voyelle qu'il était dans :

valere	vaey <i>valoir</i>	villam	vea <i>ville</i>
vacivam	vajia (<i>vatsé</i>) <i>qui ne porte pas</i>	venenum	vérin <i>venin</i>
*vermaceum	varmin <i>vermisseau</i>	vinum	vin <i>vin</i>

et est tombé le plus souvent sous l'influence d'un y dans :

versus	yer <i>vers</i>	vero	yey <i>donc</i>
*vidère	yèrè <i>voir</i>	vi + <i>suff. dim.</i>	yon <i>sentier</i>

Dans le corps des mots entre deux voyelles il ne se maintient que fort rarement; son origine de P ou de B ne fait rien pour sa conservation. Il est resté dans **exprobare* qui devient *eprovà*, essayer, et dans le substantif verbal de *hibernare* qui est *enverna*, hivernage, grâce à l'introduction d'un n. Mais sa chute se présente dans :

avenam	aèna <i>avoine</i>	*plovere	ploey <i>pleuvoir</i>
adripare	aruà <i>arriver</i>	*pavoriam	poeyrè <i>peur</i>
*brava mente	bràmén <i>bravement</i>	presbyterum	preyre <i>prêtre</i>
cubare	coà <i>couver</i>	pauperum -am	puro -a <i>pauvre</i>
*cuparium	coey = covay VAUD	ripam	ria <i>bord</i>
crepare	creà <i>percer, crever</i>	*revidere	ryèrè <i>revoir</i>
debere	deey <i>devoir</i>	*tardivum -am	tardi -a <i>tardif</i>
de + ab + ante	dyan <i>devant</i>	travalýi VAUD	traalyè <i>travailler</i>
*diurnivam	dzornia <i>journée</i>	capistrum	tsétro <i>licol</i>
juven + a <i>fém.</i>	dzüena <i>fille</i>	vacivam	vajia (<i>vatsé</i>) <i>qui ne porte pas</i>
*scopare	ecoà <i>balayer</i>	sapere	xey <i>savoir</i>
*foris viare	xe forýà 84		

P adouci en v est devenu voyelle dans *capram* qui a fait *txyüra*, tandis qu'il s'est endurci en b dans deux exemples communs aux langues romanes. C'est dans :

	*vervecarium	bardjyè <i>berger</i>
et	*corvaceum	corbì <i>corbeau</i>

130 W germanique :

aha weidanjan	wanyè <i>semmer</i>	et	aha weinón	wènà <i>crier, se dit du porc</i>
aha werjan	wari <i>guérir</i>		aha weigar ¹	wíro <i>guère</i>

1. Voy. Diez E.W., s. v. *guari*.

131 V final se perd :

*diam Jovis	dedzèù <i>jeudi</i>	novem	nèù <i>neuf</i>
ovum	èù <i>œuf</i>	novum -am	nèù nèüva <i>neuf -ve</i>
*greve = grave	grey <i>difficilement</i>	leve	vey <i>facilement</i>
clavem	hló <i>clef</i>		

F.

(Nigra, 127).

132 Maintenu quelle que soit sa place :

furnum	fau <i>four</i>	*deforas	defèüra <i>dchors</i>
fabrum	favrè <i>maréchal-fer-</i> <i>rant, forgeron</i>	palum ferri	posè <i>levier en fer</i>
fora[s] ire	fori 84	*profectare	profeytyè <i>profiter</i>

FL. voyez 116.

S.

(Nigra, 128-133).

133 S ne garde nulle part sa prononciation que dans le corps des mots où elle est impure. Encore les exemples sont-ils rares :

se *adpraestare	x'aprestà <i>se pré-</i> <i>parer</i>	mestra <i>sorte de seau</i> <i>à porter à manger</i> <i>aux cochons</i>
historiam	èscabi <i>chaise</i> istoeÿrè <i>histoire</i>	visto <i>vite</i>

134 Devant les voyelles elle s'endurcit en x :

saccum	xa <i>sac</i>	sepem	xey <i>haie</i>
sanum -am	xan xâna <i>sain</i>	*salarium	xeyrè 9 <i>a</i>
Sarracenum	Xaradzin <i>sorcier</i>	sector	seyto <i>faucheur</i>
succutere	xatyèürè <i>secouer,</i> <i>abattre</i>	superare	xobrâ <i>rester</i>
sapere	xey <i>savoir</i>	solatium	xoey <i>divertissement</i>
		sonare	xônâ <i>sonner</i>

135 et devient, mais plus rarement, hl :

in + funds + are	enfonhlâ <i>enfoncer</i>	*soliculum	hluè <i>soleil</i>
insimul	enhlenblo <i>ensemble</i>	pulvis + a <i>fém.</i>	pèuhla <i>poussière</i>
in summo	enhlón <i>au haut</i>		

136 S entre deux voyelles s'adoucit en z qui passe à j. S initiale qui devient x a un développement tout pareil :

*advizare	avèjà <i>regarder</i>	*corrosare 2	crojà <i>arracher</i>
*Bernens + a <i>fém.</i>	Berneyja <i>Bernoise</i>	co[n]sobrinum	cujin <i>cousin</i>

1. C'est probablement *leve* qui a déterminé ce changement.

2. Cette étymologie est douteuse.

desupra	dejèura <i>dessus</i>		i jalón <i>les habits</i>
*descensam	dexeyja <i>descente</i>	misellum- am	mejè -à <i>ladre</i>
duos homines	dù jòmo <i>deux hom-</i> <i>mes</i>	prehensam ¹	preyja <i>récolte</i>
*zelosam	dzalèuja <i>jalouse</i>	pilosam	pyèuja <i>poilue</i>
*gaudiosam	dzoyèuja <i>joyeuse</i>	peduculosam	pyòeuja <i>pouilleuse</i>
		rosam	rúja <i>rose</i>

Mais x s'est maintenu grâce au développement de la palatale dans :
reyxyè = *resecare scier*

Si deux s se suivent, elles se réduisent à une seule qui devient x. S se prononce de même après une consonne :

	foxorá <i>fossoyer</i>
*possutum	poxü <i>pu</i>
prae + tempus + ivam	partenixia (vatsè) 33

137 A la fin des mots elle disparaît, qu'elle soit double ou simple :

bibis	bibimus	bei	beiyeu	beide	foris tempus	fèurtén <i>printemps</i>
bibitis					fimbrias	frendze <i>franges</i>
*Bernensem	Berney	Bernois				i grifyo <i>griffes du chat</i>
*diam Jovis	dédzèü	jeudi			illas ciner + as	i hlendre <i>les cendres</i>
*diam Martis	dèmar	mardi			minus	men <i>moins</i>
*diam Veneris	dèvendro	vendredi			magis	min <i>plus et mais</i>
duos	dù	deux			pressum	pri <i>fromage frais</i>
duas feminas	daue	fene 2 <i>femmes</i>			propius	pròtso <i>proche</i>
*de excarrica-	detsérdzen	nous dé-			*volitis vos ?	vèude vò ?
mus		chargeons			vos vos estis	vò vuite
facis facimus	fi fajen	fide			vos habetis	voey
facitis						

138 et 142 Chute de l's devant une autre consonne :

bestiam	bityè	bête	*pascuarium	patyè	9 b
*boscum	bù	bois	pe[n]sile	peiyo	chambre
	entetò	entété	*pessuculittum	pihlet	loquet
extraneum	etrandzo	étranger	pistare	pità	fouler, écraser
fenestram	fénitra	fenêtre	praestare	pretà	prêter
estis	íte		presbyterum	preyre	prêtre
locustam	lòta	64 et 65	persicum	pyè	bleu
masculum	máhlo	mâle, homme	rastellum	ratè	31
*misculare	mehlâ	mêler		retofò	4 b
mustelam	moteiya	belette	repositam	repùta	74
mo[n]strare	motrá	montrer	*casalittum	tsaet tsalet	111-112
*nascutum	necü	né	castellum	tsatè	château
hospitale	otò		capistrum	tsétro	licol
pastor	pâto	fruitier	co[n]suere	tyèüdrè	coudre

1. Voy. Ducange s. v. *presa*.

Augustam	ûta <i>Aoste</i>	sextarium	xêtê <i>setier</i>
vespam	wîpa <i>guêpe</i>	substernere	xotêdrê 27 28 a

Z.

143 Il n'y a qu'un seul exemple. C'est *zelosum -am* qui a fait *dzalèù -ja*, jaloux.

CONSONNES NASALES.

N.

(Nigra, 134-138).

144 Maintenu au commencement et dans l'intérieur des mots, il rend à la fin la voyelle nasale.

Initial :

nec	ne <i>ni</i>	novum -am	nèù nèùva <i>neuf-ve</i>
nigrum	nê <i>noir</i>	nidum	nin <i>nid</i>
novem	nèù <i>neuf</i>	noctem	nin <i>nuit</i>

median :

avenam	aêna <i>avoine</i>	spinam	epina <i>épine</i>
lanam	âna <i>laine</i>	plana	plâna <i>plaine</i>
bonam	bôna <i>bonne</i>	ruinam	ruena <i>éboulement cau- sé par un torrent</i>
bovinam	buênaviande <i>de vache</i>	lunam	vuna <i>lune</i>
qualemque unam	carcuna <i>quelqu'une</i>		

final :

bene	bin <i>bien, fortune</i>	ma[n]sionem	mejón <i>cuisine</i>
bonum	bon <i>bon</i>	panem	pan <i>pain</i>
qualemque unum	carcón <i>quelqu'un</i>	pulmonem	pormón <i>poumon</i>
crinem	crin <i>crin</i>	*castellanum	tsatyïn <i>châtelain</i>
manum	man <i>main</i>	vinum	vin <i>vin</i>

Le suffixe *-men* ne laisse que la nasalité à la voyelle qui le précède. C'est ainsi que **coagulumen* donne *calón*, lait caillé et découpé, et **rescumen* fait *reyxón*, sciure.

Un changement d'*n* en *m* se présente dans *pronma*, prune, = *pruna* et *prumey*, prunier, = *prunarium*. Le même son se change en *r* par dissimilation dans *vêrin*, venin, = *venenum*. La mouillure de l'*n* a lieu sous l'influence d'une palatale dans :

*bottonaturam	botényûirê <i>bouton- nière</i>	*nebullam	nyða <i>nuage</i>
nodum	nyèù <i>nœud</i>	nec unum -am	nyon nyuna <i>aucun</i>
		nucem	nyuey <i>noix</i>

Cette influence paraît manquer dans *nyèù*. C'est une forme analogique qui aura sa cause dans le produit de *nodare*.

145 NN se réduit à *n* simple :

cannabum	tsènevo	chanvre
vannum	van	van

147 ndr = N'R :

apponere	apondrè	attacher	plangere	plendrè	plaindre
*diam Veneris	dèvendro	vendredi	secernere	xèdrè	choisir
stringere	etrendrè	serrer	substernere	xotèdrè	27 28 a
ciner + as	hlendre	endre			

148 NS :

*Berne[n]sem	Berney	-ja Bernois	pe[n]sile	peiyo	chambre
*desce[n]sam	dexeyja	descente	prehe[n]sam	preyja	récolte
mo[n]strare	motrà	montrè	co[n]suere	tyèudrè	coudre

Cette chute de l'*n* qu'on rencontre déjà dans le latin classique n'a pas eu lieu dans *minus* qui a fait *men*; mais les composés vulgaires nous la présentent. C'est ainsi que *minus cadentiam* fait *metsanhlè*, difficulté excessive.

149 NF :

infernum	ifè	enfer
----------	-----	-------

150-151 ND NT :

médian :

affrontare	afrontà	attaquer	calendarium	candrey	almanach
annuntiare	anohlè	annoncer	in + funds + are	enfonhlà	enfoncer
attendere	atendrè	attendre	merendam	marenda	123
bennam	benda	27 28 a	*montanea	montanyè	montagne
bonitatem	bontò	bonté			

final :

ad montem	amún	en haut	centum	hlen	cent
brava mente	brámén	bravement	mentem	men	mémoire
Quadragesimam	Cramentrán	les	pontem	pon	pont
entrantem	Brandons		part. de triyè	tèrén	torén tiroir
dentem	den	dent	tridentem	tren	trident
dolentem	dóyén	-ta petit	canthum	tsan	bout
frontem	fron	front	ventum	ven	vent
aquam arden-	garjén	eau-de-vie	serpentem	xerpén	serpent
tem			sementem	xémén	graines
grandem	gran	grand			

151 NC NG ; dans l'intérieur des mots :

	bringa	cidre	quinquaginta	hlincanta	cinquante
concam	contsè	54 et 56 a		londzè	longe
strangulare	etranlà	étrangler	ungulam	onlé	ongle

1. C'est l'assimilation de NF en *f* qui a maintenu l'*i*.

à la fin des mots :

	artsébán	coffre	qui	quinque	hlin	cing
		sert de banc		longe	luen	loin
de longo	dyon	le long				

M.

(Nigra, 139-146).

153 Maintenu à la tête des mots :

masculum	mâhlo	mâle, homme	merendam	marenda	123
manum	man	main	metam	maya	21 b

et dans leur intérieur :

Quadragesima	Cramentrán	les	dominicam	démendzê	dimanche
entransem	Brandons		plumam	plüma	plume

*diam Martis demâr mardi

il rend nasale la tonique de *primam* qui devient *prinma*, mince, et de *pruna*, qui a fait *pronma*, prune. Voyez 144.

154 A la fin des mots il donne le son nasal à la voyelle :

coagulumen	calón	59 60	ramum	ran	5 6 7
*deexcarrica-	detsérdzen	déchar-		reyxón	sciure
mus	geons		quem?	tyin-ta?	quel?
examen	exin	essaim	'lamen	van	planche
primum	prin	mince			

Redoublé, il rend nasale la tonique dans l'intérieur et à la fin des mots :

	cranma	crème
flammam	hlanma	flamme
in summo	enhlón	au sommet

et se simplifie purement et simplement avant l'accent :

commun + a	fém.	comuna	commune
------------	------	--------	---------

155 *nbr nbl* = M'R et M'L :

insimul	enhlenblo	ensemble
---------	-----------	----------

156 MN M'N se réduisent à *n* après l'accent :

columnam	cóna	colonne
feminam	fena	femme
somnum	xòno	sommeil

et avant l'accent à *m* :

examinare	exemâ	essaimer
feminellam	femâ	femme, souvent en mauvaise part

A la fin des mots il ne reste que le son nasal : *auctumnum* fait *ëütón*.

157a *nb np* = MB MP dans le corps des mots :

comprehendere	comprendrê	comprendre
---------------	------------	------------

temple *limonnières*

gamba : tsanba *jambe*

A la fin la labiale tombe et la voyelle devient nasale :

calidum tempus tsotén *été*

M est intercalé d'ancienne date dans '*diam sabbati* qui a fait *dëxandro*, samedi.

157^b *M* combiné avec *u* donne *v* et *w* dans *rëvô rêwâyê*, retiré, reculé, = *renutatum -am*. Le même changement a eu lieu dans la Gruyère.

CONSONNES EXPLOSIVES.

C.

(Nigra, 147-155).

160 CA initial est resté dans :

calendarium	candrey <i>almanach</i>	*capitanum	capêtân <i>capitaine</i>
*campanam	canpâna <i>clochette</i>		catyeyrê <i>garde-robe</i>
catulam	canyê <i>lapin femelle</i>	*caballam	cavâ <i>jument</i>
catul+suff. dim. canyón 92		dér. de cacare	cayón <i>porc</i>

161 *ts*, plus rarement *txy*, = CA :

Initial :

cattum	tsa <i>chat</i>	catenam	tséna <i>chaîne</i>
*casalittum	tsaet 111-112	caballum	tseô <i>cheval</i>
*captiare	tsahlê <i>chasser</i>	carrucam	tserûyê <i>charrue</i>
campum	tsan <i>champ</i>	capistrum	tsêtro <i>licol</i>
canna ²	tsana <i>vase en étain</i> <i>de la contenance</i> <i>d'un pot employé</i> <i>autrefois comme</i> <i>mesure</i>	*caminum	tsémin <i>chemin</i>
candelam	tsandeyya <i>chandelle</i>	cannabum	tsénevo <i>chanvre</i>
cantor	tsanto <i>chantre d'église</i>		tsijyèu <i>cavité qui re-</i> <i>çoit la prentixé</i> ⁴
capellam	tsapâ <i>chapelle</i>	claviculam ³	tsilê <i>cheville</i>
	tsarateyrê <i>jarretière</i>	canem	tsin <i>chien</i>
carrariam	tsareyrê <i>chemin</i>		tsipa ⁵
	tsargòxê <i>char à deux</i> <i>roucs avec un</i> <i>brancard</i>	calidum tempus	tsòhle <i>culotte</i>
castellum	tsatê <i>château</i>		tsotén <i>été</i>
*castellanum	tsatyân <i>châtelain</i>	cadere	txyaua <i>cornille</i>
		capram	txyeyrê <i>tomber</i>
			txyüra <i>chèvre</i>

1. Voyez DIEZ s. v.

2. Voyez DUCANGE s. v. *canna* 4.

3. Il semble que le mot ait été transformé en *caviculam*.

4. Voy. 169 b.

5. Dans *à an tsipa*, aller coucher avec des filles.

164 Dans l'intérieur des mots ordinairement en compagnie d'une autre consonne CA devient également *ts*, comme quand il est initial :

arcam	artsè <i>coffre</i>	*minus caden-	metsanhlè 171
*adcollocare	atyèùtxyè <i>accoucher</i>	tiam	
concam	contsè 54 et 56 a	'picam ¹	pètsè <i>pioche</i>
scaphium	etsihlo <i>cuvier</i>	*picare	petxyè <i>piocher</i>
scalam	etxia <i>échelle</i>		plentxyè <i>plancher</i>
furcam	fòrtsè <i>fourche</i>	ital. rocca	ròtsè <i>pierre</i>
mercatum	martxyè <i>marché</i>	ital. tacca	tatsè 8 a
	motxyèù <i>mouchoir</i>	vaccam	vatsè <i>vache</i>

Il y a *txy* au lieu de *ts*, quand la syllable est accentuée. Une exception se présente dans *bocà*, manger gloutonnement, verbe qui dérive de *buc-cam*. Dans *catyeyrè*, dérivé de *cacare* au moyen du suff. *-aria*, il y a un archaïsme phonétique.

160 et 164 *Remarque*. Dans :

circellum	dzardzè <i>bords du tonneau</i>
caveam	dziwè <i>cage</i>
*adcaptare	adzetà <i>acheter</i>

la gutturale sourde était devenue sonore, quand elle a pris le son palatal.

163 Entre deux voyelles elle devient *y*, qui peut disparaître dans certains cas en se combinant avec la consonne antérieure :

asscurare	axuryè <i>assurer</i>	resecare	reyxyè <i>scier</i>
	buyà <i>faire la lessive</i>	carrucam	tsèrùxyè <i>charrue</i>
dér. de cacare	cayón <i>porc</i>	urticam	urtyá <i>ortie</i>
spicam	epyá <i>épi</i>	verrucam	varúxyè <i>verrue</i>
locustam	lòta 64 et 65	secale	xeiya <i>seigle</i>
nec unum -am	nyon nyuna <i>aucun</i>	securum	xüi <i>sûr</i>
replicare	repleyè 3 b		

Quoique *lòta* = *locustam* paraisse fort contracté, il n'y a pas le moindre doute sur son origine. *Locustam* a dû devenir successivement **loyusta*, **loyosta*, **lyosta*, **lyota*. *Ly* s'est ensuite réduit à *d* interdental, puis à *l*, conformément à la phonétique du Bagnard.

165 *dz* = CA atone :

dominicum	démendzè <i>dimanche</i>	subst. verb. de	lueydzè <i>traîneau</i>
*deexcarricamus	detsèrdzen nous déchargeons	lubricare	
		pic + a fém.	pedzè <i>poix de cor-donnier</i>

djy = CA tonique :

*vervecarium	bardjyè <i>berger</i>	*bullicare	bèüdjyè <i>bouger</i>
*vervecarium	bardjyèrè <i>bergère</i>	*expulicare	epüdjyè <i>tuer les puces</i>

1. Voyez DUCANGE.

lubricare	lueydjyé 3 b	picare	pedjyé <i>coller</i>
*medicare	meydjyé 3 b	praedicare	predjyé <i>parler</i>

166 CO CU à la tête des mots. A côté de son maintien dans :

cubare	coà <i>couver</i>	conflare	conhlà <i>gonfler</i>
coj n̄caculam	cocalè 8 b		corba <i>bois du collier</i>
*cuparium	coey = covay JORAT.	cornua	còrna <i>corne</i>
coquere	coeyrè <i>cuire</i>	cogitare	cudjyé <i>essayer</i>
cuminiare	comenhlé <i>commencer</i>	*scopare	ecoà <i>balayer</i>

on le trouve devenu sonore dans :

corb + a <i>fém.</i>	gorba <i>corbeille</i>
*cuparium	govey SEMBRANCHER <i>seille</i>

et attaqué par l'i palatal, quand son développement phonétique l'a amené à *ëü*.

Initial :

cor	tyèü <i>cœur</i>	dér. <i>decollocare</i>	tyèütsè <i>lit</i>
coryl + a <i>fém.</i>	tyèüdra <i>noisetier</i>	cubat	tyèuve
consuere	tyèüdrè <i>coudre</i>		tyèüxè <i>course</i>

intérieur :

a[<u>u</u>]scultare	atyèütà <i>écouter</i>	scopam	etyèüva <i>balai</i>
*adcollocare	atyèütxyè <i>accoucher</i>	*scopo	etyèüvo <i>balayer</i>
excutere	etyèürè 78	succutere	xatyèüre 134

Tye = *coagulum* est une forme sans autres exemples, mais qui s'explique sans peine.

167 La gutturale s'est vocalisée dans les mots suivants ou est tombée purement et simplement :

jocum	djua <i>jeu</i>	porcum	puè <i>porc, homme sale</i>
dico dicunt	dyu <i>dion</i>	persicum	pyè <i>bleu</i>
focum	fua <i>feu</i>	saccum	xa <i>sac</i>
locum	lua <i>lieu</i>	*seraceum	xeri <i>sérac</i>

168 CU dans les suffixes -ATICUM :

*arboraticum	arberàdzo 8 b	*operaticum	ovràdzo <i>ouvrage</i>
*herbaticum	erbàdzo 8 b	*villaticum	veàdzo <i>village</i>

et dans :

haereticum *credzo sorcier*

Ficatum donnant *fedzo*, foie, rentre dans la même série, s'il y a eu métathèse de *c* avec *t*. Comp. Diez, E. W., s. v. *fégado*.

169a *hl* = CE CI, au commencement des mots :

caelum	hleè <i>ciel</i>	ciner + as	hlandre <i>cedre</i>
centum	hlen <i>cent</i>	cellarium	hley <i>cave</i>

1. Un problème de prononciation que les Bagnards ont coutume de présenter aux étrangers est : *hlin hlen hlincante hlin medéhlin*.

coenare	hlénâ <i>souper</i>	cœnam	hlina <i>souper</i>
quinque	hlin <i>cinq</i>	quinguinta	hlinçanta <i>cinquante</i>
dans leur intérieur :			
*lacticellum	ahlè <i>lait</i>	paleaceam	padahlè <i>paillasse</i>
artificium	artifihlo <i>usine</i>		panhleyè 3 <i>b</i>
	brahlâ <i>brasser</i>		pyehlè 71
glaciem	dahlè <i>glace</i>	*remercedare	remahlâ <i>remercier</i>
dulc + a <i>fém.</i>	dèuhlè <i>douce</i>		rinhlé <i>rincer</i>
in ecce hac	enhlé <i>de ce côté-ci</i>		tsèuhlón <i>bas</i>
falcarium	fèuhlè 9 <i>b</i>		tsòhle <i>culotte</i>
forfices	forhle 83		tsòhlépyâ <i>chausse-</i>
*medicinum	medèhlin <i>médecin</i>		<i>pieds</i>

Hl est remplacé par f dans les deux diminutifs de *falcem*, *fèüfèlè*, *fau-*
cille, et *fèüfèlón*, serpe à tailler la vigne.

169b c a été assimilé à s dans :

cerasea	xèryejè <i>cerise</i>	dér. de <i>premere</i>	prentixè <i>petit lait dé-</i>
*limaceam	emaxè <i>escargot</i>		<i>coulant du fro-</i>
dim. du préc.	emaxón <i>limaçon</i>		<i>mage qui vient</i>
	munerexè 111-112		<i>d'être pressé</i>

170 Entre deux voyelles c devient j :

lacertum -am	ajer ajerda <i>lézard</i>	vicinum -am	vèjin vèjèna <i>voisin</i>
acetum	aji 21b	avicellum	ojè <i>oiseau</i>
laricem	arjè <i>mélèze</i>	vacivum- am	vaji -a 127-129

Mais *hirpicem* a donné *èrxè* grâce à l'influence du *p*. Dans *xèdrè*, de *scernere*, choisir, la gutturale s'est combinée avec *s*. *Xaradzín* de *Sarracenum*, sorcier, est une exception qui se comprend facilement dans un mot d'origine étrangère. Dans les proparoxytons CE CI deviennent régulièrement dz :

pollicem	pèüdzo <i>pouce</i>	pullicenum	püdzin 83
pulicem	püdzè <i>puce</i>	salicem	xòdzè <i>saule</i>

Mais *corticem* donne *crutsè*, son, sans adoucissement, parce que la dentale suit une consonne.

171 C se fond en voyelle dans les dyssyllabes et trissyllabes suivants :

coquere	coeyrè <i>cuire</i>	facitis	fide
dicere	dirè <i>dire</i>	nucem	nyuey <i>noix</i>
facere	firè <i>faire</i>	picem	pi <i>poix, résine</i>
facis facit	fi	radicem	ri <i>racine</i>

Les contractions propres au Bagnard empêchent souvent la voyelle de paraître. La même vocalisation a lieu quand le *c* est final : *illac* donne *ê*, là.

172 CT :

actionem	axyón <i>action</i>	*fructum	frué <i>fromage</i>
*impactare	enpatxyè <i>empêcher</i>	*fructa	fruitè <i>fruits</i>
auctumnum	èutón <i>automne</i>	noctem	nin <i>nuit</i>
exsuctum -am	exuè -tè <i>sec, desséché</i>	*profectare	profeytyè <i>profiter</i>
dér. de lact-	etytyá <i>petit lait</i>	sector	xeyto <i>faucheur</i>
facturam	fetyuirè 59-60		

Dans *axyón* la gutturale n'a pas pu se fondre en y, grâce à la palatale de la syllabe finale.

Dans *enpatxyè* la palatale s'est combinée avec la dentale qui l'a attirée à la syllabe suivante. Èütón = *autón* du Jorat semble avoir rejeté l'élément guttural sans se modifier conformément aux habitudes de notre dialecte. Cependant le c a fait vivre la diphthongue qui autrement se serait réduite à o.

173 CR :

dér. de	crassum	grixè <i>graisse</i>
	lacrimam	egrèma <i>larme</i>
	macrum	mingro <i>maigre</i>

174 CS (X) :

coxam	cuxè <i>cuisse</i>	laxare	laxyè <i>laisser</i>
lixivum ou	enxü <i>eau de la les-</i>	*maxellam pour	maxá <i>molaires ex-</i>
lixivium	sive	maxillam	trèmes
examen	exin <i>essaim</i>		uxè 111-112
examinare	exemâ <i>essaimer</i>	saxum	xi <i>rocher</i>
fraxinum	frîno <i>frêne</i>		

Baxyè de *bassare* a subi le même traitement que s'il présentait la combinaison CS. *Post* se transforme de manière à faire croire que le latin vulgaire prononçait *posc* ou *poss*. *Frîno* de *fraxinum* garde le reste de la gutturale dans l'i.

QV.

(Nigra, 156).

176-177 *Aquam* présente deux traitements : selon l'un il devient *îwè*, en perdant l'élément guttural ; selon l'autre il rejette la labiale : *aquam ardentem* fait *garjén*, eau-de-vie.

179a La labiale a disparu dans :

qualemque unum	carcón <i>quelqu'un</i>	*quaerire	cèri <i>chercher</i>
*quartarionem	carterón <i>mesure,</i>	Quadragesimam	Cramentrán <i>les</i>
	<i>deux pots</i>	entrantem	Brandons
quid ?	cè ? <i>que ?</i>	quinguinta	hincanta <i>cinquante</i>

La gutturale a été attaquée dans *tyin tyinta ?* quel ? quelle que soit son origine, soit qu'il soit le même que l'italien *chente*, soit qu'il vienne de *quem*, ce qui est plus probable vu les formes vaudoises et fribourgeoises.

179^b Nous avons déjà parlé de *coeyrè* plus haut et de *âlè*, produit de *aquilam*, à 118.

Dans *hlin* et *hlincantà* la gutturale s'est perdue de bonne heure et la tête du mot est traitée comme si elle avait eu CI. Voy. 169a.

xèürè = **sequere* doit vraisemblablement être expliqué comme *îwè*.

G.

(Nigra, 157-162).

181 *dz* = GA au commencement des mots :

<i>gaudere</i>	<i>dzau</i> <i>jouir, se servir</i>	<i>gaudiosum</i>	<i>dzoyèù</i> <i>joyeux</i>
<i>gallinam</i>	<i>dzènèlè</i> <i>poule</i>	<i>gabatam</i>	<i>dzùta</i> <i>joue</i>

Il en est de même dans le corps des mots après une consonne. *Dz* se change en *djy* quand la syllabe qui suit porte l'accent. Ex. :

<i>ital. albergare</i>	<i>abardjyè</i>		<i>gòrdzè</i> <i>gorge</i>
<i>irrigare</i>	<i>erdjyè</i> <i>irriguer</i>	<i>longam</i>	<i>londzè</i> <i>longe</i>

Une exception s'offre dans *purga*, médecine, substantif verbal de *purgare*.

182 Les exemples de G entre deux voyelles me font défaut, mais il est permis d'affirmer qu'il se fond en palatale sonore, comme le *c* dans la même position. Voyez 163.

183 GO GU :

	<i>gòrdzè</i> <i>gorge</i>
<i>gurdam</i>	<i>gòrdo</i> <i>raide de fatigue</i>
<i>gutturum</i>	<i>gòtro</i> <i>goître</i>

184 Précédé d'une voyelle il tombe :

* <i>tegullam</i>	<i>tyða</i> <i>tuile</i>
<i>Augustam</i>	<i>ùta</i> <i>Aoste</i>

Dans *fri*, fraise, de *fragum*, il s'est vocalisé.

185 -GUA : *linguam* *ènwa* *langue*

Comp. *îwè*, 176-177.

188 GE GI initial :

<i>genitum -am</i>	<i>dzen -ta</i> <i>gentil, sage</i>	<i>gerul + suff. dim.</i>	<i>dzerlón</i> 92
<i>gengivam</i>	<i>dzenjia</i> <i>gencive</i>	<i>geniculum</i>	<i>dzonè</i> <i>genou</i>
<i>gerulum</i>	<i>dzerlo</i> <i>hotte</i>		

Au lieu de *dz* on rencontre *djy* dans *djyerla* = *gerulam*.

GE GI médian :

<i>imaginem</i>	<i>emadzè</i> <i>image</i>
<i>horologium</i>	<i>ròdzo</i> <i>horloge</i>

190 La gutturale s'est fondue en palatale sonore dont le développement est parfois voilé par des combinaisons nouvelles :

cogitare	cudjyè <i>essayer</i>	longe	luen <i>loin</i>
digitum	dey <i>doigt</i>	magis	min <i>plus et mais</i>
*fugire	fuyi <i>aller</i>	magidem	min <i>pétrissoire</i>
quingaginta	hlincanta <i>cinquante</i>	Reginhardum	rènâ <i>renard</i>
legere	lirè <i>lire</i>		

Dans *etrendrè* = *stringere* et *plendrè* = *plangere* la gutturale a subi le même sort que le *d* euphonique est venu cacher.

191 GR initial et après une consonne :

graneam	grandzè <i>grange à foin</i>	*greve=grave	grey <i>difficilement</i>
granarium	grèney <i>grenier</i>	Bulgarum	bèügro <i>homme solide</i>

Après une voyelle la gutturale se vocalise :

nigrum -am nê neyrè *noir -e*

192 GN :

malignum	malin <i>rusé</i>	ital. matrigna	marena <i>femme</i>
malignam	malèna <i>rusée</i>	ital. patrigno	parén 42
	manyin ¹ <i>chaudron-</i>	pugnum	poin <i>poing</i>
	nier et <i>hongreur</i>	*praegnum-am ²	pren <i>prémyè</i> 67

T.

(Nigra, 163-170).

193 T demeure au commencement des mots :

taedam	teiya <i>bois résineux</i>	talem	tô <i>tel</i>
	du <i>tronc de dalè</i>	tridentem	tren <i>trident</i>
telam	teiya <i>toile</i>	trabem	trò <i>poutre de pont</i>

Une exception se rencontre dans *derbôn*, taupe, et ses dérivés qui ont encore une autre irrégularité. Comp. *tarpôn* du dialecte de Val Soana, 54.

194 Il continue également à vivre dans le corps des mots après une consonne :

alterum -am	âtro -a <i>autre</i>	quingaginta	hlincanta <i>cinquante</i>
a[u]scultare	atyèütâ <i>écouter</i>	locustam	lòta <i>sauterelle et ci-</i>
Quadragesimam	Cramentrán	les	<i>gale</i>
entrantem	Brandons	portam	pòrta <i>porte</i>
stare	età <i>rester</i>	vostram	vùtra <i>votre</i>

Si *t* devient final, il cesse de se prononcer : ainsi *altum* donne ô, haut.

195 Entre deux voyelles dont l'antérieure persiste il ne peut se maintenir que exceptionnellement ; mais quand elle tombe, sa conservation est assez fréquente :

bonitatem	bontò <i>bonté</i>	*capitanum	capètân <i>capitaine</i>
brutam	bròta <i>vilaine</i>	debitum	deto <i>dette</i>

1. Voy. Ducange.

2. Voy. Ducange s. v.

<i>gabatum</i>	<i>dzûta joue</i>	<i>totam</i>	<i>tôta toute</i>
<i>repositam</i>	<i>repûta 74</i>	<i>totam vicem</i>	<i>toti toujours</i>

Brqta et *tôta* ont été sans doute formés sous l'influence du masculin *brq* et *tò*, quand leur *t* sonnait encore. Dans *pu-ta* BAS-VALAIS laid, vilain, = *putidum -am*, il y a eu sans doute assimilation des deux dentales dont la sourde a prédominé.

196 Il s'adoucit en *d* surtout dans les proparoxytons :

<i>arboraticum</i>	<i>arberádzo 8b</i>	<i>malehabitum-am</i>	<i>mâdo -a malade</i>
<i>bibitis</i>	<i>beyde</i>	<i>operaticum</i>	<i>ovrádzo ouvrage</i>
<i>cogitare</i>	<i>cudjyè essayer</i>	* <i>potitis</i> = <i>potetis</i>	<i>pèude</i>
* <i>diam sabbati</i>	<i>dèxando samedi</i>	<i>perditam</i>	<i>perda perte</i>
<i>ficatum</i>	<i>fedzo foie</i>	* <i>consuturarium</i>	<i>tyèüdurey tailleur</i>

Un cas sans autres exemples d'adoucissement en *d* est *ajer -da* = *lacertum -am*. Comp. le français *lézard* et *lézarde*.

197 Son sort ordinaire est de disparaître entre deux voyelles qui se conservent :

<i>botellum</i>	<i>boè boyau</i>	<i>platanum</i>	<i>plino 1</i>
<i>betullam</i>	<i>byòda bouleau</i>	* <i>potere</i>	<i>poey pouvoir</i>
* <i>betulletum</i>	<i>byoey 19 20 21</i>	* <i>remutatam</i>	<i>rewâyè 4b</i>
<i>firmaturam</i>	<i>farmûirè serrure</i>	<i>catenam</i>	<i>tsèna chaîne</i>
<i>fata</i>	<i>fâyè fée</i>	* <i>catenillam</i>	<i>tsènea 71</i>
<i>lavaturam</i>	<i>lavyûirè lavure</i>	<i>vitellum</i>	<i>vè veau</i>
<i>metam</i>	<i>maya 21b</i>	<i>vitellare</i>	<i>veyâ vèler</i>
* <i>miratorium</i>	<i>meryèü miroir</i>	<i>setam</i>	<i>xeiya soie</i>

Il tombe aussi à la fin des mots ou, pour mieux dire, quand il devient final par la chute de la voyelle qui le suit :

<i>acetum</i>	<i>aji 21b</i>	<i>parietem</i>	<i>parey paroi</i>
<i>boletum</i>	<i>boey 84</i>	<i>pilatum</i>	<i>peyò bouillie</i>
<i>bonitatem</i>	<i>bontò bonté</i>	<i>pistatum</i>	<i>pîtò froment écrasé</i>
<i>brutum</i>	<i>brq vilain</i>	<i>pratum</i>	<i>prò pré</i>
* <i>betulletum</i>	<i>byoey 19 20 21</i>	* <i>repalatum</i>	<i>repaò 4b</i>
<i>digitum</i>	<i>dey doigt</i>	* <i>remutatam</i>	<i>revò retiré, reculé</i>
<i>Mauritium</i>	<i>Muri Maurice</i>	<i>totum</i>	<i>tò tout</i>
* <i>passatum</i>	<i>paxò passé</i>	<i>volatum</i>	<i>vò volé;</i>

198 et à plus forte raison dans les mots où il était final en latin, mots qui comprennent surtout des formes verbales :

<i>habet</i>	<i>a</i>	<i>est</i>	<i>e</i>
<i>bibit</i>	<i>bei</i>	<i>venit</i>	<i>vin</i>
<i>bibunt</i>	<i>beiyon</i>	<i>veniunt</i>	<i>vényon</i>
<i>coagulat</i>	<i>cale</i>		

1. *Plino* est probablement la contraction de **plaino* **placno* **plaano*.

200 La formule TR se réduit à *r*, comme nous l'avons vu à l'occasion de l'*a*, 3c :

latro	âre <i>voleur</i>	ital. matrigna	marêna <i>femme</i>
butyrum	bèurro <i>beurre</i>	*matrucularium	maruley <i>marguiller</i>
deretrarium	darey 123	patrem	pârè <i>et pire père</i>
excutere	etyèurè <i>battre le blé</i>	ital. patrigno	parén 42
fratrem	fràre <i>frère</i>	presbyterum	preyre <i>prêtre</i>
matrem	màrè <i>et mire mère</i>		

199 TT se réduit à *t* entre des voyelles :

attendere	atendrè <i>attendre</i>
battuere	batrè <i>corner, frapper, sonner</i>
mittere	metrè <i>mettre</i>

et tombe à la fin des mots :

battuit	ba.
---------	-----

201 T'S : habere habetis arey.

D.

(Nigra, 171-174).

202 D initial :

dentem	dent <i>dent</i>	*diam lunae	dèlôn <i>lundi</i>
debitum	deto <i>dette</i>	dolia	dòlè 56b

203 D entre deux voyelles :

audire	au <i>entendre</i>	peduculum	pyèù <i>pou</i>
codam	caua <i>queue</i>	radium	rî <i>rayon de la roue</i>
*crudium -am	croey <i>croyé mauvais</i>	radicem	rî <i>racine</i>
dimidium	demyè <i>demi</i>	taedam	teiya 67
gaudere	dzau <i>jour, se servir</i>	tridentem	tren <i>trident</i>
*gaudiosum	dzoyèù <i>joyeux</i>	aha weidanjan	wanyè 3b
claudere	hlùrè <i>clorre et fermer</i>	*vidère	yèrè <i>voir</i>

Il s'est maintenu dans *medèhlin* qui est un mot d'introduction récente¹. Dans *enlindrè* de *illidere*, agacer les dents, l'introduction de la nasale a protégé le *d*. Le maintien du *d* est incertain dans *predjyè*, parler, = *praedicare*. *Vudyè*, vider, n'ayant probablement rien à faire avec *viduum viduare*, sa forme ne présente rien d'irrégulier. Comp. l'article de Schuchardt dans la *Romania*.

204 D final :

fidem	fey <i>foi</i>	nidum	nin <i>nid</i>
magidem	min <i>pétrissoire</i>	pedem	pya <i>ped</i>
nodum	nyèù <i>nœud</i>	tripedem	trèpà <i>trepied</i>

206 *Ad* est rendu par *a*.

1. Un exemple du changement de *d* en *l* avec métathèse se présente dans *enhluna*, enclume, = **incudinem*.

P.

(Nigra, 176-179).

209 P initial :

palam	pâ <i>pelle</i>	plana	plâna <i>plaine</i>
panem	pan <i>pain</i>	platanum	plîno <i>platane</i>
parietem	parey <i>paroi</i>	pratam	prô <i>pré</i>
pastor	pâto <i>fruitier</i>		

210 Entre deux voyelles P passe à la labiodentale sonore, de même devant r :

apiculam	avèlè <i>abeille</i>	lepor + a <i>fém.</i>	leyvra <i>lièvre</i>
scopam	etyëüva <i>balai</i>	*operaticum	ovràdzo <i>ouvrage</i>
*cuparium	govey SEMBRAN- CHER <i>seille</i>	piper	peyvro <i>poivre</i>
		sapam	xâva <i>sève</i>

Devenu *v* il tombe très souvent :

crepare	creâ <i>percer, crever</i>	pauperum	puro -a <i>pauvre</i>
desupra	dejëüra <i>dessus</i>	ripam	ria <i>bord</i>
scopare	ecoâ <i>balayer</i>	capistrum	tsêtro <i>licol</i>
*cuparium	coey = covay JORAT		

B a pris la place de P dans un cas unique, dans *superare* qui a fait *xobrâ*, rester. Il ne se maintient que dans des mots où le sentiment de la composition n'avait pas disparu, comme dans :

repositam	repûta 74
*trapassare	trapaxâ <i>trépasser, mourir</i>
tripedem	trêpâ <i>trépied</i>

et où l'assimilation l'empêche de se modifier, comme dans :

papyrus	papey <i>papier</i>
proprium	prôpro <i>propre</i>

Capêtân est un mot d'introduction postérieure, ce que prouve CA qui n'a pas changé.

211a P final disparaît :

lupum	lèü <i>loup</i>
sepem	xeÿ <i>haie naturelle et artificielle</i>

211b PP se réduit à P simple :

apponere	apondrè <i>ajouter</i>	*cappellum	tsapè <i>chapeau</i>
	pôpa <i>pis d'une laie</i>	cippum ¹	xepa <i>cep</i>
*cappellam	tsapâ <i>chapelle</i>		

213 PT :

adaptare	adzètâ <i>acheter</i>	ruptam	rôta <i>route</i>
----------	-----------------------	--------	-------------------

1. Voy. Ducange, s. v. *ceppa*.

B.

(Nigra, 180-182).

214 B initial :

battuere	batré 78	biberé	beyré boire
bennam	benda 27 28a	boletum	boey 84

215 Entre deux voyelles il est soumis au même sort que le *p*. Il devient par exemple *v* dans :

habere	avey avoir	librum	eyvro livre
subst. verb. de hibernare	enverna hivernage	fabrum	favrè maréchal-fer-rant
*exprobare	eprovà essayer	libram	ivra livre
*exprobo	eprèuvo	cannabum	tsènevo chanvre

et disparaît dans :

lubricare	lueydjyé 3b	*nebullam	nyða nuage
subst. verb. de lubricare	lueydzè traîneau	presbyterum	preyre prêtre
		caballum	tseð cheval

Devenu *v* il s'est vocalisé dans *txyüra*, de *capram*, chèvre.

Une irrégularité qui s'étend dans la plus grande partie du domaine roman est le maintien du *b* dans *ibro*, libre. = *liberum*.

Après une consonne *b* continue à vivre :

arborem	âbro arbre	*herbaticum	erbâdzo 8b
*album spinum	arbecin aubépine	corb + a fém.	gërba ¹ corbeille
*arboraticum	arberâdzo 8b		

Il reste également dans B'L :

*poenibilem	peniblo pénible
sabulam	xabla sable
sibilare	xublâ siffler

216 A la fin des mots il tombe :

probe	prèü assez.
trabem	trô poutre de pont.

217 B'T des proparoxytons se réduit tantôt à *t*, tantôt à *d* :

debitum	deto dette	gabatam	dzúta joue
*diam sabbati	déxando samedi	male habitum	mâdo malade

BST se simplifie en *t* :

substernere	xotèdrè mettre la litère.
-------------	---------------------------

ACCIDENTS GÉNÉRAUX.

219 ASSIMILATION. L'assimilation des voyelles est peu développée. A est devenu *e* sous l'influence de *y* dans *plentxyè*, plancher. O s'est rétréci en *u* dans :

1. Voy. Ducange, s. v. *corba*.

consobrinum	cujin <i>cousin</i>		curtèna <i>tas de fumier</i>
*cohortile	curti <i>jardin</i>	*morire	muri <i>mourir</i>
*cohortiliare	curtelyè <i>3b</i>		
	et en ü dans <i>drümin</i> de <i>dormire</i> .		

227 PROSTHÈSE de l'e devant l's impure :

scholam	ecûla <i>école</i>	sternuere	etarnin <i>éternuer</i>
	eparmâ <i>épargner</i>	*stelam	eteiya <i>étoile</i>
spinam	epina <i>épine</i>	stringere	etrendrè <i>serrer</i>
*spathulam	epôla <i>épaule</i>	scaphium	etsihlo <i>cuvier</i>
spicam	epyá <i>épi</i>	scalam	etxia <i>échelle</i>
	êscabi <i>chaise</i>	scopam	etyèüva <i>balai</i>
stare	etâ <i>rester</i>		

231 EPENTHÈSE de n dans :

<i>subst. verb. de hibernare</i>	envèrna <i>hivernage</i>
<i>lixivum ou lixivium</i>	enxü <i>eau de la lessive</i>

232 EPITHÈSE de n après i. L'i peut être étymologique ou résulter des lois propres au langage de Bagnes :

dormire	drümin <i>dormir</i>	magis	min <i>plus et mais</i>
illidere	enlindrè <i>78</i>	magidem	min <i>pétrissoire</i>
sternuere	etarnin <i>éternuer</i>	macrum	mingro <i>maigre</i>
*fimaceum *	femin <i>fumier</i>	nidum	nin <i>nid</i>
fraxinum	frîno <i>frêne</i>	noctem	nin
ital. fornire	furnin <i>achever</i>	platanum	plino <i>platane</i>
grandem mer-	gran maxin <i>merci</i>	tenere	tènin <i>tenir</i>
cedem		venire	vènin <i>venir</i>

235 ATTRACTION :

*admuriare	amoeuryè <i>3b</i>		cropeyrè <i>croupière</i>
*assecurare	axüryè <i>assurer</i>		cumahleyrè <i>9a</i>
*bandariam	bandeyrè <i>9a</i>	deretrarium	darey
vervecarium-	ambardjyé -erè <i>berger</i>	*talponariam	derbuneyrè <i>9a</i>
	bletsuney <i>poirier</i>	dimidium	demyè <i>demi</i>
	borateyrè <i>9a</i>	ecclesiam	eleyjè <i>église</i>
brachium	bri <i>bras</i>	*scalarium	etseeey <i>escalier</i>
*butyriam	burirè <i>baratte</i>	*falcarium	fèuhlè <i>69</i>
calendarium	candrey <i>almanach</i>	foriam	foeyrè <i>diarrhée</i>
*quartarionem	carterón <i>179a</i>	*fumariam	fumeyrè <i>fumée</i>
	catyeyrè <i>9a</i>	*filariam	fyeyrè <i>9a</i>
*cuparium	coey==covay <i>JORAT</i>	cuparium	govey <i>210</i>
*corvaceum	corbi <i>corbeau</i>	granarium	grèney <i>grenier</i>
	cordanyè <i>cordonnier</i>		griotey <i>arbre qui</i>
	croeyjü <i>vieille lampe</i>		<i>porte les griottes</i>

cellarium	hley <i>cave</i>	pomarium	pomey <i>pommier</i>
*clariare	hleyryè <i>voir clair</i>		potey <i>ferblancier</i>
lineum	indzo <i>linge</i>	primarium -am	premyè <i>premyèrè</i> <i>premier</i>
	intye <i>ici</i>		
aream	irè <i>aire de la grange</i>	prunarium	prumey <i>prunier</i>
istoriam	istoeyrè <i>histoire</i>	potionem	puijón <i>poison</i>
materiam	mateyrè 30	remedium	remyedzo <i>remède</i>
ma[n]sionem	mejón meyjón <i>cuisine</i>	dér. detenacula	tenaley <i>cerf-volant</i>
		candelarium	tsandee <i>chandelier</i>
memoriam	memuirè <i>mémoire</i>		tsarateyrè <i>jarretière</i>
	metaney 9a	carrarium	tsareyrè <i>chemin</i>
	moeyjyá <i>malaisé</i>	caldaria	tsèüdeyrè <i>chaudière</i>
murium -am	moeyro -è <i>trop salé</i>	*consuturarium	tyèüdürey-rè <i>tailleur</i>
mortarium	mortey <i>mortier à piler</i>	-am	
	murdzyèrè <i>tas de</i> <i>Pierre au milieu</i> <i>des champs</i>	*salarium	xeyrè 9a
		*sementarium	xémentey -rè 9a
		-am	
pararium -am	parey- rè <i>pareil</i>	cerasea	xèryejè <i>cerise</i>
*pascuarium	patyè 9b	sextarium	xètè <i>setier</i>
*pavoriam	poeyrè <i>peur</i>	solatium	xoey <i>divertissement</i>

236 CONTRACTION :

alá VAUD	â <i>aller</i>	*soliculum	hluè <i>soleil</i>
ad illam	an ¹	lavatorium	lavyèü <i>lavoir</i>
	andyüürè 71	lavaturam	lavyüürè <i>lavure</i>
adripatum	arò <i>arrivé</i>	locustam	lòta 64 et 65
*bottonaturam	botényüürè 71	*locustellum	lotè BRUSON 90
*brava mente	brámén <i>bravement</i>	male habitum	mâdo <i>malade</i>
bovinam	buènaviande <i>devache</i>	*maxellam	maxá 111-112
betullam	byòa <i>bouleau</i>	malle + suff. dim.	mè <i>maillet</i>
*betulletum	byoey 19 20 21	misellam	mejá <i>ladre</i>
calendarium	candrey <i>almanach</i>	*miratorium	meryèü <i>miroir</i>
*caballam	cavá <i>juvent</i>	*metipsimum	mímo <i>même</i>
*codalem	cò(a) <i>le dessus de la</i> <i>queue</i>	mul + suff. dim.	muet <i>muët</i>
*colare illum	coá ahlè <i>couler le</i>	mulinum	muin <i>moulin</i>
lacticellum	lait	mulin + suff. dim.	munet 85
columnnam	cóna <i>colonne</i>	*nebullam	nyòa <i>nuage</i>
de longo	dyon <i>le long</i>	nec unum -am	nyon nyuna <i>aucun</i>
spicam	epýá <i>épi</i>	palam	pá <i>pelle</i>
femellam	femá 74	patellam	pía <i>poêle à frire</i>
cellarium	hley <i>cave</i>	platanum	plíno <i>platane</i>
		potere	poe <i>pouvoir</i>

1. á an *feyré*, aller à la foire — an *vátra*, à la vôtre.

*pavoriam	poeyrè <i>peur</i>	*castellanum	tsatyán <i>châtelain</i>
presbyterum	preyre <i>prêtre</i>	catenam	tsèna <i>chaîne</i>
dérivé de pilare	pyèta <i>instrument pour piler le sel</i>	catenillam	tsènea 71
pilosum- am	pyèu pyèuja <i>poilu</i>	claviculam	tsilé <i>cheville</i>
peduculum	pyèü <i>pou</i>	*claviculare	tsilyè <i>cheviller</i>
peduculosum	pyoèü <i>pouilleux</i>	coagulum	tye 166
*remercedare	remahlâ <i>remercier</i>	tuus	tyò <i>tien</i>
re + emendare	remendâ <i>raccom- moder</i>	*tegullam	tyòa <i>tuile</i>
Reginhart	rènâ <i>renard</i>	*totare	tyüâ <i>tuer, éteindre</i>
*repalare	repâ 111-112	urticam	urtyâ <i>ortie</i>
*remutatam-am	rèvò rewâyè 4b	Augustam	ûta <i>Aoste</i>
radicem	ri <i>racine</i>	vitellum	vè <i>veau</i>
radium	ri <i>rayon de roue</i>	*vitellare	vèyâ <i>véler</i>
horologium	ròdzo <i>horloge</i>	volatum	vò <i>volé</i>
*revidere	ryèrè <i>revoir</i>	aha. weidanjan	wanyè 3b
tridentem	tren <i>trident</i>	*sapère	xey <i>savoir</i>
	trentyüirè <i>cheville du char</i>	*salarium	xeyrè 9a
*cappellam	tsapâ <i>chapelle</i>	securum	xüi <i>sûr</i>
		suum	xyò <i>sien</i>
		vi + suff. dim.	yon <i>sentier</i>

Une contraction qui a déjà eu lieu en latin est celle de *curti* = *cohortile*.

TABLES ALPHABÉTIQUES.

a) Résumé phonologique.

A long conservé 1	ASSIMILATION DES VOYELLES 219 :
â = A bref 2	o devient u dans o... i
-â = ATUM sous l'influence d'un son palatal 3b	ATTRACTION 235
A EN POSITION latine et romane conservé 8a	au = u bref 61
A atone maintenu 69a	AU maintenu à la syllabe atone 93
-âdzo = -ATICUM 168	B initial maintenu 214
AE 67	B maintenu après une consonne 215
âm = AMM 17a	b = v 127-129
an = AMP 17b	b, sa chute, 215
-AN-ANA 5 6 7	BL maintenu 115
an = ANT 16	C vocalisé 167
anyê = ANEA ANIA 15	C traité comme s entre deux vo- yelles 169b
ar atone = ER atone 75	CA conservé 160
ar + cons. = IR + cons. 81	CHUTE du B 116
	— du D entre deux voyelles 203

- CHUTE du D à la fin des mots 204
 — de l'E avant et après l'accent 78
 — du G entre deux voyelles 184
 — de l'H 95
 — de l'I 83
 — de l'L 111-112
 — du P final 211
 — de l'R après l'accent 123 126
 — de l'R par dissimilation 124
 — de l's à la fin des mots 137
 — de l's devant une autre consonne 138-142
 — du T 197 200
 — de l'U avant et après l'accent 92
 — du V 127-129 210 215
 — du V devant Y 127-129
 — du V final 131
- CO CU maintenu 166
- CONTRACTION 236
- CT 172
- D maintenu 202
- D, sa chute entre deux voyelles, 203
- D, sa chute à la fin des mots, 204
- d = T dans les proparoxytons 196-217
- d au lieu de l (ly) 121
- dz (dij dj) = J 96
- dz = DY (DI) + voyelle 105a
- dz (djy) = BY (BI) + voyelle 109
- dz = Z 143
- dz = CA atone 165
- dz = GA 181a 181b
- dz = GE GI 188
- djy = GA tonique 181b
- djy = CA tonique 165
- E EN POSITION 27 28a
- è -èlè = suffixe -ICULUM -ICULAM 42 118
- ê = -ELLUM 31
- e ouvert ou fermé = i EN POS. 42
- E atone avant l'accent maintenu 74
- E EN HIATUS 78
- E, sa chute avant et après l'accent, 78
- edzo = -ETICUM 168
- ÈN + voyelle maintenu 18
- en = ÌN et IM 37 et 38
- ENS réduit à ES 32. Comp. 19 20 21
- EPENTHÈSE de n 231
- EPITHÈSE de n 232
- è (yè) = -ARE sous l'influence d'un son palatal 3b
- è (e) = A atone avant l'accent sous l'influence d'un son palatal 71
- è = A final sous l'empire d'un son palatal 72
- è = E atone modifié par un i tonique 74
- è (è) = i long et i bref atone avant l'accent 80
- èü = o long 46a
- èü = o bref 50
- èü = OL dans les proparoxytons 57
- èü = U bref 61
- èü + cons. = ULL + cons. 65b
- èü = AL + cons. à la syllabe atone 69a
- èü + cons. = UL + cons. à la syllabe atone 90
- ey -eyrè = -ARIUM -ARIAM 9a
- ey -eyrè = -ERIUM -ERIAM 30
- ey = È long 19 20 21a
- ey = E bref 22
- ey = ITUM 35
- ev = i bref 40
- F 132
- f = NF 149
- g initial = C 166
- G fondu entre deux voyelles 190
- G, sa chute entre deux voyelles, 184
- GN 192
- GO (GU) conservé 183

- GR conservé 191
gr = CR 173
 H, sa chute, 95
hl = TY (TI) + voyelle 107
hl = FL 116
hl = CL 117 et 120
hl = S 135
hl + voyelle = CE CI au commencement des mots 169
ĩ = I long 33
 I EN POSITION maintenu 41
 I atone conservé 79
 I, sa chute, 83
i (*ĩ*) = A qui subit l'influence d'un *i* palatal 3b
i = E long 21b
ĩ + cons. = ES + cons. 28b 29
i, contraction de *ai*, 8c
 -*ĩr*- = -ATR- 3c
 -*j*-(z) = -S- 136
 -*j*- = -C- 170
 L maintenu exceptionnellement 111-112
 L, sa chute, 111-112
l = *l* mouillée 97-98 118
l (*ly*) = C'L T'L 118, = GL 121
 LABIALES, leur influence sur *i* 82
 LY conservé 122. Comp. 3b
 M 153
m = N 144
 M rend nasale la tonique 153-154
m = MN M'N avant l'accent 156
 MÉTATHÈSE de l'*r* 124
 N maintenue au commencement et dans le corps des mots 144
n = MN M'N après l'accent 156
n = NN 145
 N mouillée par un son palatal 144
 N rend la voyelle nasale 144
nb = MB dans le corps des mots 157
nbr nbl = M'R M'L 155
 NC NG 151
ndr = N'R 147
ndz = NY (NI) + voyelle 102b
np = MP 157
 NS réduit à S en latin 148. Cp. 32
 NT et ND 150
ny = NI + voyelle 102a
 O conservé devant N et T 46b
 O EN POSITION 54 et 56a
 ô = U EN POSITION 64 et 65
 O atone avant l'accent maintenu 84
 O conservé après l'accent 87
 o atone = U 90
 ô fermé = AV AB 4a
 ô fermé = -ATEM -ATUM 4b
 ô fermé = AL suivi ou non suivi d'une consonne
 OE 67
 ô*n* + voyelle = ðN + voyelle 51
 on = UN UM 59-60
 P initial maintenu 209
 P final, sa chute, 201
p = PP 211a
 PL maintenu 114
 PROPAROXYTONS en -CEM 168
 PROTHÈSE de l'*e* devant l'*s* impure 227
 R maintenu 123 et 126
 R, sa chute après l'accent, 123 126
 R, sa chute par dissimilation, 124
 R, sa métathèse, 124
r = L 111-112
r = N 144
 S conservé 133
 s, sa chute à la fin des mots, 137
 s, sa chute devant une autre consonne, 138-142
 T conservé au commencement des mots et après une consonne 193-194
 T maintenu entre deux voyelles 195
t = B'T dans les proparoxytons 217
 T, sa chute, 197-200
t = BST 217
t = PT 213
t = TT 199
 T'S 201

<i>ty</i> = <i>c</i> suivi d' <i>o</i> ou d' <i>u</i> 66	<i>v</i> prononcé comme en latin 127-129
<i>ts</i> (quelquefois <i>txy</i>) = <i>ca</i> 161 164	<i>v</i> = <i>p</i> entre deux voyelles 210
<i>ts</i> = <i>py</i> (<i>pi</i>) + voyelle 109	<i>v</i> = <i>b</i> entre deux voyelles 215
<i>u</i> long conservé 59-60	<i>v</i> , sa chute, 127-129 131 210
<i>ũ</i> = <i>u</i> long 59-60	<i>v</i> , sa chute entre deux voyelles, 215
<i>u</i> EN POSITION maintenu 63	<i>v</i> , sa chute devant <i>y</i> , 127-129
<i>u</i> , sa chute avant et après l'accent, 92	<i>v</i> intercalé 111-112
<i>û</i> = <i>ol</i> suivi d'une consonne 57	<i>w</i> germanique conservé 130
<i>û</i> = <i>au</i> 68	<i>x</i> = <i>s</i> au commencement des mots 134
<i>u</i> = <i>o</i> modifié par un <i>i</i> tonique de la syllabe suivante 85	<i>x</i> = <i>cs</i> 174
<i>u</i> atone maintenu 89	<i>y</i> provenant d' <i>i</i> 33 <i>Rem.</i>
<i>-uâ</i> = <i>-ocum</i> 53	<i>-y-</i> = <i>-ca</i> surtout dans les proparoxytons 163
<i>ü</i> = <i>u</i> long 59-60	<i>y</i> intercalé après la chute de l' <i>l</i> 111-112
<i>ü</i> = suffixe <i>-utum</i> 59-60	<i>yê</i> (<i>ya</i>) = <i>e</i> bref 23
<i>ü</i> atone = <i>u</i> suivi d'un <i>i</i> tonique 89	<i>yô</i> = <i>eu</i> 34
<i>-üirê</i> = <i>-aturam</i>	

b) Formes.

<i>a</i> fém. 42 54 et 56a 65b 83 84	—	<i>-atum</i> 4b
111-112 127-129	—	<i>-aturam</i> 59-60
Article démonstratif 111-112	—	<i>-ellum</i> 31
Déclinaison, première, en <i>ê</i> 72	—	<i>-ensem</i> 19 20 21a
Génitifs conservés. Voir au lexique.	—	<i>-etum</i> 19 20 21a
Infinitifs de la 1 ^{re} conjugaison 1 et 3b	—	<i>-iculum</i> <i>-iculam</i> 42 118
— 2 ^e conjug. 19 20 21a	—	<i>-ignum</i> <i>-ignam</i> 192
— 3 ^e conjugaison 78	—	<i>-iolum</i> 50
— 4 ^e conjugaison 33	—	<i>-ionem</i> 46b
Neutres pluriels devenus des féminins de la première 56b 172	—	<i>-ittum</i> <i>-ittam</i> 111-112
Nominatifs conservés : <i>LATRO</i> 1, <i>PASTOR</i> , <i>CANTOR</i> , <i>SECTOR</i> 87	—	<i>-îtum</i> (participe) 35
Noms composés 111-112	—	<i>-ivum</i> <i>-ivam</i> 33
Noms d'arbres en <i>-arium</i> 123	—	<i>-onem</i> 160
Noms d'arbres féminins 83	—	<i>-osum</i> <i>-osam</i> 46a
Noms en <i>-atem</i> 4b	—	<i>-umen</i> 59-60 144
— <i>-aticum</i> 168	—	<i>-utum</i> 59-60
— <i>-atorium</i> 46		Pluriel de la 1 ^{re} déclinaison 137
		Substantifs verbaux 95 111-112

c) Lexique.

<i>acetum</i> 21b 69	<i>acuculare</i> 3b
<i>actionem</i> 46b 107	<i>adcaptare</i> 71 160-164
<i>acuculam</i> 63 69 72	<i>adhoram</i> 46b

- admontem 58
 admuriare 3b 90
 adripare 78 82
 album spinum 33
 alluminare 1
 alterum -am 8a 11
 apiarium 109
 apiculam 72
 apponere 54 et 56a
 aquam 3b 8c 72 176-177
 arboraticum 8b 69 87
 aream 9b 72
 artificium 169
 assecurare 3b 89
 auctumnum 93
 Augustam 63 93
 auriculam 42 72 93
 auscultare 90 93

 baiulare 3b
 battuere 78
 battuiculum 42
 bellum -am 10 31
 bene 25
 bennam 27 et 28a
 berleriam 9a 72 75
 Bernensem 19 20 21a 74 78
 bestiam 28b 29 72 107
 betullam 64 et 65
 betulletum 19 20 21a
 boletum 84
 botellum 31
 bovinam 85
 brutum -am 59-60
 Bulgarum 65b
 bullicare 3b 90
 butyrariam 9b 72 89
 butyrum 83

 cadere 78
 caldariam 69 72
 calendarium 9a 69 124
 calidam 10
 calidum tempus 27-28a

 candelarium 9a
 cannam 161
 cannabum 145 161
 cantor 16 87
 capistrum 42
 capram 3b 127-129 215
 captiare 3b
 carrariam 9a 72
 carrucam 59-60 72
 casalittum 138 et 142
 catulam 8b 72 118
 caveam 3b 72 100 127-129 160-164
 cellarium 169a
 cerasea 72 74
 cippum 211a
 circellum 31 81 160-164
 claviculam 71 72
 claviculare 3b
 coagulare 3b 88 92
 coagulum 166
 codam 46b
 coenam 21b 67
 cogitare 3b 85
 cohortile 33 85
 coliculam 72 84 111-112
 conflare 84
 consuere 46a 78 92
 coquere 78 171
 corbis 54 et 56
 corticem 58 168
 corylus fem. 83
 corvaceum 8c 84
 coxam 55 72
 crudium -am 203
 cuparium 9a 90

 debitum 27-28a 83
 deforas 50
 descensam 19 20 21a 74
 deretrarium 75 78
 diam Lunae 59-60 78
 — Martis 8a 83
 — Mercuri 27 28a

- Jovis 50 83
 — Veneris 147
 — sabbati 8a 73
 digitum 40 83
 dolia 56b 72
 dominicam 42 72
 dormire 85
 dulcem 65b
 duplum -am 64 68

 ecclesiam 72 74 118
 excutere 78
 expulicare 165
 exsuctum -am 63 72

 facturam 59-60 72
 fagum 68
 falcarium 9b 69
 falciculam 69 72
 ficatum 42 168
 ficturam 59-60 72
 fimaceum 81
 fimbrias 42
 firmaturam 59-60 72 81
 florem 46a
 foetam 21b 67
 forfices 83
 foriam 52 72
 fragum 8c 184
 fratrem 3c
 fraxinum 8c 83 174
 fructum 63
 fructa 63 72
 furnum 64 et 65

 gabatam 217
 gallinam 71 72 111-112
 geniculum 42 77
 gerulam 188
 gerulum 92
 gingivam 33
 glaciem 8b 121
 graneam 8b 72
 granarium 9a

 greve = grave 3a 78
 gurdum -am 64 et 65
 guttur 64 et 65

 haereticum 27-28a 74 83
 hirpicem 42 83
 horologium 188

 illidere 33 78 203
 illorum 46a
 impactare 3c
 incudinem 120 203 *Note*
 insimul 38 92
 in summo 64 et 65
 invidiam 40
 irrigare 3b 83

 jam 96

 lacertum -am 27-28a 69 196
 lacrimam 8c
 lacticellum 31 83
 lamen 5 6 7
 se laniare 3b
 laricem 83
 larvam 111-112
 latro 87
 lavatorium 46a
 laxare 3b
 legere 97-98
 leporem *fém.* 22
 leve 3a 22 78
 liberum -am 215
 librum 40
 lineolum 50
 linguam 42 185
 lixivum lixivium 174 231
 locustam 64 et 65 88 97-98
 longe 58
 lubricare 3b 83 89 97-98
 magidem 8c
 magis 8c
 male habitum 8b
 masculum 8a 92

matrem 1 3c
 matrucularium 9a 89
 Mauritium 93
 medicare 3b
 memoriam 52 72 84
 mentem 27-28a
 mercatum 3b 75
 merendam 27-28a 75
 metam 21b
 meus 25
 minus cadentiam 72
 misellum -am 31
 modium 105b
 molere 57 78
 molliare 3
 mortarium 9a 84
 murium -am 61 72
 mustelam 19 20 21a 90

nebullam 64 et 65
 nec unum -am 73
 nigrum -am 39 72 191
 noctem 55
 nodum 46a 144
 novellum -am 10 31

oculum 56b

paleaceam 8b 97-98
 palum ferri 27 28a
 papyrum 210
 pararium -am 72
 parietem 19 20 21a
 pascuarium 9b
 pastor 8a 87
 patellam 236
 patrem 2 3c
 pavoriam 72
 pedem 23
 peduculum 65b 78 92
 pensile 19 20 21a
 perditam 27 28a 83
 persicum 138 142 167
 pilatum 197

piper 40 78
 pistare 79
 plangere 13 75
 platanum 73
 plovère 19 20 21a 78
 pollicem 57 83
 porcum 167
 post 55
 potère 19 20 21a 78 84
 potionem 46b 78 85 107
 praedicare 65b 203
 praegnum -am 67
 prehensam 32
 presbyterum 40
 pressum 28b 29
 primum -am 33
 primarium 9b
 probe 50 78
 pro deo 22 40
 pruna 144
 pulicem 59-60 80
 pullicenum 83 89
 pulverem *fém.* 65b 78
 pulvis *fém.* 65b 78
 pure 59-60
 putare 1

Quadragesimam entrantem 16 73 78

quaerire 33 74
 quinque 41

ramum 5 6 7
 ranunculam 72
 remedium 23
 remutatum 4b 92
 repositam 74 83
 reseccare 78 136
 rubeum 64 et 65
 ruptam 64 et 65

sabulam 8b
 salariam 9a 72
 salem muriam 61 72
 salicem *fém.* 83

- sanctum 14
 sapan 2
 Sarracenum 170
 saxum 8c 92
 scalam 3b
 scalarium 9a
 scaphium 3b
 scopam 46a
 scutellam 111-112
 secale 19 20 21a
 secernere 27-28a 78 170
 sector 87
 securum 59-60
 semen 27-28a 74
 sepem 19 20 21a
 sequere 78 179
 seraceum 8c
 seraculam 8b 72 75 92
 sextarium 9b
 sibilare 82
 solatium 8c 84
 soliculum 135
 spathulam 10 92
 spicam 33 *Rem.*
 stare 1
 stelam 19 20 21a
 sternuere 75
 substernere 27-28a 78
 succutere 90
 superare 90 210
 suus-a 24 61
 taedam 67
 talponem 193
 tegullam 64 et 65
 torcular 3b 84
 totam vicem 36 78
 totum diem 36 78
 totare 85
 trabem 4a 78
 tridentem 27-28a 78
 tuus-a 24 61
 urticam 33 *Rem.* 89
 ultra 59-60
 vacivam 127-129
 venenum 33 74
 vermaceum 75
 vero 19 20 21a
 verrucam 59-60 72 75
 versus 27-28a 97
 vervecarium -am 127-129 165
 vespam 127-128
 videre 78
 villam 41
 vitellum 31
 vitem 33 78
 vocitare 3b 89
 aha weidanjan 130
 — weigar 130
 — weinôn 130
 — werjan 130
 zelosum 46a 75 143

LA CHANSON DE BARBE-BLEUE

DITE ROMANCE DE CLOTILDE.

La chanson dont nous donnons trois leçons, une du Forez, deux du Velay, a été, comme la *Porcheronne*, *Florence*, le *Comte Arnaud*, très-répandue dans ces deux pays. Peu de femmes, il est vrai, aujourd'hui la savent complète, mais un grand nombre en redit encore quelque fragment. Cette chanson dépasse singulièrement les limites de nos deux petites provinces. On la chante en Gévaudan, en Provence ¹, en Piémont ², dans le Monferrat ³. Elle a déjà été publiée dans la langue de ces divers pays; elle l'a été également en français, mais simplement à titre de traduction du languedocien ⁴. Presque toujours, on lui a donné le nom de *Chanson de Clotilde*, et on a admis qu'elle racontait les malheurs de Clotilde, fille de Clovis et femme d'Amalaric, roi des Visigoths. Nous dirons plus loin pourquoi il nous est impossible d'accepter cette détermination et cette attribution historiques.

I.

- 1 ° N'en sont trois frères, n'ont qu'une sœur à marier.
 - 2 Elle est si belle ne savent pas qui la donner.
 - 3 L'ont pas donnée ni à un prince ni à un baron,
 - 4 Ils l'ont donnée à un gentilhomme de Paris ^o.
-

1. D. Arbaud, *Ch. pop. de Provence*, I, 83, *Roumanço de Clotilde*.

2. C. Nigra, *Canzoni popolari del Piemonte*, 42, *Clotilde*.

3. C. Nigra, *Canz. pop. del Piemonte*, 38. — Ferraro, *Canti popolari Monferrini*, 20, *Principessa Giovanna*.

4. Champfleury, *Ch. pop. des provinces de France*, 27 : Languedoc, *Romance de Clotilde*. Voir dans le préambule des chansons du Languedoc les justes remarques qui se rapportent à cette complainte.

5. Marthes. Communication de MM. J.-B. Riocreux et A.-M. Peyron.

6. Var. L'ont donnée à un comte qui la battait cent fois le jour,
Sa camiseta était tout arrosée de sang (Pradelles, anc. Gévaudan).

Var. Si l'ont donnée au plus grand voleur du pays,
L'a tant battueie avec un bâton de vert bouisson,
Le sang coulade mais du menton jusqu'au talon (Céaux d'Allègre,
ancienne Basse-Auvergne).

- 5 Le mar épouse, le mercredi l'a tant battu',
 6 L'a tant battue avec un bâton de buisson ¹,
 7 L'a tant battue qu'el la mise tout en sang.
 8 « Mon ami Pierre, m'laisseriez-vous pas aller laver ?
 9 — Vas-y, Hélène, prends garde d'y pas trop rester. »
 10 Fut pas 'la rivière qu'elle regarde dans le bois.
 11 « Dit' donc, Hélène, que regardez-vous dans le bois ?
 12 — Làs-bas, dit-elle, je vois venir trois cavaliers,
 13 « Semblent mes frères, le plus petit c'est le premier.
 14 — Dit' donc, Hélène où pourrais-je m'aller cacher ?
 15 — Dans votre chambre, et moi j'en tirerai la clef.
 16 — Bonjour, servante : où est la maïtress' du château ?
 17 — Suis pas servante, jen suis la maïtress' du château.
 18 — Dit' donc, Hélène, où a-t-ell' passé votre beauté ?
 19 — Hélas ! mes frères, mon mari me l'a bien oté.
 20 — Dit' donc, Hélène, votre mari où a-t-il passé ?
 21 — Il est 'l la chasse, voilà trois jours s'est pas rendu.
 22 — N'est pas 'la chasse, y a qu'un moment nous l'avons vu.
 23 « Ma sœur Hélène, donnez-moi les clefs du château. »
 24 « De chambre en chambre, l'ont tant cherché qu'ils l'ont trouvé ².
 25 « Dit' donc, beau-frère, qu'avez-vous fait à ma sœur ?
 26 — Elle a la fièvre, d'cinq six jours n'a rien mangé.
 27 — C'est pas la fièvre, c'est les coups qu' tu lui as donnés.
 28 — Dit' donc, Hélène, d' quelle mort faisons-nous mourir ?
 29 — La mort la plus cruelle, celle qui vous plaira le mieux. »
 30 Le plus grand de ses frères un coup d' pistolet lui a tiré,
 31 Le cadet de ses frères un coup d' bâton lui a donné,
 32 Le plus jeune de ses frères l'a pris, l'a porté enterrer.

1. Var. Amb' un baston pournio (Bagnols, Gévaudan).
 Var. Avec un bâton de griffon (houx) (Chamalières, Velay).
 Var. Avec un bâton de vernimort (?) (Malvalette, Velay).
 Var. Avec un bâton de vernifaut (?) (Fraisses, Forez).

2. Var. De chambre en chambre à la plus haute ils l'ont trouvé (Dunières).
 Dans la plupart des chansons, aucun dialogue ne s'établit entre le mari et les frères d'Hélène et entre ceux-ci et leur sœur. Le mari sitôt trouvé est tué. C'est le plus jeune frère qui seul l'exécute.

Var. Le plus jeune de ses frères si n'a pris les clefs à son tour,
 A la plus haute chambre trois coups de poignard lui a lancé,
 A la plus haute chambre trois coups de poignard lui a plongé
 (Chamalières).

Var. Le plus jeune de ses frères n'a pris les clefs à son côté,
 De chambre en chambre, à la plus haute n'a monté,
 N'a pris son poignard, trois fois dans son sang l'a plongé (Beusac).

Var. Le plus jeune de ses frères a pris les clefs à son côté,
 De chambre en chambre, de chambre en chambre il a monté,
 De chambre en chambre, à la plus haute il l'a trouvé,
 De son poignard, de son poignard il l'a tué (Fraisses).

- 33 « Dit' donc, mes frères, quel habit prendrai-je demain?
 34 — Le blanc, le rouge¹, sont les couleurs qui vont le mieux. »

II.

VARIANTE².

N'en sont trois frères, ont une sœur à marier.
 L'ont mariée, cinquante lieues de ce pays,
 Si l'ont donnée au plus méchant de ce pays,
 L'a tant battue qu'el l'a mise tout en sang,
 Le sang lui coule depuis la tête jusqu'au pied.
 « Dis donc, mon homme, laisse-moi donc aller laver.
 — Vas-y, Hélène, prends garde d'y pas trop parler. »
 N' fut pas 'la porte, trois cavaliers l'on voit venir.
 « Dis donc, Hélène, qui sont donc ces trois cavaliers?
 — Sont mes trois frères, je les conhais à leur manteau,
 « Y en a un rouge et l'autre vert et l'autre gris³. »
 — Bonjour, servante, où est la dame du château?
 — Suis pas servante, jen suis la dame du château.
 — Bonjour, Hélène, ho ! seriez-vous donc notre sœur ?
 « Bonjour, Hélène, où est-c' qu'il est donc votre mari ?
 — Il est 'la chasse, à la chasse des aperdrix. »
 Le plus jeune des frères n'a pris la clef de son côté,
 De chambre en chambre, à la plus haute il a monté.
 De chambre en chambre, à la plus haute il l'a trouvé.
 N'en sort son sabre⁴, trois fois au cœur lui⁵ l'a plongé.
 « Dis donc, Hélène, quel habit voulez-vous porter ?
 — ⁶ Le vert, le rouge ; le blanc, le noir je vais quitter.
 « Adieu Champagne, adieu méchants de ce pays ! »

1. Var. Le blanc, le rouge, c'est les couleurs qui vont le mieux.
 Mon habit noir, c'est la couleur du pays (Marlhes).
 Var. Prenez le rouge, celui qui vous plaira le mieux,
 Prenez le rose, c'est la couleur des amoureux (Dunières).
 Var. Quel habit prendrai-je aujourd'hui pour faire le deuil de mon mari ?
 Non pas le rouge, mais le violet garni de fleurs (Beausac).
 Var. Dit' donc, mes frères, quel habit prendrai-je aujourd'hui ?
 Non pas le noir, le vert, le gris, toujours le rouge est le plus
 joli (Fraisses).
 2. Les Beaux-Prés-Yssingaux. Ecrit sous la dictée de Mariannette Gissiou
 et de Philomène Soulier.
 3. Var. Y en a un rouge, un vert, un tout garni de fleurs.
 4. Var. sapre.
 5. La chanteuse fait si peu sentir l'l qu'on ne sait si on doit écrire *lui l'a
 plongé* ou *lui a plongé*.
 6. Sous-entendu *je veux*.

III.

VARIANTE ¹.

N'étant trois frères, n'ayant qu'une sœur à marier,
 La maridèron cinquante lègues loin d'écheu,
 Li douner' un homme, le plus métsan d'aqué pàys.
 L'a battunéie deux ou trois fois durant le jour,
 La matinée avec un bâton de vert buisson,
 La mé-dzournéie avec un bâton de vert rosier,
 A la soyséie avec un bâton de vert griffon.
 « Disa, moun homme, me laissais pas alla lava?
 — Vas-y, Hélène, prends garde de pas trop parler. »
 Fut pas 'la porte, qu'ell' n'aperçoit trois cavaliers.
 « Sont mes deux frères, je les connais à leur manteau,
 « Y en a vun rouge et l'autre qu'il est bien violet.
 — Oh ! dis, Hélène, où irai-je donc me cacher ?
 — Là-haut 'la chambre, la plus haut' que vous trouverez.
 — Oh ! dis, servante, où est-c' qu'il est la dame du château ?
 — Suis pas servante, j'en suis la dame du château.
 — Est-il possible² oh ! que vous soyez notre sœur ?
 « Oh ! dis, Hélène, où est-c' qu'il a passé ton mari ?
 — Il est 'la chasse, 'trappe des caill' et des perdrix. »
 Le plus jeune s'avance, le coup de la mort lui a donné.
 « Oh ! dis, Hélène, quel habit veux-tu donc porter ?
 — Non pas le rouge que toute ma vie je l'ai porté,
 « Mais si le noire que de ma vie je l'ai porté. »

Ce chant fut publié pour la première fois, en 1829, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*³, sur une communication faite par M. Cayx de Marvéjols. Il est en patois lozérien. Il a pour titre : *Romance dite de Clotilde*. Le voici :

- 1 N'erount tres fraires (*bis*) n'hant qu'une sor à marida,
 N'erount tres fraires (*bis*) n'hant qu'une sor à marida.
- 2 L'hant maridado al pus méchant d'aquel pays.
- 3 L'ha tant battudo emb' un baston de bert poumia,
- 4 Lou san li coula de la teste jusques ai pes :
- 5 Lou li accampoun dine une tasse d'argen fi.
- 6 « Aco's bilene, aco's lou bin que tu biouras. »
- 7 Sa camisetto sembl' à la pel d'un blan moutoun.
- 8 Ni baï à l'aïguo per sa camisetto laba.
- 9 Pendent que l'iero, ni beï beni tres cabalies.

1. Roche-en-Régnier. Ecrit sous la dictée de Marie Vasselon.

2. Var. fût-il possible.

3. VIII, 225.

- 10 « Hôla sirbanto, où qu'est la dame du castel ?
 11 — Suis pas sirbanto, je suis la dame du castel.
 12 — Ah ! ma surette, qu'est-ce qui vous a fait tant de mal ?
 13 — C'est, mon chier frère, le mari que m'avez baillé. »
 14 A donc lou jouïne n'i galoppe bes lou castel.
 15 De cambro en cambro jusqu'à que l'o ajut troubat,
 16 Qu'à cop d'espase la teste l'o ajust coupat.

M. Cayx explique le titre de *Romance de Clotilde* par ce simple renseignement que je copie. « Cette romance passe vulgairement pour un récit des aventures de Clotilde, fille de Clovis et femme d'Amalaric, roi des Visigoths, au VI^e siècle, massacré par Childebert, frère de Clotilde, en punition des mauvais traitements qu'il faisait éprouver à celle-ci. » Rien de plus. Il ne faut pas demander à la chanson même la justification du titre qu'on lui prête : elle est tout simplement le récit des brutalités d'un méchant mari et du châtimement que lui infligent ses beaux-frères. Ce mari ne ressemble pas au païen Amalaric, qui, selon la légende, pour détourner sa femme de la foi orthodoxe, la couvre de fumier quand elle va à l'église ; cette femme n'avertit pas ses frères en leur envoyant par un messenger secret, comme le fit Clotilde, un mouchoir teint de son sang. Ni la forme ni le motif des violences, ni la circonstance si saisissante qui donne l'éveil aux vengeurs ne paraissent dans la chanson. Elle ne peut s'appeler chanson de Clotilde que si une tradition constante, aussi étendue que la chanson même, lui impose ce nom. M. Cayx ne constate la tradition que pour une étroite circonscription du Gévaudan. Il est possible que le nom de Clotilde ait été assigné de son temps à l'héroïne de la romance, mais aujourd'hui, dans le Gévaudan même, il est complètement ignoré des chanteuses¹. En Velay ou en Forez, où j'ai recueilli onze variantes, il n'est venu à l'idée d'aucune chanteuse de décorer cette complainte du nom de Clotilde et d'en faire l'histoire d'une royale infortune. Les chansons provençale et piémontaise n'impliquent par aucun trait caractéristique une origine historique définie, et aucune d'elles ne justifie le nom de Clotilde que, sur la seule indication de M. Cayx, lui ont attribué les publications piémontaise et provençale. Il est prudent, ce me semble, de ne donner à notre chanson d'autres dénominations que celles que lui donnent elles-mêmes les chanteuses. Elles l'appellent ou *Chanson d'Hélène*, ou *Chanson des trois frères*, ou *Chanson de Barbe-Bleue*, parce que pour elles tout méchant mari est un barbe-bleue. Entre ces trois titres, le choix est libre.

Victor SMITH.

1. Je l'ai vérifié à Pradelles et à Bagnols-les-Bains ; à Pradelles, une vieille m'a dit le *Chant de Clotilde* sous le nom de *Chant de Barbe-Bleue* ; à Bagnols, on me l'a transcrit sous le nom de *Chant des trois frères*.

MÉLANGES.

I.

COLUBRA EN ROMAN.

Les difficultés que présente le traitement roman de *colubra* ont été signalées par M. A. Darmesteter, *Romania* 5, 1876, p. 147 n. 1. Je crois qu'il est possible de les résoudre. Elles portent sur trois points : place de l'accent, traitement de l'*u* latin, traitement de l'*o* latin.

Place de l'accent. — L'accent d'acuité latin portait sur la première syllabe, l'accent d'intensité roman porte sur la seconde : latin *c^olubra*, français *couleuvre*, espagnol *culebra*. La même alternance s'observe dans *integrum entier*, *p^olpetra paupière*, *v^onebrae* esp. *tiniebla*, *lacrem alogue*. En apparence elle se rattache à l'alternance classique de *c^olubra* tribraque et de *colubra* amphibraque, mais en réalité les deux phénomènes sont indépendants l'un de l'autre.

La licence poétique qui permettait de faire la seconde syllabe longue dans *colubra* ne reposait point sur un allongement de l'*u*. Nulle part en effet les grammairiens ne disent qu'une voyelle placée dans les mêmes conditions reçoive le circonflexe ; en grec, où la même règle de prosodie se retrouve, on ne voit ni ε devenir γ ni ο devenir ω. D'ailleurs les grammairiens disent unanimement que la syllabe longue l'est *positione* et non *natura*. Donc la différence de prosodie entre *c^olubra* et *colubra* tenait au groupe de consonnes *br*. On prononçait le groupe dans *c^o-lu-bra* comme dans *re-cre-a-re* et dans ε-γλεπ-τε, c'est-à-dire en réunissant les deux consonnes dans une même syllabe : dans *co-lub-ra* au contraire comme dans *ad-ra-sus*, *neg-lec-tus*, *ob-li-tus*, et dans ε-γλεπ-ω, c'est-à-dire en partageant les deux consonnes entre deux syllabes ; *c^o-lu-bra* est à *co-lub-ra* comme *illudne crus* est à *illud nec rus*. Or ce partage des consonnes entre deux syllabes n'est pas admissible pour les formes romanes dont l'accent d'intensité ne coïncide pas avec l'accent d'acuité

latin. Dans *couleuvre* le *b* latin est traité non comme le *b* latin de *ob-litus*, qui subsiste dans le dérivé *oublier*, mais comme le *b* de *la-bra*, *fa-ba*, qui se change en *v* dans *livre*, *fève*. De même dans *paupière* le *t* latin disparaît comme dans *pa-trem* père, *ui-ta* vie; dans *entier* le *g* latin disparaît comme dans *pi-gritia* paresse, *augustum* août; dans *allègre* le *c* devient sonore comme dans *ma-crum* maigre, *a-quila* aigle, *se-cale* seigle. Le traitement de la voyelle intense indique d'ailleurs qu'elle termine la syllabe: l'*e* bref de *in-te-grum* et de *pal-pe-tra* est traité comme l'*e* bref de *pe-tra* pierre, *pe-dem* piet, et non comme l'*e* bref de *sep-tem*, de *con-fec-tum*, de *es-se*; l'*a* de *a-la-crem* est traité comme l'*a* de *pa-trem*, *spa-tha*, *mare* et non comme l'*a* de *uac-ca*, de *quat-tuor*, de *map-pa*, de *sma-rag-dus*, de *fac-tum*; enfin l'*u* de *colubra*, d'abord changé en *o* bref comme nous le verrons tout à l'heure, est traité comme l'*o* bref de *o-pera* œuvre, *no-uum* neuf, et non comme l'*o* bref de *cor-nua* corne, *fol-lem* fol, *coc-sit* côist [Eulalie], *noc-tem* nuit. Ainsi donc, dès qu'on regarde les faits de près, le latin poétique *co-lub-ra* et le roman *co-lu-bra* paraissent bien différents.

Entre ces deux prononciations il y a une autre différence, c'est que *co-lu-bra* est un produit naturel, qui a existé dans le parler latin des bas temps puisqu'il en reste des traces dans les langues romanes, tandis que *co-lub-ra* est un produit artificiel, qui s'est formé dans la classe lettrée de la population romaine et n'en est pas sorti. La versification des comiques n'admet pas encore l'allongement des syllabes analogues à la pénultième de *colubra* ou à la première de *patrem*: cette licence n'apparaît que dans la versification hellénisante, par imitation de la versification grecque. Les groupes auxquels la versification latine classique attribue le pouvoir d'allonger à volonté les syllabes brèves sont ceux qui existent dans la langue grecque et auxquels la versification grecque attribue le même pouvoir; le groupe tout semblable *qu*, propre à la langue latine, n'y participe point. D'ailleurs le traitement roman des formes telles que *la-bra*, *pa-trem*, *pe-tra* montre que jamais la disjonction hellénisante des deux consonnes n'a pénétré dans le parler réel. Il est donc plus que probable que la place de l'accent d'intensité dans *couleuvre*, *entier*, *paupière*, *allègre* et *tiniebra* n'a rien à démêler avec le déplacement factice de l'accent d'acuité dans les vers latins de l'époque classique. Cette place serait la même, si les Romains étaient restés attachés à la versification du temps de Plaute.

La naissance d'un accent d'intensité pénultième vient uniquement, à mon avis, d'une certaine force que prêtent à la voyelle les consonnes qui la suivent. Ce qui a empêché de syncoper la voyelle pénultième et de dire *palptra*, *tenbra*, *intgrum*, *alcrem*, *colbra*, est ce qui a empêché aussi de syncoper l'*e* ou l'*u* de la syllabe finale dans les troisièmes per-

sonnes verbales et de dire *legnt*, *debnt*. La voyelle pénultième dans les mots comme *colubra*, la voyelle ultime dans les mots comme *legunt*, subsistent donc à cause du groupe de consonnes qui les suivait ; plus tard elles reçurent l'accent d'intensité. Il y eut seulement une différence entre les deux catégories des voyelles conservées, c'est que les voyelles pénultièmes comme celle de *colubra* reçurent l'accent d'intensité dans tout le domaine roman, tandis que les voyelles ultimes comme celle de *debnt* le reçurent seulement dans certains dialectes.

Traitement de l'u latin. — L'espagnol *culebra* est pour **culuebra* comme *frente* est pour *fruenta* = *frontem*. Si l'on compare cette forme théorique **culuebra* et la forme française *couleuvre*, on voit qu'elles supposent en latin populaire *colobra* comme *huebra* et *œuvre* supposent *opera*. L'*u* bref latin intense s'est donc changé en un *o* bref, C'est là un changement dont il existe au moins trois autres exemples. L'italien *nuora* suppose *nora* au lieu de *nurus*, l'espagnol *salmuera* suppose *moria* au lieu de *muria*, le français *cuivre* (si l'on compare *noctem* nuit et *caneum* coin, voir *Romania* III, 1874, p. 334) suppose *copreum* au lieu de *cupreum*.

Un phénomène exactement parallèle au changement de *ũ* intense en *õ*, c'est le changement de *ĩ* intense en *ẽ*. Il y en a un exemple au moins : c'est *genièvre*, qui suppose *iuneprum* au lieu de *iuniperum*.

Cette énumération d'anomalies vocaliques nous permet de reconnaître aisément l'origine de l'irrégularité. Sur les cinq mots qui ont été cités, il y en a deux où la voyelle altérée est suivie d'un *r* (*salmuera nuora*), et il y en a trois où la voyelle altérée est suivie d'une consonne immédiatement suivie d'un *r* (*couleuvre*, *cuivre*, *genièvre*). Dans tous cinq la voyelle altérée termine la syllabe dont elle fait partie. L'altération a donc sa cause dans une influence du son *r* sur un *ũ* ou un *ĩ* qui termine la syllabe précédente.

En autres termes, le roman a cédé à la même tendance qui produit en latin *addẽ-re*, *cinẽ-ris*, *amaũ-ram*, *Falẽ-ria*, *merẽ-trix*, *genẽ-trix*, *uertẽ-bra* à côté de *addĩ-tur* et *addit*, *cinĩs*, *amaũs-scm*, *Falĩs-cus*, *merĩ-tus*, *genĩ-tor*, *vertĩ-bulum* ; qui donne *sẽ-ro* pour **sĩso* à côté des autres verbes redoublés comme *sĩsto*, *bĩbo*, *gĩgno*, $\tau\acute{\iota}\theta\gamma\mu$; qui en composition donne naissance à *im-pẽ-ro*, *ob-stẽ-trix*, *con-sẽ-cro*, *in-tẽ-grum* à côté de *per-fĩ-cio*, *ob-stĩ-tit*, *con-sĩ-pio*, *con-tĩ-guus* ; à la même tendance enfin qui oppose *fõ-re* et *fõ-rem* à *fũ-i* et *fũ-urus*, *ar-bõ-ris* à *ar-bũs-tum*, *ro-bõ-ris* à *ro-bũr*, *am-phõ-ra* à *am-pũi-la*, *an-cõ-ra* à $\acute{\alpha}\gamma\text{-}\alpha\upsilon\text{-}\rho\alpha$.

Traitement de l'o latin. — En français l'*o* non intense de *colobra* est représenté régulièrement par *ou* dans *couleuvre*. Mais en espagnol on pourrait s'étonner de voir cet *o* devenir *u* dans *culebra*.

Ce changement est loin d'être isolé. Il est dû, selon la théorie de M. Schuchardt, au *c* qui précède l'*o*. L'influence du *c* est d'assimiler à

un *ū* latin les trois voyelles *ō*, *ō*, *ū*, atones ou toniques. Ainsi *curtir*, corroyer, de *cōrium*, *cundido*, pitance, de *cōnditum*, *cumplr* de *cōmplere*, *cuchara* de *cōchlearia*, *cubierto* de *cōp̄ertum*, *cūsir* de *cōsuere*, *cuñato*, beau-frère, de *cōgnatum* (l'*o* est long d'après l'analogie de *cōgnitum*, d'où vient *accoint* et non **accuint*), *cuidar*, soigner, de *cōgitare*, *cuño* de *cūneum*, *cumbre* de *cūmulum*, *cuquillero*, garçon d'un four banal, de *cōquere*. Hors de l'espagnol on a de même it. *cucina* fç. cuisine = *cōquina*, *cucchiaja* cuiller = *cōchlearia*, *cuidier* = *cōgitare*. Le latin *acūcula* fait d'une part *agocchia* et *agouille*, d'autre part *aguglia* *aguja* aiguille¹.

En résumé toutes les difficultés que semble présenter le traitement de *colubra* sont éclaircies par des analogies. Pour la place de l'accent d'intensité on a *entier*, *paupière*, *tiniebla*, *allègre*; pour le traitement de l'*u* pénultième on a *nuora*, *salmuera*, *cuivre*, *genièvre*; pour le traitement espagnol de l'*o* antépénultième on a les formes comme *cuiller*, *cuidier*, *aiguille*.

L. HAVET.

II.

SOUCY, SOLSIDE, SOMSIR.

A propos de l'article qui a paru ici sur le mot *soucy* et son étymologie (VI, 148), M. Alart, archiviste des Pyrénées-Orientales, a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes :

« Je lis dans un acte de 1334 relatif au ruisseau d'arrosage d'Ille en Roussillon : *Si contingeret dictum rechum vel reclausam dirui per inundationibus aquarum, vel pluvia, vel etiam per SOLCIDES* (Dépôt des notaires d'Ille). Ici les *solcides* désignent les « crevasses » qui se forment à la suite des pluies dans les terrains meubles dont elles entraînent l'éboulement.

« Dans un *capbreu* (papier terrier) du prieuré de Marcevol de 1394, il y a une propriété située à Vilella (village détruit, au territoire de Rigardá, canton de Vinça, arrond. de Prades), *loco vocato SOLCIDES* ² *alias SOLSIREs*. Tout ce territoire est traversé par une rivière dont les berges élevées et composées de terres meubles sont sujettes à de fréquents éboulements. Ce nom s'applique donc ici à des « éboulements » ou « effondrements ».

« Enfin il existe dans la commune de Vinça, voisine de Rigardá, un quartier de vignes situé sur la rive droite de la rivière de Lentillá. Au-

1. Schuchardt, *Romania*, 4, 1875, 121 s. Je renonce à l'explication par *acūtula*, *ibid.*, 3, 1874, 330.

2. « Ma note, prise il y a quinze ans, porte *Solades*; mais c'est certainement une erreur de copie. »

dessous de ce vignoble, et même sous le lit de la rivière, il existe des couches de terrain meuble ou de sable qui sont entraînés par des courants souterrains, et il s'y produit ainsi des cavités intérieures, qui, presque chaque année et surtout en temps de pluie, amènent des affaissements considérables. J'y ai vu une vigne qui en quelques heures s'est abaissée ou affaissée en plein de plusieurs mètres, et c'est la même cause qui a plusieurs fois *renversé* le pont en maçonnerie construit sur cette rivière. Tout ce quartier est ainsi désigné dans les anciens *capbreus* :

A les solsires (1417).

Vineau a les socires *vineau al portell de les socires* *hercum al portell de les sucires* (1466).

« De nos jours, et depuis le xvii^e siècle, ce lieu s'appelle *les soucides*. »

M. Alart, après avoir ainsi établi pour le mot *solcide*, *solcire*¹ le sens d'« effondrement » le rattache à *subscindere*. Cette étymologie me paraît peu probable, puisqu'elle n'explique pas l'*l* (ou *r*) du mot, sans parler d'autres difficultés.

D'autre part, P. Meyer me signale trois exemples de *somsit*, participe de *somsir*, aux v. 1295 (*sonsís*), 1319 (*somsítz*) et 3131 (*somsíd*) de la *Guerre de Navarre*. Ce mot a dans ces trois passages le sens de « englouti » (M. Michel traduit deux fois par « pendu », une fois par « détruit »). *Somsimen*, dans Raynouard V, 261, s'applique à l'engloutissement de Datan et Abiron. Raynouard donne aussi *sumpsir* « absorber ». Il rattache ces mots à un participe *sumpsus* qu'on aurait pu former de *sumere* ; mais alors il faudrait séparer absolument *somsir* et ses dérivés du fr. *solsir*, du catalan *solcide*, ce qui me paraît assez peu faisable.

En somme, *sorpsus* (cf. l'it. *orso*) ayant donné un dérivé *sorpsir* (d'où *sopsir*, *sompsir* d'une part, *sorsir*, *solsir* de l'autre) me semble encore pouvoir être présenté comme un candidat sérieux pour cette étymologie ; mais je reconnais qu'il ne s'impose pas.

G. P.

III.

LA VILLE DE PUI DANS MAINET.

A propos de ce vers du *Mainet* (*Romania*, V, 317) :

Irons a Galafort, a Pui u a Tudele,

j'ai mis en note : « *Pui* est sans doute Puigcerda. » M. Alart m'écrit : « Je n'y verrais certes aucun inconvénient, mais vous dites (p. 306) que ce poème appartient certainement au xii^e siècle. L'ancienne capitale

1. Cette double forme semble rentrer dans la série des mots où *r* provient de *d*, ce qui indiquerait un type latin en *-dium* (Meyer suggère *solicidium*). Mais ce phénomène existe-t-il en catalan ?

de la Cerdagne était Hix, dont la population fut transportée sur le plateau, jusqu'alors inhabité, où se trouve aujourd'hui Puigcerda, en vertu d'une charte du roi Alphonse d'Aragon du 17 des calendes d'avril 1177 (mars 1178). La nouvelle fondation ne fut d'ailleurs terminée que quatre ans après, comme l'indique une autre charte du roi Alphonse de juin ou juillet 1182, et il en résulte que Puigcerda n'a guère pu avoir quelque notoriété parmi les trouvères avant le XIII^e siècle. Je n'en connais en effet qu'une mention dans une pièce (du XIII^e s. ?) de Guillaume de Berga, qui du reste était à peu près catalan. L'attribution du *Pui* de *Mainet* à Puigcerda ne paraît donc pas admissible, et après tout, comme ce n'est qu'une simple conjecture de votre part, je suis bien convaincu qu'il vous sera extrêmement facile de la mettre de côté et de chercher ce *Pui* dans quelque autre pays. »

Il m'est assurément très-facile de renoncer à ma conjecture, et je le fais sans résistance ; il m'est encore facile de « chercher » ailleurs le *Pui* de *Mainet* ; mais de le trouver, c'est une autre affaire. J'aime mieux proposer une autre explication. Je lirais volontiers *Tui* pour *Pui* dans les deux vers, 87 et 92, où cette ville est mentionnée. Il est clair que les copistes devaient facilement altérer des noms qu'ils ne connaissaient pas. La ville de *Gon*, au v. 92, m'inspire aussi des doutes ; mais je ne vois pas quelle restitution on pourrait proposer.

G. P.

IV.

TI, SIGNE D'INTERROGATION.

Dans un article que nous avons récemment publié (VI, 133), M. Joret signale l'existence en normand d'une particule qui s'ajoute à tous les verbes (sauf à la 2^e personne) dans les phrases interrogatives. Cette particule existe aussi bien en français, dans l'usage populaire, que dans le patois, et elle est exclamative autant qu'interrogative. Une chanson soi-disant populaire a pour refrain : *Nous avons-ti bu, nous avons-ti ri !* Une caricature que j'ai vue il y a bien longtemps représentait un écolier rageur qui s'écriait : *Oh ! les maîtres ! je les aï-ti !* La particule *ti* ne s'ajoute pas seulement aux verbes, mais à un adverbe : *voilà-ti, voilà-ti, voilà-ti pas* sont d'un usage journalier, et ont été employés entre autres par Molière et Voltaire, comme on peut le voir dans Littré, au mot *voilà*. M. Littré montre, comme M. Joret, que dans cette locution *voilà* est traité comme un verbe (par exemple *va-t-il*) : c'est un curieux exemple d'analogie populaire.

L'ancien français distinguait la proposition interrogative de la proposition ordinaire en plaçant dans celle-là le pronom personnel après le

verbe. La langue moderne a gardé ce procédé pour les 2^e personnes : *aimes-tu ? aimez-vous ?* Elle hésite déjà plus à s'en servir pour la 1^{re} personne du pluriel, et dit plus volontiers *est-ce que nous avons ?* que *avons-nous ?* La 1^{re} personne du singulier ne l'emploie plus guère que dans le style littéraire ; dans la première conjugaison, on commence même à l'éviter : *aimé-je ?* qui a remplacé l'ancien *aim gié ?* s'écrit à peine et ne se dit pas ; dans les autres conjugaisons, quelques verbes très-usités, *ai-je, suis-je, vois-je, dis-je, dois-je, fais-je*, l'ont conservé ; pour les autres il est hors d'usage ou employé par raillerie : *dors-je, cours-je ?* En place de cette tournure élégante, les gens cultivés emploient la périphrase : *est-ce que je...*, le peuple dit : *j'aime-ti, j'ai-ti, je dors-ti*, etc. A la 3^e personne, on a conservé la simple inversion ancienne : *aime-t-il, a-t-il, vient-il, dort-il*, et de même *aime-t-elle*, etc.

L'application aux personnes autres que la 3^e de la syllabe *ti* (*-t-il*) offre assurément un fait grammatical des plus remarquables. Elle provient d'une part de l'union indissoluble créée entre le verbe et le pronom personnel précédent par l'emploi constant de celui-ci (inconnu au moyen âge), notamment dans les verbes commençant par une voyelle : *j'ai, j'aime*, etc., d'autre part du besoin de clarté, qu'on a satisfait soit par l'emploi de la périphrase *est-ce*, soit par la création, à l'aide d'une sorte de transplantation, de la particule interrogative et exclamative *ti*. Si les monuments de la langue française étaient perdus, et qu'on n'eût pour étudier l'histoire du latin en Gaule qu'un patois, on serait fort embarrassé de rendre compte de l'origine de cette particule.

Nous sommes, grâce à l'étude du développement de la langue, en mesure d'expliquer parfaitement ce *ti* singulier : il provient de la 3^e personne ; mais cette 3^e personne elle-même y a-t-elle un droit aussi incontestable qu'il le semble ? Il faut distinguer. Dans toutes les 3^{es} pers. du plur. le *t* latin s'est toujours maintenu, ainsi que dans la 3^e pers. sing. du prés. de l'ind. des verbes dérivés de verbes latins des 2^e, 3^e et 4^e conjugaisons, excepté *habere* et *vadere* : on peut admettre que dans *va-t-il* le *t* de *vat* (ou mieux *vait*) s'est préservé (cf. *vat en ville*) ; je l'admettrais plus difficilement dans *a-t-il*, parce que *at* a disparu de la langue bien plus tôt que *vat* ou *vait*, et parce que si on l'admettait pour *a-t-il*, il en faudrait dire autant de tous les futurs (*chantera-t-il*, etc.), ce qui est peu probable, comme on va le voir. — Dans les imparfaits, le *t* latin s'est conservé, *aimait-il*, etc. ; de même dans les conditionnels, et aussi dans les imparfaits du subjonctif : *aimât-il, fût-elle*, etc. — Dans les parfaits, il faut distinguer trois séries : 1^o les parfaits forts précédés anciennement d'un *s* : *dit, fit*, ou d'une dentale : *vit*, ou appuyés sur une nasale : *vint, tint* ; dans ceux-là le *t* remonte à l'antiquité ; 2^o les parfaits faibles des conjugaisons autres que la première :

mourut, partit, fleurit, reçut, etc. ; dans ces verbes le *t* tombe au moyen-âge plus souvent qu'il ne subsiste ; cependant on peut croire qu'il s'est maintenu dans la forme inversive ; 3^o les parfaits de la 1^{re} conjugaison : *chanta*, où le *t* tombe dès le commencement du XII^e siècle : il s'agit de savoir s'il faut reconnaître dans le *t* de *chanta-t-il* le *t* de *il chantat* qu'on trouve par exemple dans la *Chanson de Roland*. — La même question se pose pour le présent de l'indicatif de la 1^{re} conjugaison : doit-on considérer *chante-t-il* comme représentant *chantet-il*, qui était certainement la forme normale à l'époque où on disait : *il chantet*, c'est-à-dire au XI^e siècle ? Les grammairiens du siècle dernier regardaient le *t* de *chante-t-il*, *chantera-t-il* et *chanta-t-il* comme purement euphonique ; les grammairiens actuels le regardent comme étymologique ; peut-on arriver à résoudre la question ?

Diez (trad. fr. II, 233) dit, sans essayer de distinguer les divers cas, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans ce *t* un débris de l'ancienne flexion, mais il ajoute une remarque importante sur laquelle je reviendrai tout à l'heure. — M. Littré (à l'article T du *Dictionnaire*), après avoir expliqué ce qu'est le *t* dit euphonique, s'exprime ainsi : « Ce *t* est étranger à l'ancienne langue, du moins quant à la prononciation. Dans les très-hauts temps, il s'écrivait, mais ne se prononçait pas le plus souvent. A la fin du XII^e et au XIII^e siècle il ne s'écrivait ni ne se prononçait : les vers montrent que l'on disait *aime il* en deux syllabes, et non comme nous en trois syllabes *aime-t-il*. Mais la prononciation actuelle était en vigueur dès le XVI^e siècle au moins ; car les grammairiens de ce siècle nous apprennent que, bien qu'on écrive *aime il*, on prononce *aime-t-il*. » — M. Brachet, aux paragraphes 262 et 288 de sa *Nouvelle Grammaire française* (Hachette), M. Marty-Laveaux au § 186 de sa *Grammaire historique*, M. Ayer aux §§ 257 et 275 de sa *Grammaire comparée de la langue française*, repoussent unanimement et sans hésitation le nom d'*euphonique* donné à ce *t*, et l'expliquent comme un débris de l'ancienne conjugaison *il aimet*, etc. On voit que tandis que les disciples présentent la solution comme certaine, les maîtres sont plus circonspects : Diez a l'air de sentir que le terrain sur lequel il s'avance est glissant ; M. Littré ne donne même aucune explication bien nette.

En revanche il apporte un fait d'une grande importance dans le débat, et qu'ont négligé les philologues qui l'ont suivi : c'est que ce *t*, prétendu étymologique, n'existait pas aux XIII^e et XIV^e siècles. Il ne suffirait pas de dire avec Diez qu'on trouve *aima on*, *chanta elle*, car on pourrait répondre que, comme au XVI^e siècle, la prononciation intercalait le *t* ; il fallait signaler le fait que dans *aime il*, *chante elle*, l'*e* s'élide et par conséquent n'était pas séparé de la voyelle suivante par un *t* même prononcé. Cette élision de l'*e* est-elle générale au moyen âge ? C'est un point qui

demanderait une étude spéciale. M. Littré a certainement bien tort de dire que, « dans les très-hauts temps », il s'écrivait et ne se prononçait pas : c'est un reste des fausses doctrines de Génin, qu'il condamne assurément aujourd'hui, mais auxquelles il n'a pas sans quelque dommage adhéré pendant longtemps. Le *t* se prononçait au XI^e siècle ; plusieurs discussions récentes ont établi ici même que dans le *Roland* il commence à s'ébranler ; mais il est sûr qu'on en trouve des traces, dans l'écriture et dans la prononciation, jusque fort avant dans le XII^e siècle. Il est probable aussi qu'il faut distinguer les dialectes : ainsi le *t* de *mouru*, *fu*, *rendi*, paraît être tombé de bonne heure en picard et s'être maintenu jusqu'à nos jours dans le français propre. Mais en thèse générale la remarque de M. Littré est incontestable : on prononçait *aim'* il et non *aime-t-il*. On prononçait aussi *chanta-il* et non *chanta-t-il*, comme le prouvent des contractions telles que *dir' elle* pour *dira elle* (*Chansons du XV^e siècle*, p. 13). Au XVI^e siècle on intercalait un *t* dans la prononciation, comme l'attestent les grammairiens, et on a fini par l'écrire. Mais est-il croyable que ce *t* si récent remonte par dessus quatre siècles au *t* étymologique de *chantet*, *chanterat*, *chantat* ? Je ne le crois en aucune façon.

Est-ce donc qu'il faut en revenir au *t* « euphonique » de nos pères ? Je ne le pense pas non plus. *Chante il* n'a rien de choquant pour l'oreille, et nous disons depuis sept cents ans *j'ai eu* sans éprouver le besoin d'intercaler une *s*, *il a eu* sans avoir même gardé le *t* étymologique. D'ailleurs l'euphonie est une tendance réelle, mais qui ne s'exerce qu'à l'aide de matériaux qu'elle ne crée pas. La grande perturbatrice des lois, ici comme ailleurs, c'est l'analogie. On disait : *chantent-ils*, *chantait-il*, *chantaient-ils*, *chanteront-ils*, *chanterait-il*, *chanteraient-ils*, *chantât-il*, *chantassent-ils* ; on a dit de même *chante-t-il*, *chantera-t-il*, *chanta-t-il*. On a dit en outre *chante-t-il* parce qu'on disait *boit-il*, *dort-il*, *court-il*, *est-il*, *reçoit-il*, etc. On a d'ailleurs renoncé par là aux formes contractes *aim' il*, *dir' elle*, qui nuisaient à la clarté, et on a tendu obscurément vers ce qu'a réalisé plus tard le parler populaire, la création d'une particule interrogative *ti*, abstraite de toutes ces 3^{es} personnes en *-t-il*, et favorisant à la fois la clarté dans l'expression et la paresse dans l'élocution, puisque grâce à elle l'auditeur comprend tout de suite le caractère de la phrase, tandis que le parleur n'a pas à se donner la peine de recourir, soit à une interversion qui dérange le moule habituel de son discours et la forme constante de ses mots, soit à une annonce périphrastique (*est-ce que*) qui a l'inconvénient de devoir se placer *avant* le verbe et d'exiger par conséquent un certain effort de prévision de sa part.

Tout ce que je dis de l'interrogation. il faut l'appliquer à l'exclama-

tion. *Voilà* a dû à sa terminaison, analogue à celle de *chanta, chantera*, et à son usage particulier, l'addition du *ti* réservé d'ordinaire aux verbes. Parmi ceux-ci, la 2^e personne s'y soustrait généralement; cependant j'ai déjà entendu dire plus d'une fois : *T'as-ti bu? vous passerez-ti par là?* On entend aussi, bien que rarement : *as-tu-ti bu? viendrez-vous-ti me voir?* Il y a là l'accumulation maladroite de deux procédés; elle est certainement éphémère, tandis que l'emploi de *ti* comme particule interrogative nécessaire (comme *li* en russe) ira certainement en se généralisant et finira par pénétrer dans la langue commune, lentement et malgré de longues résistances si nous conservons une Académie et un enseignement officiel de la grammaire, brusquement et sans luttes s'il arrive qu'une invasion étrangère détruise chez nous, comme elle l'a fait il y a quatorze siècles dans l'empire romain, la culture et la transmission de l'usage classique.

En résumé, si je ne me suis pas trompé, sur ce terrain enlevé triomphalement à l'euphonie par l'étymologie, c'est l'analogie qui a le droit de poser son trophée. Elle compte déjà, dans l'histoire de notre grammaire, plus d'une heureuse revendication de ce genre, et elle en a encore plus d'une à exercer.

G. P.

V.

TI INTERROGATIF EN PROVENÇAL MODERNE ¹.

Les dialectes modernes de la Provence et du bas Languedoc aiment à placer le mot *ti* après toutes les personnes du verbe dans les propositions interrogatives. Quelle est l'origine de cet usage et comment faut-il appliquer ce mot? Je vais essayer de répondre à cette double question; mais il est nécessaire de donner auparavant quelques exemples :

Sing. 1^{re} pers. : aurai *ti* ben lou couer? va pourrai *ti* faire? (*Variétés religieuses*, p. 197); pouede *ti* la refuser? (Damase Arbaud, 1, p. 11); pourrai *ti* faire *aco*? (*Armana prouv.* 1875, p. 28).

2^e pers. : sables *ti*? (*Revue des l. r.*, VII, 402); deuries *ti* pas? (*Arm. de Lengade* 1876, p. 29).

3^e pers. masc. : agué *ti* pòu? (*Société des langues romanes, concours de* 1876, p. 73).

3^e pers. fém. : la principautat es *ti* granda? (Faure, *Siege de Caderoussa*, édit Roumanille, p. 87); fuguesse *ti*? (*Isclò d'or*, p. 220).

1. [Nous insérons cette note de notre savant collaborateur, qui contient des exemples utiles, bien que nous ne partagions pas sa manière d'expliquer le phénomène en question. Il nous paraît évident que ce *ti* méridional vient du français et n'est autre que le *ti* étudié dans l'article précédent. — *Réd.*]

3^e pers. neutre : n'est-ti pas aco pitouyable ? (N. Fizes, *Revue* III, 221) ; li a ti res de pus dous ? (*Théâtre de Béziers*, II, 80) ; se pòu ti ? (*Mircio*, 112).

Pluriel, 1^{re} pers. : que pouden ti faire per vous ? (*Variétés relig.*, 123) ; auren ti de bona tousella ? (Favre, *Cad.*, p. 33).

2^e pers. : ses ti segur ? (*Th. de Beziers*, II, 134) ; veules ti Jesus ou Barraban ? (*Var. relig.*, 280) ; venes ti per nous cerca ? (Favre, *Cader*. 23).

3^e pers. masc. : mettioou ti degus a coubar ? (*Poésies biterroises*, 90) ; troubaróu ti ? (*Revue* VII, 366).

3^e pers. fém. — Je n'ai pas d'exemples ; mais il est probable qu'on peut dire *troubaróu ti* pour *trouveront-elles* comme pour *trouveront-ils* ?

On voit clairement que dans tous les exemples précédents, *ti* joue absolument le même rôle que la particule enclitique *ne* en latin, et il y a tout lieu de penser que, dans l'esprit de ceux qui s'en servent, ce mot est aujourd'hui dénué de toute signification propre. Mais je pense qu'on ne doit pas hésiter à y reconnaître le pronom *ti*, datif singulier de la 2^e personne. Ce pronom a été employé souvent, dans l'ancienne langue, d'une manière explétive, particulièrement avec les verbes *cuidar*, *pensar* et semblables¹. Grâce à l'habitude qu'on avait prise d'en faire ainsi usage dans des cas où la notion qu'il exprime pouvait ne pas paraître indispensable au sens, on finit par perdre le sentiment de sa valeur réelle, qui est celle de *tibi*, et à lui attribuer celle de *ne* que paraissait indiquer sa position ; et l'on fut ainsi naturellement conduit à l'employer, non plus seulement, comme à l'origine, avec la 2^e pers. du singulier, mais avec toutes les personnes et à tous les nombres.

Camille CHABANEAU.

VI.

DU TRAITEMENT DES LABIALES P, B, V, F DANS LE ROUMAIN POPULAIRE.

Les labiales *p*, *b*, *v*, *f* présentent en roumain un curieux phénomène qu'on n'a pas encore jusqu'ici mis en pleine lumière² : c'est leur remplacement dans des cas déterminés par les palatales correspondantes.

1. Voici deux exemples :

E cujas ti qu'en paradis
Aia hom talent de manjar ?

(*Flamenca*, 6091.)

E pensas ti tu que sia en lo mont outra dieu ni outra rey tant poderos... ?
(*Récits d'hist. sainte*, etc., publ. par V. Lespy et P. Raymond, p. 189.)

2. Diez en parle en différents endroits de sa grammaire ; mais d'après lui il n'y

Ce phénomène s'observe dans tout le domaine roumain ; mais il n'est pas partout également développé : en Moldavie, en Bassarabie et en Boukovine, c'est l'état normal du parler populaire et même de la conversation familière ; on le trouve sporadiquement en Valachie et en Transylvanie et il est constant dans le dialecte macédo-roumain. Pourtant ce phénomène si répandu, les grammairiens l'ont jusqu'ici passé sous silence. Ne s'en sont-ils pas aperçus ? C'est peu vraisemblable. C'est qu'en Roumanie, par suite d'un singulier préjugé, on trouve peu convenable de relever des phénomènes du langage qui ont pour effet de modifier la physionomie latine de la langue nationale. La langue à tout prix, de par les grammairiens, doit rester latine. — Voici les faits :

Les labiales *p, b, v, f* suivies d'un *i* palatal sont remplacées par les palatales *ki, ġi, gi, hi* :

latin	roum. litt.	roum. pop.
<i>P</i> perdit	perde	<i>Kerde</i>
pectinem	pieptine	<i>Keptine</i>
pectus	piept	<i>Kept</i>
petra	piatră ¹	<i>Kiatră</i>
pedica	pedică	<i>Kedică</i>
crepas (2 ^e p. du s.)	crăpi	<i>crăki</i>
canabinus	cînipiū	<i>cînikiū</i>
suspirare	suspină	<i>suskină</i>
<i>B</i> bene	bine	<i>ġine</i>
le plur. corvi	corbī	<i>corġī</i>
» orbi	orbī	<i>orġī</i>
abbiculus	albisor	<i>alġisor</i>
ferves (2 ^e p. du s.)	fierbī	<i>herġī</i>
<i>V</i> vinum	vin	² <i>gin</i>

a que le changement de *f* en *h* qui existe dans tout le domaine roumain (tome I, p. 263, traduct. française) ; le changement des autres labiales est restreint seulement au dialecte macédo-roumain. Ainsi pour *v* il dit : « le passage de *v* initial à *g* (seulement devant *e* ou *i*?) est propre au valaque du sud » (tome I, p. 449) ; et pour *p* et *b* : « on observe dans le valaque du sud des passages du *p* au *ch* (*k*) et du *b* au *gj* » (tome II, p. 54). Quant à l'explication du phénomène, Diez ne la donne nulle part. Toutefois, en parlant du changement de *v* en *g* il se demande : si le fait ne se passe que devant *e* ou *i* ; si *j* n'est ici qu'adventice, et si la chute du *v* n'est pas amenée par son intrusion (tome I, p. 449, trad. fr.). Nous essaierons, dans cette notice, de résoudre les questions posées par Diez, et cela non-seulement pour *v*, mais aussi pour *p, b* et *f*.

1. Nous représentons par *ġ* le son que Diez note *ç* et qui est analogue à l'*e* muet français, et par *i* ce son particulier au roumain, que l'alphabet cyrillique rendait par le signe *iou*s et que Diez note *y*. Quant aux *ġ, ū* ils désignent des *i* et des *u* qu'on ne prononce qu'à moitié.

2. Le *g* de *gin, ger*, etc. se prononce comme *g* italien suivi de *e, i*. Mais

verres	vier	ger
vespa	viaspă	giaspă
F fera	fiarî	hiară
fiat	fie	hie
filius	fiũ	hiũ

Comment expliquer cette transformation apparente des labiales en palatales ? Remarquons que ce phénomène ne se produit que lorsque les labiales, dans le roumain littéraire, sont suivies d'un *i*.

Cet *i* a pour origine soit un *i* voyelle venant directement ou non d'un *i* latin : *corbî*, *albî*; *ferves* (*ferbes ferbis fierbî*), *crăpî* (*crepas crepes crepis crăpî*), soit un *e* latin. Dans ce dernier cas, l'*e* a donné naissance à une diphthongue *ie* ou à une diphthongue *ia* et notre *i* est le premier élément de cette diphthongue : *piarde*, *piept*, *piatră*, etc.

Cet *i* disparaît souvent de la prononciation savante. Grâce à l'influence que le latin exerce sur la langue littéraire on écrit : *perde*, *peatră* etc., et on s'efforce de prononcer ces mots comme ils sont écrits. Quoi qu'il en soit de cette prononciation, l'*i* ne s'en fait pas moins entendre dans la bouche des personnes que le latinisme n'a pas totalement envahies, et cet *i* n'est pas une voyelle mais une consonne : *pyatră*, *vye*, *pyerde*, *fyu*, etc.

Ce caractère de consonne est si bien établi que jadis l'écriture cyrillique le notait expressément. Elle surmontait cet *i* de deux points; ainsi l'on trouve souvent : *piarde*, *piatra*, *fie* etc.

C'est ce *yod* palatal, conservé dans la prononciation d'une certaine classe de la population (dans les provinces où le langage populaire est totalement envahi par le changement des labiales dont nous nous occupons), ou de certains endroits d'une province (pour les provinces où le phénomène ne s'observe que sporadiquement), qui, dans la bouche des gens du peuple, s'est durci au point de devenir une véritable consonne palatale, capable d'amener la chute de la labiale précédente. Voilà com-

concurrerement avec cette prononciation il y en a une autre où le *g* a un son identique au γάμμα du grec moderne dans des mots comme γένος, γιγνώσκω; ainsi on entend : *γin*, *γer*, etc.

1. Il y a eu en roumain deux sortes de diphthongaison de l'*e*, qui se sont produites à deux époques différentes : l'une, celle de *e* bref accentué, très-ancienne et due aux causes qui ont amené la diphthongaison de l'*e* bref accentué dans presque tout le domaine roman; l'autre celle de l'*e* bref ou long accentué, relativement récente et due à l'influence d'une voyelle ou d'une consonne suivante.

Dans le premier cas nous avons :

ě = *ie* en dehors de l'influence de toute voyelle suivante, comme dans *ěgo-icũ*, *pěreo-pier*, etc.

Et dans le second :

ě, ě (*i*) = *ia* sous l'influence d'un *ũ* ou d'un *e* suivant, *petra-piatră*, *gena-gianî*, *viridem-viarde*.

ment les groupes labiaux *pi, bi, vi, fi*, après être devenus *pki, bgi, vgi, fhi*, se sont réduits à *ki, gi, hi*.

On trouve encore çà et là les traces de cette étape intermédiaire où la labiale persistait encore à côté de l'*i* devenu consonne. Ainsi dans le parler populaire de toute la Moldavie on prononce encore *copkil* (enfant) et *lupki* (des loups), mots que la langue littéraire et le parler populaire de certaines autres provinces prononcent *copil, lupi*. De même on entend encore dans les montagnes de la Moldavie : *bġine, pkerde, pkere*, etc. Cette prononciation difficile ne pouvait pas se maintenir, aussi a-t-elle disparu en général. Mais les traces d'une telle prononciation nous montrent l'existence d'une phase antérieure à celle d'aujourd'hui et nous prouvent que c'est bien l'*i* qui a dégagé la consonne palatale et non pas, comme on dit ordinairement, la labiale qui s'est changée en palatale. Toutefois on ne peut pas prétendre que la labiale n'ait eu aucune influence sur le durcissement de l'*i* ; autrement nous aurions eu la même palatale dans tous les cas, tandis que nous avons pour *pi, ki* ; pour *bi, gi* ; pour *vi, gi* et pour *fi hi*. Cette différence ne peut être attribuée qu'à l'influence que chaque labiale a exercée sur la nature de la consonne nouvelle : celle-ci en se dégageant du *yod* s'est accommodée à la labiale précédente, devenant muette ou spirante si la labiale était muette ou spirante, devenant sourde ou sonore si la labiale était sourde ou sonore, de manière à former avec elle un groupe naturel dont le premier élément devait ensuite tomber.

L'ébranlement a commencé par la plus faible des labiales, par l'*f*. En effet dans les chroniques moldaves du xvii^e et du xviii^e siècle et dans les différents monuments roumains de la Moldavie, on trouve concurremment : *hie* et *fie*, *hiari* et *fiier*, *her* et *fier* etc. Mais les premières formes sont plus fréquentes que les secondes. On peut affirmer que l'ébranlement des autres labiales n'avait commencé ni au xvii^e siècle ni dans la première moitié du xviii^e ; car si ce fait avait eu lieu alors, les chroniqueurs, qui nous donnent l'image fidèle du parler populaire quant au changement de *fi* en *hi*, sans s'inquiéter des formes latines, nous auraient sans doute donné des exemples du changement des autres labiales. Et si les chroniqueurs, quelque peu lettrés, s'en étaient fait scrupule, les scribes du xvii^e et du xviii^e siècle, avec leur négligence ordinaire, se seraient trahis çà et là dans leurs écrits. Il n'y a donc que le changement de *fi* en *hi* qui soit ancien. Quant aux autres changements ils n'ont pu commencer que dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Ce n'est d'ailleurs que parce que le changement de *pi* en *ki* et de *bi* en *gi* est assez récent qu'on s'explique l'existence de cette prononciation transitoire que font entendre encore aujourd'hui les montagnards de la Moldavie.

VII.

MÉTATHÈSE DE *TS* EN *ST* ET DE *DZ* EN *ZD*.

La remarque fournie par M. J. Bauquier, *Romania*, 1876, p. 491, sur la transformation de *ts* en *st* en patois de Queige ne touchant qu'une partie du phénomène signalé, qui n'était pas nouveau pour moi, qu'il me soit permis de revenir sur ce sujet, d'autant plus qu'il s'y rattache une question phonétique et orthographique que je crois voir ici tranchée définitivement. Je puise ma science en cette matière dans un livre dont on a dit beaucoup de mal¹ (dont on peut pourtant tirer d'utiles renseignements aussi longtemps que rien de mieux n'aura paru), et que M. Joret a connu, puisqu'il le cite à plusieurs reprises dans le cours de son ouvrage sur la gutturale². Ce livre est celui de l'abbé G. Pont sur les *Origines du patois de la Tarentaise*, Paris, 1872, p. 138-148, où se trouve un important échantillon du patois de la vallée de Beaufort. Aux exemples rapportés par M. Bauquier, je puis ajouter ceux qui suivent :

St au commencement des mots.

<i>stenef</i> , p. 138	Jorat (Vaud), <i>tsêne</i>	CATENAS
<i>stenatta</i> p. 140	— <i>tsêneta</i>	*CATENITTA
<i>stacon</i> p. 138	— <i>tsacón</i> chacun	?
<i>stantà</i> p. 139 <i>stanton</i> p. 141	— <i>tsanta tsantan</i>	CANTARE CANTANT
<i>stalon</i> p. 140	—	est probablement le substantif verbal de <i>tsalunâ tsalina</i> . Voir p. 122 et le <i>Glossaire</i> de Bridel s. v.
<i>stiè</i> p. 141, 143	— <i>tsî</i>	(in) CASIS
<i>stievrettes</i> p. 142	— <i>tsévrette</i>	*CAPRITTA
<i>stier</i> p. 145	— <i>txè</i>	CARUM
<i>stavanton</i> p. 147	Gruyère <i>tsavantón</i>	qui signifie <i>bûche de bois</i> et non <i>corde</i> comme traduit l'auteur.
<i>starbounâ</i> p. 147	Jorat <i>tserbunâ</i>	*CARBONATUS

St dans l'intérieur des mots.

<i>gauste</i> p. 138	Jorat <i>gôtsè</i>	gauche. V. Diez E. W. II c.
<i>lestu</i> p. 140	—	Cf. le v. <i>letsî</i> it. LECCARE

1. Voir *Revue critique*, 1872, I. p. 107-108. A ces reproches bien mérités à mon avis ajoutons une accusation plus grave, c'est de piller sans critique et sans le citer le *Glossaire* du doyen Bridel.

2. Cependant la note de la page 210 ferait croire qu'il a connu la métathèse dont il est question, mais qu'il n'y a attaché aucune importance.

<i>cliostettes</i> p. 142	—	<i>hlyotsette</i>	* CLOCITTAS
<i>derostia</i> p. 144	—	<i>derotsî</i>	* it. DIROCCARE
<i>einpastiè</i> p. 144	—	<i>enpatsî</i>	* IMPACTARE
<i>decorstia</i> p. 145	—	<i>ecortxâ</i>	* EXCORTICATA
<i>einstantâ</i> p. 145	—	<i>entsantâ</i>	INCANTATUM

Exceptions.

<i>debautse</i> p. 138	<i>français</i> <i>débauche</i> .		
<i>ceintze</i> p. 142, <i>ceintze</i> p. 145	Jorat	<i>senencè</i>	
<i>petzutes</i> p. 142	—	<i>pètyûde</i>	
<i>appartzin</i> p. 143	—	<i>apartèn</i>	
<i>vetza</i> p. 145	—	<i>vaycè</i>	
<i>tzan-tza</i> p. 146	—	<i>Djan-djan</i>	
<i>petza</i> p. 147	—	<i>petsî</i> ¹	

Mais non-seulement *ts* subit cette métathèse, nous la rencontrons aussi dans *dz*.

Zd au commencement des mots.

<i>zd</i> plusieurs fois.			EGO
<i>zdodze</i> p. 146			EGO EGO
<i>zdoyon</i> p. 148, 140, <i>zdoya</i> , p. 141.	Gruyère	<i>dzüyon</i> , <i>dzüyl</i>	* JOCANT JOCATUM
<i>zdor</i> p. 139	Jorat	<i>dzò</i>	DIURNUM
<i>zda</i> p. 142, 143, 144 ²	—	<i>dza</i>	JAM
<i>zdure</i> p. 144	Gruyère	<i>dzure</i>	JURAS
<i>zdin</i> p. 147	—		GENUS ³

Zd dans le corps des mots.

<i>demeinsde</i> p. 139	Jorat	<i>dèmendzè</i>	DOMINICA
<i>areinsdon</i> p. 139	—	<i>arendzon</i> <i>arrangent</i>	
<i>rosde</i> p. 140	—	<i>ròdzu</i>	RUBEUM
<i>presdon</i> p. 140	—	<i>prîdzan</i>	PRAEDICANT
<i>mesde</i> p. 144, <i>mesdon</i> 141	—	<i>mèdze mèdzan</i> sous l'empire de l'infinifit mèdzî	MANDUCAS MANDU- CANT
<i>reinsdia</i> p. 141	—	<i>rendzî</i> <i>rangé</i>	
<i>losdia</i> p. 141	—	<i>lodzî</i> <i>logé</i>	
<i>arasdia</i> p. 145	—	<i>enradzî</i>	* ARRABIATA

1. Peut-être qu'il y a des fautes dans cette série, mais il est intéressant de constater que *st* au lieu de *ts* ne se rencontre pas dans les exemples où le développement de *ts* est récent, ainsi que le prouve le patois de la Suisse romande.

2. Cf. encore *sta*, p. 141, qui est probablement une faute d'impression.

3. Voir là-dessus l'article de G. Paris dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, t. I^{er}, p. 189-192.

tozdor p. 146	tosdor p. 148	Gruyère	tozsoa	TOTOS *DIURNOS
pousdes p. 146		Jorat	paudzo	POLLICES
		Exceptions.		
dzor p. 138, 146				
dzon p. 139. Cf. pl. haut		don	Gruyère	dyon
dzor p. 140		—		DHYU
adze p. 144		—		ADYU
djablotin p. 146				
djable p. 147		—	dyâblyo	DIABOLUM

Ici également où l'endurcissement en *dz* n'a pas eu lieu dans la Suisse romande nous voyons que *dz* ne subit pas la métathèse.

Maintenant comment faut-il rendre compte de cette métathèse, dont il me paraît résulter que *ts* et *dz*, de même que *tx* (*tch*) et *dj*, ne sont pas des sons simples, comme on a déjà voulu les poser, mais bien véritablement des sons composés, auxquels conviennent très-bien les transcriptions employées par les paysans? Je suppose qu'on aura d'abord prononcé **sisantâ* au lieu de *tsantâ* et ensuite par dissimilation *stantâ*, de même **zdzor* au lieu de *dzor*, et puis *zdor*.

J. CORNU.

X.

UN EXTRAIT DU ROMAN DE LA ROSE.

Dans son précieux *Recueil de poésies françaises des xv^e et xvii^e siècles*, t. III, p. 162-7, M. de Montaiglon a donné sous ce titre: « Le jaloux qui bat sa femme » la réimpression d'une petite pièce gothique faisant partie de la bibliothèque de M. Cigongne, et contenant environ 150 vers, dont les premiers sont ceux-ci :

Lors la prent aux poings de venue
 Cil qui de mal talent tressue,
 Par les tresses et sçaiche et tire;
 Les cheueulx lui ront et dessire
 Le jaloulx et sur luy s'aource
 Comme faict un lyon sur l'ource...

M. de Montaiglon a remarqué avec raison que le texte de cette pièce est fort corrompu, et de cette incorrection a conclu à l'existence d'une ou de plusieurs éditions antérieures. « Il n'y a que des réimpressions successives qui puissent arriver à produire des phrases aussi inintelligibles. »

Ce morceau est en effet beaucoup plus ancien que l'édition gothique de M. Cigongne. Il est tiré du *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, II, 311). Il serait curieux de savoir si d'autres extraits du *Roman de la Rose* ont été de même copiés ou imprimés à part.

P. M.

CORRECTIONS.

SUR LE DONAT PROENSAL.

Malgré ce qu'a pu « coûter de soins » à M. Guessard « la publication d'un aussi mince volume »¹, malgré les corrections faites ici même (I, 234-6; II, 337-47; VI, 136-41) par de savants maîtres, il reste encore des taches dans le traité de Faidit : j'ai essayé d'en enlever quelques-unes.

10-11. « Dêrs — *evectus*. » Corr. *erectus* comme dans « dêrs — *erexit* » 48 a et 22-3, « dértz — *erigit* » 49a, « dêrs — *erectus* » 48 a.

10-11. « Cors — *curtus*, *socors* — *auxilium*, *ors* — *ursus*, *sors* — *derurgo*, *resors* — *deresurgo* », sont placés à tort parmi les mots en *ors larg*, tandis qu'à la p. 56 b ils sont placés parmi les mots en *ors estreit*. Ce passage « était fort défectueux », de l'aveu de l'éditeur, dans l'édition de 1840 ; on peut croire qu'il l'est encore dans celle de 1858.

10-11. « lis — *levis*. » Lisez *lenis* comme p. 52 a. *Levis* se traduit par *leus* 51a.

22-23. « Absòls, vòls, revòls — *absolvit*, *voluit*, *revolvit*. » Lisez *volvit* ainsi que M. Tobler a corrigé pour *vòls* 53 b.

28 a. « Assaiar — *tractare* vel *probare*. » Corr. *tentare*. Cfr. « ensahz — *probatio* vel *tentes* » 44 b, « assais — *probatio* vel *probes* » 41b, « ensais o ensaies — *probes* » 59 b.

29 a « Bresar — *ad capiendum aves sonum facere*. » Corr. *lignum figere*. Cfr. « brés — *lignum quo aves capiuntur* » 8-9, « *lignum fixum propter aves* » 49b.

« *Buscalar* — *ligna parva colligere* » mieux vaudrait *buscalhar*. Cfr. *buscalha* 62 b. — De même, 30 b *empenhar* plutôt que *empenar* (in pignore mittere). Ces fautes et d'autres du même genre, que je ne relèverai plus, sont le fait du copiste italien de notre traité.

« Castiglar — *digitum ponere sub ascella alterius ad provocandum*

1. *Grammaires provençales*, Avertissement, p. VIII.

lusum. » *Risum* semblerait meilleur, puisque *castiglar*, *chastilier*¹, chatouiller fait rire.

35 a. « *Escondre* — *excudere granum*. » Si la correction de M. G. Paris est bonne (*escodre*, comme *secodre*), il faut de même corriger « *escodre* — *excudere* » 24-25. *Escoudre* s'employait au siècle dernier en cévenol (Sauvages ; Joseph Séguier, *Dict. ms. cévenol* à la Biblioth. de Nîmes. Il est usité en rouergat ou mieux rouergas (Vernhet père, *Poésies patoises*, Rodez, 1877, p. 14).

40 a. « *Cracs* — *sanies naris*. » Il semble qu'il faudrait *oris* (*escracar* = cracher 30 b), puisque « *sanies naris* » est traduit ailleurs par *mocs* 53 b.

40 b. « *Juenals* — *jenialis* ». Lisez *Ivernals* — *iemalis* : ces mots sont placés entre *maïals* et *estivals*.

41 b. « *Entalhz* — *subsecas*. » Corr. *subseces* ou *subsectes* (« *talhz* — *sectes*, *retalhz* — *iterum sectes* » 41 b).

42 b. « *Cans* — *cambias*. » Corr. *cambies*.

43 a. « *Carcs* — *oneres onus*. » Le mot *onus* est inutile (« *descarcs* — *exoneres* 43 b), il fait double emploi avec le mot suivant « *carcs* — *onus* ».

43 b. « *Departz* — *dividas*. » Corr. *dividis*.

45 b. « *Encèxs* — *exsequeris*. » M. Tobler corrige *exceceris*. Il vaut mieux *exceces*. Le copiste aura été induit en erreur par les *sequeris*, *persequeris*, *consequeris* qui suivent.

46 a. « *Escauèlz*. » Lisez *escavèlz*, dévidoir.

46 b. « *Aparélz* — *apparas* vel *preparas*. » Corr. *aparélhz* — *appares*. « *Tèlhz* — *telz*, *arbor* etc. » Lisez « *Tèlhz*, *tèlz* — *arbor* etc. »

47 a. « *Préns* — *apprehendit*. » Corr. *apprehendis*.

48 a. « *Aérs* — *procuravit*. » Corr. *adérs* comme dans « *adérs* — *necessaria dedit* » 22-3, et « *adérs* — *procuratus* » 48 a à côté de « *adertz* — *procura* vel *procuratus* » 49 b.

48 b. « *Esperoniers* — *qui fecit...* » Corr. *facit*.

50 b. « *Solétz* — *faunus* vel *stultus*. » M. G. Paris corrige *sotétz* ou *folétz* ; ce dernier est certainement préférable aussi bien pour *faunus* que pour *stultus* (« *enfoletir* — *stultum facere* » 36 a).

51 a. « *Amafils* — *parva tuba cum voce alta*. » Quoique les noms arabes aient été parfois bien défigurés, il semble préférable d'écrire *anafils*. Sur ce mot qui manque dans Raynouard, comme plusieurs autres du *Donat*, par exemple comme *laus* au sens d'*étang* (p. 10), voir le savant compte-rendu du *Dict. de Dozy et d'Engelmann* donné par M. Defrémery, *Journ. asiat.* 1869, n° 8 (p. 13 du tirage à part), et P. Meyer, *Revue des sociétés savantes*, 5^e série, V, 417.

1. Pour d'autres formes, voir Thurot, *Not. et Extr. des Mss.*, XXII, 528 ; pour l'étymologie, Flechia, *Arch. glott.*, II, 321.

52 b. Fornitz — *formatus* vel habens necessaria. » *Formare* traduit *formar* 31a, et ne paraît pas convenir à « fournir — necessaria dare » 36 b.

53 b. « *Baudòcs* — *parum sciens* [var. du ms. 187 *Parisienses.*] » La variante n'est pas en l'honneur des Parisiens, car *baudòcs* signifie bien *parum sciens*. Cfr. « *Badoc*, *co*, *badoquo* — sotté, froide, insipide, badaud » (Cénac Moncaut, *Dict. gasc. fr.*). Raynouard donne l'adjectif *bauduc* (II, 201), mais il le traduit mal par querelleur.

54 a. « *Pòlz* — *pulices*. » Ces puces ont sauté du dictionnaire de Rochegude dans celui d'Honnorat. Lisez *pultes* ou pour mieux dire *puls*: « poutz — *pultes*, esca de farina » 10-11. En bas limousin *pous* a la même signification (Honnorat).

56 b en note. « *Pòrtz* — *portas*. » Corr. *portes* comme à la p. 65 b « portz — *portes*. » Les sept mots en *ortz* (*larg*) de la p. 65 b trouvent leur place naturelle à la suite de *estòrtz*, p. 56 b.

57 a. « *Glòtz* [var. *clòtz*] — *locus cavus*. » On ne trouve en provençal moderne que *clot*: la variante est donc préférable.

59 a. 1° « *Estancs* o *estanques* — *liges* » 59 a.

2° « *Estancs* — *claudas* » 43 a.

3° « *Tanca* — *firmat* » 63 b.

4° « *Estanca* — *retinet aquam* » 63 b.

Le copiste avait sans doute sous les yeux les deux ex. suivants : « *estancs* o *estanques* — *claudas*, vel *retineas aquam* »; « *estacs* o *estaques* — *liges* » (« *estacs* — *liges* » 40 a). Il a remplacé la traduction du premier par celle du second et oublié celui-ci.

2°, 3°. *Firmare* = *claudere* (« fermer — *firmare* » 31a, « *sarrar* ¹ — *firmare* *hostium*, *claudere* vel *firmare* » 33a). *Estancar* ou *tancar*, c'est fermer la porte en mettant la *tanco* ², la barre.

4° Pour Diez et Scheler, *estancar* (étancher, *retinere aquam*) vient de *stagnare* comme *estancs* (étang) de *stagnum*, et ils considèrent *tancar* (barrer) comme une mutilation de *estancar* (étancher). Je suis disposé aussi à ne pas séparer *tancar* 3° de *estancar* 2° 4°, mais je hasarde une autre explication.

De l'allemand *stange stang stanga* (long bâton), le provençal aurait tiré **estancs tancs* (*barre*)³, — sur lesquels auraient été formés *estancar*

1. « L'Infer fai que durbir et *sarrar* » (Damase Arbaud, *Chants pop. de la Prov.*, I, 15).

2. « *Tanca la porto* » (Baldit, *Glanes gévaudanaises*, p. 116). Locution proverbiale : *ni porto ni tanco*.

3. Le prov. mod. *tanco* et l'it. *stanga* = barre. Le français technique nous offre les mots *stangue*, *étangue*.

tancar (barrer une porte ¹, une clôture, faire un barrage à un cours d'eau, — par suite arrêter ², arrêter la faim ³, la soif, le sang ⁴).

Les mots qui avaient ou ont encore le sens de *barrage de l'eau* : v. fr. *estanche*, *stanche* [Ducange *stancarium*, *stanchia*], prov. *estancha*, *restanc*, *restanca* [Honorat], sont naturellement arrivés par synecdoque au sens de l'objet barré, c'est-à-dire de l'eau elle-même, de l'*étang* ⁵.

61 a. « Saura — *grisca*. » Corr. *aurea*? (« Sours — color aureus » 44 a¹).

62a. *Sadôla* deux fois traduit par *saturat*. Ecrire une fois : *atura*.

62 b « *Moralha* — quod pendet in vecte. » En latin *mora* (retard) veut dire aussi objet qui arrête ou retarde : *morae capuli*. Sil. Ital., *venabuli morae*, Grat. Fal. Ici nous avons **moracula*, la chose qui arrête [la serrure]. M. Boehmer (*Rom. Stud.* 201), à qui je ne l'ai prise ni empruntée, est déjà arrivé à cette étymologie.

64 b. « *Sesca* — arundo secans. » *Sesca* veut dire *glaïeul* G. Azaïs, *Gloss. botan.*, mais d'après Honorat c'est le nom languedocien et gascon des *typha*. Dans le passage suivant de la Croisade albigeoise (7641-3)

De l'una tor a l'autra ab loncs filetz dobliers ;
Qu'en un vaichel de *cesca* que receblec carniers,
I portan la vianda e los cairels d'aciers

la *cesca* est un *typha*, c'est-à-dire en français *massette*, *masse d'eau* ou *roseau des étangs*. Dans l'arrond. de Saint-Pons, ce roseau se nomme *boso*, « on en fait des nattes, des paillassons, des chaises, etc. » (Melchior Barthès, *Glossaire botanique langued. fr. lat. de l'arr. de Saint-Pons*, Hérault. Montpellier, 1873, in-8°) ; il paraît être connu sous le nom de *cesco* dans le Gers : « *Cesco* = glaïeul, paille avec laquelle on garnit les chaises ». « *Sesco* = paille à chaise, glaïeul. » ⁶.

J. BAUQUIER.

1. De même en it. *stangare* = barrer.

2. Gers (Cénac Moncaut) : *estanga* = arrêter. Pour un exemple voir *Litt. pop. de la Gasc.* 413. Nombreux dérivés dans Honorat. En espagnol *estancar* = arrêter.

3. *Estarcar la fam*, Raynouard, V, 299.

4. « Aux Jacobins de Provins, on invoquait *Sainte Tanche* pour arrêter le sang. » (A. Fourtier, *Les dictons de Seine-et-Marne*. Provins, 1873, in-8°, p. 95.)

5. Gers (Cénac Moncaut) : « *Estang* = arrêt, obstacle, grande étendue d'eau. »

6. Cénac Moncaut ne séparant que par des virgules les traductions synonymiques ou antonymiques, on ne sait s'il entend par *sesco* 1° la paille [de *typha*], 2° le glaïeul ; mais la chose n'est nullement impossible, puisque nous savons d'ailleurs que telles sont les deux significations différentes de ce mot. — Avec les feuilles du *typha* (en prov. *saigno*) « on fait des nattes..., l'on en couvre aussi le siège des chaises communes » (Garidel, *Hist. des plantes d'Aix*, Aix, 1715, p. 476, 477). A Apt et aux environs le *typha* se nomme *saigno* et *massugo* (Colignon, *Flore d'Apt*, p. 94 des *Annales de la Soc. d'Apt*, 2^e année, 1864-1865).

COMPTES-RENDUS.

Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, d'après les travaux les plus récents, par M. Charles AUBERTIN, ancien maître des conférences de littérature française à l'École normale supérieure, recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut. Paris, Belin, 1876, in-8°. Tome I^{er}, VIII-582 p.

L'important ouvrage que nous annonçons — un peu tardivement — marquera une date dans l'histoire de la connaissance de notre ancienne littérature. L'auteur nous apprend qu'il y a reproduit à peu près exactement les conférences qu'il faisait à l'École normale : on peut espérer qu'elles auront laissé des traces profondes dans le souvenir des jeunes maîtres formés par lui et qu'elles serviront de base, dans l'Université, à un développement sérieux de ces études si négligées. Le grand public, auquel M. Aubertin s'adresse maintenant, n'avait pas moins besoin que les futurs professeurs de nos lycées de l'enseignement qui lui est offert. Les travaux récents de la critique érudite sur nos origines linguistiques et littéraires sont loin d'avoir pénétré même dans le monde lettré : les savants, absorbés par l'exploitation d'une mine où chaque jour amène d'importantes découvertes, se sont peu souciés de la tâche moins attrayante de mettre en œuvre et en lumière les richesses qu'ils tirent du sol. Il n'existe sur notre ancienne littérature aucun ouvrage d'ensemble, et pour essayer d'écrire le premier, il fallait assurément beaucoup de courage. Peut-être, parmi ceux qui ont consacré leur vie à l'étude de cette littérature, aucun n'aurait-il osé entreprendre ce qu'exécute M. Aubertin : ils savent trop les immenses difficultés de l'œuvre, ils connaissent trop l'incertitude de la plupart des points de repère, l'obscurité de la chronologie, les dangers des conclusions prématurées, le petit nombre des résultats acquis. Les Allemands eux-mêmes, si prompts en général et si habiles à composer des *Précis*, des *Manuels*, des *Tableaux* des littératures les plus diverses, n'ont pas eu l'assurance de faire pour la nôtre ce qu'ils ont fait pour celles de l'Italie, de l'Espagne, de la Provence, de l'Angleterre, etc. Depuis la sèche et incomplète nomenclature, bibliographique plutôt que littéraire, qu'a publiée Ideler il y a quarante ans, aucun essai du même genre n'a été tenté. Qu'on songe seulement d'une part à tout ce qui a été publié depuis quinze ans sur l'épopée, d'autre part au peu qu'on a écrit sur la poésie lyrique, et on verra les deux genres d'obstacles qui arrêtaient les travailleurs les plus intrépides. M. Aubertin n'a pas eu autant de timidité, précisément parce qu'il avait moins de préparation. Abordant, après des études tout autres, un sujet qui la veille

lui était presque inconnu, il a été frappé des progrès réellement considérables accomplis depuis quelque temps dans ce domaine; n'ayant pas essayé par lui-même de résoudre quelques-uns des problèmes ardues que présente l'investigation de notre ancienne littérature, il a accepté sans difficulté les solutions qu'il trouvait chez les autres. Il a lu avec conscience et intelligence, mais sans critique personnelle, les œuvres qu'il a jugées les meilleures, et après en avoir extrait tous les résultats importants, il les a coordonnés de son mieux, les a présentés sous une forme claire, agréable et concise, et a ainsi produit un livre qui, sans être de première main, offre tous les caractères d'une habile et judicieuse compilation et rendra les plus réels services aux études auxquelles il est consacré. Il est arrivé nécessairement, avec une pareille méthode, que l'auteur n'a souvent qu'effleuré la surface du sujet, quand l'intérêt réel était au fond; il est arrivé qu'il n'a pas exactement interprété les renseignements et les idées qu'il voulait résumer; il est arrivé qu'il n'a pas toujours suivi les meilleurs guides et qu'il a accordé à ceux qu'il choisissait une confiance trop aveugle; il est même arrivé qu'il a reproduit, sans s'en apercevoir, des théories contradictoires puisées à différentes sources; mais ces défauts étaient presque inséparables du plan: si l'auteur de ce livre avait voulu faire œuvre de critique et d'érudit, il se serait vite perdu dans le dédale des opinions ou dans le chaos non encore débrouillé des matériaux; il aurait dû passer des mois à résoudre mille petites questions qui ne l'ont point embarrassé, et finalement il aurait écrit quelques dissertations peut-être profitables à la science, mais il n'aurait pas fait l'ouvrage que nous avons sous les yeux, et c'eût été réellement dommage. Nous dirons seulement que çà et là une attention plus constamment soutenue lui aurait fait éviter quelques-unes des fautes qu'il a commises; et surtout nous signalerons l'erreur où il est quand il croit avoir du sujet qu'il a traité une connaissance réellement approfondie. Cette connaissance, personne aujourd'hui ne peut se flatter de la posséder; mais en tout cas c'est par de longs et pénibles travaux de première main qu'on peut arriver à s'en approcher. Aussi les connaisseurs ne peuvent-ils lire sans sourire un peu les lignes de la préface où l'auteur dit que sa méthode consiste à « épuiser les questions », et où il espère qu'en sortant de la lecture de son ouvrage « on emportera... une connaissance intime et pénétrante de notre ancienne littérature. » Ce qui est vrai, c'est qu'en général, et sauf d'assez nombreuses réserves, on en emportera une idée juste, et on aura en outre la précieuse indication des livres où on peut en puiser une notion plus précise. Ce qu'il faut louer sans restriction dans l'œuvre de M. Aubertin, c'est le soin qu'il a mis à lire et à dépouiller les ouvrages les meilleurs et les plus nouveaux — au moins en français — sur le sujet. C'est là un éloge qui peut paraître assez mince, tant il est naturel de le mériter; mais nous sommes peu habitués à rendre ce témoignage aux ouvrages qui paraissent dans notre pays sur ces matières. Nous sommes encore plus heureux de constater, chez un membre éminent de cette Université longtemps fermée et presque hostile à ces études si nationales, un esprit d'impartialité, une intelligence du passé, une largeur de vues avec lesquels quelques vieux préjugés tenaces, quelques formules banales, quelques appréciations hâtives ne font que de rares disparates. Nous regardons le livre de M. A. comme un bon ouvrage et comme un excellent

symptôme; nous lui souhaitons un vif et prompt succès; nous désirons qu'il s'achève le plus tôt possible, et que l'auteur puisse en donner bientôt une édition nouvelle. C'est surtout en vue de lui être utile que nous signalerons dans ce premier volume un certain nombre de points qui appellent une révision. Nous ne relèverons pas toutes les idées de l'auteur que nous ne partageons pas absolument, pas plus que nous ne discuterons son plan général; chacun a sa manière de comprendre un sujet aussi vaste et aussi divers que celui qu'il a traité; nous ne combattons sa manière de voir que quand elle nous paraît directement opposée à la vérité; nous nous attacherons surtout à indiquer des erreurs de fait, sur lesquelles il n'y a pas à disputer; quant aux omissions, naturellement fort nombreuses, aux manques de proportion, aux appréciations contestables, nous ne nous ferons pas un devoir d'en dresser la liste. Il faudrait pour accomplir cette tâche repenser d'un bout à l'autre tout le travail de M. Aubertin: c'est plus qu'on ne peut demander à un critique. Nous nous bornerons en général à noter les observations que nous a immédiatement suggérées la lecture de ce volume.

Le premier livre, qui comprend 116 pages, a pour titre: *Origines et formation de la langue française*. Ce n'est pas la meilleure partie de l'ouvrage. M. A. n'est tombé dans aucune grave erreur de doctrine, mais il a voulu fondre les théories de l'école de Diez avec des restes de systèmes antérieurs dont il n'y a plus rien à faire aujourd'hui. Il a constamment eu sous les yeux, à côté des écrits de M. Brachet, — dont il répète d'ailleurs trop docilement les formules et surtout les statistiques, — le livre d'Ampère, qui, même dans la nouvelle édition, ne peut guère fournir que des vues fausses et des exemples contestables. Il ne s'est pas fait de la transformation du latin en français une idée suffisamment précise; il emploie des expressions qui n'ont plus de sens pour la philologie moderne: que veut dire par exemple ces mots (p. 76): « C'est vers le XI^e siècle que le sentiment de l'accentuation latine se perd définitivement; dès lors, *la création populaire est achevée*; il n'entre plus dans la langue que des mots savants »? Le français populaire est le latin modifié; le sentiment de l'accentuation latine vit dans l'accentuation française et non dans l'instruction des savants. Il n'y a pas de *création populaire* de racines: les langues, depuis que nous les observons, ne créent que des dérivés et des composés, et le français n'a pas cessé d'en produire. — Il fallait laisser à Villemain l'idée ingénieuse mais peu exacte que la déclinaison latine a péri parce qu'elle « embrouillait la cervelle des Gaulois, des Africains, des Espagnols, » et que c'est « la barbarie étrangère qui a brisé cette lyre trop savante (p. 80). » — De même l'auteur serait bien embarrassé de fournir des exemples à l'appui de cette assertion (p. 56): « Le génie des populations gauloises, affranchies du joug romain et latin, créait en silence des formes nouvelles, des habitudes instinctives de langage où se révélaient spontanément son humeur et son originalité. » — Il se fait une idée très-vague de ce qu'est le latin mérovingien, bien qu'il prétende en donner une définition précise. A cette époque, suivant lui, « le latin populaire, resté seul, s'élève au rang de la langue écrite; il passe dans les actes officiels et dans les livres (p. 50)... Le bas latin, c'est le latin rustique et populaire devenu langue écrite (p. 51). » Le latin populaire devenu langue écrite, c'est du fran-

çais ; avant les Serments de Strasbourg on n'a voulu écrire que le latin classique ; c'est dans les fautes commises par les écrivains ou les copistes que nous trouvons les éléments d'une restitution fort imparfaite du latin vulgaire contemporain. Quant au mot *bas latin*, c'est un terme purement historique ; il désigne toutes les expressions, formes et constructions qui ne se trouvent pas dans les auteurs avant la chute de l'empire romain. — En parlant de la déclinaison de l'ancienne langue, l'auteur dit (p. 85) : « Elle s'affaiblit avec le sentiment des origines de la langue ; et quand le souvenir du latin parlé dans les Gaules s'effaça de l'esprit des populations, ce reste de syntaxe latine... se déconcerta et périt. » Ainsi la déclinaison se maintenait parce qu'on se souvenait qu'elle avait existé en latin ! Ce sont là des idées aussi fausses que surannées. Les Français du XII^e siècle parlaient latin, comme le parlent encore ceux du XIX^e ; on ne saurait trop le répéter ; et le dialecte latin parlé en Gaule, après avoir d'abord réduit la déclinaison à deux nombres, deux genres (pour les adjectifs) et deux cas, a fini par supprimer les deux cas. L'influence en tout cela du latin littéraire a été égale à zéro. — On voit clairement qu'il a manqué à l'auteur une notion nette de ce qu'est l'évolution d'un idiome ; il va de soi que cette incertitude se fait sentir dans toute son exposition, sans qu'il soit besoin d'en relever tous les exemples. Je reprends maintenant cette exposition elle-même pour y noter des inexactitudes ou des erreurs de divers genres. — P. 7, note. Pourquoi mettre deux noms de lieux dans la liste des mots gaulois passés en français ? Il faudrait en noter beaucoup plus ou pas un seul. — Que signifie (p. 8) la remarque sur « les nominatifs singuliers en *os* [du gaulois], *dérivés du sanscrit* ? » L'auteur semble encore ailleurs croire que les langues indo-européennes dérivent du sanscrit. — P. 16 M. A. emprunte à des livres vieillis une citation dont on a cent fois abusé : c'est *l'allemand* et non le celtique que Julien a comparé au croisement des corbeaux, comme le ferait encore sans doute plus d'un Roman. Rien n'est du reste plus vain que ces jugements portés sur l'harmonie d'une langue qu'on ne connaît pas. — P. 17 (et 70) l'auteur a l'air d'attribuer à Diez une opinion qu'il reproduit d'après des écrivains moins autorisés, à savoir que les colonies grecques du Midi auraient transmis un certain nombre d'expressions à la langue d'oïl. — P. 25. *Antoninus, Pius*, dans les textes d'Ulpien et du Digeste, désignent Caracalla et non Antonin. — P. 29. Il s'agit, dans le passage d'Ulpien, de fidéicommiss et non de testaments, qu'on peut rédiger en n'importe quelle langue : la distinction a son importance juridique et philologique. — P. 35 ss. M. A. accepte beaucoup trop complètement, à notre avis, les théories de M. Fustel de Coulanges sur le caractère des invasions germaniques. — P. 47. Frédegair (c'est-à-dire l'écrivain désigné sous ce nom depuis Freher) écrivait au VII^e siècle et non au VI^e. — P. 49 M. A., opposant à la barbarie du Nord (à l'époque mérovingienne) les restes de culture intellectuelle qui persistent dans le Midi, écrit : « L'influence des Arabes agit sur l'ancienne Narbonnaise et la Septimanie. » Comment ? en quoi ? où sont les traces de cette influence ? — L'exposé des lois de la formation de la langue française laisse singulièrement à désirer sous tous les rapports. Tenons-nous-en à la déclinaison : le tableau qu'en dresse M. A. contient les plus graves erreurs (pourquoi la range-t-il dans la syntaxe ?). Il croit qu'on disait au pluriel nominatif *li femme*

(p. 81) et *li empereors* (p. 83), qu'on a dit à une certaine époque *li roses* au nom. singulier (p. 86), qu'on disait *li enfe* (p. 83); il prend *bel* et *beau* pour deux cas différents (p. 87); ces fautes sont tellement élémentaires qu'au lieu de les corriger nous renvoyons M. A. à n'importe quel livre un peu récent. — Une erreur plus excusable est d'avoir pris pour des mots « picards (p. 104) » *camp*, *campagne*, etc. qui viennent de l'italien. Le tableau des dialectes, tracé d'après Diez et Fallot, est naturellement peu exact, mais la science est encore fort arriérée sur ce point. — L'idée de voir dans certaines formes des dialectes lombards « un reste de l'invasion de la langue française dans l'Italie du moyen âge » est d'Ampère, à qui il ne fallait pas l'emprunter (p. 105). — Conon de Béthune est appelé (p. 103) « le comte Quesnes de Béthune », ce qui fait trois inexactitudes. — *Nobile* (p. 75) ne vient pas de *nobilis*, mais d'un dérivé *nobilius*, comme on l'a déjà démontré. — Le livre I se termine par un paragraphe intitulé *Naissance et formation du vers français*, dans lequel sont intercalées, assez étrangement, les notices sur les poèmes de Clermont et l'*Alexis*. Ce paragraphe manque absolument de précision. L'auteur ne paraît pas avoir connu notre *Lettre sur la versification latine rythmique*, qui lui aurait fourni, croyons-nous, d'utiles points de repère. — Il répète encore (p. 106) que le vers saturnien était fondé sur l'accent, ce qui aujourd'hui n'est plus soutenable. — Il prend à Ampère, sauf erreur (p. 119 et 153), l'impossible étymologie de *laisse*, rattaché à *lessus* : *laisse* est simplement le substantif verbal de *laisser*; cf. *lais*, *relais*.

La deuxième partie, intitulée *Naissance et développement de la poésie française du XI^e au XVI^e siècle*, comprend le reste du volume et comprendra encore une bonne partie du second. Ce que nous en avons sous les yeux est divisé assez singulièrement en deux « époques. » La « première époque » a pour sous-titre : *La poésie épique et la poésie lyrique*; la « deuxième époque » : *La poésie dramatique*. Cependant l'étude de l'épopée va jusqu'au XIV^e siècle au moins, celle des mystères remonte au XI^e. On ne comprend pas non plus pourquoi cette réunion dans un même livre, dans une même « époque », de la poésie lyrique et de la poésie épique, ou du moins d'une portion de celle-ci, car l'auteur ne traite ici que des grandes narrations épiques, laissant de côté les contes, lais, fables, etc. La poésie lyrique est arrêtée ici au XIII^e siècle, tandis que l'histoire du théâtre est donnée jusqu'au XVI^e siècle. Tout cela est peu rationnel et peu clair. Il est évident qu'il valait bien mieux diviser la poésie simplement en épique, lyrique, didactique et dramatique, et épuiser successivement chaque domaine. Mais l'histoire littéraire est encore chez nous si peu expérimentée qu'on n'est même pas familiarisé avec les cadres les plus simples. Ainsi peu d'écrivains — et M. A. ne semble pas être du nombre — donnent au mot « épique » son vrai sens, qui équivaut à peu près à « poétiquement narratif. » L'habitude fait attacher à ce mot un sens particulièrement relevé, si bien qu'on ne songe pas à ranger les fableaux sous cette rubrique imposante. Une incertitude du même genre, pour le dire en passant, plane sur le mot d'« épopée. » Défini, comme il l'a été ailleurs, « une narration héroïque fondée sur des chants nationaux antérieurs, » ce mot est un terme de science, dont l'application n'a rien à faire avec l'esthétique. M. A., grâce à sa lecture d'ouvrages où on l'emploie ainsi, le prend lui-même souvent dans ce sens. Mais tout à coup, revenant à d'anciens

errements, songeant peut-être aux blâmes que ses concessions lui attireraient de certaines parts, il écrit des passages qui détonent comme celui-ci (p. 201) : « Les chansons de gestes, narrations diffuses et sans génie, où manquent à la fois l'art et le goût, la composition et le style, et surtout l'inspiration créatrice, ne sauraient être de vraies épopées : c'est abuser des mots et méconnaître les conditions de la haute poésie que d'appliquer à des œuvres aussi imparfaites des qualificatifs aussi ambitieux. » Cela n'empêche pas l'auteur de leur donner ce nom plus d'une fois et de protester (p. 119, 270) contre l'oubli où le XVII^e s. avait laissé nos antiques épopées, oubli qu'ailleurs, il est vrai (p. 202), il explique et approuve presque. On voit ici un des défauts, d'ailleurs assez rarement sensible, de l'ouvrage : il y a dans M. A. un historien très-intelligent et à côté de lui un professeur de rhétorique presque tout à fait mort, mais qui de temps en temps proteste encore et vient troubler l'exposition impartiale de son successeur. Nous espérons qu'à la prochaine édition les quelques passages où il a pris la parole auront disparu. Ils sont d'ailleurs bien rares à côté des excellents morceaux où l'auteur a montré de l'ancienne France et de sa poésie un sentiment juste et pénétrant. Tout ce qui concerne la formation de l'épopée française est excellemment pensé et dit, sinon toujours très-profond. On n'a rien écrit de meilleur sur la chanson de Roland que les pages sobres, simples et animées que lui consacre M. Aubertin. Nous citerons ce qu'il dit (p. 184) à propos des regrets de Roland sur ses compagnons morts : « C'est en lisant de tels passages qu'on a le vif sentiment de l'effet produit par cette poésie sur les contemporains : elle allait droit à leurs cœurs, et les remuait en exaltant tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces. Comme l'antique poésie grecque, elle pénétrait de son harmonie fortifiante, de son charme attendrissant, ces natures généreuses, mais à demi grossières ; elle y développait le meilleur de l'humanité ¹. » Ce qu'on doit surtout reprendre dans le tableau de la poésie épique dressé par M. A., c'est qu'il est par trop incomplet. Cent pages environ dans deux gros volumes pour cette partie capitale de notre ancienne littérature, c'est infiniment trop peu. Si au moins ces cent pages étaient bien remplies ! mais elles comprennent bien des choses absolument inutiles. L'auteur, ici et ailleurs, s'est cru obligé de s'étendre sur l'analyse de recherches érudites dont un bref exposé suffisait. Suivant d'anciennes habitudes, il nous donne la traduction complète (et très-inexacte, surtout pour le premier) du chant de Hildebrand et du *Ludwigslied*, qui n'ont rien à faire avec notre épopée ; il discute longuement sur l'ancienne poésie épique des Germains et nous rebat les oreilles des *Scaldes*, qui n'ont jamais existé, comme on sait, qu'en Scandinavie ; il parle longuement d'œuvres latines dont le rapport avec nos poèmes est fort éloigné ; mais en revanche il ne nous donne l'analyse que de deux chansons de geste, *Roland et Raoul de Cambrai* ; il passe rapidement sur les cycles épiques, leurs origines, leur développement et leurs relations ; il ne fait que nommer des œuvres capitales comme les *Loherains* ou *Guillaume d'Orange*. Des considérations générales judicieuses, un avant-propos inutilement développé, une exposition tron-

1. Cf. un jugement contraire p. 171, où il est dit que le parallèle de nos chansons à l'épopée grecque n'est pas supportable.

quée d'une manière tout à fait fâcheuse quand elle arrive au fait, tel est le caractère des trois chapitres consacrés aux chansons de geste. Cette partie du livre est, à notre avis, à refondre complètement. Voici maintenant quelques observations de détail. P. 121 (et 175), qu'entend au juste l'auteur par cette « pauvreté de la langue » qui s'opposait à la manifestation du génie épique ? Il vaudrait mieux s'abstenir de ces jugements généraux ou faire voir à l'aide d'exemples ce qu'on veut dire précisément. — P. 122, après nous avoir peint la France féodale comme « exubérante de jeunesse, » déployant « la furie brutale et magnanime de l'humeur guerrière, » menant une « superbe vie, » pleine d'ivresse et de joie (p. 120), il nous représente tout à coup « les âmes humiliées, attristées, pleines du désespoir de ces temps lugubres. » Il n'y a peut-être dans ces deux tableaux qu'une contradiction apparente ; mais il faudrait indiquer laquelle de ces deux tendances s'est exprimée dans l'épopée. — P. 123. Dire que Charlemagne, dans certains poèmes, est un « Prusias » peut ne pas être exagéré ; mais en faire « une sorte de Thersite », c'est aller au-delà de toute vérité et de toute mesure. — P. 136. Nous avons déjà dit que tous ces détails sur la poésie allemande étaient inutiles ; encore serait-il bon de connaître un peu ce dont on veut parler et de ne pas renvoyer à « Eckard, p. 41 (sic) » ou à Du Méril, *Hist. philosophique (sic)*, pour attester l'existence du *Heliand*. — P. 139. Même avant l'excellent mémoire de M. Révillout, il n'était pas permis d'attribuer la *Vita Guillelmi* au Xe siècle : on sait maintenant qu'elle est du premier quart du XII^e. — P. 145, note. Le poème de Métellus de Tegernsee (XII^e s.) sur Osigier ou Ogier, devient « une élégie du moine (sic) de Tegernsee, intitulée *Mitellus*, et composée vers 1060. ». La compilation est ici par trop négligente. — P. 146, à propos du mot « chanson de geste », on lit : « M. Paulin Paris¹ a trouvé cette expression qui est restée. » Il l'a trouvée dans les *chansons de geste* elles-mêmes, ce qu'il fallait dire, et si elle est « restée », c'est qu'elle est la seule bonne. — P. 149. « Au XIII^e siècle l'alexandrin remplace le décasyllabe. » Cela n'est vrai en aucun sens. M. A. cite lui-même ailleurs le *Voyage à Constantinople*, composé en alexandrins au XII^e s. au moins, et Adenet a écrit *Beuon de Comarchis* en décasyllabes. — P. 152. Nous avons nos raisons pour trouver que l'argumentation de P. Meyer, contre l'épopée provençale, n'est pas aussi décisive que le croit M. A. ; mais on comprend qu'il ait admis une opinion qui n'a pas été sérieusement contredite. — P. 154. Nous lisons avec surprise que « les laisses de la chanson de Roland et de quelques autres poèmes ont pour refrain l'exclamation *aoi* ». — P. 156. Le bas-latin *trobare*, quelle que soit son étymologie, n'a rien à faire avec « le radical germanique (sic) *treffen* » ; l'infinitif *trouver* n'existe pas, et en l'admettant M. A. fait preuve d'une grande ignorance de l'ancienne conjugaison. — P. 160. Il fallait laisser à l'abbé de la Rue (que M. A. a beaucoup trop consulté) les notices sur les « compositions » de Richard I^{er} et sur la généalogie de Philippe de Than. — P. 160 « Qui ne connaît... les *lais* du sire de Coucy ? » Qui les connaît ? — P. 165. M. A. donne, sans doute d'après un autre, mais tout à fait arbitraire-

1. Nous demanderons à l'auteur, s'il a occasion de citer ce nom à l'avenir, de le débarrasser de cet accent circonflexe dont il ne manque jamais de l'affubler.

ment, le nom du « Clerc devenu Trouvère » au dit du *Département des livres*. — P. 166. La note sur la *symphonie* et la *vielle* est absolument erronée. La *symphonie* est bien postérieure à la *vielle*; celle-ci était un violon, celle-là probablement répondait à ce que nous appelons *vielle* aujourd'hui. — P. 168. Une citation qui vient, je crois, de *Charlot le juif* est attribuée à *Berte aus grans piés*. — P. 172. En parlant de la prétention des chansons de geste à être historiques, M. A. dit : « Voilà un trait bien français, etc. » Mais il est commun à toutes les épopées. — L'analyse de la *Chanson de Roland* contient plusieurs inexactitudes : il n'est pas dit (p. 275) que Marsile n'eût que 20,000 hommes, mais que 20,000 hommes l'entouraient dans son verger; c'est sous un pin et non sous un if que Marsile reçoit Ganelon (p. 177); en revanche, Olivier pour voir venir les païens monte sur un *pui* (éminence) et non sur un *pin* (p. 179) : cette dernière faute, ainsi que les citations, montre, chose singulière ! que M. A., qui parle beaucoup des derniers travaux faits sur le *Roland*, a suivi pour son analyse l'édition et sans doute la traduction de Génin. P. 182. L'expression *coup de Roland*, telle qu'elle est employée là, est un contre-sens. P. 185, il ne fallait pas omettre le miracle renouvelé de celui de Josué qui est raconté dans le poème, surtout quand on insiste plus loin sur le peu de merveilleux qui s'y rencontre. P. 276, M. A. dit que le portrait de Charlemagne du faux Turpin a été imité dans beaucoup de chansons de geste; dans lesquelles? P. 177. Il est tout à fait faux de dire que tuer un ambassadeur « était selon les règles et parfaitement conforme au droit des gens; » la preuve s'en trouve même ici, où ceux qui entourent Marsile l'arrêtent dans son transport contre Ganelon. — Nous sommes étonnés de lire (p. 187) le jugement suivant : « Par certains traits de simplicité sublime, la *Chanson de Roland* nous rappelle la poésie d'Homère, et, par sa rudesse, la *poésie d'Ennius*. » Rien ne se ressemble moins à coup sûr : Ennius, savant et philosophe, essaie de plier la langue encore inculte de Rome à l'imitation de l'art grec; si on peut le comparer à quelqu'un de nos poètes, c'est à Ronsard, et non à un auteur de chansons de geste. Les conjectures qu'émet l'auteur, à la suite de ce singulier parallèle, sur l'influence possible d'Homère (à travers le *Pindarus Thebanus* !) sur notre poésie épique, sont dénuées de tout fondement. — Dans l'analyse de *Raoul de Cambrai*, l'auteur, généralement exact et habile, n'a pas assez relevé les beaux traits qui se trouvent encore dans la seconde partie, noyés, il est vrai, dans un récit banal et diffus. — On voit que ces chapitres, d'ailleurs fort estimables, portent en maints endroits les traces d'une rédaction hâtive.

Le reproche général que nous avons adressé à M. A. à propos des chansons de geste est encore bien plus applicable au chapitre suivant, consacré aux romans de la Table Ronde. Sur les 34 pages qu'il contient plus de 25 sont prises par des recherches sur l'origine du cycle breton; quelques-unes sont données à des extraits du *Tristan* en prose, et c'est à peu près tout. Chrestien de Troyes est à peine nommé; ses œuvres ne sont pas analysées; l'immense influence que les romans français de ce genre ont exercée à l'étranger est indiquée en deux mots; bref, tout l'essentiel du sujet est omis. Quant à l'introduction, faite à l'aide des seuls travaux français, elle n'a pas réussi à éclaircir les points obscurs de ce sujet encore si difficile ni même à concilier les vues contradictoires des savants

qui ont servi de guides à l'auteur; et le lecteur, croyons-nous, donnerait bien volontiers ces pages remplies d'une érudition assez confuse pour une connaissance plus précise du sujet, du caractère, de la date et de l'histoire de ces grands romans de la Table-Ronde, en vers et en prose, dont il a tant entendu parler. — Où M. A. a-t-il vu que les héros bretons joignaient à une galanterie raffinée « un culte exalté pour la vierge Marie (p. 204) »? — D'où lui viennent ses renseignements sur le vers celtique de huit syllabes (p. 208)? — Pourquoi écrit-il *Marc'h* et non *Marc* le nom de l'époux d'Iseut, comme s'il avait sous les yeux un texte breton?

Le chapitre V, intitulé « Le cycle de l'antiquité — Fin de la poésie épique du moyen-âge », se divise en deux parties qui n'ont entre elles aucun rapport. La première ne donne pas lieu à beaucoup de remarques générales; ici encore cependant on peut trouver que l'auteur s'étend trop sur des origines qui n'ont pas grand intérêt (voy. notamment p. 246 toutes les citations qui établissent qu'on admirait Homère au moyen-âge, pour arriver à conclure qu'on ne le connaissait pas), et passe rapidement sur le vrai sujet. La distinction et les rapports du monde des clercs et du monde des laïques, qui ne sont nulle part bien exposés dans le livre de M. A., devaient être étudiés ici, et cette étude aurait plus appris au lecteur que les extraits surabondants de travaux spéciaux qu'a donnés l'auteur. Ses jugements sont d'ailleurs, comme d'habitude, à la fois précis et justes; nous citerons les excellentes remarques que voici (p. 251): « Ce qui manque aux hommes de ce temps-là, ce n'est pas la connaissance, c'est l'intelligence de l'antiquité. Ils ont en main les textes; ils n'ont pas le sentiment de la valeur des chefs-d'œuvre. Deux choses se dérobent aux lecteurs, aux imitateurs des nobles poèmes antiques et leur échappent absolument: l'âme et le génie du poète.... Si Homère eût été connu, on ne l'aurait ni mieux apprécié ni plus habilement imité que Virgile. » Cependant M. A. se laisse aller contre les auteurs de poèmes imités de l'antique à des sévérités excessives: nous doutons qu'il ait lu Benoit de Sainte-More d'un bout à l'autre avant de le traiter avec le mépris fort injuste qu'il déverse sur lui (p. 249); en tout cas il ne s'est pas rendu compte de la grande influence qu'il a exercée et par conséquent de sa place importante dans l'histoire littéraire. Qu'il taxe de subtilités puérides les enfantillages amoureux de l'*Encas*, tant admirés des Allemands dans la traduction de Veldeke, nous y consentons; mais pourquoi traiter de « jargon barbare » la langue excellente dans laquelle ils sont écrits? ce sont là encore des restes du vieil homme. — La seconde partie du chapitre est une sorte de capharnaüm où l'auteur a entassé pêle-mêle une notice aussi insuffisante qu'inexacte sur les romans d'aventure (qui auraient dû avoir une place à part, et une place respectable), quelques indications sur la décadence des chansons de geste, et une histoire sommaire (encore trop longue proportionnellement) des études sur la poésie épique. Tout cela est mal digéré et visiblement écrit avec peu de goût. — Ce chapitre se fait remarquer par le nombre de fautes de détail qu'on peut y relever: nous sommes loin de les signaler toutes. P. 240. L'histoire semblable à celle d'Ulysse chez Polyphème, dans le *Dolopathos*, ne vient certainement pas d'Homère; M. A. aurait pu le noter dans la *Romania*. — P. 245 la *Bataille des Sept Arts* est attribuée à Rutebeuf. — P. 248 ss. les portraits des héros, dans Benoit, sont

présentés comme son invention personnelle. C'est là qu'un peu d'érudition aurait été à sa place; M. A. les aurait retrouvés dans Darès s'il avait pris la peine de les y chercher; il aurait vu notamment que c'est Darès qui a fait Hector louche et non pas « borgne », car Benoit, cité par M. A., dit : *D'ansdous les ielz boirnes estoit; boirne* veut dire *louche*, le latin a *strabum*. — Où M. A. a-t-il trouvé (p. 254) que Gautier de Châtillon fut chanoine de Tournai? — P. 267. L'auteur semble savoir très-vaguement ce que veut dire *incunable*. — Ce qui est dit sur les romans d'aventures (p. 264 ss.) est par trop inexact : *Amadas* est présenté comme inédit; l'auteur ne sait pas que Philippe de Reim doit être appelé Philippe de Remi et n'est autre que Philippe de Beaumanoir; il ne cite de ses romans que la *Manekine*, mais en revanche il lui attribue *Blancandin*, qu'il paraît croire inédit, ainsi qu'*Eracle*; il ne connaît de *Floire et Blancheflor* que l'édition allemande, analyse de travers *Guillaume de Palerme*, etc. Encore une fois, ce chapitre, mal ordonné comme plan, est exécuté avec une négligence que nous devons signaler pour qu'elle ne subsiste pas.

Le chapitre VI a pour sujet *La poésie lyrique du Midi*. A notre avis il constitue un hors d'œuvre, et nous ne l'examinerons pas en détail. L'auteur reconnaît (p. 322) que le plan de son ouvrage lui « interdit absolument » de traiter l'histoire de la littérature provençale; mais il ajoute : « Notre tâche se borne à un seul chapitre de cet ample sujet....., l'histoire du développement de la poésie lyrique des troubadours. » Pourquoi ce chapitre rentrait-il plus que le reste dans le plan de M. Aubertin? Il ne nous le dit pas; mais c'est sans doute à cause de l'influence qu'on a attribuée à la lyrique provençale sur la lyrique française. Cette raison ne justifiait pas un chapitre à part consacré à la première : il fallait fonder dans l'étude sur les poètes lyriques de la langue d'oïl les renseignements nécessaires sur leurs prédécesseurs de la langue d'oc. D'ailleurs ce motif devait influencer M. A. moins que tout autre, puisque dans son ch. VI, *La poésie lyrique des trouvères*, il s'efforce de diminuer autant que possible la part d'influence reconnue jusqu'à lui aux troubadours. C'est peut-être là le seul point, dans le livre de M. A., sur lequel il se soit fait une opinion personnelle et la soutienne contre les maîtres dont il suit d'ordinaire l'avis. Ses arguments sont malheureusement trop généraux pour provoquer une discussion féconde; mais il a le mérite de poser une question qui n'a jamais été résolue définitivement, et qui offrirait à quelque jeune travailleur un beau champ d'études : celle des rapports de la poésie lyrique des trouvères et des troubadours. — Ce chapitre VI est d'ailleurs intéressant et bien fait, quoiqu'un peu superficiel comme toujours; l'auteur a compris l'importance de la forme et du rythme dans l'étude de cette poésie si sévèrement réglée, mais il n'a pas su en pénétrer les lois, ce qui d'ailleurs eût été une découverte qu'on ne pouvait s'attendre à trouver dans un ouvrage comme le sien. Résumé habile et intelligent de la notice sur les *Chansonniers* de l'*Histoire littéraire* et de quelques autres écrits, le chapitre de M. A. pêche souvent par omission, rarement par commission. Nous n'avons que peu de détails à signaler. P. 348. Le chiffre de « quinze romances » n'a pas de raison d'être. — P. 360. D'après M. A., le *Salut d'amour* de Ph. de Beaumanoir est inédit; on voit encore ici que l'auteur ne connaît pas le livre de M. Bordier sur *Philippe de Beaumanoir, sieur de Remi*, où le *Salut* est publié

en entier. — P. 365. Le *châtelain* de Coucy n'était pas sûrement *sire* de Coucy, et P. Meyer a démontré qu'il s'appelait Renaut.

Nous arrivons avec le deuxième livre, consacré au théâtre, à la partie la plus étudiée, la mieux digérée et la meilleure du volume de M. Aubertin. Cent pages sont consacrées au théâtre sérieux, c'est-à-dire à peu près exclusivement aux mystères, cent au théâtre comique. L'auteur se montre partout au courant des derniers travaux faits sur ces sujets : il les résume avec clarté, en tire ce qu'ils ont de plus intéressant pour le public, et porte sur les œuvres qu'il étudie un jugement indépendant et presque toujours remarquablement juste. On peut bien lui reprocher encore, pour parler d'abord des quatre premiers chapitres, d'avoir emprunté à ses sources (qui sont ici les ouvrages de Magnin et Du Ménil) une érudition au moins inutile. Est-il bien raisonnable, dans un ouvrage comme le sien, d'écrire tout un chapitre sur le théâtre antique, pour nous démontrer qu'il ne contient en aucune façon (p. 373) le germe du drame du moyen-âge ? Est-il utile de reproduire de vains rapprochements entre les mystères futurs et les chants funèbres des temps mérovingiens (p. 382) ? Est-il admissible surtout de nous énumérer une fastidieuse série de fabrication de lettrés byzantins, d'une forme plus ou moins dramatique, qui n'ont rien à faire avec le théâtre en France (p. 380) ? L'auteur entre réellement dans son sujet au chapitre II, où, suivant les recherches de MM. Sepet et Gautier, il arrive à tracer un tableau exact et intéressant des origines liturgiques des mystères. Comment, quand, où ces mystères en latin, représentés dans les églises et faisant partie du culte, sont-ils devenus des drames français joués sur les places par des laïques, c'est ce que la science n'a pas encore pu nettement établir. M. A., après avoir annoncé avec un peu trop d'assurance (p. 425), comme il lui arrive parfois, qu'il va « élucider ce point obscur, » ne l'éclaircit pas plus que ses devanciers. Il n'a pas vu qu'entre le théâtre des XII^e et XIII^e siècles et celui du XV^e il y a des différences radicales, qui n'ont pas encore permis de rattacher historiquement l'un à l'autre. Son jugement sur les grands mystères de la dernière époque est d'une extrême sévérité : nous ne protesterons pas vivement contre cette appréciation, mais il faut avouer que si elle est fondée on ne s'explique pas bien l'espace considérable que l'auteur a accordé à cette littérature dramatique dans son livre, où il a fait à l'épopée une place si étroite. — P. 399, à propos du drame d'*Adam*, qui est du XII^e siècle, nous lisons cette phrase extraordinaire : « Quel est l'auteur d'*Adam* ? On l'ignore. Sous Henri VI d'Angleterre (*sic*), un moine anglais avait pris le titre de *docteur ès mystères liturgiques* (!), mais rien ne prouve qu'*Adam* soit de lui. » Dans quel vieux bouquin M. A. a-t-il pris cette note ? — P. 430, l'auteur, après avoir parlé des quarante *Miracles de Notre-Dame* (dont la *Société des anciens textes* a commencé la publication), ajoute : « Nous avons encore, du même temps, un mystère de la *Nativité*, un mystère de *Julien et Libanius*... » Mais ils font partie de ce recueil de quarante mystères. — M. p., M. A. croit avec M. de la Villemarqué que le *Mystère de Jésus* est une traduction d'un mystère français plus ancien que la *Passion* de Greban ; il n'a pas lu l'article où P. Meyer a démontré que le drame breton était fait sur celui de Jean Michel. — P. 433. L'auteur cite à propos du nom des mystères des passages latins mal choisis, car dans la plupart *mysterium* n'est qu'une mauvaise traduction du fran-

çais *mestier*, qui vient de *ministerium*. Le mot *mystère* au sens dramatique remonte au contraire au latin *mysterium* au sens théologique. — P. 437 ss. L'auteur admet qu'il y avait pour la représentation des mystères un système de lieux juxtaposés et un autre d'étages *superposés*; il regarde même ce dernier comme plus habituel et c'est celui qu'il décrit. Mais il n'a jamais existé que dans l'imagination des écrivains modernes, comme M. Paulin Paris l'a démontré il y a longtemps. — P. 456. La comparaison entre Bodel et Rutebeuf comme auteurs dramatiques n'est pas juste. Le langage de Bodel n'est pas « rude et grossier, » et il est inouï de dire que son *Jeu de saint Nicolas* « ne nous offre que des scènes de taverne, » etc. Les scènes de ce genre y tiennent, il est vrai, trop de place, mais cette œuvre si originale, qui méritait une étude à part, contient quelques-uns des passages les plus héroïques de toute la littérature dramatique du moyen-âge. — P. 457 ss. Revenant aux *Miracles de Notre Dame*, M. A. commet plusieurs inexactitudes. Après avoir dit qu'ils sont du XIV^e siècle, il ajoute fort bizarrement : « Avons-nous quelque mystère authentique du XIV^e siècle ? Nous n'en possédons aucun qui soit certainement de cette époque. » Il dit que ces *Miracles* sont écrits en « petits vers irréguliers »; il doute qu'ils aient été représentés; il trouve que l'un d'eux est surtout « caractéristique par les extravagances d'invention dont il est plein, » ne sachant pas que ce miracle comme les autres ne fait que mettre en scène une légende fort répandue. — Quelques erreurs sur les Greban (p. 464) seront facilement rectifiées quand aura été publiée l'édition du mystère de la Passion qui va enfin paraître à peu près en même temps que cet article.

Les trois derniers chapitres sont consacrés au théâtre comique. Les prolégomènes sont encore ici un peu trop étendus, outre que l'histoire des comédies et des divertissements analogues chez les Romains pourrait être plus exacte et plus complète : l'auteur n'a pas fait usage du livre si précieux d'E. du Méril. En réalité, il n'y a aucun lien saisissable entre les bouffons romains et notre théâtre comique; les digressions sur la fête des fous, etc., sont assez inutiles ou du moins tiennent trop de place, car ces sujets appartiennent à l'histoire sociale bien plus qu'à l'histoire littéraire. C'est surtout le XV^e siècle, comme de juste, qui fait le sujet de l'exposition de M. A.; cependant il s'est occupé des rares productions antérieures : il a malheureusement ignoré l'une des plus intéressantes, la farce du *Garçon et de l'Aveugle*, publiée par P. Meyer dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*. Son tableau du théâtre comique du XV^e siècle est bien disposé et bien exécuté; ses jugements sont, comme d'ordinaire, réfléchis et raisonnables. Cette partie de son livre est une de celles qui instruiront et intéresseront le plus les lecteurs auxquels il s'adresse. Nous n'y avons relevé que quelques inadvertances. — P. 483. On sait que la prétendue *tessère* pour la représentation de la *Casina* est fautive. — P. 484. M. A. ne connaît pas la nouvelle édition du *Querolus*, qu'il appelle d'ailleurs fort inexactement une imitation de l'*Aulularia*. — P. 488, *l'éonisme* pour dire « emploi de vers léonins » est un mot aussi barbare qu'inutile. — P. 490 ss. on lit une dissertation sur Hrotsuit (M. A. dit Hroswitha) et ses œuvres; quand donc ces comédies latines d'une nonne allemande disparaîtront-elles de nos histoires de la littérature française? — P. 505 M. A. fait d'Adam de la Hale un « moine défrôqué »; il n'aurait pu se marier : il était

simplement *clerc*, ce qui n'est pas la même chose; ajoutons qu'il apprécie assez justement le *Jeu de la Feuillée*, mais on regrette qu'il n'ait pas reproduit les lignes charmantes que M. Renan a écrites sur ce bizarre petit chef-d'œuvre. — P. 510-13. Sur la bazoche, son origine et son rôle, sur l'étymologie et la portée première de la farce, il y aurait bien des réserves à faire; mais M. A. résume les opinions généralement admises. — P. 520 (et encore p. 527 et 546) M. A. attribue à Villon les *Repus franches*; c'est une singulière distraction. — P. 521, l'auteur dit que le recueil de farces trouvé en 1845 en Allemagne passa en Angleterre « et de là revint à Paris ». Il est malheureusement encore au British Museum. — P. 542 on lit que « le manuscrit » de *Patelin* « n'existe plus. » Que veut dire cette expression? il existe des manuscrits de *Patelin*; quant à l'autographe, ce n'est pas merveille que nous ne l'ayons pas. — P. 548 en note, sur Anselme (c'est-à-dire Gaucelm) Faidit et sa prétendue comédie de *l'Hérésie des Pères* (*sic*), M. A. a répété les inventions de Nostradamus, qu'il apprécie ailleurs comme elles le méritent.

Nos critiques auront sûrement montré à M. Aubertin le cas que nous faisons de son livre et l'intérêt que nous prenons à son succès. Il retrace ainsi lui-même, en terminant le premier volume, le cadre du second : « Il nous reste, dit-il, à étudier le genre satirique, qui a tenu dans la littérature du moyen âge une si large place, puis les variétés du genre didactique. Nous aurons enfin à conclure, à rechercher et à faire voir les causes nombreuses qui ont arrêté cet essor de génie, qui ont fait périr dans sa fleur cette poésie pleine de promesses; c'est ce que nous examinerons en jetant un regard sur les derniers poètes, Charles d'Orléans, Villon et leurs contemporains, en passant en revue l'époque pédantesque des « grands rhétoriciens » qui prélude gauchement à l'œuvre de la Renaissance, sans avoir l'enthousiasme et le talent de la *Pléiade*. Ces derniers chapitres sur la poésie, joints à l'histoire complète des genres en prose, formeront notre second volume. » Nous engageons vivement l'auteur, soit à propos des romans en prose, soit à propos des fableaux, et surtout des lais, qui sont de véritables petits romans d'aventure, à revenir sur cette classe de narrations poétiques, qu'il a beaucoup trop négligée, et qui mérite une place à part tant par sa valeur littéraire que par son importance pour l'histoire de la vie sociale. Si, comme on est fondé à l'espérer, le second volume de M. Aubertin répond au premier par l'exactitude habituelle des informations, la justesse générale des vues, l'excellente exposition, la qualité du style, il aura fait un ouvrage vraiment méritoire et digne de toutes les recommandations de la critique. Le succès ne pourra lui manquer, et lui permettra bientôt de se rendre de plus en plus digne de continuer à l'obtenir ¹.

G. P.

1. Les fautes d'impression sont malheureusement très-nombreuses dans le livre de M. A. En voici une petite liste, qui est certainement bien loin d'être complète. P. 7 *veltonica*. P. 22 et 28 *Numantianus* pour *Namatianus*. P. 41 et ailleurs *Franck* pour *Franc* ou *Frank*. P. 60 *jager* p. *juger*. P. 78 *aculus* p. *uculus*. P. 83 *X^e siècle* p. *XI^e*. P. 91 *XII^e siècle* p. *XIX^e*. Ib. *Chevalet*. P. 99 *quum* p. *quam*. P. 114 *Panier*. P. 140 et ailleurs *Taillefert*. P. 199 *Bodet* p. *Bodél*. P. 175 *vautours* p. *autours*. P. 236 *Volfram*. P. 273 *Tyrrihwit*. P. 282 *Eberfeld*. P. 309 *Corbian* p. *Corbiac*. P. 315 *des pleurs amères*. P. 336 *Bonnor* p. *Bonnet* (ceci est pis qu'une faute d'impression). P. 343 M. Baret est

Etude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé *Vie de Saint Guillaume*, par Ch. RÉVILLOUT. In-4^o, 82 p. *Extrait des Publications de la Société archéologique de Montpellier*, n^o 35-36. Paris, Dumoulin et Didron, 1876.

On s'est beaucoup occupé, d'abord au point de vue historique, puis au point de vue de l'histoire littéraire, de la *Vita Guillelmi Gellonensis*, écrite par un moine du couvent de Gellone ou S. Guilhem le Désert. On sait que le duc de Toulouse Guillaume, l'un des plus illustres lieutenants de Charlemagne, se retira en 806 dans le vallon désert Gellone, où il avait peu auparavant établi une petite communauté religieuse, et mérita par ses vertus monastiques, continuées pendant six ans, de recevoir le titre de saint. Ce personnage n'est pas seulement intéressant en lui-même, mais en ce qu'on a reconnu en lui le héros d'une série de chansons de geste où on célèbre les exploits de Guillaume d'Orange, ou *fièrebrace* (et non *Fierabrace* comme dit M. Révillout) ou *au court nez*. Cette identification est-elle juste? Il faut distinguer. La critique a mis hors de doute la fusion en un seul héros de plusieurs personnages parfaitement indépendants, et différents de temps et de lieu : ainsi je crois avoir établi ici que l'un de ces personnages a été Guillaume, comte de Montreuil-sur-Mer au X^e siècle¹. L'un des principaux parmi les autres est-il Guillaume de Toulouse? Personne n'en a douté jusqu'à présent, d'autant plus que la *Vita Guillelmi* contient un passage, visiblement emprunté à la poésie populaire, où Guillaume, comme dans nos chansons, enlève Orange au sarrazin Thibaut; et réciproquement l'une des rédactions du *Moniage Guillaume* — car le Guillaume des chansons se fait moine comme le Guillaume de Toulouse historique — parle expressément de Gellone, d'Aniane ou des *déserts* de Montpellier comme du lieu où finit son héros. Il y a donc renvoi formel de l'un des personnages à l'autre. M. R. oppose à ces rapprochements un scepticisme peut-être excessif. Le passage de la *Vita* prouve simplement, dit-il, que les moines de Gellone ont rattaché à leur patron ce qu'ils entendaient chanter sur Guillaume d'Orange; le passage du *Moniage* prouve que l'auteur de cette rédaction a été influencé par la *Vita*. Il accorde cependant qu'entre Guillaume d'Orange et Guillaume de Toulouse il y a quelques points de contact réels : « Trois liens, dont on ne saurait dissimuler la force, rattachent le Guillaume de la poésie à celui de l'histoire. Le premier est fourni par les combats autour de Narbonne qui remplissent les *Enfances* du fils d'Aimeri, et semblent un souvenir altéré de la grande bataille livrée sur les bords de l'Orbieu. Le second, c'est le fait, commun aux deux Guillaume, d'une retraite dans un monastère..... Mais le troisième et sans contredit le plus fort de ces liens, c'est le nom de Guibourc, commun à la femme du Guillaume des poèmes et à l'une des épouses de Guillaume de Toulouse (p. 6). » Si ces liens sont solides, les divergences entre les deux personnages, pour le reste, importent peu, parce que, comme nous l'avons dit, le Guillaume des poèmes est formé de plusieurs Guil-

appelé *Barret*, p. 340 et 341 *Barré*. P. 358 le troisième p. le quatrième. P. 471 1639 p. 1539. La plupart des passages en vieux français reproduits textuellement contiennent des fautes.

1. *Romania*, I, 177-189.

laume, ce que M. R. oublie trop. La large part qu'a eue Guillaume de Toulouse à la formation du Guillaume épique me paraît incontestable, et je montrerai ailleurs que les poèmes en contiennent d'autres preuves encore que celles que donne M. Révillout, et dont la première au moins est très-faible. Les *Enfances Guillaume* sont de pure invention; si le héros combat les Sarrazins auprès de Narbonne, c'est parce qu'une fiction relativement récente en avait fait le fils d'Aimeri de Narbonne: le souvenir de la grande bataille livrée sur les bords de l'Orbieu se retrouverait plus naturellement et a été cherché jusqu'ici dans les poèmes sur la bataille d'Aliscans. Qu'il nous suffise pour le moment d'affirmer la participation de Guillaume de Toulouse à la constitution du Guillaume épique: on comprend dès lors l'intérêt qui s'attache à l'étude critique des documents relatifs à sa vie.

L'un de ces documents est la charte de fondation de Gellone, précieuse surtout parce que certains personnages que célèbrent les chansons de geste y sont également mentionnés. Mais ce qui arrête dès les premiers pas; c'est qu'il existe de cette charte deux rédactions, prétendant toutes les deux être authentiques, et sensiblement différentes. L'une de ces chartes fait de Gellone une simple *cella*, soumise dans les termes les plus exprès à l'autorité du monastère voisin d'Aniane; l'autre ne dit pas un mot d'Aniane et crée à Gellone un monastère absolument indépendant. Cette question de la dépendance de Gellone fut très-discutée entre les deux couvents aux XI^e et XII^e siècles; ce fut à cette époque que chacun d'eux produisit son titre: évidemment l'un des deux est faux, mais lequel? M. Thomassy, il y a une quarantaine d'années, écrivit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (II, 177 ss.) une dissertation spéciale sur ce sujet, et conclut en déclarant seule authentique la charte qui ne fait pas mention d'Aniane; M. Gautier dit (*Ep. fr.* III, 61) qu'il se range à son avis, « qu'il a voulu approfondir ». Pour moi, je suis arrivé depuis longtemps à une conclusion absolument opposée¹, et je songeais à publier un mémoire sur ce sujet, quand j'appris que M. R. préparait un travail dans la même vue. Il était mieux que moi préparé à l'entreprendre, et je le lui abandonnai volontiers. Ce travail, le savant professeur de Montpellier ne le publie pas encore cette fois-ci, mais il nous en donne un avant-goût et un résumé suffisant. Il a eu la bonne fortune de retrouver les originaux des deux chartes, que personne n'avait vus, et il veut en publier une reproduction photographique. En attendant, il les imprime en regard l'un de l'autre, et fait ressortir les différences qui sont toutes en faveur de la charte d'Aniane. Celle-ci est datée du 15 décembre (804); les fabricateurs de Gellone ont daté la leur du 14, seulement ils ont eu l'imprudence d'ajouter « dimanche (*feria prima*) »; or en 804 le 14 décembre était un samedi et non un dimanche². — Le style de la charte authentique a toute la barbarie qui régnait encore au commencement du IX^e siècle; celui de la charte fausse a la correction relative du XII^e. Ainsi de *parentes meos*

1. Les arguments de M. Thomassy sont si vagues qu'il n'y a pas à les réfuter en forme, et que M. R. ne l'a pas fait. Il voit, — ce qui est caractéristique pour les progrès de la philologie, — une preuve de la fausseté de l'acte authentique dans le fait qu'il contient beaucoup de passages grammaticalement fautifs, qui sont corrects dans l'autre.

2. Une faute d'impression — 13 pour 14 — obscurcit à cet endroit le raisonnement de M. Révillout.

est corrigé en de *parentibus meis, pro nos omnibus superius nominatos en pro nobis o. s. nominatis, anno .iiii. imperio ejus en anno .iiii. imperii ejus, etc.* — Quelques points ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la légende. La charte authentique parle des épouses de Guillaume, « uxores meas Witburgh et Cunegunde » ; l'ordre où elles sont mentionnées semble indiquer que Guibourg fut la première et Cunegonde la seconde ; le rédacteur de la charte fausse, sans doute à cause de la grande célébrité de Guibourg dans les poèmes, et des récits qui la présentent comme associée à la vieillesse de Guillaume, a interverti l'ordre : « et uxoris meis Cunegunde et Guitburgi », en même temps qu'il a rapproché le nom de Guibourg de la forme devenue usuelle. Il a fait plus : il a intercalé parmi les parents de Guillaume pour l'âme desquels il demande des prières son neveu Bertrand, son compagnon inséparable dans les chansons de geste : « et nepote meo Bertranno », tandis que ce personnage est absolument inconnu à l'acte authentique.

Le gros du mémoire de M. R. est consacré non pas à la double charte de fondation, mais à la *Vita*, qui s'y rattache d'ailleurs étroitement. Il montre — et j'étais arrivé absolument aux mêmes conclusions dans un cours sur le cycle de Guillaume d'Orange professé il y a cinq ans — que cette biographie monastique n'a aucune espèce de valeur quelconque, au moins pour l'histoire, et qu'elle se compose de trois éléments outre la charte de fondation : 1° la partie relative à la vie de Guillaume à Gellone dans la biographie de S. Benoit d'Aniane par Ardon ; 2° quelques traditions du monastère, sans valeur, et quelques lieux communs de miracles ; 3° les chansons de geste. La première partie est le pendant exact de la fausse charte dont je viens de parler : le récit d'Ardon, biographe contemporain et véridique, est audacieusement falsifié, sans parler des exagérations emphatiques sur les vertus de Guillaume, pour rompre tout lien entre lui et S. Benoit, c'est-à-dire entre Gellone et Aniane. Les traditions du cloître se bornent à peu de chose : je regarde volontiers comme authentique ce qui se rapporte au chemin construit par Guillaume. Quelques miracles, et le don fait à Guillaume par Charlemagne d'un morceau de la vraie croix, sont sans doute de pure invention. Je reparlerai tout à l'heure de ce qui regarde les chansons de geste. M. R. analyse très-finement les procédés de composition de l'auteur de la *Vita* ; il montre que parfois il a altéré Ardon parce qu'il ne le comprenait pas ; d'autres fois parce que les mœurs monastiques ayant changé, il ne se représentait pas exactement ce qu'était un monastère du temps de S. Benoit. Il fait voir ses procédés de style, communs à tous les auteurs de son temps, et s'il se montre çà et là un peu indulgent pour ses intentions, il n'en met pas moins à jour le continuel mensonge où il se complait. Il rattache ensuite cette œuvre, ainsi que la fausse charte de Guillaume et deux autres pièces falsifiées qu'il publie en appendice — un précepte de Louis le Pieux et le *Testamentum Juliofredi* (antidaté et altéré) — à l'abbatiate d'un nommé Guillaume, qui fit exécuter en 1122 le Cartulaire où se trouvent transcrits tous ces actes. Il est certain qu'il y a entre ces diverses pièces un grand air de famille : M. R. montre que la vie de S. Benoit par Ardon, si bien pillée par l'auteur de la *Vita*, a prêté des phrases entières au prétendu précepte de Louis le Pieux. D'autre part, la charte falsifiée a fourni divers traits à l'auteur de la *Vita*, ou

plus vraisemblablement ces deux estimables fabrications ont le même auteur ou sont au moins sorties du même milieu. Voici un petit trait curieux, parce qu'il peut servir à montrer comment se créent les « traditions ». Dans sa charte authentique, Guillaume parle de ses sœurs : « et sorores meas Abbane et Bertane. » Ces formes sont des représentations latines du cas régime en *-ān* (devenu en français *-ain*), propre aux noms germaniques de femmes de la déclinaison faible : des formes analogues sont employées sans cesse dans les textes de cette époque, et ont servi à M. Quicherat, comme on sait, à expliquer les noms français comme *Bertain*, *Audain*. Le nominatif des noms des deux sœurs de Guillaume est donc *Abba* et *Berta*, et en français moderne elles doivent s'appeler Abbe et Berte. L'auteur de l'acte faux n'a rien compris à cette déclinaison, tombée en désuétude depuis qu'on savait un peu mieux le latin ; il a écrit « et sororibus meis Albana (*sic*) et Bertana », et le rédacteur de la *Vita* emploie au nominatif les formes *Albana* (ce qui n'est pas un nom germanique) et *Bertana*. Ce rédacteur n'a pas compris, pas plus que l'auteur de la charte fautive, que toutes les personnes mentionnées ici par Guillaume étaient décédées, et il a profité de la mention de ces deux sœurs pour inventer un petit roman, d'après lequel elles suivirent Guillaume à Gellone, s'y construisirent une humble habitation et y moururent en odeur de sainteté. Cette invention fit fortune : bien que les chroniqueurs du couvent n'aient jamais pu dire où logeaient les deux sœurs, on montrait leur tombeau au XVII^e siècle, et je l'ai vu encore dans l'église de Gellone. L'auteur d'un livre bizarre, *la Vie de Saint Guilhem, par un solitaire montagnard* (Lodève, 1862), raconte avec émotion « la légende touchante et bénie d'Albane et de Bertane », et nous apprend, entre autres choses, que « les mères pieuses donnent souvent à leurs filles un de ces noms bénis comme un garant de bonheur (p. 80) ». Ainsi, des formes dues à l'ignorance pénétrèrent dans l'onomastique réelle. Il y a un autre exemple de cette méprise dans l'histoire de Guillaume de Toulouse. Tous les historiens, M. Gautier et M. Révillout (p. 6 etc.) comme les autres, appellent *Aldane* la mère de ce personnage. Or la charte authentique dit « genetrice mea Aldane » ; *Aldane* répond au fr. *Audain* : ces formes d'accusatif n'ayant point passé dans l'usage moderne, il faut dire Alde (le faussaire naturellement écrit *Aldana*). L'histoire de ces temps, chez les écrivains modernes, fourmille de fautes de ce genre.

Reste à se demander quelle est la valeur de la *Vita* pour l'histoire poétique de Guillaume. M. R. n'a pas traité à fond cette partie de son sujet. Il n'y était pas peut-être suffisamment préparé : il n'a pas sur l'âge respectif et le rapport des différents poèmes du cycle des notions assez personnelles et assez précises, et il n'a pas les problèmes que soulève ce cycle curieux assez présents à l'esprit. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier cette question en détail : je me bornerai à dire que les poèmes qu'a connus, vers 1120, l'auteur de la *Vita* doivent, ou tout au moins peuvent avoir été des poèmes en langue d'oc. On ne voit pas bien comment à cette époque un moine de Gellone aurait connu des chansons françaises. Partout où son bref résumé diffère de nos chansons, M. R. semble croire qu'il les a modifiées exprès ; il est bien plus naturel de croire que ses allusions se rapportent à des poèmes qui différaient de ceux que nous avons.

Je terminerai en insistant sur un trait spécial. La *Vita* et le plus ancien *Moniage* sont d'accord pour raconter que Guillaume, avant de se rendre au monastère, déposa son écu à Brioude sur l'autel de saint Julien. Le trait n'est pas historique, puisque, comme le fait remarquer M. R. (p. 55), l'église de saint Julien, détruite au VIII^e siècle, n'était pas relevée de ses ruines en 806. « Mais, ajoute-t-il, les moines du XII^e siècle ignoraient cette circonstance ; ils savaient seulement qu'on montrait à Brioude un bouclier colossal déposé dans le sanctuaire de S. Julien par un des nombreux Guillaume qui, dans le courant du X^e siècle, régnèrent en Aquitaine ou en Auvergne et s'illustrèrent aussi par leurs exploits contre les païens envahisseurs de la France. Ce bouclier gigantesque, à qui pouvait-il appartenir, sinon à leur grand fondateur?... A leurs yeux, comme à ceux du peuple, il ne pouvait y avoir qu'un seul Guillaume... C'est ainsi que le bouclier que l'on conservait à Brioude devint, dans les chansons de geste et dans la biographie monastique, le bouclier de Guillaume de Gellone (p. 55-56). » Je ne sais où M. R. a trouvé que le bouclier conservé à Brioude fût colossal¹. Ce qui est sûr, c'est qu'à l'église Saint-Julien de Brioude on montrait l'écu d'un comte Guillaume; et il n'est pas moins assuré que ce Guillaume n'était ni Guillaume d'Orange ni Guillaume de Gellone, mais bien Guillaume I^{er}, dit *le Pieux*, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, mort en 910, qui s'occupa beaucoup de l'église Saint-Julien de Brioude, la restaura, la dota magnifiquement et voulut y être enterré. Il est probable que dès le XI^e siècle, à Brioude même, on ne distinguait plus bien les deux Guillaume, et que l'attribution identique de la chanson du *Moniage* et de la *Vita* a pour source les assertions des chanoines qui à Brioude montraient ce trophée aux pèlerins. Il y aurait sur ces divers points à écrire une petite dissertation dont j'ai à peu près réuni les matériaux.

En résumé, le mémoire de M. Révillout est une œuvre d'excellente critique historique et littéraire. Il réhabilite la charte authentique de la fondation de Gellone, si injustement méconnue, expose le petit groupe de falsifications auxquelles les moines de S. Guilhem se sont livrés dans le commencement du XII^e siècle, et remet à sa véritable place, qui est fort peu honorable, la *Vita Guillelmi*, beaucoup trop appréciée. Nous voudrions que l'exemple du savant professeur de Montpellier engageât d'autres écrivains à débrouiller ainsi, notamment en ce qui concerne le midi, les points de contact, si obscurs mais si importants, qui existent entre l'histoire et l'ancienne épopée française².

G. P.

1. Il résulte seulement du texte, où on dit que les visiteurs peuvent juger par ce bouclier *quel* a été Guillaume, qu'il était un peu plus grand que les écus usités au XII^e siècle. Et encore! Le moine de S. Guilhem n'avait sans doute pas été à Brioude : il parle au hasard ou d'après de vagues récits.

2. P. 39, *uno perraro textus tegmine* ne veut pas dire « couvert d'un seul vêtement et encore très-rarement », mais « couvert d'un seul vêtement très-mince. » — P. 60 la *Vita* était destinée à être lue et non chantée. — P. 50, le ms. de *Guillaume d'Orange* conservé à S. Guilhem et vu par Catel n'est pas perdu ; il existe à Paris à la Bibliothèque nationale : voy. *Romania*, t. II, p. 335. — Les textes latins imprimés par M. R. laissent à désirer comme correction et comme reproduction.

PÉRIODIQUES.

I. REVUE DES LANGUES ROMANES, 2^e série, t. III, n^o 5 (15 mai). — P. 175, Alart, *Documents sur la langue catalane* (suite et fin). — P. 178, *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (suite). — Bibliographie : *Récits d'histoire sainte en Béarnais*, traduits et publiés par MM. Lespy et Raymond (C. Chabaneau; c'est moins un compte-rendu qu'une suite d'observations sur le texte; nous rendrons compte prochainement de cette publication). — P. 216, Périodiques.

— N^o 6 (15 juin). P. 225, Milá y Fontanals, *Mélanges de langue catalane*; observations détachées sur divers points de la prononciation ou de la flexion du catalan. M. Milá présente une explication, qui me paraît bien douteuse, du mot *son* qui aide à former un si grand nombre de noms de lieux (principalement de maisons isolées, d'écartés) dans les îles de Majorque et de Minorque; ainsi *Son Ramont*, *Son Nebots*, *Son Sardina*. Selon M. Milá *son* serait pour *so d'en*, c.-à-d. « ce [qui est] de... » P. 229, en note. M. Milá exprime cette idée que le vers inintelligible de Marcabrun (voy. ci-dessus p. 126 n. 2) : *Que no lor fassa casfloquet ni pintura*, « peut être un vers à césure épique ». Il faudrait d'abord établir que Marcabrun admettait la césure dite épique, ce qui, je crois, serait difficile. — P. 230, *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (suite). Ces lettres, où les études linguistiques trouvent toujours peu à glaner, continuent d'autre part à être fort intéressantes pour l'histoire de l'ancien régime. On y voit notamment par maint témoignage combien peu le clergé se souciait de répandre l'instruction parmi les paysans et de cultiver leur intelligence. — Bibliographie : *Le livre des Manières*, par Etienne de Fougères, p. p. F. Talbert (A. Boucherie; l'édition de M. Talbert est bien mauvaise; on y voit à chaque page la preuve d'une grande inexpérience des travaux de la critique, et M. Boucherie pourrait encore, ce me semble, publier celle qu'il avait préparée du même texte). *Li chevaliers as deux espées*, hgg. von W. Færster (A. B.). — P. 269. M. Chabaneau maintient l'explication de *nassa* par « nièce » (Charte du pays de Soule, *Romania*, t. V), rejetant l'interprétation de « pêcherie », que je persiste à croire la plus probable. P. M.

II. ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, herausgegeben von D^r Gustav GRÖBER, professor an der Universität Halle¹. La nouvelle revue qui vient de remplacer le *Jahrbuch* s'annonce de la manière la plus favorable : presque tous

1. Halle, Lippert. Prix de l'abonnement pour la France : 20 fr.

les romanistes connus de l'Allemagne ont collaboré au premier fascicule, qui contient des articles aussi variés qu'importants. La grammaire et l'histoire littéraire y sont également représentées; on y trouve des textes inédits et des comptes-rendus d'une grande valeur; enfin, sauf le roumain, tous les idiomes romans y sont l'objet de quelque notice: c'est d'ailleurs le français qui occupe la plus grande place.

I, 1. — P. 1, Tobler, *Mélanges de grammaire française*: 1) emploi du pronom personnel avec un adverbe; emploi de *ne* pour *non* dans les phrases de ce genre (*ne tu*) et dans d'autres (*ne mie, ne gaires*); 2) emploi particulier de *de* en ancien français (*Povre cose est de mortel vie*), qui a laissé des traces dans la langue moderne (*Il est doux de vivre, pour ce qui est de lui*); emploi analogue de *que de*; 3) Périphrase d'un verbe à un temps fini par l'infinitif avec *faire*: *Tout son eseu li fait jus reoingnier = lui reoingne*; M. T. maintient son explication de *Faites moi escouter*, que j'ai combattue ici (V, 409); il ne m'a pas convaincu, et je n'admets même qu'avec réserve la première partie de sa thèse; je reviendrai sur ce point ailleurs; 4) propositions alternatives dont le second membre commence par *ou* (*Serai je delivrés ou je serai ochis?*) ou par *si*; 5) emploi de l'impératif où on attendrait le subjonctif (*Je te requier qu'en guerredon D'un de ces cierges me fai don*) et, dans le même cas, de l'infinitif avec *ne*, qui sert d'impératif négatif (... *Dolcément te voit prier Que de tot ço riens n'oblier*); 6) emploi de *cors, persone, char, chief, membres, jovente, non* avec le nom au génitif ou le pronom possessif comme simples périphrases du nom; 7) participes présents actifs au sens passif (*argent comptant*), avec une riche liste d'exemples. Dans toutes ces remarques, le savant philologue ne se borne pas à constater l'usage à l'aide de nombreuses citations; il cherche toujours à l'expliquer logiquement et historiquement; c'est ce qui donne une haute valeur à ces mélanges de grammaire, dont la forme est extrêmement concise. — P. 26, Schoile, *L'épisode de Baligant, interpolé dans la Chanson de Roland*; l'auteur cherche à prouver par l'étude de la langue que le grand épisode où est racontée la défaite de Baligant, dans la *Chanson de Roland*, est d'une autre main que le reste du poème; toutes ses raisons ne sont pas frappantes, il s'en faut, mais leur ensemble constitue une probabilité assez forte, surtout, il faut le dire, parce qu'elle est corroborée d'arguments d'un autre ordre. — P. 41, Braga, *O cancioneiro portuguez da Vaticana e suas relações com outros cancioneiros dos seculos XIII et XIV*: ce titre dit suffisamment le sujet et l'intérêt de cet article; M. Braga prépare une édition critique du grand chansonnier que M. Monaci vient de reproduire diplomatiquement. — [P. 58, Bartsch, *Zwei provenzalische lais*. Ce sont les lais « Markiol » et « Non par », conservés dans le mss. Bibl. nat. fr. 844 et 12615. Le premier appartient à la poésie amoureuse, le second contient l'expression des sentiments d'un chevalier partant pour la croisade. L'un et l'autre présentent de nombreuses difficultés. Les deux copistes français (l'un d'eux était d'Arras) qui nous les ont transmis avaient sans doute sous les yeux un texte déjà peu correct, qu'ils n'étaient guère en état de comprendre et qu'ils ont corrompu à qui mieux mieux. M. B. a placé en regard du texte combiné des deux mss. un essai de restitution qui est peu réussi. Il s'y trouve beaucoup de corrections qui ne conduisent à aucun sens probable. Je m'empresse d'ajouter que M. B. n'a pu

donner la dernière main à son travail. Une note de la p. 160 nous apprend que, gravement malade, il n'a pu revoir les épreuves de son mémoire. Aux deux lais provençaux M. B. a joint un lai français, imité du lai « Markiol », que lui a fourni le ms. de Noailles (12615) : la rubrique en est ainsi conçue : « Uns lais de Nostre Dame contre le lai Markiol ». Malheureusement M. B. n'a pas su que le même lai se retrouvait dans le ms. fr. 2193 qui fournit, outre un bon nombre d'utiles variantes, des phrases entières qui sont omises dans le chansonnier de Noailles. L'édition de M. B. est donc non avenue. M. B. a placé en tête de sa publication quelques pages sur les lais où je ne trouve rien qui ne soit déjà connu, mais qui ne contiennent pas tout ce qu'on pourrait dire sur ce sujet. A la p. 58 c'est certainement à tort que les vers *Cellam platz mais que chansos | Volta ni lais de Bretanha* sont attribués à Folquet de Marseille. Il est vrai que la pièce d'où ils sont tirés a été publiée sous le nom de ce troubadour par Raynouard ¹. Mais il est tellement évident qu'elle n'a rien du style ni des idées de F. de Marseille, qu'il eût été à propos de vérifier sur quoi se fondait l'attribution adoptée par Raynouard. Or, vérification faite, il se trouve que cette chanson n'existe que dans un seul ms. (Vatican 3206, fol. 26), où elle est suivie de la pièce *Pois fin' amor me torna en alegrier* que le même ms. donne également à Folquet : bien à tort, car la pièce *Pois fin' amor* se trouve dans dix mss. entre lesquels six l'attribuent à Gauceran de Saint-Didier, trois à Guillem de Saint-Didier, le ms. 3206 demeurant la seule autorité en faveur de Folquet. Il est donc très probable que la pièce qui dans le ms. précède *Pois fin' amors* est aussi de Guillem ou de Gauceran de Saint-Didier. En tout cas c'est par erreur que le copiste les a mises l'une et l'autre sous le nom de Folquet, et cette erreur s'explique d'autant plus facilement que les pièces qui précèdent immédiatement dans le ms. 3206 sont en effet de Folquet ; le copiste a oublié de changer la rubrique. A propos d'un passage du lai Markiol M. B. a réuni (p. 72-3) plusieurs textes sur « lo bou (le bœuf) Bertal-lai ». Il y a là une allusion qui reste inexplicquée. En terminant je dois faire remarquer que M. B. n'est pas le premier, comme il le laisse croire, qui ait signalé les lais Markiol et *Non par*. Ils étaient déjà fort connus des érudits qui se sont occupés de l'ancienne poésie lyrique française et provençale. Je les ai mentionnés dans *Flamenca*, p. 279. Dès lors j'en avais pris copie et tenté la restitution. Je dois confesser que mon travail laisse en général à désirer dans les passages qui ont aussi embarrassé M. Bartsch. C'est pourquoi je l'ai gardé dans mes cartons. — P. 79, Færster, *Catalanisches Streitgedicht zwischen En Buc und seinem Pferd*. Pièce de 343 vers tirée du ms. de Carpentras d'après lequel M. Mussafia a publié le roman des *Sept Sages*. C'est un dialogue très-vif et plein de traits curieux entre un chenapan appelé Buc et son cheval qui l'exhorte à s'amender. Il se termine par le testament burlesque de Buc. On sait qu'il existe plusieurs pièces analogues ; M. F. en rappelle quelques-unes, sans toutefois entrer dans l'examen des rapports qui peuvent les unir. Il reste en outre à rechercher dans quelle partie de la Catalogne elle peut avoir été composée. Je relève en passant la mention de Sabadell (v. 134), petite ville située à

1. *Choix*, III, 155 ; Mahn, *Werke*, I, 323.

une vingtaine de kilomètres au N. O. de Barcelone. Le ms. est fort incorrect ; on le savait déjà par les notes de M. Mussafia sur les *Sept Sages*. M. F. s'est appliqué à le bien transcrire et à proposer en note des corrections qui en général sont acceptables. Mais il reste encore bien des passages désespérés. Dans la citation relative au *Testamentum asini*, p. 88, il faut lire 984 plutôt que 925. — P. M.]

P. 88. *Mélanges*. I. *Histoire des mœurs*. 1. *Superstitions portugaises* ; 2. la *Mucharinga*, danse portugaise (Liebrecht). II. *Histoire littéraire*. 1. *Sur Marie de France* (Liebrecht ; rapproche le lai des *Deux Amants* d'une légende persane). 2. *La source du Sermo de Sapientia*, publié par M. Fœrster à la suite des *Dialogues de Grégoire* (Suchier ; cette source est l'*Elucidarius* d'Honoire d'Autun). 3. *Sur le Chevalier à deux espèces* (Fœrster : l'épisode du roi Ris, qui se faisait un manteau des barbes de ses ennemis vaincus, se retrouve ailleurs). 4. *Sur Richard le bial* (Fœrster : deux vers de ce poème, qu'on a aussi relevés dans *Blancandin*, se retrouvent dans *Renart*). III. *Bibliographie*. 1. *Le ms. du Vatic. n° 3207* (Stengel : révision des notices de Bartsch et Grünmacher). 2. *Laberinto amoroso* (Vollmøller : description de ce rarissime recueil de romances, que M. V. se propose de réimprimer). IV. *Textes inédits*. 1. *Règles de santé en ancien français* (Fœrster ; ms. Ars. B. L. Fr. 283). 2. *Fragment d'une chanson d'amour en ancien français* (Fœrster ; ms. de Tours 136 ; trois jolis quatrains monorimes, du XIII^e siècle, inconnus d'ailleurs). V. *Corrections*. 1. *Sur Brun de la Montaigne* (Mussafia ; observations critiques sur le texte, la préface et le glossaire). 2. *Rois*, l, xxx (Fœrster : correction évidente). VI. *Grammaire*. 1. *Détermination de l'époque de la chute de e et de i après l'accent dans le roman du nord-ouest* (Stengel : l'i serait tombé avant l'e, l'un avant, l'autre après l'assibilation des gutturales ; mais la démonstration est loin d'être convaincante). 2. *Lo, li — il i en ancien italien* (Grøber ; remarques fort intéressantes sur l'emploi de ces formes en ancien italien et sur l'origine probable de *il, i*).

P. 111. *Comptes-rendus*. Stünkel, *Verhältniss der Sprache der Lex romana Uti-nensis zur schulgerechten Latinität in Bezug auf Nominalflexion und Anwendung der Casus* (cet ouvrage a obtenu de l'Académie de Berlin, qui en avait proposé le sujet, un prix fort considérable ; M. Schuchardt pense qu'il ne le méritait pas et que le sujet même était malheureusement choisi ; l'article en lui-même contient beaucoup d'observations utiles sur le bas-latin). — Rajna, *le Fonti dell' Orlando Furioso* (Canello). — Braunfels, *Kritischer Versuch über Amadis von Gallien* (M. Lemcke pense que l'auteur s'égare en niant l'existence d'un *Amadis* portugais, bien que l'*Amadis* que nous possédons doive sans doute être regardé comme espagnol ; ni l'auteur ni la critique ne mentionnent le récent livre de M. Braga sur ce sujet). — *Publications de la Société des anciens textes français* (Lemcke). — Matthes, *De roman der Lorreinen* (article instructif de M. Stengel). — *Wace's Roman de Rou hgg. von Andresen* (long article de M. Fœrster, peut-être un peu sévère, bien que les observations soient généralement justes ; le critique éclaircit, avec une grande richesse d'exemples, plusieurs points de lexicographie et de grammaire. Au v. 3910, *Ne li est mie avis qu'il seit alez chacier Ne qu'il tienge a traistre ne leus ne leurier*, M. F. lit *tracier* pour *traistre* (« émendation sûre », dit-il), et propose *leimier ne levrier* au second hémistiche ; lisez :

Ne que il tienge a triste ne seus ne levrier). — Laurentius, *Zur Kritik der Chanson de Roland* (Scholle ; travail qui a surtout le mérite de poser certains problèmes).

G. P.

III. ROMANISCHE STUDIEN (II) 9. — P. 337-670. Græber, *Die Liedersammlungen der Troubadours*. Ce long mémoire a pour objet l'étude des chansonniers (complets ou simples fragments) des troubadours, que l'auteur passe successivement en revue, recherchant d'après quelles sources ils ont été composés ou compilés, s'attachant à établir les rapports qu'ils ont les uns avec les autres. Il ne peut pas être question de rendre compte ici, dans la partie consacrée aux Périodiques, d'un travail aussi étendu et traitant de matières aussi épineuses. La moindre discussion en ces matières exige un déploiement considérable de preuves, par conséquent beaucoup plus de temps et d'espace que je n'en puis consacrer actuellement à l'ouvrage de M. Græber. Je me borne à résumer mon opinion en disant : qu'il y a dans cet ouvrage une masse énorme de recherches exécutées avec soin et conscience ; que toutefois les résultats obtenus ne sont nullement en rapport avec l'effort accompli. M. G., qui s'exprime sur ces résultats avec une juste modestie, n'est probablement pas éloigné de partager cette opinion. Je m'empresse d'ajouter qu'en général le peu de valeur ou l'incertitude des résultats obtenus ne doit pas être imputé à l'insuffisance de l'auteur, mais à l'insuffisance des éléments sur lesquels nous opérons¹. Après bien des années d'études et d'essais sur le sujet même qu'a traité M. G., je me suis confirmé de plus en plus dans l'opinion que j'exprimais en 1868 à l'occasion du chansonnier de Mazaugues : « La plupart des recueils des troubadours que nous possédons ne sont pas les premiers qu'on ait faits, mais ils ont été compilés à l'aide de recueils antérieurs. Aucun ou presque aucun ne peut être dit complètement original. Presque tous contiennent une ou plusieurs pièces répétées deux fois, chaque fois sous un nom différent, ce qui indique manifestement une double origine, médiate sinon immédiate. Les leçons indiquent aussi les affinités les plus variées. Il y a donc dans la dérivation de nos recueils de troubadours un enchevêtrement tel qu'il est impossible, comme on peut le faire jusqu'à un certain point pour les chansonniers français, de les grouper par familles². » Le très-long, et en plusieurs parties très-méritoire travail de M. G est la confirmation de ces vues peu encourageantes. Je dois dire encore que le plan suivi par M. G. ne me paraît pas le meilleur qu'on pût adopter. — Il y a, à la fin de ce numéro, un appendice contenant un article intitulé « Monsieur Paul Meyer » pour faire pendant au « Monsieur Gaston Paris » du n° 7. M. Bøhmer, me prenant à partie, répond aux observations qu'on a pu lire ici même, t. V, p. 503-4. La réponse est molle et ne va pas au fait. La question est de savoir si G. Paris a donné quelque prétexte à l'imputation de malveillance systématique que M. Bøh-

1. Il faut dire toutefois que M. G. a bien souvent manqué des renseignements nécessaires. Par exemple, il est loin de connaître suffisamment les mss. de Paris. Il est donc possible, en plusieurs cas, d'arriver à des résultats plus exacts et plus sûrs que ceux auxquels il s'est arrêté. C'est ce qu'on reconnaîtra sans doute, si je puis trouver le temps d'achever quelques recherches depuis longtemps commencées sur certains chansonniers.

2. *Rapports au ministre*, p. 161.

mer fait peser sur lui. J'ai prouvé jusqu'à l'évidence que cette imputation n'a aucun fondement, même apparent. M. B. n'est pas convaincu par mes preuves ; je m'y attendais : l'évidence même est impuissante à détruire ce qu'on appelle une idée fixe. Le temps et la tranquillité sont les seuls remèdes. Pour le reste aussi M. B. court les champs. Il trouve que le proverbe béarnais dont j'ai fait usage manque d'urbanité. Il n'a pas tort : mais ce n'est pas à lui que je l'ai appliqué. « A tel couteau telle gaine » ; soit dit sans diminuer en rien le mérite scientifique de M. le professeur Forster, successeur de Diez (à Bonn). M. B. découvre que je sais mal l'allemand, et le prouve en montrant que j'ai traduit « so dass » par « afin que », quand il fallait « de sorte que ». La preuve n'est peut-être pas très-forte ; toutefois, je ne chicane point : j'avoue ma faiblesse en allemand, et je n'ai jamais cherché à la dissimuler, M. B. le sait bien. Mais c'est là une circonstance assez étrangère au débat. Ce que je retiens, non sans un certain plaisir, de l'article que M. B. me fait l'honneur de me consacrer, c'est que l'éditeur des *Romanische Studien* attend avec impatience l'arrivée de son exemplaire de la *Romania* ; et lorsque le numéro est en retard, ce qui malheureusement est fréquent, M. B. trouve le temps long. Nous le comprenons et nous en sommes flattés non moins que peînés. Mais, comme dit le proverbe, « Mieux vaut bonne attente que mauvaise hâte ». Si nous faisons un recueil dépourvu de bibliographie et conçu selon un plan aussi simple que les *Romanische Studien*, nous parviendrions probablement à paraître à jour fixe. Et pourtant les *Romanische Studien* ne prétendent même pas à une périodicité régulière : *They who live in glass houses should not throw stones.*

P. M.

IV. REVUE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE, avril-juin. — Nous ne pouvons nous astreindre à faire le dépouillement suivi de ce bizarre recueil : la plupart des articles sont trop dénués d'intérêt. Nous relevons seulement dans le n° d'avril (p. 107 ss.) une série de *Questions étymologiques*, par M. H. Moisy, qui attestent chez l'auteur de l'intelligence et de la lecture, mais une absence complète de méthode. 1. *Musser* ; M. M. le tire de *mussare*, qui n'a pas ce sens, sans voir que le v. fr. *mucier*, le pic. *mucher*, postulent dans le mot latin un *c* ou un *ti*. — 2. *Verseau* ; l'auteur pourrait bien avoir raison de voir dans ce mot un équivalent (*verse-eau*) de *aquarius*. — 3. *Ragrèer* : M. M. le rattache avec raison à l'anc. fr. *agreier* ou *agreer*, de la famille de *gréer* et d'*agrès*. — 4. M. M. explique très-bien, contre Littré, l'ancien verbe *esseimer*, qui signifie « dégraisser, maigrir » et vient de *ex* et *sagime(n)*, d'où le v. fr. *sain*, fr. *sain* (*doux*). — 5. *Frise* est mal à propos rapproché d'un prétendu v. fr. *frâis*, « ciselé, travaillé en relief, relevé en bosse, » qui n'est autre que notre *frâis* moderne dans l'exemple cité. — 6. L'étymologie proposée pour *fougade*, *foucade* est inadmissible pour des raisons qu'il serait trop long de donner ici. — 7. M. M. veut rattacher *repaïrer* à *reperire*, tandis qu'en réalité *repère* lui-même, qu'on tire de *reperire*, est le substantif verbal de *repaïrer* = *repatriare*. — 8. Tout le monde sait que *endêver* vient de *desver* ; pour celui-ci M. M. reprend sans le savoir une étymologie surannée, qui l'identifie à *desveier* : la forme des deux mots est absolument distincte. — 9. *Quenotte* n'a rien à faire

avec *chien*, pour cent raisons, et entre autres parce que ce mot n'est que le diminutif du v. fr. *quenne*, « dent », comme le montrent les exemples de Littré, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres. — 10. Littré rattache *solier* au b. l. *solarium*; on peut admettre que celui-ci est identique au lat. *solarium* qui a le sens de « terrasse ».

G. P.

V. REVUE DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE COMPARÉE, recueil trimestriel publié par M. Girard de Rialle, avec le concours de MM. Emile Picot et Julien Vinson (Paris, Maisonneuve). — Avril et octobre 1876, janvier 1877 : Le Héricher, *Principes de philologie et philologues contemporains*; appréciation des travaux de MM. Littré, Du Ménil, Nisard, etc.; quelques remarques utiles mêlées à beaucoup de fantaisies et de lieux communs.

VI. HISTORISCHE ZEITSCHRIFT, XXXVII, 1. — P. 77-96, W. Bernhardi, *der Dino-Streit*; analyse et critique des ouvrages pour et contre l'authenticité de Dino Compagni; M. B. conclut que « nous pouvons tranquillement considérer l'historien Dino Compagni comme bien et dûment enterré. »

VII. REVUE CRITIQUE, avril-juin 1877. — 69. De quelques mots slaves passés en français (ajoutez la note de la p. 310 sur *héiduque*; l'auteur de cette brochure est M. Bauquier). — 88. Longnon, *Etude sur Villon* (G. P.). — 99. Magen et Tholin, *Archives municipales d'Agen* (P. M.; observations philologiques). — 105. Kœlbing, *Etudes de littérature comparée; Etudes anglaises* (Arthur Chuquet). — 122. *Settegast, Benoit de Sainte-More* (A. Darmesteter).

VIII. LITERARISCHES CENTRALBLATT, avril-juin. — 16. Koschwitz, *Die Chanson du voyage de Charlemagne* (W. F.). — 22. Rajna, *le Fonti dell' Orlando* (S.....st). — 24. Darmesteter et Hatzfeld, *Morceaux choisis du XVI^e siècle* (W. F.; grand éloge).

IX. JENAER LITERATURZEITUNG, avril-juin. — 18. Hall, *On english adjectives in -able* (I. Zupitza; art. favorable); — Tourtoulon et Bringuiet, *Etude sur la limite de la langue d'oc et de la langue d'oïl* (E. Stengel; favorable).

CHRONIQUE.

Notre collaborateur M. Arsène Darmesteter, après avoir soutenu à la Sorbonne les deux thèses dont nous avons donné le titre (VI, 156), a été nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres. Il ne commencera qu'à la rentrée à faire des conférences régulières.

— Dans sa séance du 6 juillet, l'Académie des inscriptions a nommé M. G. Paris membre-adjoint de la commission de l'*Histoire littéraire de la France*, qui se compose de MM. Haureau, Paulin Paris, Littré et Renan.

— L'Académie française a décerné pour la première fois le prix de philologie française à M. Ad. Regnier. pour la direction de la belle collection des *Grands Ecrivains de la France*, publiée à la librairie Hachette.

— Dans sa séance du 20 juillet, l'Académie des inscriptions a modifié ainsi le programme du prix Brunet : « Faire la bibliographie méthodique des productions de la poésie française antérieures au règne de Charles VIII qui sont imprimées, et indiquer autant que possible les mss. d'après lesquels elles l'ont été. »

— La *Société des anciens textes français* a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 21 juin. L'assemblée a décerné à M. Paulin Paris le titre de président honoraire. Elle a nommé M. Michelant président, MM. Thurot et de Montaiglon vice-présidents. Le discours du président sortant, les rapports du secrétaire et du trésorier seront publiés dans le Bulletin.

— M. Littré a terminé un supplément à son grand *Dictionnaire* qui ne comprendra pas moins de 80 feuilles. Les premières livraisons sont en vente. On ne lira pas sans émotion la préface où l'illustre auteur raconte comment la mort a failli l'empêcher de mettre la dernière main à son œuvre, et prend congé de cette œuvre et du public. Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Romania* que la santé de M. Littré s'est quelque peu raffermie et que la science peut espérer de le conserver longtemps encore. Le *Supplément* enrichit le *Dictionnaire* d'un grand nombre de mots et d'exemples nouveaux, et montre avec quel soin l'auteur s'est tenu au courant de tous les travaux faits en ces derniers temps dans le domaine de l'étymologie française.

— M. Pigeonneau a soutenu, dans le mois de juin, devant la Faculté des lettres, une thèse sur *le Cycle de la Croisade*.

— M. l'abbé Bellanger a soutenu, le mercredi 11 juillet, à la Faculté des Lettres de Paris, une thèse latine sur *Gautier de Châtillon* et une thèse française sur *la Rime*.

— Nous avons reçu les ouvrages suivants :

Le Livre des manières, par Etienne de Fougères, évêque de Rennes (1168-1178), publié pour la première fois par F. TALBERT. Paris, Thorin. 1877, in-4°.

— Texte autographié de ce curieux poème, que M. Boucherie avait annoncé depuis longtemps l'intention de publier. M. Talbert en prépare une édition définitive, qui nous donnera l'occasion d'y revenir.

Rispetti del secolo XV; Sermintese storico di Antonio Pucci (1342); Venti canti popolari Siciliani; Canzone di Guido Guinicelli. — Quatre charmantes petites publications *per nozze* de M. A. d'Ancona.

Il Magico prodigioso, comedia famosa de Don Pedro Calderon de la Barca..., publiée par A. Morel-Fatio. Heilbronn, Henninger; Paris, Vieweg; Madrid, Murillo, 1877, in-12, lxxvj-256 p. — Outre que cette édition a pour base un manuscrit autographe de Calderon, conservé dans la bibliothèque du duc d'Osuna, elle offre le premier exemple d'une édition critique d'une comédie espagnole. L'introduction contient des vues d'un grand intérêt sur le vieux théâtre castillan; on y remarquera, entre autres précieux renseignements, l'étude sommaire, mais très-neuve, sur la versification. Les notes expliquent certaines allusions ou donnent des rapprochements avec d'autres œuvres de Calderon.

Französische Volkslieder, zusammengestellt von Moriz HAUPT, und aus seinem Nachlass herausgegeben. Leipzig, Hirzel, 1877, petit in-12. — Voy. *Rev. crit.*, 23 juin 1877.

Mariengebete — französisch portugiesisch provenzalisch — Halle, Lippert, 1877, in-8°, 57 p. — Cette élégante plaquette est due à M. Suchier; elle contient une prière à la Vierge, du XIII^e siècle, déjà publiée; une autre en portugais et une autre en provençal: les deux premières pièces sont tirées de mss. possédés par des particuliers, en Allemagne, et dont M. S. donne une description soignée.

Delle sacre rappresentazioni popolari in Sicilia, da Giuseppe PIRRÈ. Palermo, 1876, gr. in-8°, 91 p. — Extrait de l'*Archivo storico siciliano*; travail fait *con amore*.

Emile LABROUE, Mémoire sur le poète Arnaud Daubasse. Sa vie. Ses œuvres. Toulouse, 1873, in-18, 80 p. — Notice intéressante sur ce remarquable poète languedocien (1660-1720).

Sprachliches aus rumänischen Volksmärchen, von Dr. Johann Urban JARNIK. Wien, 1877, in-8°, 31 p. — Opuscule très-intéressant, contenant, outre des remarques judicieuses sur les rapports de la langue littéraire et de la langue populaire en Roumanie, une liste de locutions populaires extraites de contes roumains, quelques remarques linguistiques rattachées à la grammaire de Diez, et une bibliographie précieuse des contes populaires roumains publiés jusqu'ici.

Die ältesten französischen Mundarten Eine sprachgeschichtliche Untersuchung von Gustav LÜCKING. Berlin, Weidmann, in-8°, 266 p. — Cet ouvrage, consacré à l'étude critique des plus anciens monuments de notre langue, mérite un examen approfondi. Disons seulement qu'il paraît fait avec beaucoup de soin et de méthode.

Recueil général et complet des Fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles, imprimés ou inédits, publiés d'après les manuscrits par MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud. T. II. Paris, librairie des bibliophiles, 1877. — Ce tome II, qui s'est fait beaucoup attendre, sera, nous assure-t-on, très-prochainement suivi du tome III. Celui-ci contient plusieurs textes inédits, et des notes et variantes pour ce volume et le précédent.

— M. Schuchardt nous prie de dire que s'il n'a pas mentionné, à propos de l'Espagne, les remarquables travaux de M. Milá y Fontanals, c'est qu'il rattachait la Catalogne, patrie de l'éminent romaniste, au groupe de la langue d'oc.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

MÉLANGES DE POÉSIE FRANÇAISE.

I.

FRAGMENTS D'UNE RÉDACTION DE *GARIN LE LORRAIN* EN ALEXANDRINS.

Les fragments des *Lorrains*, principalement de *Girbert*, ont foisonné avec tant d'abondance en ces dernières années, qu'un fragment de plus de la même geste serait une denrée trop commune pour être offerte à nos lecteurs, s'il ne se recommandait par quelque circonstance particulière.

La circonstance particulière est, dans le cas présent, que le fragment dont on trouvera le texte plus loin est en alexandrins. Il n'est pas rare de rencontrer çà et là, dans les *Lorrains*, comme en d'autres poèmes décasyllabiques, des alexandrins isolés, voire même des tirades entières dont un copiste s'est avisé d'allonger les vers, mais ici nous avons à faire à deux morceaux, l'un de 77, l'autre de 76 vers, séparés par une lacune d'environ 80 vers¹, soit d'un feuillet, de telle sorte qu'il est permis de supposer que le poème entier de *Garin le Lorrain*, auquel ont appartenu ces fragments, était en alexandrins.

Ces fragments ne nous sont pas parvenus en original. Nous n'en avons plus qu'une copie faite au siècle dernier, qui forme le 44^e article d'un recueil de mélanges ayant appartenu au président Bouhier, et maintenant conservé à la bibliothèque de Troyes sous le n° 685. D'après le catalogue (qui forme comme on sait le second volume du *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*) la plupart des extraits ou copies dont se compose le ms. 685 sont de la main d'un avocat de Dijon appelé Louis Mailley (ou Maillé?). En tête de sa copie de nos deux fragments on lit ces mots : « Fragmens d'un viel roman, tirés d'un ms. de Mons' le conseiller de La Mare. » Il s'agit de Philibert de La Mare, conseiller au parlement de Bourgogne, dont la précieuse collection fut acquise en partie pour la Bibliothèque du Roi en 1719, le reste étant arrivé à la même bibliothèque, en 1790, après avoir passé par les mains du marquis de Paulmy et par le Cabinet des chartes². Je doute fort qu'on retrouve à la

1. Exactement 80 vers. d'après le ms. 4988.

2. Voy. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 361-4.

Bibliothèque nationale les feuillets originaux : s'ils faisaient, comme je le suppose, office de feuillets de garde, ils ont dû disparaître dans quelque changement de reliure. Ce devait être des feuillets de garde, car on ne peut supposer que l'homme studieux à qui nous devons la copie de ces deux morceaux les ait tirés d'un ms. complet : il n'aurait pas, assurément, choisi deux passages qui ne se suivent pas et qui commencent l'un et l'autre au milieu d'une phrase. L'étendue de chaque morceau (77 et 76 vers) donne à croire que le ms. était de petit format et à une seule colonne par page. Il se pourrait cependant aussi que le ms. eût été à deux colonnes, mais que les deux feuillets s'étant trouvés collés sur les plats d'un volume, on n'ait transcrit de chacun d'eux que la partie qui se présentait à la vue; toutefois le fait qu'il manque entre nos deux fragments à peu près autant que ce que renferme chacun d'eux, donne à croire que les feuillets contenaient réellement 80 vers¹, soit deux colonnes, une par page.

Le rédacteur du catalogue, Harmand, le ci-devant bibliothécaire de Troyes, dit que nos deux morceaux semblent appartenir à une autre branche de la grande épopée des Lorrains que le roman de Garin publié par M. Paulin Paris (p. 289). C'est une erreur, et plusieurs des vers qu'il cite se retrouvent, sous la forme originale, c'est-à-dire en décasyllabes, dans l'édition de M. Paris. Ce qui a pu causer cette erreur, c'est que le premier de nos deux feuillets se rattache, non pas à la rédaction la plus ancienne, celle qu'a suivie en général M. Paris, mais à une rédaction remaniée que nous a conservée le ms. de la Bibl. nat. fonds français 4988¹. J'ai donc transcrit d'après ce ms., comme terme de comparaison, tout ce qui correspond à notre premier feuillet, marquant, à droite, de dix en dix vers, la concordance avec le texte alexandrin. Pour que la suite des idées fût plus intelligible, j'ai copié tout le commencement de la tirade, qui manque dans le fragment de Troyes. C'est seulement au v. 55 que ce fragment se raccorde avec la leçon la plus fréquente de *Garin* (édit. P. Paris, I, 73).

Fr. 4988, fol. 4 a :

Nostre empereres fist ses briés saieler.

Il fait mander quan k'il peut aüner :

.lx. mil en a bien amassé[s].

Les os s'esmeuvent : or penst Dieus del guier!

De S. Denis fait l'ensaigne porter

Li dus Garins³ ki tant fait a loer :

N'ot tel baron dusc'a la Rouge Mer.

Et Beg. fait l'ost rengier et sierer ;

1. Le premier de nos fragments n'a que 77 vers, et le second 76. Mais dans le premier il y a certainement un vers passé, et il y en a deux dans le second, comme on le verra aux notes.

2. Voy. ce que M. Bonnardot dit de ce ms., *Romania*, III, 233. M. Bonnardot le groupe avec quelques autres ms. en une même famille. Je dois dire toutefois que je n'ai trouvé la leçon correspondante au texte du premier de nos deux fragments alexandrins que dans le seul ms. 4988.

3. *Corr.* Le duc Garin. *A la rigueur on peut admettre que fait (au vers précédent) soit une sorte d'auxiliaire, comme l'anglais does, mais cf. plus bas [v. 28] : A Fromondin font l'ensaigne porter.*

Il n'a baron en l'ost nel doie amer.
 A Soissons vinrent, si com j'oi conter ;
 Aval le pré se keurent adouber.
 La veïssiés le vitaille amener,
 De maintes pars chevaliers aüner.
 De Soissons partent quant il dut ajourner ;
 Dusc'a Bruïieres ne vorent arester ;
 Illeuk a fait li roys sa gent armer ;
 Beg. et Gar. en font avant aler,
 Guille. aveuk et Fromont le sené,
 Atout .xx.^m chevaliers adoubé[s] ;
 Desci en l'ost ne se sont aresté.
 La veïssiés maint chevalier verser ;
 Beg. en donnent le los li baccler
 De bien ferir et de lance porter.
 Leur escief font partir et deviser,
 Beg. donna le sien, ki mout fut ber. [1]

Vers Flandres tournent pour le terre gaster,
 Et Flamenc vinrent au roy merchi crier :
 « Hé! gentieus roys, aiïés de nous pité,
 « Que [ne] nous faites nostre terre gaster! »
 Mais aïnc ne porent au roy merchi trouver.
 Devant le roy en sont venu ester.
 Beg. li dus, qui mout fist a loer,
 Et dist au roy : « Tout çou laiïés ester!
 « Qui merchi crie il le doit bien trouver :
 « Dieus le gmande ki tout a a sauver. »
 Dont dient tout : « Ychils estera ber, [10]
 « Et s'il est saïges il peut assés donner¹. »
 La trieve donnent et si font pais fremer.
 Adont parolle Garins li gentieus ber :
 « Sire, » fait il, « a vous me veul clamer :
 « Roys Anseys me veut deshireter ;
 « Ma terre tient ke deüisse garder.
 « Nel deüssiés souffrir ne endurer :
 « A vous en doit li drois fiés retourner,
 « En toutes cours garandir le devés.
 — Faites le bien, sire, » che dist Hardrés. (b)
 « Pour coi feriés vo gent arier tourner? [20]
 « Alons a Mès dont j'oi(e) Garin parler.

1. Il faudrait durer; cf. la leçon de Troyes.

« Quant i serons faites le roy mander
 « Qu'il laist vo terre, n'i ait soing d'arester ;
 « Et s'il nel fait, mais n'en volras tourner,
 « Si aras fait tout jus la tour verser. »
 Et dist li rois : « Si com vous gmandés. »
 A itant font les grans os arouter,
 A Fromondin font l'ensaigne porter ;
 Mout en sont lié chil legier baceler.
 Ensanble en vont, cui qu'en doie peser,
 A Mès en vinrent droit a .j. ajourner ;
 Dont fissent très et pavillons lever ;
 Lor mesaigiers font en la vile entrer
 Parler au roy, k'il le cuident trouver.

[30]

En la vile entrent li mesaige Pepin
 Parler au roy se le pevent veïr.
 Parla premiers Hardrés au poil flouri :
 « Nostre empereres, » fait il, « m'envoie chi ;
 « Des fiés le roi estes a tort saisi :
 « Par moi vous mande, ke vous veés ychi,
 « Que li rendés sa terre et son païis. [40]
 — J'en parlerai¹, sire, » dist Anseys.
 — Vous ferés bien, sire, » Hardrés a dit,
 « Car bien sachiés qu'en poroit estre pis. »
 Anseys fait la gent a lui venir :
 « Consilliés moi, signeur baron, » fait il,
 « Bien sai ke tieng a tort le fief Pepin,
 « Et si nel puis contre lui garentir.
 « K'en loés vous, franc chevalier gentil?
 — Rendés li, sire, pour Dieu ki ne menti ; [50]
 « Si ert a pais li terre et li païis. »
 A ces paroles ont fait Garin venir,
 Si li rendi quan k'il y dut tenir.
 Quant çou ot fait n'en demoura enki,
 Ançois s'en va arier en son païis.
 Chi vous lairons .j. poi del roy Pepin,
 Si vous dirons del riche roy Tieri :
 Moriane ot et Val-parfonde ausi.
 Li .iiij. roy sont en sa terre mis,
 Toute li gastent sa terre et son païis ;

1. Corr. J'en penserai.

Il prent conseil comment pora garir. [60]
 Ses mesaigiers envoia a Pepin,
 Joffroy, Gautier et gte Bauduïn;
 De Val-parfonde se sont en France mis;
 Ainc ne finerent si vinrent a Clugny;
 Illeuk demandent nouveles de Pepin; (c)
 On leur ensaigne a Lengres, la fort cit,
 La tient sa court, ainc hons si grant ne vit : [70]
 Beg. y est et ses freres Garins,
 Hardrés, Fromons, Guillaumes li marchis.
 Es les mesaiges ki vinrent a Pepin.
 Premiers parla Joffrois li ficus Gaudin,
 Que bien Poïrent Mansiel et Angevin,
 Et Loherenc, Baivier et Poitevin.
 Chicus Damedieu ki de l'aige fist vin
 Quant sist as noces de S. Archedeclin...

Voici maintenant le premier fragment de Troyes où je restitue en italiques quelques mots laissés en blanc dans la copie.

- Begue dona le sien, moult en fist a loer.
 Vers Flandres s'en tornerent por le regne gaster;
 Flamens vienent encontre por la merci crier,
 Mais onques ne le porent envers le roi trover.
 5 Come Beg. le voit le sens cuide derver,
 Devant le roi de France s'en est venus ester :
 « Sire, » dist il al roi, « tot ço laissiés ester;
 « Li hom ki merci crie bien doit merci trover :
 « Jh. le comanda qui tot a a garder. »
 10 Dont dient par la sale : « Cis estera moult ber;
 « S'est sage chevaliers moult puet longes durer. »
 Les treves ont données, si font le pais jurer.
 « Sire, » ço dist Garins, « or me vieng jo clamer
 « Del fort roi Anseis, moi velt desirer,
 15 « Ki me tolt ma contrée que deüsse garder.
 « Certes, nel deussiés sofrir ne endurer,
 « Que li fiés doit a vos venir et retourner :
 « Si deussiés par tot vostre droit delivrer. »
 — Faisons le bien, beau sire, ço dist li mes Hardrés.
 20 « Por coi feriés vous gens ariere retourner?
 « Alons nos en a Mex dont j'oi Garin clamer.
 « Quant nous serons devant, faisons le roi mander
 « Que nos laist vostre terre; n'a droit en l'arester;

- « Que, s'il nel fait ensi, ne vos en tornerés
 25 « De ci que vos arés les tors fait cravanter.
 — Jo l'otroi, » dist li rois, « foi que vos doi porter. »
 Atant fisent les os guencir et retorner,
 Fromondin font l'ensegne baillier et delivrer ;
 Forment s'en entremetent cil riche baceler,
 30 Et chevalcent ensemble, cui qu'en doivent penser.
 Devant Mex sont venu droit a un ajorner ;
 Fisent trés et alcubes et pavellons lever ;
 Les messages ont fait dedans la ville entrer
 Por parler al baron, qu'il le cuident trover.
- 35 La [de]dens est entré li message Pepin, (v^o)
 En la sale ont trové le fort roi Anseis.
 Premiers parla Hardrés cui on i ot tramis :
 « L'emperere de France, sire, m'envoie ci ;
 « Del fief l'empereor estes a tort saisis :
 40 « Il vous mande par moi, par verté le vos di,
 « Que tost li delivrés sa terre et son païs.
 — J'en prendrai conseil, » dist li rois Anseis.
 — Sire, vous ferés bien, » li cuens Hardrés a dit,
 « Car bien saciés de voir qu'il porroit estre pis. »
- 45 Anseis fait sa gent par devant lui venir :
 « Segnor, conselliés moi, franc chevalier gentil :
 « Jo sai que tieng a tort la terre al roi Pepin,
 « Et si ne le puis mie contre lui garantir ;
 « *Que me loés*, baron, par le cors saint Martin ?
 50 — Se li rendés, » font il, « frans chevaliers gentis :
 « Por tant si iert a pais la terre et li païs. »
 A iceste parolle ont fait Garin venir ;
 Ne sejournerent gaires, ains se tornent d'iqui :
 Cascuns a pris congïé. si vai[t] en son païs.
- 55 Or lairomes del roi qui France dut tenir,
 Et dirons anuit mais del riche roi Teri,
 Cel qui tint Moriane et Val-profonde aussi.
 Li .iiij. roi felon se sont ensemble mis,
 Il li gastent sa terre, son regne et son païs ;
 60 Li rois a pris conseil coment pora garir.
 Ses messages envoie en France al roi Pepin
 Qu'il li viegne secorre par Deu et par merci,

52 On voit par le texte en décasyllabiques qu'un vers a été omis après celui-ci. Cf. ci-dessus, p. 482, n. 1.

- Et por crestienté que il doit maintenir.
 Ses messages atorne et si les a eslis,
 65 Joifrois et Berenger et li cuens Harduins;
 De Val-profonde *en voie* vers France se sont mis
 Onques ne trestornerent si vinrent a Cluigni;
 La demandent nouvelles de nostre roi Pepin;
 A Lengres lor enseignent qui n'est pas loing d'iqui,
 70 Et li rois tint sa cort, *ainc* si rice ne vit,
 Que ja i fu dus Beges et ses freres Garins,
 Et Hardrés et From., Guill. le marcis.
 Venu sont li message devant le roi Pepin;
 Premiers parla Goifrois, cil qui fu niés Gaudin,
 75 Si que bien l'ont oï Mansel et Angevin,
 Loherent et Breton, Norman et Poitevin :
 « Cil Dameldex de gloire qui de l'aigue fist vin. »

Pour le second fragment la divergence que je signalais tout à l'heure entre le ms. 4988 et les autres mss. consultés par moi, n'existe plus, et par conséquent l'édition de M. P. Paris donne un élément de comparaison suffisant. Le texte de notre fragment correspond aux pages 79, vers 3, à 83 vers 8 du t. I de cette édition.

- « Lassus en cel palais parler al roi Pepin,
 « Savoir s'en autre point seroit li conseil mis
 « De secorre le roi qui pros est et gentis.
 « Nos somes jovencel, porchaçons nostre pris,
 5 « Et se li rois nous faut mandomes nos amis,
 « S'alons chevalerie querre en autre païs.
 — Dehait ait qui le vie! sire, » dist Fromondins.
 Enprès se sont levé li conte de haut pris,
 De ci que al palais ne prisent onques fin;
 10 Contremont en monterent et Beg. et Garins,
 Entre lui et Guill. et le pro Fromondin.
 Les messages encontrent, tienent les ciés enclins
 Et plorent seurement des *biaus ieus* de lor vis
 Come Beg. les voit, très grande pitié l'en prist.
 15 « Estes vos chevaliers », li *Loherains* a dit?
 Que cil ont respondu : « Si m'ait Dex, oïl;
 « Jo ai a non Jofres et si sui niés Gaudin.
 — Par mon cief, » ço dist Beg., « vos estes mes cosins.
 — Sire, » Joifrois respond, « forment venimes a Pepin.

67 *J'ai lu* O. ne ne tresraerent.

7 vie, corr. véc. — 16 *Que, corr.* Et. — 17 *Corr.* Joifrois. — 19 *Ms.* 4988 fol. 5 a :
 Sire », fait il, « nous sommes si souspris,

- 20 « Mais il nous en est, sire, del tot en tot falis.
— Or retornés ariere, baron », ce dist Garins.
« Se Deus plaist et S. Pierre, il n'ira mie ainsi :
« S'il ensi vous falloit nous seriemes honi. »
Et li messagier dient : « Sire, vostre merci. »
- 25 Ariere sont venu devant le roi Pepin.
- Mout est *li dus* Garins sor le palais montés,
Avec lui les messages que il a retornés;
Decoste lui fu Beges dont il est moult amés,
Et Fromont et Guill. lor compaignon juré.
- 30 Garins parla premiers qui bien fu escotés :
« Sire drois empereur, envers moi entendés.
« Une cose avés faite dont mout estes blasmés :
« Vous deüssiés premiers a vos barons parler;
« Ne deüssiés pas croire les viels chenus barbés
- 35 « Ki aiment le sejour et le grant reposer,
« Et le soir, al choucier, le vin et le claré.
« Ja par itel conseil en pris ne monterés
— Sire, vous dites mal, » ce dist li cuens Hardrés;
« La terre est essillie et li regne gastés
- 40 « Par Girart le franc duc qu'est de Rossilon nés,
« Par cui furent maint home mort et desireté.
« Tels se fait de la guerre frés et abandoné
« Se Pepins l'emperere estoit ore(s) arotés,
« Ja n'i mettroit del sien .ij. d. moneés.
- 45 — Sire, » ce dist Garins, « jo cuit que vous gabés :
« Ains ne sera .ij. ans acomplis ne passés
« Jo mettrai avec moi .x.^m homes armés;
« Ains costera mil mars, ains que past li estés,
« *Que Tieris* n'ait secors li bons rois coronés
- 50 — Pere, » ce dist Fromt. [et] « car vous reposés,
« Mainte parole as dite dont vous estes blasmés.
« Laissiés ester la cort, que mestier n'i avés :
« Nos remanrons *cui* avés engenrés,
« Et li rois est meschins, *sel* servirons assés
- 55 « Bien le poromes *faire, je* et mes parentés.
— Baron, » ço dist li rois, « trop en avés parlé;
« Vos tornés tot l'afaire sor le conte Hardré.

Li .iiiiij. roy gastent nostre pais.
Pour le secours venimes a Pepin.

Il y a donc deux vers d'omis, omission dont on peut rendre responsable le copiste moderne.
— 26 Mout, lis. Dont? — 53 Vers conservé sans changement.

- « Jo irai al secors dès que vos le volés.
 — Sire, » dist li dus Beges, « que faire le devés. »
- 60 — Sire drois emperere, » ce dist li dus Garins,
 « Se vous soufrés itant que conquis soit *Tierris*,
 « Li regnes est perdues et gastés li pais;
 « Onques ne acointastes plus felons anemis :
 « Il gasteront la terre et prendront le pais;
 65 « Saciés, tote Borgoigne iert de la guerre pis.
 — Vassal, laissiés ester! » li emperere a dit,
 Il en jure Jhesus et li cors S. Denis
 Que il nel lairoit mie, qui li toldroit Paris.
 Que *nel voise* secore quant ensi en *est pris*.
- 70 — Sire, » ço dist dus Beges, « la vostre gent merci,
 « Ensi devés vous faire, emperere gentis.
 « Et vous segnor François, Mansel et Angevin,
 « Ja avés vos oï que l'emperere a dit :
 « Alés ent en vos terres por vos armes guarnir
 75 « Droit a la Pentecoste que vos soiés ici,
 « A Lions la cité u li conciles est pris. »

II.

LE POÈME DE LA CROISADE IMITÉ DE BAUDRI DE BOURGUEIL.

FRAGMENT NOUVELLEMENT DÉCOUVERT.

Lorsque, il y a environ deux ans¹, je dissertais sur la chanson de la première croisade composée principalement d'après l'*Historia Hierosolymitana* de Baudri, l'évêque de Dôle, je disais que l'auteur de ce poème était, « sinon un Français ou un Normand du continent, au moins un Normand d'Angleterre ayant conservé le bon usage de la langue, les fautes nombreuses que nous rencontrons dans les deux mss. de son œuvre devant, selon toute probabilité, être portées au compte des copistes. »

Un heureux hasard est venu confirmer mon opinion. Nous avons maintenant la preuve que le poème dont je ne connaissais que deux mss. exécutés en Angleterre, est l'œuvre d'un Français du continent. Il y a quelques mois, M. W.-H. Turner, qui achève actuellement le catalogue des chartes de la Bodléienne², trouva, dans la reliure d'un livre acheté à Londres, deux feuillets manuscrits d'un poème français. Grâce à l'obligeance de mon ami M. Neubauer, sous-bibliothécaire de la Bodléienne, ces feuillets me furent communiqués, et j'y reconnus deux fragments du poème imité de Baudri. J'ai fait reproduire en héliogravure

1. *Romania*, V, 1 et suiv.

2. Ce catalogue est sous presse et sera prochainement publié.

un côté de l'un d'eux, et tout lecteur ayant quelques connaissances en paléographie reconnaîtra que l'écriture de ce fragment est française, et qu'elle appartient au milieu du XIII^e siècle.

Le premier de ces feuillets coïncide avec le premier des morceaux que j'ai publiés l'an dernier, d'après les mss. d'Oxford et de Spalding. Les chiffres placés entre [] à droite du texte faciliteront la comparaison avec ce morceau. On remarquera qu'en général le texte du fragment est supérieur à celui des mss. entiers. C'est ce que je fais ressortir dans les notes ¹.

Ces précieux fragments ont été donnés à la Bodléienne. On les a fixés dans la reliure du ms. Hatton 77 qui est le plus ancien des deux mss. du poème de la croisade.

- (r^o)
-
-
- Voire, dist l'emp., « ne m'en puis esclairier. »
- Puis a fait Menuiax Godefroi acointier
- 5 Qu'il lait Constantinoble et s'aut fors herbergier,
Car la gens ne li sires ne l'i ont gaires chier.
Quant Godefrois l'oï, sa gent a fait logier [545]
Auques loig (*sic*) de la vile dalés .j. grant vergier
Qui fu l'empereor, mervillous et plenier;
- 10 Et i coroit une aigue qui menoit grant tempier.
Assez i fussent bien p^r lor cors aaisier
Se ne fussent li Griu qui les vont abaier. [550]
A .j. soir i alerent p^r lor fort engbrier,
Car cil qui l'ost devoient la nuit eschergaitier
- 15 En ont .vij. detrenchiez qui gisent el gravier.
Bien le sot l'emp^r ains qu'il s'alast couchier :
Se il en est maris nus n'en doit mervillier. [555]
Au matinnet a l'aube, quant il dut esclairier,
Manda p^r Godefroi le nobile guerrier.
- 20 Li bons dus God. a la pole oïe
Q (*sic*) Alexis le manda, que Jhesus maleïe!
Toz les millors manda de sa grant baronnie, [560]
Bien les fist conreer, ce fu grans cortoisie;
Puis montent es destriers qui vinrent de Hongrie.
- 25 Dui et dui sont entré p^r la porte Goulie :
Merveilles les esgardent cele gens Grifonnie,
Et dit li .j. a l'autre : « Veés quel baronnie! [565]

1. Je reproduis, dans la transcription de ces fragments, celles des abréviations qui peuvent donner lieu à doute. Je restitue en italiques quelques mots ou lettres qui manquent actuellement par suite de déchirures.

¹ Dans le premier fragment, les deux premiers vers de chaque page ont été coupés. —
4 Menuiax, O. Sp. enevéis qui n'a pas de sens. — 17 C'e vers est faux dans O. et Sp.

1. que sur lemp ne me puis eslabli
 2. us a fait memuar cadesm adouit
 3. que tout autieoble z fait fort huer
 4. C. as lageur ne li aces ne li oue gau yf el
 5. n. cadesm loi tigeur alio log
 6. A. uis long de la uile d'ales j. gur uiguo
 7. E. fulcuy cor de uillou z plen
 8. E. ionis une aigue q menou gur uenp
 9. E. ille z fusteno bre p loi cor nau
 10. E. ene fusteno ligu q les uone abauer
 11. A. i. cur i aleat p loi fort et qber
 12. E. ar al q iost deuouent la nuit yf el
 13. E. nou. vy. de tuchez q guent el guier
 14. B. ce letar lemp. ant q i palat cor ch
 15. E. ed est z mary uuf ne deit mui
 16. A. unatres aluibe qat d'oue q i
 17. E. anda p cadesm lenoble
 18. E. toul d'ad. ala pole one
 19. E. alqy leuanda q iyt n. de
 20. E. oz les millou manda de la gur
 21. B. des fait greer ce fu gur couraie
 22. E. t. no d'ens of desters q uenit de yonp
 23. E. ne z dui sont ent pla poie c'adue
 24. E. uenles les elgardent cele geul q fone
 25. E. dis u. Mauf ues q i nau ule
 26. E. q l'auit padou li liny q les gule
 27. E. fait un e omp alqy gur faha
 28. E. n'ail neq fait pass d'ue la ro uenie

117
 118
 119
 120

- « Et 9 samble preudom li sires qui les guie!
 « Ml't fait nostre emp. Alexis grant folie
 30 « Quant il nes fait passer outre la Rōmenie,
 [570]

 L'empereor troverent qui fist chiere marie,
 Et fu en .j. encloistre lés une praerie;
 35 Sor .ij. pailles seoit qui furent de Hongrie,
 Lés lui fu Murgalez qui fu dus de Hongrie
 Et ses oncles de pere a la barbe florie, [575]
Et bien .c. duc et 9te de maisnie escharie
Furent environ lui et ne s'esturent mie.
- 40 Li dus ala avant a la chiere hardie,
 L'empereor salue de Deu le fil Marie.
 Alexis li respont : « Et il v⁹ beneïe! [580]
 « Mais je ne salu pas la vostre 9paignie
 « Qui ont mes homes mors et ma terre gastie.
 45 « Toute ceste contrée en est vers ox marie.
 « Si v⁹ consilleraï sans nesune boisdie
 « Que passissiez le Bras le matin o navie; [585]
 « *Je vos ferai avoir bonne marcheandie,*
 « *Si que vostre os en iert bien p tot replenie;*
 50 « Et v⁹ me juerrés, ques avés en baillie,
 « A bien garder ma terre, mes m'bres et ma vie.
 — Volentiers, » dist li dus, « Dex v⁹ en prest aïe! [590]
 « Mès seürté m'en faites que n'i ait trecherie.
 — Et je ensi l'otroi, » Alexis li escrie.
- 55 Les s. font apporter a .j. vesque Ysaïe :
 Ambedui ont juré et ont lor foi plevie;
 Quant sont entrebaisié si fu la departie, [595]
Et li dus retorna a sa herbergerie;
A toz ses 9paignons a sa voie bastie
- 60 Que demain passeront quant l'aube iert esclarcie.

Entre ce feuillet et l'autre il y a, selon le ms. d'Oxford, si j'ai bien compté, une lacune de 237 vers, soit quatre de nos feuillets. Comme ce second fragment appartient à une partie du poème que je n'ai pas publiée dans ma dissertation, je

36 mgalez, avec une abréviation dont le sens n'est pas très-sûr. La leçon d'O. et de Sp. est corrompue. — 37 O. Sp. Et si onques depuis⁽¹¹⁾ — 39 O. Sp. et ne se sistent, qui semble préférable. — 51 La fin de ce vers n'est pas une cheville, c'est la formule des actes de fidélité, principalement dans le Midi : non ti decebrai de ta vida ne de ta membra que a tuo corpore juncta sunt, *Recueil d'anciens textes, partie provençale, n° 42; cf. Vaissète, II, pr. cxxi, cxxvi, clxxi, etc.*

vais, pour rendre plus facile l'intelligence du morceau, transcrire d'après le ms. d'Oxford le début de la tirade, le faisant imprimer en italiques. Je ne donne qu'exceptionnellement, dans les notes, les variantes du ms. d'Oxford, qui en général sont sans valeur.

Dans ce morceau le poète traite sa matière avec une grande liberté, prêtant à ses personnages des discours dont on trouve à peine l'idée dans le texte latin. Ainsi les paroles mises dans la bouche de Boëmond (v. 12-7) paraissent avoir pour origine ces mots de Baudri : « Francis prætere se juramentum nulli nisi « Deo debere, cujus milites erant in via¹. » La résistance de Raimon de Saint-Gilles, lorsqu'on le prie de prêter serment à l'empereur, est indiquée par Baudri : « Comes autem S. Ægidii plus aliis renitebatur. » Mais je ne vois pas que le message envoyé à Alexis par « deux prudhommes, Alexandre et Renier », se rencontre dans aucun récit latin.

*Godèfrei de Boillon od le grand hardement,
 Qui en Romanie ot esté [mult] lungement,
 Fu retornez ariere, Deu li soit en present!
 Por endroit la vitaille dont [il] ot escharsement
 Mais quant de Buiamon aprist l'aveinement,
 Tel joie en out le duc que [tres]tut s'en esprent;
 Et quant il s'entrevirent, ce sachiez voirement
 Plus [grant] joie se firent qu'assez ne sunt parent. (p. 22)
 Le jor vint li evesques et le conte ensement,
 Dan Reimond de Saint Gile od le grant escient;
 Huit jor furent ensemble por atendre lor gent.
 Alexis l'emperere cui tote Grece apent
 Par ses corpals² lor manda parlement,
 Et que fussent si home par tel devisement
 Que le marchié eüssent [tot] plentivosement,
 Et après les sivist od son efforcement.
 Mais tut ont respondu qu'il nel f[e]ront naient,
 Ne ja sur Damedeu n'avront avoement,
 Car por lui sunt (tut) meü et soen sont (tut) quitement.
 Quant Alexis l'oï, qui Deus doinst marrement!
 Si lor ad [il] veé marchié et passément.
 Tuit li baron de l'ost en fuït assemblement,
 Saveir coment il le front³ et com faitierement
 Si poront contenir endroit⁴ l'arestement.
 Dan Raimon de Saint Gile parla premierement :
 « Seignors, ge vos dirai le mien entendement :*

¹ Bongars, 93/46; *Histor. occid. des croisades*, IV (non encore achevé), 25 c.

² Baudri, 93/6 : « Misit autem ad hoc quendam suum corpalatium »; voy. *Du Cange*. cura palatii, sous cura 7. — ³ Corr. S. come le feront. — ⁴ Ms. Si porent c. dendoit.

« Cist Griffon sun[t] felon et plain d'utragement,
 « Et se mainent vers Deu et vers nos malement,
 « Et nos avons ici merveillus (a)jostement.

.

Voici le texte du second fragment :

« Et n^o avons ici mervillous jostement :
 « S'Alexis l'emp. ne fait nostre talent,
 « Je lo bien et 9seil que tot 9munement
 « Asaillons sa cité qui vers n^o prent 9tent.
 5 « Grijois sont plain d'engien et de decevement,
 « Mais coart et lanier sont, sans deffendement :
 « Plus valent .xx. des nos que ne font des lor .c. ;
 « Sempres les arons pris, p^r le mien escient,
 « Puis ferons de la terre nostre 9mandement.
 10 « Or en dites v^o autre ce que chascuns en sent,
 « Car je v^o en ait dit le mien 9seillement.
 — p^r Deu! » dist Buiemons, « ci a mal loement.
 « N^o somes ci venu p^r Deu tot purement,
 « Et p^r paiens destruire, se il le n^o 9sent,
 15 « Et del torner arriere n'i a p^r pensement.
 « P^r ce n^o vient miex faire son asegurement,
 « Que ja des crestiens faceon ociement. »
 Trestuit l'ont otrié fors Raïmon seulement.

[A]u dit dant Buiemon se tiennent li paumier,
 20 Fors Raïmon de S. Gile qui nel volt otrier.
 Il ont pris .ij. preudōmes, Alissandre et Renier,
 Et furent Longuebart et ml't bon latimier :
 Alexis les envoient lor 9seil ensaignier ;
 Avuec ox nen alerent fors que dui escuier.
 25 L'empereor troverent seant en .j. vergier,
 9sillant a ses hommes desoz .j. olivier ;
 Il sont alé avant, s'ont parlé(r) au portier,
 Qui dist l'empereor : « La fors sont messagier. »
 L'emp. respont : « Faites les aprochier. »
 30 Dont sont avant venu li cortois messagier,
 Alexi saluerent 9me roi droiturier : (v^o)
 « Biax sire, enten a moi; ne te chaut anuier.

11 Ce vers, assez peu utile, manque dans O. — 23 Il y a de plus dans O : Cil i sunt alé chascun sur son destrier || Que od els... — 28 De plus dans O : Qui volent od lui de son preu conseilier. — 30 O. Cil sunt alé avant lor parole nancier. — 32 O. a nos ne te doit.

- « Très bien as tu oï, bien a .j. an entier,
 « Que li bons apost., Urbains que Dex a chier,
 35 « A fait as crestiens banir et preechier
 « Que tuit cil qui p^r Deu se volroient croisier
 « Et aler sor paiens 9querre et desraisnier
 « Icele sainte terre ou Dex volt travillier
 « Et ou souftri son cors batre et crucefier,
 40 « Seroient tuit assox de Deu le justicier.
 « P^r ce ont il guerpi et enfant et moillier,
 « Et sōmes ci venu p^r nos cors travillier,
 « Et p^r la passion nostre Signor vengier;
 « Mais tu, que le pues faire et qui n^o dois aidier.
 45 « Cui il tolent plus terre 9 ne poroit proisier,
 « Ne sai p^r quel 9seil n^o en viex eslongier;
 « Que a nostre passage ne n^o fai engbrier,
 « Mais vien ensamble o n^o p^r la loi essaucier,
 « Et p^r les Sarr. destruire et guerroier;
 50 « O la force de n^o les poroies chacier
 « De toute Rōmenie que tu as a traitier.
 « N^o et la nostre gens i irons tot premier,
 « Et ferons la bataille au fer et a l'acier :
 « N^o an i avra cité, tant soit a mur doublier
 55 « Ne vile ne chastel, tant soit en haut rochier,
 « Ne tant soit haut levée sor mur ne sor terrier,
 « Que n^o ne la prenons et façons trebuchier.
 « Toie sera la *terre quant venras* au derrier,
 « Et encor en avras le Damedeu loier
 60 « Se loialment te mainnes vers n^o et sans trechier.

III.

PROLOGUE EN VERS FRANÇAIS D'UNE HISTOIRE PERDUE DE
PHILIPPE-AUGUSTE.

Le ms. du Musée Britannique coté *Addit.* 21212, et acquis du libraire E. Tross le 12 janvier 1856, est un volume de format oblong, en parchemin, ayant 255 mill. de hauteur et 145 de largeur. Il contient, à partir du cinquième feuillet, la *Philippide* de Guillaume Breton. Dans la marge supérieure du même

39 O. Et ou soffri por nos son biau cors a plaier. — 46 *Un vers a été oublié après celui-ci; le voici d'après O* : Et por ce venimes ça et te volom proier. — 55-60 qui ait tant haut terrier | Ne tant soit ... sor si haut rochier.

feuille, une main de la fin du XVI^e siècle a tracé d'une écriture qui ne m'est pas inconnue, mais que je ne puis réussir à identifier¹, ces mots : *Gesta philipi Regis franciæ qui floruit anno D. 1181*. Le feuillet 1 contient une notice, écrite en ce siècle, sur le ms. Les feuillets 2 et 3 contiennent un fragment d'un censier français du XIV^e siècle². Sur le feuillet 4 ont été écrits au XIII^e siècle les 118 vers français dont on trouvera le texte plus loin³.

Ces vers sont le prologue d'un ouvrage que nous n'avons point. L'auteur commence par déclarer, dans une phrase longue et embarrassée, que si celui qui fit une entreprise devant laquelle tout autre qu'un homme de haut courage aurait reculé, que si celui-là avait vécu, si la mort ne nous l'avait ravi à Montpensier, aucun roi de France depuis le temps de Charlemagne, sauf Philippe son père, ne se fût illustré par un aussi puissant effort. Il s'agit donc de Louis VIII. De l'éloge du fils l'auteur passe à celui du père, et après avoir rappelé la prise d'Acre, il annonce l'intention de raconter la vie de Philippe-Auguste, d'après les chroniques de Saint-Denis (v. 69 et suiv.). C'est à la requête de son seigneur « de Flagi », de qui il se dit l'obligé, qu'il a entrepris de traiter ce sujet. Mais, comme il est bien difficile de composer en vers sans introduire dans le récit, en vue de la rime, des paroles inutiles, des mensonges selon l'expression sévère dont il se sert (v. 103), il a résolu de conter en prose « comme le livre de Lancelot, où il n'y a de rime un seul mot. » Enfin il termine par un appel à l'auditoire, invitant ceux qui ont envie d'entendre la vie de Philippe-Auguste à ne pas s'éloigner, et il annonce qu'il parlera aussi de Louis VIII.

L'idée que les entraves de la versification nuisent à la précision et à l'exactitude est assez simple pour s'être présentée aux écrivains de tous les temps, mais on a dû surtout songer à l'exprimer à une époque où il était encore habituel de rimer tous les ouvrages destinés à l'amusement ou à l'instruction des laïques. Notre auteur s'excuse visiblement de n'avoir pas écrit en vers la vie du roi Philippe. C'est ainsi qu'au commencement du XIII^e siècle le comte Renaut de Boulogne, ayant désiré que la chronique de Turpin lui fût traduite en prose, le traducteur jugeait opportun de faire connaître le motif d'une préférence si peu conforme au goût régnant. Et ce motif était précisément celui qu'invoque notre historien de Philippe-Auguste : « Et por ce que rime se velt afaitier de « moz conqeilliz hors de l'estoire, vout li quens que cist livres fust sanz rime⁴. » Le prologue en vers est une dernière concession faite au goût des auditeurs : on leur contera en prose l'histoire de Philippe-Auguste et de son fils, mais on les invite en vers à l'écouter.

1. Elle ressemble un peu à celle de P. Pithou qui a publié le premier la Philippide, mais la ressemblance ne va pas jusqu'à l'identité.

2. On lit à la fin : « ... les quieix cens Mons. Hubert Riboule soignr d'Acé et de la Chapelle Gastinel... » *Assé le Riboul* est un village du canton de Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

3. Les feuillets 2 et 3 sont évidemment de simples feuillets de garde, mais le quatrième, bien que ne faisant pas partie du premier cahier (lequel se compose des feuillets 5 à 12), y a pourtant été rattaché depuis le XIV^e siècle au moins, puisqu'il y a au v^o de ce feuillet 4, d'une écriture de ce temps, un sommaire de la Philippide, sous ce titre : « In hac pagina continetur in grosso materia totius hujus libelli ».

4. G. Paris, de *Pseudo-Turpino*, p. 56.

La chronique elle-même, dont nous avons le prologue, ne nous est pas parvenue. Peut-être faut-il la reconnaître dans un ouvrage duquel deux mss., actuellement perdus, sont indiqués ainsi qu'il suit dans un des catalogues de la Bibliothèque de Charles V¹ :

997 bis. Le livre du roi Philippe le Conquerant rimé.

997 ter. Le romans du roi Philippe le Conquerant, les Macabées, Pamphilet et les epistres Senegue, partie en rime et partie en prose, en lettre de note.

A la vérité, ces deux ouvrages sont donnés comme « rimés », au moins le premier, car il peut y avoir doute pour le second. Mais étaient-ils rimés d'un bout à l'autre? L'auteur du catalogue n'aura-t-il pas étendu à tout l'ouvrage ce qui n'était vrai que du prologue? En tout cas un « romans » de Philippe le Conquerant, en vers, nous est inconnu.

C'est à la requête de son bon seigneur « de Flagi » que l'auteur inconnu de ce prologue a entrepris de traiter en français de l'histoire de Philippe-Auguste (vv. 74 ss.). Quel était ce personnage de qui nous n'avons ici que le surnom? On peut, si je ne m'abuse, le déterminer sans faire une part trop grande à la conjecture. Nous devons tout d'abord supposer qu'il avait vécu sous Philippe-Auguste et sous Louis VIII et que ce fut peu d'années après la mort de ce dernier que l'idée lui vint de se faire écrire en français les faits de ces deux rois. Gile de Flagi, sur qui nous avons des témoignages depuis 1203 jusqu'à 1236, qui avait, dès le temps de Philippe-Auguste, rempli la fonction de châtelain de Sens, me paraît d'autant mieux satisfaire aux conditions cherchées que je ne vois en ce temps aucun autre fief du nom de Flagi. Le village d'où Gile tirait son nom est situé dans l'arrondissement de Fontainebleau, canton de Lorrez-le-Bocage.

En 1203 (n. s.) Philippe-Auguste confirma la cession que Gile de Flagi avait faite à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés de ses droits sur l'avouerie et le lignage d'Esmans².

En 1215, 1230 et 1231 Gile de Flagi, qualifié, à la première de ces dates, de châtelain de Sens, prend part à des actes dont il est inutile de rapporter ici l'analyse, parce qu'on la trouvera dans le *Trésor généalogique* de dom Villeveille, actuellement en cours de publication³. Ces trois actes concernent, comme celui de 1203, Saint-Germain-des-Prés.

Dans un compte des dépenses de saint Louis pendant l'année 1234, « Gilo de Flagiaco » figure pour un don de quatre livres⁴.

Enfin, en 1236, nous rencontrons une dernière mention de notre personnage dans une charte de l'archevêque de Sens relative à la fondation d'une chapelle « in herbergagio Gilonis de Flagiaco, militis, sito apud Bellam Fontanam⁵ ».

Voici maintenant les vers qui nous permettent d'accorder à Gile de Flagi

1. Je dois cette indication à l'obligeance de M. L. Delisle; les numéros sont ceux que portent ces articles dans l'édition des catalogues de la bibliothèque de Charles V qui fera partie du t. III du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*.

2. Delisle, *Catal. des Actes de Ph.-Aug.*, n° 749.

3. *Bibl. nat.*, cabinet des titres, n° 128.

4. *Historiens de France*, XXI, 231 D.

5. De Marrier, *Historia regalis monasterii S. Martini a campis*, p. 522.

une petite place entre les protecteurs des lettres. D'après quelques indices, tels que l'emploi fréquent de *an* pour *en*, la copie paraît avoir été faite en Champagne.

- [Se] cil qui fist tant(e) haute
 [āprise (f. 4)
 Que ja nuls huemn'eüst āprise
 S'il ne fust de très haut coraige
 4 & espris de grant vasselaige
 Nos eüst plus duré ou regne,
 Ne cuit pas que dès Charle-
 [maigne
 Dom il est si granz deparlance,
 8 Né[s] fu rois ne regna en
 [France,
 Si 9 il sont venu a tere,
 Fors le roi Ph. son pere,
 Qui tant feïst de granz efforz
 12 Com il feïst, ne fust la morz,
 Qui ne doute 9te ne roi,
 Ne home nul, qui par desroi
 Le nos toli a Mōpancier.
 16 Se resons fust, a Deu tancier
 Deüssom, por ce que si tost
 Le nos toli, & de son ost
 Ou ciel lassus fist 9paignon,
 20 Quar tant soffri a Avignon
 Por son saint nō & por sa foi
 De mal, de paine, quege croi
 Sans doute qu'il an ceste vie
 24 A la corone desservie [frient
 Des martirs qui por Deu sof-
 Les granz tormenz & deguer-
 [pirent
 Cestmonde & ce qu'ili avoient,
 28 9me cil qui rien n'i amoient
 Qui fust contre le Deu servise.
 A lor meniere & a lor guise
 Le fist il, & li rois ses peres.
 32 Li chanceliers dou ciel, sainz
 [Peres,
 Si 9 nos trovom an escrit,
- Lisant por voir por Jhesu Crit
 Qui est voie, vertez & vie,
 36 Guerpi sa roiz par qu'il sa vie
 & son vivre de chascun jor
 Chaçoit a paine & a labor;
 & cist guerpirent lor enor
 40 Por amor de nostre Segnor,
 France la grant, la dolce terre,
 & esmurent 9tanz & guerre
 As Sarrazins, as mescreanz
 44 Que l'an tenoit a recreanz,
 As Sarrazins d'outre la mer,
 & a cels que l'an sielt nomer
 Popelicanz & Aubijois,
 48 Que la vigors de ces dols rois
 Qui tant sont dolz a reman-
 [toivre,
 An fista mainz santir & boire
 L'amer bevrage de la mort
 52 Infernal, ou il sans confort
 Seront toz jors sans deli-
 [vrance.
 Dou buen roi Ph. de France
 Set l'an bien qu'il par le palacre
 56 De mer passa & vint a Acre (b)
 Que li Sarrazin nos avoient
 Tolve a force & la tenoient.
 Mès li buens rois par son
 [grant san,
 60 Ph., qui maint grant ahan
 An soffri & mainz granz escharz
 Que li esmut li rois Richarz
 Ainz qu'il eüst la mer passée,
 64 Par vigor l'ot tost ramenée
 An la garde des Crestiens
 & retolve as paiens,
 Si 9 vos orroiz a delivre
 68 9ter ci amprès an cest livre,

- Si 9 le truis [tot] a devise
 An l'estoire de Saint Denise,
 Ou j'a ceste matiere prise
- 72 Qu'an françois tretier ai aprise
 A la requeste mon segnor
 De Flagj, qui m'a grant enor
 Fete et mainz [bons] servises
 [fez.]
- 76 Dou buen roi Ph. les fez
 & les batailles & les guerres
 Que il fist par diverses terres
 Orroiz qter an ceste estoire.
- 80 Bien doit sa vie estre ā mi-
 [morie
 & sa valors & sa largece
 A cels qui beent a proece,
 & ses sanz & sa porveance.
- 84 An point mist le regne de
 [France
 & an force & an pooir
 Qui avant soloit poi valoir.
 & se ne cuidasse mesprandre
- 88 Vers mon segnor, ja ce
 [āprendre
 A tretier n'escire n'osasse ;
 Mès chose nule ne me lasse
 Que il me vuelle comander,
- 92 Ainçois me cuit ml't amander
 Se ge puis fere son plesir,
- Mès trop redot a navair
 Ceste œvre ; mès, vaille que
 [vaille,
- 96 Ausi 9 par ci le me taille,
 M'en irai outre par la letre
 Sans riens oster & sans riens
 [metre.
 Issi vos an feré le conte
- 100 Non pas rimé, qui an droit qte,
 Si 9 li livres Lancelot
 Ou il n'a de rime un seul mot,
 Por mielz dire la verité
- 104 & por tretier sans fauseté ;
 Quar anviz puet estre rimée
 Estoire ou n'ait ajostée
 Mançonge por fere la rime.
- 108 Ne quier fere or plus longue
 [lime
 An rimoier, mès qui anvie
 Ne talant avra de la vie
 Oir Ph. le buen roi (c)
- 112 Ne s'esloigne pas loign de
 [moi,
 Ainçois s'en aproche bien près,
 Quar il i orra ci amprès
 Parler de son fil Loois,
- 116 Le roi qui tant fu posteis
 Dom nos sommes tuit irascu
 De ce que si poi a vescu.

96 Locution qui pour n'être pas rare n'en est pas moins obscure. G. Paris m'en signale deux exemples :

Bons avocas...
 Ne quiert apiaus ne fausses lois,
 Ains suit decretales et lois
 Ainsi com par mi le me taille.

(*Jubinal*, Contes, 1, 289.)

Et dans le *Jeu Adam* (éd. Coussemaker, p. 299) :

Par foi! tu dis a devinaille
 Ainsi com par chi le me taille.

En voici un troisième, tiré de la *Desputizon du Croisié et dou descroisié* :

Ausi com par ci le me taille,
 Cuides foir d'enfer la flame
 Et acroire et metre a la taille
 Et faire de la char ta dame.

(*Rutebeuf*, 1^{re} éd., 1, 133 ; 2^e éd., 1, 158.)

100 Ms. Nos. — 106 n'ait, corr. nen ait ou ne soit?

IV.

PLAIDOYER EN FAVEUR DES FEMMES.

Dire du bien, et surtout dire du mal des femmes, a été pour le moyen âge, comme pour l'antiquité, un des lieux communs de la littérature. Impuissants à saisir les aspects variés d'un sujet, incapables d'une appréciation indépendante et nuancée, les écrivains du moyen âge qui ont traité ce lieu commun ont pris décidément parti pour l'une des deux opinions opposées, et leurs compositions sont ou des invectives ou des panégyriques.

L'invective semble avoir la priorité dans l'ordre chronologique. Non qu'en fait on ait de bien solides raisons pour considérer les poésies où la femme est attaquée comme plus anciennes que celles où elle est louée; mais ces dernières se présentent avec le caractère de plaidoyers, de défenses: ce sont des réponses qui supposent non-seulement l'existence, mais encore la fréquence de l'attaque.

A ne prendre que les poésies françaises consacrées au blâme ou à l'éloge des femmes qui ont été publiées, laissant de côté les pièces inédites et les textes nombreux où le même sujet est traité incidemment, on peut citer:

1° *Contre* ¹:

Le « blastange des fames », Bibl. nat. fr. 837 fol. 240, Jubinal, *Jonglurs et Trouvères*, p. 75. Inc.

Cil sires qui forma le monde.

La comparaison de la pie et de la femme, en couplets *coués*. Musée brit. Harl. 2253 fol. 112; Jubinal, *Nouveau recueil de contes*, II, 326. Inc.

Femmes a la pie.

« Li epystle des femes », Bibl. nat. fr. 1553, fol. 504, Jubinal, *Jongl. et Trouv.*, p. 21, en couplets de 12 vers octosyllabiques. Inc.

Femes sont de diverse vie.

« L'evangile as fames », de JEHAN DURPAIN, Bibl. nat. fr. 837 fol. 201, 1553 fol. 519, 1593 fol. 99, Dijon 298. Jubinal, *Jongl. et Trouv.*, p. 26; récemment réédité par M. Constans². Le début, qui varie selon les mss., est dans 1553:

Quiconques velt mener pure et saintisme vie.

« Le blasme des fames » dont je connais cinq rédactions. 1° Laurentienne XLII, plut. XLI, fol. 83, sous ce titre: « Incipit tractatus de bonitate et malitia mulierum »; 190 vers, quoique incomplet de la fin; P. Heyse, *Romanische inedita*, p. 63. — 2° Ms. de Westminster abbey sous ce titre: « Le dit de la condition des femmes, » complet en 126 vers; *Bulletin de la Soc. des anc. textes français*, 1875, p. 27 et 34. — 3° Musée brit. Harl. 2253 fol. 111; sans titre, complet en 96 vers; Jubinal, *Nouv. rec.* II, 330; Th. Wright, *Reliquæ antiquæ*, II, 221. — 4° Bibl. nat. fr. 1593 fol. 153, « le blasme des fames », 76 vers. — 5° Bibl. nat. fr. 837 fol. 192, « le blasme des fames », 94 vers;

1. L'ordre que je suis dans cette énumération est l'ordre alphabétique déduit du premier vers de cette pièce. Il n'y a aucun fond à faire sur les titres donnés par les mss. soit en rubrique, soit en explicite.

2. *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. III (*Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes*).

Jubinal, *Jongl. et Trouv.* 79¹. — Tous ces textes commencent, à quelques variantes près, par ces deux vers que je donne d'après le ms. Harleien :

Qui femme p̄rent a compagnie
Véiez s'il fait sen ou folye.

2° *Pour* :

« Le bien des fames », Bibl. nat. fr. 837 fol. 193; Jubinal, *Jongl. et Trouv.*, p. 83. Se trouve aussi dans le ms. Harl. 4333; cf. *Romania*, I, 209. Inc.

Qui que des fames vous mesdié.

Le dit des femmes, Musée brit., Harl. 2253 fol. 110; Jubinal, *Nouv. rec.*, II, 334; Th. Wright, *Reliquie antique*, II, 218. Quelques-uns des vers de ce petit poème sont reproduits dans un traité de courtoisie que renferme le ms. de la Bodleienne Selden *supra* 74. Inc.

Seignours et dames, ore escotez.

A ces deux pièces il faut ajouter celle dont le texte suit, et qui nous a été conservée par le ms. du Musée Britannique, Cotton, Cleopatra A, 8. Elle est évidemment incomplète de la fin. Ce que nous en possédons a été écrit vers le milieu du XIII^e siècle sur un feuillet de garde qui, dans son état actuel, ayant été quelque peu rogné vers le haut, mesure 170 mill. sur 100. Ce feuillet de garde, maintenant numéroté 82, n'est mentionné dans aucun des deux catalogues du fonds Cottonien.

Une particularité paléographique que présente ce morceau, et qui n'est pas indigne d'être notée, c'est l'emploi des chiffres arabes (voy. vers 19 et 107). Il y a du reste de la même écriture, sur l'autre partie de la même feuille (fol. 83), des notes en français relatives au comput, et contenant aussi des chiffres arabes.

Une autre pièce sur le même sujet se rencontre dans deux mss. de Cambridge. Elle est précédée dans l'un d'eux de cette rubrique : « Ci comence du bounté des femmes. » Il n'y a aucun doute qu'elle a été composée en Angleterre. Je la réserverai donc pour une autre occasion, ne voulant faire entrer que des morceaux purement français dans le petit recueil de mélanges que j'ai l'honneur de présenter actuellement aux lecteurs de la *Romania*.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, tous ces plaidoyers pour ou contre les femmes reproduisent sans cesse un nombre assez limité d'arguments. *Contre*, outre toutes sortes de défauts qui sont bien près d'épuiser la liste des péchés capitaux, on invoque la faute d'Eve. *Pour*, on ne manque pas de faire valoir l'idée à laquelle un vers célèbre de J.-B. Legouvé a donné chez nous une forme pour ainsi dire consacrée :

Tombe aux pieds de ce sexe...

Elle avait déjà été exprimée, en bien mauvais hexamètres, par l'auteur d'un poème qui, du XIII^e siècle au XV^e, a eu la plus grande vogue, le *Facetus* :

Rusticus est vere qui turpia de muliere
Dicit, nam vere sumus omnes de muliere².

et nous la retrouvons dans le petit poème ci-après publié, vv. 13-8.

1. Il faut ajouter un court extrait (26 vers) copié dans le ms. Digby 86; voy. la notice de M. Stengei, p. 38.

2. Le *Facetus* a été longtemps attribué à J. de Garlande, attribution que conteste M. Hauréau dans son récent mémoire sur les œuvres de ce fécond auteur (*Notices et extraits des mss.*, t. XXVII, 2^e partie). Selon la glose d'un ms. cité par M. Hauréau

On invoquait encore dans le même sens des arguments théologiques. Le ms. Gg. 1.1. de l'Université de Cambridge donne (fol. 392 c) le résumé suivant des motifs pour lesquels la femme pouvait être préférée à l'homme :

Mulier prefertur viro, scilicet :

Materia : Quia Adam factus de limo terre, Eva de costa Ade.

Loco : Quia Adam factus extra paradysum, Eva in paradiso.

In conceptione : Quia mulier concepit Deum, quod homo non potuit.

Apparicione : Quia Christus primo apparuit mulieri post resurrectionem, scilicet Magdalene.

Exaltacione : Quia mulier exaltata est super choros angelorum, scilicet beata Maria.

Je ne sais d'où a été tiré ce sommaire : je me borne à remarquer que les arguments tirés du lieu où furent respectivement formés Adam et Eve et de la conception de Jésus par la Vierge se retrouvent dans notre petit poème, vv. 80 et suivants. Il est probable qu'on y trouverait encore quelqu'un des autres arguments énumérés dans le latin, si le poème n'était incomplet.

	Tout a premiers v ⁹ ...	N'a gas n'a ciertes, mal ne lait
	Que si vilain ne si estout	De ce dont v ⁹ iestes estrait ?
	Ne soiiés que nus de v ⁹ die	Eles v ⁹ ont tant 9paré,
4	De dame lait ne vilonie.	20 Tant soufiert et tant enduré
	Mout s'empire, mout se hounist	P ^r vous si netement nourir,
	Li houn qui vilounie en dist.	Souef garder et congôir,
8	Qui as dames honor ne porte,	Que, se nul bien i pensissiés,
	La soie honors doit iestre mor-	24 Que aorer les deüssiés.
	Or esgardés, vilaine jent, [te.	Tout li ossiel soient houni
	Que Dius vous het apierte-	Qui suelent kuncier lor ni.
	[ment,	Certes, se je l'osasse dire,
	Vous qui dites de nule dame,	28 Je juge que v ⁹ iestes pire
12	N'a tort n'a droit, visse ne	Que ne sont bies[tes] en pas-
	[blasmae.	[ture
	Li premier hostel que eüstes	En qui n'a raisson ne droiture.
	Furent lor ventre u v ⁹ jeüstes,	Et si saciés bien sans doutance
	Et car et sanc d'eles presistes :	32 Que Dius en prent si griés ven-
16	9ment est ce dont que v ⁹ dites,	[gance

(p. 19), les deux vers ci-dessus rapportés ne se trouveraient pas dans tous les mss. Je les ai trouvés dans ceux que j'ai consultés et dans les imprimés.

1 La fin du vers a été enlevée par le couteau du relieur. — 2 Ce mot étant engagé dans la reliure, comme du reste la première lettre de chacun des 22 premiers vers, n'est pas très-sûr. — 7-8 Ces vers sont évidemment une citation : cf. « le bien des fames », *Jubinal, Jongleurs*, p. 86 : Quar si comme li sages dist, | N'est pas sages qui en mesdit : | Qui aus fames honor ne porte, | La seue honor doit estre morte. — 25-6 *Prov. bien connu qui est cité au même propos par le poème de Cambridge*. — 29 Cf. *Chrétien de Troyes, Perceval (dans mon Recueil d'anciens textes*, 18, 174-6 : Sachiez bien... | Que Gálois sont tuit par nature | Plus fol que bestes en pasture.

- Que nus ne lor est anemis
 Qui ains la mort ne soit honis.
 Lor anemis est cil sans doute
 36 Qui d'eles mesdire ne doute.
 Et nous resavons bien trestuit
 Que joie, solas ne deduit
 N'avons entirement sans eles.
 40 Tant sont lor acointances beles
 Que nous avons joie ml't grant
 Quant eles nos font biau san-
 [blant.
 Mes unes jens desloisont la
 44 Qui des dames qure nen ont,
 Ains he[e]nt ces p^r ce lui.
 Je pri Diu qu'il lor doinst anui;
 Par sa viertut, par sa poissance
 48 Priegne d'eles si grief ven-
 [gance
 Qu'il deviegne tuit si con-
 Sibestorné, si contrefait [trait,
 Que li uns n'et de l'autre qure
 52 Quant il oevrent contre nature
 (*Vers enlevé à la reliure*) (b)
 S'il n'est del mestier desloial,
 Ne ja mais hom mal n'en diroit
 56 Se lour visce ne les haoit.
 Dius me puist vif et mort honir
 Si ja p^r çou les voel hair,
 Quar je voi tout apiertement
 60 Que d'eles tous li biens descent.
 Pour dames donne l'en ma[i]nt
 [don
 Et gtrueve mainte cançoun;
 Maint fol en sont devenus sage,
 64 Maint bas hom montet en pa-
 [rage,
 Hardis en devient mains
 [couars
- Et largues qui seut iestre es-
 [cars.
 Maint[e] joie en est demeneé,
 68 Et mainte guere racordée;
 Mains vilains rudes et despiers
 Devient pour les dames apiers.
 Eles font maint dolant joieus,
 72 Et refraignent main[t] orgel-
 [leus.
 Saciés que Dius ml't les ama
 Quant establi et coumanda
 Que nous fuissions en lor dan-
 [gier
 76 De les amer et des prissier;
 C'en est la fins c'en est la
 [soume.
 Et Dius les aime plus que l'ome;
 Et par .3. manieres poés,
 80 Ce prover : quar fais et formés
 Fu li hom defors Paradis;
 Et quant il fu la dedens mis,
 Nostre Sire dormir le fist
 84 Et en dormant del cors li prist
 La coste dont feme forma.
 Or esgardés s'il li moustra
 Plus grant amour que l'ome
 [lors
 88 Quant il fourma l'oume defors?
 Apriès, quant Dieu vint a plassir
 Qu'il vout p^r nous hom devenir,
 Sans oeuvre d'oume, purement,
 92 Nasqui de feme, voirement.
 S'auquens demande couement
 [pot
 Iestre, je di : si com Dius vot.
 N'en sai moustrer autre pro-
 [vance,

45 Corr. cele por celui. — 55 Les lettres soulignées sont fort douteuses, le ms. étant troué et taché à cet endroit. — 61 ms. mât. — 62 Il y a dans le bien des fames, ms. Harleien, deux vers analogues qui manquent dans l'édition de Jubinal : Fanme fait feire noviax sons | Et dire sonez et chançons.

65 et suiv. Cf. le bien des fames (Jubinal, Jongleurs, p. 85) : Fame si est de tel natare | Qu'ele fait les coars hardis, | Et esveillier les endormis. | Mout est fame de grant pooir, | Car par fame, je[l] sai de voir, | Devient large li aver. — 87 Corr. qu'a.

- 96 Mais bien sai tés fu sa pois-
 [sance,
 Et nus loiaus de çou ne doute.
 Mais s'auquns mescreans m'as-
 [coute,
 Apiertement se traie avant,
 100 Et je mousterai par sanblant
 Que Dius de la Virge naquist.
 Jadis quant li pulles enquist
 De qui lignée cil naistroit
 104 Qui le monde salver devoit,
 A Moise[n]t fu coumandé
 De par Diu que li .12. ainsné
 Des .12. lignées pressisent
 108 Cascuns une verge, et meis-
 [sent
 (*Deux vers enlevés à la reliure.*)
 De celes qui raverdiroit
 112 Sans planter et fruit porteroit.
- Icil a qui verge ce fust
 Fust ciertains que naistre
 [deust
 De son lignage li Salveres
 116 Qui est apielés fuis et peres.
 La verge q'Aaron i mist
 Savons nous bien qu'ele fors
 [mist
 Fuelles et flours et nois no-
 [vieles.
 120 Or di, desloiaus, oment eles
 Porent en la verghe venir?
 Coument pot la verge florir
 Sans ce que tiere n'atouça
 124 Et que nature n'i ovra?
 Et je dira coument ce fu
 Que la Verge fruit conceü....
 (*Le reste manque.*)

Paul MEYER.

111 et suiv. La première lettre de chaque vers a été coupée à la reliure.

LE ROMAN DE BLAQUERNA.

NOTICE D'UN MANUSCRIT DU XIV^e SIÈCLE.

Le célèbre roman de Ramon Lull, connu depuis le xvi^e siècle sous le titre de *Blanquerna*¹, qui traite de cinq estaments de personnes : de matrimoni, de religio, de prelatura, de apostolical senyoria (la qual es en lo pare sanct y en los cardenals) y del estat de vida hermitana contemplativa, occupe une place considérable parmi les œuvres morales du Docteur Illuminé et mériterait, à divers égards, un examen détaillé que nous ne pouvons pas lui consacrer ici². Sans doute au point de vue de l'histoire de la philosophie et de la théologie lullienne, rien ne porte à faire de cette apologie de la contemplation dans la solitude une étude à part, et à l'isoler d'au-

1. La forme *Blanquerna*, consacrée depuis l'édition de Valence de 1521, semble due à une faute de copiste. Le manuscrit de M. Piot et le texte latin du cantique dialogué *De amich y de amat*, qui fait partie du cinquième livre du roman, s'accordent à écrire *Blaquerna*, et l'on ne saurait admettre que les scribes de ces deux versions aient omis partout le signe d'abréviation de l'n. M. A. Helfferich (*Raymund Lull und die Anfänge der catalonischen Literatur*, Berlin, 1858, p. 114) admet l'authenticité de la forme *Blanquerna*, dont il fait un dérivé de *blanco*; *Blanquerna* indiquerait, selon lui, une idée de blanchissement, de purification morale, etc. Cette étymologie me laisse des doutes, d'autant plus que je la crois uniquement fondée sur une glose marginale d'un passage de l'édition de Valence. « Blanch, ros, fresch, colorat e dispost era Blanquerna e molt bell era de veure », dit le texte de 1521 (f^o XI v^o, col. 2), et l'éditeur a ajouté en marge, pour la *prompta memoria dels lectors*, la note suivante : « Expossicio del nom de Blanquerna. » Je m'en tiendrai donc, jusqu'à preuve du contraire, à la forme sans n autorisée par le manuscrit du xiv^e siècle. — M. P. Meyer me rappelle que le palais de Blaquerna à Constantinople (*Palatium Blachernarum* : il y avait aussi des thermes, une église, un mur et une porte du même nom, voy. Du Cange, *Constantinopolis christiana*) est maintes fois mentionné dans les historiens occidentaux des Croisades. Lull aurait-il tiré de là le nom de son ermite ?

2. Une analyse sommaire de notre roman a été donnée par M. A. Helfferich dans l'ouvrage cité plus haut, p. 114 à 122. Il en a été parlé aussi dans l'introduction des *Obras rimadas de Ramon Lull* par D. Gerónimo Rosselló, Palma, 1859, et dans la *Biblioteca de escritores baleares* de D. Joaquin María Bover, Palma, 1860, s. v. Lull (Ramon).

tres ouvrages du même auteur qui l'expliquent ou la complètent. Mais le roman de *Blaquerna* est intéressant à plus d'un titre : on y trouve notamment l'exposé des théories de Lull sur l'éducation physique et intellectuelle, qui me paraissent dignes d'attention et dénotent un grand sens pratique ¹, la peinture des mœurs de la haute bourgeoisie catalane du XIII^e siècle, atteinte de tous les vices que procurent le bien-être et la richesse, enfin la description de la vie des couvents, pleine de traits pris sur le vif et d'autant plus à considérer qu'elle est l'œuvre d'un membre fervent du clergé régulier. Il y aurait en somme à tirer de ce gros livre, sur la civilisation des pays catalans au moyen-âge, un nombre considérable de renseignements de très-bon aloi.

Quant aux romanistes il n'est pas étonnant qu'ils aient si longtemps abandonné l'ermitte Blaquerna aux charmes de ses contemplations, car l'édition modernisée du roman de Lull ne pouvait en aucune façon leur servir de *texte de langue* pour étudier le catalan du XIII^e siècle, et les manuscrits anciens passaient jusqu'ici pour détruits ou perdus. C'est donc pour nous une véritable bonne fortune que de pouvoir signaler aux lecteurs de cette revue un fragment considérable de la version originale de *Blaquerna*, qui nous a été conservé dans un manuscrit, fort correct et d'une très-bonne époque, appartenant à la riche bibliothèque de M. E. Piot. Cet érudit distingué, autant que zélé et heureux collectionneur, est du nombre, trop restreint encore, de ces amis des lettres qui savent tirer parti de leurs trouvailles, et ne mettent pas leur gloire à dissimuler, sans aucun profit pour la science, les trésors que leur zèle intelligent a su mettre à l'abri de toutes chances de destruction. En permettant à l'auteur du présent travail d'étudier à loisir ce précieux joyau de sa collection, M. Piot a rendu à nos études un véritable service, dont je suis heureux de pouvoir le remercier publiquement.

Le manuscrit que je me propose de faire connaître aux amateurs d'ancienne littérature catalane est un petit in-folio écrit tout entier à deux

1. Il y aurait beaucoup de faits intéressants à relever dans ces pages de pédagogie, où une chose entre autres m'a frappé : c'est que Lull ne conseille pas à la mère de nourrir elle-même son enfant. Il parle de la nourrice, qu'il veut saine et de bonne vie, comme d'un objet absolument indispensable. Plus loin le philosophe défend à la maman de trop bien garnir le panier de son fils pour s'en aller à l'école. Le passage est assez curieux : « Un dia sesdevengue que Aloma dona a son fill Blanquerna, ans que anas a la escola, de mati a almorsar carn rostida, e despuix li dona hun flao que menjas en la scola si li venia sabor de menjar. Quant Evast son pare ho sabe, repres en gran manera a Aloma e dixli que als infants no deu hom donar a almorsar de mati sino pa tant solament, per que no se avesen a esser guolos ni llepols, e perque no perden la sabor de menjar en taula, quant es ora de dinar. Car per menjar pa a soles, los fadrins noy troben tal sabor que costreguen a natura ses operacions per molt menjar, y de pa, que hom nols ne deu donar, si ja ells no demanen. »

colonnes, sur vélin, dans la première moitié du XIV^e siècle. Un manuscrit littéraire de cette date et de cette condition matérielle est une chose extrêmement rare en Catalogne et, je dirai même, dans toute l'Espagne. L'usage était à cette époque dans la Péninsule d'écrire sur papier, et le parchemin ou le vélin n'était employé dans les manuscrits de ce genre qu'à titre tout à fait auxiliaire¹. Quant à la date de l'écriture je crois bien ne pas me tromper : peut-être même serait-il possible de l'attribuer au premier tiers du XIV^e siècle.

Voici maintenant la description détaillée de ce qui nous reste de cet ancien exemplaire ; je dis, de ce qui nous reste, car le manuscrit de M. Piot est malheureusement incomplet d'un certain nombre de feuillets au commencement et présente quelques lacunes dans l'intérieur. Dans son état actuel le volume compte 107 feuillets. Le f^o 1, chiffré xxviii dans l'ancienne pagination, commence par les mots : « La qual sabor e color es la carns del espos nostre », qui correspondent, dans l'édition imprimée à Valence en 1521, au livre II, partie I, chap. xxxvii, f^o xxix v^o, col. 1, ligne 8. L'étendue de la lacune du commencement doit être exactement désignée par l'ancienne pagination, car dans tous les rapprochements que j'ai faits entre le manuscrit et l'édition, j'ai toujours constaté que les feuillets de l'imprimé couvrent assez exactement les feuillets de notre exemplaire manuscrit. Les lacunes de l'intérieur sont de trois feuillets, qui ont été enlevés entre les feuillets actuels 47 et 48, 48 et 49, 56 et 57. Le f^o 47 v^o finit : « En aquella plassa » (= éd. de Valence, f^o lxxvii, col. 2) et le 48^e commence : « E disseron que aquel home era gran iogador » (= éd., f^o lxxviii, col. 2) ; le f^o 48 v^o se termine par la rubrique du livre IV (= éd., f^o lxxxix, col. 2) et le 49^e commence : « lauesque demandet de lempedor e reconta al ioglar son estament » (= éd., f^o lxxx v^o, col. 1) ; enfin le f^o 56 v^o nous conduit jusqu'aux mots : « Aquel caullier uenc en aquela ciutat aramir cors per cors tot home que » (= éd., f^o lxxxviii, col. 2) et le 57^e reprend : « E cridaua per la uilla que el daria aquel palafre » (éd., f^o lxxxix, col. 2).

Le texte du roman a été bien traité par le scribe de notre manuscrit, et la plume du réviseur contemporain chargé de revoir son travail n'a laissé que peu de traces sur les marges ou dans le corps du texte. Vers la fin de l'ouvrage cependant, à la place qu'occupe dans le livre cinquième le dialogue *De l'ami et de l'aimé*, les annotations marginales abondent singulièrement ; elles commencent au haut du f^o 74 par cet avis

1. Le cas qui se présente le plus souvent, dans les pays catalans au moins, me paraît être l'encartement des cahiers de papier dans une couverture de parchemin qui constitue ainsi le premier et le dernier feuillet de chaque cahier.

au lecteur : « *Multum oportet haberi aliquod exemplar antiquum* », et se poursuivent jusqu'à la fin du petit traité. Ces annotations ne sont pas du premier réviseur, mais d'un lecteur du XVI^e siècle, qui s'est proposé de combler certaines lacunes du manuscrit en copiant en marge le texte latin¹ ou vulgaire des articles du dialogue omis par le scribe. Il est à remarquer que les additions en langue vulgaire diffèrent sensiblement de la version imprimée à Valence.

La provenance du manuscrit de M. Piot m'est inconnue; mais voici quelques indications qui pourraient peut-être fournir des points de repaire aux érudits catalans mieux placés que moi pour en reconstituer l'histoire. Au verso du dernier feuillet, col. 2, je lis : « *Aquest es lo libre qui es den Bñt (Bernat) Gãu (Guerau ?), e sera mentra deus ho vulla* ². »

Sur une des gardes de la fin j'ai déchiffré : « ... *E hurtado, quien le perdio venga cercarlo hon de... llara como. En la villa de Ybeça (Ibiza) a veinte de março. — Conosco yo Sancho de... ynosa te hurte de una parocha por mandamiento de Hernando de Lor...* » Enfin, dans l'espace blanc de la seconde colonne du f^o 38, on lit : « *En la villa de Medina. Jeronimo* »; au verso on trouve une mauvaise figure de saint, une tête et un cou d'oiseau, le tout dessiné à la plume. La reliure en parchemin est insignifiante.

La popularité du roman de *Blaquerna* ne s'éteignit pas avec le moyen-âge dans les pays de langue catalane. Sans doute cette apologie de la vie contemplative ne devait trouver qu'un faible écho dans la société du XVI^e siècle, peu disposée à sacrifier à la *vida hermitana* les quatre premiers états que Lull nous décrit comme une sorte de purgatoire terrestre; mais la réputation immense du grand docteur suffisait à recommander la lecture du livre, même aux plus mondains : seulement il devenait indispensable d'en rajeunir la forme, qui commençait à ne plus être comprise. C'est ce que fit, en 1521, *Mossen Joan Bonlabij*³, catala, natural de *Rocafort de Queralt*, mestre en arts y prevere, sous les auspices de Mossen Gregori Genovart, chanoine de la cathédrale de Majorque⁴, pour le compte de l'imprimeur valencien, Johan Joffre⁵.

1. Nous parlerons plus bas de ce texte latin.

2. Cette note est d'une main du XV^e siècle; les autres paraissent toutes du XVI^e.

3. Dans la suscription du second prologue de l'édition ce prêtre se nomme *Johannes Bonlabij Tarraconensis*, c'est-à-dire originaire du diocèse de Tarragone, dont faisait et fait encore partie le bourg de Rocafort de Queralt. Je n'ai pu trouver aucun renseignement biographique sur cet éditeur de *Blaquerna*.

4. Villanueva parle à diverses reprises de ce chanoine, voy. le *Viage literario à las iglesias de España*, t. XX, p. 116 et XXI, p. 93, 94 et 140. Voyez aussi la notice que lui a consacrée Bover, *Biblioteca de escritores baleares*, s. v.

5. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire (coté D 5697) de ce livre très-rare et qui se compose au point de vue du texte de trois parties :

Examinons d'un peu près cette édition et voyons s'il est possible de déterminer les rapports qui l'unissent au texte original.

L'imprimé de Valence se présente comme une traduction en valencien (*traduit y corregit ara novament dels primers originals y estampat en llengua valenciana*). Cette expression *traduit*, qui pourrait donner lieu à une méprise, est expliquée par Johan Bonlabij dans son *Epistola proemial* à Gregori Genovart. Voici ses paroles :

« Dic que entre molts altres llibres que ha composts (R. Lull) y arts particulars en diverses sciencies debax de la universal y general a totes, la qual li fon revelada (com ell diu) per nostre S. deu, ne ha fets tres, en los quals ymita specialment a Salamo en los dits llibres ¹, y demostra y proseguex plenament en ells lo intent de aquell. Los quals son la doctrina pueril maior, la qual feu a son fill, y aquest Blanquerna comu a tots los estats de persones en los seus .v. llibres, lo qual ara novament ses traduit, corregit y stampat en lengua valenciana a despeses de V. R. (segons me pregua ne prengues yo lo carrech, conexentme affectat a la sciencia de aquell, *onque noy sia docte ni menys llimat en dita lengua, com sia a mi peregrina y strangera*) y lo libre de amich y de amat, lo qual es part essencial del .v. libre en dita obra. »

Et plus loin :

« Reverent S., puy lo Blanquerna es ia estampat y correcte al manar de V. R., haonque no ab tant rich stil de paraules com requir la maiestat de la sentencia que tracta (maiorment en lo .v. libre), lo qual per servarla ensemps ab alguna gravitat antigua y dolça memoria de aquell bon temps *li havem fet retenir acordadament alguns vocables de la lengua llemosina primera que mal no parexen*, etc. »

De ces deux passages qu'on vient de lire il y a deux conclusions à tirer. La première, c'est que l'expression *traduit* peut s'appliquer fort bien au *rifacimento* en valencien moderne de l'ancienne version catalane, puisque le *catalan* Joan Bonlabij parle du dialecte de Valence comme d'une langue qui ne lui est pas familière (*peregrina*), qui lui est même *étrangère* : il va jusque là. La seconde, c'est que ce traducteur a eu certainement sous les yeux l'ancien texte vulgaire. Où aurait-il pris ces bons vieux mots de la *langue limousine première*, si ce n'est dans un manuscrit semblable à celui qui nous a été conservé ? Notez qu'il n'a pas puisé ces archaïsmes dans d'autres sources ; il dit expressément qu'il a *conservé* au livre quelque chose de la saveur du vieux style : c'est donc qu'il suivait à la lettre le *Blaquerna* catalan, n'en modifiant la langue

¹ des 8 feuillets préliminaires consacrés au prologue de *Blaquerna*, au prologue en latin du *Libre de oracions y contemplacions del enteniment en Deu* et à la table des deux ouvrages ; ² des 140 feuillets du livre de *Blaquerna*, achevé d'imprimer le 30 mai 1521 ; ³ des 11 feuillets (CXLII-CLI) du *Libre de oracions*, etc., achevé d'imprimer le 12 juillet de la même année.

1. Les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique.

et les tournures qu'autant que le lui permettait sa médiocre pratique du dialecte valencien. Et puis de quelle langue aurait-il traduit ? Du latin ? Il faudrait donc admettre l'existence au xvi^e siècle d'une *traduction* latine de *Blaquerna*, car il paraît évident que ce roman avec ses détails de mœurs et sa couleur locale a été rédigé originairement en catalan. A être coulé dans le moule uniforme et usé de la langue savante, ce tableau des cinq états du monde aurait perdu une bonne partie de son intérêt et de son charme naïf¹.

Au reste les érudits et les bibliographes qui se sont occupés de *Blaquerna* ne paraissent pas avoir connu de texte latin, ils se réfèrent tous à l'édition de Valence². On possède, il est vrai, une version latine du *Libre de amic e de amat*, qui est un fragment du *Blaquerna*, mais l'ouvrage entier, à notre connaissance du moins, ne paraît en aucun temps avoir tenté la plume d'un traducteur.

Le *Blanquerna* de 1521 peut donc passer, jusqu'à preuve du contraire, comme un simple remaniement en langue moderne du texte originairement écrit en ancien catalan.

Il est temps d'en venir à la version latine de ce dialogue du cinquième livre de *Blaquerna*, dont il a été question à plusieurs reprises. Dans l'édition de 1521 ce dialogue occupe les folios CVI à CXIX, et il y est précédé d'une introduction où l'auteur nous apprend qu'un ermite de Rome vint un jour prier Blaquerna de lui composer un « llibre que fos de vida hermitana e que ab aquel llibre adocrinas e sables tenir en contemplacio y en devocio als altres hermitans. » Blaquerna, après avoir réfléchi et prié, se décida à répondre à la demande de cet ermite en rédigeant un « llibre de amich y de amat : lo qual amich fos fel y devot cristia e lo amat fos Deu. » Le plan de ce petit traité lui fut suggéré, nous dit-il, par le souvenir d'une pratique religieuse du pays des Mores. Le passage est assez curieux pour être rapporté :

1. D. Gerónimo Rosselló, qui prépare depuis longtemps une bibliographie des œuvres de Lull, dit sans la moindre hésitation : « Es el *Blanquerna* en su conjunto un vasto poema que escribió Lulio en prosa lemosina, etc. » ; voy. les *Obras rimadas de Ramon Lull*, p. 55.

2. Voyez entre autres le catalogue des œuvres de Lull imprimé par Nicolas Antonio dans sa *Bibliotheca hispana vetus*, seconde éd., t. II, p. 130. Ce bibliographe, après avoir transcrit le titre de l'édition de 1521, ajoute en parlant de Bonlabij : « Qui forsán interpretatus ipse librum fuit ex latino », ce qui ne nous avance pas beaucoup. — Il existe à l'Escorial, sous la cote &·II·1, une bibliographie lullienne composée à la fin du xvi^e siècle par le D^r Arias de Loyola. M. Helfferich, qui en a pris une copie (voy. l. c. p. 73) ne paraît pas y avoir trouvé d'indication relative à une version latine de notre roman, car en ce cas il n'aurait pas manqué de le dire. — J'ajoute que la *Biblioteca Nacional* de Madrid possède (du moins possédait) une *Memoria de las obras de Ramon Lull que llegaron a noticia del Doctor Dimas* (sous la cote Q 39). Ce mémoire ne paraît pas avoir été utilisé jusqu'ici.

Mentres que Blanquerna considerava en esta manera, ell recorda com una vegada, quant ell era papa ¹, li reconta un moro que los moros han algunes persones religioses entre ells, los quals son molt estimats entre los altres, y estos an nom suffies o morabichs, e aquells han paraules de amor y exemples abreuiats, losquals donen al home gran devocio, e son paraules que han mester exposicio, e per la exposicio puja lo enteniment mes alt en sa contemplacio, per lo qual pujament multiplica y puja la voluntat en gran devocio.

Lull divisa ce livre en trois cent soixante-six *exemples*, un exemple, selon l'*Art de contemplation*, pour chaque jour de l'année.

Ce petit cantique dialogué, qui forme un tout à lui seul, pouvait être détaché, sans rien perdre de son intérêt, du grand roman moral dans le cadre duquel il est du reste assez mal placé. Il se prêtait aussi fort bien à être traduit en latin. Il est possible que la traduction dont nous allons parler, et qui fut imprimée pour la première fois à Paris en 1505, soit l'œuvre de Lull lui-même ². L'éditeur, qui ne fut autre que le célèbre érudit et traducteur de la Bible, Jacques Lefèvre d'Étaples, ne nous dit rien à cet égard, il nous apprend seulement qu'un exemplaire dudit livre (qu'il nomme *Libellum Blaquerne de amore divino*) lui fut remis par un religieux de la congrégation de Sainte Justine et qu'il le copia à Padoue l'année du jubilé de 1500³.

1. Allusion à un passage du livre IV (*Del estat de apostolical senyoria*), f. xcviij, que voici : « Envers la Barberia fon un missatger del cardenal (le cardinal *Domine filii unigenite Jesu Christe*), lo qual troba molts galiadors y alfaquins qui predicaven als moros lo alcora e les benaventurances de llur paradis. E ab tant devotes paraules los predicaven que quasi quants los scoltaven ploraven. Molt se maravella lo misatger de la devocio que aquelles gents havien en aquelles paraules, com allo quels predicaven fos gran error, e troba que per la bella manera y devota que tenien en predicar y en plorar, e perquels recon-taven la vida de molts homens qui per devocio morien, per ço ploraven les gents. Encara troba un libre del amich y del amat, on era recontat com los homens devots feyen cançons de deu y de amor, e com per amor de deu llexaven los delits del mon y anaven per lo mon sostenint pobrea y molts altres treballs. »

2. On pourrait admettre aussi que ces aphorismes religieux ont été originai-
rement écrits en latin et que Lull les traduisit plus tard en langue vulgaire au
moment de les faire entrer dans le *Blaquerne*.

3. « Clausi quasi sigillo quodam amatorio Contemplationum volumen (les
deux livres des *Contemplations* de Lull qui occupent les 85 premiers feuillets du
livre imprimé à Paris en 1505 par Jehan Petit) libello Blaquerne de amore
divino, quem in peregrinatione iubilei, anno quingentesimo supra millesimum dei
humani salutisque hominum, escripsi Patavi. Communicaverat enim michi unus
ex illa sancta et admirabili per universam Italiam monastice observationis con-
gregatione Justine virginis a Prosdocimo apostolorum discipulo Deo dicata. »
— Brunet cite une autre édition de notre texte, intitulée *Liber meditationum totius
anni, alias de amico et amato*, Rothomagi, 1632, in-8°, avec des notes. — Il
existe (ou existait) à la *Biblioteca Nacional* de Madrid une version castillane
manuscrite (ms. B 105, p. 102) ; peut-être la même que celle qui fut imprimée
en 1749 et au sujet de laquelle je puis donner quelques renseignements, grâce
à l'obligeance de D. Marcelino Menendez Pelayo de Santander et D. José

La publication de cette édition latine a fort bien pu ne pas être connue de l'éditeur catalan Jean Bonlabij. Rien ne prouve en tout cas qu'il s'en soit servi. Sa version du *Libre de amic e de amat* est, il est vrai, souvent plus rapprochée du texte latin que de la version catalane manuscrite, mais nous avons déjà vu plus haut que cette partie précisément du manuscrit de M. Piot a été moins bien traitée que les autres par le scribe, à tel point qu'un lecteur du xvi^e siècle jugea convenable d'en réparer de son mieux les lacunes et les incorrections par le rapprochement d'autres copies. Le manuscrit catalan dont l'éditeur de 1521 s'est servi pouvait être plus correct et plus complet que le nôtre : mieux vaut s'arrêter à cette hypothèse que d'admettre, sans preuve, une source latine pour une petite partie d'une œuvre considérable, qui présente dans son ensemble tous les caractères d'un simple rajeunissement.

Il ne me reste plus qu'à laisser la parole au grand docteur. Les extraits qui suivent donneront, je pense, une idée de son roman à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de lire la rarissime édition de Valence, et mettront en lumière les nombreuses et considérables variantes de langue et de style qui séparent le texte original de la version remaniée au xvi^e siècle. J'ai accompagné les passages du *Libre de amic e de amat* de la version latine de 1505, pour permettre à chacun de contrôler les observations qui ont été présentées plus haut sur la nature du travail de Jean Bonlabij.

Ramon de Luanco de Barcelone. En voici le titre : *Blanquerna maestro de la perfeccion christiana en los estados de matrimonio, religion, prelacia, apostólico señorio y vida eremitica. Compuesto en lengua lemosina por el iluminado doctor, Mártir invictissimo de Jesu-Christo y Maestro universal en todas Artes y Ciencias B. Raymundo Lulio. Impreso en Valencia. Año de 1521. Traducido fielmente ahora de el valenciano y de un antiguo Manuscrito Lemosino en lengua Castellana. Con licencia. Año MDCCXLIX. En Mallorca. En la oficina de la Viuda Frau impressora de la Real Audiencia.* L'emploi d'un vieux ms. catalan est spécifié dans les *Avisos al lector*, qui occupent les pp. 17 à 22 : « Advierto finalmente (dit le traducteur anonyme) que, en cuanto á la fidelidad de esta traduccion, se ha procurado fuese la más puntual; por lo que, á mas del exemplar valenciano, nos hemos valido de un antiguo manuscrito lemosino que se conserva en Mallorca en la libreria del Real Convento de N. P. S. Francisco de Assis de los PP. Menores de la Observancia, que nos ha dado bastante luz para explicar algunos passajes que nos parecieron algo obscuros en el exemplar valenciano ». Les érudits catalans savent-ils si ce ms. existe encore et, en ce cas, où il se trouve?

MANUSCRIT PIOT, f^o 45 v^o.

EDITION DE VALENCE, 1521.

De fortitudo. L.

En la forest per on anaua Blaquerna auia. i. castel mot fort, lo qual era dun cauallier; lo qual per la forsa del castel, e car era fortz de persona e sabia mot de faitz darmas, era mot ergollos e fazia motas de eniurias a totz aquels que estauan entorn sa encontrada. I. iorn sesdeuenc quel cauallier totz sols en son cauall, garnit daquelas armas que auia acostumadas a portar, fes assaut en .i. castell que era duna dona que auia mot bela filla. Auentura fo que lo cauallier atrobet la donzella foras las portas del castell ab dastras donzellas, e pres aquella, en lo col de son cauall la pauzet, a forsa della donzella e de todas las autras, e intretsen ab ella en lo gran boscatge. Gran fo lo crit e lencausament que fon faitz al cauallier per so que li tolguesson la donzella. Dementre que lo cauallier lanportaua, la donzella ploraua e cridaua mot fortment, et .i. escudier que seguia lo cauallier, acosseguet lo cauallier e combatetse ab el, e lo cauallier naffret et enderroquet lescudier, et aucislli son cauall, e tent sa uia ab la donzella uers son castell.

Segon que auentura menaua Blaquerna per .i. luoc e per autre per la forest, esdeuencse que lo cauallier e Blaquerna sencontreron. La donzella ploraua e cridaua, e preguet Blaquerna que li ajudes. Mas Blaquerna consideret que sos poders corporal era freuols contra lo poder del cauallier, e per aiso penset com ajudes a la donzella ab fortitudo-caritat que son forsas espirituals, e per aiso dix al cauallier aquest exemple.

Ca. LVII. De fortalea y dels effectes grans que obra ensemps ab la caritat, prudencia y les altres virtuts contra maluestat, engan y malicia y los altres vicis ab dos bells exemples.

En la forest per on anaua Blaquerna hauia un castell molt fort, lo qual era de un caualler molt sforçat; lo qual caualler per la fortaleza del castell, y perqueera ell fort de persona y sabia molt de fet de armes, era molt superbios, e perço feya moltes injurias y violencies a tots aquells qui estauen en les sues encontrades y veynat. Un jorn sesdeuengue quel caualler, garnit y ben aparellat en son cauall, tot sol, salteja un castell, lo qual era de una dona viuda, la qual tenia una filla molt bella. Ventura fon quel caualler troba la donzella fora de la porta del castell ques deportaua ab altres donzelles, y pres ell aquella y posala en lo coll del seu cauall, a força y desgrat della y de les altres donzelles, e portalasen y entrasen en lo gran boscatge. Grans foren los crits y gran fonch lo encalç que fon fet al caualler per los del castell, pental que li lleuassen la donzella. Mentres quel caualler senportaua la donzella y ella ploraua e cridaua molt fortment, un scuder qui encalçaua al caualler, atengue lo caualler y combates ab ell. Mas lo caualler feri e nafra al escuder, y derrocal en terra, y matali lo cauall, y tengue son cami ab la donzella enuers son castell.

Acas se sdeuengue (segons que ventura seguia a Blaquerna per lo boscatge de un lloch en altre) que lo caualler ab la donzella y Blaquerna se encontraren, y la donzella ploraua

Segon que es recontat, sesdeuenc que .i. home mot saui en fizolophia et en theologia et en outras sciencias ac deuocio danar prezicar als Sarrazis ueritat de la sancta fe catholica. per tal que destruxes la error dels Sarrazis e que lo nom de dieu y fos azoratz e benezitz, segons que es enfre nos. Lo saint home anet en terra de Sarrazis, e prezicaua e demostraua ueritat de nostra ley, e destruzia la ley de Mafumet aitant cant podia. Fama fo per tota aquella terra de so que el fazia. Lo rei sarrazi fetz far mandament a aquel saint crestia que ixis de tota sa terra, car, se non o fazia, el seria llieuratz a mort. Lo saint home non obezi al mandament corporal, car caritat e forsa eron en son coratge, que li fazion menisprezar la mort corporal. Mot fo lo rei endignatz contra el, e fes lo uenir denant si, et dixli aquestas paraulas :

« O fol crestia, que as menisprezat mon mandament e la forsa de ma seinhoria, e no uezes tu que yeu aitant de poder que puese tu turmentar e llieurar a mort? On es lo tieu poder, per lo qual as menisprezada ma forsa e ma seinhoria? — Seynher, dix lo crestia, ueritat es quel uostre poder corporal pot uenser e sobrar lo mieu cors, mas la forsa de mon coratge non pot esser uensuda per la forsa del uostre coratge ni per la forsa que es en totz los coratges dels homes de uostra terra. E car forsa de coratge es plus nobla e maior que forsa corporal, per aiso caritat que es en mo coratge ama tan fortment la forsa de mon coratge que fa menisprezar la forsa corporal que uos auetz en uostra persona et en uostre regne; e per aiso la forsa e la caritat de mon coratge uos te apparellat com se combata ab totz los poders de uostra arma e de totas las armas que son en uostre seinhoratgue. »

Romania, VI

y cridaua, fent gran dol, y prega, quant veu a Blanquerna, que li ajudas. Mas Blanquerna considera quel seu poder corporal era flach contra lo poder del caualler. y perço dellibera que ajudas a la donzella ab fortalea y ab caritat. lesquals son forçes spirituals de la anima; e perço dix al caualler est exemple.

Segons que es reconta, sesdeuengue que un home molt saui en filosofia y en theologia y en altres sciencias hague deuocio de anar a preicar als Moros la veritat de la sancta fe catholica, pertal que destruis llur error e quel nom de deu fos adorat y beneyt entre ells, segons que es entre nosaltres. Lo sanct home sen ana a terra de Moros. hon prehicaue e amostraua la veritat de la nostra sancta fe y destruyha en quent podia la secta de Mahomet. Fama fon per tota aquella terra del que ell deya y feya. Y lo rey moro feu fer manament ad aquell sanct home christia que ell ixques de tota sa terra, e si nou volia fer, lo menaçaren que ell seria lliurat a mort. Lo sanct home no obeí al manament corporal del rey moro, perque caritat y fortalea eren en son cor. Quant lo rey o sabe fon molt indignat contra ell, y feul(s) venir dauant, y dixli estes paraules :

« O foll cristia, qui has menyspreat lo meu manament y la força de ma senyoria, no veus tu que yo he tant poder quet puch matar o fer penar en diuersos turments? Hon es lo poder que tu tens, per lo qual has menyspreada ma força y lo meu manament? — « Senyor (respos lo sanct home christia), veritat es quel vostre poder corporal pot vençre y sobrar lo poder del meu cor, mas la fortalea del meu cor no pot esser vençuda per la vostra força ni per tota la força de tots los homens qui son en vossa terra, perque la força del cor es major y mes noble que no es la fortalea corporal.

Mot fo lo reis marauillatz de las paraulas que auzia, e demandaua al crestia qui era occasio de son coratge, per la qual el arramia totas las forsas e totas las caritatz que eron en las armas dels homes de sa terra.

« Seinhoer, dix lo crestia, tant es gran cauza la encarnacio del fill de dieu e la passio que sostenc per saluar nosautres, e tant es fortz causa ueritat contra falcatat, que per aiso soi ab tanta de caritat e de fortitudo en mon coratge, que en tota uostra terra ni enfre totz los homes que uos auetz, non es car[i]tatz-fortitudo que pogues per razos contrastar a la mia; et aiso es per so quar totz uosautres etz en error e non auetz deuocio en la encarnacio e passio de nostre seinhor dieu iesu christ. »

Lo rei sarrazi fo mot iratz contra lo crestia, e fetz mandament per tota sa terra que uengessen totz los plus sauis homes et aquels que maiss aguesson de caritat, e que uenguesson al crestia la fortitudo-caritat de son coratge, e pueissas que son cors fezessen a mala mort morir. Tug foron aiustat contra lo crestia; e lo crestia los uenquet els sobret totz de forsa spiritual e de caritat, e dix al rei que eniuria faria al cors, sil tolia al arma, que a maior uertut en forsa-caritat que totas las armas dels sieus homes, et eniuria faria al arma, si no la gazardonaua de sos merites.

Cant Blaquerna ac dig al cauallier lexemple damunt dig, el fes al cauallier aquesta demanda « Seinhoer, dix Blaquerna, qual uos es semblant que sia plus fortz e plus noble de poder, o la forsa de coratge que uens e apodera tantz daltres coratges, o la forsa corporal quel rei sarrazi auia maior quel crestia? » Lo cauallier respos e dix : « Aquella forsa de coratge es la mellor forsa que sia en home. » — « Seinhoer, dix Blaquerna, aitant quant la forsa es

E perço la caritat que es en mon cor ama tant fortment la fortaleza de mon cor, quem fa menysprear la força corporal del manament vostre que vos haueu en vostra persona y en tot vostre regne: y perço la força y la caritat del meu cor estan aparellades de combatres ab tots los poders de la vostre anima y de totes les animes que son en vostra senyoria tota. »

Molt se marauella lo rey de les paraules que deya lo cristia, y demanali quina cosa era la fortaleza gran del seu cor, que axi acometia a totes les forçes y caritats de les animes que eren en sa terra.

« Senyor (respos lo cristia), tant es gran cosa la encarnacio del fill de deu y la passio que sostengue per nosaltres, y tant es fort cosa la ueritat contra la falsia, que perço so yo ab tanta caritat y ab tanta fortaleza en mon cor, que vos ni tots los homens de vostra terra tota no porien contrastar a la mia fortaleza; perço que tots vosaltres sou en error y no haueu fe ni deuocio en la encarnacio ni en la passio de monsenyor deu Jesu Christ. »

Lo rey moro fon molt yrat contra lo cristia, y feu manament que uenguesen tots los mes sauis y doctes homens de sa terra y tots los qui mes caritat haguessen, y que vençessen al cristia la gran fortaleza y caritat de son cor que tenia, e apres que fessen son cors morir a maia mort. Tots foren aplegats contra lo cristia; mas lo cristia los sobra a tots yls vençe de força speritual y de caritat, e dix al rey que injuria faria al cor, sil lleuaua de la anima, que ha major uirtut en fortaleza y en caritat que totes les animes y de ell y de tots los Moros de sa terra, e injuria faria a la anima si no la apremiaua de sos merites.

Quant Blanquerna hague recontat al caualler aquest exemple, ell li feu esta demanda. « Senyor (dix Blanquerna),

maior e plus nobla, daitant deu mais esser amada per caritat. Be uezetz uos que la mia forsa corporal ni la forsa de la donzela que uos portatz non an forsa contra la forsa de uostre cauall e de uostras armas e de uostra persona. E per aiso ueiatz on a mais de forsa, o en uostre coratge o en uostre cauall e armas e persona ; car si uostre coratge es plus fortz contra maluestat et iniuria e luxuria que uostra persona ni uostras armas ni uostre cauall, uos retornaretz la donzella al luoc on lauetz preza, e non enclinaretz uostre coratge a maluestat ni a falliment. Enaisi com dieus a donada forsa al uostre cors, auretz per uertut de dieu forsa en uostre coratge, per lo qual auretz caritat a totz bos faigs on sia leialtat e cortezia, enseinhament et humilitat. »

Mot consideret lo cauallier en las paraulas que dizia Blaquerna, e no uole que mal enseinhament ni uilania uences ni sobres son coratge, ab lo qual auia uensut e sobrat motas uegadas moutz caualliers en assautz et en batallas, et per aiso lo cauallier dix a Blaquerna aquestas paraulas : « Anc no fui uencutz ni sobratz per nuyl¹ home, on se ieu non obezia a uostras paraulas, uiltat e uilania uenceria mon coratge, lo qual coratge es a mi mot amable, car per sa forsa son estatz sobriers totz temps a mos enemixs. Non es uencutz mos coratges per las uostras paraulas, ans uens e apodera en mi la maluestat e la uilania que i solia esser. Veus la donzela, prec uos que la retornetz al castel de sa maire. Yeu ai naffrat a mort .i. escudier del castel e per aiso segurament non poiria retornar la donzella en aquellas encontradas. » Et ab aquestas paraulas lo cauallier se

qual vos sembla que sia mes fort y mes noble en si, o la força del cor del cristia que apodera y vençe tants altres cors y forçes de homens, o la força corporal quel rey moro hauia major quel cristia? » Lo caualler respos y dix que la fortaleza del cor es major força y la mes noble que en lo home puga esser. « Senyor (dix Blaquerna), tant quant la força es major y mes noble, tant deu esser mes amada per caritat. Be ueeu vos que la força corporal en mi, ni en la donzella que vos portau, no es tanta que puixa esser contra la força de vostre cauall y de vostres armes y de vostra persona. Y perço mirau hon ha mes força, o en vostre cor, o en vostre cauall y armes y persona. E si en vostre cor ha mes força contra maluestat, injuria y lluxuria que no ha en lo vostre cauall ni en vostres armes y persona. certes vos tornareu la donzella, que portau per força, al lloch de on la haeu presa, e no inclinareu vostre cor a maluestat ni a defalliment. Perque axi com deu ha donat força al vostre cos, axi haureu per uirtut de deu fortaleza y noble cor, per lo qual haureu caritat a tots bons fets hon haja llealtat, cortesia, bona criaença e humilitat.

Molt considera lo caualler en les paraules que deya Blanquerna, y no volgue que mala criaença, descortesia ni vilania per ell fossen en tant exalçades quel uencessen ni sobrassen son cor, ab lo qual ell hauia vençut y sobrat moltes vegades a molts caualliers en cauallades y en batalles, e perço dix lo caualler a Blanquerna estes paraules : « May no fuy vençut ni sobrepujat per ningun home. Mas si yo no obeia a vostres paraules, mala criaença, uiltat y vilania uençerien

1. *Le réviseur a corrigé noble.*

2. *Mot ajouté par le réviseur.*

parti amigablement de la donzela e de Blaquerna.

De temptacio. LI.

Mot desplaç a Blaquerna car auia a ixir de son camí per acompanyar la donzella que lo cauallier li auia comandada; mas caritat-fortitudo lo fezeron anar ab la donzella ues las partidas del castel. Dementre que Blaquerna anaua ab la donzella, Blaquerna senti temptar son coratge de carnal delieg per la gran beleza de la donzella e per la soletat en la qual era ab ella en lo boscatge. Mas encontenent que Blaquerna senti la temptacio, remembret la metguia² per la qual hom mortificaua tota temptacio, so es asaber dieu e la sua passio e la celestial gloria e las infernals penas; e gitet se ad oracio e demandet ajuda a las .vii. uertutz que eron en sa compainhia, e remembret la uiltat e lentacament que es en la obra de luxuria, e deziret auer la nobla obra que es en las uertutz com sauidon contrals uicis. Motas uegadas ac Blaquerna temptacio de luxuria, dementre que anaua ab la donzella, et encontenent se donaua ad oracion, segon que damont es dih e mortificaua la temptacio.

Per esperit maligne sesdeuenc que

al meu cor, lo qual es a mi molt amable, car per sa força so estat tostemps soberch a mos enemichs. Y ara per vostres paraules venç y apoderan en mi maluestat y a vilania¹, lesquals hi solien estar. Veus aci la donzella, prech vos que la torneu vos al castell de on yo la he presa a sa mare. Yo he ferit y malnatrat un scuder del castell, e perço segurament noy poria ja tornar, onquels portas la donzella. Ab aquestes paraules Blanquerna y la donzella se partiren del caualler molt agradablement.

Ca. LVIII. De temptacio y del modo singular com pot hom euadir y scapar ad aquella qualseuol que sia per exemple de Blanquerna.

Molt desplague a Blanquerna quant hague a exir de son camí per acompanyar la donzella quel caualler li hauia acomanada; mas caritat y fortaleza lo feren anar ab la donzella enuers les partidas del seu castell. Mentres que Blanquerna anaua ab la donzella, ell se senti temptat en son cor de carnall delit per la bellea y gentilea de la donzella y per la soledat en la qual era ab ella en lo boscatge. Mas encontenent quant Blanquerna senti la temptacio, tantost se recorda de la medecina ab la qual mortifica hom tota temptacio, y es a saber recordar a deu y a la sua sancta passio y la celestial gloria y les penes infernals; y posas en oracio e demana ajutori a les set virtutz que eren en sa companya, e recordas de la uiltat y de la sutziedat que es en la obra de lluxuria, y desija hauer la noble obra que es en les virtutz, com se ajuden ensemps contra los vicis e purifiquen la anima de aquells. Moltes vegades

1. Ce membre de phrase est corrompu. Cp. le passage correspondant du ms.

2. L'u de ce mot a été exponctué par le réviseur.

la donzella ac temptacio de peccar ab Blaquerne, e quar non auia la manieira de Blaquerne contra temptacio, dix aquestas paraulas : « Senher, dix la donzella, en uostre poder son, e uostras paraulas man desllieurada de las mas del cauallier, autre gazardo nous puese far mas daitant que uos podetz pleuir de ma persona a tot uostre plazer. » Blaquerne senti en si multiplicar la temptacio per las paraulas de la donzella que dizia, e retornet remembrar dieu e las uertutz, segon que auia acostumat.

Dementre que Blaquerne consideraua en fortitudo et en nobleza de coratge, per llum e per la espiracio de la diuinalsauieza remembret et entes com dieus deszamparet¹ motz peccadors, per so que fossan occazio com homes iustz ne poguesson multiplicar lor² uertutz, e per aiso Blaquerne aperceup que dezamparada era la donzella de la gracia de dieu, per so que Blaquerne nagues maior occazio e com ne fos plus fortz contra temptacio e luxuria, per tal que per maior fortitudo agues maior merite; e per aiso Blaquerne sagenollet et oret e benezi dieu que li donaua tantas de manieiras per la[s] quals pogues mout exalsar sas uertutz. Dementre que Blaquerne adoraua e benezia dieu, per diuinal uertut uenc en uolontat a Blaquerne com adocrines la donzella contra temptacio totas las uegadas que fos temptada de luxuria o dautre peccat.

« Donzella, dix Blaquerne, natura es de entendement que fa mot amar o airar so que es mot membrat, e per aiso totas las uegadas que hom a temptacio de far alcun peccat, deu hom mot membrar la uiltat et la lageza del peccat. Car aitant com hom mais membra en aquesta manieira, daitant len-

hague Blanquerne temptacio de luxuria, mentres que anaua ab la donzella, mas daua tantost tot son enteniment a oracio, segons que dit es, e axi mortificaua la temptacio del sperit maligne.

Axi mateix, per sucjestio del dimoni, la donzella en semblant manera hague en son cor aquella mateixa temptacio que pecas ab Blanquerne, y perque no tenia la manera de Blanquerne la donzella contra temptacio, dixli estes paraules. « Senyor en vostre poder so, y les vostres paraules me han dellieurada de les mans del caualler, altre guardo yo nous puch dar ni al re puch fer per vos, sino queus podeu pleuir de ma persona a tot vostre plaer. » Blanquerne senti en si multiplicar la temptacio per les paraules que la donzella li deya, y retorna a recordar a deu e a les virtutz, segons que hauia acostumat.

Mentres que Blanquerne axi consideraua en la uirtut de fortalea y noblea de corage, per llum de gracia y per spiracio de la diuinal sauieza ell recorda y entengue com deu desemparaua a molts peccadors algunes voltes pertal que fossen occasio als homens justs que no errassen, mas que poguessen multiplicar llurs virtutz. E perço Blanquerne entengue que desemparada era la donzella de la gracia de deu, perque ell tingues major occasio de esser mes fort contra temptacio y luxuria, pertal que per major fortalea agues maior merit. Y per esta causa Blanquerne se agenolla tantost en terra e benehi y lloa a Deu, qui li daua tantes maneres, per lesquals pogues exalçar ses virtutz. Mentres que Blanquerne axi adoraua y beneia a deu, per la diuinal uirtut li uengue en uoluntat com adocrinas

1. Révision : deszamparaua.

2. Révision : los.

tendement plus fortment fa a la uolontat dezamar lo peccat. Autra manieira y a de mortificar temptacio, so es asaber que hom remembre dieu e sa boneza, grandeza, poder, sauieza, amor, perfeccio, iusticia, ni com a feita gran amor a home, ni com li te gran gloria aparelhada, ni con es gran cauza usar de fe, esperansa, caritat, iusticia, prudencia, fortitudo, tempransa. La tersa manieira es en qual manieira deu hom ublidar lo peccat e totas las circunstancias del, cant es temptatz; car per ublidar lo peccat es mortificada la uolontat a amar lo peccat, e per aiso deu hom membrar autras causas. Per aquestas .iii. manieiras damunt dichas pot hom mortificar tota temptacio. »

La donzella conoc que Blaquerna li dizia aquellas paraulas per so car auia conogut so de que era temptada, e lauzaua e benezia dieu que tanta de uertut auia donada a Blaquerna contra temptacio, et tota hora que li uenia temptacio de Blaquerna, uzaua de la doctrina que Blaquerna li auia donada, per la qual doctrina mortificaua la temptacio et acostumaua sa arma a uzar de uertutz.

Longuament anero Blaquerna e la donzela per lo boscatge, e tant aneron que la donzela fon enoiada danar e uolc repauzar sotz .i. arbre, a la ombra del qual sadormi. Dementre que la donzela dormia, Blaquerna estaua en oracio e contemplaua en la diuinal benediccio.

a la donzella contra la temptacio, tota ora que fos temptada de lluxuria o de altre qualseuol peccat.

« Donzella (dix Blanquerna), natura es de enteniment que faça molt amar o auorrir allo que es molt recordat. E perço tota vegada que hom ha temptacio de fer algun peccat, deu hom molt recordar la viltat y la sutziedat y lejea del peccat y lo dan que sen seguix. Car tant quant hom mes recorda desta manera la viltat de la obra, tant l'enteniment fa mes fortment a la uoluntat auorrir lo peccat. Altra manera hi ha de mortificar temptacio, ço es a saber si hom recorda a deu y a sa bondat, granea, poder, sauieza, iusticia, amor y perfeccio, y com ha deu gran amor al home, y com li te gran gloria aparelhada, e com es gran cosa usar de fe, sperança, caritat, iusticia, prudencia, fortalea, temprança. La terçera manera es que hom deu oblidar lo peccat y totes ses circunstancias quant dell es hom temptat; perque en oblidar lo peccat y ses circunstancias ne es la uoluntat mortificada a amar lo peccat. E perço deu hom recordar altres coses que no sien semblants a les de que hom es temptat. Per estes tres maneres damunt dites pot hom mortificar sa uoluntat a peccar y a esser vençuda tota temptacio. »

La donzella conegue que Blanquerna deya aquelles paraules pertal que hauia conegut lo peccat de que era temptada, y lloa e benehi a deu, qui tanta uirtut hauia dat a Blanquerna contra la temptacio. E tota ora que li uenia temptacio de Blanquerna vsaua de la doctrina que Blanquerna li hauia donada, per la qual doctrina mortificaua sa temptacio y habitaua sa anima a uirtuts.

Molt gran stona acaminaren Blanquerna y la donzella per lo boscatge, y tant agueren acaminat que la don-

zella era cansada de anar e volgue
 reposar dauall un arbre, a la ombra
 del qual se adormi. Mentres que la
 donzella dormia, Blanquerna estigue
 en oracio y contemplaua la diuinal be-
 nedicció

De penitencia. LIII.

Blaquerna anaua per lo boscatge remembrant et amant son creator e son dieu, cantant *gloria in excelsis deo*. Dementre que anaua enaixi, el atrobot una carrieira, per la qual anet tro que fo hora nona, que atrobot .i. escudier que uenia per .i. autre camí, mot ploros, e demostraua en son semblant seinhal de tristicia. Blaquerna deman-det al escudier per ques ploraua? Lescudier respos: « Seinhoer, yeu plor per so car .i. seinhoer ab cui estaua, lo qual a nom Narpan, ma tout mon lo-guier, e son me partitz del. per so quar nol puese seruir a sa guiza, car tant es enueios e dezordenatz en sas costumaz que null home non pot sofrir son mal estatge. » — « Bels amixs, dix Blaquerna, on esta aquel seinhoer Narpan que uos dizetz? » — « Seinhoer, respos lescudier, el esta pres daisi en una abadia; en aquel mones-tier a fag alberc, et es uengutz en aquel luoc per far penitencia, mas la penitencia en que el esta es semblant a la penitencia del llop. » Blaquerna deman-det al escudier quals fon la penitencia del llop? « Seinhoer, dix lescu-dier, en .i. temps sesdeuenc que lo lops intret en .i. pargue on auia motas fedas, et ausis e deuoret aquellas. Len-dema mati, quant lo seinhoer de las fedas intret en lo pargue et atrobot mortas las fedas, ac mout gran ira contra lo pastor que non auia gardat lo parregue aquella nueg. et aucis lo pastor. e cant lac mort, ell plainhia la mort del pastor e de las fedas. Lo

Ca. LIX. De penitencia y del modo com se degua fer perque no sia vana com la de Narpan, y de les parts que aquella ha de tenir per esser bona y fructuosa, segons doctrina y exemple de Blanquerna.

Blanquerna anaua per lo boscatge recordant y amant lo seu creador deu y senyor, cantant *gloria in excelsis deo*. Mentres que ell axi anaua, troba un camí, per lo qual ana fins a ora de nona, que troba un scuder. lo qual uenia per un altre camí, molt ploros, y demostraua en sa manera senyal de gran tristicia. Blanquerna demana al scuder perque ploraua? Lo scuder respos: « Senyor, yo pliore pertal que un senyor ab qui yo estaua, lo qual ha nom Narpan, se rete ma soldada, que no lam vol dar, y som partit de ell, que nol puch seruir a sa guiza, perque tant es copdicios y desordenat en ses practiques que ningun home no pot comportarlo. » — « Bell amich, dix Blanquerna, on esta eix senyor Narpan, que vos dieu, ab qui vos estaeu? » — « Senyor, respos lo scuder, ell esta aci prop en una abadia de monjes, y en aquell monestir hay fet una casa, al qual es vengut per fer penitencia; mas la penitencia que ell fa es semblant a la penitencia del llop. » Blanquerna demana al scuder quina era la penitencia del llop? « Senyor, dix lo scuder, diuse que una vegada sesdeuengue que un llop entra de nit en un corral on hauia moltes ouelles y molts moltons y corderos, y mata y deuora gran partida

lop que ui la mort del pastor et auzi lo dol quel pages fazia, ac contricio de cor, e dix que cauza couinent era que tezes penitencia del dan que auia donat al pages e de la occasio en la qual era de la mort del pastor, et en una uinha on auia motz razims, la qual era del pages al qual auia mortas las fedas. el anet far penitencia [e] maniar totz iorns dels razims a tota sa uoluntat. On en semblant manieira fa penitencia lo seinher ab qui ai estat longament, car el a estat home peccador en lo mon et a mortz homes et a faitz motz peccatz, et es uengutz en aquest monestier on mania e beu e iatz a sa uoluntat, e uiu en gran benanansa, de la qual an mal exemple totz los monges daquel monestier e moutz dels nan enueia. » — « Amix, dix Blaquerna, es uos semblant que se ieu anaua al monestier et estaua .i. temps ab Narpan, sil poria conuertir a bonestament? » Lescudier respon : « Si uos estatz ab el, a uos pendra enaixi co [ne] pres al papagay. » Blaquerna lo preguet que ill dixes lexemple del papagay. « Seinher, so dix lescudier, en una terra sesdeuenc que doas bogias pauseron leinha sobre una luzerna. e cuidaoune que fos fuoc, e buffauon en la leinha per so quel fuoc sescomprezes .I. papagay sestaua en un arbre, e dizia a las simias que non era la luzerna fuoc. e las simias non escoutauon sas¹ paraulas .I. corp dizia al papagay que non uolgues treballar en correccio daquels que non recebon doctrina. Lo papagay dauallet del arbre e mes-se enfre las simias per so quel auzisson. E la una daquellas pres et aucis lo papagay. Enaixi pensa a uos, si uoletz corregir aquel que non recep correccio. car en los sieus uicis niretz² corromputz contra alcus bons noirimens, sils auetz. » Blaquerna

de aquelles. Laltre dia per lo mati, quant lo senyor de les ouelles entra en lo corral y veu lo gran dan quel llop li hauia fet y la mort de les ouelles, hague molt gran yra contra lo pastor, qui no auia guardat aquella nit lo corral, y mata lo pastor, y quant lague mort, ell planyia la mort del pastor y de les ouelles. Lo llop, quant sabe quel senyor del bestiar hauia mort lo pastor per lo mal que ell hauia fet, plangue molt lo dan y la perdua del bon home, de qui era lo bestiar, y majorment la mort del pastor, de la qual ell era stat occasio, y hague gran contricio en son cor e dix que conuenia en totes maneres que ell ne fes penitencia. E perço ell sen ana en una vinya hon auia molts raims madurs, la qual era del senyor de les ouelles que ell hauia mort, y tots jorns ell menjaua, guastaua y destruia los raims de la vinya a tota sa uoluntat, y de aquella manera feya penitencia. On en semblant manera fa penitencia aquell senyor ab qui yo he estat molt de temps, porque ell es estat home molt peccador en lo mon y ha mort molts homens e ha fet molts altres peccats. Y ara es uengut a fer penitencia en aquest monestir, hon menja e beu delicadament y dorm en bon llit bla e cubert de nobles draps, y viu a gran delit de sa persona e ab gran benaenturança. Y de la sua vida han molt mal exemple los monjes del monestir y molts de ells ne han gran enueja y desigen que poguesen axi delitosament viure. » — « Amich, dix Blanquerna, paruos que si yo men anaua al monestir y estaua algun temps ab ell, sil poria conuertir e tornar a bon estament? » Lescuder respon : « Si vos estau ab ell, a uos ne pora pendre axi com ne pres al papagay. » Blanquerna li dix, que com ne hauia

1. Ms. las. — 2. Ms. firetz ou siretz.

dix : « Ieu me confizi en lo conceill que la uolp dix al senglar. » Lescudier preguet a Blaquerne que li contes aquel ixemple. Blaquerne dix : « Una uolp anaua per .i. boscatge et atrobot .i. senglar que esperaua .i. leo, ab lo qual se uolia combatre. La uolp deman-det al senglar que esperaua, e lo senglar li recontet son coratge. La uolp dix al senglar que el non auia mas doas dens ab que pogues combatre lo leo, que lo leo auia motas dens e motas onglas contra lo senglar, e per aiso era semblant quel leo agues lo mellor de la batalla. Lo leo uenc et combatetse ab lo senglar et aucis e deuoret aquel, per so car auia seinhoria darmas : on per semblant manieira ieu ai seinhoria darmas contra Narpan, car ieu combatrai aquel ab la ajuda de las diuinals uertutz e de las uertutz creadas, et el non poira combatre mi mas ab uicis tant solament, los quals uicis non an poder contra dieu ni uertutz. »

Quant lescudier ac auzit lexemple, el se parti de Blaquerne e tenc son cami. Blaquerne consideret en lo perill que podia esdeuenir en lo monestier per lo mal exemple de Narpan, que falsament y fazia penitencia, e caritat-esperansa fezeron lo anar al monestier, on trobet Narpan, de qui¹ lescudier hauia parlat. « Amix, dix Narpan, don uenetz, ni uolriatz estar .i. an o plus ab seinhor? » — « Seinh-er, dix Blaquerne, yeu exi daquesta selua e uauc sercan mon prou, et estaria ab seinhor on me pogues mellorar e que el per mi prezes mellorament. On pueiss uos auetz demandat de mon estament, prec uos quem digatz lestamen segon lo qual uos estaitz en aquest monestier. » Narpan respos a Blaquerne : « Yeu estau en aquest monestier per far penitencia

pres al papagay? Lescudier respos : « Que en una terra sesdeuengue que dos monetes posauen llenya sobre una luerna, pensant que la luerna fos foch, y bufauen en la llenya perço quel foch se encengues. E un papagay estaua en un arbre, y deya a les monetes que allo que alli lloia no era foch sino lluern, mas les monetes no escoltauen ses paraules ni cessauen de bufar en la lluern. E un corp, que y sobreuengue, dix al papagay que nos volgues treballar en dar correccio als qui no la rebien, que les bogies besties eren que no rebien doctrina. Lo papagay no sen volgue estar per lo quel corp li deya, ans deualla del arbre y mes se entre les bogies pertal quel hoissen. E la una de aquelles prenguel y mata lo papagay. Axi ne pendra a uos, si voleu corregir y castigar aquell qui no pren correctio ni castich de ningu. Ans sos mals vicis, si uos estau ab ell, faran perdre algunas bones crianças, si les haueu. » Dix llauos Blaquerne : « Yom confie en les paraules que la rabosa dix al porch montes. » Lescudier pregua a Blaquerne que li contas aquell exemple. Dix Blaquerne : « Una rabosa era, la qual anaua per lo boscatge y troba un porch munes qui speraua a un lleo, ab lo qual se volia combatre. E la rabosa demana al porch, que speraua? E lo porch li reconta tot son cor. Lauos la rabosa dix que ell no tenia sino dos dents ab que se combates ab lo lleo, y quel lleo hauia moltes dents y moltes vngles ab ques podia ben defensar dell, per la qual cosa li paria quel leo li deuia hauer gran auentaje en la batalla. Com la rabosa li hague dit aço, lo lleo vengue y combates ab lo porch montes e matal y squateral tot en quant li tenia senyoria en armes. E axi per semblant manera he yo senyoria de

1. *Peut-être y a-t-il que dans le manuscrit.*

dels peccatz que yeu ai faitz en lo mon, als quals soi fugitz .i. escudier ses partitz de mi, e per aiso es me mestier .i. autre escudier. On si uos uoletz estar ab mi, yeu satisfarai a uostre trebaill en tal manieira que uos ne seretz pagatz. » — « Seinher, dix Blaquerna, si uos faitz penitencia et yeu seruis uos, secse que yeu fassa penitencia. E per aiso yeu estarai ab uos .i. an. sotoz tal forma e condicio que uos fassatz penitencia. » Narpan e Blaquerna se couengron de lurs enrenemens, e Blaquerna serui Narpan .viii. jorns segon la uolontat de Narpan, per so que Narpan lo conceupes damor en son coratge e que mieils lo crezes, et encara per so que Blaquerna conogues las costumaz de Narpan.

Al .viii. iorn Narpan dix a Blaquerna que aucizes una auca daquellas que tenia en past e que la adobes al disnar. Blaquerna intret en la maizo on estauon las aucas ab gr[an] re de gallinas e de capos, et atrobet la uolp que era intrada en aquella maizo. Blaquerna aucis la uolp etescorguet la, sal la coa, e mes la en ast : e quant Narpan fon a la taula, Blaquerna aportet en .i. tallador la uolp denant Narpan. Mot fo merauillatz Narpan e demandet a Blaquerna per que non aportaua lauca et aportaua la uolp, la qual era orribla cauza a maniar et a uezer. « Seinher, dix Blaquerna, las aucas ni las gallinas non an tan mortal enemich con es la uolp, e car uos amatz aucas e gallinas, coue que manietz lur enemich. » Mot fon iratz Narpan contra Blaquerna, e motas de uilánias li dis per so car li consellaua que manies la uolp e non auia aparellada lauca. « Seinher, dix Blaquerna, enaissi con la uolp es contra las aucas e las gallinas, enaissi aucas e gallinas e capos e grassas escudelas son contra penitencia, e car ieu son obligat a uos a seruir segons forma de peniten-

armes contra Narpan; porque yom combatre ab ell ab la ajuda de les diuinals virtuts y de les virtuts creades, e ell nos pora combatre en mi sino ab vicis tant solament, los quals vicis no han força ni poder contra deu ni contra les virtuts. »

Quant lo scuder hague hoit aquest exemple, ell se parti de Blanquerna y tengue son cami. Blanquerna consideraua lo gran perill que podia hauer lo monestir per lo mal exemple de Narpan, lo qual falsament alli feya penitencia. E charitat y speranza feren lo anar al monestir, on troba a Narpan, del qual lo scuder li hauia parlat. « Amich, dixli Narpan, de on veniu? Vos volrieu estar per ventura a seruir un senyor vn any. o mes temps? » — « Senyor, respos Blanquerna, yo ixch de aquesta silua y vaig a cercar mon profit. Estaria volenterosament ab senyor que yo men pogues millorar e que ell per mi prengues alguna milloria. E axi puix vos aueu demanat de mon stament, lo qual yous he dit, prech vos quem digau lo vostre, segons lo qual vos estau en aquel monestir. » Narpan respos a Blanquerna : « Yo estisch en aquest monestir per fer penitencia dels peccatz que he fets en lo mon, del qual so fogit. E un scuder que yo tenia es se partit de mi y tinch ne menester altre, e perço, si vos voleu estar ab mi, yous satisfare vostre treball en tal manera que vos ne sereu pagat y content. » — « Senyor, dix Blanquerna, si vos feu penitencia e yo estich ab vos yus serueixch, seguirsca que yo fare penitencia. » E perço yo estare ab vos un any ab tal condicio que façau penitencia. Narpan y Blanquerna se conuengueren de lurs tractes, y Blanquerna serui a Narpan huyt dies segons la uoluntat de Narpan, pertal que Narpan li concebes amor en son cor e que Blanquerna millor pogues conexer y saber les sues costumaz.

cia, si maniatz la uolp contra los delietz els delicatz ma[n]tiars que desiratz maniar, faretz penitencia. »

Tot aquel iorn passet Narpan que non maniet carn e fon mot irat contra Blaquerua. A la nueg can uolc intrar en son lieg, Blaquerua ac pauzada la cousera de ius lo matalas e lo matalas de ius la paillasa e las flassadas foron de ius los linsols. Narpan dis a Blaquerua, perque non auia fag lo lieg segons que auia acostumat? Blaquerua respos que aquel lieg era fag segon obra de penitencia, e que en outra manieira no sabia far lieg de penitencia. Narpan era home perezos e no uolc far lo lieg segon que lo lieg era acostumat de far. Narpan esperet que Blaquerua sagenolles el descalses, segons que auia acostumat de far; mas Blaquerua li dis que humilitat era amiga de totz aquels que fazian penitencia. Aquela nueg iac Narpan en lo lieg que auia contrafag Blaquerua e non poc dormir, e consideret molt en los fallimens que auia faitz en lo mon et en las paraulas que li auia ditas Blaquerua. A la mieia nueg, can los monges se leuaron a matinas e Blaquerua auzi lesquilla, el cridet : Narpan ! e disli ques leues a oratio, car ora era. Narpan li dis que non era acostumat de leuar aital hora. Blaquerua uolc ques leues en totas manieiras, e leuet li los draps de sus, e primeirament li donet .i. escapolari qui era de drap gros et aspre, lo qual Narpan portaua sobre sa gonella. Narpan per so que ac considerat la nueg, e car constrictio se comenset apropiari a son coratje, obezi a Blaquerua e uesti a sa carn aquel abit que era de pel de boe, et en apres. Blaquerua li donet sa gonella que era de blanc de Narbona e pueis donetli la camiza que era de prim drap de li, e uestila sobre sa gonella.

Can Narpan fon leuatz e uestitz.

Narpan dix al huyten dia a Blaquerua que matas una oqua de aquelles que tenia en past e que la aparellas pera dinar. Blaquerua entra en lo corral on estaven les oques ab moltes gallines y capons, e trobay la rabosa que era entrada en lo corral per menjar de les gallines. Blaquerua mata la rabosa y scorchala tota, saluo lo cap y la coa y les potes, y mesla en ast. y axi rostida, quant Narpan fon en taula, aportalay cubertament en un tallador e posalay davant. Com Narpan veu la rabosa, ell se maravella molt, e dix a Blaquerua com no havia aparellada la oqua que li havia manat, y havia aparellat la rabosa, la qual era horrible cosa de menjar y de veure. « Senyor, respos Blaquerua, les oques y les gallines no han tant mortal enemich com es la rabosa, e perque vos amau molt les oques y les gallines, conue que menjeu lo enemich de elles. » Molt enujat fon Narpan contra Blaquerua y moltes vilanies li dix, perque li consellava que menjas de la rabosa y perque no li havia aparellada la oqua. « Senyor, dix Blaquerua, axi com la rabosa es contra les gallines y les oques, axi les oques, gallines, capons y bones scudelles son contra penitencia. E perque yo so obligat de seruiruos segons forma de penitencia, vous he aparellat la rabosa, ques conue ab penitencia, de la qual si vos menjau yus apartau de les delicades viandes, vos fareu penitencia. »

Tot aquel dia passa Narpan que no volgue menjar carn y fon molt yrat contra Blaquerua. Quant vengue a la nit ques volgue gitar en lo llit, ell troba que Blaquerua hauia posat la coçera dauall los matalafs y sobrels matalafs la marfega y sobre la marfega les posts del llit y sobre les posts la vanova y apres de la vanova la flaçada y sobre la flaçada los llançols.

Blaquerna sen anet ab el a la gleiza per estar en contemplatio et en oratio; mas Narpan dis a Blaquerna que mot gran uergonha auia que labat els monges lo uegessen enaissi uestitz. Blaquerna respos que uergonha-fortitudo sacordauan ab penitencia, e que dieus auia benauratz aquels que aurian paciencia-humilitat en esser escarnitz e reprezes per far obras de penitencia. Tota ora foron Narpan e Blaquerna en la gleiza tro al dia quels monges agro uoluntat dintrar en capitol e que apres la satisfatio e las diciplinas dixessan la messa, la qual plus dignament es dita per la satisfatio del capitol. Can los monges intreron en lo capitol (e), lo seinhor abat demandet a Narpan per que anaua tan estranhament uestit ni con sera leuat tan mati. Narpan respos que enaissi lauia uestit son escudier e que lauia rescidat, e que el uolia esser daqui en auant obedient a Blaquerna en tot so que Blaquerna li conselles. . . .

Com Narpan veu lo llit axi fet, ell dix a Blanquerna, perque no hauia fet lo llit axi com solia? E no li bastaua ja que li hauia donat mal dinar y mal dia, que encara li volia donar mala nit? Blanquerna respos que aquell llit era fet segons penitencia e que en altra manera ell no sabia fer lo llit pera home qui volgues fer penitencia. Narpan era home pereos y no volgue adobarse lo llit ni ferlo com se acostumaua de fer. Narpan se aseque y spera que Blanquerna se agenollas y quel descalças com auia acostumat de fer. Mas Blanquerna li dix que humilitat era amiga de tots aquells qui feyen penitencia, e axi ques descalças ell mateix. Aquella nit Narpan se gita en lo llit que hauia contrafet Blanquerna y noy pogue dormir en tota la nit. Molt consideraua Narpan en los peccats que hauia fets en lo mon y en les paraules que li hauia dit Blanquerna. Quant vengue a ora de mija nit quels monjes se lleuauen a dir matines, Blanquerna ohi la campana e dix a Narpan ques lleuas a matines per fer oracio a deu. E Narpan li respos que ell no era acostumat de lleuarse a tal ora ni hauia veat de anar a matines. Mas Blanquerna volgue ques lleuas en totes maneres y lleuali la roba del llit que tenia de damunt. Lauos Narpan se lleua y vestis. E primerament li dona Blanquerna un scapolari de drap molt gros y aspre fet de pel de boc, lo qual Narpan portaua sobre la gonella. Y Narpan perço que hague considerat en la nit, y perque comença ja de auer contriccion en son cor, ell obeï a Blanquerna, e vesti sobre la sua carn aquel scapolari de sayal; y apres li dona Blanquerna la gonella, que era de blanqueta de Narbona, y apres li dona la camisa, que era de orlanda prima, e vestilas sobre la gonella.

Quant Narpan fon lleuat y axi

vestit, Blanquerna sen ana ab ell a la iglesia per star en contemplacio y en oracio, y dixli que fes oracio y preguas a deu per si mateix e per tots sos proïsmes, qui eren peccadors en lo mon. Mas Narpan li dix que molt gran vergonya hauria del abat y dels monges que axil vessen vestit. Blanquerna respos : « Vergonya y fortaleza se conuenen ab penitencia. » E dixli que deu apremiaua en la benauenturança de parais tots aquells qui hauien passiencia y humilitat en aquest mon y comportauen esser scarnits y represos per fer obres de penitencia. Tota ora estigueren Narpan y Blanquerna en la iglesia fins al dia clar que los monges volien entrar en capitol per fer satisfacio de ses culpes, perque, apres la satisfacio y les deciplies, diguessen missa, la qual mes dignament es dita per la satisfacio del capitol.

Quant los monjes entrauen en lo capitol, lo abat demana a Narpan com anaua tant stranyament vestit y perque se era lleuat tant gran mati? Narpan respos que axil hauia vestit lo seu scuder y quel hauia tant mati desperat y fet lleuar. Y que de alli auant ell volia esser obedient a son scuder Blanquerna en tot lo que li aconsellas.

.

II.

TEXTE LATIN, éd. de 1505, f^o 86.

Breue argumentum.
Blaquerna alterius anachoretæ petitionibus acquiescens, 365 brevia verba in libellum compexit quem pretitulauit de amico et amato. Sunt enim hec verba amoris et exempla abbreviata et declaratione egentia, quibus intellectus ascendit altius ad maiorem devotionem. Et hac ratione tot una

MANUSCRIT PIOT, f^o 102.

Comença lo libre de amic ad amat.

Blaquerna estaua en oratio e consideraua la manera segon la qual contemplaua dieu e sas uertutz, e cant auia finida sa oratio escriuia so en que auia contemplat dieu, et aisso fazia totz iorns e mudaua en sas orations nouellas razos, per tal que de diuer-

EDITION DE VALENCE, f^o 106.

Comença lo libre de amic y de amat....

Estaua Blanquerna en oracio e consideraua la manera segons la qual contemplaua en dieu y en ses virtutz, e quant hauia acabada sa oracio, escriuia allo en que hauia contemplat, e aço feya tots dies e mudaua en sa oracionoues rahons, per tal que de diuerses ma-

collegit quot sunt dies in anno, ut unumquodque abbreviatum verbum per diem contemplando sufficientere possit, secundum artem contemplationum. Amicus: quilibet fidelis et devotus christianus. Amatus: Deus.

1. Interrogavit amicus suum amatum si in eo aliquid remanserat diligendum. Respondit amatus quod id propter quod amici multiplicari potest amor semper in eo superest amandum.

2. Vie per quas amicus suum requirit amatum sunt longe, periculose, considerationibus referte suspiriis et fletibus ac illuminate amoribus.

3. Multi amatores congregati fuerunt ad amandum unum amatum, qui ipsos omnes faciebat amoribus abundare et quilibet eorum pro precipuo suum ducebat amatum et de eo gratas concipiebat cogitationes ex quibus iucundas sentiebat tribulationes.

4. Plorabat amicus ac dicebat: quando erit tempus ut in seculo cessent tenebre aut inferiorum vie, et aqua que de more descendit inferius, quando erit tempus ut naturam assumat ascendendi superius, aut innocentes, quando erunt plures quam nocentes? Ah, quando gaudebit amicus quod moriatur propter suum amatum, aut amatus quando videbit ob suum amorem languere amicum?

5. Dixit amicus amato: tu, qui imple solem splendore, imple cor meum amore. Respondit amatus: sine amoris plenitudine non essent tuis oculis lachryme neque in

sas manieras e de moltas compozes lo libre de amic ad amat; e que aquellas manieras fossen breus e que en breu de temps la anima ne pogues moltas decorrer. E en la benedictio de dieu Blanquerna comenset lo libre, lo qual departi en aitans uerses com a dias en lany, e cascu uers basta a tot .i. dia a contemplar dieu, segons la art del libre de contemplacion.

Comensem las mataforas morals.

1. Demandet lamic a son amat si auia en el nulla causa remazuda a amar. El amat respos que so per que la amor del amic podia multiplicar era a amar.

2. Las carreiras per las quals lamic cerca son amat son longas, perillizas, pobladas de consideracions, de sospirs e de plors et enluminadas damors.

3. Aiusteronse moltz amadors a amar .i. amat, quels aondaua totz damors, e cascu auia per cabal son amat e sos pensamens agradables, per los quals sentian plazens tribulacions.

4. Ploraua lamic e dizia: tro a quant de temps sessaran tenebras en lo mon per so que session las carreiras infernals, ni laiga que a en costuma que decorrega a en jus, quant sera la ora que aia natura de pujar a en sus, nils innocens cora seran mais quels culpables? Quant se guabara lamic que mueira per son amat, ni lamat quant ueira son amic languir per samor?

5. Dis lamic a lamat: tu que imples lo solet de resplandor, umple mon

neres e moltes materies compongues lo libre de amich y de amat; e aquellas maneres fossen breus pental que en poch de temps la anima ne pogues moltes discorrer, E en la benedictio de deu Blanquerna comença son llibre, lo qual departi en tants versos com dies ha en lany, e cascu vers basta pera tot un dia a contemplar a deu, segons la art del llibre de contemplacio, que se seguix apres del llibre de amich y amat en lo present volum.

1. Demana lo amich al seu amat si en ell hauia romas ninguna cosa a amar. Lo amat respos que allo perque lamor del amich se podia multiplicar restaua tostemps per amar.

2. Les carreeres per les quals lo amich cerca al seu amat son llongues y perilloses, plenes de consideracions, de sospirs e de plors e ylluminades de amors.

3. Ajustarene molts amadors a amar un amat, quilts abundaua a tots de amors, e cada hu dells hauia per joya y cabal a son amat y de aquell pensaments agradables concebia, per los quals sentia plazens tribulacions.

4. Ploraua lo amich y deya: quant seral temps que cessaran les tenebres en lo mon y les vies del infern, pental que cessen les carreeres infernals, e la aygua que ha en costuma de correr auall, quant sera la ora que prenga natura de pujar amunt? E los innocents, quant seran mes quels culpables? Ah, quant se gabara lo amich

hunc locum venisses ut posses tuum amatum videre.

6. Tentavit amatus suum amicum si perfecte ipsum amabat et interrogavit eum de quo erat differentia que est inter presentiam et absentiam amati. Respondit amicus : de ignorantia et recordatione.

7. Interrogavit amatus amicum : es memor alicuius rei quam tibi tribuerim unde me vis amare? Respondit amicus : ita, nam inter leticias et tribulationes quas michi donas, non facio differentiam.

8. Dicas, amice, dixit amatus : habebis patientiam si tuos duplicavero languores? Ita, respondit amicus : dummodo meos duplicaveris amores.

9. Dixit amatus amico suo : scis ne quid sit amor? Respondit amicus : si nescirem quid sit amor, scirem quid est tribulatio, tristitia et dolor.

10. Dixerunt amico : quare non respondes amato tuo qui te vocat? Respondit : iam expono me gravibus periculis ut ad eum perveniam et iam illi loquor, eius honores desiderans.

11. Amice desipiens : quare corpus tuum destruis et pecunias tuas dispensas et delectationes huius seculi relinquis et spretus inter gentes incedis? Respondit : ut amati mei honorem honores, qui per plures est non amatus et inhonoratus quam amatus et honoratus.

cor damor. Respos amat : ses compliment damor non foron tos uuels en plor, ni tu uengut en est loc uezer ton amador.

6. Temptet amat son amic si amaua perfeitament, e demandetli que era la diferencia que es en fra presencia et ausencia damat. Respos amat : de innoancia et ublidament.

7. Demanda amat al amic : as membransa de nulla cauza que taia guardonat per so car me uoles amar? Respos : hoc, per so car en ra los trebals els plazers quem donas nom fas diferencia.

8. Digas, amic, dis amat, auras paciencia sit doble tes langors? Hoc, am quem dobles mas lauz (sic) amors.

9. Dis amat al amic : sabes en quara que es amor? Respos : si no saubes que es amors, saubera que es treball, tristitia e dolor.

10. Disseron al amic, per que non respondes a ton amat que tapela? Respos : iam auentur a greus perils, per so que a el peruenga e ia li parli, dezirans sas honors.

11. Amic fol, perque destrus ta persona e despentes tos deniers e laisas delietz daquest mon e uas mesprezatz en fra las gens? Respos : per honrar los honramens de mon amat, que per mais homes es dezamatatz, dezonzratz que honratz et amat.

que muyra per lo seu amat; e lo amat quant veura lo seu amich llanguir per la sua amor?

5. Dix lo amich al seu amat : tu qui vmples lo sol de resplandor, vmples lo meu cor de amor. Respos lo amat : sens compliment de amor no serien tos vlls en plor, ni tu series vengut en aquest lloch per veure lo teu amat.

6. Tempta lo amat al seu amich sil amaua perfeitament e demanali de que era la diferencia que es entre la presencia y la ausencia del amat. Respos lo amich : que de ignorancia e oblid e de coneixença y record.

7. Demana lo amat al amich : has record de ninguna cosa que yot haja retribuït perque tum vulles amar? Respos lo amich : si, perque en los treballs y en los plaers quem dones no fas yo diferencia.

8. Dignes, amich (dix lo amati), hauras paciencia sit doble tes langors? Respos lo amich : si, ab quem dobles mes amors.

9. Dix lo amat al amich, sabs encara que es amor? Respos lo amich : sino sabes que es amor, sabria que es treball, tristitia y dolor.

10. Digueren al amich : perque no respondes a ton amat quit crida? Respos lo amich : jam jusmet a sofrir greus perills pertal que a ell vinga e ja li parle, desijant ses honors.

11. Amich insensat, perque destroues ta persona y despentes tos diners e llexes los delts de aquest mon e vas menyspreat entre les gents? Respos lo amich : per honrar ies onors de mon

amat, qui per mes ho-
mens es desamat y de-
sonrat que amat y honrat.

Ces extraits ne sont pas assez étendus pour fournir la matière d'une étude philologique quelque peu complète. Néanmoins je crois devoir attirer l'attention du lecteur sur le caractère spécial que présente le dialecte du manuscrit de M. Piot. C'est un catalan fortement imprégné de formes provençales. Ainsi l'influence de la langue classique se manifeste dans la phonétique par la diphthongaison, inconnue au catalan, de l'*ẽ* et de l'*õ* ou en position : *yeu, mieu, dieu; luoc, puesc, nueg, fuoc*; la conservation de la diphthongue *au* : *cauza*; le passage du *d* médian au *z* : *prezicar, azoratz, vezer, vezes, obezia, etc.*; aussi par l'écriture *nh* de l'*n* mouillée : *seinher, etc.* Il est à remarquer ensuite que la distinction du cas direct et du cas oblique est beaucoup mieux observée, pour les substantifs, adjectifs et participes, que dans les textes catalans de la même époque. Dans la conjugaison on peut encore noter les parfaits (3^e pers. sing.) en *et* : *preguet, penset, etc.*, les futurs (1^{re} pers. sing.) en *ai* : *satisfarai, estarai*; la forme *etz (estis)* pour *sots*.

Faut-il rendre le scribe de notre manuscrit seul responsable de cette teinture provençale appliquée à l'œuvre catalane de Lull ? Je le pense, car on ne voit pas pourquoi le docteur de Majorque se serait servi de ce dialecte mixte : son *Libre de maravelles*, par exemple, est écrit dans un catalan relativement très-pur¹. D'autre part rien ne prouve que notre manuscrit ait été exécuté de ce côté-ci des Pyrénées et en dehors des pays de langue catalane; divers indices au contraire portent à lui attribuer une origine transpyrénéenne. On pourrait donc admettre que l'exemplaire de M. Piot a été copié en Espagne par un scribe auquel l'ancien provençal était particulièrement familier.

1. Voyez les extraits publiés par K. Hofmann, *Ein Katalanisches Thiarepos von Ramon Lull*, München, 1872, et l'édition de l'ouvrage complet en cours d'impression dans la *Bibliotheca catalana* de M. Aguiló y Fuster.

CONTES POPULAIRES LORRAINS

RECUEILLIS DANS UN VILLAGE DU BARROIS

A MONTIERS-SUR-SAULX (MEUSE)

(Suite).

XIX.

LE PETIT BOSSU.

Il était une fois un roi qui avait trois fils, mais il n'y avait que les deux premiers qu'il traitât comme ses fils ; le plus jeune était bossu et son père ne pouvait le souffrir ; sa mère seule l'aimait.

Un jour, le roi fit appeler l'aîné et lui dit : « Mon fils, je voudrais avoir l'eau qui rajeunit. — Mon père, j'irai la chercher. » Le roi lui donna un beau carrosse attelé de quatre chevaux, et de l'or et de l'argent tant qu'il en voulut, et le jeune homme se mit en route.

Il avait fait deux cents lieues de chemin, lorsqu'il rencontra un berger qui lui dit : « Prince, mon beau prince, voudrais-tu m'aider à dégager un de mes moutons qui est pris dans un buisson ? — Il ne fallait pas l'y laisser aller, » répondit le prince, « je n'ai pas de temps à perdre. » Etant arrivé à Pékin, il entra dans une belle hôtellerie, fit dételer ses chevaux et commanda un bon diner. Il eut bientôt des amis et ne pensa plus à poursuivre son voyage.

Au bout de six mois, le roi, voyant qu'il ne revenait pas, appela son second fils et lui demanda d'aller lui chercher l'eau qui rajeunit. Il lui donna un beau carrosse, attelé de quatre chevaux, couvert de perles et de diamants ; le jeune homme monta dedans et partit. Après avoir fait deux cents lieues, il rencontra le berger, qui lui dit : « Prince, mon beau prince, voudrais-tu m'aider à dégager un de mes moutons qui est pris dans un buisson ? — Pour qui me prends-tu ? » répondit le prince ; « il ne fallait pas l'y laisser aller. » Il arriva à Pékin, où il logea dans la même

hôtellerie que son frère ; lui aussi, il eut bientôt des amis et ne songea plus à aller plus loin.

Le roi l'attendit un an, et, ne le voyant pas revenir, il se dit : « Je n'ai plus d'enfants ! Qui donc aura ma couronne ? » Il ne pensait pas plus au petit bossu que s'il n'eût pas été de ce monde. Cependant celui-ci tomba malade. On fit venir un médecin ; le jeune prince lui dit qu'il était malade de chagrin, de voir que son père ne l'aimait pas, et qu'il voudrait bien voyager. Le médecin rapporta ces paroles au roi, qui vint voir son fils. « Mon père, » lui dit le petit bossu, « je voudrais aller chercher l'eau qui rajeunit, et je ne ferais pas comme mes frères : je la rapporterais. — Tu iras si tu veux », répondit le roi. Il lui donna un vieux chariot qui n'avait que trois roues, un vieux cheval qui n'avait que trois jambes, d'argent fort peu, mais la reine y ajouta quelque chose, et voilà le prince parti.

Après avoir fait deux cents lieues, il rencontra le berger qui lui dit : « Prince, mon beau prince, voudrais-tu m'aider à dégager un de mes moutons qui est pris dans un buisson ? — Volontiers, » dit le prince. Et il aida le berger à dégager son mouton. Quand il se fut éloigné, le berger, songeant qu'il ne lui avait rien donné pour sa peine, le rappela et lui dit : « Prince, j'ai oublié de vous récompenser. Tenez, voici des flèches : tout ce que ces flèches perceront sera bien percé. Voici un flageolet : tous ceux qui l'entendront danseront. »

Le prince poursuivit son chemin et arriva à Pékin. Quand il passa devant l'hôtellerie où logeaient ses frères, ceux-ci, qui étaient sur le perron, eurent honte de lui et rentrèrent dans la maison. Le pauvre petit bossu descendit dans une méchante auberge où il détela son cheval lui-même ; puis il prit avec lui un homme de peine pour lui montrer la ville. En se promenant, il vit un homme mort privé de sépulture. « Pourquoi donc n'enterre-t-on pas cet homme ? » demanda-t-il. « C'est parce qu'il avait beaucoup de créanciers et qu'il n'a pu les payer. — En payant pour lui, pourrait-on le faire enterrer ? — Oui, certainement. »

Le prince fit venir les créanciers, paya les dettes de l'homme mort et donna de l'argent pour le faire enterrer ; ensuite il continua son voyage. Un jour, une bonne vieille le reçut dans sa maisonnette et lui donna à boire et à manger ; il la paya généreusement, puis s'en alla plus loin.

Quand il eut fait encore deux cents lieues, tout son argent se trouva dépensé, et il n'avait plus rien à manger ; son cheval était encore plus heureux que lui : il pouvait au moins brouter un peu d'herbe le long du chemin. Un renard vint à passer ; le prince allait lui décocher une de ses flèches, quand le renard lui cria : « Malheureux ! que vas-tu faire ? tu veux me tuer ! » Le prince, saisi de frayeur, remit sa flèche dans le carquois. Alors le renard lui donna une serviette dans laquelle se trouvait

de quoi boire et manger et lui dit : « Tu cherches l'eau qui rajeunit ? elle est dans ce château, bien loin là-bas. Le château est gardé par un ogre, par des tigres et par des lions. Pour y arriver, il faut passer un fleuve ; sur ce fleuve tu verras une barque qu'un homme conduit depuis dix-huit cents ans. Aie soin d'entrer dans la barque les pieds en avant, car si tu y entras les pieds en arrière¹, tu prendrais la place de l'homme pour toujours. Arrivé au château, ne te laisse pas charmer par la magnificence que tu y trouveras. Tu verras dans l'écurie des mules ornées de lames d'or, prends la plus laide ; tu verras aussi deux oiseaux verts, prends le plus laid. »

Le prince eut soin d'entrer dans la barque les pieds en avant et arriva au château ; il allait prendre la mule et l'oiseau quand l'ogre rentra. « Que fais-tu ici ? » lui dit l'ogre. Le prince s'excusa, s'humilia devant lui, lui demanda grâce. L'ogre lui dit : « Je ne te mangerai pas ; tu es trop maigre. » Il lui donna à boire et à manger, et le prince resta au château, où il avait tout à souhait. L'ogre l'envoÿa combattre ses ennemis, des bêtes comme lui ; le prince, grâce à ses flèches, gagna la bataille et rapporta des drapeaux. Il combattit cinq ou six fois, et toujours il fut vainqueur.

Or il y avait au château une princesse que l'ogre voulait épouser, mais qui ne voulait pas de lui. Un jour que le prince venait de gagner une grande bataille, il eut l'idée de jouer un air sur son flageolet. La princesse était à table avec l'ogre ; en entendant le flageolet merveilleux, ils se mirent à danser ensemble, sans savoir d'abord d'où venait cette musique. Quand l'ogre vit que c'était le prince qui jouait, il le fit venir à table et lui dit : « Demande-moi ce que tu désires : je te l'accorderai. » Il pensait bien que le prince ne lui demanderait pas son congé. « Je demande, » dit le prince, « ce qu'il y a de plus beau ici, et la permission de faire trois fois le tour du château. » L'ogre y consentit. Il y avait dans le château de l'or à ne savoir où le mettre, mais le prince n'y toucha pas ; il prit le plus laid des deux oiseaux verts et la plus laide mule, qui faisait sept lieues d'un pas, sans oublier une fiole de l'eau qui rajeunit ; puis il fit monter sur la mule la princesse qui était d'accord avec lui. Au lieu de faire trois fois le tour du château, il ne le fit que deux fois et s'enfuit avec la princesse. L'ogre, s'en étant aperçu, courut à leur poursuite, mais il ne put les atteindre.

Le jeune homme rencontra une seconde fois le renard, qui lui dit : « Si tu vois quelqu'un dans la peine, garde-toi de l'en tirer. » Un peu plus loin, il fut très-bien reçu par la bonne vieille dans sa maisonnette, enfin il arriva à Pékin avec la princesse. Sur une des places de la ville

1. C'est-à-dire à reculons.

il y avait une potence dressée. « Pour qui cette potence ? » demanda le prince. On lui dit que c'était pour deux jeunes étrangers qu'on devait pendre ce jour-là. En ce moment on amenait les condamnés ; il reconnut ses frères. Il demanda quel était leur crime. « C'est, » lui dit-on, « qu'ils ont fait des dettes et qu'ils n'ont pu les payer. » Le jeune homme réunit les créanciers, les paya et délivra ses frères, puis ils reprirent ensemble le chemin du royaume de leur père. Le petit bossu avait donné à son frère aîné la mule, à l'autre l'oiseau vert et l'eau qui rajeunit, il avait gardé pour lui la princesse. Ses frères n'étaient pas encore contents ; ils cherchaient ensemble le moyen de le perdre, et la princesse, qui voyait leur jalousie, s'en affligeait.

Un jour qu'on passait près d'un puits qui avait bien cent pieds de profondeur, les deux aînés dirent à leur frère : « Regarde, quel beau puits. » Et, tandis qu'il se penchait pour voir, ils le poussèrent dedans et emmenèrent la princesse, la mule et l'oiseau. Quand on arriva au château, la princesse était languissante, la mule et l'oiseau étaient tristes. On mit la mule dans une vieille écurie, l'oiseau dans une vieille cage. L'eau ne put rajeunir le roi ; on la mit dans un coin avec les vieilles drogues.

Cependant le pauvre prince, au fond du puits, poussait de grands cris ; le renard accourut et descendit dans le puits. « Je t'avais bien dit de ne tirer personne de la peine ! Je vais pourtant t'aider à sortir d'ici ; tiens bien ma queue. » Le jeune homme fit ce qu'il lui disait, et le renard grimpa ; il allait atteindre le haut, quand la queue se rompit et le jeune homme retomba au fond du puits. Le renard rattacha sa queue en la frottant avec de la graisse et prit le prince sur son dos. Une fois dehors, il le redressa, et le jeune homme, débarrassé de sa bosse, devint un prince accompli.

Il se rendit au château du roi son père et se fit annoncer comme grand médecin, disant qu'il guérirait le roi et la princesse. Il entra d'abord dans l'écurie : aussitôt la mule reprit son beau poil et se mit à hennir ; il s'approcha de l'oiseau : celui-ci reprit son beau plumage et se mit à chanter. Il donna à son père de l'eau qui rajeunit : le roi redevint jeune sur-le-champ et sortit du lit où il était malade. Rien qu'en voyant le jeune homme, la princesse revint à la santé. Alors le prince se fit reconnaître de son père et lui apprit ce qui s'était passé ; puis l'oiseau parla à son tour et raconta toute l'histoire.

Les fils aînés du roi étaient à la chasse. Le roi fit cacher leur jeune frère derrière la porte, et, quand ils arrivèrent, il leur dit : « Je viens d'apprendre une singulière aventure qui s'est passée dans une ville de mon royaume : trois jeunes gens se promenaient ensemble au bord d'un lac, deux d'entre eux jetèrent leur compagnon dans ce lac. Rendez un

jugement de Salomon : quel châtimeut méritent ces hommes ? — Ils méritent la mort. — Malheureux ! vous l'avez donc aussi méritée ! Vous ne serez pas jetés dans l'eau, mais vous serez brûlés. » La sentence fut exécutée. On fit ensuite un grand festin, et le jeune prince épousa la princesse.

Notre conte présente, pour l'ensemble, mais traité d'une façon originale, un thème que nous appellerons, si l'on veut, à cause du conte bien connu de la collection Grimm (n° 57), le thème de l'*Oiseau d'or*, et auquel sont venus se joindre divers autres éléments.

Rappelons en quelques mots ce thème de l'*Oiseau d'or*, dans sa forme la plus fréquente. — Les trois fils d'un roi partent successivement à la recherche d'un oiseau merveilleux que leur père veut posséder. Les deux aînés se montrent peu charitables à l'égard d'un renard (ou parfois d'un loup, ou d'un ours) : ils refusent de lui donner à manger ou tirent sur lui, malgré ses prières. Arrivés dans une ville, ils se laissent retenir dans une hôtellerie, font des dettes et sont mis en prison. Le plus jeune prince, qui a été bon envers le renard, reçoit de celui-ci l'indication des moyens à prendre pour s'emparer de l'oiseau qui est dans le palais d'un roi ; mais il ne suit pas exactement les instructions du renard et il est fait prisonnier. Il obtiendra sa liberté et de plus l'oiseau s'il procure au roi certain cheval merveilleux qui est en la possession d'un autre roi. Son imprudence le fait encore tomber entre les mains des gardiens du cheval, et il doit aller chercher pour ce second roi certaine jeune fille que le roi veut épouser. Cette fois il ne s'écarte pas des conseils du renard. Il ramène la jeune fille et il a l'adresse de ramener aussi le cheval et l'oiseau. Comme il s'en retourne vers le pays de son père, il rencontre ses frères qu'on va pendre ; il les délivre malgré le conseil que le renard lui avait donné de ne pas acheter de « gibier de potence. » (Tout cet épisode n'existe que dans certaines versions). Pour récompense, ses frères se débarrassent de lui (dans plusieurs versions, ils le jettent dans un puits) et lui enlèvent l'oiseau, le cheval et la jeune fille. Le renard le sauve ; le jeune homme revient chez le roi son père, et ses frères sont punis.

Ce thème se retrouve, plus ou moins complet, dans un assez grand nombre de contes mentionnés par M. R. Kœhler dans les *Mémoires de l'Ac. de Saint-Petersbourg*, t. XIX (1873) n° 6, p. iv seq., et qui ont été recueillis en Allemagne, en Tyrol, en Norwège, en Lithuanie, en Bohême, dans le « pays saxon » de Transylvanie, en Bukovine, en Valachie, en Grèce. A cette énumération nous ajouterons un conte écossais (Campbell, n° 46), un conte irlandais (P. Kennedy, *Fireside Stories of Ireland*, Dublin, 1875, p. 47), et un conte russe (Ralston, *Russian Folk-Tales*, p. 286).

Le thème de l'*Oiseau d'or* a une grande affinité avec un autre thème qui est développé dans le n° 97 de Grimm (*L'Eau de la vie*) et dans des contes allemands, autrichiens, tyrolien, suédois, écossais, lithuanien, hongrois, sicilien, dont M. Kœhler a donné l'indication (*loc. cit.*, p. xix) et auxquels nous joindrons un conte italien (Comparetti, n° 37).

Dans tous ces contes, trois princes vont chercher pour leur père l'eau de la

vie ou un fruit merveilleux qui doit le guérir, et c'est le plus jeune qui réussit dans cette entreprise. Dans plusieurs, — notamment dans des contes allemands, dans les contes autrichiens, le conte lithuanien et le conte italien, — les deux aînés font des dettes, et leur frère les paie et les empêche d'être pendus (dans des contes allemands et dans les contes autrichiens, malgré l'avis que lui avait donné un ermite, un nain ou des animaux reconnaissants, de ne pas acheter de « gibier de potence »). Il est tué par eux ou, dans un conte allemand, (Ernst Meier, *Deutsche Volksmärchen aus Schwaben*, Stuttgart, 1852, n° 5), jeté dans un grand trou, mais ensuite il est rappelé à la vie dans des circonstances qu'il serait trop long d'expliquer.

Il est curieux de voir comment le thème de l'*Oiseau d'or* s'est modifié dans notre conte lorrain.

L'introduction se rattache aux contes du type de l'*Eau de la vie*. Notons ici comme lien entre les contes des deux types, un conte allemand du type de l'*Oiseau d'or* (Wolf, *Deutsche Hausmärchen*, p. 230), dans lequel les princes s'en vont à la recherche d'un oiseau dont le chant doit guérir le roi (Cf. Grimm, III, p. 98).

L'épisode du berger envers lequel les deux frères aînés sont impolis et peu complaisants appartient encore au thème de l'*Eau de la vie*, ou du moins se retrouve comme idée dans plusieurs contes allemands de ce type, dans lesquels les deux princes répondent grossièrement à un nain ou à un vieillard (Grimm, n° 97; Simrock, *Deutsche Märchen*, n° 47; Meier, n° 5). Comme forme, il correspond à un passage d'un conte de Mme d'Aulnoy, tout différent pour le reste, *Belle-Belle ou le Chevalier Fortuné*, où la plus jeune des filles d'un vieux seigneur aide une bergère à retirer sa brebis d'un fossé. — Dans le conte allemand de la collection Wolf, cité il y a un instant, c'est envers un ours (qui tient ici la place du renard) que les deux princes se montrent impolis; ce qui, sur ce point encore, rapproche les contes des deux types. Ordinairement, dans les contes du type de l'*Oiseau d'or*, les deux frères aînés tirent sur le renard, et le plus jeune seul en a pitié. Notre conte lorrain présente successivement les deux épisodes; mais, dans le second, il ne met pas en scène les frères aînés.

Nous ne nous arrêtons qu'un instant sur les dons que le « petit bossu » reçoit d'abord du berger, puis du renard. La serviette dans laquelle il y a de quoi boire et manger est évidemment une altération de la serviette merveilleuse de notre n° 4, *Tapalapautau*, serviette qui se couvre de mets au commandement. Les flèches qui ne manquent pas leur but et le flageolet qui fait danser, se retrouvent associés dans un conte allemand cité par M. de Hahn dans les remarques de ses contes grecs (t. II, p. 242) et dans un autre conte allemand (Grimm, III, p. 192). Comparez la sarbacane et le violon du n° 110 de la collection Grimm.

L'épisode de l'homme mort que le « petit bossu » fait enterrer appartient au thème bien connu du *Mort reconnaissant*, que M. Benfey a étudié dans son introduction au *Panchatantra* (t. I, p. 221 et t. II, p. 532), M. Kœhler dans des revues allemandes (*Germania*, t. III, p. 199 seq.; *Orient und Occident*, t. II, p. 322 seq.), et M. d'Ancona dans la *Romania* (1874, p. 191) à propos d'un récit du *Novellino* italien. Mais, dans notre conte lorrain, ce thème est mutilé et privé de

ses développements, à moins que l'on ne voie dans le renard une incarnation de l'homme mort, qui, comme dans les contes de ce type, servirait le prince par reconnaissance et finirait par se découvrir à lui en lui disant adieu pour la dernière fois ¹. Le conte du *Mort reconnaissant*, très-répandu en Europe, a été aussi recueilli en Arménie; il forme le sujet de plusieurs récits et poèmes du moyen-âge.

Le batelier qui, depuis des siècles, transporte les voyageurs de l'autre côté du fleuve et dont le prince est en danger de prendre la place, se retrouve dans le conte hessois le *Diable aux trois cheveux d'or* (Grimm, n° 29) et dans diverses variantes de ce thème. Ainsi, chez les Tchèques de Bohême (Chodzko, p. 40), en Norwége (Asbjørnsen, t. I, n° 5 de la trad. allemande), en Allemagne (Meier, n° 73; Præhle, *Märchen für die Jugend*. Halle, 1854, n° 8), dans le Tyrol (Zingerle, II, p. 70).

A partir de l'endroit du récit où le prince arrive chez l'ogre, nous rentrons dans le thème de l'*Oiseau d'or*. La plupart des éléments de ce thème se retrouvent dans notre conte, mais tout autrement groupés. Ainsi, l'*ogre* de notre conte résume en sa personne les divers rois possesseurs des êtres merveilleux qu'il s'agit d'enlever. L'*oiseau vert* remplace l'*oiseau d'or* ou l'*oiseau de feu*, et, quand le renard dit au « petit bossu » de prendre le plus laid des deux oiseaux verts et ensuite la plus laide mule, c'est là évidemment un souvenir altéré de la recommandation faite au prince, dans la forme originale du thème, de se garder de retirer l'*oiseau d'or* de sa cage de bois ou de mettre au cheval merveilleux une selle d'or. Le cheval merveilleux lui-même est devenu dans notre conte lorrain la mule qui fait sept lieues d'un pas (comparez dans les *Contes inédits des Mille et une Nuits*, traduits par G.-S. Trébutien, t. I, p. 299, la « mule qui est un génie faisant en un seul jour un voyage d'une année »). Enfin la *princesse* qui est retenue dans le château de l'ogre, c'est la princesse aux cheveux d'or du thème primitif. Quant à l'*eau qui rajeunit*, comme il y a eu dans notre conte lorrain combinaison du thème de l'*Eau de la vie* avec celui de l'*Oiseau d'or*, elle devait naturellement figurer en plus à cet endroit du récit.

Le jugement que les deux frères du « petit bossu » rendent sans le savoir contre eux-mêmes termine aussi plusieurs contes étrangers, mais des contes différents du nôtre pour l'ensemble du récit. Voir, par exemple, les contes allemands nos 13 et 135 de la collection Grimm, un conte tyrolien (Zingerle, II, p. 131), deux contes siciliens (Gonzenbach, nos 11 et 13), un conte grec moderne (Simrock, *Deutsche Märchen*, appendice, n° 3), etc.

En Orient, nous avons plusieurs rapprochements à faire. — On y trouvera sans doute nombre de détails qui se rapportent moins à notre conte lorrain, dans sa forme actuelle, qu'à ses deux thèmes principaux, dans leur pureté,

1. Ces lignes étaient écrites quand un conte basque, faisant partie d'une collection tout récemment publiée (Wentworth Webster, *Basque Legends*, London, 1877, p. 182 sq.) est venu confirmer notre interprétation. Dans ce conte, qui se rattache au thème de l'*Oiseau d'or*, il est dit expressément que le renard qui a secouru le prince était l'« âme » d'un homme mort, dont, comme dans notre conte lorrain, le prince a payé les dettes pour le faire enterrer.

au thème de l'*Oiseau d'or* et à celui de l'*Eau de la vie* (à ce dernier surtout) ; mais on n'aura pas de peine à y reconnaître non-seulement l'idée générale de notre *Petit Bossu*, — l'expédition de plusieurs princes qui vont chercher pour le roi leur père un objet merveilleux, le succès du plus jeune et la trahison des aînés, à la fin punie, — mais encore, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces récits orientaux, plusieurs des traits les plus caractéristiques de notre conte : ainsi, nous y voyons le plus jeune prince dédaigné par son père et partant seul en expédition ; les frères aînés faisant des dettes, réduits à la misère et retenus prisonniers, puis délivrés par le jeune prince ; celui-ci jeté par eux dans un puits, etc.

Preçons d'abord la grande collection de contes, chants et poèmes des Tartares de la Sibérie méridionale, qui a été publiée par M. W. Radloff et déjà citée plusieurs fois par nous. Elle contient dans le volume concernant les Kirghiz, à côté des chants et récits non écrits, quelques poèmes formant dans le pays une sorte de littérature. Dans l'un de ces poèmes (t. III, 1870, p. 533 seq.), trois princes se mettent en route ensemble pour aller chercher certain rossignol, que leur père a vu en songe. Arrivés à un endroit où trois chemins s'ouvrent devant eux, ils se séparent. Le plus jeune, Hæmra, devient l'époux d'une péri (sorte de fée) et, avec l'aide de celle-ci, il parvient à prendre l'oiseau merveilleux. Comme il s'en retourne vers le pays de son père, il rencontre dans une auberge ses deux frères, devenus valets de cuisine¹ ; il paie leurs dettes et les emmène avec lui. En chemin, ses frères lui crèvent les yeux et le jettent dans un puits. Le rossignol qu'ils rapportent à leur père révèle à celui-ci le sort de Hæmra. Le poème s'arrête court : on s'attendait à voir réparaître la péri, qui avait donné à Hæmra, pour qu'il pût l'appeler en cas de danger, une boucle de ses cheveux.

Dans un conte tartare de la même collection (t. IV, 1872, p. 146), trois princes partent aussi à la recherche d'un oiseau merveilleux. Le plus jeune seul se montre charitable envers un loup, qui lui indique où est l'oiseau et ce qu'il doit faire pour s'en emparer. Suit, comme dans le thème de l'*Oiseau d'or*, une série d'entreprises (enlever des chevaux, une guitare d'or, une jeune fille), auxquelles le prince est condamné pour avoir oublié les recommandations du loup. Il manque dans ce conte tartare la trahison des frères aînés.

Une autre collection, également citée précédemment dans nos remarques, les contes avars du Caucase, traduits en 1873 par M. Schiefner, nous fournit encore un conte à comparer au nôtre. Si on laisse de côté un long épisode dont nous aurons occasion de reparler plus tard, ce conte peut se résumer très-brèvement. Le commencement est celui du poème kirghiz ; seulement, à la place du rossignol, il y a un « cheval de mer ». C'est avec l'aide d'une vieille géante, sorte d'ogresse, dont il a su gagner la bienveillance, que le plus jeune prince parvient à se rendre maître du cheval et aussi d'une fille du roi de la mer. A son retour, en passant dans une ville, il trouve ses frères réduits à la misère et devenus valets, l'un chez un boulanger, l'autre chez un boucher. Il

1. Dans un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 7), les deux frères sont également valets d'auberge.

les prend avec lui; mais ceux-ci, envieux, s'arrangent de façon à le faire tomber dans un puits. Le cheval l'en retire et, à sa vue, ses frères prennent la fuite pour ne plus revenir.

On peut également citer ici un conte arabe (*Mille et une Nuits*, t. XI, p. 175, de la trad. allemande dite de Breslau), dans lequel trois princes partent à la recherche d'un oiseau que leur père, le sultan du pays d'Yémen, veut avoir. Le plus jeune, Aladin, dédaigné de son père, délivre successivement deux princesses exposées à des monstres et, après les avoir épousées, il les abandonne pendant leur sommeil après leur avoir écrit dans la main son nom et son pays. Enfin il arrive dans la ville où se trouve la princesse qui possède l'oiseau. Grâce aux conseils d'un vieillard, il peut pénétrer dans le palais, gardé par des lions, et il se retire en toute hâte après avoir écrit son nom et son pays dans la main de la princesse endormie. Puis il reprend le chemin de la capitale de son père. Parvenu non loin de là, il rencontre ses frères qui l'accablent de coups et lui prennent l'oiseau. Mais bientôt arrivent auprès de la ville, accompagnées des sultans leurs pères et de grandes armées, les deux princesses qu'Aladin a délivrées et celle dans le palais de laquelle il a pénétré. La trahison des frères aînés se découvre, et le sultan d'Yémen cède son trône à Aladin.

Donnons encore l'analyse d'un roman hindoustani traduit par M. Garcin de Tassy dans la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies* (1858, t. I, p. 212) sous ce titre : *La Doctrine de l'amour ou Taj-Ulmuluk et Bakawali, roman de philosophie religieuse, par Nihal Chand, de Delhi*. Le roi Zain Ulmuluk a perdu la vue. Les médecins déclarent que le seul remède est la « rose de Bakawali. » Les quatre fils aînés du roi partent pour aller chercher cette rose. Un cinquième fils, Taj-Ulmuluk, que son père a fait élever dans un palais éloigné, les rencontre et, apprenant d'une personne de leur suite qui ils sont et où ils vont, il se joint à l'escorte comme un voyageur. Arrivés dans une ville, les quatre aînés entrent dans le palais d'une courtisane, nommée Lakkha, et perdent au jeu par son habileté déloyale tout leur argent et leur liberté. Taj-Ulmuluk décide de les délivrer; il gagne la partie contre Lakkha et la rend son esclave. Il lui raconte alors son histoire et apprend que la rose se trouve dans le jardin de Bakawali, fille du roi des fées. Mais le soleil lui-même ne saurait pénétrer à travers la quadruple enceinte de ce jardin. Des millions de *dives* (génies) veillent de tous côtés; en l'air, des fées écartent les oiseaux; sur la terre, la garde est confiée à des serpents et à des scorpions; au-dessous du sol, au roi des rats avec des milliers de ses sujets. Taj-Ulmuluk s'habille en derviche et se met en marche. Bientôt il tombe entre les mains d'un dive-géant qui veut d'abord le manger, puis qui a pitié de lui et finit par le prendre en amitié, surtout quand le prince lui a fait manger des mets délicieux apprêtés par lui. Ce dive fait serment de faire ce que le prince désirera. Le prince lui parle de la rose¹. Le dive fait venir un autre dive, lequel envoie le prince à sa sœur Hammala, chef des dives qui gardent la rose. Après divers incidents, Hammala ordonne au roi des rats de creuser un passage souterrain et de porter Taj-Ulmuluk dans le

1. Pour cet épisode, comparez le conte italien n° 37 de la collection Comparetti, mentionné plus haut. Le prince est, là aussi, aidé par un ogre.

jardin de Bakawali. Taj-Ulmuluk prend la rose, pénètre dans le château de Bakawali endormie et emporte l'anneau de celle-ci. De retour, il délivre ses frères, toujours prisonniers de la courtisane, sans se faire connaître d'eux, et les suit, déguisé en fakir. Les entendant se vanter d'avoir la rose, il a l'imprudence de leur dire que c'est lui qui la possède et de le prouver en rendant la vue à un aveugle. Ses frères lui prennent la rose, l'accablent de coups et retournent chez leur père, à qui ils rendent la vue. — La suite de ce roman hindoustani serait trop longue à raconter ici en détail. Elle se rapproche de plusieurs contes du type de *l'Eau de la vie*. Bakawali, surprise de la disparition de sa rose et de son anneau, se met à la recherche du ravisseur. Elle finit par le trouver; les méchants frères sont démasqués, et Taj-Ulmuluk, qui a été secouru dans sa détresse par sa protectrice Hammala, épouse Bakawali.

Dans l'Inde encore, nous trouvons un autre récit qu'il convient de rapprocher de tous les précédents. C'est un conte populaire qui a été recueilli dans le Bengale par M. G.-H. Damant, et publié dans une revue de Bombay, *The Indian Antiquary* (t. IV, 1875, p. 54 et suiv.). En voici le résumé : — Un roi a deux fils, Chandra et Siva Dàs, nés de ses deux femmes, Surâni et Durâni. Il ne peut souffrir Siva Dàs ni sa mère, et il les a relégués dans une cabane où ils vivent d'aumônes. Siva Dàs est très-dévoût au dieu Siva, et il en a reçu un sabre qui donne la victoire à son possesseur, le protège contre les dangers et le transporte où il le désire. Or, certaine nuit, le roi fait un rêve merveilleux, auquel il ne cesse de penser : il a vu endormie une femme dont la beauté illumine tout un palais ; chaque fois qu'elle respire, une flamme sort de ses narines, comme une fleur. Il déclare à son premier ministre que si celui-ci ne lui montre pas « son rêve », il le fera mettre à mort. Le premier ministre part aussitôt avec Chandra et une nombreuse suite. Entendant parler du songe de son père, Siva Dàs fait demander au roi la permission de se mettre lui aussi en campagne. « Qu'il parte si bon lui semble, dit le roi; s'il meurt, je n'en serai pas fâché : il n'est pas mon fils. » Siva Dàs se fait transporter par son sabre à la place où sont Chandra et ses compagnons, qu'il trouve arrêtés par une forêt. Grâce à son sabre, Siva Dàs peut traverser cette forêt, et, arrivé à un village, il entre au service d'un roi qui, en récompense d'un grand service rendu, lui donne sa fille en mariage. Puis il se fait transporter dans le pays des *râkshasas* (sorte de mauvais génies, de démons). Pris par deux *râkshasas*, il est apporté par eux à leur roi qui, loin de vouloir le manger, le prend en amitié et le marie à sa fille. Un jour Siva Dàs raconte au roi des *râkshasas* l'histoire du rêve. Le roi lui dit que ce « rêve » existe et il le renvoie à certain ascète qui vit dans la forêt. L'ascète donne à Siva Dàs le moyen de trouver l'*apsara* (danseuse céleste) que son père a vue en songe et de conquérir sa main¹. L'*apsara* ne reste que quelque temps avec Siva Dàs et lui donne en le quittant une flûte qui lui servira à la faire venir auprès de lui quand il le voudra. Siva Dàs retourne auprès de son beau-père le *râkshasa*, qui lui fait encore épouser sa nièce; puis il s'arrête chez le roi, son autre beau-père, et se fait transporter par le sabre, lui et ses trois

1. Nous étudierons ce passage en détail à l'occasion de notre conte *Chatte blanche*.

femmes, à l'endroit où sont restés Chandra et le premier ministre. Sur une question de Chandra, il lui dit qu'il a trouvé le « rêve » du roi. Chandra en conclut que ce « rêve » est l'une des trois femmes que Siva Dàs a ramenées, et il comploté avec le ministre de tuer Siva Dàs et de s'emparer de ses femmes. Un jour, il invite Siva Dàs à jouer avec lui aux dés sur la margelle d'un puits. Siva Dàs, soupçonnant quelque mauvais dessein, dit à ses femmes que, si Chandra le précipite dans le puits, il faudra qu'elles y jettent aussitôt leurs beaux vêtements et leurs ornements. Chandra l'ayant effectivement poussé dans le puits, où le sabre merveilleux l'empêche de périr, elles font ce que Siva Dàs leur avait prescrit, et celui-ci prend tous ces objets avec lui. Quand Chandra arrive à la cour de son père, le roi, très-joyeux, invite d'autres rois à venir voir son « rêve », et Surânî, la mère de Chandra, envoie dire à Durânî, la mère de Siva Dàs, de venir la trouver. Cependant Siva Dàs s'est transporté en secret dans sa maison, et il dit à sa mère d'aller chez Surânî et de se parer des habits et des ornements qu'il a rapportés du pays des rākshasas (ceux que ses femmes lui ont jetés dans le puits) : personne n'a jamais vu de ces ornements et personne ne peut les imiter. Quand les trois jeunes femmes remarquent les vêtements et les ornements que porte Surânî, elles se disent l'une à l'autre que ce doit être la mère de leur mari ¹. Pendant ce temps, les rois se sont tous réunis, et Chandra doit leur montrer le « rêve. » Il va trouver les jeunes femmes et, voyant qu'elles ne savent rien du rêve, il s'enfuit par une porte dérobée. Les trois princesses révèlent alors ce qui s'est passé. Chandra et sa mère sont bannis ; Siva Dàs et Durânî, mis à leur place. Siva Dàs fait venir sa femme l'apsara, et le roi le fait monter sur son trône.

XX.

RICHEDEAU.

Il était une fois un pauvre homme, appelé Richedeau, qui avait autant d'enfants qu'il y a de trous dans un tamis. Il envoya un jour un de ses petits garçons chez le seigneur du village pour lui emprunter un boisseau. « Qu'est-ce que ton père veut faire d'un boisseau ? demanda le seigneur. Est-ce pour mesurer vos poux ? — Monseigneur, » répondit l'enfant, « il veut mesurer l'argent qu'il vient de rapporter à la maison. »

1. Nous donnons ce passage assez au long, — bien qu'il ne se rapporte pas aux contes du type du nôtre, — à cause des ressemblances qu'il présente avec notre conte de *Jean de l'Ours* (n° 1 de cette collection). Dans le conte indien comme dans le conte lorrain, ce sont des bijoux merveilleux, dons de trois princesses, qui font connaître à celles-ci, quand elles les revoient, la présence non loin de là du héros que des traîtres avaient abandonné au fond d'un puits. — Ce trait n'avait pas encore, que nous sachions, été trouvé en Orient. (Comparez, pour la combinaison de ce thème des bijoux avec celui de l'*Oiseau d'or*, le conte grec moderne n° 51 de la collection Hahn).

Bien que le seigneur n'y crût guère, il dit à une servante de donner le boisseau. Richedeau mesura donc son argent et renvoya ensuite le boisseau; comme il ne l'avait pas bien secoué, on trouva au fond trois louis d'or.

Le seigneur, fort surpris, alla aussitôt chez Richedeau. « Comment as-tu fait, » lui demanda-t-il, « pour avoir tant d'argent? — Monseigneur, » répondit Richedeau, qui ne voulait pas dire son secret, « j'ai porté à la foire la peau de ma vache, et je l'ai vendue à raison d'un louis chaque poil. — Est-ce bien vrai, ce que tu me dis là? — Rien n'est plus vrai, monseigneur. — Eh bien! je vais faire tuer les cinquante bêtes à cornes qui sont dans mon étable, et j'en retirerai beaucoup d'argent. » Le seigneur fit donc venir des bouchers qui abattirent tous ses bœufs et toutes ses vaches; puis il envoya ses gens porter les peaux à la foire pour les vendre à raison d'un louis chaque poil. Mais les valets eurent beau offrir leur marchandise; dès qu'ils faisaient leur prix, chacun leur riait au nez, et ils revinrent sans avoir rien vendu.

Le seigneur, furieux de sa mésaventure, courut chez Richedeau pour décharger sa colère sur lui. Celui-ci l'aperçut de loin, et il dit à sa femme: « Voilà monseigneur qui vient pour me quereller. Mets-toi vite au lit et fais la morte. » En entrant dans la cabane, le seigneur remarqua l'air affligé de Richedeau. « Qu'as-tu donc? » lui demanda-t-il. — « Ah! monseigneur, ma pauvre femme vient de trépasser! — Mon ami, » lui dit le seigneur, « je te plains: c'est un grand malheur. » Et il s'en retourna sans songer aux reproches qu'il voulait faire à Richedeau.

« Voilà qui est bien pour le moment, dit alors la femme de Richedeau; mais plus tard, quand monseigneur me verra sur pied, qu'aurai-je à lui dire? — Tu lui diras que je t'ai soufflé dans l'oreille, et que cela t'a ressuscité. »

Quelque temps après, le seigneur, passant par là, vit la femme de Richedeau assise devant sa porte. « Quoi, » dit-il, « c'est vous, madame Richedeau? je vous croyais morte et enterrée. — Monseigneur, » répondit-elle, « j'étais morte en effet, mais mon mari m'a soufflé dans l'oreille, et cela m'a fait revenir. — C'est bon à savoir, » pensa le seigneur; « il faudra que j'en fasse l'essai sur ma femme. » De retour au château, il n'eut rien de plus pressé que de tuer sa femme; ensuite il lui souffla dans l'oreille pour la ranimer, mais il eut beau souffler, la pauvre femme ne bougea pas.

Le seigneur, au désespoir, fit atteler sur-le-champ son carrosse, et partit avec plusieurs valets pour se saisir de Richedeau. On l'enchaîna et on l'enferma dans un sac que l'on mit dans le carrosse; puis on se remit en route et l'on arriva dans un pré, au bord d'un grand trou rempli d'eau. Richedeau fut déposé sur l'herbe; mais, au moment où on allait le

jeter dans l'eau, les cloches sonnèrent la dernière laisse pour l'enterrement de la femme du seigneur. Celui-ci revint en toute hâte au château avec ses gens, afin de n'être pas en retard pour la cérémonie.

Richedeau, resté seul dans son sac au milieu du pré, se mit à dire à haute voix : « Pater, Pater. » Un berger, l'ayant entendu, s'approcha de lui et lui demanda : « Que fais-tu là, et qu'as-tu à dire Pater ? » Richedeau répondit : « Je dois rester là-dedans jusqu'à ce que je sache le Pater, et je ne puis en venir à bout ; on voudrait me faire curé. — Cela m'irait bien, à moi, d'être curé, » dit le berger ; « je sais le Pater tout au long. — Eh bien ! » dit Richedeau, « veux-tu te mettre à ma place ? — Volontiers, » dit l'autre. Quand Richedeau fut sorti du sac, il y enferma le berger et partit avec les moutons.

Cependant le berger, dans le sac, disait et redisait son Pater sans se lasser. Après l'enterrement, le seigneur revint au pré avec ses gens et leur ordonna de prendre le sac et de le jeter dans l'eau. Le pauvre berger eut beau crier : « Mais je sais mon Pater tout au long. » On ne fit pas attention à ses cris, et on le jeta dans le trou.

Richedeau retourna le soir au village avec les moutons. Le seigneur le vit passer. « Comment, » lui dit-il, « tu n'es pas mort ? — Non, monseigneur ; il aurait fallu me jeter un peu plus loin. — Mais, » dit le seigneur, « où donc as-tu trouvé ces moutons ? — Au fond de l'eau, monseigneur ; à quelques pieds plus loin, on trouverait mieux encore. Oh ! les beaux moutons ! Si vous voulez, monseigneur, je vous les ferai voir. »

Le seigneur suivit Richedeau, qui emmena son troupeau avec lui. Quand ils furent arrivés au bord de l'eau, où se reflétait l'image des moutons : « Regardez, » dit Richedeau, « regardez, monseigneur, les beaux moutons que voilà ! »

Aussitôt le seigneur sauta dans l'eau pour les aller prendre, et il se noya. Quant à Richedeau, il devint le seigneur du village.

Ce conte, variante de notre n° 10, *René et son seigneur*, — aux remarques duquel nous renvoyons, — outre qu'il est moins complet, présente une lacune qui n'existe pas dans ce n° 10. Rien n'explique comment le héros, donné comme un « pauvre homme », se trouve tout d'un coup en état de mesurer l'or au boisseau. En revanche, la dernière partie de *Richedeau* est plus claire et mieux conservée.

Une autre variante, que nous avons également entendue à Montiers-sur-Saulx, a, elle aussi, l'épisode du boisseau, mais elle le motive bien. Voici les traits principaux de cette variante, très-voisine de divers contes étrangers, par exemple du conte allemand n° 15 de la collection Præhle (*Marchen für die Jugend*. Halle, 1854) :

Une fillette, qui est partie de chez ses parents parce qu'elle ne veut pas aller à l'école, s'en va par le monde en emportant sous son bras un corbeau

qu'elle a attrapé. Ayant été accueillie dans une maison en l'absence du maître, elle regarde par une fente dans la chambre voisine de l'endroit où on l'a mise et observe ce qui s'y passe. Le maître étant rentré, il demande à la fillette ce que c'est que la bête qu'elle tient sous son bras. « C'est un devin, » répond-elle. — « Comment? un devin? — Oui, c'est une bête qui sait dire tout ce qui se passe. — Est-il à vendre? — Je vous le vendrai, si vous voulez; mais je vais d'abord vous montrer ce qu'il sait faire. » Et elle frappe la tête du corbeau, qui se met à croasser. « Il dit qu'il y a quelqu'un de caché dans la chambre d'à côté. » L'homme entre dans la chambre et voit que c'est vrai. Puis la fillette fait dire à son corbeau qu'il y a des victuailles et du vin cachés dans le buffet. « C'est un devin véritable! » dit l'homme; « si cher qu'il soit, je veux l'acheter. » Il donne à la fillette beaucoup d'argent et un âne pour le porter, et la fillette s'en va plus loin. Elle vend bien cher son âne à un meunier en lui disant que c'est une « quittance » : quand on doit de l'argent, on n'a besoin que de présenter cet âne à son créancier pour n'avoir plus rien à payer; de plus, elle lui fait croire (de la même façon que René, le héros de notre n° 10) que l'âne fait de l'or. Puis elle va trouver sa marraine et la prie de lui prêter un boisseau. « Pourquoi faire? — Pour mesurer mes écus d'or. » On lui prête le boisseau et, quand elle est partie et qu'on frappe sur le fond du boisseau, il en tombe trois louis. L'explication prétendue de cette fortune, donnée non point par la fillette, mais par son père, ce qui est assez bizarre, est la même que dans *Richedeau* : c'est qu'on a vendu une vache et son veau un sou le poil. La fin de cette variante est encore celle de *Richedeau*, mais fort confuse.

Le trait des pièces d'or qui restent au fond du boisseau se retrouve dans d'autres contes. Ainsi dans un conte arabe des *Mille et une Nuits* (*Hist. d'Ali-Baba et des quarante voleurs*), Cassim a mis de la poix au fond du boisseau que son frère est venu lui emprunter, et c'est ainsi qu'il découvre qu'Ali-Baba a mesuré de l'or. Dans d'autres contes, c'est à dessein que les pièces d'or ont été laissées dans le boisseau. Ainsi, dans le conte de *Boukoutchi-Khan*, le pendant du *Chat botté* chez les Avars du Caucase, le renard, qui remplit le rôle du chat, va emprunter au Khan un boisseau pour mesurer, lui dit-il, l'argent, puis l'or de son maître; et, chaque fois, il a soin d'enfoncer dans une fente du boisseau l'unique pièce d'argent ou d'or qu'il possède (*Mém. de l'Ac. de St-Petersbourg*, t. XIX, 1873, n° 6, p. 54). Il en est de même dans le conte sibérien correspondant, recueilli chez les Tartares riverains de la Tobol (Radloff, *op. cit.*, t. IV, p. 359). Comparez encore un passage du conte indien que nous donnerons tout à l'heure.

Nous nous arrêterons un instant sur un ou deux autres détails de *Richedeau* qui ne se trouvent pas non plus dans le conte lorrain de même type déjà publié (n° 10).

Dans le conte allemand n° 61 de la collection Grimm, le paysan dit au maire et aux gens du village qu'il a vendu trois cents écus la peau de sa vache; aussitôt, comme le seigneur de Richedeau, tous s'empressent de tuer leurs vaches.

Dans le conte allemand de la collection Præhle que nous avons mentionné plus haut, le paysan montre aux gens l'image des moutons se reflétant dans

l'eau, comme fait Richedeau. Dans le n° 61 de Grimm, c'est l'image de nuages floconneux qu'il leur montre, et il leur fait croire que ce sont des moutons.

Une autre variante de ce même conte, que nous avons également recueillie à Montiers-sur-Saulx, présente quelques traits particuliers. Nous en donnerons le résumé : Une veuve a trois fils, François, Claude et Jean. Les deux premiers, l'un marchand de cochons, l'autre marchand de chevaux, sont mariés ; Jean demeure avec sa mère. Un jour, Jean dit à celle-ci qu'il veut aller vendre de la mélasse pour du miel. Il met de la mélasse plein un grand tonneau avec un peu de miel par dessus. Il rencontre ses frères, qui lui demandent ce qu'il a à vendre, et veulent lui acheter son miel. Jean le leur fait cent écus et ne veut rien en rabattre. Les autres trouvent que c'est bien cher, mais ils finissent par donner les cent écus. Jean étant revenu chez sa mère, celle-ci lui demande à qui il a vendu sa mélasse ; il répond que c'est à ses frères. « Tu n'aurais pas dû les attraper, » lui dit-elle. François et Claude, ayant découvert la tromperie, viennent pour tuer Jean. Mais auparavant Jean s'est concerté avec sa mère. Quand ses frères arrivent, il la leur montre étendue dans son lit et leur dit qu'elle est morte ; puis il prend une flûte, lui en joue dans l'oreille, et elle se relève. François et Claude demandent à Jean combien il veut vendre la flûte. « Cent écus. — Les voilà. » Ensuite Jean met dans un sac de la mousse avec un peu de laine par dessus, et ses frères l'achètent pour de la laine. Quand ils rentrent chez eux, leurs femmes les querellent à cause de ce sot marché ; ils tuent et essaient en vain de les ressusciter au moyen de la flûte. Cependant, Jean, passant près d'un troupeau, demande au berger de le lui prêter : le berger, pendant ce temps, ira à la messe. Et Jean s'en va avec le troupeau. Ses frères, qui le cherchaient pour le tuer, le rencontrent et lui demandent où il a eu ce troupeau. Il les mène sur le bord de la rivière et leur dit qu'il a sauté dedans et que c'est là qu'il a trouvé les moutons. Aussitôt l'un de ses frères se jette dans la rivière. *Glou, glou, glou*, fait l'eau, pendant qu'il se noie. Le second frère demande à Jean ce que dit l'autre. « Il dit que tu ailles l'aider. » Et il se noie comme le premier. Comme ils n'ont pas d'héritier, c'est Jean qui recueille leur fortune.

Aux différents contes mentionnés dans les remarques de notre n° 10, il faut ajouter un conte basque (Wentworth Webster, *Basque Legends*, p. 154), et, dans la littérature du XVI^e siècle, un conte de Straparola (n° 7 des contes extraits de Straparola et traduits en allemand par Valentin Schmidt. Berlin, 1817), ce dernier omis par inadvertance.

Au moment où nous avons rédigé les remarques de ce n° 10, nous ne connaissions en Orient que deux contes des Tartares de Sibérie, qui fussent à rapprocher des contes de ce type. Aujourd'hui nous pouvons en citer un autre, venant de l'Inde elle-même et qui a beaucoup de ressemblance avec notre n° 10 surtout. Ce conte, intitulé *Le Paysan qui attrapa les six hommes*, a été recueilli dans le Bengale par M. G.-H. Damant et publié en 1874 dans la revue *The Indian Antiquary* (p. 11). En voici l'analyse :

Un paysan a un oiseau apprivoisé ; quand il est à travailler aux champs, sa femme attache à l'oiseau une pipe et tout ce qu'il faut pour fumer, et l'oiseau va le porter à son maître. Un jour, six hommes qui passent par là voient ce

manège de l'oïseau, et ils offrent au paysan de le lui acheter trois cents roupies. Le marché fait, ils attachent à l'oïseau trois cents autres roupies et lui disent de les porter à certain endroit. Mais l'oïseau, naturellement, s'en retourne avec sa charge à la maison du paysan. Celui-ci prend l'argent et fait avaler à sa vache une centaine de roupies. Cependant, les six hommes, s'apercevant que l'oïseau n'a pas fait la commission, vont trouver le paysan. En entrant chez lui, ils voient la vache en train de se débarrasser des roupies : voilà l'oïseau oublié, et les six hommes donnent au paysan cinq mille roupies pour avoir cette merveilleuse vache. Ils l'emmènent chez eux, mais la vache ne donne plus d'or du tout, et les six hommes la ramènent au paysan. Celui-ci les invite à dîner avant qu'on ne s'explique. Ils acceptent. Pendant le repas, le paysan prend un bâton, et au moment où sa femme sort pour aller chercher encore à manger, il l'en frappe en disant : « Sois changée en jeune fille et apporte-nous un autre plat. » A leur grande surprise, les six hommes voient, au lieu de la femme, une jeune fille (en réalité la fille du paysan) apporter le second plat. Cette même scène se renouvelle plusieurs fois. Ils achètent le bâton cent cinquante roupies, et le paysan leur recommande de bien battre leurs femmes quand elles leur apporteront à manger : elles recouvreront ainsi leur première jeunesse et leur première beauté. Les six hommes suivent si bien cette recommandation, qu'ils les assomment toutes. Furieux, ils courent à la maison du paysan et y mettent le feu. Le paysan ramasse une partie des cendres, en remplit plusieurs sacs, dont il charge un buffle, et il se met en route vers Rangpour. Chemin faisant, il rencontre plusieurs hommes qui conduisent à un banquier de cette ville des buffles chargés de sacs de roupies. Il se joint à eux, et, pendant qu'ils dorment, il leur prend deux sacs de roupies, met à la place deux sacs de cendres et s'enfuit. Il prie ensuite un des six hommes, qu'il rencontre, de conduire ces sacs à sa femme : auparavant il avait enduit de gomme le fond d'un des sacs, de sorte qu'il y reste attachées quelques roupies, et l'homme peut ainsi voir quel en était le contenu. Il va aussitôt le dire à ses camarades et les six hommes viennent demander au paysan comment il a eu cet argent ; il répond que c'est en vendant les cendres de sa maison. Aussitôt les autres brûlent leurs maisons et s'en vont au bazar mettre les cendres en vente. Ils n'y gagnent que des coups. (Comparez, pour cet épisode, qui manque dans nos contes lorrains, un trait analogue d'un conte hessois résumé dans les remarques du n° 61 de Grimm, t. III, p. 107). Plus furieux que jamais, ils se saisissent du paysan, et, après l'avoir mis dans un sac, pieds et poings liés, ils le jettent dans la rivière Ghoradhuba, qui coule auprès de là. Par bonheur pour le paysan, le sac, en s'en allant à la dérive, s'accroche à un pieu. Vient à passer un homme à cheval. Le paysan lui crie de vouloir bien le tirer du sac, et qu'il lui coupera de l'herbe pour son cheval sans lui demander de salaire. L'homme le tire du sac, et le paysan lui propose d'aller promener son cheval ; l'autre le lui confie, et le paysan passe ainsi auprès des six hommes. Ceux-ci, fort étonnés de le revoir, lui demandent où il a trouvé ce cheval. Il leur répond que c'est dans la rivière Ghoradhuba et qu'il y en reste beaucoup d'autres plus beaux. Aussitôt ils veulent savoir ce qu'il faut faire pour les avoir. Le paysan leur dit d'apporter chacun un sac avec une bonne corde et de se mettre dedans. La chose faite, il en jette un dans l'eau. En entendant le

bouillonnement de l'eau, les autres demandent ce que c'est : le paysan répond que c'est leur camarade qui prend un cheval. (Comparez dans la variante ci-dessus le détail du *glou glou* de l'eau.) Alors tous demandent à être jetés vite dans l'eau. Le paysan s'empresse de les satisfaire, et ensuite il vit tranquille et heureux.

On le voit, ce conte indien est tout à fait le pendant de nos contes européens de ce type. La fin seule n'est pas complète, mais nous en avons une forme sans lacune dans un épisode d'un autre conte également indien qui a été recueilli chez les Sântâls par le Rév. F.-T. Cole et publié dans *l'Indian Antiquary* (1875, p. 258). Gouya s'est associé à une bande de voleurs. Un jour, il se prend de querelle avec eux ; les voleurs le battent, lui lient pieds et poings et le portent vers la rivière pour le noyer. Mais, en chemin, comme ils ont grand' faim, ils s'en vont chercher à manger et déposent Gouya au pied d'un arbre. Un berger qui passe par là, attiré par les cris de Gouya, lui demande qui il est et pourquoi il crie. Gouya répond : « Je suis un fils de roi et on m'emporte malgré moi pour me faire épouser une fille de roi que je n'aime pas. — Laissez-moi me mettre à votre place, » dit le berger, « j'épouserai volontiers la princesse. » Il délivre Gouya et se laisse mettre à sa place pieds et poings liés. Bientôt après reviennent les voleurs ; ils prennent le prétendu Gouya et, en dépit de ses protestations qu'il n'est pas Gouya, ils le jettent dans la rivière. Pendant ce temps Gouya s'est enfui, poussant devant lui les vaches du berger. Quelques jours après, les voleurs le rencontrent avec son troupeau et lui demandent d'où lui viennent ces vaches. Gouya leur dit qu'il les a prises dans la rivière où ils l'ont jeté. S'ils le veulent, il les jettera dedans à leur tour, et ils trouveront autant de vaches qu'ils en pourront désirer. La proposition est acceptée avec empressement ; les voleurs sont garrotés et jetés par Gouya dans la rivière, où ils se noient.

Chose curieuse ! les principaux traits de cet épisode se présentent dans un troisième conte indien sous une forme non plus plaisante, mais merveilleuse. On en jugera en lisant ce fragment d'un conte recueilli dans la même région que le précédent par le même M. Cole (*Indian Antiquary*, 1875, p. 111). Un roi, voulant se débarrasser du héros du conte, nommé Toria, fait organiser une grande chasse : Toria doit faire partie de la suite et porter la provision d'œufs et d'eau. Arrivés auprès d'une caverne, les gens du roi disent qu'il s'y est réfugié un lièvre et ils forcent Toria à y pénétrer ; puis ils roulent à l'entrée de grosses pierres, amassent des broussailles devant et y mettent le feu pour étouffer Toria. Mais celui-ci casse ses œufs, et toutes les cendres sont dispersées (*sic*) ; ensuite il verse son eau sur la braise, et le feu s'éteint. Etant parvenu, non sans peine, à se glisser hors de la caverne, il voit, à son grand étonnement, que toutes les cendres sont devenues des vaches et tout le bois à moitié brûlé, des buffles. Il rassemble toutes ces bêtes et les mène chez lui. Quand le roi les voit, il demande à Toria où il se les est procurées. Celui-ci lui dit qu'il les a trouvées dans la caverne où on l'a enfermé : il y en a encore bien d'autres ; mais, pour les avoir, il faut que le roi et ses gens entrent dans la caverne, qu'on en bouche l'entrée et qu'on allume du feu devant, comme on a fait pour lui. Le roi s'introduit aussitôt avec ses gens dans la caverne, après avoir

dit à Toria de fermer l'entrée et d'allumer le feu. Toria ne se fait pas prier, et le roi et sa suite périssent étouffés.

Un simple détail de narration. Nous avons déjà rencontré dans un de nos contes (n° 4) cette bizarre expression « autant d'enfants qu'il y a de trous dans un tamis », et nous l'avons rapprochée d'une expression exactement semblable d'un conte hongrois. Nous pouvons ajouter aujourd'hui qu'elle se trouve également dans un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 21).

XXI.

LA BICHE BLANCHE.

Il était une fois un roi que deux jeunes filles aimaient. L'une d'elles était sorcière; ce fut l'autre que le roi épousa.

Au bout de quelque temps, la jeune reine accoucha d'un fils. Ce jour-là le roi n'était pas au château : la sorcière en profita pour se glisser auprès de la reine; elle la changea en biche blanche et prit sa place. Si dans trois jours personne n'avait délivré la reine, elle devait rester enchantée toute sa vie. Bichaudelle seule, la servante de la reine, avait vu ce qui s'était passé, mais elle n'osa le dire à personne, car elle aurait été, elle aussi, changée en biche blanche.

Le lendemain, le roi revint au château. Il entra dans la chambre où était la sorcière, et, croyant que c'était sa femme, il lui demanda comment elle allait. « Pas trop bien, et si je ne mange de la biche blanche au bois, je mourrai. » Le roi s'en fut à la chasse et poursuivit longtemps la biche; mais celle-ci se cachait dans les taillis, dans les broussailles, si bien qu'il ne put l'atteindre.

La nuit, la vraie reine revint :

« Bichaudelle, ouvre-moi ta porte.

— Plait-il, dame? — Où est le roi?

Le roi est-il couché? — Oui, dame, il est au chevet,

Qui tient sa dame par la main.

— Hélas! plus que deux nuits, mon cher fils,

Et si le roi ton père ne me délivre,

Je serai donc toute ma vie biche blanche au bois. »

Les serviteurs entendirent tout, mais ils n'osèrent rien dire.

Le matin, le roi vint trouver la sorcière et lui demanda comment elle allait. « Pas trop bien, et si je ne mange de la biche blanche au bois, je mourrai. » Le roi poursuivit encore la biche, mais elle se cachait dans les taillis, dans les broussailles, et il ne put l'atteindre.

La nuit, la reine revint encore :

« Bichaudelle, ouvre-moi ta porte.

— Plait-il, dame ? — Où est le roi ?
 Le roi est-il couché ? — Oui, dame, il est au chevet,
 Qui tient sa dame par la main.
 — Hélas ! plus qu'une nuit, mon cher fils,
 Et si le roi ton père ne me délivre,
 Je serai donc toute ma vie biche blanche au bois. »

Les serviteurs avaient encore entendu les paroles de la reine, et cette fois ils les rapportèrent au roi.

Le matin, le roi vint demander à la sorcière comment elle allait. « Pas trop bien, et si je ne mange de la biche blanche au bois, je mourrai. » Le roi poursuivit la biche, mais il ne la pressa pas tant que les autres jours. La biche se cachait dans les taillis, dans les broussailles, et elle échappa au roi.

La nuit, la reine revint ; le roi s'était caché dans un coin de la chambre.

« Bichaudelle, ouvre-moi ta porte.
 — Plait-il, dame ? — Où est le roi ?
 Le roi est-il couché ? — Oui, dame, il est au chevet,
 Qui tient sa dame par la main.
 — Hélas ! plus que cette nuit, mon cher fils,
 Et si le roi ton père ne me délivre,
 Je serai donc toute ma vie biche blanche au bois. »

« Non, ma bien-aimée, » s'écria le roi, « vous ne le serez pas plus longtemps. » Au même instant le charme fut rompu. Le roi fit mourir la méchante sorcière et vécut heureux avec sa femme.

Ce petit conte doit être rapproché de plusieurs contes étrangers dans lesquels il ne forme qu'un épisode du récit. Celui qui lui ressemble le plus, à notre connaissance, est un conte suédois (Cavallius, p. 142 de la trad. allemande), où la mère de la fausse reine demande au roi, pour guérir sa fille, le sang de la petite cane, comme la sorcière demande à manger de la biche blanche¹. Dans ce conte, la vraie reine revient aussi trois nuits ; chaque fois elle demande au petit chien ce que fait la sorcière, etc.

Dans un conte russe (Ralston, *Russian Folk-Tales*, p. 184), la vraie reine, changée en oie sauvage par sa marâtre, qui lui a substitué une sienne fille,

1. Ce trait se rencontre dans des contes qui diffèrent du nôtre pour tout le reste. Ainsi, dans un conte grec moderne, recueilli dans l'Asie Mineure (Hahn, n° 49), une jeune fille, fiancée d'un prince, est changée en un poisson d'or par une négresse qui prend sa place auprès du prince. Voyant que celui-ci a beaucoup de plaisir à regarder le poisson d'or, la négresse fait la malade et dit que, pour qu'elle soit guérie, il faut qu'on tue le poisson et qu'on lui en fasse du bouillon. De même, dans une variante italienne, la négresse demande à manger pour se guérir une tourterelle qui n'est autre que la vraie fiancée du prince (Comparetti, n° 68).

revient trois nuits de suite pour allaiter son enfant. La troisième fois, il faudra qu'elle s'envole pour toujours « par delà les sombres forêts, par delà les hautes montagnes. »

Dans un conte catalan (*Rondallayre*, 3^e série, p. 149), une reine a été changée en colombe blanche par une *gitana*, qui a pris sa place auprès du roi ; elle vient plusieurs fois sous cette forme demander au jardinier du château comment se trouve le roi avec sa « reine noire » et ce que fait son enfant à elle.

Voyez encore les deux contes allemands de la collection Grimm, *Petit Frère et Petite Sœur* (n^o 11) et *les Petits hommes de la forêt* (n^o 13), avec les remarques de Guillaume Grimm sur le n^o 11. (Cf. un conte islandais de la collection Arnason, trad. angl., 2^e série, p. 443).

On peut enfin comparer, comme ayant beaucoup d'analogie avec le nôtre, le conte allemand *La Fiancée blanche et la Fiancée noire* (Grimm, n^o 135) et un conte lithuanien (Chodzko, *Contes des Paysans et des Pâtres slaves*, 1864, p. 315). Dans ces deux contes, une marâtre, qui conduit sa belle-fille à un roi que celle-ci doit épouser, la jette dans l'eau en la transformant en cane et lui substitue sa propre fille. Trois nuits de suite, la cane vient au palais du roi et (dans Grimm) demande ce que devient son frère et ce que fait le roi, ou (dans Chodzko) va pleurer sur le cercueil de son frère. Cf. un conte islandais (Arnason, *op. cit.* p. 235) et deux contes siciliens (Gonzenbach, n^{os} 13 et 33).

En Orient, nous trouvons dans un livre siamois un trait qui n'est pas sans ressemblance avec un passage de notre conte lorrain (*Asiatic Researches*, t. XX, Calcutta, 1836, p. 345). Une *yak* (sorte d'ogresse ou de mauvais génie) a pris la forme d'une belle femme et est devenue l'épouse favorite d'un roi. Voulant se débarrasser des autres femmes du roi, douze princesses sœurs, elle feint d'être malade et dit qu'elle ne pourra guérir que si on lui donne les yeux de douze personnes nées de la même mère. Il n'y a que les douze princesses qui se trouvent dans ce cas, et le roi leur fait arracher les yeux. — Nous ferons remarquer à ce propos que, dans un des contes islandais mentionnés plus haut (Arnason, p. 443), une *troll*¹ prend aussi la forme d'une belle femme et se substitue auprès du roi à la vraie reine qu'elle a fait disparaître.

XXII.

JEANNE ET BRIMBORIAU.

Un mendiant passait dans un village en demandant son pain ; il frappa à la porte d'une maison où demeurait un homme appelé Brimboriau avec Jeanne sa femme. Jeanne, qui se trouvait seule à la maison, vint lui ouvrir : « Que demandez-vous ? — Un morceau de pain, s'il vous plaît,

1. Les *trolls* jouent à peu près dans l'imagination islandaise le même rôle que les *yaks* dans l'imagination siamoise.

— Et où allez-vous ? — Je m'en vais au Paradis. — Oh ! bien, » dit la femme, « ne pourriez-vous pas porter une miche de pain et des provisions à ma sœur qui est depuis si longtemps en Paradis ? elle doit manquer de tout. Si je pouvais aussi lui envoyer des habits, je serais bien contente. — Je vous rendrais ce service de tout mon cœur, » répondit le mendiant, « mais jamais je ne pourrai me charger de tant de choses. Il me faudrait au moins un cheval. — Qu'à cela ne tienne ! » dit la femme, « prenez notre Finette ; vous nous la ramènerez ensuite. Combien vous faut-il de temps pour faire le voyage ? — Je serai revenu dans trois jours. »

Le mendiant prit la jument et partit, chargé d'habits et de provisions. Bientôt après, le mari rentra : « Où donc est notre Finette ? » dit-il. — Ne t'inquiète pas, » dit la femme ; « tout-à-l'heure il est venu un brave homme qui s'en va au Paradis. Je lui ai prêté Finette pour qu'il porte à ma sœur des habits et des provisions ; elle doit en avoir grand besoin. Je lui en ai envoyé pour longtemps. Ce brave homme reviendra dans trois jours. »

Brimboriau ne fut guère content ; pourtant il attendit trois jours, et, au bout de ce temps, ne voyant pas revenir la jument, il dit à sa femme de se mettre à sa recherche avec lui. Les voilà donc tous les deux à battre la campagne. En passant près d'un endroit où l'on avait enterré un cheval, Jeanne vit un des pieds qui sortait de terre. « Viens vite, » cria-t-elle à son mari ; « Finette commence à sortir du Paradis. » Brimboriau accourut, et, quand il vit ce que c'était, il fut fort en colère.

Sur ces entrefaites, survinrent des voleurs qui emmenèrent Brimboriau et sa femme. Les pauvres gens trouvèrent moyen de s'échapper, et emportèrent en se sauvant une porte que les voleurs avaient enlevée d'une maison. Comme il se faisait tard, ils montèrent tous les deux sur un arbre pour y passer la nuit, Brimboriau tenant toujours sa porte. Bientôt après, le hasard voulut que les voleurs vinssent justement sous cet arbre pour compter leur argent. Pendant qu'ils étaient assis tranquillement, Brimboriau laissa tomber la porte sur eux. Les voleurs effrayés se mirent à crier : « C'est le bon Dieu qui nous punit ! » Et ils s'enfuirent en abandonnant l'argent. Brimboriau s'empessa de le ramasser, et dit à sa femme : « Ne nous fatiguons plus à chercher Finette ; nous avons maintenant de quoi la remplacer. »

Nous avons entendu raconter à Montiers-sur-Saulx ce conte de plusieurs manières. Dans une de ces variantes, le mari, en rentrant à la maison, est si fâché de voir le cheval parti, qu'il décroche la porte pour la jeter sur le dos de sa femme. Jeanne s'enfuit, Jean court après elle, tenant toujours sa porte. Survient une troupe de voleurs ; Jean et Jeanne grimpent sur un arbre avec la porte pour n'être pas aperçus. Les voleurs viennent s'asseoir au pied de l'arbre, etc. — Ici, l'épisode de la porte est amené plus naturellement.

Dans une autre version, en partant à la recherche du cheval, l'homme, aussi simple que sa femme, prend la clef de la maison et dit à sa femme de prendre la porte sur son dos, « de peur que les voleurs n'entrent. » Une troisième variante met en scène un petit garçon emportant la porte de la maison, « pour qu'elle soit bien gardée. »

Dans une quatrième variante, apparaît un nouvel élément. Un jour, un homme dit à sa femme de faire une soupe maigre. « Pourquoi maigre, » dit la femme, « puisque nous avons du lard? — Le lard, » répond le mari, « c'est pour *dor'navant* (dorénavant, plus tard). » Un pauvre, qui passait, a entendu la conversation. Quand l'homme est à la charrue, il frappe et dit qu'il est « Dor'navant. » La femme s'empresse de lui donner sa plus belle bande de lard et lui tire du vin. Le pauvre lui ayant fait croire qu'il revient du Paradis, elle lui parle d'une sienne fille, qui est morte. « Je la connais, » dit le pauvre; « elle sera bien aise d'avoir ses habits. » La femme les lui donne, ainsi qu'une jument pour porter tout ce bagage. A son retour le mari est bien fâché, etc.

Les différents thèmes qui composent ce conte lorrain et ses variantes, figurent, soit séparés, soit réunis, dans divers autres contes français et étrangers.

Prenons d'abord le thème de l'homme qui prétend revenir du ciel. Nous le retrouvons dans un conte français du Vivarais (*Mélusine*, 1877, n° 6, col. 135); un conte allemand de la Souabe (Ernst Meier, *Deutsche Volksmärchen aus Schwaben*. Stuttgart, 1852, n° 20); un conte suisse (Sutermeister, n° 23); un conte norvégien (Asbjørnsen, t. I, n° 10 de la trad. all.); un conte anglais (Baring-Gould. Appendice à la fin des *Notes on Folklore of the Northern counties of England and the Borders*. By W. Henderson [Londres, 1866], n° 3); un autre conte anglais (*Mélusine*, 1876, n° 15, col. 352); un conte valaque (Schott, n° 43), — tous contes dans lesquels il se présente isolé; — dans des contes de diverses parties de l'Allemagne (Grimm, n° 104; Meier, p. 303; Præhle, *Kinder-und Volksmärchen*, n° 50), un conte du Tyrol allemand (Zingerle, I, n° 14), un conte des Valaques de la Moravie (Wenzig, *Westslawischer Merchenschatz*, p. 41), un conte italien de Rome (Miss Busk, *The Folk-Lore of Rome*, p. 361), un conte irlandais (F. Kennedy, *The Fireside Stories of Ireland*, p. 13), — où il est combiné avec d'autres thèmes, souvent (dans Meier, Præhle, Zingerle, Wenzig) avec le thème que nous examinerons après celui-ci. Dans un conte russe (Gubernatis, *Zoological Mythology*, I, p. 200), ce n'est pas du ciel, mais de l'enfer, qu'un soldat dit revenir, et il raconte à la bonne femme qu'il y a vu le fils de celle-ci, forcé de mener paître les cigognes et grandement à court d'argent.

Dans un bon nombre des contes de ce type, le mari ou le fils de la femme qui a été attrapée, monte à cheval quand il apprend la chose (ici le cheval n'a pas été donné par la femme), et poursuit le voleur, et celui-ci trouve encore le moyen de lui escroquer son cheval.

Ce même thème a été plusieurs fois traité dans la littérature du XVI^e siècle. M. Sutermeister, dans ses remarques sur le conte suisse mentionné plus haut, renvoie au livre du moine franciscain allemand Jean Pauli, *Schimpf und Ernst*, publié pour la première fois en 1519 (feuille 84 de l'édition de 1542), à une facétie de Hans Sachs, *L'Écolier qui s'en allait en Paradis* (3, 3, 18, éd. de Nu-

remberg), qui aurait été imitée de Pauli, et au *Rollwagenbuchlein* de Jøerg Wickram (1555, p. 179 de l'éd. de H. Kurz).

La quatrième variante lorraine que nous avons indiquée offre un nouveau thème, qui se présente sous diverses formes dans les contes suivants : dans un conte français du Quercy (*Mélusine*, 1877, n° 4, col. 89), dans des contes allemands (Præhle, *loc. cit.*; — Meier, *loc. cit.*; C. et Th. Colshorn, *Märchen und Sagen* (Hanovre, 1854, n° 36), des contes du Tyrol allemand (Zingerle, *loc. cit.* et II, p. 185), un conte du Tyrol italien (Schneller, n° 56), un conte du pays napolitain (*Jahrb. für romanische und engl. Literatur*, VIII, p. 268), un conte des Valaques de la Moravie (Wenzig, *loc. cit.*), un conte anglais (Halliwell, *Popular Rhymes and Nursery Tales*, p. 31). Ainsi, dans tel de ces contes (Zingerle, II, p. 185), un homme s'en va en voyage en recommandant à sa femme d'être bien économe et de garder quelque chose « pour l'avenir. » Arrive un mendiant qui demande à la femme un peu de lard. « Non, » dit-elle, « je ne puis rien donner; mon mari est parti; il faut que je garde tout pour l'avenir. — Cela se trouve bien, » dit le mendiant, « donnez-moi le lard : c'est moi qui suis l'Avenir. » Et la femme lui donne tout le lard. — Dans tel autre (le conte allemand de Colshorn), un homme a mis de côté de l'argent, comme il dit en plaisantant, « pour Jean l'Hiver » (*für Hans Winter*). Pendant qu'il est parti, ses enfants demandent aux passants s'ils s'appellent Jean l'Hiver. Un compagnon cordonnier répond que oui, et ils lui donnent l'argent. Ailleurs, la sotte femme donne l'argent ou les provisions qui avaient été mis en réserve « pour le long hiver » (dans le conte allemand de Præhle), « pour le temps long » (dans le conte du Quercy), « pour le besoin » (dans le conte valaque), etc. Dans le conte allemand de Meier, nous avons à peu près le début de notre variante lorraine. Un homme dit à sa femme qu'elle lui fait trop souvent manger du lard et des pommes séchées au four et qu'il faut garder cela « pour le long printemps. » Un passant qui a entendu se donne pour « le long printemps. »

Venons maintenant au troisième thème principal, l'aventure de la porte et des voleurs. Il ne se rencontre pas ordinairement réuni avec les deux précédents ou l'un d'eux. Nous n'avons vu cette combinaison que dans le conte du Quercy, mentionné tout à l'heure. Ce thème existe dans un conte bourguignon (E. Beauvois, *Contes populaires de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*, p. 203); dans des contes allemands (Grimm, n° 59, Kuhn et Schwartz, *Norddeutsche Sagen, Märchen und Gebräuche*. Leipzig, 1848, n° 13), dans un conte autrichien (Vernaleken, n° 39), dans des contes du Tyrol allemand (Zingerle, I, n° 24; II, p. 50), dans un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 64; cf. n° 62); dans un conte anglais (Halliwell, n° 26), des contes italiens de Rome (Busk, p. 369 et 374), d'autres contes italiens (*Jahrb. für roman. und engl. Literatur*, VIII, p. 263), un conte catalan (*Rondallayre*, III, p. 47), enfin, mais sous une forme mutilée, dans un conte sicilien (Gonzenbach, t. I, p. 251-252; Pitrè, n° 190, p. 366).

Dans nombre de ces contes, il est assez mal expliqué comment il se fait qu'on prenne avec soi cette fameuse porte. Dans les uns (conte du Quercy, conte autrichien), c'est parce que la femme ou le jeune homme n'a pas compris ce

que lui disaient son mari ou ses frères. Ailleurs, c'est parce que la mère a dit aux enfants de bien faire attention à la porte (conte allemand de Kuhn et Schwartz), ou parce que la femme se dit que celui qui est maître de la porte est maître de la maison (conte allemand de Grimm), etc.

Quelques contes présentent l'idée-mère de cet épisode sous une forme légèrement différente. Dans un conte grec moderne (Simrock, *Deutsche Märchen*, Appendice, n° 2), un fou est mis en prison; il enlève les portes et les charge sur son dos. Il monte sur un arbre avec son fardeau, puis en dormant il le laisse tomber sur des marchands qui s'enfuient, et il prend leurs marchandises. Dans d'autres contes grecs modernes, recueillis en Epire (Hahn, n° 34 et surtout variante, t. II, p. 239), c'est une meule de moulin que le héros, fou également, laisse tomber aussi sur des marchands. Dans un conte valaque (Schott, n° 23), où nous retrouvons les voleurs, c'est un moulin à bras. Enfin, dans un conte français de l'Amiénois (*Mélusine*, 1877, n° 20, col. 280), un petit garçon et sa mère, qui s'en vont au marché vendre une peau de vache, grimpent sur un chêne en apercevant des voleurs, et le petit garçon laisse tomber sur eux la peau de vache pendant qu'ils comptent leur or¹.

En Orient, la collection kalmoucke du *Siddhi-Kür*, originaire de l'Inde, nous fournit le pendant de ces divers récits. Dans le conte n° 6 (trad. all. de B. Jülg, 1866), un homme traversant une steppe trouve sous un palmier un cheval mort. Il en prend la tête comme provisions de bouche, l'attache à sa ceinture et grimpe sur le palmier pour y dormir en sûreté. Pendant la nuit, arrivent des démons qui se mettent à festoyer sous l'arbre. Tandis que l'homme les regarde, la tête de cheval se détache de sa ceinture et tombe au milieu des démons, qui s'enfuient sans demander leur reste. L'homme trouve sous l'arbre une coupe d'or qui procure à volonté à boire et à manger.

Dans un petit poème ou conte recueilli par M. W. Radloff chez les Tartares de la Sibérie méridionale (*op. cit.*, t. I, p. 311), un fou, qui est entré avec ses deux frères dans la maison d'un Jælbægæn (sorte d'ogre) à sept têtes, parvient, après diverses aventures, à tuer ce Jælbægæn. Il lui coupe une de ses sept têtes, une main et un pied, et emporte le tout avec lui. Poursuivis par un autre Jælbægæn, qui celui-ci est à douze têtes, les trois frères grimpent sur un arbre. Le Jælbægæn vient précisément passer la nuit au pied de cet arbre. Tout à coup, le fou dit à ses frères qu'il ne peut tenir plus longtemps la tête dont il s'est chargé, et, malgré leurs remontrances, il la laisse tomber. Le Jælbægæn, fort étonné, s'imagine qu'il y a une bataille dans le ciel, puisqu'il pleut des

1. Il est assez curieux de remarquer que, dans notre conte lorrain n° 13, *René et son seigneur*, c'est aussi une peau de vache qui effraie, quoique d'une autre façon, les voleurs et leur fait abandonner tout leur argent. Cette ressemblance entre les deux types de contes est sans doute fortuite; mais, ce qui ne l'est pas, c'est celle qui existe entre notre n° 20, *Richedeau*, conte du même type que *René*, et un conte allemand (Grimm, III, p. 102), où se trouve l'épisode de la porte et des voleurs. Dans l'un et dans l'autre, on emprunte un boisseau pour mesurer de l'argent, et une pièce d'or reste attachée au fond du boisseau. Ajoutons que notre seconde variante lorraine de *Jeanne et Brimboriau*, indiquée ci-dessus, présente également ce trait du mesurage de l'or, avec la prétendue explication que Richedeau (n° 20) donne de sa fortune.

têtes de Jælbægæns, et, quand ensuite le fou lâche successivement la main, puis le pied qu'il portait, le Jælbægæn se dit 'que décidément il y a la guerre là-haut, et il s'enfuit.

Enfin, dans l'Inde elle-même, on peut citer un épisode d'un conte recueilli dernièrement chez les Sântâls et dont nous avons déjà fait connaître un fragment dans les remarques de notre n° 20.

Gouya et son frère Kanran (*loc. cit.*, p. 258) ont, par ruse, fait périr un tigre. Ils le dépècent; Kanran prend quelques-uns des morceaux les plus délicats, Gouya choisit les entrailles. Ils montent tous les deux sur un arbre pour y être en sûreté pendant la nuit. Or, il se trouve qu'un prince, passant par là, s'arrête avec sa suite sous l'arbre pour s'y reposer. Gouya, qui pendant tout le temps a eu dans les mains les entrailles du tigre, dit à son frère qu'il ne peut les tenir plus longtemps, et il les laisse tomber justement sur le prince, profondément endormi. Le prince se réveille en sursaut, et, voyant du sang sur lui, il s'imagine qu'il a dû lui arriver quelque accident; il s'enfuit comme un fou, et ses serviteurs, pris de panique, le suivent, abandonnant tout le bagage, qui est pillé par les deux frères.

Plusieurs des contes européens mentionnés ci-dessus en dernier lieu ont, dans l'épisode des voleurs, un trait qui se retrouve dans une de nos variantes lorraines (la troisième). Dans le conte allemand de Grimm, la sottie femme a pris avec elle, outre la porte, une cruche de vinaigre et des pommes séchées au four (ou dans une variante, des raisins secs). Quand elle est sur l'arbre avec son mari, elle se trouve trop chargée; elle jette d'abord ses pommes sèches. « Tiens! » disent les voleurs qui sont au pied de l'arbre, « les oiseaux fientent! » Puis elle verse son vinaigre, et les voleurs croient que la rosée commence à tomber. Enfin elle lâche la porte. Dans un des contes tyroliens indiqués plus haut (Zingerle, I, n° 24), les trois frères qui sont sur l'arbre sont si effrayés à la vue des voleurs, que la sueur d'angoisse dégoutte de leur front, et les voleurs croient qu'il va pleuvoir¹. Dans divers autres contes (conte du Quercy, conte allemand de Kuhn et Schwartz, conte du « pays saxon » de Transylvanie, conte grec moderne, conte catalan), ce n'est plus de la sueur qui tombe sur les voleurs, et le passage est assez grossier. Il se reproduit identiquement dans notre troisième variante lorraine.

1. Deux contes appartenant à un autre thème, celui de notre n° 16, *la Fille du Meunier*, — un conte du Tyrol allemand (Zingerle, I, n° 22) et un conte lithuanien (Schleicher, p. 9) — ont ce trait ou un trait analogue. Dans l'un et l'autre, les voleurs qui poursuivent la jeune fille viennent à passer sous l'arbre dans les branches duquel elle s'est réfugiée. Dans le conte tyrolien se trouve exactement le trait des gouttes de sueur; dans le conte lithuanien, l'un des voleurs, en passant sous l'arbre, atteint sans le savoir la jeune fille au pied avec sa longue pique et le sang coule. « Ah! » disent les voleurs, « il commence à pleuvoir. »

XXIII.

LE POIRIER D'OR.

Il était une fois des gens riches, qui avaient trois filles. La mère n'aimait pas la plus jeune, elle l'envoyait tous les jours aux champs garder les moutons et lui donnait, au lieu de pain, des pierres dans un sac : la pauvre enfant mourait de faim.

Un jour qu'elle était à chercher des fraises, elle rencontra un homme qui lui dit : « Que cherches-tu, mon enfant? — Je cherche quelque chose à manger. — Tiens, » dit l'homme, « voici une baguette : tu en frapperas le plus gros de tes moutons, et tu auras ce que tu pourras désirer. » Cela dit, il disparut. Aussitôt la jeune fille donna un coup de baguette sur le plus gros de ses moutons, et elle vit devant elle une table bien servie, du pain, du vin, de la viande, des confitures. Elle mangea de bon appétit, et quand elle eut fini, tout disparut. Comme elle fit de même tous les jours, elle ne tarda pas à devenir grasse et bien portante, si bien que sa mère ne savait qu'en penser.

Un jour, la mère dit à la seconde de ses filles d'accompagner sa sœur aux champs, pour s'assurer si elle mangeait. La jeune fille obéit, mais, à peine arrivée, elle s'endormit. Aussitôt la plus jeune donna un coup de baguette sur le plus gros de ses moutons : il parut une table bien servie, et elle se mit à manger ; sa sœur ne s'aperçut de rien. Quand elles furent de retour : « Eh bien ! » dit la mère, « as-tu vu si elle mangeait? — Non, ma mère, elle n'a ni bu ni mangé. — Tu as peut-être dormi? — Oh ! point du tout. — Ma mère, » dit alors l'aînée, « j'irai demain avec elle, et je verrai ce qu'elle fera. »

Quand elles furent aux champs, l'aînée fit semblant de dormir. Alors la plus jeune donna un coup de baguette sur le mouton, la table parut, et elle mangea. Le soir, la mère dit à l'aînée : « Eh bien ! as-tu vu si elle mangeait? — Oh ! elle a mangé beaucoup de bonnes choses ! Elle a donné un coup de baguette sur le plus gros de nos moutons et il a paru aussitôt une table bien servie, du pain, du vin, de la viande, des confitures. »

La mère fit semblant d'être malade et demanda à son mari de tuer le mouton. « Il vaudrait mieux tuer une poule, » dit le mari. — « Non, c'est le mouton que je veux manger. » On tua le mouton et la pauvre enfant se trouva de nouveau en danger de mourir de faim. Elle retourna au bois chercher des fraises et des mûres. Comme elle y était occupée, l'homme qu'elle avait déjà vu s'approcha d'elle et lui dit : « Que cherches-tu, mon enfant? — Je cherche quelque chose à manger. » L'homme

reprit : « Tu ramasseras tous les os du mouton, et tu les mettras en un tas, près de la maison. » La jeune fille suivit ce conseil, et, à la place où elle avait mis les os, il s'éleva un poirier d'or.

Un jour, pendant qu'elle était aux champs, un roi vint à passer près de la maison, et, voyant le poirier, il déclara qu'il épouserait celle qui pourrait lui cueillir une de ces belles poires. La mère dit à ses filles aînées d'essayer. Elles montèrent sur l'arbre, mais quand elles étendaient la main, les branches se redressaient, et elles ne purent venir à bout de cueillir une seule poire. En ce moment la plus jeune revenait des champs. « Je vais monter sur l'arbre, » dit-elle. — « A quoi bon ? » dit la mère, « tes sœurs ont déjà essayé, et elles n'ont pu y réussir. » Pourtant la jeune fille monta sur l'arbre, et les branches s'abaissèrent pour elle. Le roi tint sa promesse : il prit la jeune fille pour femme et l'emmena dans son château.

Environ un an après, pendant que le roi était à la guerre, la reine accoucha de deux jumeaux, qui avaient chacun une étoile d'or au front. Dans le même temps, une chienne mit bas deux petits, qui avaient aussi une étoile d'or. La mère du roi, qui n'aimait pas sa belle-fille, écrivit à son fils que la jeune reine était accouchée de deux chiens. A cette nouvelle, le roi entra dans une si grande colère qu'il envoya l'ordre de pendre sa femme, ce qui fut exécuté.

VARIANTE.

LES CLOCHETTES D'OR.

Il était une fois un roi et une reine qui avaient une fille nommée Florine. La reine tomba malade, et, sentant sa fin approcher, elle recommanda sur toutes choses à Florine de prendre grand soin d'un petit agneau blanc qu'elle avait et de ne s'en défaire pour rien au monde : autrement il lui arriverait malheur. Bientôt après, elle mourut.

Le roi ne tarda pas à se remarier avec une reine qui avait une fille appelée Truïtonne. La nouvelle reine ne pouvait souffrir sa belle-fille ; elle l'envoyait aux champs garder les moutons, et ne lui donnait pour toute la journée qu'un méchant morceau de pain noir, dur comme de la pierre.

Tous les matins donc, Florine prenait le morceau de pain et partait avec le troupeau ; mais, quand personne ne pouvait plus la voir, elle appelait le petit agneau blanc, le frappait avec une baguette sur l'oreille droite, et aussitôt paraissait une table bien servie. Après avoir mangé, elle frappait l'agneau sur l'oreille gauche, et tout disparaissait. Sa belle-

mère s'étonnait fort de la voir grasse et bien portante. « Où peut-elle trouver à manger ? » disait-elle à sa fille. — « J'irai avec elle, » dit un jour celle-ci, « et je verrai ce qu'elle fait. »

Quand elles furent toutes les deux dans les champs, Truitonne dit à Florine : « Voudrais-tu me chercher mes poux ? — Volontiers, » répondit Florine. Truitonne mit sa tête sur les genoux de sa sœur et ne tarda pas à s'endormir. Aussitôt Florine frappa sur l'oreille droite de l'agneau : une table bien servie se dressa près d'elle, et quand elle n'eut plus faim, elle frappa l'agneau sur l'oreille gauche, et tout disparut.

Le soir venu, la reine dit à sa fille : « Eh bien ! l'as-tu vue manger ? — Non, je ne l'ai pas vue. — N'aurais-tu pas dormi, par hasard ? — Oui, ma mère. — Ah ! que tu es sotte ! Il faut que j'y aille moi-même demain. — Non, ma mère, j'y retournerai ; j'aurai soin de ne pas dormir. »

Le jour suivant, elle demanda encore à Florine de lui chercher ses poux, et fit semblant de dormir. Alors Florine, croyant n'être pas vue, frappa sur l'oreille droite de l'agneau ; elle mangea des mets qui se trouvaient sur la table, et, quand elle fut rassasiée, elle fit tout disparaître.

De retour au château, Truitonne dit à sa mère : « Je l'ai vue se régaler : elle a frappé sur l'oreille droite du petit agneau blanc, et aussitôt il s'est trouvé devant elle une table couverte de toute sorte de bonnes choses. »

La reine feignit d'être malade et dit au roi qu'elle mourrait, si elle ne mangeait du petit agneau blanc. Le roi ne voulait pas d'abord faire tuer l'agneau, car il savait combien Florine y tenait ; à la fin pourtant il fut obligé de céder. L'agneau dit alors à la jeune fille : « Ma pauvre Florine, puisque votre belle-mère veut à toute force me manger, laissez-la faire ; mais ramassez mes os et mettez-les sur le poirier : les branches se garniront de jolies clochettes d'or qui carillonneront sans cesse ; si elles viennent à se taire, ce sera signe de malheur. » Tout arriva comme l'agneau l'avait prédit.

Un jour, pendant que Florine était aux champs, un roi vint à passer près du château. Voyant les clochettes d'or, il dit qu'il épouserait celle qui pourrait lui en cueillir une. Truitonne voulut essayer ; sa mère la poussait pour l'aider à monter sur le poirier, mais plus elle montait, plus l'arbre s'élevait, de sorte qu'elle ne put même atteindre aux branches. « N'avez-vous pas une autre fille ? » demanda le roi. — « Nous en avons bien une autre, » répondit la belle-mère ; « mais elle n'est bonne qu'à garder les moutons. » Le roi voulut néanmoins la voir, et attendit qu'elle fût de retour des champs. Quand elle revint avec le troupeau, elle s'approcha de l'arbre et lui dit : « Mon petit poirier, abaissez-vous pour

moi, que je cueille vos clochettes. » Elle en cueillit plein son tablier, et les donna au roi. Celui-ci l'emmena dans son château, et l'épousa.

Quelque temps après, Florine tomba malade. Son mari, qui était obligé à ce moment de partir pour la guerre, pria la belle-mère de Florine de prendre soin d'elle pendant son absence. A peine fut-il parti, que la belle-mère jeta Florine dans la rivière et mit Truitonne à sa place. Aussitôt les clochettes d'or cessèrent de carillonner. Le roi ne les entendant plus (on les entendait à deux cents lieues à la ronde), se souvint que sa femme lui avait dit que c'était un signe de malheur, et reprit en toute hâte le chemin du château. En passant près d'une rivière, il aperçut une main qui sortait de l'eau ; il la saisit et retira Florine qui n'était pas encore tout à fait morte. Il la ramena au château, fit pendre Truitonne et sa mère, et le vieux roi vint demeurer avec eux.

Dans la variante *les Clochettes d'or*, les noms de la fille du roi et de celle de la reine, Florine et Truitonne, sont empruntés à l'*Oiseau bleu*, de M^{me} d'Aulnoy ; c'est, du reste, la seule chose qui ait passé de ce conte dans le nôtre. Une autre variante, également de Montiers-sur-Saulx, a emprunté encore à M^{me} d'Aulnoy les noms des héros, *Gracieuse* et *Percinet*. Là, c'est Percinet, l'« amoureux » de Gracieuse, qui donne à celle-ci, persécutée par sa marâtre, la baguette avec laquelle elle doit frapper l'oreille gauche d'un mouton blanc. Dans cette variante manque l'épisode de l'arbre, et la conclusion est directement empruntée au conte de M^{me} d'Aulnoy : Gracieuse, jetée dans un trou par ordre de sa marâtre, appelle Percinet à son secours, et celui-ci, qui est « un peu sorcier », la fait sortir du trou par un souterrain qui aboutit à sa maison.

La fin du *Poirier d'or* donne, sous une forme mutilée, une partie du thème développé dans notre n^o 17, l'*Oiseau de Vérité*. Celle de la variante *les Clochettes d'or* présente aussi, croyons-nous, une altération. Dans des contes allemands (Grimm, n^o 13 et n^o 11 var.), la reine est aussi jetée dans l'eau par sa marâtre, qui lui substitue sa propre fille ; mais, en tombant dans l'eau, elle est changée en oiseau, et la suite du récit se rapproche de notre n^o 21, *la Biche blanche*, et des contes analogues. Notre conte lorrain n'est pas, du reste, le seul qui soit incomplet sur ce point. Dans un conte breton (*Mélusine*, 1877, n^o 18, col. 421 seq.) et dans un conte basque (W. Webster, *Basque Legends*, p. 187 seq.), qui, l'un et l'autre, se rattachent à la fois aux contes que nous examinons et à *la Biche blanche*, la reine, jetée dans un puits ou dans un précipice, ne subit non plus aucune métamorphose et, comme dans les *Clochettes d'or*, elle est sauvée d'une manière qui n'a rien de merveilleux.

Au sujet du passage réaliste de cette même variante, dans lequel Truitonne demande à Florine de lui chercher ses poux, nous ferons remarquer que c'est là un détail qui se trouve dans un grand nombre de contes populaires allemands, suédois, serbes, grecs modernes, etc.

Si nous comparons maintenant, pour ce qu'ils ont de commun, notre conte lorrain et ses variantes aux collections déjà publiées, il nous faut d'abord mentionner dans la collection Grimm le conte de la Lusace *Simpltail, Doubltail et*

Triplail (n° 130). En dehors d'un conte des bords du Rhin, Guillaume Grimm ne connaissait pas en 1856 de conte analogue.

Nous pouvons rapprocher de nos contes lorrains un conte bourguignon, recueilli avec deux ou trois autres du même pays par M. E. Beauvois (*Contes populaires de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*, 1862, p. 239). Dans ce conte intitulé la *Petite Annette*, c'est par sa marâtre (comme dans les *Clochettes d'or* et dans l'autre variante lorraine) et non par sa mère (comme dans le *Poirier d'or*) que la jeune fille est maltraitée. Il en est ainsi, du reste, dans presque tous les contes du genre du nôtre. C'est la Sainte Vierge qui apparaît à la petite Annette et qui lui donne un bâton dont elle doit frapper un bélier noir, et aussitôt il se trouve là une table servie. Quand l'aînée des deux filles de la marâtre est envoyée aux champs pour surveiller Annette, celle-ci l'endort en récitant cette formule : « Endors-toi d'un œil, endors-toi de deux yeux. » Elle répète les mêmes paroles à la cadette, à qui sa mère a mis un troisième œil derrière la tête (*sic*), de sorte que cet œil reste ouvert. Comme dans notre conte, la marâtre feint d'être malade et demande à son mari de lui tuer le bélier. Suit, comme dans notre conte aussi, l'épisode de l'arbre qui pousse à la place où a été enterré le foie du bélier.

Dans un conte écossais (Campbell, n° 43), la servante que la marâtre envoie aux champs avec sa belle-fille pour épier celle-ci a aussi un troisième œil derrière la tête, et cet œil ne s'endort pas. Aussi peut-elle voir une brebis grise apporter à manger à la jeune fille. Après que la brebis a été tuée, le conte passe dans le cycle des récits du genre de *Cendrillon*.

Un conte dont le début est analogue à celui du nôtre et qui se rapproche ensuite, comme le conte écossais, des récits du genre de *Cendrillon*, c'est le conte norvégien de *Kari Træstak* (Asbjørnsen, n° 19 du 1^{er} vol. de la trad. allemande). La princesse, obligée de garder les vaches et mourant de faim, est secourue par un taureau, dans l'oreille gauche duquel se trouve une serviette qui donne à boire et à manger autant qu'on en désire. Dans un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 35), c'est aussi un taureau qui file pour une jeune fille, persécutée par sa marâtre, dont la fille a trois yeux, une énorme quenouille de chanvre qu'elle doit avoir filée pour la fin de la journée¹.

1. Ce détail des « trois yeux » rattache bien évidemment aux contes analysés ci-dessus le conte transylvain, et, par lui, divers contes où une marâtre persécute sa belle-fille non pas en la faisant mourir de faim, mais en lui imposant une tâche impossible, toujours la même que dans le conte transylvain. Ainsi, dans un conte toscan (Gubernatis, *Novelline di S. Stefano*, n° 1), Nena reçoit de sa marâtre l'ordre d'avoir filé pour le soir une demi-livre de laine. Une vieille lui conseille d'aller dire à la vache qu'elle mène paître de lui filer cette laine. Le lendemain, la marâtre la fait accompagner par sa fille à elle; la vieille dit à Nena de peigner sa sœur, qui ne tarde pas à s'endormir (cf. notre variante *les Clochettes d'or*), et la vieille file; le jour d'après, la sœur ne s'endort pas et la jeune fille est battue. Le conte ensuite passe dans un autre cycle. — Dans un conte romain (Busk, *Folk-Lore of Rome*, p. 31), c'est la vache elle-même qui propose à la jeune fille de faire son ouvrage, pendant que celle-ci ira lui couper de l'herbe. Ici, comme dans notre conte lorrain le mouton, la vache est tuée par ordre de la marâtre et, à partir

Dans un conte islandais, dont le commencement a quelque rapport avec celui de nos contes lorrains (Arnason, trad. anglaise, 2^e série, p. 235), c'est la mère de Mjadveig, maltraitée par la sorcière, sa marâtre, qui lui donne, en lui apparaissant pendant son sommeil, une serviette toujours remplie de provisions. La fille de la sorcière surprend le secret et enlève à Mjadveig la serviette merveilleuse.

Citons encore deux contes russes qui se rapportent pour tout l'ensemble à nos contes lorrains et surtout au conte allemand de Grimm. Dans le premier, provenant du gouvernement d'Arkhangel (Ralston, *Russian Folk-Tales*, p. 183), nous rencontrons un trait des plus curieux. La princesse Marya est obligée par sa marâtre de garder une vache, et on ne lui donne qu'une croûte de pain dur. Mais, « arrivée aux champs, elle s'inclinait devant la patte droite de la vache, et elle avait à souhait à boire et à manger et de beaux habits. Tout le long du jour, vêtue en grande dame, elle suivait la vache; le soir venu, elle s'inclinait de nouveau devant la patte droite de la vache, ôtait ses beaux habits et retournait à la maison. » Dans ce conte russe, la marâtre fait aussi espionner successivement sa belle-fille par ses deux filles à elle, dont la seconde a trois yeux. Des entrailles de la vache, enterrées par Marya près du seuil de la maison, il pousse un buisson couvert de baies, sur lequel viennent se percher des oiseaux qui chantent de la plus charmante façon. Seule, Marya peut donner au prince une jatte remplie des baies du buisson : les oiseaux, qui avaient presque crevé les yeux aux filles de la marâtre, cueillent ces baies pour elle. Le conte ne se termine pas au mariage du prince avec Marya; il passe ensuite — comme notre variante *les Clochettes d'or*, — dans une nouvelle série d'aventures, où se trouve développé le thème que notre variante ne fait qu'indiquer d'une manière très-imparfaite. Nous avons eu occasion de résumer cette dernière partie dans les remarques de notre n^o 21 *la Biche blanche*.

Dans un autre conte russe (Gubernatis, *Zoological Mythology*, t. I, p. 179-181. Cf. Ralston, p. 260), une jeune fille doit en une nuit avoir filé, tissé et blanchi pour sa marâtre un poids de cinq livres de chanvre. La vache qu'elle garde lui dit d'entrer dans une de ses oreilles et de ressortir par l'autre (*sic*), et tout sera fait. La marâtre envoie successivement pour la surveiller ses trois filles, qui ont l'une un œil, l'autre deux, l'autre trois. A l'endroit du jardin où

de cet endroit, nous passons à l'histoire de Cendrillon. La « fée » du conte de Perrault, c'est ici une « balle d'or », que la vache a dit à la jeune fille de recueillir sous son cœur, quand on l'aura tuée, et qui accomplit ses souhaits. (Comparez le conte sicilien n^o 32 de la collection Gonzenbach). Du reste, d'autres contes, portant le titre de *Cendrillon* sont encore à citer ici. Dans le *Cendrillon* serbe (Vouk, n^o 32), c'est aussi une vache qui file pour Cendrillon. La marâtre, quand elle en est avertie, fait tuer la vache. Cendrillon recueille les os de la vache, ainsi que celle-ci lui a dit de le faire, et, à la place où elle les a enterrés, elle trouve tout ce qu'elle peut désirer. Ce qu'il y a ici de remarquable, c'est que la vache n'est autre que la mère de la jeune fille, victime d'un mauvais sort. — Dans le *Cendrillon* allemand (Grimm, n^o 21), Cendrillon s'en va pleurer près de la tombe de sa mère sur laquelle elle a planté un arbre (Comparez l'arbre qui pousse à la place où l'on a enterré les os du mouton ou de la vache), et chaque fois il vient se percher sur l'arbre un bel oiseau blanc, — l'âme de sa mère évidemment, — qui lui donne tout ce qu'elle demande.

la jeune fille a enterré les os de la vache, il s'élève un pommier à fruits d'or, dont les branches d'argent piquent et blessent les filles de la marâtre, tandis qu'elles offrent d'elles-mêmes leurs fruits à la belle jeune fille, pour que celle-ci puisse les présenter au jeune seigneur dont elle deviendra la femme.

En Orient, nous pouvons rapprocher de tous ces récits un conte populaire actuel de l'Inde, recueilli par miss M. Frere dans son ouvrage déjà mentionné *Old Deccan Days* (n° 1) : Les sept filles d'un roi sont tourmentées par leur marâtre, qui ne leur donne presque rien à manger. Elles vont pleurer sur la tombe de leur mère. Un jour, elles voient pousser sur cette tombe un oranger pamplemousse ; elles en mangent chaque jour les fruits et ne touchent plus au pain que leur donne la reine. Celle-ci, fort surprise de ne pas les voir maigrir, dit à sa fille, à elle, d'aller les épier. Les princesses, excepté la plus jeune qui a le plus d'esprit, donnent chacune un de leurs fruits à leur belle-sœur, qui va raconter la chose à sa mère. Alors celle-ci fait la malade et dit au roi que, pour la guérir, il faut faire bouillir l'arbre dans de l'eau et lui mettre de cette eau sur le front. Quand l'arbre est coupé, un réservoir près de la tombe de la défunte reine se remplit d'une espèce de crème qui sert de nourriture aux sept princesses. La marâtre, qui l'apprend par sa fille, fait renverser le tombeau et combler le réservoir. De plus, elle fait la malade et dit au roi que le sang des princesses peut seul la guérir. Le roi n'a pas le courage de les tuer ; il les emmène dans une jungle, et, quand elles sont endormies, il les abandonne et tue un daim à leur place. Sept princes, fils d'un roi voisin, qui sont à la chasse, les rencontrent, et chacun en prend une pour femme.

Citons encore, comme offrant du rapport avec notre *Poirier d'or*, un conte grec moderne (Hahn, n° 1). Une jeune fille nommée Poulia, dont le frère Asterinos a été changé en agneau, est devenue la femme d'un prince. La reine-mère la déteste : un jour elle fait jeter Poulia dans un puits et tuer l'agneau. Poulia parvient à sortir du puits ; elle rassemble les os de l'agneau et les enterre au milieu du jardin. A cet endroit, il pousse un grand pommier portant une pomme d'or que personne ne peut cueillir ; mais les branches s'abaissent pour Poulia.

Ce conte grec peut servir de transition entre les contes que nous venons d'étudier et un cycle voisin, dont nous voulons simplement dire un mot. Dans les contes de ce cycle, ce n'est plus pour priver quelqu'un de secours ou même pour lui faire de la peine qu'on tue certain animal ou qu'on abat certain arbre : c'est parce qu'on soupçonne ou plutôt qu'on reconnaît l'existence sous cette forme d'une personne détestée, que l'on poursuit à travers plusieurs transformations successives. Mentionnons, brièvement, comme types de cette sorte de contes, un conte grec moderne (Hahn, n° 49), mieux conservé que des contes analogues, italien et français, des XVII^e et XVIII^e siècle (*Pentamerone*, n° 49. — Grimm, III, p. 308) ; un conte allemand du « pays des Saxons » de Transylvanie (Haltrich, n° 1) ; un conte actuel de l'Inde (miss Frere, *op. cit.*, n° 6), et enfin toute la dernière partie du vieux conte égyptien, traduit sous le titre de *Roman des Deux-Frères*¹.

1. Nous avons étudié dans la *Revue des Questions historiques* (octobre 1877, p. 502 seq.) les ressemblances surprenantes que ce conte du XV^e siècle avant notre ère présente avec des contes actuels d'Europe et d'Asie.

XXIV.

LA LAIDE ET LA BELLE.

Il était une fois un roi et une reine, qui avaient chacun une fille d'un premier mariage. La fille de la reine était affreuse à voir, elle avait trois yeux, deux devant et un derrière; celle du roi était fort belle.

Il se présenta un jour au château un jeune prince, qui voulait épouser la fille du roi. La reine déclara au roi que sa fille à elle se marierait la première, et cacha la belle princesse sous un cuveau.

Le prince, ne sachant pas qu'il y avait deux princesses, partit avec la laide pour aller célébrer les noces dans son pays. En les voyant passer, les enfants criaient :

« Hé ! le beau ! il prend la laide et il laisse la belle !

La belle est sous le cuveau. »

Le prince, surpris, demanda à la princesse : « Que disent-ils donc ? — Ne faites pas attention à ce que peuvent dire des enfants, » répondit-elle. Mais le prince réfléchit à ce qu'il venait d'entendre; il retourna au château du roi et y resta trois jours. Enfin il découvrit où était la belle, et, après avoir mis la laide sous le cuveau, il emmena la belle dans son royaume, où il l'épousa.

On a vu que le conte précédent *le Poirier d'or* et ses variantes de Montiers-sur-Saulx se rapprochent du n° 130 de la collection Grimm, *Simplœil*, *Doubleil* et *Triplœil*. Le petit conte que nous venons de donner rappelle deux détails du conte allemand, qui n'existaient pas dans nos contes lorrains : la « laide » a trois yeux, comme *Triplœil*, et la reine cache la « belle » sous un cuveau, comme la méchante mère cache *Doubleil* sous un tonneau.

Dans le conte serbe de *Cendrillon* (Vouk, n° 32), cité dans les remarques de notre numéro précédent, quand le prince vient pour essayer la pantoufle, la belle-mère cache *Cendrillon* sous une huche et dit au prince qu'elle n'a qu'une fille; mais le coq de la maison se met à chanter : « Kikeriki ! la jeune fille est sous la huche ! » comme dans notre conte les enfants crient : « La belle est sous le cuveau ! » (Comparez le conte allemand de *Cendrillon*, n° 21 de la coll. Grimm. Les deux sœurs de *Cendrillon* réussissent à mettre la pantoufle en se coupant, l'une l'orteil, l'autre le talon. Le prince les emmène l'une après l'autre; sur son passage deux colombes chantent : « Roucou, roucou, le soulier est plein de sang, le soulier est trop petit; la vraie fiancée est encore à la maison. » — Ce passage se retrouve presque identiquement dans le conte islandais cité dans nos remarques du *Poirier d'or*).

Dans le conte toscan des *Novelline di S. Stefano* (n° 1), cité au même endroit, un prince vient pour épouser la « belle. » La marâtre met celle-ci dans un tonneau, voulant ensuite y verser de l'eau bouillante, et le prince emmène sur son

cheval la fille de la marâtre, cachée sous un voile. Un chat se met à dire : « Miaou, miaou, la belle est dans le tonneau ; la laide est sur le cheval du roi. » Le prince met la laide dans le tonneau, où sa mère sans le savoir la fait périr. — Cf. la fin de deux contes italiens des collections Busk (p. 35) et Comparetti (n° 31).

Un recueil du XVII^e siècle, le *Pentamerone*, de Basile, nous offre un récit analogue. A la fin du conte n° 30, une marâtre, Caradonia, envoie sa belle-fille Cecella garder les cochons. Un riche seigneur, Cuosemo, la voit et va la demander en mariage à Caradonia. Celle-ci enferme Cecella dans un tonneau avec l'intention de l'y échauder, et elle donne sa propre fille, Grannizia, à Cuosemo, qui l'emène. Furieux d'avoir été trompé, Cuosemo retourne chez Caradonia, qui est allée à la forêt chercher du bois pour faire bouillir l'eau. Un chat noir se met à dire : « Miaou, miaou, ta fiancée est enfermée dans le tonneau. » Cuosemo délivre Cecella et met Grannizia à sa place. La vieille échaude sa propre fille et, de désespoir, va se jeter à la mer.

XXV.

LE CORDONNIER ET LES VOLEURS.

Un pauvre cordonnier allait de village en village en criant : « Souliers à refaire ! souliers à refaire ! » Sa condition lui paraissait bien triste, et il maugréait sans cesse contre les riches : « Ils sont trop heureux, » disait-il, « et moi je suis trop malheureux ! »

Un jour, en passant devant une revendeuse, il eut envie d'un fromage blanc. « Combien ce fromage ? — Quatre sous. — Les voilà. » Il mit le fromage dans son sac et poursuivit son chemin. Il rencontra plus loin une marchande de mercerie : « Combien la pelote de laine ? — C'est tant. » Il en prit une et se remit à marcher en sifflant.

Arrivé au milieu d'un bois, il vit devant lui un beau château ; il y entra hardiment. Ce château était habité par des voleurs. « Camarades, » leur dit le cordonnier, « voulez-vous jouer avec moi au jeu qui vous plaira ? — Volontiers, » répondit le chef de la bande, « jouons à lancer une pierre en l'air. Si tu jettes plus haut que moi, le quart du château t'appartient. »

Le voleur lança très-haut sa pierre. Le cordonnier, lui, tenait dans sa main un petit oiseau ; il le lança en l'air de toutes ses forces comme si c'eût été une pierre : l'oiseau s'envola et disparut. Les voleurs furent bien étonnés de ne pas voir retomber la pierre. « Tu as gagné, » dit le chef au cordonnier, « le quart du château est à toi. Jouons maintenant à qui fera sortir le plus de lait de ce chêne : si tu gagnes, tu auras un autre quart du château. »

Le voleur étreignit le chêne d'une telle force qu'il en fit sortir du lait.

Le cordonnier s'était mis sur l'estomac son fromage blanc; il embrassa l'arbre à son tour, et l'on vit le lait couler en abondance. « C'est toi qui as gagné, » dit le voleur. « Maintenant jouons la moitié du château contre l'autre moitié, à qui fera le plus gros fagot. »

Le voleur monta sur un chêne, coupa des branches et en fit un énorme fagot. Le cordonnier grimpa sur l'arbre après lui, et se mit à entourer toute la tête de l'arbre avec sa pelote de laine. « Que fais-tu là ? » lui demandèrent les autres. — « Je fais un fagot avec tout ce chêne. — Arrête, » dit le chef des voleurs. « Ce n'est pas la peine de continuer : tu as gagné, nous le voyons bien d'avance. »

Ils rentrèrent tous ensemble au château, et l'on conduisit le cordonnier dans la chambre où il devait passer la nuit. En regardant autour de lui, le cordonnier vit pendus au mur un grand nombre d'habits de toute espèce. « Hum ! » se dit-il, « les gens de ce château ne seraient-ils pas des voleurs ? Il faut se méfier. » Il prit une vessie remplie de sang et la mit dans le lit à sa place; lui-même se cacha sous le lit. Au milieu de la nuit, trois voleurs entrèrent dans la chambre, s'approchèrent du lit sans faire de bruit, et l'un d'eux y donna un grand coup de couteau. « Le sang coule ! » dit-il. Le second fit de même. « Oh ! » dit le troisième, « il ne doit pas encore être mort ; je vais l'achever. » Et il frappa à son tour. Cela fait, les trois voleurs se retirèrent.

Le lendemain matin, les voleurs étaient réunis dans une des salles du château quand ils virent entrer le cordonnier. « Quoi ! » s'écrièrent-ils. « tu n'es pas mort ? — Vous voyez, » dit le cordonnier. — « Ecoute, » lui dirent les voleurs ; « si tu veux nous laisser le château, nous te donnerons un sac plein d'or. » Le cordonnier accepta la proposition et partit bien joyeux. Mais, pendant qu'il traversait la forêt, d'autres voleurs tombèrent sur lui et le dépouillèrent. « Ah ! » s'écria-t-il, « que j'étais sot d'envier le sort des riches : ils ont tout à craindre. Moi, je suis plus heureux qu'eux. »

De retour dans son pays, il trouva une belle jeune fille qui lui plut ; il l'épousa et vécut heureux.

Ce conte correspond aux n^{os} 20 et 183 de la collection Grimm. Nous renverrons aux remarques de G. Grimm sur ces deux numéros, ainsi qu'aux remarques de M. R. Kœhler sur un conte gascon de la collection Cénac-Moncaut (*Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, V, p. 5), sur des contes italiens (*ibid.*, VII, p. 16; VIII, p. 252) et sur un conte sicilien (Gonzenbach, n^o 41).

Aux contes cités dans ces remarques, nous ajouterons un conte hongrois (n^o 11 de la collection Gaal-Stier. Pesth, 1857), un conte des Tsiganes de la Bukovine (*Mém. de l'Ac. de Vienne*, t. 23 [1874], p. 286), deux contes suisses (Sutermeister, n^{os} 30 et 41), un conte basque (Wentworth Webster, *Basque Legends*, London, 1877, p. 7-9. Cf. un passage d'un autre conte également

basque, p. 14-15), un conte lapon (dans la revue *Germania*, t. 15 [1870], n° 7 des contes lapons traduits par M. Liebrecht), et, pour l'épisode du fromage blanc, un conte sicilien (Pitrè, n° 83).

Notre conte a beaucoup de rapports avec un autre de nos contes lorrains déjà publié, *le Tailleur et le Géant* (n° 8 de notre collection). Il n'est même pas rare de voir à des contes étrangers analogues au conte *le Cordonnier et les Voleurs*, une introduction dans le genre de celle de l'autre conte lorrain. Parmi ceux qui n'ont pas cette introduction et qui se rapprochent par conséquent davantage du conte que nous examinons en ce moment, nous mentionnerons un conte grec moderne de l'île de Tinos (Hahn, t. II, p. 211), un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 27), un conte italien de Vénétie (*Jahrb. für rom. und engl. Lit.*, VII, p. 16), etc.

Le conte lorrain présente une altération assez notable du thème primitif : les voleurs sont un souvenir affaibli des géants, *drakos*, diables, etc., qui figurent dans les contes étrangers. D'un autre côté, le récit a pris la tournure d'une leçon morale.

On peut aussi faire remarquer qu'un trait du thème primitif se présente ici sous une forme particulière. Dans la plupart des contes de ce type, c'est en faisant sortir de l'eau d'une pierre, — c'est-à-dire, en réalité, du petit-lait d'un fromage mou, — que le tailleur, cordonnier, etc., donne au géant, drakos, etc., une haute idée de sa force. De son côté, dans plusieurs de ces contes, le géant a d'abord broyé une pierre entre ses doigts (dans Grimm, n° 20, il a vraiment fait sortir de l'eau d'une pierre ; mais, sous les doigts du petit tailleur, il en ruisselle en apparence bien davantage). — Dans notre conte lorrain, c'est d'un arbre qu'il s'agit de faire sortir du lait, de la sève. Comparez dans un conte gascon (*Contes populaires de la Gascogne*, par Cénac-Moncaut, 1861, p. 90), l'épisode où Juan doit, sur l'ordre de son seigneur, lancer une pierre contre un arbre de façon à le faire « saigner. » Juan s'en tire en lançant un œuf contre l'arbre.

Un livre populaire anglais, *Jack le Tueur de géants*, dont on connaît une édition datée de 1711, présente un des épisodes de notre conte lorrain. Jack, qui a demandé l'hospitalité à un géant, entend pendant la nuit celui-ci se dire à lui-même qu'un bon coup de massue va le débarrasser de son hôte. Il met une bûche dans le lit à sa place. Le lendemain, le géant, qui croit avoir tué Jack, est fort étonné de le voir s'avancer vers lui. « Ah ! c'est vous ! » lui dit-il, « comment avez-vous dormi ? n'avez-vous rien senti cette nuit ? — Rien, » dit Jack, « si ce n'est, je crois, un rat qui m'a donné deux ou trois coups avec sa queue. » — Cette hablerie de Jack se retrouve, sous des formes plus ou moins analogues, dans la plupart des contes de ce type ; elle a disparu de notre conte lorrain.

En Orient, un voyageur a trouvé le pendant de tous ces contes. Dans un conte persan (Malcolm, *Sketches of Persia*. Londres, 1828, t. II, p. 88), un homme d'Ispahan, nommé Amîn, obligé dans un voyage de traverser certaine vallée hantée par des *ghouls* (sorte d'ogres), prend pour toutes armes une poignée de sel et un œuf. Il rencontre effectivement un ghoul. Sans se déconcerter, il lui dit que lui, Amîn, est le plus fort des hommes et qu'il voudrait se mesurer avec

lui. Il le défie d'abord de faire sortir de l'eau d'un caillou. Le ghoul ayant essayé en vain, Amin glisse son œuf dans le creux de sa main; puis, saisissant le caillou, il le presse, et le ghoul stupéfait voit un liquide couler entre les doigts du petit homme. Ensuite, par un procédé du même genre, Amin tire du sel d'une autre pierre. Le ghoul, peu rassuré, se fait humble et invite le voyageur à passer la nuit dans sa caverne. Amin le suit. Quand ils sont arrivés chez le ghoul, celui-ci dit à son hôte d'aller chercher de l'eau pour le repas, tandis que lui-même ira chercher du bois. Amin, ne pouvant seulement soulever l'énorme outre du ghoul, s'avise d'un expédient; il se met à creuser le sol et dit au ghoul qu'il lui fait un canal pour amener l'eau chez lui, en souvenir de son hospitalité¹. « C'est bon, » dit le ghoul, et il va remplir l'outre. Après le souper, il indique à Amin un lit au fond de sa caverne. Dès qu'Amin entend le ghoul ronfler, il quitte son lit et met à sa place des coussins et des tapis roulés. Sur ces entrefaites, le ghoul se réveille; il se lève tout doucement, prend une massue et frappe sept fois de suite sur ce qu'il croit être Amin endormi; puis il va se recoucher. Amin regagne lui aussi son lit et demande au ghoul ce que c'est que cette mouche qui sept fois de suite s'est posée sur son nez. Le ghoul, étonné, effrayé, s'enfuit, et Amin peut s'esquiver de son côté. — La fin de ce conte persan, que nous laissons de côté, est identique à celle de plusieurs des contes mentionnés plus haut (voir, par exemple, le conte allemand de Transylvanie, le conte tzigane, le conte grec moderne n° 23 de la collection Hahn); elle n'a plus de rapport avec notre conte lorrain.

XXVI.

LE SIFFLET ENCHANTÉ.

Il était une fois un roi et ses deux fils. Ce roi avait un oiseau si beau et si charmant, que jamais on n'avait vu son pareil; aussi y tenait-il beaucoup.

Un jour qu'il lui donnait à manger et que la porte était ouverte, l'oiseau s'envola. Le roi appela ses fils, et leur dit : « Celui de vous deux qui, d'ici à un an, retrouvera l'oiseau, aura la moitié de mon royaume. »

Les deux frères partirent ensemble, et, arrivés à une croisée de chemin, ils se séparèrent. Bientôt l'aîné fit la rencontre d'une vieille femme : c'était une fée. « Où vas-tu ? » lui dit-elle. — « Je vais où bon me semble; cela ne te regarde pas. » Alors la vieille alla se mettre sur le chemin où passait le plus jeune. « Où vas-tu, mon bel enfant ? — Je vais chercher l'oiseau que mon père a laissé envoler. — Eh bien ! voici un sifflet. Va

1. Il y a ici une altération. Dans plusieurs des contes mentionnés ci-dessus, le petit homme creuse la terre autour d'une fontaine et dit au géant qu'il va lui rapporter toute la fontaine, comme, dans notre conte lorrain et dans d'autres, il prétend vouloir rapporter tout un arbre ou toute une forêt.

dans la forêt des Ardennes ; tu donneras un coup de sifflet et tu diras : Je viens chercher l'oiseau de mon père. Tous les oiseaux répondront : C'est moi, c'est moi. Un seul dira : Ce n'est pas moi. C'est celui-là qu'il faudra prendre. »

Le prince remercia la vieille, mit le sifflet dans sa poche et s'en alla dans la forêt des Ardennes. Il donna un coup de sifflet et dit : « Je viens chercher l'oiseau de mon père. » Tous les oiseaux se mirent à crier : « C'est moi, c'est moi, c'est moi. » Un seul dit : « Ce n'est pas moi. » Le prince le saisit et reprit le chemin du château de son père.

Il rencontra bientôt son frère, qui lui demanda : « As-tu trouvé l'oiseau ? — Oui, je l'ai trouvé. — Donne-le-moi. — Non. — Eh bien ! je vais te tuer. — Tue-moi si tu veux. » Son frère le tua, creusa un trou et l'y enterra ; puis il retourna chez son père avec l'oiseau. Le roi, bien content de ravoir son oiseau, fit préparer un grand festin, et y invita beaucoup de monde.

Cependant, le chien d'un berger, passant dans la forêt, s'était mis à gratter à la place où le jeune prince était enterré. Le berger, qui avait suivi son chien, aperçut quelque chose à l'endroit où il grattait, et crut d'abord voir un doigt qui sortait de terre ; il regarda plus attentivement et vit que c'était un sifflet ; il le prit et le porta à ses lèvres. Le sifflet se mit à dire :

« Siffle, siffle, berger,
C'est mon frère qui m'a tué,
Dans la forêt des Ardennes. »

Le maire du pays, qui était le voisin du berger, entendit parler du sifflet et l'acheta. Ayant été invité au festin du roi, il prit le sifflet pendant qu'on était à table et se mit à siffler :

« Siffle, siffle, maire,
C'est mon frère qui m'a tué,
Dans la forêt des Ardennes. »

Le roi prit le sifflet à son tour :

« Siffle, siffle, mon père,
C'est mon frère qui m'a tué,
Dans la forêt des Ardennes,
Pour l'oiseau que tu as laissé envoler. »

Le fils aîné du roi comprit bien que c'était de lui qu'il s'agissait ; il voulut s'enfuir, mais on courut après lui, on le fit revenir et on l'obligea de siffler aussi :

« Siffle, siffle, bourreau,
Car c'est toi qui m'as tué,
Dans la forêt des Ardennes. »

Aussitôt le roi fit brûler son fils dans un cent de fagots. Ensuite il

demanda au berger s'il se rappelait l'endroit où il avait trouvé le sifflet. Le berger dit qu'il ne s'en souvenait pas bien, qu'il essaierait pourtant de l'y conduire, mais le chien y alla tout droit. Dès qu'on eut retiré le corps, le jeune homme se dressa sur ses deux pieds.

Le roi, rempli de joie, fit préparer un grand festin en signe de réjouissance, et moi je suis revenu.

Ce conte correspond au conte hessois n° 28 de la collection Grimm et surtout à la variante également hessoise de la même collection (t. III, p. 55). Nous renverrons aux remarques de Guillaume Grimm sur ce n° 28 et aussi à celles de M. R. Kœhler sur le conte sicilien n° 51 de la collection Gonzenbach. A l'occasion de ce conte sicilien, très-voisin du nôtre, M. Kœhler mentionne des contes analogues recueillis dans différentes parties de l'Allemagne, dans le « pays saxon » de Transylvanie, dans divers pays polonais, dans le Tyrol italien, en Catalogne, dans une autre partie de l'Espagne, et enfin, en France, dans l'Armagnac.

En France, encore, nous avons à citer une autre variante, publiée par la *Semaine des Familles* (8^e année, 1865-1866, p. 709), sans indication de province. Dans ce conte, un petit garçon jette sa sœur dans une fontaine pour s'emparer d'une *rose de campanelle* (rose artificielle) que leur père a donnée à la petite. Un jour, longtemps après, le porcher du domaine ayant conduit ses bêtes de ce côté, le verrat se plonge dans la fontaine et en sort avec un doigt d'enfant dans la gueule. Le doigt se met à chanter :

Verrat de chez mon père,
Ramenez-moi tant doucement !
Pour la rose de campanelle,
Quand j'allais boire à la fontaine,
Mon petit méchant de frère,
Il m'a poussé le nez dedans
Ramenez-moi tant doucement !

Le porcher prend le doigt, qui chante alors :

Porcher de chez mon père,
Ramenez-moi, etc.

Quand on est arrivé dans la cour du domaine, où le père est batteur en grange :

Bonnes gens de chez mon père, etc.

L'un des derniers numéros de *Milusine* (1877, n° 18, p. 423) renferme un autre conte français de ce type, recueilli dans la Loire. Outre ces deux contes français, nous ajouterons à la liste de M. Kœhler, dressée en 1870, un second conte sicilien (Pitrè, n° 79) et trois variantes italiennes du pays napolitain (V. Imbriani, *XII Conti pomiglianesi* Napoli, 1877, p. 195 seq.), où les trois fils d'un roi s'en vont chercher une plume d'un certain oiseau qui doit rendre la vue à leur père. Là, comme dans plusieurs des contes indiqués ci-dessus, un berger se fait une flûte avec un os du frère assassiné, et c'est cet os qui chante et révèle le crime. Dans d'autres contes de ce type, — par exemple

dans un conte toscan (Gubernatis, *Novelline di S. Stefano*, n° 20) et dans un autre conte italien assez altéré (Comparetti, n° 28), qu'il faut encore joindre l'un et l'autre à la liste de M. Kœhler, — c'est dans un roseau ou une autre plante qui a poussé à la place où la victime a été enterrée, que le berger se taille une flûte. Notre conte lorrain présente en cet endroit une altération du thème primitif.

Nous rencontrons dans le conte catalan indiqué plus haut (*Rondallayre*, 1^{re} série, p. 33), le détail, si peu vraisemblable, même dans un conte merveilleux, du jeune homme retrouvé vivant quand on le retire du trou où il a été enterré.

Enfin la littérature orientale nous offre un trait du même genre, mais dont nous n'oserions pas affirmer la parenté directe avec nos contes, dans un drame chinois intitulé *le Plat qui parle* (*Journal Asiatique*, 4^e série, vol. 18, p. 523). Un riche voyageur est assassiné par un aubergiste et sa femme. « Pan (l'aubergiste) brûle le corps de sa victime, recueille ses cendres, pile ses os, dont il fait d'abord une espèce de mortier, puis un plat. C'est ce plat qui, apporté à l'audience de Pao-Tching, parle et dénonce les coupables. »

XXVII.

ROPIQUET.

Il était une fois une femme qui avait du fil de chanvre à porter au tisserand. Pendant qu'elle finissait de l'appréter, le diable entra chez elle et la salua : « Bonjour, ma bonne femme. — Bonjour, monsieur. — Si vous voulez, » dit le diable, « je vous tisserai tout votre fil pour rien, mais à une condition : c'est que vous devinerez mon nom. — Volontiers, » répondit la femme. « Vous vous appelez peut-être bien Jean ? — Non, ma chère. — Peut-être Claude ? — Non. — Vous vous appelez donc François ? — Non, non, ma bonne femme ; vous n'y arriverez pas. Cependant, vous savez, si vous devinez, vous aurez votre toile pour rien. » Elle défila tous les noms qui lui vinrent à l'esprit, mais sans trouver le nom du diable. « Je m'en vais, » dit celui-ci ; « je rapporterai la toile dans deux heures, et, si vous n'avez pas deviné, la toile est à moi. »

Le diable étant parti, la femme s'en fut au bois pour chercher un fagot. Elle s'arrêta près d'un grand chêne et se mit à ramasser des branches mortes. Justement sur ce chêne était le diable qui faisait de la toile et qui taquait, taquait ; autour de lui des diabolins qui l'aidaient. Tout en travaillant, le diable disait :

« Tique taque, tique taque,

Je m'appelle Ropiquet, Ropiquet.

Si la bonne femme savait mon nom, elle serait bien aise. »

La femme leva les yeux et reconnut son homme. Elle se hâta d'écrire

sur son soulier le nom qu'elle venait d'entendre, et, en s'en retournant au logis, elle répéta tout le long du chemin : « Ropiquet, Ropiquet. » Elle ne fut pas plus tôt rentrée chez elle, que le diable arriva. « Voilà votre toile. » lui dit-il. « Maintenant, savez-vous mon nom ? — Vous vous appelez Eugène ? — Non, ma bonne femme. — Emile ? — Vous n'y êtes pas. — Vous vous appelez peut-être bien Ropiquet ? — Ah ! » cria le diable, « si tu n'avais été sous l'arbre, tu ne l'aurais jamais su. » Et il s'enfuit dans la forêt en poussant des hurlements épouvantables et en renversant les arbres sur son passage.

Moi, j'étais sur un chêne : je n'ai eu que le temps de sauter sur l'arbre voisin et je suis revenu.

Ce conte correspond au conte allemand n° 55 de la collection Grimm et au conte sicilien n° 84 de la collection Gonzenbach. M. R. Kœhler a donné dans ses remarques sur ce dernier conte l'indication des contes de ce genre qui ont été recueillis en Allemagne, en Flandre, dans le Danemark, en Suède, en Islande, en Angleterre, en Irlande, dans le Tyrol italien, dans la Masovie (en Pologne), chez les Slovaques de Hongrie. Nous renverrons également aux remarques de G. Grimm sur le n° 55 mentionné ci-dessus, et nous ajouterons en outre à la liste donnée par M. Kœhler, un conte autrichien (Vernaleken, n° 23), un conte basque (Wentworth Webster, *Basque Legends*, p. 56), un conte du nord-ouest de la France (dans la revue *Mélanie*, 1877, n° 6, col. 150).

Dans la plupart de ces contes, une jeune fille que son père ou sa mère a fait passer pour une très-habile fileuse, doit devenir reine si elle file dans un temps très-court une énorme quantité de chanvre, ou, dans certaines versions, si elle réussit à transformer de la paille en fil d'or ou de soie, comme ses parents ont prétendu qu'elle savait le faire. Un être mystérieux, souvent un diable, lui propose de se charger de cette tâche. Si elle devine son nom, elle n'aura rien à lui donner ; autrement, elle ou, dans plusieurs versions, son premier enfant lui appartiendra. Dans la plupart de ces contes, ce n'est pas la jeune fille qui entend le diable dire son nom ; c'est une autre personne, qui ensuite le rapporte à la jeune fille, le plus souvent sans savoir l'intérêt qu'elle a à le connaître.

On voit que, dans notre conte lorrain, l'élément tragique, si l'on peut parler ainsi, — le danger qui menace la jeune fille, — a disparu. Aussi le récit a-t-il pris une tout autre couleur.

Au commencement du XVIII^e siècle, en 1705, M^{lle} Lhéritier insérait un conte de ce genre, *Ricdin-ricdon*, dans son livre intitulé *la Tour ténébreuse. Contes anglais*. Dans ce conte, altéré en plus d'un endroit et tourné en manière de roman, la jeune fille, Rosanie, doit, comme dans certains contes actuels, non pas deviner, mais se rappeler le nom de l'homme habillé de brun dont elle a reçu pour trois mois une baguette qui lui permet de soutenir à la cour de la reine sa réputation peu méritée d'incomparable fileuse. Vers la fin des trois mois, le prince royal, qui aime Rosanie, et qui souffre de la voir préoccupée, s'en va à la chasse pour se distraire. Passant près d'un vieux palais en ruines, il y aperçoit plusieurs personnages d'une figure affreuse et d'un habillement bizarre. L'un d'eux fait

des sauts et des bonds en hurlant une chanson dont le sens est que si certaine étourdie avait mis dans sa cervelle qu'il s'appelait Ricdin-ricdon, elle ne tomberait pas entre ses griffes. En rentrant au château, le prince raconte la chose à Rosanie, qui se trouve ainsi tirée du danger et qui épouse le prince.

Il se raconte, paraît-il, en Suède, une légende qui n'est au fond que notre conte. C'est la légende de l'église de Lund. (Voir *Une excursion en Suède*, par V. Fournel, dans le *Correspondant* du 10 déc. 1868, p. 868). Il s'agit du géant Jætten Finn, qui promet à saint Laurent de bâtir une église; mais, quand l'église sera finie, le saint devra avoir deviné le nom du géant; sinon, il devra lui donner le soleil et la lune ou « les deux yeux de sa tête. » Quand approche le moment fatal, saint Laurent interroge tous ceux qu'il rencontre et jusqu'aux bêtes de la forêt pour savoir le nom du géant; mais personne ne connaît ce nom. Enfin, passant le soir dans un pays qu'il n'avait jamais vu, devant une maison, il entend un enfant qui pleure et sa mère qui lui dit : « Tais-toi, ton père Jætten Finn va rentrer, et, si tu es sage, il t'apportera le soleil et la lune, ou les deux yeux de saint Laurent. »

Le *Magasin pittoresque* a publié en 1869 (p. 330) un « vieux conte tourangeau », fort arrangé, mais dont le fond a de l'analogie avec cette légende suédoise. Un paysan doit livrer son fils à un démon si dans trois jours il n'a pu deviner le nom de celui-ci. La mère de l'enfant entend une voix qui chante comme font les nourrices : « Cher petit démon, ne pleure pas : ton père Rappax (*sic*) va t'amener un beau petit compagnon. »

Enfin, en Orient, dans la collection mongole du *Siddhi-Kâr*, d'origine indienne, comme on sait, nous trouvons un récit dont l'idée a beaucoup de rapports avec les contes ci-dessus et particulièrement avec la légende suédoise et le conte tourangeau (XV^e récit). Le voici, d'après la traduction allemande de M. B. Jülg (Inspruck, 1868) :

Un prince a été assassiné par son compagnon d'études et de voyages; en mourant il a dit un seul mot, dont personne n'a pu comprendre le sens. Le roi son père rassemble tous les savants, les devins, les enchanteurs du pays et les fait enfermer dans une tour : si dans huit jours ils ne lui ont pas expliqué le mot mystérieux, ils seront mis à mort. La veille du jour où expire le délai, un des plus jeunes, qui est parvenu à sortir de la tour, va se cacher dans une forêt. Pendant qu'il est assis au pied d'un arbre, il entend des voix qui viennent du haut de cet arbre. C'est un enfant qui pleure; en même temps, son père et sa mère le consolent en lui disant que demain le roi fera mettre à mort mille savants, « Et pour qui seront leur chair et leur sang, si ce n'est pour nous ? » L'enfant ayant demandé pourquoi le roi les fera exécuter, le père lui dit que c'est parce qu'ils ne peuvent deviner ce que signifie un certain mot, dont il lui donne le sens. Le jeune savant a tout entendu; il se rend auprès du roi, lui explique le mot en question, par lequel le prince désignait son assassin, et il sauve ainsi la vie à tous ses confrères.

XXVIII.

LE TAUREAU D'OR.

Il était une fois un roi qui avait pour femme la plus belle personne du monde. Elle ne lui avait donné qu'une petite fille, fort jolie, dont la beauté augmentait de jour en jour. La princesse était en âge d'être mariée, lorsque la reine tomba malade ; se sentant mourir, elle appela le roi près de son lit et lui fit jurer de ne se remarier qu'avec une femme plus belle qu'elle-même. Il le promit, et, bientôt après, elle mourut.

Le roi ne tarda pas à se lasser d'être veuf, et ordonna de chercher partout une femme plus belle que la défunte reine, mais toutes les recherches furent inutiles. Il n'y avait que la fille du roi qui fût plus belle. Le roi, qui avait en tête de se remarier, mais qui voulait aussi tenir sa parole, déclara qu'il épouserait sa fille.

A cette nouvelle, la princesse fut bien désolée et courut trouver sa marraine, pour lui demander un moyen d'empêcher ce mariage. Sa marraine lui conseilla de dire au roi qu'elle désirait avoir avant les noces une robe couleur du soleil. Le roi fit chercher partout, et l'on finit par trouver une robe couleur du soleil. Quand on lui apporta cette robe, la princesse fut au désespoir : elle voulait s'enfuir du château, mais sa marraine lui conseilla d'attendre encore et de demander au roi une robe couleur de la lune. Le roi réussit encore à se procurer une robe telle que sa fille la voulait. Alors la princesse demanda qu'on lui donnât un taureau d'or.

Le roi se fit apporter tout ce qu'il y avait de bijoux d'or dans le royaume, bracelets, colliers, bagues, pendants d'oreilles, et ordonna à un orfèvre d'en fabriquer un taureau d'or. Pendant que l'orfèvre était occupé à ce travail, la princesse vint secrètement le trouver et obtint de lui qu'il ferait le taureau creux. Au jour fixé pour les noces, elle ouvrit une petite porte qui était dissimulée dans le flanc du taureau et s'enferma dedans ; quand on vint pour la chercher, on ne la trouva plus. Le roi mit tous ses gens en campagne, mais on ne l'avait vue nulle part. Il tomba dans un profond chagrin.

Cependant, il y avait dans un royaume voisin un prince qui était malade ; il lui vint aussi la fantaisie de demander à ses parents un taureau d'or. Le roi, père de la princesse, ayant entendu parler de ce désir du prince, lui céda son taureau d'or, car il ne tenait pas à le conserver. La princesse était toujours dans sa cachette.

Le prince fit mettre le taureau d'or dans sa chambre, afin de l'avoir

toujours devant les yeux. Depuis sa maladie, il ne voulait plus avoir personne avec lui et il mangeait seul ; on lui apportait ses repas dans sa chambre. Dès le premier jour, la princesse profita d'un moment où le prince était assoupi pour sortir du taureau d'or, et elle prit un plat, qu'elle emporta dans sa cachette. Le lendemain et les jours suivants, elle fit de même. Le prince, bien étonné de voir tous les jours ses plats disparaître, changea d'appartement ; mais comme il avait fait porter le taureau dans sa nouvelle chambre, les plats disparaissaient toujours. Enfin, il résolut de ne plus dormir qu'il n'eût découvert le voleur. Quand on lui eut apporté son repas, il ferma les yeux et fit semblant de s'endormir. La princesse aussitôt sortit tout doucement du taureau d'or pour s'emparer d'un des plats qui étaient sur la table ; mais, s'étant aperçue que le prince était éveillé, elle fut bien effrayée ; elle se jeta à ses pieds, et lui raconta ses aventures. Le prince lui dit : « Ne craignez rien : personne ne saura que vous êtes ici. Désormais je ferai servir deux plats de chaque chose, l'un pour vous et l'autre pour moi. »

Le prince fut bientôt guéri et se disposa à partir pour la guerre. « Quand je reviendrai, » dit-il à la princesse, « je donnerai trois coups de baguette sur le taureau pour vous avertir. »

Pendant l'absence du prince, le roi son père voulut montrer le taureau d'or à des seigneurs étrangers qui étaient venus le visiter. L'un d'eux, pour voir si le taureau était creux, le frappa de sa baguette par trois fois. La princesse, croyant que c'était le prince qui était revenu, sortit aussitôt de sa cachette. Elle eut grand'peur en voyant qu'elle s'était trompée. Le roi, très-surpris, lui fit raconter son histoire, et lui dit de rester au château aussi longtemps qu'elle voudrait.

Or, il y avait à la cour une jeune fille qu'on y élevait pour la faire épouser au prince. En voyant les attentions qu'on avait pour la princesse, elle fut prise d'une mortelle jalousie. Un jour qu'elles se promenaient ensemble au bois, cette jeune fille conduisit la princesse au bord d'un grand trou en lui disant de regarder au fond. et, pendant que la princesse se penchait pour voir, elle la poussa dedans et s'enfuit. La princesse, qui était tombée sans se faire de mal, appela au secours. Un charbonnier, qui passait près de là, accourut à ses cris, la retira du trou et la ramena au château. Justement le prince, la guerre étant terminée, venait d'y rentrer lui-même, et l'on faisait les préparatifs de ses noces avec sa fiancée. Un grand feu de joie avait été allumé devant le château. Le prince ayant appris ce qui était arrivé, ordonna de jeter dans le feu la méchante fille, puis il épousa la belle princesse. On fit savoir au roi son père qu'elle était mariée ; il prit bien la chose, et tout fut pour le mieux.

Il est inutile de faire remarquer la ressemblance de l'introduction de notre conte lorrain avec celle du conte de *Peau d'Ane*. Nous n'avons pas à nous occuper spécialement de ce dernier conte, qui a été étudié par Guillaume Grimm dans les remarques du n° 65 de la collection Grimm et par M. R. Kœhler dans celles des nos 38 et 25 de la collection Gonzenbach. Bornons-nous à dire un mot de cette introduction, c'est-à-dire, pour préciser, de la partie du conte où il est parlé du projet criminel du roi et des premières demandes que lui fait la princesse pour en empêcher l'exécution (demandes de vêtements en apparence impossibles à fabriquer). On la retrouve notamment dans les contes suivants : un conte allemand (Grimm, n° 65), un conte lithuanien (Schleicher, p. 10), un conte tchèque de Bohême (Waldau, p. 502), un conte valaque (Schott, n° 3), des contes grecs modernes (Hahn, n° 27 et variantes), un conte sicilien (Gonzenbach, n° 38), un conte italien de Rome (Busk, p. 84), un conte catalan (*Rondallayre*, 1^{re} série, p. 111), des contes basques (Wentworth Webster, p. 165), un conte écossais (Campbell, n° 14).

A partir de l'endroit où la princesse demande le taureau d'or, notre conte développe un thème qui s'est jusqu'à présent rencontré assez peu fréquemment dans les collections. Dans le conte catalan mentionné tout à l'heure, la princesse, après avoir, sur l'avis de son confesseur, demandé à son père une robe de plumes de toutes les couleurs, une autre d'écaillés de tous les poissons, et une troisième « faite d'étoiles », lui demande enfin une boîte d'or, assez grande pour qu'elle y puisse tenir. Quand elle a cette boîte, elle s'y enferme et dit à ses serviteurs de la porter en lieu de sûreté. Ceux-ci, passant dans un royaume où tout le monde est triste à cause de la maladie du fils du roi, plongé dans une profonde mélancolie, se laissent entraîner par l'appât du gain à vendre la boîte d'or, dont on veut faire présent au prince. La boîte est mise dans sa chambre. Deux nuits de suite, pendant que le prince est endormi, la princesse sort de la boîte et va lui écrire dans la main (*sic*). La troisième nuit, le prince fait semblant de dormir. Il voit la princesse et apprend d'elle qui elle est. A partir de ce moment, il cesse d'être triste et ordonne que désormais on lui apporte dans sa chambre double part de chaque mets. Par malheur, bientôt le prince est obligé de partir pour la guerre. Il donne son anneau à la princesse et dit à ses gens de continuer à porter tous les jours à manger dans sa chambre. Les valets, fort étonnés de cet ordre, vont regarder par le trou de la serrure et découvrent la présence de la princesse. Ils l'emportent bien loin dans la boîte d'or, vendent la boîte et jettent la princesse dans un trou rempli d'épines. Elle est délivrée par des bergers qui lui font garder les cochons. Cependant le prince, de retour, envoie partout à la recherche de la princesse ; mais c'est peine inutile, et il retombe dans sa noire tristesse. Le roi son père ayant fait publier partout qu'il donnerait une grande récompense à qui rendrait la gaieté à son fils, la porchère se rend au château, montre au prince l'anneau que celui-ci lui a donné et elle épouse le prince.

Un conte italien recueilli à Rome (miss Busk, *The Folk-Lore of Rome*, p. 91), dont le commencement est altéré, — le roi, père de la princesse, veut simplement lui faire épouser un « vieux vilain roi », — présente également beaucoup de ressemblance avec notre conte lorrain. La princesse demande à son père,

avant de donner son consentement, un chandelier d'or, haut de dix pieds et plus gros qu'un homme. A peine l'a-t-elle qu'elle s'en montre dégoûtée, et elle dit à son chambellan de l'en débarrasser : le prix qu'il en tirera sera pour lui. Puis elle s'enferme dans le chandelier. Le chambellan porte le chandelier dans un pays étranger, et le vend au fils du roi, qui le fait mettre dans sa chambre. Le soir, quand il revient du théâtre (*sic*), il trouve mangé le souper qu'on lui avait apporté dans sa chambre. Le lendemain, même chose. La troisième fois, il se cache et surprend la princesse. Depuis ce moment, il ne sort plus de sa chambre, et, quand ses parents le pressent de se marier, il dit qu'il ne veut épouser que le chandelier (*la candeliera*). On le croit fou ; mais un jour la reine, entrant à l'improviste dans la chambre de son fils, voit ouverte la porte ménagée dans le chandelier et une jeune fille à table avec le prince. Elle comprend alors ce que celui-ci voulait dire, et, comme le roi et la reine sont charmés de la beauté de la princesse, le mariage se fait aussitôt.

Nous rencontrons encore à peu près la même idée dans un conte sicilien (Pitrè, I, p. 388), où la princesse, que son père veut épouser, s'enferme avec des provisions dans un magnifique meuble de bois doré qu'elle fait jeter à la mer. Un roi recueille le meuble et le fait porter dans son palais. Ici, comme dans le conte précédent et dans notre conte lorrain, la princesse sort trois fois de sa cachette pour manger, et le roi la surprend et l'épouse.

Au milieu du XVI^e siècle, en Italie, Straparola insérait parmi ses nouvelles un conte de ce genre (n^o 6 des contes extraits de Straparola et traduits en allemand par Valentin Schmidt. Berlin, 1817). La princesse de Salerne, en mourant, remet son anneau à son mari Tebaldo et lui fait promettre, — comme dans plusieurs des contes mentionnés ci-dessus, — qu'il ne se remariera qu'avec la femme au doigt de laquelle ira cet anneau. Or l'anneau ne va qu'au doigt de la fille du prince, Doralice, qui, le trouvant un jour, s'est amusée à l'essayer. Tebaldo veut épouser Doralice. Celle-ci, sur le conseil de sa nourrice, s'enferme dans une armoire artistement travaillée que la nourrice seule sait ouvrir et dans laquelle elle a mis une liqueur dont quelques gouttes permettent de vivre longtemps sans autre nourriture. Tebaldo, furieux de la disparition de sa fille, voit un jour l'armoire et, comme elle lui rappelle des souvenirs odieux, il la fait vendre à un marchand génois, lequel à son tour la vend au jeune roi d'Angleterre. Ce dernier la fait mettre dans sa chambre à coucher. Pendant qu'il est à la chasse, Doralice sort de l'armoire, met en ordre la chambre et l'orne de fleurs odoriférantes. Cela se renouvelle plusieurs fois. Le roi demande à sa mère et à ses sœurs qui lui pare si bien sa chambre ; mais elles n'en savent pas plus que lui. Enfin, un matin, le roi fait semblant de partir pour la chasse, et il se cache dans un endroit d'où il peut voir dans sa chambre par une fente. Doralice est découverte et le roi l'épouse. — La suite du conte n'a aucun rapport avec notre conte lorrain.

Nous rapprocherons du thème sur lequel sont construits ces divers contes un thème très-voisin, où nous retrouverons un détail de notre conte lorrain que nous n'avons pas jusqu'ici rencontré. Voici ce thème, tel que le présente un conte sicilien (Pitrè, n^o 37) :

Une reine a mis au monde, au lieu d'enfant, un pied de romarin, si beau qu'il

fait l'admiration de tous ceux qui le voient. Un sien neveu, roi d'Espagne, obtient d'emporter ce romarin dans son pays. Un jour qu'il joue du flageolet à côté du romarin, il en voit sortir une belle jeune fille, et il en est de même toutes les fois qu'il joue de son flageolet. Obligé de partir pour la guerre, le prince dit à Rosamarina (la jeune fille) que, quand il reviendra, il jouera trois fois de suite du flageolet et qu'alors elle pourra sortir de son romarin (Comparez dans notre conte lorrain les trois coups de baguette sur le taureau d'or). Pendant son absence, les trois sœurs du prince entrent dans son appartement et, trouvant le flageolet, chacune en joue à son tour. A la troisième fois, apparaît Rosamarina. Les princesses, s'apercevant alors pourquoi leur frère n'aimait plus à sortir, et furieuses contre Rosamarina, l'accablent de coups et la laissent à demi morte. — Suit un long épisode où le jardinier chargé par le prince de soigner le romarin découvre par hasard le moyen de rompre le charme qui tient Rosamarina attachée à son arbuste. Il la guérit, et, à son retour, le prince l'épouse.

Dans un des contes de son *Pentameron* (n° 2), le Napolitain Basile, au XVII^e siècle, a développé ce même thème, mais en le gâtant par sa manière bouffonne et souvent inconvenante.

XXIX.

LA POUILLOTTE ET LE COUCHERILLOT.

Un jour, la pouillotte ¹ et le coucherillot ² s'en allèrent aux noisettes. En cassant les noisettes à la pouillotte, le coucherillot avala une écale; il étranglait.

La pouillotte courut à une fontaine : « Fontaine, donne-moi de ton eau pour m'abreuver, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot ³. — Tu n'en n'auras pas, si tu ne vas me chercher de la mousse. »

La pouillotte s'en alla près d'un chêne : « Chêne, mousse-moi, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien, si tu ne vas me chercher une bande. »

La pouillotte alla trouver une dame : « Madame, bandez-moi, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien, si tu ne vas me chercher des pantouffles. »

1. Petite poule.

2. Petit coq.

3. Petit gosier.

La pouillotte entra chez le cordonnier : « Cordonnier, pantoufle-moi, que je pantoufle madame, que madame me bande, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien, si tu ne vas me chercher des soies. »

La pouillotte alla trouver une coche¹ : « Coche, soie-moi, que je soie le cordonnier, que le cordonnier me pantoufle, que je pantoufle madame, que madame me bande, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien, si tu ne vas me chercher de l'orge. »

La pouillotte alla près d'une gerbe : « Gerbe, orge-moi, que j'orge la coche, que la coche me soie, que je soie le cordonnier, que le cordonnier me pantoufle, que je pantoufle madame, que madame me bande, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien, si tu ne vas chercher le batteur. »

La pouillotte s'en alla trouver le batteur : « Batteur, bats la gerbe, que la gerbe m'orge, que j'orge la coche, que la coche me soie, que je soie le cordonnier, que le cordonnier me pantoufle, que je pantoufle madame, que madame me bande, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot, qui étrangle en grand gosillot. »

Le conte s'arrête, comme on voit, brusquement. Dans la forme complète, la poule devait, ainsi que dans les contes étrangers de même sujet, finir par avoir de l'eau, mais arriver trop tard auprès du coq, mort et bien mort.

Dans deux contes allemands (Grimm, III, p. 129 et n° 80), dans un conte norvégien (Asbjørnsen, t. I de la trad. all., n° 16), dans un conte tchèque de Bohême (Waldau, p. 341), le coq et la poule vont aussi aux noix, et l'un d'eux, — dans les trois premiers contes, la poule, — étrangle pour avoir voulu avaler un trop gros morceau. Dans un conte du « pays saxon » de Transylvanie (Haltrich, n° 75), c'est un pois que la poule avale.

Nous retrouvons dans ces divers contes à peu près la série de personnages et d'objets mis en scène. Ainsi, dans le conte norvégien, la fontaine, pour donner de son eau, demande des feuilles; le tilleul, pour donner ses feuilles, un beau ruban (comparez la « bande » de notre conte lorrain); la Vierge Marie, pour donner le ruban, une paire de souliers; le cordonnier, des soies; le sanglier, du grain; le batteur, du pain; le boulanger, du bois; le bûcheron, une hache; le forgeron, du charbon. Le charbonnier donne le charbon, etc. (Ici, par exception, la poule revient à la vie).

Nous nous éloignons déjà de notre conte lorrain avec un conte allemand de

1. Une truie.

la Souabe (Meier, n° 80). Le coq et la poule voyagent ensemble. En sautant un fossé, le coq prend si fort son élan, que son jabot crève. Ils s'en vont chez le cordonnier. « Cordonnier, donne-moi du fil, que je recouse mon jabot. » Le cordonnier demande des soies; la truie, du lait; la vache, de l'herbe, etc.

Ce conte souabe peut servir d'intermédiaire entre notre conte lorrain et deux contes, l'un allemand (Simrock, n° 36), l'autre suisse (Sutermeister, n° 5), où une souris a tant ri en voyant son compagnon de route, le chat (ou le charbon: cf. Grimm, n° 18 et III, p. 27) tomber dans l'eau, que sa « petite panse » en a crevé. Elle va trouver le cordonnier pour lui demander de la recoudre; le cordonnier demande des soies, et ainsi de suite. Comparez un conte catalan, très-voisin (*Rondallayre*, t. III, p. 48) et un conte du département de l'Ardèche (*Mélusine*, 1877, n° 18, col. 425). — Dans d'autres contes, l'un anglais (Halliwell, p. 33), l'autre allemand (Meier, n° 81), le chat a coupé la queue de la souris, et il ne veut la lui rendre que si la souris va lui chercher du lait (ou du fromage). Suit encore tout un enchaînement de personnages.

Ajoutons encore à la liste des rapprochements à faire un conte sicilien (Pitrè, n° 135), dans lequel notre thème est très-bizarrement rattaché à un autre thème que nous aurons plus tard occasion d'étudier à propos d'un de nos contes lorrains, trois contes italiens du pays napolitain (V. Imbriani, *XII Conti pomiglianesi*, p. 236 seq.) et un conte écossais (Campbell, n° 8).

Enfin, notre thème se présente sous une autre forme que celle de conte. Ainsi, dans la revue *Mélusine* (1877, n° 6, col. 148), la « randonnée » suivante, recueillie dans la Loire-Inférieure : « Minette m'a perdu mes roulettes. J'ai dit à Minette : Rends-moi mes roulettes. Minette m'a dit : Je ne te rendrai tes roulettes que si tu me donnes croulettes. J'ai été à ma mère lui demander croulettes. Ma mère m'a dit, etc. » Et à la fin : « Le chêne m'englande. — J'englande le porc;... — Ma mère m'encroûte. — J'encroûte Minette. — Et Minette m'a rendu mes roulettes. » Comparez encore dans *Mélusine* (1877, n° 9, col. 218) une « randonnée » du département de l'Eure, et dans les *Contes populaires recueillis en Agenais*, de M. J.-F. Bladé (Paris, 1874), le n° 5, *Le lait de Madame*.

En Orient, nous trouvons notre conte chez les Ossètes du Caucase (*Mélanges asiatiques*, publiés par l'Académie de Saint-Petersbourg, t. V [1864-1868], p. 99, et *Bulletin* de l'Académie, t. VIII, p. 36). Le pou et la puce voyagent ensemble; ils sont obligés de passer l'eau. La puce saute sur l'autre bord, mais le pou tombe dans l'eau. La puce s'en va trouver le cochon et lui demande une de ses soies pour retirer son compagnon. Avant de donner la soie, le cochon veut avoir des glands. Le chêne demande que Qürghüi ne vienne plus souiller le terrain auprès de lui (*sic*). Qürghüi veut un œuf. La poule demande que la souris ne vienne plus ronger son panier; la souris, que le chat ne l'attrape plus; le chat veut du lait. La vache donne le lait; le chat le boit et ne prend plus la souris; la souris ne ronge plus le panier; la poule donne un œuf; Qürghüi mange l'œuf et ne souille plus le terrain auprès du chêne; le chêne donne des glands; le cochon les mange et donne une de ses soies, et la puce retire de l'eau son compagnon. « Aujourd'hui ils vivent encore. »

XXX.

LE FOIE DE MOUTON.

Il était une fois un militaire qui revenait de la guerre. Sur son chemin il rencontra un homme qui lui proposa de faire route avec lui; le militaire y consentit. Les deux compagnons étant venus à passer auprès d'un troupeau de moutons : « Tiens, » dit l'homme au militaire, « voici trois cents francs; tu vas m'acheter un mouton et nous le ferons cuire pour notre repas. »

Le militaire prit l'argent et alla demander au berger de lui vendre un mouton. « C'est impossible, » dit le berger, « le troupeau ne m'appartient pas. — Je te paierai cent francs pour un mouton, » dit l'autre. Finalement, le berger accepta le marché et le militaire revint avec la bête.

« Maintenant, » lui dit son compagnon, « nous allons apprêter notre repas. Va d'abord me chercher de l'eau. » Et il lui donna un vase sans fond. Le militaire puisa à la plus prochaine fontaine, mais il ne put rapporter une goutte d'eau; il fallut que l'homme y allât lui-même.

Le militaire, pendant l'absence de son compagnon, s'occupa de faire rôtir le mouton, et, tout en tournant la broche, il prit le foie et le mangea. L'homme, de retour, demanda ce qu'était devenu le foie du mouton. « Le mouton n'en avait pas, » répondit le militaire. « Un mouton qui n'a pas de foie! cela ne s'est jamais vu. — Moi, » dit le militaire, « je l'ai déjà vu. — Combien a coûté le mouton? » reprit l'homme. « — Il a coûté les trois cents francs que vous m'avez donnés. — Tu as gardé une partie de l'argent, » dit l'homme; « autrement tu aurais pu rapporter l'eau dans le vase sans fond. Mais passe pour cette fois. »

Ils poursuivirent leur route et entrèrent chez une vieille dame, qui avait bien quatre-vingts ans et qui était fort riche. Elle avait promis la moitié de sa fortune à celui qui pourrait la faire redevenir jeune comme à quinze ans. L'homme s'offrit à la rajeunir; il commença par la tuer, puis il brûla son corps, mit les cendres dans un linge et fit une fois le tour du puits. Aussitôt la vieille dame se retrouva sur pied, pleine de vie et de santé, et jeune comme à quinze ans; elle paya bien volontiers le prix de son rajeunissement. Quelque temps après, l'homme rendit encore le même service à une autre vieille dame, et reçut la même récompense.

Or cet homme était le bon Dieu qui avait pris la forme d'un voyageur. Il fit trois parts de l'argent et dit au militaire : « As-tu mangé le foie

du mouton ? — Non, je ne l'ai pas mangé. — Eh bien ! celui qui l'a mangé aura deux de ces trois parts. — Oh ! alors, » dit l'autre, « c'est moi qui l'ai mangé. — Prends tout, » dit le bon Dieu, « mais tu auras encore besoin de moi. » Et il le quitta.

Le militaire continua son voyage et eut encore une fois la chance de rencontrer une vieille dame qui voulait aussi rajeunir. Il entreprit la chose et fit tout ce qu'il avait vu faire au bon Dieu : il tua la dame, brûla son corps, mit les cendres dans un linge et tourna une fois autour du puits ; mais ce fut peine perdue. Il refit jusqu'à six fois le tour du puits, sans plus de succès. La justice arriva, et notre homme allait être conduit en prison quand, fort heureusement pour lui, le bon Dieu le tira d'affaire en ressuscitant la vieille dame. Le militaire remercia le bon Dieu, et se promit bien de ne plus s'aviser à l'avenir de vouloir rajeunir les gens.

Comparez dans la collection Grimm le conte autrichien n° 81, ainsi que les remarques de G. Grimm, qui nous montrent l'existence de contes de ce type dans la littérature allemande, au milieu du XVI^e siècle. Le *Novellino* italien, qui date du XIII^e ou de la première moitié du XIV^e (*Romania*, 1873, p. 400), contient aussi une nouvelle analogue à notre conte lorrain. Voyez dans la *Romania* (1874, p. 181) l'analyse qu'en a donnée M. d'Ancona, et les remarques dont il l'a accompagnée. Aux contes mentionnés par Grimm et par M. d'Ancona, et qui ont été recueillis dans diverses parties de l'Allemagne, dans la Silésie autrichienne, chez les Tchèques de Bohême, en Lithuanie, en Toscane, nous ajouterons un conte allemand de la collection Simrock (n° 32), qui est, pour ainsi dire, identique à la nouvelle italienne, un conte flamand de Condé-sur-l'Escaut (Deulin, *Contes du roi Cambrinus*, p. 116 seq.), et un conte breton (F.-M. Luzel, 3^e rapport ; voir le conte intitulé *Porpant*).

M. d'Ancona mentionne encore, après M. R. Kœhler, un petit poème persan de la première moitié du XIII^e siècle, dont la source, — au moins la source immédiate, — est évidemment chrétienne (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XIV, p. 280). Là, c'est un morceau de pain que le compagnon de Jésus nie avoir mangé pendant l'absence de celui-ci. Jésus lui donne des preuves de sa puissance en le faisant marcher avec lui sur la mer, puis en rassemblant les os d'un faon qu'ils ont mangé ensemble et en rendant la vie à l'animal, et chaque fois il demande à son compagnon s'il a mangé le pain. L'autre persiste toujours à nier. Mais quand Jésus a changé en or trois monticules de terre et dit que la troisième part appartiendra à celui qui a mangé le pain, l'homme s'empresse de dire que c'est lui.

Nous avons entendu, à Montiers-sur-Saulx, faire allusion à une histoire où, comme dans le conte tchèque ci-dessus (Wenzig, p. 88), saint Pierre, ou plutôt Pierre, qui n'est encore que disciple, joue vis-à-vis de Jésus un rôle analogue à celui du « militaire ». La même histoire se trouve en épisode dans le conte de Grimm où le soldat, en passant une rivière, voit l'eau monter jusqu'à son cou, puis jusqu'à sa bouche sans vouloir avouer qu'il a mangé le cœur de l'agneau.

XXXI.

L'HOMME DE FER.

Il était une fois un vieux soldat, nommé La Ramée, qui était toujours ivre et chiquait du matin au soir. Son colonel lui ayant un jour fait des remontrances, il tira son sabre, lui en donna un coup au travers du visage et le tua. Un instant après, le capitaine et le caporal arrivèrent pour conduire La Ramée à la salle de police, lui disant que le lendemain il passerait en conseil de guerre. « Caporal, » dit La Ramée, « j'ai oublié mon sac sur la table de ma chambre; cela ne m'arrive pourtant jamais : vous savez que mes effets sont toujours en ordre. Me permettez-vous de l'aller chercher ? — Va, si tu veux, » répondit le caporal. La Ramée prit son sac, qui était rempli de pain et le jeta dans la rue ; puis il sauta lui-même par la fenêtre, ramassa le sac et s'enfuit. Pour se mettre en sûreté, il passa en Angleterre.

Un soir qu'il traversait un bois, il vit une misérable mesure. Comme il mourait de faim, il y entra et trouva une vieille femme occupée à teiller du chanvre. Il lui demanda si elle pouvait lui donner un morceau à manger et un gîte pour la nuit. La vieille lui servit une fricassée de pommes de terre et lui montra dans un coin un tas de chènevottes où il pourrait coucher, faute de lit.

Le lendemain matin, La Ramée allait se remettre en route, lorsque la vieille lui dit : « Je sais une chose qui peut faire ma fortune et la tienne. Dans un certain endroit se trouve un château, dont je te dirai le chemin ; rends-toi à ce château, entres-y hardiment. Dans la première chambre, il y a de l'or et de l'argent sur une table ; dans la seconde, des lions ; dans la troisième, des serpents ; dans la quatrième, des dragons ; dans la cinquième, des ours ; dans la sixième, trois léopards. Tu traverseras toutes ces chambres rapidement et sans t'effrayer. Entré dans la septième chambre, tu verras un homme de fer, assis sur une enclume de bronze, et, derrière cet homme de fer, une chandelle allumée : marche droit à la chandelle, souffle-la et mets-la dans ta poche. Il te faudra ensuite passer dans une cour où se trouve un corps-de-garde ; les soldats te regarderont, mais toi ne tourne pas les yeux de leur côté, tiens-les toujours fixés à terre. Et surtout aie bien soin de faire ce que je te dis ; sinon il t'arrivera malheur. »

La Ramée prit le chemin que lui indiqua la vieille, et ne tarda pas à arriver au château. Dans la première chambre il vit sur une table un monceau d'or et d'argent ; dans la seconde, des lions ; dans la troisième,

des serpents ; dans la quatrième, des dragons ; dans la cinquième, des ours ; dans la sixième, trois léopards, dans la septième enfin, un homme de fer assis sur une enclume de bronze, et derrière cet homme de fer, une chandelle allumée. La Ramée marcha droit à la chandelle, la souffla et la mit dans sa poche. Puis il traversa, en tenant les yeux fixés à terre, une grande cour où se trouvait un corps-de-garde. Quand il fut hors du château, il s'avisa d'allumer sa chandelle ; aussitôt l'homme de fer, qui était serviteur de la chandelle, parut devant lui et lui dit : « Maître, que voulez-vous ? — Donne-moi de l'argent, » répondit La Ramée ; « il y a assez longtemps que je désire faire fortune. » L'homme de fer lui donna de l'argent plein son sac et disparut.

Alors La Ramée se mit en route pour se rendre à la capitale du royaume. Chemin faisant, il vit tout-à-coup devant lui la vieille sorcière, qui lui réclama la chandelle. Il dit d'abord qu'il l'avait perdue, ensuite il lui présenta une chandelle ordinaire. « Ce n'est pas celle-là que je veux, » dit-elle, « donne-moi vite celle que je t'ai envoyé chercher. » La Ramée, voyant qu'elle le menaçait, se jeta sur elle et la tua.

Arrivé à la capitale, il se logea à l'hôtel des princes, où il payait cinquante francs par jour. Comme il ne se refusait rien, au bout de quelque temps son sac se trouva vide, et il devait la dépense de deux ou trois journées ; la maîtresse de l'hôtel ne cessait de lui réclamer son argent et de le quereller. La Ramée était dans le plus grand embarras.

Après avoir une dernière fois fouillé dans son sac sans avoir pu en tirer un liard, il mit la main dans sa poche, espérant y trouver quelques pièces de monnaie ; il en retira la chandelle. « Imbécile que je suis ! » s'écria-t-il, « comment ai-je pu ne pas songer à ma chandelle ? » Il s'empressa de l'allumer, et aussitôt l'homme de fer se présenta devant lui. « Maître, que désirez-vous ? — Comment ! » cria La Ramée, « coquin, brigand, tu me laisses ici sans le sou ! — Maître, je n'en savais rien ; je ne puis le savoir que par le moyen de la chandelle. — Eh bien ! donne-moi de l'argent. » L'homme de fer lui en donna plus encore que la première fois. Pendant que La Ramée était occupé à compter ses écus et à les empiler sur la table, la servante regarda par le trou de la serrure, et courut dire à sa maîtresse que c'était un homme riche et qu'il ne fallait pas le traiter comme un va-nu-pieds. Aussi, quand il vint payer, l'hôtesse lui fit-elle belle mine.

Deux ou trois jours après, La Ramée alluma encore sa chandelle : l'homme de fer parut. « Maître, que désirez-vous ? — Je désire que la princesse, fille du roi d'Angleterre, soit cette nuit dans ma chambre. » La chose se fit comme il le souhaitait : à la nuit, la princesse se trouva dans la chambre de l'auberge. La Ramée lui parla de mariage, mais elle ne voulut pas seulement l'écouter. Elle dut passer la nuit dans un coin de

la chambre, et le matin La Ramée ordonna au serviteur de la chandelle de la ramener au château.

La princesse avait coutume d'aller tous les matins embrasser son père. Le roi fut bien étonné de ne pas la voir venir ce jour-là. Sept heures sonnèrent, puis huit heures, et elle ne paraissait toujours pas. Enfin elle arriva. « Ah ! » dit-elle, « mon père, quelle triste nuit j'ai passée ! » Et elle raconta au roi ce qui lui était arrivé. Le roi, craignant encore pareille aventure, alla trouver une fée et lui demanda conseil. « Nous avons affaire à plus fort que moi, » dit la fée, « je ne vois qu'un seul moyen : donnez à la princesse un sac de son, et dites-lui de laisser tomber le son dans la maison où elle aura été transportée. On pourra ainsi reconnaître cette maison. »

Cependant La Ramée avait changé d'hôtel. Un jour, il alluma la chandelle et dit à l'homme de fer : « Je désire que la princesse vienne cette nuit dans ma chambre. — Maître, » dit l'homme de fer, « nous sommes trahis. Mais je ferai ce que vous m'ordonnez. » Après s'être acquitté de sa commission, il prit tout le son qui se trouvait chez les boulangers, et le répandit dans toutes les maisons, de sorte que, le lendemain, on ne put savoir où la princesse avait passé la nuit.

La fée conseilla alors au roi de donner à sa fille une vessie remplie de sang : la princesse devait percer cette vessie dans la maison où elle serait transportée.

La Ramée ordonna encore au serviteur de la chandelle de lui amener la princesse. « Maître, » dit l'homme de fer, « nous sommes trahis ; mais je ferai ce que vous me commandez. » Il pénétra dans les écuries du roi, tua tous les chevaux de guerre et tous les bœufs, et en répandit le sang partout. Le matin, toutes les rues, toutes les maisons étaient inondées de sang, si bien que le roi ne put rien découvrir. Il alla de nouveau consulter la fée. « Vous devriez, » lui dit-elle, « mettre des gardes près de la princesse. »

Le soir venu, La Ramée alluma la chandelle. « Maître, » dit l'homme de fer, « nous sommes trahis ; il y a des gardes auprès de la princesse. Je ne puis rien contre eux. » La Ramée voulut y aller lui-même. Les gardes le saisirent, l'enchaînèrent et le jetèrent dans un cachot sombre et humide.

Il était à pleurer et à se lamenter près de la fenêtre grillée de sa prison, lorsqu'il vit passer dans la rue un vieux soldat français, son ancien camarade. Il l'appela. « Eh ! » dit le soldat, « n'es-tu pas La Ramée ? — Oui, c'est moi. Tu me rendrais un grand service en m'allant chercher dans mon hôtel mon briquet, mon tabac et ma chandelle, que tu trouveras sous mon oreiller. » Le vieux soldat en demanda la permission au sergent de garde, et se présenta à l'hôtel de la part de La Ramée. « C'est

ce coquin qui vous envoie ? » dit l'hôtelier. « Prenez ses nippes, et que je n'en entende plus parler. »

Quand La Ramée eut ce qu'il avait demandé, il battit le briquet et alluma sa chandelle. Aussitôt l'homme de fer parut, et les chaînes de La Ramée tombèrent. « Misérable, » cria La Ramée, « peux-tu bien me laisser dans ce cachot ! — Maître, » dit l'homme de fer, « je n'en savais rien. Je ne puis le savoir que par le moyen de la chandelle. — Eh bien ! tire-moi d'ici. »

L'homme de fer fit sortir La Ramée de son cachot, et lui donna de l'or et de l'argent, tant qu'il en voulut ; puis La Ramée se fit transporter sur une haute montagne près de la capitale, et ordonna à l'homme de fer d'y établir une batterie de deux cents pièces de canon ; après quoi, il envoya déclarer la guerre au roi d'Angleterre.

Le roi fit marcher cent hommes contre lui. La Ramée avait pour armée cinq hommes de fer. Le combat ne fut pas long ; tous les gens du roi furent tués, sauf un tambour qui courut porter au roi la nouvelle. Alors La Ramée somma le roi de se rendre ; mais celui-ci répondit qu'il ne le craignait pas et envoya contre lui quatre cents hommes, qui furent encore tués.

Sur ces entrefaites, La Ramée vit passer un aveugle et sa femme ; cet aveugle avait un méchant violon, dont il jouait d'une manière pitoyable. « Bonhomme ! » lui dit La Ramée, « tu as un bien beau violon ! — Ne riez pas de mon violon, » répondit l'aveugle, « c'est un violon qui a pouvoir sur les vivants et sur les morts. — Vends-le-moi, » dit La Ramée. — « Je ne le puis, » dit l'aveugle, « c'est mon gagne-pain. — Si l'on t'en donnait dix mille francs, consentirais-tu à t'en défaire ? — Bien volontiers. »

La Ramée lui compta dix mille francs et prit le violon. Il envoya ensuite un parlementaire dire au roi de lui amener sa fille et de la lui donner en mariage, sinon que la guerre continuerait. « Il a pour soldats, » dit le parlementaire, « des hommes hauts de dix pieds, armés de sabres longs de huit pieds. » Le roi chargea le parlementaire de répondre qu'il viendrait s'entendre avec La Ramée. En effet, il arriva bientôt avec sa fille.

« Je vous donne deux heures pour réfléchir, » dit La Ramée. « Si vous ne consentez pas à ce que je vous demande, je bombarderai votre château et votre ville. » Le roi réfléchit pendant quelque temps. « Je serais disposé à faire la paix, » dit-il enfin, « mais voilà bien des braves gens de tués. — Sire, » dit La Ramée, « rien n'est plus facile que de les ressusciter. » Il prit son violon, et, au premier coup d'archet, les soldats qui étaient étendus par terre commencèrent à remuer, les uns cherchant leurs bras, d'autres leurs jambes, d'autres leur tête.

A cette vue, le roi se déclara satisfait et consentit au mariage. Comme il commençait à se faire vieux, il prit sa retraite, et La Ramée devint roi d'Angleterre à sa place. Il fallut bien alors que le roi de France lui pardonnât sa désertion et ses autres méfaits.

Ce conte correspond au conte mecklembourgeois n° 116 de la collection Grimm, *La Lumière bleue*. Nous renverrons à ce conte et aux remarques de Guillaume Grimm. Depuis la dernière édition de ces remarques (1856), il a été publié des contes qui, sur certains points, se rapprochent davantage de notre conte lorrain que le conte mecklembourgeois et que les contes allemands, danois et hongrois, mentionnés par G. Grimm.

Prenons d'abord un conte allemand recueilli dans le Harz (Ey, *Harzmerchenbuch*, 1862, p. 122). Un vieux soldat, renvoyé du service sans le sou, bien qu'il ait bravement servi le roi, arrive chez un charbonnier au milieu d'une forêt. Le charbonnier et lui se lient d'amitié et ils font ménage ensemble. Un jour, le charbonnier demande au soldat si, pour leur bonheur à tous les deux, il veut se laisser descendre dans un puits de mine où sont entassés d'immenses trésors, et lui rapporter un paquet de bougies qui s'y trouve. Le soldat y consent. Arrivé au fond du puits, il voit au milieu d'une grande salle brillamment éclairée un *homme de fer* assis sur un trône et, auprès de lui, trois caisses remplies d'or, d'argent et de pierreries; le paquet de bougies est au-dessus de la porte. Le soldat le prend, puis il remplit ses poches de pierreries et se fait remonter par le charbonnier. Le lendemain, il trouve celui-ci mort. Il s'en va dans une grande ville et y vit en grand seigneur. Mais un jour vient où ses richesses sont épuisées. Voyant qu'il n'a plus même de quoi acheter de l'huile pour sa lampe, il prend une de ses bougies et l'allume. Aussitôt paraît l'homme de fer. Le soldat lui demande un sac d'or et se rend dans la ville du roi dont il a été si mal récompensé. Il ordonne à l'homme de fer de lui amener pendant la nuit la princesse; il fait faire à celle-ci, pour se venger du roi, l'ouvrage d'une servante, et la maltraite. Le roi dit à sa fille de marquer à la craie la porte de la maison où elle sera transportée; mais l'homme de fer marque de la même manière toutes les maisons de la ville. Le roi dit alors à la princesse de cacher son anneau d'or sous le lit. On trouve l'anneau et le soldat est condamné à être pendu. Pendant qu'il est en prison, il réussit à se faire apporter ses bougies, et, quand il est au pied de la potence, il obtient du roi, comme dernière grâce, la permission d'en allumer une. Aussitôt l'homme de fer arrive, un gourdin à la main, et assomme le bourreau et les spectateurs. Le roi crie au soldat de faire trêve et lui donne sa fille en mariage.

Dans un autre conte allemand (Simrock, *Deutsche Märchen*, n° 14), l'homme qui paraît quand on allume la bougie se nomme *Jean de fer*. C'est, comme dans notre conte lorrain, une vieille qui demande au soldat de lui aller chercher la bougie (comparez, du reste, le conte de Grimm); mais, dans tous ces contes allemands, c'est toujours dans un puits qu'il faut descendre. Le moyen qu'emploie ici le soldat pour faire venir la princesse dans sa chambre est tout différent de celui des autres contes de ce type. Quand le soldat est en prison, il promet

au factionnaire des louis d'or, si celui-ci lui rapporte sa bougie. Une fois qu'il l'a entre les mains, il ordonne à Jean de aller de démolir la prison et le château du roi. Alors le roi lui offre sa fille en mariage.

Dans un autre conte allemand de ce type (Præhle, *Kinder-und Volksmärchen*, n° 11), nous retrouvons presque identiquement les moyens auxquels recourt le roi, dans notre conte lorrain, pour découvrir la maison où sa fille est transportée. Il fait attacher au-dessous du lit de la princesse, qui, dans ce conte, est emportée avec son lit, d'abord un sac de pois mal fermé, puis un sac de lentilles, enfin une vessie pleine de sang. Il espère pouvoir ainsi reconnaître le chemin qu'auront suivi les ravisseurs. Les deux géants, serviteurs du briquet, qui remplace ici la chandelle, ramassent tous les pois et toutes les lentilles, mais ils se trouvent impuissants devant les traces de sang. — Dans le conte mecklembourgeois de Grimm, où la princesse, d'après le conseil de son père, a rempli sa poche de pois et les a semés le long du chemin, le « petit homme noir » répand des pois dans toutes les rues de la ville, et ainsi la précaution de la princesse devient inutile.

Le violon merveilleux, qui ressuscite les morts, a son pendant dans la guitare du conte sicilien n° 45 de la collection Gonzenbach.

Il est à peine besoin de la faire remarquer : le thème de notre conte lorrain et des contes que nous venons d'examiner n'est autre que celui qui a fourni à l'imagination arabe de si brillants développements dans le célèbre conte des *Mille et une nuits*, *Aladin et la Lampe merveilleuse*. Nous avons encore, du reste, un autre rapprochement à faire en Orient. Dans un conte qui a été recueilli par M. W. Radloff chez les Tartares de la Sibérie méridionale, riverains de la Tobol (*Proben der Volksliteratur der türkischen Stämme Süd-Sibiriens*, t. IV, St-Petersbourg, 1872, p. 275), un jeune marchand, qui s'est lié d'amitié avec un *mollah*¹, expert dans la magie, demande à ce *mollah* de lui faire venir dans sa maison la fille du roi. Le *mollah* fabrique un homme de bois, qui, tous les soirs, va prendre la princesse et la porte dans la maison du marchand. Le roi, ayant eu connaissance de ce qui était arrivé à sa fille, ordonne à celle-ci d'enduire sa main de cire, et, en entrant dans la maison où on la portera, de l'appliquer contre la porte pour y faire une marque. La princesse suit ces instructions. En voyant la marque sur la porte, le marchand se croit perdu, mais le *mollah* lui dit d'aller mettre de la cire sur la porte de toutes les maisons, et, quand les soldats envoyés par le roi font leur ronde, il leur est impossible de distinguer des autres la maison du coupable.

On se rappelle, dans le conte d'*Ali Baba des Mille et une nuits*, le passage où le voleur qui a marqué à la craie, pour la reconnaître, la porte d'une maison, se trouve ensuite tout à fait déconcerté quand il voit qu'on a marqué de la même façon toutes les portes des maisons voisines.

1. *Mollah*, c'est-à-dire « seigneur ». Dans les pays musulmans on donne ce nom notamment aux personnes distinguées par leur savoir et leur piété.

APPENDICE.

Quelques rapprochements au sujet de certains contes de nos trois premières parties nous ayant échappé lors de la publication de ces contes, nous donnerons ici les principaux.

Le plus important se rapporte à notre conte n° 7, *Les Deux Soldats de 1689*. Nous en avons fait connaître, dans nos remarques, deux formes orientales, — kirghize et arabe; — aujourd'hui nous pouvons y ajouter une forme indienne, un conte recueilli dans le Bengale par M. G.-H. Damant (*The Indian Antiquary*, 1874, p. 9). Voici le résumé de ce conte :

« Le fils d'un roi et le fils d'un kotwal s'étant liés d'amitié, se mettent à voyager ensemble en pays étranger. Un jour, le fils du kotwal dit au fils du roi : « Vous faites toujours du bien aux autres; quant à moi, je leur fais toujours du mal. » Le prince ne répond rien, et ils poursuivent leur route, jusqu'à ce qu'ils arrivent à un puits, où le prince, qui a grand'soif, se fait descendre par son compagnon. Celui-ci l'y abandonne.

« Pendant la nuit, il arrive auprès du puits deux *bhuts* (sortes de génies), qui se mettent à causer ensemble. L'un d'eux a pris possession d'une certaine fille de roi, et personne ne pourra le chasser, si l'on ne fait telle ou telle chose, qu'il indique; mais personne ne connaît ce secret. A son tour, le second bhut dit à l'autre qu'au pied d'un arbre voisin il y a cinq pots remplis d'or, sur lesquels il veille, et personne ne pourra les lui enlever, si l'on ne recourt à tel et tel moyen¹.

« Du fond de son puits, le prince a tout entendu, et, le matin, il s'en fait retirer par un homme qui passe. Précisément cet homme était envoyé par le roi, père de la princesse possédée par le bhut, pour annoncer partout qu'il donnerait à celui qui délivrerait sa fille la main de celle-ci et son royaume. Le prince, profitant des secrets qu'il a surpris, délivre la princesse, puis s'empare des pots d'or. Les bhuts s'aperçoivent alors que leur conversation a dû être entendue et ils se promettent de bien surveiller le puits à l'avenir.

« Quelques jours après, le fils du kotwal, ayant appris du prince ce qui s'est passé, va se cacher dans le puits; les bhuts l'y trouvent, et ils le mettent en pièces. »

On remarquera combien ce conte indien est voisin du conte arabe auquel nous faisons allusion tout à l'heure.

Le commencement de notre conte français, — avec son altération caractéristique, que nous n'avions rencontrée nulle part, — se trouve identiquement dans un conte allemand du Harz (Ey, *Harzmärchenbuch*. Stade, 1862, p. 188). Deux compagnons s'en vont par le monde et gagnent leur pain en faisant des armes. L'un est bon et un peu simple; l'autre est méchant et rusé. Un jour, ce dernier dit à l'autre que décidément le métier ne va pas; il vaudrait mieux que l'un des deux se rendît aveugle: l'autre le conduirait et ils recueilleraient beau-

1. Dans la variante lorraine *Jacques et Pierre*, résumée dans les remarques de notre n° 7, le lion raconte aux autres animaux que la princesse d'Angleterre a quatre millions cachés dans un pot.

coup d'aumônes. Le simple et naïf compagnon se laisse crever les yeux, etc.

Nous rappelons que, dans une note vers la fin de notre n° 19, *le Petit Bossu*, nous avons attiré l'attention sur un passage d'un conte indien qui correspond à un épisode de notre n° 1, *Jean de l'Ours*.

Aux deux ou trois contes que nous avons rapprochés d'une manière plus spéciale, pour l'ensemble, de notre n° 3, *le Roi d'Angleterre et son Filleul*, il faut ajouter un conte italien (Comparetti, n° 5), où nous trouvons un trait de ressemblance avec notre conte français qui ne s'était pas encore présenté à nous. Un prince se met en route pour aller voir son oncle le roi de Portugal, qu'il ne connaît pas. En chemin, un jeune homme se joint à lui et se fait raconter l'objet de son voyage. Quand ils se trouvent dans un endroit isolé, ce jeune homme met au prince un pistolet sur la gorge et le force à consentir à ce qu'il prenne son titre et sa place : le prince passera pour son page. Arrivé à la cour, l'imposteur ne tarde pas à faire charger le page d'entreprises dangereuses, entre autres de retrouver Granadoro, la reine, qui a disparu. (Ce trait correspond tout-à-fait au passage de notre conte où Adolphe doit retrouver la fille du roi, qui est on ne sait où.) Grâce aux conseils d'une cavale, le page réussit dans ces diverses entreprises. Pour aller à la recherche de la reine, il se fait donner un vaisseau, sur lequel il s'embarque avec la cavale. Pendant la traversée, il recueille dans son vaisseau un poisson, une hirondelle et un papillon, et ensuite ces animaux lui viennent en aide quand, avant de revenir avec lui, Granadoro lui demande successivement de lui apporter son anneau qu'elle a jeté au fond de la mer, de lui procurer une fiole d'une eau qui jaillit au sommet d'une montagne inaccessible et enfin de la reconnaître entre ses deux sœurs, toutes semblables à elle. De retour à la cour du roi son mari, Granadoro ressuscite au moyen de l'eau le page que le prétendu neveu du roi a tué, et elle dévoile l'imposteur.

Un conte serbe (*Archiv für slawische Philologie*, Berlin, 1876, p. 271) offre une grande ressemblance pour l'introduction avec le conte grec moderne analysé dans nos remarques sur *le Roi d'Angleterre et son Filleul*; mais il y manque le serment qui rapproche tant ce conte grec de notre conte français. Comparez encore un autre conte serbe (*ibid.*, p. 270).

Enfin, nous avons trouvé dans un conte allemand (Præhle, *Märchen für die Jugend*, n° 31) un début qui est absolument celui de notre n° 16 *La Fille du Meunier*. La plus jeune fille d'un roi est restée seule pour garder la maison (*sic*), pendant que son père et ses sœurs sont en voyage. Une jeune bergère doit venir coucher toutes les nuits dans sa chambre, afin qu'elle n'ait point peur. Un soir, la bergère, avant de se coucher, aperçoit sous le lit de la princesse un homme au visage noirci. Elle dit à la princesse qu'elle a oublié quelque chose chez elle et s'enfuit sous prétexte de l'aller chercher. Alors l'homme, qui est un chef de brigands, sort de dessous le lit, et ordonne à la princesse de lui montrer où sont tous les trésors du château, etc.

Nous aurions pu allonger cet appendice; mais les rapprochements que nous aurions encore pu faire n'auraient en général ajouté rien de vraiment nouveau à nos remarques. Une ou deux variantes, que nous publierons dans la suite, nous fourniront du reste l'occasion de revenir sur certains détails plus importants.

(A suivre.)

Emmanuel COSQUIN.

MÉLANGES.

I.

PRUEKES.

Le vers 397 du *Dit de l'empereur Coustant*, publié ci-dessus (p. 167), peut paraître obscur à maint lecteur :

Alés pruekes le parkemin.

C'est pour l'expliquer, ainsi que d'autres passages analogues, que j'écris cette note. On verra que ce mot a embarrassé plus d'un éditeur d'anciens textes.

Une locution usuelle en ancien français est celle d'*aller pour une chose* dans le sens d'« aller chercher une chose. » En voici trois exemples : il serait facile d'en citer d'autres en grand nombre :

Si apela la dame et li dist qu'ele alast *por* Aucasin son ami. — *Aucasin et Nicolete*, pr. XX.

Amis, alés *por* vostre mestre. — *Barl. et Jos.*, 141, 14.

Vait *por* son fil Asternanten. — *Troie*, 15388¹.

La préposition *por*, jointe au pronom *oc*, avait formé l'adverbe *poruec*², signifiant « pour cela », et qui, outre ce sens et le sens conjonctionnel de « pourvu³ », est souvent employé en donnant à *por* la valeur que je

1. Cette locution existe encore en espagnol : *ir por alguno*, *ir por agua*, « aller quérir quelqu'un, aller chercher de l'eau. »

2. Sur *poruec* dans ce sens, voy. Diez, *Et. Wb.*, II c., s. v. *avec*, Gachet, Burguy, II, 318 (où la forme *porvec*, prise dans Roquefort, est fautive), Renaut, 143, 34, etc.

3. Ce sens est assez fréquent; voy. par ex. *le Comte de Poitiers*, v. 53 : *Pruec qu'ele soit de haut parage*; *Beuve d'Hanstone* dans le ms. (anc.) La Val. 80, fo 18 : *Preuc qu'a Hanstone refust a saveté*; *Partonop.* 7846; *Gilles de Chin*, 1374 (cité dans Gachet). — On ne s'étonnera pas, connaissant le sens un peu flottant de diverses conjonctions de ce genre, de voir la nôtre signifier aussi « puis(que) » : *Proec que fins cuers qui bet a haut honnour Ne se poroit de tel cose desfendre* (H. de Bregi, VII, 30, dans Mætzner; cf. Keller, *Romvart*, p. 258). Je reconnais ce mot, estropié par le copiste et signifiant « quoi(que) », dans ce passage de

viens d'indiquer, en sorte que *aler poruec* signifie « aller chercher cela, la chose dont il a été question ». A côté de *poruec*, *poreuc*, *poruc* (cf. *avec*), *pouruec*, *pouruec*, on trouve aussi, comme d'ailleurs dans les autres cas, la forme contractée *pruec*, *preuc*, et de même qu'à côté d'*avuec* on a *avuekes*, *avueques*, à côté d'*iluec* *iluekes*, *illueques*, on a *pruekes* à côté de *preuc*. Voici quelques exemples de ce *poruec* adverbe :

Et quant *puroec* ala, mut avoit demuré. — *S. Thomas*, v. 2043.

Rainouals cort *poruc*, si l'a saisi. — *Alisc.*, 7197.

Jo irai *pruec* e tu chi m'atendras. — *Alisc.*, 3748.

Jou irai *pruec*, certes, se vous volés. — *H. de Bord.*, 10299.

Or il est arrivé à *poruec*, *pruec*, la même chose qu'à *avuec*. On a perdu de vue la valeur de la seconde partie du mot, qui en faisait nécessairement un adverbe, et on en a fait une préposition, ayant à peu près le sens du simple *por*, comme *avuec* a pris par l'usage le sens de *od*¹. C'est ainsi qu'il se présente dans le vers cité au début de cet article. — Mais une particularité de *pruec*, c'est qu'on a si bien identifié ce mot avec *querir*, dont il offrait à peu près le sens dans la locution *aler pruec*, qu'on construit *pruec* comme un infinitif et non comme une préposition ; c'est-à-dire qu'on le sépare du mot qu'il régit et que souvent ailleurs on l'en fait précéder. Voici plusieurs exemples de cet usage curieux :

Or venés *preuc* quant vous volés²

Le porcelet ki estoit mien. — *Meunier d'Aleu*, v. 268.

Et li prierus dont *pruech* ala

Renart. — *Cour. Ren.*, v. 1177.

Jes irai *pruec* et si les averés. — *H. de Bord.*, v. 10338³.

. Or je t'envie

Que tu le me voisies *pourhuec*. — *Ren. le Nouv.*, IV, 71.

Car entre Barat et Haimet

Le venront anquenuit *poruec*. — *Bar. et H.*, v. 189.

Vés, dame Douche nous vient *pruec*. — *Geu Adam*, p. 84⁴.

Si li dist que..... s'ele voloit il l'iroit *poruc*. — *Chron. d'Ernoul*, p. 59⁵.

Renart le Contrefait : Point pour amy ne la tenoit, Preng qu'amy apelé l'avoit (B¹ = ms. de Vienne, 19 c).

1. Le troisième composé de ce genre, *senuec*, d'ailleurs moins usité, se présente toujours avec son sens adverbial.

2. L'éditeur n'a pas compris. Il imprime : *Or venés, prenc* quant vous volés.... Cette faute se retrouve dans la nouvelle édition.

3. Le ms. *b* porte *Jes irai querre*, ce qui indique bien le sens de *preuc* : le copiste de ce ms., comme il arrive souvent, a traduit un mot tombé de l'usage.

4. M. Fr. Michel traduit : « Dame Douce vient près de nous. »

5. *Poruc* ou *preuc* est la leçon de quatre mss. ; l'éditeur, qui lit *prenc*, a préféré celle des deux mss. qui donnent : *il iroit por lui*. Cette leçon est bonne aussi, mais l'éditeur a eu tort de dire que tous les autres mss. « ont de mauvaises leçons ».

De même qu'*aler poruec* signifie « aller chercher », *envoier poruec* signifie « envoyer chercher ». Adenet le Roi a employé trois fois cette locution dans les *Enfances Ogier* :

Charlos refu tost *pouroec* envoiés. 1853.
 Devant la tente fist *pouroec* envoyer
 Les quatre Turs et les fist convoyer. 4552.
 Après la messe fu *pouroec* envoyés
 Li apostoiles et trestous li clergiés. 7303.

C'est-à-dire : « On envoya chercher Charlot, — le pape; il fit envoyer (= il envoya) chercher les quatre Turcs ». M. Scheler n'a pas compris ces passages : « *Pouroec*, dit-il sur le v. 1852, signifie d'habitude *pour cela, dans cette intention*; mais cette signification ne se prête ni ici, ni dans les deux autres passages où il paraît encore. Comme je le trouve les trois fois accouplé au verbe *envoyer* (= mander), j'en conclus que l'auteur lui attribue la valeur de *par exprès* ». — La conclusion est hâtive : comment *pour cela* en viendrait-il à signifier « par exprès ? » Il n'est pas plus exact qu'*envoyer* signifie « mander ». Pour dire « mander », Adenet disait *envoier pouroec*.

G. P.

II.

DEUX JEUX-PARTIS INÉDITS D'ADAM DE LA HALLE.

Les deux *Jeux-partis* d'Adam de la Halle que nous publions aujourd'hui se trouvent dans le ms. fr. 1109 de la Bibliothèque nationale de Paris (anc. 7363), et n'ont pas été compris par Coussemaker dans les Œuvres complètes de ce trouvère artésien. Cet oubli est d'autant plus étonnant que Coussemaker a connu ce ms., où il a puisé des variantes pour un grand nombre de *Chansons* et pour 14 autres *Jeux-partis* que renferme aussi le ms. 25566 (anc. La Vall. 81), qui a servi de base à l'édition; deux des pièces empruntées à ce même ms. La Vallière n'existent pas dans le ms. 1109¹ : ce sont donc 18 *Jeux-partis*, et non pas 16, qu'il faut attribuer au *Bossu* d'Arras (cf. *Œuvres complètes* d'Adam de la Halle, *Introd.* XLIII).

Nous retrouvons dans ces deux pièces l'interlocuteur favori d'Adam, qu'il désigne simplement par *Sire*, comme déjà dans les *Jeux-partis* nos⁶⁵ VI, VII, VIII, IX et X de l'éd. Coussemaker et qui, d'après Coussemaker, doit être Jean Bretel, ce qui paraît d'ailleurs fort probable (Fauchet, *Œuvres*,

1. Ces *Jeux-partis* portent dans l'édit. de Coussemaker les nos⁶⁵ X et XV : *Adan, amis, je vous di, une fois* (p. 169-72) — *Assignés chi, Griviler, jugement* (p. 193-6).

1610, f^o 584 v^o, donne à Jean Bretel le titre de *Sire*); à côté de lui nous voyons apparaître deux trouvères connus, *Audefroï le Bâtard* (si c'est bien lui, comme nous le pensons, qu'il faut reconnaître dans *Audefroï*), et *Jean Grieviler*, en même temps qu'un nouveau venu, *Robillart de Kainsnoi*. Si du reste nous remarquons qu'Adam de la Halle a toujours pris pour juges de ses *Jeux-partis* les trouvères de son époque, tels que *Audefroï le Bâtard*, *Grieviler*, *Lambert Ferri*, *Jean Erart*, *Jean le Cuvelier* et autres, nous admettrons facilement que ce *Robillart de Kainsnoi*, qui d'amours set le mestier, doit être un poète artésien, renommé pour ses chansons d'amour, et dont les œuvres, non plus que celles de *Grieviler* (*Hist. litt.* XXIII, 604-5), ne sont parvenues jusqu'à nous.

I.

Mss. fr. 1109, fol. 321 b.

Sire, assés sage vous voi		Recroit, com hon enrichis	
Pour moi consillier		Qui piert l'esbanoy.	30
De chou dont vous vuel proïer :		— Adan, se vo dit ne ploï,	
Se j'aim une dame en foy,		Poi faich a prisier;	
Quant doi estre plus jolis?	5	Li prians est en dangier	
U quant je sui si souspris		Tous jours et en grant effroy	
Que s'amour li proï		Pour paour d'estre escondis;	35
Et sui de desir espris,		Mais cil qui l'otroi a pris,	
U quant je sui si oïs		Il est sans anoy :	
Ke j'en ai l'otroi?	10	Plus est liés li hons garnis	
— Adan, le conseil de moi		D'otroi c'uns prians mendis	
Veer ne vous quier :		N'est : a che m'apoi.	40
Je vous di, au mien cuidier,		— Sire, quant en un tournoy	
Par le foy que je vous doi,		Prendés chevalier	
Que mout doit estre esbaudis	15	Pour lui faire fiancier,	
Qui de cuer proie toudis,		Loes le devés laisser quoy	
Et plus que li roi		Qu'il est a fiance mis :	45
Cil qui de l'otroi est fis :		Se ma dame m'a proumis	
Il i a ja tant conquis		Son cuer, plus n'ai loi	
Qu'il set bien pour quoy.	20	D'estre cantans ne polis,	
— Sire, d'amours, que bien l'oy,		Pour eskiever les mesdis	
Ne savés jugier;		Pour mi et pour soi.	50
Clers cante adés au moustier		— Adan, mal mon sens emploi	
Et bien sert quant il a poi	(c)	En vous castiier :	
Pour estre canoune eslis;	25	On ne puet fol redrecier	
Et, quant il l'est, si vaut pis :		A sens, quant prins a son ploï :	
Pour itant je croi		Otrois est si signouris,	55
Cil qui est d'otroi saisis		Qui l'a si est raemplis	

Leçons du ms.: I. — 14 doit — 17 li doi — 21 que, l' manquent — 30 Quil piet — 31 nemploi — 53 castiier — 56 li

De si gent conroi, Qu'estre ne puet desconfis ; Mais li prians est hounis A petit de foy.		Cui denier ont fait laissier Gieu, feste, gas et riboy.	
— Empreng signeur Audefroï Pour nous apaisier,	60	— A Robillart de Kainsnoi Qui d'amours set le mestier, Celui tieng pour droiturier, A son jugement m'otroy.	65

II.

Ms. fr. 1109, fol. 321 c.

Adan, du quel cuidiés vous Qui vive a dolour plus grant? U cil qui est fins jalous De celi qu'il aime tant Qu'il ne s'en puet departir Et si l'a a son plaisir,			5
U cius qui maint en dangier et li prie, Mais riens n'i prent, et s'est sans jalousie?			
— Sire, de ces amoureux Connois bien le plus dolant :			10
Saciés que c'est uns maus dous De jalousie en amant ,			(d)
Si vient de trop enchieir ; Mais cil qui ne puet goir De sa dame soeffre droite haskie, Car li jalous a chou dont il mendie.			15
— Adan, povrement rescous Vous estes, je vous creant ; Jalouzie est uns courous Pour quoi on vit en morant :			20
Je n'i senc nul bien entir ; Mais cil qui vit en desir Continuel de bien servir s'amie, Vit bien a pais en povreté jolie.			
— Sire, ja n'ere au desous De chou que j'ai dit avant ; Mius vient, au tesmoing de tous, Le ventre avoir trop tendant Pour un peu de mal souffrir Que de famine langhir ;			25 30
Chius est plus mal baillis cui fains aigrie Que ne soit cil qui de trop mengier crie.			

60 peu.

Leçons du ms. : II. — 23 Continuus, bien, s' manque

— Adan, parmi grans tribous Conquist tout en mendiant Et honneur et pris Aious, Ce set bien cascuns ; mais quant Hom a grant tere a tenir, Et si ne s'en set chavir, Ains vit dolans, il a pis le moitie Que cil qui en povreté monteplie.	35 40
— Sire, les raisons de nous Vous pruevent a recreant, Mais, que ce ne soit courous, On voit le rice, en waitant, Avoir deduit et plaisir. Et les diseteus kair En desespoir d'anui qui les carie : Soustenu ai par chou bien ma partie.	45
Grieviler, qui sans merir Sert a pais de cuer entier, En desirant il a plus noble vie Que cil qui got d'amours, et ne s'i fie.	50

Gaston RAYNAUD.

III.

LE REDOUBLEMENT DES CONSONNES EN ITALIEN

DANS LES SYLLABES PROTONIQUES.

M. d'Ovidio a étudié dans la *Romania* (VI, 199 ss.), avec l'attention et le soin qu'il apporte d'ordinaire à ses travaux, le redoublement des consonnes en italien dans la syllabe qui précède la tonique ; mais il ne paraît pas avoir réussi à expliquer le phénomène. Il le regarde comme déterminé par des conditions très-variées, et dont plusieurs sont même absolument opposées. Comment dans *strattagemma*, *accademia*, etc., le redoublement peut-il être dû à l'accent secondaire que porte la première syllabe, quand on le voit se produire immédiatement avant la tonique dans des cas plus nombreux encore, comme *accidia*, *alloda*, etc. ? Comment attribuer une influence à la chute *dactylique* du mot dans *accidia*, *accolito*, etc., quand le redoublement a lieu dans un plus grand nombre de mots, comme *allegro*, *alloda*, dont la chute est *iambique* ?

35 pais Aious. — Ces vers font allusion à la première partie, en vers décasyllabiques, de la chanson d'*Aiol* ; ils ont déjà été cités dans son édition de *Rutebeuf*, III, 187, par A. Jubinal, qui voit dans notre pièce un jeu parti dédié à Adam de la Halle. — 49 Grieviler n'est pas ici invoqué comme juge ; Adam lui adresse le *jeu parti*, en répétant dans l'envoi la thèse qu'il a soutenue dans le débat. — 51 En manque.

Enfin faut-il admettre dans *allegro*, *allico*, etc., une tendance *assimilante*; dans *alloda*, *allemo*, etc., une tendance *dissimilante*? Cela finirait par revenir à dire que toutes les conditions se montrent favorables au redoublement; ou en d'autres termes qu'il n'est lié à aucune condition. Cependant il est facile de reconnaître ce qui est commun aux divers cas :

Le redoublement se produit à la fin de la syllabe INITIALE.

Sur les 170 à 180 formes que M. d'O. énumère sous les rubriques A, B, C, D, E, il ne s'en trouve qu'une douzaine où la consonne redoublée ne soit pas à la fin de la syllabe initiale : *ammennicolo* (aussi *-n-*), *Pambillonìa* (*-l-*), *mucellaggine* (*-l-*), *parassito* (*-s-*), *petrosellino*, *Bartolommeo* (*-m-*), *Tolommeo* (*-m-*), *Lancillotto* (*-l-*), *Ghibellino*, *palettò*, *taffettà*, *tonnellata*. Il faut remarquer que sur ce nombre sept mots se prononcent aussi avec la consonne simple, en outre que cinq sont des noms propres, que *parassito* n'a pas une origine populaire, que *petrosello* existe à côté de *petrosellino*, que *tonnellata* est la représentation correcte de l'esp. *tonelada* (puisque l'esp. *tonel*, le fr. *tonneau* serait en it. **tonnello*), etc. Bref, ces exceptions ne font que confirmer la règle. Parmi les cinquante mots d'origine douteuse ou tout à fait inconnue¹ énumérés p. 208, il ne s'en trouve que six où le redoublement ait lieu à une syllabe atone qui ne soit pas l'initiale.

Une fois la condition du redoublement établie, il n'est pas difficile d'en découvrir aussi la cause. La syllabe initiale se prononce toujours avec un certain renforcement dans l'expiration, et sans cela il ne serait pas possible de distinguer un mot de l'autre. C'est ce qui explique la solidité de la consonne initiale, certaines modifications de la première voyelle atone, d'e par exemple en o (Diez, *Gramm.*, I, 173 s.; Caix, *Osservazioni sul vocalismo italiano*, 26 s.), et enfin le redoublement de la consonne qui suit cette voyelle. A la tendance *négative* qui pousse à ne pas rejeter la voyelle atone de la première syllabe (et cette tendance est incontestable malgré quelques formes comme *pretto*, *trivello*, *brustolare*, *staccio*), correspond exactement la tendance *positive* qui porte à consolider cette voyelle en renforçant la consonne. Il serait désirable de donner à toutes ces recherches un fondement plus profond, qui ne peut se trouver que dans l'étude des dialectes (cf. par ex. le napol. *cammissa*, *demmonio*, *delluvio*, *vallena*, *leggitemo*, *Lobberto*). Personne ne serait plus en état de le faire que M. d'Ovidio.

Hugo SCHUCHARDT.

Gratz, 9 août 1877.

1. Il n'aurait pas fallu y comprendre *parroffia*; le prov. *parrofia* = *parochia* est suffisamment attesté.

IV.

CHARRÉE.

1^o CHARRÉE = cendre lessivée.

« *Charrée*, dit Littré, cendre qui reste sur le cuvier, après que la lessive est coulée. — ETYM. Berry, *cherrée*. Ménage le tire de *cinerata*, cendrée; la Monnoye du bourguignon *zarre*, cendre. Il est bien probable qu'en effet *charrée* est quelque altération de *cendrée*. » Il me semble, au contraire, que cela n'est pas du tout probable, car on ne voit pas comment le *c* palatal du radical latin *cin* aurait donné en français la chuillante ou linguale *ch*¹. Il est vrai que *cinerata* a donné toute une série de dérivés, dont le sens est semblable ou analogue à celui de *charrée*; ainsi esp. *cernada* (= *cenrada*, *cin'rata*), *charrée*; cat. port. *ceñdrada*, id.; pr. *ceñdrada*, *charrée* (Aix) et lessive qu'on fait aux olives pour leur enlever leur amertume; fr. *ceñdrée*, écume de plomb et à Tournay mélange de poussière de houille et de chaux employé comme ciment. Mais tous ces vocables viennent régulièrement de *cinerata*; il n'en est pas de même de *charrée*, et, sans parler des difficultés que présenterait une pareille dérivation, il serait au moins surprenant que *cinerata* eût donné à la fois en français *charrée* et *ceñdrée*. Aussi est-ce ailleurs qu'il faut chercher l'étymologie du premier de ces mots. *Charrée* a pour équivalent dans le patois normand du Bessin *cārée*, en picard *car(r)ée*; ceci nous ramène nécessairement à un radical *car*, dont la première lettre explique à la fois le *k* du normand et du picard et le *ch* du français, lesquels restent une énigme avec le radical *cin*². D'un autre côté la terminaison *ée* ne peut venir que d'une désinence *ata* ou *ada*; le mot latin dont dérive le français *charrée* ne peut donc être que *car(r)ata* ou *car(r)ada*. Or ces mots existent précisément dans le latin du moyen-âge; on lit par ex. dans une charte de Charles le Chauve : « *carrada* una ex modiiis octo », dans une autre charte de Louis le Débonnaire : « *vini carratas* 20 », et Du Cange auquel j'emprunte ces citations traduit *carrada* et *carrata* par « *onus carri*, Gallis *charetée* vel *charrée* »; ou par « *dolii vinearii seu alterius liquoris species* ». Maintenant comment du sens de *charretée* ou *tonneau* a-t-on pu passer à celui de *cendre lessivée*? C'est ce

1. Ceci n'a pas paru une difficulté à M. Scheler, lequel dérive sans hésiter *charrée* « de *charré*, *cherre*, mot patois qui signifie *cendre* et qui paraît venir de *cinerem* par assimilation de *n* à *r* »; le savant lexicographe aurait dû faire connaître le « patois » dans lequel il a trouvé ce mot.

2. Sans parler de la difficulté d'expliquer le double *r* de *charrée* ou *carrée* par l'*n* + *r* de *cin'r*.

que l'absence de textes suffisants empêche de dire ; tout ce qu'on entrevoit c'est que cette cendre étant un engrais précieux qu'on recueille avec soin et qu'on exporte même d'une province dans une autre, on a pu lui donner un nom emprunté à la manière dont on la transportait.

Faut-il rattacher à la même origine les formes provençales *chairrel*, *cheirel*, *chairias* (Honorat) ? Cela est vraisemblable, mais elles ne sauraient guère servir à élucider l'étymologie de *charrée*. Quoi qu'il en soit, on voit que dans le domaine franco-provençal la cendre lessivée a reçu une double dénomination tirée soit de sa nature première, soit de l'emploi qu'on en fait ou plutôt de la manière dont on la transporte pour s'en servir.

2^o CHARRÉE = appât.

Quant à *charrée*, « larve d'insecte qui sert d'appât », suivant la définition de M. Littré, qui donne ce mot sans en indiquer l'étymologie, il vient évidemment de *carnata* (cf. esp. *carnada*, même sens), avec assimilation de *n* à *r* dans le français.

Charles JORET.

Aix, novembre 1876.

V.

UN DÉBAT CHANTÉ.

Le peuple chante sur plusieurs points de la France ¹ un jeu d'esprit qui dès le XIII^e siècle servit plusieurs fois de thème aux ingénieuses combinaisons des lettrés ². Il s'agit de la querelle de l'Eau et du Vin et de la suprématie que tour à tour revendique l'un ou l'autre. Ce sujet, qui semble n'appartenir qu'aux rhéteurs, le peuple le goûte et le redit en plusieurs façons. Il le chante en des couplets d'une langue et d'un rythme auxquels il n'est pas habitué et que sa mémoire a dû, non sans effort, apprendre sur des feuilles semées par le colportage.

A Marthes-en-Forez, on chante onze couplets d'un *Débat de l'Eau et du Vin* qui commence ainsi :

Hélas! que tu es folle,
Disait le Vin à l'Eau ;

1. Puymaigre, *Chants pop. du pays messin*, 191: Hélas! que tu es folle, etc.; — Romania, III, 91 (*Ch. pop. de la vallée d'Ossau*), M. de Puymaigre dit qu'on chante dans la vallée le *Débat du vin et de l'eau*, mais n'indique pas quel chant; — Francisque Michel, *Le pays basque*, 356.

2. Edéstand du Ménil, *Poésies inédites du moyen-âge*, 303, chant latin; — A. Jubinal, *Fabliaux*, I, 293, 311; — A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, IV, 103.

Toujours tu cours, tu voles.
 Tout le long d'un ruisseau.
 De même qu'une errante
 Toujours tu suis la pente;
 Du moins imite-moi,
 Car l'homme sans mélanges
 Me donne des louanges
 Mille fois plus qu'à toi.

Une récente image d'Epinal donne les huit premiers couplets de ce *débat* qui a eu ou d'autres éditions que celle-ci ou d'autres éditeurs que Pellerin.

Le cordonnier Avinain, de Chamalières en Velay, m'a dit une autre chanson sur le même thème.

Dedans Cambrioles¹ ce beau séjour,
 C'est l'objet de mes amours,
 Y avait ce bon vin de coteau
 Qui voulait faire la guerre à l'eau.
 « Mais l'Eau par un coup de tonnerre
 Frappant toujours toute la terre,
 Moi que je suis dans mon cerrier
 Cent fois plus fort qu'un cavalier. »
 L'Eau lui répond sans s'inquiéter :
 « Tu veux donc bien me chagriner ?
 Que deviendrais-tu ici sans doute
 Si j'arrêtais toutes mes sources,
 Car s'il manquait mon arrosée
 Que deviendrais-tu avec ton bois tordu ? »

La dispute se poursuit durant quatre couplets et l'Eau finit par triompher. Cette chanson, plus dénaturée que la première, est, comme elle, une de ces compositions artificielles que nous apporte l'image ou l'almanach.

A côté de cette littérature écrite, qui s'adresse surtout au mécanisme de la mémoire, on trouve assez souvent parallèlement et plus profondément établis dans la couche populaire des chants sans texte arrêté que le peuple comprend, pétrit et transforme sans cesse dans un moule qui lui est familier.

Tels sont ces quelques couplets d'un *Débat du Vin et de l'Eau* qui me paraissent appartenir à la littérature populaire spontanée, fort éloignée de cette littérature de surface que nous inflige le colportage en répandant dans nos campagnes des chants dont la donnée nous plaît, mais que défigure un costume d'emprunt.

1. J'ignore où se trouve Cambrioles, et s'il existe ailleurs que dans l'imagination du chanteur une localité de ce nom.

- 1 En me promenant tout le long d'un ruisseau,
J'entendis le Vin et l'Eau qui se disaient contraire.
- 2 Le Vin dit à la Rivière : « Mais que tu es mauvaise!
Toute personne qui boit de toi est bien mal à son aise. »
- 3 Voici l'Eau qui lui répond d'une douce manière :
« Moi qui nourris la truite pour la grossir ensuite
Et tous les petits poissons qui viennent à ma suite. »
- 4 Voici le Vin qui lui répond d'une grosse manière :
« Moi fais chanter les hommes quand illes sont à table
Et les fais vivre en riant dans leur petit ménage. »
- 5 Voici l'Eau qui lui répond d'une douce manière :
« Moi l'on fait la lessive pour blanchir ta chemise,
L'on me dresse des moulins pour faire la farine. »
- 6 Voici le Vin qui lui répond d'une grosse manière :
« Et moi l'on me renferme dans un tonneau de chêne ;
Lorsqu'on a besoin de moi l'on me perce à l'oreille. »
- 7 Voici l'Eau qui lui répond d'une douce manière :
« Moi sers au saint baptême, toi tu n'es pas de même :
J'admets les enfants du monde au saint nom de l'Eglise ¹. »

V. SMITH.

VI.

FRAGMENT D'UNE COMPLAINTÉ DU JUIF-ERRANT.

A Marlihes et à Chamalières on m'a chanté quelques couplets d'un *Juif-Errant* qui a précédé la complainte célèbre : *Est-il rien sur la terre...* Ces couplets d'un rythme compliqué ont sans doute été apportés par des feuilles imprimées dont je n'ai pu d'ailleurs trouver aucun exemplaire. Les voici :

- | | |
|--|---|
| <p>1 Jésus s'en va portant sa croix,
Au Calvaire s'en est allé,
N'en tomba de faiblesse,
Monsieur,
Se veillant reposer
Devant-z-un cordonnier.</p> | <p>3 Dieu ne m'a pas donné le temps
De dire adieu à mes parents,
Mes enfants, ni à ma femme,
Monsieur,
Aussitôt qu'il m'a parlé
Il m'a fallu marcher.</p> |
| <p>2 Cordonnier m'a rebuté. [ment,
« Oh! marche, marche prompte-
Oh! marche devant ma gloire,
Et toi,
Tu marcheras sur la terre
Jusqu'au jugement. »</p> | <p>4 Quand je passe dedans l'eau,
Je n'ai pas besoin de bateau,
Ni de pont, ni de planche,
Monsieur,
Le bon Dieu me conserve
Me faisant marcher.</p> |

1. Vorey, chanté par Mariannette Dunis.

5	Quand je passe à Montbrison,	Monsieur,
	La ville était en garnison;	Avant que je retourne,
	La ville est en discorde,	Dieu l'aura accordé ¹ .

Si on se demande à quelle discorde ce dernier couplet fait allusion et à quelle date approximative peut remonter la chanson, on est tenté de placer le passage du Juif-Errant à Montbrison au temps de la Ligue et d'assigner à la chanson une époque un peu postérieure, le premier tiers du xvii^e siècle, par exemple. Du 2 décembre 1592 aux premiers mois de 1596, Nemours et Saint-Sorlin, appuyés par les ligueurs, occupèrent successivement Montbrison et lui imposèrent la lourde charge de leur garnison :

Quand je passe à Montbrison,
La ville était en garnison.....

Mais la merveille de la venue du Juif-Errant demanda sans doute quelque temps pour s'accréditer, et la poésie ne dut s'en emparer que lorsqu'un certain éloignement lui eut composé une sorte de vraisemblance. Ces apparitions du Juif, témoin de la mort de Jésus-Christ, furent nombreuses en France au commencement du xvii^e siècle, et probablement s'y produisirent dès la fin du xvi^e. Un lettré² écrivait en 1610 que dans toute l'Europe il était question du Juif-Errant. En 1609, on imprimait à Bordeaux une pièce qu'on donnait pour deux sous et dans laquelle, avec la vie du Juif-Errant en prose, se trouvait une complainte attestant l'apparition du voyageur sans trêve en Champagne³. En 1655⁴, un opuscule, imprimé à Paris, parle de la visite du Juif-Errant à Fontainebleau, à Châlons-sur-Marne et dans l'Ile-de-France. Il n'est donc pas inadmissible que notre chanson forézienne vise je ne sais quel passage de ce personnage qui aurait eu lieu de 1592 à 1596, et que cette chanson elle-même appartienne au commencement du xvii^e siècle⁵.

V. SMITH.

1. Chamalières, Mariannette Vincent, femme Alibert.

2. Bouthrays, cité par le comte de Douhet, *Dictionnaire des Légendes* (Encyclopédie Migne), au mot *Juif-Errant*.

3. Champfleury, *Histoire de l'imagerie populaire, le Juif-Errant*, 34. La complainte de 1609 est reproduite par Nisard, *Hist. des livres populaires*, I, 483, et par Tarbé, *Romances de Champagne*, II, 119. Elle n'a point d'ailleurs la naïve simplicité d'un chant populaire. Elle paraît avoir été composée plutôt pour être lue que chantée.

4. Champfleury, livre précité, 79.

5. M. Pallu, de Dôle, a envoyé, en 1857, au *Comité de la langue*, une ancienne complainte imprimée du *Juif-Errant* (*procès-verbal de la séance du 4 mai*). Il serait curieux de connaître ce chant et sa date.

CORRECTIONS.

LE MS. BOURGUIGNON ADDIT. 15606.

Le ms. bourguignon du Musée britannique dont j'ai donné la description et de copieux extraits dans le précédent volume de la *Romania*, a été exécuté par un copiste visiblement peu habile. C'était un écrivain très-provincial, n'ayant pas été à bonne école, et n'étant pas moins étranger aux beaux usages de la calligraphie du temps qu'aux formes du beau français qui dès lors prédominait dans la littérature. Nous devons lui savoir tant de gré d'avoir écrit tout droit comme on parlait chez lui, qu'en vérité nous pouvons bien lui pardonner sa mauvaise écriture. Toujours est-il que dans cette écriture lourde et gauche certaines lettres, par exemple le *t* et l'*r*, l'*e* et l'*o* ne se distinguent pas fort nettement, d'autant que l'encre est si pâle que les traits déliés sont bien souvent très-peu perceptibles. Par suite j'ai commis un certain nombre d'erreurs dans les extraits que j'ai donnés de ce ms., principalement dans les premiers, alors que je n'étais pas encore familier avec la langue du copiste. Ces erreurs je les aurais sans doute corrigées si j'avais eu la faculté de collationner les épreuves avec le ms., mais il m'a été impossible de me rendre à Londres au moment où mon mémoire s'imprimait. Je me propose actuellement de rectifier ici mes mauvaises lectures.

Lorsque j'ai commencé à étudier et à transcrire le ms. en question, je n'ai pas tout d'abord reconnu que certaines abréviations ne pouvaient pas être interprétées avec certitude. Ainsi j'ai ordinairement, du moins dans mes premiers extraits, transcrit suivant la notation française, c'est-à-dire par *en*, *in*, *on*, les finales *ē*, *ī*, *ō*, que j'aurais mieux fait de reproduire telles que les donne le ms. Je me suis aperçu tardivement de mon imprudence, et j'ai écrit (p. 44, § 21) : « *n* final roman est parfois remplacé par *m*... Très-fréquent dans Floovant... Les exemples seraient encore plus nombreux dans l'un et l'autre texte, si on n'était naturellement porté à transcrire par *n* l'abréviation marquée par le *titulus*. » Le fait est que j'ai souvent cédé à cette tendance (je pense que les éditeurs de *Floovant* en ont fait autant), et que même, ce qui est plus grave, j'ai en plusieurs cas écrit *n* là où le ms. porte *m*. Ainsi, dans le calendrier (p. 4 et suiv.) j'ai écrit *sain* alors que le ms. a toujours *saī*. Si le copiste

avait écrit ce mot sans abréviation, il eût assez vraisemblablement, sinon adopté, du moins fréquemment employé la forme *saim*, malgré le *t* du latin *sanctus*, car il écrit *dom* pour *dont* (voy. p. 44, § 17). Notons encore dans le calendrier *Flavī*, *Sobachī* (janvier), *Aubī* (mars), *Vale-rī* (avril), *Gordī*, *Urbāi*, *Germā* (mai), *Claudī*, *Felicī*, *Marcelī*, *Jehā* (juin), *Augustī* (août), *Florantī* (sept.), *Aquilī*, *Crepiē* (oct.). Puis, p. 7, col. 2, v. 8, *certāi*, v. 16, *dō*; p. 13, v. 50, *dō*; p. 14, v. 52, *rai*; p. 15, v. 89, *sāi* (et ailleurs : je n'ai jamais rencontré dans notre ms. ce mot en toutes lettres); p. 18, v. 14, *māi*; p. 20, v. 4 du Caton, *dō*; p. 30, v. 40, *dū*; p. 31, v. 163 et passim, *bī* (mais rien en toutes lettres au v. 164); p. 34, v. 355, *dō*. Dans tous ces cas on ne saurait se décider entre *m* et *n* : ainsi il y a *dom* plusieurs fois, mais on trouve *don*, par ex. p. 27, v. 2 du n° XXII, où j'ai à tort écrit *dont*. Toutefois, pour certains cas, la probabilité est plus grande d'un côté que de l'autre : les notations *an*, *ien*, *on*, *un*, sont très-fréquentes, tandis que *biem*, p. 28, l. 2, *prisom*, p. 14, v. 60 *bis*, sont exceptionnels. Au contraire *im* est à peu près constant, et je dois m'accuser d'avoir écrit dans le calendrier *Velantīn* (février), *Marcelīn* (juin), *Martin* (juillet), *Vandelīn* (septembre), quand dans tous ces noms le ms. porte clairement une *m* finale. De même encore p. 18, dern. l. le ms. porte *biem*; p. 27 n° XXI *resurrectionom* (quoiqu'il y ait tout à côté *ascension*), et à la ligne d'après *som*.

J'ai remarqué, p. 44, n° 17, que « le *t* final roman, venant après une consonne, tombe assez régulièrement lorsque le mot suivant commence par une consonne. » J'ai commis quelques fautes contre cette règle. Dans le calendrier il faut lire *sāi Poul*, *sāi Policarpe* (janvier), *sāi pre* (juin); puis, p. 16, v. 149 et 169, *sāi Michiez*, v. 157, *sāi Pou*. En revanche il y a, contrairement à ladite règle, *sāit Girart* et *sāit Lienart* (oct.). Il faut, conformément à la règle, et il y a en effet dans le ms., *maint an*, p. 15, v. 143.

Voici maintenant le reste de mes *errata* dans l'ordre des pages du mémoire :

P. 4. *Boiche*, lis. *Boïche* (janvier). — *Jacq.*, lis. *Jasq.*¹ (mai et de même au 25 juillet). — *Bandere*, lis. *Baudere* (mai).

P. 5. *Marcenée*, ms. *Martenē* (juillet). — *Agapie*, lis. *Agapie* (août). — *Octovrez*, lis. *Oitovrez*.

P. 6. *Sainz*, lis. *Sains* (31 oct.). — *Nativité de Deu*, lis. *Nativitez de Deul* (déc.). — *Riloux*, je lis maintenant *tiloux*, qui pour moi n'est guère plus clair².

1. L's dans *Jasq.* ne se prononçait pas plus que dans *ostroï*, p. 32 v. 246.

2. Il y avait en français un mot encore conservé dans quelques patois, *tilleux* ou *tilleux* ayant le sens général de « rugueux », sans doute dérivé de *til* ou *teïl* (tilleul), par allusion à l'écorce de cet arbre. Cotgrave le rend par « knobby,

P. 7. V. 1, *antendez*, lis. *antandez*. Col. 2, v. 8, *vous*, lis. *vos*. — Après l'avant-dernier vers, supprimez la ponctuation, et au dernier vers lis. *tuit* au lieu de *tout*, plaçant après ce mot, qui dépend de *prophete* (au vers précédent), un point et virgule.

P. 8, col. 1, v. 16, *leu*, lis. *leus*. — V. 17, placez une virgule après *plaint*. — V. 18, *cestui*, lis. *cestu*. — V. 19, *torment*, lis. *tormant*. — V. 6 du bas, *a*, lis. *an* (*ā*). — Col. 2, v. 13, lis. *laissuz*. — V. 24, lis. *regne*. — Av. dern. v., l. *autre*.

P. 9, col. 1, v. 7, lis. *soloil*. — V. 10, lis. *nulu*. — V. 13, lis. *pme-nauble*. — V. 14, lis. *Soignor*. — Col. 2, v. 4, lis. *clers*. — Aux deux derniers vers de la page, lis. *fit*, *mit* (cf. p. 45, n° 23) et *Sires*.

P. 10, v. 3, lis. *Et espire*. — V. 5 du poème de Wace, le ms. porte non pas *Fu*, mais *ā*, ce qui du reste est une mauvaise leçon. — Au dernier v. lis. *an*, et non *en*.

P. 11, l. 2, ajoutez : Carpentras, 465.

P. 12. Rubrique, lis. *anfer*; de même v. 10. — V. 17, *cet*, lis. *cest*.

P. 13, v. 27, lis. *Criz*. — V. 30, *pest*, lis. *pet*. — V. 33, lis. *Pou*. — V. 37, lis. *Soignor*. — V. 42, lis. *condist*.

P. 14, v. 57, *par*, lis. *por*. — P. 59, *les*, lis. *lez*. — V. 68, lis. *hont*. — V. 74, lis. *āvenimemant*.

P. 15, v. 97, il y a plutôt *ainsinc*. — V. 107, lis. *an*, sans []. — V. 111, lis. *morent*. — V. 113, *les*, lis. *lor*. — V. 131-2, lis. *briemant*, *dā-nemant*.

P. 16, v. 152, lis. *pour*.

P. 17. Rubriques des pièces VII et IX, lis. *Crit*. — V. 8, lis. *Longins*. — Pièce VIII, v. 4, lis. *Estoille*. — V. 6, lis. *vouates*. — Pièce IX. Entre les deux tirades indiquées, il s'en trouve une dont j'ai négligé de tenir compte. Elle commence ainsi (fol. 89c):

Ave Jhesu beau sire, que p nos fut occiz.
Si 9 estes li fiz au roi de Paradiz
Qui de la sainte Virge an Balean nasquit,
E p ta grant douçour an terre descendiz,
Chieremant l'achetas, que la mort i ssofris...

Dernier vers de la même page, lis. *doignas*.

P. 18. Pièce X, v. 14, *a*, ms. *ā*. — Pièce XI. Les vers que j'ai cités de cette pièce n'en font pas voir la construction. Elle est en sixains (*aabccb*), mais beaucoup de vers ont été omis par le copiste. Voici quelques vers qui font suite à ceux que j'ai publiés :

scaly, rough, rugged. » A la rigueur on pourrait admettre que le même mot a été employé pour désigner les froids de décembre, mais il y aurait là une extension de sens qu'on ne peut guère supposer sans preuve.

Senz deguerpir ta déité,
Nos mostras que chier nos tenis.

Verax Dex qui por nos te feïs.
Que forme de nos preïs
Dō toz li mondes esclaira,
Oez et reçois m'orison,
Dex qui nos feïs livroison
A vivre tant 9 toi plera....

P. 19. Rubrique, *saine*, lis. *sauve*. — V. 6, lis. *suis*. — V. 7, lis. *cogneü*. — 3^e av. dern. v., lis. *veraiemant*.

P. 20, ligne 2, lisez *cxliij*, au lieu de *cliiij*. — V. 1, lis. *Mōt...*
foz. — V. 3, lis. *premix*¹. — V. 5, *monit*, il y a *mout*. — V. 1 du
Caton, lis. *Soignor*.

P. 22. Rubrique, lis. *Ansoignemans de Doitrine*. — V. 6, lis. *Ces*.

P. 25, col. 2 du texte provençal, en marge, lis. [37] au lieu de [3].
— V. 60, lis. *aura ci apre*. — V. 67, lis. *premix*.

P. 26, v 37, lis. *colrada*. — Rubrique, lis. *l'estoire*. — V. 5, *meuz*,
lis. *meaz*.

P. 27, v. 6 du Dit de Guillaume, *roi*, lis. *roil*, comme au v. 3. J'ai
noté ci-dessus que dans le calendrier, au mois de décembre, il y a *Deul*
(Dieu). — V. 7, *car*, lis. *quar*. — V. 10, *dou*, ms. *dō*.

P. 28. Rubrique, lis. *materié* (voy. p. 45, n^o 18). Je transcrie ici la
fin du traité, telle qu'elle se trouve au commencement du fol. 157 :

C'est de la nectée Jhesu Crist, de violete de umilité, de roses de pacience, de
ysope de 9fort, de mirre d'atranprance, d'olive de misericorde, de saffrant de
fervent amour, de racine de sedre. Li banier c'est de la trinité, de paumier c'est
de puissance, et ces chosez doivent estre 9fitez de cure : c'est de la douceour
Dieu qui honquez ne faut. Aprez cest maingier et ceste boivre lou fait dormir
jubilacions et meladie de cuer, et tot ansic (*sic*) muert ceste sainte arme au
monde. Si l'aportent li ange au paradiz de delit an delit, la ou ele ambrace son
espouz et son ami, c'est Jhesu Criz, et regne avec lui sanz lui. La nos moint li
peres et li fiz et li sainz esperiz, *Amen*.

Suivent le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le premier chapitre de l'évan-
gile de saint Jean, qui occupent le reste du fol. 157 et le haut du fol.
158, col. 1. Vient ensuite une sorte de formule de confession qui com-
mence ainsi :

Je me rā 9fes a la benoite Trinité, lou pere, lou fil, lou saint esperit, preme-
rement en ce que j'a fait encontre lou vou que je avoie pramis a Deu en ba-

1. Cette finale *ex* répondant au latin *arius* se retrouve dans *janvex*, *fevrex* (au
calendrier), *velontex*, p. 30, v. 84, etc. Il y a là un petit fait de phonétique
que j'ai oublié de noter dans mon mémoire.

toime de renuncier au deable e a totes ses ovres, et je me suis contentus en plusors menere e an plusors pechiez de boiche et de fait, si gme de mes .v. sens que je hai mauvairement governés, et desquex je ai pechié p lou gcentement dou cuer. Item des eahus (*sic*) des ques j'a regardé vainnement...

Ce traité se termine au fol. 159 v^o ; à la suite viennent les trois feuillets éliminés dont j'ai parlé p. 3.

La description du ms. étant ainsi complétée, je reprends la série de mes *errata*.

P. 29, v. 13, lis. *Qui*.

P. 30, v. 84, lis. *velontex*. — V. 90, lis. *repruchier*. — V. 94, lis. *nüls*.

P. 31, v. 112, lis. *torn[oi]emant*. — V. 154, lis. *nostre*. — V. 177. Il y a plutôt *ne sinc*, qu'on pourrait corriger *n'e[n]sinc*.

P. 32, v. 224, lis. *getier*, V. 243, *tieu*, lis. *tex*.

P. 33, v. 275, a, ms. *ā*. — V. 282 et 286, *Que*, ms. *ε*. — V. 302, lis. *apointiez*. — V. 316, A, ms. *ā*.

P. 34, v. 335, lis. *sant*. — V. 349, *de*, ms. *dō*. — V. 352, *e*, lis. *et*. C'est généralement lorsqu'une voyelle suit, que notre ms. note la copulative par un simple *e*, le contraire de ce qui a lieu en provençal.

P. 35, v. 415, ms. *Sūt*. — V. 436, lis. *res[c]orre*, et suppr. la note.

P. 36. Rubrique, lis. *orguiloz*. V. 1, lis. *urguillors*. — V. 15-6, lis. *oblemant*, *sovant*. — V. 19, lis. *Mas*. — V. 31, lis. *richeoce*. — V. 39 et 47, lis. *jutise*. — V. 43, lis. *covoitise*.

P. 37, v. 72, lis. *Deu*. — V. 82, lis. *il li*. — V. 89, lis. *hai*. — V. 99, ms. *recoirier*. — V. 104, lis. *estauble*, p. 113, lis. *vorras*.

P. 38, v. 137, a, ms. *ā*. — V. 145, ms. *avroit* (mauvaise leçon). — V. 184, ms. *des viles* (mauvaise leçon, ou changez le *de* précédent en *des*).

P. M.

P. S. — M. Boucherie a proposé dans la *Revue des langues romanes* du 15 mai 1877 sur certains passages de mes extraits du ms. 15606 des conjectures dont aucune n'est confirmée par le nouvel examen du ms. auquel je viens de me livrer. Voici à cet égard quelques explications. P. 15, v. 84, *avole* n'est pas une faute d'impression ; c'est la leçon du ms. J'aurais dû noter ce fait parmi mes observations grammaticales, entre les §§ 2 et 3. — P. 25, v. 65, il faudrait, non pas *ice* comme le suggère M. B., mais plutôt *icel* (voir la leçon des *XV signes* publiés par Luzarche), mais je n'avais pas à faire de corrections à un texte que je n'ai nullement donné comme correct, mais simplement comme un échantillon du ms. — P. 32, v. 213, la correction *saur* est admissible, mais la leçon du ms. est bien *saut*, comme je l'ai transcrite. — Même page, v. 216, la correction *de sa main s'eloigne* donnerait un sens différent de la leçon du ms. (*de sa main se soigne*), mais non meilleur. — P. 33, v. 259, c'est précisément parce que *sou* est pour *si lou* ou *si le*, qu'il faut écrire en un mot *sou* (cf. le prov. *sél* pour *si lo*), de même *cou* pour *qui le*. — P. 37, v. 117, *revertir* convient aussi bien pour la forme que pour le sens. — Même page, v. 125, *estainfort*, en un mot, est une forme parfaitement établie, voir Du Cange, *stanfortis*, et pour plus de détails sur cette étoffe, Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne*, 1^{re} part., p. 227-31.

COMPTES-RENDUS.

De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingo cyclo scripsit et adiecit nunc primum edita Olavianam Floventi Sagæ versionem et excerpta e Parisiensi codice « Il Libro de Fioravante » A. DARMESTETER. Lutetiæ Parisiorum, apud bibliopolam F. Vieweg, 1877, in-8°, VIII-190 p.

Le sujet que M. Arsène Darmesteter a pris pour sa thèse latine de docteur ès-lettres est heureusement choisi : le poème de *Floovant*, dont on ne possède en langue d'oïl qu'une rédaction unique, conservée dans un seul manuscrit¹, soulève des questions fort intéressantes de critique philologique et littéraire. Ces questions se groupent d'elles-mêmes en trois séries, auxquelles correspondent les trois *Parties* du livre de M. Darmesteter. Dans la première il recherche en quel dialecte et à quelle époque le poème que nous avons a été écrit, et dans quel rapport sa forme originale doit être avec celle qui nous est parvenue. — Dans la seconde, il compare à ce poème différentes rédactions du même thème en langues étrangères, et s'efforce de classer généalogiquement toutes ces versions. — Enfin dans la troisième il rapproche *Floovant* de quelques autres compositions également relatives à l'époque mérovingienne et cherche à établir l'existence d'un cycle mérovingien dont elles constituent les débris. — J'examinerai successivement ces trois parties.

M. D. n'a pas de peine à démontrer que le ms. de *Floovant* présente un mélange absolument confus de formes lorraines et françaises, et à prouver ensuite, à l'aide des assonances, que l'original était français, et que les formes lorraines sont dues aux scribes, — non pas directement aux deux scribes qui ont exécuté au XIV^e s. notre ms., — mais à un copiste précédent dont ils paraissent avoir assez fidèlement reproduit l'œuvre bizarrement composite. L'étude de ces mêmes assonances l'amène à croire que le poème a été composé vers le milieu du XII^e siècle. — Ces résultats sont en gros assurés et bien démontrés ; dans le détail il y aurait plus d'une réserve à faire. L'auteur déclare lui-même qu'il n'a pas suivi, pour des raisons particulières, la méthode la plus strictement scientifique; je ne le chicanerai donc pas là-dessus ; il sait parfaitement que pour déterminer un dialecte de la langue d'oïl, il faut partir du latin et non du français. Mais bien des points devraient être précisés. Ainsi p. 1 :

1. Ms. de Montpellier, publié par MM. Guessard et Michelant dans le premier volume des *Anciens poètes de la France*.

« Gallicum a in ai convertit burg. et lothar. dialectus¹. » Voilà qui est bien absolu, et cependant un certain nombre d'a paraît être commun au lorrain et au français. « Contra gallicum ai sæpenumero ad a in burg. et lothar. dialecto redigitur². » Quelle bizarrerie apparente ! A ces assertions vagues, n'était-il pas possible de substituer des règles précises ? — *Liqués, annés (annales)* ne sont pas plus lorrains que français ; l'*l* n'a été réintégrée que postérieurement dans les pluriels de ce genre. — P. 10, M. D. signale trois exemples de *le* pour *la* ; un seul est juste (v. 1672) ; dans les deux autres cas, v. 456 (et non 455) et 641, *le* devrait être imprimé *lé* ; c'est le pronom féminin et non l'article : on connaît les autres formes *lei* et *lié*. — L'auteur conclut que la patrie du texte est la région des Vosges plutôt que la Lorraine septentrionale et notamment le pays de Metz : on voudrait qu'il eût indiqué sur quels textes il s'appuie. Pour le lorrain, il cite les publications de M. Bonnardot, qui fournissent en effet une base très-solide ; mais pour tous les autres dialectes de l'Est, entre lesquels il choisit celui des Vosges, il ne se réfère absolument qu'à l'article de P. Meyer dans la *Romania* (VI, 1 ss. : *Notice d'un ms. bourguignon*). — Malgré ces quelques traces de hâte, les conclusions de M. D. sont évidemment définitives en ce qui concerne l'appréciation linguistique du ms. de *Floovant* et doivent être substituées à l'affirmation des éditeurs : « Il est écrit en dialecte lorrain. » — La date assignée au poème est aussi rendue très-vraisemblable par d'ingénieuses raisons. Quelques points de détail sont critiquables. Ainsi cette phrase : « Gallicus sermo [c. à d. le dialecte français propre ; il vaudrait mieux dire *francicus* ou *francensis*, puisqu'on dit *Francia* pour *Ile-de-France*] mixta dialectus jure dici possit, quum quædam burgundicæ, alia picardicæ, alia autem normannicæ propria mutuata fuerit. » L'auteur l'atténue lui-même un peu plus bas, mais il valait mieux ne pas l'écrire. Non qu'il soit faux, à mon avis, de dire qu'un phénomène linguistique a pu se propager d'une région à une autre, mais parce que présenter ainsi le français comme formé d'emprunts faits à tous ses voisins est une conception des plus bizarres : n'existe-t-il donc pas aussi anciennement et au même titre qu'eux ? — P. 23, dans une strophe en *oi* on lit *recouvrez* et *irez* ; M. D. corrige avec raison *recouvreroiz* et *iroiz* ; mais il oublie qu'à la p. 10 il a signalé ces formes comme propres aux dialectes bourguignon et lorrain. — P. 25, pour expliquer l'ancien plur. *li pere, les peres*, il est permis de supposer le lat. vulg. *patri* au nominatif, mais plus qu'inutile de lui adjoindre le barbare accusatif *patros* : si l'italien semble attester *patri*, l'espagnol atteste assurément *patres*. — P. 19 ss. M. D. donne une longue liste de corrections, nécessitées par le sens ou la mesure, au texte de *Floovant*. Elles sont généralement très-bonnes. V. 13, *Se voist lire l'estoire en France a Paris*, M. D. *dans Paris* ; je lirais plus volontiers *a Saint-Denis*. — V. 1010, *si l'asiet au diner* ; l'assonance étant en *é*, M. D. lit : *si au d. l'asiet*, mais la syntaxe s'oppose à cette construction ; lisez : *au diner si l'asiet* ; de m. v. 1130, *Or je pris* substitué à *Or pris je*

1. Sur le mot *Ausai* (*Alsace*), M. D. prétend que le fr. dit *Ausa*. J'ai toujours trouvé *Ausai* ; il est vrai qu'*Ausai* assone en *a* (voy. p. 16), mais il en est de même de *jamais* (ib.), que l'auteur suspecte à tort, et de bien d'autres (voy. tir. 21). *Ausai* assone d'ailleurs en *ai* dans une autre strophe citée par M. D. lui-même (p. 83).

2. M. D. range ici par erreur *faz* : c'est aussi la forme française.

est inadmissible; mais il n'y a pas besoin de correction, *je* (anc. *jou*) pouvant très-bien ne pas élider son *e* devant une voyelle. — V. 1332, la ponctuation des éditeurs est fautive, mais celle de M. D. l'est aussi; lisez : *Tu me la donas, bele, fille le roi d'Ausai*. — La correction du v. 1500 est inutile, *jamais* pouvant assonner en *a* (voy. ci-dessus, p. 606, n. 1). — V. 1745 : *Vos revenez de Rome, si estes penanaz*; la rime étant en *i*, *penanaz* doit être corrigé en *pererins*, forme ancienne de *pelerins* (on a dit aussi *perelin* par une autre dissimilation). — V. 1796 : *Des contraires, sire* (éd. *contraires*), M. D. *Des contraires, beau* (sic) *sire*; lisez plutôt : *Des ses contraires, sire*. — Dans le chapitre V de cette partie, l'auteur cherche à prouver que le poème, tel que nous l'avons, a subi vers la fin du XII^e siècle un remaniement et notamment des interpolations. Il n'y réussit pas. Il s'appuie sur des répétitions qui lui semblent inutiles, appliquant ainsi au *Floovant* le procédé que M. Grøeber a appliqué au *Fierabras*; mais l'un et l'autre ne voient pas qu'un fait commun à un très-grand nombre de chansons de geste, pour ne pas dire à toutes, n'est pas susceptible d'une explication particulière. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question déjà souvent agitée. Je me borne à montrer l'aveuglement où une opinion préconçue a jeté un critique d'ordinaire si judicieux (M. Grøeber en même occurrence en a d'ailleurs donné les mêmes marques). Voici trois vers répétés avec variation d'assonance; ce sont des reproches que Richer adresse à *Floovant*, qui hésite, à un premier combat, devant le nombre des ennemis :

- I. E! di va, malvais hom, ja fus tu fiz de rei,
Si n'as ne vair ne gris, destrier ne palefrei,
Se tu ne le conquiers a l'espîe vianeis !!
- II. Tu fus chaciez de France por ta grant malvaistié;
Si n'as or ne argent, palefrei ne destrier,
Se tu ne le conquiers au fer et a l'acier!

De l'un de ces groupes de trois vers, M. D. dit : « *Habent vim et nervos his versus* »; de l'autre : « *Quam debiles et exiles isti!* » Or je défie le lecteur qui ne sait pas auxquels s'appliquent respectivement ces deux jugements de le déterminer avec assurance. De même p. 29, des vers que l'auteur considère comme interpolés sont qualifiés de « plus que médiocres », sans qu'ils aient en réalité d'autre tort que d'en répéter de précédents. — On ne saurait être trop prudent dans les conclusions de ce genre, et les divers arguments de M. D. ne m'ont pas plus convaincu que celui qu'il tire des répétitions épiques. Au reste, la question n'a pas grande importance pour la critique de *Floovant*, puisque, d'après M. D. lui-même, le remanieur a peu touché à l'original et s'est à peu près borné à interpoler quelques strophes ou quelques vers.

La deuxième partie a pour titre : *De Floovantis fabule variis versionibus vel imitationibus*. C'est la plus longue de l'ouvrage, et celle où l'auteur a montré la critique la plus pénétrante et la plus heureuse. Il étudie d'abord les deux fragments du *Flovent* néerlandais publiés par M. Bartsch dans la *Germania*, et montre qu'ils se rapportent à un poème analogue au *Floovant* que nous possédons, mais cependant assez différent. Il conclut que le ms. que le versificateur

1. Le ms., l'éd. et M. D. donnent au v. 1 *reis* pour *hom*, au v. 2 *Se* pour *Si*, au v. 3 *Si* pour *Se* et *espee* pour *espîe*.

néerlandais a eu sous les yeux et le ms. de Montpellier sont « duæ diversæ primitivi poematis amissi retractationes. » D'après la nature des variantes du texte néerlandais, — qui consistent surtout en amplifications et dans l'introduction de nouveaux personnages, — on peut très-vraisemblablement admettre que le poème qui lui a servi de base est un remaniement fait au XIII^e siècle, et sans doute rimé, du texte même que nous possédons (non pas bien entendu d'après la même récénsion) ; il serait ainsi à notre *Floovant* à peu près ce que le texte perdu du *Voyage à Jérusalem* qui a servi de base à la rédaction en prose est au ms. unique de Londres¹. — M. D. passe ensuite aux imitations italiennes. Il avait à sa disposition trois textes : les livres I et II des *Reali di Francia*, — le *Fioravante* découvert et publié par M. Rajna (voy. *Romania*, II, 353 ss.), — et un autre ms. de *Fioravante*, récemment acquis par la Bibliothèque nationale (voy. *Romania*, III, 320). Le livre I des *Reali*, la première partie des deux autres livres, sont consacrés non à *Fioravante*, mais à son père *Fiovo*. M. D. laisse provisoirement ce premier récit de côté, et étudie ce qui concerne *Fioravante* seul. Il fait voir que cette partie elle-même contient en réalité deux récits fort semblables, cousus assez adroitement l'un au bout de l'autre, et arrive avec beaucoup de finesse à démontrer que le premier de ces récits remonte à une rédaction, et le second à une autre rédaction française de *Floovant* : la première ressemblait plus au *Floovant* conservé, la seconde au poème qu'a eu sous les yeux l'imitateur néerlandais. — Revenant ensuite à *Fiovo*, il s'attache à montrer — ici M. Rajna l'avait précédé — que l'histoire du père de *Floovant* n'est elle-même qu'une variante de celle de son fils, variante dont une rédaction assez différente dans les détails, mais identique au fond, a également servi d'original à un traducteur norvégien du XIII^e siècle². M. D. compare avec soin la *Flovent saga* — dont l'original, au dire du traducteur norvégien, avait pour auteur un certain Simon, qui l'aurait composé à Lyon (peut-être faut-il lire Laon), — et le *Fiovo* italien, et montre après M. Rajna combien le poème français que supposent ces deux versions ressemblait au *Floovant*. — Il examine ensuite le rapport des trois textes italiens, leur origine et leur caractère. Ici l'auteur se sépare de M. Rajna. Le savant professeur de Milan avait cru reconnaître dans le *Fioravante*, — source des livres I et II des *Reali*³, — la traduction pure et simple d'un roman en prose française. M. D. au contraire, adoptant et développant les arguments que j'ai donnés ici (II, 354 ss.) contre cette thèse, démontre que la compilation des trois parties en une, par la création d'épisodes indispensables à leur cohésion, ne peut être le fait que d'un Italien. Il croit qu'il a existé deux poèmes franco-italiens, l'un, — dérivé du *Flovent* source de la *Flovent saga*, — relatif au père de *Floovant*, l'autre, — formé à l'aide de deux rédactions du *Floovant* français, mises bout à bout (voy. ci-dessus), — consacré à *Floovant* lui-même. Ces deux

1. Voyez la notice de M. Koschwitz.

2. La version norvégienne a, comme on sait, été mise en latin en 1732 par un étudiant islandais, J. Olaf; M. D. publie en appendice cette traduction dont le ms. est à Paris. Olaf donne dans sa préface quelques détails curieux sur l'usage encore vivant en Islande de lire cette *saga* et d'autres à des auditeurs toujours charmés. Il nous apprend aussi que *Flovent* était devenu un prénom usité en Islande.

3. Je laisse ici de côté, comme M. D., les parties du *Fioravante* qui racontent des faits postérieurs à la mort du personnage qui a donné son nom à tout le livre.

poèmes ont à leur tour été fondus en un par un compilateur sans doute encore originaire du nord de l'Italie, et son œuvre a reçu au moins trois rédactions : 1° le *Fioravante* de Paris, plus primitif en beaucoup de traits, mais qui a réduit à un résumé de quelques pages l'histoire de Fiovo ; 2° le *Fioravante* de Florence, plus complet, mais remanié par un Toscan et altéré ; 3° un troisième *Fioravante*, qu'a eu sous les yeux Andrea da Barberino pour écrire les *Reali*, où il a encore considérablement modifié et rajeuni son original. — Je simplifie quelque peu ici l'exposition de M. D. Ses recherches ingénieuses et tout à fait convaincantes sont présentées sous une forme très-claire dans un tableau qui termine cette partie de l'ouvrage. Chemin faisant, il aborde un certain nombre de questions secondaires intéressantes et fournit sur plusieurs points des renseignements nouveaux¹.

Il a cependant laissé de côté la plus importante des questions que soulevait son étude : quel est le rapport précis entre le poème de *Flovent* et celui de *Floovant*? M. D. a bien un chapitre intitulé : *Quid inter Floventis (Fiovi) fabulam et Floovantis (Fioravantis) intersit*; mais au lieu de traiter des différences de ces deux poèmes, il n'en examine en réalité que les ressemblances. Ces ressemblances sont certainement nombreuses, mais il fallait aussi tenir compte des divergences. La plus essentielle à coup sûr est celle du début (que M. D. omet tout à fait dans son exposé de ce qui est commun aux deux poèmes). Flovent fut le premier roi chrétien de France, d'après les versions islandaise et italienne; il était neveu de Constantin; ayant tué en présence de son oncle un grand seigneur insolent, il s'enfuit, arrive en France, où régnait encore le paganisme (mahométisme), défend victorieusement le roi Florent de France contre les Saxons, et finalement épouse la fille du roi des Saxons, devient roi de France après avoir tué le roi Florent qui le trahissait, et convertit tout son royaume au christianisme. — Floovant (dans le *Floovant* et les deux parties du *Fioravante*) est fils du premier roi chrétien de France; ayant coupé la barbe à un haut baron qu'on lui avait donné pour maître, il s'enfuit pour éviter la colère de son père, défend contre les Saxons (Sarrasins) le roi d'Ausai (Alsace), et finalement épouse la fille du roi des Saxons, et se réconcilie avec son père, qu'il a secouru efficacement (de même que Flovent secourt son oncle, assiégé dans Rome par les païens). Assurément ces deux histoires se ressemblent beaucoup; mais il s'agit de savoir laquelle est la plus ancienne, et comment il se fait qu'on ait attribué des aventures si semblables tantôt au *premier roi chrétien* de France, tantôt au *fils du premier roi chrétien*. M. Rajna ne s'est pas expliqué sur ce point: s'il fallait prendre ses paroles à la lettre, il attribuerait à l'auteur du *Fioravante* la distribution des rôles par laquelle Flovent, primitivement identique à Floovant, est devenu son père². Cette opinion était à la rigueur soutenable pour qui voyait dans le *Fioravante* la traduction d'un roman français; M. D., qui a prouvé que le *Fioravante* est italien, ne peut

1. Je citerai surtout ce qui a trait à la singulière légende de la translation de l'empire des Français aux Allemands, qui se trouve dans le *Fioravante* de Paris, et, d'après les indications de M. Rajna, dans le poème franco-vénitien d'*Ugo d'Alvernia*.

2. « Io penso che della storia di Flovent o Floovant esistessero almeno due versioni oltre a quella a noi pervenuta. Il nostro autore dovrebbe averle composte insieme, senza lasciarsi sgomentare dal pensiero che in cotale guisa il suo protagonista diventava progenitore di sé medesimo (*Ricerche*, etc., p. 63). »

la partager. En effet la *Flovent saga* et le *Fiovo* franco-italien (rendu si probable par M. D.) nous attestent l'existence d'un poème français où figurait Flovent comme premier roi chrétien. Mais alors se pose la question que M. D. n'a pas abordée : comment en est-on venu à transformer ainsi les données, soit du *Flovent*, soit du *Floovant*? Dans le poème primitif, le héros était-il neveu de Constantin et fils de Clovis, premier roi chrétien ou fils du premier roi chrétien? arrivait-il en France pour délivrer, conquérir et baptiser le pays, ou bien en partait-il et y revenait-il à la fin comme légitime héritier du trône? Ce sont là des différences qui ont une grande importance, et il ne suffit pas pour les expliquer de dire que ces deux histoires sont des variantes d'un thème primitif. — Or la réponse n'est pas douteuse : c'est l'histoire de Floovant qui est l'original. Pour nous en convaincre, il faut nous reporter à la troisième partie du livre de M. D., où sont réunis les témoignages anciens relatifs à notre héros. Tous en parlent comme du fils de Clovis, comme du compagnon de Richer; un seul, celui de Bertrand de Rouergue, paraît se rapporter à Flovent¹; il n'est que du milieu du XIII^e siècle²; il y a donc simplement que le poème de *Flovent* existait à cette époque³. Il y a plus : on a depuis longtemps rapproché de *Floovant* le début des *Gesta Dagoberti*; on y voit le jeune Dagobert, fils de Clotaire II, couper, comme Floovant, la barbe à un puissant seigneur et s'enfuir pour éviter la colère de son père. La tradition de *Flovent* remonte donc au moins au X^e siècle; rien de pareil pour celle de *Flovent*. — Il résulte de là que M. Rajna, et après lui M. D., ont fait fausse route en regardant *Flovent* et *Floovant* comme deux variantes parallèles du même thème. *Floovant* ignore absolument *Flovent*; l'auteur qui l'a composé savait très-bien que le premier roi chrétien de France s'appelait « Cloovis. » C'est ce qu'ignorait l'auteur de *Flovent*, qui a fait une simple imitation de *Floovant*. Le nom du père de celui-ci ne se trouvait sans doute pas dans le texte qu'a connu l'imitateur. Il s'est dit : « Si Floovant était le fils du premier roi chrétien, d'où celui-ci sortait-il donc? » Et il lui a composé une histoire, qu'il a d'autant plus étroitement modelée sur celle de Floovant qu'il comptait sur la popularité de celui-ci pour le succès de son poème. C'est aussi pour cela qu'il l'a nommé Flovent, presque comme son fils. On peut être sûr que la chanson débutait et finissait par des allusions à *Flovent* (le traducteur islandais, qui ne connaissait pas ce dernier poème, les a naturellement supprimées). L'auteur de *Flovent*, qui ignorait le nom de Clovis, avait entendu parler de Constantin et de ses relations avec le pape Silvestre, sujet d'une légende fort répandue. Comme il fallait donner une patrie et une famille à son héros, il choisit Rome (croyant

1. *Florisen Que pres premiers de Fransa mandamen.*

2. L'allusion de Mainet, qui fait remonter à Cloovi, le premier roi qui tint crestienté, la possession de Joyeuse, s'applique fort bien à Floovant, puisque celui-ci, dans le texte suivi par le *Fioravante*, reçoit cette épée des mains de sa mère (qui sans doute la sous-trait au roi). — Dans *Flovent* on raconte comment Flovent avait reçu cette épée d'un ermite averti par le ciel.

3. Une circonstance assez curieuse permettrait de le faire remonter bien plus haut. Guillaume de Berneville, l'auteur de la *Vie de Saint Gile* que j'imprime avec M. Bos pour la *Société des anciens textes*, rend le nom du roi *Flavinus* de la Vie latine par *Flovent*. Il ne semble pas que ce nom ait existé en dehors du poème perdu dont il s'agit. Or la *Vie de Saint Gile* est de la première moitié du XII^e siècle. En tout cas *Floovant* fut beaucoup plus célèbre que son père.

que Constantin y avait toujours régné) et Constantin, et il amena tranquillement le neveu de Constantin à la cour du roi païen Floire de France, sans plus se soucier de l'histoire réelle que si elle n'avait pas existé. Voilà le vrai rapport des deux poèmes¹. Il ne faut pas trop s'étonner de la grande ressemblance entre l'original et l'imitation : d'abord la ressemblance n'est pas si grande que le disent nos deux auteurs, qui ne relèvent que les points de contact ; ensuite on trouverait des cas semblables dans l'histoire des chansons de geste. Il y a des générations de « Narbonnais » qui répètent plus ou moins fidèlement les mêmes aventures, comme on peut le voir dans le livre de M. Gautier. Ici encore, par conséquent, « le fils a engendré le père ».

Dans la troisième partie de son travail, M. D. recherche l'origine et le caractère de *Floovant*², et est amené par là à rapprocher les différents poèmes qui se rapportent à des rois mérovingiens : *Floovant*, *Flovent*, *Florent* et *Octavien*³, *Ciparis de Vigneaux*, *Charles le Chauve*⁴, *Mirman* et *Sigurd le muet*. Ces deux derniers récits n'existent qu'en islandais ; M. D., grâce à l'obligeance d'amis scandinaves, en a donné une utile analyse. *Mirman* paraît imité d'un poème très-récent, sans base traditionnelle⁵ ; quant à *Sigurd*, je l'écarterais tout à fait, le regardant comme d'invention purement scandinave. Aux autres il faut joindre, comme l'a fait M. D., les allusions au mariage de la fille de Floovant avec un roi des Saxons, mariage évidemment raconté dans quelque chanson, et considéré comme la cause des guerres interminables entre les Francs et les Saxons. — Appuyé sur ces poèmes, qu'il rapproche de quelques fragments de chroniques (notamment du fameux passage de la vie de saint Faron), M. D. essaie d'établir l'existence d'une épopée mérovingienne. Je crois qu'il a tout à fait raison, — d'ailleurs j'ai émis cette opinion il y a douze ans, — et qu'il aura contribué à mettre en lumière un fait important pour l'histoire de notre épopée. Aux arguments qu'il donne on pourrait en ajouter d'autres⁷ ; on pourrait surtout pousser l'investigation plus loin qu'il ne l'a fait, et se demander quelle a été l'origine et la portée primitive de cette épopée formée autour de Clovis, de Clotaire et de Dagobert. Il faudrait d'abord savoir, — et je suis surpris que l'auteur n'ait pas posé cette question, — si elle appartenait aux Francs ou aux Romains, si elle était en latin vulgaire ou en théodisque. Il y aurait encore à rechercher comment elle

1. C'est donc à tort que MM. Rajna et D. ne voient dans *Flovent* qu'une forme de *Floovant* : c'est un nom fait à l'imitation du premier.

2. Ainsi la restitution du poème primitif, — source de *Flovent* et de *Floovant*, — tentée par M. D. (p. 85 ss.), est une œuvre vaine. — Il faut aussi modifier d'après ces données le tableau des différentes rédactions.

3. Il commence par réunir toutes les allusions à *Floovant*. A celles qu'on connaissait il ajoute la mention d'Albéric des Trois-Fontaines et un vers d'un fableau inédit.

4. M. Rajna avait déjà supposé que ce poème du XIV^e siècle avait fait des emprunts au *Flovent* perdu ; M. D. l'a mis hors de doute.

5. Ce personnage absolument fantastique, qui a emprunté son nom à un roi carolingien, est présenté comme un roi de Hongrie, païen, puis baptisé, que les pairs de France proclamèrent roi après la mort de Clotaire.

6. Sauf peut-être le nom du héros, qui pourrait bien au contraire remonter à une tradition historique et ancienne ; mais il ne subsisterait dans le poème que son nom.

7. Je m'étonne que l'auteur n'ait pas reproduit le passage si important du *Poeta Saxo*, maintes fois cité, à propos de Louis le Pieux : « Est quoque jam notum : *vulgaria carmina magnis Laudibus ejus avos et proavos celebrant ; Pippinos, Carolos, Hludovicos et Theodricos, Et Carlomannos Hlothariosque canunt.* »

s'est propagée, quelle influence elle a exercée sur l'épopée carolingienne, quelle action elle en a subie à son tour, etc. On voit que la question est loin d'être épuisée, et elle suffirait certainement encore à une dissertation spéciale. Le mérite de M. D. est surtout d'avoir fait ce raisonnement inattaquable : ayant montré que les *Gesta Dagoberti* et le *Floovent* nous offrent, l'un la forme monacale, l'autre la forme populaire d'une même tradition relative à la jeunesse de Dagobert, il ajoute : « Sed quomodo Merovingæ fabulæ, sæculis VI^o et VII^o natæ, per sexcentos annos per ora populi vigere potuerunt, nisi illas servaret forma quædam certa et ea quæ non mutaretur, » c'est-à-dire les poèmes dans lesquels elles étaient racontées !

Je relève encore dans cette dernière partie un ou deux points particuliers. J'ai suggéré à M. D. une explication du nom de *Floovent* qu'il a adoptée. Suivant moi, *Floovent* est pour *Floovenc*², plus anciennement nécessairement *Flodovinc*, et *Flodovinc* n'est autre que *Hlodovinc*, c'est-à-dire que le mot est à *Hlodovech* ce que *Meroving* est à *Merovech*. On sait que le groupe initial *Hl* dans les noms francs est perpétuellement rendu par *F* dans les textes du VII^e siècle (voy. les exemples réunis dans Fœrstemann) : *Flodovicus*, etc. *Flodovenc* signifie donc le fils ou le descendant de *Flodovic* = *Clovis*. Il ne s'en suit pas qu'il faille voir dans *Floovent*, avec M. D., un synonyme de « mérovingien », et dire : « Inde patet Merovingorum totam gentem in plebis mente per fabulosam personam repræsentatam fuisse, Flo[d]ovinc scilicet, id est Cloovisiadem; nihil mirum igitur primi christiani Francorum regis filium istum Flo[d]ovinc seu Cloovisiadem habitum esse. Huic autem fabuloso Cloovisii filio gesta attribuuntur maximi e Merovingis regibus, Dagoberti scilicet. » Je me représente les choses autrement. Que le nom de *Flodovinc* ait été porté par les descendants de Chlodovech, c'est possible et même vraisemblable³; mais le héros de notre poème n'est pas un type fabuleux : c'est Dagobert. Il est probable que dans la chanson primitive son nom était souvent accompagné de l'épithète de *Flodovinc*⁴; peu à peu le prénom a absorbé le nom, et il n'est resté que *Floovent* : cela tendrait à faire admettre comme point de départ de tout ce développement une chanson germanique. — Dagobert, dont nous avons ici les *Enfances*, — sous une forme étrangement remaniée, — a certainement été le plus célèbre des rois de la première race. Faut-il croire cependant avec M. D. que sa popularité se soit perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours et survive encore, bien que sous une forme ridicule, dans une chanson bien connue (M. D. en traduit spirituellement les deux premiers vers : *Rex est Dagobertus Perverse bractus*)? Je ne suis pas de cet avis. Cette chanson, faite sur un vieil air de chasse, est très-moderne; je ne la crois pas plus ancienne que ce siècle. La forme seule du nom, *Dagobert*, aurait

1. M. D. admet une autre possibilité, c'est qu'elles aient pris la forme prosaïque de contes, pareils à nos contes de fées. Je ne crois pas cette alternative acceptable, pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici.

2. M. D. rapproche *loherent*, *flament*, etc. Les exemples ne sont pas rares. Le ms. de la 1^{re} partie de *la Geste as Normanz* (connue à tort sous le nom de *Roman de Rou*) donne *Hastant* pour *Hastenc* = *Hasting*.

3. On pourrait aussi bien appeler tous ces rois les *Chlodovingiens* que les *Mérovingiens*.

4. C'est ainsi que la chronique saxonne appelle Alfred le Grand *Aelfred Athulfing*, « fils d'Athulf », c'est-à-dire d'Athelwulf.

dû avertir M. D. : ce nom, s'il s'était transmis oralement, serait *Daibert*. Le nom du roi Dagobert, pris pour type d'un roi ancien et ridicule¹, figure également dans un proverbe comique², et n'y est pas plus traditionnel. Si le « cycle mérovingien » est vivant quelque part, c'est en Islande avec la *Flovent saga* et en Italie avec les *Reali di Francia*³.

J'ai adressé au livre de M. Darmesteter de nombreuses critiques; pour en apprécier toutes les qualités, il faut le lire. On sera frappé à chaque page, comme l'ont été les juges de la Sorbonne, de la finesse du raisonnement, de la solidité du savoir et de la clarté de l'exposition. L'auteur a bien voulu inscrire mon nom en tête de son ouvrage; j'ai cru ne pouvoir mieux le remercier qu'en lui montrant que je l'avais étudié de près.

G. P.

La passion du Christ, poème provençal, d'après un ms. inédit de la Bibliothèque de Tours, traduit et accompagné d'un exposé grammatical, par E.-L. EDSTRØEM. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté de philosophie d'Upsala. — Göteborg, 1877.

En rédigeant en français une thèse présentée à une université de Suède, l'auteur a eu pour but de montrer qu'il était en état de manier notre langue, et ce but il l'a parfaitement atteint. Nous devons pour notre part lui être d'autant plus reconnaissant d'avoir choisi le français, que le sujet par lui traité nous intéresse plus particulièrement. Quant à la façon dont ce sujet est traité, il y a bien des réserves à faire. Le texte provençal édité par M. Edstrøm n'était pas aussi inconnu qu'il semblerait l'avoir été lorsqu'on lit la préface de l'éditeur. Il a été l'objet d'une notice dans le Bulletin de la Société des anciens textes français (année 1875, p. 61-71). Dans cette notice M. E. aurait appris diverses choses qu'il lui importait de savoir; d'abord que le ms. de Tours n'était pas unique, mais que trois mss. de Paris renfermaient le même poème provençal; il y aurait trouvé aussi des renseignements qui lui ont manqué sur l'original latin de ce poème, et sur les versions en diverses langues qui ont été faites de ce même original pendant le moyen-âge. La liste des ouvrages cités qui termine la préface montre au reste que M. E., et c'est dans une certaine mesure une excuse, n'a eu à sa disposition qu'une bibliothèque bien insuffisante. Il est fâcheux notamment de ne pouvoir citer la *Poésie des Troubadours* de Diez que d'après l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de M. Aubertin; d'autant que M. Aubertin n'est pas toujours exact en ses citations: par ex. lorsqu'il mentionne

1. Pourquoi? sans doute à cause de sa statue à Notre-Dame. Beaucoup de plaisanteries populaires. — naturellement parisiennes, — n'ont pas d'autre origine. Cf. *Les XXXIII manières de vilains*: « Li vilains babuins est cil qui vet devant Nostre Dame a Paris, et regarde les rois, et dist: *Vesta Pepin, vesta Charlemainne*; et on lui coupe sa borse par deriere. » Ces statues avaient répandu les noms de quelques vieux rois, et leur mine rébarbative semblait grotesque. — Une autre source de notions du même genre étaient les sépultures royales de Saint-Denis.

2. « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quite, disait le roi Dagobert à ses chiens en les jetant à l'eau parce qu'ils étaient galeux. »

3. Le nom au moins de Dagobert paraît s'être maintenu dans la tradition allemande, à en juger par l'empereur Tacpreht de la *Weltchronik* d'Enenkel; mais son histoire ne rappelle en rien celle du roi de France (voy. l'*Eraclius* de Massmann, p. 199 ss.).

(p. 297) un « Guibert de Puicibon » que M. E. lui a malheureusement emprunté.

Quant au texte, il est évident — les notes du bas des pages en donnent la preuve — que l'éditeur y a apporté beaucoup de soin et de scrupule, mais ses connaissances en provençal sont encore bien limitées. Ainsi s'expliquent des lectures telles que *toiz* pour *totz* (v. 12), *par* pour *per* (v. 43), *reu* pour *l'en* (139), etc. Souvent aussi les mots sont mal coupés; ainsi il faut écrire *ensem* et non *en sems*; *d'aquest* et non *da quest* (v. 166), *aqui* et non *a qui* (v. 253), *vivri'a* et non *vivria* (v. 373), *e que y a*, et non *e queya* (v. 680), *aitan*, et non *ai, tan* (v. 723), etc. Vers 44 et 45 *lui iac* et *fu scriso* sont évidemment mal lus et mal coupés. D'autres fois le vrai sens n'a pas été saisi et par suite la ponctuation est mauvaise; ainsi v. 68 *qu'el soleil, vens* doit se lire *quel soleil vens*, et *vens* appartient à *vencer*, non à *venir* comme M. E. l'a cru. Je laisse de côté la correction des fautes qui se trouvent dans le ms. : il y aurait là tout un travail à faire pour lequel les trois mss. de Paris devraient être mis à contribution.

L'*Exposé sommaire des flexions*, qui n'est pas non plus exempt d'erreurs, n'offre aucun fait qui ne soit connu.

P. M.

Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu d'après les chartes des XIII^e et XIV^e siècles (1254-1333), par Gaston RAYNAUD. Paris, Frank, 1876, in-8^o, 123 p.

L'*Étude* de M. Raynaud est la thèse qu'il a soutenue pour obtenir le titre d'archiviste-paléographe¹. On ne peut indiquer aux élèves de l'École des chartes, dans le domaine de la philologie, de travaux à la fois plus utiles et mieux appropriés à leurs forces que des monographies de ce genre. Copier un certain nombre de chartes françaises, renfermées dans des limites bien précises de temps et de lieu, les publier et les soumettre à l'analyse grammaticale, sont trois opérations dont tout élève de cette École doit être en état de bien s'acquitter. La seule vraiment délicate est la troisième, car la première ne demande que de l'attention, et la seconde, bien qu'il y faille déjà plus d'intelligence et de méthode, est rendue facile par l'enseignement et par les excellents modèles qu'on a maintenant sous les yeux, — notamment dans les publications de M. de Wailly. C'est aussi dans les travaux de cet illustre savant sur les chartes de Joinville, d'Aire et les comptes municipaux de Reims qu'ont été exécutés pour la première fois des dépouillements dans le genre de celui qui nous occupe. Mais quelles que soient les qualités éminentes de ces mémoires de M. de Wailly, il ne faut pas oublier qu'ils ont été écrits pour un objet spécial, — pour établir l'orthographe de textes que l'auteur voulait publier, — et il y a d'autres raisons encore de ne pas recommander à l'imitation servile la méthode qui y est suivie. M. R., tout en déclarant qu'il a pris pour modèle les *Observations sur les chartes d'Aire*, a classé et qualifié les faits grammaticaux qu'il a observés autrement que ne l'a fait M. de Wailly. La méthode qu'il a suivie est, comme il le dit, celle que j'ai

1. Elle a paru d'abord dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXVI et XXXVII.

adoptée dans la préface de l'*Alexis* ; mais je ne sais si je la recommanderais aux auteurs de monographies semblables. Pour moi aussi il s'agissait avant tout de déterminer l'orthographe du texte que je voulais éditer, c'est-à-dire de discerner entre les formes du manuscrit L celles qui devaient remonter à l'auteur et celles qui provenaient de copistes : les recherches grammaticales n'étaient là qu'un moyen, et ne devaient pas par conséquent déterminer l'ordre à suivre. Il en est autrement dans des études comme celles de M. R. ; ici il s'agit de caractériser grammaticalement un groupe de textes, dont on connaît d'ailleurs l'époque et la date. Pour cette besogne, la méthode descendante, — qui part du latin, — est plus claire, plus simple et plus sûre que la méthode ascendante, et c'est celle que je voudrais voir appliquée par les émules qu'aura sans doute M. Raynaud. On verra dans la suite de cet article quelques-uns des inconvénients qu'a eus pour lui l'emploi de l'autre procédé ; mais ce que je ne puis naturellement faire sentir, c'est la supériorité qu'aurait eue un travail conduit comme je l'indique ici. En prenant successivement, — pour la phonétique par exemple, — chaque voyelle latine sous ses différents aspects, chaque consonne à ses différentes places, on est bien sûr de ne laisser échapper aucun fait. Il est clair d'ailleurs qu'il ne s'agit pas, à propos de quelques chartes, de refaire toute la grammaire française, et qu'il ne faut insister, — comme l'a fait M. R., — que sur les points où le dialecte qu'on étudie se distingue du français propre. Mais ces points seront précisément mis en relief avec beaucoup de netteté par la méthode descendante.

Le travail de M. R. est digne de tous les éloges. L'auteur y montre une réelle connaissance de la vieille langue, une grande circonspection, et de la clarté dans les idées ; il est en outre au courant des travaux les plus récents sur le sujet. Son étude touche à plusieurs points importants de l'histoire de notre vieille langue, et il les traite d'une façon quelquefois nouvelle. Ses conclusions sont que le dialecte picard, — tel qu'il se parlait *dans le Pontieu* de 1250 à 1330, — se distingue du français pur par un assez grand nombre de traits. Laisant de côté ceux qui sont douteux, insignifiants ou n'apparaissent que sporadiquement dans les chartes, j'indiquerai les suivants pour la phonétique :

	lat.	fr.	pont.
1.	ant int ent }	āt	ēt ¹
2.	ellos	eaus	iaus
3.	en	ein	ain
4.	ol	ou	au
5.	ca	cha, che, chié	ka, ke, kié
6.	ga	ja, ge	ga, ghe
7.	ce, ci	ce	che
8.	abilis	ables	avles

Revenons sur chacun de ces points dont on sent l'importance, puisque nous avons là les distinctions essentielles de la langue des chartes du Pontieu et de la langue d'où est issu le français moderne. On comprend que c'est par des

1. Je marque ici un t pour indiquer qu'il s'agit d'*an*, *en* suivi d'une consonne.

études spéciales comme celle-ci que l'on arrivera enfin quelque jour à écrire cette *Grammaire de la langue d'oïl* dont nous ne possédons que le titre.

1. En pontier, comme en français, *an* et *en* (provenant d'une part de *an*, d'autre part de *in*, *en* latin, suivi d'une consonne) se confondent au XIII^e siècle. Seulement M. Raynaud croit que la confusion est inverse dans les deux dialectes : en français *ē* s'est absorbé dans *ā*, en pontier *ā* se serait absorbé dans *ē*. Il s'appuie, outre quelques vraisemblances tirées de ses chartes, sur le patois moderne, ce qui est un très-bon argument ; car, qu'on le sache bien, on ne pourra vraiment arriver à la connaissance des dialectes anciens qu'à l'aide des patois actuels ; — mais son indication est bien vague. « Le son *ē*, dit-il (p. 82), existe encore dans le patois moderne ». Dans quels mots ? Existe-t-il pour les mots qui ont *an* en français ? Où M. R. puise-t-il la connaissance du patois moderne du Pontieu ? Toutes questions auxquelles il n'est point fait de réponse et qui sont cependant capitales. Je vois ailleurs (p. 110), à propos de ce patois moderne, un renvoi à Corblet, et ce renvoi m'inquiète doublement, d'abord parce que le *Glossaire étymologique* de M. l'abbé Corblet est un ouvrage sans queue ni tête, et ensuite parce qu'il s'agit dans ce glossaire de la Picardie propre et non du Pontieu. La question soulevée par M. R. est des plus intéressantes : je ne puis l'aborder ici, mais je lui demanderais volontiers de compléter, par des informations prises sur les lieux, les renseignements trop imparfaits qu'il nous offre.

2. Sur *eaus* et *iaus*, rien à remarquer, si ce n'est la bizarre disposition par laquelle M. R. a traité de ce dernier suffixe une première fois sous *i* et une seconde fois sous *au* ; il sait bien cependant que l'*i* de *iaus* n'est pas une voyelle. S'il était parti du latin, il n'aurait pas eu cet embarras.

3. *Ain* pour *ein* est remarquable et distingue bien nettement le pontier du normand (au moins de l'ouest) qui dit volontiers *ein* pour *ain*, aussi bien que du picard plus oriental qui dit *oin*.

4. Un trait fort intéressant, commun au picard ordinaire, est *au* pour *ou* de *ol* : *cauper*, *saus*, *vauront*. M. R. remarque avec beaucoup de vraisemblance que la marche suivie a dû être *ol—ou—au* ; *ou* s'est donc changé en *au* quand ces deux groupes étaient encore de vraies diphthongues. Il faut ajouter que ce changement ne s'opère que sur *ou* et non sur *ôu* : *ôl* et *ôl* latin donnent également *ol*, mais sous cette notation uniforme il faut distinguer les deux sons répondant aux deux provenances, d'une part *côlper*, *sôls*, *vôlront*, — d'autre part *dôlce*, *môlt*, *escôlter*. Cette distinction se reflète dans le picard, qui dit *saus*, *cauper*, *vauront*, — mais non *dauce*¹, *maut*, *escauter*. Il est vrai qu'on pourrait croire que dans *douce*, *mout*, *escouter*, l'*i* a été non pas vocalisée, mais élidée, en sorte que ces mots, notés phonétiquement, auraient toujours été *duce*, *mut*, *escuter*, et non *douce*, *môut*, *escôuter*, et que leur *ou* orthographique n'aurait jamais été diphthongue. Je ne le pense pas ; mais c'est encore une question que je me borne à indiquer.

5 et 6. Le phénomène signalé ici est bien connu, mais M. R. a profité de ce qu'il lui passait sous les yeux pour faire une petite digression très-bien venue,

1. *Dax est li cans*, dans *Auc. et Nic.*, v. 1, est une faute de lecture pour *Dox* que porte le manuscrit.

parce qu'elle résout un point délicat d'ancienne prononciation. Dans des textes picards, c'est-à-dire qui conservent intact le *c* devant *a*, ce *c*, quand l'*a* qui le suit s'est changé en français en *e* ou *ie*, est noté de trois façons distinctes : prenons les mots *caballum* et *carum*, on les trouve écrits *queval*, *keval* et *ceval*, *quier*, *kier* et *cier*. Pour les deux premières notations, pas de difficultés ; mais la troisième ? faut-il lire *keval* et *kier* ou *ceval* et *cier* ? M. R., par des raisonnements excellents et décisifs, a montré que ces trois notations n'ont qu'une seule et même valeur, soit celle de *k*¹. Voilà un fait acquis à la science².

7. A la conservation du *c* dur dans *ca* correspond en picard, — et, d'après les relevés de M. R., en pontier, — la transformation du *c* devant *e*, *i* (et du *t* devant *i* + voyelle) en *ch* (pr. *tch*) au lieu du *ç* français (pron. *ts*). La question que pose à ce propos certaines rimes dans divers poèmes, et que résoudra sans doute un jour quelque étude monographique comme celle de M. R., est celle-ci : n'y a-t-il pas eu des régions où, traitant le *ce* à la picarde, on traitait le *ca* à la française ? autrement dit, la prononciation chuintante du *c* devant *e* a-t-elle nécessairement pour pendant la conservation du *c* dur devant *a* ? Quand des poètes soigneux font rimer par ex. *france* de *franca* et *France* de *Francia*, il faut, semble-t-il, qu'ils aient prononcé *franche* et *Franche*, tandis que le pic. dit *franke* et *Franche*, le fr. *franche* et *France*. C'est un petit problème que je recommande aux investigateurs tant des archives que des patois vivants du Nord³.

8. Dans les chartes du Pontieu, comme dans plusieurs autres textes picards, les suffixes *abilis*, *ebilis*, *ibilis* donnent les formes romanes *aules*, *iules*. Faut-il prononcer un *u* ou un *v*, — *avles* ou *aules*, *ivles* ou *iules* ? Les raisons données par M. Tobler ont convaincu l'auteur de notre *Etude* qu'il fallait prononcer *avle*. Je le crois aussi, mais c'est encore un cas où la comparaison soigneuse du patois actuel pourrait être d'une grande utilité.

Je passe rapidement sur ce qui concerne la flexion, — où on trouve réunis les traits connus du dialecte picard⁴ — pour ne m'arrêter qu'à un point, celui qui traite de l'article féminin. Dans les chartes publiées par M. R., cet article n'a pas de cas, il est *le* au singulier et *les* au pluriel. Dans les chartes d'Aire et dans beaucoup d'autres textes picards, il a, comme on sait, deux cas au singulier, *li* et *le*, le pluriel étant toujours privé de cas. D'accord avec Burguy, — dont il ne combat l'opinion que sur des points de détail, — M. R. regarde la forme à deux cas comme plus ancienne, la forme où ils ont disparu comme plus récente. Je crois que c'est une erreur, et je la relève pour avoir l'occasion de dire un mot de cette singulière constitution de l'article féminin dans les dialectes picards. Ce qui est commun à toute la langue d'oïl, fondé sur le latin, et par conséquent primitif, c'est de n'avoir pas de cas pour l'article féminin, — pas

1. Il faut faire quelques réserves pour *qu*, qui, quand il provient de *qu* latin, a pu garder une valeur particulière ; il s'agit ici de *qu* répondant à *ca* latin.

2. M. R. cite encore ici le patois. Il aurait pu remarquer que des noms de lieux prononcés encore aujourd'hui par *k* sont souvent écrits au moyen-âge par *c*.

3. La solution que M. Joret a donnée de cette difficulté (*Du C*, p. 278-9) ne me paraît pas admissible, bien qu'il ait évidemment raison de lire dans les deux cas *ch*. Ces rimes se trouvent dans des textes qui paraissent d'ailleurs picards.

4. Remarquons que les chartes du Pontieu ne donnent nulle part, excepté *somes seromes*, les formes en *-omes* de la 1^{re} pers. pl., regardées généralement comme picardes (Raynaud, p. 111).

plus d'ailleurs que pour aucun féminin (au moins de la première déclinaison). (Il)la et (il)la(m) ne pouvaient en effet donner que *la*; *illae* fut abandonné et remplacé par *illas*, comme *rosae* par *rosas*, et cela à l'époque qu'on peut encore appeler du latin vulgaire. On avait donc *la*, *las*. *Las* s'affaiblit de bonne heure en *les*; *la* au contraire, dans tous les dialectes sauf le groupe du Nord-Est, ne se changea point en *le*, pas plus que *ma ta sa* ne devinrent *me te se*. Si *la* était devenu *le*, cette forme se serait confondue avec celle qu'avait prise (par affaiblissement de *lo*) le cas régime du masculin. C'est ce qui arriva au picard. Il est fort probable que quand le picard (j'emploie le mot dans un sens très-vague) a changé *la* en *le*, il n'avait point encore affaibli *lo* en *le*, et conservait ainsi les deux genres distincts. Mais plus tard ils se confondirent, et on eut ainsi *li rois*, *le roi*, — *le roine*, *le roine* : c'est la forme des chartes du Pontieu. Le masculin et le féminin coïncidant ainsi au cas-régime, l'analogie, aux tendances si multiples et si puissantes, les fit coïncider aussi au cas-sujet, et on dit *li rois*, *le roi*, — *li roine*, *le roine*. Le pluriel seul que je sache ne fut pas atteint par cette révolution; on continua à dire *les roines*, sans distinction de cas. Mais la preuve que le point de départ de tout ce mouvement est purement phonétique, c'est qu'au changement de *la* en *le* correspond celui de *ma ta sa* en *me te se*. Il ne faut pas objecter à cet ordre chronologique que plusieurs chartes d'Aire, par exemple, où on trouve *li*, *le* sont antérieures à celles du Pontieu, qui ne donnent pas de cas à l'article féminin : il est clair qu'il se mêle à la question chronologique une question géographique; une évolution qui s'accomplit ici en deux siècles peut se faire à côté en une génération; la phonétique historique ne pose que des jalons logiques, autour desquels devront s'orienter les lignes onduleuses et brisées suivies par les phénomènes dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi qu'on trouve dès le XIII^e siècle *del*, *al* au féminin, — dernier terme de l'assimilation, — tandis que *de le*, *a le* subsistent jusqu'à nos jours dans des noms comme *Delepierre*, *Delerue*, etc. — L'explication donnée jusqu'à présent des formes picardes de l'article est tout autre : c'est, dit-on, une assimilation du féminin au masculin. Rien ne me paraît moins vraisemblable; la confusion des deux genres, dans l'article qui sert si souvent à les distinguer, est un désavantage pour le dialecte picard; qu'on s'y soit résigné en subissant les lois de la phonétique et les sollicitations de l'analogie, je le conçois, mais qu'on l'ait cherchée, c'est inadmissible. — Une troisième explication pourrait être proposée, et est sans doute vraie non pour le picard, — où l'existence de *me te se* à côté de *le* éclaire tout ce développement, — mais pour des textes de provenance diverse (j'en connais de bourguignons, de normands, etc.), où on trouve à l'art. féminin *li* au cas-sujet, *la* au cas-régime (le pluriel restant toujours sans cas). C'est un fait certain¹ qu'à partir d'une époque encore à fixer, on essaya de donner des cas à tous les mots féminins terminés par une consonne (*raison*) ou une voyelle accentuée (*bonté*) : pour leur procurer un nominatif, on prit l'*s* caractéristique du cas-sujet dans le plus grand nombre des mots masculins, et on eut *la raisons*, *la bontés*. Mais cet article invariable jurait avec ce substantif variable : on employa le même pro-

1. Certain à mes yeux; M. Tobler explique les choses différemment, mais je crois toujours que les textes me donnent raison.

cédé pour l'article. c'est-à-dire qu'on modela le nominatif féminin sur le nominatif masculin, et on eut *li* aux deux genres¹. Ce qui montre bien l'identité du phénomène, c'est que dans l'article pas plus que dans le nom, le pluriel ne fut soumis à la même tentative. — Pour revenir au picard, il est clair que *le* sans cas, qui est la forme moderne, est en ce sens plus récent que *li, le*; mais *li, le* avaient été précédés de *le* sans cas, qui lui-même provenait de *la*, et n'en provenait pas depuis une époque extrêmement ancienne. puisqu'*Eulalie* et le *Fragment de Valenciennes* ne connaissent encore que *la*.

Je terminerai ce compte-rendu par quelques observations de détail. Les cadres phonétiques établis par l'auteur manquent souvent de rigueur. Ainsi, p. 58, nous lisons que *i* provient, « comme en français, de *ε* bref accentué », exemple : *dis* de *decem*; il aurait fallu dire que ce changement n'a lieu que dans certaines conditions. — P. 61, l'*i* de *lesquieus* est attribué à la gutturale; c'est une erreur : *qu* n'est pas une gutturale simple, la labiale qui suit le *q* n'a pas cessé de se faire sentir, *quale* a donné régulièrement *quel* et non *quiel*; *lesquieus* à côté de *journieus* dans nos chartes, de *mortieus ostieus tieus* etc. dans plusieurs textes, appartient à un groupe excentrique dont je ne saurais expliquer la déviation. — Tout ce qui concerne *u, eu, o, ou* est exposé assez confusément; l'auteur aurait certainement beaucoup gagné en clarté et en précision, s'il avait pris pour point de départ le latin et non le picard. — P. 66 « *faz* doit se prononcer *fais* (*z* = *i* mouillé, plus *s*) »; cette définition du *z* n'est pas moins étrange que l'assertion sur *faz* (pron. *fats*) n'est erronée; seulement *faz* est une forme française: le picard dit *fach*. — P. 68, dans *cantaissent, demouraissent*, M. R. pense que la diphthongue *ai* est « produite par un *a* accentué suivi d'une *s* dure », et il regarde ce fait comme spécial au dialecte qu'il étudie. Mais ces formes se trouvent partout; elles proviennent du type latin *canta(v)issent*, comme *chantai* de *canta(v)i*; et par quel phénomène « une double *s* sonnante dure », comme dit plus loin M. R., produirait-elle un *i* devant elle? « Ce changement peut seul nous expliquer les formes *Nicholay, Nicolai*.... La forme *Nicolais* a d'abord existé au cas-sujet où se trouve l'*s* dure (voyons : est-ce une *s* double ou une *s* dure?) nécessaire au changement de *a* en *ai*. » Tout cela est aussi vague qu'inutile. *Nicolaus* est un mot savant, venu en France au X^e siècle environ, et dont les formes n'ont rien à faire avec la phonétique populaire; peut-être en Picardie a-t-il été introduit sous la forme *Nicolâis* par adoucissement de *Nicolâius*. — P. 71, l'auteur se demande si *Bautiste* ne devait pas se prononcer *Baviste*. A ce mot correspondent les formes bien connues *bautisme, bautisier*, etc.; l'affaiblissement de *p* en *b v u* n'a rien de surprenant. — P. 75, l'auteur soutient que *ieu* dans *baillieus Pontieu*, etc., n'est qu'une notation de *iü*; puis il ajoute : « Bientôt la notation *iü* (*iu*) disparaîtra, remplacée complètement par *ieu*, qui ne tardera pas à sonner comme elle fait aujourd'hui. » Qui ne voit que la prononciation actuelle de *Pontieu* empêche précisément de croire que quand on s'est mis à écrire *Pontieu* au lieu de l'ancien *Pontiu* on n'ait voulu que représenter la même prononcia-

1. C'est la même tendance qui a pu influencer en picard sur la substitution de *li le* à *le* sans cas. L'application de la déclinaison aux mots féminins de la classe indiquée ci-dessus est en effet de règle dans le picard du XIII^e siècle, — et dans le pontier; voy. Raynaud, p. 104, où il est dit à tort que la forme *suers* est « fautive »; cf. la liste des noms propres.

tion? Mais dit M. R., on lit dans la même charte *Mikius* et *Mikieus*. Cela prouve simplement que le scribe hésitait entre deux manières d'écrire. Il cite lui-même en d'autres cas plusieurs exemples analogues, où la même charte offre à la fois l'orthographe archaïque et l'orthographe conforme à la prononciation. — P. 85, rangeant, — avec raison, — *cose* sous *ca* et non sous *co*, il fallait également y mettre *coisir* de *kausjan*. — P. 98, M. R. met par distraction *cognoistre* parmi les mots « où l'*n* est double en latin ». — P. 113. « Les parfaits [des conjugaisons autres que la première] se rencontrent dans nos chartes sous deux formes, — l'une en *i*, — l'autre en *si*, plus usitée. Déjà au milieu du XIII^e siècle la contraction a eu lieu de *esi* en *ei* pour le parfait, mais l'imparfait du subjonctif est intact. » Je ne sais ce que veut dire cette phrase, ni de quelle personne du parfait l'auteur entend parler. S'il croit, en opposant *bani* (parf. ind.) à *banesist* (impf. subj.), qu'on a dit d'abord *banesi*, puis *banis* (qu'il semble donner pour la forme normale, et qui ne se trouve naturellement pas dans ses chartes), puis *bani*, il tombe dans une erreur très-grave et d'autant plus inexcusable qu'elle a été signalée il y a longtemps. Au reste, ce paragraphe sur les parfaits laisse beaucoup à désirer; l'auteur, en général exact, semble avoir égaré ici une partie de ses notes; au moins plusieurs parfaits qui se trouvent dans les chartes ne sont-ils pas relevés. — P. 114, un *lapsus calami* fait dire à l'auteur que « la finale *unt* du parfait a été traitée comme brève. » Je suppose qu'il a voulu dire l'*e* de la terminaison *erunt* des 3^{es} per. plur. du parfait. De pareilles négligences ne sont pas rares dans l'opuscule de M. Raynaud; il écrit avec trop de rapidité et ne se demande pas ensuite avec assez d'attention s'il a bien rendu sa pensée; il doit s'astreindre à ce point de vue, pour ses publications futures, à une révision sévère. — Sur les formes comme *croisterunt*, *rechevera*, M. R. remarque avec raison que « la présence de cet *e* n'est pas un fait dialectal » (voy. Darmesteter, *Romania*; V, 149); mais alors pourquoi le classer comme tel dans le tableau comparatif du français et du dialecte pontier qui termine le travail?

En résumé, le mémoire de M. R. est bien exécuté et apporte des résultats intéressants. Je me plais à le considérer comme un double point de départ, d'un côté pour les travaux subséquents du jeune auteur, de l'autre pour les études analogues entreprises par ses successeurs à l'École des chartes.

G. P.

Vocabulaire français-mentonais, par James-Bruyn ANDREWS. Nice, impr. Niçoise, 1877. In-12, 174 p.

Lorsqu'en 1848 Honnorat publia un vocabulaire français-provençal contenant sur deux colonnes les mots français et leurs correspondants provençaux, sans donner d'explications sur l'emploi des mots dans chacune de ces deux langues, il avait surtout pour but de faire une sorte d'index à son vaste dictionnaire provençal-français, et, comme il le disait dans sa préface, il pouvait d'autant mieux se dispenser de définir le sens des mots, que les définitions nécessaires se trouvaient dans le dictionnaire provençal-français, auquel il était aisé de recourir. M. Andrews, de qui nous annonçons naguère un *Essai de grammaire du dialecte*

*mentonais*¹, vient de publier un vocabulaire français-mentonais qui ressemble au vocabulaire d'Honorat en ce sens que les mots ne sont accompagnés d'aucune définition, absolument comme si les mots français et les mots mentonais concordent exactement dans toutes leurs acceptions. Toutefois Honorat est, pour le provençal, bien supérieur. Car, outre qu'avec son vocabulaire on peut, une fois trouvé le correspondant provençal d'un mot français, se référer au dictionnaire provençal-français, le vocabulaire lui-même est en maint cas incomparablement plus riche que celui de M. Andrews. Dans le vocabulaire français-mentonais vous trouvez que « chardon » se dit en mentonais *cardo*, et « chou » *caure*, et c'est tout pour ces deux mots; mais Honorat nous donne les équivalents provençaux de « chardon bénit, chardon crêpu, chardon à cent têtes, chardon aux ânes..., chou vert, chou cabus, chou-fleur, chou-rave, etc. » Pour toutes ces espèces de chardons ou de choux le provençal a des termes spéciaux; le mentonais aussi, j'imagine, seulement M. A. ne les donne pas.

Là où, par exception, M. A. place deux termes mentonais en regard d'un mot français, on désirerait que la nuance qui distingue ces deux termes fût au moins indiquée. Ainsi *ABATTRE* est traduit par « fute in terra, geta in terra. » Je me figure un étranger, ou encore une étrangère, s'exerçant à parler le mentonais, le vocabulaire de M. Andrews à la main, et prenant de confiance la première des deux locutions indiquées. Ne sera-t-il pas en droit de se plaindre de ce que son guide lui enseigne un langage peu « respectable » ?

J'ajoute que l'idée de publier un dictionnaire français-patois, quand le dictionnaire patois-français n'existe pas, me paraît très-peu heureuse. On n'a guère besoin d'apprendre à parler ou à écrire le patois mentonais, et c'est à cet objet seulement que pourrait servir le travail de M. Andrews, s'il était convenablement fait, c'est-à-dire si les acceptions précises des mots y étaient déterminées. Mais il importe à la philologie romane de connaître le vocabulaire mentonais, et cette connaissance ne peut être donnée d'une façon commode que dans un dictionnaire où les mots mentonais figurent en premier. Le procédé inverse a l'inconvénient d'introduire dans le dictionnaire une quantité de mots parfaitement inconnus au patois : je citerai dans quelques pages de la lettre A seulement les mots *algèbre, ambassade, ambassadeur, ambulance, ammoniacque, amnistie, amovible, anachorète, anarchie, anatomie*; et par contre, l'auteur, préoccupé avant tout de trouver des équivalents patois à tous les mots de la langue française, est exposé à négliger une quantité de termes, et des plus intéressants, qui sont réellement propres au patois et n'ont pas d'équivalents dans notre langue.

Il faut donc souhaiter que M. Andrews se remette bientôt à l'œuvre pour composer un vocabulaire mentonais-français, soigneusement expurgé des termes modernes d'art ou de science qui naturellement ne peuvent qu'être empruntés au français ou à l'italien, mais qui soit l'inventaire aussi complet que possible des termes véritablement populaires.

P. M.

1. Voy. *Romania*, IV, 492.

Etudes historiques et philologiques sur la rime française.

Essai sur l'histoire de la rime, principalement depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, par l'abbé Léon BELLANGER, professeur à l'Institution Saint-Louis (Saumur). Paris, Mulot, 1876, in-8°, xxvi-302-26 p.

Il ne faut pas chercher dans la thèse de docteur ès-lettres de M. l'abbé Bellanger tout ce que le titre ferait espérer d'y trouver. D'abord, la restriction contenue dans les mots « *principalement* depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours » n'aurait pas dû être faite; l'auteur s'abstient à peu près complètement de parler de l'origine de la rime et de son histoire au moyen-âge. Il ne commence réellement qu'à la fin du XV^e siècle et s'arrête avant la fin du XVIII^e, sauf de bien rares exceptions. Ce qui est le plus surprenant, c'est que dans cet « Essai sur l'histoire de la rime en France », il n'est presque pas question de l'histoire de la rime. M. B. nous donne des détails très-sommaires sur les rimes puérides et compliquées de l'école de Molinet, cite quelques curieux exemples des tours de force ineptes où elle se complaisait, puis, après le chapitre consacré aux « Jeux poétiques, étudié dans trois chapitres « les Vers mesurés », « les Vers blancs » et « la Poésie en prose », c'est-à-dire les trois formes poétiques d'où la rime est absente. C'est la *première partie*, qui compte 136 pages. La seconde, qui remplit le reste du volume, est employée à prouver que le XVI^e et le XVII^e s. rimaient pour l'oreille et non pour l'œil, et, pour y arriver, à établir la prononciation de certaines voyelles et consonnes depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. C'est là un travail fort bien conçu, et, comme on le verra, assez bien exécuté; mais cette étude est bien loin de constituer une histoire de la rime. La question si importante de la règle sur l'entrelacement des rimes masculines et féminines est, il est vrai, judicieusement traitée, mais elle n'est abordée qu'incidemment, au milieu du chapitre sur « les consonnes finales ». Il est clair qu'elle devait avoir une place à part, et que les exceptions qu'elle a reçues devaient être notées. Les divers groupements des rimes, qui constituent 1^o les laisses monorimes; 2^o les rimes plates; 3^o les strophes; 4^o les vers libres, devaient former la matière d'un livre spécial, tandis qu'il n'en est pas dit un seul mot. Même omission complète pour une partie encore plus essentielle de l'histoire de la rime : les exigences des divers temps à l'égard de ce qu'on appelle *la consonne d'appui*. M. B. traite des voyelles qui portent la rime et des consonnes qui suivent ces voyelles; il ne parle pas des consonnes qui les précèdent, et pourtant on sait qu'elles ont été l'objet d'un débat où sont mêlés les noms de Malherbe, Voltaire, Alfred de Musset et autres, et qui est tranché par l'école contemporaine en faveur de la rime riche. En parlant de la rime pour l'œil, M. B. prouve bien que l'époque classique ne l'admettait pas contrairement à l'oreille, mais il ne précise pas dans quelles limites elle l'exigeait en sus de la rime pour l'oreille, et comment elle alterait l'orthographe usuelle pour satisfaire à cette exigence. En somme, ce livre, qui mérite d'ailleurs de sérieux encouragements, qui présente une réelle utilité, et qui atteste chez l'auteur une lecture étendue et une intelligence ouverte, a le caractère d'un écrit apologétique plutôt que d'une étude historique. Ce caractère est singulièrement accusé dans la « conclusion », dont voici les dernières lignes : « Nous nous flattons que les

ennemis de la Rime qui ont lu ce travail, deviendront plus prudents et, qu'avant de diriger contre elle une nouvelle attaque, ils iront consulter les ouvrages si nombreux à l'aide desquels une main, même aussi faible que la nôtre, peut la défendre et la venger. » On n'aurait qu'à substituer « la Religion » à « la Rime » pour retrouver cette phrase entière dans maint ouvrage d'une tout autre nature. Cette tournure d'esprit a influé sur la manière dont l'auteur a conçu et rempli son plan; c'est pour cela qu'il s'est cru obligé de combattre si énergiquement les trois hérésies des vers mesurés, des vers blancs et de la prose poétique, et qu'il a réfuté pied à pied, d'ailleurs avec succès, toutes les objections de M. Quicherat à la bonne qualité *acoustique* des rimes des XVI^e et XVII^e siècles.

La première partie est surtout littéraire. Elle est amusante, agréablement écrite et contient beaucoup de petits faits curieux et peu connus. M. l'abbé Bellanger a eu la patience de lire Molinet et Crétin, et il en a extrait des citations en prose et en vers vraiment réjouissantes. Que « Rabelais se gausse de Marot et berne Crétin », comme le dit une rubrique du chapitre I, c'est ce qui me paraît assez douteux. Les « jeux de rimes » n'ont pas tous cessé avec la Renaissance; l'école moderne s'en est permis d'autres encore que la rime en écho. M. B. cite deux vers de Crétin qui riment d'un bout à l'autre (*Tournoy entour sa folle outrecruydance Tournoye en tour s'affolle outre qui dance*), « les plus rimés assurément qui jamais aient été écrits en français » : un habile versificateur contemporain, M. Marc Monnier, en a fait de plus réussis, et de douze syllabes encore, par exemple ceux-ci, bien connus :

Gall, amant de la reine, alla (tour magnanime !)
Galamment de l'Arène à la Tour Magne, à Nîme.

L'histoire des vers mesurés pouvait être plus complète et plus approfondie (bien qu'à vrai dire elle n'ait place dans une histoire de la rime qu'au même titre que *lucere* dans l'étymologie de *lucus*), mais elle contient des pages fort intéressantes, notamment tout ce qui est dit sur l'Académie de poésie et de musique de Baif et Courville. Le chapitre sur les vers blancs est au contraire assez insuffisant; l'auteur cite les *Incas* : il n'aurait pas dû oublier que le *Sicilien*, de Molière, est en grande partie écrit dans le même système; il aurait dû donner des échantillons des vers « eumolpiques » de Fabre d'Olivet; enfin il aurait facilement trouvé d'autres auteurs qui ont essayé de ce système. Ici ou dans le chapitre précédent, il aurait dû surtout mentionner les intéressantes tentatives faites pour acclimater chez nous l'imitation des mètres classiques par substitution de l'accent à la quantité, comme le pratiquent les Allemands et d'autres peuples; il aurait dû expliquer pourquoi les vers blancs, qui sont admis en anglais et en italien, n'ont jamais pu réussir en France, etc. Le chapitre sur Lamotte et la poésie en prose est écrit gaîment, et M. l'abbé Bellanger n'hésite pas à se ranger sous le drapeau de Voltaire.

La seconde partie est purement philologique : nous en avons déjà indiqué le sujet. L'auteur n'a pas voulu étudier le rapport de la prononciation et de la rime plus anciennement que le XVI^e siècle, parce qu'il n'a pas trouvé de méthode propre à le guider sûrement dans le chaos des siècles antérieurs. La méthode que j'ai appliquée dans l'*Alexis* et ailleurs lui paraît inintelligible, incertaine et

surtout entachée d'une pétition de principe flagrante. Il ne comprend l'étude de la prononciation qu'à l'aide des traités spéciaux ou des essais d'orthographe phonétique; or ces deux genres de documents manquent avant la Renaissance. Mais ce qui l'a beaucoup surpris, c'est que partout où mes recherches, qu'il regarde comme faites *a priori*, et les siennes, faites *a posteriori*, se sont rencontrées, les résultats ont coïncidé. « Plus d'une fois, dit-il (p. 151), le résultat de nos recherches concorde avec les conclusions de l'école dont nous ne pouvons comprendre la méthode.... Ce n'est pas sans étonnement que nous avons vu (p. 206) M. G. Paris, à l'aide d'une méthode que nous ne pouvons comprendre, trouver des faits de prononciation qu'un grand nombre de documents authentiques rendent pour nous d'une vérité rigoureuse. » Il est clair qu'en réfléchissant à cette étrange rencontre, M. B. en arrivera à se rendre compte de la méthode en question. Mais il aurait dû voir dès à présent que je n'ai pas eu recours uniquement à l'étude des assonances et des rimes pour rechercher la prononciation des anciennes voyelles. Diez, que je n'ai fait là comme ailleurs que suivre et imiter, avait déjà mis en œuvre toutes les ressources dont nous disposons : transcriptions en langues étrangères, documents grammaticaux postérieurs, prononciation actuelle de la langue littéraire ou des patois, divergences orthographiques, comparaison des idiomes apparentés, et surtout ce que j'appelle l'induction phonétique, c'est-à-dire la détermination conjecturale, mais soumise à certaines lois, des étapes par lesquelles un son latin a dû passer pour arriver à un son français moderne. Je n'ai pas cru d'ailleurs, non plus que mon maître, qu'on pût arriver partout à la certitude, et surtout je n'ai pas cru que j'y fusse arrivé : bien des points, dans les résultats que j'ai présentés au public il y a cinq ans, sont déjà modifiés ou ébranlés par les études d'autres savants; il en est d'autres sur lesquels j'ai moi-même changé d'opinion. Les études du genre de celles-là n'atteignent guère qu'une vraisemblance plus ou moins grande : M. B. leur a rendu un vrai service en confirmant en beaucoup de cas, par des témoignages formels, ce qui avait été établi par des raisonnements. Il est clair que le calcul le mieux fait sur l'existence d'un corps céleste invisible ne vaut pas comme sûreté la vue de ce corps dans une lunette. Mais comme il y a des espaces où les instruments ne pénètrent pas, il est bon de chercher à les explorer avec les moyens que nous avons à notre portée.

Je n'ai guère d'objections graves à faire aux études de M. B. sur la prononciation aux XVI^e et XVII^e siècles. Il détruit complètement, à l'aide de textes formels, l'accusation de rimer pour l'œil portée contre notre poésie classique, et en se livrant à ce travail utile et intéressant, il éclaircit nombre de points de l'ancienne prononciation. Ses 150 pages pourront servir beaucoup au public qui s'intéresse à ces questions, en attendant le grand ouvrage que termine M. Thurot¹ sur la prononciation française à la même époque, ouvrage où tous les matériaux seront utilisés et disposés de main de maître, et après lequel il n'y aura sans doute plus à revenir sur ce sujet. M. B. a un jugement sain, une exposition claire; il a dépouillé un grand nombre d'ouvrages sur la matière, et s'il ne va

1. Notons que M. B. aurait dû consulter l'article publié par M. Thurot *sur la prononciation des consonnes finales* en 1866, article qu'il n'a pas ignoré, puisqu'il est cité par Diez.

pas toujours au fond des questions, au moins ne les occurrent pas par de vaines hypothèses. Je ne suis en réel désaccord avec lui que sur un point : la prononciation de *le féminin*, qui, regarde à mon avis comme étant devenue semblable à la nôtre beaucoup plus tôt que je ne le pense; en outre, je ne distingue pas les cas où, même au ourd'hui, cet *e* se prononce encore *l'entre, fémur*, etc. de ceux où il est réellement muet; enfin il écrit qu'au ourd'hui, « dans la déclinaison, *mer* n'a qu'une syllabe et *mers* en a deux » (p. 20.), ce qui me paraît absolument inexact. Sur beaucoup d'autres points, où je n'ai pas depuis le aussi abondamment que M. B. les grammairiens et orthographistes des XVII^e et XVIII^e siècles, j'ai trouvé à m'instruire dans son livre, et je crois que beaucoup de lecteurs seraient dans le même cas.

M. B. termine par de bons conseils aux poètes modernes : « La prononciation sur laquelle notre versification s'appuie étant morte, il faut que notre versification marche avec elle; autrement elle tombera comme un édifice que les fondements ne soutiennent plus. » On ne saurait mieux dire, mais ces avis ont peu de chance d'être écoutés. Notre versification, qui, comme je l'ai dit ailleurs, repose sur la prononciation du XVII^e siècle, s'est pétrifiée à ce moment; au ourd'hui elle est devenue absolument routinière, et chaque jour, en perfectionnant certaines de ses qualités, elle exagère quelques-uns de ses défauts. Nos poètes se servent du vieil instrument sans s'apercevoir qu'ils continuent à toucher plus d'une corde qui ne sonne plus et se privent d'accords qu'ils pourraient sans peine obtenir. Ils sont trop timorés et surtout trop peu instruits pour essayer de remettre l'instrument à neuf; ils craindraient de le briser. Les plus habiles eux-mêmes s'écrient :

D'autres ont fait la lyre, et le sont leur vie.

Ils ne se décideront que quand la lyre sera devenue tout-à-fait muette sous leurs doigts, ou qu'un instrument nouveau, accordé au ton populaire par une main hardie et savante, les forcera à sortir de leur rêve et à rendre à la langue française une versification vivante, harmonieuse et libre.

G. P.

PÉRIODIQUES.

I. — REVUE DES LANGUES ROMANES, 2^e série, t. IV; n° 7 (15 juillet). — P. 1, Alart, *Documents divers appartenant aux dialectes du midi de la France*; sept documents compris entre les années 1361 et 1423, parmi lesquels trois lettres missives. — P. 13, l. 7, pour *daïres* je lirais *deures*; plus bas *ma be* m'est obscur: *ambe?* — P. 14, Montel et Lambert, *Chants popul. du Languedoc* (suite).

— N° 8 (15 août). — P. 57, Vaschalde, *Une inscription en langue d'oc du XV^e siècle, à Largentièrre (Ardèche)*; se compose de ces seuls mots: « l'an M. iiii. lxxxx. e le .viij. d'octobre hieu Pierre Guarnier de colens ay donat aquesta chadiere al convent e que.... » L'hypothèse exprimée p. 60 que « dans la destruction du monastère de Largentièrre durent disparaître, perdus pour toujours, des documents de la plus haute importance pour l'histoire de la langue d'oc » est assez peu probable. Les bibliothèques de couvents, surtout dans cette région de la France, contenaient rarement des mss. en langue vulgaire. — P. 62, Noulet, *Histoire littéraire des patois du midi de la France* (fin). — Bibliographie: Clédat, *le mystère provençal de Sainte-Agnès; examen du ms. et de l'édition de M. Bartsch* (art. de M. Chabaneau qui contient diverses observations utiles sur le texte du mystère).

— N° 9 (15 septembre). — Alart, *Etudes historiques sur quelques particularités de la langue catalane*: 1° diphthongaison de la seconde personne du pluriel des verbes; *atis, ctis*, devenant *au, eu*; 2° de la formation des diphthongues *âu, êu, iu, ôu* en catalan; 3° exemples de la formation de la diphthongue *au* dérivant de *ats, as, az*; 4° formation de la diphthongue *eu* dérivant de *etz, eds, ez*; 5° formation de la diphthongue *iu* dérivée de *its, is, iz*; 6° formation de la diphthongue *ou* dérivant de *ots, os*; 7° exemples des secondes personnes du plur. catalan formées en diphthongues; travail précieux par les exemples, empruntés à des textes datés, qu'a réunis M. Alart. — Bibliographie: P. 149, Magen et Tholin, *Archives municipales d'Agen* (C. Ch.; appréciation conforme à celle que j'ai exprimée dans la *Revue critique* du 2 juin dernier). — P. 151, *La reine Esther*, publié par E. Sabatier. (M. Ch. cite de ce mystère quatre vers qui sont traduits de Racine. Il faut probablement voir là une addition du rabbin Jacob qui a remanié cette pièce; cf. *Romania*, VI, 301). P. M.

II. — ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, I, 2-3. P. 165, Vietor, *l'Origine de la légende de Virgile* (cherche à démontrer contre M. Comparetti que les légendes sur Virgile magicien sont d'origine littéraire, et non populaire et

spécialement napolitaine). — P. 179, Th. Braga, *O cancionero portuguez da Vaticana* (suite et fin). — P. 191, A. Stimming, *La syntaxe de Communes*, première partie (étude qui paraît faite avec beaucoup de soin). — P. 222, A. Paz y Melia, *Libro de ceterria y una Profecia de Evangelista*. [Ce traité de fauconnerie, composé à la fin du XV^e siècle par un chevalier de S. Jean (qui n'est connu jusqu'ici que par son surnom d'« Evangelista »), est ici publié pour la première fois d'après deux manuscrits de la bibliothèque particulière du roi d'Espagne et de la Bibliothèque nationale de Madrid. M. Paz a joint à son édition un petit glossaire et quelques notes. Ayant l'intention de revenir prochainement sur ce curieux traité et sur la prophétie qui l'accompagne, nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui. Nous devons toutefois dire qu'on imprime en ce moment à Madrid, sous la direction de M. Gutierrez de la Vega, une *Bibliotheca venatoria* qui doit comprendre le livre d'Evangelia. Cette même *Bibliotheca* donnera aussi dans un de ses premiers volumes l'ouvrage de Juan Manuel sur la chasse, que M. Paz se déclare prêt à mettre sous presse. — M. F.]. — P. 247, *La priere Theophilus*, p. p. A. Scheler (cette pièce aurait plutôt dû recevoir le titre de *Une prière nostre dame*, que lui donne l'un des deux mss. utilisés par M. Sch.; elle est si peu attribuée à Théophile qu'elle le mentionne; 9, 1 *chaz*, l. *char*. 2 *empechie* l. *en pechié*; 10, 2 *dí cest*, l. *d'icest*; 25, 4 *sacele*, l. *sa cele*; 78, 1 *laissé*, l. *c'on laisse* avec le ms. de Turin; 102, 1 *et*, l. *el*; 105, 2 *sur*, l. *sur*; les deux mss. sont de la même famille, car ils ont des fautes évidentes en commun, p. ex. un vers de trop à la str. 10, une strophe passée après 69, la leçon de 38, 4 (l. *par amours surresqui* ?), etc., ce qui fait que le texte n'est pas assuré; la ponctuation laisse à désirer). — P. 259, *Le Pseudo-Turpin dit poitevin*, publié d'après les mss. par Th. Auracher (copie diplomatique de l'un des mss. de la traduction saintongeaise — je l'ai pour ma part toujours appelée ainsi — de Turpin, avec les variantes de l'autre. Les deux mss. sont visiblement des copies, l'une et l'autre assez fidèle et peu intelligente, d'un original perdu; l'objection tirée par M. A. de la coïncidence des fins de ligne entre A et B est tout à fait imaginaire; cette coïncidence se produit *bien plus souvent* entre la fin des lignes de A et celle des lignes du texte imprimé; le signe que l'éditeur imprime! est sûrement *s*, et n'est mis par erreur pour *l* que dans *lassez*, une fois; les remarques de M. A. sont judicieuses: *seruunes* 327, 13 n'est pas pour *seruimès*, mais pour *servitumes* ¹).

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*, l. P. 337 Mall, *Encore une fois Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes* (excellente dissertation à propos de la publication récente de M. Constans; peut-être toutes les conclusions n'en sont-elles pas assurées, — et il y a certainement à ajouter des matériaux à la critique de cette satire si souvent remaniée et interpolée; — mais une chose reste maintenant bien établie, c'est que Marie de France n'a rien à faire avec l'*Évangile aux femmes*. M. Mall qui, on le sait, s'occupe depuis longtemps d'une édition des fables de Marie, termine sa notice en disant qu'il est arrivé à la conviction, — contraire à son travail antérieur sur Marie, — que le Guillaume auquel elle a dédié ses fables n'est pas Guillaume de Dampierre, comte de Flandres, mort en

1. Le fragment de chanson publié à la fin d'après un ms. de Munich, et suivi des mots *Ricardus rex*, a bien l'air d'être Richard Cœur de Lion.

1251. Il y a longtemps que je suis de cet avis, et que je ne doute pas qu'il ne faille reporter les œuvres de la célèbre poétesse à la fin du XII^e siècle. — 2. P. 357. Weber, *Sur les légendes des Vies des Pères* (supplément au mémoire de l'auteur; voy. *Rom.*, V, 494). — 3. P. 365, Köhler, *Sur les Dodici Conti morali d'Anonimo Senese publiés par Zambrini* (tous, sauf un, se laissent ramener à des contes dévots français dont ils sont traduits). — II. *Bibliographie*. P. 375, Monaci, *Il Libro Reale* (ce chansonnier, sans doute le plus ancien dont nous ayons connaissance, paraît perdu; Colucci en avait dressé la table, que M. M. a retrouvée et publiée). — III. *Manuscrits*. 1. P. 381, Rajna, *Intorno a due canzoni gemelle di materia cavalleresca* (se rattache à la notice de M. Wesselofsky sur une chanson de Pucci, imitée du *Chevalier à l'Espée*, voy. *Rom.* VI, 303; M. R. a trouvée une autre chanson qui n'est qu'une variante de celle-ci, et qu'il croit aussi de Pucci). — 2. P. 387. E. Stengel, *Etudes sur les chansonniers provençaux*, I: *Le recueil de Copenhague* [Le chansonnier de Copenhague a fait autrefois partie de la riche collection de l'intendant Foucault, dont la Bibliothèque nationale a recueilli d'assez nombreuses épaves (voy. Delisle, *Cabinet des mss.*, I, 378). Il ne forme qu'une très-petite partie d'un ms. qui contient en outre la *Mort d'Arthur* de Gautier Map. Les pièces qu'il renferme sont au nombre de douze, qui toutes se retrouvent ailleurs, et ordinairement dans un grand nombre de mss. Il y aura, pour l'établissement du texte de ces pièces, bien peu de profit à tirer de ce petit chansonnier, que M. St. a imprimé *in extenso* d'après une copie exécutée avec le plus grand soin par M. Thor Sundby. Une longue note jointe par M. St. à sa publication contient un grand nombre de rectifications à la Table des troubadours, qui termine le *Grundriss* de M. Bartsch. — P. M.]. — IV. *Critique des textes*. 1. P. 397. Förster, *Sur la traduction des Synonymes d'Isidore* (corrections très-plausibles au texte publié par M. Bonnardot, *Rom.* V, 269). — 2. P. 402, Mussafia, *Sur le Brut de Munich*, p. p. Hofmann et Vollmüller (voy. *Rom.* VI, 318; critique détaillée et assez sévère, notamment de l'introduction; plusieurs observations de M. M. sont d'un grand intérêt). — *Étymologies*. 1. P. 414, Rönshch, *Étymologies romanes: caldaria* (déjà dans la Vulgate), *calciata* (de *calciare*, « fouler » et non « garnir de chaux », comme le veut Diez; cette étymologie est déjà dans Littré), *camelot* (rapporté au grec $\mu\lambda\omega\tau\acute{\alpha}$, dont il ne vient pas plus que de *camelus*), *dîner* (nouvelle étymologie: *deescinare*; voy. ci-dessous), *malade* (*male habitus*; M. R. ne sait pas que cette étymologie a déjà été donnée, *Rom.* III, 377), *ricamare* (ramené à une racine hébraïque, mais l'arabe est plus probable), *zappa sape* (le lat. *sappa* n'est point une découverte: Littré le cite d'après plusieurs textes), *accertello* et *ctercro* (rapportés à *acceptor* plutôt qu'à *accipiter*), *calpestare* (*pistare* n'est pas inconnu au latin, comme le dit Diez), *rezza* (déjà en lat. vulgaire on disait *retia* au sing. fém.), *zorra* (rattaché au grec $\psi\acute{o}\rho\alpha$?), roum. *gut* (*guttur*), esp. *centeno*, pg. *centelo* = seigle (le seigle était déjà appelé *centesinum* par les Romains). — 2. P. 421. Caix, *Voci nate dalla fusione di due temi* (liste curieuse de mots appartenant à cette variété d'étymologies populaires; on pourrait contester pour plus d'un l'explication de M. C.; ainsi *pantaiser*, — qui, à côté de son sens d'« être essoufflé », a dès le moyen-âge dans les dialectes du Midi celui de « rêver », — doit signifier proprement « avoir le cauchemar », et se rattache, avec tous ses congénères, à *phantasiare*; le fr.

pantois ou *pantais* est donc *phantasticus*). — 3. P. 428, Suchier, *Etymologies françaises* : *chaeles cheles* (rattaché à *quid velles*; cf. l'it. *cavelle*, Rom. II, 328, mais il y a bien des objections), *diner* (cette fois c'est *discinare*, de *discus*; les deux étymologies de la *Ztschr.* sont mauvaises, comme je le montrerai dans un prochain article), *espieu espier espieu espieu espieu* (distinction de toutes ces formes ramenées à leur origine respective), *fleurer* (rattaché avec raison à l'anc. fr. *flaur* = *flatozem*), *gale* = bombance (du moy. néerl. *wale*), *gières, ore, anuit* (le premier mot, qui signifie *ergo*, serait *de ha re*, cf. *jour de diurnum, jehuc de die hodi* (mais je le tire de *jam hodie*), — *ore* serait *ha hora*, mais voy. Rom. VI, 381, l'explication plus plausible de M. Cornu¹, — *anuit* serait *ha nocte*, mais *ad noctem* suffit, en sorte que ces trois preuves à l'appui du fém. *ha* manquent de force), *herlot* (de *héraut*, ce qui est bien peu probable), *orprès* (de *oripelargus* et non de *ossifragus* pour *ossifraga* ?), *scri* (peut bien venir à la fois de *secretus* et du prov. *serc* = *serenus*, cf. Rom. III, 505), *tréf* (au sens de tente serait distinct de *tréf* = « poutre », et se rattacherait à l'agls. *träf*, qui, désignant dans *Beowulf* la tente affectée au culte païen, ne peut venir du français. Mais si *trabs* avait pris en latin vulgaire déjà le sens de « tente », le mot a pu passer aux Anglo-Saxons avec la chose. Il est bien difficile de séparer les deux *tréf*, surtout en considérant les dérivés *atraver*, « planter sa tente », *destraver*, « lever les tentes, décamper ». M. S. objecte que si *tréf* venait de *trabs*, ce mot désignerait une baraque plutôt qu'une tente. Je me représente le *tréf* comme différent du *pavillon* = *papilionem*, en ce que le *tréf* était une tente formée de toile étendue sur une poutre horizontale supportée par des montants obliques, et le pavillon une tente circulaire ou conique. Notez encore que le prov. *trap* ne pourrait venir de l'agls. *träf*; mais comment s'expliquent les deux formes provençales *trap* = « tente » et *trau* = « poutre » ?).

COMPTES-RENDUS. P. 434, Guastalla, *Canti popolari di Medica* (article intéressant de M. Liebrecht sur ce curieux recueil). — Carolina Michaelis, *Studien zur romanischen Wortschäpfung* (Vollmöller; éloge mérité). — Demattio, *Morfologia italiana* (Buchholtz; simple abrégé de Diez). — Sbarbi, *El Refranero general español* (Morel-Fatio; ouvrage qui pourrait être mieux fait et plus utile). — Braga, *Antologia portuguesa* (Storck; article très-compétent). — *La Chanson de Roland*, p. p. Kölbing (M. Suchier, qui avait aussi copié le ms. de Venise, relève quelques très-légères divergences). — Montaignon et Rothschild, *Poésies françaises du XV^e et XVI^e s.*, t. X et XI (Ulbrich; quelques bonnes remarques). — Neumann, *Die germanischen Elemente in der franz. Sprache*, I (Behaghel; article trop indulgent; ce que M. B. dit de mon opinion sur l'étymologie de *galop* est exact : je le développerai prochainement). — Scheler, *Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins* (Knauer). — Beaujean, *Dictionnaire de la langue française abrégé du dictionnaire de Littré* (Sachs). — *Romania*, n° 21. Il est rendu compte des articles suivants. 1. Meyer, *Notice sur un ms. bourguignon* (Stengel) observations peu importantes², aucune des fautes relevées ci-

1. Ore et ores s'expliqueraient par *ad horam* et *ad horas*, tandis que *ha hora* ne peut rendre compte que d'une de ces formes.

2. Ainsi, pour justifier la publication d'une des pièces de ce ms., j'ai dit (p. 35) que cette pièce ne se trouvait pas dans nos mss. de Paris. Là-dessus M. St. me fait la leçon

dessus, p. 600 ss., par l'auteur n'a été vue]. 2 et 3. Notes de MM. Lemcke et Köhler sur les articles de MM. Mila y Fontanals, Chenaux et Cornu. 4. Meyer, *Marcabrun*; M. Suchier accepte les conclusions de ce travail. 5. M. Tobler défend ses étymologies contre la « boucherie » que j'en ai faite p. 129-133; il oppose surtout à mes raisonnements son scepticisme: je lui rends la pareille; réservons la question pour un temps où nous aurons l'un ou l'autre des arguments nouveaux. Je m'étonne seulement que mon savant ami s'obstine à tirer *navilic* de *navigium* et se refuse (avec M. Boucherie) à reconnaître *ar[te ma]tematica* dans *artimaire*: le mot savant passé dans le peuple s'est altéré, moins gravement que *necromantia* qui est devenu *ingremance*. 6. Note approbative de M. Tobler sur les corrections de M. Chabaneau aux *Glossaires provençaux*. — *Columna lûi Traïan* (dépouillé fait par M. Schuchardt du dernier volume de ce recueil intéressant publié par M. Hajdeu; j'y note l'étymologie de *fartat*, non pas *foederatus* comme le croyait Diez, mais *frat[r]*, et plusieurs renseignements sur la littérature populaire). — *Englische Studien*. I, 1 (article intéressant de M. Stengel, où il adresse à M. Kölbling à peu près les mêmes critiques qui lui ont été faites ici, VI, 153-5). G. P.

III. — REVUE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE, juin-septembre. — Les cahiers de juin, juillet, août, contiennent une grammaire de la langue d'oïl, signée C. Hippeau, au-dessous de toute critique, et une dissertation sans valeur de M. H. Moisy, sur la prétendue « influence du dialecte normand dans les transformations de la langue française. » — Un sermon en vers du XIII^e siècle est publié (assez mal) d'après un ms. de Rouen dans les n^o de mai, juin et juillet. — A dater de la livraison de mai la *Revue* poursuit la réimpression de *la Gente poëvin'rie*, recueil bien connu, mais qu'on ne sera pas fâché d'avoir sous la main.

IV. — ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES. 3^e série, t. III, 2^e livraison. — P. 544-605, M. de Tourtoulon et O. Bringuier, *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. On y trouve les résultats d'une exploration accomplie sous les auspices du ministère de l'instruction publique et que nous avons annoncée dans la *Romania*, t. III, p. 508. La mort de M. Bringuier, qui ne s'était fait connaître jusque là que comme poète, mais qui, dans les derniers temps de sa vie, avait manifesté un grand zèle pour les études linguistiques, a interrompu pour un temps les recherches dont les premiers résultats sont contenus dans ce rapport. Nous espérons et nous avons tout lieu de croire que le temps d'arrêt ne sera pas de longue durée, et que M. de Tourtoulon pourra continuer et mener à bonne fin l'exploration si bien commencée. J'ai eu l'occasion d'exprimer ici (*Romania* IV, 294-6, et V, 505) l'idée qu'en général et en théorie les dialectes d'une même langue n'ont pas de limites

et réclame en faveur des savants « de la province ». Il est clair que si la pièce en question s'était trouvée, à ma connaissance, dans un autre ms. que le ms. du Musée britannique, je l'aurais dit. J'ai considéré cette pièce comme unique. Mais comme je ne connais pas toutes les bibliothèques de la France et de l'étranger, j'ai dû me borner à dire (et encore avec réserve) qu'elle ne se trouvait pas dans nos mss. de Paris. — P. M.

nettement perceptibles : qu'ils ne couvrent pas un espace de terrain clairement circonscrit, que dans le cas (qui est celui des langues romanes) où plusieurs dialectes ayant une même origine existent les uns à côté des autres, l'œuvre du philologue ne consiste pas à déterminer les caractères de chacun d'eux, mais à grouper certains caractères linguistiques de façon à constituer un dialecte avec chaque groupe de caractères. En d'autres termes, les dialectes n'existent pas dans la nature à l'état défini, mais nous les constituons à notre guise pour la commodité de nos études. Telle est la théorie ; nous verrons tout à l'heure par quelles circonstances elle peut être modifiée en fait ; comment là où anciennement il n'existait pas de limites précises entre deux dialectes ou deux groupes de dialectes, il peut se faire qu'il en existe actuellement. Si on veut bien se placer pour un instant au point de vue théorique que je viens d'indiquer, on croira peut-être que dans mon opinion, la recherche entreprise par MM. de Tourtoulon et Bringuier ne pouvait produire que des résultats vagues et incertains, puisque cette recherche a pour but de déterminer une limite qui, selon moi, est en général vague et incertaine. Ce serait dépasser ma pensée. Je nie que pour aucun dialecte ou groupe de dialectes on puisse trouver une série de caractères existant simultanément en un espace déterminé et ne dépassant pas cet espace. En quelque endroit qu'on place les limites, il y aura toujours des caractères qui resteront en deçà et d'autres qui iront au delà. Mais, si on choisit un petit nombre de caractères, on pourra déterminer sur le terrain les points jusqu'où ces caractères se manifestent, et la constatation de ces points est en soi très-intéressante. Que l'on affirme ensuite que la ligne qui passe par ces points est la limite ou le lieu de jonction de deux groupes de dialectes, c'est une affaire d'appréciation qui n'a qu'une importance secondaire. Ce qui est un résultat important c'est d'avoir établi la limite géographique d'un certain nombre de caractères linguistiques. Et c'est ce qu'ont fait MM. de Tourtoulon et Bringuier. Ils ont choisi dans la langue d'oc quelques caractères — six en tout — les meilleurs qu'ils ont pu trouver, et ont cherché jusqu'où ils s'étendaient dans la direction du nord. Voici les trois premiers de ces caractères : 1° la persistance après l'accent de certaines voyelles (surtout de l'*a*) sous des formes plus ou moins variées, mais d'une façon en tout cas plus solide qu'en langue d'oui ; 2° l'existence de diphthongues que j'appellerai intensives¹, c'est-à-dire où l'effort de la voix se porte sur la première partie de la diphthongue (en provençal *au*, *éu*, *èu*, etc.) caractère qui ne vaudrait rien si on comparait l'ancienne langue d'oui (qui avait aussi de ces diphthongues) avec l'ancienne langue d'oc, mais qui est valable dès que l'on compare l'état moderne des deux langues² ; 3° la persistance de la consonne médiale dans *sudà* ou *susà* (*sudare*), etc. Il y aurait quelques objections à faire, moins au choix de ces caractères qu'aux conclusions que MM. de T. et B. en tirent quant à la caractéristique générale de la langue d'oui et de la langue d'oc. Ainsi il y a beaucoup d'inexactitude et de confusion dans ce résumé : « La langue d'oïl tend à con-

1. Je repousse l'expression « diphthongues fortes et faibles », qui ne veut rien dire.

2. MM. de T. et B. annoncent, p. 553, note, l'intention de traiter dans un autre travail « de l'ancienne limite et de ses variations » et de donner à ce propos « une caractéristique applicable aux anciennes langues ». *Periculosae plenum opus aleae* !

« tracter et à assourdir les radicaux latins, en supprimant ou en transformant
 « en une voyelle muette, toujours la même, les voyelles post-toniques ; en laissant
 « tomber la consonne médiane ; en réduisant des diphthongues en voyelles ;
 « en affaiblissant en général la sonorité des voyelles latines. De cet ensemble
 « d'opérations résulte comme une décoloration du latin qui rend indispensable
 « l'usage du pronom pour distinguer entre elles les personnes des verbes »
 (p. 557). La conclusion est surtout bien inattendue. Mais cela est un peu en
 dehors de l'objet même du rapport. MM. de T. et B., constatant les points où
 ces caractères cessent d'être sensibles, ont fait passer leur ligne de démarcation
 à travers les départements de la Gironde (tout à fait au nord, Blaye restant dans
 la langue d'oui), de la Dordogne (extrémité occidentale), de la Charente (Mont-
 moreau, Angoulême, Ruffec restant dans la langue d'oui), de la Haute-Vienne
 et de la Creuse (Bellac, Haute-Vienne, et Gueret, Creuse, étant à peu près sur
 la limite des deux langues, Bellac en dedans et Gueret en dehors ou plutôt dans
 une contrée où se parle un langage mélangé) ¹.

Le mérite des constatations de MM. de T. et B. est d'avoir été faites avec
 tout le soin possible. Ils peuvent s'être trompés çà et là, car il est plus difficile
 qu'on ne pense, même à une oreille exercée, de saisir nettement certains sons ;
 leur rapport fera, nous l'espérons, surgir des travaux locaux qui pourront com-
 pléter ou rectifier leurs assertions, mais à tout le moins, en étudiant sur le vif,
 ils ont su se placer dans les meilleures conditions possibles pour obtenir des
 résultats exacts, éloge qu'on ne saurait accorder à la plupart des travaux
 antérieurs qui touchent plus ou moins le même sujet, et qu'il faut notamment
 refuser à la célèbre collection de traductions de la parabole de l'enfant prodigue
 formée sous les auspices du ministre de l'intérieur au commencement de ce
 siècle. L'idée de cette collection était certainement très-remarquable, eu égard
 au temps où elle a été conçue ; mais les auteurs des traductions, mal préparés,
 pour la plupart, à la besogne qu'on leur demandait, et ayant chacun son système
 de notation, ont produit des textes qui bien souvent ne peuvent que conduire à
 des conclusions erronées. MM. de T. et B. le prouvent (p. 549) d'une façon
 évidente pour un cas particulier qui est loin d'être unique.

Sur la ligne qu'ils ont parcourue, les auteurs de ce rapport se sont trouvés en
 présence de deux faits très-notables. En certains lieux, notamment dans la
 Gironde, la limite des deux langues s'établit facilement, sans hésitation : au sud
 de la ligne tracée règne le gascon (langue d'oc), au nord, c'est le français plus
 ou moins correct ou quelque variété du patois saintongeais (langue d'oui). Ailleurs,
 entre Conflens et Ruffec, puis dans le nord de la Haute-Vienne, se parle un
 patois qu'on peut véritablement appeler mixte. « Les pays que nous venons de
 parcourir », disent MM. de T. et B. en entrant sur le territoire de la Dordogne,
 « nous ont montré souvent les deux langues juxtaposées et cependant distinctes :
 « sur le territoire de Puymangou nous les trouvons fondues en un seul idiome
 « où les éléments d'oc et les éléments d'oil ² se combinent dans des proportions

1. Il a été fait de ce rapport un tirage à part auquel est jointe une carte au 1/320,000^e
 où la limite est marquée, mais la délimitation est donnée dans le rapport même avec
 assez de précision pour qu'on puisse la reporter sur n'importe quelle carte, pourvu que
 l'échelle en soit suffisante.

2. Me plaçant à un point de vue un peu puriste, peut-être, j'avoue que je n'aime pas

« telles qu'une classification semble d'abord impossible » (p. 578). Le même fait se représente d'une façon plus sensible peut-être pour le « sous-dialecte marchois » qui commence à la Rochette (Charente, cant. de La Rochefoucauld), « dans lequel l'expression d'oïl a le plus souvent son équivalent d'oc, et par conséquent il y a là entrecroisement de deux idiomes, et non combinaison d'éléments empruntés à deux sources différentes pour constituer une langue » (p. 586). Un habitant du pays disait qu'à Mortroux et à Linard (Creuse) « chaque individu compose son patois à sa manière, d'un mélange d'éléments du nord et du midi » (p. 591). L'existence de cet idiome mixte et sans fixité s'explique naturellement par des rapports plus fréquents qu'ailleurs entre deux populations ayant eu antérieurement chacune son dialecte. Je suis convaincu que l'usage d'un tel idiome ne remonte pas à une époque bien ancienne. J'ignore si « ce sont des faits de ce genre qui ont donné naissance à l'hypothèse de la fusion graduelle des langues » (p. 578) ; je ne savais pas que cette hypothèse eût été proposée pour aucun idiome roman, mais ce qui est certain c'est que ce sont là des faits accidentels, si fréquents puissent-ils être, qui ne peuvent fournir aucun argument ni pour ni contre l'opinion que j'exprimais au commencement de cet article sur l'impossibilité de trouver, dans les cas normaux, des limites naturelles à un dialecte. Cette même opinion résiste également bien à l'argument qu'on pourrait tirer de ce que, en certaines parties du pays parcouru par MM. de Tourtoulon et Bringuier, notamment dans la Gironde, deux idiomes suffisamment distincts se rejoignent sans se confondre, bien qu'il y ait quelques cas d'influence réciproque. C'est que très-certainement il y a eu dans ces contrées une forte immigration de familles venues de pays situés plus au nord, notamment de Saintonge. Le fait est dans plusieurs cas attesté historiquement. C'est ainsi que s'est formée l'enclave saintongaise de la *Gabacherie* qui date du XVI^e siècle¹, et d'autres immigrations ont eu lieu dans la même région à une époque plus récente². Telle est la circonstance qui peut modifier la théorie que j'exposais au début de ce compte-rendu, et faire qu'il existe maintenant une limite assez précise, là où jadis on l'aurait vainement cherchée. Ce qui prouve bien que la juxtaposition de la langue d'oc et de la langue d'oïl qui existe actuellement dans le nord de la Gironde ne représente pas un état normal, résultant du libre développement du latin, c'est qu'elle n'est pas de date ancienne. Il est certain en effet qu'au moyen-âge la langue d'oc s'étendait assez loin au nord de la Gironde et se confondait avec la langue d'oïl à peu près entre Barbezieux et la Charente.

On voit que l'exploration à laquelle se sont livrés MM. de T. et B. a révélé des faits qui n'intéressent pas moins l'histoire que la linguistique, et qui peuvent devenir le point de départ d'études aussi nouvelles que fécondes. Aussi souhaitons-nous le prompt achèvement de ces recherches.

P. M.

beaucoup cette façon abrégée de désigner la langue d'oc et la langue d'oïl.

1. Voy. Fr. Michel, *Hist. des races maudites*, I, 342-3, *Revue des langues romanes*, VII, 135 ; cf. pour les limites de cette enclave, le rapport de MM. Tourtoulon et Bringuier, pp. 567 et 576 n. 5.

2. Fr. Michel, *ouvr. cité*, I, 314-5, cf. le Rapport de MM. T. et B. p. 572, sur la commune de Monillac. Le fait inverse s'est présenté aussi, mais plus rarement, puisqu'on a pu constater l'existence d'une enclave limousine en Saintonge (voy. l'article de M. Boucherie, *Rev. des l. rom.*, 15 mai 1876, et cf. *Romania*, V, 407).

V. — MÉLUSINE, n° 7-18. — Nous signalerons surtout dans ce recueil, toujours fort intéressant et varié, *Moitié-de-coq*, conte messin; plusieurs contes amiénois recueillis par M. Carnoy; des légendes foréziennes dues à M. V. Smith; des superstitions comtoises recueillies par M. Bonnet; la discussion entre MM. Brueyre et Cosquin sur l'origine des contes populaires européens; les notes comparatives de M. R. Kœhler sur différents contes bretons communiqués par M. Luzel; plusieurs belles chansons populaires, etc. Nous espérons que le succès que mérite l'entreprise de MM. Rolland et Gaidoz ne lui fera pas défaut et lui permettra de continuer; nous ne saurions engager trop vivement nos lecteurs à lui apporter leur secours.

VI. — REVUE CRITIQUE, juillet-septembre. — 126. Schultze, *Die germanischen Elemente der französischen Sprache* (A. Darmesteter). — 165. E. Rolland, *Faune populaire de la France* (A. Darmesteter). — 182. *La chanson de Roland*, p. p. Kœlbing (A. Darmesteter). — 183. Luchaire, *De lingua aquitanica* (Julien Vinson).

VII. — LITERARISCHES CENTRALBLATT, juillet-septembre. — N° 32, Hoffmann und Vollmøller, *Der Münchener Brut* (art. favorable de M. Fœrster, qui reconnaît que *enquetume* est bien *inquietudinem*, comme M. Boucherie l'avait fait remarquer dans un article sur le *Chevalier as deus espées*).

VIII. — JENAER LITERATURZEITUNG, juillet-septembre. — N° 38. *Zeitschrift für romanische Philologie*, I (E. Stengel ajoute quelques remarques à ses observations sur la liste des poésies provençales de Bartsch); Gisi, *der Troubadour Guilhem Anelier von Toulouse* (M. Suchier croit à l'identité de l'auteur de la chronique rimée de la guerre de Navarre et du troubadour dont M. G. a publié les quatre chansons).

CHRONIQUE.

Les étudiants en philologie romane trouveront cette année à Paris douze leçons par semaine, directement relatives à leurs études : quatre au collège de France (P. Meyer : *Histoire de la Poésie narrative dans le midi de la France, Explication de textes*; G. Paris : *Histoire de la littérature française au XIV^e siècle, Explication de textes*), — quatre à l'École des Hautes-Études (1^{re} année : G. Paris, *Exercices pratiques*; A. Darmesteter : *Étymologie et phonétique des langues romanes*; — 2^e année : G. Paris, *Études critiques sur les différentes versions de Tristan*; A. Darmesteter : *Flexion et formation des mots dans les langues romanes*), — deux à l'École des chartes (P. Meyer : *Bas-latin, vieux français et vieux provençal*), — et deux à la Faculté des lettres (A. Darmesteter : *Histoire de la poésie épique, Explication des plus anciens textes français*).

— Notre collaborateur M. J. Cornu vient d'être nommé professeur de langues et littératures romanes à l'Université de Prague.

— M. P. Meyer a sous presse, pour paraître dans le prochain numéro de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XXXVIII, 6^e livraison), la relation provençale du siège de Damiette (1219) dont il a publié un extrait dans son *Recueil d'anciens textes*, partie provençale, n^o 34. Ce texte sera accompagné d'un commentaire historique pour lequel a été mis à profit la relation latine de « Joannes de Tulbia » (Musée Britannique, Harl. 108) qui jusqu'à ce jour n'avait été ni utilisée ni même signalée.

— Nous trouvons dans le n^o 283 de l'*Academy*, page 340, col. 1, l'annonce que « Mr John Schmid » se propose d'éditer « the thirteenth-century french ms. treatise *Lumere as laïs* (sic), by Pecham. Its ms. are Harleian 4390, Royal 16. E. IX and Bodleian 399. » Nous craignons que M. John (ou Johann) Schmidt n'ait pas suffisamment exploré les bibliothèques de la Grande-Bretagne ; car à notre connaissance il s'y trouve non pas trois, mais au moins neuf mss. de l'ouvrage de Pierre de Peckham, pour l'appeler de son vrai nom.

— Livres nouveaux :

Trois contes populaires recueillis à Lectoure par M. Jean-François BLADÉ.

Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 p. — Spécimen d'un grand recueil dont nous aurons à reparler.

Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte, herausgegeben und erläutert von Martin GISI. Solothurn, in-4°, 39 p.

Li Bastars de Buillon (faisant suite au *Baudouin de Sebourg*), poème du XIV^e siècle, publié pour la première fois par Aug. SCHELER. Bruxelles, Closson, in-8°, XXXIII-340 p.

Les Patois de la Basse-Auvergne, leur grammaire et leur littérature, par Henry DONIOL. Montpellier, in-8°, 114 p. (Publications spéciales de la *Société pour l'étude des langues romanes*).

Bibliographie de la Chanson de Roland, par Joseph BAUQUIER. Heilbronn, Henninger, in-8°, 24 p.

- Der betonte Vocalismus einiger altostfranzösischer Sprachdenkmæler, und die Assonanzen der Chanson des Loherains, verglichen von D^r August. FLECK. Marburg, Elwert, in-8°, 62 p. — Une édition abrégée de ce mémoire avait paru comme thèse (voy. *Rom.* VI, 317).
- Giuseppina VIGO PENNISI. Lettera al D^r G. Pitрэ e Chiarimenti sulla Rivista critica del D^r Salomone Marino per la Raccolta amplissima di Canti popolari Siciliani di L. Vigo. Palermo, Lao, in-8°, 60 p. — La belle-fille de M. L. Vigo le défend contre les critiques adressées à son grand recueil de chants populaires siciliens, et marque dans ceux de MM. Pitрэ, Salomone Marino et Avolio, un certain nombre de chants publiés antérieurement par M. Vigo.
- Aigar et Maurin*. Fragments d'une chanson de geste provençale inconnue, publiés d'après un manuscrit récemment découvert à Gand par Aug. SCHELER. Bruxelles, Olivier, in-8°, 63 p. — Nous reviendrons longuement sur cette importante publication.
- Zwei Fragmente des mittelniederländischen Romans der *Lorreinen*. Mitgetheilt von Prof. D^r Hermann FISCHER, in-4° (p. 769-87 de la *Festschrift zur vierten Säcular-Feier der Eberhard-Karls-Universität zu Tübingen, dargebracht von der kön. öff. Bibliothek zu Stuttgart*. Stuttgart, Aue). — Deux fragments de plus à joindre aux neuf que l'on connaissait déjà de cet immense et singulier poème des *Lorreinen*; il est remarquable que neuf au moins de ces fragments ont sûrement, d'après M. Fischer, fait partie du même manuscrit.
- Deux rédactions diverses de la Légende de Sainte Marguerite en vers français, publiées..... par M. Auguste SCHELER. Anvers, Plasky (Extrait des *Mémoires de l'Académie archéologique de Belgique*), in-8°, 87 p. — L'une de ces rédactions est celle qui se trouve dans tant de mss., et qui a déjà été publiée trois fois (M. Sch. en donne un texte amélioré), l'autre est publiée d'après le ms. de la B. N. fr. 19525. Notons, sur cette rédaction, que le mot *eint*, au v. 306, qui embarrasse M. Sch., doit se lire *curt*, et en rime *aturt* pour *atint*. Il faut rapprocher de *verge cillant*, v. 1302, qui ne se trouve pas seulement là, le mot *cillante* signifiant cravache, baguette (écrit *cillance* dans *Perceval*, éd. Potvin, v. 2382). Ces mots étant toujours écrits par un *c* n'ont sans doute rien à faire avec *secare*, *seculare*.
- Partalopa Saga*, för första gangen utgifven af Oscar KLOCKHOFF. Upsala, Udquist, in-8°, xxii-45 p. — Nous avons parlé ailleurs des études de M. Kölbing sur la *Partalopa Saga* (*Rom.*, VI, 146); le texte publié par M. Klockhoff aidera à les comprendre et à les contrôler. M. Klockhoff signale une rédaction, d'ailleurs fort rajeunie, de cette *saga*, qui aurait conservé quelques traits plus anciens que la vulgate.
- J. Ducan CRAIG. Miéjour, or provençal legend, life, language and literature in the land of the Felibre. London, Nisbet and Co., in-8°, vii-496 p. — Sans valeur.
- Le Participle passé en vieux français, par J. BONNARD (Dissertation de docteur de Zürich), Lausanne, Bridel, in-8°, 79 p. — Nous reviendrons sur cette intéressante dissertation.

ERRATA.

M. Mila y Fontanals nous communique *Ferrata* qui suit pour son article intitulé *De la Poesia popular gallega* (ci-dessus, p. 47 et suiv.) :

P. 48, nota 1, creenta, *l. cuenta*. P. 51, línea 6, salto, *l. salgo*. P. 53 l. 9, os portiños, *l. as portiñas*. P. 53 l. 30, figueral figuereido, *l. figueiral figueiredo*. P. 57 n° 7 verso 1, Mota, *l. Moza*. P. 58 n° 17 v. 1, che *l. te*, n° 18 v. 2, po, *l. por*. P. 59 n° 32 v. 4, Perdei, *l. Perdin*, n° 41 v. 4, Ma, *l. Mais*. P. 60 n° 45 v. 3, Non, *l. Nin*, n° 52 v. 4, demai, *l. demas*. P. 61 n° 56 v. 4, che, *l. te*, n° 60 v. 2, tiña, *l. teña*, n° 67 v. 1, che, *l. te*, n° 70 v. 3, deu, *l. dez*. P. 62 n° 71 v. 2, cullir, *l. coller*, n° 73 v. 2, mans, *l. man*, n° 75 v. 2, ferrer, *l. ferver*, n° 76 v. 4, Amai, *l. Amais*, n° 77 v. 2, majusto, *l. magusto*, n° 79, Meis, *l. Mais*. n° 83 l. 3, Quera, *l. Queira*. P. 63 n° 91 v. 1, negre, *l. negra*, n° 92 l. 4, qui, *l. que*, n° 95 v. 3, pro, *l. por*, n° 98 v. 4, genre, *l. gente*, n° 100 v. 3, outo, *l. oito*. P. 64 n° 103 v. 4, Pera, *l. Pesa*, n° 106 v. 1, che, *l. te*, n° 107 v. 1, tangeiro, *l. tangueiro*, v. 2, Deixelo, *l. Deixa-lo*, n° 109 v. 3, primiero, *l. primeiro*, n° 111 v. 2, breñas, *l. brañas*, n° 114 v. 2, mazarrocas, *l. mazarocas*, v. 5, ferriñas, *l. ferreñas*. P. 65 col. 1 l. 8, Tira, *l. Tiza*. Col. 2, l. 7, acude, *l. sacude*, n° 115 v. 4, mon, *l. meu*. P. 66, n° 123 v. 1, d'o, *l. d'a*, n° 126 v. 4, cais, *l. cayas*, n° 128 v. 2, vèn, *l. vîn*. P. 67 n° 129 v. 5, emprestarvos, *l. emprestarch'o*; v. 6, desprendes, *l. deprendes*. P. 68 n° 133 bis v. 1, Indou, *l. Indo*; v. 10, co', *l. co'a*; v. 12, Chamache, *l. Chamate*. P. 69 l. 8, veraisme, *l. verasme*, n° 134 v. 2, guerra, *l. terra*, v. 4, terra, *l. guerra*, v. 16, por, *l. pra*. P. 70 n° 135 bis v. 6, aguardade, *l. agardade*. P. 71, n° 137 v. 8, conto, *l. conta*. P. 72 v. 8, dras, *l. dias*, n° 139, Quo, *l. Que*, n° 140 v. 6, serve, *l. serves*. P. 75 col. 2 v. 2, feira, *l. feita*, n° 146, v. 9, 10, 12 et 13, ron, ron, etc., *l. rou, rou, etc.*, n° 147 v. 11, au *l. us*. Nota de la P. 74, l. 16, carica, *l. caricia*. — Hay ademas faltas ortograficas, algun castellanismo, alguna *n* por *u*, y varias *n* puestas en lugar de ñ.

— P. 497, v. 32, j'ai eu tort de corriger *clacelier* en *chancelier* : le mot *clacelier* est bien connu ; voy. Roquefort et Du Cange. Il se trouve encore au XV^e siècle, par exemple dans le *Dit de Poissy* de Christine de Pisan (*Bibl. de l'Éc. des chartes*, 4, III, 548).

La feuille 32 était tirée lorsque j'ai reconnu que le fragment sur les femmes publié p. 501-3 était un extrait du poème de Robert de Blois qui, dans le ms. B. L. fr. 283 de l'Arsenal, est intitulé « l'onnoir as dames ». Notre fragment s'y lit au fol. 295. Il se lit encore à la p. 491 du ms. Bibl. nat. fr. 24301 (anc. Sorbonne 1422) qui contient l'*Honneur aux dames* joint à plusieurs autres poèmes qui, les uns et les autres, paraissent être de Robert de Blois. L'*Histoire littéraire* (XXIII, 745), qui n'a pas connu le ms. de l'Arsenal, a donné à cet ensemble de poèmes le titre de « Roman de Beaudous », qui est celui de l'un d'eux. — Entre les pièces en faveur des femmes, j'aurais dû mentionner le « dit des dames » de JEHAN, publié par M. Mussafia dans sa notice d'un ms. français de Pavie, cf. *Romania*, 1, 246.

P. M.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
P. MEYER. Notice sur un ms. bourguignon, suivie de pièces inédites (cf. aux <i>Corrections</i>)	1
M. MILA Y FONTANALS. De la Poesia popular gallega (cf. à l' <i>Errata</i>)	47
Proverbes patois de la Gruyère, recueillis par J. CHENAUX et suivis de comparaisons et rapprochements par J. CORNU	76
A. WESSELOFSKY. Le Dit de l'empereur Coustant	162
FR. D'OVIDIO. Delle voci italiane che raddoppiano una consonante prima della vocale accentata (cf. aux <i>Mélanges</i>)	199
Contes populaires lorrains, recueillis par E. COSQUIN	212, 529
L. HAVET. La prononciation de <i>iê</i> en français	321
<i>La Vie Saint Jehan Bouche d'or</i> , p. p. A. WEBER	328
P. MEYER. Traités catalans de grammaire et de poétique	341
P. RAJNA. La Novella boccacesca del Saladino e di messer Torello	359
J. CORNU. Phonologie de Bagnard	369
V. SMITH. La Chanson de Barbe-Bleue, dite Romance de Clotilde	428
P. MEYER. Mélanges de poésie française (cf. à l' <i>Errata</i>)	481
A. MOREL-FATIO. Le Roman de <i>Blaquerna</i> de Raimon Lull	504

MÉLANGES

Cercalmon, <i>Car vei fenir a tot dia</i> (P. Rajna)	115
Marcabrun (P. M.)	119
Français <i>r = d</i> (G. P.; cf. ci-dessous)	129
Un signe d'interrogation dans un patois français (Ch. Joret; cf. ci-dessous)	133
Emploi du pronom possessif à la place de l'adjectif démonstratif en normand (Ch. Joret)	134
Les noms propres latins en <i>itta</i> et les diminutifs romans en <i>ett</i> (J. Cornu)	247
<i>Tanit = tenebat</i> dans les Serments (J. Cornu)	248
La Badia di Niort (P. Rajna)	249
Déclinaison de l'article maintenue jusqu'à ce jour dans le Valais (J. Cornu)	253
Français <i>r</i> pour <i>d</i> (L. Havet)	254
Un nuovo codice di <i>chansons de geste</i> del ciclo di Guglielmo (P. Rajna)	257
Du passage d' <i>s z</i> à <i>r</i> et d' <i>r</i> à <i>s z</i> dans le nord de la langue d'oc (A. Thomas)	261
Termes de pêche : <i>jarret</i> , <i>bogueire</i> (J. Bauquier)	266
Une ballade hippique (G. P.)	271
<i>Colubra</i> en roman (L. Havet)	433
<i>Soucy, solside, somsir</i> (G. P.)	436
La ville de Pui dans <i>Mainet</i> (G. P.)	437
<i>Ti</i> , signe d'interrogation (G. P.)	438
<i>Ti</i> interrogatif en provençal moderne (C. Chabaneau)	442
Du traitement des labiales <i>p</i> , <i>b</i> , <i>v</i> , <i>f</i> dans le roumain populaire (A. Lambrior)	443
Métathèse de <i>ts</i> en <i>st</i> et de <i>dz</i> en <i>zd</i> (J. Cornu)	447
Un extrait du <i>Roman de la Rose</i> (P. M.)	449

<i>Præles</i> (G. P.)	588
Deux Jeux-partis inédits d'Adam de la Halle (G. Raynaud).	590
Le redoublement des consonnes en italien dans la syllabe protonique (H. Schuchardt)	593
<i>Charrée</i> (Ch. Joret)	595
Un débat chanté (V. Smith)	596
Un fragment de complainte du Juif-Errant (V. Smith)	598

CORRECTIONS

Sur les glossaires provençaux de Hugues Faidit (C. Chabaneau)	136
Sur le <i>Donat proensal</i> (J. Bauquier).	450
<i>Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis</i> (Fr. Bonnardot)	141
Fragment d'un conte catalan (A. Mussafia).	143
Sur le ms. bourguignon Addit. 15606 (P. M.)	600

COMPTES-RENDUS

<i>Agnès (le Martyre de sainte)</i> , p. p. SARDOU (P. M.)	295
ANDREWS, Vocabulaire du patois mentonnais (P. M.).	620
AUBERTIN, Histoire de la langue et de la littérature française au moyen-âge (G. P.).	454
BELLANGER, Études sur la rime française	622
<i>Carmina inedita medii ævi</i> , éd. HAGEN (L. Havet)	273
DARMESTER, De Floovante (G. P.).	605
EDSTRØM, voy. <i>Passion (la) du Christ</i> .	
<i>Esther (La reine)</i> , tragédie provençale, p. p. SABATIER (P. M.)	300
FLECHIA, Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi (G. P.)	302
GÉORGIAN, Essai sur le vocalisme roumain (G. P.)	147
HAGEN, voy. <i>Carmina inedita medii ævi</i> .	
JOLY, La Fosse du Soucy (G. P. Cf. aux <i>Mélanges</i>)	148
KÆLBING, Beitræge zur Geschichte der romantischen Poesie (G. P.).	146
KOSCHWITZ, Ueberlieferung und Sprache des <i>Voyage de Charlemagne</i> (G. P.)	146
LEGA (BACCHI DELLA), Bibliografia boccaccesca; Bibliografia dei vocabolari ne'dialetti italiani (P. M.)	149
MUSSAFIA, Die catalanische Version der Sieben weisen Meister (G. P.).	297
<i>Passion (La) du Christ</i> , poème provençal, p. p. EDSTRØM (P. M.)	613
RAYNAUD, Étude sur le dialecte du Ponthieu au XIII ^e siècle (G. P.).	614
RÉVILLOUT, Étude sur la <i>Vie de saint Guillaume</i> (G. P.)	467
SABATIER, voy. <i>Esther</i> .	
SARDOU, voy. <i>Agnès</i> .	
ROLLAND, Devinettes ou énigmes populaires de la France	150
SUCHIER, Ueber die <i>Vie de saint Auban</i> (G. P.)	144

PÉRIODIQUES

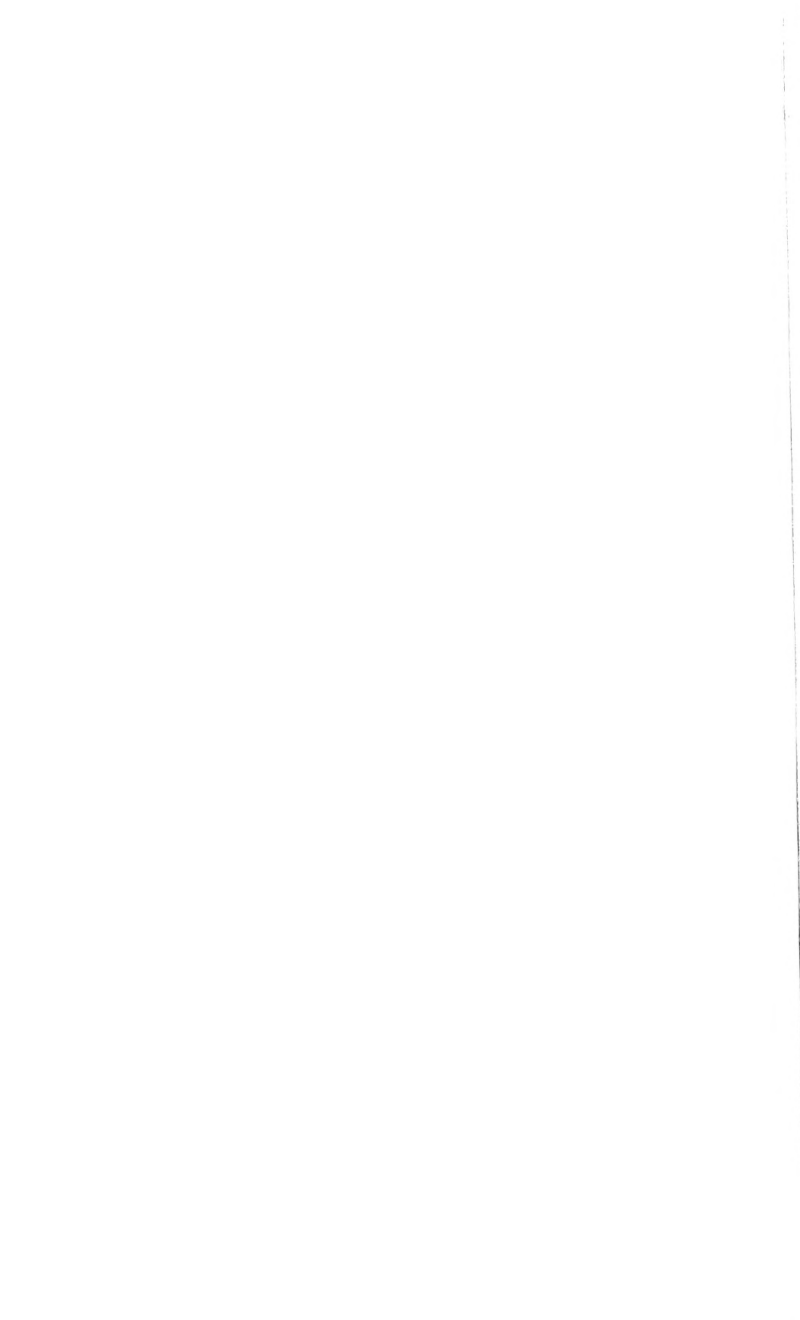
<i>Academia (La)</i> , 1876, n ^o 10	308
Archiv für das Studium der neueren Sprachen, LII-LVI.	304
Archives des Missions, 3, III, 2	630
Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur, III	307
Bibliothèque de l'École des chartes, XXXVII, 5-6	307
Boletin de la Sociedad de amigos del pais de Valencia, 1875	309
Bulletin de la Société des anciens textes français, 1876	155
— 1877	306

Englische Studien, 1, 1.	153
Germania, XXI	306
Historische Zeitschrift, XXXVII, 1	478
Italia, III	308
Jahrbuch für romanische und englische Literatur, XV, 3-4	153
Jenaer Literaturzeitung, juillet-décembre 1876	157
— — janvier-mars 1877	309
— — avril-juillet 1877	478
— — juillet-octobre 1877	634
Literarisches Centralblatt, juillet-décembre 1876	157
— — janvier-mars 1877	309
— — avril-juin 1877	478
— — juillet-septembre 1877	634
Mélusine, 1-6	308
— 7-16	633
Mémoires de la Société de linguistique de Paris, III, 2.	307
Il Propugnatore, IV.	305
Revue Critique, juillet-décembre 1876	157
— janvier-mars 1877	309
— avril-juin 1877	478
— juillet-septembre 1877	634
Revue de linguistique et de philologie comparée, 1876-77.	478
Revue des langues romanes, 2 ^e sér., t. II, 10-11	151
— — t. II, 12, t. III, 1-4	303
— — — 5-6.	472
— — — 7-8.	626
Revue des Sociétés savantes, VI ^e série, II-III	156
Revue historique de l'ancienne langue française, janvier-mars 1877	305
— — — avril-juin	477
— — — juillet-septembre	633
Rivista di filologia romanza, II, 3-4	303
Romanische Studien, VIII.	305
— IX	476
Zeitschrift für deutsches Alterthum, N. F. IX	306
Zeitschrift für deutsche Philologie, VIII.	307
Zeitschrift für österreichische Gymnasien, 1877	309
Zeitschrift für romanische Philologie, 1, 1.	472
— — — 1, 2-3	626
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, N. F. III, 4.	155

CHRONIQUE

Janvier	158
Avril	310
Juillet	479
Octobre.	635
Errata	637

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.



PC
2
R6
v.6

Romania

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

